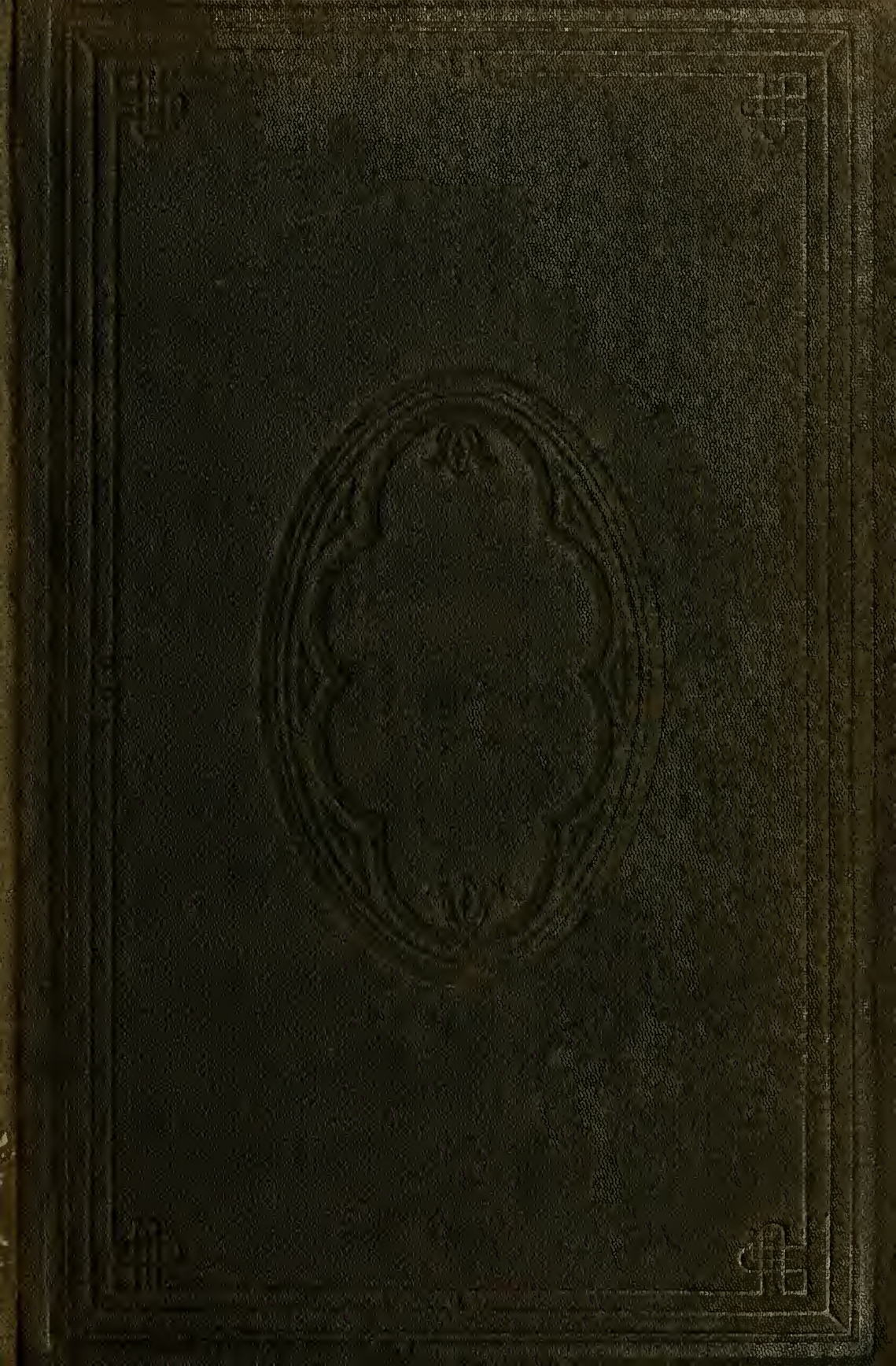

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Gift of
Thos. G. Frothingham,
June, 1885.

Bound, Oct. 1885.

20778.

4111

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-TROISIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1884

20778.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

VI [1].

REPRISE DES NÉGOCIATIONS DE LA FRANCE AVEC FRÉDÉRIC. — DÉPART DE LOUIS XV POUR L'ARMÉE.

La pensée que Frédéric ne voulait pas laisser pénétrer à Voltaire était, au fond, déjà arrêtée dans son esprit. Deux incidens, survenus pendant qu'il semblait ne s'occuper que de ballets et d'opéras, avaient fixé ses incertitudes, et sa résolution d'agir était prise.

La première de ces causes déterminantes était la conclusion si longtemps attendue, si vivement disputée, mais enfin réalisée, d'un traité d'alliance entre l'Autriche et la Sardaigne, sous la garantie de l'Angleterre. Ce traité venait en effet d'être signé le 13 septembre (pendant le séjour même de Voltaire à Berlin) dans le camp du roi George à Worms, par les plénipotentiaires des trois puissances. L'enchère ouverte par Charles-Emmanuel était close, et le lot de l'alliance piémontaise adjugé à l'Autriche comme au plus offrant des deux compétiteurs.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier, du 15 février, du 1er mars et du 1er avril.

Ce résultat, incertain jusqu'à la dernière minute de la dernière heure, avait été précédé de péripéties vraiment comiques. Comme la reine de Hongrie persistait à se refuser aux concessions qui lui étaient demandées, Charles-Emmanuel, voulant en finir, eut recours pour la faire céder à un procédé très simple, mais franc jusqu'à l'effronterie. Il se fit remettre par le marquis de Senneterre le traité que proposait la France, tout rédigé et n'attendant plus que la signature; mais il prévint en même temps l'ambassadeur que cette signature, encore laissée en blanc, ne serait donnée par lui que si, dans un délai dont il fixait le jour final, l'Autriche n'avait pu être amenée aux sacrifices qu'il exigeait. En même temps, un exprès allait de sa part avertir le roi d'Angleterre que si, à la dite date, l'Autriche n'avait pas entendu raison, tout serait consommé sans retour avec la France. Il mit alors en panne et attendit le retour du courrier dans l'attitude vraiment convenable à un fils de cette maison de Savoie qui voulait toujours, disait le proverbe italien, *avoir son pied chaussé de deux souliers à la fois.*

Puis, pendant ces jours d'attente, le roi se promenait familièrement dans ses jardins avec l'envoyé français, qui, ne voulant pas manquer l'instant critique, n'avait garde de le perdre de vue. — « Convenez, lui disait-il en riant, que ma situation est singulière. A l'heure qu'il est, je ne sais pas avec qui je suis. Si mon courrier est arrivé à temps, je suis l'allié de l'Angleterre, sinon je suis avec vous. — Laissez-moi espérer, répondait l'ambassadeur, dans les hauteurs de la reine de Hongrie et la dureté de la cour de Vienne. — Ah! dit le roi, sur ce point vous avez raison; on ne peut rien ajouter à la hauteur avec laquelle on pense à Vienne (1). » La hauteur fléchit pourtant devant la nécessité, et moyennant la cession des duchés de Plaisance et de Pavie, plus quelques autres parcelles de territoire sans importance, plus aussi un subside de 200,000 livres sterling promis par l'Angleterre, Charles-Emmanuel fut décidément enrôlé parmi nos ennemis. « Croyez à tout mon regret, disait en son nom le marquis d'Ormea, en congédiant Senneterre qui venait lui annoncer son départ; ce sont de ces choses affligeantes comme il en arrive dans la vie. Que puis-je pour votre service? » Et ses yeux, dit Senneterre, parurent baignés de larmes (2).

Comme tous les actes qui, après avoir été souvent annoncés, ont beaucoup tardé, la nouvelle convention prit à peu près tout le monde par surprise. Frédéric, en particulier, qui ne s'y attendait plus, fut

(1) Senneterre à Amelot, 5 et 6 septembre 1743. (*Correspondance de Turin.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Senneterre à Amelot, 26 septembre 1743. (*Correspondance de Turin.* — Ministère des affaires étrangères.)

très péniblement affecté de n'en avoir pas été prévenu autrement que par la voix publique. La lecture du texte n'atténua pas cette impression. Les deux souverains qui se partageaient désormais la Haute-Italie s'engageaient à se garantir réciproquement toutes leurs possessions telles qu'elles étaient déterminées par des traités antérieurs. Or, dans l'énumération de ces traités qui remontaient jusqu'à celui d'Utrecht, Frédéric chercha vainement la moindre mention du traité de Breslau et de la réduction apportée, l'année précédente, aux domaines de l'Autriche par la cession à lui faite de la Silésie. Cette omission lui parut suspecte. Dès qu'on n'exceptait pas expressément la Silésie des possessions garanties à Marie-Thérèse, c'est qu'elle prétendait encore l'y comprendre ou l'y faire rentrer. De plus, les dispositions ostensibles étaient complétées par d'autres secrètes dont le mystère même était inquiétant, et il ne fallut pas beaucoup de peine à la police active et vigilante du cabinet prussien pour se procurer la connaissance d'un certain article 13, en vertu duquel le roi de Sardaigne s'engageait « dès que l'Italie serait délivrée d'ennemis, à fournir les troupes nécessaires pour assurer la sûreté des états de la reine en Lombardie, afin qu'elle pût se servir d'un plus grand nombre des siennes en Allemagne. »

« Voilà donc, s'écria Frédéric, la reine de Hongrie qui veut retirer ses troupes d'Italie pour les employer en Allemagne. Contre qui sera-ce? Contre la Bavière? Elle a si bien humilié l'empereur qu'elle possède son patrimoine. On peut en conclure qu'elle médite une nouvelle guerre, et ce ne peut être que contre moi... Le roi d'Angleterre, ajouta-t-il, par les engagemens pris à Breslau, devait me communiquer tous les traités qu'il ferait et n'a garde de m'ouvrir la bouche de celui-ci. La raison est claire : ce qui est forgé à Worms et ratifié à Turin renverse tout ce que le roi d'Angleterre avait stipulé à Breslau. » — Ainsi raisonnait Frédéric, ainsi raisonnait-il encore vingt ans après dans ses *Mémoires*. Voyait-il juste? Était-ce la mauvaise conscience qui soupçonne toujours chez autrui les torts dont elle se reconnaît coupable? Était-ce le génie politique qui devine l'orage dans le nuage à peine encore visible à l'horizon? Quoi qu'il en soit, il fut confirmé dans ces craintes par la nouvelle d'un autre traité conclu presque immédiatement après entre Marie-Thérèse et Auguste de Saxe, et qui semblait en effet remettre entre les mains de l'Autriche la clé d'une des portes de la Silésie.

Mais ce qui contribua plus que toute chose à le convaincre qu'il pénétrait la pensée de sa rivale et ses projets de revanche, ce fut une démarche dont le caractère, à la vérité très provocant, semblait indiquer chez elle un redoublement de hauteur et de confiance. Marie-Thérèse n'avait jamais reconnu, on le sait, la légalité du vote

fédéral qui avait porté Charles VII au trône, acte vicié, suivant elle, dès l'origine, parce que le souverain légitime de la Bohême n'avait pas été appelé à y concourir. Mais cette réserve, bien que constamment renouvelée dans toutes les publications autrichiennes, n'avait pas empêché le cabinet de Vienne d'ouvrir à plusieurs reprises l'oreille à des propositions faites au nom de l'empereur lui-même. On s'était donc habitué à n'y voir qu'une clause de style dont la répétition même atténuait l'importance. Marie-Thérèse choisit le lendemain du traité de Worms pour reproduire subitement sa protestation avec un éclat inaccoutumé. Cette fois, ce n'était pas seulement l'élection de Charles VII, c'étaient tous les actes émanés de l'autorité impériale ou fédérale depuis deux années qui étaient déclarés nuls et non-avenus, y compris la convocation de la diète actuellement réunie à Francfort, dont l'existence était, par là même, dénoncée comme irrégulière ; le tout accompagné des invectives accoutumées contre l'alliance conclue avec l'ennemi de la patrie et la violation flagrante des constitutions germaniques. Ce défi, jeté en face à tous les pouvoirs établis, eût déjà été un acte en soi très audacieux : mais ce qui en accrut le retentissement et le scandale, ce fut que le nouvel archevêque de Mayence, archichancelier de l'empire, mais créature connue de l'Autriche, en ayant reçu communication, en ordonna ce qu'on appelait la *dictature*, c'est-à-dire l'insertion aux procès-verbaux de la diète. La seconde autorité de l'empire entrait ainsi en quelque sorte en complicité d'insurrection contre le corps même qu'elle était censée diriger.

L'émotion fut grande, moindre pourtant qu'elle n'aurait dû être : car l'empereur ayant vivement réclamé contre la décision du chancelier, exigé la radiation immédiate de l'acte de Marie-Thérèse et fait appel, pour l'obtenir, au concours de tous les princes, — et surtout de ses électeurs, dont l'honneur, disait-il, était mis en cause en même temps que la dignité qu'il tenait d'eux, — les réponses furent d'abord lentes à venir, puis timides et embarrassées. On y découvrait sans peine avec le dessein de témoigner encore au pouvoir du jour un respect au moins apparent, le désir de ménager d'avance celui du lendemain. Frédéric seul bondit de colère et exprima son indignation avec sa verve et sa vivacité accoutumées : c'était, à ses yeux, la résurrection du joug odieux et trop longtemps supporté de la maison d'Autriche, on ne pouvait trop s'empresser de le secouer. A Podewils, qui, toujours prudent, lui conseillait de concerter sa réponse avec les autres membres du collège électoral : « Non, disait-il, je veux qu'on parle fort ; vous êtes la plus grande poule mouillée que je connaisse : je veux qu'on parle sur le plus haut ton ; je veux lire moi-même la note que vous écrirez à l'empereur.

Avant tout il faut parler tout haut de la liberté de l'Allemagne, que la reine de Hongrie veut opprimer. Il faut sonner le tocsin contre cette reine... Il faut faire là-dessus un carillon de tous les diables (1). » Sonner les cloches à toute volée, c'était presque annoncer que les canons allaient partir.

On peut donc tenir pour assuré qu'à partir de ce moment la nécessité de rentrer en lice pour prévenir à temps le triomphe complet suivi du retour offensif de Marie-Thérèse ne fit plus doute dans l'esprit de Frédéric. Mais, avant de se découvrir, plusieurs précautions lui paraissaient indispensables à prendre pour sa sûreté personnelle, ce qui explique suffisamment qu'il ne se souciait pas de livrer prématurément le secret de ses desseins à la bruyante et vaniteuse inexpérience d'un négociateur tel que Voltaire.

En premier lieu, la prudence lui commmandait, au moment d'aller braver au sud de ses états un ennemi toujours redoutable, de commencer par préserver ses derrières de toute atteinte du côté du Nord, et il croyait ne pouvoir obtenir cette sécurité qu'en se ménageant, sinon l'appui, au moins la neutralité bienveillante de la Suède et de la Russie. La paix conclue récemment entre ces deux puissances, dans des conditions très défavorables à la Suède, ne rendait que plus nécessaire de s'assurer des bonnes intentions de toutes deux, puisqu'on ne pouvait plus espérer de faire diversion à l'hostilité de l'une avec le concours de l'autre. En outre, le jour où il se hasarderait à rentrer en lutte avec la plus grande, la plus illustre, la plus allemande (si on ose ainsi parler) des puissances du saint-empire, il ne voulait plus, cette fois, être le seul parmi les princes allemands à soutenir le choc. Le temps n'était plus où, ne respirant que l'audace de la jeunesse et n'ayant, en fait de réputation, que tout à gagner et rien à perdre, il s'était lancé en avant sans appui, sans allié, à la garde de Dieu et de son épée, au milieu de la surprise et du blâme universels, au risque de n'être plus le lendemain, si la fortune le trahissait, qu'un aventurier malheureux. En possession maintenant d'une renommée qui faisait l'orgueil de l'Allemagne, fixant les regards de toute l'Europe, de telles équipées ne pouvaient plus lui convenir. S'il devait reparaître sur les champs de bataille, il prétendait que ce fût à côté et pour la défense de l'empereur légitime et entouré d'un cortège de princes dévoués comme lui à la cause du droit. Son projet de faire lever officiellement par la diète une armée d'empire proprement dite avait échoué devant l'impossibilité de mettre cette vieille machine en mouvement et ne pouvait, à son grand regret, être repris. Mais, au moins, on

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 439-440. — Frédéric à Podewils, 6 et 7 octobre 1743.

pouvait former une ligue d'un certain nombre de princes et d'états volontairement rassemblés pour soutenir le drapeau impérial et qui, partageant l'Allemagne en deux camps, enlèverait à la résistance de Marie-Thérèse le vernis de patriotisme dont elle se plaisait à se couvrir. Ce serait la guerre civile peut-être, mais c'était, à ses yeux et pour son honneur, encore mieux qu'une partie liée seulement avec l'étranger. Enfin, avec cet étranger même, avec la France, pour l'appeler par son nom (s'il fallait, bon gré mal gré, recourir encore à cette fâcheuse et gênante compagnie), il lui convenait avant tout de se mettre en garde contre les défaillances et les défections possibles. Frédéric, on le sait, ne cessait pas de prétendre qu'en nous abandonnant à Breslau, il n'avait fait que devancer la trahison déjà consommée à Versailles. C'était une fausseté dont lui-même n'était pas dupe, mais, dans le cas d'une alliance nouvelle, ce mensonge pouvait devenir une réalité justifiée par son propre exemple et par le précédent qu'il avait créé. Le tour qu'il avait joué à la France, la France, si elle trouvait à son tour l'occasion favorable, pouvait être tentée de le lui rendre en le payant dans sa propre monnaie : « Le roi me pardonnera-t-il jamais ma paix particulière? » avait-il dit à Voltaire dans sa première conversation. Poursuivi de cette crainte, il ne voulait rentrer en affaire avec Louis XV qu'après avoir engagé le cabinet français par des liens si étroits et des démarches tellement compromettantes que, si le souverain offensé gardait encore un fonds de rancune, il ne fût plus en liberté d'user de représailles.

C'est à mettre ordre à ces soins divers qu'il se proposait de consacrer dans le silence tout le loisir que la saison d'hiver, qui commençait, lui laissait encore avant l'époque ordinaire de la reprise des opérations militaires. Peut-être aussi se souvenait-il qu'en essayant l'année précédente d'intimider l'Angleterre par des paroles comminatoires, demeurées stériles, il n'avait pas mis les rieurs de son côté, et était-il, cette fois, décidé à ne proférer de menaces que quand il serait sûr que les effets pourraient les suivre.

Du côté du Nord, tout marcha facilement et au gré de ses désirs. La reine de Suède, Éléonore, sœur de Charles VII, n'ayant point eu d'héritier de son mariage avec le landgrave de Hesse (qu'elle avait associé à la couronne et qui lui survivait), ce fut à la diète nationale à pourvoir, suivant la loi constitutionnelle, à la prochaine vacance du trône. Le choix fut longtemps et vivement disputé : de concert avec le cabinet russe, Frédéric réussit à déterminer enfin la majorité des suffrages en faveur du prince d'Holstein-Eustin, cadet de la maison de Wasa et allié à la famille de Pierre le Grand. Puis, pour se concilier plus sûrement l'esprit du nouveau prince

royal, il lui accorda la main de sa sœur Ulrique : c'était la beauté célébrée par Voltaire qui obtenait ainsi une couronne moins idéale, moins brillante, mais plus solide que celle dont le rêve du poète l'avait flattée. Voltaire, il faut le dire, quand il apprit ce projet d'alliance et cette rivalité royale, continua la plaisanterie de très bonne grâce : « Je regrette, écrivait-il gaîment à Frédéric, de n'avoir pas encore réuni les trois cent mille hommes avec lesquels je devais enlever la princesse; mais, en récompense, le roi de France en a davantage (1). »

Cette union, en elle-même agréable à Élisabeth, puisqu'elle consolidait l'influence russe à Stockholm, aurait dû suffire pour rapprocher les cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg; mais une action en sens contraire était encore exercée par plus d'un des ministres russes, entre autres par le chancelier Bestuchef, tout dévoué à la politique austro-anglaise. Avec l'humeur capricieuse de la princesse, on ne savait jamais la veille quelle serait sa disposition du lendemain. Heureusement un incident inattendu, survenu à peu près au même moment et dont Frédéric sut habilement profiter, lui permit d'aller droit à son cœur et de gagner tout à fait ses bonnes grâces. Arrivée au trône par la surprise d'une insurrection militaire, Élisabeth craignait à tout instant d'être à son tour victime d'une de ces péripéties si fréquentes à la cour et dans les armées russes qu'on s'y attendait toujours et qu'on ne les comptait plus. Dans cet automne de 1743, on lui persuada qu'on était sur la trace d'une conspiration ourdie par des officiers supérieurs pour rendre la couronne au jeune Ivan, l'enfant qu'elle en avait privé et qui grandissait misérablement relégué dans une province éloignée avec ses parens. Une instruction criminelle fut commencée, et, dans l'enquête qui suivit, on crut reconnaître, non-seulement que le complot était sérieux, mais que l'origine en remontait à l'année précédente, et que l'un des premiers instigateurs n'était autre qu'un envoyé de Marie-Thérèse, le marquis de Botta, alors ministre à Saint-Pétersbourg et récemment transféré à Berlin dans la même qualité. La dénonciation était-elle fondée? Botta avait-il réellement cherché à assurer le succès de sa mission diplomatique en intronisant un souverain à sa dévotion? On peut en douter; mais, en tout cas, si le fait n'était pas certain, il était possible et même vraisemblable, car Botta, dans cette supposition, n'aurait fait que suivre l'exemple donné par le Français La Chétardie, dont Élisabeth elle-même avait profité. Aussi la tsarine, que ce souvenir rendait facilement soupçonneuse, n'eut-elle pas de peine à se laisser convaincre,

(1) Voltaire à Frédéric, 16 novembre 1743. (*Correspondance générale.*)

et, sans se soucier de recueillir trop soigneusement les preuves de la trahison prétendue, elle en demanda justice avec hauteur à la cour de Vienne. Marie-Thérèse, comme tous les souverains qui ont l'instinct de l'autorité et en connaissent les conditions, n'aimait pas à abandonner ses serviteurs : elle défendit énergiquement son représentant, et la querelle devint très vive entre les deux souveraines.

Frédéric, attentif à tout, saisit le joint et intervint à temps pour envenimer le débat. « Il faut prendre la balle au bond, écrivait-il sur-le-champ à Podewils et à Mardefeld, son ministre à Saint-Pétersbourg... C'est l'heure du berger;.. il faut que j'aie la Russie cette fois, ou je ne l'aurai jamais. » Sans se mettre en peine de s'enquérir si Botta était accusé justement ou à tort, il déclara qu'il ne pouvait garder à sa cour, accrédité auprès de sa personne, un homme dont une souveraine, sa sœur et son amie, avait à se plaindre, et engagea poliment l'ambassadeur à demander ses passeports. Il poussa même l'empressement jusqu'à faire à la tzarine des remontrances amicales sur l'excès et les dangers de sa clémence. Jamais elle ne serait en sûreté, lui fit-il dire, tant qu'elle laisserait la famille détrônée vivre paisiblement dans ses états. Il fallait au plus tôt expédier le père en Allemagne, enfermer la mère dans un couvent et confier l'enfant à une famille obscure dans un pays où son origine serait inconnue. Sans cela, elle ne cesserait d'avoir à trembler pour ses jours et verrait toujours des canons pointés contre elle (1).

Élisabeth fut touchée jusqu'aux larmes de ces soins fraternels. « Croirait-on, écrivait-elle, qu'il y a des langues de vipère qui prétendent que je dois me défier du roi de Prusse et de sa fourberie? Je vois bien que ce sont ceux-là qui me trompent. » Dans l'effusion de sa reconnaissance, elle accorda sans hésiter son accession et sa garantie au traité de Breslau, faveur qu'elle avait toujours promise, mais jusque-là tardé à réaliser. Ce ne fut pas tout : un nouveau mariage dut sceller d'une façon définitive l'union des deux couronnes. Ce fut cette fois le propre neveu de l'impératrice, Pierre de Holstein-Gottorp, fait par elle grand-duc de Russie et appelé à sa succession, qui fut fiancé à une proche parente de Frédéric, la fille de la duchesse d'Anhalt-Zerbst, sœur elle-même du nouveau prince royal de Suède. La future dut se rendre sur-le-champ à Saint-Pétersbourg pour que la cérémonie se fît sans délai. Sophie-Auguste d'Anhalt n'avait pas encore achevé sa quinzième année, et bien que, dans cet âge encore tendre, elle subît entièrement la domination d'une mère intrigante et spirituelle, au moment

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 406-408. — Droysen, t. II, p. 145-153.

de se lier par un serment indissoluble, elle semblait hésiter, ne pouvant cacher sa répugnance pour l'époux qu'on lui destinait et la religion nouvelle qu'elle devait embrasser. Frédéric dut exercer son autorité pour vaincre cette résistance, qui paraissait plus mutine que sérieuse. L'enfant céda et vint recevoir au pied des autels de l'église orthodoxe ce nom de Catherine déjà porté par une vivandière couronnée et qu'elle devait illustrer par un éclat inattendu. Qu'aurait pensé Frédéric s'il eût pu prévoir que cette fille timide et sauvage, dont il fixait ce jour-là la destinée au gré de son ambition, deviendrait sa rivale dans l'admiration du monde et l'impérieuse alliée qu'il serait contraint d'associer au partage de ses conquêtes comme à la complicité de ses attentats? Mais aucun œil n'était assez perçant pour discerner cet avenir, et, pour l'heure présente, Frédéric était tout entier à la joie d'avoir pu mettre, par une double alliance, toutes les forces du Nord dans sa main. « J'ai fait, écrivait-il à son ministre Mardefeld, tout ce qui était humainement possible pour faire réussir mes affaires, ayant travaillé pour faire le mariage entre le grand-duc de Russie et la princesse de Zerbst et accordé ma sœur au prince successeur de la couronne de Suède et employé des sommes considérables pour le succès de ces affaires; si, contre mon attente, elles venaient à manquer, je n'aurai rien à me reprocher (1). »

Le projet de former une confédération armée d'états favorables à la cause impériale, de *princes bien intentionnés*, suivant l'expression de Frédéric, rencontra à l'exécution plus de difficultés. C'étaient ces princes dont il avait été sonder les dispositions dans ce voyage de Bayreuth et d'Anspach auquel Voltaire s'était associé sans en être prié et sans parvenir à en pénétrer le secret, et le silence significatif gardé par Frédéric au retour était un indice suffisant qu'il n'était pas content du premier résultat de ses démarches. Il n'avait rencontré, même chez les meilleurs et les plus fidèles, que doute,

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 47, 48 et 166. — Droysen, *loc. cit.* — Le double mariage d'Ulrique et de Catherine n'eut lieu que dans le cours du printemps; mais l'un et l'autre étaient arrêtés dès le commencement de l'année, et l'effet diplomatique était produit. La répugnance de la jeune princesse d'Anhalt à embrasser la religion grecque est mentionnée dans les lettres de Frédéric à sa mère; une publication, récemment faite par la Société de l'histoire de Russie, du récit de son mariage par sa mère atteste aussi qu'il fut difficile d'obtenir son assentiment à ce changement de croyance. Dans la lettre où elle annonce sa conversion à son père, elle écrit elle-même qu'elle s'y décide parce qu'on l'a convaincue qu'il n'y avait presque aucune différence *entre la religion grecque et la religion luthérienne*, et qu'elle *a regardé dans les gracieuses instructions de son altesse*. On peut croire que Frédéric, tout-puissant dans le petit duché d'Anhalt, était pour quelque chose dans ces *gracieuses instructions*. (Publications de la Société de l'histoire de Russie, t. VII, p. 2 et suiv.)

hésitation et timidité. Ce qui les retenait, ce n'était pas seulement la crainte bien fondée d'être mis en avant et de ne pas se trouver soutenus à la dernière heure par un roi qui ne passait pas pour esclave de sa parole; un motif plus pressant les arrêtait : tous ces princes étaient besogneux, leurs sujets ne l'étaient pas moins, et comment lever et enrôler des hommes sans argent? Si Frédéric eût laissé ses parens et ses amis puiser dans sa bourse, il les aurait sans doute trouvés mieux disposés à le seconder. Mais lui-même n'avait que des ressources limitées et de grands besoins, et une économie voisine de la parcimonie, dont son père lui avait donné l'exemple, était chez lui une qualité héréditaire. Qui donc se chargerait de faire les frais de l'association? Dans cet embarras, Frédéric trouva tout simple de se retourner encore vers la France, et de lui faire payer par avance le secours qu'il n'était pas encore bien décidé à lui fournir. Mais la question était de savoir si on trouverait de ce côté des prêteurs assez complaisans pour escompter de confiance des billets dont on n'était jamais sûr qu'ils ne seraient pas protestés à l'échéance.

Le doute à cet égard était assez fondé, et la proposition par elle-même de nature assez délicate pour que Frédéric crût devoir engager Valori à aller lui-même en faire l'ouverture à Versailles : c'était la mission dont il voulait le charger, le jour même où il congédiait Voltaire sans lui en faire part. Mais telle était pourtant devenue son habitude de ne garder aucun ménagement avec les personnes, et surtout avec les Français, et de se railler des gens en face, au moment où il réclamait leurs services, qu'il ne réussit pas même à donner à sa communication la forme de la plus simple politesse. Il rédigea de sa main une note qu'il remit à Valori, et qui portait en tête cet intitulé : « Plan que devront suivre les Français, s'ils sont sensés. » — Après quelques indications données sur les mesures à prendre pour défendre le territoire français, les dispositions et l'effectif convenable pour les troupes à opposer soit à l'armée anglaise, soit au prince Charles de Lorraine, la note poursuivait en ces termes :

« Mais comme, dans les circonstances où se trouve la France, il ne suffit point de se défendre, et qu'il faut bien plus se procurer des secours étrangers, on ne peut assez penser à les trouver, et cela même le plus promptement possible. Ces secours ne peuvent se trouver qu'en Allemagne. Le roi de Prusse ne peut pas à la vérité secourir ouvertement la France sans contrevenir à sa paix avec la reine de Hongrie, mais il ne saurait se dispenser de donner son contingent à l'empire, *quoiqu'il ne puisse le donner sans que d'autres princes s'associent dans l'Allemagne. La France peut faire réussir*

ce projet moyennant qu'elle promette au roi de Prusse la garantie de la Silésie et quelque concours à ce qui peut être de ses intérêts; il faut qu'elle paie 300,000 écus de subsides au Palatin, autant à la Hesse, un présent à la duchesse de Wurtemberg et des corruptions à sa cour, de même qu'à (la philosophique duchesse de) Saxe-Gotha. Mais comme il ne convient point que la France se mêle directement de tout ceci, il faut, pour éviter les dissipations de l'empereur, qu'elle mette le maréchal de Seckendorf en état de faire toutes ces dépenses au nom de l'empereur. Cette dépense assemblera une armée de soixante mille hommes dans le cœur de l'Allemagne et obligera, à coup sûr, les fanatiques de la reine de Hongrie à prendre des sentimens plus pacifiques et plus raisonnables. Si la France est capable de prendre un parti sensé, elle choisira à coup sûr celui qu'on lui propose et qui est en vérité l'unique à suivre pour elle dans la situation où se trouve ce royaume (1). »

« Cette pièce, dit Podewils dans une remarque écrite en marge de ce document, m'a été remise par Sa Majesté, de son auguste main (*höchsteigenhändig*), et il m'a recommandé de bouche de la faire lire en ma présence au marquis de Valori, de lui en dicter ensuite le contenu, mais sous le sceau *firmissimi silentii*, et en l'avertissant que si, de la part des Français, la moindre indiscrétion était commise, tout serait désavoué par Sa Majesté. C'est ce que j'ai fait aujourd'hui (2). »

La recommandation du secret était inutile, car il n'y avait, en vérité, aucun danger que Valori eût la tentation de se vanter d'avoir écouté sans sourciller une telle proposition, pas plus que de se montrer assez naïf pour aller plaider une telle cause à Versailles. Sans parler du ton cavalier de cette étrange pièce diplomatique, la moindre clairvoyance suffisait pour apercevoir que Frédéric poussait cette fois l'arrogance jusqu'à tout demander à la France, non-seulement sans lui rien donner, mais même sans lui rien promettre. Il ne s'engageait nullement à entrer en campagne à aucune époque; persistant à se couvrir de la neutralité promise à Breslau, il ajournait toute action sérieuse jusqu'à la formation d'une ligue de princes dont l'accord n'existait encore que dans son imagination. En attendant, la France devait lui garantir la sécurité

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 480. — Ces mots entre parenthèse (la philosophique duchesse de) ne se trouvent pas dans cette note, mais dans une précédente (p. 425), où le même plan est exposé presque dans les mêmes termes. La duchesse de Saxe-Gotha était une princesse qui recherchait le bel esprit et correspondait avec Frédéric sur les sujets littéraires et philosophiques. C'est à elle que Frédéric recommande d'offrir ce qu'il appelle *des corruptions*.

(2) *Ibid.*, in Not.

de ses états, même des possessions qu'il avait acquises à ses dépens ; de plus s'engager, d'une façon vague, à le servir à l'avenir : immédiatement enfin, avancer de grosses sommes dont elle n'aurait à faire elle-même ni l'emploi, ni même la distribution. Elle paierait par avance la solde de troupes qui ne seraient pas levées en son nom, dont elle n'aurait pas le commandement et ignorerait jusqu'à la dernière heure la destination. C'était là ce que Frédéric, par dérision sans doute, appelait *agir en gens sensés*. Jamais pareil métier de dupe ne fut proposé de sang-froid à un gouvernement sérieux.

Valori garda cependant assez d'empire sur lui-même pour se borner à recevoir la communication avec froideur et à décliner poliment l'invitation de s'en faire porteur. « Tout cela est inutile, répondit-il sans s'émouvoir : les princes d'Allemagne ne bougeront pas tant que le roi de Prusse ne donnera pas l'exemple et ne se mettra pas en devoir d'accomplir, pour venir en aide à la France, toutes les obligations du traité qui le lie encore envers elle. » Frédéric, sans se mettre en peine de répondre à cet argument *ad hominem*, témoigna une surprise jouée ou véritable de n'être pas mieux apprécié. « Quoi ! dit-il, je mets mon imagination à la torture pour trouver le moyen d'être utile à la France et elle ne me rend pas plus de justice? Eh bien! que la couronne impériale retourne à la maison d'Autriche ; la mienne a bien su y résister pendant des siècles, et dans un moins bon état que celui où je me trouve (1). »

Il était pourtant, au fond, si peu indifférent à cette perspective que, pendant les deux mois qui suivirent, il ne pouvait rencontrer Valori, même dans les réunions publiques, sans revenir à la charge pour cette demande de subsides ; dissimulant toujours, à la vérité, cette mendicité déguisée sous ce ton goguenard et hautain qui lui était familier, et auquel Valori répondait souvent avec une gaîté qui, sans manquer au respect, n'était pas moins piquante. « Ah ! mon ami, lui disait Frédéric dans une de ces rencontres, où est le temps où vous n'auriez pas manqué la plus belle occasion du monde pour le double de la dépense que je vous demande? — Sire, répliqua Valori, voulez-vous nous prêter de l'argent? — Ah! que dirait le monde si un petit roitelet comme moi offrait de l'argent au plus grand roi du monde? » Puis, deux jours après, abordant Valori à un bal chez la reine : « Bonjour, la France que dit-elle? — Sire, la France dit qu'elle est votre servante. — Ah ! c'est moi

(1) Valori à Amelot et au roi, 3 et 5 octobre 1743. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

qui suis et qui dois être son serviteur, mais non pas son admirateur, car vous êtes des avares, des ladres, des vilains. La Saxe nous échappe, c'est votre faute. Est-il possible que vous n'apercevez pas que l'argent donné en Allemagne vous éviterait les dépenses de quelques campagnes au moins?.. Les Anglais sont plus avisés. » Et, se tournant vers un de ses familiers, le comte de Rottenbourg (dont le nom va reparaître tout à l'heure dans ces pages) : « Que dites-vous de ces vilains, qui ne veulent pas donner de l'argent aux princes allemands?.. Vous avez les épaules larges, mon cher Valori, vous pouvez supporter tout ce qu'on vous dit. — Que diable, sire, interrompit Valori, poussé à bout, que voulez-vous que nous fassions? Ce serait de l'argent donné en pure perte, si Votre Majesté ne sonne pas les grosses cloches! — Et qui vous a dit que je ne m'en mêlerai pas? mais je ne veux pas être seul. — Qu'à cela ne tienne, sire! que nous y voyions Votre Majesté et tout ira bien. »

Ces prises personnelles et cet échange de propos piquans entre l'envoyé de France et le roi n'échappaient pas à l'Anglais Hyndford, qui avait toujours l'oreille au guet : « Le roi de Prusse est de bien mauvaise humeur, écrivait-il; je ne sais si c'est parce que les représentations de son opéra ne vont pas comme il le désire, ou parce que les Français n'ont pas passé le Rhin pour entrer en Brisgau, ou parce que les électeurs ecclésiastiques se comportent en véritables Allemands. Il ne m'honore plus de sa conversation, le marquis de Valori est son favori; mais il lui lance de tels lardons que celui-ci s'en montre *piqué*, quoiqu'il les supporte avec dignité. La dernière fois que j'étais à la cour, il a demandé à M. de Valori : « Eh bien! messieurs les Français, où en êtes-vous? Allez-vous passer le Rhin? — Je crois que oui, sire. — Ah! vous le passeriez bien, si les Autrichiens n'y étaient pas. » Valori, du reste, se savait appuyé dans sa résistance par le jugement unanime de sa cour; car, s'il n'avait pas consenti à porter lui-même l'étrange projet du roi de Prusse, il n'avait pas négligé d'en envoyer le texte à Versailles. « Le roi de Prusse, écrivait au maréchal de Noailles le cardinal de Tencin, a communiqué à M. de Valori un projet qu'il a composé, en le chargeant de l'envoyer promptement au roi comme une marque de son amitié. Ce projet n'a pas le sens commun (1). »

On ne sait combien de temps cette controverse, toujours renouvelée, aurait duré sans aboutir, et lequel se serait lassé le premier,

(1) Valori à Amelot et au roi, 14, 21, 31 décembre 1743. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères. — Le cardinal de Tencin au maréchal de Noailles, 16 octobre 1743. (Collection imprimée déjà citée.) — Frédéric à Chambrier, 6 octobre. — Chambrier à Frédéric, 24 octobre 1743. (Ministère des affaires étrangères.) — Hyndford à Carteret, 7 décembre 1743. (*Correspondance de Prusse.* — Record Office.)

ou le roi de tendre la main, ou l'ambassadeur de faire la sourde oreille, si une intervention inattendue survenue non à Berlin, mais à Francfort, n'était venue changer inopinément le terrain même de leur débat.

L'empereur, comme on peut bien le penser, donnait pleinement les mains au plan de confédération imaginé par Frédéric, qui lui procurait l'espérance d'avoir, au moins nominalement, un surcroît d'argent à dépenser, et un supplément de troupes à lever en son nom. Mais en attendant que le projet fût réalisé, il n'en continuait pas moins à réclamer et à recevoir, pour son entretien personnel et celui de sa petite armée, un subside annuel de plusieurs millions dont il ne cessait de demander, en criant toujours misère, que le montant fût accru. C'était chaque mois, avec le représentant de la France à sa cour, des difficultés nouvelles, et de sa part sur la quotité du paiement, et de celle de l'ambassadeur sur l'emploi à faire des fonds. A chaque réduction qu'on voulait lui faire subir, à chaque augmentation qu'on lui refusait, à chaque observation qu'on osait lui faire sur l'inutilité et souvent la prodigalité de ses dépenses, il s'irritait, s'emportait, menaçant de fausser compagnie et de subir, quelles qu'en fussent les conditions, la loi de l'alliance austro-anglaise. Le successeur de Belle-Isle, le comte de Lautrec, s'épuisait dans ces récriminations incessantes, qui tournaient toujours à l'aigreur et pouvaient amener à tout instant une rupture inattendue. Pour y mettre un terme, pour sonder les vraies intentions du prince et contenir ses exigences, on résolut de lui dépêcher, avec une mission spéciale, un agent renommé par sa dextérité, son expérience et ses lumières. Chavigny (c'était son nom) appartenait à cette classe de l'ancienne diplomatie française dont j'ai eu occasion, dans d'autres écrits, de signaler les mérites obscurs et les services modestes, et qui, éloignés des plus hauts emplois par les préjugés aristocratiques du temps, ne s'en consacraient pas moins dès leur jeunesse, et pendant toute leur vie, à l'étude de nos grands intérêts nationaux. Passant, au moins en sous-ordre, par tous les postes de quelque importance, s'élevant à tous les degrés de l'échelle hiérarchique (sauf le premier), ils acquéraient par cette longue pratique la connaissance approfondie de tous les ressorts de la politique européenne. Chavigny arrivait en ce moment de Portugal et était, par conséquent, étranger aux derniers événemens du Nord ; mais mêlé au début de sa carrière, et depuis le traité d'Utrecht, à toutes les négociations qui avaient eu pour but d'assurer ou de maintenir l'équilibre du corps germanique, il ne lui fallut que quelques jours passés à Francfort pour comprendre les intrigues qui s'y agitaient et en démêler tous les fils.

On vit alors de quelle utilité peut être, dans les circonstances les plus critiques et sous l'empire des nécessités les plus impérieuses, l'habileté et l'expérience d'un bon agent. Chavigny n'eut pas plus tôt entendu parler devant lui d'une association à former entre un certain nombre de princes allemands, que sa mémoire, richement meublée de tous les précédens diplomatiques, lui rappela sur-le-champ un souvenir qui se rattachait aux temps les plus glorieux et les plus prospères de la politique française. Une alliance de ce genre avait été conclue en effet, un siècle à peine auparavant, sous les auspices de Mazarin, au lendemain de la paix de Munster, entre les princes de l'Allemagne méridionale, pour la défense des libertés germaniques. Le *Rheinbund*, comme on l'appelait (alliance du Rhin), demeurait fameux dans les fastes du saint-empire. La France n'avait pas été seulement l'âme et l'inspiratrice de cette confédération, elle s'y était fait officiellement admettre, et son nom figurait en tête même de l'acte fédératif en sa qualité de protectrice des petits états d'Allemagne et en vertu de la garantie apportée par sa signature à la paix de Westphalie. C'était là, pensa tout de suite Chavigny, le modèle qu'il fallait suivre et le seul rôle qui convenait à la France. A la vérité, il s'agissait alors de défendre les états secondaires contre les envahissemens de la puissance impériale détenue par la maison d'Autriche. Aujourd'hui, tout l'ordre des choses était renversé, puisque c'était l'empereur qu'il fallait défendre contre des vassaux rebelles, mais peu importait cette différence plus nominale que réelle, c'était toujours au fond l'équilibre de l'Allemagne à protéger et les usurpations de l'Autriche à combattre. Les droits comme les intérêts de la France étaient les mêmes; ce n'était donc pas à côté et en dehors d'elle, mais avec sa participation et sous sa tutelle, que la nouvelle association, si elle voyait le jour, devait entrer en exercice.

Chavigny n'eut pas beaucoup de peine à faire entrer dans cette pensée l'empereur lui-même, qui ne désirait rien tant que de voir la France s'engager de nouveau et par un lien plus étroit dans ses intérêts, et à qui d'ailleurs on avait toujours le moyen de faire entendre raison en se montrant coulant sur ses réclamations pécuniaires. Mais ses ouvertures trouvèrent de plus un accueil favorable de la part de plusieurs princes présens à Francfort, de leur personne ou par leurs envoyés. De ce nombre étaient le nouvel électeur palatin, l'aîné de la maison de Bavière, et qui, ayant dû à l'intervention de la France la paisible possession des duchés de Juliers et de Berg, craignait toujours d'en être privé si la voix de la France cessait complètement de se faire entendre en Allemagne; puis le jeune duc de Wurtemberg, élevé à Berlin et, par là même, mal

vu de l'Autriche; enfin le prince Guillaume de Hesse, gouvernant le petit duché de ce nom, en qualité de régent, depuis que son frère le landgrave était devenu roi de Suède par son mariage. Celui-là surtout était un aide précieux à ménager, car il était le père d'un des gendres du roi d'Angleterre, et c'était lui qui avait incorporé dans l'armée britannique une légion de six mille Hessois, dont la valeur avait fait bonne figure à la bataille de Dettingue. Le terme de l'engagement de ce corps auxiliaire étant expiré, Guillaume éprouvait quelque hésitation à le renouveler, et ce fut lui-même qui fit entendre qu'on le trouverait disposé à changer de camp, pour peu qu'en lui offrant les mêmes conditions pécuniaires, on y ajoutât l'espérance d'élever à la dignité électorale la couronne ducale dont il devait hériter (1).

Toute la question roulait donc encore ici sur l'argent à trouver et à fournir; mais elle se présentait dans de tout autres conditions que celles qu'avait proposées impérieusement Frédéric. Autre chose était, en effet, pour la France de prendre à sa charge les frais d'une confédération où elle aurait non-seulement une part ostensible, mais une voix décisive et prépondérante; autre chose de laisser puiser de confiance dans son trésor pour subventionner en secret une armée dont la direction anonyme cacherait une main suspecte. C'est ce que Chavigny, d'abord dans un long mémoire adressé au roi lui-même, puis dans un voyage rapide qu'il fit à Paris, s'appliqua et réussit à faire comprendre. « Cette ligue, disait-il, de la plus saine partie de l'empire, sous l'autorité de son chef suprême et sous la puissance du roi, serait plus politique que militaire, et son poids serait tout-puissant pour contenir les uns au devoir, y remettre les autres et imposer à tous. » L'objet propre et parfaitement défini serait de forcer la reine de Hongrie à reconnaître l'empereur et à lui restituer ses états, puis à soumettre le reste de ses prétentions à la diète, double hommage rendu à l'autorité qui représentait par excellence le droit germanique. Ces considérations l'emportèrent, non sans peine, à la vérité, sur la résistance de quelques-uns des ministres, en particulier du ministre des affaires étrangères, Amelot, qui, trop heureux de s'être tiré d'Allemagne n'importe à quel

(1) Chavigny à Amelot et au roi, novembre et décembre 1743, *passim*. (*Correspondance de Bavière*. — Ministère des affaires étrangères.) — La correspondance de Chavigny, très spirituelle, très animée, est pleine d'intérêt. Je regrette que l'importance relativement secondaire de la négociation dont il était chargé ne permette pas d'en faire de plus longues citations. — Le cardinal de Tencin au maréchal de Noailles, 2 octobre, 31 décembre 1743, 25 janvier 1744. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. v, p. 153. — Le même Luynes dit de Chavigny : « Il faut lui rendre la justice qui lui est due. Outre ses talens supérieurs pour la négociation, il ne m'a pas paru avoir oublié sa naissance. »

prix, répugnait à y mettre le pied sous une forme et un prétexte quelconques. Tout ce qui venait de ce pays maudit lui paraissait suspect; il ne voyait de l'autre côté du Rhin que mensonge et perfidie. Ce prince de Hesse, par exemple, qui, allié au roi d'Angleterre et recevant de lui une solde, et même une solde assez grasse, n'en songeait pas moins à le planter là, était un monstre en politique : comment oser s'y fier? Ce fut Noailles, qui, moins découragé et connaissant mieux le terrain sur lequel il avait à combattre, fit pencher la balance en faveur des demandes de Chavigny : et encore ne put-il décider ses collègues à ouvrir la caisse qu'en leur représentant que le meilleur moyen de ne plus envoyer de soldats en Allemagne, c'était, à l'instar de Richelieu et de Mazarin, d'y solder des troupes allemandes. Bref, Chavigny revint à Francfort porteur d'un crédit ouvert de 10 millions pour faire face aux subventions et, comme disait effrontément Frédéric, aux corruptions nécessaires (1).

Restait à savoir de quel œil Frédéric lui-même verrait une combinaison si différente de celle qu'il avait imaginée et où on ne pouvait lui offrir qu'un rôle si peu semblable à celui qu'il avait rêvé; car se passer de lui et, avec lui, de la meilleure ou, pour mieux dire, la seule armée qu'eût l'Allemagne, était impossible. Son abstention, prêchant d'exemple, eût inspiré un découragement et une défaillance universels. Son déplaisir pourtant n'était pas douteux, car, avec la perspicacité dont il était doué, la seule présence de Chavigny à Francfort lui avait inspiré tout de suite de l'ombrage; le voyage de cet agent en France et son prompt retour l'inquiétèrent encore davantage. « Écrivez à Chambrier, disait-il à Podewils, de bien savoir ce que fait Chavigny à Paris et de se donner toutes les peines du monde pour découvrir quel peut être le plan qu'il veut soumettre au gouvernement français. » Et ordre fut envoyé aussi au ministre de Prusse à Francfort, le baron de Klingskræff, de suivre de près toutes ces démarches et de sonder à fond les intentions du diplomate français. (2).

Chavigny n'attendit pas les résultats de l'enquête et, à vrai dire, ne laissa à personne ni le temps ni la peine de le faire, car il accepta et même rechercha tout de suite la conversation avec le ministre prussien et eut avec lui plusieurs entretiens confidentiels dont les termes

(1) Mémoire de Chavigny au roi, 13 janvier 1744. — Mémoire du maréchal de Noailles, 14 janvier. — Pleins pouvoirs donnés à Chavigny, 16 janvier. — Directions données par le ministère à Chavigny, 20 janvier 1744. (*Correspondance de Bavière*. — Ministère des affaires étrangères.) — C. Rousset, *Correspondance du maréchal de Noailles*, t. II, p. 94 et 115. Le mémoire du maréchal au roi, cité en entier dans cette correspondance, porte la date du 10 février 1744, et correspond exactement au moment du voyage de Chavigny à Paris.

(2) *Pol. Corr.*, t. III, p. 12, 31.

furent d'abord assez vagues, mais, à mesure qu'il se sentait lui-même plus sûr de son fait, ayant en poche le nerf de la guerre, devinrent plus précis et plus pressans. Quittant le mode déférent et un peu suppliant même qu'avaient employé jusque-là Voltaire et Valori, Chavigny ne craignit pas d'élever le ton et de laisser voir à Klingskræff qu'il avait pénétré les embarras, les inquiétudes, les visées secrètes de son maître. « Il est temps, lui dit-il, de ne plus se tromper soi-même et de ne plus vouloir tromper autrui. Je n'ai eu l'honneur de voir votre maître qu'une fois, une bonne demi-heure, et j'avais eu dès lors une grande opinion de lui; depuis je l'ai suivi volontiers, quoique de bien loin, mais il aurait lui-même peu d'opinion de moi si je me hâtais de le juger définitivement avant le dénoûment des troubles qui agitent l'empire. Pour faire court, il ne peut conserver la Silésie que par les mêmes moyens qui l'ont aidé à la conquérir, et ce sera la part qu'il prendra au dénoûment général qui couronnera pour jamais sa gloire et sa sûreté. Il a les cartes en mains, mais, qu'il se le tienne pour dit, faute de savoir les jouer à propos, elles peuvent passer à d'autres... Votre maître, ajouta-t-il encore dans un autre entretien, n'a point d'amis; l'Autriche est irréconciliable avec lui, et la Saxe fait cause commune avec elle. S'il ne veut pas être prévenu, il faut qu'il prévienne. »

Et comme le ministre de Prusse, beaucoup moins prompt à la réplique que son souverain, insistait timidement sur les difficultés qu'opposait à une action énergique la neutralité stipulée par le traité de Breslau et dépeignait la situation faible des états prussiens répandus en Allemagne sur une ligne longue et sans défense, « comme une sorte de boudin, » disait-il, Chavigny, après avoir insisté sur le péril de l'abstention, se mit en devoir de lui démontrer que ceux d'une conduite active, beaucoup moins graves, étaient, en quelque sorte, imaginaires. « Je ne connais pas si peu l'intérieur de la Basse-Allemagne et la situation actuelle du Nord, lui dit-il, pour me figurer des fantômes là où il n'y aurait que des moulins à vent. Dès que la France se met visiblement en état d'occuper l'Angleterre et la Hollande, ce n'est pas un problème de statuer que le roi de Prusse, aussi puissamment armé qu'il est, a ses coudées franches, et je ne crois pas qu'il ait aucune inquiétude du côté de la cour de Russie, qui est hors de toute mesure avec celle de Vienne. » Enfin Klingskræff ayant exprimé la crainte que la France, réduite à une guerre défensive sur ses frontières, ne fût paralysée par la nécessités de sa préservation personnelle : « Je vois bien, dit Chavigny avec hauteur, qu'on ne peut donner de la confiance à qui n'en veut pas prendre. Dieu merci! la nôtre est fondée sur nos propres forces, et la France ne s'en est pas plus mal trouvée dans

des temps plus difficiles. » Poussé ainsi l'épée dans les reins, le Prussien finit par cette confession un peu naïve : « Mon maître veut bien ne pas rester les mains dans ses poches, mais à la condition d'être sûr de ne pas se brûler les doigts (1). »

Cette attitude visiblement intimidée montra à Chavigny qu'il avait touché juste. Jouant hardiment alors la carte décisive, il rédigea lui-même, de concert avec le ministre hessois, un projet d'alliance entre l'empereur, la France, la Prusse, le roi de Suède en qualité de landgrave de Hesse, l'électeur palatin et le duc de Wurtemberg, pour affermir la sécurité de l'empire et l'équilibre de l'Europe sur les bases de la paix de Westphalie. Le seul fait que l'envoyé français rédigeait de sa propre main un tel acte engageait d'avance la signature de la France elle-même : aussi, dans la dépêche qu'il envoyait avec le projet à Versailles, Chavigny excusait son audacieuse initiative en alléguant la pression violente qu'exerçait sur lui le prince de Hesse, pressé lui-même par le terme de ses engagemens envers l'Angleterre, puis laissant bientôt de côté ce prétexte : « Voilà, disait-il, le roi de Prusse au pied du mur. Il demandera peut-être quelque chose de plus que la Silésie, il faudra lui faire un pont d'or. » Il faut ajouter que, pour bien montrer combien il se croyait sûr d'avance d'emporter à Berlin une adhésion forcée ou volontaire, il comprenait parmi les signataires futurs du traité les propres beaux-frères de Frédéric, les margraves d'Anspach et de Bayreuth, dont les sentimens favorables à la France étaient connus (2).

Sa confiance fut justifiée, non que Frédéric, quand le projet lui fut remis, ne se récriât tout de suite avec hauteur et ne déclarât même en termes assez positifs qu'il refusait d'y apposer sa signature. Il s'éleva surtout contre la prétention de la France de s'y faire admettre tant qu'elle n'aurait pas donné des gages de sa résolution d'agir plus vigoureusement qu'elle n'avait fait jusque-là. Il s'exclama aussi contre le procédé, en effet, un peu familier, qui consistait à promettre l'accession de ses beaux-frères, tous deux cadets de sa maison, sans s'être assuré de son consentement ou du leur. Il insista également sur le danger de mettre par une levée de boucliers prématurée la reine de Hongrie en garde. Mais, en réalité,

(1) Chavigny à Amelot et au roi, 25 novembre, 4 décembre 1743, 14, 19, 29 février 1744. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — Les entretiens de Chavigny avec le ministre prussien furent nombreux et répétés. J'ai dû en reproduire seulement l'esprit général et les traits les plus saillans. — *Pol. Corr.*, Klingskræff à Frédéric, 4 février 1744, t. III, p. 30.

(2) Chavigny à Amelot et au roi, 29 février 1744. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — *Pol. Corr.*, t. III, p. 30.

le coup était porté : il avait compris que son jeu était percé à jour et qu'à persévérer dans ces ambages, il risquerait de s'embarrasser lui-même dans le filet de ses propres artifices. Désespérant désormais d'obtenir ni argent français ni troupes allemandes autrement qu'en payant lui-même le premier de sa personne, il se résigna à franchir le pas. Les résolutions hardies succédaient promptement chez lui à l'excès de la prudence. Avant même que l'original du projet de traité fût remis entre ses mains, pendant qu'on le débattait encore à Francfort, il décidait d'envoyer à Versailles, en mission spéciale, son chambellan et son ami, le comte de Rottenbourg, avec pouvoir de négocier un traité direct entre la France où il promettrait, sous certaines conditions déterminées, et moyennant certains avantages, son entrée en campagne au printemps suivant. Il renonçait ainsi à faire agir autrui en restant dans l'ombre, afin de fixer plus à son aise le jour et le lieu de son entrée en scène. S'il ne ratifiait pas le projet de Chavigny, il l'exécutait, ce qui valait encore mieux; mais la malveillance et le dédain qu'il témoigne pour cet agent, et dans ses lettres, et bien longtemps encore après dans ses *Mémoires*, montrent assez quelle contrariété il éprouvait de s'être vu forcer la main (1).

II.

J'ai dit quelles étaient les préoccupations provenant du trouble d'une mauvaise conscience qui avaient longtemps retenu Frédéric et qui le tourmentaient encore au moment où il se décidait à renouer une partie belliqueuse avec la France. Il craignait toujours qu'en cas d'échec survenant dans une nouvelle campagne, la France ne s'autorisât de son exemple pour le laisser dans l'embarras, si elle en trouvait l'occasion, en se tirant elle-même d'affaire. De plus, le dégoût, presque l'horreur que les armées françaises témoignaient pour le séjour de l'Allemagne, la joie qu'elles exprimaient tout haut d'en être sorties, lui faisaient redouter que le cabinet de Versailles, se concentrant désormais dans le soin de la défense de ses frontières, lui remît à lui seul, en compagnie de l'impuissant Charles VII, le soin de faire tête aux ennemis qu'il allait se créer

(1) *Pol. Corr.*, p. 42, 49, 51 et 52. — Frédéric à Chambrier, 18 février. — A Klingskræff, 5 mars. — Au prince de Hesse, 9 mars 1744. — *Histoire de mon temps*, ch. IX. On négociait partout, dit-il, dans ce temps critique, et si l'on ne négociait pas, on faisait du moins des projets. Le sieur de Chavigny et le sieur de Bunau, ministre de l'empereur, avaient « ébauché ensemble un traité d'association des cercles de l'empire. Les termes en étaient vagues, l'objet obscurément exposé, l'ouvrage entier paraissait inutile, je fis des remarques sur ce projet : rien de tout cela ne réussit. » (Texte primitif.) — Droysen, t. II, p. 237 et suiv.

dans l'empire. Pour se préserver de ces éventualités, qui, le cas échéant, n'auraient été que le juste châtiment de sa conduite égoïste, il imagina toute une combinaison de garanties à la fois matérielles et morales, dont on trouve l'exposé raisonné dans ses documens politiques, fait à plusieurs reprises sur des modèles différens. Parfois même le résumé en est présenté sur un papier à deux colonnes portant d'un côté les avantages, de l'autre les inconvéniens possibles de toutes les mesures à prendre : sorte de bilan où sont mis en regard le passif et l'actif de chaque affaire et qui termine par une résolution définitive formant comme le solde de la balance. Il affectionnait, nous l'avons déjà vu, ce procédé commercial pour se rendre compte, dans les situations critiques, des conséquences de tous ses actes (1).

Le résultat de cet examen fut que trois conditions principales lui paraissaient devoir être obtenues de la France pour qu'il consentît à s'engager dans les liens d'une nouvelle alliance. Il comptait exiger, en premier lieu, qu'avant la reprise des hostilités une déclaration de guerre authentique et solennelle fût envoyée à l'Angleterre d'une part et à l'Autriche de l'autre. Jusqu'à ce moment, en effet (on se le rappelle), malgré tant de sang français versé à Prague ou à Dettingue, la France n'avait encore agi qu'en qualité de simple auxiliaire de Charles VII, d'abord comme électeur de Bavière, et ensuite de l'empereur : à tel point qu'elle conservait toujours soit à Londres, soit à Vienne, des représentans accrédités. Cette fiction diplomatique, moins vaine qu'elle n'avait l'air, lui ménageait la possibilité de sortir à tout moment de la lutte, sans autre formalité qu'un avis donné à ses alliés ou un ordre expédié à ses généraux. Et, de fait, c'est ainsi que, lorsque Noailles, l'été précédent, avait fait repasser le Rhin à toutes ses troupes, l'envoyé de France auprès de la diète n'avait avisé la haute assemblée que par une simple notification de cette évacuation complète du territoire allemand. C'est cette facilité même de retraite qui inquiétait Frédéric, et à laquelle il voulait fermer la porte en établissant, dès le premier jour, entre la France et ses ennemis, un état d'hostilité déclarée dont elle ne pourrait être dégagée que par un traité formel, précédé d'une négociation qui préviendrait toute surprise.

Un second engagement devait être réclamé de la France : c'était la promesse de ne pas poser les armes avant que la Prusse eût obtenu, pour prix de son nouvel effort, une extension de territoire sur les frontières de la Bohême et de la Silésie, destinée suivant Frédéric à compléter et à assurer la possession de sa première con-

(1) *Pol. Corr.*, t. III, p. 35, 42, 43, 63, 66, etc.

quête. Enfin, et ceci était le point le plus délicat et le plus difficile à gagner, il fallait que la France se décidât à faire de nouveau franchir le Rhin à deux de ses corps d'armée, dont l'un serait placé sur le cours inférieur du fleuve, aux environs de Cologne et de Dusseldorf, pour contenir les Anglais et menacer le Hanovre; l'autre en amont de Strasbourg, pour occuper le prince de Lorraine pendant que les armées prussiennes attaqueraient l'Autriche dans ses foyers.

Il ne semble pas, à première vue, que l'envoyé choisi par Frédéric pour aller traiter une affaire si grave, et dont chaque détail avait tant de prix à ses yeux, fût l'agent le mieux approprié à cette tâche. Frédéric, comte de Rottenbourg, n'était rien moins qu'un diplomate de profession. C'était un gentilhomme de bonne et agréable compagnie, mais qui, dans un âge déjà mûr, restait, malgré les années, très jeune de caractère et d'habitudes. Appartenant à une famille noble de Livonie, dont une branche avait pris du service en France, il était venu de bonne heure à Paris visiter ses parens et chercher la fortune avec le plaisir. L'une et l'autre lui avaient souri. Le régent, l'admettant dans sa société la plus intime et la plus gaie, l'avait marié à la fille de sa maîtresse, la marquise de Parabère, sans exiger de lui plus de fidélité qu'une telle hérédité n'en comportait. Il avait dû à cette alliance la faveur de prendre part, avec un grade élevé, à la guerre soutenue par Louis XV pour replacer son beau-père Stanislas sur le trône de Pologne : ce qui ramenait naturellement le jeune Livonien dans le voisinage de son pays natal. La crainte lui vint alors que, malgré la bienveillance qu'on lui témoignait, son origine (il était né protestant et sa conversion restait douteuse) ne fût tôt ou tard un obstacle sur le chemin de sa fortune, et il prit congé des drapeaux de la France pour passer sous ceux de la Prusse. Le hasard le mit aux côtés du jeune roi à Molwitz, et il se fit blesser généreusement en le couvrant de sa personne, au moment où l'escadron royal quittait à la hâte le champ de bataille. Depuis lors, son intimité avec le prince était restée grande : mais c'était entre eux camaraderie de plaisirs plutôt que confidence d'affaires. Chaque année, Rottenbourg, resté Parisien dans l'âme, prenait le chemin de la France, en apparence pour faire soigner ses blessures, dont il souffrait encore, en réalité pour entretenir et renouveler connaissance avec ses compagnons d'armes et de jeunesse. Nul n'était plus familièrement admis que lui dans tous les cercles de la capitale, depuis les boudoirs des grandes dames jusqu'aux coulisses des théâtres. Frédéric trouvait en lui, tantôt un pourvoyeur de ses plaisirs qui recrutait à prix d'or, pour le théâtre de Berlin, des premiers sujets de ballet ou d'opéra,

tantôt un correspondant très bien informé, qui le tenait au courant de toutes les anecdotes non-seulement de la cour et de la ville, mais de ce monde littéraire dont le moindre incident l'intéressait. Aussi, c'était à lui que Voltaire, faisant mine de quitter sa patrie en disgrâce, avait conté la première confidence de ses feintes colères, et c'était lui aussi que Frédéric avait chargé de déjouer par un expédient plus amusant que loyal le piège qui lui était tendu.

Ce tour d'adresse, très lestement exécuté, faisait honneur à la dextérité de Rottenbourg. De là cependant à lui confier une mission sérieuse, il y aurait eu loin encore, si, avant toute négociation, Frédéric n'avait cru nécessaire de commencer par une enquête, une sorte de reconnaissance du terrain à laquelle les habitudes, les faiblesses et même les vices de Rottenbourg le rendaient au contraire singulièrement propre. Frédéric voulait savoir avant tout à qui on pouvait parler à Versailles avec une chance sérieuse d'être écouté, de se faire croire et d'obtenir un échange de promesses suivies d'effet. On a vu ce qu'il pensait du ministre des affaires étrangères Amelot, à qui il prêtait toute la timidité, toute la duplicité de Fleury, moins son adresse. Il ne paraît pas qu'il eût beaucoup meilleure opinion de son propre ministre à Paris, Chambrier, dont effectivement les rapports lourdement écrits, empreints d'une malveillance banale et monotone, ne donnent qu'une idée assez peu avantageuse. En tout cas, après tant de mécomptes suivis de tant de méfiance et de tant de récriminations réciproques, les anciens ressorts diplomatiques lui semblaient tous faussés et hors d'usage. Pour un nouveau jeu, il lui fallait de nouvelles cartes. Puis on parlait beaucoup et Voltaire avait fait beaucoup d'état dans sa conversation de la résolution prêtée à Louis XV de gouverner et même de combattre en personne. Frédéric était bien assez perspicace et trop enclin à mal penser de ses semblables en général, et de ses confrères en royauté en particulier, pour ajouter sérieusement foi à cette résurrection tardive. Mais n'y eût-il chez le débile souverain qu'une velléité d'action passagère, c'était un réveil d'un jour dont, entre deux sommeils peut-être, et prenant bien son temps, on pouvait profiter. Pouvait-on aborder le roi lui-même et entrer directement en relation avec lui? ou bien à supposer, ce qui était probable, que cette émancipation ne fût qu'apparente, et que Louis continuât à obéir en paraissant et en croyant commander, quelle main se cachait derrière la sienne, et qui donc le gouvernait sans en avoir l'air? A quels mobiles obéissaient ces inspirateurs nouveaux? A quelles séductions seraient-ils accessibles? Cette maîtresse altière, dont la fierté, disait-on, relevait les charmes, serait-elle insensible à l'orgueil de former elle-même un lien entre deux rois? Le premier ministre occulte, était-ce Tencin,

vêtu de cette robe rouge qui avait couvert tant d'ambitions séculières, et nourri dans cette curie romaine dont l'adresse et la politique profonde étaient encore légendaires? ou bien était-ce Noailles, à demi vainqueur hier et pressé sans doute de saisir toute occasion favorable pour courir après la gloire qui lui avait échappé au moment où il croyait la tenir? Enfin Belle-Isle, l'inappréciable Belle-Isle, était-il réellement et pour jamais en disgrâce? Fallait-il renoncer à mettre encore une fois à profit et ses talens élevés et sa fougue imprudente? Tels étaient les points obscurs de l'horizon; afin de les éclaircir, il fallait, dit lui-même Frédéric, une boussole pour s'orienter. C'est le rôle dont Rottenbourg dut être chargé, et dont lui seul pouvait s'acquitter sans bruit, sans même avoir besoin d'écouter aux portes; car toutes lui étaient ouvertes d'avance, sa présence dans les lieux où on était accoutumé à le voir n'ayant rien de suspect ni même de surprenant.

Avant de le mettre en campagne, Frédéric eut pourtant la fantaisie de voir de ses propres yeux comment il saurait se démener dans sa tâche improvisée d'ambassadeur. Il le manda en tête-à-tête dans son cabinet, et, se posant en face de lui, imitant de son mieux les gestes et la physionomie d'un ministre français tel qu'il pouvait se les figurer, il lui fit, par avance, toutes les objections que pouvait rencontrer, à Versailles, le projet d'une alliance renouvelée avec la Prusse, y compris même celles qu'on pouvait tirer du caractère de son roi, de sa versatilité, de son égoïsme et du peu de foi que méritaient ses paroles. Il s'amusa ainsi à faire lui-même, de sa propre personne, un portrait dont il n'adoucit pas les couleurs : « Voyons, maintenant, lui dit-il, comment vous vous y prendrez pour me défendre. » Rottenbourg entra en riant dans le jeu, et, sans démentir absolument les défauts prêtés à son maître, montra si bien le parti qu'on en pouvait tirer, en un mot, s'acquitta avec tant de tact et d'à-propos de sa réplique que le roi lui dit en se levant : « Parlez seulement ainsi et vous êtes sûr de réussir (1). »

La mission de Rottenbourg devait être gardée secrète plus encore à Berlin qu'à Paris, Frédéric se méfiant toujours des sympathies de tout son entourage et principalement de son ministre Podewils pour l'Angleterre. Le comte obtint pourtant la permission d'aller en entretenir confidentiellement Valori avant son départ, et, dans cette conversation à huis-clos, il fit preuve de la même adresse cachée sous une bonhomie apparente qui lui avait valu l'approbation royale.

(1) Hyndford à Carteret, 22 février 1744. (*Correspondance de Prusse.* — Record Office, cité par Raumer, *Beiträge zur neuen Geschichte.* Je n'ai pu vérifier ce passage sur le texte anglais.)

Peut-être même, si le maître, écoutant aux portes, avait entendu parler le serviteur, il eût trouvé qu'on faisait un peu librement les honneurs de son caractère : « Dites-moi franchement, dit Rottenbourg à Valori, comment je vais être reçu à Paris et ce qu'on y pense de mon roi. Y est-on véritablement animé contre lui de l'*esprit de vengeance* dont il redoute toujours les effets? » Valori, pris un peu au dépourvu par la question, répondit pourtant sans trop d'embarras que, si la méfiance existait, il dépendait du roi d'y couper court en donnant lui-même des gages qui ne permissent de laisser planer aucun doute sur la sincérité de ses intentions : « Un grand état, ajouta-t-il, comme la France ne connaît pas l'*esprit de vengeance* et ne consulte que son intérêt. — Mais, reprit Rottenbourg (de plus en plus confiant), je ne fais pas façon de vous dire qu'il faut montrer *de la pâture à mon oiseau*. Qu'est-ce que la France consentira qu'il lui revienne quand il se sera mis dans cette affaire jusqu'au cou? Vous savez aussi bien que moi qu'il lui faut un appât et qu'il n'est pas homme à s'engager sans des vues de profit. — Je lui répondis, écrit Valori, qu'il y en avait une certaine, c'était sa sûreté et celle de ses conquêtes; que je voyais avec douleur qu'il n'était pas aussi sensible à cet objet que son intérêt le demandait. — Vous le connaissez, me répondit-il, vous savez que le présent est le seul objet qui le touche et qu'il s'embarrasse peu de ce que les affaires peuvent devenir après lui. — En ce cas, lui dis-je, il me paraît que la Prusse, ne pouvant agrandir ses états qu'aux dépens de la reine de Hongrie, il ne doit pas balancer à entrer dans des mesures contre elle. » Et Valori continuait : « Je n'ai rien à vous dire, monseigneur, du caractère de ce gentilhomme; je crois que vous le trouverez aussi parlant que quand il est parti de France. En tout cas, quoi qu'il en soit du succès de son voyage, j'estime qu'il donnera à penser à nos ennemis (1). »

L'arrivée de Rottenbourg en France ne causa, comme on l'avait prévu, aucune sensation, et le duc de Luynes, en général bien informé, ne fait de sa première visite à la cour qu'une mention indifférente. Mais lui-même ne fut pas deux jours à Versailles sans comprendre d'où venait le vent et de quel côté il devait se tourner. Il y trouvait aux prises deux partis de plus en plus tranchés : celui des anciens ministres, qui, avec Amelot et Maurepas, restaient fidèles aux traditions prudentes, économes et même timides de Fleury, et ceux qui suivaient avec Tencin les inspirations plus ardentes du maréchal de Noailles et de Richelieu. Depuis la fin malheureuse de

(1) Valori à Amelot, 22 février 1744. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

la dernière campagne, c'étaient, entre ces opinions contraires, des conflits incessans et que chaque incident faisait renaître ; et, de fait, la question se posait chaque jour plus nettement sous la forme d'une alternative plus étroitement serrée. Il fallait ou redoubler plus que jamais d'efforts et de vigueur, ou poser les armes en demandant grâce. Le traité de Worms en particulier (ce traité qui causait à Frédéric tant d'alarmes) rendait la situation de la politique française plus critique que jamais : car l'importante accession de la Sardaigne à l'alliance austro-anglaise pouvait jeter dans la balance des forces un poids décisif en menaçant nos provinces méridionales au moment où celles du Nord, naturellement très découvertes, étaient défendues par des forces à peine suffisantes. La gravité du péril était accrue par l'irritation même que l'Espagne avait ressentie d'un dénoûment qui trompait sa longue attente. Déçue dans ses ambitions maternelles au moment même où elle les croyait réalisées, l'ambitieuse Farnèse menaçait tout haut, si on ne l'aidait pas à obtenir réparation, de se jeter elle-même avec armes et bagages dans le camp du plus fort, sûre qu'elle était de faire payer cher une défection qui laisserait la France isolée au milieu d'un cercle de fer et de feu.

Louis XV, très irrité aussi du mauvais tour que son cousin de Sardaigne jouait à son oncle d'Espagne, s'était montré dès le premier jour disposé à en tirer vengeance. On peut douter pourtant que la fierté blessée eût été un aiguillon suffisant pour l'émouvoir longtemps et le porter à des partis décisifs, si ce ressentiment n'eût été secondé et entretenu chez lui par de tendres et même brûlantes excitations. Mais Mme de La Tournelle veillait au poste où Noailles et Richelieu l'avaient placée et suivait fidèlement des conseils qui flattaient son orgueil. Si elle n'avait pas réussi à vaincre la répugnance du monarque indolent pour le travail et l'étude, elle avait au moins réveillé dans son cœur ce goût de la gloire et des combats dont le feu circule toujours, même quand l'ardeur en est latente, dans les veines d'un prince français. Très réellement, cette fois-ci, Louis XV avait conçu le désir de se montrer lui-même sur le champ de bataille à la tête de ses armées; soit que l'orgueil de race dont il était nourri lui fît croire que sa seule présence ramènerait la victoire sous ses drapeaux, soit qu'il fût flatté en imagination de se montrer dans cette noble attitude aux yeux d'une maîtresse bien-aimée. « J'en grille d'envie, écrivait-il au maréchal de Noailles le lendemain même de la bataille de Dettingue... Si on veut manger mon royaume, je ne puis le laisser croquer sans faire mon possible pour l'empêcher. » Noailles, sans arrêter tout à fait ce généreux élan, — en laissant même voir qu'il prendrait en

bonne part la témérité d'un coup de tête, — avait dû pourtant lui faire observer qu'une campagne purement défensive, après une bataille perdue et sans possibilité de revanche immédiate, n'offrait pas à la majesté royale une occasion bien éclatante de rentrer en scène. Louis avait dû céder à l'insistance de ses courtisans, qui lui représentaient, dit Tencin, qu'un roi ne devait *marcher qu'avec la victoire*. Mais la saison nouvelle, en ouvrant de meilleures espérances, ne laissait plus de place à ces prétextes auxquels une voix chérie lui reprochait peut-être tout bas d'avoir eu trop d'égards. Son ardeur d'autant plus excitée qu'elle n'avait pu être satisfaite, en le détournant de tous les partis de faiblesse, le rendait plus accessible aux conseils de ceux qui lui prêchaient les résolutions héroïques. « Je suis comme l'oiseau sur la branche, écrivait-il en voyant approcher le moment de se signaler, et je désire de vieillir à un point inexprimable (1). »

Ce que nous nommerions aujourd'hui le parti d'action gagnait donc chaque jour du terrain dans les conseils et surtout dans l'esprit de Louis XV. Dès la fin de l'automne précédent, deux faits qu'il est singulier, mais nécessaire de rapprocher, donnèrent la mesure de ce progrès. Le 22 octobre, Mme de La Tournelle recevait le brevet de duchesse qu'elle avait exigé dès le premier jour comme le signe éclatant de sa faveur, et, le lendemain 23, un traité d'alliance était signé avec l'Espagne, stipulant en termes exprès une déclaration de guerre immédiate faite à la Sardaigne et en laissant pressentir une autre à courte échéance à l'adresse de l'Angleterre.

La grâce accordée à Mme de La Tournelle eut un éclat et une ampleur qui dépassaient tout ce qu'avait fait Henri IV pour Gabrielle ou Louis XIV pour La Vallière. Le duché créé pour elle n'était point assis sur quelque fief obscur, mais bien sur le château royal qui dominait la cité de Châteauroux, ville de plusieurs milliers d'âmes, et sur un domaine de la couronne pris à bail par les fermiers-généraux pour une rente annuelle de 85,000 livres. Les lettres patentes enregistrées au parlement donnaient pour motif d'une si généreuse concession « les services qu'avait rendus à la couronne, depuis plusieurs siècles, l'illustre famille dont Mme de La Tournelle était issue, et aussi les qualités d'esprit et de cœur dont elle avait fait preuve depuis qu'elle était attachée à la reine (notre chère compagne) et qui lui avaient acquis une estime et une considération universelles. »

(1) Le roi au maréchal de Noailles, 24 juillet, 9 août, 3, 16 septembre 1743. — Le maréchal au roi, 6, 30 août 1743. — Rousset, t. I; Introduction, XC, CXI. — En racontant ces hésitations du roi pendant la fin de la campagne de 1743, M. Rousset me paraît les avoir jugées trop sévèrement.

La présentation de la nouvelle duchesse fut faite avec solennité; elle prit son siège devant le roi, entre sa sœur, Mme de Lauraguais, duchesse comme elle, et d'autres dames du même rang, parmi lesquelles figurait, par un hasard qu'on aurait pu croire calculé, la duchesse d'Agénois, l'épouse légitime du jeune seigneur dont elle avait quelque temps possédé le cœur et dont elle châtiait, ce jour-là, avec tant d'éclat l'inconstance... « De là, dit le duc de Luynes, on passa chez la reine. La reine s'est approchée de Mme de La Tournelle et lui a dit : « Je vous fais compliment, madame, sur la grâce que le roi vous a accordée... » Les trois dames, debout, sont entrées; il n'y avait pas de dame du palais de la reine (ce qui indique probablement que la duchesse de Luynes avait trouvé moyen de s'éloigner). C'était un quart d'heure avant la comédie;.. la reine s'est levée au bout de fort peu de temps;.. le roi a donné une loge à la comédie à Mme de Châteauroux. » Après ces tristes cérémonies, dont la froide étiquette sauvait à peine le fond d'indécence, la grande dame improvisée allait se délasser dans son cercle intime avec ses protecteurs, dont elle appelait l'un (le maréchal de Noailles) son parrain, l'autre (le duc de Richelieu) son oncle, et eux, de leur côté, au lieu du titre pompeux dont on venait de la parer, s'amusaient à lui donner le surnom plus familier de La *Ritournelle*. Leur crédit d'ailleurs croissait avec le sien. « On sut hier, dit encore Luynes, à quelques jours de là, que le roi a donné les grandes entrées chez lui à M. le duc de Richelieu. On peut voir par ce qui a été dit ci-dessus, au sujet de l'affaire de Mme de Châteauroux, que M. de Richelieu était en droit de dire que le roi lui avait quelque obligation; au moins c'est ainsi que le public en pensait (1).

Le traité signé avec l'Espagne fut conçu dans des termes très énergiques et d'une grande portée. La France se mettait immédiatement en guerre avec le roi de Sardaigne, joignant un corps d'armée français aux troupes espagnoles, auxquelles le passage était accordé à travers nos provinces méridionales pour pénétrer dans la Savoie et dans la rivière de Gênes. Louis XV s'engageait, de plus, à ne poser les armes que quand un établissement suffisant aurait été assuré en Italie à l'infant don Philippe. Enfin les deux rois devaient se mettre d'accord sur le moment où il conviendrait de déclarer la guerre à l'Angleterre.

Ce moment ne pouvait plus tarder du jour où Rottenbourg arrivait à Versailles, car les actes avaient suivi de près les paroles. Non-seulement le corps d'armée destiné à faire la guerre en Italie était déjà réuni, prêt à partir sous un commandant qui n'était pas

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. v., p. 164, 167, 188.

moindre qu'un prince du sang royal, le prince de Conti, dont la valeur s'était signalée dans la campagne de Bavière : mais une escadre française avait reçu en même temps l'ordre de quitter Toulon pour se joindre à la marine espagnole et faire tête avec elle à l'amiral anglais Mathews, qui croisait sur les côtes du royaume de Naples depuis l'été précédent. Un engagement eut lieu le 22 février entre les marines rivales, et, bien que l'escadre française, n'ayant pas l'ordre précis d'attaquer, n'eût pas pris de part directe à la lutte, sa seule présence, encourageant son alliée et intimidant la flotte anglaise, força l'amiral Mathews à se retirer après quelques heures de combat et à délivrer ainsi momentanément le rivage italien de son inquiétant voisinage.

Cet acte d'hostilité, pourtant assez significatif, n'aurait peut-être pas encore suffi pour mettre un terme, entre les deux cours de France et d'Angleterre, à l'état de relations équivoques que la bataille même de Dettingue n'avait pas fait cesser. Mais un incident, imprévu du gouvernement français lui-même, vint mettre tout à fait le feu aux poudres. C'était le débarquement, sur les côtes de Provence, de Charles-Édouard Stuart, fils aîné du prétendant à la couronne britannique, de celui que Louis XIV avait fait autrefois la déplorable imprudence de saluer du nom de Jacques III. Depuis la paix d'Utrecht, toute l'Europe, y compris la France, et sauf le saint-siège, ayant reconnu la royauté protestante en Angleterre, l'héritier de la famille déchue vivait retiré à Rome, dans une condition modeste, entouré d'un petit cercle de fidèles et élevant avec soin ses deux fils, dont l'aîné paraissait doué de qualités brillantes et brûlait, dès son enfance, de se distinguer par quelque action d'éclat. Mais toutes les démarches de la famille étaient surveillées de près par ceux qui avaient intérêt à l'empêcher de troubler de nouveau la paix européenne, en particulier par les agens de l'Autriche, devenue la meilleure amie des rois électeurs de la Grande-Bretagne. Ce fut donc en cachette et nuitamment, après être sorti de Rome sous le prétexte d'une partie de chasse, que le prince Charles-Édouard se mit en route, vers la fin de janvier, sans prévenir personne. Il réussit, sous un déguisement, à traverser les provinces occupées par les troupes allemandes et vint prendre la mer à Livourne. Quand son départ fut connu, on supposa d'abord qu'il allait s'enrôler dans l'armée espagnole sous les drapeaux de l'infant Philippe; mais on sut bientôt qu'il s'était fait mettre à terre à Antibes, et il fut clair qu'il venait offrir au gouvernement français ses services pour tenter en Angleterre une contre-révolution contre la maison de Brunswick. On se souvint alors que le ministre Tencin, pendant son séjour à Rome, avait vécu en rela-

tions assez intimes avec la maison Stuart et avait même obtenu, par l'intermédiaire du prétendant, le chapeau de cardinal que la cour de Rome tenait toujours à la disposition du roi légitime d'Angleterre. On supposa naturellement que la fuite du prince était combinée avec le cabinet de Versailles pour l'aider à susciter des embarras à ses rivaux et profiter des divisions croissantes dont, d'après la vivacité de certains débats parlementaires, on devait supposer que l'Angleterre était travaillée.

C'était vraisemblable, mais ce n'était pas, ou du moins ce n'était qu'à moitié vrai. Tencin, par ses relations privées, avait bien été vaguement averti des projets du prince et avait pu y donner quelques encouragemens plus vagues encore. Des relations subsistaient aussi depuis longtemps entre le cabinet français et plusieurs chefs jacobites d'Angleterre, et, pour profiter à l'occasion du concours plus ou moins efficace que ces seigneurs ne cessaient d'offrir, quelques préparatifs étaient déjà faits, à petit bruit, à Dunkerque, afin de leur faire passer, si besoin était, des munitions, des subsides, peut-être même un corps auxiliaire de débarquement. Mais l'aventure, si on se décidait à la tenter, devait suivre et non précéder la déclaration d'une guerre ouverte, et rien au fond n'était encore à cet égard définitivement arrêté. Il ne manquait pas de gens, en effet, à Versailles (on peut le voir par des lettres du maréchal de Noailles), assez au courant de l'état véritable des choses en Angleterre, pour avertir que l'opinion nationale y était toujours très prononcée en faveur de la succession protestante, et qu'aucun homme ni aucun parti aspirant sérieusement au pouvoir n'était prêt à se compromettre en se ralliant à un prétendant catholique. La diversion espérée n'aurait donc, suivant toute apparence, d'autre effet que de rallier les dissidens autour du trône de George et de faire cesser ainsi les dissentimens mêmes dont on se proposait de profiter. En tout cas, le dessein d'une si grosse affaire devait être mûri longuement et en secret avant d'éclater, et la venue prématurée de Charles-Édouard en France ne pouvait que compromettre le mouvement en le précipitant (1).

(1) Il paraît bien, malgré les dénégations que fit alors, comme on va le voir, le gouvernement français, que le projet de tenter une contre-révolution en Angleterre fut agité dans le conseil, dès le commencement de 1744, puisque une patente du 13 janvier investit le comte de Saxe du commandement à exercer, le cas échéant, en Angleterre, au nom de Jacques III. Mais rien n'indique que ce dessein, encore vague, eût reçu avant la venue du prince Édouard même un commencement d'exécution. Une réunion de bâtimens de transport et même de troupes eût-elle eu déjà lieu à Dunkerque, ce n'était encore qu'une menace simple d'hostilité contre le gouvernement anglais et qui ne soulevait pas de question dynastique. — L'opposition faite par Noailles au projet est consignée dans ses lettres au roi, 10 février 1744, et à Chavigny, 5 mars. (*Mémoires de Noailles*, édition Petitot, t. III, p. 304.)

Mais si l'équipée du prince était de celles qu'on eût désiré prévenir, une fois accomplie il était difficile, à peu près impossible même, de la désavouer. Nul doute en effet qu'à peine avisé de sa venue, le chargé d'affaires d'Angleterre, encore présent à Paris, ne vînt réclamer au nom des traités formels l'éloignement de ce visiteur suspect. L'expulsion violente d'un prince par ordre d'un roi a toujours, même de notre temps, un caractère qui répugne : c'était bien pis dans les idées monarchiques d'alors. Dans l'état des rapports des deux pays, était-ce bien la peine de s'exposer à une sorte de réprobation publique pour maintenir, pendant quelques jours encore, une paix nominale qui n'empêchait déjà pas de se battre sur terre comme sur mer, et dont on se proposait de faire disparaître, du soir au lendemain, même l'apparence? Fallait-il montrer cette déférence à un gouvernement contre lequel on était déjà prêt à sortir en armes? « Je ne doute pas, écrivait Amelot à Valori, qu'on ait appris à Berlin l'évasion subite de Rome du fils aîné du prétendant, et il est vraisemblable que le jugement qu'on en aura porté sera que son départ n'a pu se faire que de concert avec la France. Il est néanmoins très vrai que, bien loin que le roi y ait aucune part, Sa Majesté n'en a été nullement prévenue... On doit s'attendre que la cour de Londres en fera grand bruit. Mais, outre qu'on ne voit pas que personne puisse trouver à redire à ce que le fils du prétendant, ennuyé de son oisiveté, pendant que toute l'Europe est en armes, veuille faire une campagne, nous ne sommes plus avec la cour de Londres dans une position qui doive nous obliger de chercher à la tranquilliser et à calmer la mauvaise humeur qu'elle en pourra concevoir. » Et il ajoutait peu de jours après : « Le chargé d'affaires d'Angleterre est venu demander l'expulsion du prétendant, conformément aux traités. On lui a répondu que les traités étaient réciproques, et qu'on ferait droit à la demande de l'Angleterre, quand elle aurait réparé les contraventions sans nombre qu'elle se permettait tous les jours (1). »

C'était en réalité offrir ses passeports à l'agent anglais : il ne tarda pas à les demander, et quinze jours après, la déclaration de guerre officielle paraissait dans toutes les gazettes d'Europe. Comme conséquence, les préparatifs qu'on faisait déjà à petit bruit à Dunkerque furent subitement et publiquement accrus. Un véritable corps de troupes fut rassemblé, destiné à traverser le canal sur des bâtimens de transport, sous la protection d'une escadre, et à

(1) Amelot à Valori, 15, 28 février 1744. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Le maréchal de Noailles au roi, 10 février 1744. — Rousset, Introduction, p. CXXXIII.

remonter la Tamise aussi haut qu'il serait possible dans le voisinage de Londres. Le comte de Saxe en eut le commandement, sous la direction nominale du jeune Stuart, à qui on donna officiellement le titre de prince de Galles (1).

Rottenbourg, en arrivant, trouvait donc sur ce point le vœu de Frédéric satisfait d'avance, peut-être au-delà même de ce que son maître désirait, et dans des conditions que sa prudence et sa perspicacité politique auraient peut-être désapprouvées. Mais si cette partie de la besogne était faite, c'était la moindre; si ce qui regardait l'Angleterre était réglé, restaient les rapports avec l'Allemagne, qui présentaient les difficultés les plus délicates; restait la rupture officielle à provoquer envers l'Autriche, les deux corps d'armée à faire expédier au-delà du Rhin, les indemnités à assurer pour Frédéric en Bohême. Réflexion faite, ce ne fut à aucun ministre, mais à Richelieu qui ne l'était pas, qu'il se décida à faire les premières ouvertures. Richelieu, sans hésiter, en porta la confidence à Mme de Châteauroux, à Choisy, où, pour le moment, cette dame suivait la cour. Il ne fit point difficulté de pénétrer dans son appartement, bien qu'il fût prévenu qu'elle y était seule avec le roi. « Que voulez-vous? lui dit le prince, un peu surpris d'être dérangé dans un tête-à-tête. — Vous entretenir, sire, d'une affaire qui presse et qui me surprend autant qu'elle vous surprendra vous-même. » Puis il fit part de la confidence qu'il avait reçue en ajoutant que Frédéric désirait traiter l'affaire de roi à roi, sans passer par les ministres. Louis XV, bien que flatté d'être regardé pour la première fois comme maître chez lui, et traité de tête politique, se défiait trop de lui-même et aussi de Frédéric, pour accepter la responsabilité de conduire à lui seul une négociation avec le fourbe le plus réputé d'Europe. Consentant à tenir pour le début au moins le ministre Amelot à l'écart, il désigna Noailles et Tencin pour l'aider à engager conversation (2).

L'affaire marcha plus vite que Rottenbourg ne s'y était attendu,

(1) *Mémoires et Correspondance du comte de Saxe*, Paris, 1794. — L'instruction donnée au comte de Saxe porte en propres termes qu'il sera sans difficulté subordonné au roi Jacques et au prince de Galles son fils. Elle porte la date de février 1744, quelques jours après l'arrivée de Charles-Édouard. Tous les détails de l'évasion de Charles-Édouard se trouvent dans une dépêche de Robinson à Carteret du 25 janvier (*Correspondance de Vienne*. — Record Office), ce qui montre avec quel soin les agens autrichiens surveillaient les démarches du prétendant et de sa famille.

(2) J'emprunte le dialogue de Richelieu et du roi aux Mémoires du duc rédigés par Soulavie, bien que j'aie averti moi-même le lecteur du peu de confiance que ce recueil mérite. Mais je suis autorisé ici par le témoignage de Frédéric, qui dit expressément de Rottenbourg: « Il fit ses premières insinuations par Richelieu et la duchesse de Châteauroux. »

car le roi ne donna aucun signe de l'humeur vindicative et soupçonneuse qu'on lui avait fait craindre. Dès le 16 mars, Rottenbourg écrivait à Frédéric : « Le moment me paraît venu de conclure tout à fait avec la France; le roi paraît sérieusement résolu à oublier tout à fait le passé; il a fait dire à l'empereur qu'il lui donnait sa parole royale de ne pas poser les armes jusqu'à ce qu'il lui eût fait donner satisfaction. La majorité du conseil n'est pourtant pas encore sûre : j'ai pour moi Noailles, Tencin, *Belle-Isle?* mais il faudra ménager les quatre autres (Orry, Amelot, Maurepas et d'Argenson) jusqu'à ce que j'aie trouvé le moyen, si faire se peut, de les bouleverser par le parti que je me suis fait dans le conseil du roi de France et qui sera tout à fait à notre dévotion. Le roi va me recevoir en audience privée chez Mme de Châteauroux. » Ce fut probablement cette confiance qui décida l'envoyé prussien à outrepasser un peu ses instructions : il ne devait qu'observer, écouter et répondre; il se résolut à passer une note qui résumait en six articles les désirs du roi de Prusse et qui ne pouvait manquer d'être soumise au conseil (1).

La réponse fut favorable presque sur tous les points; nulle difficulté sur le passage, dans les rapports avec l'Autriche, de l'hostilité de fait à l'hostilité de droit; nulle objection élevée contre les avantages territoriaux réclamés par le roi de Prusse, sous la seule réserve d'une entente préalable avec l'empereur dans le cas où il serait question d'un démembrement de la Bohême. A cette condition, la France pouvait d'autant moins s'opposer à cette extension de la Prusse que, renonçant cette fois, pour son compte, à la politique de désintéressement, ou plutôt de duperie, qu'elle avait suivie jusqu'alors, elle demandait à s'étendre elle-même du côté des Pays-Bas, au moins par l'acquisition de quelques places fortes. Mais l'envoi d'une force armée nouvelle en Allemagne rencontra, comme on devait s'y attendre, plus de difficultés. La note s'exprimait sur ce point en termes évasifs et légèrement ironiques. « Le roi, y était-il dit, désire à cet égard se conformer à ce que le roi de Prusse désire, et, pour entrer dans ses vues autant qu'il est possible, comme il n'y a pas lieu de douter que la reine de Hongrie ne retire ses troupes des bords du Rhin dès que les opérations du roi de Prusse commenceront, alors Sa Majesté fera passer le Rhin à son

(1) Droysen, t. III, p. 265. — La mention de Belle-Isle au nombre des membres du conseil est singulière. Belle-Isle n'était pas ministre et même ne l'avait jamais été, ce poste étant incompatible avec les hautes fonctions de diverses natures qu'il avait remplies en Allemagne. Rottenbourg voulait dire, sans doute, qu'il comptait sur le concours de ce maréchal, qui, comme on va le voir, essayait alors de rentrer en grâce et s'était mis en relations suivies avec Tencin.

armée d'Alsace pour se porter dans le centre de l'empire, afin de contenir tous ceux dont on pourrait craindre les mauvais sentimens, et faire, de concert, les opérations qu'on jugera convenables. » C'était dire à Frédéric : Nous irons en Allemagne quand nous serons sûrs de vous y trouver en armes. C'était lui rendre méfiance pour méfiance et exactement la monnaie de sa pièce (1).

Frédéric sentit le trait et fit voir qu'il était touché en tançant vertement son envoyé : « Mon cher Rottenbourg, lui écrivit-il, vous avez été ébloui par la cour de Versailles, et son brillant vous a fait oublier les instructions que je vous avais données de voir venir et d'entendre parler les autres; au lieu de cela, vous avez parlé tout seul, ce qui n'était pas mon compte. Je ne me paie pas de paroles, je veux voir des actions et l'accomplissement de tout le préalable que j'exige, sans quoi je ne me remue non plus qu'une pagode de Pékin dans sa niche; prenez tous les matins une poudre blanche et ne vous précipitez en rien. On ne fait pas des alliances comme des parties de plaisir; il y faut plus de précautions (2). » Et pour bien faire sentir qu'il était décidé à ne pas partir le premier, il déclara qu'il ne pourrait en aucun cas être prêt à entrer en campagne avant le mois d'août suivant, et qu'il entendait que, jusque-là, sa coopération avec la France restât secrète. La raison qu'il donnait pour motiver ce délai était la nécessité de terminer ses préparatifs et de mettre le sceau à son alliance avec la Suède et la Russie : double prétexte aussi vain l'un que l'autre, car il armait depuis plus d'un an et il avait manœuvré de manière à être aussi maître à Stockholm qu'à Saint-Pétersbourg. « Mais, dit-il lui-même dans son *Histoire*, cet article lui donnait la faculté d'agir ou de n'agir pas, suivant que les circonstances seraient favorables ou contraires. »

L'excuse eût été meilleure s'il eût dit, ce qui était vrai : que l'adhésion donnée par la France à l'incartade du prétendant avait jeté dans les esprits, autour de lui, un trouble qu'il fallait laisser le temps de calmer. La faute commise par cette imprudente résolution n'allait pas tarder à être évidente, en Angleterre même, et fut tout de suite sensible en Allemagne. J'ai expliqué à plus d'une reprise comment, par suite du croisement des intérêts qui, depuis Richelieu ou Mazarin, emmêlait les fils de la politique européenne, tandis qu'en Angleterre, en Hollande, dans toute l'Europe occidentale, la France passait pour la puissance catholique, et même fanatique par excellence, — encore imparfaitement lavée du

(1) Voir, dans la *Correspondance de Prusse*, sous la date du 31 mars, les propositions de Rottenbourg et en regard les contre-propositions d'Amelot, suivies de nouvelles observations de l'envoyé prussien.

(2) Frédéric à Rottenbourg, t. III, 30 mars 1744.

sang de la Saint-Barthélemy et poursuivie des imprécations de tous les religionnaires réfugiés, — tous les rôles étaient renversés en Allemagne, et c'était le contraire qui avait lieu. Là le parti, je ne dirai pas favorable à la France, il n'y en avait point de tel, mais le moins hostile, était celui des petits états protestans, ennemis héréditaires de l'apostolique maison d'Autriche. C'était parmi ceux-là que Chavigny avait recruté les associés de son union fédérale et que Frédéric pouvait trouver des alliés pour sa future campagne. Mais c'étaient ceux-là aussi à qui la présence d'un prince allemand et protestant, leur semblable en tout, sur le trône d'une grande nation, causait le plus de joie et d'orgueil. L'humiliation infligée au papisme par la révolution anglaise de 1688 était célébrée par les fils de Luther comme une faveur de la Providence, dont il n'y avait point de pasteur en chaire, point de père de famille dans sa prière domestique, qui ne rendît publiquement grâces. L'idée que ce triomphe de leur foi était menacé par une coalition dont on les engageait à faire partie et qu'on leur demandait de verser leur sang et de donner leur argent, non pour abaisser l'église catholique en Allemagne, mais pour rétablir sa domination en Angleterre, causa dans tous les rangs des protestans une violente réaction et une rumeur générale.

A Francfort, en particulier, ce fut comme une tourmente d'opinion qui menaça de balayer d'un coup tous les plans si adroitement formés par Chavigny. C'était beaucoup si le texte déjà préparé du projet d'union n'allait pas être déchiré dans un accès de colère par ceux mêmes dont la signature était attendue. Plus d'un de ces associés futurs, d'ailleurs parens ou alliés de la nouvelle famille royale d'Angleterre, était personnellement intéressé au maintien d'un ordre de succession à la fois protestante et féminine qui pouvait, un jour ou l'autre, profiter à eux-mêmes ou à leurs descendans. « Mon fils a épousé une princesse anglaise, s'écriait le prince de Hesse, le plus chaleureux pourtant des partisans de la nouvelle union : comment veut-on que je lui enlève moi-même tous ses droits à la couronne? Et si le roi George a besoin des Hessois pour se défendre, son gendre peut-il les refuser? La France veut donc, ajoutait-il, la monarchie universelle pour sa religion favorite? » L'empereur lui-même était consterné. — « On aurait pu me consulter, disait-il, avant d'allumer autour de moi une guerre de religion. » « Daignez, sire, écrivait Chavigny en rendant compte avec désespoir de ce retour d'opinion, et en invoquant les souvenirs que lui avait laissés un assez long séjour fait en Angleterre, éloigner ce fantôme de prétendant. Il y aura toujours en Angleterre des mécontens, mais quel fond peut-on y faire? J'aurais eu le temps de me

désabuser des jacobites si je m'y étais jamais mépris : ils ne sont bons à rien, sinon pour se précipiter et ceux qui se concertent avec eux. Unissons-nous pour sauver l'empire avec les protestans d'Allemagne ; c'est par cette voie, sire, que vos aïeux ont marché et ils s'en sont bien trouvés (1). »

Il faut rendre cette justice à Frédéric qu'il fit tête avec sang-froid à cette tempête, et, malgré son désaccord avec Chavigny, lui vint chaleureusement en aide pour la dissiper. Il s'employa avec zèle auprès du prince de Hesse pour lui persuader que la France ne pouvait avoir conçu sérieusement l'intention de détrôner un prince aussi solidement établi dans son royaume que le roi George, et qu'il ne pouvait être question que de susciter chez lui quelques *mutineries* qui lui donneraient de l'embarras. « Je vous prie, lui disait-il, pour l'amour de Dieu et de la patrie, n'abandonnez point le bon parti dans lequel vous étiez prêt à entrer ;.. distinguez, s'il vous plaît, le roi de France et l'empereur. Pourquoi voulez-vous faire souffrir ce dernier des actions du premier? Songez, je vous prie, que vous prêtez le cou aux fers que les Autrichiens veulent donner à l'empire. Pour moi, quoi qu'il arrive, j'ai pris mon parti de me servir de tous les moyens que la Providence m'a donnés pour soutenir l'empereur que j'ai élu avec tout le corps germanique... Je vous conjure par tout ce que vous avez de saint et de sacré de ne point vous précipiter dans le parti que je crains que vous ne preniez. » Quelques mots murmurés à l'oreille sur l'inconvénient de sacrifier la chance prochaine d'acquérir pour soi-même la dignité électorale à l'éventualité éloignée de voir son fils appelé à la succession anglaise eurent peut-être plus d'effet encore sur le prince Guillaume que ces adjurations patriotiques. En tout cas, le premier moment passé, il se calma sensiblement et aida à faire le calme autour de lui, tout en alléguant toujours qu'il lui serait impossible de ne pas porter secours au roi son parent ; si la couronne britannique était menacée, il promit de ne lui venir en aide qu'en Angleterre même, et de ne mettre à son service aucun de ses soldats en Allemagne (2).

Mais, en attendant, par ces retards volontaires ou non, la négociation pendante à Versailles n'en était pas moins tenue en suspens, et cependant le temps s'écoulait, la saison d'agir approchait, et l'impatience du roi croissait d'heure en heure. Ne pouvant se contenir plus longtemps, il résolut, sans interrompre les pourparlers

(1) Chavigny au roi, 15, 26 mars 1744. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères. — *Mémoires de Noailles*, t. v, p. 453.)

(2) Frédéric au prince de Hesse, 19 mars 1744. — *Pol. Corr.*, t. III, p. 61. — Chavigny au roi, 23 mars 1744. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

avec le roi de Prusse, de lui donner tout de suite satisfaction sur tous les points qui ne souffraient point de difficultés, mais d'engager l'action, sans attendre son concours, dans tous les lieux où on pourrait s'en passer. Je ne sais si ce fut Mme de Châteauroux qui lui donna ce conseil généreux, et s'il le suivit pour lui plaire; mais, en tout cas, l'inspiration était heureuse, comme le sont toujours les partis de hardiesse dans les momens critiques : une résolution virile était la meilleure manière de répondre aux méfiances toujours amèrement exprimées par Frédéric sur le courage des Français. Dans l'état d'inquiétude, en effet, où l'on voyait ce prince, et avec sa résolution très évidente de ne pas laisser le sort de la guerre se décider sans son concours, il était clair qu'une fois la France de nouveau en campagne, bon gré mal gré, victorieuse ou vaincue, il faudrait bien qu'il lui vînt en aide, soit pour partager ses avantages, soit pour ne pas laisser consommer, avec sa défaite, le triomphe de ses propres ennemis. Agir sans lui, ou du moins avant lui, au point où l'on en était, c'était donc à peu près, à coup sûr, l'entraîner et le compromettre. Frédéric lui-même, d'ailleurs, paraissait plus d'une fois avoir prévu et désiré cette manière audacieuse de brusquer les événemens, car, à plusieurs reprises, causant avec Valori des divers incidens qui retardaient la négociation, il lui était arrivé de s'écrier : « Mais, pour Dieu! montrez donc quelque vigueur. Faites quelque action d'éclat. »

Un branle-bas général fut en conséquence immédiatement donné. Dans la première quinzaine d'août, le prince de Conti franchit les Alpes et la déclaration de guerre fut expédiée à Vienne : le roi annonça, pour les derniers jours du mois, son départ pour la Flandre et son entrée dans les Pays-Bas à la tête de son armée. Il n'y eut que le projet de débarquement en Angleterre qui dut être abandonné, parce que, le secret en ayant été éventé trop tôt, le succès, qui dépendait de la surprise, se trouva tout de suite absolument compromis. Une escadre anglaise, commandée par l'amiral Norris, se présentant devant Dunkerque, vint rendre le passage impossible, et il fallut renoncer pour le moment à l'entreprise, ce qu'on fit d'autant plus facilement qu'on apprenait en même temps le mauvais effet qu'elle produisait en Allemagne.

Le passage de si longues hésitations à une si vigoureuse impulsion ne s'opéra pas sans résistance et sans déchirement dans le conseil. Les vieux compagnons de Fleury en étaient tout étourdis et murmuraient presque tout haut. Maurepas, en particulier, ne pouvant contenir son humeur railleuse, insinuait à l'oreille que ce beau feu royal pourrait bien s'amortir à l'approche du péril. « Est-il sûr que le roi soit si brave? disait-il. On assure qu'il veut emmener

son confesseur, et il a raison, car il ne sera pas plus tôt dans la tranchée qu'il aura envie de l'appeler. » Un coup d'autorité vint mettre fin à ces mauvais propos; mais ce ne fut pas Maurepas qui fut atteint, ce plaisant ministre ayant l'art d'amuser assez le roi en sa présence pour lui faire oublier les quolibets qu'il pouvait se permettre par derrière. La victime fut l'innocent Amelot, qui, au contraire, avait le malheur d'agacer toujours, au conseil, les nerfs de son royal auditeur par sa parole lourde et traînante, que rendait plus ridicule un bégaiement naturel. C'était d'ailleurs le sujet des railleries habituelles du roi de Prusse, contre lequel Amelot lui-même, tout plein des souvenirs de la dernière campagne, ne tarissait pas, de son côté, en récriminations monotones. Il parut naturel de le sacrifier au rétablissement de la bonne harmonie entre les deux souverains. On le renvoya sans le prévenir; et, ce qui est plus singulier, sans le remplacer. Louis XV annonça l'intention de diriger lui-même les affaires extérieures de son royaume sans autre auxiliaire que les deux premiers commis du ministère, Laporte-Dutheil et Ledran. En fait d'action personnelle, c'était plus que n'avait tenté Louis XIV et plus, peut-être, qu'il n'était prudent ni même possible à son petit-fils d'entreprendre (1).

Mais rien n'arrêtait le zèle du roi novice, et Rottenbourg, étonné d'être tout d'un coup gagné à la main et de se trouver obligé, par ses instructions, de ralentir le mouvement plutôt que de le presser, en rendait compte avec surprise. On l'appelait, disait-il, à peu près chaque soir à souper, en tête-à-tête avec le roi, chez Mme de Châteauroux, et c'était pour le presser d'intarissables questions sur l'organisation de l'armée prussienne et lui faire recommencer sans cesse le récit des victoires de son maître. « Quel homme! s'écriait Louis XV, avec un enthousiasme où il entrait autant de secrète admiration que d'adroite flatterie, voilà l'exemple que je vais suivre. Quelle discipline il sait faire régner dans son armée! Les revers l'ont détruite dans la nôtre; mais, à son exemple, je saurai bien la rétablir. C'est une vraie fête d'être en alliance avec un tel homme, ce sera mon œuvre, je n'en laisserai l'honneur à personne. » Puis il laissait entendre qu'il pouvait bien y avoir eu, derrière son dos et à son insu, quelques *chipoteries* du cardinal de Fleury, qui justifiaient la défection de Breslau; « mais tout cela est fini, ajoutait-il, et du moment que tout se traite de roi à roi, rien ne pourra plus nous désunir; le roi de Prusse sera mon meilleur et mon plus fidèle ami (2). »

(1) Mme de Tencin à Richelieu, 19 avril, 8 mai 1744. — Rousset, t. I, Introduction p. CXXXIV.

(2) Droysen, t. III, p. 209-270.

Les dispositions militaires paraissaient bien conçues, et si Frédéric avait réellement servi de modèle, il n'avait que des complimens à faire à son imitateur. Il n'y avait pas moins de quatre armées dont il fallait assurer le service et combiner les mouvemens : celle d'Italie, celle d'Alsace, et l'armée royale divisée en deux corps distincts, dont l'un devait entrer en Flandre avec le souverain lui-même, tandis que l'autre, tenu en réserve sur la droite, couvrait la France en s'étendant jusqu'à la rive gauche du Rhin. Conti, qui commandait le premier corps, était jeune et plein d'ardeur; le roi avait à ses côtés pour conseiller le maréchal de Noailles lui-même, auquel, après les premiers momens d'irritation passés, l'opinion publique rendait justice comme à l'habile préparateur d'une bataille dont un malheureux hasard seul avait compromis le succès ; la réserve était confiée à Maurice de Saxe, élevé ce jour-là même au rang de maréchal de France. Cette haute dignité, à la vérité, ne lui fut pas conférée sans quelques hésitations de la part du roi et sans quelques murmures de la part des courtisans. C'était un Allemand, disait-on, le frère d'un roi engagé dans des alliances suspectes, un chercheur d'aventures et un quêteur de couronne, prêt à vendre son épée à toutes les causes. Puis il était protestant, et, depuis le maréchal de Schomberg banni après la révocation de l'édit de Nantes, aucun hérétique n'avait commandé en chef une armée française. — « Il n'a rien, disait Louis XV, qui l'attache à la France que ses maîtresses, et il en retrouvera toujours. » Ce fut Noailles qui, par une généreuse insistance, vint à bout de ses scrupules, et il y eut d'autant plus de mérite que, Maurice étant resté l'ami et le confident du maréchal de Broglie jusqu'à la dernière heure, il pouvait craindre de sa part une malveillance personnelle. « Mais, dit-il au roi, les officiers qui sont portés vers le grand sont si rares que je regarde cet homme comme précieux : il a de l'élévation dans l'esprit et du sentiment dans le cœur;.. la méfiance l'éloignerait, la confiance l'attachera. » — C'était parler lui-même en homme de cœur et juger en homme d'esprit.

L'armée d'Alsace paraissait la moins bien partagée, non que le vieux Coigny qui en restait chargé fût sans mérite, mais il était usé par l'âge et les fatigues. Suffisant tant qu'il n'y aurait qu'à rester sur la défensive, et garder le territoire français, il serait évidemment au-dessous de sa tâche si on se décidait à satisfaire aux exigences de Frédéric et à pousser une pointe en Allemagne. Mais, pour ce jour-là, il y avait un candidat au commandement que désignait l'amitié du roi de Prusse, ou plutôt qui se désignait lui-même. C'était Belle-Isle, dont la santé était imparfaitement rétablie par une

année de repos, mais dont l'ambition, plus ardente que jamais, était pressée de savoir si, comme il le disait familièrement, la « faveur ne pouvait pas repousser comme la barbe. » Par l'intermédiaire du comte de Rottenbourg, qu'il avait connu en Allemagne, il avait trouvé moyen de se faire enfin admettre chez Mme de Châteauroux; il était consulté secrètement par Tencin sur les articles du traité à soumettre au roi de Prusse. En attendant, il avait repris son ancien commandement de Metz, dont il était toujours titulaire, comme un poste avancé, d'où il pouvait, à un jour donné, s'élancer de nouveau sur l'Allemagne (1).

Dans l'ensemble, c'était un grand et puissant effort qui, partant d'une nation qu'on croyait affaiblie et découragée, faisait honneur et au roi qui l'inspirait et aux sujets qui s'y prêtaient sans défaillance. Trois cent mille hommes, dont plus de soixante de milice, étaient sous les armes : c'était un effectif inaccoutumé dans les habitudes du temps et dont la levée, comme l'entretien, chargeaient d'un poids très lourd les populations. Pour y faire face, il avait fallu élever l'octroi des villes au taux des dernières et plus mauvaises années de Louis XIV, créer plus de 3 millions de rente, demander des dons gratuits à tous les pays d'état, et même avec ces ressources, la dépense annuelle allait dépasser la recette de plus de 100 millions. Quelques années plus tôt ou plus tard, de telles exigences eussent suscité une rumeur et un gémissement universels. Le parlement en corps eût porté à Versailles ses remontrances. Mais, ce jour-là, on était si heureux d'avoir enfin retrouvé un roi que pas un murmure ne s'éleva.

Le succès d'ailleurs, au moins pour la première heure, pouvait paraître assuré. Si Louis XV se proposait de suivre sur le champ de bataille les exemples de Frédéric, Noailles, qui le guidait, lui mettait sous les yeux un autre original qu'il prétendait lui faire copier : c'était le souvenir de Louis XIV, et, parmi les exploits personnels (d'ailleurs peu nombreux) du grand roi, le modèle qu'il avait choisi à lui proposer, c'était la brillante campagne de 1673, dans laquelle le souverain, encore dans tout l'éclat de la jeunesse et ayant Vauban à ses côtés, avait dirigé lui-même le siège de l'importante citadelle de Maestricht. Une guerre de sièges avait l'avantage de donner à Louis XV (comme autrefois à son aïeul) l'occasion

(1) La *Correspondance de Prusse* (Ministère des affaires étrangères), contient plusieurs lettres de Rottenbourg à Belle-Isle que j'aurai occasion de mentionner plus loin, et qui attestent leur intimité. Voir aussi dans la collection que j'ai déjà citée (Paris, 1790), une lettre du cardinal de Tencin à Belle-Isle, du 24 avril, qui fait voir qu'il consultait ce maréchal sur les clauses du projet de traité, mais qu'il ne voulait pas que ce concert fût connu du roi.

qu'il cherchait de se faire voir à ses soldats et de déployer sa valeur dans les tranchées sans exposer sa dignité à tous les hasards d'une action en rase campagne. En mettant les choses au pis, l'échec d'un siège n'exposait jamais à la chance d'une captivité ou d'une déroute.

Seulement cet exemple emprunté au passé faisait naître tout de suite une question très délicate. Dans l'expédition de 1673, Louis XIV s'était fait suivre de toute sa cour. La reine et ses dames, parmi lesquelles figuraient Mmes de La Vallière et de Montespan, l'une déjà en disgrâce, l'autre à l'apogée de sa faveur, étaient venues s'établir à Tournai pour recevoir plus tôt les nouvelles et accourir au lendemain de la victoire. Louis XV allait-il donner le même spectacle et paraître entouré du même cortège? Une personne le désirait ardemment : c'était la Montespan du jour, celle qui, fière d'avoir armé elle-même le bras du roi, était pressée de jouir de son œuvre. Déjà l'automne précédent, quand le roi avait songé un instant à partir pour l'Alsace, Mme de Châteauroux avait exprimé tout bas ce vœu au maréchal de Noailles : « Si le roi part, écrivait-elle alors, que deviendrai-je? Serait-il impossible que ma sœur de Lauraguais et moi nous le suivissions? Je ne voudrais rien faire de singulier ni qui pût retomber sur lui et lui donner du ridicule. Donnez, à cet égard, vos idées à votre *Ritournelle.* » Noailles, sentant probablement que Louis XV était encore trop loin d'égaler son aïeul pour avoir le droit de l'imiter tout de suite dans ses écarts, avait éludé l'insinuation avec tous les égards dus par un bon courtisan à une favorite et par un parrain à sa filleule. Cette fois, avant même que Mme de Châteauroux eût renouvelé l'expression de son désir, et craignant que le roi n'eût la tentation d'y céder, il alla tout de suite au-devant pour le prévenir. Il représenta que la dureté des temps ne permettait guère l'énorme dépense qu'entraînerait le transport de toute la cour à la suite de l'armée. Louis XV, peu habitué encore à faire ses volontés et encore moins à exprimer tout haut ses fantaisies, céda, non sans regret. Comme le train dont il se fit accompagner était encore très considérable, personne ne se méprit sur la valeur du prétexte et on sut gré à Noailles de l'avoir fait prévaloir. « Tout suit à l'armée, écrit le sarcastique marquis d'Argenson, le grand maître, le chambellan, la cuisine, la bouche; il n'y a que la maîtresse qui reste (1). »

Mais on avait compté sans l'épouse légitime, qui, de tous les droits dont elle perdait trop souvent le souvenir, ne tenait qu'à celui de partager les périls de l'objet de son timide et respectueux

(1) Rousset, t. I. — Barbier, t. II, p. 380. — D'Argenson, *Journal*, t. IV, p. 98.

amour et de veiller elle-même sur le salut d'une vie si précieuse, peut-être d'une âme si chère. La reine brûlait de s'attacher aux pas de son époux : ce vœu, qu'elle n'osait exprimer, se lisait dans ses regards. « Je pris la liberté de lui demander, écrit le duc de Luynes, si elle ne désirait pas d'aller sur la frontière; elle me dit qu'elle le souhaitait extrêmement : « Cela étant, madame, lui dis-je, pourquoi Votre Majesté ne le dit-elle pas au roi? » Elle me parut embarrassée d'avoir à parler au roi et croire en même temps que le roi serait embarrassé de l'écouter et encore plus de lui répondre. Enfin elle ne trouva pas d'autre expédient que de lui écrire. Jeudi matin, effectivement, après avoir été quelque temps avec le roi et étant au moment de s'en aller, elle lui remit elle-même sa lettre, mais avec beaucoup d'embarras, et s'en alla immédiatement après. Je n'ai point vu cette lettre, mais j'ai ouï dire qu'elle lui offrait de le suivre sur la frontière de quelle manière il voudrait et qu'elle ne lui demandait pas de réponse. Vraisemblablement, ce dernier article sera le seul qui lui sera accordé (1). »

L'habile courtisan se trompait pourtant; le roi répondit, mais évasivement, en alléguant pour motif de son refus cette crainte de l'excès de la dépense qu'on avait opposée au vœu de sa maîtresse. Puis il prit la parole plus nettement pour répondre sur un ton à la fois paternel et royal à un désir pareil exprimé par le jeune dauphin, qui, bien qu'à peine âgé de quinze ans, briguait l'honneur d'aller au feu. « Pourquoi n'irais-je pas? disait le noble adolescent; le petit Montalban y va bien, qui est petit et faible, et moi je suis grand et fort. — Je loue votre désir, lui dit le roi; mais votre personne est trop chère à l'état pour l'exposer avant que la succession à la couronne soit assurée par votre mariage... Quand vous aurez des enfans, je vous promets que je ne ferai jamais la guerre sans vous : mais je souhaite de n'être jamais dans le cas de tenir cette parole. Comme je ne fais la guerre que pour assurer à mon peuple une paix solide et durable, si Dieu bénit mes intentions je sacrifierai tout pour lui procurer cet avantage tout le reste de mon règne (2). » Enfin il écrivait d'autre manière encore et plus tendrement à son ancienne gouvernante, la duchesse de Ventadour, qui l'aimait d'une affection maternelle, ce billet dont le style enfantin ne manquait pas de grâce : « Ma chère maman, j'ai omis à mon départ pour vous l'adoucir de mon mieux à vous apprendre que c'est avec grand plaisir que je vous accorde ce que vous me demandez pour votre

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. v, p. 393.

(2) Emmanuel de Broglie, *le Fils de Louis XV*, p. 54. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. vi, p. 235.

petite-fille la duchesse de Mazarin. Priez Dieu, maman, pour la prospérité de mes armes et pour ma gloire personnelle. J'emporte à l'armée toute la bonne volonté possible. Que le Dieu des armées m'éclaire, me soutienne et bénisse mes bonnes intentions. Adieu, maman; j'espère vous retrouver en aussi bonne santé que je vous laisse, et je vous embrasse du fond du cœur. »

Le départ eut enfin lieu le 4 mai. Ce fut une scène froide et solennelle, étrangement mêlée de sentimens naturels et factices, d'étiquette et de dévotion : « Le roi, dit Luynes, soupa au grand couvert, hier, comme à l'ordinaire ; il y avait un monde prodigieux. Il ne fut nullement question du voyage pendant tout le souper ni après. Il entra chez la reine au sortir de table, comme à l'ordinaire, fit un petit quart d'heure de conversation indifférente et sortit de chez elle sans rien lui dire. Mme de Luynes le reconduisit et lui dit qu'elle faisait bien des vœux pour sa santé et pour sa gloire. Il rentra chez lui et donna l'ordre pour se coucher à une heure et demie... Après être rentré chez lui, il envoya quérir M. le dauphin et lui parla en présence de M. de Chantillon (son gouverneur) avec beaucoup de tendresse. Il n'envoya point avertir Mesdames, mais il écrivit une lettre à Madame (l'aînée des princesses) qu'elle a reçue ce matin. Il lui mande qu'il avait été tenté de les envoyer quérir, mais qu'il n'avait pu s'y résoudre, craignant un attendrissement réciproque, que pour les consoler il leur donnait deux dames de plus ; qu'il écrirait alternativement à M. le dauphin, à Madame, à Madame Adélaïde, qu'il désirait fort recevoir de leurs nouvelles... A une heure et demie, il vint dans sa chambre comme pour se coucher, mais il ne fit que changer d'habit. Lorsqu'il entra dans son cabinet, M. l'évêque de Soissons (son aumônier) y était ; il fit la conversation avec lui pendant quelque temps et sortit ensuite dans la galerie, d'où il alla avec M. de Soissons dans la chapelle (dans sa tribune) sans qu'il y eût personne d'averti pour le suivre ; il fut un petit quart d'heure à faire sa prière, après quoi il revint chez lui. Son carrosse était dans la cour, au pied de la cour de marbre, comme à l'ordinaire; il y monta avec M. le Premier, M. le duc d'Ayen et M. de Meuse. Il est allé entendre la messe à La Muette, d'où il doit aller coucher à Péronne (1). »

DUC DE BROGLIE.

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. v, p. 412-413.

L'INNOCENT

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— A toi! ramène-les!.. Hardi là, Vaillante!

C'était un pâtre, un vieux, qui gardait les brebis en filant de l'étoupe, assis au sommet d'une levée de terre qui formait palissade le long de la Garonne. Devant lui, par-delà les têtes ondulantes des jeunes saules, apparaissait toute blanche, dans l'éclat du soleil, une grève de sable et de cailloux; et au fond, étagés en murailles au-dessus de la rivière qui s'en allait, d'un seul bloc, froide et pure comme une coulée de cristal, montaient des taillis de saules et des champs de peupliers, des alignemens d'arbres tout d'une venue, pareils de taille et d'envergure, qu'on nomme dans le pays des *ramiers*. Derrière le berger, de l'autre côté de la palissade, on aurait dit d'un désert. Rien que de l'herbe et des peupliers; un pays tranquille, obscur, silencieux, profondément endormi sous les branches, bercé nuit et jour au bruissement monotone des feuilles nouvelles, ruisselantes au moindre souffle comme des rivières de verdure.

— A toi! répétait le pâtre.

Et, s'étant mis sur pied, il frappait l'une contre l'autre, pour exciter la chienne, ses mains décharnées, qui sonnaient aussi sec que des cliquettes de buis.

Vaillante aussitôt, gambadant et sautant, courut aux ouailles en maraude, qui, furtivement, en grande hâte, écimaient de jeunes pousses d'amarines plantées au ras de l'eau, à même le clayonnage de la digue. Et, presque en même temps que la chienne, un blondin se levait de l'herbe et se jetait après elle à la poursuite du troupeau. Demi-nu, la peau à l'air sous des loques crevées, il avait, cet enfant, des cheveux de fille très longs, très fins, qui retombaient au hasard sur ses épaules, sur ses yeux, des yeux bleus grands ouverts où nageait comme dans un brouillard d'aube un perpétuel étonnement. Vous auriez dit une figure d'ange, sans un vilain pli de la lèvre très forte, qui tombait, lui épaississant le bas du visage. Avait-on affaire à quelque tout jeune enfant à croissance trop hâtive ou bien à un adolescent retardé par une incurable maladie? Le cas était douteux et même, à première vue, on ne savait pas trop si l'individu en question était garçon ou fille à cause de ses haillons sans sexe, jupe dans le bas, veste au-dessus, comme les vêtemens des petits qui commencent à marcher. De fait, ce n'était guère qu'une moitié d'homme, un infirme, un de ceux pour qui la pitié des campagnes a inventé ce mot si gracieux et si lamentable : un innocent.

Son frère Donat avait dix ans quand celui-ci vint au monde, où l'on se serait passé de lui bien aisément. Déjà pourvus d'un enfant mâle solidement construit et capable de perpétuer la race, les Trémissal, avares et glorieux, jaloux par-dessus tout de l'intégrité de leur domaine des Albarèdes, que le vieux grand-père venait de leur céder en avancement d'hoirie, n'avaient que faire de ce cadet, de ce nouvel héritier. Au lieu de lui donner le nom de Désiré, ainsi qu'on le fait quelquefois aux enfans tard venus, on aurait pu le baptiser : Jean-de-Reste.

Du chagrin et du mauvais sang qu'elle s'était fait, étant grosse et n'osant pas tout d'abord le déclarer à son mari, la Ramonde, sa mère, avait perdu son lait.

Ce fut un premier malheur pour l'enfant, que l'on expédia en nourrice chez une voisine pauvre. Assez chétif de naissance, le petit Pierrillou ne se développa guère avec la Cyprienne, qui lui donnait le plus souvent, au lieu de sa mamelle aride, un morceau de pomme à téter. Pour comble de malchance, sa mère, à qui son amour des écus n'avait pas tout à fait ôté son bon cœur et qui venait caresser son petit dernier de temps en temps, mourut des fièvres, alors que le nourrisson n'avait pas encore mis sa première dent.

De ce jour, Pierrillou fut seul au monde. Encore la Cyprienne, par habitude de nourrice plutôt que par amitié, — car c'était une personne insouciante et comme abrutie par la misère, — l'embras-

sait quelquefois, au moins pour le calmer quand il criait trop fort et l'obliger à dormir. Mais, le temps du sevrage étant arrivé, Miquel, son père, réclama l'enfant et le retira aux Albarèdes. C'était tomber de mal en pire.

On n'a pas l'habitude de gâter les enfans à la campagne. A peine peuvent-ils mettre un pied devant l'autre, on vous les lâche avec une gaule en main et un troupeau d'oies à conduire à travers friches et guérets. On les aime pourtant, ces petits; mais, que voulez-vous! on a tant à faire! La terre, les animaux, prennent tout le temps; il y a les vaches à panser, les brebis à conduire au pacage, et puis, c'est la poule qui chante et dont il faut dénicher l'œuf. Les enfans ne viennent qu'après. Pour Pierrillou, ce n'était jamais son tour.

La dureté de ses parens encourageait la négligence de la servante ahurie de travail depuis la mort de la Ramonde et qui ne pouvait vraiment pas suffire à tout. Sauf qu'on évitait de marcher sur lui quand il dormait le ventre au soleil en travers d'une ornière, on ne se gênait pas autrement pour le cadet. Personne ne l'appelait s'il oubliait de rentrer aux heures des repas, et, le soir, quand Bièbe avait fini de visiter les étables, de compter et de verrouiller les bêtes, elle allait s'étaler sur son grabat sans s'inquiéter de l'enfant, qui avait pris l'habitude, quoique frileux, de passer la nuit dehors, gîtant en compagnie des chiens dans la litière des paillers.

Il grandit ainsi, toujours serré des épaules, incertain sur ses jambes et bredouillant au lieu de répondre ou riant sans savoir pourquoi, si quelqu'un s'avisait de lui parler, ce qui n'arrivait pas trop souvent. Très doux toujours, mais de plus en plus indifférent, il s'enfonçait dans sa vie d'oublié; une vie à quatre pattes, au ras de terre, de plain-pied avec les bêtes et les fleurs. Et vraiment il était plus ressemblant à une bête qu'à un chrétien, encore qu'il eût appris, on ne savait trop comment, à faire le signe de la croix et qu'il le fît quelquefois pour s'amuser pendant des heures. Un jour, — Pierrillou avait alors cinq ans, — le père averti par Bièbe que l'enfant n'avait pas mangé depuis l'avant-veille et qu'il tremblait la fièvre en plein soleil, se décida à le regarder d'un peu près. La maladie ne l'arrêta pas longtemps. Ce n'était rien, estima-t-il, qu'un léger mal de croissance; mais s'étant avisé d'interroger le petit, il fut grandement surpris de le trouver si retardé pour son parler, l'esprit obscur et la langue lourde. Il lui avait pris le menton pour le dévisager plus à l'aise et l'observait attentivement. Son examen fini, il demeura un moment sans se prononcer, grave, hochant la tête, avec une grimace de chagrin sur ses lèvres, et un éclair de joie qui échappait de ses yeux; après quoi, maître de sa parole et

de sa figure, il laissa tomber cette sentence aussitôt recueillie et colportée par les gens des Albarèdes : « La fièvre passera ; mais j'ai bien peur que Pierrillou ne soit innocent. »

Innocent! Ce mot doux et pitoyable en apparence prenait dans la pensée de Miquel son sens légal, qui n'est pas tendre. Innocent, cela voulait dire interdit, incapable de marcher seul, d'acheter, de vendre, de recevoir, mort civilement ou peu s'en faut, mort au travail, mort à l'argent. C'était bien là ce que souhaitait, ce que rêvait le père malgré lui de Pierrillou ; ce qu'il osait à peine espérer. Innocent, cela arrangeait tout, réparait tout. Plus de partage en perspective, plus de morcellement de la terre entre les deux héritiers. Par la vertu de ces trois syllabes, Donat l'aîné, tuteur désigné de son cadet, redevenait en fait, après la mort de Miquel, l'unique, le seul de la race, le vrai maître, le possesseur sans conteste des Albarèdes. Tout à l'idée de ce bonheur, Miquel ne se demanda pas si l'abandon n'avait pas pu contribuer à nouer l'entendement de Pierrillou. Ce scrupule ne lui vint pas. Sa conscience ne lui faisait aucun reproche, et même, comme il avait de la religion à sa manière, il remerciait Dieu d'avoir exaucé le désir honteux qu'il nourrissait en son cœur et s'attendrissait d'avance à la pensée des bénédictions célestes que, selon la croyance des campagnes, la présence d'un innocent ne manque pas d'attirer sur la maison.

Pierrillou ne perdit pas, d'ailleurs, à changer son nom pour celui d'Innocent. Si l'on continua de le mépriser, au moins le traita-t-on avec plus de douceur. A mesure que son infirmité se déclarait avec plus d'évidence et que sa réputation se répandait dans le pays, le père, le grand-père, s'humanisaient avec lui. Ils vivaient ensemble un peu plus qu'avant et tout de suite, avec cet abandon des faibles, l'Innocent se donnait à son père, à son grand-père, à son frère Donat. A Donat, plus qu'aux autres ; il le suivait partout, et c'était curieux de le voir, tout petit garçonnet, emboîtant le pas à son aîné, marchant dans le même sillon quand il menait la charrue, envoyant devant lui ses mains vides et se balançant en mesure du même coup de reins si son frère fauchait l'herbe, s'essayant à copier ses gestes et ses attitudes. Même, pour mieux l'imiter, il mit plusieurs fois la main à l'outil, et il le faisait de si bon cœur que l'idée vint à Miquel d'utiliser ces velléités de travail ; mais il était décément trop chétif et trop indolent pour qu'on pût l'assujettir à rien de sérieux. C'était un mauvais ouvrier qui gâchait la besogne ou s'en dégoûtait au bout d'un moment.

Tout au plus le trouva-t-on capable de vaquer aux occupations des tout petits ou des vieux, de surveiller, allongé dans l'herbe et le menton dans la main, le bateau-pêcheur et sa grande roue qui

plonge, armée de nasses, et cueille les aloses au fil du courant, ou bien encore de garder les chènevières ensemencées en secouant la longue ficelle garnie de plumes tendue en travers du champ pour épouvanter les oiseaux. Le plus souvent, il ne faisait rien que de paresser, blotti dans les feuilles à de certains gîtes qu'il s'arrangeait au bord des fourrés et qu'il abandonnait pour en chercher d'autres dès qu'on l'avait découvert. Même en été, même en plein midi, il choisissait de préférence les endroits chauds exposés au soleil, mais, si brûlant qu'il fût, le soleil ne l'était pas encore assez pour lui dégeler l'âme, sa pauvre âme d'infirme toujours engourdie.

Créature débile et manquée, il était soumis plus qu'un autre aux influences, aux fatalités des heures, des saisons. C'était curieux de voir comme sa gaîté, son peu de force vitale croissait chaque jour avec la montée de la lumière et décroissait avec elle. Ses petits rires d'enfant s'éteignaient avec les derniers piaulemens des oiseaux dans le gris du crépuscule, et c'était fini jusqu'au lendemain. La lune aussi le tracassait, et, chaque fois que soufflait l'autan, des folies le prenaient; il galopait après les feuilles envolées ou se balançait, suspendu aux branches, en jetant des cris dans le vent. Il avait l'oreille sensible, trop sensible, tendue, vibrante à l'excès, toujours exaspérée ou ravie.

Donat, allant un matin relever les nasses qu'il avait tendues dans la gaure de Tortonde, le trouva qui dormait allongé dans la rosée au pied d'un saule. Le sommeil l'avait pris là, raconta-t-il, épiant au clair de lune les agissemens d'un rossignol et de cette herbe appelée tamne qui grimpe si vite, — assurent les bonnes femmes, — que l'oiseau chanteur ne discontinue pas de rossignoler toute la nuit de peur que, venant à fermer l'œil, il ne meure étouffé dans ses vrilles. Une autre fois, comme l'Innocent traversait une prairie basse où les eaux de pluie avaient séjourné pendant l'hiver, s'étant arrêté de marcher, il entendit une rumeur qui naissait tout à coup autour de lui et, se propageant en l'air, l'enveloppait de mille bruits confus : chantonnemens d'eaux vives sur les cailloux, jacasseries de pies dans les arbres, bourdonnemens d'abeilles dans les herbes. Or il n'apercevait aucune pie branchée aux environs, il ne distinguait aucune abeille dans l'herbe, et, quant à la rivière, elle coulait bien trop loin pour qu'on pût l'ouïr de l'endroit où il était. Qu'était-ce donc? L'Innocent se fatigua bientôt à éclaircir ce mystère et se remit en marche. Les bruits cessèrent aussitôt, mais pour reprendre chaque fois qu'il demeurait immobile. Sans doute c'était l'herbe spongieuse, imbibée d'eau, qui rendait cette musique sous ses pieds, plus fortement appuyés quand il s'arrêtait. Plus d'un parmi les bergers qui gardent au bord des palissades a rencontré la prairie

qui chante et passé outre sans s'inquiéter autrement du phénomène. Mais l'Innocent ne se rassasiait pas de l'écouter. Il y revint plusieurs jours de suite jusqu'à ce que, le soleil de mai ayant asséché la terre, elle ne rendit plus aucun son. Et ce fut une déception pour lui, comme si des voix amies avaient cessé de se faire entendre.

D'autres voix le troublèrent un peu plus tard, à l'église.

Depuis longtemps il avait passé l'âge où les enfans de la campagne font leur première communion. Le curé d'Estorrebaque en avait touché un mot discrètement à son père, et Miquel, après s'être fait un peu tirer l'oreille à cause de la dépense, finit par expédier le gamin au catéchisme. Mais si la vieille Bièbe, chargée de l'habiller pour la circonstance, avait eu du mal à lui démêler les cheveux et à lui nettoyer la figure, ce fut bien une autre affaire quand le brave homme de prêtre essaya de lui décrasser l'esprit. Il en eut assez avec une leçon. L'enfant regardait de tous ses yeux, écoutait de toutes ses oreilles, ne comprenait pas un mot, ne retenait pas une syllabe, et répondait à contre-sens dans un langage à lui qui faisait éclater de rire, dans leur béret, tous ces petits effrontés du catéchisme. Toute son idée était de fuir, de gagner la porte, dès la prière dite, pour échapper aux huées des camarades, qui ne manquaient pas de le bousculer à la sortie et de piailler à ses trousses comme une bande de moineaux à la poursuite d'un malheureux hibou fourvoyé en plein jour.

Il n'oubliait d'avoir peur qu'en écoutant les cloches. Encore son émoi fut-il grand au premier coup, quand la machine s'ébranla dans un gémissement de la charpente et que le lourd battant heurta le métal. Comment cet homme, cet Hilari qu'il voyait manœuvrer d'en bas, du sol même de la nef, ainsi que cela se pratique dans les églises de campagne, comment ce chétif avait-il le pouvoir, en se suspendant à un bout de corde, d'éveiller la puissante musique d'en haut? Même après que son oreille se fut accoutumée au choc des ondes sonores, après qu'il eut saisi le rapport entre le carillon et le carillonneur, il y eut encore de l'inexpliqué pour lui dans la chose, et cela même le charmait comme, avant, le mystère de la prairie qui chante.

Un peu plus de force était venue à l'enfant pendant qu'il finissait de croître; mais comme il faut que toute chose tourne au détriment des malheureux, cette vigueur nouvelle ne lui fut qu'une nouvelle occasion de souffrir. Son appétit, s'étant développé en même temps que le reste, ne trouva plus de quoi se satisfaire avec la portion qu'on lui servait aux Albarèdes; et où prendre le surplus? L'Innocent devint voleur. Avec ces autres affamés, les chiens de borde, il faisait la chasse aux œufs de poule, quêtant et furetant le long des haies, sous les pailles du hangar; ou bien c'étaient des

nichées d'oiseaux qu'il devinait au plus épais des broussailles et qu'il cuisait, — quand il n'était pas trop pressé, — sur des feux de brindille, ainsi qu'il l'avait vu faire aux petits bergers. Quand les poules ne voulaient pas pondre ou que la saison des nids était passée, il trompait son estomac avec les fruits qui tombent des arbres en automne, avec les raves qu'il arrachait en décembre, toutes gelées dans les champs. Tout lui était bon quand la fringale le tenait; l'herbe au besoin, les feuilles tendres. Il lui arrivait de se régaler en avril avec les jeunes pousses des cognassiers qui laissent à la bouche une saveur d'amande amère, ou les bourgeons de figuier presque aussi parfumés que les fruits mûrs. Mais tout cela ne valait pas une bouchée de bon pain, du pain de maison, noir et craquant dessus, frais et savoureux en dedans.

Quand sur la grand'route il rencontrait un mendiant avec sa besace bossuée de pain d'aumône, il lui emboîtait le pas, et, tendant la main, il mendiait à son tour. Ainsi avait-il fait ce jour-là même en accompagnant au pâturage son grand-père, le vieux Pierril, dont il espérait bien attraper quelque miette à l'heure de son déjeuner. Et c'était pour amadouer le bonhomme, pas tendre de son naturel, qu'il avait prêté secours à Vaillante, occupée à ramener le troupeau.

II.

Vaillante avait fini de japper; les ouailles avaient repris leur parcours. Un peu lasses à cause du soleil, très chaud ce jour-là quoiqu'on ne fût qu'à la première semaine d'avril, elles tondaient sans grand appétit le peu d'herbage maigre qui verdissait le sable au bord de l'eau.

Le grand-père et l'enfant les regardaient faire; assis tous deux adossés au même arbre, ils surveillaient vaguement; plus éveillée qu'eux, plus attentive, la chienne marqua tout à coup une inquiétude et, dressant l'oreille, se mit à grogner doucement pour avertir. Des gens venaient; des blouses bleues, des jupons rouges cheminaient sous les arbres, le long de l'eau. C'étaient des journaliers, une équipe commandée par Donat, l'aîné des Albarèdes, qui venait de travailler à la digue. Ils marchaient lentement, l'un derrière l'autre, se dandinant des hanches, balançant les épaules, comme des gens las et pas pressés. Traînant le pied à dessein, les deux derniers, Donat et une voisine appelée Bernade, avaient laissé les autres prendre quelques pas d'avance, et à voix très basse, remuant à peine les lèvres, sans se regarder ni faire un geste, ils se parlaient.

Se regarder? il n'était pas nécessaire ; depuis longtemps l'un l'autre, ils se connaissaient si bien !

Un peu son aîné, pas de beaucoup, lui l'avait vue toute petite gardeuse d'oies, en serre-tête d'indienne bleue noué sous le menton, pataugeant le long des mares. Ils ne se quittaient pas alors. C'étaient tous les jours des vagabondages dans les îlots, des chasses aux nids, des récoltes de mûres sauvages dans les ronciers. Puis, quand la blondine commençait de pousser et que sa figure toute en joues, ronde et rieuse, faisait mine de se dégrossir, voilà que ses parens l'avaient louée bergère dans une ferme du Quercy. Ce fut un adieu de six ans. Plus étoffée de son corps et pas mal embellie, la petite voisine était revenue, sa mère étant morte, pour tenir le ménage de son père, un triste homme, malheureusement pour elle, un mange-tout, un coureur de gueuses, qui la laissait libre plus qu'il ne convenait à son âge, la tenant quitte du reste, pourvu qu'il trouvât bon visage et soupe chaude quand il lui plaisait de rentrer à la maison.

Pourtant, grâce à son bon naturel, Bernade n'avait pas trop mésusé de cette liberté qu'on lui donnait, car un bon bout de temps plus tard, quand Donat revint du régiment, il ne trouva rien de suspect dans ses allures et il ne lui fut rien rapporté sur son compte, sinon que, depuis son départ, elle était courtisée par deux ou trois garçons des plus fringans du pays. A cela l'ex-fantassin n'avait pas grand'chose à dire. Si c'était son idée, elle était bien maîtresse, cette fille, de parler avec qui il lui plaisait. Elle ne lui avait fait aucune promesse, et lui, de son côté, ne serait pas en peine d'en trouver une autre aussi agréable à voir et plus riche, à coup sûr, que la Bernade.

Il raisonnait fort bien, le Donat; mais s'il put prendre sur lui de ne pas revoir la petite, il s'aperçut bientôt qu'il aurait du mal à l'oublier tout à fait. Chose étrange, le goût qu'il avait pour cette blonde! Encore, si elle avait été vraiment belle! Solidement plantée sur jambes, trapue et râblée comme la Guillalmète, ou riche en couleurs, appétissante à cueillir, comme la Mariounil? Non; l'enfant n'avait rien de remarquable sur elle; ni grande, ni forte, ni particulièrement bien faite de son corps ainsi que certaines, à qui la taille fine ou la gorge pleine tient lieu de joli visage. La figure de Bernade, toute ronde, un peu molle, la peau gâtée par les fièvres de marais qui lui avaient laissé le teint blême, ne paraissait pas non plus tellement engageante, au moins au repos; mais quand elle riait, quel changement! C'étaient alors comme des remous d'ombre, des fossettes qui plissaient si gentiment ses joues pâles; et en même temps, ses yeux s'allumaient, des yeux gris, étroits, coulant

sous les cils comme un luisant d'eau sous les feuilles. Que ce fût ceci ou cela, le fait est qu'une fois pris, depuis quinze ans, depuis toujours, Donat n'avait jamais pu se déprendre d'elle tout à fait.

Pauvre Donat! On était alors au temps des veillées d'automne; une bonne saison pour les amoureux, à qui les occasions ne manquent pas de se parler dans les coins. Il se rencontra un soir avec son ancienne chez les Antibel, où il avait été convié, ainsi que plusieurs autres, garçons ou filles, à boire du blanc en dépouillant des coques de maïs. Elle était là, très entourée, et ne se faisant pas faute de badiner avec ses voisins, de les pincer au vif ou de leur donner des tapes d'amitié, comme on fait; même elle affectait de jeter des cris d'effarouchée comme si on la chatouillait trop fort, chaque fois que manquait le luminaire du ciel, car l'assemblée se tenait devant la porte au clair de la lune.

Triste et mécontent, l'aîné des Albarèdes allégua je ne sais quel prétexte et s'en fut pour n'en pas voir davantage, mais au lieu de rentrer chez lui et de dormir par-dessus son chagrin, comme il voulait le faire, il s'arrêta à mi-chemin, au bord de la palissade, et — qu'il y eût pensé ou non, — à un endroit où Bernade ne devait pas tarder à passer probablement seule, son père Mataly ne se dérangeant pas souvent pour l'aller chercher. Elle arriva bientôt en effet et ne fut pas peu surprise, entendant quelqu'un qui l'appelait très doucement par son nom. Une ombre en même temps se levait devant elle.

— Toi, Donat?

Elle avait reconnu sa voix tout de suite, et le cœur lui sautait un peu.

— Moi, qui t'attendais pour te parler.

— Pas maintenant; demain...

Mais il la retint moitié de gré, moitié de force, l'apaisant et l'amusant avec des paroles d'amitié.

— Alors, fais vite, insistait-elle. En deux mots, que me veux-tu?

— Je te veux, voilà tout. Écoute, je ne peux pas durer sans toi; j'ai essayé, je n'ai pas pu.

— Sans rire?

— Vrai, vrai! je te le jure.

En même temps il lui prenait les mains et l'obligeait à s'asseoir près de lui.

— Ça serait si bon d'être ensemble, ajoutait-il, le soir des épousailles!.. Eh! qu'en penses-tu, Bernade?

— Mais ton père, ton père? objectait-elle.

— J'ai vingt-cinq ans, je suis mon maître, répliqua-t-il. Et puis le père n'est pas si méchant qu'il en a l'air; tu verras...

Et il l'attirait à lui, il glissait le bras autour de sa taille.

— Je te le promets, je te le promets,.. lui répétait-il, bouche à bouche...

Elle se débattait, et chaque mouvement qu'elle faisait pour lui échapper, en resserrant leur contact l'amollissait comme une caresse. Sa volonté s'en allait. A la vérité, elle l'aimait depuis plus de dix ans, ce Donat, et ses coquetteries avec les autres n'étaient que des ruses pour le mieux prendre. Un bonheur fou lui emplissait le cœur ; elle avait peur de se trahir.

— Je t'aime!.. je t'aime!.. protestait l'autre.

Et il recommençait le même mot indéfiniment, ne songeant plus à ce qu'il disait, à cet amour qu'il exprimait plus efficacement avec ses gestes.

Le vertige la gagnait.

Une fois elle tenta de se dégager :

— Laisse-moi rentrer, suppliait-elle ; il est près de minuit : que va dire mon père?

— Ton père? il est couché à cette heure avec sa maîtresse, la Matalène, à moins qu'il ne boive au cabaret de la Tantare. Reste donc. Que crains-tu, voyons, puisque je t'épouse?

Elle fit comme d'autres, d'autres mieux instruites, plus surveillées qu'elle. Elle eut confiance, elle resta. Un bruit dans l'eau, l'éboulis d'une motte de terre dans la Garonne, qui coulait pas loin de là, dans l'ombre, les fit se redresser comme en sursaut. Et ils se quittèrent brusquement, un peu étourdis tous les deux, laissant une foulée dans l'herbe, qu'elle eut un peu de honte à reconnaître en passant le lendemain.

Plusieurs fois depuis, ils s'étaient retrouvés la nuit, et, comme leur intimité était venue tout d'un coup et qu'elle n'avait pas eu besoin des clignemens d'yeux, ni des serremens de mains, ni autres manèges préliminaires qui trahissent les amoureux, personne n'avait deviné leur liaison.

— Ce soir, après la lune, à la coupure de Lolière!

Cela fut parlé entre les dents, envoyé comme un souffle dans le cou de Bernade. Et comme ils n'avaient plus rien à se dire, ils pressèrent le pas tous les deux pour rejoindre ceux qui étaient en avant.

III.

L'Innocent, qui, de loin, les avait vus venir, courait à la rencontre de la troupe. Une bordée d'éclats de rire coupa net son élan.

— Bonjour, Sans-Appétit! le saluait ironiquement Biro-Soulél, le vannier de Couchurles.

— Salut, Rit-Toujours! plaisantait Gorjolis.

— Où vas-tu, Court-d'Esprit? interrogeait le cadet de la Badorque.

Tout ça partait à la fois et tombait dru comme grêle sur le pauvre ahuri, qui baissait la tête ne sachant à qui répondre. Mais Bernade intervenait :

— Laisse-les dire, ceux-là, viens avec moi, petit. Regarde, il y a quelque chose de bon pour toi, là, dans mon panier.

Le panier! cette fois, l'Innocent avait compris du premier coup. Câlin, il s'était mis à suivre Bernade, et, pour plus de sûreté, de peur de la perdre, il serrait un peu de son jupon rouge dans ses doigts. Arrivée à l'endroit où l'ancien gardait le troupeau, la bande avait fait halte. Il y avait là, sous un carolin, un peu d'ombre où chacun s'assit à son idée et s'arrangea pour déjeuner.

Ce fut une installation rapide, des paniers, des sacs de toile, ouverts et vidés sur l'herbe pendant qu'au milieu du cercle, autour d'un feu de branches sèches allumé à la hâte, des soupières en rond chauffaient leur ventre à la braise. Deux ou trois ouvriers venus de trop loin pour porter leur soupe tiraient un chanteau de pain de leur bissac, écrasaient une gousse d'ail sur la croûte, et un silence accompagnait les premières bouchées piquées à la pointe du couteau et mâchées posément avec cette lenteur bienséante et cette application gourmande que les gens de la campagne mettent à leur repas.

Agenouillé dans l'herbe aux pieds de Bernade, l'Innocent la regardait déjeuner, suivant avec des inclinations de tête les moindres mouvemens du couteau et, à chaque bouchée disparue, une moue de déception lui allongeait les lèvres. Il n'était pas le seul à espérer. Plus affamée que lui, Vaillante mimait les mêmes attitudes, sourcils froncés, jouant des prunelles et hochant la queue. Donat, assis près de Bernade, s'amusait à les voir faire. Même, pour aiguiser leur envie, il présentait tantôt à l'un, tantôt à l'autre, un peu de pain qu'il retirait aussitôt. Plus généreuse, Bernade coupa une bonne tranche à l'Innocent, qui se jeta dessus et l'engloutit d'un trait.

— O le loup! voyez, fit observer Biro-Soulél. Pas un pli sur sa figure ; ni un coup de dent ni un coup de gosier; le morceau est descendu sans toucher les bords.

Offert ensuite et aussitôt arraché des doigts de la Bernade, un second morceau disparut plus vite encore. On riait. Mais l'aïeul le prit sur un autre ton.

— Goulu! fainéant! vociférait-il en levant sa quenouille sur son petit-fils ; n'as-tu pas honte? Est-ce qu'on te laisse jeûner à la mai-

son? Trois repas par jour sans rien faire, n'est-ce pas assez, dis, mange-tout?

— De quoi te fâches-tu, vieux père? répliqua Bernade. Si c'est ma fantaisie de rassasier une fois ce meurt-de-faim, laisse-moi faire!

— A ton aise, petite! seulement je te préviens : tu ne doutes pas de la charge que tu prends. Contenter l'appétit de l'Innocent! Pécaïre! tu aurais aussitôt fait d'ôter l'eau de la Garonne avec une fourchette. L'Innocent! tu ne sais donc pas que, lorsqu'il peut se glisser sous le ventre d'une vache, le veau ne trouve plus rien à téter après lui. Son appétit! c'est une maladie qu'il a et dont personne ne le guérira jamais.

— Le grand-père a raison, insista Donat. Pas plus tard que la semaine dernière, après dîner, conditionné de bonne soupe, repu comme nous tous, est-ce que Bièbe ne l'a pas trouvé la tête dans la maie, enfournant à pleine bouche la pâte à peine levée, et Dieu sait, si on ne l'en avait pas sorti, qu'il n'en aurait pas laissé miette!

— Pas possible!

— O le brigand!

— Quel estomac!

Tout le monde se récriait à la fois.

Mais ce fut bien une autre clameur un moment après, quand Barutel, des Ilettes, qu'on appelait aussi Gorjolis, s'aperçut que le mécréant en question venait de lui dérober une miche de six livres, achetée le matin même chez le boulanger d'Estorrebaque et à peine entamée d'un quart.

— Attrapez-le! attrapez-le!

Sans perdre un instant, le volé s'était jeté à la poursuite du voleur, qui détalait de toute la vitesse de ses jambes. Elle s'en allait, la miche, elle filait bon train, encore quelques pas, elle disparaissait avec le petit dans les roncières de l'îlot. Non; Gorjolis maintenant gagnait du terrain sur l'Innocent. Aïe! malheur à lui si le maître de la miche pouvait lui mettre la main sur l'épaule! Pour sûr, il lui imprimerait la marque de ses cinq doigts sur la peau. Dieu sait comment ça allait finir! Tout le chantier était en l'air.

— A toi, Gorjolis; tu le tiens!

— Ah! mon Dieu! regardez, voilà l'Innocent qui se branche, remarquait un autre.

Talonné par son ennemi, perdant visiblement l'avance, le fugitif grimpait, la miche aux dents, enlacé au fût d'un peuplier.

— Voyez donc comme il monte! On voit bien qu'il s'est risqué plus d'une fois pour manger des œufs d'agace dans les nids...

Perché tout en haut de l'arbre, à califourchon sur une branche,

le petit dévorait son pain, vite, vite. Et, entre deux morceaux, entendant rire ceux d'en bas, il riait aussi, la bouche pleine. Cette gaîté exaspérait Gorjolis.

— Attends, bel oiseau, cria-t-il d'en bas avec un geste de menace, je vais te faire chanter, moi!

Et, ôtant ses souliers pour être plus leste, il commença de se hisser à l'arbre.

L'Innocent le vit et escalada la dernière branche, si mince celle-là qu'elle ployait sous lui prête à se rompre. Au-dessus plus rien que le bouquet, le fin bout de l'arbre; au-dessous Gorjolis. Pris entre le danger d'en bas et le danger d'en haut, l'enfant s'agitait indécis, tremblant de peur.

On ne riait plus. « Laisse-le! Arrête-toi! » commandait Donat à Gorjolis.

— Aie pas peur, petit, c'est pour rire,.. criait Bernade.

Mais l'Innocent n'entendait rien. On le vit tout à coup qui se balançait dans le vide, pendu au bout d'un rameau, puis après une seconde d'angoisse, quand on le croyait déjà mort, écrasé à terre, on l'aperçut accroché au peuplier voisin, en sûreté sur une branche qu'il avait visée et saisie au vol avec cette adresse tout animale et d'autant plus sûre des inconsciens.

Cette fois, force fut à Gorjolis de renoncer à sa poursuite.

Quelqu'un approchait d'ailleurs qui allait mettre tout le monde d'accord. Miquel, le propriétaire des Albarèdes, Miquel le maître à tous, et un maître redouté, montrait sa figure au tournant de la palissade; une figure pas commode, creusée, plissée, soucieuse, avec un regard aigu sournoisement dissimulé sous un battement perpétuel des paupières.

De loin, de la maison où il s'occupait avec Bièbe à charrier le fumier des étables, il avait entendu crier les ouvriers et tout de suite, il venait voir. Chose grave! l'heure de reprendre le travail était sonnée depuis un gros moment, et on riait toujours.

— Hé bien! toi, dit-il à peine à portée de se faire entendre, et il s'adressait à Donat, tu ne vois donc pas que le soleil va toucher tout à l'heure le haut des arbres? Que faites-vous là, plantés? Si tu crois que la Garonne attendra que vous ayez fini de vous amuser pour emporter la digue!

— Voici celui qui nous a retardés, répondit Donat en montrant du doigt l'Innocent qui se faisait tout petit dans les feuilles. Il a volé une miche de pain...

— Et à qui la miche?

— A Gorjolis.

— Tant pis pour lui! Il n'avait qu'à ne pas la laisser prendre.

IV.

L'un après l'autre, avec la lenteur habituelle des paysans, aggravée de l'indifférence des journaliers, c'est-à-dire de ceux qui travaillent au compte des autres, les gens s'étaient levés, avaient enfermé les restes des provisions dans les sacs de toile. La troupe se remettait en marche vers la digue ; mais il était dit que le travail chômerait ce jour-là.

A peine ouvriers et maîtres avaient-ils fait dix pas, un quidam, tout de noir habillé, un citadin, fut signalé, venant à leur rencontre.

— Tiens, à qui en a-t-il, par ici, le citoyen Ucafol? demanda Donat en l'apercevant.

— Peut-être, répondit Miquel, porte-t-il un congé sur papier marqué à Bonafé, le maître-valet de la Laque, qui doit quitter à la Saint-Martin prochaine.

Ucafol était, vu de près, un monsieur d'assez triste mine, blême, sordide, vaguement bossu, une figure de gratte-papier, étrange à voir là, dans le plein soleil de la campagne. Arrivé au droit de Miquel, l'homme tira très honnêtement son chapeau et fit le geste de fouiller dans sa redingote. Il souriait.

— Excusez, Miquel, c'est quelque chose que j'ai là pour vous, — et tout en cherchant, il continuait : — La santé toujours bonne? Parfaite, ça se voit ; Donat aussi. Et quel beau temps, dites-moi, pour réveiller l'herbe! A la prairie de Clottes, elle a déjà commencé de partir...

Toujours gracieux, l'huissier avait tiré de sa poche un rouleau de papier timbré, très proprement ficelé, et l'offrait au maître des Albarèdes.

Discrètement, les journaliers faisaient mine de s'écarter en continuant leur route ; mais Miquel les retint. Qui sait ce qu'ils iraient raconter après, quelles histoires ils feraient courir sur son compte? Ses affaires, Dieu merci, n'étaient point embrouillées, et il ne demandait pas mieux que tout le monde pût y voir clair.

— Igne-Girma-Miquel Trémissal, c'est bien vous? demandait encore le sieur Ucafol.

— Quelle question! Donne donc, l'ami, répliqua Miquel impatienté.

Sourcils froncés, il parcourait le libelle, tournait les feuilles du pouce, regardait la signature; après quoi, s'excusant sur l'absence de ses lunettes, le bonhomme, qui n'avait jamais su lire que dans l'imprimé et encore dans le gros, passa le grimoire à Donat, lequel ayant les yeux plus jeunes, saurait tout de suite à quoi s'en tenir.

Pas si vite que ça, cependant. La chose était vraiment malaisée. A la difficulté de l'écriture serrée pour économiser l'espace, tassée en une compacte mosaïque, à l'étrangeté du vocabulaire dont s'embrouille comme à dessein le style de la chicane, s'ajoutait le trouble du lecteur, du paysan effarouché à l'idée du procès à soutenir. Que racontait-il donc, ce chiffon-là?

Une date d'abord : 5 avril 1874. Puis les noms, prénoms et surnoms des requérans, autrement dit des adversaires, la plupart présens, journaliers à la solde de Miquel, et qui, les uns prudemment détournaient la tête, les autres, plus décidés, levaient le nez d'un air gouailleur, quand ils étaient désignés par celui qui lisait. Hilari, Jean Orens Barutel, dit Gorjolis, sabotier, demeurant aux Ilettes; Vinagre Pierre-Alpinien, dit Biro-Soulél, vannier, domicilié aux Couchurles; Sernin, Raymond Mataly, orpailleur au bac de Lolière. Cette fois ce fut Bernade qui baissa la tête, et elle ne la baissa pas à temps pour éviter le regard de colère que lui envoyait son bon ami.

— Va toujours, petit, disait Miquel à Donat, qui faisait halte au tournant de la première page. Maintenant que la meute est lâchée, nous verrons bien quel lièvre elle va courir.

Donat continua. Ça commençait à se dessiner maintenant. A travers la phraséologie barbare de la sommation, le plan se démasquait; on voyait venir l'attaque. C'était, appuyée d' « attendu que » très perfides, une revendication formelle de la propriété des Albarèdes, indûment usurpée sur les alluvions de la Garonne par le grand-père et injustement occupée par son donataire et fils Igne-Girma-Miquel Trémissal, lequel était invité à venir « le huitième jour, après la signification du dit exploit, à l'audience du tribunal de première instance de Sarraïs pour se voir condamner à abandonner et délaisser sans délai aux requérans tous les terrains par lui jouis et possédés entre les pièces de terre appartenant à ces derniers et le cours actuel de la Garonne, les dits terrains devant être partagés entre tous les intéressés selon leurs droits; ordonner la restitution des fruits perçus; commettre un juge et fixer le délai dans lequel le compte sera rendu conformément à la loi. »

Il resta juste assez de salive à Donat pour finir. Sa gorge se serrait. Le dernier mot, ce mot de loi si mystérieux, si effrayant pour les gens de la campagne, ne voulait pas sortir. Miquel demeurait calme. « On verra bien, » dit-il simplement.

V.

— De quoi s'agit-il? que nous veut-on?

C'était le grand-père, le pauvre sourd, qui arrivait, ému sans

savoir au juste de quoi, au secours de ses enfans. Là, devant lui, il se passait des choses graves, lesquelles? Il regardait, écoutait, ne comprenait pas.

— Que nous veut-on? répétait-il.

Miquel le repoussa d'un geste. Donat fit comme s'il ne l'avait pas entendu. Et pourtant si quelqu'un avait droit d'être instruit, c'était bien celui-là, sans qui, faute de terre à disputer, le procès n'aurait pas eu lieu, — l'homme qui avait inventé, créé pièce à pièce ce beau domaine des Albarèdes.

Même dans le pays de Garonne, où l'on est habitué à voir se faire et se défaire si promptement, selon les volontés de la rivière et l'industrie des riverains, les fortunes terriennes partout ailleurs si solides, l'histoire de Pierril des Albarèdes avait fait époque. Petit ouvrier de campagne, journalier à trente sous l'été, vingt sous l'hiver, plus tard vacher de Tortonde avec quarante écus de gages et le profit à moitié sur le bétail, à force de ne pas ménager ses bras et d'épargner sur son ventre, il avait amassé de quoi s'acheter un lopin de terre, bâtir une chambre, se mettre chez lui enfin. Pas très loin de Tortonde, justement, un champ se trouvait à vendre, dernier reste d'une terre jadis importante, avalée bouchée à bouchée depuis cinq ans, dévorée par les corrosions de la Garonne; rien qu'une étroite lisière qui s'étrécissait, s'effilait de jour en jour. C'était si peu de chose, et ce peu de chose avait si peu de temps à vivre que le propriétaire, assez riche d'ailleurs, avait renoncé à défendre son bien, lequel, faute d'acquéreur, demeurait en friche, livré aux bergers et aux troupeaux des environs. Pierril y était venu plus d'une fois avec le troupeau de vaches de Tortonde, et, pendant que ses bêtes paissaient les armoises et les brinsières, il avait supputé plus d'une fois aussi, non sans crève-cœur, ce que pourrait porter, en chanvre ou en maïs, cette bonne terre à l'abandon, condamnée à s'émietter dans le fleuve. Quel dommage!

Sans idée arrêtée, pour passer le temps, il cherchait en lui-même le moyen de la sauver, il calculait, il combinait. Et pendant ce temps, la Garonne travaillait de son côté; le grondement de l'eau battant la rive, la chute des mottes de terre qui s'éboulaient, englouties par le fleuve, accompagnaient la songerie du paysan. Un printemps vint où la crue faillit emporter tout, le rêve avec le champ. Une brèche pratiquée en amont dans le gravier avait rouvert en partie un ancien lit du fleuve, et, pris des deux côtés, enveloppé, le champ des Albarèdes flottait, comme une épave, à demi submergé par la Garonne.

Ce fut le moment que choisit le gardeur de vaches pour se présenter chez le marchand de biens de Sarraïs, chargé de la vente, un finaud qui se crut très habile en prenant au mot l'acquéreur et

en ne le lâchant point qu'il n'eût, tant bien que mal, écrit son nom au bas d'un sous-seing privé qui le constituait propriétaire d'un morceau de terre et d'un projet enterrés sous trois pans d'eau pour le quart d'heure. On s'étonna quelque peu dans le pays quand, la Garonne s'étant retirée, le nouveau maître prit possession des Albarèdes et on ne se gêna pas pour rire en voyant qu'il commençait à bâtir. Il s'y était mis rondement. Abattant, équarrissant les arbres, creusant les fondations, faisant tantôt le maçon, tantôt le charpentier, Pierril ne perdait pas une minute. Et il ne lésinait pas sur les matériaux. Tout en béton, en cailloux de rivière et en mortier de chaux, — comme pour un richard ! Une vraie folie ! pensaient les voisins. Et où prenait-il son gravier ? Juste au point le plus menacé du rivage, dans une baisse du terrain où la Garonne était passée jadis et où elle semblait avoir envie de revenir. Évidemment ce Pierril avait perdu l'esprit. Au lieu d'une maison, que ne construisait-il un bateau ? Au moins aurait-il chance de se sauver quand la rivière viendrait le prendre. Et autres facéties. Pierril laissait dire et n'en perdait pas un coup de truelle ; la Pierrille non plus. C'était sa femme et son ouvrier. Elle en valait bien dix, toute piètre qu'elle parût, réduite et fondue dès son jeune âge par les besognes des champs. Quels bras ! quelle âme ! Elle montait les soupes, gâchait le mortier, menait le tombereau et trouvait encore le temps de surveiller du coin de l'œil les vaches lâchées au pacage, quelquefois même de gourmander en passant le jeune Miquel, un drôle de quatorze ans déjà, qui tantôt gardait le troupeau, tantôt charriait les matériaux à son père.

La maison était à peu près finie quand la Garonne vint à s'enfler et à visiter les murailles neuves, qui résistèrent très bien. Il n'en fut pas de même de la barre de gravier si imprudemment ou si habilement affouillée par Pierril en amont des Albarèdes. Ruinée, trouée de part en part, elle céda du premier coup à la poussée du fleuve qui fit irruption et, retrouvant son ancienne pente, s'en fut rejoindre en ligne droite gagnant un bon kilomètre, la percée d'Estorrebarque et le hameau de Tortonde, dont les habitans furent joliment étonnés en retrouvant un beau matin devant leur porte la terrible voisine oubliée depuis quinze ans. Méchante affaire ! Ils n'avaient plus envie de rire de Pierril maintenant. Pas si nigaud vraiment ce trayeur de vaches ! Il avait bien vu, bien calculé. Ainsi qu'il l'espérait, la grande masse du fleuve, qui portait toute jusque-là sur la mince lisière des Albarèdes, divisée en deux bras, perdit aussitôt de sa force et de sa nuisance. Jetée partie à droite sur sa nouvelle pente, partie à gauche sur la rive opposée, vers les rives de Gascogne, elle laissa bientôt affleurer comme une île à la baisse des eaux un large morceau de gravier. C'étaient les terres des Albarèdes qui reparaissaient

après quinze ans. A peine entrevues, elles disparurent, il est vrai, enterrées par les crues du printemps. Mais Pierril savait qu'elles émergeraient de nouveau, et une joie lui venait en regardant avec les yeux de la foi cette terre promise devinée par lui, à moitié dégorgée déjà par le fleuve et qui, bientôt reconstituée, le ferait au premier jour, lui petit acheteur de trois arpens, maître de vingt hectares d'alluvion.

Seulement cette proie, en admettant que la rivière consentît à la lui laisser, d'autres pouvaient la lui disputer; l'administration, les ingénieurs, les agens voyers, des gens qui ont le bras long et les mains toujours prêtes à prendre. Et si l'état ne demandait rien, les voisins, bien sûr, n'y mettraient pas tant de discrétion. Les gens d'Estorrebaque et de Tortonde, dévalisés qui d'un morceau de jardin, qui d'une bribe de maison, ne manqueraient pas de réclamer. Les batailles judiciaires ne sont pas rares entre les riverains de la Garonne. Ses déplacemens, ses corrosions lentes ou ses percées brutales fournissent une ample matière aux conflits de toute espèce, compliqués encore par l'incertitude de la jurisprudence et rendus plus féroces par la richesse de l'enjeu, le haut prix des alluvions en litige.

Miquel n'aurait certainement pas échappé au papier timbré s'il avait eu affaire à quelque voisin riche, bien apparenté en ville, sachant comme il faut s'y prendre pour parler aux messieurs du tribunal. Heureusement pour lui, les pêcheurs ou les sabotiers d'Estorrebaque, les orpailleurs ou les vanniers de Tortonde n'étaient que de piètres bonshommes, des citoyens bas percés, incapables les uns et les autres de tirer de leur maigre substance de quoi nourrir un procès.

Un seul, Mataly, l'orpailleur, un jeune homme, plus avisé que les autres, avait envie de lancer l'affaire et d'attacher le grelot; mais c'était un mange-tout qui devait au tiers et au quart, et sa signature, que Pierril possédait en son armoire, apposée au dossier d'un engagement de cent pistoles, le mettait pour le moment à la merci de son créancier. Faute d'argent, il dut se tenir tranquille. Autant en firent les ponts-et-chaussées après quelques essais de barrage aussitôt emportés par la rivière, qui finalement donna raison à Pierril. Les Albarèdes étaient à lui, à lui seul.

Certain de n'être pas évincé au bon moment, l'heureux propriétaire pouvait se mettre en besogne; une besogne assez rude et pourtant très simple; il n'y fallait que beaucoup d'énergie et un couteau de dix sous.

Rien autre chose à faire que de couper de menues branchettes de peuplier et de saule, de les tailler en sifflet et de les planter dans

l'alluvion. Pierril y travailla pendant cinq ans. Les crues mêmes ne l'arrêtaient pas. Il plantait avec de l'eau jusqu'à mi-jambe.

Après ces cinq ans, il se trouva que les petits morceaux de bois ayant jeté des feuilles, puis des branches, une bonne moitié de la Garonne était changée en taillis; des feuilles dessus, de l'eau en dessous, un terrain vaseux, coupé de fossés, parcelé en un archipel d'îlettes microscopiques communiquant ensemble par des passerelles, des palanques faites d'un arbre mal équarri jeté en travers. Tout cela rapportait peu, par exemple, et de longtemps Pierril n'en retira pas d'autre récolte, à part la dépaissance de deux vaches, que des sardines d'eau douce, des anguilles, des barbillons et autre menu fretin qui se faisait prendre chaque fois que montait la Garonne dans les nasses tendues au pertuis des fossés.

On vivait là-dessus, aux Albarèdes, et d'un peu de pain qu'on avait soin de ne manger que bleui de moisissure, afin d'amortir l'appétit. Mais bientôt, dès que les saules furent de taille à être vendus pour la coupe et l'herbe assez abondante pour nourrir un troupeau plus nombreux, l'argent commença de tomber à belle et claire musique dans le gousset de Pierril. Et, après l'argent, les honneurs; le respect des voisins, les coups de chapeau du notaire chargé de placer ses économies, les poignées de main du marchand de bois, à qui il vendait ses arbres; finalement, aux premières élections qui se firent, le titre envié de conseiller municipal.

Malheureusement sa femme n'était plus là pour triompher avec lui. La pauvre âme était morte par force, comme on dit, épuisée de fatigue et de privations. Pierril s'ennuya de sa Pierrille. Il aurait langui tout à fait sans l'enfant, le jeune Miquel, un garçon selon son cœur, robuste, vaillant, un vrai *riviérain* qui, pour le caractère comme pour la figure, rappelait son père trait pour trait. Même son de voix, mêmes grimaces, même tendresse pour l'argent. Aussi s'entendaient-ils à merveille et vivaient-ils, malgré la différence d'âge, quasiment en camarades, toujours dans les pas l'un de l'autre, s'éreintant aux mêmes besognes, et le soir, après les soupes mangées, parlant marchés et cultures comme des associés. Excellente école et qui profita plus à Miquel que les leçons du régent. A l'âge où ses amis pensaient encore à lever des nids sur les arbres, le petit homme savait déjà la manière de faire les écus. Et il en faisait! Pour acheter, pour vendre, pour connaître la dimension d'un arbre en l'entourant avec les bras, pour toiser une génisse en foire, pour évaluer du foin en tas ou de la luzerne sur pied, il avait le coup d'œil aussi juste qu'un ancien. La grande amitié du père pour le fils se vit bien quand, ses dix-huit ans étant venus, il fut question de lui trouver femme. Afin de la lui avoir plus riche, il vida sa bourse, il retourna ses poches. Comme plusieurs

autres qui s'en sont repentis plus tard, l'avare n'hésita pas à faire donation pleine et entière de ses biens à l'enfant. Il ne s'en repentit jamais. Pourvu qu'il fût écouté, consulté, que lui faisait le reste? Avec Miquel l'argent était en bonnes mains.

Même, un peu plus tard, quand la volonté du nouveau maître se fit sentir, quand Ramoundil la bru, bientôt émancipée, mit le bonhomme à sa place, qui n'était plus la première, le vieux resta du même cœur attaché aux intérêts communs, possédé comme avant de l'unique pensée de l'accroissement, de la prospérité des Albarèdes. Il prenait autant de plaisir que si ces choses avaient été siennes, à renifler au printemps l'odeur des prairies mûres, à caresser la croupe des fortes vaches agenaises occupées à ruminer dans l'étable.

Quand les nouveaux épousés endimanchés, pimpans, lui tout en noir comme un monsieur, elle en bonnet blanc à fleurs, des dentelles au cou, un châle long sur les épaules, montaient en jardinière pour se rendre au marché de Sarraïs, il jubilait à les voir. Ça lui tenait chaud au cœur, ça l'empêchait de sentir l'abandon où on le laissait, la vieillesse qui commençait à venir. Elle vint tout à fait et ce fut son premier grand chagrin de se voir infirme, les bras mous, la mémoire absente, l'intellect engourdi. Plus rien là, ni là! Il tâtait ses bras amaigris, il se frappait le front, il se désolait. De lui-même alors, plutôt que de paresser, il se condamna aux besognes des femmes, il prit le fuseau, fila la laine en gardant les brebis. Mieux encore : il économisa sur sa nourriture, mesura sa portion de pain à son travail; si ses entrailles criaient la faim, tant pis pour ses entrailles! Du reste, il ne songeait pas à se plaindre, il n'était pas malheureux; il consentait à tout, les choses allaient bien ainsi. Satisfait des autres, indifférent à lui-même, Pierril vivait désormais dans le rêve éveillé des vieillards et des sourds, inerte, enfoncé en lui-même, comme enveloppé déjà des ombres dernières.

VI.

Le papier une fois lu, il s'était fait un silence. Gorjolis, Alric, Biro-Soulél, Gaulémas, Croquelardit, Sardos, toute la bande s'était reculée à l'écart. Bernade, égarée, très pâle, fixait obstinément les yeux sur Donat, qui ne la regardait pas.

L'air résolu, les dents serrées, l'aîné des Albarèdes marchait droit sur les journaliers. Miquel essaya de le retenir.

— Laisse donc! laisse donc! disait-il en le tirant par la manche.

Mais son fils l'écarta de la main rudement. Arrivé devant la bande, il croisa les bras et, tantôt l'un, tantôt l'autre, il les toisait du regard :

— Alors, demanda-t-il, vous voulez les Albarèdes?

Il parlait lentement, à voix basse, ayant peur de lâcher la tempête de colère qui le gonflait à crever. Les associés se regardèrent un moment indécis, ne s'étant pas concertés pour répondre. Ce fut Gorjolis qui porta la parole.

— Nous ne voulons pas toutes vos terres, déclara-t-il avec tranquillité. Nous réclamons notre part, voilà tout.

— Ta part! ta part! balbutiait Donat; ta part! Attends; si tu n'es pas un lâche, je vais te la régler tout de suite. Avance, je vais te la faire embrasser, cette terre que tu voudrais nous prendre; je t'en donnerai à manger jusqu'à ce qu'elle t'étouffe... Voleur! voleur! voleur!

Mais Gorjolis ne se troublait pas :

— Tu n'as donc pas assez d'un procès que tu en cherches un autre? Ce que tu viens de dire, Donat, le juge de paix pourrait te le faire payer cher.

— Assez, mon ami! assez! intervint pour la seconde fois Miquel.

Donat continuait :

— Je paierai donc, mais je parlerai, ajouta-t-il. Puisque tu m'y forces, je dirai par qui furent volés, l'an dernier, les jeunes peupliers que Jean de Maquefabe avait plantés à Bramelaïgue. J'étais à l'espère de la loutre cette nuit-là, caché dans les amarines, et tu me touchas presque avec les feuilles des arbres que tu emportais. Ose dire non! Les transplantant à cette heure-là, le soleil ne risquait pas de les flétrir, pas vrai, l'honnête homme?

— Vous l'entendez, vous autres? vous témoignerez, se contenta de répondre Gorjolis, s'adressant aux journaliers.

— De jolis témoins! qui ne valent pas mieux que l'accusé. Vous êtes tous de la même confrérie. Oui, toi le premier qui as le toupet de lever le nez, toi, Biro-Soulél. Combien de fois t'ai-je pardonné, trouvant tes oies dans nos maïs! Tu ne faisais pas l'insolent alors, tu pleurnichais, tu tâchais de m'enfariner : Mon bon Donat par-ci! mon brave Donat par-là! Et moi, qui me laissais prendre! Ah! tas de crève-la-faim, ça vous irait, hé! de jouer aux messieurs, de vous promener les mains dans les poches en regardant pousser vos arbres? Tu trouverais ça plus commode, pas vrai, Sardos, que de tresser tes osiers pour monter des paniers à pigeons?

— Sans doute, et pourquoi pas, l'ami? répliqua l'interpellé. Autant nous que d'autres. Ne dirait-on pas, que toi et ton père vous êtes des bourgeois de père en fils?

— Des bourgeois, non; mais des vaillans, des économes et non pas des tripe-molle, des propres à rien comme vous. Tu ris, Gaulémas! ça t'amuse, tout ça! Toi aussi, ça te conviendrait de te coucher dans le lit des autres. Imbéciles! Et vous vous imaginez comme

ça que, parce que nous sommes en république, ces messieurs du tribunal vont perdre leur temps à écouter vos raisons? Pécaïré! vous en serez pour votre argent et pour votre honte: c'est moi Donat qui vous le dis. Et ce sera bien fait. Par exemple, quand vous en serez à mendier votre pain, ne venez pas quêter à la porte des Albarèdes. Si vous avez besoin de quelqu'un, vous irez trouver celui qui vous a enjôlés, celui qui vous a fait venir dans la nasse, cette canaille de Mataly...

— Mataly? présent!.. Qu'est-ce qu'on lui veut à Mataly?

L'homme descendu de son bateau, sans qu'on l'entendît, arrivait à l'improviste.

Et Bernade aussitôt se jetait sur son père, mettait la main sur sa bouche pour l'empêcher de parler.

Mais il se dégagea lestement.

— Eh bien! quoi? tu as peur qu'on me mange? Laisse donc! nous allons rire un peu, n'est-ce pas, vous autres? Et il clignait de l'œil aux camarades. Puis s'adressant à Donat : « A qui en as-tu, mon garçon? Qu'est-ce qui te fâche? Serait-ce rapport à ce papier marqué que le citoyen Ucafol vous a servi tout à l'heure? La belle affaire! Et de quoi vivraient les procureurs, de quoi se nourrirait le citoyen Ucafol ici présent, si tout le monde était d'accord? Voyons; on avait de la terre que la Garonne a emportée chez le voisin, on la réclame. Vous l'avez eue à vous tout seuls, vous l'avez jouie vingt-neuf ans; maintenant c'est notre tour. Vous ne consentez pas? Eh bien! les juges prononceront. A toi mon ami, il te revient ceci; à toi il te revient cela. Toi, mon garçon tu as gagné ton affaire; toi, tu as perdu, tu paieras. Et tout est réglé gentiment, sans avanie, sans mauvaises paroles, comme ça doit se faire entre braves gens. Voilà. Tiens, perdant ou gagnant, écoute, Donat: le soir où les jupes noires décideront, je t'offre à dîner aux Trois-Rois. Ça te convient-il?

— Assez raillé, Mataly! En attendant que vous soyez chez vous ici, toi et ta bande, faites-moi le plaisir de filer un peu rondement. Entendez-vous, les autres? Montrez-moi les talons, s'il vous plaît.

— Ne bougez pas aucun, commanda tranquillement Miquel, qui avait repris son sang-froid à mesure que s'échauffait Donat. Ne bougez pas. Ce n'est pas lui le maître. Si vous voulez gagner votre journée, il n'est que temps de se remettre à l'ouvrage. La digue presse. Quel que soit le gagnant du procès, il ne gagnera pas grand'-chose si la Garonne emporte les Albarèdes. Au chantier, vivement ceux qui veulent toucher leurs trente sous! Et toi, porte-malheur, vilain oiseau, ordonna-t-il en se tournant vers Ucafol, envole-toi d'ici et tâche qu'on ne t'y revoie pas de longtemps.

Ucafol ne se le fit pas dire deux fois; envoyant un salut gracieux à la société, il commença de gagner le large.

Mais quelqu'un l'accrocha au passage, serrant, à la déchirer, si peu qu'il résistât, sa redingote un peu mûre,

— Ucafol, je t'en prie, implorait l'ancien : dis-moi ce qu'il y avait dans le papier.

— Pas grand'chose, mon vieux Pierril, presque rien, une simple citation, une petite affaire à régler devant les juges entre ces messieurs et vous. Ils ne vous réclament que la moitié des Albarèdes.

Ayant glissé la chose en douceur à l'oreille du grand-père, le malicieux gratte-papier se déroba prestement, comme celui qui a mis le feu à une pièce d'artifice.

L'effet ne se fit pas attendre.

Pierril chancelait, atterré...

— La moitié des Albarèdes! balbutiait-il.

Sa voix s'étranglait.

Un élan de colère le ranima pour une seconde, le fit se cabrer, poing levé, contre les journaliers.

Mais le bras, raidi pour menacer, se détendit subitement et battit l'air; les genoux ployèrent, l'ancien chuta à terre, s'abattit en avant d'un seul coup.

Donat avait couru à son secours. Agenouillé près du grand-père, il soulevait sa tête inerte, frappait dans ses mains.

— De l'eau! de l'eau! — criait-il.

Mais l'eau, jetée à pleines écuelles aux tempes de l'évanoui, ne le faisait pas revenir.

Tête nue, le col de la chemise ouvert laissant voir la toison de poils qui grisonnait sur sa poitrine, il ne bougeait pas plus que l'arbre auquel on l'avait adossé. Frappé dans une grimace de colère, le visage froncé, houleux, s'apaisait insensiblement; le feu des pommettes s'éteignait, de la sérénité montait au front avec la pâleur de l'agonie.

— Si l'on allait à Sarraïs chercher M. Oustric? suggérait Bernade à Miquel; une saignée le sauverait peut-être.

— Laisse voir, fut-il répondu; peut-être est-il inutile de déranger le médecin.

Il se pencha sur le vieux; l'oreille collée à sa poitrine, il écouta un moment :

— Rien, conclut-il en secouant la tête. C'est fini. Le père est mort.

Mort! cela fit une minute de recueillement.

La vanité du procès, le vide de leurs colères, l'inanité de leurs

âpres et décevans labeurs, peut-être les uns et les autres sentirent-ils cela confusément.

Miquel s'était mis à arranger Pierril. Il avait boutonné le col de la chemise, allongé les bras ; sans trembler, très soigneusement, il avait abaissé les paupières sur le regard des yeux fixes, largement ouverts.

Gorjolis, Mataly, Biro-Soulél, tous s'offraient à porter le corps aux Albarèdes.

Donat refusa.

— C'est vous qui l'avez tué ; je vous défends de le toucher, dit-il. Mon père et moi, nous le porterons bien.

— Et qui ramènera le troupeau ? objecta Miquel.

— Moi ! répondit l'Innocent, se laissant glisser du haut de l'arbre, d'où il avait suivi, sans y rien comprendre, les incidens de la dispute.

Les brebis oubliées étaient revenues à leur péché du matin. La saveur amère des jeunes pousses ayant excité leur appétit, elles tondaient à belles dents les amarines de la digue.

— Vaillante ! Vaillante ! — hêla l'enfant.

Rappelée au devoir, la chienne, depuis un moment distraite et troublée, et qui allait des uns aux autres, du troupeau à son maître, et de son maître au mort, eut bientôt fait de rassembler les brebis. Pressant l'allure, tricotant de leurs jambes menues dans un nuage de poussière, les bêtes, très en retard ce jour-là, reprirent le chemin des Albarèdes.

Les gens partis, il restait encore un peu de recueillement en l'air, comme si la mort avait laissé de la solennité après elle.

L'herbe piétinée gardait le pli de la dispute, plus écrasée là où était tombé Pierril. Rien ne bougeait.

Ce fut un grillon qui rompit le silence. A la place même, au pied de l'arbre où l'on avait adossé l'agonisant, il commença de chanter ; d'autres lui répondirent. C'était comme une traînée de bruit qui gagnait de proche en proche, s'enflait prolongée au lointain des prairies.

En même temps, un frisson passait à la cime des branches ; des bourgeons démaillotés éclataient et les écailles résineuses s'envolaient dans une odeur d'encens.

Le vent s'était levé ; un vent tiède à poussées régulières, lentes d'abord, puis ardentes, appuyées, secouant, embrassant les arbres d'une folle étreinte pour s'adoucir ensuite en caresses dans une amollissante langueur.

C'est le vent du printemps, le vent de la sève, celui qui détend les fibres des écorces, qui fait monter jaune ou rouge la couleur de la vie au front des futaies mortes, peintes en gris par l'hiver.

Rien que la musique du vent dans les peupliers et des grillons dans l'herbe.

A des momens, les grillons chantent plus fort; d'autres fois, ce sont les feuilles.

Il y a des minutes de calme où le bruissement des ailes d'or emplit seul l'étendue. On dirait des grelots secoués très loin par un attelage en marche. Puis, sur cette cadence, la chanson d'en haut reprend; elle arrive aussi ténue qu'un fil, elle monte, elle se répand et décroît aussitôt emportée en insaisissables murmures.

Ainsi pendant des heures.

Après, les bouffées de vent s'espacent; les haleines, plus faibles, remuent à peine les jeunes verdures.

C'est le chaud de l'après-midi, accablant, à de certains jours de ce premier printemps, un printemps encore sans toutes ses feuilles, sans autre abri que l'ombre maigre, éparpillée des branches deminues. Toujours le même grésillement d'insectes dans l'herbe, mais plus strident encore, comme attisé par les piqûres du soleil.

Puis, là-dessus, une batterie à petits coups secs, répétés, le bruit d'un marteau poussant un clou dans le bois.

C'est le charpentier qui travaille là-bas, sous le hangar des Albarèdes, qui assemble des planches de peuplier de longueur égale, de bonnes planches bien unies, bien lisses entre lesquelles le défunt dormira tranquille, solidement logé pour toujours.

Bientôt la cloche, à son tour, se met en branle. Un tintement tombe, se répand multiplié sous les hautes arcades des ramiers, sonores comme des voûtes.

Après ce tintement, un silence, puis un nouveau coup et un troisième à de longs intervalles.

C'est le glas, la sonnerie lente à pauses solennelles, à vibrations larges brusquement étouffées en sanglots.

Les gens d'Estorrebaque, les cultivateurs qui travaillent penchés de ci, de là, sur la glèbe, se redressent, écoutent, la main posée sur l'outil. De l'un à l'autre ils s'interrogent.

— Qui est mort?

La funèbre annonce voyage, soulevant des apitoiemens de femmes, des : « Pécaïré! » des : « Notre-Seigneur le garde! » et des réflexions d'hommes résignées ou gouailleuses : « Son âge l'appelait! » dit l'un; et l'autre : « Logé pour rien et nourri de racines de fenouil à discrétion, il va être content, le vieux grigou des Albarèdes! »

Un mot, un geste, et le travail reprend; l'existence à quatre pattes, l'idée à l'argent, le visage sur le sillon.

Le glas a fini de sonner.

La vie fait toujours dans l'herbe et dans les feuilles sa musique printanière. Au bord de la digue, les dernières traces de la dis-

pute, le dernier pli laissé par la mort, ont disparu. Une fourmilière écrasée a rouvert ses galeries; l'herbe foulée s'est redressée peu à peu.

Le soir vient.

Réveillés avec la fraîcheur, les oiseaux quittent les fourrés, s'en vont à la gagnée dans les champs; les gens aussi se remuent, s'activent avant la tombée de la nuit. Un piéton qui rentre à Sarraïs hêle le passeur au bac de Lolière; on entend le bruit de la chaîne détachée qui heurte les douves de la barque... Une poulinière lâchée traverse le pacage en secouant ses enferres; une vache meugle les cornes en l'air et d'autres tondent l'herbe, le mufle baigné dans la vapeur d'or du soleil horizontal. Le jour disparaît; les braises du couchant meurent en jetant des reflets aux nuées. C'est comme un bouquet de couleurs, de l'or, du vert, de l'améthyste, qui monte, fleurit et s'efface aussitôt dans la pâleur du ciel.

Les ombres s'évanouissent; l'obscurité arrive. Timide, elle sort des îlots, se montre sur les lisières, puis, tout d'un coup, elle a tout envahi. La terre fume,.. des plantes plus hautes flottent comme décapitées au-dessus des prairies noyées de crépuscule. Une étoile s'allume, puis deux. Elles tremblent. Une, plus grosse, s'écrase en faisant une large traînée d'argent dans la rivière. Les palissades, les lignes de peupliers, les cultures, tout se trouble, tout perd pied dans le noir.

A de certains bruits seulement, à de certaines odeurs, on s'oriente. Des coassemens limpides, sentant l'herbe humide, marquent la direction de la *gaure* (ancien lit de la Garonne); la rivière se devine au parfum des menthes; les ramiers, à l'odeur résineuse des bourgeons de peupliers.

VII.

Les grillons et les courtilières s'arrêtèrent tout à coup de chanter le long de la digue. Quelqu'un passait. Doucement, frôlant le sentier de ses pieds nus, Bernade venait au rendez-vous.

Arrivée à l'endroit où Pierril était mort, elle fit une pause pour écouter. Rien de suspect; des pas légers, des bonds inquiets de bêtes nocturnes, des randonnées dans l'herbe de renards ou de lapins; et c'était tout. Personne ne la suivait; personne ne l'avait entendue. Quittant le sentier, elle se jeta brusquement à gauche et disparut dans les branches. Il y avait là, tout près, une coupure ancienne de la digue, un trou déjà à moitié comblé, garni de fascines, planté de saules en estacade; un endroit très commode pour les rendez-vous, à cause de l'obscurité plus profonde qu'y faisait l'enchevêtrement

des jeunes arbres, à cause aussi du bruit de la rivière grondant contre les enrochemens de la digue de manière à couvrir la voix de ceux qui se cachaient.

C'était là que Bernade s'était donnée à son amant, un soir d'automne, et deux ou trois fois, depuis que les nuits se faisaient plus douces, c'était là encore qu'elle l'avait rejoint. Un peu inquiète déjà ces dernières fois, mais pas autant que ce soir. Jusque-là, c'était surtout la frayeur d'être surprise, une serrée au cœur au moindre bruit, une angoisse d'une minute, bientôt oubliée dans les bras du bon ami.

Ce soir, c'était plus sérieux. Elle avait peur d'être abandonnée par Donat. Sans doute, le galant avait promis de l'épouser. Mais quoi? la lune et les étoiles, qui seules l'avaient entendu jurer, n'iraient pas témoigner contre lui, et si peu que, sa fantaisie une fois contentée, il lui eût pris envie de rompre, ce maudit procès manigancé à son insu par Mataly arrivait bien à point pour lui en fournir l'occasion.

Le fait est qu'il ne paraissait pas bien pressé de se déclarer à son père, le garçon. Depuis six mois, il allongeait la courroie, musait, biaisait, inventait des histoires, quand il lui aurait été si facile de la demander en mariage. Sa promesse l'ennuyait, voilà tout.

Ah! si elle avait su le rêner court, tenir son envie à distance, avec l'appétit qu'il avait d'elle, si pauvre fût-elle et lui si riche, certainement elle l'aurait conduit à ses fins. Mais non; du premier jour, elle s'était donnée. Tant pis pour elle, après tout!

Et tout à coup, en pleine inquiétude, elle avait un soupir d'allègement à la pensée de ce qui aurait pu arriver, aux suites possibles de sa faute. De ce côté-là, par bonheur, il n'y avait aucun mal. Et cette certitude la réconfortait, la remontait un peu, lui donnant un brin de courage pour attendre son galant.

Elle s'éveilla de rêver pour tendre l'oreille. On avait sifflé tout près; une fois, deux fois. C'était Donat.

Elle s'était levée, elle avait pris la main de celui qui arrivait.

Il la repoussa.

— Ton père et toi, dit-il, vous faites du joli travail. Mes complimens à tous deux!

La nuit était trop noire pour que Bernade pût déchiffrer le visage de son ami; mais sa voix, qui tremblait, en disait assez, et cette colère, qu'elle entendait sans la voir, l'épouvantait encore plus.

— Tu m'accuses, méchant! tu m'accuses! balbutiait-elle. Comme si tu ne savais pas de quelle façon mon père et moi nous vivons ensemble! Avec ça qu'il a l'habitude de me trahir ses secrets!

— Qu'il te les ait confessés ou que tu les aies devinés, peu m'importe. Ce qu'il complotait, lui et sa bande, avoue que tu n'en étais pas ignorante...

Démontée par cette attaque, Bernade ne savait que répondre. Les bras morts, la tête vide, elle cherchait ses mots.

— O Donat! Donat! est-ce possible! Te méfier de moi! protestait-elle.

— Oui, certes, je me méfie, répétait l'autre, et même, j'aurais dû me méfier plus tôt. Bon sang ne peut mentir; mauvais sang non plus. A père canaille, fille menteuse. La chose est toute simple. Maintenant écoute; voici ce que je suis venu te dire : Adieu, Bernade! tout est fini entre nous.

Il s'en allait.

Bernade se pendit à sa blouse et l'obligea de rester.

— Non, disait-elle, il faut que je te parle. Après tu feras ce que tu voudras. Rien qu'un mot. Approche-toi. Me détestes-tu à ce point de ne pas vouloir me toucher?

Raide, obstiné, Donat se tenait debout à côté de Bernade assise. Il avait laissé prendre sa main par la petite, qui appuyait sa joue dessus en manière de caresse.

— Donat, mon ami, mon homme, comment peux-tu croire que je t'aie trahi? Voyons, réfléchis; tu sais bien que je suis tienne, toute tienne. C'est triste à dire, mais un père comme celui que j'ai, mieux vaudrait n'en pas avoir du tout. Je n'ai que toi, rien que toi au monde. Tu m'as voulue, je me suis donnée à toi. Nous ne faisons plus qu'un... Oh! je t'en prie, ne me méprise pas, ne quitte pas ta Bernade!

Donat se taisait.

— Tu as promis, tu tiendras ta parole, n'est-ce pas? Dis-le-moi, dis-moi oui. Que ton père et le mien bataillent l'un contre l'autre, ça les regarde; nous sommes d'accord tous les deux.

— Les femmes, vous arrangez vite les choses, répondit Donat, toujours décidé à en finir, mais un peu rapaisé tout de même par les protestations de Bernade. Nous sommes d'accord,.. c'est bientôt dit. En attendant, le mal est fait. Écoute-moi, puisque te voilà plus calme, je vais te parler raison. Écoute. Je veux bien supposer que tu es innocente de ce procès, bien que ce soit un peu difficile à croire. Mais le procès n'en est pas moins entamé et notre mariage impossible. Ni ton père, ni le mien surtout, n'y consentiront pour le moment; et quant à envoyer des actes de respect, à nous mettre ensemble sans le consentement, autrement dit sans l'argent de mon père, je n'en ai aucune envie. Épouser dehors, à l'auberge, tendre le chapeau aux garçons d'honneur pour qu'ils y mettent de quoi payer le dîner de noces! merci bien! Et puis après? Me louer à la

journée, travailler chez les autres, manger du pain à crédit? Oh! que non! Tu sais ce qu'on dit chez nous de Pitié et de Misère qui se marièrent ensemble? Ils eurent un enfant qu'ils appelèrent Pécaïré! Eh bien! je ne veux pas de ce nom-là pour mon fils. Alors, que faire? Attendre la fin du procès? Mais les procès ont la vie dure. Quand s'achèvera-t-il, celui-ci? Mettons deux ans. C'est bien long. D'ici là, notre fantaisie aura passé fleur...

Sans s'arrêter de lui parler, Donat s'était assis à côté de Bernade, avait passé le bras autour de sa taille et l'attirait à lui doucement :

— Ça te chagrine, ce que je te dis là, ma pauvre Bernade; je le comprends; mais que veux-tu que j'y fasse? La faute en est à celui qui a soulevé ce maudit procès. Si j'ai été méchant avec toi tantôt, ne m'en veuille pas non plus. J'en avais gros sur le cœur contre ton père et contre toi. Puisqu'il faut nous quitter, ne nous quittons pas brouillés. Convenons de nos faits et séparons-nous de bonne amitié en nous disant au revoir. Qu'en penses-tu? Rien de plus aisé, puisque personne ne nous a vus ensemble et qu'ainsi je n'ai pu te faire aucun tort. Nous aurons pris notre plaisir l'un avec l'autre, et rien ne nous empêchera de recommencer plus tard si l'occasion le veut. Je voudrais que ce fût demain. Ça te va-t-il, petite?

Donat avait débité son affaire tout d'une traite, satisfait du silence de Bernade, qu'il prenait pour un acquiescement à ses projets, heureux aussi de s'être déchargé de ce qu'il avait à dire et qui lui pesait depuis le matin.

— Que décides-tu, Bernade? interrogea-t-il de nouveau.

Étouffée de colère et de chagrin, la gorge nouée, Bernade se débattait dans une crise de désespoir. Pas moyen de parler et tant de choses à dire! La colère, les larmes, tout partit, tout fit explosion à la fin.

— Va-t'en, lâche! va-t'en, renieur!.. Je te déteste! je te déteste!

Elle criait, sanglotait, crispée, roulée à terre, et, pour passer sa colère sur quelque chose, elle mordait l'herbe à belles dents.

— Tu mens! oui, tu mens, Donat! disait-elle. Tu ne m'aimes pas, tu ne m'as jamais aimée! Tu dis si et moi je dis non. Quand tu courais après moi, tu courais après ton plaisir, voilà tout. Ah! pourquoi t'ai-je écouté? Avant de t'avoir connu, je n'avais rien fait de mal avec personne. Et maintenant!.. Ah! païen! renégat! lâche!

Ces insultes de femme, au lieu d'encolérer Donat, chatouillaient son amour-propre. Comme elle l'aimait, cette Bernade! Très adouci, il inventait des excuses et, comme ce qu'il disait se perdait dans le torrent d'invectives que sa bonne amie lui crachait au visage, il lui envoyait sa pitié en caresses, cherchant sa bouche qui le mordait, ses mains qui l'égratignaient au vif :

— Va-t'en! va-t'en! criait-elle.

Il insistait, attendri par ses rebuffades. Allumé pour tout de bon, il attirait à lui celle qui ne le voulait plus :

— Tu te trompes, ma Bernade ! disait-il ; je t'aime toujours ! je t'aime !

En même temps, il s'efforçait de l'enlacer.

Mais l'obscurité aidant, elle parvint à lui échapper ; et, se jetant sans savoir où à travers les saules, elle posa le pied au bord de l'eau, sur les enrochemens de la digue :

— Approche, maintenant, si tu l'oses, cria-t-elle. Si tu fais un pas, si tu me touches, je me jette dans la Garonne...

Et comme Donat, décontenancé, ne soufflait mot :

— N'as-tu pas honte? ajouta-t-elle. Tu m'abandonnes, tu me méprises et tu voudrais encore prendre ton plaisir avec moi !

— Quelle affaire, bon Dieu ! répliqua l'autre, à qui le sang-froid revenait. C'était mon idée que nous nous quittions bons amis ; tu ne veux pas : soit. Nous nous séparerons fâchés, puisque tu le préfères. Adieu !

Donat était parti. La colère de Bernade tombait peu à peu.

Elle s'était allongée là où elle était sur les pierres de la digue. Elle avait passé un bras autour d'un saule et laissait aller ses jambes, ses pieds nus qui frôlaient la rivière.

De se disputer avec son bon ami, ça l'avait épuisée, corps et âme. Elle s'abandonnait.

Et dans cet accablement, un mot lui revenait qu'elle répétait sans idée :

— Fini ! c'est fini ! disait-elle.

Et il semblait que ce mot s'accordât bien avec la douceur alanguie de cette nuit printanière, avec la plainte de l'eau soumise aux volontés du courant, avec le bercement des saules pliant aux souffles de l'air. Fini ! Bernade ne souffrait pas. Rien que ce navrement de tout son être et aussi des chaleurs subites au visage, aux mains qui lui faisaient chercher le froid de l'eau.

Les aspérités des rocs qui la portaient la meurtrissaient et l'obligeaient à se soulever par moment sur son matelas de pierre.

Alors, elle croyait être dans son lit, malade de la fièvre, tourmentée par le cauchemar. Et n'était-ce pas un cauchemar, en effet, cette scène de tout à l'heure, cette dispute entre fantômes sans corps, sans visage, en pleine obscurité?

Bientôt, Bernade perdait le fil de ses pensées. Inattentive, elle regardait devant elle.

Des masses confuses qui devaient être des arbres s'écrasaient en faces noires au bord du ciel plus clair ; un peu d'eau luisait au-dessous de la digue ; des saules tout près se penchaient en avant.

Le vent dormait; tout était noir, tout était mort. Non. On avait parlé, pas très loin; un appel bref, puis rien, puis encore, en écoutant bien, c'était un bruit d'eau remuée, le grincement d'un aviron sur le bois d'un bateau, et tout de suite après le coup de filet, la plombée d'un épervier cinglant la rivière.

C'était bien envoyé, tous les plombs avaient touché à la fois. Bernade ne put pas s'empêcher de l'observer.

Machinalement elle s'était mise à suivre, l'oreille tendue, la manœuvre des pêcheurs. Une fois l'épervier lancé, elle attendait le moment où, ramené à bord, le filet lâchait sa prise, tantôt des cailloux qui, rejetés aussitôt, faisaient le plongeon dans la rivière, tantôt des poissons qui frétillaient en tombant sur le plancher de la barque, — et elle reconnaissait au bruit si c'étaient des brignes ou des barbeaux. La pêche abondait. Sans doute, il avait plu du côté de Toulouse et l'eau trouble avait mis le fretin en mouvement.

Bernade se pencha un peu pour toucher l'eau. Elle avait monté d'un bon empan depuis deux heures.

— Allons, pensa-t-elle, les cordes et les nasses vont se garnir d'ici à demain.

Demain, c'était justement vendredi, jour de maigre et d'abstinence; elle pouvait compter sur une bonne recette à Sarraïs, dans le quartier bourgeois.

Cela ne l'empêchait pas de sentir son malheur; mais son malheur ne l'empêchait pas non plus de songer à l'argent.

Le bateau se rapprochait. Bernade n'eut que le temps de se rejeter en arrière dans les saules pour ne pas être aperçue. C'étaient les deux Biro-Soulél, le père et le fils, qui pêchaient en maraude. Elle reconnut la voix du fils, qui tenait l'épervier et commandait au père de godiller vers le large. Le bateau la frôla presque en tournant.

Elle s'était mise sur pied. Un peu de vaillantise lui remontait au cœur. Elle était décidée à vivre, à se défendre.

Avant tout, elle devait rentrer chez elle, et puisque ce rendez-vous était le dernier, ne pas se faire prendre en chemin.

Une chose l'inquiétait. Combien de temps était-elle demeurée à rêvasser et à pleurer, demi-morte sur les pierres de la digue? La nuit sans étoiles ne lui donnait aucune indication de l'heure, et elle avait peur de trouver la porte de chez elle fermée par son père et verrouillée en dedans. C'est vrai qu'elle ne le redoutait pas beaucoup cet homme, et qu'il ne s'avisait pas souvent, — et pour cause, — de lui faire la leçon. C'est égal, c'était son père et, dans son abandon, elle se sentait un peu moins seule en pensant à lui. De ce côté seulement pouvait lui venir aide et pitié, revanche aussi,

peut-être. Qui sait si ce procès qu'elle avait renié tout à l'heure ne lui ramènerait pas Donat, ne l'obligerait pas de s'humilier devant elle?

— Allons, tout n'est pas fini; concluait-elle. Et vivement, elle reprenait le chemin du bac de Lolière.

Mais, à peine partie, elle s'arrêta tout à coup et porta la main à son flanc. Une faible secousse venait d'y vibrer, comme la détente légère d'un mouvement intérieur. Bernade tremblait. Comme toutes les filles de la campagne, initiée de bonne heure par les soins donnés aux animaux aux mystères de la maternité, elle savait bien des choses, celle-là entre autres; elle n'ignorait pas ce que voulait dire cette pulsation de vie dans ses entrailles.

Mais était-ce bien sûr?

Une minute s'écoula; puis, comme un peu rassurée, ne sentant rien venir, elle allait se remettre en marche, une nouvelle pulsation, plus distincte celle-là, monta du profond de son être et vint battre à fleur de peau, sous la pression de sa main.

Et Bernade se souvenait de la Guillalmète, une amie à elle, mariée depuis peu et qui, toute heureuse et souriante, l'avait obligée la veille, par manière d'enfantillage, d'écouter, la main appuyée sur son ventre, l'enfant qui remuait.

Mais elle, Bernade ne riait pas. Ses genoux fléchissaient; une sueur d'angoisse lui mouillait les tempes.

Si quelqu'un ne la secourait pas, bien sûr elle allait mourir.

— Donat! Donat!

Comme si elle ne l'avait pas renvoyé tout à l'heure, comme s'il pouvait encore l'entendre, elle l'appelait à grands cris :

— Donat! Donat!

Mais sa voix se perdait sans réponse, s'en allait dans les lointains des ramiers.

Anéantie, n'en pouvant plus, la pauvre abandonnée se laissa couler dans l'herbe, et couchée dans la froideur de la rosée nocturne elle s'évanouit.

ÉMILE POUVILLON.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

VIII[1].

L'HOSPITALITÉ DE NUIT. — LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

I. — LE DORTOIR DES HOMMES.

Les gens de bien qui ont ouvert à Paris trois asiles où cinq cents personnes peuvent trouver un refuge pendant la nuit n'appartiennent à aucun ordre religieux; l'œuvre qu'ils ont fondée est exclusivement laïque; néanmoins elle a été inspirée par la foi en Dieu, par la charité envers le prochain, par l'espérance d'arracher celui-ci à un sort néfaste. On n'y aperçoit ni scapulaire, ni soutane, ni robe de bure, mais on y sent planer l'esprit de miséricorde qui s'ingénie à soulager la souffrance et à ramener dans le bon sentier ceux qu'une circonstance adverse ou le vice en a écartés. Les officiers en retraite, les hommes du monde, les négocians, les anciens notaires qui dirigent cette large association, où la fortune

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er juillet, du 1er août 1883, du 1er février, du 1er mars et du 1er avril.

vient au secours de la misère, ne donnent pas seulement leur argent; ils sacrifient leur temps, délaissent les loisirs de leur existence et s'empressent, comme des volontaires de la bienfaisance, de veiller eux-mêmes à la réception, à l'installation, souvent même au salut de ceux qu'ils ont recueillis. Ce spectacle a sa grandeur, et les résultats sont appréciables. Tel qui est entré dans la maison révolté, farouche et murmurant des blasphèmes, en est sorti apaisé, vivifié par un repos momentané, réconforté par le bon vouloir dont il a été l'objet et résigné à faire acte de courage pour arracher son pain à un métier mal rétribué. En telle matière il faut s'attendre à des déceptions et ne s'en point émouvoir. La conséquence immédiate de la charité est d'être un bienfait pour celui qui l'exerce; si elle atténue la pauvreté et la douleur d'autrui, elle a touché son but; si elle ne réussit pas, elle n'en est pas moins un agrandissement moral pour celui qui a tenté l'aventure. C'est pourquoi les hommes qui se consacrent aux bonnes œuvres ignorent le découragement.

Lorsque la première maison de l'Hospitalité de nuit fut ouverte à Paris en 1878, ce fut un applaudissement général; on compara notre temps aux temps anciens et l'on s'enorgueillit de la marche incessante du progrès. Je l'approuve avec autant d'énergie que quiconque, mais à la condition de ne point mettre en oubli les droits de l'histoire. Je ne voudrais, sous aucun prétexte, être maussade envers les fondateurs de ces irréprochables asiles, mais il m'est impossible de ne pas constater que leur invention est renouvelée des Grecs. Le nom originel l'indique : Ξενοδοχεῖον (1), le lieu où l'on héberge les étrangers; c'est le *Xenodochium* de l'église primitive, qui se souvenait du mot de saint Paul aux Romains : « Empressez-vous d'exercer l'hospitalité, » et qui ne ménageait point ses refuges aux pèlerins, aux voyageurs, aux infirmes, aux malades. La plupart des hôpitaux et des hospices n'ont pas d'autre origine; aussi l'on peut dire que c'est le vieil esprit chrétien qui a inspiré les créateurs de ces nouvelles maisons hospitalières. Au moment où la révolution va bouleverser la vieille société française, deux asiles temporaires, datant tous les deux du XIIe siècle, fonctionnent encore à Paris et relèvent de la même congrégation. Le premier, dont une charte mentionne l'origine dès 1171, est l'hôpital Saint-Anastase et Saint-Gervais, dirigé par les hospitalières de Saint-Augustin, et qui occupait l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui les constructions du marché des Blancs-Manteaux. Là on ne recevait que des hommes, qui couchaient un peu pêle-mêle, comme il était d'usage alors dans les hôpitaux; les salles pouvaient abriter jusqu'à deux cents « passa-

(1) Le grec moderne a conservé le mot, mais avec le sens exclusif d'auberge.

gers, » auxquels on donnait à souper et qui n'avaient droit de séjour que pendant trois nuits. *L'Intermédiaire* (recueil bimensuel) a publié dans sa livraison du 25 mars dernier l'inscription intaillée sur la façade de la maison, qui existait encore au mois d'août 1813 :

L'HOSPITAL
DE SAINT ANASTAZE DIT SAINTS
GERVAIS OU LES PAUVRES ET
RANGERS EN PASSANT PAR
CET VILLE DE PARIS SONT
RESUS A LOGER ET COUCHER
POUR TROIS NUIS
LES PERSONNES CHARITABLES
POURON Y CONTRIBUER DE
LEURS AUMOSNES POUR AYDER
A Y SUBVENIR

Cet « hospital » était l'ancien hôtel d'O, que les Augustines avaient acheté en 1655 lorsqu'elles quittèrent la rue de la Tixeranderie; il en reste quelques vestiges qui n'ont point été absorbés par le marché (1). L'autre asile, situé à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue des Lombards, appartenant également aux religieuses de la règle augustine, était l'hôpital Sainte-Catherine, fondé en 1188, et avait primitivement porté le nom d'hôpital des Pauvres de Sainte-Opportune; les sœurs étaient tenues, par vœu spécial, de donner la sépulture aux cadavres non réclamés exposés à la morgue du Châtelet, aux détenus morts en prison et d'accorder, pendant l'espace de trois jours, l'hospitalité à des femmes sans domicile, à la disposition desquelles on pouvait mettre soixante-neuf lits; les « Catherinettes n'avaient qu'une seule et unique mense pour elles et pour les pauvres. » Le 18 ventôse an III, la maison des Catherinettes et celle des hospitalières de Saint-Gervais furent réunies à l'administration centrale des hôpitaux, qui ne rétablit pas « l'Hospitalité de nuit, » parce qu'on ne voulait pas « ouvrir un refuge à la paresse et au vagabondage. »

Les administrateurs du système hospitalier de Paris usaient de leur droit en ne réorganisant pas les asiles transitoires, surtout à un moment où l'état lamentable de nos hôpitaux réclamait tous leurs efforts. Gardiens et responsables du bien des pauvres, singulièrement diminué par la ruine de toutes les fortunes, la rareté du métal, la dépréciation des assignats, les confiscations, les disettes et

(1) Un décret du 21 mars 1813 prescrit l'établissement du marché des Blancs-Manteaux, qui ne fut inauguré que le 24 août 1819.

la guerre, les directeurs de ce que nous nommons aujourd'hui l'assistance publique paraient au plus pressé, c'est-à-dire à la maladie. Ils ne s'occupaient guère de la pauvreté, qui, du reste, à cette époque, était générale; ils ne se souciaient pas de savoir si elle couchait à la belle étoile et si elle ne deviendrait pas une recrue pour les chauffeurs et les détrousseurs de route. On avait bien autre chose à faire que de continuer l'œuvre des béguines. Aux mendians, aux vagabonds, qui devenaient trop importuns, on livrait les grabats de Bicêtre ou des Madelonnettes, lorsque les aristocrates, les agens de Pitt et Cobourg y laissaient quelque place. La charité administrative pouvait agir ainsi, car, avant tout, elle fait œuvre politique et redoute « d'encourager le vagabondage et la paresse. » La charité privée a le cœur plus large et l'esprit moins scrupuleux; dans l'infortune elle ne recherche pas la cause, vice ou malheur, elle ne voit que l'infortune; elle ne punit pas, elle secourt; elle espère atténuer le vice, elle s'efforce de soulager le malheur. Elle s'offre aux déshérités de la vertu, aux déshérités du sort; elle ne se réserve pas, car elle sait que sa mission est double: en secourant un malheureux, elle rend service à un homme; en secourant un être pervers, elle rend service à la société, qu'elle sauve du méfait qui pourrait la menacer. Aussi les hommes bienfaisans qui ont rétabli parmi nous l'antique institution de l'Hospitalité de nuit ne demandent point à celui qu'ils accueillent un certificat de bonne vie et mœurs : il est misérable, il est errant, il a droit à un lit. Si c'est un brave garçon sans ouvrage, tant mieux! il reprendra des forces pour courir après la bonne occasion; si c'est un vaurien, tant mieux encore! pendant qu'il dormira sous un toit, il ne fera point de mauvais coups et les rues de Paris en seront plus tranquilles.

C'est dans le comité catholique, siégeant rue de l'Université, que l'œuvre fut ressuscitée. En 1874, on y lut un rapport sur l'Hospitalité de nuit fondée à Marseille par M. Massabo et qui fonctionne depuis le 25 décembre 1872. On fut frappé des résultats obtenus et l'on se demanda s'il ne serait pas possible de doter Paris, la ville par excellence des chercheurs de condition et des vagabonds, d'un établissement hospitalier analogue à celui, qui chaque soir, démontre son utilité aux environs de la Canebière. L'idée était née; peu à peu elle se formula, elle mûrit et l'on décida de tout tenter pour la réaliser. Je crois bien que l'initiateur et le plus ardent à l'action fut le comte Amédée Des Cars, un membre du Jockey-Club, dont la race historique n'a manqué ni d'ambassadeurs, ni de chefs d'armée, ni de cardinaux. Son père, qui fut un des mieux méritans de la conquête d'Alger, commandait une division à la journée de Staouéli; quant à lui, il a consacré sa vie à la

bienfaisance; bon veneur dans la chasse à la misère, lorsqu'il est sur une piste, il ne s'en détourne pas. Autour de lui se groupèrent des hommes pour qui la charité est un besoin : Hector Bouruet, que la mort a saisi trop tôt et dont la bonté fut inépuisable, M. de Bentque, le secrétaire du conseil général de la Banque de France, que je retrouve partout où l'on fait du bien; M. Dutfoy, un banquier dont la caisse semble s'ouvrir devant les malheureux; M. Paul Leturc, qui dépense au service des bonnes œuvres une infatigable activité, d'autres encore entre les mains desquels le projet prit une consistance définitive. Un conseil d'administration fut choisi et la présidence en fut confiée au baron de Livois, qui pendant la guerre franco-allemande porta les épaulettes de colonel. A Paris, la bienfaisance ne s'exerce pas toujours d'emblée; dans bien des circonstances, il lui faut des autorisations qui ne sont accordées qu'après enquête. On se trouvait en présence d'un cas qui nécessitait l'intervention administrative; en réalité, on allait ouvrir une maison de logeur : or, gratuite ou rétribuée, la maison d'un logeur, — le garni, — ne peut fonctionner qu'en vertu d'un permis délivré par la préfecture de police. Les formalités à observer sont prescrites par l'ordonnance du 10 juin 1820.

On eut donc à s'adresser à la préfecture de police et l'on se mit en rapport avec le chef de la première division; on eut la main heureuse; la bienfaisance avait trouvé son homme. C'était alors M. Lecour; je l'ai connu, je l'ai vu au labeur; par son excellent livre, *la Charité à Paris* (1876), il avait prouvé qu'il avait étudié la question sous toutes les faces et que, nulle bonne œuvre ne le laissait indifférent. Ce n'est pas en vain que, pendant plus de trente années, employé, chef de bureau, chef de division, il avait concouru au fonctionnement de cette énorme machine qui est le maître ressort de la sécurité à Paris. Passionné pour ses fonctions, où il apportait une ampleur de vues, une science de détails, une largeur d'indulgence qui en faisaient un administrateur exceptionnel, il avait imprimé aux multiples services qu'il dirigeait une impulsion dont l'active ponctualité était pour surprendre. Comme les hommes de cœur chevaleresque qui s'attachent d'autant plus à une femme que cette femme est plus injustement calomniée, il aimait la préfecture de police et s'était donné à elle avec un dévoûment que rien n'a jamais ralenti. De tous les fonctionnaires qui en étaient l'honneur et la force, il se retira le premier devant les iniquités municipales; abreuvé de dégoûts, saturé de vilenies, se sentant devenir impuissant au bien devant une opposition systématique et outrée, il donna sa démission et sortit pour toujours de la maison dont on peut dire qu'il avait été l'âme; il la quitta en pleine maturité, à l'heure même où son expérience et sa sagesse le ren-

daient indispensable. Au fond de la retraite où il vit aujourd'hui, il a pu emporter la consolation de n'avoir jamais fait que le bien dans les délicates fonctions qu'il a exercées avec une supériorité dont le souvenir n'est pas près de s'éteindre (1). Avec un pareil homme on pouvait s'entendre. Le baron de Livois ne l'a pas oublié. Par une étrange coïncidence, ce fut M. Lecour qui renouvela un article du règlement des Catherinettes et des Sœurs de Saint-Gervais ; il engagea le président de l'œuvre à limiter l'hospitalité de façon à n'accorder le droit de séjour que pendant trois nuits. En faisant inscrire cette clause dans les statuts, j'imagine qu'il avait en vue le nombre croissant des provinciaux qui encombrent Paris et qui s'y prolongeraient au détriment de la sécurité publique si on leur ouvrait un refuge permanent, ou même si on les y recevait à des espaces de temps peu éloignés. C'est ainsi que furent déterminées les conditions qui sont la base de l'Hospitalité de nuit : on n'y est reçu que la nuit, on n'y est reçu que pendant trois nuits consécutives, on n'y est reçu de nouveau qu'après un intervalle de deux mois; pour éviter toute fraude, les maisons échangent chaque jour, entre elles, les feuilles de présence de la veille.

L'autorisation de la préfecture de police était accordée ; la première mise de fonds, — 50,000 francs environ, — avait été versée par les fondateurs ; on était prêt à fonctionner ; il ne manquait que le local, qui n'était point facile à trouver. Après bien des recherches, on le découvrit au milieu de la plaine Monceaux, dans l'ancienne rue d'Asnières qui est aujourd'hui la rue Tocqueville. La plaine Monceaux ! autant parler du chemin de l'égout de Gaillon, qui est la rue de la Chaussée d'Antin, ou du port de La Grenouillère, qui est le quai d'Orsay. On a à peine le temps de vivre une soixantaine d'années que Paris est devenu méconnaissable. Là où j'ai vu des champs couverts de moissons, des jardins maraîchers, s'est élevée une ville dont l'avenue de Villiers est l'artère centrale ; des maisons, des hôtels et même un palais ont pris la place des masures à toits de chaume qui jadis étaient disséminées dans la plaine aux environs du petit village de Monceaux. Je me souviens, lorsque j'étais enfant, d'avoir été conduit dans une ferme où l'on buvait du lait et où l'on mangeait de la galette de paysan. C'était une maison de nourrisseur, qui sentait la vacherie et où l'on achetait des œufs frais. Une large porte charretière s'ouvrait sur une cour où les poules éparpillaient le fumier en cherchant la picorée ; à droite, l'étable abritait les bestiaux ; en face une énorme grange était con-

(1) M. Lecour semble avoir résumé sa vie administrative dans cette phrase que je lis, page 16 de *la Charité à Paris :* « Sur toutes les espèces les considérations d'humanité priment la règle écrite. »

tiguë aux bâtimens d'habitation; deux charrues rangées contre la muraille semblaient attendre que les chevaux à forte croupe eussent fini de manger l'avoine; c'était actif et gras. Les champs que cultivait cette ferme, appelée la ferme de Monceaux, sont à cette heure sillonnés de rues, et la vieille maison est la maison mère de l'Hospitalité de nuit. On l'a louée, on l'a aménagée, on l'a appropriée à sa destination nouvelle; là où les bœufs ont ruminé, où les fléaux ont battu les blés, les surmenés du sort, les abandonnés d'eux-mêmes et des autres viennent dormir sous le regard de la charité qui leur a préparé un asile.

Il a fallu diviser la grange en deux étages, dresser un escalier de communication, installer des dortoirs, établir des conduites de gaz, transformer l'étable en lavabo, organiser une pouillerie et changer si bien les intérieurs de la ferme que les anciens fermiers ne la reconnaîtraient plus. Cela exigea du temps et le premier workhouse parisien ne fut inauguré que le 2 juin 1878. L'assimilation aux workhouses de Londres n'est point rigoureusement exacte. Au début, les workhouses ont été créés en vue de secourir la pauvreté, mais aussi et surtout de réprimer la mendicité; ce dernier caractère tend à s'effacer aujourd'hui, mais il a été le moteur principal de l'œuvre et il en reste quelque chose. Nul n'est reçu encore à l'heure qu'il est dans les maisons de Saint-Marylebone, de West London, de City of London et de Kensington sans avoir été préalablement fouillé et privé de tout instrument qui peut ressembler à une arme. A l'Hospitalité de nuit, rien de semblable; les statuts sont explicites : « L'œuvre a pour but : 1° d'offrir un abri gratuit et temporaire, pour la nuit, aux hommes sans asile, sans distinction d'âge, de nationalité ou de religion, à la seule condition qu'ils observeront, sous peine d'expulsion immédiate, les mesures de moralité, d'ordre et d'hygiène prescrites pour le règlement intérieur; 2° de soulager leurs misères physiques ou morales dans la mesure du possible. » C'est la tradition du moyen âge qui se réveille après un siècle d'assoupissement; je retrouve là l'esprit qui dominait les Augustines de Saint-Gervais. Écoutez ce qu'en a dit Sauval : « Leur hospital est établi pour recevoir les pauvres pendant trois jours, afin que, dans cet intervalle, ils puissent trouver de l'emploi ou quelque condition (1). » Il est impossible de mieux définir le but visé par l'Hospitalité de nuit.

Les débuts furent modestes ; peut-être avait-on trop compté sur les belles nuits d'été qui engagent au sommeil en plein air, car aujourd'hui, comme au temps du neveu de Rameau, « quand le vagabond n'a pas six sous dans sa poche, ce qui lui arrive quelque-

(1) *Antiquités de Paris*, I, 359.

fois, il a recours soit à un fiacre de ses amis, soit au cocher d'un grand seigneur, qui lui donne un lit sur la paille, à côté de ses chevaux. Le matin, il a encore une partie de son matelas dans les cheveux. Si la saison est douce, il arpente toute la nuit le Cours ou les Champs-Élysées. » On ouvrit la maison avec vingt lits, qui, selon les prévisions, suffiraient pendant les premiers temps et donneraient le loisir d'outiller de nouveaux dortoirs. On ne tarda pas à être pris au dépourvu. Le 2 juin, jour de l'inauguration, trois pensionnaires se présentent; le 3, on en reçoit sept; le 4, on en voit arriver dix-huit, et, le 11, on se trouve en présence de trente-sept individus qui demandent asile; on en couche vingt et les dix-sept autres sont réduits à s'étendre sur le plancher. Il fallait aviser au plus tôt; un lit de camp semblable à ceux des postes militaires et vingt nouveaux lits sont établis dès le 28 juin. Donc, en vingt-six jours, on s'était vu dans l'obligation de doubler le mobilier primitif. Rapidement le bruit s'était répandu parmi le peuple errant de la misère que, là-bas, dans la ville nouvelle de la plaine Monceaux, on pouvait dormir à l'abri sans redouter les rondes de police et les voleurs « au poivrier. »

La presse périodique avait immédiatement compris l'importance de cette fondation. Elle en avait parlé, l'avait signalée à l'attention publique et ne lui avait pas ménagé les éloges. En France, les compétitions et les rancunes politiques se taisent lorsqu'il est question de charité. Les journaux des nuances les plus opposées, qui, bien souvent, entraînés par l'ardeur des polémiques, ne reculent ni devant l'injustice, ni devant la médisance, sont unanimes dès qu'il s'agit de soulager la misère. On le vit une fois de plus et on reconnut qu'à Paris, la presse quotidienne est l'infatigable pourvoyeuse des offrandes charitables; à elle aussi, comme à la pécheresse de Magdala, il sera beaucoup pardonné. Grâce à l'empressement des journaux, l'Hospitalité de nuit fut connue et put sans délai atteindre le but qu'elle s'était proposé, non sans redoubler de sacrifices, car quarante nouveaux lits sont montés, et, le 8 octobre, le nombre des pensionnaires est de 105. On peut apprécier l'importance de l'œuvre par ce fait que du 2 juin au 31 décembre 1878, c'est-à-dire dans l'espace de sept mois, elle a reçu 2,874 personnes.

Les bonnes œuvres appellent les bonnes fortunes; les grands magasins de Paris semblent rivaliser de zèle pour aider l'Hospitalité qui vient de renaître et pour secourir les malheureux. Les magasins du Louvre, du Petit-Saint-Thomas, du Gagne-Petit envoient des couvertures et des objets de literie; M. Théodore Lelong, directeur de la blanchisserie de Courcelles, — une blanchisserie scientifique et modèle, — se charge de blanchir gratuitement le linge

de l'hôtellerie de la rue Tocqueville; un médecin donne ses soins aux pensionnaires malades; un pharmacien du quartier fournit, sans rémunération et pour l'amour de Dieu, les médicamens prescrits. Chacun s'empressa; le bon cœur de Paris s'était ému, et la maison d'asile fut fournie de façon à abriter bien des pauvres qui, depuis longtemps, ne connaissaient plus les matelas. Un homme de caractère original et bienfaisant, M. Beaudenom de Lamaze, fils d'un ancien notaire, habitait à cette époque Amélie-les-Bains, où l'avait conduit une maladie mortelle qui touchait à son dénoûment. Il lut dans un journal le compte-rendu des premières opérations de l'Hospitalité de nuit. Tout de suite il apprécia la grandeur de l'œuvre; il fit parvenir 15,000 francs au comité directeur par l'entremise d'un abbé de ses amis. Le désir exprimé par M. Beaudenom de Lamaze était que cette somme fût employée à la fondation d'une nouvelle maison d'hospitalité, que l'on établirait, autant que possible, dans la région du Gros-Caillou. Le vœu du donateur ne put être accompli d'une façon absolue. Le quartier du Gros-Caillou, qui renferme le Champ-de-Mars, le Garde-Meubles, la Manufacture des tabacs, l'Hôpital militaire, la pharmacie centrale des hôpitaux militaires, la buanderie de l'hôtel des Invalides, un dépôt de la compagnie des Petites-Voitures et l'hospice Leprince, n'offrait aucun emplacement convenable, car il est en quelque sorte absorbé par ces divers établissemens. On ne voulait pas cependant s'éloigner de la zone indiquée et l'on finit par découvrir au n° 14 du boulevard de Vaugirard un vaste immeuble qui pouvait être amenagé facilement. C'était un immense magasin, loué à la librairie Hachette, qui y avait installé le dépôt de ses volumes « en feuilles » et des ateliers de reliure. Le bail de 6,500 francs n'expirait qu'au bout de quatre années et représentait une somme de 26,000 francs, trop onéreuse pour l'œuvre qui se fondait. On offrit, en échange d'une cession immédiate du droit de location, les 15,000 francs que l'on devait à la libéralité de M. de Lamaze. Les chefs de la grande maison, que l'on nomme en plaisantant la tribu des Béni-Bouquins, se réunirent pour délibérer. La conférence ne fut pas longue, on échangea un coup d'œil, et, en moins de deux minutes, la librairie Hachette consentait un sacrifice de 11,000 francs au profit de l'Hospitalité de nuit, c'est-à-dire de la misère vague. Est-ce cela qu'en langage anarchiste on appelle la tyrannie du capital? Le 12 juin 1879, un an après l'inauguration de la maison de la rue Tocqueville, l'hôtellerie du boulevard de Vaugirard était ouverte et recevait le nom de maison Lamaze. Ce n'était que justice, car le bienfaiteur, redoublant de bienfaisance, avait donné 100,000 francs afin que l'on pût se rendre acquéreur de l'immeuble. Il ne devait pas s'en tenir là; lorsqu'après sa mort, survenue le 15 juillet 1881, on ouvrit son testament, on trouva qu'il léguait

une somme de 112,000 francs à l'œuvre qu'il avait adoptée. Le peuple de Paris ne devra pas oublier le nom de M. Beaudenom de Lamaze, qu'il n'a sans doute jamais entendu prononcer : c'est celui d'un homme qui lui a voulu du bien et qui lui en a fait.

Au courant de l'été 1879, l'Hospitalité de nuit était donc en possession de deux maisons pouvant abriter ensemble trois cents personnes et ce fut un grand secours pour la population, car on allait avoir à lutter contre les rigueurs d'un hiver exceptionnel. On se rappelle ce mois de décembre implacable, où, à la suite d'un ouragan qui ensevelit nos rues sous la neige, le thermomètre tomba et se maintint pendant vingt-neuf jours à plusieurs degrés au-dessous de zéro (1). Le froid centuple la misère ; les travaux extérieurs sont suspendus, le sommeil en plein air est meurtrier, les petits enfans n'ont pas encore, les vieillards n'ont plus la force de vivre ; la mort passe et fait ses récoltes. On fut troublé de tant de souffrances. Comme toujours, la presse quotidienne sonna la diane de la charité et réveilla les cœurs. *Le Figaro*, qui a l'habitude d'arriver « bon premier » dans les courses de bienfaisance, provoqua des souscriptions, les recueillit, ouvrit des chauffoirs publics dans les boutiques en location et, voulant avoir son dortoir à lui, fit organiser et meubler un vaste local au boulevard Voltaire, n° 81. Lorsque l'hiver fut apaisé, les lits et les meubles qui avaient servi à outiller cette hôtellerie transitoire furent donnés par *le Figaro* à l'œuvre de l'Hospitalité de nuit ; valeur totale : 23,357 fr. 40. C'est à l'aide de ce mobilier et du legs de M. Beaudenom de Lamaze que l'on put installer une troisième maison qui est celle de la rue Laghouat, dans le quartier de la Goutte-d'Or. C'était l'établissement d'un loueur de voitures ; les écuries, les remises, les greniers à fourrages furendivisés en dortoirs, en salle d'attente, badigeonnés, bétonnés, plant chéiés, et cent cinquante nouveaux lits furent occupés chaque soir.

Dans le principe, une société civile s'était formée pour veiller aux intérêts matériels de l'œuvre ; cette société s'est dissoute lorsque l'Hospitalité de nuit fut reconnue établissement d'utilité publique par décret présidentiel, en date du 11 avril 1882. M. Goblet, ministre de l'intérieur, a dit à la chambre des députés : « que l'Hospitalité de nuit est une des œuvres les plus excellentes que connaisse la charité publique à Paris. » Le ministre a eu raison ; mais la langue lui a fourché à son insu, et il a attribué à la charité publique, c'est-à-dire administrative et budgétaire, ce qui est le fait de la charité privée. Erreur n'est pas compte, et il est certain

(1) Le 7 décembre, 13 degrés ; le 10, 17 degrés ; le 16, 14 degrés ; le 17, 16 degrés ; le 21, 14 degrés ; le 27, 14 degrés. A l'observatoire de Montsouris, le minimum a été de 13° 9.

que M. Goblet n'a point cherché à établir une confusion qui ne peut se produire. Il n'existe à Paris qu'une charité, qu'une assistance publique, c'est celle dont le siège central est situé avenue Victoria n° 3, et que la constitution de 1848 a rendue obligatoire pour n'avoir pas à inscrire le droit au travail, que réclamait Proudhon et qu'appuyait l'éloquence de M. Billault, le futur ministre de la parole de Napoléon III. A cette heure, l'Hospitalité de nuit a donc une personnalité civile, elle peut posséder, recevoir des legs, accepter des donations ; elle en profitera.

Il ne suffisait pas d'avoir des dortoirs et des lits, d'y attirer, d'y retenir les noctambules; il fallait mettre chacune des maisons hospitalières sous la direction d'un homme qui eût de la commisération parce qu'il avait vu la souffrance de près, qui eût l'habitude du commandement parce qu'il avait exercé l'autorité, qui eût la science de la discipline, parce qu'il avait appris à obéir. Ces trois conditions, indispensables en présence d'un public fort mélangé, où la paresse et la misère, le vice et la souffrance se côtoient, n'étaient point faciles à trouver réunies chez le même personnage; on vit juste, et l'on choisit des capitaines retraités et décorés, auxquels le ruban rouge passé à la boutonnière et le képi à trois galons d'or donnent un prestige réel aux yeux de la tourbe famélique que l'on doit maintenir dans l'observation d'un règlement très paternel, mais assurant la bonne tenue de la maison. Les capitaines, — on les appelle toujours ainsi, — représentent le pouvoir exécutif; c'est à eux que le comité a délégué l'autorité disciplinaire; mais il s'est réservé l'autorité morale, qu'il exerce par ses vice-présidens, lesquels sont au nombre de trois et qui ont chacun une hôtellerie dans leurs attributions. La maison de la rue Tocqueville est placée sous la haute main de M. Ch. Garnier, ancien juge au tribunal de commerce, dont un de ses collègues me disait qu'il pousse la bonté jusqu'au paroxysme : il est familier aux actes de charité prolongée. Son gendre, M. Hamelin, que je me souviens d'avoir rencontré à Constantinople, au mois de novembre 1850, avait fondé un orphelinat de jeunes filles dans le quartier de La Glacière ; après la mort de M. Hamelin, M. Garnier a hérité de cette bonne œuvre, et il veille aujourd'hui sur trois cents orphelines qui, depuis la guerre de 1870, ont été transportées, grandissent et travaillent aux Andelys. La maison du boulevard de Vaugirard reçoit le comte Amédée Des Cars, qui semble s'être créé l'obligation d'apporter chaque soir quelques paroles d'encouragement à ceux qu'il appelle volontiers « mes bons amis. » La maison de la rue de Laghouat, qui a été aménagée sous la surveillance de M. Paul Leturc, secrétaire de l'œuvre, dont le dévoûment a été de toutes minutes, relève de M. Th. Sauzier, ancien notaire, à la bienveil-

lance duquel l'esprit ne nuit pas. Le baron de Livois, qui est président du conseil d'administration, va d'une maison à l'autre, dans le jour afin de vérifier les registres, le soir pour assister au coucher des pensionnaires, et s'assurer que rien ne manque au confortable relatif qu'on leur offre. Donc, par les capitaines, qui sont ses employés, par son président et ses vice-présidens, qui sont ses représentans immédiats, l'œuvre de l'Hospitalité de nuit s'efforce de demeurer fidèle à son programme et « de soulager les misères physiques et morales dans la mesure du possible. »

Quoiqu'elles aient eu jadis des destinations différentes, les trois maisons se ressemblent aujourd'hui; la ferme, le dépôt de librairie, la remise du loueur de voitures sont pareilles. Après avoir franchi la porte d'entrée, on pousse une barrière qui doit rester close pendant la nuit et qui précède la cour, pavée et à ciel ouvert, rue Tocqueville et à Vaugirard, bétonnée et couverte d'un vitrage à Laghouat. Le logement, le bureau du capitaine, occupent une des ailes; l'autre est réservée à la pouillerie, au vestiaire, au lavabo; à Vaugirard, une chambre spéciale, munie d'un large lit, forme une infirmerie temporaire où l'on peut garder un malade pendant quelques jours, où l'on héberge une femme abrutie, qui s'est trompée, qui a pris l'Hospitalité de nuit pour la Société philanthropique et qui vient demander asile. Au fond de la cour, faisant face à la grande porte, s'élève le bâtiment de l'Hospitalité proprement dite. Il est vaste, avec quelques apparences de ces constructions où les théâtres mettent leurs décors en réserve. Deux étages : au rez-de-chaussée, le bureau d'inscription, la salle d'attente garnie de bancs, une estrade munie de chaises, un dortoir; au premier, deux dortoirs ; des poêles de fonte dont les tuyaux rampant au-dessous des plafonds attiédissent les nuits d'hiver; de distance en distance, des becs de gaz; sur une table, des bidons pleins d'eau et des gobelets en fer; au bout de chaque dortoir, une estrade pour le lit du surveillant, qui peut, d'un coup d'œil, apercevoir toutes les couchettes; à la muraille, le Christ et un rameau de buis. Les lits sont en fer, avec un sommier en treillage, un matelas de varech, un traversin, des draps de toile et deux couvertures qui m'ont paru plus moelleuses que les couvertures du soldat en campagne. A l'extrémité du dortoir du rez-de-chaussée, un lit de camp, divisé en boxes, recueille les retardataires qui ont trouvé les lits occupés, ou est réservé aux « pratiques » trop sales pour être confiées à des draps. Au dessus des lits une pancarte inscrit le nom des donateurs; j'y vois quelques « anonymes, » des initiales, parfois un pseudonyme : « Patchouna. »

La réception des pensionnaires est fixée par le règlement de sept à neuf heures du soir; j'ai pu me convaincre que l'horloge du règle-

ment n'hésite jamais à retarder. Les premiers arrivés prennent quelque volume dans la bibliothèque pauvrement approvisionnée, s'assoient sous un bec de gaz et lisent; d'autres s'installent à une table et écrivent des lettres; on leur fournit le papier, l'enveloppe, et l'on se charge de l'affranchissement; de ce seul fait, en 1883, l'œuvre a dépensé 482 fr. 75, représentant 3,218 timbres-poste. On reconnaît tout de suite l'homme qui a traversé les prisons; il apporte sa lettre ouverte, pensant qu'elle doit être lue et visée comme dans le greffe des pénitenciers. Je n'ai pas besoin de dire qu'on l'engage immédiatement à sceller son enveloppe. Peu à peu, la salle d'attente se remplit; le bruit que le nouvel arrivé produit en entrant est déjà une indication d'origine; le soulier ferré du terrassier sonne autrement sur les dalles que la savate du rôdeur ou le sabot du paysan. On est silencieux, ou tout au moins l'on parle à voix basse; le lieu ne paraît point propice aux confidences, on a l'air de se méfier de son voisin, et l'on ne regarde pas trop fixement le surveillant, qui se promène les mains derrière le dos et le képi galonné sur la tête. Les costumes sont bien disparates : blouses, tricots, vestons délabrés, quelques redingotes qui ne sont plus et s'efforcent d'être encore; çà et là, sur le dos des domestiques sans place, un habit noir luisant aux coudes, fripé aux manchettes et dont les boutons n'ont que des capsules de métal. Les pantalons sont lamentables; le linge est au moins douteux, quand il y a du linge. A ce sujet, j'ai entendu une réponse étrange. Un homme allait s'installer au lit de camp; je me suis approché de lui et j'ai été surpris de son odeur, qui me rappelait celle des vieux ragots à demi forcés, faisant tête aux chiens, à l'instant où l'on va les porter bas d'un coup de carabine. Je lui dis : « Vous n'avez pas de linge? — Non, monsieur. — Pourquoi? — Je ne peux pas en porter. — Pourquoi? — Quand je mets une chemise, ça me donne des maux de tête. »

Il est huit heures. Le capitaine est venu rejoindre le secrétaire assis dans un bureau vitré, ouvert d'un vasistas devant lequel chaque pensionnaire doit se présenter successivement, tenant en main ses papiers d'identité, s'il en a. Chacun dit ses noms, son lieu de naissance, son âge, sa profession, que le secrétaire inscrit immédiatement à la suite d'un numéro d'ordre sur « le livre des logeurs, » que les agens du service des garnis visent et relèvent tous les jours. Les papiers d'identité sont des passeports d'indigent, des livrets d'ouvriers, des certificats, ou simplement une adresse de lettre. Parfois, à la demande : « Vos papiers? » l'homme répond : « Je n'en ai pas; » on rappelle alors que l'œuvre acquitte les frais de livret et le fait accorder à ceux qui sont en droit d'en avoir. Lorsque l'inscription est faite, on remet à chaque individu une

planchette en bois, sur laquelle est timbré le numéro du lit et le nom du dortoir où il doit coucher. Bien souvent, le pensionnaire muni de la planchette, qui représente pour lui un bon de sommeil, s'approche du capitaine et lui dit quelques mots à l'oreille. Le capitaine fouille dans sa poche, en tire un petit carton carré et le remet au pauvre homme, qui lui fait un sourire et un clin d'œil de reconnaissance. Qu'est-ce donc que cette fiche mystérieuse? C'est un bon de pain, un bon de fourneaux pour le repas de demain. Pendant l'année 1883, les 37,041 individus qui ont défilé devant le bureau des capitaines, qui ont passé 101,482 nuits dans les trois maisons hospitalières, ont reçu 29,485 bons de pain et 18,754 bons de fourneaux. Ces fourneaux économiques fonctionnent d'une façon permanente; les portions que l'on y distribue sont suffisantes et la qualité de la nourriture est bonne. Ce système est supérieur aux mesures que l'on adoptait jadis pendant les jours de grande disette : « Le 2 juillet 1586, on établit dans vingt-sept rues des marmites, après avoir enjoint à tous les bourgeois d'y apporter, vers midi, les restes de « leurs potages et viandes, » qui seront distribués aux indigens (1). »

Lorsque la distribution des numéros de lit est terminée, il n'est pas loin de neuf heures; c'est en général vers ce moment qu'arrive le vice-président, qui a charge d'une des trois maisons. Avec le capitaine et le secrétaire, il prend place sur l'estrade devant la rangée de bancs où sont assis les pensionnaires. Il lit le règlement et le commente; il parle de courage, de résignation, du devoir pour tout homme de lutter contre les difficultés de l'existence, de l'espérance, qu'il ne faut jamais répudier, et de la dignité humaine, qui se relève par le travail, quel que soit le travail, quel que soit le salaire. En deux mots, il explique que, si tant d'inconnus se trouvent réunis dans un asile ouvert et subventionné par d'autres inconnus, c'est que ceux-ci obéissent aux suggestions de la charité inspirée par la foi et la croyance à une vie future. Puis il se lève pour réciter la prière, en ayant soin de faire remarquer que nul n'est forcé de s'y associer, car on a les hypocrites en aversion, mais que chacun y doit assister avec décence, tête nue et debout. On dit l'Oraison dominicale et la Salutation angélique. Dans chacune des maisons, j'étais présent à l'instant de la prière; placé sur l'estrade, je dominais les cent ou cent cinquante pensionnaires. J'ai été très surpris. Le vice-président ou le capitaine, à très haute voix, disait la première partie de la prière; toute l'assistance répondait en récitant l'autre moitié, non pas en forme de murmure, mais d'une façon distincte, sans fausses simagrées, sans ricanement.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1870 : *l'Assistance publique. Le Bien des pauvres.*

Priaient-ils du fond du cœur, je l'ignore et me garderais de l'affirmer; mais les paroles qu'ils prononçaient parvenaient à mon oreille, ce qui prouve qu'ils les avaient apprises et ne les avaient point oubliées. Écho du souvenir de l'enfance, réveil d'une conscience endormie, acte d'imitation involontaire, désir de se soumettre à une formalité facile qui accompagne un bienfait : je ne sais; je raconte ce que j'ai vu, et il m'a semblé que ceux pour qui la vie est sans clémence n'étaient pas fâchés de croire qu'il y a des compensations futures.

Lorsque la prière est terminée, on fait l'appel; chacun répond, gagne son dortoir et se couche. Le coucher est silencieux et d'une extrême décence. Dès qu'un homme est fourré dans son lit, il rassemble ses vêtemens sur lui, comme si deux couvertures ne suffisaient pas à le réchauffer. Tous ne font pas ainsi, car quelques-uns ont été se déshabiller à la pouillerie et en reviennent drapés d'une longue chemise de cretonne, qu'on leur a prêtée pour la nuit; demain ils reprendront leurs hardes purgées des parasites qui les habitaient et les leur rendaient insupportables. Jour et nuit, la pouillerie chauffe; le jour au profit de la literie, la nuit au profit des vêtemens des pensionnaires; on ne ménage point les désinfectans. En 1883, on a dépensé 256 fr. 80 pour le soufre, le chlorure de chaux et l'acide phénique. Mesures excellentes pour les costumes dépenaillés, meilleures pour les hommes, auxquels on les applique régulièrement. Les lavabos sont primitifs, et je reconnais que les cuvettes ne sont que des baquets; mais l'eau chaude ne manque pas, ni les outils de propreté, voire même les rasoirs, que l'on prête à ceux qui les demandent; le savon est en pâte liquide comme le savon de Naples, ce qui est de notable avantage dans ces hôtelleries, car on ne peut l'emporter. Le soir, à l'arrivée, le lavage est facultatif; le matin, avant le départ, il est de rigueur. Parfois un homme vient se faire inscrire, reçoit son numéro de lit et ne répond point à l'appel de son nom. Il sait que son inscription lui donne droit à une station au lavabo; il s'y est fourbi des pieds à la tête et s'en est allé.

D'où sort le monde qui, chaque soir, se presse dans les salles d'attente? De tous les coins de l'horizon social. Je ne crois pas que les gens qui viennent là soient tous dignes d'un prix Montyon; il n'y a pas que des brebis dans le troupeau humain; mais j'estime que l'on se tromperait si l'on s'imaginait que le plus fort contingent est fourni par le vagabondage et la fainéantise. Certes j'ai vu là le rôdeur, « le cagou de vergne, » comme dit le langage du méfait, le sacripant à longs cheveux gras et bouclés, baissant les yeux pour cacher l'inquiétude de son regard, vêtu d'une blouse sous laquelle on cache facilement le produit du vol, portant sous le bras

un petit paquet bien ficelé qui laisserait peut-être échapper un « monseigneur » si on le déroulait, et tenant en main ce gourdin noueux que les réquisitoires appellent volontiers un instrument contondant; j'ai vu l'homme sauvage, qui n'a jamais eu de domicile, qui dort avec le bétail, couche sur la litière des chevaux, s'embusque dans les fossés pour détrousser les maraîchers endormis et passe ses journées à flâner du côté d'Asnières ou de la Grand'Jatte, au long de la Seine, très capable d'y jeter un « pante » après l'avoir dépouillé, très capable de repêcher un baigneur qui se noie afin de toucher la prime de sauvetage. J'ai vu le Parisien âgé de seize à vingt ans, le voyou que l'on s'est plu à glorifier, apte aux besognes interlopes, dangereux entre tous, adroit, menteur, fanfaron, sans préjugé, sans scrupule, sachant ne reculer devant rien, ni devant le délit ni devant le crime, pour s'approprier de quoi se vautrer dans les plaisirs crapuleux qui lui sont chers. En revanche, combien ai-je vu d'ouvriers, de courtiers en librairie, d'employés, de commis de magasins, de domestiques brutalisés par la misère, par le chômage, par la malchance, qui viennent demander abri parce que la vie errante leur fait horreur, auxquels on tend la main, auxquels on s'intéresse et que l'on aidera à trouver une condition ou de l'ouvrage!

J'ai successivement causé avec trois pensionnaires qui représentent assez complètement le public de l'Hospitalité de nuit. L'un était un homme de cinquante-huit ans, qui, sur un visage ravagé et bouffi, conservait quelques traces de beauté; les cheveux grisonnans à peine, prétentieusement séparés sur le milieu de la tête, étaient plus longs qu'il ne convient; l'œil avait de la langueur et la bouche souriait en découvrant des dents douteuses; les mains étaient sales et portaient trois grosses bagues qui semblaient être en or. J'ai pris les papiers d'identité; c'était une levée d'écrou de la maison de répression de Saint-Denis : vagabondage et mendicité. La note indiquait que l'homme y était resté sept mois et qu'il en était sorti la veille avec une « masse » de 39 francs. Je l'interrogeai : « Hier matin, vous aviez 39 francs; combien vous reste-t-il? — Pas un sou. — A quoi avez-vous dépensé votre argent? — J'ai fait la noce. Dame! vous comprenez, après sept mois de fèves et d'eau claire, c'est bien naturel. » C'était si naturel que je ne me permis pas une observation. L'autre était presque un enfant; dix-sept ans, le nez en l'air, la bouche large, l'œil éveillé, reniflant à chaque mot et se dandinant d'un pied sur l'autre, le type même du Parisien. Il avait un livret : garçon marchand de vin, étant resté trois ans dans la même maison. « Pourquoi as-tu quitté ton patron? — Parce que c'est un

chien; il devait m'augmenter; il m'avait promis 3 fr. 10 sous; il n'a voulu me donner que 3 francs : alors j'ai filé. — Si on te propose une place à 50 sous par jour, la prendras-tu? — Ah! mais non! — Pourquoi? » Il sembla hésiter; puis, baissant la voix, il répondit : « Et les autres, qu'est-ce qu'ils diraient? » Sans le soupçonner, ce pauvre enfant venait de prononcer le mot de presque toutes les grèves. « Et les autres! moi, je voudrais bien; mais les autres? » Crève de faim, homme libre, c'est ton droit; mais si tu acceptes un salaire inférieur à celui que nous fixons, tu seras assommé. Ceci résume à peu près la question économique; Dieu sait les désastres que produisent la crainte et l'intimidation! Il n'y a qu'à lire les tables d'importations et d'exportations pour comprendre que la France industrielle va succomber sous le poids des salaires, qui ne lui permettent plus de lutter contre la concurrence extérieure. L'esprit de caste et la haine contre les patrons ont détruit l'idée de patrie et nous vaudront des défaites plus profondes que celles des guerres malheureuses.

Le troisième était un jeune homme de vingt-six ans, blond, très propre, presque soigné, dans des vêtemens faits pour lui, usés, mais brossés avec minutie; le linge était blanc, bien ajusté aux poignets, à la poitrine et au cou. Les papiers d'identité m'ont ému; un diplôme équivalent à celui de bachelier ès-lettres, des quittances d'inscription à des cours de philosophie. Ce garçon est né à Luxembourg; Paris miroitait dans le lointain, il y est accouru, s'imaginant qu'avec la connaissance des langues française, anglaise, hollandaise et allemande, un bagage de savoir assez considérable, une belle écriture et beaucoup de bon vouloir, il serait aisément pourvu et s'ouvrirait quelque carrière où le pain de chaque jour serait facile à ramasser. Malgré une parcimonie excessive, les petites économies furent rapidement épuisées; nulle porte ne s'entre-bâilla, celle du garni se ferma, quand le dernier sou fut dépensé, et l'Hospitalité de nuit a recueilli ce malheureux qui demande à vivre, qui implore du travail et se désespère de n'en point trouver. On se doute bien que, pour des hommes de cette catégorie, le règlement n'est point léonin, s'élargit de lui-même; il oublie que l'Hospitalité de trois nuits est un terme de rigueur, et la place au dortoir est réservée pendant un nombre de jours presque illimité. Il en est de même pour les ouvriers qui doivent toucher leur paie; on les garde sans observation jusqu'à ce que « la caisse » ait été faite. Si l'on est indulgent pour les pauvres garçons qui sont perdus dans Paris et auxquels on ne refuse pas le temps de se retrouver, on est, en revanche, sévère à l'égard des mauvais drôles qui refusent de « donner un coup de main » pour

nettoyer les dortoirs, qui ne veulent pas faire leur lit le matin, ou qui parfois font « une bonne farce » en y laissant un témoignage de leur passage.

Du 2 juin 1878 au 31 décembre 1883, l'Hospitalité de nuit a hébergé 146,238 malheureux; si l'on décomposait en catégories les individus qui sont venus dormir sur les matelas de varech, on serait surpris de la quantité de professeurs, d'instituteurs, d'interprètes, de clercs de notaire et d'avoué, de journalistes, d'artistes dramatiques, de musiciens, de typographes, et même d'anciens secrétaires généraux de préfecture, que les trois maisons ont abrités. On peut affirmer avec certitude qu'il y a un tiers des hospitalisés au moins qui sont dignes du plus sérieux intérêt, dont la vie a été irréprochable et qui ont fait naufrage parce qu'ils ont été assaillis par les vents contraires. N'aurait-elle porté secours qu'à ceux-là, l'Hospitalité doit être encouragée, car elle a fait œuvre de salut. Elle ne se contente pas de les recevoir pendant trois nuits de leur donner des bons de nourriture, elle les habille quand elle le peut; à cet effet, chaque maison possède un vestiaire où l'on accumule les défroques et le linge « fatigué » que les personnes charitables envoient et que l'œuvre accepte avec gratitude. Vieux paletots, vieilles redingotes, vieilles vestes, vieux chapeaux, chemises de calicot, bottes ressemelées, souliers rapiécés, tout est réservé à de pauvres gens qui, du moins, auront un costume à peu près convenable pour se présenter chez les patrons et s'offrir au travail. Le faux col a dans ce cas une importance exceptionnelle, il donne un air propret à celui qui le porte et fait croire au linge. Les chaussures ne restent pas longtemps au vestiaire ; ainsi que disent les marchands, « c'est l'article le plus demandé, » car la plupart des pensionnaires arrivent marchant « sur les empeignes » quand il en reste. Il y a là une difficulté réelle; la plupart des chaussures réparées que l'on doit à l'initiative de la charité sont trop petites; on ne se doute pas de la dimension des pieds qui chaque soir franchissent le seuil des hôtelleries : il leur faudrait les bottes de sept lieues, qui étaient fées et s'allongeaient à volonté. Les dons ne suffisent pas; les souliers sont un objet de nécessité première, et, l'an dernier, on a été obligé d'en acheter pour 807 francs (1). Une fois chaussés, ils peuvent se mettre en course et aller chercher de la besogne. Y vont-ils? Pas toujours.

C'est le matin, au moment du départ, que l'on reconnaît sans peine ceux qui veulent faire effort pour dompter la mauvaise for-

(1) Au cours de l'année 1883, l'œuvre a distribué 738 paletots, 743 pantalons, 883 chemises, 3,128 paires de chaussures et 3,702 menus objets d'habillement.

tune. Ils vont vite, ne se retournent guère, mâchent un chiffon de pain en marchant et se hâtent vers les emplacemens où l'on embauche les ouvriers. Les autres, de volonté molle et de défaillance chronique, s'arrêtent dans la rue, regardent la couleur du ciel, lavent le bout de leurs souliers dans le ruisseau, réfléchissent et semblent se demander ce qu'ils pourraient bien faire pour ne rien faire. Ils stationnent devant la porte des magasins où l'on distribue des bons de fourneaux; ils mangeront leur pitance et retomberont en perplexité. S'il pleut, s'il fait froid, ils entreront dans une église, se tiendront le plus près possible d'une bouche de calorifère et tâcheront d'attraper quelque aumône; quand les offices seront terminés, ils iront s'asseoir dans une des salles de l'hôtel des ventes; s'il y a quelque part une réunion publique, ils iront y applaudir ou y siffler. S'il fait beau, ils passeront leur journée sur la berge des quais à voir pêcher à la ligne, ou au Jardin des plantes à jeter des cailloux aux lions ennuyés et à crier aux ours de monter à l'arbre. Il y a chaque jour, parmi nous, quelques milliers d'individus qui vivent de la sorte, et l'on doit s'estimer heureux s'ils ne vivent pas autrement.

Comme dans tous les endroits où la charité s'exerce à Paris, c'est la province qui lève la contribution la plus lourde; sur 1,985 noms que j'ai relevés sur les registres je trouve 319 Parisiens; tout le reste appartient aux départemens ou à l'étranger. Celui-ci fournit encore un contingent assez considérable, qui, depuis la fondation de l'œuvre, s'est élevé à 20,576 individus, parmi lesquels on compte 3,757 Suisses, 5,195 Allemands et 6,052 Belges. Paris n'y regarde pas de si près; il donne, il abrite, il nourrit et, sans sourciller, se laisse calomnier par ceux-là même qu'il a secourus. C'est la vraie charité, qui ne s'enquiert que de la souffrance et lui est adjuvante, sans lui demander d'où elle vient ni où elle va. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la vieillesse n'encombre pas les maisons de l'Hospitalité, et le nombre des jeunes gens y dépasse singulièrement celui des vieillards. M. de La Palisse me dira qu'il y a, en général, moins de vieillards que de jeunes gens, je le reconnais; mais la proportion n'en est pas moins remarquable; elle semble démontrer qu'à Paris l'homme âgé est occupé, en possession d'un domicile, ou recueilli soit dans sa famille, soit dans un asile, tandis que l'esprit d'aventure, la recherche d'une situation, l'instabilité du caractère, la poursuite de rêves entrevus, l'indépendance poussée parfois jusqu'à la révolte, jettent les jeunes gens sur des routes sans issue au bout desquelles ils sont trop heureux de trouver la porte de l'hôtellerie où l'on dort. Sur une moyenne de 1,835 pensionnaires, j'en trouve 279 de vingt ans et au-dessous,

mais seulement 50 de soixante ans et au-dessus; la grande majorité du public errant qui s'adresse à l'Hospitalité de nuit oscille donc entre la vingtième et la soixantième année, c'est-à-dire est dans la force de l'âge. C'est à ces hommes-là surtout que l'étape de repos est utile; les uns y ressaisissent la vigueur qui leur permet de reprendre vaillamment le travail; les autres sont soustraits aux tentations et aux occasions de mal faire. N'est-ce donc rien, n'est-ce pas faire acte de sécurité publique, que d'enlever, chaque année, 40,000 individus à bout de voies aux rues de Paris, où le crime nocturne est facile, où le délit est à portée de la main?

La population parisienne, qui ne pèche pas souvent par excès de gratitude, s'est intéressée à l'Hospitalité de nuit. Les preuves de sympathie adressées aux directeurs de l'œuvre sont multiples et tirent parfois de leur origine même un caractère touchant dont il est difficile de n'être pas ému. Parmi les lettres que l'on garde dans les archives du conseil d'administration, comme des titres de noblesse, il en est deux qu'il convient de citer. « Le 18 mars 1884. Monsieur le directeur, je viens de lire un article sur *le Petit Journal* au sujet de votre belle institution, l'Hospitalité de nuit. Je la connaissais depuis longtemps, mais j'ignorais que l'on pût envoyer si peu de chose que ce que je vous envoie de bien bon cœur (six timbres-poste). Mon seul regret est de n'être pas plus riche; pourtant je tâcherai, chaque quinzaine, de vous en envoyer autant, moitié pour les hommes, moitié pour les femmes. Monsieur, je vous remercie, en vous envoyant mes salutations les plus respectueuses. Cartier, chauffeur mécanicien. » — « 24 mars 1884. Monsieur le président, nous souffrons à la pensée de ne pouvoir soulager ceux qui souffrent. Néanmoins nous vous prions, monsieur le président, de vouloir bien recevoir notre petite obole (dix timbres-poste), pour ceux pour qui vous êtes bon, charitable et dévoué. Une Famille d'ouvriers. Vos bien dévoués serviteurs. Signature illisible. » Non-seulement ces faits ne sont pas rares, mais ils se renouvellent quotidiennement et prouvent combien la vertu vibre encore dans le cœur de la grande ville que la rhétorique des étrangers appelle la Babylone moderne. Qui ne se souvient de l'estampe allemande publiée après la capitulation de Paris : « Tombée! tombée! la Babylone orgueilleuse! » Oui, tombée à son tour sous les armes, comme les autres capitales de l'Europe, mais si haute, si solide par sa charité qu'elle est indestructible. Parfois, dans l'exercice de cette charité, il y a des délicatesses infinies et vraiment exquises : un ouvrier sincèrement attaché à ses devoirs religieux est forcé de travailler le dimanche, ce qui est contraire aux prescriptions de l'église; sa conscience se trouble, et il la met en repos par un subterfuge

admirable; il porte à l'Hospitalité de nuit le gain de sa journée dominicale : qui travaille au profit du pauvre a travaillé pour Dieu et n'a point péché. Chez les ouvriers, chez les pauvres gens auxquels la vie est la permanence du labeur et de la lutte, le bonheur est une excitation à la bienfaisance. A une noce que l'on célébrait dans un restaurant champêtre, le marié se lève au dessert et quête; il recueille 4 fr. 80 qui, le lendemain, sont versés à la caisse de l'Hospitalité. Se souvient-on qu'à l'Exposition universelle de 1878 la Société de l'assistance aux mutilés pauvres (1) avait un pavillon particulier où s'ouvrait un tronc destiné à recevoir les offrandes? Plus de 9,000 francs y tombèrent, dont le tiers au moins, en gros sous, était le produit des visites du dimanche, c'est-à-dire sortait de la poche des ouvriers.

Les malheureux qui, dans des jours de détresse, ont été dormir sur le lit des maisons hospitalières en ont parfois gardé le souvenir. Sauvés par quelques heures de repos, secourus, placés par les directeurs, ils n'ont point répudié la gratitude et reviennent visiter l'asile où ils sont tombés de fatigue et de désespérance. A leur tour et selon leurs ressources, ils veulent concourir à l'œuvre, car, mieux que d'autres, ils l'ont appréciée; ils apportent quelque argent, ou un pain et de la viande pour ceux qui ont faim. Si jamais ceux-là font fortune, l'Hospitalité de nuit s'en apercevra. De quoi vit-elle, cette hospitalité? Comment pourvoit-elle aux nécessités permanentes qui l'assaillent, et qui, en 1883, ont exigé une dépense de plus de 132,000 francs? Comme tant d'œuvres dont j'ai déjà parlé, par la charité. Il faut lire la liste des donateurs, elle est instructive : toutes les classes du monde parisien y sont représentées, tous les chiffres s'y côtoient : ici, 2,500 francs; là, 1 franc, « par un ex-pensionnaire; » plus loin, 0 fr. 50, « en souvenir d'un ancien bienfaiteur. » Quelquefois les dons revêtent un caractère de munificence qui rappelle les largesses royales. Le 22 février de cette année, M. Charles Garnier reçut le billet que voici : « Mon vieil ami, peux-tu venir aujourd'hui? je voudrais causer un peu de l'Hospitalité de nuit, ayant l'intention de lui être agréable. MEISSONIER. » Pour célébrer son jubilé, c'est-à-dire sa cinquantième année de peinture et de gloire, M. Meissonier va exposer tous ceux de ses tableaux qu'il aura pu réunir. Ce sera une fête pour l'intelligence, pour l'art, pour le goût. La foule se portera à cette exhibition des chefs-d'œuvre d'un maître qui se verra entrer vivant dans la postérité. M. Meissonier réserve pour les pauvres de la commune de Poissy, où il a sa maison de campagne, le cinquième du produit

(1) Fondée en 1868 par le comte de Jay de Beaufort.

des entrées; il abandonne le reste à l'Hospitalité de nuit. Si, grâce à cette libéralité, que l'empressement du public rendra considérable, une quatrième maison est ouverte dans Paris, je sais bien quel nom je lui donnerais. L'art et la charité vont bien ensemble et grandissent singulièrement celui qui, en les pratiquant, fait servir l'un à l'expansion de l'autre.

II. — LE DORTOIR DES FEMMES ET LE DISPENSAIRE DES ENFANS.

Si l'Hospitalité de nuit représente les Augustines de Saint-Gervais, la Société philanthropique semble avoir recueilli l'héritage des Catherinettes, car c'est aux femmes qu'elle ouvre ses maisons. Je la connais depuis longtemps, cette Société philanthropique; je l'ai déjà rencontrée sur ma route lorsque j'étudiais l'enseignement exceptionnel à l'aide duquel on neutralise en partie la cécité, car, en 1785, elle accordait une pension mensuelle de 12 livres à chacun des jeunes aveugles qu'elle avait confiés à Valentin Haüy. Elle est née en 1780, à l'heure où « les cœurs sensibles, pénétrés des doctrines de J.-J. Rousseau, tournaient à la maternité universelle. » Animés d'un désir vague et ardent de faire le bien, les membres de la société se bornaient à distribuer en quelque sorte aux premiers arrivans l'argent dont ils disposaient (1). La société ne tarda pas à reconnaître que la charité diffuse ne produit le plus souvent que des résultats négatifs et elle limita son action à six classes d'indigens : 1° les octogénaires; 2° les aveugles-nés; 3° les femmes en couches de leur sixième enfant légitime; 4° les veuves ou veufs chargés de six enfans légitimes; 5° les pères et les mères chargés de neuf enfans; 6° les ouvriers estropiés. Louis XVI avait pris la société sous sa protection et lui accordait une allocation de 500 livres par mois. La révolution emporta le protecteur et sa protégée. Ce fut vers l'an VIII que la Société philanthropique se reconstitua sous l'impulsion des « citoyens » Pastoret et Mathieu de Montmorency. Il s'agissait d'ouvrir dans divers quartiers des fourneaux où l'on confectionnerait et où l'on distribuerait ces fameuses soupes inventées par le chimiste Rumford et que, déjà, l'on appelait des soupes économiques (2). L'origine des fourneaux,

(1) Centenaire de la société : *Notice historique et rapport*, par le vicomte Othenin d'Haussonville, membre du comité d'administration; c'est à cette excellente étude que j'emprunte les détails relatifs à la Société philanthropique.

(2) Benjamin Thompson, citoyen américain, né à Woburn (Massachusetts), en 1753, fut nommé comte de Rumford en 1790 par l'électeur de Bavière. Il avait épousé Mlle Paulze d'Ivoy, veuve en premières noces de Lavoisier; il est mort à Auteuil en 1814.

qui rendent de considérables services à la population pauvre de Paris, remonte donc à la Société philanthropique; c'est à elle, en outre, que l'on doit le développement de l'enseignement primaire, l'organisation de l'assistance judiciaire, la création des sociétés de secours mutuels, des écoles du soir pour les adultes et l'idée première des crèches. Elle semble avoir pris à tâche d'être la tutrice des malheureux et elle persiste à bien mériter de Paris, dont elle est un des plus infatigables instrumens de charité. Veut-on savoir ce que ses seuls fourneaux ont distribué pendant l'année 1883? 2,376,168 portions.

Nous avons tous remarqué que certains courans d'idées se produisent en même temps, ayant l'air de s'engendrer les uns les autres et nés cependant de combinaisons individuelles qui n'ont eu aucun point de contact. Pendant que l'Hospitalité de nuit ouvrait, rue Tocqueville, son premier dortoir pour les hommes, la Société philanthropique, sur l'initiative de M. Nast, un de ses membres les plus actifs, cherchait à créer des asiles de nuit pour les femmes. Sans s'être concertées, deux œuvres charitables avaient eu la même pensée et lui donnaient un corps. L'ancienne ferme de Monceaux avait été inaugurée le 2 juin 1878; le premier asile de femmes fut inauguré le 20 mai 1879, sous la présidence du comte de Mortemart. La maison n'est pas luxueuse; elle est située au numéro 253 de la rue Saint-Jacques : porte bâtarde, couloir étroit, jardinet en boyau, murailles en platras, toiture à réparer; c'est une vieille masure. Cela ne me déplaît pas. La charité est ingénieuse et tire parti de tout : les Petites-Sœurs des Pauvres accommodent les rogatons pour nourrir les bons petits vieux et les bonnes petites vieilles; la Société philanthropique utilise une construction fatiguée de son grand âge pour abriter des femmes éperdues qui, sans elle, risqueraient de dormir à la laide étoile. Cela est bien; la première vertu de la bienfaisance doit être l'économie, qui lui permet de s'étendre sur un plus grand nombre de malheureux. Avant d'être prise à bail par la société, la maison était une sorte d'école, ou plutôt de garderie d'enfans, si misérables qu'ils ne vivaient que de la charité des voisins. Jamais la directrice, aussi dénuée que ses élèves, n'avait payé son terme; on ne la tourmentait guère, car l'immeuble appartient au domaine de l'Assistance publique. C'est vraiment le bien des pauvres. Quelque délabrée que soit la maison, elle a de la valeur, le terrain qu'elle occupe est presque vaste, la superposition de quatre étages y crée des logemens assez spacieux; le jardin y donne de l'air et du soleil; aux enchères elle se vendrait une centaine de mille francs; un loyer de 4,000 francs n'aurait rien d'excessif. L'Assistance publique se trouvait en présence d'une société qui

compte parmi ses adhérens des personnages riches ; elle avait un droit de propriété à maintenir, et elle le maintint, comme une bonne mère de famille qu'elle est, en fixant le taux du bail annuel à la somme de 50 francs. C'est une subvention déguisée, accordée par une administration qui, maniant toutes les misères de Paris, sait mieux que nul autre comment on les soulage et n'ignore pas que, toutes les fois que l'on fait du bien, c'est à elle-même que l'on vient en aide. Les réparations sont laissées au compte de la société ; malheureusement elles sont lourdes, elles sont fréquentes et finiront par coûter plus cher qu'un bail sérieux.

La directrice de l'asile, Mme Horny, pour ne porter ni guimpe, ni béguin, ni rosaire, n'en est pas moins une sorte de sœur de charité ; intelligente, active, elle excelle à confesser ses pensionnaires, à leur rouvrir l'espérance, à les remettre en bonne voie et souvent, très souvent, à les pourvoir d'une bonne condition. Car, là aussi, comme à l'Hospitalité du travail, comme à l'Hospitalité de nuit, on s'efforce de procurer un gagne-pain aux pauvres êtres que la misère a courbatus, et l'on réussit dans de notables proportions que des chiffres feront apprécier. Sur 16,897 femmes qui, depuis le 20 mai 1879 jusqu'au 31 décembre 1883, ont passé dans les asiles de la société, 2,629 ont pu, grâce à l'intervention philanthropique, trouver le gain d'un travail assuré. Ouvrir un asile à la femme, c'est ouvrir un asile à l'enfant ; on ne peut dire à la mère : « Laisse ton fils dans la rue si tu veux dormir sous mon toit. » Aussi le nombre des enfans hospitalisés a-t-il été considérable, et j'en compte 5,580 que la bonne maison a recueillis. On ne s'attendait pas à cela lorsque le refuge de la rue Saint-Jacques fut créé ; on s'était imaginé que là, au sommet de la montagne des écoles, *Mons scholarum*, comme disait le moyen âge, on serait envahi par des bandes d'étournelles, étudiantes en chômage d'étudians, grisettes en rupture de magasin, ouvrières en chorégraphie naturaliste. Toutes les prévisions furent trompées. La bise eut beau venir, les cigales ne vinrent pas avec elle. On s'aperçut que, si l'on était dans le quartier des mœurs faciles et des bals publics, on était surtout dans le voisinage des hôpitaux ; ce n'est pas l'insouciance prise au dépourvu qui vint frapper à la porte, c'est la souffrance qui succède à une faute dont le résultat pèsera sur toute la vie. L'asile de la rue Saint-Jacques semble être la salle d'attente et la salle de convalescence de l'hospice de la Maternité, qui fut jadis l'abbaye de Port-Royal, qu'un décret du 13 juillet 1795 convertit en hôpital. On se hâta de se mettre en mesure contre cette éventualité à laquelle personne n'avait songé et près des lits on installa des berceaux. Pour accueillir ces malheureuses, on ne leur demande point un cer-

tificat de mariage ; la Société philanthropique, qui, à ses débuts, spécifiait qu'elle ne s'occupait que des mères ayant des enfans légitimes, rejette aujourd'hui toute restriction de ses asiles. Elle sait qu'en repoussant la fille oublieuse de ses devoirs, elle frapperait l'enfant, qui, à coup sûr, est innocent et irresponsable ; elle prend l'une et l'autre, ne les sépare pas, et leur fait bonne place. Une salle spéciale porte le nom de dortoir des mères de famille. Il n'y a que la vertu sérieusement forgée pour compatir aux défaillances humaines. Ce dortoir est une création particulière ; il est le produit d'une rente perpétuelle fondée par Mme Hottinguer, qui par sa naissance appartenait à cette grande famille Delessert chez laquelle le bienfait est chronique et la charité permanente.

En dehors des pauvres créatures qui viennent de « La Bourbe, » qui vont y entrer, qu'on y a parfois refusées malgré des symptômes trop visibles, l'asile reçoit encore une autre catégorie de femmes dont le sort est digne de compassion. Ce sont celles qui sortent de chez la sage-femme à laquelle l'Assistance publique a donné cinquante francs. Il y a peu de temps, ces malheureuses étaient mises sur le pavé dès le neuvième jour ; actuellement on leur accorde douze jours pleins, encore ne peuvent-elles être congédiées qu'après examen et approbation d'un médecin. Neuf jours, c'était impitoyable ; douze jours, c'est bien peu ; après de telles souffrances et un si profond affaiblissement, regagner sa mansarde ou son grenier, descendre, gravir cinq étages, peut-être plus, pour aller à la provende, pour « monter l'eau ; » être obligée, lorsque l'on part en recherche de travail, d'emporter l'enfant qui est une cause de refus et que l'on ne peut abandonner seul, dans la chambrette, sans allaitement, sans surveillance et sans soins, c'est dur, c'est doubler sa misère et c'est souvent la rendre si implacable que l'on se décourage, que l'on pleure sans garder la force de lutter. Elles savent bien cela, les pauvrettes ; à cette heure, au lieu de rentrer dans leur taudis, elles arrivent dolentes et pâlies, à la maison de la rue Saint-Jacques, elles y restent pendant les trois nuits réglementaires auxquelles on leur permet souvent d'en ajouter quelques autres, et retrouvent par ce repos prolongé assez de vigueur pour faire face à la vie. A côté de ces infortunées, on voit les ouvrières sans ouvrage, les femmes de ménage qui chôment parce que leurs cliens sont partis, les convalescentes sans domicile, qui sortent de l'hospice du Vésinet, les étrangères sans ressources qui ne savent où aller coucher, et parfois une pauvre fille effarée, toute tremblante, qui vient demander un refuge où nul péril ne peut l'atteindre. Une nuit, bien après l'heure de la fermeture, on entendit sonner coup sur coup à la porte ; on alla ouvrir ; une jeune fille, de bonne

tenue et jolie, se jeta dans la maison : « Sauvez-moi! » C'était une institutrice, employée dans un pensionnat des environs de Paris. Pendant une semaine de vacances, la maîtresse, afin de n'avoir pas à la nourrir, lui avait imposé un congé. La malheureuse, qui n'avait d'autre rétribution que la table et le logement, ne sachant où aller, vint à Paris, avec toute sa fortune : 12 francs. Elle descendit dans un petit hôtel du quartier Latin et s'enferma dans un étroit cabinet muni d'un lit de sangle. C'était, je crois, en temps de carnaval ; des étudians un peu trop joyeux l'avaient vue monter et avaient remarqué son jeune visage. On voulut forcer sa porte; elle put s'échapper et gagner la rue, toujours courant; un sergent de ville lui montra du doigt la lanterne rouge de l'asile Saint-Jacques et lui dit : Allez là ! Elle y vint et y resta pendant son congé.

Ce n'est pas la seule institutrice qui ait demandé asile à la Société philanthropique; j'en compte 25 sur les 5,595 femmes qu'elle a abritées en 1883 ; si l'on y ajoute 2 maîtresses de musique, 7 dames de compagnie et 52 demoiselles de magasin, on aura la totalité du groupe aristocratique des pensionnaires; le reste se compose de domestiques, c'est-à-dire de bonnes à tout faire, 1,532; de cuisinières, 487; de femmes de chambre, 560; de femmes de ménage, 256; d'ouvrières, 1,543; la réalité du métier des blanchisseuses, 254, et des journalières, 716, ne m'inspire qu'une confiance limitée; quand on interroge sur sa profession une femme qui n'en a pas, il est rare qu'elle ne réponde pas : journalière ou blanchisseuse. Cependant je trouve 86 pensionnaires indiquées sans profession, je me doute de ce qu'elles peuvent faire et j'admire leur franchise; celles-là, selon le mot de Diderot, « sont dédommagées de la perte de leur innocence par celle de leurs préjugés. » Comme toujours, la proportion provinciale est excessive, car, sur le chiffre total, le département de la Seine ne figure que pour 913. Les femmes jeunes sont aussi bien plus nombreuses que les vieilles; j'ai relevé 1,040 inscriptions sur « le livre de logeur; » j'ai trouvé 51 femmes de soixante ans et au-dessus contre 155 de vingt ans et au-dessous. Cela se comprend sans qu'il soit besoin d'entrer en explication. Il y a peut-être là quelque vieille, décrépite et morose, qui jamais n'aurait eu à réclamer l'entrée du dortoir si les asiles de nuit avaient existé au temps de sa vingtième année; il suffit parfois d'une main tendue au moment opportun pour sauver une existence entière. Trois nuits seulement, qu'est-ce cela? pourra-t-on dire. C'est une minute, la tête hors de l'eau, pour l'homme qui se noie, la minute pendant laquelle il reprend haleine et la force de gagner la rive. Si court que soit l'instant du repos pour les surmenés, ils y peuvent trouver le salut.

C'est de sept à neuf heures du soir que les pensionnaires arrivent ; avant de se présenter au bureau vitré où se font les inscriptions, elles doivent passer entre les mains des surveillantes auxiliaires, qui, elles aussi, ont été des réfugiées dont la maison utilise les services, parce qu'elles ont fait preuve d'intelligence et de bon vouloir. On les nourrit, on les héberge, on les revêt d'une défroque à leur taille et, en échange, on leur confie quelques besognes, dont la plus délicate est de vérifier l'état de propreté des nouvelles venues. Cela se fait rapidement, dans un cabinet attenant à la salle d'attente. On entr'ouvre le corsage et au premier coup d'œil on reconnaît si le linge porte trace de ces parasites dont *le Petit Mendiant* de Murillo cherche à se débarrasser. Les malheureuses qui n'en sont point indemnes reçoivent les numéros de un à vingt, correspondant aux couchettes du lit de camp, lequel, isolé au fond du jardinet, est contenu dans une salle de construction récente. Il ne faut pas prendre l'expression lit de camp au pied de la lettre, car ce n'est pas une simple planche placée dans une boxe, comme à l'Hospitalité de nuit. La Société philanthropique sait qu'elle a affaire à des femmes et elle est plus humaine ; elle leur donne un véritable lit garni d'un matelas, d'un traversin et de deux couvertures que les fumigations de soufre répétées ont rendues un peu rêches.

Une à une, les pensionnaires passent devant le guichet du bureau, car elles sont soumises aux formalités de l'inscription et doivent fournir, autant que possible, une pièce qui permette de constater leur identité ; on n'est pas très exigeant. Une femme jaunâtre, ridée et clignotant des yeux, s'est présentée ; elle répond difficilement aux questions qui lui sont adressées ; à son accent, on reconnaît sa nationalité, on l'interroge en allemand : elle n'est guère plus explicite. Elle est née à Baden-Baden ; elle parle de Bâle et de Pforzheim. Lorsqu'on lui demande si elle a un passeport et pourquoi elle est à Paris, elle montre un papier sur lequel je lis : « Je certifie que Bertha H. est restée chez nous dix-huit jours. Signé : Héloïse. » La surveillante dit : « Elle est très propre ; » on lui remet son numéro d'admission. Celles dont l'état de maternité imminente est apparent, celles qui portent des nourrissons dans les bras sont nombreuses, et le cœur se serre en les voyant. Une d'elles, coiffée d'un bonnet à la paysanne, de face large et d'expression résignée, tapotait le dos de son enfant pour l'empêcher de crier. Je l'interrogeai : « Est-ce que vous êtes malade ? — Non, monsieur. — Pourquoi êtes-vous si pâle ? — Monsieur, je n'ai pas mangé depuis hier. » Tout de suite on donna des ordres : une soupe, du pain, des pommes de terre, des saucisses, du fromage. Elles ont défilé devant moi, les

mères de demain et les mères d'il y a quinze jours. Sur leurs papiers d'identité je lis la même qualification : domestique. O maîtres, vous n'êtes guère indulgens pour la faute de ces pauvres filles et peut-être pour la vôtre ! J'en ai remarqué une qui montrait quelque élégance au milieu du groupe flétri qui l'entourait. Elle paraît très jeune, elle est presque jolie; un beau chignon d'or apparaît sous le bavolet de son chapeau en fausses dentelles noires; elle a écarté son mantelet garni de jais; son fils boit avec avidité. Les langes éclatans de blancheur apparaissent sous une couverture de laine à carreaux bleus. Elle n'est pas domestique, celle-là, elle est infirmière. On l'a mise à la porte de l'hôpital où elle servait. Elle a reconnu son enfant, dont le père s'est détourné; la Société philanthropique la gardera jusqu'à ce qu'elle lui ait procuré une condition.

Les inscriptions sont terminées; toutes les pensionnaires sont réunies dans la salle d'attente, triste salle, nue, garnie de bancs de bois, éclairée par un bec de gaz dont la lumière tremblotante vacille sur les visages maigris. C'est un radeau, il n'y a là que des naufragés. On paraît déprimé comme si on l'était étreint par une insurmontable lassitude. La directrice, Mme Horny, fait quelques recommandations, qui sont écoutées avec recueillement et auxquelles toutes les voix répondent : « Oui, madame. » Un des membres de la Société philanthropique, M. René Fouret, qui est en quelque sorte délégué près de la maison de la rue Saint-Jaques, se lève et lit une courte allocution qui cherche à ranimer l'espérance et fait entrevoir un sort meilleur. A lui aussi on répond par un murmure qui ressemble à un remercîment. On entend alors un cliquetis de cuillers et d'écuelles. Ce sont les soupes que l'on apporte; chaque pensionnaire reçoit la sienne, et la façon dont elle la mange prouve combien elle en avait besoin. On monte au dortoir, les berceaux sont rapprochés des lits; quelques femmes s'agenouillent et font leur prière. — Bonne nuit, mes filles! que vos rêves soient de belle couleur et vous enlèvent à la réalité!

Au matin, après le lever, chaque femme est tenue de prendre un bain ou, pour parler plus exactement, de se soumettre à une aspersion d'eau tiède. La salle de bains est à visiter, elle a été disposée sur les instructions de M. Nast. Pas de baignoire, mais des sortes de niches dont les séparations sont formées par des lés de toile cirée; les baigneuses sont donc isolées. L'appareil est simple : une chaise à claire-voie, un baquet où les pieds doivent être placés; au-dessus de la tête, à un demi-mètre d'élévation environ, une planche trouée qui supporte un seau ouvert dans la partie inférieure d'une pomme d'arrosoir. Il suffit de tirer une ficelle pour déplacer un obturateur; l'eau tombe en pluie pendant trois minutes et fait office de

douche. Une surveillante me disait : « Ça enlève le plus gros. » Soit, mais dans bien des cas, une friction prolongée ne serait pas superflue pour « enlever le plus mince. » Après le bain, la soupe et la sortie. Lorsque toutes les pensionnaires sont parties en recherche de travail ou d'autre chose, la maison ne chôme pas et la lessive commence; les draps sont lavés tous les jours, car chaque soir les lits sont garnis à nouveau ; mesure coûteuse, mais mesure hygiénique devant laquelle la bienfaisance n'a point reculé.

Les plus dépenaillées parmi ces malheureuses échangent leurs haillons contre un costume convenable ; comme l'Hospitalité de nuit, la Société philanthropique a des vestiaires qui sont fournis par la charité privée. Les objets neufs en laine, jupons, bas, camisoles, y sont en abondance, car les dames patronnesses ou bienfaitrices n'épargnent point les cadeaux de ce genre et savent glisser sous la robe d'indienne le vêtement chaud qui l'empêche d'être mortelle en hiver. Il y a bien des défroques aussi, vieilles jupes et vieux corsages, au milieu desquelles j'aperçois une robe en mousseline bouillonnée, parsemée de pasquilles en clinquant, et des souliers de satin blanc à hauts talons, reste de quelque travestissement qui s'est trémoussé dans les bals masqués. Çà et là des paquets contiennent un habillement complet d'enfant; une mère qui pleure et qui a vu partir un léger cercueil où son cœur est renfermé a apporté ces reliques et les consacre, comme un *ex-voto*, à la souffrance des tout petits, en souvenir de celui qu'elle a perdu.

Si vieille que soit la maison, si raides que soient les escaliers, si pauvre que soit son apparence, elle rend d'inappréciables services. Elle ressemble à ces mendiantes déguenillées des contes du bon vieux temps, qui étaient des fées et faisaient des prodiges. Ces prodiges sont tels qu'ils ont été appréciés et favorisés dans des proportions qu'il faut dire. Un homme bienfaisant, M. Émile Thomas, vint un soir visiter l'asile de la rue Saint-Jacques, il en étudia le fonctionnement, regarda avec compassion le troupeau affamé qui se pressait vers la bergerie, et laissa une simple aumône de 20 francs. Peu de mois après, il mourait, et, par son testament, léguait à la Société philanthropique, pour développer l'institution des asiles de femmes, une somme de 200,000 francs (1). En reconnaissance de cette largesse, la maison de la rue Saint-Jacques s'appelle la maison Émile Thomas. Un autre don considérable devait bientôt encourager les efforts des gens de bien qui s'appliquent à venir en aide au dénûment des femmes. Une personne qui, sous des dehors modestes, cachait une

(1) La Société philanthropique a été reconnue d'utilité publique par ordonnance royale du 27 septembre 1839.

ardente charité, Mlle Camille Favre, versa d'un geste 120,000 fr. dans la caisse de l'œuvre. Afin de mieux obéir aux vœux des donateurs, on s'empressa d'acheter deux maisons : l'une, rue Labat, près de l'ancienne chaussée de Clignancourt, et l'autre, rue de Crimée, dans le quartier de La Villette. Quoique supérieures par l'aménagement et la construction à l'asile de la rue Saint-Jacques, ces maisons sont relativement peu fréquentées et celle du Mont des écoles reste encore, pour les différentes causes que j'ai dites, le refuge où le plus grand nombre de malheureuses viennent chercher le repos de la nuit (1). La maison de la rue Labat, qui garde trace de dorures dans un salon servant aujourd'hui de salle d'attente, n'est qu'un dortoir temporaire auquel est annexé un fourneau ; en outre, trois fois par semaine, un médecin y donne des consultations gratuites. Rue de Crimée, la maison qui porte le nom de Camille-Favre est plus importante : elle se compose d'un corps de bâtiment, situé au-delà d'une cour et d'un petit jardin; deux ailes la complètent et s'appuient à la muraille ouverte sur la rue par une large porte cochère. Dans l'aile de gauche on a installé les dortoirs de l'asile de nuit. Le bâtiment du fond est occupé par une maison de retraite où vingt vieilles femmes peuvent trouver un abri jusqu'à leur dernier jour moyennant une pension annuelle de 500 francs.

L'aile de droite renferme un nouvel établissement créé par la Société philanthropique, qui ne sait qu'imaginer pour faire le bien; je veux parler d'un dispensaire pour enfans, inauguré le 15 mai 1883, et où déjà plus de 3,000 consultations ont été données. Dans quelques pièces, au rez-de-chaussée, la communauté a pris logement. Je dis bien : la communauté, car, par exception aux directions exclusivement laïques de la société, la maison Camille-Favre a été confiée aux sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire, que j'ai déjà rencontrées dans la rue d'Auteuil, à l'Hospitalité du travail. On a bien fait de s'adresser à elles, car, pour soigner des enfans malades, il faut, avant tout, des infirmières, et, — j'en demande pardon à la laïcisation, — en fait d'infirmières, il n'y a encore que celles qui portent le voile noir et la guimpe. Un détail fera comprendre l'influence de l'élément féminin religieux dans de telles maisons, où l'on est en contact perpétuel avec toutes les misères. J'ai fait remarquer que, dans les asiles de nuit, le lit de camp était affecté aux femmes dont la malpropreté n'est

(1) Il en est à la Société philanthropique comme à l'Hospitalité de nuit; chacun des asiles est, en quelque sorte, sous la surveillance spéciale d'un des membres du comité. La rue Saint-Jacques est attribuée à M. René Fouret ; la rue de Crimée au vicomte Othenin d'Haussonville ; la rue Labat, à M. Mansais, référendaire aux sceaux ; le président, qui est le marquis de Mortemart, se transporte de l'une à l'autre des trois maisons.

point douteuse. Le lit de camp de la rue Saint-Jacques n'a point de draps; celui de la rue Labat est moins réservé et accorde un drap; rue de Crimée, la couchette du lit de camp est semblable à celle des dortoirs, complète et munie de deux « linceuls, » comme disaient nos grands-pères. On en est quitte pour brûler un peu plus de soufre; mais, du moins, une pauvre femme peut quitter ses vêtemens et dormir dans le contact reposant de la toile.

Ouvriers pour la plupart, gagnant strictement leur vie, éloignés des hôpitaux du premier âge, qui sont situés rue de Sèvres et rue de Charenton, les gens du quartier ont tout de suite apprécié les bienfaits du dispensaire que l'on ouvrait à leurs enfans; soins gratuits, médicamens gratuits, traitement gratuit, cela compte et vaut aux religieuses, lorsqu'elles passent dans la rue, un : « Bonjour, ma sœur! » où il y a encore plus de gratitude que de politesse. Trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, un jeune médecin, expert et paternel, le docteur Comby, vient prendre place dans son cabinet de consultations, dont l'antichambre est encombrée de mères amenant ou portant les enfans malades. On distribue des numéros d'ordre afin d'éviter les altercations, car chacune de ces malheureuses voudrait entrer la première. Dans une salle voisine, deux religieuses sont en permanence, prêtes à faire les pansemens; la supérieure est debout à côté du médecin, transcrivant « l'observation » et ayant sous la main les médicamens les plus usuels. J'ai assisté à la consultation, qui, commencée à midi et demi, ne s'est terminée que vers trois heures. Je n'étais pas seul; M. le marquis de Mortemart était venu voir fonctionner ce nouveau mécanisme de son œuvre, auquel il attache, avec raison, une importance exceptionnelle. Je ne serais pas surpris qu'au cours des visites sa bourse se fût ouverte plusieurs fois.

Ce que l'on amène là, c'est l'accident, mais surtout le résultat. Je veux dire, que si les maladies sporadiques des enfans, la coqueluche, le muguet, viennent en quantité appréciable, le plus grand nombre des cas pathologiques soumis au médecin sont représentés par les scrofules et par le rachitisme. Blafards, arqués des jambes, voûtés des épaules, de paupières faibles et de chétive ossature, les êtres débiles que j'ai vus peuvent se retourner vers leurs parens et dire : « C'est votre faute! » Ils ne ressemblent pas aux embryons noueux que j'ai regardés avec effroi dans l'infirmerie de la rue Lecourbe; ils sont d'apparence humaine et seront des hommes, grâce aux soins qui les entourent à la maison Camille-Favre et les empêcheront peut-être de tomber dans la difformité. La plupart des êtres frêles et bouffis que j'ai entendus geindre pendant que le médecin les palpait sont les victimes d'une alimentation défectueuse; on ne se doute guère du nombre d'enfans que le biberon

et les soupes prématurées ont tués ou rendus rachitiques. Ce n'est jamais sans péril pour ses jours ou pour sa santé future que le nouveau-né est soustrait à l'allaitement naturel; le lait de femme, qui se modifie selon l'âge de l'enfant, doit être la nourriture exclusive de celui-ci, tant que la dentition n'a pas démontré qu'il peut s'assimiler des alimens à demi solides. Les mères qui, sous prétexte de fortifier un nourrisson, le bourrent de panades, de jaune d'œuf, de mie de pain imbibée de jus de viande, l'affaiblissent, l'étiolent, le détruisent, car elles imposent à son estomac des matières qu'il est impuissant à triturer et à digérer. Ce régime est pernicieux. Un chapelet de nodosités placées au point d'intersection des côtes et du sternum est l'indice presque immédiat qui dénonce le danger; l'amaigrissement des membres inférieurs, le ballonnement du ventre s'accusent de plus en plus; c'est le début du rachitisme. Il n'y a pour l'enfant qu'un garde-manger, le sein de la nourrice. Le docteur Comby ne s'y trompe pas; il regarde un des avortons et dit à la mère: « Cet enfant a été élevé au biberon ou au petit pot? » La réponse est uniforme: « Oui, monsieur. »

Les scrofuleux, si nombreux dans les agglomérations ouvrières, sont le produit d'une ascendance viciée: l'alcoolisme, la débauche, la misère laissent des traces redoutables et forment ces générations souffreteuses, malsaines, incomplètes, où se recrute la légion des incurables. La charité les soigne, les adopte, les garde dans ses asiles; elle répare le mal autant qu'il est en elle, mais elle ne peut le guérir. Le seul bien que l'on aurait pu faire à ces malheureux est en dehors de la puissance humaine, c'eût été de les empêcher de naître. Une femme large et forte, de très douce expression, est entrée conduisant un enfant de sept ou huit ans, édenté, ayant l'air d'un gnome et boitant très bas. En lui tout est grêle, excepté le genou que gonfle une tumeur blanche; on essaie de mouvoir le membre pour s'assurer qu'il n'est pas encore saisi par l'ankylose; le pauvre petit crie: « Non! non! » et se met à pleurer. Sa mère se jette sur lui et l'embrasse en pleurant. On lui dit: « Menez votre enfant à l'hopital. » Elle se tord les bras et répond: « Jamais! il y mourrait. » On porte l'enfant dans la pièce voisine, où une sœur lui badigeonne le genou avec de la teinture d'iode. Une autre femme vient; figure longue et terne, menton de galoche, dents démesurées, très simplement, mais proprement vêtue. Un enfant de quelques mois repose dans ses bras, elle le regarde et pleure. Le petit est de couleur terreuse, sa tête vacille, on dirait qu'il n'a pas la force de la porter; il contracte les sourcils, sa pupille est énorme, comme si elle avait été baignée de belladone; il a une méningite, il est perdu. La pauvre femme a eu neuf enfans, quatre sont morts, le dernier va mourir; à peine a-t-elle le temps d'accou-

rir au dispensaire, car elle ne peut guère quitter sa chambre, où elle soigne son père paralysé. On lui dit: « Bon courage! » On ordonne quelques médicamens pour lui laisser de l'espoir plutôt que pour tenter une cure impossible; elle s'en va en secouant la tête et j'entends le bruit de ses sanglots pendant qu'elle descend l'escalier. Deux heures durant, il en est ainsi. On reconnaît tout de suite les enfans qui ne viennent pas pour la première fois dans le cabinet des consultations; ils s'approchent de la supérieure, se frôlent à sa robe et tâchent de fourrer la main dans sa poche; c'est que dans la poche il y a une bonbonnière et qu'ils savent bien que les bonbons sont pour eux.

Trois fois par semaine consultation gratuite et prolongée; tous les matins, de huit à dix heures, traitement gratuit. Ils viennent, les malingres et les éclopés, on leur verse de l'huile de foie de morue, on leur fait avaler la « prise » de bromure, on les barbouille d'iode, on leur administre les douches prescrites et on les plonge dans des bains d'eau salée qui ressemblent, — d'un peu loin, — à des bains de mer. Le système balnéaire est aussi complet que possible; il y a des enfans si petits que la baignoire serait périlleuse pour eux et qu'on la remplace par un baquet où, du moins, ils peuvent barboter sans risquer de se noyer. On les rend plus robustes, on en sauve beaucoup ; je ne puis citer des chiffres, car le dispensaire, ne fonctionnant que depuis une année, n'a pas encore rédigé son tableau statistique, mais j'ai parcouru le registre, où le docteur Comby inscrit ses observations et le mot « guéri » a souvent frappé mes regards.

La Société philanthropique, qui possède dans Paris onze dispensaires d'adultes, où, pendant le cours de l'année 1883, 3,595 consultations ont été données à 1,387 malades traités gratuitement sur la recommandation des membres de l'œuvre, n'a encore ouvert qu'un seul dispensaire pour les enfans, celui de la rue de Crimée, que nous venons de voir. C'était une tentative. L'essai a réussi au-delà de l'espérance, il faut le renouveler. Il y a là un instrument de salut de premier ordre, qu'il sera bon de multiplier. L'expérience n'est plus à faire; on sait aujourd'hui ce que peut produire une telle infirmerie patronnée par des gens de bien, dirigée par un médecin habile et surveillée par des religieuses. Je serais bien surpris si le rêve de la Société philanthropique n'était point d'ouvrir un dispensaire pareil dans chacun des arrondissemens de Paris. *Sinite parvulos venire ad me*, on pourra inscrire cette épigraphe sur la porte. Ce rêve sera réalisé, car il correspond au besoin le plus ardent de la bienfaisance. Rappelez-vous *la Charité*, d'André del Sarto, « pâle, entourée de ses chers enfans qui pressent sa mamelle. » C'est la parole d'Alfred de Musset. En se

penchant vers l'enfant, en l'arrachant au mal physique qui l'appauvrit, au mal moral qui le décompose, en fortifiant son corps, en virilisant son âme, la charité accomplit le grand œuvre entrevu par les hermétiques, elle donne l'élixir de vie, de la vie individuelle et de la vie sociale. On n'a de belles forêts qu'à la condition de ne répudier aucun sacrifice pour fertiliser les pépinières. Le vagissement du nouveau-né est peut-être la première inflexion de la voix d'un grand homme. Il est beau d'adopter les vieillards et de les conduire en paix jusqu'au seuil de l'éternité; il est bien de soigner les maux incurables et d'en adoucir la souffrance; mais il est mieux, il est plus utile au groupe humain dans lequel la destinée nous a fait naître de récolter les enfans, car ils gardent en eux un avenir dont on peut se rendre le maître et le bienfaiteur.

Cette glane à travers l'enfance maladive, vagabonde, vicieuse, moralement abandonnée, sera peut-être une moisson opulente. C'est de ce côté qu'il convient surtout de regarder et de diriger les impulsions charitables. Je sais que les âmes généreuses se préoccupent de l'enfance et cherchent à l'enlever aux milieux contaminés où la promiscuité des grandes villes la forcent de vivre et souvent la compromettent à toujours. J'ai raconté les efforts de l'abbé Roussel, que rion ne décourage, qui, à son Orphelinat d'Auteuil, vient d'ajouter une maison pour les petites filles, à Billancourt, et une colonie agricole pour les garçons, au Fleix, dans le département de la Dordogne. Je n'ignore pas les fondations de l'abbé Bayle, qui dépensa toute sa fortune à créer des asiles pour les orphelins de Paris et qui, n'ayant jamais fait que du bien, fut naturellement un des otages de la commune; je connais l'œuvre que préside la baronne de Saint-Didier et qui, sous l'appellation un peu prétentieuse des Saints-Anges, prend les orphelines dès la deuxième année, les élève, les instruit, leur enseigne un bon métier et ne les quitte qu'à l'âge de vingt et un ans; là, les besoins sont excessifs, car les subventions accordées autrefois par la préfecture de la Seine, par les ministères de l'intérieur et de l'instruction publique, qui favorisaient le développement d'une institution si particulièrement bienfaisante à l'enfance délaissée, ont été supprimées parce que la maison est sous la main des Sœurs de la Sagesse. En agissant de la sorte, avec une si brutale persévérance, ne s'aperçoit-on pas que c'est aux enfans malheureux que l'on nuit et non pas aux congrégations religieuses?

Malgré les maisons secourables que je viens de citer, malgré bien d'autres qui s'ouvrent devant les pauvres petits sans mère, sans pain, sans abri, on peut multiplier presque indéfiniment les orphelinats où on les recueille, les dispensaires où on les guérit; il n'y

aura jamais assez de places, assez de secours, assez de maternité pour eux. Il y en a tant qui souffrent, qui vaguent à travers les rues, qui volent pour vivre dès l'âge de cinq ou six ans, qui, faute d'un peu d'aide « tournent mal, » qui auraient fait de braves gens si on les eût soutenus en temps opportun, que le premier devoir de la charité est de se tourner vers eux, de les défendre contre les tentations mauvaises, de les protéger contre eux-mêmes. Dans cette croisade en faveur de l'enfance près de défaillir, j'estime que des œuvres comme l'Hospitalité de nuit et comme la Société philanthropique peuvent revendiquer la mission de diriger vers une commisération supérieure cette masse charitable qui est à Paris et ne demande qu'à bien faire. Il suffit souvent de lui montrer le but pour qu'elle coure y déposer l'offrande qui amoindrit l'infortune et relève la volonté.

L'Hospitalité de nuit sait le nombre des enfans errans, égarés sinon perdus, qui viennent implorer une couchette dans ses dortoirs; elle s'en préoccupe, elle cherche où les placer, elle se demande dans quelle maison ils trouveront la moralité et l'apprentissage qui leur sont indispensables pour devenir des hommes de travail et de probité. Cette maison, pourquoi ne la fonderait-elle pas elle-même? Trois nuits pour l'homme qui a besoin de repos; dix ans, quinze ans, s'il le faut, pour l'enfant qui doit apprendre à marcher droit à travers les coudes du chemin de l'existence. Il ne manque pas de andes en France; la Bretagne et le Berry offrent bien des emplacemens que les bruyères couvrent aujourd'hui, qu'il serait facile de convertir, à bas prix, en vastes établissemens que l'enfance vagabonde peuplerait bientôt et où elle recevrait les enseignemens qui trop souvent lui font défaut dans les grandes villes. De son côté, la Société philanthropique, qui a déjà tant fait pour les tribus de la pauvreté, augmentera le nombre de ses dispensaires, afin de mieux attaquer et de vaincre plus sûrement le mal à son origine même, c'est-à-dire dans l'enfant. Elle sait aujourd'hui à quoi s'en tenir; la quantité de pauvres petits malades qui se pressent aux consultations de la rue de Crimée lui a prouvé qu'elle avait été bien inspirée; si elle mesure sa satisfaction aux services qu'elle a rendus par cette nouvelle fondation, elle doit se sentir en joie. La double action, l'action combinée que l'Hospitalité de nuit et la Société philanthropique peuvent exercer en faveur de l'enfance aurait un résultat précieux; on verrait moins de malades dans les hôpitaux, moins de détenus dans les prisons, moins d'ivrognes dans les cabarets. Je sais bien que le vice et la maladie ne sont pas près de chômer, mais on peut en diminuer l'intensité; ce serait déjà un inappréciable bienfait pour la civilisation. Il y a là de quoi tenter le grand cœur

des hommes que j'ai vus à la tête de ces deux œuvres qui se complètent, qui débutent et dont l'urgence même des maux à soulager assurera le développement.

J'arrête ici cette série d'études, car si la charité s'exerce sur différentes sortes d'infortune, elle s'exerce toujours de la même façon et je ne pourrais que me répéter indéfiniment. Pour faire apprécier l'ampleur de la bienfaisance parisienne, j'ai dû limiter mon enquête, regarder surtout vers des œuvres exceptionnelles et mettre en lumière les actes de « ces grands aventuriers de la charité, » comme a dit Edmond Rousse, qui s'en vont droit devant eux, le cœur ouvert à toutes les souffrances, les bras tendus à toutes les misères, les yeux fermés à toutes les fautes, ramassant au hasard les enfans abandonnés et les femmes perdues, recueillant les vieillards, relevant les blessés et les malades, n'ayant pour les nourrir que la quête et l'aumône, les mains vides chaque matin et chaque soir les mains pleines, créanciers impitoyables de la Providence, dont aucun doute n'a jamais troublé la foi intrépide et dont aucun mécompte n'a jamais châtié les saintes témérités (1). » En choisissant, pour ainsi dire, des types particuliers, j'ai voulu démontrer qu'il n'y a pas une forme de la misère que notre charité n'ait adoptée et qu'elle ne s'ingénie à soulager. Pour s'en convaincre, il suffit de lire *la Charité à Paris* de Ch. Lecour, *le Manuel de l'assistance* de Jules Arboux, *le Manuel des œuvres* (*institutions religieuses et charitables de Paris*) de Mme de Serry, et surtout les substantiels articles sur *Paris charitable* que Victor Fournel a publiés dans le journal *le Monde*. On sera étonné, on sera émerveillé de la quantité, de la qualité des œuvres qui, sans repos ni trêve, combattent le vice, l'infirmité, l'abandon et le dénûment. La lutte est incessante, et ce n'est pas toujours le mal qui remporte la victoire. La charité a ses triomphes; mais, comme elle est humble, elle n'en parle pas, et on ne les connaît guère.

Bien souvent, j'ai essayé de me figurer ce que pouvait être la famille humaine avant l'invention du feu, avant que le Pramantha eût fait jaillir la première étincelle aryenne qui devait éclairer le monde, avant que Prométhée le Titanide eût été enchaîné sur le roc pour « avoir outragé les dieux. » Je n'ai pas réussi; jamais je

(1) *Rapport sur les prix de vertu*, lu dans la séance publique annuelle de l'Académie française, du 15 novembre 1883, par M. Edmond Rousse, directeur.

n'ai pu me représenter le mode de vivre de la bête que nous étions alors et dont nos mauvais instincts prouvent que quelque chose subsiste. De même, il m'est impossible d'imaginer ce que serait Paris si la charité ne veillait sur lui, comme une sœur de bon secours veille au chevet d'un malade. Si demain le caprice d'un génie malfaisant fermait les hôpitaux, les hospices, les asiles, les maisons religieuses, les ouvroirs, les crèches et poussait dans la rue le peuple lamentable qui les habite, nous serions épouvantés du spectacle que nous aurions sous les yeux. Paris deviendrait subitement une cour des miracles et toute sécurité disparaîtrait; les mourans encombreraient les trottoirs, les vagabonds chercheraient aventure, les affamés forceraient les portes, les enfans pleureraient de débilité, les femmes ramasseraient publiquement le pain de la débauche et les vieillards s'assoieraient contre une borne pour attendre leur dernière minute. Ce serait horrible; le flot des misères submergerait toute civilisation. Contre l'envahissement du mal et le débordement de la perversité, la charité est peut-être la meilleure barrière. Elle n'obéit, je le sais, qu'au besoin de se dévouer qui la presse; elle est sans arrière-pensée et n'a d'autre visée que celle du bien; mais elle n'en est pas moins, qu'elle le veuille ou non, un instrument de préservation sociale. La suspension forcée de la charité à Paris a été pour beaucoup dans la durée et dans la violence de la commune. Les maîtres de l'Hôtel de Ville ont su ce qu'ils faisaient en vidant les maisons religieuses. Les pauvres diables que l'on y nourrissait chaque matin se sont enrôlés dans le troupeau de la fédération pour avoir de quoi manger. Plus d'un me l'a raconté qui n'a pas menti. C'est pourquoi j'estime que tout gouvernement, quelles que soient ses origines et ses tendances, a pour devoir de respecter la charité privée sans s'inquiéter sous quel costume, sans demander au nom de quel principe elle s'exerce. Qu'importe d'où tombe l'offrande, pourvu qu'elle tombe!

Souvent l'état inscrit à son budget des sommes qui, à peine hors de ses caisses, sont converties en aumônes. C'est le cas du traitement des fonctionnaires ecclésiastiques. Le budget des cultes, autour duquel on aime à faire quelque bruit et qui est le résultat d'un contrat bilatéral (1), est une aumônière, au sens strict du mot, mise entre les mains du clergé. Qui se souvient des soutanes de M. Dupanloup n'en peut douter. Lorsque l'on enlève à un archevêque une partie de son traitement, ce n'est pas lui que l'on appau-

(1) Le décret du 2 novembre 1789 dit : « Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. » La proclamation du 27 germinal an x consacre le nouvel état de choses consenti par l'église et en accepte les conséquences.

vrit, ce sont les pauvres; lorsque, pour punir un prêtre qui résiste à des injonctions administratives, on fait une retenue sur ses émolumens, c'est aux malheureux de sa paroisse que l'on porte un préjudice matériel bien plus qu'à lui-même. J'ai vu vivre de près certains « princes de l'église » et j'en suis resté surpris; maigre chère, à peine suffisante, dont plus d'un sous-chef de bureau ne se contenterait pas, mais qui permet du moins de recueillir les orphelins, de distribuer des soupes aux indigens, et d'ouvrir des asiles aux vieillards. Cela se passe ainsi bien près de nous et je crois pouvoir affirmer qu'il en est de même dans toute la France. Si la charité recherche la misère, elle ne recule pas toujours à l'aspect du crime : « Entrez, disait un prêtre à un général communard qu'il ne connaissait pas et qui venait de se nommer; entrez, les églises ont été lieux d'asile : vous êtes en sûreté chez moi. » N'est-ce pas dans la maison des Moulineaux, occupée par les jésuites, qu'un membre du comité central a pu se cacher après la défaite de sa bande? L'esprit de parti peut avoir intérêt à ne point ménager les calomnies, mais l'esprit de justice enseigne à les répudier.

Ni le prêtre ni la religieuse ne sont les seuls charitables, je m'en doute bien; mais j'ai vu que, de tous les moteurs de la charité, le plus énergique était la foi, et je le dis. Voici un homme qui sort tous les matins de chez lui; il ne se glisse ni hors d'un couvent, ni hors d'un presbytère; non, le concierge de son hôtel a poussé la porte à deux battans. Il est à pied, quoique les chevaux ne manquent point à ses écuries, ni les voitures à ses remises; son paletot est de forme singulière, gonflé au-dessous des hanches et comme surchargé; si l'on y fouillait, on y pourrait compter cinquante petits pains. L'homme marche vite, il va dans des quartiers pauvres, il gravit de nombreux étages, ouvre des mansardes et, chaque fois qu'il en descend, son vêtement est allégé. S'il apprend que, dans quelque famille dénuée, il y a un malade, il y court, il y amène le médecin et contresigne l'ordonnance; le pharmacien sait ce que cela veut dire. Aux pauvres vieux qui toussent il donne des sucres d'orge; aux femmes en couches il envoie des layettes; aux enfans il ouvre l'école et s'assure, le soir, que les vagabonds et les malheureux sont bien couchés. Est-ce donc un prêtre qui se déguise, un moine qui a quitté le froc pour n'être point reconnu? Non pas. Il ira dans la journée au cercle de l'Union, il passera sa soirée au Jockey-Club; quand il y a des courses, il y prend intérêt, et s'il se promène dans la salle des Croisades, au château de Versailles, il y peut voir l'écusson de ses aïeux. Il a la foi, et, aux heures de la prière, son âme n'est plus ici-bas. Voilà une femme qui est encore jeune et qui est belle; son large sein est fait pour un grand cœur, ses yeux sont pleins d'azur. Sa maternité a été déçue; l'amour qu'elle

eût ressenti pour l'enfant vainement espéré, elle le répand sur les vieillards que la misère étreint et que la caducité déforme. Près des anciens boulevards extérieurs, non loin de l'endroit où Des Grieux, recevant Manon dans ses bras, criait au cocher : « Touche au bout du monde ! » elle a acheté une maison pour y installer des vieux et des vieilles dont elle est la jeune mère; elle pourvoit à tout et s'en va, florissante et gaie, leur porter les grâces dont leur grand âge est rajeuni. Pour aller les voir, elle saute en omnibus, lestement, tenant en mains de gros paquets qu'elle ne rapportera pas. Pendant quelques semaines, elle a eu voiture ; mais bien vite elle a mis bas les équipages, dont l'entretien diminuait la part de ses vieux enfans. Cette œuvre, — c'en est une, — ne pèse que sur elle. Ce n'est pas tout; je n'ai point feuilleté le registre d'une des institutions charitables de Paris sans trouver son nom. Elle aussi, elle est animée d'une foi qui ne pourrait discuter, et lorsqu'elle communie, c'est son Dieu qu'elle reçoit. Je citerai un dernier exemple. Un ménage de négocians retirés après avoir fait fortune n'avait qu'un enfant, un fils sur la tête duquel reposaient toutes les espérances et toutes les illusions. Vers sa dix-huitième année, ce garçon fut atteint d'une fièvre typhoïde. L'inquiétude des parens fut extrême : la mère, qui était pieuse, priait; le père, qui estimait volontiers que « tout ça, c'est des bêtises, » se désespérait. La maladie s'aggrava, l'enfant était en péril, les médecins hochaient la tête et disaient : « Tout espoir n'est point perdu. » La femme entraîna son mari dans une église, et là, tous deux agenouillés devant un autel, sanglotans, éperdus, ils firent vœu, si leur fils était sauvé, de consacrer une somme importante au soulagement des pauvres de Paris. L'enfant ne devait pas mourir. Dès que sa convalescence eut pris fin, ses parens achetèrent un terrain, où, par leur ordre et de leurs deniers, on construisit un hospice, qu'ils meublèrent et qui peut contenir près de trois cents vieillards. Cette fois, on n'a pas gabé le saint; la meilleure maison des Petites-Sœurs-des-Pauvres, dans un de nos arrondissemens, n'a point d'autre origine. Il n'en faut point sourire; si ces braves gens n'avaient pas eu la foi, bien des malheureux décrépits n'auraient point d'asile. Il n'est que loyal de reconnaître que toutes les fondations charitables, où tant d'infortunes ont été secourues jadis et le sont aujourd'hui, sont dues, en principe, à la croyance religieuse. J'en conclus que, dans le labyrinthe de la vie, le meilleur fil conducteur est encore la foi. Je parle d'une façon désintéressée, car je n'ai pu la saisir; j'ai eu beau étudier et admirer ses œuvres, je lui reste réfractaire malgré moi; mais si je savais où est le chemin de Damas, j'irais m'y promener.

Pour l'état, l'assistance publique est une obligation politique

inscrite dans la loi et à laquelle il ne peut se soustraire. Pour la foi, la charité qui soulage les misères de ce bas-monde et entr'ouvre les horizons de la vie future est le plus poignant des besoins et une jouissance ineffable. Le premier devoir de l'homme collectif est la charité; la charité est le plus grand plaisir de l'homme religieux. En ce temps d'égalité politique et d'inégalité sociale, la charité est la soupape de sûreté de notre civilisation; attaquer la religion qui la provoque, supprimer les associations qui l'exercent, c'est faire un pas vers la barbarie. On prétend que la morale suffit, je n'en crois rien, et je suis de l'avis de Chamfort, qui disait : « La morale sans religion, c'est la justice sans tribunaux. » Les œuvres inspirées par la foi ont ceci de particulier qu'elles profitent même aux incrédules. Nous en avons à Paris un exemple sous les yeux et qui ne peut faire doute pour quiconque a étudié les origines de l'Institut des sourds-muets. La foi fut le seul guide de l'abbé de L'Épée, qui était un homme de ferveur et de naïveté extrêmes. Lorsqu'il se leva pour donner l'enseignement à ceux qui ne parlent pas, le sourd-muet de naissance était hors de la communion des fidèles; sa situation sociale était déplorable, il était forclos du droit commun, son infirmité entachait ses actes de nullité et l'on citait alors avec étonnement un arrêt du parlement de Toulouse, qui, en 1679, avait homologué un testament qu'un sourd-muet avait écrit tout entier de sa main. Pour réduire ces infortunés à une telle condition, on s'appuyait sur un texte mal interprété de saint Paul, qui, au verset 17, du dixième chapitre de l'Épître aux Romains, dit : « *Ergo fides ex auditu :* La foi provient donc de ce que l'on entend. » On concluait que celui qui n'entend pas ne peut avoir la foi. Ce fut le désir passionné d'initier des intelligences aux dogmes de la religion catholique et de sauver des âmes qui émut l'abbé de L'Épée et le contraignit à s'ingénier jusqu'à ce qu'il eût inventé sa méthode; les sourds-muets de toute race et de toute secte en ont été sauvés. C'est parce qu'il a voulu leur ouvrir le ciel qu'il leur a ouvert l'humanité, dont, avant lui, ils étaient exclus (1).

La foi est exclusive, mais, par compensation, la charité ne l'est pas; nous l'avons vu; elle ne tient compte que de la souffrance, et sur le reste ferme les yeux. Lorsque la foi crie au secours en faveur des malheureux, elle ne stipule pas, elle invoque. C'est en son nom que l'abbé Gratry, — que j'ai l'honneur excessif de compter au nombre de mes ancêtres académiques, — a dit : « Ouvrez vos âmes à la compassion, à la miséricorde, à la pitié, à l'amour! Aimez

(1) Le préjugé a persisté longtemps. Le 25 décembre 1833, la chambre des députés eut à décider si le vote d'un sourd-muet n'invalidait pas nécessairement une élection législative. Le vote fut considéré comme acquis. Il est au moins étrange qu'à pareille époque, la question ait pu être posée et surtout discutée.

beaucoup et donnez hardiment, follement! » C'est la foi qui parle ainsi; plaise à Dieu que sa voix soit toujours écoutée! La foi régularise et utilise les forces désordonnées de l'âme humaine; elle leur imprime une direction et leur inspire de fortes espérances. Ce qu'il y a d'affreux pour l'homme, c'est qu'il conçoit l'idée du bonheur, et que jamais il ne peut le saisir. Ne le trouvant pas sur terre, il l'a placé au-delà, dans cette région idéale qu'il appelle le ciel; la foi le lui montre et la charité l'y conduit. Superstitions! me dira-t-on. Il se peut; mais qu'importe, si ces superstitions font du bien à celui qui les pratique, correspondent aux besoins de son âme et l'encouragent à secourir son prochain! Qui de nous n'a béni l'illusion, n'a chéri le souvenir de l'erreur qui l'a rendu heureux? « Notre foi est un soupir inexprimable; » le mot est de Luther. C'est en même temps une aspiration et un soutien; le point d'appui aide à s'élever. Supprimer Dieu, c'est rendre le monde orphelin. Il vaut mieux se prosterner devant une étoile que de ne se prosterner devant rien; il vaut mieux croire à la magie que de croire au néant; le nihilisme de l'âme est le pire de tous, car lorsque l'on n'adore rien, on est bien près de s'adorer soi-même. Les Narcisses de la libre pensée le démontrent assidument.

Je parle de la foi, et non de l'église, qu'il ne faut pas confondre, comme on le fait si souvent. L'église, tirant sa puissance de Dieu même qui est toute autorité, aspire à exercer le gouvernement du monde; on le lui dispute. Lorsqu'elle y aura résolument renoncé, elle sera invincible. A son tour, la libre pensée veut s'emparer de la direction des hommes. La tâche est au-dessus de ses forces, elle y succombera. Elle sera brutale et persécutera; elle ne s'en évanouira que plus rapidement. L'église a eu ses heures de violence, elle y a plus perdu que gagné; le mauvais vouloir qu'on lui témoigne aujourd'hui lui causera peut-être un préjudice matériel, mais lui vaudra certainement un bénéfice moral. Par respect pour la conscience humaine, il faut combattre l'intolérance, de quelque côté qu'elle se produise, et cependant sa durée est éphémère, car l'arme qu'elle manie se retourne contre elle. J'admets que l'on parvienne à tuer le catholicisme et même le christianisme; ils se tiennent de si près que la chute de l'un peut entraîner celle de l'autre. — Une vieille légende, qui est peut-être une prédiction, raconte que saint Pierre et saint Paul se rencontrèrent à Rome, se frappèrent au visage, et après s'être réconciliés, furent mis à mort à la même heure. — On aura anéanti une forme religieuse, mais cela n'empêchera pas les religions d'exister; il s'en créera de nouvelles pour répondre aux premiers besoins de l'âme humaine, qui est l'idéal, et par conséquent le surnaturel. Edgard Quinet a dit : « Ballotté de la naissance à la mort dans ce berceau qu'on appelle la vie, l'homme

puisera dans cet inconnu des merveilles qui ne tariront pas; il y aura toujours des questions auxquelles la science ne pourra pas répondre. Ce mystère formera le fonds inépuisable des religions. » L'âme ne se soucie ni des anathèmes du *Syllabus,* ni des proscriptions de la libre pensée : elle croit, parce qu'elle ne peut pas ne pas croire; l'idée religieuse, quel que soit le dogme qui l'enveloppe, est immortelle, car la religion est une affaire de sentiment. La science et la logique se sont épuisées à démontrer tantôt que Dieu existait, et tantôt que Dieu n'existait pas; elles n'y sont point parvenues; rien ne prévaut contre la foi. « Pourquoi crois-tu? — Parce que je crois. » Nul argument, nulle démonstration ne remplacera cette réponse.

Nous savons tous de quelles attaques le catholicisme a été l'objet depuis une centaine d'années; la puissance de l'église a pu s'affaiblir; la puissance de la foi n'a même pas été effleurée. On mène grand bruit autour de l'incrédulité du siècle; les dévots se désolent, les philosophes applaudissent. Dans cette question qu'ils semblent s'efforcer d'embrouiller, les uns et les autres ont tort. Ce n'est pas sans intention que j'ai fait un choix parmi les œuvres pieuses où vibre l'âme charitable de Paris. J'ai voulu prouver que notre temps, — ce temps d'assaut contre toutes les croyances, ce temps de perversité, d'iniquité, de désolation, d'abomination, — était aussi fertile que nul autre et que les moissons de sa foi s'épanouissaient au soleil. La fondation la plus ancienne que j'ai étudiée n'a pas cinquante ans. Voyez les dates: Petites-Sœurs des Pauvres, 1842; Sœurs-Aveugles de Saint-Paul, 1853; Asile des enfans incurables, 1858; Dames-du-Calvaire à Paris, 1874; Orphelinat des apprentis, 1876; Hospitalité de nuit pour les hommes, 1878; Hospitalité de nuit pour les femmes, 1879; Jeunes Poitrinaires, Hospitalité du travail, 1880; Dispensaire pour les enfans, 1883. A ceux qui parlent de l'impiété de Paris ceci peut répondre. Si l'on a, dans la même proportion, créé des œuvres contemplatives, je l'ignore et je n'y regarde; je crois au travail plus qu'à la prière, à l'action plus qu'aux hymnes sacrées. Le secours porté à celui qui souffre, les soins donnés à la vieillesse infirme, l'adoption de l'enfance délaissée, doivent être plus agréables à Dieu que le murmure des oraisons. S'il y a un chemin vers le ciel, la charité en marque les étapes.

L'administration municipale, maîtresse en ses hospices et en ses hôpitaux, est résolue d'en exclure la charité qui y fructifiait; elle a commencé cette vilaine besogne. Dans plus d'une maison hospitalière, les sœurs ont plié leur cornette et s'en sont allées chercher d'autres maux à guérir, d'autres plaies à panser. L'aumônier, lui aussi, a été congédié; il est consigné à la porte comme un créancier exigeant, il doit attendre qu'on l'appelle; on vient vers lui, il

accourt et souvent il arrive trop tard. Les gens qui ont inventé cela ne croient pas à l'âme; mais ceux qui meurent sur le grabat, après une vie de misères, y croient, ont besoin d'y croire, et c'est être inhumain que de les priver d'une suprême consolation. N'est-ce donc rien de mourir persuadé que l'on entre dans la lumière et dans la félicité ? O libres penseurs, si vous arrachez l'espérance du cœur de l'homme, que lui restera-t-il ? On est moins cruel pour les condamnés à mort, le prêtre les conduit jusqu'au pied de l'échafaud et leur donne le baiser de paix. Donc on substitue les services du devoir professionnel au dévoûment de la charité religieuse. Au nom du salut des malades, et de la gratuité des soins hospitaliers, la science médicale a protesté; sa voix s'est perdue au milieu du bruit des applaudissemens que s'accordaient l'athéisme et l'intolérance. Le résultat de ces modifications ne paraît pas, jusqu'à présent, avoir été heureux. Les nouvelles infirmières se trompent parfois de fioles; elles déposent sur un poêle brûlant un nouveau-né qui les embarrasse; elles ne distinguent pas toujours une poudre blanche d'une autre poudre blanche : le malade cesse alors de souffrir plus tôt qu'il n'aurait voulu; l'enfant n'aura pas à supporter les luttes de la vie, et les quelques semaines de prison infligées par les tribunaux ne rendent l'existence à personne (1).

De semblables accidens ne se produisent pas dans les maisons charitables où j'ai conduit le lecteur, car il y a là des yeux attentifs à bien regarder et des cœurs qui s'attendrissent à la souffrance. Lorsqu'un bon petit vieux à demi paralysé désire être retourné dans son lit, il n'a pas besoin de donner un pourboire à la petite sœur des Pauvres; la sœur pharmacienne de Villepinte ne confond pas le phosphate de chaux avec le chlorate de potasse, et les frères de Saint-Jean-de-Dieu n'assoient pas leurs avortons informes sur le couvercle rougi d'un poêle en fonte. Là, le malade, le vieillard, l'incurable est une sorte de propriété collective, autour de laquelle chacun s'empresse; il est vrai que l'on prie pour lui, mais je crois qu'il ne s'en trouve pas plus mal. Qui sait si cette expulsion des sœurs et des aumôniers ne sera pas le point de départ d'un nouveau bienfait de la charité privée dont les malheureux recevront quelque soulagement? J'imagine que la foi protestera moins platoniquement que la science. On a créé des écoles libres où les enfans reçoivent un enseignement qui ne détruit pas l'espérance et leur apprend qu'il y a pour les esprits respectables d'autres opérations que les opérations de la matière; de même on pourra fonder des hôpitaux libres où l'on soignera les âmes inquiètes en même temps que les corps malades. Plus on a souffert au cours de sa vie, plus, à l'heure de

(1) Voir la *Gazette des tribunaux*, 11 août 1883, 21 mars 1884.

la mort, on a besoin d'être fortifié et de recevoir l'assurance d'une compensation prochaine. Ne pas le savoir, c'est n'avoir rien compris à la nature de l'homme.

Il y a bien longtemps, sur la frontière du Maroc, aux environs d'Ouchda, j'ai vu mourir un soldat sur le champ de bataille. J'avais suivi une expédition. On était en escarmouche avec une fraction de tribu qui était, je crois, celle des Beni-Snassem. Un zouave était tombé frappé d'une balle qui lui avait traversé la poitrine. Il s'était traîné jusqu'à une touffe de chênes nains, contre laquelle il cherchait à s'adosser. Je l'avais aperçu, j'étais descendu de cheval et j'essayais un pansement inutile. Le pauvre homme secouait la tête et disait : « J'ai mon affaire. » L'aumônier, un père jésuite à longue barbe noire, nous vit et accourut. Je voulus m'éloigner, le soldat dit : « Ce n'est pas la peine, soutenez-moi. » Je me plaçai derrière lui, je m'agenouillai, et, le prenant dans mes bras, je l'accotai contre ma poitrine. J'ai entendu sa confession, elle ne fut pas longue. Le prêtre tutoyait le moribond et lui parlait en langage de caserne : « Tu t'es soûlé ? — Oui. — Tu as fait les cent dix-neuf coups ? — Oui. — Tu as chapardé ? — Oui. — As-tu volé ? — Non. — Tu as aimé le régiment ? — Oui. — Tu as été fidèle au drapeau ? — Oui. — Tu t'es bien battu ? — Oui. — Tu meurs de bon cœur pour la France ? — Oui. — Sois en repos, mon vieux, le ciel est fait pour les braves comme toi. Dieu t'attend ! » Il l'embrassa ; je sanglotais. Les traits du soldat étaient illuminés ; ses yeux, pleins d'extase, regardaient le ciel et le regardèrent jusqu'à la seconde où ils se fermèrent pour toujours. Voilà bientôt quarante ans de cela, j'ai encore dans l'oreille le son de voix affaiblie du blessé et je revois l'expression de béatitude qui éclairait son visage. C'est être impitoyable que d'empêcher de mourir ainsi.

« Je ne vois pas, écrivait Horace Walpole à George Montagu, pourquoi il n'y aurait pas autant de bigoterie à tenter des conversions pour que contre une religion. » Soit ; mais quel nom donner aux efforts qui visent à détruire la religion elle-même dans ses formes extérieures ? Que l'on empêche l'église d'empiéter sur l'état et de s'y glisser, cela est bien ; mais que l'on essaie d'empêcher l'église de coexister à l'état, cela est criminel. La religion ne doit point diriger la politique, mais la politique ne doit pas opprimer la religion ; que César conserve ce qui lui appartient et que Dieu garde ce qui est à lui. S'y opposer, c'est n'être pas juste. Je dirai plus, il n'est pas prudent, il est malhabile de grouper contre soi ceux qui ne luttent que par la prière et les larmes. La plainte est une arme plus forte que l'épée ; celle-ci transperce les cœurs, celle-là les émeut. Pierre l'Ermite pleura en parlant du tombeau de son Dieu et il entraîna les foules vers Jérusalem. Il faut laisser

les gens se réunir, se vêtir et prier comme il leur plaît. La liberté ne consiste pas seulement à faire sa volonté ; elle consiste surtout à respecter la volonté d'autrui; elle est l'exercice légal des droits et des devoirs, de ceux de la conscience aussi bien que de ceux de l'intelligence ou de la discussion. Ceci semble une vérité élémentaire et cependant chaque jour elle est démentie par les faits. Il m'a fallu l'expérience de bien des années et le spectacle de plus d'une révolution pour m'apercevoir et constater que ceux qui recherchent le pouvoir n'aiment point la liberté, et que, par conséquent, ceux qui aiment la liberté ne recherchent pas le pouvoir. Le prêtre sait cela ; il l'a appris en regardant sa propre destinée à travers l'histoire ; persécuteur ou persécuté, plus ou moins, selon les temps et selon les mœurs ; ni l'un ni l'autre, mais simplement libre, c'est le rêve que je conçois pour lui.

La religion y gagnerait et la morale aussi qui en découle, et la charité qui est sa meilleure avant-garde. Expliquer à l'homme qu'il a été animé par le souffle divin, lui promettre des joies futures en récompense de ses bonnes actions, c'est lui imposer des conceptions dont la science n'a point démontré la réalité ; mais c'est lui donner le respect de soi-même, c'est développer en lui le goût du bien et l'appeler à des œuvres où les malheureux trouveront de l'apaisement. Une fois pénétré de ces idées, on va loin, on ne s'arrête plus et l'imagination s'efforce en bienfaits nouveaux. « Regarde en toi, disait Marc Aurèle, il y a une source qui toujours jaillira, si tu creuses toujours. » On dirait que, parmi nous, la charité s'est approprié cette maxime; la source est profonde, elle est abondante, elle est intarissable. Ce ne sont pas seulement les gens riches qui l'alimentent : à côté des dons de la fortune, on y voit l'obole de la pauvreté; dans la bourse de quête, le denier de la veuve n'est point rare. J'ai parcouru avec intérêt et souvent avec émotion le carnet sur lequel les religieuses inscrivent le nom et l'aumône des donateurs. Parfois elles ont sonné à toutes les portes d'une maison ; au fur et à mesure qu'elles ont gravi les étages, l'offrande s'atténue ; 10 francs, parfois 20 francs au premier ; 50 centimes ou même moins au cinquième ; là est le sacrifice ; on n'a rien retranché sur le superflu, on a emprunté au nécessaire. J'en conclus que tout le monde donne et que, selon la parole de l'abbé Gratry, tous les cœurs s'ouvrent à la pitié. Il y a des escarcelles où la pudeur religieuse se refuse à puiser et qui cependant seraient généreuses. Deux quêteuses d'une œuvre dont j'ai parlé se trompèrent de porte dans une maison du quartier de la chaussée d'Antin. Reçues par une soubrette, elles furent introduites dans un salon : « Madame va venir. » Le salon était imprégné d'une vague odeur de musc et de cold-cream ; les jardinières étaient épanouies ; il y avait des bougies roses

dans les candélabres ; ameublement disparate, un peu criard, représentant un luxe factice. « Madame » entra ; peignoir trop entr'ouvert, des bracelets aux bras nus, les cheveux pendans sur les épaules, les lèvres teintes, une raie noire sous la paupière, aux pieds des savates qui avaient été des pantoufles brodées d'or. Les quêteuses comprirent et voulurent se retirer. La pauvre fille prit son porte-monnaie traînant sur la cheminée et le vida dans leurs mains ; elle enleva ses bracelets et les leur donna. Les religieuses résistaient et gagnaient la porte ; la malheureuse disait : « Je vous en prie ! » Elle saisit le bas de la robe de bure et la baisa. Les quêteuses effarées se sauvèrent. L'une d'elles me disait : « Cet argent me brûlait la main ! » — Pourquoi, ma sœur ? le parfum de la Madeleine n'a point brûlé les pieds du Christ.

Quelle somme la charité privée glisse-t-elle, tous les ans, dans la main du Paris misérable ? Il est impossible de le deviner, même approximativement, mais le total oscillerait entre 60 et 80 millions, je n'en serais pas surpris. Un tel budget est-il versé par la charité abstraite, c'est-à-dire par celle qui se laisse ignorer, et qui ne fait le bien que pour faire le bien ? Je voudrais et je n'ose le croire. Les dons anonymes sont cependant fréquens, bien plus que l'on ne suppose ; et, à ce sujet, qu'il me soit permis de remercier ici les personnes dont je n'ai jamais su le nom, les amis inconnus qui ont bien voulu me choisir pour intermédiaire et m'ont adressé des offrandes que j'ai été heureux de faire parvenir aux œuvres que l'on me désignait. Tout le monde n'a pas cette vertu délicate et plus d'un ne donne que pour lire son nom imprimé dans les journaux ou dans le compte-rendu des associations secourables. Le donateur baisse les yeux et dit : « Pourquoi m'avez-vous nommé ? » Sa modestie cependant n'a pas trop souffert. Si l'on décomposait la charité, il est probable que l'on y trouverait plus d'un mobile dont l'élévation est douteuse. Il y a des gens qui ne donnent que lorsqu'on les regarde ; eh bien ! il faut les regarder ; les malheureux en profiteront. Ce n'est pas à nous à sonder les cœurs. La haine conçue contre un héritier a été le prétexte de plus d'une fondation hospitalière où des infortunés ont trouvé le repos et la guérison. L'effet rachète la cause.

La charité suscite-t-elle beaucoup de reconnaissance ? Oui, dans le cœur de ceux qui donnent. Celui qui demande fait volontiers remonter à la Providence l'impulsion première de l'aumône qu'on lui a confiée pour être employée au service de la misère. Ceux qui bénéficient de l'offrande trouvent généralement, comme ils disent, « que l'on ne fait pas assez pour eux, » ce qui est naturel ; et puis il faut remarquer que ce sont des malades uniquement occupés de

leur mal, des enfans trop jeunes, des vieillards trop âgés pour être reconnaissans. Ils acceptent le bienfait sans en rechercher l'origine et se plaignent plus souvent qu'ils ne remercient. Le sentiment délicieux de la gratitude, je ne l'aperçois guère que chez l'être réellement charitable qui rend grâce au ciel d'avoir une bonne action à commettre, une infortune à soulager, un sacrifice à consommer. Pour celui-là la jouissance est double, il a fait du bien aux autres et il s'est fait du bien à lui-même. Souvent, au cours de ces études, lorsque je voyais l'humble berceau d'une œuvre dont la dilatation avait été rapide, j'ai entendu dire : « C'est un miracle ! » Je ne contesterai pas; ce miracle, c'est l'homme qui l'accomplit, l'homme vicieux, paillard, avide et menteur, mais charitable, s'émouvant au spectacle des souffrances, ne ménageant point ses aumônes, et les faisant telles qu'on les convertit en prodiges.

A la misère qui l'implore, la charité répond par des largesses que la foi administre au meilleur avantage des malheureux; car c'est elle qui, sous la guimpe de la religieuse, la soutane du prêtre, le scapulaire du moine, veille dans les asiles et ne recule devant aucun labeur pour atténuer le mal. Ses croyances lui inspirent l'esprit de sacrifice où elle trouve une quiétude que rien ne trouble. Les sœurs que j'ai vues dans leurs maisons autour des impotens, des phtisiques et des aveugles ont une sérénité que j'ai admirée et qui est enviable. La continuité du devoûment engendre la paix de la pensée et le contentement du cœur; se consacrer aux douleurs d'autrui, c'est oublier les siennes. Il n'est pas besoin de porter le rosaire ou la tonsure pour l'avoir éprouvé. Qu'elle qu'ait été notre existence, nous avons tous marché de déceptions en déceptions, et nous avons déçu les autres autant qu'ils nous ont déçus nous-mêmes; nos éternités ont été de courte durée, nos toujours n'ont pas eu de lendemains, nos résistances ont été fragiles; nous avons vu que le travail est le grand consolateur des désillusions dont l'homme est assailli, et qu'aux âmes troublées la charité apporte le calme. Si nous n'avons pas la foi, nous aspirons du moins vers les hauteurs du spiritualisme, nous savons que l'idée que l'on se fait de Dieu n'est jamais assez pure, que la conception des destinées d'outre-tombe n'est jamais assez élevée. Cela ne nous suffit pas ; au soir de l'existence, lorsque le crépuscule de l'âge nous enveloppe, nous nous interrogeons et nous cherchons dans le passé un point d'appui pour nos espérances. Amours, glorioles, vanités, ambition, tout s'est dispersé au souffle des années; parfois il n'en reste qu'un regret. On se répète alors le mot de Michelet : « Le sacrifice est le point culminant de la vie humaine, » et l'on regarde avec complaisance, avec attendrissement vers les heures où l'on s'est dévoué

sans réserve et sacrifié sans mesure. On estime que cela seul mérite d'être embaumé dans le souvenir et l'on reconnaît que l'on n'aime plus de soi que ce que l'on en a donné. « Le but d'une noble vie, a écrit Ernest Renan, doit être une poursuite idéale et désintéressée. » Ce but est celui des femmes et des hommes dont j'ai raconté les actes en dévoilant les merveilles de la charitée privée.

Beaucoup d'autres capitales offrent-elles comme Paris l'exemple d'une charité que rien ne semble pouvoir lasser? J'en doute. Je crois pouvoir affirmer que je ne suis pas atteint de chauvinisme ; tout en aimant mon pays d'un amour profond et douloureux, j'ai trop voyagé pour croire que j'appartiens au plus noble peuple de la terre. Nulle nation n'est, au sens absolu du mot, la grande nation; mais toutes ont leur grandeur, qu'il serait injuste de méconnaître, qu'il est puéril de nier; notre part est assez belle pour que nous ne disputions point la part des autres. Il en est de même pour les capitales, pour ces vastes agglomérations d'hommes où tout orgueil semble être permis; chacune d'elles a sa splendeur spéciale et exerce la suprématie en quelque chose. Il n'est pas une grande ville qui n'ait droit à toutes les vanités, et à laquelle on ne puisse conseiller toutes les modesties; cela dépend du point où l'on s'arrête pour la regarder. Je connais Paris, que, comme Montaigne, j'aime jusqu'en ses verrues; je n'en ignore ni les faiblesses, ni les héroïsmes, ni la lâcheté, ni le courage, ni les dépressions, ni les altitudes, ni l'inconsistance, ni la fermeté, ni les vices, ni les vertus ; pareille aux cités orgueilleuses qui en jasent parfois avec un sourire dédaigneux, pareille à Berlin, à Londres et à d'autres encore, c'est un fumier où les perles ne manquent pas. Elle ressemble à une reproduction en miniature de l'humanité, elle mêle si étroitement le bien et le mal, qu'il est difficile de distinguer l'un de l'autre. Je ne suis cependant pas inquiet du verdict définitif que prononcera l'avenir. Lorsque les temps seront accomplis et que l'on jugera la capitale de la France comme nous jugeons la Rome des Antonins, l'Athènes de Périclès, la Byzance de Léon l'Arménien, on lui rendra justice et l'on reconnaîtra que sa bienfaisance seule suffirait à lui garder place au premier rang. Paris peut attendre sans crainte l'heure de l'histoire; dans l'impartiale balance, le plateau de ses bonnes actions ne sera pas trouvé léger, car il y pèsera du poids de sa charité, de cette charité que le monde antique n'a point connue et dont, pour toujours, la religion chrétienne a pénétré les cœurs.

MAXIME DU CAMP.

UN

COMPAGNON DE CORTEZ

LA CHRONIQUE DE BERNAL DIAZ.

Véridique Histoire de la conquête de la Nouvelle-Espagne, par le capitaine Bernal Diaz del Castillo, l'un des conquérans. Traduite de l'espagnol, avec une introduction et des notes, par M. José Maria de Heredia. Paris; Lemerre.

C'est un rare et curieux livre, il dormait depuis le XVIe siècle dans les bibliothèques espagnoles. Un érudit vient de le traduire avec une passion d'artiste, qui trahit la plume hardie, coutumière des beaux sonnets; le vieux langage castillan a passé sans effort dans un français naïf, presque contemporain de l'époque, tel que d'Aubigné ou Montluc eussent pu l'écrire. Si parfois le traducteur dépasse un peu la mesure permise dans l'archaïsme, on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre, tant cette adaptation scrupuleuse rend bien l'esprit du pays et du temps, la gaucherie littéraire et l'emphase du cavalier espagnol. Le choix et la sagacité des notes qui éclairent le texte ne méritent pas moins d'éloges.

Nous connaissions par les historiens postérieurs cette épopée sans pareille, la conquête du Mexique. Prescott en a fait un tableau exact et animé ; mais je ne l'ai comprise, je ne l'ai vue vivre qu'en lisant le récit du soldat-chroniqueur. Tel un chapitre de Joinville ou de

Froissart ressuscite la croisade et la guerre de cent ans mieux que les plus savans ouvrages. Bernal Diaz fut le Joinville de Cortez, avec moins de finesse et d'élévation, avec la même bonne foi. On retrouve dans sa narration le souffle épique des chansons de geste, le gracieux enfantillage des romans de chevalerie. Comme tous ses compatriotes, Diaz est nourri de cette littérature héroïque; il cite l'*Amadis*, il s'écrie : « Que Dieu nous donne bonne fortune aux armes, comme au paladin Roland! » — C'est don Quichotte, sérieux et servi à souhait, venu à son heure, dans la grande ferveur des découvertes et des aventures. De son vivant, Bernal Diaz avait soumis sa chronique au jugement de deux licenciés, « qui désiraient lire ce récit et pour qui j'éprouvais tout le respect qu'un homme ignorant éprouve naturellement pour des savans. Je les suppliai de ne faire ni changement ni correction dans le manuscrit, attendu que tout était écrit de bonne foi. Lorsqu'ils eurent lu l'ouvrage, ils me félicitèrent beaucoup de ma prodigieuse mémoire. Le style, me dirent-ils, était du bon vieux espagnol, sans aucun de ces traits et enjolivemens qu'affectent tant nos écrivains à la mode. Mais ils remarquèrent que j'aurais peut-être mieux fait de ne pas nous louer autant, mes compagnons et moi, et de laisser ce soin à d'autres. A quoi je répondis que c'était chose commune entre parens et voisins de dire du bien les uns des autres, — et si nous n'en disions pas de nous-mêmes, qui le ferait? Qui, à l'exception de nous-mêmes, avait été témoin de nos combats et de nos exploits, à moins que ce ne fussent les nuages du ciel et les oiseaux qui volaient au-dessus de nos têtes? »

Le grand attrait de ce livre, c'est qu'il nous fait ressentir de prime-saut la secousse du vieux monde au moment de son choc avec le nouveau. En suivant Diaz sur le golfe du Mexique, nous voyons les terres nouvelles sortir du rêve devant les yeux de cet enfant émerveillé ; il semble qu'on parcoure un de ces vénérables portulans, relevés par les premiers navigateurs, parchemin vide et blanc la veille, où le profil des côtes inconnues surgit et s'allonge d'heure en heure sous le crayon tremblant du pilote. — Mais avant de nous embarquer avec le compagnon de Cortez, quittons-le un instant, pour le mieux comprendre tout à l'heure : il ne nous en voudra pas, lui qui a la plume vagabonde et s'attarde volontiers hors de son sujet. La meilleure manière d'apprécier un livre, c'est peut-être de laisser tout leur vol aux pensées qu'il a suggérées. Je voudrais pénétrer l'état d'esprit de ces hommes du XVIe siècle, à l'instant où l'ancienne conception du monde se dérobe, où l'univers leur apparaît dans sa vérité et sa majesté. Il n'est pas dans toute l'histoire de drame moral plus saisissant. Le lieu de ce drame,

c'est tout le champ de notre planète, qui va soudain s'étendre et reculer ses horizons, comme la scène d'un théâtre quand la toile de fond se relève, ouvrant des perspectives inattendues. Reportons nos âmes aux dernières années du xve siècle; situons nos esprits, autant qu'il est possible, dans l'atmosphère d'alors. Voici devant nous une mappemonde : faisons ce que le soleil faisait seul en ce temps (on le croyait du moins); tournons autour.

I.

C'est la mappemonde de Martin Béhaïm, le précieux globe de cuivre, revêtu de vélin, qu'on voit à Nuremberg, dans le trésor de la ville. Par une coïncidence ironique, c'est en 1492 que le célèbre géographe fixe sur ce vélin la forme du monde ; son compas trace un hémisphère vide : pauvre savant ! Rien ne l'avertit qu'à cette heure un continent émerge de ce vide. Le globe de Martin Béhaïm, ce n'est encore que la parodie du globe de Dieu ; n'étaient les récentes découvertes des Portugais, qui ont allongé l'Afrique, les tracés vagues de Marco Polo, qui ont élargi l'Asie, ce globe ne différerait guère de celui qu'eût pu dresser Ptolémée. Et d'abord, la terre est-elle une sphère ? Le géographe allemand le croit ; c'est une opinion à lui. D'autres la représentent comme un carré plat ; les plus orthodoxes lui supposent la figure d'un tabernacle. Les régions qui apparaissent en lignes certaines se sont à peine étendues depuis Hérodote ; elles sont limitées au nord par la côte de Norvège, au sud par l'Atlas, à l'occident par les colonnes d'Hercule, à l'orient par cette église flanquée de tours qui marque le saint tombeau sur les cartes du temps. Au-delà, ce sont en Afrique les états fabuleux du Prêtre Jean, en Asie les états fabuleux du Grand Khan, le Cathay, le royaume des épices, et la lointaine Cipango, qui sert de base aux antipodes, si tant est que la terre soit ronde. Beaucoup tiennent avec Homère que le fleuve Océan fait une ceinture aux trois continens soudés entre eux : ceinture de ténèbres et d'erreurs, à jamais infranchissable aux hommes. Ils sont enfermés dans ce cercle d'épouvantes comme les enfans dans une chambre obscure, tremblans à l'idée d'en sortir. Longtemps les Portugais n'ont pas osé dépasser le cap Noun, arrêtés par de folles terreurs, par l'idée qu'au-delà il n'y avait que le vide. Aussi bien qu'irait-on chercher dans l'abîme, à travers les brumes de l'Océan occidental, les glaces boréales et la fournaise australe ? Évidemment tous les fils d'Adam habitent la terre connue, le sang du Christ n'a coulé que pour elle. Et la terre étant bornée, le ciel l'est aussi ; il n'a d'autres étoiles que celles relevées depuis des milliers d'années par les pâtres de Chaldée.

L'imagination est prisonnière de toute antiquité dans ces limites de l'espace qui sont devenues les limites de la pensée; il n'y a qu'un problème pratique: trouver des routes sûres, par l'Arabie ou par le sud de l'Afrique, pour gagner les Indes et trafiquer au pays des épices.

Cependant, vers la fin du siècle, l'âme de ce vieux monde se trouble et souffre d'étranges tentations. Une idée nouvelle germe lentement, faisant sourire les uns et songer les autres, dans les comptoirs des marchands, dans les cabinets des géomètres, dans les entretiens des pilotes, sous les mâts oisifs qui dorment en rade. Comme toute idée nouvelle, comme tout ce qui naît de l'homme, celle-ci est fille d'un besoin matériel et d'une passion morale. Le besoin matériel est celui de trouver la richesse sur des routes neuves, les anciennes s'étant brusquement fermées. Depuis un demi-siècle, l'invasion de l'islam à l'orient de l'Europe et sur les côtes d'Asie-Mineure a obstrué les vieilles voies commerciales; les Turcs ont saisi les ports qui servaient de points d'échange entre les caravanes de l'Orient et les vaisseaux de la Méditerranée. Venise, Gênes, Barcelone, les maîtresses de la mer intérieure et les entrepôts du monde, voient leurs galères immobilisées. D'autre part, les Portugais, les gens de l'Océan, gagnent les Indes par l'Afrique et menacent de concentrer dans leurs mains tout le négoce oriental. Que vont devenir ces trafiquans, ces marins entreprenans d'Italie et d'Espagne, repoussés de l'Archipel, devancés sur la côte africaine, étouffant dans la Méditerranée, certains de leur ruine s'ils ne découvrent pas une issue à leur activité? C'est la lutte pour la vie, pour l'or et pour le pain. Voilà le mobile d'intérêt qui soulève l'idée nouvelle : où est l'aile qui l'emportera, la passion morale?

Celle qui palpite dans la chrétienté depuis quatre siècles, la passion du Christ, la fièvre des croisades. On croit que la grande pensée du moyen âge est morte; elle n'a fait que se transformer; elle lance sur l'Océan les caravelles de Colomb, comme elle guidait les galères de saint Louis sur la mer d'Égypte. Le Génois illuminé a mûri son idée durant vingt ans; ni lui ni son conseiller Toscanelli n'ont jamais soupçonné l'existence d'un nouveau continent; ils croient seulement qu'en marchant à l'occident on peut atteindre l'Asie, convertir les peuples du Grand-Khan, trouver chez eux les trésors nécessaires pour armer la croisade, peut-être prendre les musulmans à revers. En 1489, Colomb a vu arriver à Cordoue deux religieux de Jérusalem, apportant le message du soudan qui menaçait de détruire le saint tombeau; de ce jour il a fait vœu de consacrer le bénéfice de ses découvertes à la délivrance du sépulcre, et ce vœu le tourmente jusqu'à la mort. Il voulait aller aux Indes : l'Amérique se lève en travers de sa route. Dès lors, l'ob-

jet change, mais non pas la passion. Colomb et tous ses successeurs, comme les souverains qui les envoient, poursuivent, sans préjudice des convoitises terrestres, un dessein supérieur : la conversion des païens. Libre à Michelet de nous dire, dans un monument d'éloquence et d'erreur, que la renaissance fut une réaction contre le moyen âge ; autant vaudrait affirmer que l'adolescence est une réaction contre l'enfance, alors qu'elle en est l'épanouissement. De tous les témoignages, de toutes les biographies, une vérité irréfragable jaillit : les bienfaiteurs de l'humanité, qui lui rendirent l'intégrité de son patrimoine au prix de tant de risques et de souffrances, continuaient le pieux effort des siècles passés; en se jetant sur le Nouveau-Monde, comme leurs pères s'étaient jetés sur le monde arabe, ils croyaient faire le don gratuit de l'évangile, comme ceux-là l'avaient cru; ils ignoraient que, par une rémunération cachée de la justice divine, ils trouveraient dans cette expansion ce que leurs pères y avaient trouvé, un trésor d'idées pour la civilisation future.

La foi religieuse et la cupidité faisant bon ménage dans des âmes naïves : tels sont les deux grands ressorts qui ont poussé le vieux monde hors de lui-même. Je ne sais si l'un des deux eût suffi à produire cette immense révolution; à coup sûr, ce n'eût pas été le second. L'histoire nous enseigne que la mer, comme la terre, appartient à qui porte une idée, à qui porte un Dieu.

Joignez à ces deux ressorts principaux les inquiétudes flottantes, les avertissemens secrets qui travaillaient le siècle à ce moment. Des mythes vagues, venus on ne sait d'où, avaient lentement préparé les imaginations durant le moyen âge : antiques traditions, propos chimériques des matelots, redits tour à tour sur les galères de Phénicie, d'Égypte et d'Etrurie, sur les barques des Ibères, des Maugrabins et des Normands; vieilles sources, corrompues et obscures, tombées des livres grecs dans les écoles arabes, coulant par infiltrations souterraines dans le monde chrétien; on les vit sourdre à la lumière, confluer et s'éclaircir, avec l'imprimerie, avec les leçons des docteurs chassés de Byzance. C'étaient la légende de l'Atlantide, l'Antilla d'Aristote et les îles Fortunées de Strabon; l'île fantastique de Saint-Brandan, qu'on croyait apercevoir, par les temps clairs, au large des Canaries, et qui reculait devant les navigateurs; l'île des Sept-Cités, colonisée jadis par un évêque et des moines qui n'étaient jamais revenus, paradis merveilleux de fleurs et de verdure, où le sable contenait de l'or. Des marins avaient passé des traités en règle avec les rois d'Espagne pour la conquête de ces visions, et Martin Béhaïm indique avec sérieux leur emplacement sur son globe; on les retrouve sur d'autres cartes de l'époque, mirages qui devancent la réalité prochaine, comme les

brouillards de l'aube enveloppent la ville devinée à l'horizon. En pensant aux géographes et aux alchimistes d'alors, on se dit que toute découverte, avant de se condenser en vérité, flotte quelque temps à l'état de rêve; on devient indulgent et attentif pour les rêves. — Enfin, un aimant mystérieux attirait les hommes à l'ouest, par-delà les flots et les brumes redoutables de la mer; comme on sent dans les vents plus tièdes, à l'approche du printemps, des parfums lointains apportés des terres du sud, les gens des côtes océanes, au printemps de la renaissance, respiraient des odeurs provocantes charriées par les alizés du bord des plages ignorées. Tout conspirait à précipiter les audacieux du côté où le monde, pris de malaise, cherchait un contre-poids absent.

Devançons ces audacieux, tournons sur la face encore vide de leur mappemonde, évoquons de ce néant les contours voilés qui vont apparaître tout à l'heure. Entre les deux océans qui lui assurent le silence, une terre est allongée, vierge au vague profil de femme endormie, la tête appuyée au pôle nord, les pieds sur le pôle sud, la taille ceinte par l'équateur, un bras étendu vers l'Asie, l'Alaska; l'autre vers l'Europe, le Labrador. Cette terre est parée de grâces et d'enchantemens; ses forêts, ses fruits, ses oiseaux, ses fauves, tout est bien à elle, tout sera surprise et prodige pour ceux qui y viendront d'un univers différent. Des multitudes humaines l'habitent; beaucoup de ces peuplades vivent encore à l'état sauvage, mais d'autres ont formé des empires policés, des foyers de civilisation à peine inférieurs à ceux de l'ancien monde. Tels l'empire des Incas et surtout celui des Aztèques, au cœur de ce continent. Ces sociétés sont régies par des lois fort semblables à celles qui gouvernent l'autre hémisphère; ici, comme là-bas, ces lois découlent des instincts éternels du cœur humain. Au sommet, l'idée religieuse et ceux qui la représentent; immédiatement au-dessous, la force militaire et ceux qui la détiennent; ensuite la justice, les sciences, les arts; à la base, supportant tout le poids social, le travail. Cette civilisation a les plus frappantes analogies avec celle de l'ancienne Égypte; on y retrouve le caractère de grandeur, l'esprit hiératique et administratif, la culture scientifique, les procédés artistiques, les formes architecturales et jusqu'aux hiéroglyphes de l'empire thébain. La cour des souverains du Mexique rappelle la magnificence des Pharaons; ils vivent entourés de scribes, d'astronomes, d'architectes et d'orfèvres; les peuples conquis sont employés à bâtir dans leurs villes des palais, des temples, des pyramides. Les croyances religieuses des Aztèques, est-il besoin de le dire? sont celles de tous les hommes et s'accommodent là, comme partout, au degré de développement de chaque conscience. A l'origine du dogme et pour les plus sages, un Créateur suprême, maître de

l'univers, Dieu unique, Dieu parfait, invisible et incorporel; les prières des rituels mexicains témoignent que cette pure notion existe pour ceux qui sont dignes de s'y élever. Pour les autres, pour le grand nombre des faibles et des ignorans, les attributs de la puissance suprême sont personnifiés, l'idée divine s'obscurcit dans un symbolisme d'autant plus grossier qu'on descend plus bas dans les couches populaires. Là, comme partout, on retrouve la tradition de la faute originelle et même la cérémonie du baptême, les dogmes de l'incarnation et du Messie. La nécessité du rachat par le sacrifice se traduit encore sous sa forme première et cruelle, les sacrifices humains. Les autels des idoles mexicaines ruissellent du sang des esclaves; les Espagnols s'en indigneront et ne s'apercevront pas qu'ils appliquent cette idée sous une autre forme, dans leurs auto-da-fé de mécréans. Une anomalie étrange, chez ce peuple agricole et de mœurs douces, c'est le cannibalisme achevant les sacrifices humains; non pas le cannibalisme bestial propre aux tribus sauvages, mais des agapes d'un caractère religieux, accomplies avec solennité et décence; par un abus inévitable, ce qui était d'abord un rite passe dans les habitudes et devient une recherche raffinée sur la table des souverains et des riches. — En somme, dans ce Nouveau-Monde, il y a une famille humaine identique à ses aînées de l'ancien monde, plus déshéritée, aussi perfectible, présentant les mêmes diversités individuelles, la grandeur et la clarté de l'âme chez quelques-uns, l'ignorance, la superstition et la férocité chez les masses, avec des formes qui nous blessent davantage, parce que ce ne sont pas celles auxquelles nous sommes habitués. Comme les docteurs de la Sorbonne, les savans du Collège des arts de Mexico croyaient et avaient le droit de croire que les splendeurs de la terre et du firmament étaient faites pour eux seuls, que rien n'existait par-delà leur horizon. Le sage Montézuma, régnant dans sa gloire sur les peuples conquis, pensait, tout comme l'empereur Charles-Quint, qu'il était le premier prince du monde, le parangon de la puissance et du bonheur.

Cependant, à la veille du jour où ces deux conceptions absolues vont se heurter et s'écrouler, des pressentimens mystérieux agitent le Nouveau-Monde comme l'ancien. On reparle plus que jamais de la vieille tradition relative à un Dieu bon et juste, à la face blanche, à la barbe noire, qui aurait quitté jadis la terre, emporté dans une barque vers les régions où le soleil se lève, en promettant de revenir un jour. Un cycle s'achève et Montézuma est persuadé que les temps sont mûrs pour l'accomplissement des prophéties. Son allié, le pieux roi de Tezcuco, est tourmenté de doutes religieux; peu d'années avant l'arrivée des Européens, ce prince élève un temple au « Dieu inconnu, à la cause des causes, » d'où toutes les images

sont exclues. Sur cette rive de l'Atlantique comme sur l'autre passe un frémissement avant-coureur. Ces hommes regardent vers le soleil levant et en attendent plus de lumière, tandis que ceux de là-bas regardent vers le soleil couchant. Les deux moitiés disjointes du globe, ennuyées de leur solitude, tressaillent d'une inquiétude d'amour et aspirent à se rejoindre sans se connaître; l'Amérique, la vierge passive et résignée, pressent et redoute le souffle de l'Orient qui va la féconder.

Qui rapprochera ces deux fragmens de l'univers? Entre eux l'océan étend sa large barre de ténèbres et de périls. *Mare tenebrosum*, portent les anciennes cartes. Dans le sillon stérile creusé en travers de la planète, toute route s'égare, nul souvenir ne guide l'homme, nulle certitude ne redresse ses erreurs; jalouses du secret des deux mondes qu'elles gardent, les vagues roulent d'un pôle à l'autre, telles qu'elles s'échappèrent de la main de Dieu, n'ayant jamais rien porté; les astres contemplent seuls l'épouvante de ces eaux désertes, nul corps n'a intercepté un de leurs rayons, nulle voix n'a troublé les lamentations de ce triste infini. — Miracle! une lumière qui tremble au large, dans la nuit, sur la crête des flots! Ce n'est pas une phosphorescence des lames, elle est petite et pâle; ce n'est pas une étoile, elle est trop basse, et elle avance, droit devant elle, comme la pensée qui l'alluma. C'est bien une lampe, balancée à un mât, sur ces frêles vergues de la *Sainte-Marie*, la pauvre caravelle non pontée dont nos pêcheurs ne voudraient pas. Sainte lumière, elle va éclairer un monde, elle concentre dans sa flamme toute la science, toute la justice, tout l'idéal divin et humain qui manquent encore à ce monde. Cette lampe de Colomb, c'est toute l'épargne d'idées du passé, de Moïse au Christ, de Platon à Gutenberg, c'est tout l'avenir de révélations promis à l'humanité, après la réunion de tous ses domaines. Que les vents la respectent et la conduisent aux Lucayes! Et derrière elle, durant ces années mémorables, voici d'autres feux pareils qui s'élancent et sillonnent la mer ténébreuse, brûlant chacun pour quelque découverte : les fanaux de Pinzon, de Balboa, de Pizarre, de Cortez, celui de Magellan enfin, qui va surprendre les étoiles du Sud et les solitudes du Pacifique. Le mot de la Genèse est réalisé à nouveau, l'esprit de Dieu est porté sur les eaux. Avant cinquante ans, Sébastien Cabot, le Français, dressera à son tour une mappemonde; on y verra, sous les méridiens où Béhaïm marquait un gouffre béant, le profil du continent ressuscité et les images de vaisseaux nombreux voguant sur les deux océans domptés. En 1522, quand la *Victoire*, sortie avec Magellan du port de San-Lucar trois ans auparavant, rentre dans ce port, ayant vu chaque jour le soleil se coucher devant elle, toute la terre communique, l'homme a lié sa chaîne autour du globe,

son prisonnier. O les vaillans cœurs qui ont fait cela! Sans doute, il ne faudrait pas sonder les bas replis de ces cœurs, les entreponts de ces vaisseaux; on trouverait là des pensées sordides, ici les dépouilles du pillage, des esclaves peut-être. Qu'importe? Tout ce résidu de faiblesse humaine disparaît devant l'effort de la foi et de l'esprit, devant l'immense résultat moral assuré par cet effort. Regardez tout le long de l'histoire : les grandes œuvres de l'homme, quels que soient leurs mobiles équivoques, ont en elles une vertu secrète qui les transfigure et les purifie, qui élimine insensiblement pour le spectateur, et même pour l'acteur, ces mobiles secondaires : quand nos pauvres petits intérêts travaillent pour la vie universelle, le principe divin de notre nature agit à la façon du feu, épurant les scories du minerai d'or. Alors que les peuples de la Grèce, dans un élan comparable à celui du XVIe siècle, se répandirent sur la Mer Intérieure et colonisèrent les côtes barbares, il n'eût pas fallu regarder de trop près à leurs motifs : c'étaient des marchands affamés de lucre, en quête de bons comptoirs. Qui dit cela? Quelques érudits. Pour nous tous, cette expansion se résume dans le rayonnement des arts et de la civilisation sur le monde antique. Nous ne savons pas si ces patrons de barques portaient des jarres d'huile ou de vin, nous savons qu'ils portaient Homère et Aristote. Et quand ces Grecs eux-mêmes voulurent symboliser leur génie maritime, comment se le représentèrent-ils? Allez au Louvre, contemplez cette admirable *Victoire de Samothrace* qu'on vient de dresser dans l'escalier du musée; la déesse est debout sur la proue de marbre de sa galère, prête à partir; ses draperies et ses ailes palpitent sur son beau corps comme des voiles au vent; elle montre la route aux flottes qui appareillent, elle reçoit celles qui rentrent au port. Ce qui respire dans l'orgueil de cette immortelle, ce n'est pas la convoitise des richesses, c'est l'esprit grec, l'esprit des mers, l'amour d'aller sur l'infini communiquer au loin son idéal de vérité et de beauté.

Après vingt siècles, l'instigatrice divine est revenue sourire dans les havres de Palos et de San-Lucar. On s'y assemble pour chercher le pays de l'or et des épices, soit; mais en chemin tant de visions neuves étonnent le regard, tant de périls éprouvent le cœur, que l'homme sent grandir et s'ennoblir son espoir. Pensez aux déchiremens, aux extases par où passèrent les premiers navigateurs espagnols. Dans l'inconnu, un seul lien les rattache à la patrie quittée et répond de leur salut, cette aiguille qui tremble dans la boussole, obstinée vers le nord. Voici qu'un jour, trompant la confiance des marins, l'aiguille décline brusquement et fuit le nord; le lien est rompu; ces hommes, ignorant la loi des variations, se demandent si cette partie de l'abîme échappe à l'influence du pôle : toutes leurs

certitudes vacillent. Mais il leur reste les étoiles; elles disparaissent aussi pour ceux qui descendent plus au sud, avec Magellan; la polaire s'éteint, des constellations innomées troublent le firmament. Changer de ciel, angoisse horrible! ils durent avoir la sensation de fuir la planète, de tomber dans un univers fou. Croit-on qu'ils perdirent courage? L'un d'eux, Pigaffetti, nous raconte que Magellan « répandit des larmes de joie, quand il vit que Dieu lui permettait de se mesurer avec les dangers de la mer australe, le grand Océan-Pacifique. » Ainsi, pour ces gens qui trouvaient des mondes, toutes les assises de l'esprit furent bouleversées, des pensées nouvelles surgirent en eux comme les nouvelles étoiles se levaient au ciel. Jamais âmes humaines ne ressentirent un pareil ébranlement ; tout le siècle en a gardé la vibration et l'a transmise jusqu'à nous; nul ne peut en calculer l'effet sur la suite des temps modernes. — Le chroniqueur espagnol m'a séduit, je veux parler de lui un peu longuement, parce qu'il rend témoignage de cette révolution morale et nous en apporte l'écho.

II.

En 1514, un de ces vaisseaux qui cinglaient vers le couchant sur la mer soumise emmenait d'Espagne don Pedro Arias de Avila et, dans sa suite, un jeune homme de vingt ans, fils d'un pauvre gentilhomme de Castille. Ce soldat de fortune, léger de harnais et riche d'espérances, était le futur historien Bernal Diaz. Il abandonna Pedro Arias en terre ferme, à l'époque où ce dernier fit trancher la tête à Balboa, et passa à Cuba dans l'espoir d'obtenir du gouverneur de cette île, Diego Velazquez, un bon lot d'Indiens. L'île regorgeait de compagnons qui sollicitaient comme lui; la politique de Diego Velazquez était de lasser ces aventuriers et de les pousser à de nouvelles conquêtes, pour étendre les limites de son gouvernement. Au commencement de 1517, un riche colon de Cuba, Francisco Hernandez de Cordova, affréta trois navires et embaucha cent dix partisans, « dans le dessein de tenter l'aventure, de chercher et de découvrir de nouvelles terres. » Bernal Diaz, las d'attendre un établissement, prit du service dans l'expédition. Elle mit à la voile, sous la conduite du pilote Anton de Alaminos, le 8 février, doubla le cap Saint-Antoine et s'engagea en haute mer, du côté où se couche le soleil. « Vingt et un jours après notre départ de l'île de Cuba, nous vîmes terre, ce dont nous nous réjouîmes beaucoup, en rendant bien des grâces à Dieu, car cette terre n'avait jamais été découverte et personne n'en avait eu connaissance jusqu'alors. » C'était la pointe du Yucatan, et les navigateurs entraient

dans le golfe du Mexique. Ils donnèrent à ce promontoire le nom, qu'il garde encore, de pointe de Cotoche, d'un mot que les naturels répétaient fréquemment. Ceux-ci étaient accourus en grand nombre dans des canots, dès que les navires de Cordova avaient atterri; comme la langue de ces Indiens différait de celle de Cuba, on était réduit à se parler par signes. Ces premiers contacts des Espagnols avec les populations américaines éveillent l'idée d'un ballet prodigieux; avant qu'on ait formé des truchemens, nulle communication possible entre ces frères qui se retrouvent et ont tout à s'apprendre. « Ils nous demandèrent, en faisant signe avec la main, si nous venions du côté où le soleil se lève, et nous répondîmes par signes que de là où se lève le soleil nous venions. » Le premier acte de cette pantomime est une aimable pastorale; des hommes rouges, demi-nus, viennent aux vaisseaux des blancs et les engagent du geste à descendre à terre; « une grande foule d'Indiens et d'Indiennes nous entouraient, tous riant et d'apparence très pacifique, comme s'ils ne venaient que pour nous admirer. » Des vieillards encensent les étrangers avec la résine du copal; on leur présente des fruits inconnus.

Cependant les Espagnols aperçoivent des édifices de pierres et de chaux; du sang frais, du sang humain, dégoutte des murs et souille les longues robes, les cheveux enchevêtrés des Indiens qui gardent ces charniers. Les étrangers, saisis d'horreur, s'informent; on leur montre le ciel : c'est l'idée de Dieu, le grand lien des hommes et leur signe de commune origine, que les pauvres sauvages traduisent ainsi; ces boucheries, ce sont leurs temples. Le bon Bernal Diaz s'indigne; il n'a garde de rencontrer le raisonnement qui devrait tempérer son indignation. Qu'on mène un de ces Indiens à Séville, sur la place de Triana; qu'on lui fasse voir l'échafaud du saint-office et les victimes humaines, liées dans les flammes aux statues des quatre apôtres; l'Indien s'étonnera à son tour, et, pour lui expliquer d'un geste ce qui l'étonne, il faudra bien lui montrer le ciel. A cette heure, l'ombre d'erreur qui voilait la bonté divine était égale sur les deux hémisphères. — Arrivés au village des indigènes, les Espagnols inspectent les maisons et y trouvent des bijoux d'or. Grande joie : cette terre porte le fruit qu'ils cherchent, elle est bonne à prendre. Les malheureux Indiens, qui offrent le métal sacré à leurs hôtes en échange des colliers de verroterie, ne savent pas que leur or les condamne à la servitude, à l'extinction. Par quelle mystérieuse destination le signe de la richesse, de la puissance, est-il le même dans ce Nouveau-Monde? Pourquoi cette matière et pas une autre, alors qu'il en est de plus belles, de plus rares? Il faut voir sans doute, dans ce choix universel, l'effet de la volonté si marquée qui tend à rapprocher les diverses parties du monde dans l'unité

finale. — Là, comme partout, l'or appela le sang. La dernière scène de ce drame muet, c'est le choc des armes. la mêlée furieuse de ces hommes qui s'ignoraient tout à l'heure, qui ne peuvent se dire pourquoi ils s'égorgent. « A la vue de l'or et des cases de chaux et de pierre, nous ressentîmes grand contentement d'avoir trouvé une telle terre,.. et tandis que nous étions à batailler avec les Indiens, le clerc Gonzalez chargea les coffres et l'or, et les idoles, et les porta au navire... »

Bataillant ainsi avec les naturels chaque fois qu'on descendait à terre, les soldats de Cordova poussèrent leurs explorations jusque dans la baie de Campêche, à un *pueblo* appelé Champoton; sur ce point, la rencontre fut si rude qu'ils laissèrent sur le terrain cinquante-sept des leurs; ils durent se rembarquer sans parvenir à faire de l'eau et souffrirent terriblement de la soif. « Notre armada étant composée d'hommes pauvres, nous n'avions pas l'argent nécessaire pour acheter de bonnes pipes d'eau. » Le scorbut se déclara dans l'équipage décimé, on vira de bord et on revint à La Havane. En achevant le récit de cette première expédition, Diaz conclut mélancoliquement : « En somme, nous tous, les soldats qui allâmes à ce voyage de découvertes, y dépendîmes tous nos biens pour revenir, blessés et pauvres, à Cuba, trop heureux encore d'être revenus et de ne pas être restés morts avec nos autres compagnons... Oh ! quelle pénible chose que d'aller découvrir des terres nouvelles et de la manière que nous nous y aventurâmes ! »

Ce nonobstant, notre chroniqueur repartait l'année suivante sur le vaisseau de Grijalva, avec sa confiance et son enthousiasme refaits à neuf. Comme on sent bien, dans ce style naïf, les perpétuel va-et-vient d'une âme de marin ! Lasse et dégoûtée au retour du voyage, elle n'aspire qu'au repos; sitôt qu'on le lui donne, elle se gonfle à nouveau d'audaces et d'espérances, elle cherche une voile qui la porte à de nouvelles désillusions. Le repos bande son ressort, l'action le détend, et toujours ainsi. C'est l'ivresse de la mer, dure quand elle vous tient en réalité, douce quand elle vous reprend par le souvenir; ressaisi par les vagues, le marin ne voit que les fatigues, les dangers, l'horreur et l'ennui du stupide élément : laissez-le à terre, qu'il passe dans un port, qu'il aperçoive une frégate balancée sous le vent, et tout son cœur repartira pour l'aventure, pour le rêve de glisser entre l'eau et le ciel, vers l'inconnu, vers les plages et les étoiles nouvelles. Mais pourquoi dire le marin quand il suffit de dire l'homme? Elle n'est pas seule, l'ivresse de mer, elles ne sont pas seules, les frégates, à convaincre le cœur d'inconséquence, à le rouler sans cesse du dégoût au désir...

Le 5 avril 1518, Juan de Grijalva, commissionné par le gouverneur Velasquez, quittait La Havane avec quatre navires et deux cent

quarante compagnons, dont était Bernal Diaz. — Pas plus que son devancier, Grijalva ne devait faire d'établissement dans la terre de promission. Il reconnut les mouillages visités par Cordova, livra de nouveau bataille aux gens de Champoton et remonta vers le nord-ouest, en tenant toujours la côte. Quand on découvrait l'embouchure d'un fleuve, un des partisans descendait en prendre possession et lui laissait son nom. En quittant l'estuaire du rio de Guazacalco, un soldat de La Havane, San Martin, regardait le ciel; il aperçut devant lui des lignes blanches dans les hauteurs; c'étaient les crêtes neigeuses de la Sierra Madre, la grande chaîne mère du continent; l'équipage les baptisa Sierra de San Martin; cet homme grava son nom obscur sur ces neiges éternelles, comme il l'eût écrit sur le mur blanc d'une auberge. Un peu plus loin, on vit sur le rivage des Indiens qui faisaient signe d'avancer en agitant des bannières; les Espagnols prirent terre et trouvèrent trois caciques, assis sous un arbre, qui les encensèrent; ces gens parlaient une langue différente de celle du Yucatan : c'étaient les premiers Aztèques. Montézuma, avisé de l'arrivée des étrangers, avait envoyé ses gouverneurs s'enquérir du prodige; les navigateurs ne comprirent pas alors ce que signifiait ce nom qu'ils entendaient prononcer avec respect. Ils montrèrent de l'or et des verroteries à cette nouvelle peuplade; on leur apporta des bijoux d'un beau travail et des émeraudes. La flottille remonta jusqu'à Saint-Jean de Ulloa; au-delà, elle eut à soutenir un premier combat contre les Mexicains, qui se comportèrent vaillamment. Découragés par l'insécurité des rades, battus par les vents de nord constans qui règnent dans le golfe, les pilotes refusèrent d'aller plus loin; l'expédition mit le cap sur Cuba et rentra à La Havane au commencement de novembre, rapportant environ 20,000 pesos d'or.

Une troisième armada se reforma aussitôt, celle-ci beaucoup plus considérable. Il n'était bruit, dans toute l'île, que des découvertes faites par Cordova et Grijalva; les récits de leurs soldats, le peu d'or qu'ils avaient recueilli, tout grossissait en courant sur les lèvres, à travers les imaginations tendues vers le merveilleux. Des colons, pourvus de bonnes commanderies d'Indiens à Cuba, les abandonnaient ou les engageaient pour aller conquérir les mines espérées en terre ferme. La fièvre d'or battait son plein; le long rêve des alchimistes était enfin réalisé; il ne s'agissait que de risquer un peu de sang pour le transmuter en pépites. L'historien Gomara disait alors de la cour de Castille qu'elle « bouillonnait de convoitise. » Qu'était-ce donc de cette avant-garde espagnole campée à Cuba, de ces gouverneurs qui n'avaient qu'à étendre la main sur les royaumes entrevus? Diego Velazquez, homme ambitieux et rapace, venait de dépêcher son chapelain à l'évêque Juan de Fon-

seca, président du conseil des Indes, pour obtenir la patente des pays découverts ou à découvrir par ses vaisseaux dans la Nouvelle-Espagne. En réalité, il se préoccupait moins de fonder des établissemens que d'emplir son trésor par de fructueuses razzias. Ce fut dans ce dessein qu'il réunit toutes ses ressources, au retour de Grijalva, pour armer une flotte imposante de dix bâtimens. D'ardentes compétitions s'élevèrent pour le commandement de l'armada. Il fallait à Velasquez un homme capable et sûr, qui ne le frustrât pas d'une part du butin.

Il y avait alors dans l'île un hidalgo des bons lignages d'Estramadure, Hernando Cortez y Monroy. Quelques biographes l'ont dit vieux-chrétien; c'était du moins le fils d'un capitaine, de race noble et pauvre. A dix-neuf ans, échappé de Salamanque, navré de quelques mauvais coups dans les équipées amoureuses de Séville, turbulent, inquiet, il regardait vers la mer; une des voiles qui partaient de San-Lucar sur l'Océan occidental l'avait ramassé comme tant d'autres. Tombé à Saint-Domingue, il avait pris part à la conquête de Cuba et à quelques expéditions en terre ferme; partout il s'était montré homme de bon conseil et de bras vaillant; mais les emplois obscurs n'allaient pas à son humeur. En 1519, Cortez avait trente-quatre ans; il guettait toujours une de ces occasions éclatantes de fortune qui flottaient dans l'air au XVIe siècle, appelant les téméraires. Jusqu'à ce moment, il avait peloté en attendant partie, vécu du revenu d'une petite commanderie d'Indiens, dépensé son ardeur dans les aventures galantes, auxquelles il était fort enclin et qui lui avaient attiré de fâcheux démêlés avec le gouverneur. Ce fut à lui pourtant que pensèrent deux familiers de l'entourage de Velazquez pour la capitainerie-générale de l'armada. Ces honnêtes courtiers firent accord avec leur protégé; il devait partager avec eux toutes les dépouilles qu'il rapporterait de la Nouvelle-Espagne. Ainsi s'organisaient ces expéditions pour l'exploitation de l'Amérique, par des sociétés en commandite d'influences et de capitaux, de tout point semblables aux banques de nos jours. « Cet accord fait, Andrès Duero et le trésorier eurent de telles façons avec le Diego Velazquez, ils lui dirent de si bonnes et si mielleuses paroles, louant fort Cortez comme personne digne de cette charge et comme capitaine fort vaillant et qui lui serait fidèle,.. qu'ils le persuadèrent et que Cortez fut choisi pour capitaine-général. » Le gouverneur se rendit à grand'peine, il se défiait de l'homme. Comme il menait Cortez à la messe pour le présenter au peuple, le bouffon Cervantes cria derrière eux : « Prends garde, mon maître Diego, de ne point pleurer la mauvaise affaire que tu as faite à cette heure! » Les meneurs de cette affaire battirent le fou pour lui fermer la bouche.

Cependant Cortez s'équipait de son mieux; sachant qu'il avait à séduire, pour les entraîner à sa suite, des enfans glorieux et fanfarons, il s'efforçait de les éblouir par la montre et les folles espérances : « Il commença à se parer et se faire brave en sa personne beaucoup plus que devant et se mit un panache de plumes avec sa médaille d'or, qui lui seyaient fort bien. Or il n'avait pas de quoi faire ces dites dépenses, étant en cette saison fort endetté et pauvre, encore qu'il eût de bons Indiens de commanderie. Mais il dépensait tout pour sa personne et en ajustemens pour sa femme, étant nouvellement marié. Il était affable de sa personne, bien-aimé et de bonne hantise, et avait été deux fois alcade en la ville de Santiago de Barracoa, où il habitait, ce qui, en ces pays, se tient à grand honneur. Et certains marchands de ses amis, nommés Jaime Tria et Pedro de Xerès, le voyant avec une capitainerie en bon chemin, lui prêtèrent 4,000 pesos d'or et lui donnèrent, en outre, des marchandises sur la rente de ses Indiens. Et aussitôt il fit faire des aiguillettes d'or qu'il mit sur un habit de velours et des étendards et bannières ouvrés d'or avec les armoiries royales et une croix de chaque côté, et une inscription en latin qui disait : « Frères, suivons le signe de la sainte croix avec foi sincère et par lui nous vaincrons. » Et il fit immédiatement publier ses bans et battre ses tambours et trompettes au nom de Sa Majesté, informant toutes personnes qui voudraient aller en sa compagnie aux terres nouvellement découvertes pour les conquérir et peupler, qu'il leur serait donné leur part de l'or, argent et joyaux qui y seraient trouvés, et commanderies d'Indiens après la pacification. »

Ces façons magnifiques réussirent; tous les aventuriers de l'île accoururent à l'appel du jeune capitaine. Il alla tour à tour publier son ban à Santiago, à La Trinidad et enfin à La Havane. Comme il achevait ses préparatifs dans ces deux derniers ports, Velazquez, entrepris par les candidats évincés, se ravisa et dépêcha des courriers pour lui retirer le commandement, pour se saisir de sa personne si possible. Mais la diplomatie et la bonne grâce du capitaine-général lui avaient déjà gagné les cœurs de ses compagnons : « Nous autres tous, nous aurions joué la vie pour Cortez, » dit Bernal Diaz. Négociant, gagnant du temps, puis brusquant les choses, il leva enfin l'ancre, emmenant en dépit du gouverneur les vaisseaux que Velazquez ne devait plus revoir. L'armada, forte de onze bâtimens, portait cinq cent huit hommes, dix canons et seize chevaux. Les chevaux, amenés d'Espagne à grands frais, étaient encore dans le Nouveau-Monde un luxe militaire très rare et très coûteux. Diaz, conquis dès le premier jour par Cortez et qui lui restera fidèle de son épée et de sa plume dans toutes les fortunes, Diaz fait ici un dénombrement de l'armée sur le mode homérique. Il décline les

qualités des chefs de marque, mais surtout celles des chevaux; tous les seize y passent, avec leur robe et leur histoire, comme au début d'une chanson de geste. Anton de Alaminos, qui avait conduit les deux premières expéditions, était pilote-mayor, et fray Bartolomé de Olmedo chapelain. Les principaux lieutenans de Cortez, Christoval de Oli, Pedro de Alvarado, Sandoval, se dessinent en quelques traits significatifs; ces personnages reviendront sans cesse dans le récit, avec leurs sobriquets, leurs montures, leur physionomie commune de demi-dieux, ce je ne sais quoi de naïf et d'épique qui les pose tout d'abord, dans la narration du chroniqueur, comme les rois grecs au début de l'*Iliade* ou les douze pairs de Charlemagne. — Le 10 février 1519, la messe entendue, les conquérans firent voile au sud.

III.

Dès la première relâche, à la pointe de Cotoche, un hasard heureux fournit à l'expédition ce qui lui manquait le plus, un truchement. Un des Indiens capturés par Grijalva fit entendre aux Espagnols qu'il y avait, à quelque distance dans l'intérieur, deux esclaves blancs comme eux. Cortez envoya une mission avec des présens pour s'assurer de la chose et racheter les Européens s'il s'en trouvait. La mission ramena un esclave semblable aux Indiens et parlant avec effort l'espagnol; cet homme était un clerc du nom d'Aguilar, lecteur d'évangile, qui s'était perdu dans une tempête depuis plus de quinze ans avec toute une troupe de colons de Saint-Domingue. Il conta comment les vents l'avaient poussé sur la côte inconnue; ses compagnons avaient été sacrifiés et mangés, à l'exception d'un certain Guerrero, gardé comme lui en esclavage, puis libéré, et qui refusait de rejoindre ses compatriotes. Quand les envoyés de Cortez vinrent pour les délivrer, dit le chroniqueur, « l'Aguilar s'achemina vers son compagnon, qui se nommait Gonzalo Guerrero, qui lui répondit : « Frère Aguilar, je suis marié; j'ai trois fils, et on me tient ici pour cacique et capitaine en temps de guerre. Allez avec Dieu; pour moi, j'ai la figure tatouée et les oreilles percées. Que diraient de moi ces Espagnols s'ils me voyaient ainsi accommodé? Et puis, voyez ces trois miens petits enfans : qu'ils sont jolis! Par votre vie, donnez-moi de ces grains de verroterie verte que vous apportez, et je dirai que mes frères me les envoient de mon pays. » — Et mêmement l'Indienne, femme du Gonzalo, apostropha l'Aguilar et lui dit, fort en colère, en son langage : « Voyez donc un peu cet esclave qui vient appeler mon mari! Allez-vous-en et ne vous mêlez point de bavarder davantage. » — Et l'Aguilar

recommença à parler au Guerrero, lui remontrant qu'il était chrétien et qu'il ne perdît point son âme pour une Indienne, et que s'il les tenait pour sa femme et ses enfans, qu'il les emmenât avec lui puisqu'il ne les voulait pas laisser. Et pour chose qu'il pût lui dire et pour bien qu'il l'admonestât, l'homme ne voulut point venir. Il paraît que ce Gonzalo Guerrero était homme de mer, natif de Palos. »

Renforcée de ce précieux auxiliaire, l'escadrille s'avança dans la baie de Campêche. A Tabasco, Cortez livra sa première grande bataille aux Indiens, réunis en masse sur le rivage pour s'opposer au débarquement; ces indigènes plièrent, épouvantés par les chevaux, et on en fit un grand massacre. Il ressort des récits de Diaz que dans toutes ces rencontres, où les Espagnols étaient dans la proportion d'un contre cinquante, soixante et plus, ils durent la victoire à leur petite cavalerie bien plus encore qu'à leur artillerie; les Indiens, assez vite aguerris à la poudre, ne pouvaient surmonter la frayeur superstitieuse que leur inspiraient ces monstres rapides, qu'ils croyaient faits d'un seul corps, homme et cheval : on voit ici comment dut se former dans l'antiquité le mythe des Centaures, chez quelque peuplade de la vieille Grèce attaquée pour la première fois par des cavaliers asiatiques. — Après le combat de Tabasco, tandis que les vainqueurs pansaient les blessures des hommes et des chevaux avec de la graisse d'Indiens, les caciques de la contrée vinrent offrir la paix; ils proposaient des bijoux d'or et un présent de vingt jeunes femmes. Les Espagnols refusèrent d'accepter ces infidèles avant qu'elles eussent reçu le baptême. Aguilar les catéchisa sommairement, fray Bartolomé procéda à la cérémonie, et les principaux de l'expédition se les adjugèrent aussitôt sans autre combat de conscience. Cette scène, qui reviendra à satiété sous la plume de Diaz, comme le complément obligé de toute négociation avec les Mexicains, peint d'un seul trait la religion de ces hommes, aussi scrupuleuse sur la forme qu'accommodante sur le fond.

Une de ces Indiennes, fille d'un cacique de grande race, dévolue d'abord à Puertocarrero, revint ensuite à Cortez; ce fut la fameuse doña Marina. Cette femme, d'une intelligence et d'un caractère au-dessus du commun, tient dorénavant l'un des premiers rôles dans le drame raconté par Bernal; c'est l'Égérie du conquérant, toujours à ses côtés, lui rendant les plus signalés services dans les grandes épreuves. Elle apprit assez promptement l'espagnol et le mexicain pour remplacer Aguilar, interprète médiocre; Cortez mena toutes ses négociations par l'intermédiaire de doña Marina; elle fut le premier trait d'union entre les deux races; elle prêcha et convertit des milliers de ses compatriotes. « L'homme

de Marie, » le *Malinche*, comme prononçaient les Indiens, tel fut par la suite le surnom du capitaine castillan dans tout le Mexique. Quand Diaz fait parler les indigènes, c'est toujours par cette appellation que Cortez est désigné. Le conquérant eut de doña Marina un fils, Martin Cortez, et la maria par la suite à un hidalgo, Juan Xaramillo. Elle avait été abandonnée tout enfant par sa mère au cacique d'un village voisin, et Diaz nous retrace la scène de famille dont il fut témoin quelques années plus tard, quand la mère de doña Marina, mandée à une assemblée pour la pacification des provinces, vit sa fille aux côtés du vice-roi. « La mère et le frère étant venus, la mère reconnut clairement que Marina était sa fille, car elle lui ressemblait fort. Et ils eurent peur d'elle, croyant qu'elle les avait mandés pour les tuer, et ils pleuraient. Quand la doña Marina les vit ainsi pleurer, elle les consola et leur dit de ne pas avoir peur, que lorsqu'ils la livrèrent ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient, et qu'elle leur pardonnait. Et leur ayant donné quantité de joyaux d'or et de vêtemens, elle leur dit de s'en retourner à leur pueblo; que Dieu lui avait fait grand merci de l'ôter de l'adoration des idoles et de la faire chrétienne, et de lui donner un fils de son maître et seigneur Cortez, et de permettre qu'elle fût mariée avec un gentilhomme comme était son mari Juan Xaramillo; que, quand bien même on la ferait cacique de toutes quantes provinces il y avait en la Nouvelle-Espagne, elle ne le voudrait point; qu'elle prisait plus haut que chose au monde le service de son mari et de Cortez. Et tout ce que je dis là, je le lui ai entendu dire à elle-même très expressément, et je le jure *amen*. A mon sentiment, cette aventure ressemble à ce qui advint, en Égypte, à Joseph et à ses frères, quand ils vinrent en son pouvoir lors de l'affaire du blé. »

Le jour du jeudi saint, l'armada jeta l'ancre à Saint-Jean de Ulloa, et Cortez mit le pied sur cette terre du Mexique, où il devait gagner un royaume. Un envoyé de Montézuma se présenta aussitôt au camp, avec des peintres chargés de reproduire sur de grandes pièces d'étoffe les vaisseaux, les chevaux, les canons, les visages des capitaines étrangers. Cette fois on pouvait s'entendre, et les Espagnols apprirent l'existence de l'empire aztèque. Quelques jours après, de nouveaux ambassadeurs de Montézuma apportaient à Cortez des présens magnifiques : un soleil d'or, une lune d'argent, un casque rempli de pépites. A la vue de ces trésors, au récit de ces merveilles, l'âme de l'aventurier s'enflamme et s'affole; tous les élémens confus qui bouillonnent en elle, curiosité, convoitise, soif de gloire, prosélytisme de la foi, tout conspire à fortifier cette âme dans le plus mâle dessein qu'un homme ait jamais formé. Cortez communique son enthousiasme à ses compagnons, il apaise les

séditions naissantes dans le camp, déjoue les brigues, gagne ses adversaires; pour couper toute retraite aux espérances et les lier uniquement à la réussite de ses projets, il risque le grand coup de folie et de sagesse : il noie ses vaisseaux. Plus de communications désormais avec la mère patrie, partant plus de regards en arrière; volontairement, cette poignée d'hommes s'isole dans le monde inconnu qu'elle vient d'ouvrir; il faudra le maîtriser ou y périr. On épargne un seul bâtiment qui fait voile pour l'Espagne; deux affidés de Cortez vont plaider sa cause et lutter contre les envoyés de Velazquez, à Madrid, devant le conseil des Indes, et jusque dans les Flandres, auprès de Charles-Quint. Tandis qu'il se lance à la conquête d'un empire avec de si faibles moyens, le capitaine obscur doit encore, pour assurer d'avance cette conquête hypothétique, faire tête à tous les puissans du siècle, par delà les mers, dans la patrie lointaine où on l'ignore. — Pour remplacer la flotte détruite qui devait lui servir de base d'opérations, Cortez fonde sur le rivage sa première ville, la Vera-Cruz, un peu au nord de la ville actuelle de ce nom. L'opération se réduisit à ceci : « Un poteau de justice fut planté dans la place, et au dehors une potence. » Entre ces deux monumens significatifs, qui inauguraient la cité à venir, on éleva des fortifications sommaires; quelques soldats demeurèrent à leur garde, avec les magasins et les non-valeurs de la petite armée. Cortez, entraînant tout le reste derrière lui, s'engagea dans l'intérieur, sur la route de Mexico. Dès les premiers pas, ce soldat si téméraire se révèle un politique incomparable; ses vues sont toujours justes et pénétrantes, ses moyens appropriés aux circonstances, tantôt la séduction de la parole, tantôt de grossiers prestiges, de feintes colères, et, il faut bien le dire, un large emploi de la perfidie. Je ne sais si Cortez avait lu Machiavel, mais, mieux encore que Borgia, le capitaine espagnol incarne le souple et cruel génie du XVIe siècle. Dans la conduite de ses plans, on retrouve tour à tour le clair regard, les secrets de tragédien d'un Bonaparte, les ruses enfantines d'un Ulysse, et malheureusement aussi la rapacité d'un Shylock quand il faut défendre ses sacs d'or. Avec les pauvres instrumens d'information dont il dispose, Cortez étudie l'empire qu'il veut entamer, il en reconnaît les parties faibles, les désagrège et les exploite. Il y a dans les provinces de Montézuma de vieilles républiques dissidentes, des populations hétérogènes qui supportent impatiemment la domination aztèque et souffrent des exactions impériales; ce sont des alliés désignés.

La première ville qui offrit l'hospitalité aux Espagnols fut Cempoalla, la grande cité des Terres-Chaudes, où vivait le peuple totonaque; ce peuple confiant et paisible accueillit les étrangers avec des couronnes de roses, en brûlant devant eux le doux encens des

gommes copales. Les cavaliers lancés en éclaireurs ayant aperçu de loin les murs blanchis à la chaux et reluisans sous le soleil, ils revinrent à bride abattue, criant à leurs compagnons que les murailles de la ville enchantée étaient d'argent poli. Ce détail montre bien la cupidité et la tension furieuse de toutes les imaginations. Comme Cortez entrait en pompe dans Cempoalla, entouré des caciques, on annonça à ceux-ci l'arrivée des collecteurs de l'impôt impérial. Les caciques « changèrent de couleur et se mirent à trembler la peur. » Cortez vit cinq Mexicains, de contenance haute et arrogante, vêtus de riches mantes brodées, suivis d'esclaves qui les éventaient avec des chasse-mouches; ces personnages tenaient d'une main des roses qu'ils respiraient, de l'autre un bourdon avec son crochet. Les caciques expliquèrent à leur hôte que ces exacteurs venaient lever les tributs qui ruinaient la nation totonaque. L'Espagnol n'hésite pas sur le parti à prendre; il pousse ses nouveaux amis à la révolte, fait saisir les Mexicains par ses soldats, les maltraite ostensiblement et les expédie, chargés de chaînes, à la Vera-Cruz; mais sous-main il les renvoie à Montézuma avec des paroles flatteuses, en se vantant de les avoir arrachés à la sédition. Son plan est fait : soulever les populations contre l'empereur, sans se brouiller ouvertement avec lui, l'affaiblir, tout en lui donnant le change, et se ménager, autant que possible, un accueil pacifique à Mexico.

Sur un seul point cette politique prudente cède à la passion, — sur le point de la religion. Les cœurs castillans sont encore tout brûlans de cet esprit des croisades dont je parlais tout à l'heure; ils n'admettent pas de compromis avec les intérêts de la foi; la vue d'une idole les jette hors d'eux-mêmes : pour l'abattre, ils risquent tous les résultats acquis. Étrange religion d'ailleurs, violente et naïve, salie d'alliages douteux! Que Bernal Diaz la fait bien revivre, quand il nous raconte le premier prêche aux Indiens, au milieu des échanges, entre les marchés d'or! Tout en troquant les verroteries contre les métaux précieux et les émeraudes, les Espagnols annoncent le Christ; le théologien chargé de cette mission, c'est la néophyte doña Marina, l'amie de Cortez; par son intermédiaire, le fray Bartolomé invite les païens à briser leurs idoles de bois et de pierre, il leur révèle un Dieu unique et immatériel; et comme conclusion de cet enseignement, le bon père engage ses nouvelles ouailles à placer dans leurs temples les statues de la Madone, des grands saints espagnols, à les encenser et orner de fleurs. D'après nos façons de penser, il semblerait que cette logique dût singulièrement troubler l'esprit des malheureux Indiens; qu'on y regarde de plus près, on comprendra que c'était là la seule voie de réussite pour la doctrine meilleure. Les Indiens n'étaient pas mûrs pour les

vérités abstraites; ils les laissaient échapper et ne retenaient que les signes nouveaux; comme à tous les peuples qui changent de culte, il fallait leur rendre la transition insensible, modifier l'objet de leur idolâtrie avant d'en déraciner le principe. Sans doute les Espagnols n'avaient pas prémédité tout cela, ils ne s'inquiétaient guère de ménager la lente évolution du cerveau humain, quand ils remplaçaient la statue de Quetzalcoatl par celle de saint Jacques; mais la sagesse de Dieu, qui passe celle des hommes, avait prémédité pour eux.

A ce moment, alors que se noue le drame des races et des dieux, le récit de Bernal prend toute l'ampleur et le mouvement d'un chant d'épopée; il nous montre tour à tour Cortez haranguant ses bandes sur le rivage de la mer, Montézuma en proie aux angoisses dans son palais de Mexico, les puissances célestes et les démons engagés dans le choc des deux mondes. Ce sont les situations de l'*Iliade*, développées avec les mêmes moyens merveilleux, avec la même croyance robuste : voici la flotte et les camps argiens, voilà les murs de Troie et la douleur de Priam, le ciel intéressé à la lutte, les divinités protectrices ou hostiles atteintes par les péripéties. Déjà, à Tabasco, un cavalier, monté sur un cheval gris truité, a combattu devant les Espagnols, « et il se pourrait que, comme le dit Gomara, ce fût le glorieux apôtre Monsieur saint Jacques ou Monsieur saint Pierre, et que moi, pécheur, je n'aie point été digne de le voir. » — A Cempoalla, comme Cortez enjoint à ses alliés de briser les idoles et de mettre à leur place la Madone, le peuple se révolte, prend les armes, entoure les Espagnols; les caciques déclarent qu'il ne leur convient point d'abandonner ces dieux qui leur donnent la santé, de bonnes semailles, et tout ce dont ils ont besoin. « Alors Cortez parla, nous recordant de saintes et bonnes doctrines. Comment, disait-il, pourrions-nous rien faire de bon, si nous ne défendions l'honneur de Dieu, en abolissant les sacrifices que ces gens font à leurs idoles? Il nous recommanda de nous tenir prêts à la bataille, au cas qu'ils voudraient nous empêcher d'abattre leurs dieux, qui à tout prix, même au coût de notre vie, devaient en ce jour rouler sur le sol. » — Au moment d'en venir aux mains, les pauvres Indiens hésitent, terrifiés par les canons et les chevaux des *Teules*, — ils appelaient ainsi les Espagnols, d'un mot qui signifiait dans leur langue : les immortels. — « Les caciques tremblans dirent qu'ils n'étaient point dignes de s'approcher de leurs dieux, et que si nous les voulions renverser, ce ne serait point de leur consentement, mais que nous étions libres de les abattre nous-mêmes et de faire à notre volonté. A peine eurent-ils dit que nous montâmes, au nombre d'environ cinquante soldats et précipitâmes les idoles, qui roulèrent en morceaux, lesquelles étaient en forme de dragons

épouvantables aussi grands que des veaux; d'autres figuraient des moitiés d'hommes et de grands chiens, et toutes d'horrible aspect. Quand ils virent leurs dieux ainsi brisés en morceaux, les caciques et les prêtres qui se tenaient avec eux pleuraient et se couvraient les yeux, et dans leur langue totonaque leur disaient de leur pardonner, qu'ils n'avaient plus le pouvoir de les défendre. » — On recrépit à la chaux les murailles du temple, sanglantes des sacrifices; les charpentiers taillèrent une croix, façonnèrent une image de Notre-Dame, et l'on confia la garde du sanctuaire régénéré aux anciens prêtres, après avoir rasé leurs chevelures. — Tandis que la croix victorieuse monte et avance le long des sierras, sur la route de Mexico, Montézuma implore ses dieux. — « Il paraît que le Montézuma était fort dévot à ses idoles, qui se nommaient Tezcatepuca et Huichilobos (celui-ci, à ce qu'ils disaient, était le dieu de la guerre, et Tezcatepuca le dieu de l'enfer), et qu'il leur sacrifiait chaque jour des enfans dans l'espoir d'apprendre d'eux ce qu'il devait faire de nous; car il songeait, dans le cas où nous ne repartirions point dans les navires, à s'emparer de nous tous pour nous faire reproduire et avoir de notre race, et aussi pour avoir de quoi sacrifier. D'après ce que nous sûmes depuis, ses idoles lui répondirent qu'il n'eût garde d'écouter Cortez ni les paroles qu'il lui envoyait dire au sujet de la croix, et qu'il eût soin de ne point laisser porter l'image de Notre-Dame en sa ville. » — L'empereur aztèque, abandonné aux irrésolutions qui doivent le perdre, attend avec une frayeur religieuse les étrangers; il négocie pour les détourner de sa capitale et ne se résout pas à la résistance; sa volonté est paralysée par ces pressentimens obscurs, propres aux races et aux monarchies condamnées; il se rappelle les anciennes traditions qui prophétisent l'arrivée d'hommes blancs, le retour du dieu jadis exilé vers le soleil levant.

IV.

Il faut renoncer à suivre les conquérans étapes par étapes; ce serait refaire l'histoire de Prescott, qui a toutes les qualités d'une histoire définitive. Je ne m'attache qu'aux parties saillantes du récit de Bernal Diaz, à celles qui ressuscitent le temps, qui nous font pénétrer ces imaginations surmenées, ces âmes avides et intrépides. Au sommet des sierras, Cortez rencontre les républicains de Tlascala, la grande ville des Terres-Froides; 50,000 guerriers, au dire de Bernal, lui barrent la route. Les 400 Espagnols, s'étant tous confessés et ayant communié, chargent bravement cette armée, la mettent en déroute; la république fait sa paix, propose son alliance

contre Montézuma. Cortez entre dans la ville, les caciques lui offrent de l'or, des roses et des jeunes filles. Ici encore le chroniqueur raconte longuement la belle défense de ses compagnons, qui exigeaient, avant d'accepter ce don gracieux, la conversion préalable des idolâtres ; il faut lire l'étrange sermon prononcé par doña Marina sur les matières de foi. Néanmoins, le prosélytisme défaillit devant l'émotion de cette ville populeuse; fray Bartolomé, plus sage que les laïques, conseilla de différer; on se contenta de baptiser les jeunes Tlascaltèques, avant de les distribuer aux soldats chrétiens, et d'ériger une croix dans le temple en y tolérant le voisinage des idoles. Grossie par le contingent de ses nouveaux alliés, l'armée descend dans la vallée de Mexico. A ce moment, l'audace et l'esprit d'aventure débordant dans les cœurs de ces hommes inspirèrent à l'un d'eux un trait de curiosité qui confondit l'âme superstitieuse des indigènes; comme l'armée contournait le volcan Popocatepetl, alors en pleine éruption, un soldat, Diego de Ordas, s'élance et gravit les pentes de lave, malgré les cris des Indiens. Il arrive au bord du cratère, au sommet du géant américain, plus élevé de 3,000 pieds que notre Mont-Blanc; de là, à travers le voile de flamme et de fumée, les yeux d'un blanc jettent leur premier regard sur la belle vallée centrale du continent: Diego aperçoit les lacs, les nombreuses cités, les riches cultures, et, miroitant sur les eaux bleues, les murs, les palais, les temples d'une capitale orgueilleuse autant que Rome ou Byzance.

A Cholula, la première ville de la vallée, les Espagnols échappent à un grand danger. Cortez est averti par sa fidèle Marina d'un complot des habitans, qui voulaient l'égorger par surprise avec sa petite troupe ; il attire les suspects dans le préau du palais où il habite et en fait à l'improviste un effroyable carnage. C'est la première circonstance où le capitaine-général mérite les accusations de cruauté si souvent formulées contre lui par Las Casas ; encore faut-il se rappeler la nécessité où étaient les Européens de maintenir leur prestige par la terreur. Qu'on juge de ce qui les attendait s'ils avaient faibli aux portes de Mexico ! « Nous apprîmes de manière très certaine que les idoles de Montézuma lui conseillèrent de nous laisser entrer à Mexico avec des apparences pacifiques ; que, dès que nous serions entrés, en nous ôtant les vivres et l'eau ou en levant un quelconque des ponts, il lui serait aisé, dans un seul jour de bataille, de nous massacrer tous jusqu'au dernier; qu'alors il pourrait faire des sacrifices à Huichilobos, qui lui avait donné ce conseil, et à Tezcatepuca, son dieu de l'enfer, se rassasier, lui et les siens, de nos cuisses, de nos jambes et de nos bras, et avec les tripes, le tronc et le reste, assouvir la faim des couleuvres, serpens

et tigres qu'il tenait dans des maisons de bois, comme je le conterai plus avant, à son temps et lieu. »

Malgré ces funèbres perspectives, les Espagnols brûlent d'entrer dans la ville du mirage, la Venise américaine qui rit devant eux sur son lac. L'entreprise était malaisée; l'ancienne Mexico, bâtie tout entière sur la lagune, ne communiquait avec la terre ferme que par trois chaussées courant sur de longues digues; ces chaussées étaient coupées de place en place par des canaux et des ponts-levis; une fois engagée sur les digues, la colonne risquait d'être séparée et surprise dans une série de traquenards où la cavalerie ne serait d'aucun service. En supposant l'accueil le plus favorable, que deviendrait cette poignée de soldats perdue au cœur d'une capitale qui comptait alors, d'après les évaluations les plus modérées, au moins 300,000 habitans? C'était de quoi réfléchir; mais si les Espagnols avaient réfléchi, Diaz ne nous raconterait pas cette série de prodiges. Plus la prouesse était folle, plus elle les sollicitait. Ils se rapprochaient chaque jour du but, négociant, pratiquant les voisins mécontens, établissant dans les places les garnisons de leurs alliés. Cependant Montézuma, désireux de les écarter, peu soucieux de livrer bataille, leur dépêchait ambassade sur ambassade, faiblissait et se résignait peu à peu à recevoir ces terribles hôtes. Ils arrivèrent à Iztapalapa, un faubourg de la capitale, au bord du lac. Écoutez le cri de surprise, le cri de liesse de ces hommes : le monde réel leur donne la vision des féeries imaginées dans les romans fabuleux des âges précédens. « Lorsque nous vîmes tant de cités et de bourgs bâtis dans l'eau, et, sur la terre ferme, d'autres grandes villes, et cette chaussée si bien nivelée qui allait tout droit à Mexico, nous restâmes ébahis d'admiration. Nous disions que cela ressemblait aux demeures enchantées décrites dans le livre d'*Amadis*, à cause des grandes tours, des temples et des édifices bâtis dans l'eau, tous de chaux et de pierre. Quelques-uns même de nos soldats demandaient si cette vision n'était pas un rêve. Il n'y a pas à s'ébahir de la forme de mon discours, car il faut considérer que je ne sais comment décrire ces choses qui n'avaient jamais été ni vues, ni ouïes, ni même rêvées et que nous vîmes de nos yeux. » — Diaz s'extasie sur les palais où on les logea, les salles boisées de cèdre, ornées de tapisseries et de peintures, les jardins de fleurs et de fruits, coupés d'étangs où circulent les barques, les volières d'oiseaux rares : « Je répète que je restai à regarder tout cela, convaincu qu'on n'avait jamais découvert dans le monde de si nobles terres (car en ce temps il n'y avait pas de Pérou et il n'en était même pas question...) Aujourd'hui, toute cette ville est par terre, ruinée, et il n'en reste rien debout. »

Le lendemain, 8 novembre 1519, les conquérans s'engagèrent sur la chaussée de Mexico et franchirent l'enceinte, émerveillés de ce qu'ils voyaient, de ce qu'ils faisaient, émerveillant le peuple rouge sorti tout entier au-devant d'eux : « Quoique cette chaussée soit bien large, elle était comble et ne pouvait contenir toute la foule, qui allait vers Mexico ou en sortait pour nous venir voir. La multitude était telle que nous ne pouvions nous tourner, sans compter ceux qui remplissaient les tours et les temples ou qui venaient, en canots, de tous les points de la lagune. Il n'y avait pas de quoi s'étonner, car ces gens n'avaient jamais vu ni chevaux, ni hommes comme nous. Devant ce spectacle admirable, nous ne savions que dire, n'osant croire à la réalité de ce qui nous apparaissait... Et nous n'étions même pas quatre cent cinquante soldats, et nous n'avions certes pas oublié les entretiens et les avis des gens de Tlascala,.. de nous bien garder d'entrer à Mexico, si nous ne voulions tous y être égorgés. Que les curieux lecteurs examinent, d'après ce mien récit, si la chose ne méritait pas d'être pesée. Aussi, y eut-il jamais dans l'univers hommes plus audacieux que nous? »

Dans une litière, sous un dais ouvragé d'or et d'argent, de perles et d'émeraudes, les caciques portent un personnage somptueusement vêtu, entouré de toute la pompe qui sied au souverain d'un des plus riches empires du globe. C'est Montézuma, venu à la rencontre de ses hôtes. Il met pied à terre devant Cortez et l'embrasse. Résigné à la fatalité qu'il prévoit, incliné déjà sous l'ascendant de ces maîtres que les anciens dieux ont tristement annoncés, Montézuma fait la pénible démarche avec bonne grâce et haute mine. Dès le premier abord, les Espagnols sont séduits par sa courtoisie, sa générosité ; on sent dans le langage de Diaz un respect involontaire pour cette grandeur malheureuse qui va déchoir. Marina traduit les complimens réciproques; les deux hommes qui personnifient à cette heure deux mondes entrent de front dans la capitale du Mexique, suivis par tout le peuple aztèque. Pour les soldats castillans c'est le point culminant de l'épopée, l'enivrement suprême de l'aventure. Montézuma conduit Cortez au palais qu'il lui destine et dit : « Malinche, vous êtes dans votre maison, vous et vos frères; reposez-vous ! »

Les Espagnols n'étaient pas gens à se reposer. L'explication de leurs succès est dans la discipline, la vigilance infatigable de ces hommes de fer. Pendant des mois ils dormirent dans leurs armures, serrés autour de leur chef, la main sur l'épée. Diaz nous dira plus loin comment ses compagnons étaient harassés. « Par le corps, par la bouche, nous ne rejetions plus que sang et poussière, épaissis en caillots dedans nos entrailles, car nous avions toujours les armes sur le dos, sans arrêter ni nuit ni jour, si bien qu'en quinze jours

de temps, cinq de nos soldats étaient morts de douleurs de côté. » — A peine reçus dans la place, les conquérans n'ont qu'une idée : s'en emparer. Leurs convoitises s'exaspèrent à la vue du faste qui entoure Montézuma et dont Bernal nous fait de mirifiques récits. Ce sont les raffinemens de luxe et d'étiquette d'un sultan d'Orient. L'empereur mangeait seul, servi par les femmes de son harem ; on mettait à contribution toutes les provinces de l'empire pour approvisionner sa table de fruits, de poissons, de gibiers délicats, de chairs d'enfans en bas âge ; sa seule boisson était une mousse de cacao ; on en distribuait de grands pots, avec les reliefs de la table, aux deux cents gardes qui veillaient dans les salles du palais. Après le repas, on lui présentait du tabac dans des tubes de liquidambar ; il se laissait distraire aux chansons et aux danses des ballerines, des bouffons et des bateleurs. Un intendant-général tenait ses livres de comptes, de grands tableaux peints sur toile et représentant les jardins, les viviers, les bains, les parcs réservés à la chasse dans la campagne de Mexico. Diaz visita la Maison des fauves, où l'on entretenait des tigres, des jaguars, des pumas ; la Maison des serpens, où l'on gardait des corbeilles de vipères et de crotales à sonnettes, nourris avec les corps des Indiens sacrifiés ; la Maison des oiseaux, où l'on élevait toutes les brillantes espèces du tropique, pour fournir des plumes aux brodeuses ; les Mexicains estimaient par-dessus tout les dessins en plumage sur les étoffes et les armures. Il y avait dans la ville tout un quartier de ces brodeuses et tisseuses ; un de joailliers et de lapidaires, aussi habiles dans leur art, nous dit Bernal, que les meilleurs orfèvres d'Espagne ; quant aux sculpteurs et aux peintres, notre chroniqueur compare les plus fameux à son compatriote Berruguète. Un autre quartier était peuplé par les armuriers de la cour, un par les baladins, acrobates et danseurs. Le pieux Montézuma se rendait fréquemment au grand temple, élevé sur une pyramide de 114 degrés ; là il adorait les dieux Huichilobos et Tezcatepuca, idoles monstrueuses, revêtues d'or et de pierreries ; devant ces idoles, sur des trépieds, brûlaient dans l'essence de copal les cœurs des victimes humaines. Sur le faîte du temple, des instrumens de musique rendaient au vent des sons douloureux ; on entendait toute la nuit « le bruit épouvantable et triste du grand tambour de Huichilobos pendant les sacrifices. » De ce sommet on dominait toute la ville ; « et parmi nous il y avait des soldats qui, ayant été en beaucoup d'endroits du monde, et à Constantinople, et dans toute l'Italie et à Rome, dirent que place si bien alignée et ordonnée, de telle dimension et de si nombreux peuple, ils ne l'avaient oncques vue. »

Le trop confiant Montézuma avait précisément logé ses hôtes

dans le palais où était conservé le trésor de l'empire. A la vérité, il avait pris la précaution de murer la porte de la chambre d'or ; mais, « l'humeur espagnole étant de pénétrer tout et de vouloir tout savoir, » Cortez fit sonder les murs par ses charpentiers et découvrit la cachette, pleine de lingots, de bijoux, de pierres fines. Les gens de Castille se ruèrent sur cette proie magnifique : comment la garder, au vu et su de tous? Alors Cortez conçoit et exécute un coup de force à peine croyable ; prétextant quelques entreprises des caciques de la côte sur son établissement de la Vera-Cruz, il se rend au palais avec l'élite de ses compagnons, saisit Montézuma au milieu de ses gardes, et moitié violence, moitié persuasion, il ramène l'empereur prisonnier dans le camp espagnol. Peu de jours après, pour affirmer sa dictature, il fait brûler sur la grande place les caciques turbulens de la Vera-Cruz ; pendant l'exécution, on met les fers aux pieds de Montézuma. C'était fou ; cela réussit : Diaz nous dit pourquoi. — « Certes, les curieux qui liront ceci doivent considérer les grandes actions que nous accomplîmes alors : faire échouer les navires ; oser entrer dans une si forte cité, après tant d'avertissemens du massacre qu'on nous y préparait ; avoir la prodigieuse hardiesse d'oser arrêter le grand Montézuma, roi de cette terre, au cœur de sa ville, dans son propre palais, au milieu de la multitude des guerriers de sa garde ; enfin oser brûler ses capitaines devant ses palais et le mettre lui-même aux fers tandis que s'exécutait l'arrêt. Bien souvent, à présent que je suis vieux, je m'arrête à considérer les choses héroïques que nous fîmes en ce temps. Elles me sont présentes, il me semble les voir. Et je le dis, ces hauts faits n'étaient réellement pas exécutés par nous, mais nous venaient, tout adressés, de la main de Dieu. »

Sauf l'incident des fers, la captivité de Montézuma fut douce et déguisée. Cortez, institué de sa propre autorité protecteur de l'empire aztèque, laissait au monarque déchu l'illusion du pouvoir, les jouissances du luxe, les prosternations des courtisans ; entre ses gardiens étrangers, le malheureux souverain recevait les ambassades des tributaires et écoutait les plaids de ses sujets. Dans toute la chronique de Bernal Diaz, je ne sais rien de plus attachant que le récit de cet épisode ; la figure de Montézuma s'y dessine avec des parties de grandeur, de sagesse, de générosité, qui la placent moralement bien au-dessus des cupides Espagnols. Par sa bonté et sa munificence, le prisonnier a vite fait de gagner les cœurs de ses geôliers ; tous l'adorent et le plaignent ; au spectacle de cette infortune si peu méritée, tous éprouvent une impression indéfinissable de mélancolie et de respect ; le ton du chroniqueur trahit à merveille cette impression, elle est rehaussée plutôt que diminuée par

les avanies burlesques qu'il nous rapporte naïvement. Les soldats qui se relaient pour veiller sur Montézuma l'importunent de leurs demandes; il les comble de cadeaux et de paroles gracieuses. Diaz lui-même avoue que, se trouvant de garde un jour et étant alors fort jeune, il insinua respectueusement à l'empereur qu'il avait grande envie d'une belle Indienne; Montézuma lui en donna une aussitôt et ajouta par surcroît, du moins Diaz l'assure : « Ce soldat paraît être de noble condition. » Quelques-uns de ces gens grossiers manquent de déférence au captif, il les relève avec douceur et dignité. Cortez jouait aux palets avec lui pour le distraire ; le rapace aventurier n'imagine-t-il pas de tricher son adversaire? Comme Alvarado marquait doubles les points de son capitaine, dans une partie intéressée, Montézuma plaisante finement ce fripon, met les rieurs de son côté, et leur abandonne avec mépris cet or dont il sont si avides. On avait placé auprès de lui un petit page espagnol, Orteguilla; le prisonnier et l'enfant se prennent d'amitié l'un pour l'autre. Je passe bien des traits semblables, qui donnent à ce récit la grâce simple d'un vieux fabliau. — De temps en temps, on mène Montézuma prier ses dieux au temple; malgré les prêches répétés de fray Bartolomé et de Marina, il reste fidèle à sa piété nationale; elle seule console cette âme, brisée par la claire vision de la fatalité, résignée au sort qui vient toujours plus noir, ayant tout abdiqué de sa grandeur passée, sauf les façons royales et les sentimens chevaleresques. Il lui restait à souffrir une dernière humiliation : Cortez l'adjure de prêter serment de vasselage au roi de Castille et de faire prêter ce serment à son peuple. Montézuma essaie de lutter encore, puis, assemblant les caciques des provinces, il leur explique que les maîtres blancs prédits par les dieux sont venus du soleil levant et que la volonté du ciel est manifestement avec eux. « Ayant ouï cette harangue, ils répondirent tous, avec force larmes et soupirs, qu'ils feraient ce qu'il commandait. Et ils prêtèrent serment d'obéissance à Sa Majesté, avec des marques de profonde tristesse. Montézuma ne put retenir ses larmes. Et nous l'aimions tant et de si bon cœur que, le voyant ainsi larmoyer, nos yeux s'attendrirent, et que plus d'un soldat pleura tout comme Montézuma, tant était grand l'amour que nous avions pour lui. » — En lisant ces pages dans le livre de Bernal, il semble entendre le gémissement d'un palmier sauvage, entamé par la hache du colon, et s'inclinant lentement pour mourir, sans rien perdre de sa noblesse et de sa grâce. — On sait que l'empereur périt lors du grand soulèvement, atteint par les flèches de ses sujets comme il s'interposait entre les deux camps. Ce sage, abreuvé de chagrin, refusa de laisser panser ses blessures, et Diaz répète que les Espagnols « le pleurèrent comme un père. »

V.

Je dépasse mon but. Ne pouvant analyser en détail les quatre volumes de la *Véridique Histoire*, je voulais me restreindre à la période qui m'a surtout séduit, le moment du contact entre les deux races, de la rencontre des deux âmes. Ceux qui liront jusqu'au bout le livre de Bernal Diaz verront se dérouler en traits nouveaux l'histoire connue : l'arrivée de la flotte et de l'armée envoyées par le gouverneur de Cuba pour supplanter Cortez, la résolution du hardi capitaine, laissant l'empire conquis et l'empereur prisonnier à la garde d'une centaine de soldats, courant avec le reste à la côte, battant son rival et lui prenant l'armée de menace, qui devient une armée de secours; le retour à Mexico, le soulèvement des Aztèques, la « Nuit triste, » et le massacre des conquérans. L'écrivain, qui en réchappa, trouve des couleurs effrayantes pour peindre l'horreur de cette nuit, l'escalade furieuse du temple, les combats désespérés sur la chaussée, l'agonie, les supplices et les sacrifices de ses compagnons. Enfin il nous conte le siége, la prise et la destruction de la capitale, l'établissement définitif des Espagnols, leur rayonnement dans les provinces; il nous dit leurs querelles intestines, monotone commentaire de l'axiome énoncé par lui quelque part : « L'or, on le sait, est communément désiré par tous les hommes, et qui plus en a, plus en veut avoir. »

Le lecteur se lasserait si je le menais à travers les cent dix-neuf batailles qu'énumère complaisamment le seul témoin ayant survécu. Laissons batailler le bon soldat; mais, avant de l'oublier, empruntons-lui encore une page où toute son époque revit, comme en un vieux tableau flamand. Il s'agit des réjouissances qui suivirent la prise de Mexico. « Cette grande et populeuse cité, si renommée dans l'univers, ayant été gagnée, après avoir rendu à Notre-Seigneur et à sa mère bénie force grâces, avec certains vœux et promesses à Dieu Notre-Seigneur, Cortez commanda de faire un banquet dans Cuyoacan, en signe de liesse de cette prise. Il avait à cet effet, en quantité, du vin d'un navire arrivé au havre de la Villa-Rica et des porcs qu'on lui avait amenés de Cuba. Pour faire la fête, il fit convier, dans les trois camps, tous les capitaines et soldats dont il lui sembla devoir tenir compte. Quand nous parûmes au banquet, il n'y avait pas de tables dressées, ni même de siéges pour le tiers des capitaines et soldats présens. Le désarroi fut grand, et certes il eût mieux valu que ce banquet ne se fît point, pour maintes fâcheuses choses qui y advinrent, et aussi parce que la plante de Noé en fit

extravaguer quelques-uns. Hommes il y eut qui... » (Suit un détail que Rabelais seul se chargerait de raconter.) « D'autres disaient qu'ils achèteraient des chevaux avec des selles d'or; des arbalétriers soutenaient qu'avec les parts qu'on leur allait bailler ils n'auraient plus dans leur trousse que des carreaux d'or; d'autres s'en allaient roulant par les degrés. Les tables levées, les dames entrèrent en danse avec les galans chargés de leurs armes. Il y avait de quoi rire. Les dames étaient peu nombreuses et il n'y en avait point d'autres dans tout le camp, ni dans la Nouvelle-Espagne. Je laisse de les nommer par leurs noms et de rapporter la satire qu'on en fit le lendemain. Mais je veux dire que les tant malséantes choses advenues au festin et danses faisaient murmurer le bon moine fray Bartolomé de Olmedo. Il dit à Sandoval combien ce lui paraissait mal et la belle façon que nous avions de rendre grâces à Dieu et de nous recommander à sa protection. Le Sandoval, tout à la chaude, répéta à Cortez ce que grondait et grommelait fray Bartolomé. Et le Cortez, qui était discret, le fit appeler et lui dit : « Padre, je ne me pouvais refuser à divertir et réjouir les soldats avec ce que Votre Révérence a vu, mais je l'ai fait contre mon gré. A présent, c'est à Votre Révérence à ordonner une procession, dire une messe, nous prêcher et exhorter les soldats à ne point rober les filles des Indiens, ni larronner, ni armer noises, mais à agir en catholiques chrétiens afin que Dieu nous soit bienfaisant. » Fray Bartolomé, ignorant ce qu'avait dit Sandoval et croyant que la pensée venait de son ami le bon Cortez, lui en sut gré. Et le Frayle fit une procession où nous marchions, enseignes levées, avec des croix de place en place, en chantant les litanies, et que fermait une image de Notre-Dame. Le jour suivant, fray Bartolomé prêcha. A la messe, plusieurs communièrent après Cortez et Alvarado, et nous rendîmes grâce à Dieu pour la victoire. »

On rencontre, dans la *Chronique* du conquérant, bien des pages semblables; elles sont l'agrément et la curiosité de ce livre. On y trouve mieux encore, la leçon morale qui fait penser après qu'on a fermé le volume. Si les livres sont de bons amis, c'est qu'ils mettent l'âme en rumeur sans la contraindre et souffrent qu'on les quitte du pas distrait d'Horace et de Montaigne; c'est qu'ils nous ramènent, par des chemins nouveaux, à nos songeries accoutumées, à ce point du temps qui est notre siècle, à ce point de l'espace qui est notre pays. — En lisant Diaz, j'écoutais vivre à grand bruit ces hommes de la renaissance, je les voyais violenter les faits et la fortune, brasser l'impossible, marcher dans leur folie, et, ce qui est d'un fâcheux exemple, y réussir. Je revenais à nous, à notre conception du problème de la vie, si différente de la leur, à nos décourage-

mens, à notre lassitude d'être et d'agir. — Quatre siècles ont achevé l'œuvre entreprise par Colomb et ses premiers imitateurs. D'efforts en efforts, la soif de connaître et de posséder a mené les navigateurs jusqu'au dernier récif de corail qui blanchit dans le Pacifique; la conquête du globe est accomplie; l'homme de nos jours le tient tout entier dans sa main, ce globe emprisonné dans un réseau de routes rapides, ceint d'un fil qui fait circuler en quelques secondes, tout autour des larges flancs de la planète, la pensée d'un inconnu. Le travailleur s'est acquitté de la tâche magnifique désignée au labeur des ancêtres; il est maître de son domaine, il finit de l'asservir à l'aide des grandes lois de la nature dont il a capté le secret. Que va faire ce roi heureux et tout-puissant? Regardez au centre même de sa puissance : il fléchit sous un découragement moral sans précédent dans l'histoire, il s'abat dans un nihilisme amer. Interrogez ses politiques, ses philosophes, ses lettrés; les plus accrédités sont consentans sur un point, l'épuisement des idées, l'inutilité d'agir, l'abdication de la volonté humaine devant la fatalité des choses et l'omnipotence des faits. Comme les peuples de l'an mille, nous semblons attendre, sans espoir, la dissolution d'un univers fini; et quand nous nous laissons distraire un instant à la lecture d'un livre du XVIe siècle, nous trouvons tous le même cri : « Heureux les hommes d'alors qui savaient croire, aimer, agir, vivre en un mot! » Est-ce donc qu'il n'y a plus rien à faire ici-bas et que le laboureur est au bout de son sillon? S'il en était ainsi, notre accablement serait justifié.

Durant ces mêmes années où l'on découvrait les Indes, un artiste, un découvreur de mondes, lui aussi, était enfermé à Rome, dans la Sixtine. Il s'ingéniait à peindre sur l'étroite voûte de la chapelle tout le poème de la destinée humaine; il voulait en donner le sens et le secret dans la figure du premier homme. Jusqu'à Michel-Ange, les peintres qui retraçaient la création d'Adam représentaient un joli adolescent, niaisement heureux dans de riants jardins, où un bon vieillard guidait ses pas. Le pinceau du grand philosophe balaya cette fantasmagorie et trouva la vérité : qui ne se rappelle l'admirable tableau et n'a mieux compris sa propre vie en le contemplant? Jéhovah, fuyant dans le ciel, jette sur une lande déserte un homme dans la vigueur de l'âge, nu, triste et fort; devant ce banni, une haute et sombre montagne se dresse; le geste du Créateur dit à sa créature : « Gravis! » Au premier regard, on se sent pris de pitié pour ce condamné, de colère contre le décret divin; mais, pour peu qu'on réfléchisse, on pénètre la miséricorde de ce décret; l'Adam de la Sixtine, tombé du ciel, n'oublie son infortune qu'en gravissant la montagne qui le rapproche de son lieu d'ori-

gine. Le labeur qu'il y faut le distrait, partant le console ; l'orgueil de chaque degré vaincu, la beauté de chaque horizon découvert rendront à ce voyageur chagrin la confiance en lui-même et la joie. Si jamais il parvenait au but de son effort, au sommet de la montagne, alors commencerait son véritable malheur.

Par bonheur, la montagne ne sera jamais gravie. Lors même qu'il n'y aurait plus rien à conquérir dans l'univers visible, l'infini du monde intellectuel nous resterait encore. Un poète russe l'a dit en beaux vers : « De même que l'Océan enveloppe le globe terrestre, la vie terrestre est tout enveloppée de songes ; vienne la nuit, et le flot bat le rivage de ses vagues sonores ; sa voix nous harcèle et nous sollicite... » Ce ne sont pas seulement des songes, mais des idées et des vérités cachées qui forment cette atmosphère morale épandue autour de nous comme les eaux profondes autour de la terre. C'est peu d'avoir assujetti les océans ; il reste à explorer bien des pays d'idées, de ceux où l'on voyage par la pensée. Il n'est pas téméraire de supposer que beaucoup de nos certitudes philosophiques, politiques et sociales sont aussi enfantines, aussi absurdes que l'étaient les certitudes cosmographiques du moyen âge. Voilà l'Amérique proposée aux audacieux de notre temps ; ce ne seront pas les périls et les disgrâces qui leur manqueront ; le bienfait et la gloire des découvertes ne seront pas moindres. L'inquiétude féconde qui tourmentait le XVIe siècle, qui l'a conduit de révélations en révélations, de Colomb, l'inquiet d'un monde, à Galilée, l'inquiet d'un ciel, cette même inquiétude nous tourmente ; faute d'aliment, faute d'idéal, elle se ronge et s'aigrit en nous. La science a clairement établi plusieurs des lois immuables qui régissent les esprits et les choses ; nous nous prosternons anéantis devant ce mécanisme de l'univers, et, comme nous croyons le voir tout entier, nous nous croisons les mains de désespoir sous la force de ces roues de fer qui nous broient. Notre lâcheté vient de notre orgueil. Nous ne voyons pas tout. Les surprises de la vie nous enseignent chaque jour que nous ignorons encore un grand nombre de ces lois ; l'intervention de celles que nous ignorons dans celles que nous connaissons, voilà la part du miracle, la chance et le recours qui ne nous sont pas interdits. Et comme les horizons reculent à mesure que l'homme s'élève dans la connaissance, il ne s'agit que de reporter plus arrière, plus haut, cette Loi suprême, initiatrice des autres, à laquelle croyaient nos pères, cette volonté secourable qui nous permet, tout débiles que nous sommes, de lutter contre l'aveugle fatalité. Qui croit à cette assistance supérieure peut « discuter avec les faits » et « faire plier les circonstances, » n'en déplaise aux axiomes contraires, lieux-communs du découragement général. Dans la certitude de sa haute

origine, l'homme puise une force pareille à celle qui soutenait Cortez, le fils d'Europe, au milieu des multitudes indiennes; tout ce que son imagination rêve peut être réalisé, tout ce que son cœur désire peut être atteint. Pour cela, il ne faut que *vivre*, comme *vivaient* ces gens du XVIe siècle, c'est-à-dire vouloir, essayer, risquer. Nous éprouvons de plus en plus une invincible timidité à vivre, l'analyse maladive empoisonne les sources de l'action. Singulier conseil, et bien inutile, ce semble, à donner aux hommes : vivre! Pourtant, c'est celui qu'il faut répéter aux enfans, quand nous les assemblons pour leur communiquer le dernier mot de notre sagesse : « Vivez, vivez à plein cœur; ce jeu ne va pas sans dangers, sans erreurs, sans souffrances; mais tout est moins funeste que la peur de la vie, le sombre mal des siècles de décadence. »

Me voici de nouveau bien loin de Bernal Diaz; j'en demande pardon au lecteur et à mon professeur de rhétorique, qui m'apprit jadis à ne pas m'écarter de mon sujet. Diaz vécut fort longtemps, lui, et il n'y eut certes pas de sa faute : en terminant sa chronique, un quart de siècle après la conquête, il fait le compte des cent dix-neuf batailles d'où il réchappa et le dénombrement de ses compagnons tombés dans ces batailles. De la première armée de Cortez, il restait cinq survivans, « pauvres, âgés, infirmes, chargés d'enfans et de petits-enfans, qui attendaient d'eux des secours qu'ils n'étaient guère en état de leur donner, — finissant leur carrière comme ils l'avaient commencée, dans les tribulations et les soucis. » — Nommé régidor perpétuel à Santiago de Guatemala, notre chroniqueur se reposait de ses fatigues dans un jardin d'orangers dont il était très fier, car il n'y en avait pas un second dans tout le Mexique. Lors de sa première descente et de son premier combat à Champoton, Bernal avait mangé des oranges emportées de Cuba et semé les pépins sur le sol; des orangers avaient poussé, l'aventurier les retrouvait de temps en temps grandis, quand le hasard des expéditions le ramenait à Champoton; devenu vieux, il les transplanta dans sa commanderie de Guatemala; c'était à peu près tout ce qu'il avait gagné à ses dures campagnes. A l'ombre de ces arbres, souvenirs de la jeunesse et de la patrie, content d'avoir vaillamment servi son Dieu, son roi et son capitaine Cortez, l'honnête soldat vieillissait obscurément; ses mains dévouées n'avaient quitté l'épée que pour prendre la plume et remémorer les anciennes prouesses de ses compagnons, les conquérans de la Nouvelle-Espagne; on ignore à quelle époque, en quel lieu, Bernal Diaz descendit dormir auprès d'eux dans la paix de la terre conquise.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES

ROUGEURS DU CIEL

A la fin du mois de novembre dernier, le 27, au soir, les habitans de Paris furent surpris de voir au ciel une couleur extraordinaire. Elle commença un peu avant le coucher du soleil et se continua plus de deux heures après, jusqu'à la nuit close, donnant aux monumens une teinte étrange de cuivre rouge et rappelant l'aspect d'une aurore boréale. On la prit d'abord pour telle, ce qui était inexact, puisqu'on la voyait vers l'ouest, non au nord, qu'elle n'avait aucune influence sur la boussole, que ce n'était pas un éclairement propre du ciel et qu'elle suivait le mouvement du soleil, dont elle n'était qu'un reflet. C'était simplement le crépuscule, mais un crépuscule extraordinaire, plus accentué que de coutume, et remarquable par son éclat, sa couleur, et sa durée.

Au matin suivant, la même coloration précéda le lever du soleil, offrant les mêmes effets en sens inverse; elle se renouvela le lendemain et pendant plus de deux mois avec des intensités diverses. Elle ne fut pas particulière à Paris; on apprit par les journaux qu'elle avait été vue à peu près à la même époque dans l'Europe entière et en Amérique, un peu plus tôt dans l'Inde, l'Australie et l'Afrique: c'était donc un phénomène général, provenant d'une cause unique, et qui paraissait s'être propagé de proche en proche sur la terre entière. Partout il avait excité le même étonnement, la

même curiosité, les mêmes appréhensions. On en parla dans tous les salons, et ceux qui ont la réputation ou la prétention de savoir les choses de la nature furent soumis à des interrogatoires qui se renouvelaient tous les soirs avec le phénomène lui-même. Ils étaient mal préparés à y répondre, car rien de pareil ne s'était vu depuis longtemps. Pour échapper à ces examens et sauver l'honneur des savans, je résolus d'insérer dans la *Revue* une étude sur ce sujet; j'y ai rencontré des difficultés que je n'avais pas, tout d'abord, prévues. Comme ce fut un phénomène général, il fallait attendre que les documens envoyés de tous les points du monde pussent être recueillis et résumés. Jusqu'au dernier moment, ils affluaient dans les académies et remplissaient les comptes-rendus; c'est à peine s'ils sont aujourd'hui complétés et si l'enquête est mûre. Nous allons essayer de la résumer et de rendre un jugement scientifique; mais, tout d'abord, il faut le préparer en rappelant quelques données théoriques.

I.

On appelle transparentes les substances qui laissent passer, sans en rien retrancher, toute la lumière qu'elles reçoivent. Seulement il n'y en a pas qui soient absolument transparentes : ni l'eau, ni l'air, ni aucune matière connue; toutes affaiblissent les rayons, et, quand l'épaisseur est suffisante, les éteignent. En général, elles agissent inégalement sur les couleurs du spectre, choisissant les unes pour les transmettre, les autres pour les intercepter, d'où il suit qu'elles ont une couleur.

Il est curieux de savoir quelle est la couleur des deux substances les plus répandues dans la nature, l'air et l'eau. Cette question, qui paraît si simple, est très complexe, et, suivant le cas, les réponses étonnent par leur diversité. Dans une carafe, l'eau paraît incolore et diaphane; l'océan et le lac de Lucerne sont verts; la Méditerranée est bleue, ainsi que le lac de Genève. Hassenfratz a soutenu que l'eau est rouge. Hassenfratz, qui avait été charpentier, puis conventionnel ardent, ami de Danton et de Robespierre, finissait sa carrière dans les tranquilles honneurs du professorat. Ce n'était ni un savant illustre ni un professeur célèbre; d'ailleurs il était bègue, ce qui prêtait à rire. On lui doit pourtant une bonne expérience. Ayant rempli d'eau ordinaire un long tube fermé par des glaces à ses deux bouts, il y fit passer un faisceau de lumière solaire. Elle y entrait blanche, elle en sortait avec une teinte orangée; mais Hassenfratz employait une eau un peu trouble. L'expé-

rience fut reprise par M. Bunsen, par M. Spring, de l'Académie de Bruxelles, et par le professeur Soret, de Genève ; chacun d'eux prit un soin particulier de purifier le liquide employé, et vit la lumière sortir colorée, non pas en orangé, mais en bleu.

On se rappelle que la lumière blanche peut être considérée comme étant composée de trois couleurs principales : rouge, jaune et bleue; elles sont partiellement interceptées dans leur passage à travers l'eau pure, mais elles le sont inégalement : le rouge et le jaune le sont plus que le bleu, et, à la sortie, ce bleu domine. On doit donc reconnaître que l'eau, quand elle est claire et pure, est bleue. Mais si on la trouble en y versant un peu d'eau de Cologne, ou d'absinthe, ou d'extrait de Saturne ; si, par tout autre procédé analogue, on dissémine dans la masse des particules solides très petites, elles arrêtent et accrochent au passage une partie de la lumière. Or l'expérience prouve qu'elles arrêtent plus de bleu que de jaune, plus de jaune que de rouge, d'où il suit qu'à la sortie la lumière est teintée de jaune, ou d'orangé, ou finalement de rouge. Suivant que l'eau est pure ou troublée, elle offre donc toutes les teintes : bleues, vertes, jaunes, orangées et même rouges.

Ce rayon accroché au passage par les particules solides n'est pas éteint, il est réfléchi par elles, renvoyé dans toutes les directions, disséminé de tous les côtés; on dit qu'il est diffusé. Tous les corps diffusent, c'est une de leurs propriétés les plus importantes; tous font deux parts dans la lumière qui leur est envoyée : l'une passe directement et continue son chemin, c'est le rayon transmis; l'autre s'échappe dans tous les sens; elle illumine la matière et la rend visible. Ces deux parts se complètent, sont complémentaires. Quand la première décroît, la deuxième augmente. Or, si l'eau trouble laisse passer plus de rouge que de bleu, elle doit diffuser plus de bleu que de rouge, c'est-à-dire qu'étant rouge par transmission, elle doit être bleue par diffusion ; c'est pour cela que l'eau dans laquelle on a laissé tomber quelques gouttes d'extrait de Saturne ressemble à un nuage bleuâtre, mais paraît franchement jaune orangé quand on regarde le jour à travers. M. Soret, à qui l'on doit de savantes études sur ce sujet, fit l'intéressante expérience qui suit : il exposa au soleil un long tube de verre rempli d'eau trouble, ferma une extrémité par un écran noir, et regarda par l'autre bout pour ne recevoir que de la lumière diffusée ; elle était bleue comme le ciel pendant le jour.

Suivant leur origine, les eaux présentent tous les degrés de transparence possibles. Si cette transparence était absolue, il n'y aurait point de diffusion, le liquide se comporterait comme un vide parfait ; ce serait, suivant l'expression de Tyndall, *le vide optique ;*

mais cette condition n'est jamais réalisée; quoi qu'on puisse faire pour la rendre limpide et claire, l'eau diffuse toujours un peu. C'est ce qui explique la merveilleuse couleur de la Méditerranée ou du lac de Genève. La lumière du ciel, ayant pénétré dans les profondeurs, revient des profondeurs à la surface par diffusion et en rapporte une teinte bleue. C'est à la même action qu'est due la célèbre coloration de la grotte de Capri. Cette grotte est une vaste et profonde cavité naturelle, creusée dans la falaise, qui s'ouvre au dehors par un portique très large; mais la mer, qui s'élève presque jusqu'au sommet de cette entrée, n'y laisse qu'un étroit passage, à peine suffisant pour qu'on y puisse pénétrer en canot et trop petite pour en éclairer l'intérieur, tandis que la masse de l'eau qui remplit la cavité reçoit de l'extérieur toute la lumière diffusée et la répand sur les parois avec l'éclat le plus vif et la plus étonnante coloration bleue.

Ainsi l'eau pure est bleue, bleue par transparence, bleue par diffusion, mais l'eau troublée par un dépôt de matières solides se teinte de vert, de jaune et même de rouge. Nous allons retrouver dans l'atmosphère les mêmes phénomènes avec une complication plus grande.

II.

L'enveloppe gazeuse qui entoure la terre est composée de couches successives qui pressent les unes sur les autres; celle qui touche au sol est la plus dense, la pression diminue à mesure qu'on s'élève et la colonne barométrique est d'autant moindre que l'on monte davantage. Elle diminue suivant une loi si régulière et si bien connue qu'on peut mesurer l'altitude par l'observation barométrique : on pourrait apprécier la hauteur d'un étage, comme l'a fait Pascal pour la tour Saint-Jacques. Sur le Mont-Blanc, à 4,816 mètres, la hauteur barométrique est réduite de $0^m,760$ à $0^m,424$; sur le Chimborazo, à 6,530 mètres, elle est de $0^m,340$; elle ne doit pas dépasser $0^m,250$ sur le Gaorisankar, qu'on dit s'élever à 8,840 mètres. Au-delà de ces élévations, dans ces espaces supérieurs que l'homme n'a jamais atteints, la pression continue de diminuer, mais on ignore si la loi de décroissement se poursuit avec la même régularité; et quand M. Crookes affirme qu'à 100 kilomètres la pression atmosphérique se réduit à la millionième partie de ce qu'elle est au niveau de la mer, il avance un fait qu'il n'est point possible de démontrer, puisque personne n'est monté jusque-là. On sait par une catastrophe aussi déplorable qu'inutile quel sort est réservé aux

ascensions téméraires et le peu de profit qu'on en a tiré. Quelques bolides qui deviennent lumineux par la résistance que l'air leur oppose ont permis de fixer de 50 à 100 kilomètres la limite appréciable de cet air, mais ce n'est qu'une approximation; tout prouve qu'il s'étend bien au-delà en se dilatant toujours; on ne peut pas même affirmer que l'atmosphère soit limitée. M. Schwedoff soutient qu'elle ne l'est pas; M. Siemens se croit autorisé à dire que l'espace tout entier entre le soleil et la terre est rempli d'un gaz, à la vérité, très dilaté, mais indéfini, et que l'attraction seule le condense progressivement et l'accumule autour de la terre. Ce qui est sûr, et ce qu'il nous importe de savoir, c'est que cet air se raréfie de plus en plus dans les hauteurs.

Sa composition elle-même est variable : la quantité de vapeur d'eau qu'il renferme change perpétuellement; elle diminue d'abord jusqu'à la hauteur occupée par les nuages; mais il est certain que la proportion de cette vapeur comparée à celle de l'air sec va en augmentant dans les grandes altitudes et que peut-être les dernières couches ne sont plus formées que de vapeur d'eau. Ce n'est pas tout : l'atmosphère n'est pas uniquement composée de corps gazeux; au milieu d'eux flottent et voltigent des myriades de particules dont la petitesse est extrême; les unes sont solides, les autres liquides; surtout il y a de l'eau sous la forme de cristaux glacés, ou de vésicules creuses, ou de sphères pleines. Ces particules se réunissent en nuages, bas ou élevés, offrant tous les degrés de transparence ou d'opacité, et leurs propriétés changent avec leur grosseur. Tyndall a montré que la condensation de certaines vapeurs constitue des nébulosités spéciales extrêmement divisées et de qualités très curieuses. Il y a, d'autre part, des brouillards secs. En 1783 et en 1831, on en vit qui couvraient une grande partie de l'Europe et qui durèrent plusieurs mois. Enfin il est certain que des poussières cosmiques contenant du fer météorique se déposent peu à peu sur le sol, sur la neige des contrées polaires où M. Nordenskiöld les a recueillies. Plus communément on rencontre des poussières plus grossières, que les vents soulèvent et qui viennent du sol. Leur masse est bien plus considérable qu'on ne le croit généralement : M. G. Tissandier a essayé d'en apprécier la masse par un procédé tout à fait sûr. Il faisait passer un courant d'air à travers un tube où il avait disposé des tampons de fulmicoton; forcé de les traverser, l'air y déposait des poussières qu'on recueillait ensuite en dissolvant le fulmicoton dans l'éther. M. Tissandier trouva que, sur l'étendue du Champ de Mars, dans une masse d'air de 5 mètres de hauteur, il y a jusqu'à 15 kilogrammes de ces poussières, composées à la fois de matières organiques et minérales.

L'air est donc une masse très complexe, contenant des gaz permanens, de la vapeur en proportion variable, de l'eau à divers états de condensation, et des poussières venues de la terre ou du ciel. Ce sont ces matières qui occasionnent tous les phénomènes lumineux; ce sont les gouttes de pluie qui forment l'arc-en-ciel; les sphères ou vésicules des nuages font naître les couronnes autour de la lune, les cristaux de glace produisent les halos et les anthélies; ce sont enfin ces matières étrangères et accidentelles qui troublent la transparence de l'air.

Il ne faut pas croire qu'elles soient également répandues à tous les étages. Les grandes hauteurs en sont généralement dépourvues, elles sont dans le même cas que l'eau claire, pures de corpuscules et de vapeur condensée; leur transparence est complète, leur diffusion peu sensible : nous désignerons sous le nom de couches claires ces régions élevées. Mais à mesure que l'on s'approche du sol, les poussières de diverses sortes et les particules d'eau condensée se multiplient; les couches inférieures sont dans le même état que l'eau troublée par une émulsion : nous les appellerons à l'avenir les couches troubles. C'est à elles qu'on doit l'opacité plus ou moins grande de l'air. J'en citerai un exemple. La ville de Lyon est placée en face du Mont-Blanc, aucun obstacle n'est interposé dans l'intervalle qui les sépare si ce n'est l'air. Lyon est dans la couche trouble, le Mont-Blanc dans la région claire; en général, la première est épaisse et cache la montagne, mais si elle vient à s'abaisser ou à s'éclaircir, le Mont-Blanc se montre dans les hauteurs comme une montagne d'or, pendant que les objets inférieurs restent plongés dans une brume qui les dissimule. On pourrait ajouter que c'est aux variations de ce trouble qu'il faut attribuer la parfaite transparence de l'air dans les régions montagneuses, le trouble continuel de l'air en Chine, quand soufflent les vents d'ouest, la pureté du ciel après la pluie, son opacité par la sécheresse, la perte d'éclat des astres à leur coucher, et comme nous allons bientôt le voir, les lueurs crépusculaires.

III.

Dans ces conditions, il est bien évident que l'air doit diffuser la lumière, et cela se reconnaît, en effet, dans une foule de circonstances. Tout le monde a remarqué, pendant l'été, les rayons du soleil pénétrant dans une chambre fermée par quelque trou d'un volet. On les voit marquer leur trace dans l'intérieur jusqu'à la paroi opposée, où ils vont peindre l'image du soleil. Dans leur chemin ils rencontrent

des poussières, les éclairent, les rendent lumineuses par diffusion. Avec un peu d'attention on distingue les plus grosses, on les voit s'agiter, se déplacer, entrer dans le rayon ou en sortir ; mais si la chambre a été longtemps fermée, si personne n'y est entré, si l'air a été maintenu dans la plus complète tranquillité, ces poussières se sont déposées, la trace lumineuse est à peine visible.

Pendant l'exposition d'électricité, on disposa souvent au sommet de l'édifice une lumière électrique au foyer d'une lentille afin de lancer des rayons dans une même direction. On les voyait de loin, dessiner leur route dans la nuit, parce que les couches d'air rencontrées par eux devenaient visibles et présentaient à peu près les apparences d'une queue de comète. C'est la diffusion qui rend lumineuse pendant le jour toute l'étendue de la voûte céleste, c'est elle qui nous envoie de toutes directions assez de lumière pour masquer et éteindre les étoiles, c'est elle aussi qui estompe dans le lointain le contour des montagnes : elle est comme un voile lumineux qui s'interpose entre elles et notre œil.

Il est facile de prévoir que cette diffusion changera d'intensité et de couleur si elle est développée dans les couches claires ou les couches troubles : commençons par les premières. Si nous regardons au zénith, nous recevons la diffusion de tous les étages atmosphériques, des plus hauts comme des plus bas, des couches claires et des couches troubles. L'effet des premières l'emporte, parce qu'elles vont jusqu'aux limites de l'air, celui des dernières est négligeable, parce qu'elles ne sont guère épaisses : le résultat général est bleu. Ces couches supérieures, sereines et claires, sont donc bleues par diffusion ; elles le sont aussi par transmission, car le soleil et la lune pâlissent au zénith. L'air se comporte donc en tout comme l'eau distillée limpide et pure, il est bleu, c'est l'azur du ciel, qui s'accentue dans les montagnes, où il est plus foncé. A la limite de l'air, le ciel serait noir, parce qu'il n'y aurait plus de cause à la diffusion. Cette couleur tient-elle à l'oxygène, à l'azote ou à la vapeur d'eau, c'est ce que l'on ignore et ce qu'il est impossible de chercher. J'inclinerais à penser qu'elle est due à la vapeur d'eau. La glace est bleue, l'eau liquide offre la même teinte ; il n'est pas probable que sa vapeur ait une couleur différente.

Mais de même que l'eau troublée par une émulsion devient rouge par transparence en restant bleue par diffusion, de même les couches troubles atmosphériques vont nous présenter deux couleurs. Aussitôt que le soleil descend vers l'horizon, il traverse des parties de plus en plus chargées de particules solides ; il les traverse de plus en plus obliquement. Pour ces deux raisons, et à cause d'un plus long trajet comme à cause d'un plus grand trouble

atmosphérique, il passe du bleu au vert, au jaune, à l'orangé et finalement au rouge.

Je dois ici combattre une opinion que j'ai longtemps partagée et dont j'ai reconnu l'inexactitude. La couche trouble est celle qui contient non-seulement le plus de poussières, mais aussi le plus de vapeur d'eau. On en avait conclu sans preuves que cette vapeur était la cause de cette coloration. Aucune expérience n'est venue confirmer cette hypothèse; loin de là, les expériences de M. Lockyer, celles qui, sous son inspiration, ont été exécutées dans l'Inde, celles qu'on doit à M. Janssen, tendent à montrer que la vapeur d'eau éteint l'extrémité rouge du spectre au profit de l'extrémité bleue. En résumé, le haut du ciel est bleu, la couche trouble est rouge, c'est elle qui colore à l'horizon les nuages et les sommets des montagnes, qui met la couleur dans le paysage et les effets de lumière dans le ciel : on peut la nommer chromosphère terrestre.

IV.

Nous pouvons aborder maintenant l'étude du crépuscule. Pour la bien comprendre, il n'est pas inutile de se remettre en mémoire les brillans aspects du ciel, au couchant, par un beau soir d'été. Le soleil vient de disparaître, mais ses derniers rayons éclairent encore le sommet des montagnes; tout le ciel les reçoit, toute la masse de l'air nous les renvoie et garde une illumination qui, peu à peu, décroît jusqu'à faire insensiblement place à la nuit. Cette lente transition du jour à l'obscurité est le crépuscule. C'est un des plus simples phénomènes de la nature, car il procède d'une cause unique, la diffusion par l'air, — par l'air qui reste éclairé et visible quand le soleil ne l'est déjà plus. Si la terre n'avait pas d'atmosphère, elle n'aurait point de crépuscule; sur la lune la nuit se fait brusquement sans transition ni couleur. Au matin, l'aurore montre, en sens inverse, les mêmes accidens que le crépuscule.

C'est alors que le ciel développe ses plus magiques clartés, que chacun admire et que les savans observent. Lambert, qui fut un opticien célèbre, ne se lassait pas d'en suivre les phases. Biot les étudia plutôt en astronome qu'en physicien; puis Bravais, qui était l'un et l'autre, passa près d'un mois sur le Faulhorn, à 2,683 mètres d'altitude, pour voir lever l'aurore et en suivre les progrès, qu'il était facile de prévoir. A l'horizon, les rayons traversent la chromosphère dans sa plus grande longueur et dans la partie où elle est le plus troublée : ils sont rouges. Au zénith, ils ont voyagé dans la couche claire et sont diffusés avec leur couleur bleue;

entre les deux directions, les effets se combinent et la teinte devient en montant orangée, jaune, verte et enfin bleue. A mesure que le soleil s'enfonce, la terre porte vers l'orient une ombre que l'on voit peu à peu s'élever sur les collines, sur les montagnes, sur les nuages, et comme les derniers rayons ont rasé la terre dans la couche la plus trouble, les dernières lueurs sont les plus rouges; de là les clartés pourpres des plus hauts sommets et des derniers nuages, qui s'éteignent tout à coup quand l'ombre les envahit.

Il n'y a rien de plus à dire sur la théorie, mais il y a des conséquences à en déduire. La marche du soleil étant parfaitement connue, l'astronomie permet de calculer le nombre de degrés dont le soleil est enfoncé sous l'horizon au moment précis où la dernière lueur abandonne une montagne ou un nuage, et tout le monde comprend, sans en connaître le détail, qu'on puisse, par une simple triangulation, calculer la hauteur de cette montagne ou de ce nuage. De même, s'il y avait à l'horizon, vers le couchant, un mât assez élevé pour atteindre les dernières couches de l'atmosphère, on verrait l'ombre y monter, on mesurerait l'heure où elle atteindrait le sommet et l'on pourrait calculer sa hauteur, c'est-à-dire celle de l'atmosphère. Ce mât n'existe pas et ne peut exister, mais l'air existe. Tant qu'il est éclairé, c'est qu'il reçoit encore les rayons du soleil; au moment où il cesse de l'être, c'est que ces rayons l'ont dépassé. On voit que le moment où cesse le crépuscule dans une direction déterminée permet de calculer la hauteur de l'air, ou du moins la hauteur à partir de laquelle il est trop raréfié pour produire aucune diffusion. C'est à peu près ainsi qu'a procédé Bravais ; il a trouvé environ 30 lieues et, comme le diamètre de la terre en mesure 3,000, on peut dire que l'enveloppe gazeuse n'est que la centième partie de l'épaisseur terrestre : c'est une pellicule ou, comme le dit Tyndall, un vêtement peu épais dont la terre s'est drapée pour se tenir chaude.

Ces dernières lueurs vont nous rendre un autre service encore. Pour le faire comprendre, imaginons qu'on regarde vers le ciel dans la direction de cette belle planète qui accompagne souvent le soleil couchant et qui est Vénus, ou l'étoile du Berger. On ne la voit pas pendant le jour parce qu'il y a dans sa direction une infinité de couches d'air qui toutes nous envoient de la lumière diffusée, qui toutes sont visibles à la fois, se masquant mutuellement, et que la superposition de toutes ces lumières dissimule l'étoile. Mais lorsque le soleil descend et que l'ombre crépusculaire s'élève, elle éteint successivement l'illumination de toutes les couches, en commençant par les inférieures, qui étaient les plus éclairées. Peu à peu, l'étoile prend le dessus et devient visible. Il en est de même

de l'air lui-même : on voit d'abord en superposition toutes les couches à la fois; s'il y a dans les hauteurs un de ces nuages légers qu'on nomme cirrhus, il ne sera pas plus visible que ne l'était l'étoile; peu à peu, les couches inférieures entreront dans la nuit et le démasqueront. Nous avons par là un moyen sûr, mais un seul, de voir ce cirrhus, c'est d'attendre le moment précieux où le progrès de l'ombre crépusculaire aura fait rentrer dans l'ombre les voiles qui nous le cachaient et nous permettra d'être renseignés sur les événemens dont les couches supérieures peuvent être le siège. Cette remarque nous amène enfin à l'étude des crépuscules rouges.

V.

Quand on veut résoudre une question de cette nature, il n'y a qu'une marche à suivre : se dépouiller de toute idée préconçue, recueillir scrupuleusement les récits des témoins oculaires et, après les avoir groupés et discutés, en extraire les circonstances générales, c'est-à-dire les lois du phénomène. C'est ce que nous allons faire. Heureusement les documens abondent dans les journaux, les revues et les comptes-rendus des sociétés savantes; on en trouve surtout dans une publication hebdomadaire anglaise, *Nature*, qui se répand dans le monde entier. Tout Anglais se fait un point d'honneur de la lire et un devoir de lui communiquer ce qu'il sait; c'est une sorte de bureau de renseignement universel très précieux où nous avons trouvé presque toutes les pièces de notre enquête scientifique.

Le premier point qui s'en dégage est qu'aucune circonstance caractéristique ne venait habituellement préparer et annoncer pendant le jour le crépuscule spécial qu'on devait observer au soir. Tout au plus vit-on quelquefois le soleil bleui, voilé et comme terni par un trouble atmosphérique. Cela restait ainsi pendant le coucher, même quelque temps après. Ce n'est qu'à la nuit commençante que le ciel prenait et répandait sur la terre une teinte de cuivre qui s'exagérait rapidement, passait au rouge sombre et offrait, sauf la place occupée, les apparences d'une aurore boréale. Si l'on se réfère à la remarque précédente, il faut conclure qu'il y avait dans les plus grandes hauteurs de l'air un médium peu dense et cependant capable de diffuser la lumière rouge, masqué d'abord par le crépuscule ordinaire et ne devenant visible qu'au moment où l'ombre projetée par la terre avait éteint l'illumination des couches inférieures. Cette lueur toute spéciale, révélant des con-

ditions extraordinaires, a reçu le nom d'*upper-glow*, qui a été proposé par miss Annie Ley : en Angleterre, les dames prennent quelquefois une part active au mouvement scientifique.

On a cherché à voir ce médium par le procédé que nous avons indiqué, en scrutant attentivement le ciel et en attendant le moment où les couches inférieures et moyennes sont éteintes. On a parfaitement réussi à distinguer un stratus mince, une brume étalée, filamenteuse et persistante sans déplacement sensible, et d'aspect rouge. Elle était visible pendant longtemps, quelquefois deux heures après le coucher du soleil. Cela montre clairement que cette brume était très haut placée et qu'il est possible de mesurer son altitude par le procéde que nous avons décrit et qui a permis à Bravais de fixer à 120 kilomètres environ la hauteur limite de l'air dans les conditions ordinaires. Le calcul fut d'abord fait par M. Helmholtz, qui avait observé les lueurs, à Berlin, les soirs des 28, 29 et 30 novembre; elles se voyaient jusqu'à 45 degrés au-dessus de l'horizon; une heure après le coucher, leur hauteur devait atteindre 60 kilomètres, ce qui est déjà une belle hauteur. Mais M. Hirn va beaucoup plus loin; ayant fait les mêmes observations et les mêmes calculs à Colmar, il trouva que cette élévation dépassait 500 kilomètres : ce serait environ quatre fois l'épaisseur admise par Bravais pour l'épaisseur totale de l'air. Ce n'est pas à dire que l'atmosphère ait été momentanément surélevée; cela signifie seulement qu'elle avait été envahie par une brume rouge qui avait reculé et prolongé sa faculté diffusante jusqu'à des limites où elle en est habituellement dépourvue. Il faut laisser à M. Hirn l'honneur et la responsabilité de cette évaluation.

Dès lors, les récits et les descriptions des témoins, toute l'enquête que nous venons de faire se résument en deux mots : les lueurs rouges du crépuscule tardif étaient dues à la présence, dans les confins de l'air, d'une brume légère formée par des poussières diffusantes. Son existence ne peut être contestée; elle est expérimentalement constatée; sa hauteur a été mesurée; elle a été vue par tous les observateurs attentifs, par MM. Manley, Rollo Russel, Michie Smith, Piazzi Smyth, etc. Elle explique les lueurs rouges qui nous ont préoccupés; elle en a été l'unique cause et nous pouvons considérer comme résolue la première partie des questions qui se présentaient à nous, à savoir quelle circonstance spéciale avait modifié les lueurs crépusculaires d'une si étrange façon, dans le monde entier, presque au même moment.

Mais ce n'est pas tout : il faut chercher la nature de ces nuages élevés et leur cause. Cherchons d'abord s'ils n'ont pas révélé leur présence par d'autres propriétés; or nous allons voir que de nombreux

témoins oculaires ont remarqué pendant le jour, à la même époque, dans les pays chauds, un phénomène bien plus extraordinaire encore, une apparence étrange du soleil, qui, matin et soir, se montrait bleu ou vert; il communiquait à tous les objets, au sol, aux maisons, aux récoltes, même aux personnes, une coloration bleue ou verte, comme si elles étaient éclairées par un feu de Bengale. Voici, entre mille, trois récits que je trouve dans le journal *Nature*. M. Arnold communique au *Times* l'extrait suivant d'une lettre envoyée de la Trinité, 2 septembre : « Nous avons eu un temps bien curieux dimanche dernier. Vers cinq heures, le soleil paraissait comme un globe bleu, et avec l'aide d'un petit télescope, je vis aisément trois taches sur le disque. A la nuit, nous avons cru qu'il y avait un incendie dans la ville à cause de l'éclatante rougeur du ciel. Tous mes correspondans s'accordent sur cette couleur. Cette circonstance, que l'on considère comme un avant-coureur de mauvais temps, eut lieu trois jours avant le cyclone qui balaya la Martinique. »

« ... Mon attention fut d'abord appelée sur ce sujet par un de mes professeurs (*teachers*), à quatre heures environ de l'après-midi du 10 septembre; mais j'apprends que la même chose fut notée ailleurs le jour précédent. Au moment dont je parle, je vis que la lumière du soleil, à travers une fenêtre ouverte à l'ouest, jetait sur le sol une curieuse lueur d'un bleu pâle; je remarquai que cette teinte produisait sur la couleur des objets l'effet ordinaire des lumières colorées. En regardant dehors, je vis que le soleil, un peu voilé par une brume, avait décidément une teinte bleue verdâtre; la même chose fut observée le 11 et le 12 à la fois matin et soir, mais je n'observais que le soir. A quatre heures, la teinte était bleue. » Elle passa ensuite au vert, au jaune et au rouge comme dans les couchers ordinaires, mais « un rouge très profond demeura pendant plus d'une heure après le coucher, tandis que, dans les conditions ordinaires, toute lueur est éteinte; une demi-heure après la disparition du soleil, la lune à son premier quartier se montra entourée d'un halo vert pâle d'environ 30 degrés de largeur.

« MANLEY.

« Ongole, 7 septembre. »

« Dimanche 9 septembre, les habitans de Colombo, pendant leur promenade du soir, furent étonnés d'une étrange apparence du ciel; il était nuageux, et de fréquens grains passaient sur la mer; l'un d'eux toucha justement Colombo; aussitôt qu'il fut passé, le

soleil sortit d'un nuage avec une brillante couleur verte ; tout le disque était visible et si affaibli qu'on pouvait le regarder fixement. Le même phénomène fut observé lundi et mardi. D'après les nouvelles que je reçois des autres parties de l'île, le soleil était vert à son lever, puis devenait bleu comme la flamme de soufre, donnant peu de lumière, jusqu'à une élévation de 20 degrés environ.

« HOPKINS. »

La couleur bleue ou verte dont il est ici question est évidemment liée au phénomène qui nous occupe, puisqu'elle se transforme le soir et qu'elle semble prédire le crépuscule rouge. Elle est plus facile à expliquer : elle est due à la vapeur d'eau. Des études spectroscopiques nombreuses, par MM. Michie, Piazzi Smyth, Donnelli, etc., ont montré dans la lumière solaire des lignes noires caractéristiques de la vapeur d'eau, lignes qui annoncent la pluie, qu'on a nommées pour cette raison *rainband*. Aux conclusions précédentes il faut donc ajouter celle-ci : il y avait avec les poussières, dans les parties supérieures de l'air, une énorme quantité de vapeur d'eau qui devait se condenser par le refroidissement au moment du coucher du soleil et contribuer pour une large part à la formation du stratus qui donna naissance aux lueurs rouges. Ces couleurs étaient donc dues à la fois et à des poussières suspendues et à des vésicules condensées, disséminées aux limites mêmes de l'atmosphère, recevant les rayons solaires longtemps encore après le coucher et les renvoyant jusqu'à nous ; la cause des crépuscules rouges et prolongés nous est ainsi complètement dévoilée.

Je pourrais terminer là cette étude, dont le but est atteint, mais rien ne peut contenter la curiosité scientifique. Ses exigences augmentent en raison des efforts qui tendent à la satisfaire ; une question résolue ne sert qu'à engendrer d'autres problèmes : à peine a-t-on découvert ces envahissemens de l'air par des poussières haut placées, qu'on veut savoir d'où elles venaient ; nous allons tâcher de le dire. Cette fois, nous sortirons de la certitude expérimentale pour entrer dans les possibilités théoriques ; nous en appellerons à l'imagination, puisque l'expérience nous fait défaut.

VI.

Un savant astronome italien, M. Tacchini, fort autorisé dans ces matières, vient de publier dans la *Nuova Antologia*, un article curieux et très bien fait dans lequel il cherche à dépouiller le phéno-

mène de ce qu'il paraissait avoir de mystérieux. Ce n'était suivant lui qu'une exagération de circonstances très ordinaires. Comme il y a des années chaudes ou froides, sèches ou pluvieuses, de même il y a des crépuscules courts ou longs, ce sont de simples modifications de la faculté diffusante, résultant de ces mille variations si fréquentes dans l'allure du temps ; il n'y a pas de quoi crier au miracle, chercher des causes extraordinaires, faire intervenir le ciel avec les volcans : tout s'explique en remarquant que la pression était très élevée, la vapeur plus abondante qu'à l'ordinaire, et qu'elle s'élevait plus haut. A la tombée de la nuit, elle se condensait par le refroidissement, formait des stratus fort élevés et le reste s'ensuivait. A cela on peut répondre que même les accidens ont une cause, qu'il est de notre devoir de la chercher, et quand ils se rencontrent au même moment sur la terre tout entière, on doit admettre qu'ils répondent à un état général et rare, que le hasard, cette explication de l'ignorance, ne suffit pas à les justifier. Il en faut chercher l'origine dans les bouleversemens qui, de temps à autre, troublent l'équilibre du monde. Nous croyons donc qu'il est nécessaire d'admettre un envahissement subit par des poussières ; la seule question qui reste à résoudre est de savoir d'où elles venaient, si elles tombaient du ciel ou bien si une force intérieure les avait lancées depuis la terre jusqu'aux limites de son attraction ; de là deux théories : l'une *cosmique*, l'autre *volcanique*.

La théorie cosmique est une hypothèse très défendable. Rien ne la contredit, mais rien ne la démontre. C'est peut-être la vérité, ce n'est peut-être qu'un ingénieux roman. Voici en quoi elle consiste. Le système solaire n'est pas sans relations matérielles avec les autres mondes ; l'espace n'est point absolument vide : M. Schwedof soutient qu'il est plein. Il est certain que, deux fois par année au moins, la terre coupe la route suivie par des anneaux d'étoiles filantes, que M. Nordenskiöld a trouvé sur la neige des contrées polaires une poussière noire qui a la composition des aérolithes, qu'on voit souvent des brouillards secs qui pourraient bien n'avoir pas une origine terrestre, que la queue des comètes contient de l'hydrogène carboné, que nous courons dans l'espace vers une destination peu connue et que nous sommes exposés à rencontrer dans le chemin ou de l'eau, ou des gaz combustibles, ou quelque petite nébulosité qui serait capable de nous noyer ou de nous brûler, deux mésaventures également possibles, également redoutables. On dit que nous avons subi la première, un déluge ; la deuxième, qui serait un incendie, vient d'arriver à l'étoile α de la Couronne boréale. C'est une étoile de sixième grandeur qui prit tout à coup un éclat inaccoutumé, elle brûlait. Le spectroscope fit recon-

naître une flamme d'hydrogène, et, quand elle fut consumée, l'étoile reprit son aspect des anciens jours. Rien ne dit que la terre ne soit menacée d'une pareille fin, qui ne ferait pas plus d'effet pour les autres mondes que n'en fit pour nous l'incendie de l'étoile α. Pour cette fois, la terre s'en serait tirée à meilleur compte; elle n'aurait rencontré, vers le mois de novembre dernier, qu'un amas de poussières et d'eau qui l'aurait couverte tout entière et n'aurait révélé son action que par des lueurs rouges. Il est inutile de discuter ces possibilités : le caractère des hypothèses sans fondement est de ne pouvoir être confirmées ni réfutées; celle-ci est du nombre. On peut dire toutefois que jamais pluie d'étoiles filantes, jamais chute de matériaux cosmiques, jamais aucun indice de cette sorte ne fut accompagné de lueurs rouges. Passons à la seconde théorie.

De temps immémorial, on voyait à l'entrée occidentale du détroit de la Sonde, à distance à peu près égale de Sumatra et de Java, la petite île de Krakatoa. C'était un volcan s'élevant à 800 mètres environ, pareil au Stromboli ou à Santorin. Depuis le 22 mai, il était en travail; il avait rejeté sur la mer de grandes quantités de ponce flottante et s'était ouvert un nouveau cratère à la base de la montagne; et, bien que les arbres fussent brûlés et les moissons détruites, la population, qui en avait l'habitude, ne se montrait pas trop effrayée. L'éruption suivait donc son cours avec les circonstances ordinaires et sans présages funestes, lorsque le 27 août au matin, elle devint tout à coup formidable. Ce fut une répétition aggravée du désastre qui a détruit Herculanum et Pompéi en 79 après Jésus-Christ. Une île voisine, Sebessi, fut enterrée avec tous les habitans sous une épaisse couche de boue. A Java et à Sumatra, le littoral fut inondé et cinquante mille personnes furent noyées; les navires qui, à ce terrible moment, passaient en vue de Krakatoa, furent violemment secoués; mais aucun ne fit naufrage, et c'est aux marins qui les montaient que nous devons les détails de ce déplorable événement. Nous insisterons sur trois points.

L'éruption fut courte. Commencée le 27, elle était terminée le lendemain. Tant qu'elle dura, on entendit des détonations répétées, si terribles que rien ne peut en donner l'idée; on les entendit de Batavia et de Ceylan comme des coups de canon lointains et, dans es intervalles, des crépitations tellement semblables à des feux de mousqueterie que les troupes prenaient les armes, croyant à une attaque des naturels. Pendant ce temps, le baromètre, qui était très élevé, éprouvait des oscillations si brusques et si graves qu'on le voyait monter et descendre d'un demi-pouce en quelques minutes. Il faut noter cette circonstance importante.

Une dernière explosion termina tout à coup la lugubre scène. On vit ensuite que la presque totalité de l'île avait disparu, qu'elle avait été disloquée, probablement soulevée en l'air, et que ses débris retombant tout autour avaient pour jamais disparu sous les eaux. A ce moment, une vague immense partait du volcan, et, marchant de l'ouest à l'est, s'engageait dans le détroit; elle remontait et faisait déborder les rivières, envahissait le rivage, atteignait jusqu'à 50 mètres de hauteur, couvrait les maisons, arrachait les arbres, balayait les plantations et noyait les habitans. Trois fois la vague se retira, trois fois elle revint.

Le volcan lançait vers le ciel une énorme quantité de pierres, de cendres et d'eau. En retombant, ces matières couvraient le pays d'une boue noire : on en recueillit 20 centimètres sur le pont d'un navire; elle s'attachait aux vêtemens et pénétrait dans les poumons; elle faisait une nuit si noire que les matelots ne se conduisaient qu'à tâtons; il tomba jusqu'à 14 pieds de pierre ponce; la mer en était couverte et l'entrée des ports obstruée. On a remarqué que la chute de ces matières cessa à Batavia un jour avant le retour de la lumière : circonstance remarquable, car elle indique qu'un nuage opaque et persistant s'était formé et se soutenait dans les hauteurs. Laissant de côté la question d'humanité, nous pouvons résumer l'événement au point de vue de la physique générale : de grands bruits, de grands mouvemens du baromètre, de grandes vagues sur la mer, d'immenses nappes de cendres et d'eau lancées vers le ciel.

De pareilles variations dans la pression de l'air ne pouvaient s'éteindre aux lieux mêmes de leur production; elles devaient se transmettre. Un membre de la Société royale de Londres, M. Scott, remarqua le premier que, vers le mois d'août, le baromètre avait ressenti certaines perturbations tout à fait insolites, consistant en élévations et en affaissemens successifs plusieurs fois répétés; puis, en relevant les observations météorologiques, il reconnut que les mêmes oscillations avaient été remarquées presque au même moment à Berlin, à Paris, à Londres et à dix autres stations comprises entre Saint-Pétersbourg et Valentia. Il n'en soupçonna point la cause, mais il en inspira le soupçon à un autre météorologiste, le général Strachey. Ce dernier comprit aussitôt que des manifestations si générales et presque simultanées devaient avoir une cause unique, quelque événement grave survenu en un point du globe à un moment déterminé : ce point ne pouvait être que Krakatoa; cet événement, que les brusques changemens de pression que l'on avait constatés pendant les explosions. Le calcul justifia ces prévisions. La pression s'était transmise de proche en proche,

en divergeant comme les ronds qu'on fait dans l'eau; elle avait marché dans tous les sens avec la même vitesse sur la terre entière; elle était arrivée au même moment à l'antipode de Krakatoa, avait dépassé ce point en s'écartant de nouveau pour se retrouver au lieu d'origine, après avoir parcouru la terre entière.

A peine fut-elle connue, cette théorie se confirma partout. On sait que les observatoires possèdent aujourd'hui des enregistreurs mécaniques qui écrivent eux-mêmes, sur des feuilles de papier réglé, les hauteurs du baromètre à toutes les heures de la journée. Ces feuilles, scrupuleusement conservées, sont les archives automatiques de l'observatoire; elles gardent, et on peut y lire après coup la trace de tous les accidens atmosphériques, lors même qu'ils n'auraient pas été aperçus en leur temps; or ces feuilles furent consultées partout, d'abord à Berlin par M. Foerster, puis à Paris par MM. Renou et Marié-Davy; à Lyon, à Clermont-Ferrand, à Nantes et à toutes les stations météorologiques, les mêmes troubles avaient été accusés, on en put suivre la trace, on en reconnut la marche et on en mesura la vitesse. Enfin M. Wolf, interprétant rigoureusement les observations, parvint à montrer que l'événement s'était produit à Krakatoa le 27 août, à onze heures du matin, qu'il avait occasionné des variations de pression, que ces variations s'étaient transmises de proche en proche, qu'elles avaient fait au moins deux fois le tour de la terre en $33^h\ 56^m$ chaque fois, et qu'elles avaient marché dans tous les sens avec une vitesse de 327 mètres par seconde. On sait que c'est à peu de chose près la vitesse du son dans l'air, circonstance décisive qui fut une heureuse surprise, mais que la théorie mathématique aurait dû prévoir. On peut dire que l'explosion de Krakatoa fut entendue du monde entier; pour la première fois, le baromètre avait servi de téléphone.

Les mouvemens qui prennent naissance en un point ne se propagent pas seulement par l'air, ils sont aussi transportés par les solides et les liquides. L'explosion de Krakatoa a dû être dans le même cas; elle s'est en effet fait sentir par le sol, qui trembla à de grandes distances, mais les observations précises nous manquent. Heureusement il y en a concernant la transmission par l'eau. On se rappelle que trois grandes vagues, partant du volcan, se sont engagées dans le détroit de la Sonde comme le mascaret dans l'embouchure des fleuves et qu'elles y ont causé d'irréparables malheurs. Elles se sont avancées en rond dans toutes les directions; elles furent reconnues en tous les points de la mer des Indes, à l'île Maurice, à Madagascar; elles ont passé au cap, remonté l'Atlantique, se sont montrées au marégraphe de La Rochelle, où M. Bouquet de la Grye a remarqué leur passage; d'autre part, elles s'éta-

laient jusqu'au cap Horn et probablement dans le Pacifique tout entier: leur vitesse a été mesurée; elle est égale à 670 kilomètres à l'heure environ, ce qui est très inférieur à la vitesse du son dans l'eau.

Si j'ai tant insisté sur ce phénomène, c'est pour en montrer la puissance, pour faire voir que l'éruption du Krakatoa a été l'un des plus gigantesques événemens qui aient épouvanté le monde et pour préparer le lecteur à ce qui va suivre. En voyant ces vagues immenses se promener sur toutes les mers et ces ondes aériennes faire plusieurs fois le tour de la terre, il comprendra que la force intérieure capable de disloquer une île entière, de la jeter à la mer, et de la remplacer par d'autres qui ont surgi à côté, ait suffi à la besogne plus facile de lancer verticalement une faible masse de cendres et de vapeur à une hauteur comparable à celle de l'atmosphère.

Pour avoir l'idée de cette hauteur, imaginons qu'un canon rayé, de gros calibre et fort chargé, ait lancé verticalement un obus de bas en haut avec une vitesse de 500 mètres, ce qui est une vitesse ordinaire; cet obus monterait jusqu'à 13 kilomètres. Si la vitesse initiale était simplement doublée et égale à 1,000 mètres par seconde, il s'élèverait jusqu'à 51 kilomètres, dix fois plus haut que le Mont-Blanc, et il atteindrait une couche où la pression de l'air n'est pas égale à la millionième partie d'une atmosphère. Or, il n'y a aucune exagération à admettre que la colonne de cendres sortie du cratère a eu au moins cette vitesse, et, comme la vapeur et les gaz continuaient de se détendre par leur expansion après la sortie, c'était une force qui prolongeait son effet comme celle d'une fusée et qui devait encore augmenter la grandeur du trajet. Il est donc certain que le volcan lançait au 26 août un panache formé de cendres et de vapeur d'eau partiellement condensée, faisait dans l'air une trouée verticale, dépassait l'atmosphère, formait une sorte de protubérance dans laquelle il réunissait un amoncellement de matériaux très divisés. Les plus gros retombaient autour du volcan, le reste demeurait flottant comme demeurent les nuages et la fumée, glissait latéralement, s'étalait dans tous les sens comme l'huile sur l'eau, formait une calotte supérieure, un stratus uniquement composé de poussières et de vapeur d'eau, stratus persistant, capable de diffuser les rayons, de prolonger le crépuscule, de colorer la lumière solaire, capable, en un mot, de développer les phénomènes optiques que nous avions le dessein d'expliquer. Telle est la théorie volcanique de ces manifestations. On ne saurait dire quel en est l'auteur; la pensée semble en être venue à beaucoup de savans à la fois par la concordance indéniable des faits, par la force

de l'évidence, par l'effet d'une sorte d'instinct scientifique qui impose la croyance.

VII.

Les objections n'ont pourtant pas manqué. Il y en a deux surtout qui paraissent graves et que M. Tacchini (1) a soutenues avec force : comment peut-on admettre que des cendres aient pu rester suspendues dans l'air sans tomber depuis le 26 août, date de leur émission, et attendre jusqu'au mois de décembre pour se révéler, et comment comprendre que, de cette bouche unique et perdue dans la mer des Indes qu'on dit les avoir lancées, elles aient pu se disséminer par leur seule tendance au niveau jusque dans les contrées les plus éloignées? Ces objections n'ont pas le degré de gravité qu'on a pensé. D'abord, c'est un fait connu depuis longtemps que les cendres volcaniques sont emportées très loin par les vents. En 1879, celles qui sortaient de l'Etna atteignaient et dépassaient Messine. Le 3 juillet 1880, M. Edward Whymper, dans une ascension au Chimborazo, voyait s'élever du volcan de Cotopaxi une colonne de fumée d'abord entraînée vers l'est, puis ramenée par un courant contraire sur le Chimborazo, où il se trouvait. Elle était à 12,000 mètres d'altitude environ ; elle voilait le soleil et lui communiquait une teinte d'émeraude. M. Tacchini lui-même raconte que, le 17 mai 1879, un cyclone venu d'Afrique, où il s'était imprégné des sables du Sahara, passa la Méditerranée et parcourut la Sicile, où il les déposa si abondamment qu'on en recueillit plus d'une livre sur une seule terrasse. Pendant un séjour au pic de Ténériffe, M. Piazzi Smyth remarquait de véritables strates de poussière qui paraissaient demeurer à l'état permanent à un niveau très élevé. M. Langley fit la même remarque en 1881 pendant l'ascension qu'il fit du mont Whitney. Il voyait s'étendre au-dessous de lui et à perte de vue un océan de poussière qui paraissait rouge par réflexion. En Chine, quand le vent souffle de l'ouest et qu'il a traversé sans pluie les continens d'Europe et d'Asie, il est chargé d'une poudre jaune et la dépose sur les végétaux, les maisons et les habitans. Il faut encore citer les cirrhus formés de globules d'eau, qui se maintiennent dans les hauteurs, les cristaux de glace auxquels nous devons les halos, enfin ces particules solides innombrables qu'un rayon de soleil illumine dans la chambre obscure et qui se déposent, suivant Tyndall, lentement et seulement quand l'air a été tenu dans un

(1) *Nuova Antologia*, 1er février 1884.

repos complet. La suspension des poussières est donc un fait journalier, il ne peut nous embarrasser ; il faut bien l'admettre puisqu'il a été constaté.

D'ailleurs, cette suspension n'est point mystérieuse, on l'explique aisément. La résistance que l'air oppose à la chute des corps augmente avec leur surface : une sphère d'or tombe très vite; mais quand sous l'effort du marteau on en a fait une lame mince et très étalée, elle se soutient et nage dans l'air comme le fait une plume. Une feuille de papier n'arrive à la terre qu'après de nombreux détours latéraux ; roulée en boulette, elle descend verticalement sans résistance. Or quand on pulvérise un corps, on en augmente la surface totale sans en changer le poids ; on la décuple en le divisant en mille parties ; on la rend cent fois plus grande si on en fait un million de morceaux, et quand ces morceaux arrivent à un degré suffisant de petitesse, ils n'ont plus assez de poids pour déplacer l'air et tomber. M. Preece donne une autre raison. Les déjections volcaniques, quand elles sortent du cratère, partagent l'électricité de la terre, qui est négative et qui les repousse; elles emportent cette électricité dans des hauteurs si grandes que le vide y est presque complet et elles la gardent indéfiniment suivant les expériences de M. Crookes. Alors la répulsion continue de s'exercer et empêche la chute pendant un temps considérable.

La deuxième objection porte sur la difficulté d'expliquer la dissémination des poussières sur toute l'étendue de la terre. On a invoqué des courans supérieurs que l'on ne connaît pas, mais qu'on suppose exister. Suivant moi, le mécanisme de ce transport est plus simple ; au moment où elle s'élève, la colonne volcanique partage de l'ouest vers l'est le mouvement de rotation de la terre, mouvement qui lui fait parcourir à une latitude moyenne un cercle de 40,000 kilomètres en un jour. Cette vitesse, elle la conserve même quand elle a été lancée, même si elle est parvenue à 200 kilomètres; mais comme le cercle qu'elle décrit alors est plus grand, elle ne le parcourt pas en entier en vingt-quatre heures ; elle tourne moins vite que la terre, et se trouve en retard de 1,200 kilomètres par jour; c'est comme si, par rapport à la terre, elle marchait vers l'ouest. Au bout d'un mois, le retard se trouve être de 40,000 kil. ou d'un tour complet. Si cette théorie est exacte, on a dû voir apparaître successivement le crépuscule rouge sur les divers points du parallèle de Krakatoa. C'est, en effet, ce qui fut observé. On le vit aux Seychelles, à Madagascar, au Cap, puis en Amérique, à Panama; les journaux de bord le suivent dans le Pacifique ; il avait accompli le tour du monde. Quant à la diffusion latérale des poussières vers le

nord ou le sud, elle résulterait naturellement des vents réguliers qui transportent l'air du nord à l'équateur dans les couches basses : ce sont les alizés, et de l'équateur au nord, dans les grandes hauteurs, ce sont les contre-alizés ; ce sont ces derniers qui nous auraient apporté les cendres de Java.

A cette théorie, déjà si probable, il manquait jusqu'à présent une dernière confirmation, la découverte de ces cendres dans l'air ; elle vient d'être faite tout récemment. Lentement, mais fatalement ces poussières devaient être entraînées par les pluies ou par la neige et arriver jusqu'au sol. M. Yung a trouvé le premier des corpuscules dans l'eau de fusion de la neige du mont Salève ; un géologue anglais, M. Macpherson, de présence à Madrid, recueillit dans les mêmes conditions une poudre noire dans laquelle étaient de petits cristaux d'hyperstène caractéristique des cendres de Java. Les mêmes circonstances ont été remarquées partout. Du 18 au 19 décembre, entre Aggen et Lenne, il y eut une chute de neige accompagnée d'une poussière foncée. La *Gazette de Cologne* rapporte qu'à Gimborn la neige tombée pendant la nuit était recouverte d'une couche noire, fine comme de la farine et sous laquelle elle montrait sa blancheur ordinaire. Enfin, à Wageningen, en Hollande, dans la nuit du 13 au 14 décembre, pendant une violente tempête du nord-ouest, on vit tomber une pluie de nature spéciale et extraordinaire qui déposa sur les châssis des fenêtres un sédiment noir. On en fit l'étude au microscope, on y trouva tous les élémens des cendres volcaniques ; on la compara à des cendres provenant du même volcan de Krakatoa conservées au laboratoire du Musée d'agriculture, et l'on n'y vit aucune différence. Cette communication est signée de MM. Beyerinck et van Dam.

Toutes décisives que paraissent ces preuves, quelques personnes persistent à les contester ; elles font remarquer que la présence de ces poussières est aussi favorable à l'hypothèse cosmique qu'à la théorie volcanique ; que, dans les temps ordinaires, une poudre tombée du ciel a été trouvée sur les neiges polaires par M. Nordenskiöld sans qu'on puisse invoquer une éruption. Il y a un dernier argument à leur opposer. Deux fois depuis qu'on observe l'état du ciel, et deux fois seulement, on a observé la prolongation du crépuscule : c'était récemment et cinquante-deux ans auparavant, en 1831. Cette année 1831 fut doublement célèbre ; une île volcanique surgissait au mois de juillet dans la Méditerranée. L'événement était assez curieux et fit assez de bruit pour que le gouvernement français envoyât sur les lieux son meilleur géologue : c'était alors Constant Prévost ; il arriva trop tard, lorsque déjà l'île Julia, qui n'était qu'un amas de cendres, commençait à être démolie par les

vagues. Il sut toutefois qu'elle avait été le siège d'une véritable éruption, avec projections de cendres, colonne de fumée et de vapeurs, en un mot, avec toutes les conditions habituelles. D'autre part, il y eut un brouillard sec, ce qui n'est autre chose qu'une accumulation dans l'air de parcelles solides extrêmement ténues. Elles y occasionnaient les accidens ordinaires, le soleil paraissait bleu, les crépuscules étaient rouges et se prolongeaient pendant une partie des nuits : il y avait donc là toutes les conditions que nous venons d'étudier. Personne alors n'eut la pensée de relier les deux phénomènes; mais ce qui prouve qu'ils étaient solidaires, que l'un était la conséquence de l'autre, c'est que l'éruption avait lieu en juillet, que le brouillard sec fut vu le 3 août sur la côte d'Afrique, le 9 à Odessa, le 10 à Paris et dans le midi de la France, le 15 à New-York, qu'il se propageait rapidement et que son centre d'origine était justement l'île Julia, comme le centre d'origine de nos crépuscules se trouvait naguère à Krakatoa.

En cherchant dans les annales des différens pays, on trouverait peut-être d'autres exemples de ce phénomène, qui est partout le même. Et maintenant que les observateurs sont prévenus, ils étudieront avec soin les dernières lueurs crépusculaires pour savoir quels changemens se produisent aux limites de notre atmosphère; c'est une nouvelle étude qui s'impose à eux, et j'ai la pensée qu'elle ne sera pas stérile. Dans le passé, il est certain que la trop fameuse éruption de 79 avait la plus complète analogie avec celle de Krakatoa. Il est facile de la reconstituer. Le Vésuve était depuis longtemps un vaste cratère régulier, une vraie coupe antique dans sa forme et si parfaitement endormi que le sol en était cultivé. Son réveil fut terrible : une nuit lugubre s'étendit tout autour, une pluie mêlée de cendres couvrit Pompéi, moula les objets, même les corps des habitans; cinquante mille personnes furent enterrées, une explosion finale démolit la montagne, dont une moitié seulement demeura debout, comme à Krakatoa, c'est la Somma; l'autre partie disparut sous les eaux. Il est certain que des détonations furent entendues, que des variations de pressions se propagèrent dans le monde entier, que la mer fut soulevée, que le soleil se montra bleu, le crépuscule rouge, et qu'il y eut pendant longtemps des chutes de cendres dans les contrées voisines. C'est ainsi que la science vient en aide à l'histoire.

J. Jamin.

LA

ZOOLOGIE D'ARISTOTE

A PROPOS DE RÉCENS TRAVAUX

I. *Histoire des animaux d'Aristote,* traduite en français et accompagnée de notes perpétuelles, par M. J. Barthélemy Saint-Hilaire. Paris, 1883; Hachette. — II. *Histoire de la zoologie, depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle,* par Victor Carus, traduction française par M. Hagenmuller. Paris, 1880; J.-B. Baillière. — III. *La Philosophie zoologique avant Darwin,* par M. Edmond Perrier, professeur au Muséum. Paris, 1884; Alcan.

S'il est téméraire d'affirmer que les modernes soient supérieurs aux anciens dans la littérature et dans l'art, le progrès dans les sciences positives ne semble pouvoir être raisonnablement mis en doute. Là les observations exactes, les expériences décisives s'accumulent, les lois se dégagent comme d'elles-mêmes et les vérités conquises de siècle en siècle forment un héritage incessamment agrandi, de telle sorte que les derniers venus trouvent dans ce capital intellectuel, intégralement transmis par les générations précédentes, l'instrument créateur de richesses illimitées. A quoi bon dès lors curieusement étudier les ouvrages scientifiques des anciens? Quel profit espérer d'une Histoire naturelle écrite, il y a plus de deux mille ans, par un Grec de Stagyre? Et pourtant, en lisant l'*Histoire des animaux* d'Aristote dans la belle traduction de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui ne croirait avoir affaire à un moderne? L'étonnement va croissant à la lecture de la magistrale introduction où l'éminent traducteur compare Aristote à ses devanciers et montre de quel néant est sortie cette œuvre au pied de laquelle Buffon, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire et, plus récemment, Carus, Gegen-

baur, Clauss, Hæckel, Siciliani, les partisans comme les adversaires du transformisme, sans distinction d'école et de système, sont venus déposer le témoignage de leur unanime admiration. Ce n'est donc pas peine perdue que de parcourir ce noble édifice, à peine entamé par vingt-deux siècles; toute obscurité d'ailleurs est écartée par l'érudition exacte et sûre du guide qui s'offre à nous.

I.

Dès qu'il se prit à réfléchir, l'homme dut jeter sur le monde animal un regard plein d'une curiosité inquiète et troublée. Ces muets mystérieux, si voisins ou si éloignés de lui, les uns inoffensifs, les autres terribles, son ignorante imagination les arma de pouvoirs divins. On sait que le culte des animaux fut universel, et la croyance persistante aux animaux fantastiques dut peut-être son origine aux représentations intentionnellement monstrueuses de ces antiques divinités. Plus tard, quand le dogme monothéiste se fut dégagé dans la conscience du genre humain et qu'on soupçonna l'existence d'une cause ordonnatrice de l'univers, l'harmonie de l'ensemble parut impliquer nécessairement entre les différens êtres vivans les liens de parenté les plus étroits. De là sans doute la doctrine de la métempsychose, qui fait circuler les âmes humaines à travers toutes les formes animales; de là, jusque chez Aristote, cette opinion étrange que les abeilles participent, comme nous, à l'intellect actif, parce qu'elles sont capables de concevoir la régularité abstraite de certaines figures géométriques; de là ce symbolisme qui, au moyen âge, figurait les vices et les vertus des hommes, le bien ou le mal, par les habitudes vraies ou supposées des animaux. Ainsi, dans l'une des rédactions du *Physiologus*, ce recueil bizarre qui, pendant près de mille ans, servit de manuel populaire de zoologie, « l'âne sauvage figure le diable. Lorsqu'il voit que le jour et la nuit s'égalisent, c'est-à-dire que les peuples qui s'agitaient dans les ténèbres se convertissent à la pure lumière, il fait retentir sa voix d'heure en heure, nuit et jour, cherchant la proie qui lui échappe. » Ainsi encore à propos du castor, dont on croyait qu'il s'arrachait lui-même les organes de la génération pour arrêter la poursuite des chasseurs : « De même tous ceux qui veulent vivre chastes en Jésus-Christ doivent arracher les vices de leur âme et de leur corps pour les jeter à la face du démon. » Et ne trouvons-nous pas comme un dernier écho de ce symbolisme dans Bossuet lui-même quand il dit : « Il semble que Dieu ait voulu nous donner, dans les animaux, une image de raisonnement, une image de finesse; bien plus, une image de vertu et une image de vice; une image de piété dans le soin qu'ils montrent tous pour leurs petits et quelques-uns

pour leurs pères; une image de prévoyance, une image de fidélité, une image de flatterie, une image de jalousie et d'orgueil, une image de cruauté, une image de fierté et de courage. Ainsi les animaux nous sont un spectacle où nous voyons nos devoirs et nos manquemens dépeints. Chaque animal est chargé de sa représentation. »

Il fallut longtemps avant que l'esprit humain se décidât à regarder les animaux comme de simples objets d'étude, sans autre préoccupation que celle du savoir. Ici comme en toutes choses, la Grèce fut la grande initiatrice du progrès. C'est aux penseurs d'Ionie que l'on doit les premières spéculations méthodiques sur les causes et les conditions de la vie. Thalès remarque que les semences des êtres vivans sont humides; il en conclut que l'eau, ou l'humide, est le principe universel. Pour Anaximène, c'est l'air, car la respiration cesse avec la mort. C'est le feu pour Héraclite, mais un feu éternel, intelligent, et l'âme la plus sage est formée par le feu le plus sec. La conception d'Anaxagore, qui représente chaque organe comme composé de parties similaires infiniment petites, primitivement confondues dans le mélange du chaos, mérite plus d'attention; et M. Perrier, dans un récent et remarquable ouvrage, lui trouve plus d'un trait de ressemblance avec la théorie de l'emboîtement des germes, avec l'hypothèse des molécules vivantes de Buffon, celle de l'attraction du soi pour soi de Geoffroy Saint-Hilaire, même avec la fameuse théorie de la panspermie de Darwin.

A côté des hypothèses téméraires, des généralisations sans mesure, apparaît déjà, timidement il est vrai, la véritable observation. Ainsi Alcméon de Crotone dissèque des animaux; il compare le blanc de l'œuf au lait des mammifères; mais il croit encore que les chèvres respirent par les oreilles. Anaxagore, d'après un récit de Plutarque, disséqua un bouc qui n'avait qu'une seule corne au milieu du front, prodige qui mettait tous les Athéniens en émoi; le philosophe montra, par l'anatomie du crâne, que ce fait n'avait rien de surnaturel. Il eut quelques notions remarquables sur la manière dont se nourrissent les fœtus et proclama que le cerveau est le siège de la pensée; ce qui ne l'empêchait pas d'être très convaincu que les fouines enfantent par la bouche, que les ibis et les corbeaux s'accouplent par le bec.

Dans cette revue rapide des prédécesseurs d'Aristote il convient de faire une mention spéciale de Démocrite. Le fondateur du matérialisme mécaniste ne pouvait manquer de jeter un coup d'œil pénétrant sur la nature. On lui a même fait l'honneur de croire qu'Aristote s'était enrichi, sans le nommer, de ses dépouilles; il serait un de ceux dont, au dire de Bacon, le philosophe de Stagyre aurait étouffé la gloire, « de même que les sultans de Constantinople se débarrassaient des frères qui portaient ombrage à leur pouvoir. » Mais

Aristote a cité tous ses devanciers, et surtout Démocrite, dont il parle en maint endroit avec éloge; il avait même discuté ses opinions dans un traité spécial qui est perdu. Nul, en effet, avant Aristote, ne mérite mieux que Démocrite le nom de *physicien*. Il avait certainement disséqué beaucoup d'animaux; au témoignage de Pline, il avait même écrit un livre tout entier sur l'anatomie du caméléon. Il avait constaté la présence des intestins chez les insectes et les animaux privés de sang, et Aristote aura tort de le combattre sur ce point. Il avait ingénieusement expliqué le phénomène de la respiration, cherché les causes de la différence des sexes, de la stérilité relative des mulets, de la chute des dents. Il est le père de nombre d'observations, vraies ou fausses, accueillies et reproduites de confiance par toute l'antiquité. Ainsi le lion est le seul animal dont les petits naissent les yeux ouverts; les poissons de mer ne se nourrissent pas de l'eau salée, mais de cette portion d'eau douce que l'eau salée renferme; les chiennes et les truies n'ont tant de petits que parce qu'elles ont plusieurs matrices; en Libye, où les ânes sont de très grande taille, ils ne couvrent jamais que des jumens rasées de tous leurs crins, car si elles avaient encore cet ornement qui les pare si bien, elles ne recevraient pas de tels maris: curieuse intuition, pour le dire en passant, du principe de la sélection sexuelle, dont Ch. Darwin devait faire de si merveilleuses applications.

La médecine a des rapports si étroits avec la zoologie, qu'il est permis de s'étonner qu'Aristote n'ait pas nommé Hippocrate. Pourtant il a dû faire son profit de traités tels que celui *de la Génération, de la Nature de l'enfant, de la Stérilité chez la femme*. Il a dû surtout s'inspirer de l'esprit général de la méthode hippocratique, qui est une méthode d'observation. Mais cette observation semble être restée à la surface du corps humain. S'il faut en croire Sprengel, Praxagoras de Cos fut le premier qui disséqua des cadavres; les Ptolémées permirent cette pratique, regardée jusque-là comme criminelle et s'y livrèrent eux-mêmes : *Regibus corpora mortuorum ad scrutandos morbos insecantibus*, dit Pline. Faut-il croire qu'ils allèrent jusqu'à autoriser la vivisection des condamnés à mort, et les pères de l'église n'ont-ils pas calomnié Hérophile en affirmant qu'il sollicita cet effroyable privilège et qu'il en usa fréquemment (1)?

(1) « Hérophile, ce médecin, ou plutôt ce boucher, qui ouvrit nombre de gens pour surprendre les secrets de la nature, qui se fit l'ennemi de l'homme pour le connaître; et encore en connut-il bien toutes les parties intérieures? La mort change ainsi l'état de ce qui vit, et c'est une mort qui n'est ni simple ni naturelle, mais qui se promène et se déplace avec les artifices mêmes de l'opération. » Sprengel, qui cite ce passage de Tertullien, suppose qu'Hérophile faisait mourir auparavant les criminels, comme

Socrate et Platon ne sauraient réclamer une large place dans une histoire de la zoologie avant Aristote. Le premier néglige volontairement l'étude des sciences naturelles; le second écrit cette obscure et magnifique cosmogonie qui s'appelle le *Timée;* mais s'il y proclame à chaque page le principe des causes finales, s'il a des vues ingénieuses, parfois profondes, sur l'organisation du corps humain et la disposition de ses parties, le symbolisme mystique qui remplit l'œuvre entière en exclut tout caractère vraiment scientifique. Les âmes des bêtes sont, pour Platon, des âmes humaines dégradées et punies; l'âme humaine est elle-même une émanation de l'âme du monde, seule parfaitement sage et parfaitement bonne. La pensée, la sensibilité, la vie, s'expliquent ainsi, aux différens échelons de la hiérarchie des êtres, par la déchéance d'un seul et même principe. C'est le progrès à rebours; c'est la méconnaissance complète de la marche suivie par la nature; c'est précisément l'inverse de la méthode adoptée par Aristote dans sa belle théorie de l'âme.

La pauvreté des matériaux fournis à Aristote par ses devanciers conduit à se demander comment et par quelles ressources un seul homme a pu élever un monument tel que l'*Histoire des animaux*. L'amitié d'Alexandre ne lui fut pas inutile. Au dire de Pline, le conquérant aurait mis à la disposition du philosophe quelques milliers d'hommes chargés de lui rapporter de toutes les parties du monde connu tous les documens possibles intéressant l'histoire naturelle. Cela est vraisemblable; mais, d'une part, Aristote avait commencé ses travaux zoologiques avant l'expédition d'Alexandre, et, d'autre part, quand celui-ci dépassa l'Asie-Mineure, les rapports entre le maître et l'élève s'étaient déjà bien refroidis : raison sérieuse pour douter que la sollicitude du royal disciple ait beaucoup contribué à enrichir les collections de son précepteur d'animaux expédiés de la Haute-Asie, de l'Afrique ou de l'Inde. Selon Athénée, Alexandre aurait fait à Aristote un don de huit cents talens, près de cinq millions et demi. Voilà, certes, une jolie subvention, mais il est à croire que ce chiffre est fort exagéré. Mettons qu'on ait abandonné au philosophe les soixante-dix talens qui, d'après Plutarque, ne furent pas utilisés pour les préparatifs de l'expédition contre les Perses, cette libéralité, d'environ 390,000 francs, n'a pu servir tout entière à l'acquisition d'animaux morts ou vivans; il faut tenir compte du prix des livres à cette époque : Aristote payait trois

le firent les rénovateurs de l'anatomie au XVIe siècle. On remarquera la pénétration avec laquelle Tertullien signale ici le défaut le plus grave peut-être de la méthode de la vivisection, celui d'altérer profondément les conditions normales de la vie, et l'état même des organes qu'il s'agit d'observer.

talens, un peu plus de 16,500 francs, les œuvres du seul Speusippe, et il eut certainement une riche bibliothèque.

Si l'on excepte les animaux de la Grèce et de l'Ionie ou ceux d'origine étrangère qui avaient été acclimatés déjà dans ces contrées, tels que la pintade, le faisan et le paon, Aristote paraît s'en être tenu le plus souvent à des renseignemens de seconde main, lectures d'ouvrages antérieurs, communications orales ou épistolaires. Mais il soumit ces diverses sources d'informations à une critique dont la pénétration est vraiment merveilleuse pour l'époque. Il est manifeste, par exemple, qu'il n'accueille qu'avec un sourire la description que fait Ctésias du martichore, cet animal fantastique, de la grosseur d'un lion, au visage semblable à celui de l'homme, au corps rouge, à la queue armée d'un aiguillon qu'il lance comme une flèche, à la voix qui rappelle celle de la flûte et de la trompette, aux mâchoires féroces, garnies chacune de trois rangées de dents. Il n'est pas beaucoup plus crédule à l'égard des fables populaires, sur le verdier qui naît, comme le phénix, des cendres d'un bûcher; sur les grues qui prennent dans leurs becs, pour se lester, une pierre qui est bonne à éprouver la pureté de l'or; sur les chèvres de Crète, qui percées d'une flèche, se mettent en quête du dictame, dont la propriété est de faire sortir le fer de la plaie. Quand il rapporte des faits qui passent pour des présages, c'est d'un ton qui ne rappelle guère la naïve dévotion d'Hérodote. Un bouc donnait à Lemnos une telle quantité de lait qu'on en faisait des fromages : « Signe de prospérité, » répond l'oracle interrogé. « Mais, ajoute le philosophe, il y a aussi quelques hommes qui, après la puberté, donnent un peu de lait si l'on presse leurs mamelles et qui même en donnent en quantité quand un enfant les tette. » Ce simple rapprochement rend déjà le prodige moins merveilleux. Les prêtresses de Carie ont du poil au menton, et quand il devient plus long, c'est un fâcheux présage. Rapporter ainsi le fait sans commentaire marque plus de dédain peut-être que de le discuter. Une explication tirée de la mythologie ne lui paraît pas décisive. « On prétend que toutes les louves mettent bas, chaque année, dans l'espace de douze jours. L'explication mythologique qu'on en donne, c'est que, dans un même nombre de jours, elles accompagnèrent Latone, du pays des Hyperboréens à Délos, quand elle se transforma en louve par crainte de Junon. Si c'est bien là ou si ce n'est pas là réellement la durée de la gestation, on n'a pas pu le vérifier jusqu'à ce jour; c'est une simple assertion. Mais il ne semble pas qu'elle soit exacte. »

Le grand mérite, dira-t-on, de n'avoir pas accueilli les yeux fermés tous les mensonges des voyageurs, toutes les légendes et superstitions populaires! Mais si l'on considère la crédulité presque sans

mesure de Pline, l'un des plus grands naturalistes de l'antiquité, et la puérilité des récits d'Élien; si l'on se rappelle Roger Bacon (celui qui eut peut-être, au moyen âge, l'intuition la plus nette de la méthode scientifique), croyant encore que le regard du basilic est mortel, que le loup peut enrouer un homme s'il le voit le premier, que l'ombre de l'hyène empêche les chiens d'aboyer, que l'oie bernache naît des glands d'une espèce de chêne; quand, en 1680, Pierre Rommel affirme avoir vu à Fribourg un chat qui avait été conçu dans l'estomac d'une femme et avoir connu une autre femme qui avait donné naissance à une oie vivante; quand, enfin, jusqu'au XVIIIe siècle, on a cru voir dans les fossiles l'effet d'une fécondation des roches par un certaine souffle séminal s'infiltrant sous terre avec les eaux, — il est difficile de ne pas éprouver quelque admiration pour le sens critique dont fait preuve Aristote.

II.

Qu'Aristote ait connu et pratiqué les procédés les plus essentiels de la vraie méthode zoologique, c'est ce que démontre jusqu'à l'évidence la lecture même superficielle de l'*Histoire des animaux*. Il ne cesse de répéter qu'il faut d'abord observer scrupuleusement les êtres, déterminer ce qui est particulier à chaque espèce avant de rechercher ce qui est commun à un grand nombre ou à toutes. Ce travail accompli, on devra s'efforcer de découvrir la cause de tous ces faits, « car c'est ainsi qu'on peut se faire une méthode conforme à la nature, une fois qu'on possède l'histoire de chaque animal en particulier, puisqu'alors on voit aussi évidemment que possible à quoi il faut appliquer sa démonstration et sur quelle base elle s'appuie. » Il déclare formellement que l'observation mérite plus de confiance que la théorie; non qu'il professe le pur empirisme, mais parce que la spéculation doit être vérifiée, aussi loin que possible, par la perception des sens. On ne peut assurer qu'il ait disséqué lui-même : le doute est tout au moins légitime en présence de l'étrange assertion que le cœur d'aucun animal n'a plus de trois cavités. Mais certainement, il a fait faire de nombreuses dissections; il parle des yeux intérieurs de la taupe, des viscères du lion et de plusieurs reptiles. Il connaît parfaitement l'oreille interne de l'homme; ses observations sur la structure des poissons ont excité l'admiration des juges les plus compétens; il a notamment très bien constaté le rôle et la conformation des branchies. Il apprécie l'utilité de la vivisection et lui doit des observations délicates sur les mouvemens des muscles intercostaux du caméléon. Des planches anatomiques étaient jointes à l'*Histoire des animaux*, les renvois étaient indiqués par des lettres de l'al-

phabet. Ces dessins, malheureusement perdus, sont mentionnés, par exemple, à propos de la forme de la matrice et de la sortie des œufs de la seiche.

C'est assez dire qu'Aristote avait compris toute l'importance de l'anatomie comparée. Il faudrait trop citer pour donner la preuve complète de sa sagacité sur ce point. Rappelons seulement qu'il a distingué et défini, au moins en partie, ces diverses sortes de ressemblances des animaux que Geoffroy Saint-Hilaire devait désigner par les noms d'*analogies* et d'*homologies*. Il n'ignore pas non plus ce que Cuvier appellera la *corrélation des formes;* il signale un grand nombre de ces corrélations qui depuis sont restées dans la science. Il entrevoit de même le principe de l'unité de plan de composition dans la série animale. Mais son génie synthétique ne l'empêche pas d'apercevoir les dissemblances; le premier peut-être, il a déterminé la différence qui existe anatomiquement entre l'homme et le singe, en observant que, chez celui-ci, la conformation des os du crâne et de la face n'est pas la même que chez nous; que, de plus, ses pieds ressemblent à des mains, ce qui l'oblige de se tenir bien plus souvent à quatre pattes que tout droit.

A l'anatomie comparée se joint la physiologie comparée. De toutes les fonctions communes à tous les animaux, celle dont Aristote s'est le plus occupé, c'est celle de la reproduction. Il en suit l'histoire et les procédés à travers tous les échelons de la nature vivante et en a fait l'objet d'un traité spécial qui passe à bon droit pour son chef-d'œuvre en zoologie. La critique même de M. Lewes, ordinairement sévère jusqu'à l'injustice pour les écrits scientifiques d'Aristote, s'avoue désarmée devant la magistrale ordonnance, les vues pleines de pénétration et de grandeur du Περὶ ζώων γενέσεως. Admirable dans le détail, l'ouvrage l'est peut-être plus encore par les généralités philosophiques qui marquent, en un langage élevé, le caractère divin de cette fonction universelle. Comment ne pas rappeler cette page, l'une des plus belles qu'ait inspirées la philosophie de la nature? « A considérer l'ensemble des choses, les unes sont éternelles et divines, tandis que les autres peuvent être ou ne pas être. Le beau et le divin sont toujours, par leur nature propre, causes du mieux dans les choses qui ne sont simplement que possibles. Ce qui n'est pas éternel est néanmoins susceptible d'exister, et, pour sa part, il est capable d'être tantôt moins bien et tantôt mieux. Or l'âme vaut mieux que le corps, l'être animé vaut mieux que l'être inanimé, être vaut mieux que n'être pas, vivre vaut mieux que ne pas vivre. Ce sont là les causes qui déterminent la génération des êtres vivans. Sans doute, la nature des êtres de cet ordre ne saurait être éternelle; mais, une fois né, l'être devient éternel dans la mesure où il est possible qu'il le soit... Au point

de vue de l'espèce, cette éternité est possible, et c'est ainsi que se perpétuent à jamais les hommes, les animaux et les plantes. » Ainsi, tandis que, pour certain mysticisme et pour le pessimisme moderne, la génération est œuvre de déchéance et assure le triomphe du mal dans l'univers, elle marque, aux yeux du philosophe grec, l'effort sublime de la nature vivante dans son inconsciente aspiration à l'éternité du divin.

De là la sympathie profonde d'Aristote pour les êtres innombrables qui, par la variété de leurs formes et de leurs instincts, sollicitent l'admiration raisonnée du savant. Et cette sympathie n'est peut-être pas une des moindres conditions pour mener à bien l'étude de la nature animée. Elle se trahit dans de rares passages où elle donne à la sévérité du style d'Aristote l'accent imprévu d'une religieuse émotion : « Même dans ceux des détails qui peuvent ne pas flatter nos sens, la nature, qui a si bien organisé les êtres, nous procure à les contempler d'inexprimables jouissances pour peu qu'on sache remonter aux causes et qu'on soit réellement philosophe. Quelle contradiction et quelle folie ne serait-ce pas de se plaire à regarder les simples copies de ces êtres en admirant l'art ingénieux qui les a reproduits en peinture ou en sculpture et de ne point se passionner encore plus vivement pour la réalité de ces êtres que crée la nature et dont il nous est donné de pouvoir découvrir les causes! Aussi ce serait une vraie puérilité que de reculer devant l'observation des êtres les plus infimes, car dans toutes les œuvres de la nature il y a toujours place pour l'admiration, et l'on peut toujours leur appliquer le mot qu'on prête à Héraclite, répondant à des étrangers qui venaient le voir et s'entretenir avec lui. Comme, en l'abordant, ils le trouvèrent qui se chauffait au feu de la cuisine : « Entrez sans crainte, entrez toujours, leur dit le philosophe; les dieux sont ici comme partout. » De même dans l'étude des animaux, quels qu'ils soient, il n'y a jamais non plus à détourner nos regards dédaigneux, parce que, dans tous sans exception, il y a quelque chose de la puissance de la nature et de sa beauté. »

III.

Il semblera peut-être que ces vues philosophiques et religieuses, pour grandes qu'elles soient, loin d'ajouter à la valeur scientifique de l'œuvre, ne peuvent que la compromettre aux yeux des hommes du métier. De fait, la plupart des naturalistes ou des physiologistes qui ont parlé de l'*Histoire des animaux*, reprochent plus ou moins à son auteur d'avoir attribué tant d'importance au principe des causes finales. Mais la finalité, telle que l'entend Aristote, nous

paraît assez voisine de celle que peut accepter un savant. D'abord il est fort éloigné de la théorie *anthropocentrique*, qui fait du bien-être et des commodités de l'espèce humaine l'objet unique des préoccupations du Créateur. Puis, la finalité qu'il reconnaît est plutôt immanente que transcendante. La nature ou Dieu ne fait rien en vain, dit-il ; mais le plus souvent, il ne s'agit que de la nature. Le dieu d'Aristote n'est pas, comme celui de Platon, un ouvrier qui maîtrise, façonne une matière indocile, les yeux fixés sur un modèle ; il ignore la nature et ne l'organise que par l'attrait qu'exerce sur elle sa souveraine perfection. Il n'a pas de pensées qu'il traduise au dehors, il ne combine pas des moyens en vue de fins à atteindre ; c'est la nature qui par un art inné dont elle n'a pas conscience, s'ordonne elle-même, et d'espèce en espèce, de règne en règne, poursuit et réalise le mieux. Qu'on explique cette magnifique ascension de la nature par un obscur pressentiment d'une perfection vers laquelle tendent toutes ses démarches, ou que l'on substitue à cette hypothèse, en partie métaphysique, il faut l'avouer, le jeu des influences extérieures, la concurrence vitale, la sélection sexuelle (1), le résultat n'est pas sensiblement différent. Toujours il est vrai que les organes ont dû s'adapter entre eux et aux conditions des milieux pour assurer dans la mesure du possible la victoire de la vie sur la mort. Toujours il est vrai que tout ce qui est nuisible ou inutile au vivant a dû ou doit être éliminé, de telle sorte qu'il soit scientifiquement légitime, dans l'une ou l'autre alternative, de chercher le *pourquoi*, c'est-à-dire la cause finale de tout organe et de toute fonction (2).

Cette notion de finalité est d'ailleurs loin d'être stérile entre les mains d'Aristote. Elle lui suggère, par exemple, la première idée de cette grande loi de la *division du travail zoologique*, qui attendra jusqu'en 1827 que M. Milne-Edwards lui donne tous ses développemens. « La nature, dit-il, emploie toujours, si rien ne l'en empêche, deux organes spéciaux pour deux fonctions différentes ; mais quand cela ne se peut, elle se sert du même instrument pour plusieurs usages ; cependant il est mieux qu'un même organe ne serve pas à plusieurs fonctions. »

N'est-ce pas aussi à la lumière du principe des causes finales

(1) Ces causes, d'ailleurs, Aristote ne les a pas entièrement ignorées. La concurrence vitale est bien marquée dans ce passage : « Les animaux sont en guerre les uns avec les autres quand ils habitent les mêmes lieux et qu'ils usent de la même nourriture. Si la nourriture n'est pas assez abondante, ils se battent, fussent-ils de la même espèce. »

(2) Aristote admet cependant que la nature n'a peut-être pas toujours fait pour le mieux. Ainsi, il dit en parlant du hoche-queue : « On peut le trouver mal fait, parce qu'il n'est pas maître du mouvement des parties postérieures de son corps. »

qu'Aristote entrevoit la grande loi de la continuité dans la nature? Le monde, dit-il dans la *Métaphysique*, n'est pas comme un mauvais poème dont les épisodes soient sans liens entre eux. De même la nature ne saute pas brusquement et par caprice d'une forme vivante à une autre : elle n'ignore pas l'art des transitions. « Dans la nature, le passage des êtres inanimés aux animaux se fait peu à peu et d'une façon tellement insensible qu'il est impossible de tracer une limite entre ces deux classes. Après les êtres inanimés, viennent les plantes, qui diffèrent entre elles par l'inégalité de la quantité de vie qu'elles possèdent. Comparées aux corps bruts, les plantes paraissent douées de vie ; elles paraissent inanimées comparées aux animaux. Des plantes aux animaux le passage n'est point subit et brusque ; on trouve dans la mer des êtres dont on douterait si ce sont des animaux ou des plantes ; ils sont adhérens aux autres corps, et beaucoup ne peuvent être détachés sans périr des corps auxquels ils sont attachés. » Et il cite, parmi ces êtres ambigus, les pinnes, les solens, les orties de mer, surtout les éponges.

On s'est autorisé de ce passage célèbre pour faire d'Aristote un précurseur du transformisme. La tentation est d'autant plus forte, qu'ailleurs le philosophe grec semble pressentir la théorie de Kœlliker et expliquer par une légère modification dans la constitution des petites parties les différences qui séparent ensuite les animaux terrestres des animaux aquatiques. Quelques accidens survenus dans le cours du développement embryogénique suffiraient donc à rendre compte de la variété des espèces. N'est-ce pas là l'hypothèse des *variations accidentelles*, qui joue un si grand rôle dans la doctrine darwinienne? Mais il ne faut pas abuser de ces rapprochemens. Au fond, Aristote tient pour l'immutabilité des espèces, ou tout au moins de certains types essentiels qui marquent à ses yeux comme les échelons de la vie dans la nature. Et c'est encore l'idée de la finalité qui le conduit à cette conclusion. L'âme est, en effet, la cause finale du corps vivant, et l'âme ou principe de la vie se manifeste par une hiérarchie de facultés, nutritive, sensitive, motrice, pensante, dont chacune, impliquant les degrés inférieurs, exprime la complexité et la perfection croissantes de l'organisation.

Sur cette question de l'âme, comme sur celles des causes finales, Aristote a paru à quelques-uns suspect de métaphysique, et pas plus dans un cas que dans l'autre, le soupçon n'est entièrement fondé. Sa théorie de l'âme n'est qu'une généralisation de l'expérience ; elle se tient à une distance égale du matérialisme et du spiritualisme. Il faut bien expliquer cette unité d'harmonie, ce *consensus* qui est la vie de l'individu. La multiplicité des organes et des fonctions suppose un but commun, une fin qui est précisément

la plénitude d'existence dont le vivant est susceptible. Cette fin n'est pas séparable des élémens qui lui servent de moyens, mais elle n'en est pas l'effet. Bien plutôt, elle les produit en un sens, car elle les suscite, elle les fait sortir de l'indétermination d'une matière qui n'est pas encore organisée, elle en est la raison, partant la vraie cause. C'est au fond l'âme qui crée le corps, comme c'est l'attrait de la perfection divine qui crée le progrès dans la nature et peut-être la nature elle-même. Aux yeux du philosophe, la forme, seule intelligible, est, dans l'individu, tout ce qu'il a de réel, et la matière s'évanouissant graduellement, la pensée ne se trouve plus en présence que d'elle-même dans un monde de formes et de fins. Métaphysique si l'on veut; mais quel savant n'est pas un peu métaphysicien, malgré qu'il en ait, quand il veut aller jusqu'au bout de sa science? Et Claude Bernard expliquant l'organisme par une *idée directrice* qui ressemble pas mal à la *forme* ou à la ψυχή d'Aristote, n'est-il pas pris, lui aussi, en flagrant délit de métaphysique?

En tout cas, c'est sans doute à sa théorie de l'âme qu'Aristote a dû d'ajouter à tant d'autres gloires celle d'avoir fondé la psychologie comparée. Identifier l'âme avec la vie, c'est rapprocher, sans les confondre, les animaux de l'homme, et par là même être prêt à accorder toute l'importance qu'ils méritent aux phénomènes psychiques qui se manifestent à tous les degrés divers de l'échelle animale. Que de zoologistes n'ont vu dans les animaux que des corps organisés sans se mettre en peine de leur âme ! Aristote tient légitimement compte de ce qu'on pourrait appeler le moral des bêtes, et l'auteur distingué des *Prolégomènes à la psychogénie moderne,* M. Pierre Siciliani signale avec toute raison ce nouveau titre, un peu méconnu jusqu'ici, du philosophe grec. Les derniers chapitres de l'*Histoire des animaux* présentent un tableau intéressant, parfois brillant, des mœurs de plusieurs espèces, des luttes que provoque la compétition pour la nourriture ou la possession des femelles, des amitiés aussi et des dévoûmens qui font pénétrer comme un rayon de douceur et de bonté humaines dans ce monde, tout en proie aux impulsions tumultueuses de l'instinct. C'est avec une complaisance évidemment sympathique que le grand observateur s'étend sur l'industrie des abeilles qu'il appelle φρονιμά, *les sages,* et qu'il fait participer à cette *âme noétique,* à cette intelligence active directement venue du ciel, et dont la nature est divine.

Enfin, il n'est pas impossible qu'une théorie qui fait de l'âme la raison d'être et la fin de l'organisme ait conduit Aristote à rechercher entre le physique et le moral de l'homme ces relations plus spéciales qui sont l'objet de la physiognomonie. Outre le petit traité qu'il a composé sur cette matière, il a, dans l'*Histoire des ani-*

maux, plusieurs observations dont l'exactitude peut être contestée, mais qui prouvent l'importance qu'il attachait à ce genre de questions. Ainsi, à l'en croire, « les hommes qui ont un grand front sont plus lents que les autres: ceux qui ont un front petit sont très vifs; ceux dont le front est large ont des facultés extraordinaires; ceux dont il est rond sont d'une humeur facile... Quand les sourcils sont droits, c'est le signe d'une grande douceur; quand ils se courbent vers le nez, c'est un signe de rudesse. Infléchis vers les tempes, ils indiquent un esprit d'imitation moqueuse et de raillerie; abaissés, ils indiquent un caractère envieux... Quand les coins des paupières sont allongés, c'est le signe d'un caractère mauvais; quand leur chair est dentelée comme les peignes du côté du nez, cela indique une nature vicieuse. » Enfin des yeux gris sont, paraît-il, le signe d'un très bon caractère.

IV.

L'homme qui a embrassé d'une vue si large et si pénétrante la nature animale, qui a connu et appliqué les procédés essentiels de la méthode zoologique, devait, semble-t-il, aboutir à une excellente classification. En histoire naturelle, la classification est, en effet, le point d'arrivée de la science, ou plutôt elle est la science même, ramassée comme en un tableau. Mais il est remarquable que ce soit précisément là le côté faible d'Aristote. L'idée de grouper les animaux selon un ordre déterminé, exprimant les ressemblances plus ou moins grandes qui les rapprochent, ne paraît pas s'être présentée à lui. Il compare de toutes les façons possibles les animaux, et formule dans des propositions générales le résultat de ces études comparatives; de là des rapprochemens dont la science contemporaine peut encore faire son profit. Puis d'autres comparaisons, faites à des points de vue différens, le conduisent à d'autres rapprochemens, et tous ces groupes d'importance inégale sont par lui placés sur la même ligne, sans qu'il lui vienne à l'esprit de les subordonner les uns aux autres selon une rigoureuse hiérarchie. De même pour les différences. Elles se tirent tantôt de la manière de vivre des animaux, tantôt de leurs actions, ou encore de leurs caractères, de leurs parties, et le philosophe leur attribue la même valeur. C'est ainsi qu'il distingue des animaux aquatiques et des animaux terrestres, des animaux sociaux et des animaux solitaires, des animaux qui émigrent et des animaux sédentaires, des animaux diurnes et des animaux nocturnes, des animaux privés et des animaux sauvages. Il va sans dire que la même espèce peut de la sorte se retrouver dans plusieurs catégories.

Peut-être faut-il admettre, avec M. Perrier, qu'Aristote n'a pas

proposé de classification méthodique, parce que l'objet véritable de son ouvrage ne lui en faisait pas une obligation? Son but, en effet, comme le remarque judicieusement l'éminent naturaliste que nous venons de nommer, n'est pas précisément de faire connaître toutes les espèces différentes d'animaux; ce qu'il a voulu faire, c'est plutôt encore une anatomie et une physiologie comparées qu'une zoologie proprement dite. Aussi se contente-t-il de quelques grandes divisions, celles qui sont nécessaires à ses comparaisons. En cherchant bien, on trouve qu'il répartit les animaux en deux grandes classes : ceux qui ont du sang et ceux qui n'en ont pas; puis, dans chacune de ces classes, il distingue des groupes secondaires, déterminés déjà par des caractères remarquablement naturels. Ce sont, semble-t-il, pour les animaux pourvus de sang (vertébrés) : les animaux vivipares, quadrupèdes (ζωοτοκοῦντα ἐν αὑτοῖς), à côté desquels sont placées comme γένος particuliers, les baleines; les oiseaux; les quadrupèdes ovipares (τετράποδα ἢ ἄποδα ὠοτοκοῦντα); les poissons. — Pour les animaux exsangues (invertébrés) : les mollusques (céphalopodes); les crustacés (μαλακόστρακα); les insectes, les testacés (δοστρακοδέρματα, gastéropodes, lamellibranches). Tels sont, d'après M. Claus, les *très grands genres* d'Aristote; au-dessous, il admet des *grands genres* (γένη μέγαλα.) D'ailleurs la langue ne lui fournit qu'un vocabulaire insuffisant. Deux mots seulement, γένος et εἶδος, sont à sa disposition pour désigner les nombreux échelons de la hiérarchie animale; en sorte que ce qui est *espèce* relativement à un groupe supérieur ou genre, est genre à son tour relativement à des groupes d'importance moindre. Tout cela est nécessairement assez confus, et il n'est pas étonnant que les historiens de la zoologie aient attribué à Aristote des classifications assez différentes. Pourtant le philosophe grec a démêlé avec une singulière pénétration le vrai caractère de l'espèce, celui même qui sert à la déterminer encore aujourd'hui et qui est tiré de la reproduction. « Les hémiones, dit-il, constituent une espèce distincte (dans le genre des lophures), puisqu'ils s'accouplent entre eux et que leur accouplement est fécond. » Et il ne considère comme appartenant à une même espèce que les individus descendus d'ancêtres communs, car il appelle aussi *homophyles* (de même souche) les individus qui se ressemblent par la forme. Accouplement, fécondité, voilà donc, pour Aristote comme pour nous, les élémens essentiels de la définition de l'espèce.

Mais cette conception si nette devient souvent obscure et flottante. Il admettra, par exemple, qu'en Libye, « où il ne pleut point, les animaux se rencontrent dans le petit nombre d'endroits où il y a de l'eau. Là les mâles s'accouplent avec les femelles d'espèces différentes (μὴ ὁμόφυλα) et ces familles nouvelles font souche

si la taille des deux individus n'est pas trop différente et la durée de la gestation trop inégale entre les deux espèces. » Il n'est pas suffisamment incrédule à l'égard de la tradition qui fait descendre les chiens de l'Inde d'une chienne et d'un tigre. Il croit enfin à la génération spontanée, seulement, il est vrai, pour des animaux très petits; ainsi les teignes viennent de la laine, les puces du fumier corrompu, les cirons du bois humide.

Les critiques que l'on peut adresser à la classification zoologique d'Aristote ne diminuent en rien la grandeur de l'œuvre. Toute classification, en effet, est nécessairement provisoire; Buffon a même pu dire que ce procédé de la méthode n'a pas toute l'importance qu'on lui attribue d'ordinaire, qu'il est toujours plus ou moins artificiel, parce que la nature brise de toutes parts les cadres rigides qu'on lui impose et que les genres, les ordres, les classes n'ont d'existence que dans notre esprit. C'est aller bien loin; mais un peu de scepticisme est permis quand on pense aux quinze ou seize classifications qui se sont succédé depuis Aristote et dont aucune n'a encore réussi à conquérir l'adhésion de tous les savans. Et sans doute le philosophe grec a mieux servi la science par ses observations si souvent exactes et pénétrantes, ses larges vues d'ensemble, ses intuitions de génie, qu'il ne l'eût fait en édifiant un système hâtif et condamné d'avance à périr.

V.

L'impulsion donnée par Aristote à la science de la nature fut féconde et durable. Son école fut avant tout une école d'observateurs sagaces qui appliquèrent à l'étude des diverses parties de la nature la méthode et les principes du maître. Dans *la Vente à l'encan des sectes philosophiques* de Lucien, Hermès, mettant à l'enchère un péripatéticien, fait le boniment de rigueur : « Vous voyez un homme qui peut vous dire par cœur quelle est la durée de la vie d'une mouche, à quelle profondeur pénètrent dans la mer les rayons solaires et quelle est la nature de l'âme d'une huître. Mais que diriez-vous si l'on vous rapportait des choses encore plus extraordinaires de cet homme? Par exemple, ses opinions sur la semence et la génération, sur la manière dont se forme l'enfant dans le sein de sa mère, et si vous l'entendiez assurer que l'âne, non-seulement ne rit pas, mais qu'il ne peut ni charpenter ni ramer! » De cette *officine de tous les arts*, comme Cicéron appelle l'école péripatéticienne, le plus grand ouvrier fut Théophraste, l'auteur des *Caractères*. Nous n'avons plus le *Traité des plantes* d'Aris-

tote, et nous ne pouvons savoir dans quelle mesure le disciple est redevable à son maître; mais il est certain qu'il en suivit scrupuleusement la méthode. Il a observé par lui-même environ cinq cents espèces de plantes; il a des vues remarquables, empruntées sans doute à Aristote, sur la physiologie comparée des végétaux et des animaux : sur les analogies, par exemple, qui existent entre le tissu fibreux dans les deux règnes, sur le mode de fécondation de certaines plantes. C'est également la méthode d'Aristote qu'appliquent les médecins anatomistes d'Alexandrie, les Hérophile, les Érasistrate, et ils ne rectifient quelques-unes de ses erreurs qu'en marchant dans la voie qu'il a tracée. Tout ce qu'il y a de vraiment scientifique dans l'*Histoire naturelle* de Pline vient de l'*Histoire des animaux*. Le dernier grand savant de l'antiquité classique, Galien, est tout pénétré de l'esprit aristotélicien. Il ne cesse de recommander l'alliance étroite de l'observation et du raisonnement; faute de cadavres humains, il dissèque des singes et un assez grand nombre d'animaux. A l'exemple d'Aristote, il fait un usage vraiment philosophique du principe des causes finales; c'est à la lumière de ce principe qu'il arrive à constater chez tous les êtres étudiés par lui une remarquable uniformité de structure et qu'il aperçoit la corrélation qui doit exister entre l'organisation interne et la forme extérieure des animaux.

C'est enfin la tradition d'Aristote qui maintient seule, pendant les siècles les plus ténébreux du moyen âge, quelques faibles lueurs de science zoologique. Elle semble ne s'être conservée jusqu'au XIIe siècle que chez les Arabes; à cette époque, elle pénètre en Occident; Michel Scotus fait, sur une traduction arabe, la première traduction latine de l'*Histoire des animaux*. L'empereur Frédéric II ne croit pas mieux servir une science dont il est épris et dont il fut lui-même à cette époque un des promoteurs, qu'en propageant de toutes manières l'œuvre d'Aristote. Bientôt les traductions se multiplient; Guillaume de Mœrbecké aborde directement le texte grec, et aujourd'hui encore son travail peut être consulté avec fruit. Dès 1233, Thomas de Cantimpré, s'aidant probablement de la translation de Michel Scotus, commençait sa vaste compilation, *de Naturis rerum*, bientôt suivie de celles d'Albert le Grand et de Vincent de Beauvais. La pensée d'Aristote est désormais souveraine dans le domaine de l'histoire naturelle, et cette royauté, elle ne devait plus la perdre; son génie est le génie même de la philosophie zoologique.

LUDOVIC CARRAU.

CHARLES-GEORGE GORDON

On diffère d'avis sur la question d'Égypte, sur les cruels embarras qu'elle cause à l'Angleterre. Mais il est un point sur lequel tout le monde s'accorde : nous nous intéressons tous à Gordon, à sa généreuse audace; nous faisons tous des vœux pour son succès ou pour sa délivrance. On ne peut ouvrir un journal sans y chercher de ses nouvelles; on se demande si, contre toute attente, il a gagné sa gageure, si, du moins, il a réussi à s'échapper vivant de cette souricière où il est allé volontairement s'enfermer. Gordon le Chinois, Gordon-Pacha est une des figures de ce temps, un héros très romantique dans un siècle peu romanesque, un de ces hommes qui parlent aux imaginations et inspirent à ceux mêmes qui n'admirent leurs prouesses que sous bénéfice d'inventaire un étonnement mêlé de sympathie et de respect.

De toutes les entreprises où l'a poussé sa bouillante humeur, et dans lesquelles il s'est jeté à corps perdu, celle qu'il poursuit en ce moment est la plus ingrate. Il ne s'agit pas d'une conquête ni d'une brillante campagne offensive. Comme le disait M. Gladstone à la chambre des communes dans la séance de nuit du 12 février, le général Gordon n'est point chargé de reprendre le Soudan au mahdi, de le ramener sous l'obéissance de l'Égypte. Il est parti pour Khartoum à la seule fin de faire évacuer le pays, de veiller sur la retraite des garnisons égyptiennes et de rendre aux héritiers de petits sultans détrônés les pouvoirs dont les dépouilla l'occupation étrangère. Il n'y a rien là qui soit conforme à ses goûts, à son humeur. Jusqu'aujourd'hui, c'était dans d'aventureux exploits qu'il avait signalé son courage, dépensé cette surabondance de forces et de vie qui fait sa joie et son tourment. Mais, dans le cas présent, il s'est chargé, tout au contraire, d'un simple

règlement de comptes, de la liquidation d'une aventure. Il a assumé le rôle de syndic d'une faillite, entreprise dangereuse autant que prosaïque, car les intéressés semblent méconnaître, par haine du failli, les avantages du concordat qu'on leur propose, et s'il arrivait par miracle que Gordon réussît, il ne remporterait qu'un triste succès; sa victoire aurait la mélancolie d'une défaite.

Cependant il n'a pas balancé; il a accepté sans hésitation cette tâche épineuse. Il n'a jamais perdu beaucoup de temps à peser le pour et le contre, à raisonner sa conduite, à discuter son avenir. Il a toujours dit comme le vizir Acomat :

Le conseil le plus prompt est le plus salutaire.

Il se trouvait à Bruxelles, où l'avait attiré le roi des Belges pour lui proposer une mission au Congo. On l'appelle à Londres. Il s'entretient pendant quelques heures avec M. Gladstone et lord Granville, et, au sortir de cette conférence, il dit : « Je vais couper la queue du chien; j'ai mes ordres, je les exécuterai coûte que coûte. » A huit heures du soir, il se mettait en route, et la scène de ce départ fut intéressante. Lord Wolseley s'était chargé de son portemanteau, lord Granville prit son billet au guichet, le duc de Cambridge lui ouvrit la portière de son wagon. Le 26 janvier, il arrivait au Caire; il en repartait le 27. A Korosko, accompagné du colonel Stewart, qui formait toute son escorte, il quitte la vallée du Nil, traverse à dos de chameau le triste désert nubien; ce chameau, comme l'a dit un journal anglais, portait la fortune d'un ministère whig. Le 11 février, il atteignait Berber, et le 18, il faisait son entrée à Khartoum. La question aujourd'hui est de savoir comment et quand il en sortira. Les offres qu'il a faites au mahdi ont été repoussées avec hauteur, il est coupé de ses communications avec Le Caire; des bandes de Bédouins l'enveloppent, le cernent et crient après la curée. On n'ose plus croire au succès de sa mission, on voudrait être certain qu'il ne sera pas la victime de son inutile dévoûment. Ses prodigieuses ressources d'esprit et de courage, il doit les employer tout entières, contre sa coutume, à sauver Gordon. Réussira-t-il à s'en aller? Ceux qui le connaissent affirment que toutes les fois qu'il veut s'en aller, il s'en va.

Gordon passe pour le plus heureux des téméraires. On ne l'est pas toujours, et les résultats de plusieurs de ses entreprises n'ont pas répondu à la beauté de leurs commencemens. Mais, quoi qu'il ait tenté, il a donné une haute idée de lui-même. C'est une vie bien extraordinaire que la sienne. Né à Woolwich le 28 janvier 1833, d'un officier de l'armée anglaise et de la fille d'un armateur, il entra à l'école militaire avant d'avoir achevé sa quinzième année. Il fit ses premières armes devant Sébastopol comme lieutenant du génie. Il y attira déjà l'atten-

tion par sa santé de fer, que n'avait pas semblé promettre sa malingre jeunesse. Il y montra aussi ce froid mépris du danger qui le distingue et une disposition marquée à porter dans la vie des camps certaines préoccupations d'outre-tombe, qui lui font voir quelque chose au-dessus du bonheur et de la gloire. On lit dans une des lettres qu'il écrivit de Crimée : « Lord Raglan vient de mourir usé par les fatigues. Il est universellement regretté, et sa bonté l'en rendait digne. Son existence a été entièrement consacrée au service de son pays. J'espère qu'il est mort *préparé*, mais je ne le sais pas. » Il était plus rassuré sur le compte du capitaine Craigie, emporté par un éclat d'obus : « Le capitaine est mort par ce qu'on appelle le hasard. Je suis heureux de pouvoir dire qu'il était un homme *sérieux*. » Il estimait déjà que la vie est bien peu de chose, que l'essentiel est d'être sérieux et de mourir préparé.

Quand Sébastopol eut été pris, on employa le jeune lieutenant au règlement des nouvelles frontières en Bessarabie et en Arménie. Peu après son retour en Angleterre, il fut nommé instructeur, et, en 1859, il passa capitaine. Il avait alors vingt-six ans. En 1860, son pays était en guerre avec la Chine; il entra à Pékin avec l'armée anglo-française. La paix signée, il se trouva que l'empire céleste avait d'autres ennemis sur les bras; c'étaient les Taï-Pings, ces dangereux rebelles, ces féroces pillards qui, combattus mollement et encouragés par leurs succès, venaient de s'emparer de Nanking. Le gouvernement impérial était aux abois. Deux Américains imaginèrent de lui venir en aide en créant une armée à laquelle ils donnèrent le beau nom de « l'armée toujours victorieuse, » et qui, conduite par eux, ne marcha pas de victoire en victoire. Gordon, avec l'autorisation de ses supérieurs, en prend le commandement; il soumet à une sévère discipline ce ramas étrange de mercenaires, recrutés dans l'écume du vieux et du Nouveau-Monde. Il livre à leur tête trente-trois combats ou assauts en moins de deux années, et ses coups d'audace étonnent l'Europe comme la Chine. Un de ses biographes nous apprend qu'en allant au feu, il n'avait d'autre arme que la badine qu'il balançait dans sa main et qu'on avait surnommée sa baguette magique (1). Le voyant cheminer au milieu d'une grêle de balles dont pas une ne l'atteignait, ses soldats le croyaient invulnérable et protégé par un charme. Pourtant le charme fut rompu. Pour la première fois, il fut blessé à la jambe au malheureux siège de Kientang. Mais on vit alors quelque chose de plus digne d'admiration qu'un homme invulnérable : c'était un blessé qui, incapable de remuer et couché sur le dos, continuait de donner tranquillement ses ordres et de communiquer son indomptable courage à tout ce qui l'entourait. Cependant son bonheur ordinaire l'avait aban-

(1) *Chinese Gordon, a succinct Record of his life*, by Archibald Forbes. Londres, 1884.

donné. Il essuya plus d'un échec, plus d'une déroute; il prodigua inutilement le sang de ses hommes et de ses officiers. Un jour, il dut son salut à l'armée régulière chinoise, qu'il avait si souvent sauvée, et il lui laissa la gloire d'entrer à Nanking.

Les rebelles soumis, il licencie son armée, retourne en Angleterre, où il est nommé commandeur du Bain. De 1865 à 1871, on l'emploie à Gravesend aux travaux de fortification sur la Tamise et il consacre ses loisirs à enseigner le catéchisme et l'alphabet aux petits enfans. « Sa maison, dit M. Forbes, ressemblait plus à celle d'un missionnaire qu'au logement d'un officier du génie; il l'avait transformée en infirmerie et en école. » En 1871, on l'envoie à Galatz pour participer aux études de la commission danubienne; mais il devait bientôt échanger les moustiques du Danube contre ceux du Nil. Le khédive annonçait à grand bruit la généreuse intention de détruire le commerce des esclaves dans les provinces du Soudan, rattachées à l'Égypte dès le temps de Méhémet-Ali, qui en commença la conquête. On avait grand besoin d'argent, on pensait peut-être en obtenir plus facilement de l'Angleterre en se donnant l'air de vouloir mal de mort à la traite et à ceux qui la faisaient; ce n'était pas la première fois qu'on jetait aux yeux de la crédule Europe un peu de sable de Nubie. Cette mission est offerte à Gordon; il l'accepte et la prend au sérieux un peu plus qu'on n'aurait voulu. Du Caire, où il arrive au mois de février 1874, il se rend à Khartoum avec le titre bizarre de : « Son Excellence le général-colonel Gordon, gouverneur-général de l'Equateur. » Après vingt-trois jours d'un pénible voyage, il se présente dans Gondokoro, sa capitale. Il y trouve une misérable garnison de trois cents hommes, qui ne subsistaient que de brigandage, et il s'applique à enseigner à ces brigands le métier de gendarmes. Durant dix-huit mois il brave un climat meurtrier auquel succombaient les santés les plus robustes et qui n'a aucune prise sur lui, grâce à certaines pilules de son invention. Il reconnaît le cours du Nil Blanc jusqu'aux environs du lac Victoria-Nyanza; il réussit non à supprimer, mais à réduire le commerce des esclaves; il rétablit la confiance et la paix parmi les tribus, il organise une ligne de postes communiquant librement entre eux; il gouverne en dictateur philanthrope qui, assuré de ne vouloir que le bien, trouve quelque plaisir à faire tout ce qu'il veut.

Ismaïl-Pacha se croit tenu de récompenser ses services en agrandissant son empire, et, pour lui être agréable, réunit en un seul gouvernement le Sennaar, le Kordofan, le Darfour, les provinces équatoriales. Khartoum devient sa résidence, où il ne réside guère. Des révoltes éclatent, le nouveau vice-roi du Soudan n'a plus une heure de repos. Il dévore l'espace, il franchit les déserts. De Massouah à Khartoum, de Khartoum à Shakka, il est partout à la fois. En une seule année, il fait plus de quinze cents lieues, monté sur son chameau, qui va

comme le vent, et dont l'éternel tangage lui plaît. Il finit cependant par en souffrir; il lui semblait « que son cœur et ses reins s'étaient déplacés. » et, dans un moment de lassitude, il écrivait : « Quoique j'aime mieux être ici que partout ailleurs, je voudrais être mort plutôt que de vivre comme je vis. » Ismaïl, qui le prenait pour un magicien, a la bizarre pensée de le mander au Caire et de le consulter sur ses embarras financiers. Ce n'était pas l'affaire de Gordon et Ismaïl commence à douter de son omniscience. Après cette fâcheuse aventure, il retourne à Khartoum ; les difficultés s'aggravent, les déconvenues se multiplient. Ses sous-gouverneurs, ses fonctionnaires de tout ordre trahissent leur mission, s'entendent secrètement avec les négriers, ne s'occupent que de passer de bons marchés avec eux et de se faire une part dans leurs profits. En un mois, le vice-roi du Soudan doit renvoyer au Caire trois généraux de division, un général de brigade, quatre lieutenans-colonels. En 1879, Ismaïl abdique, cède la place à Tevfik. Gordon s'empresse de donner sa démission avant qu'on la lui demande; on ne cherche à le retenir que pour la forme. Mais, avant de s'en aller, il consent à se charger d'une mission diplomatique en Abyssinie; il y est en butte aux avanies, traité en suspect, presque en prisonnier : « Je ne vous écris pas les détails de mes misères; elles sont finies, grâce à Dieu. Rien n'est moins confortable que de dormir avec un Abyssin à ses pieds, un second Abyssin à sa droite, un troisième à sa gauche. »

Cette fois, il se sentait à bout de forces. M. Joseph Reinach, qui, au mois de janvier 1880, le rencontra à bord d'un vapeur en partance pour Naples, nous a rapporté ses conversations avec ce lion qui regrettait son désert (1). Nous voyons par cet intéressant récit qu'il s'en prenait à tout le monde de ses déceptions. Il était « tout ulcéré par l'injustice de son gouvernement, par l'ingratitude du khédive, » et, pour se distraire de son chagrin, il inventait d'heure en heure un nouveau partage du monde et surtout de l'empire ottoman. Mais sous la colère perçait la lassitude. Avant de quitter Alexandrie, il s'était fait examiner par le médecin du consulat britannique, qui avait découvert en lui des symptômes d'épuisement nerveux et d'altération du sang et lui avait ordonné plusieurs mois de complet repos : lui-même en sentait le besoin. Il avait juré que désormais il ferait la grasse matinée, qu'il resterait au lit jusqu'à midi, qu'il flânerait, qu'il baguenauderait, qu'il n'irait jamais en chemin de fer et que jamais il n'accepterait une invitation à dîner. En revanche, il se promettait de manger chaque jour des huîtres à son déjeuner. Comme le remarque M. Forbes, il eut les huîtres, il n'eut pas le repos.

En mai 1881, le marquis de Ripon s'embarquait pour les Indes, où

(1) *Revue politique et littéraire*, n° du 16 février 1884.

il allait remplacer lord Lytton. Il propose à Gordon de l'emmener comme secrétaire; Gordon oublie ses fatigues, ses sermens d'amoureux et accepte. Il s'aperçut bientôt, durant la traversée, qu'il ne s'accordait sur rien avec le marquis, et de son côté le marquis n'eut pas besoin de réfléchir longtemps pour découvrir qu'emmener Gordon aux Indes, c'était lâcher un taureau dans un magasin de porcelaines. Quels dégâts, bon Dieu! Lord Ripon n'entendait pas répondre de la casse. A peine débarqué à Bombay, Gordon résigne ses nouvelles fonctions; il part pour la Chine, qui avait un différend avec la Russie au sujet de Kashgar et réclamait les conseils du vainqueur des Taï-Pings. Il en donne d'excellens, après quoi il retourne en Angleterre, d'où on l'envoie dans l'île Maurice comme commandant du génie. Il y passa dix mois, étudia l'archipel des Seychelles et, par manière de récréation, s'occupa en même temps de déterminer l'emplacement du jardin d'Eden. L'année suivante, on l'appela au cap de Bonne-Espérance, pour remettre un peu d'ordre dans les affaires des Bassoutos. L'Afrique du Sud lui fut peu hospitalière; il ne s'y entendit avec personne et repartit bientôt, sans que personne parût le regretter. Cette déconvenue lui fut plus cruelle que toute autre, le plongea dans un morne désespoir. Pour se consoler, il se rendit à Jérusalem, où il examina les lieux saints, comme l'a dit son cousin M. Hake, « avec les yeux d'un ingénieur et avec la foi d'un chrétien qui découvre des sermons dans les pierres. » Ce fut à Jérusalem que vinrent le trouver les propositions du roi des Belges, qui désirait l'envoyer au Congo. Mais M. Gladstone a eu le pas sur le roi Léopold, et, au lieu de partir pour le Congo, Gordon est parti pour Khartoum. S'il en sort vivant, comme nous l'espérons bien, on peut être sûr que ce sera pour s'en aller dans quelque autre endroit où il y a des coups à donner et des coups à recevoir.

Nous avons connu à Smyrne un journaliste, homme d'esprit et de mérite, mais le plus indolent des Levantins, qui depuis quarante ans qu'il était né, n'avait jamais pu prendre sur lui de monter jusqu'au château qui domine la ville et son port et commande une admirable vue. Il en coûte un peu plus de peine que pour monter à Montmartre, mais la différence n'est pas grande. Trois fois nous avions formé le projet de faire ensemble cette promenade; chaque fois, au moment du départ, il s'écria : « Décidément c'est trop loin! » Et il rentra chez lui. Il était fermement convaincu que le bonheur consiste à ne jamais changer de place et à faire chaque jour à la même heure la même chose qu'on a faite la veille et qu'on fera le lendemain. Ce Levantin et George Gordon représentent les deux bouts de l'échelle humaine. L'un trouvait que traverser la rue qui séparait sa maison du bureau de son journal était un travail assez pénible pour épuiser les forces d'un homme de bien. L'autre a parcouru toute la terre, elle lui a sem-

blé trop petite, il n'a pas trouvé son compte et il se fie à la bonté divine pour lui faire habiter après sa mort un monde un peu plus étoffé que le nôtre. Jupiter est une planète quatorze cents fois plus volumineuse que la terre; nous doutons pourtant qu'elle soit assez grosse pour suffire au bonheur éternel de Gordon.

Un Espagnol nous disait qu'il faut se défier des hommes qui ne mettent jamais leurs pantoufles. Il est certain qu'en général les gens qui courent le plus appartiennent à la classe des aventuriers. Ils espèrent trouver au bout de leur voyage un trésor ou une couronne, et leurs scrupules ne gênent pas beaucoup leur ambition. Tel fut ce Burgevine que Gordon rencontra à Shanghaï. Natif de la Caroline du Nord, on l'a vu successivement en Californie, en Australie, dans les îles Sandwich, aux Indes, à Jeddah, à Londres, dans bien d'autres endroits encore. Il n'était pas sans éducation, et le docteur Wilson l'a défini « un de ces *gentlemen* nautiques, qui combinent quelque goût pour la littérature avec la faculté de gouverner un bâtiment caboteur et celle de fonder un grand empire, pourvu que le diable s'en mêle. » Après être allé partout, cherchant et ne trouvant pas, il retourna de guerre lasse en Amérique, où il fut à la fois employé dans un bureau de poste et le rédacteur en chef d'un petit journal. Mais ce n'était pas son dernier mot; plantant là son journal, il partit pour la Chine, qui était devenue le rendez-vous des aventuriers comme l'Amérique centrale au temps de Walker. Il fut l'un des inventeurs, l'un des recruteurs de « l'armée toujours victorieuse. » Furieux de voir un autre en prendre le commandement, il intrigua, cabala, perdit son procès, et de dépit il passa au service des Taï-Pings. Mais, se ravisant bientôt, il entra en négociation avec Gordon. Son âme était si noire qu'au moment où il traitait avec lui et se recommandait à sa clémence, il hésitait s'il ne trouverait pas plus de profit à s'emparer de sa personne pour le livrer aux rebelles. Un de ses lieutenans, nommé Jones, lui représenta qu'il se déshonorerait à jamais par ce guet-apens. Burgevine déchargea son revolver sur le sermonneur; la balle pénétra dans la joue et le blessé s'écria : « Vous avez tiré sur votre meilleur ami. » A quoi l'homme au revolver répliqua : « Plût à Dieu que je vous eusse tué ! » Ce fut Jones lui-même qui raconta cette histoire, et Burgevine fit insérer aussitôt dans une feuille de Shanghaï une petite note ainsi conçue : « Le récit du capitaine Jones touchant cet incident est essentiellement correct, et je ressens un vif plaisir à rendre un témoignage à sa candide véracité toutes les fois qu'il s'agit d'une affaire dont il a eu la connaissance personnelle. » Le cynisme ne mène pas toujours à la fortune. Après tant de vicissitudes, Burgevine périt misérablement en passant une rivière dans un bac, et il est permis de croire que personne ne l'a pleuré.

Le général Gordon n'a de commun avec les Burgevine que l'éter-

nelle inquiétude de l'humeur, le goût des entreprises, des nouveautés, la longueur des enjambées et l'impossibilité de tenir en place. Mais il y a cette grande différence entre un aventurier et lui qu'il n'a jamais servi que des causes qui lui semblaient justes, nobles ou généreuses, et que son désintéressement égale son audace. Il a eu bien des occasions de s'enrichir; il les a manquées volontairement. Il ne prend ni ne reçoit, il donne le peu qu'il a. Il écrivait en 1864 : « Je quitte la Chine aussi pauvre que j'y suis entré. » Il avait refusé toute autre récompense de ses services que la jaquette jaune et la plume de paon et employé sa solde à pourvoir aux besoins de ses soldats. Plus tard, au Soudan, le gouvernement égyptien lui offrait un traitement de 10,000 livres sterling, il n'en voulut accepter que 2,000. On a pu le surnommer le chevalier sans ambition comme sans peur.

Mais on aurait tort de prendre le désintéressé Gordon pour un de ces philanthropes enthousiastes qui croient aveuglément à ce qu'ils font parce qu'ils ont à la fois une âme ardente et l'esprit court. Les injustices le révoltent, lui échauffent le sang, lui causent des accès de violence, des emportemens qui font trembler. C'est dans ces momens-là qu'il traite de saltimbanques les politiques, les diplomates, et de brutes les soldats qui s'entendent mieux à piller qu'à se battre. Les uns comme les autres, il voudrait qu'ils n'eussent qu'un cou pour pouvoir les étrangler tous ensemble. Mais, dans l'habitude de la vie, il a l'esprit rassis et plein de raison, un bon sens qui voit le fort et le faible de tous les argumens et de toutes les causes, une sérénité de jugement, accompagnée d'humour, une philosophie ironique, un peu narquoise. En se rendant à Gondokoro, il s'égayait aux dépens de ses nouveaux sujets, accourus à sa rencontre dans leur plus grande tenue et dont tout le costume consistait en un collier. Il écrivait vers le même temps qu'au milieu de la nuit, un éclat de rire parti d'un buisson l'avait fait tressaillir : « Je me sentis un peu déconcerté, mais je découvris bientôt que ce rire venait d'un oiseau qui se moquait de nous d'une façon assez déplaisante. C'était une sorte de cigogne, laquelle semblait de fort belle humeur, *in capital spirits*, et s'amusait infiniment en pensant que quelqu'un pût aller à Gondokoro dans l'espérance d'y faire quelque chose. »

Il a l'esprit ainsi fait que, par intervalles, il se prend à douter non-seulement du succès de ses entreprises, mais même de leur utilité. Il n'a pas sur le bonheur les idées généralement reçues, et ce philanthrope craint parfois de se tromper en travaillant de propos délibéré à la félicité de ses semblables : « Nègres, négresses et négrillons, je prétends que ces pauvres noirs du Soudan, qui ne mangent pas tous les jours, sont plus heureux que nos classes moyennes d'Angleterre. Quoiqu'ils n'aient pas la moindre guenille pour se couvrir, ils ne passent pas leur temps à geindre et à grogner comme des vingtaines

d'Anglais, qui dans leurs gros dîners se battent péniblement les flancs pour se procurer une gaîté bien creuse et bien misérable. » Après avoir parcouru le monde, Gordon a pesé et soupesé la terre dans le creux de sa main; elle lui a semblé très légère. Dans ses heures de détachement, il prend en pitié les choses humaines, il les juge et se juge lui-même. Un Européen qui entreprend de civiliser un Africain lui fait l'effet d'un renard prêchant la morale et le respect des poulaillers à un putois. Il est tenté de croire qu'en définitive tous les hommes se valent, que leurs plus grandes affaires sont de purs néans, qu'on a bientôt fait d'en connaître la vanité : « Ramasser et cuire une pomme de terre est un aussi gros intérêt pour une pauvre femme que la réorganisation de l'armée anglaise pour Cardwell. Nous sommes tous des poules, et chacun de nous aime à se figurer que les œufs les plus beaux sont ceux qu'il a pondus. »

Les aventuriers courent le monde pour y chercher leur proie; les enthousiastes se vouent au service d'une idée qu'ils adorent avec les illusions d'un amant bien épris qui ne se permet pas de discuter sa dame. Gordon ne ressemble ni aux uns ni aux autres. Cet homme maigre, dont M. Reinach admira « les yeux très doux, vagues, comme perdus dans un monde lointain de pensées, » offre le bizarre assemblage d'un bon sens ironique, qui n'est dupe de rien, et d'un illuminé qui cherche dans sa Bible les règles de son devoir. C'est une Bible particulière, paraît-il, qu'il a réduite et arrangée pour son usage. Refuse-t-elle de répondre à ses questions, il se recueille, il s'interroge, et les inspirations divines qu'il reçoit décident de sa conduite. En Chine comme au Soudan, il a toujours vu très clair dans les choses humaines, il n'a jamais pris des vessies pour des lanternes; mais il croit aussi que Dieu cause avec Gordon, lui donne des ordres, et coûte que coûte, il les exécute en faisant taire les objections de son bon sens, qui lui représente que le labeur qu'il s'impose est trop lourd pour ses épaules ou que les gens qu'il oblige sont des imbéciles ou des drôles. Le 6 octobre 1876, comme il balançait à quitter le Soudan, où beaucoup de choses lui déplaisaient, il écrivait à un ami : « M. Confort, un très impérieux gentleman, me dit : « Vous vous portez bien, vous en avez fait assez, allez-vous-en chez vous, tenez-vous coi et ne risquez plus rien. » — Mme la Raison dit à son tour : « Que vous sert de conquérir plus de pays à un si triste gouvernement? Ils ont déjà sous leur pouvoir plus de terres qu'ils n'en peuvent administrer. Allez-vous-en bien vite. » — Mais M. quelqu'un (je ne sais pas qui c'est) me dit : « Ne tâchez pas de deviner les secrets de l'avenir; laissez à Dieu ce soin et faites ce que vous jugez bon pour ouvrir le pays jusqu'aux deux lacs de l'Équateur. Faites cela non pour le khédive et son gouvernement, mais faites-le en aveugle et par acte de foi. » Ce joueur mystique est persuadé que c'est son Dieu lui-même qui lui a mis en

main les cartes avec lesquelles il joue. Il lui arrive souvent de maudire son jeu, de douter de la valeur de ses atouts; mais Dieu le veut, il jouera la partie. S'il la perd, il en conclura que les voies de la Providence ne sont pas les nôtres, qu'elle avait des desseins particuliers sur son serviteur Gordon, qu'elle l'a soumis à de redoutables épreuves dont il doit faire son profit pour le salut de son âme.

Voltaire disait que quelques âmes pieuses croient recevoir d'une communication intime avec le ciel ce qu'elles ne tiennent que de leur imagination enflammée : « C'est alors, ajoutait-il, qu'on a besoin du conseil d'un honnête homme et surtout d'un bon médecin. » Mais Gordon n'écoute pas les conseils; s'il les écoutait, il ne serait plus Gordon, et le monde y perdrait. Ce fataliste chrétien va droit devant lui jusqu'à ce qu'il rencontre le mur. Il le heurte si vigoureusement de sa puissante tête, il cogne à coups si redoublés que souvent le mur tombe. Quand le mur ne tombe pas, il a des colères rouges, après quoi il se résigne aux mytères de la prédestination. « Je suis très las, disait-il un jour, mais je m'en vais seul avec un Dieu tout-puissant pour me diriger et me guider, et je suis heureux d'avoir une telle confiance en lui que je ne crains rien. » Son fatalisme lui permet d'accomplir impunément des folies d'audace. Après la prise de Su-Tscheu, désespérant de tenir en bride l'humeur pillarde de ses soldats, il se hâta de les faire partir pour Quinsan et demeura seul à la merci d'ennemis frémissans et d'alliés douteux. A peine avait-il renvoyé son monde, il apprit que le gouverneur chinois Li-Hung-Chang venait de faire massacrer des prisonniers à qui Gordon avait promis la vie. Il se crut tenu de venger ces malheureux et la parole violée; le revolver au poing, il poursuivit le traître de maison en maison. Heureusement Li se cacha bien, il ne le trouva point. Dans le Darfour, à Dara, à Shakka, devançant de bien loin son escorte, on l'a vu arriver inopinément sur son chameau, pénétrer dans un repaire de brigands, de meurtriers qui avaient juré d'en finir avec lui, désarmer leurs complots par la puissance de son regard, par l'autorité de sa parole et de son geste, et sortir vivant de cette caverne.

C'est par son fatalisme aussi que s'explique sa hautaine indifférence dans le choix de ses instrumens. Cette armée, toujours victorieuse, qu'il commandait en Chine, s'affaiblissait continuellement par la désertion; Gordon comptait pour boucher les trous sur les prisonniers qu'il faisait aux Taï-Pings et qu'il s'empressait de faire entrer dans le rang. Après s'être battus contre lui, ils se battaient pour lui, et leur général les traitait tous de racaille, et cette racaille lui était bonne pour accomplir les desseins de Dieu. Lorsqu'il fut nommé gouverneur de l'Équateur, il eut soin d'emmener à Gondokoro son favori Abou-Saoud, que tout le monde au Caire lui signalait avec raison comme un coquin fieffé qui n'attendait que le moment de le trahir. Quand on est péné-

tré de la doctrine de la grâce, quand on croit à ses opérations mystérieuses et soudaines qui changent les cœurs, on ne met pas une très grande différence entre un coquin et un honnête homme. On songe au brigand crucifié qui entra le premier au paradis.

Aussi Gordon est-il toujours prêt à se remettre avec les drôles qu'il avait juré d'étrangler ou de fusiller, et sa vie offre l'exemple de réconciliations bien étranges. Peu de jours après son affaire avec le gouverneur Li, à qui il voulait brûler la cervelle, il avait tout pardonné, tout oublié; on s'aimait si tendrement qu'en 1882, quand on se retrouva à Tientsin, on se jeta au cou l'un de l'autre. Plus bizarre encore fut sa conduite avec Zebehr-Pacha, le principal négrier du Soudan, dont le fils Soliman était chef de bandes et dévasta toute une province. Quand le fils fut pris, on trouva sur lui des papiers du père qui démontraient sa complicité. Gordon lui-même se porta son accusateur, dénonça ses brigandages. Il fut condamné à mort; mais au lieu de le faire exécuter, le khédive le pensionna. Ce qui surprend davantage, c'est que Gordon, qui regrettait de n'avoir pu le pendre de sa main, a fait aujourd'hui alliance avec lui et prétend confier à cet honnête homme l'avenir du Soudan. Embrasser Li et faire de Zebehr un gouverneur général, il faut pour cela croire bien fermement à la grâce. Mais qu'importe à Gordon ce qu'on peut penser de lui? Il ne prend pour juge ni le succès, ni l'opinion; il fait ce que Dieu lui dit de faire, il méprise le monde et ses vaines censures. C'est encore là une de ses indifférences.

Faute d'avoir pénétré assez avant dans les replis de son singulier caractère, on a relevé récemment dans sa conduite des contradictions qui n'en sont pas et qu'on a tort de lui reprocher. Ce fut un étonnement dans toute l'Europe quand on apprit qu'au mois de février dernier Gordon s'était fait précéder à Khartoum par une proclamation qui autorisait les marchands d'esclaves à reprendre leur petit commerce. On en conclut que les héros sacrifient dans certains cas leurs principes à la politique, que les plus saints savent s'accommoder aux circonstances, que si vous grattez un inspiré, vous trouverez l'habile homme. On oubliait que, dans le temps où il gouvernait le Soudan, Gordon, tout en travaillant à détruire l'esclavage, n'était point un abolitionniste à outrance. Sa correspondance, publiée par M. Birkbeck Hill, en fait foi (1). Il ne faut pas demander à un inspiré d'adopter de toutes pièces des programmes tout faits. Ce qui lui faisait horreur, comme il le déclarait en 1875, c'étaient les incursions à main armée des recruteurs d'esclaves, leurs victimes indignement torturées, le sang répandu, le dépeuplement de districts entiers. Mais il ajoutait : « Si de leur

(1) *Colonel Gordon in Central Africa*, by Birckbeck Hill.

propre mouvement un père et une mère se décident à vendre leur enfant et que leur enfant y consente, je n'ai pas d'objection à leur faire... Voudriez-vous qu'on fusillât tous les trafiquans de chair humaine? écrivait-il encore. N'ont-ils pas leurs droits? Les planteurs n'en avaient-ils pas? J'aurais donné 500 livres sterling pour que la société des abolitionnistes se trouvât à Dara pendant les trois jours où l'on put douter si les négriers livreraient bataille ou non. Un méchant fortin, une garnison affolée de peur, et, d'autre part, une bande d'hommes déterminés, aguerris, munis de bons fusils et de deux pièces de canon, que voulez-vous faire là contre? Comprenez-moi, les esclaves capturés, je les expédierai en Égypte et je ferai ce que Dieu dans sa miséricorde voudra bien m'inspirer au sujet des esclaves domestiques. Ce que je veux empêcher, au risque de me rompre le cou, ce sont les razzias. Mais, si cela me convient, j'achèterai des esclaves pour mon armée et j'en ferai, malgré eux, des soldats pour tenir en respect les voleurs de femmes et d'enfans. »

Assurément il doit lui en coûter d'être chargé lui-même de défaire l'œuvre qu'il avait ébauchée par des prodiges de courage et d'entêtement. Mais il avait perdu depuis longtemps toutes ses illusions; il disait, il y a plusieurs années déjà : « L'esclavage ne cessera dans le Soudan que le jour où vous inventerez le moyen de retirer d'une feuille de papier brouillard toute l'encre qu'elle a bue. » Il savait que sur trois convois d'esclaves qu'il tentait d'arrêter au passage, deux lui échappaient par la connivence de ses officiers, qui s'entendaient avec les marchands comme larrons en foire. Pour gouverner ces territoires annexés au royaume des Pharaons, il faut être soi-même Pharaon, et Pharaon était un homme qui avait beaucoup de prestige parce qu'il avait le pouvoir de récompenser ses amis et de châtier ou de supprimer ses ennemis. A son gré, il nommait son échanson président de son conseil ou faisait pendre son panetier, sans avoir de comptes à rendre à personne. Durant son séjour au Soudan, Gordon n'avait ni panetier ni échanson; mais il aurait bien voulu pendre quelques-uns de ses sous-pachas, qui trahissaient sa confiance, conspiraient avec les brigands ou pressuraient les humbles et les petits. Il n'osa jamais prendre cette liberté grande, que le khédive ne lui avait point octroyée, et il en vint à désespérer peu à peu de son œuvre. Le bien qu'il faisait ne rachetait pas le mal que faisaient ses fonctionnaires, et il ne pouvait se dissimuler que le jour où il quitterait ce pays, son impuissante dictature serait remplacée par le règne effronté du *courbache* et du *bakchich*. Était-ce la peine d'ôter le Soudan à ses maîtres naturels pour le donner à l'Égypte?

Désabusé par ses dures expériences, il s'est prêté facilement aux vues du cabinet anglais. Dans le mémorandum qu'il rédigea pendant sa traversée de Marseille à Alexandrie et qui parvint au *foreign office* le

1er février de cette année, il s'exprimait ainsi : « Plus grand que l'Allemagne, la France et l'Espagne réunies, le stérile Soudan est une possession inutile, il l'a toujours été et le sera toujours. Il ne peut être administré que par un dictateur; si ce dictateur est mauvais, il y aura de constantes révoltes... En conséquence, j'estime que le gouvernement de Sa Majesté est pleinement autorisé à recommander l'évacuation de ce pays. Il le laissera tel que Dieu l'a créé. Les gens qui l'habitent ne sont pas forcés de se battre les uns contre les autres, et du moins ils ne seront plus opprimés par des pachas venus de la Circassie, de l'Anatolie et du Kurdistan. » C'est ainsi qu'il se console. Certes, il ne peut se flatter que ces sultans locaux auxquels on restituera leurs pouvoirs seront des souverains pleins de mansuétude et de délicates attentions pour leurs peuples. Mais si Gordon l'illuminé s'est persuadé quelque temps que le ciel l'avait choisi pour faire le bonheur des nègres du Soudan, Gordon le philosophe a décidé que les khédives sont des philanthropes fort suspects, et qu'ils n'ont jamais fait dans les pays qu'ils retiennent sous leur obéissance d'autres heureux que les pachas qu'ils y envoient avec la permission d'y remplir leurs poches.

Chevalier errant qui doute par intervalles de la beauté de sa dame et ne laisse pas de jouer sa vie pour elle, fataliste chrétien qui exécute les ordres du ciel sans être bien sûr que ses prouesses profiteront à qui que ce soit, mystique plein de bon sens, qui agit par inspiration et permet à sa raison de le juger, vivant dans de continuelles alternatives d'ivresse et de dégrisement, et tour à tour le plus téméraire ou le plus résigné des Anglais, George Gordon, Gordon le Chinois, Gordon Pacha est l'exemple peut-être unique d'un homme dont la tenace volonté a fait de grandes choses en ne croyant qu'à moitié à ce qu'elle fait. Mais il n'aura fondé dans les vicissitudes de sa vie très agitée aucune œuvre durable; on ne fait œuvre qui dure qu'à la condition d'y croire tout à fait, et le repentir est la plus inutile des sagesses. Cet homme extraordinaire avait détruit dans les pays du Haut-Nil les vieux moyens de gouvernement, il les avait remplacés par Gordon; deux jours après son départ, les vents d'Afrique ont soufflé sur sa fragile entreprise, et le sable du désert n'a pas gardé la trace de ses pas. Cependant, avec quelque réserve qu'on admire son génie, il est impossible de ne pas s'intéresser vivement à son sort; l'Europe entière apprendrait avec soulagement qu'il a échappé aux mains violentes et rusées des serviteurs du mahdi. Les lions ne sont pas faits pour périr sous la griffe des chacals, et Gordon est une trop noble proie pour les Bédouins du Soudan.

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : Reprise d'*Antony*.

« O bel art de la scène, si tu corriges les mœurs, ce n'est pas en riant, cette fois!

« Non, on ne rit pas, on pleure peu, mais on souffre beaucoup en voyant ce drame. On éprouve cette nerveuse agitation des personnages qui crispe les mains et les pieds, comme si on voyait quelqu'un toujours prêt à tomber d'un toit...

« Cette jeune femme est comme menacée par un vautour qui tourne sur elle. L'épouvante saisit pour elle à la vue d'un jeune homme convulsif qui porte en lui-même deux causes d'exaltation, son amour d'abord, puis cette rancune de bâtard et d'orphelin qui lui fait bouillonner dans le cœur une éternelle rage contre la société... »

Voilà de quelles angoisses, à votre aspect, furent pris vos contemporains, ô Antony! ô Adèle! figures offertes à Tony Johannot (1)! Et ce témoignage fut porté ici même par un doux et grave poète, en juillet 1831, alors qu'une vignette symbolique, précisément due à Johannot, décorait la couverture de cette *Revue*... Je l'ai sous les yeux, cette vignette : deux jeunes femmes y sont réunies; l'une, moulée dans sa jupe comme une Agnès Sorel de 1830, s'appuie contre un arbre où sont inscrits les grands hommes de l'ancien monde; l'autre, nue et huppée de plumes comme une sœur d'Atala, siège sur un banc de gazon où se lisent les gloires du nouveau; la sauvage aussi bien que l'autre a la taille longue et fine, selon la mode de la place Royale et du boulevard de Gand; aussi bien que l'autre, elle a cette grâce flexible et cette habitude penchée qu'aiment également les poètes et les *fashionables*...

(1) Voir le frontispice de la deuxième édition d'*Antony*. Paris, 1832; Auffray.

Silhouettes légères, fleurs d'élégance romantique, faut-il sourire d'elles ou leur sourire?

La couverture de cette *Revue* est défleurie de ces gentillesses, et voici qu'à cette même place où Vigny, amoureux de Mme Dorval, célébrait l'effet d'*Antony* sur le public de son temps, nous devons, de sang-froid, en noter l'effet différent sur le public du nôtre : à l'Odéon, l'autre soir, on n'a pas souffert, on n'a senti se crisper ni pieds ni mains, on n'a subi les fascinations d'aucun vautour; on n'a discerné, pour s'en épouvanter à l'envi, ni cris d'amour ni cris de haine : on a regardé seulement le héros et l'héroïne au son des phrases qui sortaient de leur bouche, comme on eût regardé, au son d'une musique du temps, des personnages tirés d'une collection d'estampes. C'était la lanterne magique, avec dessins de Johannot, des frères Devéria, de Célestin Nanteuil, airs inédits de Monpou; ce n'était pas de quoi palpiter ni se tordre, mais seulement de quoi demeurer attentifs : *Antony*, cette fois, a été accueilli sans acclamation ni injure, avec curiosité.

Est-ce donc que ce fameux drame ne mérite pas davantage? Est-ce que le héros et l'héroïne, si vantés pour l'abondance de vie qui bouillonnait en eux, pour la furie de mouvement qui les emportait, n'avaient que des apparences de vie et de mouvement? N'étaient-ils que des figures à la mode, agitées d'une mimique à la mode? Faut-il s'apercevoir, ces modes évanouies, que ces figures sont des poupées et leur mimique une pantomime de marionnettes? Faut-il dire qu'en effet, au lieu d'un Delacroix, nous n'avons là qu'un Devéria?

Ou bien faut-il accuser notre infirmité, notre froideur? Sommes-nous, depuis un demi-siècle, devenus incapables de sympathie pour de si grandes révolutions d'âme? Justement, au quatrième acte, en un passage qui serait prophétique, l'auteur paraît nous inviter à faire notre examen de conscience; par la bouche d'un de ses personnages, il improvise un feuilleton sur les difficultés du théâtre : « Que nous essayions, s'écrie-t-il, au milieu de notre société moderne, sous notre frac gauche et écourté, de montrer à nu le cœur de l'homme, on ne le reconnaîtra pas... Le spectateur, qui suivra chez l'acteur le développement de la passion, voudra l'arrêter là où elle se serait arrêtée chez lui; si elle dépasse sa faculté de sentir ou d'exprimer à lui, il ne la comprendra plus. »

Apparemment c'est pour ses contemporains que Dumas, dans une heure de méfiance, avait glissé là cet avis au public. Ceux-là, on le sait, démentirent ses paroles; ils furent jaloux de prouver qu'ils n'étaient pas seulement « quelques-uns » au parterre qui, « plus heureusement ou plus malheureusement organisés que les autres hommes, sentaient que les passions sont les mêmes au XVe qu'au XIXe siècle et que le cœur bat d'un sang aussi chaud sous un frac de drap que sous un corselet d'acier. » Même, la chaleur de leur sang fut telle qu'ils

arrachèrent d'enthousiasme les deux basques de l'habit de Dumas, lequel était justement un frac et fut encore écourté. Généreux orages! les coups de foudre de la scène retentissaient en échos formidables dans la salle.

Mais sans doute, à présent, les temps annoncés sont venus, les temps ingrats et durs; une génération s'est assise dans les fauteuils des théâtres, qui prétend borner les passions des héros où se bornent les siennes, et les siennes ne vont pas loin. Le moyen qu'elle s'intéresse au désespoir de ce bâtard et s'émeuve de ses plaintes sur la fatalité de sa naissance! Il s'écrie : « L'anathème est prononcé!.. Il faut que le malheureux reste malheureux; pour lui Dieu n'a pas de regard et les hommes de pitié... Sans nom! Savez-vous ce que c'est que d'être sans nom? » Et tout bas, tranquillement, cette génération lui réplique : « Oui, je sais ce que c'est. Je connais Jacques Vignot. Il n'est point « abandonné entre le désert et la société » comme votre modèle et prototype, le Fils naturel de Diderot, mais simplement fils naturel, en effet, selon les termes du code, et les sentimens que cette condition lui inspire sont aussi froids que ces deux mots. Quand son parrain lui révèle son origine par un papier timbré, il ne rugit pas : « Malheur et honte! » Il demande : « C'est là mon acte de naissance? » Il ne menace pas Aristide Fressard de lui crier, s'il ne désigne ce père : « Malédiction sur toi, et que ta mère meure! » Il interroge : « Mon père vit encore? — Il vit. — Et il se nomme? — M. Sternay. » Là-dessus, il se dispose à sortir : « Où vas-tu? demande son interlocuteur. — Chez mon père. — Quoi faire? — Mais le voir, puisque je ne l'ai jamais vu. » Les voici face à face : « Ma mère se nomme Clara Vignot. — Vous êtes le fils de Clara Vignot? — Et le vôtre, par conséquent. — Monsieur! — Si vous niez que vous êtes mon père, monsieur, je me retire à l'instant même. — Je ne nie rien, monsieur. — Alors, monsieur, pourquoi n'avez-vous pas épousé ma mère? Pourquoi ne m'avez-vous pas donné votre nom? » Le père expose ses raisons, auxquelles le fils oppose les siennes, et quand la mère, attirée par le bruit des voix, intervient dans le colloque, Jacques peut la rassurer de ce mot : « Ne craignez rien, ma mère; nous ne faisons que de la logique, monsieur et moi. » Il dit vrai : pure logique! Nulle émotion chez ces personnages. Hé! y a-t-il là de quoi s'émouvoir? Vous nous la baillez bonne, Antony, quand vous déclamez : « Les autres hommes ont une patrie; moi seul, je n'en ai pas; seul, au milieu de tous, je n'ai ni rang qui me dispense d'un état, ni état qui me dispense d'un rang. » Jacques Vignot a une patrie, la France, qui l'admet pour ingénieur et secrétaire d'un ministre : à qui ferez-vous croire que vous ne pouviez travailler? A qui ferez-vous croire qu'aucune femme n'accueillerait un « malheureux » de votre sorte, « s'il était assez hardi pour l'aimer? » Jacques Vignot aime une femme; que dis-je, une

femme? une jeune fille, et du meilleur monde, et qui s'appelle Hermine; il lui dit tout uniment : « Je suis enfant naturel. Consentez-vous cependant à ce que ma mère vous nomme sa fille? » Elle lui répond : « Elle est votre mère, Jacques, je n'ai pas besoin de savoir autre chose. » Mieux encore! Jacques Vignot, fort de sa fierté, fortifié par le conseil de cette jeune fille, refuse le nom de son père : où est le malheur de s'appeler Antony tout court? Depuis Jacques Vignot, nous avons connu un autre fils naturel, Bernard; celui-là non plus, quoique plus sensible, ne maudit pas la société; celui-là aussi a un état qui nourrit son homme, et même à l'occasion le père de son homme, M. Fourchambault; celui-là aussi est aimé, se marie et fera souche légitime d'honnêtes gens. Et celui-là ne se soucie même pas d'avoir à refuser le nom de son père; non-seulement il ne veut pas que son père le reconnaisse, mais il ne veut pas qu'il le connaisse; Bernard il est, Bernard il reste, même aux yeux de M. Fourchambault: ne venez donc pas nous demander, avec des grimaces de damné, si nous savons ce que c'est que d'être sans nom! »

Tels sont, tout crus et tous secs, les raisonnemens dont notre génération est suspecte en face de ce désespoir d'Antony. Et, s'il faut expliquer aux dépens de notre sensibilité pourquoi ses douleurs de bâtard nous laissent impassibles, il sera plus facile encore d'expliquer à notre détriment pourquoi son exaltation d'amoureux ne nous ravit pas. C'est un fait publié par tous les critiques, — c'est-à-dire par tous ceux qui se mêlent de regarder la société où on la voit avec le moins de peine, dans le miroir que lui présente la littérature, — c'est un fait manifeste, acquis à l'histoire des mœurs, que, depuis cinquante ans, tous les Français se sont rangés. « Se ranger n'est pas se convertir, » a dit un moraliste; nous ne sommes point des saints, mais des gens raisonnables. Cette passion, qui, chez nos pères, se précipitait en cataractes, s'est laissé distribuer chez nous en petits canaux; ces fermens généreux qui la faisaient bouillonner et bondir se sont évaporés; le long de son cours, uni et réglé désormais, des docteurs se sont trouvés qui nous communiquent leur analyse : « Combine, triture, alambique, décompose,.. et si tu trouves là-dedans un atome d'estime, un milligramme d'amour, une vapeur de dignité, j'irai le dire à Rome sur les mains. » Qui déclare ces résultats? Le porte-parole de M. Dumas fils, Cygneroi, dans *la Visite de noces;* voilà sa réplique au représentant de Dumas père, Antony. A père prodigue de passion, fils avare. Cygneroi, comme Antony, a commis l'adultère; mais la qualité de son amour est vile, et il la connaît. Auprès de l'amant désabusé de Mme de Morancé faut-il citer, pour l'opposer encore à l'amant forcené d'Adèle, un autre type des temps nouveaux? C'est Max de Boisgommeux, le galant de la Petite Marquise : il en a rabattu, lui aussi, des grands sentimens et des grandes phrases :

« Le grondement du tonnerre, la palpitation des étoiles, l'éternité,.. on sait ce que cela veut dire! » En 1830, l'amour était l'aîné des dieux; en 1884, c'est le cadet de nos soucis. Pas plus que le bâtard Antony ne peut apitoyer les camarades de Jacques Vignot et de Bernard, Antony frénétique d'amour ne peut échauffer les Cygneroi et les Boisgommeux : voilà pourquoi de la scène à la salle toute contagion de sentimens est impossible et pourquoi, l'autre soir, nul courant de sympathie n'a fait vibrer l'Odéon. Au moins, est-ce une explication plausible et que plusieurs ont donnée pour juste, et que tous, en leur for intérieur, se sont proposée : le Dieu qui sonde les reins et les cœurs ne sait-il pas que ce public est trop appauvri de passions pour ressentir les beautés de cet ouvrage ?

Cependant, pauvre moi qui faisais partie de ce public, rentré à la maison, j'ai pris *Antony* et je l'ai relu : et, tout familier que je sois de Jacques Vignot et de Bernard, tout Boisgommeux et Cygneroi que je doive être, étant né sous les étoiles conjointes de MM. Meilhac et Halévy et Dumas fils, j'ai acquis ou plutôt recouvré la certitude qu'*Antony* est l'un des plus beaux drames de passion qui soient dans le théâtre universel, un des plus clairement destinés pour durer en portant le signe d'une époque, un des plus humains et des plus émouvans, — même pour moi, spectateur à peine respectueux tout à l'heure et presque ironique! J'ai suivi, livre en main, ce duo d'amour, de la première à la dernière note, sans défaillance de sympathie; j'ai ressenti les sentimens du héros et de l'héroïne, et j'ai connu qu'ils étaient vrais. Dieu soit loué! ce ne sont pas des poupées, mais des personnes humaines, et nous-mêmes sommes encore des hommes ; ce n'est pas de la peinture de genre, mais de la grande peinture, et nous ne sommes pas impuissans à l'admirer!

La raison de cette métamorphose ? La voici en deux mots : le caractère d'Antony, qui appartient au personnage, est hors du naturel et dans le goût de 1830, comme le langage par lequel il s'exprime, comme le style de toute l'œuvre, comme les costumes des comédiens; la passion d'Antony, qui appartient à l'auteur, est humaine et vraie, d'une vérité qui ne passe pas. L'essence du drame, qui est cette passion, garde pour nous sa force quand nous la savourons toute pure par une perception directe de l'esprit : ainsi fais-je, rentré chez moi. Au théâtre, une multitude d'accidens, à savoir les costumes, le style, le caractère même du héros, — car ce caractère n'est ici rien davantage, — font tort au principal : une coiffure, une manchette, une culotte, une invective, toutes également démodées, — assez éloignées de nous déjà pour que nous en remarquions la différence aux nôtres et pas encore assez pour que nous prenions là-dessus notre parti une fois pour toutes, — une boucle d'escarpin, une tirade entre deux blasphèmes attirent notre esprit et l'amusent; tandis que les yeux sont fixés sur tel ou tel détail

de mise en scène, un ronron de déclamation occupe l'oreille, et voilà tout le spectateur pris! Comment serait-il ému par les sentimens, s'il ne les perçoit pas au passage?

J'ai dit : le caractère d'Antony! Est-ce un caractère? C'est bien plutôt le lieu moral où se rencontrent toutes les idées affectées par une coterie. Je ne m'étonne pas qu'Antony n'ait pas de père, ni même, comme Jacques Vignot, de parrain parmi les hommes : il est fils de la littérature et filleul de la mode. Dumas lui-même, dans ses *Mémoires*, avec cette bonne humeur qui est toujours une bonne grâce et souvent une bonne foi, s'est expliqué là-dessus. Il a raconté naïvement qu'il avait conçu le caractère d'Antony d'après le Didier de *Marion Delorme*. Voilà une garantie! C'est l'origine toute littéraire et extra-humaine du personnage qui, d'abord, nous est déclarée. D'autre part, Dumas nous rapporte les premières paroles de Bocage lorsqu'il prit connaissance du rôle : « Bon! s'écria l'acteur; il va me falloir une mise particulière pour cela : je ne peux pas le jouer avec les redingotes et les habits de tout le monde. » A quoi l'auteur répondit : « Oh! soyez tranquille; à nous deux, nous trouverons bien un costume. » Et dans le récit qu'il fait de la première représentation, Dumas reprend ce mot et y insiste : « Je dis *costume*, car, quoique Antony fût vêtu, comme le commun des mortels, d'une cravate, d'un gilet et d'un pantalon, il devait y avoir, vu l'excentricité du personnage, quelque chose de particulier dans la mise de la cravate, dans la forme du gilet, dans la coupe de l'habit et dans la taille du pantalon. » Ainsi, pour Bocage et pour Dumas, — il ne s'agit pas de Firmin ou de Jay, d'un épicier de la Comédie-Française ou de l'Académie française, — pour Bocage et pour Dumas, à l'heure même où il paraissait, Antony était un excentrique; et de quelle manière il l'était, cela va sans dire et nous le comprenons : dans ses idées comme dans ses vêtemens, il outrait la mode du jour.

Antony est bâtard, non pas comme le premier venu, fait de chair et d'os, né d'une femme et d'un passant pour mener tellement quellement une existence d'homme; ni même comme Jacques Vignot, afin d'avoir qualité pour représenter dans un drame, qui n'est que dialectique animée, les opinions d'un écrivain sur la matière, raisonner contre un code et en poursuivre la réforme; il est bâtard comme Didier, parce qu'il faut l'être, aux environs de 1830, pour protester contre la société. Protestation littéraire, vague et vaine, et qui prétend bien le rester : on ne réclame pas un amendement de la loi, mais l'intérêt de la galerie; quelle déconvenue si l'on cessait de le mériter! Voyez-vous Didier, Antony, Gennaro devenus légitimes, rangés parmi les petits des bourgeois? Ah! fi donc! En 1871, M. Thiers s'écriait : « Les romantiques, c'est la commune! » M. Thiers, en 1834, avait interdit la représentation d'*Antony* à la Comédie-Française : avait-il

donc prévu les événemens de si loin? J'en doute : au moins faut-il dire qu'il n'était guère en droit de les prévoir. Didier, ce modèle d'Antony, était bien, si l'on veut, un réfractaire sous Louis-Philippe, mais quel réfractaire inoffensif! Et de lui et d'Antony et de tous ceux de cette génération, quelle distance, bon Dieu, à ceux de M. Jules Vallès! On regimbait alors contre toutes choses sans intention de rien jeter bas : on se fût trouvé bien sot de n'avoir plus contre quoi regimber. Il fallait porter à sa naissance une marque de fatalité; volontiers on se serait fait passer pour bâtard sans avoir droit à ce titre, à moins qu'on ne choisît de se dire fils de bourreau; l'un valait l'autre, et, par les mêmes raisons : il importait d'avoir un grief originel contre la société; mais ce grief, on n'eût voulu pour rien au monde qu'il fût réparé : on protestait pour le plaisir.

Antony est donc bâtard pour protester, comme la *fashion* littéraire l'exige; il ne s'en fait pas faute : « Le monde a ses lois, la société ses exigences... Et pourquoi les accepterais-je, moi?.. » Depuis le berceau quelle est sa vie? Rappelons-nous celle de Didier :

> Je voyageai, je vis les hommes, et j'en pris
> En haine quelques-uns et le reste en mépris.

De même Antony : « Pourvu que je change de lieu, que je voie de nouveaux visages, que la rapidité de ma course me débarrasse de la fatigue d'aimer ou de haïr... » Il a de la haine, pourtant, et du mépris, et tout l'assortiment convenu : « Je haïssais les hommes, dites-vous? Je les ai beaucoup vus depuis, et ne fais plus que les mépriser. » Il leur est, d'ailleurs, supérieur à tous : « Arts, langue, science, il a tout étudié, tout appris. » Aussi n'a-t-il jamais rien fait : on « n'ose rien spécialiser à l'homme qui paraît capable de parvenir à tout. » Didier avait hérité d'une bonne femme neuf cents livres de rente à peu près, dont il existait, la vie étant bon marché sous Louis XIII : un homme est chargé, on ne sait par qui, de jeter à Antony, « tous les ans, de quoi vivre un an. » Lorsqu'on est ainsi pourvu, mélancoliquement oisif et majeur vers 1830, quelle meilleure manière de passer le temps que de philosopher? Antony, pour le faire, n'attend pas comme Didier, d'être en prison et sous la hache.

Dumas nous confie qu'il avait d'abord fait de son héros un athée, mais que, sur les conseils de Vigny, il effaça cette « nuance » du rôle. Cette « nuance » effacée, le héros n'y perdit rien, ou plutôt sa « métaphysique » ne changea pas pour si peu (Dumas, dans le *post-scriptum* de la pièce, félicite Bocage d'avoir senti et fait sentir la « métaphysique » du rôle). Antony médite sur la destinée humaine : « Malheur, bonheur, désespoir, ne sont-ce pas de vains mots, un assemblage de

lettres qui représente une idée dans notre imagination et pas ailleurs? » Il nomme Dieu, mais pour le blasphémer; il s'écrie : « Cela ne serait pas juste, et Dieu est juste; » mais il accuse ce Dieu d'avoir fait des hommes « une loterie au profit de la mort! » Il se peut que cette métaphysique soit un peu trouble et déclamatoire; la vogue la veut ainsi, comme elle veut que les talons des escarpins soient plats et les culottes collantes.

Antony, philosophe, déclare au nom de l'équité divine que les malheureux ont droit de « rendre malheur pour malheur. » Combien de fois, en pensant au mari d'Adèle, s'est-il « endormi la main sur son poignard! » Combien de fois a-t-il « rêvé de Grève et d'échafaud! » Du rêve il propose de passer à l'acte : « Un meurtre peut vous rendre veuve... Je puis le prendre sur moi, ce meurtre. » Quoi d'étonnant? Il l'a dit tout à l'heure : « N'ayant point un monde à moi, j'ai été obligé de m'en créer un; il me faut, à moi, d'autres douleurs, d'autres plaisirs, et d'autres crimes! » Et parmi tous les crimes, lequel s'offre à la pensée plus naturellement que l'assassinat d'un mari? Écoutez le héros de *Fatalité*, une « saynète » de Paul Foucher : « Rapt, adultère, inceste, parricide, pour cette femme, j'ai tout commis, et inutilement... *Je ne suis point un scélérat, mais je vais le devenir!..* » Voilà le ton de l'époque. Tuer un mari, ou du moins y penser, est le fait d'un homme modéré; le proposer est le moins que puisse faire un amant. Raymon lui-même, le séducteur d'Indiana, ce diplomate de l'amour, plus raisonnable et plus froid que tous ses contemporains, Raymon ne manque pas à cet usage la première fois qu'il se présente chez sa belle : « Je t'arracherai, s'il le faut, à la loi cruelle de ton maître. Veux-tu que je le tue? Dis-moi que tu m'aimes, et je serai son meurtrier, si tu le condamnes à mourir! » Il est vrai que Raymon n'assassine pas le colonel Delmare, pas plus qu'Antony, d'ailleurs, n'assassine le colonel d'Hervey; les colonels en réchappent. Indiana lui disant : « Vous me faites frémir; taisez-vous! Si vous voulez tuer quelqu'un, tuez-moi, car j'ai trop vécu d'un jour, » il réplique aussitôt : « Meurs donc! mais que ce soit de bonheur ; » et il lui imprime un baiser sur la bouche.

De même, dans la vie réelle, « celui qui fut Gannot; » ce bohème qui s'improvisa Dieu, aimait une femme; elle était mariée. « Souvent, assure Dumas, dans leurs heures de délire, ils conspirèrent la mort de l'homme qui était un obstacle à leur enivrante passion; mais, — ajoute-t-il avec simplicité, — ils en restèrent à la pensée du crime. » Et Dumas, — il faut en venir là, — nous confesse justement que de pareilles tentations l'agitèrent, lui aussi, le bon Dumas! Il était amoureux et jaloux, « horriblement jaloux » de la femme d'un officier; cet ange habitait Paris; l'officier tenait garnison en province. Un jour, une

lettre annonça le retour du tyran : Dumas « faillit devenir fou;.. ce qu'il souffrit alors, *Antony* le raconte. » C'est à ce moment qu'il fit ces vers publiés en tête de la pièce :

Malheur! car une voix qui n'a rien de la terre
M'a dit : « Pour ton bonheur, c'est sa mort qu'il te faut! »
Et cette voix m'a fait comprendre le mystère
Et du meurtre et de l'échafaud.

Pour cette occasion, Dumas, bien que fils du général Dumas et de Marie Labouret, son épouse, se déclare jeté par le ciel en ce monde

Comme un hôte à ses lois étranger.

Pour cette occasion, il se fait incrédule et pessimiste :

Viens donc, ange du mal, dont la voix me convie,
Car il est des instans où, si je te voyais,
Je pourrais, pour ton sang, t'abandonner ma vie
Et mon âme,.. si j'y croyais!

Cependant il ne devint pas fou, et le crime lui fut épargné : il alla trouver un de ses amis, employé au ministère de la guerre, qui déchira le congé du mari.

Bâtard, philosophe et criminel dans une époque et dans un monde où chacun l'était par mystification en se dupant à moitié soi-même, voilà tout le caractère d'Antony, purement imaginaire, comme on voit, et imaginé selon une mode. Mais, en dernier lieu, nous avons trouvé la source d'où jaillit la vie morale du personnage : sans devenir assassin pour cela, Dumas, quand il le fit, aimait sincèrement; à ce héros, d'un caractère fictif, il communiqua une passion vraie. Suivez, de la première scène à la dernière, le développement de cette passion : vous trouverez que si, presque partout l'expression, d'accord avec le caractère, sonne faux, le sentiment est juste; si l'expression est littéraire, le sentiment demeure humain; si l'expression est de mode, et par conséquent démodée, le sentiment est de tous les temps.

« Malédiction sur le monde qui vient me chercher jusqu'ici! » déclare Antony quand la vicomtesse interrompt son tête-à-tête avec Adèle : voilà le faux, le littéraire, le démodé. Traduisez en langue simple ou même vulgaire : « Une visite? Que le diable l'emporte! » vous trouvez aussitôt le vrai, l'humain et le durable. En trois quarts d'heure de loisir on peut faire cette expérience de transposition sur tout le rôle : jusqu'au bout elle donnera le même résultat. Antony, à chaque moment de sa passion, est ce qu'il doit être, étant amoureux et rien qu'amoureux, avec une suite et une sûreté merveil-

leuses. Prenez, pour choisir trois points, la première scène d'Antony avec Adèle, la dernière, et, entre les deux, le monologue qui précède le viol. Antony, après trois ans d'absence, retrouve mariée la femme qu'il aime; elle l'appelle monsieur : « *Monsieur!* s'écrie-t-il. Oh! malheur à moi, car ma mémoire revient... *Monsieur!* Eh bien! moi aussi, je dirai madame; je désapprendrai le nom d'Adèle pour celui de d'Hervey... Madame d'Hervey! et que le malheur d'une vie entière soit dans ces deux mots! » La forme est déclamatoire : peut-on nier que le sentiment ne soit naturel et précisément à sa place? — Antony s'est cru aimé d'Adèle et près de la conquérir; et, à ce moment même, elle l'a fui, elle s'est réfugiée auprès de son mari : « Elle lui racontera tout, pense l'amant; puis, entre deux baisers, ils riront de l'insensé Antony, d'Antony le bâtard!.. Eux rire! Mille démons! » Il frappe la table de son poignard et « le fer y disparaît presque entièrement; » il éclate d'un rire sardonique : « Elle est bonne, la lame de ce poignard! » Traduisez : « A l'heure qu'il est, elle se moque de moi avec son mari; » faites que le héros s'écrie : « Tonnerre! » et qu'il frappe du poing la table, on verra la vraisemblance de tout cela. Que voulez-vous! « Mille démons! » en 1830, c'était l'équivalent de « Tonnerre! » en 1884, et si le poignard s'enfonçait dans la table à chaque fois qu'on y donnait un coup de poing, c'est qu'on se trouvait l'avoir à la main comme aujourd'hui l'on aurait une canne : le cri et le geste n'en sont pas moins justifiés par la circonstance. Poursuivez ce monologue, et, la rhétorique de l'époque une fois admise par convention, l'abus des points suspensifs et d'un certain vocabulaire accepté, dites si la série des sentimens ne se déroule pas dans une ordonnance digne des grands classiques : « Qu'elle souffre et pleure, comme j'ai pleuré et souffert... Elle, pleurer! elle, souffrir! ô mon Dieu!.. Si elle pleure, que ce soit ma mort, du moins!.. Oui, mais aux larmes succéderont la tristesse, la mélancolie, l'indifférence... L'oubli viendra;.. l'oubli, ce second linceul des morts!.. Enfin elle sera heureuse... Mais pas seule!.. Un autre partagera son bonheur... Ah! qu'il ne la revoie jamais!.. » — Enfin Antony, avant de frapper le coup mortel, peut bien tenir cet étrange discours : « M'en aller!.. te quitter!.. Quand il va venir, lui?.. T'avoir reprise et te reperdre?.. Enfer! et s'il ne te tuait pas?.. Avoir commis, pour te posséder, rapt, violence et adultère, et, pour te posséder, hésiter devant un nouveau crime?.. perdre mon âme pour si peu? Satan en rirait; tu es folle?.. Non, non, tu es à moi comme l'homme est au malheur! » Il peut lâcher cette harangue macabre en riant d'un « rire de crâne, » comme le *Champavert* de Pétrus Borel; il n'est pas moins vrai qu'un sentiment humain provoque son bras et qu'un autre le pousse : Adèle veut mourir pour que sa mémoire ne soit pas déshonorée devant sa fille; Antony veut

la tuer pour qu'elle n'appartienne plus à son mari. Et ce meurtre-ci n'est pas un meurtre littéraire, un crime conçu par déférence à la mode et aussitôt avorté, comme l'assassinat du colonel ; c'est un crime tout humain et justifié, si imprévu qu'il soit, par la logique de la nature, un crime éternellement vraisemblable et vrai, comme celui d'Othello. Antony ne rêve pas de tuer Adèle, il la tue; ce n'est plus son caractère qui feint de frapper, c'est sa passion qui frappe; ce n'est plus un fantôme qui gesticule et se fait moquer, c'est un homme qui souffre, agit, et nous émeut.

Ajoutez que, si le personnage d'Antony vaut par la passion plus que par le caractère, celui d'Adèle vaut par l'un et par l'autre : hormis les femmes de Racine, j'en vois peu sur la scène qui soient mieux animées et plus touchantes que cette créature vertueuse et tendre, attirée par l'amour et qui le craint, aussi faible pour la faute que pour le devoir, mal douée pour la vie et gracieuse devant la mort. Victime des violences humaines, elle garde au front, malgré sa souillure, un reflet de ces héroïnes lumineuses de Shakspeare, Imogène et Desdémone. Quoique formée à l'école romantique et munie, pour donner la réplique à son amant, de grands mots et de longues phrases, elle trouve parfois dans son cœur de simples et claires paroles : « Ne me reconduis pas, dit-elle à sa sœur en fuyant : je te parlerais encore de lui. » Et un peu plus tôt, lorsqu'elle prie cette sœur de le congédier : « S'il a pleuré, fait-elle, ne me le dis pas à mon retour. »

Un personnage accessoire tel que la vicomtesse de Lacy, bonne femme et légère, tête et cœur à l'évent, qui change toutes ses idées à chaque relais de galanterie et, de la meilleure foi du monde, ne connaît ni ses pensées ni ses amours de la veille; un autre, à côté, comme celui de Mme de Camps, cette petite-fille d'Arsinoé, retranchée dans son impunité de femme et dardant le déshonneur autour d'elle, voilà des figures de comédie qui ne sont pas près de vieillir et communiquent encore des affluens de vie au drame. Si d'ailleurs, on s'avise qu'Antony, quoique romantique de style autant que pas un ouvrage de Dumas, est écrit plus correctement que pas un; si l'on prend garde que, mise à part certaine apostrophe à une femme « bâtie de fleurs et de gaze, » il serait difficile d'y relever d'illustres exemples de cacographie, un seul mérite restera encore à signaler, tellement connu que je n'ose y insister, mais dont je ne puis cependant me taire : à savoir que par tout ce drame se manifeste en éclats de foudre le propre génie du théâtre.

« Eh bien! s'écriait Dorval après la lecture du premier acte, il me semble que cela s'engrène drôlement! Ils vont aller loin, s'ils marchent toujours du même pas. » En effet, pour commencer, ce piétinement de chevaux et ces cris de la foule entendus par la fenêtre, cet

homme qu'on rapporte évanoui dans son manteau; pour finir le tableau, ce mouvement frénétique du blessé qui arrache son appareil et, presque mourant, soupire : « Et maintenant, je resterai, n'est-ce pas?.. » — des coups frappés si net et si dru font sentir déjà la main d'un maître. On sait que le drame ne s'attarde pas ensuite; on sait qu'il va « toujours du même pas, » ou plutôt qu'il se précipite; on sait qu'il « va loin, » jusqu'au viol et jusqu'au meurtre, — et par quelles étapes fortement marquées. Les prodigieuses fins d'acte que celle du troisième et du cinquième, l'une qui met Adèle aux bras d'Antony, l'autre où retentit la fameuse phrase : « Elle me résistait, je l'ai assassinée! » Quoi encore? Dans les intervalles du premier acte au troisième et de celui-ci au dernier, deux répits laissés à l'action pour laisser se développer les caractères, et après lesquels elle repart comme fouettée de plus belle, — n'est-ce pas, en quelques mots, l'économie de l'ouvrage? Comment l'esprit d'un amateur résisterait-il aux transports d'un tel drame?

Hélas! l'esprit ne va pas tout seul au spectacle, il y mène le corps; il n'y jouit pas d'une vue directe des passions évoquées par le poète, il n'en perçoit pas immédiatement le rythme; il y est servi ou desservi par les yeux de la chair et par ses oreilles. Au moins faut-il avouer que les oreilles et les yeux sont souvent frivoles, et que l'accessoire, surtout s'il est baroque, a chance de les amuser aux dépens du principal. La doublure grenat du manteau de M. Paul Mounet occupe nos regards, à moins que le peigne *girafe* de Mlle Tessandier ne les réclame, et jusqu'à ce que le toupet *en flamme de punch* de M. Duflos les attire. Cependant la voix de basse un peu monotone de l'un, la diction précipitée de l'autre, et le débit vibrant du troisième, quelque dépense de talent qu'ils fassent, forment un accompagnement indistinct où, de temps à autre, une interjection démodée prend le dessus. Nous remarquons l'interjection au passage. Bon! pensons-nous, des gens qui vocifèrent de la sorte ne sont pas sincères, et derechef nous nous laissons aller au bercement des périodes; nous avons des oreilles et nous n'entendons point. Et ainsi nous arrivons jusqu'à la fin sans nous aviser que ces exclamations, pour surannées qu'elles soient, ont cependant un sens et trouvent des synonymes dans notre langue courante, sans découvrir qu'entre ces points de repère des séries d'expressions se déroulent, variées et nuancées, et que, toutes fausses qu'elles puissent être, elles recouvrent des variétés et des nuances justes de sentiment. Aussi bien, si quelque chose de tout cela nous apparaissait par une échappée, nos yeux nous dissuaderaient encore d'y croire; quelle vraisemblance y a-t-il que cet amoureux pense la moitié de ce qu'il dit, avec ces longs cheveux? et cette amoureuse, avec ces manches pagodes? Propos de

carnaval ! Ces gens-là sont travestis. Allez faire couper cette tignasse, ou plutôt retirez cette perruque ; alors, monsieur, alors peut-être on écoutera vos déclarations sans rire; allez ôter ce corsage, madame, et revenez en habit ordinaire ; alors on entendra vos plaintes !.. C'est que ce jargon, qui n'est pas le nôtre et pourtant ne sonne pas encore comme un idiome classé, ces vêtemens, qui ne paraissent pas encore des costumes et font déjà l'effet de déguisemens, tout cet appareil amuse l'ouïe et la vue de telle façon que l'esprit ne peut aller au-delà; nous ne sommes que des curieux, à cette heure, et nous ne saurions être émus.

Pourtant, revenus chez nous, à l'écart des formes et des sens, devant les réalités spirituelles du drame, nous en découvrons les beautés et cette découverte nous touche. Il y a donc là une passion sincère et nous sommes capables de la ressentir ! On aimait tout de bon, quoiqu'il n'y eût pas alors plus de maris assassinés qu'aujourd'hui, à l'époque où M. Babinet se penchait vers M. Champfleury pour lui dire avec négligence : « De notre temps, nous traînions les femmes par la chevelure sur le parquet ! » M. Babinet, alors, avait environ trente-cinq ans ; il n'était ni poète ni dieu, mais astronome; il avait de l'esprit; et il tenait ce propos le plus délibérément du monde au milieu d'une soirée, à deux pas de Victor Cousin et d'Alfred de Vigny. On aimait tout de bon, il faut le reconnaître, avec ces hâbleries, ces fanfaronnades d'attitude et de parole. Même nous conviendrons volontiers que cette atmosphère chauffée de littérature n'était pas défavorable aux vraies passions; l'éloquence ou seulement la rhétorique persuade souvent le rhéteur qui s'écoute; elle prépare l'auditoire et l'habitue par avance à de certains sentimens, même si elle ne les inspire pas tout de suite : l'exagération de langage, à cette époque, était une exhortation perpétuelle à d'énergiques mouvemens d'âme. Dire comme Antony : « *Adesso e sempre !* Maintenant et toujours ! » c'était satisfaire deux fois à la mode en prenant une devise exotique et ambitieuse; mais c'était, ne l'oublions pas, risquer d'être de bonne foi ; c'était s'élever au-dessus de soi-même un peu plus qu'en disant dès le premier jour d'une liaison : « Tout passe, tout casse. » Au moins l'amour, lorsqu'il jurait de n'être pas éphémère, avait-il plus de chances de se sentir infini.

Nous accordons tout cela; mais, en retour, on nous permettra de croire que nous-mêmes, venus un demi-siècle plus tard, nous ne sommes pas insensibles; on nous permettra de le déclarer contre le témoignage presque unanime de nos comédies et de nos romans. Nos auteurs dramatiques et nos écrivains affectent la froideur, la dureté, le déniaisement, avec autant de soin que leurs aînés affectaient les contraires : un dandysme moralisant est de mise sur la scène et dans le

livre, et cette vogue, par un effet à rebours de celui que nous constations tout à l'heure, a quelque peu gagné le public ; l'amour décrié se fait petit. La littérature de 1830 se tenait d'un ton au-dessus de la vérité des passions et s'efforçait de les élever là ; aujourd'hui, la littérature se tient d'un ton au-dessous et veut les déprimer. Pourtant l'une et l'autre, en somme, aura surtout commandé à l'expression des sentimens; mais les sentimens eux-mêmes n'auront subi qu'à peine ces influences. Nos aînés, pour la passion, restaient au-dessous de leur littérature et nous restons au-dessus de la nôtre : ainsi l'on se retrouve presque au même niveau.

Les contemporains d'Antony étaient moins trempés de sève que ce personnage; nous sommes moins secs que Jacques Vignot, Cygneroi et Boisgommeux. Le vrai, au demeurant, c'est que les grandes douleurs et les grands amours, par tous les temps, sont rares, et par tous les temps, si l'on regarde à l'essentiel plus qu'à l'accident, se ressemblent; les modes littéraires, comme les modes du vêtement, passent; le cœur ne change guère. Aussi lorsqu'un peu d'humanité sincère est enfermé dans une œuvre, a-t-elle chance de durer et d'émouvoir toujours. *Antony* nous émeut encore, à la ville seulement et non au théâtre; il nous émeut pourtant. Après un siècle ou deux passés, quand ses costumes n'amuseront plus le public, pas plus que ne font aujourd'hui les costumes Louis XIV, quand on se rendra compte que : « Malédiction sur elle! » est une façon archaïque de dire : « Que le diable l'emporte! » — quand on aura fait la part du mauvais goût de l'époque, à peu près comme on fait aujourd'hui pour Shakspeare, — alors sans doute le chef-d'œuvre de Dumas fera de nouveau palpiter les spectateurs et trembler d'applaudissemens les salles de théâtre. Aujourd'hui je serais tenté de le voir jouer, avec la mise en scène de l'Odéon, par des tragédiens un peu plus lyriques que M. Paul Mounet et Mlle Tessandier, et qui se lâcheraient davantage : M. Mounet-Sully et Mlle Sarah Bernhardt; ils nous rendraient avec plus de franchise la couleur et le mouvement de l'époque; cette crânerie imposerait peut-être. Aussitôt après, je serais curieux de voir jouer la pièce, avec une mise en scène de nos jours, en habits de ville, par des comédiens de l'autorité de M. Worms et de Mlle Bartet : ils me feraient sentir ce qui reste et restera toujours d'humain dans l'ouvrage. Mais, ni d'une façon ni de l'autre, il ne faudrait compter sur un franc succès. Antony est un drame démodé qui, pour ne plus l'être, a besoin d'attendre deux cents ans.

LOUIS GANDEBAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Il faut bien occuper les vacances parlementaires en attendant les élections municipales qui vont se faire ces jours prochains, et notre monde politique profite de ses loisirs pour voyager. Il occupe ses vacances à aller inaugurer des monumens en province et à prononcer des harangues. C'est ainsi qu'il s'est trouvé l'autre jour au rendez-vous que lui avait donné la municipalité de Cahors pour l'inauguration d'une statue de M. Gambetta. La bonne ville du Quercy a voulu posséder, à cette occasion, dans ses murs, les « sommités de la politique, de l'administration, des sciences et des arts; » elle a eu du moins la fleur du monde officiel, ministres, sénateurs, députés, généraux, conseillers d'état, préfets et sous-préfets de la région, « autorités civiles et militaires, » pompiers et gardes champêtres. Cahors a pu se croire pour un jour une petite capitale. M. le président du conseil, arrivé tout exprès pour conduire la cérémonie, est allé avec son cortège voir tomber les derniers voiles qui couvraient encore le monument représentant M. Gambetta, une main appuyée sur un canon, l'autre main tendue vers l'horizon invisible et inconnu. Voilà qui est fait. Cahors a son grand homme, M. Gambetta a son piédestal, et M. le président du conseil, après avoir salué le monument d'un dithyrambe un peu emphatique, a pu s'en aller tranquillement le lendemain, à Périgueux, prononcer un autre discours qui prouve que, si M. Gambetta n'est plus de ce monde, M. Jules Ferry est là heureusement pour le remplacer et même, à ce qu'il croit, pour le remplacer avec avantage.

Ces fêtes de Cahors, qui viennent d'être pour un instant une occasion nouvelle de discours, d'ovations, d'apothéoses posthumes, ne sont point à parler franchement sans paraître quelque peu disproportionnées, et elles ont été de plus accompagnées de quelques circonstances ridiculement choquantes. Assurément, s'il ne s'agissait, pour une ville, que de consacrer, sous une forme simple et sérieuse, le souvenir d'un homme aux facultés brillantes, à la destinée incomplète, il n'y aurait rien à dire. Ce serait une commémoration naturelle et touchante qui n'inspirerait que de la sympathie. Après tout, M. Gambetta, dans sa courte vie publique, a eu un rôle exceptionnel et retentissant que peu d'hommes ont eu. Au milieu des effroyables malheurs d'une guerre néfaste, il a eu cette fortune singulière de se trouver tout à coup le chef improvisé de la défense nationale, et il a eu un moment le mérite d'espérer contre toute espérance, d'échauffer le pays de son feu, de ne vouloir rendre les armes qu'à la dernière extrémité. Comme orateur, il a eu certes des dons éclatans, la passion, la fougue, l'art de parler aux masses, la langue tribunitienne encore plus que la langue politique. Comme chef de parti, il n'a sûrement manqué ni de souplesse ni d'habileté, et, dans des circonstances difficiles, il s'est montré un tacticien d'opposition expert aux luttes de parlement. M. Gambetta, en un mot, a été un brillant partisan de la politique, entraînant par l'ardeur d'une nature expansive, séduisant par une certaine facilité de caractère et d'esprit. Nous ne prétendons pas le diminuer; mais, en définitive, il a eu une vie plus bruyante, plus agitée que sérieuse et utile. S'il a un instant communiqué son feu à la défense nationale de 1870, il a aussi accumulé en quelques mois, dans cette guerre fatale, tant d'incohérences, tant de légèretés turbulentes, tant d'aveuglemens furieux qu'il n'a réussi qu'à aggraver les désastres de la France et à conduire son pays aux dernières extrémités. S'il a été par momens un chef de parti habile à profiter des faiblesses de ses adversaires, à conquérir le succès, il n'a certainement pas su se servir de la victoire et fonder, organiser ce gouvernement qu'il ambitionnait de représenter. Il n'a été au pouvoir que pour disparaître presque aussitôt, après un règne de trois mois sans puissance et sans éclat. Il n'a jamais eu une vraie politique, ou du moins ce qu'il y a eu de plus clair dans sa politique s'est réduit à un mot d'ordre de persécution religieuse. Il n'a rien fait, il n'a rien laissé après lui, et, pour tout dire, si M. Gambetta a eu des velléités, des instincts, des intentions, même, si l'on veut, des mouvemens généreux et intelligens, il n'est jamais arrivé à être un homme d'état sérieux et mûri portant dans les affaires publiques l'équité, la justesse, la modération clairvoyante, l'esprit de suite et de discernement. Il est resté un agitateur essayant de se transformer en homme de gouvernement, et c'est ce qui fait qu'il y a une si singulière disproportion entre la réalité de cette vie et toutes ces

apothéoses posthumes par lesquelles on semble vouloir continuer la représentation des obsèques retentissantes de M. Gambetta. Ce n'est vraiment que par un étrange abus de langage que M. le président du conseil, au pied de ce monument de Cahors livré l'autre jour à l'admiration publique, a pu prononcer couramment tous ces mots de génie, de gloire, d'immortalité, sans oublier « l'aigle mesurant du regard, avec un juste orgueil, le prodigieux orbite qu'il a parcouru. » On n'est pas à si peu de frais, quoi qu'en dise M. le président du conseil, un de ces hommes dont le nom se lie « aux grandes douleurs ou aux grandes joies de la patrie, et passe de bouche en bouche, de siècle en siècle, comme un mot d'ordre, comme un drapeau. » Il faut avoir marqué sa vie par d'autres œuvres et avoir rendu d'autres services pour laisser une mémoire qui mérite de devenir un objet de commémoration patriotique, de « piété nationale. » M. Gambetta avait, si l'on veut, droit à un buste; on lui élève une statue, on le met sur les monumens publics, et comme, pour mieux prouver qu'il n'y a plus que lui dans notre histoire, que tout doit s'effacer devant le « grand homme, » les bons habitans de Cahors se sont empressés de faire disparaître du même coup deux statues qu'ils avaient innocemment élevées autrefois à deux vaillans soldats, Murat et Bessières.

Oui, en vérité, ces bons municipaux de Cahors, si jaloux de l'illustration de leur ville, l'ont décidé ainsi. Bessières et Murat ne comptent plus! Leurs statues déparaient sans doute la promenade de la vieille cité, qui a dû, elle aussi, changer de nom pour prendre le nom du nouveau triomphateur. Pauvres grands soldats! C'est bien la peine d'avoir été des héros au cœur d'airain devant l'ennemi, d'avoir parcouru pendant vingt-cinq ans en victorieux tous les champs de bataille de l'Europe, d'avoir conduit les escadrons et les drapeaux de la France à travers le feu, à Marengo et à Austerlitz, à Iéna et à Wagram; c'est bien la peine d'avoir prodigué sa vie sans mesure, d'avoir versé son sang au service de la patrie, — car on parlait alors aussi de patrie, — et d'avoir été, comme Bessières, emporté par un boulet aux champs de Lutzen! Ce ne sont là que de médiocres titres pour les républicains du Lot, qui mettent d'autres saints dans leur calendrier. Passez, braves gens, au cœur intrépide qui avez été l'honneur des armées, vos statues sont bonnes à rentrer dans le magasin aux accessoires de Cahors. Effacez-vous, ombres guerrières et faites place au jeune présomptueux qui n'a pas connu le péril, qui n'a jamais risqué sa vie pour le pays, qui a eu tout au plus le mérite d'envoyer au combat de vaillans soldats en les embarrassant assez souvent, dont le titre le plus incontesté est d'avoir fait des discours retentissans! Deux réflexions auraient pu venir cependant aux organisateurs de ces spectacles et de ces apothéoses. On parle assez souvent de démocratie, on met la démocratie partout. Ces courageux soldats qui ont été les glorieux serviteurs de la France,

qu'on a éliminés de la fête de Cahors, ils n'étaient pas, que nous sachions, de vieille souche aristocratique. Ils sortaient des conditions les plus humbles, ils étaient fils du peuple, et s'ils ont été des maréchaux, ils avaient été des soldats ; s'ils ont eu, l'un une couronne de roi, l'autre une couronne de duc, ils ne les avaient pas trouvées dans leur berceau, ils les avaient conquises par leur héroïsme. Ils représentaient la démocratie victorieuse et illustrée. D'un autre côté, on parle sans cesse de régénérer l'armée, ce qui veut dire sans doute, si les mots ont un sens, qu'on veut lui rendre la sève militaire. Croit-on relever l'armée nouvelle en lui enseignant le mépris ou l'oubli de la vieille armée, en voilant devant ses yeux l'image de Bessières mort à l'ennemi ? M. le ministre de la guerre, qui était, comme les autres ministres, des fêtes de Cahors et qui, lui aussi, a fait son discours, a eu un rôle peut-être assez singulier dans la cérémonie. Il a dû dans le fond se sentir un peu embarrassé de l'exclusion infligée à ses glorieux aînés de la famille militaire. S'il est homme d'esprit, comme nous n'en doutons pas, il n'a dû se consoler qu'en se disant qu'il eût été, en effet, par trop ridicule de laisser toutes ces statues réunies, de mettre M. Gambetta coulé en bronze, la main sur un canon, à côté de Murat et de Bessières. Que les deux héroïques soldats rentrent donc au magasin et que M. Gambetta reste tant qu'il pourra sur son piédestal ! Ceux qui l'y ont mis ne s'aperçoivent pas que, sous prétexte d'honorer un homme, ils se donnent tout simplement à eux-mêmes une fête de parti.

Eh bien ! s'il faut tout dire, le succès de la fête n'a peut-être pas été aussi grand qu'on le croirait. Les « sommités de la politique et de l'administration » ont eu beau se rendre à Cahors; on a eu beau déployer l'appareil des cérémonies officielles et faire sonner « le clairon des batailles » au pied de la statue : le spectacle a été assez froid, il y a eu plus de curiosité que d'enthousiasme dans la population. C'est qu'en définitive il y a un sentiment public qu'on ne trompe pas avec ces glorifications théâtrales d'un homme de talent et de cordialité qu'on veut absolument transformer en « grand homme. » Tout cela semble assez vain, assez artificiel et ne répond que médiocrement à l'instinct profond du pays. M. le président du conseil lui-même a eu tout l'air de s'en douter. On dirait qu'il n'est allé à Cahors que par une sorte d'obligation, pour ne pas laisser à d'autres le soin de faire le discours de cérémonie, pour jeter de l'eau bénite sur le monument : puis il est parti aussitôt pour Périgueux, où il s'est trouvé plus à l'aise pour parler des affaires du jour. Le fait est que le discours de Périgueux a un tout autre intérêt que celui de Cahors. Si le chef du cabinet s'est défendu pour la forme de tracer un programme, il a du moins amplement exposé sa politique, toute sa politique intérieure et extérieure, et ce n'est jamais l'assurance qui manque à M. Jules Ferry.

Assurément, à ne prendre ce discours de Périgueux qu'en lui-même, il y a bien des parties sensées, judicieuses, bien des déclarations mesurées, prudentes, qui ressemblent à des promesses, qu'on ne demanderait pas mieux que d'accepter pour sérieuses. Seulement, avec M. le président du conseil, on est assez souvent réduit à chercher un lien entre son langage et ses actions, entre ce qu'il expose et la conduite qu'il suivra, entre ses intentions présumées et les concessions par lesquelles il rachète ses accès de bonne volonté. Lorsqu'il y a six mois déjà, M. Jules Ferry prononçait son discours du Havre, c'était presque un événement, tant les déclarations paraissaient nettes, décisives, — et on en est encore à savoir ce que signifiait cette déclaration de rupture avec le radicalisme. Aujourd'hui, M. le président du conseil, reprenant la parole à Périgueux, trace le plus rassurant tableau de nos affaires. — Le crédit de la France s'est sensiblement relevé depuis un an en Europe! Nos relations avec l'Angleterre, avec l'Italie, se sont singulièrement améliorées. Nos entreprises de Tunis, du Tonkin, sont sorties de la phase des tâtonnemens et marchent à leur terme. Des questions devenues pressantes ont été résolues, des réformes ont été accomplies par les pouvoirs publics! Les intérêts intérieurs se développent régulièrement! D'un autre côté, le pays, satisfait, tranquille, ne demande que la paix à l'abri des institutions qui lui ont été données. Fort bien! Quelle est la conclusion? C'est qu'il va falloir un de ces jours mettre cette stabilité en question et s'occuper au plus vite de la revision constitutionnelle, à laquelle personne ne songe, que le pays, quant à lui, ne réclame pas, qui n'émeut ni n'intéresse en rien l'opinion! M. le président du conseil, en vérité, a une étrange manière de couronner ses démonstrations; il a sûrement une rare logique, et, lorsqu'une fois de plus il met sa lance en arrêt contre le radicalisme, lorsqu'il refuse fièrement d'entrer avec lui en transaction, on se demande à qui donc il entend faire une concession par cette revision constitutionnelle dont le pays n'éprouve pas le moindre besoin. Ah! nous y voici peut-être. Les radicaux réclament la revision intégrale, la réunion d'une constituante, la suppression du sénat; M. le président du conseil refuse la constituante, mais accorde la revision, la diminution du sénat, — et c'est ainsi qu'il reste un homme de gouvernement, l'adversaire le plus intraitable du radicalisme!

C'est un singulier politique que M. le président du conseil. Il a particulièrement sur la république, dont il entend bien rester le plus longtemps possible le conseiller et le guide, toute sorte de vues ingénieuses et inattendues. A ces habitans du Périgord qui l'ont reçu on ne peut mieux à son retour de Cahors et qui l'ont écouté avec une curiosité bien naturelle, il a confié un grand secret, une merveilleuse découverte. Il leur a dit que « la république sera la république des paysans ou qu'elle ne sera pas. » Il y a, si l'on s'en souvient, un certain nombre

de définitions de ce genre. La république sera conservatrice ou elle ne sera pas! La république sera socialiste ou elle ne sera pas! La république sera naturaliste ou elle ne sera pas! M. Jules Ferry, dans sa définition particulière, oublie qu'il est l'imitateur de Napoléon III en personne, qui le premier a parlé de fonder « l'empire des paysans. » M. le président du conseil, en transposant le mot au ton républicain, ne lui a pas donné plus de sens. Que peut bien être en effet, si ce n'est pas un mot prétentieux et vain, cette république des paysans que M. le président du conseil est allé annoncer l'autre jour en province, à la veille des élections municipales? Assurément les paysans forment une masse solide, active, laborieuse; ils sont aussi le nombre. Ils ne sont cependant qu'une partie du pays, et c'est une étrange idée de prétendre faire d'un gouvernement, d'un régime politique, l'émanation, le monopole d'une partie du pays. Pourquoi pas aussi la république des prolétaires selon les socialistes, la république des instituteurs selon M. Paul Bert, la république de chaque classe de la population, — comme si la république ne devait pas être avant tout le gouvernement de tout le monde, de la France elle-même? Sait-on le meilleur moyen d'accréditer la république auprès des paysans? C'est de leur assurer la paix, la tranquillité, d'alléger leurs charges au lieu de les aggraver sans cesse par des profusions de traitemens et de pensions, de ne point accabler leurs communes de surimpositions croissantes pour des écoles qu'ils trouveraient aussi bonnes si elles étaient moins coûteuses, de ménager des débouchés aux produits de leur travail. Donnez-leur des lois équitables et tolérantes, une administration attentive à s'occuper de leurs intérêts, qui se confondent avec les intérêts de tous, une politique qui ne les tourmente pas de vexations et de délations : c'est la seule république qu'ils demandent. M. le président du conseil a cru sans doute habile d'émoustiller les paysans au moment des élections municipales; il n'a trouvé rien de mieux que de leur promettre une république à eux, s'ils votaient bien, — et voilà comment, par de faux calculs, pour capter une popularité banale, on laisse parfois échapper des mots qui n'ont aucun sens ou qui ne sont qu'un appel aux passions les plus subalternes, aux plus dangereux antagonismes de classes au sein de la société française.

Les affaires d'Égypte sont décidément une terrible épine pour l'Angleterre, qui ne sait plus comment s'en délivrer. Tout est embarras ou mécompte, et ce qu'il y a de caractéristique, c'est que plus on multiplie les explications, moins on voit clair; plus on s'épuise en délibérations, à la recherche d'un expédient, moins on semble toucher à la solution, qui fuit toujours. Il y a visiblement dans ces affaires du Nil quelque chose qu'on n'avait pas prévu, qui déconcerte la politique anglaise. Le ministère, après avoir laissé tout s'aggraver par ses tergiversations, par une conduite équivoque, semble plus que jamais

aujourd'hui perdu dans ses perplexités et se paie de paroles vagues. Le secrétaire de l'intérieur, sir William Harcourt, dans un discours qu'il a prononcé ces jours derniers à Derby, a dit, pour la centième fois au moins, qu'on ne voulait ni annexion ni protectorat en Égypte, que le gouvernement de la reine avait toujours l'intention de quitter la vallée du Nil aussitôt que le pays serait pacifié. C'est là précisément le problème qu'on ose à peine regarder en face, tant il s'est compliqué et obscurci depuis quelques mois. Il n'est pas plus facile désormais d'aller conquérir la paix dans le Soudan que de rétablir l'ordre au Caire et dans la Basse-Égypte, où l'on se débat contre la désorganisation croissante.

Comment s'opposer maintenant aux progrès du mahdi, à cette insurrection qui envahit tout, et dégager les garnisons les plus compromises, à Khartoum, à Berber? Le khédive, perdu dans ces complications, sentant le danger qui le menace, a réuni, ces jours derniers, un conseil extraordinaire où il a appelé non-seulement les ministres d'aujourd'hui, Nubar-Pacha et ses collègues, mais quelques-uns des anciens ministres. Il a demandé une consultation. Les ministres égyptiens ont été d'avis qu'il fallait d'abord s'occuper de rétablir à demi la position par les armes dans le Soudan, qu'il y avait une expédition militaire à tenter, et ils ont bien senti naturellement qu'on ne pouvait rien sans le concours de l'Angleterre, à qui l'on devait s'adresser. A Londres, on a délibéré aussi assez longuement. Les ministres se sont réunis à Downing-street, ils ont même appelé au conseil lord Wolseley, l'ancien commandant en chef de l'expédition anglaise en Égypte. Ce qui sortira de ces délibérations, on ne le sait pas encore; ce ne sera pas vraisemblablement une expédition telle qu'elle serait nécessaire, non pas pour reconquérir le Soudan tout entier, mais pour refaire une situation offrant quelques garanties pour la sûreté de l'Égypte. Si l'Angleterre cependant continue à ne rien faire, si elle laisse Gordon sans protection à Khartoum, les garnisons de Berber et de Shendy à l'abandon, si elle s'arrête à la première difficulté comme elle s'est arrêtée aux abords de Souakim, il est bien clair que tout s'aggravera rapidement, la crise égyptienne ne fera que s'envenimer. Les ministres de la reine peuvent être très sincères en déclarant qu'ils ne veulent « ni annexion ni protectorat; » on ne voit pas bien seulement d'où peut venir cette pacification que l'Angleterre, au dire de ses ministres, attend pour se retirer de la vallée du Nil.

Le fait est que cette question égyptienne est arrivée aujourd'hui à un point où tout est péril, où il n'y a pas même une apparence de solution possible tant qu'on ne sera pas décidé à quelque grand parti, et c'est dans ces conditions que l'Angleterre, toujours à la recherche d'un biais, d'un expédient, aurait récemment proposé aux divers cabi-

nets la réunion d'une conférence européenne. A quel propos cette réunion diplomatique? Sur quoi la conférence nouvelle sera-t-elle consultée et aura-t-elle à se prononcer? Dans la pensée du cabinet de Londres, la conférence, à ce qu'il semble, n'aurait à s'occuper que de la situation financière de l'Égypte. Cette situation est en effet des plus tristes, aussi triste que la situation politique de la vice-royauté du Nil. Le gouvernement du khédive, avec des ressources taries par l'anarchie, a pour le moment à faire face à des dépenses considérables, notamment au paiement des indemnités réclamées et stipulées à la suite de l'incendie et des massacres d'Alexandrie. Bref, il ne peut se tirer d'embarras et suffire aux nécessités les plus pressantes que par un emprunt nouveau ; pour contracter un emprunt, il faut pouvoir offrir des garanties, un gage, et ici, on se trouve lié par des engagemens internationaux. Il y a ce règlement de liquidation qui a été négocié et sanctionné diplomatiquement, il y a quelques années, qui affecte aux intérêts des anciens créanciers certains revenus publics et constitue à leur profit un amortissement régulier. C'est justement cette loi de liquidation qu'il s'agirait de reviser pour pouvoir contracter un nouvel emprunt, et c'est cette revision que l'Angleterre se proposerait de demander à la conférence européenne, dont elle a eu l'idée de provoquer la réunion; ce serait même là, dans l'intention du gouvernement anglais, l'objet exclusif et limité des délibérations de la conférence.

Soit, on n'en est encore qu'aux préliminaires, aux pourparlers entre cabinets, on verra ce qui en sera; seulement, au premier abord, c'est en vérité assez compliqué, et il est difficile, dans ces affaires égyptiennes, de séparer les finances de la politique. Si la situation financière de l'Égypte est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, c'est que, depuis assez longtemps, particulièrement depuis l'intervention anglaise sur les bords du Nil, il y a eu évidemment des erreurs de politique, une fausse direction, et le jour où l'Europe se trouverait réunie en conférence, il serait un peu étonnant qu'elle ne recherchât pas comment on en est arrivé là, quelles garanties elle peut avoir contre la continuation d'un système qui a conduit à de si pauvres résultats. L'Angleterre, en échange de la liberté qui lui a été laissée à l'origine de son intervention en Égypte, a contracté une certaine obligation vis-à-vis des puissances. Elle s'est engagée à créer, dans la vallée du Nil, une situation telle que les intérêts généraux de l'Europe n'eussent point à souffrir, et il serait assez naturel, on en conviendra, que l'Europe voulût savoir maintenant ce qui a été fait pour la sauvegarde de ses intérêts généraux. Ce sont là des questions qui semblent presque indissolubles et qui peuvent naître d'elles-mêmes, spontanément, dans une conférence réunie pour la revision des statuts de la dette.

Ce qu'il y a de curieux et de caractéristique, c'est la passion avec

laquelle un certain nombre de journaux anglais combattent d'avance tout ce que pourrait tenter une conférence européenne pour étendre sa compétence au-delà ou en dehors des intérêts financiers. Ils veulent bien qu'on demande à l'Europe son adhésion ou son blanc-seing pour les nouveaux arrangemens financiers qui pourraient être jugés nécessaires; ils ne veulent pas que les cabinets s'occupent de ce que l'Angleterre fait en Égypte. Ils sentent que là est le danger. Il en est même quelques-uns qui ont entrepris la plus singulière, la plus acrimonieuse et la plus violente campagne contre la France, à laquelle ils attribuent toute sorte d'arrière-pensées astucieuses et de desseins secrets contre la domination anglaise en Égypte. Peu s'en faut que la France ne soit signalée tout simplement comme préparant quelque expédition clandestine pour supplanter l'Angleterre sur les bords du Nil. C'est là ce qu'on peut appeler se battre avec des fantômes. Il a été sans doute un temps, qui n'est pas si lointain, où la France a partagé avec l'Angleterre la direction des affaires de l'Égypte, et le règne de cette direction partagée n'a été ni infructueux, ni défavorable. Peut-être la continuation de cette action commune des deux puissances, si elle eût été possible, eût-elle été avantageuse pour tout le monde, pour l'Égypte, pour l'Angleterre elle-même aussi bien que pour la France, qui a de si vieilles traditions dans la vallée du Nil. Peut-être l'accord actif des deux pays n'eût-il pas été de trop pour tenir tête à ces crises qui se sont succédé en s'aggravant depuis deux ou trois ans. Dans tous les cas, ce n'est plus là que du passé. L'Angleterre est allée seule en Égypte, nos gouvernemens n'ont pas voulu la suivre, et c'est une puérilité de supposer aujourd'hui que la France chercherait à ressaisir subrepticement une part de prépondérance à laquelle elle a renoncé. Les journaux anglais, qui, dans une recrudescence de jalousie au moins singulière, voient l'ambition française partout, peuvent se tranquilliser. Il ne se prépare sûrement dans nos ports de la Méditerranée aucune expédition prête à cingler pour Alexandrie, et notre petite armée du Tonkin, quand elle reviendra en France, si elle revient de sitôt, n'est pas destinée à s'arrêter dans l'isthme pour tenter de déloger l'armée anglaise campée autour du Caire. Ce n'est que par un criant et périlleux abus de polémique qu'on peut représenter la France comme attendant le moment de se précipiter sur l'Égypte, au risque d'une guerre avec l'Angleterre et d'une conflagration universelle; mais si la France n'a aucune intention hostile ou jalouse, — et le cabinet de Londres le sait bien, — si elle ne songe ni à revenir sur des faits accomplis, ni à créer des embarras pour l'Angleterre, elle ne peut pas cependant rester indifférente pour tout ce qui se passe en Égypte. Elle a d'autant plus le droit de s'en occuper que ses nationaux sont partout dans la vallée du Nil, que les Français ont la plus

grande part dans cette dette qu'on propose aujourd'hui de soumettre à une revision.

Ce n'est point le gouvernement anglais qui peut mettre en doute les intérêts que la France a toujours en Égypte, qu'elle a le droit de protéger. Le gouvernement de la reine ne partage sûrement pas les passions des polémistes qui, depuis quelques jours, sont entrés en guerre contre l'ambition française, et, au fond, quels que soient les arrangemens auxquels on s'arrêtera, ce qu'il y aurait de mieux vraisemblablement, ce serait qu'il y eût entre les cabinets de Londres et de Paris une négociation qui préparerait peut-être une meilleure solution des affaires égyptiennes. Tout ce qui hâterait ou faciliterait cette solution servirait d'ailleurs singulièrement le ministère anglais, qui est de plus en plus menacé de se voir abandonné par bon nombre de ses amis tout prêts à faire cause commune avec les conservateurs, et par l'opinion même de la masse anglaise irritée du triste rôle fait à la puissance britannique. M. Gladstone aurait grand besoin d'un succès militaire ou diplomatique pour relever la fortune de son cabinet dans le parlement comme devant le pays, pour pouvoir conduire avec avantage sa campagne de la réforme électorale.

Les affaires de l'Espagne passent en ce moment par une crise qui était attendue, pour laquelle tout avait été prévu d'avance et qui n'a pas moins une certaine gravité, — la crise des élections. Depuis qu'il est arrivé au pouvoir, il y a quelques mois, le ministère conservateur de M. Canovas del Castillo s'y préparait. Il ne faisait d'ailleurs, en cela, que ce que font tous les ministères en Espagne, ce qu'a fait, avant lui, le ministère libéral de M. Sagasta, ce qu'aurait fait tout aussi bien le ministère démocratique de M. Posada Herrera s'il eût obtenu du roi la dissolution du parlement. Il a passé ces trois derniers mois à remanier le personnel administratif, à refaire, pour ainsi dire, le pays électoral, à fortifier partout les influences conservatrices, à préparer la distribution des candidatures, et ce n'est que lorsque ce travail préliminaire a été à peu près accompli que le décret de dissolution a paru. Avec un ministre de l'intérieur suffisamment expert, — et le ministre d'aujourd'hui, M. Romero Robledo, est un homme habile à conduire les élections, — ce procédé de préparation administrative, à l'usage de tous les cabinets, est à peu près infaillible. Les ministres ont leur majorité au-delà des Pyrénées.

La nouvelle expérience électorale ne s'engageait pas, il est vrai, dans des circonstances des plus faciles pour le cabinet conservateur. D'un côté, les ministères libéraux qui se sont succédé depuis trois ans, le ministère de M. Sagasta, le ministère de la gauche dynastique, s'étaient naturellement occupés à se créer une clientèle, à satisfaire leurs partisans par une large distribution de fonctions et d'emplois;

ils avaient même introduit dans l'administration des hommes d'opinions assez avancées, et c'était pour le cabinet conservateur une tâche assez délicate de procéder au renouvellement de tout ce personnel, dont il avait à craindre les hostilités dans les élections. D'un autre côté, sans que la situation soit précisément menaçante pour la monarchie d'Alphonse XII, il y a depuis quelque temps, au-delà des Pyrénées, tous les signes d'un travail révolutionnaire qui se poursuit dans certaines régions de la péninsule et jusque dans l'armée. Les conspirations dont on a cru récemment saisir les fils ne sont-elles que la suite du mouvement insurrectionnel qui s'est produit l'été dernier dans quelques garnisons de l'Èbre et de l'Estramadure? Sont-elles un fait nouveau? Toujours est-il que, depuis quelques semaines et jusqu'à ces derniers jours, le gouvernement s'est cru obligé de procéder à un assez grand nombre d'arrestations, même à des arrestations de militaires, sur divers points de l'Espagne : à Madrid, à Barcelone, à Lérida, à Carthagène. C'est donc dans des conditions assez laborieuses que s'est faite cette préparation électorale dont s'occupe le cabinet conservateur depuis qu'il est au pouvoir. Il a certainement mis tous ses soins à s'assurer une majorité, — sans exclure d'ailleurs l'opposition, particulièrement la gauche dynastique, qu'il a moins vivement combattue que les amis de M. Sagasta. C'est l'œuvre de trois mois. Quel est le résultat aujourd'hui? Le scrutin s'est ouvert il y a trois jours dans toute l'Espagne, et il a produit à peu près ce qu'on pouvait présumer. Le cabinet compte une majorité de plus de trois cents élus sur quatre cent vingt-sept députés. Les amis de M. Sagasta ont eu plus de succès que ne l'aurait voulu peut-être le ministre de l'intérieur, ils sont au nombre de quarante. La gauche dynastique est représentée par le général Lopez Dominguez, par M. Moret, par M. Balaguer. Il y a aussi quelques républicains élus, le plus brillant et le plus éloquent de tous, M. Castelar, M. Montero Rios. La nouvelle chambre espagnole retrouve, par le dernier scrutin, ses principaux chefs de partis, avec une armée ministérielle marchant sous la direction de M. Canovas del Castillo.

Voilà donc la crise électorale terminée et dénouée pour l'Espagne. Maintenant le nouveau parlement se réunira dans quelques jours, et le ministère, avec la majorité qui lui est acquise, pourra sans doute sortir victorieux des discussions qui s'ouvriront inévitablement. Il pourra surtout avoir le budget qui lui est nécessaire et obtenir le vote des lois les plus urgentes. Ce n'est là cependant, il faut l'avouer, qu'un commencement, et l'expérience prouve assez qu'en Espagne il ne suffit pas de triompher dans un scrutin, que la plus sérieuse difficulté pour un ministère n'est pas de conquérir une majorité, mais de vivre après les élections avec cette majorité. Le président du conseil, M. Canovas

del Castillo, est un esprit politique trop prévoyant, trop habile pour ne pas se rendre compte de la situation que les événemens de ces derniers temps lui ont créée.

Le fait est que l'expérience des ministères libéraux qui se sont succédé depuis trois ans n'a pas réussi. M. Sagasta, après des luttes habilement soutenues, même après des élections qui lui avaient donné, à lui aussi, une majorité, n'a pas pu se faire une position assez forte entre les conservateurs qu'il avait remplacés au pouvoir, qui étaient pour lui des adversaires redoutables, et l'opposition plus accentuée, plus ou moins démocratique qui le pressait. Le cabinet de la gauche dynastique qui lui a succédé à la fin de l'année dernière n'a pas pu à son tour tenir tête aux assauts des conservateurs et des amis de M. Sagasta, qui formaient encore une majorité. On n'a pas pu s'entendre sur un programme de réformes démocratiques. Les partis libéraux se sont divisés et le moment est venu où le cabinet de la gauche dynastique ne pouvait aller plus loin sans recourir à une dissolution devant laquelle il reculait lui-même, — où par suite un ministère conservateur est redevenu seul possible à la faveur des divisions des libéraux. C'est là la réalité, c'est l'explication de ce qui s'est passé. Le ministère conservateur s'est formé pour relever un pouvoir que les libéraux perdaient par leurs divisions et pour raffermir une situation générale qui commençait à s'ébranler. M. Canovas del Castillo, qui a créé pour ainsi dire le cadre constitutionnel de la restauration monarchique, qui est un esprit à la fois conservateur et libéral, sait bien dans quelles conditions, par suite de quelles circonstances il est revenu au pouvoir. Il sait que son ministère est fait pour représenter les influences conservatrices; mais il sait aussi que, s'il se laissait entraîner par un courant trop vif de réaction, il s'affaiblirait, il se créerait immédiatement un danger. Il rendrait les chances les plus sérieuses aux libéraux, à la gauche dynastique, dont l'un des chefs, le général Lopez Dominguez, publiait à la veille des élections un programme très net, très précis, qui ne séparait pas les réformes démocratiques les plus étendues de la défense résolue de la monarchie. Le secret de la politique que le chef du cabinet espagnol est décidé à suivre est vraisemblablement là tout entier. Tout ce qui sera nécessaire pour la sauvegarde des intérêts conservateurs prudemment entendus, M. Canovas del Castillo le fera sans nul doute ; mais il le fera sans rompre avec ses propres traditions libérales, sans laisser affaiblir les garanties de la monarchie constitutionnelle et parlementaire, qui reste la protection de l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le 15 courant, le 3 pour 100 français valait 77 francs, l'amortissable 78, le 4 1/2 108.15. Après diverses péripéties, la fin du mois laisse les deux premiers fonds en hausse de 0 fr. 75 et le dernier de 0 fr. 25 seulement. Ce mouvement des capitaux et de la spéculation vers les rentes 3 pour 100 a été tout d'un coup déterminé par l'annonce des projets financiers du chancelier de l'échiquier en Angleterre. Ce dernier a déclaré, en effet, à la chambre des communes, vers la fin de la semaine dernière, que le moment lui paraissait venu de procéder à la conversion des rentes 3 pour 100 consolidées en un nouveau fonds rapportant 2 1/2 pour 100, et que l'état très satisfaisant du marché monétaire offrait une occasion favorable pour l'exécution de cette mesure.

Un autre fonds d'état n'a pas moins profité que notre rente 3 pour 100 de l'annonce des projets du ministre des finances d'Angleterre; le 5 pour 100 italien s'était maintenu sans variations sensibles entre 94.50 et 94.30 depuis le commencement de la quinzaine. En trois jours, le cours de 95 a été atteint et largement dépassé. La spéculation visait depuis longtemps la poussée de ce titre jusqu'au pair. Elle a paru convaincue que la conversion anglaise l'aiderait puissamment à obtenir ce résultat.

C'est aussi le rapprochement des gouvernemens de Saint-Pétersbourg et de Berlin qui a donné aux marchés financiers l'impulsion à laquelle on les voit obéir aujourd'hui. Ce rapprochement a été accepté dans toute l'Europe comme une garantie absolue du maintien de la paix; sur les places de Berlin et de Vienne, il a donné le signal du réveil des affaires. La maison Rothschild et le Crédit mobilier autrichien ont repris l'opération de conversion du 6 pour 100 hongrois, que les circonstances avaient dû interrompre pendant toute l'année dernière. Le Crédit foncier d'Autriche a mené à bon terme la conversion des obligations de plusieurs compagnies de chemins de fer. La Banque ottomane, la maison Bleichrœder, et le Mobilier d'Autriche ont introduit avec un plein succès, sur les marchés de Vienne, de Berlin et de Paris, les actions de la Régie des tabacs en Turquie. Enfin, un grand emprunt russe de 15 millions de livres sterling, ou 375 millions de francs, a été émis hier à Berlin, Amsterdam et Saint-Pétersbourg, sous le patronage d'un établissement financier allemand placé sous le con-

trôle de l'état (la *Seehandlung*). Depuis plus de deux mois, les fonds russes étaient en hausse constante sur toutes les places allemandes, non-seulement à cause de l'emprunt que l'on préparait, mais aussi parce que la situation de la Russie s'est très améliorée depuis un an au point de vue financier et politique et parce que l'alliance entre Saint-Pétersbourg et Berlin écartait pour longtemps toute crainte de guerre.

Chez nous également, les souscriptions faites dans les derniers mois ont réussi. On a surtout offert au public des obligations de chemins de fer, c'est-à-dire le type de valeur qu'il préfère à tous autres. Hier encore, la maison Rothschild mettait en souscription cent mille obligations de la Compagnie du Madrid-Saragosse. Cet emprunt était couvert avant même le jour de la souscription.

Si les affaires ont été relativement animées pendant cette quinzaine sur nos fonds publics, on n'en saurait dire autant en ce qui concerne les titres des établissemens de crédit, toujours délaissés, exception faite cependant pour la Banque de France, qui a été très ferme, et pour le Crédit foncier, qui a monté de 25 francs environ à 1,315, sans motif spécial, en dehors de l'excellente situation sociale constatée par le rapport dont les actionnaires ont eu connaissance dans la dernière assemblée générale.

La Banque de France présente des bilans très favorables au point de vue de notre situation monétaire, les envois d'or d'Amérique contribuant à l'augmentation de l'encaisse. Les bénéfices réalisés depuis le commencement du premier semestre atteignent près de 14 millions et dépassent d'environ 750,000 francs le montant de la période correspondante de l'année dernière.

La Banque de Paris ayant publié les comptes de 1883, sur lesquels aura à statuer l'assemblée du 8 mai, quelques spéculateurs ont découvert que, pour distribuer un dividende de 50 francs, le conseil proposait de prélever une somme de 3 millions sur le solde des bénéfices réservés, et sur cette découverte ils ont vendu, supposant que les actionnaires se montreraient surpris et mécontens. Mais les actionnaires savent bien que l'exercice 1883 a été médiocre, et que si le conseil a cru pouvoir puiser, non pas dans les réserves, mais dans les bénefices non distribués des exercices antérieurs, pour parfaire le dividende de 50 francs, c'est précisément parce que les actionnaires avaient décidé de conserver ces bénéfices pour cet objet même.

L'assemblée du Crédit industriel (22 avril), a fixé à 18 fr. 35 le montant du dividende pour 1883. La Société générale est immobile à 20 francs au-dessous du pair. La hausse constante de l'Italien est favorable à la bonne tenue de la Banque d'escompte, qui a joué un rôle dirigeant dans l'émission et le classement du dernier emprunt.

Le Crédit lyonnais a gagné environ 10 francs du 15 au 30; la Banque

franco-égyptienne a reculé d'autant. La Banque ottomane a faibli après l'émission des actions des Tabacs turcs, la spéculation réalisant les bénéfices acquis. Mais il n'en faudrait pas conclure qu'il y ait quelque chose de factice dans la remarquable fermeté des actions de la Régie des Tabacs d'Orient. Ces actions sont entre les mains d'un groupe qui attend ses bénéfices beaucoup moins d'une prime plus ou moins élevée que des résultats mêmes de l'exploitation. Il n'y a donc pas lieu de craindre des réalisations précipitées qui pèseraient sur les cours. D'ailleurs, le succès de la Régie des Tabacs italiens n'est-il pas là pour servir d'encouragement aux porteurs?

Les actions des chemins français ont été complètement négligées; les porteurs de titres ne vendent pas, malgré la persistance des diminutions de recettes; mais ces diminutions encouragent peu de nouveaux achats. Du 1er janvier au 7 avril, la diminution atteignait 1,700,000 francs sur le Lyon; 602,000 sur le Nord; 750,000 sur l'Ouest; 1,600,000 sur l'Orléans; 1 million sur le Midi. L'Est seul présente une augmentation de 232,000 francs. Les chemins étrangers ne sont pas beaucoup mieux partagés. Il y a diminution de près de un million sur les Autrichiens, de 575,000 francs sur les Lombards, de 500,000 francs sur le Saragosse. Mais le Nord de l'Espagne a une augmentation de 950,000 francs.

L'assemblée du Midi a eu lieu le 23 avril et a fixé à 40 francs le dividende de 1883. Le 29, l'assemblée de l'Est a fixé le dividende à 33 francs 50.

Les valeurs de la compagnie de Suez ont progressé largement depuis la liquidation du 15. L'Action a une plus-value de 32 francs; la Délégation a monté de 25 francs, la Part de fondateur, de 20 francs, la Part civile de 55 francs. On se souvient qu'un certain nombre d'actionnaires avaient protesté contre la validité de la dernière assemblée générale. Le comité judiciaire de la compagnie, saisi de la question par le conseil d'administration, vient de déclarer à *l'unanimité* que ces protestations étaient sans fondement. Il n'en fallait pas davantage, avec les brillantes recettes des dernières décades et les nombreux achats d'origine anglaise qui ont lieu tous les jours, pour provoquer sur les divers titres de la compagnie une reprise importante et qui n'a pas dit son dernier mot.

L'Extérieure d'Espagne a été soutenue avec fermeté à 61, malgré l'agitation causée par l'approche des élections. Les mauvaises nouvelles d'Égypte n'ont pas fait perdre à l'Unifiée le cours de 340. La spéculation a délaissé momentanément les valeurs ottomanes.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

HENRI HEINE.

I.

ANNÉES DE JEUNESSE. — POÉSIES LYRIQUES.

I.

J'ai rencontré naguère, dans le récit d'un voyageur anglais en Amérique, cette anecdote qui *illustre* d'une manière fort amusante les mœurs de la famille aux États-Unis. La scène se passe dans une ferme d'un état du Nord dont le nom échappe à mon souvenir. C'est un soir d'automne brumeux et froid; le père de famille rentre de son travail des champs, et comme il ne trouve pas le feu assez ardent, il ordonne à un de ses fils d'aller lui chercher une bûche sous le hangar de la ferme. Le fils sort, mais la soirée se passe sans qu'il reparaisse, puis la journée du lendemain, puis une semaine, puis un mois, puis une année. Enfin, on arrive à ne plus compter le temps, et l'absent est oublié comme toute chose de ce monde s'oublie. Vingt-quatre automnes se succèdent ainsi, mais voilà qu'au vingt-cinquième, comme le père se chauffait encore près de son âtre, il voit entrer son fils perdu, portant sur son épaule une énorme bûche, qu'il dépose dans le foyer en lui disant : « Voilà la bûche que vous m'aviez ordonné d'aller chercher. — Cela est très bien, répond le père, mais il faut avouer que vous y avez mis le temps. »

Cette anecdote me revient obstinément au souvenir au moment

d'écrire les pages qu'on va lire. Ces pages, je les avais promises à Heine lui-même quelques mois avant sa mort, arrivée en 1856; il y a donc vingt-sept ans, deux ans de plus que le jeune fermier américain n'en mit à porter sa bûche. Ce n'est pas que je n'aie pensé maintes fois à exécuter cette promesse, mais la mort de Heine m'ayant permis d'en différer l'exécution autant qu'il me conviendrait, et, d'autre part, l'occasion, cette déesse tyrannique des *reviewers*, ne cessant de me présenter des sujets qui ne souffraient pas de retard, il en résulta que, d'ajournement en ajournement, elle resta sans accomplissement et que je finis par l'oublier. Aujourd'hui, cependant, voilà que le souvenir m'en revient avec une vivacité qui ressemble à un remords et m'impose presque comme un devoir de lui donner une réalisation, et j'obéis à cet aiguillon d'autant plus docilement que je n'ai plus à craindre, de la part de Heine, la réponse du fermier américain à son fils. Je suis sûr, d'ailleurs, que lui-même, s'il pouvait me rendre visite à la façon du docteur Saül Ascher, qui lui apparut dans une des nuits de sa jeunesse pour lui prouver, selon toutes les règles de la logique kantienne, qu'il n'y a pas de spectres, ne me tiendrait en aucune façon rigueur de mon long retard. Il me semble que je l'entends répondre à mes excuses : « Trop tard, dites-vous? — J'ignore désormais la signification de ce mot, et le temps, qui déjà n'existe pas dans le monde des vivans, sauf pour les philistins qui ont des billets à échéance, puisqu'il n'est qu'une catégorie de notre entendement, existe encore bien moins pour les morts. Pour eux, hier et demain n'ont plus aucune signification. Il y a vingt-sept ans, me dites-vous, que vous me fîtes cette promesse? Ce n'est pas même une heure de cette île d'Avallon où j'habite pour l'éternité, et puis veuillez ne pas oublier, je vous prie, que les mots *trop tard* sont presque une inconvenance à mon égard, parce qu'il est toujours temps de parler des morts de ma qualité et de mon mérite. C'est affaire aux poétereaux de s'empresser à la vapeur des louanges, comme les morts, dans Homère, s'empressent autour de la brebis noire égorgée par Ulysse pour humer, avec le chaud brouillard du sang, un simulacre de grêle existence; mais les poètes qui ont prononcé des paroles vivantes, l'anéantissement terrestre ne les atteint pas, et il est toujours l'heure de parler d'eux, car ils sont toujours présens dans le monde, privilège dont ils jouissent seuls parmi les morts illustres, condamnés pour la plupart à ne laisser qu'un peu de cendre et un souvenir qui va toujours s'affaiblissant, parce que leurs œuvres ne peuvent pas, comme les nôtres, porter témoignage de ce qu'ils furent et les garantir contre les oublis de la mémoire humaine. »

Je n'ai vu Henri Heine qu'une seule fois, le jour même où je lui fis cette promesse qui devait être si tardivement tenue. C'était à la fin de

1855, par conséquent quelques semaines seulement avant sa mort. Il avait lu de moi, dans la *Revue*, un essai sur l'Exil de la jeune Irlande, et quelques traits de cet essai lui ayant suggéré l'idée que j'avais le tour d'esprit voulu pour parler de lui, il m'écrivit le plus courtois des billets pour me convier à une entrevue à laquelle je me rendis, comme on peut croire, avec empressement. Je le trouvai seul, étendu dans son lit, à demi habillé, et tenant toute droite devant lui une longue main de papier dont il avait rempli la première page au crayon, d'une écriture singulièrement nette et ferme, où il eût été impossible de découvrir la moindre défaillance et le moindre tremblement de la main. Je mentionne ce détail parce qu'il se rapporte de la manière la plus directe à l'impression que j'emportai de ma visite. Tout, chez Heine, était à l'avenant de cette écriture : l'intelligence, la parole, le corps même. La maladie l'avait vaincu et terrassé, non enlaidi et *sénilisé*, et si les traces de cruelles souffrances n'étaient chez lui que trop visibles, il était impossible, en revanche, d'y surprendre une marque sérieuse de décrépitude. Il parla pendant deux heures avec la plus éloquente abondance, et, en l'écoutant, il me semblait lire comme le brouillon non corrigé de quelqu'une de ses étincelantes fantaisies. Seulement, comme cette cascade d'éloquence s'écoulait en s'accompagnant des âpres sons d'une prononciation germanique des plus acentuées, je ne pus m'empêcher de songer à ces grenouilles d'Aristophane qui encadrent leurs chants si divinement lyriques du *Brekeke! coax! coax!* de leurs marécages stygiens. Cette prononciation si marquée, dont le long séjour de Paris n'avait pu le défaire, était la seule défectuosité que l'on remarquât dans Heine : encore cette défectuosité était-elle une grâce bizarre non sans rapport avec le tour particulier de son *humour* et la couleur ordinaire de ses pensées, car n'était-ce pas avec cet accent germanique qu'il avait naguère chanté les louanges des dieux grecs et annoncé à ses contemporains l'équivoque bonne nouvelle d'une religion du plaisir où l'âme se relèverait des tristesses et la chair des anathèmes dont le christianisme les avait accablées?

Il me dit sur nombre de sujets une foule de choses intéressantes ou amusantes, et le souvenir de quelques-unes m'est encore très présent. Sur l'Allemagne, de laquelle il me parla longuement, je dois dire que cette prescience de poète divinateur des choses futures, dont il avait donné tant de fois des preuves si merveilleuses, s'est trouvée complètement en défaut. Aveuglé par le souvenir des temps où il avait vécu, il n'avait aucun soupçon que la transformation de l'Allemagne pût s'opérer par d'autres voies que révolutionnaires ou parlementaires. Or comme ces voies avaient échoué en 1849, il ne gardait plus aucune espérance, et l'avenir de

l'Allemagne était mort pour lui avec le *fiasco* du parlement de Saint-Paul. Je hasardai timidement quelques objections dans le sens de certaines possibilités, qui ont été malheureusement plus tard des réalités, mais à chaque fois il secoua la tête et répondit : « Non, ils ont eu l'occasion de faire quelque chose, ils l'ont manquée, ils ne feront plus rien maintenant. » Quant à la Prusse, il admettait chez cette puissance la bonne volonté d'être malfaisante, mais il restait persuadé que cette bonne volonté n'aurait jamais assez d'audace et rencontrerait trop d'obstacles chez les peuples allemands pour qu'elle pût réaliser son rêve de suprématie. Ses prévisions avaient frappé plus juste lorsque autrefois, au lendemain de 1830, elles lui avaient fait annoncer le retour des Bonaparte sur le trône de France; aussi le trouvai-je partisan de Napoléon III au point d'être quelque peu injuste envers son libéralisme passé et les régimes qu'il avait acceptés comme le représentant. Entre autres choses étranges, il se plaignit que le gouvernement de Louis-Philippe l'eût corrompu, parce que c'était, me dit-il, un gouvernement de gens d'esprit, et qu'étant lui-même un homme d'esprit au meilleur titre, il avait ressenti trop de vanité de l'honneur qui lui était fait dans les personnes de ses pairs devenus, par la grâce de juillet 1830, chefs de peuples et conducteurs de nations. Enfin, lorsqu'il fallut en arriver au sujet qui motivait plus particulièrement ma visite, il souleva de ses doigts, pour me mieux voir, ses paupières affaissées par la névrose et me dit, de sa voix la plus plaintive, qu'il avait bien besoin d'être soutenu, car il était, pour le moment, attaqué de la manière la plus indigne par des Allemands sans aveu, par des Polonais, par des femmes de mauvaise vie,.. et il citait des noms que je ne puis répéter. Tout ce que je puis dire, c'est que deux de ces femmes de mauvaise vie étaient, à divers titres, fort illustres, et que, parmi ces Polonais, il en est un qui est devenu, par la suite, un des amis dont nous avons le plus goûté l'instructive et originale conversation. Mais ses plaintes assaisonnées de sarcasmes contre ses ennemis avaient épuisé ses forces, et il retomba anéanti sur son lit : « Excusez la nature qui m'a mis en cet état, » me dit-il en me tendant la main et, sur cette parole, je pris congé.

Mais ce qui m'intéressait plus encore que les discours de Heine, c'était sa personne, car ses pensées m'étaient connues depuis longtemps, tandis que je voyais sa personne pour la première fois et que j'étais à peu près sûr que cette fois serait l'unique. Aussi, tandis qu'il parlait, le regardai-je encore plus que je ne l'écoutai. Une phrase des *Reisebilder* me resta presque constamment en mémoire pendant cette visite : « Les hommes malades sont véritablement toujours plus distingués que ceux en bonne santé. Car il n'y a que

le malade qui soit un homme; ses membres racontent une histoire de souffrance, ils en sont spiritualisés. » C'est à propos de l'air maladif des Italiens qu'il a écrit cette phrase, et elle s'appliquait exactement au spectacle qu'il offrait lui-même. Je ne sais jusqu'à quel point Heine avait été l'Apollon que Gautier nous a dit qu'il fut alors qu'il se proclamait hellénisant et qu'il poursuivait de ses sarcasmes les pâles sectateurs du nazarénisme: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en restait plus rien alors. Cela ne veut pas dire que la maladie l'avait enlaidi, car le visage était encore d'une singulière beauté ; seulement cette beauté était exquise plutôt que souveraine, délicate plutôt que noble, musicale en quelque sorte plutôt que plastique. La terrible névrose avait vengé le nazarénisme outragé en effaçant toute trace de l'hellénisant et en faisant reparaître seuls les traits de la race à laquelle il appartenait et où domina toujours le spiritualisme exclusif contre lequel son éloquente impiété s'était si souvent élevée. Et cet aspect physique était en parfait rapport avec le retour au judaïsme, dont *les Aveux d'un poète* avaient récemment entretenu le public. D'âme comme de corps, Heine n'était plus qu'un Juif, et, étendu sur son lit de souffrance, il me parut véritablement comme un arrière-cousin de ce Jésus si blasphémé naguère, mais dont il ne songeait plus à renier la parenté. Ce qui était plus remarquable encore que les traits chez Heine, c'étaient les mains, des mains transparentes, lumineuses, d'une élégance ultra-féminine, des mains tout grâce et tout esprit, visiblement faites pour être l'instrument du tact le plus subtil et pour apprécier voluptueusement les sinuosités onduleuses des belles réalités terrestres; aussi m'expliquèrent-elles la préférence qu'il a souvent avouée pour la sculpture sur la peinture. C'étaient des mains d'une rareté si exceptionnelle qu'il n'y a de merveilles comparables que dans les contes de fées et qu'elles auraient mérité d'être citées comme le pied de Cendrillon, ou l'oreille qu'on peut supposer à cette princesse, d'une ouïe si fine qu'elle entendait l'herbe pousser. Enfin, un dernier caractère plus extraordinaire encore s'il est possible, c'était l'air de jeunesse dont ce moribond était comme enveloppé, malgré ses cinquante-six ans et les ravages de huit années de la plus cruelle maladie. C'est la première fois que j'ai ressenti fortement l'impression qu'une jeunesse impérissable est le privilège des natures dont la poésie est exclusivement l'essence. Depuis, le cours de la vie nous a permis de la vérifier plusieurs fois et nous ne l'avons jamais trouvée menteuse.

Je ne regrettai guère l'Apollon de Théophile Gautier, et, dois-je le dire? je n'aurais pas voulu voir Heine autrement qu'il ne m'apparut alors. Ce mélange de moribond, de Juif et d'adolescent que j'avais sous les yeux me présentait une image bien autrement exacte

du génie de Heine que n'aurait pu le faire la santé la plus florissante ou la plus classique beauté. Cette trinité navrante n'était-elle pas, en effet, comme la personnification agonisante de la poésie aux cruels contrastes qui est propre à Heine, de cette poésie à la fois juvénile et amère, naïve et savante en douleurs, ingénue et perverse, espiègle et martyrisée, toute brillante à la surface du frais éclat de la blanche beauté du Nord, mais intérieurement échauffée par l'ardeur d'une sève originairement puisée aux déserts brûlans de Palestine et de Syrie?

Un critique anglais, qui est en même temps un poète de mérite, M. Stigand, a publié dans ces dernières années deux volumes considérables, dont la partie biographique est composée presque exclusivement d'extraits traduits du fantasque poète; c'est qu'en effet le meilleur biographe de Heine est Heine lui-même. Il nous a raconté son enfance, notamment, de la manière la plus conforme à sa nature et à son génie, non par de secs récits autobiographiques, mais en en revivant par le souvenir les divers épisodes et en les faisant passer à l'état de poétiques réminiscences dans ses écrits, dont ils sont un des plus gracieux élémens. Cherchez ces anecdotes de l'enfance dans les *Reisebilder*, dans *le Tambour Legrand*, dans *les Nuits florentines*, dans maintes pages des *Lieder*, et elles vont se présenter à vous, animées comme elles le sont par cette seconde vie de la mémoire, avec je ne sais quel air de doux fantôme; cette poésie de revenans, qui est particulière à Heine, n'a jamais créé plus séduisante série d'évocations. Les voyez-vous surgir une minute de la mer du passé, ces légions d'ombres vaporeuses, distinctes le temps d'un éclair, vivantes l'espace d'une phrase : la pieuse Ursule, qui le portait tout enfant dans ses bras, et le petit Wilhelm, son camarade, dont il causa la mort pour l'avoir excité à sauver des flots du Rhin un petit chat qui s'y noyait, et la petite Véronique, sa première velléité d'amour enfantine, Béatrice assortie à merveille à ce Dante jouet des lutins, à demi rêve, à demi vague souvenir, et la belle Johanna d'Andernach, si gravement enjouée, dont les mains blanches comme des hosties présageaient la fin précoce? A ces scènes aimables d'autres plus imposantes succèdent : l'entrée des Français à Dusseldorf, l'abdication de l'électeur, l'apparition fulgurante de l'empereur : aimables ou imposantes, comme le même âge en a été témoin, la même grâce enfantine a touché toutes ces scènes. Par exemple, pour peu que vous ayez passé le méridien de la vie, vous avez entendu bien des récits des privations que durent souffrir les contemporains du blocus continental, jamais probablement avec la gentillesse mélancolique de ce *lied* où Heine rappelle ses jeux avec sa sœur Lötchen, et comment les deux enfans s'amusaient à une répétition des discours chagrins des grandes personnes de leur connaissance : « Nous nous

plaignions, combien tout allait mieux de notre temps! L'amour, la loyauté, la foi, comme tout cela a disparu de la terre. Et que le café est cher! et que l'argent est rare! » Oui, cette grâce enfantine, elle a touché jusqu'à ces réminiscences cruelles des scènes de la terreur, qu'il ramène dans tous ses récits, à tout propos et hors de propos, comme poussé par une sorte de monomanie sinistre, et qui sous sa plume donnent l'impression de la guillotine installée au sein d'un bosquet de myrtes, ou des enfans de Rubens entourant le bourreau des mêmes guirlandes de roses dont ils enveloppent le dieu de la guerre dans les tableaux où sont représentés les *Adieux de Vénus et de Mars*. L'enfance est une saison importante pour tout homme; Heine nous a fait comprendre, comme aucun biographe n'aurait pu le faire, à quel point elle fut pour lui décisive. C'est dans ces premières impressions, et pas ailleurs, qu'il faut chercher le secret de ses sympathies et de ses opinions. Ce monarchisme bonapartiste persistant à travers tous les régimes et ce libéralisme cosmopolite qui le distinguent ont leur origine dans les leçons d'histoire moderne que son ami le tambour Legrand lui avait tambourinées sur sa caisse; cette intelligence vraie du christianisme qu'il eut toujours, même dans les pires momens de sa future aversion, et cette préférence qu'il avouait pour la poésie qui en était issue ont leur origine dans cette éducation sous le bon recteur catholique Schalmayer, dans ce cloître des franciscains de Dusseldorf, où l'image du Christ le regardait avec des yeux si douloureux. L'enfance est pour une large moitié dans les élémens nourriciers où le génie de Heine puisa sa sève poétique, les années de la tout à fait première jeunesse firent le reste. La forme définitive du génie de Heine fut arrêtée de très bonne heure; ce qu'il y a chez lui de tout à fait essentiel et original appartient à cette première période et, passé la vingt-cinquième année, la vie n'y ajoutera plus que peu de chose, si peu de chose qu'il n'aurait probablement jamais plus renouvelé ses sources d'inspiration si, dans ses dernières années, les cruautés de la maladie et l'approche de la mort n'étaient venues en faire jaillir une plus profonde et d'un goût plus amer que les premières (1).

Il n'y a pas de vie contemporaine d'où la leçon de morale se dégage plus directement et plus nettement que de celle de Heine. D'ordinaire, on est heureux de pouvoir rejeter sur le compte de la fatalité les accidens qui se rencontrent dans les existences des hommes célèbres, mais ici cette joie nous est absolument refusée. Aucune fatalité

(1) Les premières parties des *Mémoires* de Heine, qui paraissent au moment même où ces pages sont écrites, n'ajoutent que peu de chose aux récits que le poète avait déjà faits de son enfance. Nous utiliserons en leur lieu les plus importans de ces détails nouveaux.

ne pesa jamais sur Heine, sauf celles qu'il créa lui-même. Toutes les circonstances premières et, par conséquent, fondamentales de sa vie sont à l'avenant de cette enfance dont nous venons de parler et qui s'écoula heureuse au sein d'une médiocrité aisée. Sauf l'excentricité de situation qui résultait d'une naissance juive en pays allemand, je ne vois rien dont il ait eu le droit d'accuser le sort; encore faut-il dire que cette circonstance n'eut pas pour lui la gravité qu'elle a pu avoir pour d'autres. L'inconvénient le plus sérieux d'une telle naissance est le respect même que l'individu est obligé de lui porter, car, plus ce respect est profond et plus il en résulte un antagonisme marqué avec les citoyens d'autre race et d'autre religion: or cet inconvénient n'exista pas pour Heine, qui fit toujours bon marché de son origine et n'accepta jamais aucun des liens moraux qui peuvent retenir Israël dans l'orgueil de l'isolement. D'ailleurs, il y a Juifs et Juifs, et il était, lui, d'excellente extraction hébraïque. Sa famille, du côté de sa mère, était apparentée quasi aristocratiquement, et son père, quoique peu fortuné, était le frère du riche banquier Salomon Heine, de Hambourg. En aucun temps il n'eut à se plaindre des siens, et le seul reproche qu'il ait pu leur adresser, c'est d'avoir mis quelque lenteur à saluer ses premières œuvres. S'ils eurent quelques doutes sur sa vocation (et, en réalité, il y eut chez eux beaucoup moins manque de foi que craintes légitimes pour son avenir), ils ne firent rien pour la contrarier et lui épargnèrent ainsi la plus grande douleur que l'homme de génie puisse recevoir des siens : celle de ne pouvoir s'en faire reconnaître. Vers sa seizième année, on le plaça à Hambourg, dans une maison de banque, mais lorsqu'il fut bien évident pour tous qu'il ne mordrait jamais aux affaires commerciales, on le releva de ce noviciat impatiemment supporté et on le laissa libre de poursuivre une carrière qui serait plus assortie à ses goûts. Cette inappétence commerciale, qui ne manque presque jamais d'attirer sur les génies littéraires en espérance les dédains des gens positifs qui les entourent, ne lui nuisit en rien, pas même auprès de son oncle, en qui il trouva le plus généreux des protecteurs. On ne peut rencontrer le nom de Salomon Heine sans dire l'estime sérieuse qu'inspire la conduite, aussi noble que sensée, que la correspondance de ce neveu nous a révélée dans tous ses détails. Quoique sa munificence ne se soit probablement jamais étendue à d'autres qu'à son neveu, le banquier de Hambourg mérite vraiment de passer à la postérité comme protecteur des belles-lettres, car on lui doit en toute réalité le Henri Heine que nous connaissons. J'accorde que le génie de Heine se serait développé quand même, mais dans des conditions singulièrement plus difficiles, et pour les esprits d'une trempe aussi délicate que celui de Heine, les conditions de vie trop difficiles

ont rarement de bons résultats. Salomon Heine n'était pas un lettré, et il paraît bien que son neveu était déjà célèbre dans toute l'Allemagne qu'il éprouvait encore le besoin d'interroger confidentiellement sur la valeur du poète les aristarques de sa connaissance. Henri Heine n'en obtint pas moins de cet oncle prosaïque les services qu'il aurait peut-être en vain demandés à des oncles plus sensibles aux choses littéraires. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sans l'argent du banquier de Hambourg, il n'y avait de possible pour Heine ni voyage en Angleterre, ni voyage en Italie, ni saisons annuelles de bains de mer, et que, par conséquent, nous aurions été privés de l'adorable livre des *Reisebilder*. Cet homme de chiffres aimait sincèrement son neveu le rêveur, et la meilleure preuve de son affection, c'est moins encore peut-être de l'avoir assisté de son argent que de ne lui avoir jamais tenu rigueur de ses procédés souvent plus que lestes à son égard, des *carottes* (le mot est de Heine même) qu'il lui tirait sans trop de scrupules et des remontrances qu'il ne lui ménageait pas lorsqu'il trouvait que ses dons étaient inférieurs à l'honneur qu'il faisait au nom qui leur était commun. C'est en grande partie à l'aide de cet oncle providentiel que Heine put entreprendre et mener à fin, entre les années 1819-1825, l'étude du droit d'abord à Bonn, puis à Goettingue et à Berlin, et c'est aussi à lui en grande partie qu'il dut plus tard de pouvoir se tenir debout au milieu des déboires où ses imprudences de conduite et ses ardeurs d'opinions l'avaient jeté.

Si le commerce lui répugnait, le droit ne lui agréait pas beaucoup plus et, dans le secret de ses pensées, n'était guère qu'un prétexte. A Bonn, où il se rendit d'abord, sa principale occupation fut de suivre le cours de littérature de Guillaume-Auguste Schlegel, pour lequel il avait alors une admiration dont il se corrigea fort par la suite, et d'étudier le poème des *Nibelungen* et autres monumens de la vieille littérature allemande, sous la direction de l'érudit Hundeshagen. Comme, à la fin de cette première année universitaire, cet accroissement d'érudition poétique était le plus clair de ses labeurs, sa famille se décida à l'envoyer à Goettingue, université célèbre au dernier siècle, mais alors tombée dans la sénilité, au moins pour tout ce qui regardait l'enseignement littéraire et philosophique. Il était à espérer que si, dans ce nouveau séjour, le fantôme de la littérature continuait à le hanter, ce serait avec un visage si pédantesquement vieilli et si ridiculement suranné que l'image de la jurisprudence lui en apparaîtrait, en comparaison, rayonnante de grâce et de jeunesse. Le calcul était bon, car il réussit, et nous voyons, par le témoignage de sa *Correspondance* même, qu'à Goettingue Heine eut assez de courage pour se sevrer résolument de toute littérature et pour *piocher* son droit avec une assiduité méri-

toire. Toutefois il s'ennuyait mortellement dans cette ville; une querelle avec un frère de la Burschenschaft vint heureusement le tirer de peine. Des cartels furent échangés et un duel arrêté; mais la chose vint aux oreilles des autorités universitaires qui, en vertu des us et coutumes de la *Georgia Augusta*, condamnèrent Heine à un exil de six mois. Il accueillit joyeusement cette sentence et alla passer à Berlin le temps trop court, à son gré, de cette proscription bénie.

Il y trouva que sa réputation l'avait précédé, car à toutes les circonstances favorables de ses commencemens, il faut ajouter ce bonheur qu'il n'a pas connu les lenteurs de la célébrité et les retards de la justice. Cette carrière littéraire que tant d'autres grands talens ont à courir à travers fondrières et abîmes, il y entra comme en plaine et toucha le but dès l'entrée. A la vérité, il fit par la suite de cette carrière un *steeple-chase* enragé, où il lui fallut franchir toute sorte d'obstacles et de barrières, mais les obstacles et les barrières furent de son fait, et c'est lui-même qui les disposa sur son parcours. Ce n'est pas assez de dire que Heine fut célèbre dès le premier jour; pour être tout à fait exact, il faudrait dire qu'il a été célèbre dès la veille du premier jour. En 1816, c'est-à-dire à une époque où il était encore écolier, il avait obtenu son premier succès avec l'admirable petite pièce : *les Deux Grenadiers*, écrite dans le sentiment même de Béranger et de Charlet, ce qui prouve, par parenthèse, à quel point les sympathies de Heine pour la France avaient des racines profondes, puisqu'elles ont été capables de lui faire trouver naïvement la forme et le ton mêmes qui ont fait considérer les deux hommes ci-dessus nommés comme les interprètes les plus fidèles du patriotisme populaire français. Dans les années qui suivirent, plusieurs petits poèmes, entre autres cette vision lugubre et trop prophétique hélas! de la jeune fille qu'il rencontre filant son linceul, puis taillant le bois de sa bière, puis creusant sa fosse, furent publiés par divers journaux ou recueils littéraires, si bien que, lorsqu'il arriva à Berlin avec le manuscrit de ses *Jeunes Souffrances* et de ses tragédies en poche, il était déjà pour le public lettré de Berlin une vieille connaissance. Aussi le monde ne lui fut-il pas plus rebelle que le succès. Parmi les centres mondains de Berlin, à cette époque, le premier en attrait pour un poète ou un artiste était le salon des Varnhagen von Ense, où toutes les notabilités européennes de passage dans la capitale de la Prusse durant les années de la restauration tenaient à honneur d'être reçues. Rahel le présidait, cette Rahel si célèbre pour cet enthousiasme de pythonisse dont elle avait le don d'étendre la contagion à tous ceux qui l'approchaient, et cette éloquence hasardeuse, téméraire, insoucieuse du vertige qui l'emportait vers toute cime et la suspen-

dait sur le flanc de tout abîme philosophique ou religieux. Cette éloquence dont tous les échos de l'Europe lettrée ont autrefois retenti (1) paraît aujourd'hui prétentieuse et froide à nos jeunes beaux esprits lorsqu'ils lisent ce qui nous en a été transmis; mais c'est peut-être juger faussement des personnes de telle nature que de les juger sur ce qui en reste, car les mêmes paroles qui paraissent aujourd'hui froides ou prétentieuses étaient certainement tout autres lorsqu'elles s'échappaient d'une poitrine haletante d'enthousiasme et empruntaient leur lumière à un regard inspiré. Les portes de ce sanctuaire s'ouvrirent toutes grandes pour Heine, et il y eut dès le premier jour sa place auprès du trépied même de la pythie. Il y fit connaissance avec les principaux coryphées de l'école romantique, à laquelle il appartenait alors, à laquelle, de son propre aveu, il n'a jamais cessé d'appartenir, en dépit de ses incartades novatrices, entre autres avec Chamisso, l'auteur de *Pierre Schlemil*, et Lamotte-Fouqué, l'auteur d'*Ondine*, tous deux Français d'origine et dont l'imagination a conservé comme par atavisme quelques-unes des meilleures qualités de l'esprit français. Lamotte-Fouqué, en particulier, semble avoir eu pour lui beaucoup de goût et avoir conçu un instant l'espoir de le conquérir exclusivement à l'école romantique et à la poésie pseudo-chevaleresque qu'il travaillait à mettre en vogue. On en a la preuve par une très belle pièce de vers qu'il adressa à Henri Heine après la lecture de ses premières poésies, pièce qui ne nous semble pas avoir été jamais bien comprise et nous paraît un véritable document biographique. Il s'y manifeste un intérêt de nature très particulière pour l'avenir du jeune poète et il s'y rencontre pour la conduite de la vie sociale certains bons conseils dont Heine se serait peut-être bien trouvé de profiter; celui-ci, par exemple : « Ne joue pas avec les serpens, l'enlacement des serpens est si fort! Celui qui, jusqu'à la tombe, joue avec les serpens, jusque dans la tombe les serpens rampent après lui; et quand son cœur veut monter vers le ciel, alors ils l'enserrent de leurs anneaux et le retiennent dans la poudre. » Quand on connaît la carrière de Heine, les strophes de Lamotte-Fouqué ont réellement quelque chose de prophétique. Toute sa vie il marcha escorté de plus de serpens que le légendaire joueur de flûte de Hameln n'entraîna jamais de rats à sa suite. Il est vrai qu'il était armé pour leur résister, car il pouvait, à l'instar des sorciers finnois et slaves, se transformer lui-même en serpent, lorsque la volonté lui en prenait ou que la nécessité l'y obligeait, et il était alors un python de la grande espèce, devant lequel toutes ces tribus d'ophi-

(1) Se rappeler les lettres du marquis de Custine dans l'ancienne *Revue de Paris* et l'essai de Thomas Carlyle sur les *Mémoires de Varnhagen*.

diens subalternes fuyaient bien vite, mais non cependant sans lui avoir fait plus d'une morsure cruelle ou salissante. Les ophidiens n'en eurent pas moins leur revanche, et il vint un jour où le pauvre python paralysé fut impuissant à s'en défendre; alors il les entendit lâchement se trémousser d'aise de sa faiblesse, et, supplice horrible entre tous, il les entendit siffler les repentirs de son cœur et l'accuser d'avoir apostasié la cause sacrée des serpens. Oui, « jusque dans la tombe, les serpens rampèrent après lui. »

La dernière strophe de cette pièce de Lamotte-Fouqué à Heine est tout à fait à remarquer : « Oh! garde, garde précieusement ton cœur! ce cœur que Dieu aime sans mesure, et auquel il murmure doucement : *Je te réconcilierai!* Le serpent, c'est le larron ancien, mais ton Dieu, c'est le roi éternel. » J'ai dit que sa naissance juive était la seule circonstance défavorable que Heine ait rencontrée à ses débuts. Par ce qui se passe encore aujourd'hui en Allemagne on peut juger de l'état de l'opinion à l'égard des juifs en cette lointaine année 1823, où le latitudinarisme social ne s'était pas développé comme il l'a fait de nos jours. En bas, l'aversion populaire était encore dans toute sa force; n'était-ce pas de la veille que la canaille de Francfort s'était ruée sur les maisons des juifs à ce cri de *Hep! hep!* dont George Eliot s'est souvenu pour en faire le titre d'une de ses apologies d'Israël? Quant aux sentimens qui régnaient en plus haut lieu, une lettre de Heine, écrite de Lunebourg, où sa famille s'était retirée, nous le dit de la manière la plus piquante : « Je vis ici tout à fait seul, je ne vois absolument personne, parce que mes parens se sont retirés de toute société. Les juifs sont ici, comme partout, d'insupportables et sales brocanteurs; les chrétiens de la classe moyenne des gens peu récréatifs, avec un rare méchant vouloir pour les juifs; la classe supérieure de même, à un degré plus rare encore. Notre petit chien dans la rue est flairé et maltraité d'une façon toute particulière par les chiens chrétiens, qui ont évidemment horreur des chiens juifs. Ainsi je n'ai fait connaissance encore qu'avec les arbres, qui se montrent de nouveau dans leur parure verte, et me rappellent les jours d'autrefois, et murmurent à mon souvenir de vieux chants oubliés et me disposent à la tristesse. » Dans sa jolie ballade de *Dona Clara*, transformation poétique d'une aventure qui lui était arrivée à peu près à cette époque, il a mis en relief de la manière la plus mordante la répugnance de l'aristocratie pour les juifs. Dona Clara, la fille de l'alcade, dans les veines de laquelle coule un sang bleu où n'est jamais entré une goutte de sang maure ou juif, se promène dans le jardin de son père rêvant à un certain chevalier inconnu dont l'image ne peut sortir de sa pensée, et voilà qu'à ce moment même le chevalier se présente devant elle; il est arrivé tout juste à point pour

profiter des dispositions amoureuses de la belle. Cependant l'heure arrive de se séparer : « Il faut auparavant que tu me dises ton nom chéri que tu m'as caché jusqu'ici. — Moi, votre amant, señora, je suis le fils du docte et glorieux don Isaac-Ben-Israël, grand rabbin de la synagogue de Saragosse (1). » La pièce se termine sur cette déclaration de son état civil par le chevalier, car, ainsi que vous le comprenez bien, il ne se peut de plus tragique dénoûment et le silence seul sied après une révélation si bien faite pour plonger celle qui la reçoit dans la plus humiliante confusion. Que d'autres indices de la défaveur dont le *cant* social frappait alors la race juive nous pourrions glaner encore dans les premiers écrits de Heine ! A la vérité, cette naissance juive n'était pas un obstacle pour une carrière de poète et d'artiste, mais elle en était un des plus sérieux pour une carrière diplomatique ou administrative, et c'était à une telle carrière que Heine pensait alors ; il le sentait si bien qu'on le voit dans les années de 1819 à 1823, former tristement divers projets d'exil, rêver un professorat en Pologne, un établissement à Paris, etc. Pour être sérieux toutefois, l'obstacle n'était pas insurmontable, surtout pour un jeune homme de grands talens comme Heine ; mais il y fallait une condition de délicate nature, c'est-à-dire une conversion au christianisme. Il est évident que la dernière strophe de la pièce de Fouqué fait très directement allusion à ce projet de conversion, et que la pièce entière, bien lue, n'est qu'un encouragement et un avis amical sur la conduite à tenir pour que le projet réussisse. « Quittez le ton agressif, évitez les scandales de pensée, veillez sur vos mœurs, approchez-vous de nous, et tout ira bien. » Tel est en prose vulgaire le résumé des conseils de Lamotte-Fouqué qui, affilié comme il l'était aux diverses coteries berlinoises, parlait sans doute mieux qu'en son nom et était l'écho de maint salon influent. Selon toutes probabilités, les désirs de Heine pouvaient donc aboutir ; seulement, il y fallait une prudence qui n'était pas dans son caractère. La conversion projetée s'accomplit, mais les résultats qu'il en espérait ne se réalisèrent jamais, dénoûment qui ne peut surprendre si l'on songe qu'au lendemain même de cette conversion, Heine attaquait impitoyablement l'église même dans laquelle il était entré, se déchaînait contre la noblesse avec une verve effrénée, exprimait ouvertement ses répugnances

(1) Dans une lettre à Mosès Moser, datée du 5 novembre 1824, Heine raconte ainsi l'origine de cette pièce : « L'ensemble de la romance est une scène de ma propre vie ; seulement le parc de Berlin est devenu le jardin de l'alcade, la baronne une señora, et moi-même un Saint George ou même Apollon. Ce n'est que la première pièce d'une trilogie dont la seconde montre le héros raillé par son propre enfant qui ne le connaît point, tandis que la troisième fait voir cet enfant devenu dominicain et faisant mettre à la torture jusqu'à la mort ses frères juifs. »

pour les bourgeois et se mettait ainsi aux trousses une des meutes les plus formidables et les plus variées qui aient jamais jappé aux talons d'un poète.

Pour accomplir ce saut sans péril et sans gloire de la conversion, Heine n'était pas embarrassé par ses scrupules religieux; toutefois ces facilités mêmes n'étaient pas sans amertume. Il n'y a pas au monde de situation plus pénible, plus fertile en épines que celle d'un homme que son développement moral a séparé de la caste à laquelle il appartient, par exemple la situation d'un aristocrate qui a été gagné aux idées libérales, ou celle d'un plébéien qui a été amené à reconnaître le sens éternel des grandes institutions sociales, et ne peut plus partager les préjugés vulgaires ou les basses ambitions de ses frères et cousins. Cette situation était celle de Heine, avec cette circonstance aggravante que le désaccord entre lui et ses coreligionnaires ne tenait en rien aux affaires du temps, mais était de nature tellement fondamentale qu'il se serait produit à quelque époque que Heine eût vécu. Oui, à toute date de l'histoire d'Israël, Heine aurait appartenu à cette fraction des juifs *expansifs* qui, se sentant étouffer dans l'isolement de leur race, protestèrent contre le resserrement fanatique. Supposez-le vivant à n'importe quelle période de l'ancienne loi, et voyez comme son rôle sera facile à marquer, le tour d'esprit que nous lui connaissons étant donné. Sous Salomon, il aurait applaudi au latitudinarisme habile du magicien couronné qui, par la vertu de la sagesse, faisait circuler dans l'air sec de Judée les brises rafraîchissantes de la mer de Tyr et les parfums vivifians des oasis d'Arabie et d'Égypte. Plus tard, il aurait applaudi aux innovations orientales de l'impie Achab; il eût été du parti de Jézabel contre Jéhu. Pendant la captivité de Babylone, il aurait pris, j'imagine, aisément son parti de l'exil et aurait mis son temps à profit pour explorer les doctrines chaldéennes; comme un autre Daniel, il se serait glissé dans l'intimité des prêtres de Baal et il en aurait épié les fraudes pieuses. A l'aurore de la nouvelle loi, il aurait été positivement du parti de Jésus, et il en aurait été naturellement, sans efforts, sans qu'il fût besoin du miracle du chemin de Damas, tout simplement par l'effet de ce besoin d'expansion qui aurait trouvé dans la doctrine nouvelle une entière satisfaction. A moins pourtant que ce même sentiment ne l'eût poussé vers l'extrême opposé et ne l'eût rendu partisan de la dynastie des Hérodes et de l'influence des Romains; mais en aucun cas on ne l'imagine parmi aucune des écoles qui s'efforçaient de maintenir la foi juive intacte, et il est possible, comme il s'en est vanté dans *Atta Troll*, que le meurtre de Jean-Baptiste n'eût fait dans son esprit qu'un tort médiocre à la belle Hérodiade. Dans les temps modernes, il eût été aristotélicien au moyen âge, platonisant sous

la renaissance, cartésien-spinoziste au XVIIe siècle, voltairien au XVIIIe; quant aux doctrines propres du judaïsme, il est permis de croire qu'il eût, à n'importe laquelle de ces époques, professé pour elles, plus ou moins tacitement, le petit respect qu'il leur a montré dans cette pièce célèbre et impie où il présente un savant rabbin et un profond théologien catholique disputant devant la reine de Castille, qui ferme la controverse en concluant que les deux adversaires ont au moins ce point en commun qu'ils sentent également mauvais. Ni philosophiquement ni socialement, Heine ne s'entendait avec ses coreligionnaires, je ne dis pas avec la masse, mais avec l'élite. A cette époque, une certaine fermentation produite par les événemens contemporains et surtout par les doctrines philosophiques de Kant et de Hegel régnait parmi les juifs d'Allemagne. Des diverses entreprises auxquelles cette fermentation donna naissance, la plus célèbre fut celle dont Heine a raconté lui-même les vicissitudes dans la charmante esquisse qu'il écrivit en 1844 en souvenir de son camarade d'université Louis Marcus. C'était une société formée à Berlin par la fleur de la jeunesse juive, composée des amis mêmes de Heine et présidée par cet Édouard Gans, dont il a toujours parlé avec une admiration entière et une estime mitigée. Cette société, qui avait pris pour nom *Comité pour la culture et la science juives* et qui s'était créé un organe intitulé *Revue scientifique du judaïsme*, poursuivait un double but : maintenir le judaïsme intact et le montrer en même temps en accord avec la science et la philosophie modernes. Sollicité par ses amis d'aider à l'exécution de cette entreprise, qu'il comparait à la tentative honorable, mais inutile, de Philon pour mettre la foi mosaïque en accord avec la philosophie grecque, Heine n'y voulut jamais consentir expressément et promit seulement une libre collaboration à la *Revue du judaïsme*, promesse qu'il ne tint, du reste, jamais, trouvant que ses érudits coreligionnaires écrivaient en trop mauvais style et le leur disant sans la moindre réticence. « J'ai étudié toute sorte d'allemands, écrit-il en juin 1823 à Léopold Zunz, l'allemand de Saxe, de Souabe, de Franconie, mais c'est l'allemand de notre *Revue* qui me donne le plus de peine. » Soutenir le judaïsme lui paraissait aussi indigne d'un philosophe que soutenir toute autre religion révélée, et, quant à la tentative de le mettre d'accord avec l'esprit des temps nouveaux, il estimait que c'était preuve de faiblesse et non de force, de tiédeur et non de zèle. Mais laissons-le nous exprimer lui-même ses sentimens sur ce grave et délicat sujet :

Nous n'avons plus la force de porter une barbe, de jeûner, de haïr et de souffrir par haine : voilà le motif de notre réforme actuelle. Les uns, qui cherchent au théâtre leur culture et leurs lumières, veulent

donner au judaïsme de nouvelles décorations et coulisses, et le souffleur doit porter, au lieu de barbe, un petit rabat blanc; ils voudraient verser la grande mer dans un petit bassin de papier mâché et faire endosser à l'Hercule de Wilhelmshohe à Cassel la jaquette brune du petit Marcus. D'autres veulent un petit christianisme évangélique sous signature juive; ils se font un manteau avec la laine de l'agneau de Dieu, un pourpoint des plumes de la colombe du Saint-Esprit et des caleçons d'amour chrétien, et ils font faillite, et leur postérité signera : Dieu, Christ et Cie. Fort heureusement, cette maison ne tiendra pas longtemps, ses traites sur la philosophie reviendront protestées, et elle fera banqueroute en Europe, lors même que les succursales, fondées par des missionnaires en Afrique et en Asie, subsisteraient quelques siècles de plus... Pardonne-moi cette amertume. Moi non plus, je n'ai pas la force de porter ma barbe, de laisser crier après moi au juif et de jeûner, etc. Je n'ai pas même la force de manger de bon appétit du *mazzes* (pain azyme). C'est que je demeure maintenant chez un juif (vis-à-vis de Moser et de Gans), et l'on me donne des *mazzes* au lieu de pain et je m'ébrèche les dents. (Berlin, 1er avril 1823; lettre au docteur Wohlwill.)

Incontestablement un tel langage n'était pas pour lui gagner le cœur des fidèles de la synagogue et lui créer une réputation d'homme à bons principes. Cependant il se trouve que, sur ce sujet des réformes du judaïsme, Heine a été bon prophète. De toutes les tentatives de cette époque il n'est rien resté. La *Revue scientifique du judaïsme*, dont le mauvais style irritait le poète, expirait à son troisième numéro, et le *Comité pour la culture et la science juives* rendait l'âme en 1825 par la conversion au protestantisme de ses membres les plus influens, Édouard Gans en tête. Au fond, Heine avait très bien jugé que toutes ces tentatives étaient superficielles et n'atteignaient pas le cœur d'Israël, qui était à des biens plus solides, et ce mélange de religiosité et d'esprit commercial, de philosophisme et de brocantage lui donnait dans ses jours sombres des nausées de mépris et, dans ses jours de gaîté, lui inspirait des fantaisies satiriques dans le genre de celle que voici :

Lorsqu'un jour Ganstown (1) sera bâtie, quand une génération plus heureuse, sur les bords du Mississipi, bénira les palmes en grignotant

(1) Parmi les projets ébauchés à cette époque dans les cénacles lettrés du judaïsme, un des plus curieux fut le projet d'une colonie en Amérique exclusivement composée de juifs. En 1825, un certain Mardochée Noah, juif des États-Unis, fit circuler dans toute l'Europe une sorte de prospectus d'une entreprise de cette nature, et forma de son chef un comité cosmopolite de colonisation dont Édouard Gans, précisément, était membre pour l'Allemagne.

du pain azyme et que fleurira une littérature néo-juive, alors nos expressions mercantiles et boursicotières d'aujourd'hui appartiendront à la langue poétique, et un poétique arrière-neveu du petit Marcus en manteau et en phylactère, chantera devant toute la congrégation de Ganstown : « Ils étaient assis près des rives de la Sprée, et ils comptaient des bons du trésor. Alors vinrent leurs ennemis, qui dirent : « Donnez-nous du papier sur Londres, le cours est en hausse. » (Lunebourg, mai 1823.)

Dans toutes les facéties de Heine sur les juifs il y a beaucoup d'esprit, et du plus fantasque, mais peu de cette retenue que la communauté d'origine doit nous inspirer envers ceux qui sont de notre sang, même quand nous ne les estimons pas. Un chrétien endurci aurait pu les signer, et le Bratiano du *Marchand de Venise* de Shakspeare les avouer pour siennes. Ce qui est certain aussi, c'est qu'elles manquaient de prudence et que Heine dut en porter la peine. Le prédicateur Friedlender ne pouvait pas être flatté d'apprendre qu'il n'était pour Heine qu'un opérateur de cors aux pieds, et les philistins du Steinweg de Hambourg ne se sentaient pas en humeur de sympathie pour le poète lorsqu'ils savaient qu'il les considérait comme une *clique* et un *peuple de sales brocanteurs*. Ils se vengeaient donc de lui, non par de fines railleries ou d'élégantes épigrammes, mais comme la plèbe de toute conditions sait se venger, par des commérages vénéneux et des piqûres charbonneuses. Ils empoisonnèrent ses potages à la tortue, remplirent de mouches son vin du Rhin et lui firent connaître à la sourdine quelques-unes des plaies d'Égypte les plus insupportables. *Les petits mordent*, dit une légende de Gavarni, et ils mordirent si bien que nous voyons Heine, dans les trois quarts de ses lettres de jeunesse, s'emporter contre les bavardages d'un tel et les calomnies d'un tel autre avec une violence de langage insoucieuse du choix des épithètes. Mais que peuvent les épithètes les plus cruelles contre des adversaires qui se dérobent par leur ténacité ou leur obscurité? L'inconvénient de la célébrité est de réaliser dans ces sortes de combats la fable du *Lion et le Moucheron*, et Heine fit cette désagréable expérience. Ses coreligionnaires finirent par lui rendre le séjour de Hambourg tellement intolérable qu'il songea un instant à quitter l'Allemagne pour leur échapper, et voilà, sinon la plus décisive et la principale, au moins la première en date des raisons assez diverses qui le poussèrent quelques années plus tard à venir planter sa tente en France.

Il ne faudrait cependant pas conclure trop expressément de tout cela que Heine fût mauvais israélite. « Tu me parles peu de la

société, écrit-il de Lunebourg à son ami Moser au commencement de 1824. Penses-tu par hasard que la cause de nos frères ne me tienne plus à cœur? Tu te trompes alors énormément. Que ma droite se dessèche si je t'oublie jamais, Iérouschalaym! Ce sont à peu près les paroles du Psalmiste, et ce sont toujours les miennes. » Ces déclarations étaient sincères. Si Heine ne prenait ni part ni intérêt à ces tentatives philosophiques et religieuses de réforme du mosaïsme, il n'en était pas de même de tout ce qui pouvait aider au relèvement politique d'Israël. En toute occasion, nous le voyons plaider la cause de l'émancipation avec une ardeur éloquente. Dans les années de 1823 à 1825, nous le trouvons plongé dans la lecture assidue des écrivains qui ont traité de l'histoire des juifs au moyen âge, et particulièrement de Basnage. C'est qu'il y cherchait les matériaux d'un monument littéraire qu'il s'occupait d'élever à la glorification des martyrs de la foi mosaïque. Walter Scott, dont Heine a si bien défini le génie en disant que c'était un millionnaire qui avait sa fortune en gros sous, était alors en possession de cette vogue universelle qui en faisait un favori de tous les peuples, et notre poète, s'autorisant des modèles d'*Ivanhoë* et de *Quentin Durward*, écrivit *le Rabbin de Bacharach*, roman historique consacré à la peinture de la vie juive aux derniers temps du moyen âge. L'histoire de cet ouvrage est curieuse et nous donne bien la note exacte des sentimens de Heine à l'égard de sa race. Le manuscrit en était entièrement terminé, lorsqu'il fut détruit par un incendie dans la maison paternelle. Cependant Heine n'essaya jamais de réparer cet accident, négligence singulière qu'expliquent seuls un amour modéré pour l'œuvre ainsi détruite et un zèle tiède pour la cause qu'il y défendait, car il est permis de croire que le manuscrit aurait été aisément reconstitué si la perte lui en avait un peu plus tenu à cœur. Les trois premiers chapitres, dont il avait tiré une copie nous ont seuls été conservés, encore ne nous sont-ils parvenus que parce que le poète, toujours à court de matière imprimable, se décida, quinze ans plus tard, en 1840, à s'en servir pour compléter un des volumes qu'il livrait à son éditeur Campe, de Hambourg. Ils sont charmans et dans le plus pur sentiment de Heine, ces trois chapitres, où l'horreur tragique, dans ce qu'elle a de plus noir, avoisine si étroitement la verve comique dans ce qu'elle a de plus bouffon, et ils nous suffisent pour deviner avec certitude l'esprit dans lequel le livre entier était conçu. Il y règne cette même haine du fanatisme religieux qui éclate dans sa tragédie d'*Almanzor*, publiée à la même époque. Ce que Heine aime chez les juifs du moyen âge, ce n'est pas la race elle-même, qu'il nous montre, par mainte silhouette comique, avilissable et corruptible à l'égal des autres enfans des hommes, ce sont les victimes de

la persécution. Heureuse, la race lui paraîtra peut-être moins digne d'intérêt, et, sans le martyre, la fidélité avec laquelle elle a gardé sa foi lui semblerait probablement ne mériter d'autre nom que celui d'entêtement et justifier le dédain ironique que les attachemens surannés inspirent au vulgaire. C'est dans un sentiment général et *philosophique* d'humanité et non dans un sentiment particulier et *religieux* de consanguinité qu'il faut chercher la sympathie propre à Heine pour le peuple dont il était issu.

Mais, dans ce sentiment général, bien des nuances de tendresse, de piété et de respect peuvent encore trouver place, et nous surprenons chez Heine nombre de ces nuances; nous n'en voulons pour preuves que la tristesse de mécontentement et la petite estime de lui-même que lui inspira cette conversion au protestantisme qu'il exécuta en 1825 quelque temps après qu'il eut reçu son titre de docteur en droit. Ses paroles sur ce point sont trop significatives et lui font, à notre avis, trop d'honneur pour ne pas être citées :

Je ne sais que penser : Cohn m'assure que Gans prêche le christianisme et cherche à convertir les enfans d'Israël. Si c'est par conviction, Gans est un sot; si c'est par hypocrisie, un gredin. Je ne cesserai pas, c'est vrai, de l'aimer; j'avoue pourtant qu'il m'aurait été plus agréable d'apprendre qu'il avait volé des cuillers d'argent. Que toi, cher Moser, tu penses comme Gans, je ne puis le croire, bien que Cohn l'affirme et prétende le tenir de toi-même. *Il me serait très pénible que mon propre baptême pût t'apparaître sous un jour favorable.* Je t'assure que si les lois avaient permis de voler des cuillers d'argent, je ne me serais pas fait baptiser. Je t'en dirai davantage plus tard.

Samedi dernier, je suis allé au temple et j'ai eu la joie d'entendre de mes propres oreilles les sorties du docteur Salomon contre les juifs baptisés, contre *ces gens*, disait-il avec une intention mordante toute particulière, qui, par le seul espoir d'arriver à *une place* (*ipsissima verba*), se laissent entraîner jusqu'à devenir infidèles à la foi de leurs pères. Je t'assure que la prédication était bonne et que je compte faire visite ces jours-ci au docteur Salomon. » — (Lettre du *maudit* Hambourg, 14 décembre 1825.)

On ne peut faire meilleure justice de soi-même, et la citation que nous venons de donner nous dispense d'insister longuement sur ce délicat sujet. Heine était trop pénétrant pour ne pas savoir combien l'abandon de la religion dans laquelle nous sommes nés est toujours une chose grave, que l'incrédulité même, si elle reste d'ordre purement philosophique, ne la justifie pas, et que le scepticisme, loin d'être une excuse, doit être, au contraire, un motif d'attachement

ou tout au moins d'abstention. Notre Montaigne a tracé pour l'éternité les devoirs de l'infidèle honnête homme en telle matière, et la suite de la vie de Heine (et surtout la fin) se chargèrent de montrer qu'il eût été prudent à lui de s'y tenir. Ce qui est certain, c'est que, de quelque manière qu'on le juge, cet acte fut pour Heine entièrement stérile et ressembla littéralement à ces marchés avec le diable où le vendeur se trouve à la fin payé en fine cendre ou en feuilles sèches. Il avait troqué la foi mosaïque contre l'espérance d'un poste dans quelque chancellerie ou dans quelque ministère, mais lorsqu'il demanda que cette espérance fût réalisée, on lui fit comprendre assez brutalement que, puisqu'il n'avait rien perdu par l'abandon d'une religion en laquelle il ne croyait pas, il ne lui était rien dû pour avoir embrassé une religion en laquelle il ne croyait pas davantage.

II.

A l'époque de cette fameuse et stérile conversion, Heine était déjà à l'apogée de sa gloire de poète, en pleine possession de son vrai génie, et ce qui était plus précieux encore peut-être, en pleine connaissance des limites de ce génie. Ce génie et ces limites avaient apparu en effet avec la plus lumineuse évidence dans un volume publié en 1823, sorte de *Spectacle dans un fauteuil,* qui semble vraiment avoir servi de prototype au fameux volume de Musset, tant il est composé d'une manière analogue. Deux poèmes dramatiques, comme dans le recueil de Musset : *Almanzor* et *William Ratcliff,* séparés par une série de *lieds,* l'*Intermezzo,* qui tient la place de *Namouna.*

Qu'il était un maître dans la poésie lyrique, Heine en avait donné des preuves incontestables, mais certainement à qui lui eût dit qu'il devait se contenter de ce lot et ne pas rêver d'autres ambitions, il n'eût répondu par aucun remercîment. Il y a eu, en effet, une heure, heure de courte durée, où Heine a cru que la poésie lyrique était pour lui un simple point de départ et qu'il pourrait à son gré se servir de toutes les formes poétiques et séduire toutes les muses. C'est sous l'empire de cette illusion, dans laquelle il eut la prudence de ne pas s'entêter, qu'il composa sa tragédie d'*Almanzor,* le plaidoyer le plus étrange assurément que la cause sacrée de la liberté de conscience ait jamais enfanté. On dirait vraiment qu'il a voulu dépeindre sa propre œuvre, lorsque, dans son livre *de l'Allemagne,* il a écrit cette ravissante description de certain drame de Clément Brentano : « Il n'est rien au monde de plus en lambeaux que cet ouvrage, mais tous ces lambeaux vivent et s'agi-

tent joyeusement : on croit assister à un bal masqué de paroles et d'images, tout cela bourdonne dans un charmant désordre et la démence qui domine produit seule une certaine unité. De fous calembours courent dans toute la pièce comme de souples Arlequins et frappent de tous côtés de leurs battes légères. Quelquefois s'avance une idée sérieuse, mais elle trébuche comme le *dottore* bolonais. De grandes phrases blafardes s'allongent comme un blanc Pierrot, avec ses manches pendantes et ses immenses boutons ; on voit sautiller de petites épigrammes, courbées, à courtes jambes, informes et bouffonnes comme Polichinelle ; des sentimens tendres voltigent çà et là comme d'agaçantes Colombines ; et, tout danse, pirouette, s'élance et caquette avec une incroyable gaîté que domine le son retentissant des trompettes de l'esprit de destruction. » Sauf la gaîté, qui n'existe à aucun degré dans *Almanzor*, il n'y a rien dans cette fantasque description qui ne puisse s'appliquer directement à cette œuvre où les hallucinations mystiques d'un romantisme en état d'extase s'unissent aux frénésies d'un libéralisme en démence. Et cette description même n'en dit pas assez, car le poète ne s'est pas contenté d'imiter les pires bizarreries des productions romantiques qu'il avait prises pour modèles, mais il a trouvé dans le sujet de sa tragédie, — l'état moral de l'Espagne mauresque après la victoire définitive du christianisme, — un prétexte d'exagérer, autant qu'il l'a pu, le luxuriant hyperbolisme des Orientaux et l'outrance du *concettisme* espagnol. Imaginez donc un charivari musical où chaque instrument échange avec le voisin les sons qui lui sont propres ou usurpe ceux qui ne lui appartiennent pas et vous aurez à peine une idée d'*Almanzor*. Il y a là des accens de clairons qui se terminent en sons de flûtes, des motifs de sérénade qui se transforment en cris de guerre, des trilles de rossignols lugubres comme le cri fatidique de la chouette, des croassemens de corbeaux qui s'achèvent en sifflets de merle ; l'amour y mugit, la haine y gazouille, la tendresse y est malicieusement railleuse, le persiflage y prend des pointes d'élégie. C'est une œuvre de démence dans tous les sens, — la folie y a son apothéose, — mais cette démence est inspirée, et nul autre qu'un vrai poète n'aurait pu la ressentir et l'exprimer.

Au fond, cette tragédie n'est étrange que parce que le poète s'est trompé sur la forme qui convenait à son inspiration. Représenté une seule fois sur le théâtre de Brunswick, *Almanzor* fut outrageusement sifflé, mais si, au lieu de revêtir la forme tragique, il s'était présenté sur la scène sous une forme qui tolère davantage les extravagances de l'imagination, qui les exige même, peut-être aurait-il recueilli autant de *bravos* qu'il recueillit de sifflets. Cette détestable tragédie constitue, en effet, un splendide drame lyrique

qui semble appeler la musique de quelque maître rêveur, bizarre et sombre, Robert Schumann, par exemple. C'était un admirable sujet pour ce génie musical aux si douloureuses dissonances, et, ce qui m'étonne, c'est que ni le poète, ni le musicien n'y aient pensé jamais. L'œuvre intéresse par ses défauts mêmes, tant ces défauts nous sont une claire révélation de la nature de l'auteur. Le don d'impersonnalité a été visiblement refusé à celui qui a pu l'exécuter, car le lyrisme lui est tellement adhérent qu'il a été aussi incapable de s'en délivrer qu'Hercule le fut de se dévêtir de la robe de Nessus sans emporter avec chaque lambeau d'étoffe un lambeau de chair. A d'autres points de vue, *Almanzor* a une importance biographique sérieuse. Romantique par les formes et le langage, cette pièce est dans le courant le plus torrentueux du libéralisme moderne par la hardiesse presque effrontée de l'esprit philosophique qui s'y étale d'un bout à l'autre avec une verve sans vergogne; elle témoigne de la manière la plus convaincante que, si Heine a emprunté au romantisme des cadres et des couleurs, il n'en a jamais, en revanche, partagé les doctrines et les tendances, et qu'il n'a eu, par conséquent, aucune conversion à faire à cet égard. Si donc, comme l'a dit un critique contemporain, cette pièce marque la date de la rupture entre Heine et le romantisme, il faut en conclure que cette rupture a eu lieu dès la première heure. *Almanzor* venge sous un autre rapport l'originalité de Heine. Cette doctrine de la réhabilitation de la chair, qu'il s'est plu à opposer au spiritualisme chrétien, il n'a guère commencé à la prêcher ouvertement qu'aux alentours de 1830, et c'est dans son livre : *de l'Allemagne*, écrit chez nous et, en grande partie, pour nous, qu'elle s'étale pleinement dans toute son éloquente ivresse et sa brillante immoralité. On avait coutume d'en faire honneur d'ordinaire aux doctrines saint-simoniennes et aux relations amicales de Heine avec quelques-uns des apôtres de la secte. Nous savons aujourd'hui par *Almanzor* que, dès 1823, et même antérieurement, cette doctrine avait pris chez lui une forme nette, précise, et qu'elle n'eut pas besoin pour éclore des fameuses séances de la salle Taitbout. J'irai plus loin. Non-seulement il ne dut pas cette doctrine aux saint-simoniens, mais je suis très porté à soupçonner que c'est au contraire de lui qu'elle leur vint, et que c'est par ses écrits et ses conversations qu'il leur insuffla cette religiosité panthéistique, ce *brio* thaumaturgique et cette virtuosité de prédicans qui distinguèrent un instant quelques-uns d'entre eux.

William Ratcliff est supérieur à *Almanzor* pour la facture dramatique, bien qu'il lui soit inférieur de beaucoup pour la poésie et l'originalité : *le sec et dur Ratcliff*, dit Henri Heine lui-même, qui se juge admirablement dans une lettre à Carl Immermann. Ce drame

tient, en effet, de beaucoup de choses et rappelle nombre de talens célèbres du temps de la jeunesse de Heine. Le souvenir très direct des *Brigands* de Schiller se trahit dans l'idée fondamentale et dans l'immorale morale qui en découle; c'est une des innombrables expressions de cette apothéose du révolté contre les lois sociales qui a sévi sur la littérature européenne pendant si longtemps et dont les poèmes de Byron étaient alors les plus éclatans modèles. Le lieu de la scène et la couleur des superstitions révèlent l'influence régnante de Walter Scott. La nature des sentimens choisis est en très étroite affinité avec les sympathies occultes et les pressentimens mystérieux dont Hoffmann a su tirer de si puissans effets. Par la forme dramatique enfin cela ressemble d'une manière très sensible au *Vingt-quatre Février* de Werner. Ainsi que cette dernière œuvre, *William Ratcliff* n'est qu'un long cinquième acte qui résume et condense une tragédie antérieure, dont les lentes péripéties sont rendues visibles en une seule minute sous la lumière en quelque sorte synthétique d'un dernier éclair. Comme dans *le Vingt-quatre Février* aussi, une fatalité héréditaire est la loi des caractères monstrueux de la pièce et le moteur implacable de l'horrible action. Cela n'émeut pas le cœur et n'intéresse en rien l'esprit, mais tient l'imagination comme paralysée sous la pression d'une atmosphère d'orage. Parmi les sentimens qu'appelait son sujet et qui ne sont tous que des formes diverses de la terreur, il en est un, celui de l'inquiétude, qu'il a remarquablement réussi à tenir éveillé pendant tout le cours de la pièce par le personnage de la vieille Marguerite. Chaque fois qu'elle apparaît, c'est pour chanter le refrain d'une ballade écossaise qu'une traduction de Herder avait, paraît-il, rendue célèbre en Allemagne : « Pourquoi ton épée est-elle rouge de sang, Édouard, Édouard? — J'ai tué ma fiancée, ma fiancée si belle! » et on ressent un frisson de froid en écoutant ce refrain lugubre qui résonne comme une prophétie de malheur et la dénonciation discrètement enveloppée d'un crime dont l'expiation approche. Le rôle de la vieille Marguerite, c'est en petit et en mélodramatique le rôle de Cassandre gémissant ses prévisions de meurtre dans le palais d'Agamemnon, celui de Tirésias, qui, pressé de questions, ne répond devant OEdipe que par d'alarmantes obscurités. Certes, l'effet produit est loin de la puissance et de la grandeur de celui de ces scènes antiques, mais il est créé par le même sentiment de l'inquiétude et obtenu par le même moyen de réticence calculée. Et ne croyez pas que notre poète n'y ait pas songé. Heine, qui était plein de la plus belle érudition poétique, excelle à ces transformations des plus vieux motifs littéraires et les recrée si bien qu'il est impossible de les reconnaître autrement que par le hasard d'une clairvoyance momentanée. Ce serait un curieux travail que celui de

rechercher ces admirables *adaptations* de Heine : il y a telle de ses petites pièces lyriques de l'*Intermezzo*, qui, par le tour et le sentiment d'ironie, semble du Catulle ressuscité et mettant au ton du XIXe siècle ses galantes malignités; et qu'est-ce que la pièce bachique incomparable qui termine les *Poèmes de la mer*, sinon le *Beatus ille qui procul negotiis* d'Horace, dépouillé de sa sagesse d'épicurisme modéré et animé de la verve la plus carnavalesque qu'ait pu jamais parler personnage de Jordaens ou de Steen pour proclamer, sous une forme propre aux modernes pays de kermesses, les joies du retour en terre ferme et l'heureuse sécurité des voluptés à huis-clos qu'il prêcha autrefois sous une forme latine?

Lorsqu'on s'est décidé à écrire sur Heine, il faut le faire avec une entière franchise, et confier nombre de choses à la candeur du lecteur. Ces deux drames nous sont une première occasion de mettre cette candeur à l'épreuve. Je n'hésite pas à le dire; dans toutes les œuvres de Heine, il n'y en a pas de plus effroyablement audacieuses que ces deux productions de sa première jeunesse, et Dieu sait cependant s'il recula jamais devant une témérité morale ou une fantaisie offensante! Ces deux drames sont une double apothéose des fous par amour, et il appuie cette apothéose sur un des sophismes les plus forcenés qui aient jamais traversé un cerveau en proie aux délires furieux d'une passion malheureuse, c'est-à-dire la supériorité de l'amour sur toutes les choses de la terre, du ciel et de l'enfer. L'amour est le véritable souverain de tous les mondes, qu'il crée et détruit à son gré, et ses droits sont par conséquent à la mesure de l'infini, qui se résume tout entier en lui. C'est en lui que sont ciel, terre et enfer, car sans lui le ciel est un enfer, car avec lui l'enfer devient un ciel, car par lui la terre réalise le ciel et le rend inutile. C'est donc peu dire en vérité que dire qu'il est supérieur à la religion, supérieur à la famille, supérieur à la société, supérieur à la vertu et à l'honneur, car ce sont là choses trop secondaires pour entrer en comparaison avec lui. Il a droit contre tous et nul n'a droit contre lui. Toute contrariété imposée à l'amour est donc le sacrilège par excellence, le péché inexpiable. L'amour contrarié se tourne nécessairement en démence; démence qui n'est autre chose que la colère d'un roi offensé, et les actes de cette démence, quels qu'ils soient, ne sont pas des crimes, mais les légitimes représailles d'une majesté dont les ordres n'ont pas reçu obéissance. Voilà dans toute sa poétique aberration l'étrange doctrine qui transparaît fort clairement dans ces deux drames, et pour que les clairvoyans parmi ses lecteurs, — mais les clairvoyans seuls, — ne s'y trompassent pas et sussent la découvrir, il a pris soin de la faire soupçonner dans la dédicace écrite en style hermétique de magicien familier avec les puissances occultes qu'il plaça en tête de la première édition de

William Ratcliff. « D'une main puissante j'ai forcé les portes de fer du sombre royaume des esprits, et là j'*ai brisé les sept sceaux mystérieux du livre rouge de l'amour.* Ce que j'ai vu dans les pages éternelles, je l'ai retracé dans le miroir de ce poème; mon nom et moi nous mourrons, mais ce poème vivra éternellement. » Ces portes de fer des esprits, ce sont les barrières qui séparent du vulgaire humain les vérités ésotériques ; ces sceaux brisés du livre de l'amour, ce sont les préjugés, les opinions convenues, les doctrines acceptées dont la destruction est nécessaire pour arriver à voir face à face le terrible visage de la vérité. Ce qu'il avait lu dans le livre rouge de l'amour placé sous la garde des esprits, c'est qu'il n'y a pas de morale pour l'amour, qu'il l'ignore, s'en joue ou s'en offense. L'excuse du poète, c'est que lorsqu'il écrivit ces deux drames, il souffrait lui-même des tortures de l'amour contrarié, et qu'il n'a fait autre chose qu'y présenter, sous l'obsession d'une douleur insurmontable, la philosophie d'une passion dont les *lieds* de *l'Intermezzo* racontent les émotions saignantes et les cuisantes délices.

Ces deux drames sont les seules tentatives que Heine ait jamais faites dans le genre dramatique; il comprit à temps que, quelques brillantes qualités qu'il pût y déployer, il lui manquerait toujours les parties les plus essentielles de l'auteur dramatique, et il ne renouvela plus l'épreuve. Une autre expérience qu'il fit à la même époque lui montra que non-seulement il n'était pas doué pour le drame, mais qu'il était impropre à toute œuvre de longue étendue. Nous voulons parler de son *Rabbin de Bacharach*; roman historique sur les mœurs juives du moyen âge, qu'il avait alors entièrement achevé, et dont nous avons dit que le manuscrit fut brûlé dans un incendie. Nous avons dit aussi que cette perte qu'il aurait dû ressentir vivement ne lui causa pourtant aucun regret et qu'il ne fit pas le plus petit effort de mémoire pour la réparer. C'est qu'il avait *in petto* condamné son *Rabbin* comme ses drames. « Je n'ai pas le talent de raconter, » dit-il, dans une lettre à son ami Moser à propos de ce roman même. Rien n'est plus vrai, si la nature du récit exigeait égalité de marche, progression logique, suspension du caprice et de la fantaisie. En général, son talent était inégal à toute tâche, qui réclamait continuité, constance, effort soutenu. Il y avait quelque chose de vraiment prophétique dans cette opinion d'un certain Berlinois qui, à l'époque des débuts de Heine, déclara solennellement qu'il écrirait nombre de pages brillantes, mais qu'il ne saurait jamais faire un livre. On peut dire qu'en somme cette parole a été justifiée par la carrière de Heine. Prenez la liste complète de ses œuvres, et voyez de quoi elles se composent. Des

essais, des morceaux, des fragmens d'une extraordinaire éloquence, de merveilleux articles de journaux, de courts pamphlets d'une verve incomparable, mais en somme pas un seul livre par la masse et la substance; son ouvrage le plus considérable, *l'Allemagne*, ne fait pas exception à cet égard, car il n'est composé que de fragmens dont les premiers seuls présentent un enchaînement véritable, et son chef-d'œuvre, les *Reisebilder*, n'est encore qu'une suite de petits tableaux, d'esquisses et de fantaisies. Rien n'indique mieux que la manière dont ces œuvres ont été publiées à l'origine cette impuissance de Heine non-seulement à toute composition de longue étendue, mais encore à toute *productivité* fréquente. Chaque fois qu'il devait publier un volume, il s'apercevait au moment de mettre sous presse qu'il n'en avait réellement que la moitié, et alors, pour faire le reste, il avait recours aux plus étranges procédés, complétant, par exemple, un volume de critiques par une série de *lieds* inédits, ou un volume de poésies par des articles sur les arts, voire même des préfaces écrites pour des publications politiques dont il n'était pas l'auteur. Mais grande serait votre erreur si vous croyiez qu'il y avait là faiblesse de nature ou gaspillage d'un talent pressé de produire et que le besoin condamne fatalement aux œuvres de courte étendue. Personne n'a jamais été plus économe de son talent que Henri Heine et n'a moins produit par nécessité de métier. A peine çà et là peut-on noter dans l'ensemble de ses œuvres quelques morceaux écrits sous le coup de cette nécessité; par exemple, certain essai sur don Quichotte écrit pour servir de préface à une édition allemande du livre de Cervantès, essai qui n'est qu'une paraphrase assez médiocre des pages admirables par lesquelles il a terminé son portrait de Tieck dans le livre *de l'Allemagne*, ou les courts en-tête écrits pour former le texte d'un *keepsake* allemand consacré aux femmes de Shakspeare, pages hâtives, sans véritable inspiration et décidément indignes de lui. Non, il était condamné aux œuvres courtes pour deux raisons qui sont tout à sa gloire et qui donnent la clé de la nature propre de son génie. La première, c'est que les idées se présentaient chez lui non par progression froidement analytique, mais dans la lumière chaude et vive de l'intuition synthétique; il les voyait au complet sous un seul rayon avec leurs racines, leurs rameaux et leurs fleurs. Or à celui qui perçoit les idées sous cette forme sommaire de synthèse, l'analyse apparaît inutile ou devient facilement fastidieuse, et il ne peut les rendre que par des écrits faits à l'image de cette synthèse, c'est-à-dire rapides et vivans comme elle. La seconde raison, c'est qu'il portait dans tout ce qu'il écrivait un excès de véhémence telle qu'elle ne pouvait se soutenir

longtemps. S'il n'a écrit que des œuvres de petites dimensions, ce n'est pas qu'il eût l'haleine courte; il l'avait très longue au contraire, car chacun de ces essais est écrit d'un seul souffle puissant et soutenu qui part de la première ligne et ne s'arrête qu'à la dernière. Mais le moyen de prolonger longtemps une inspiration qui demandait un tel effort de la nature et qui entraînait nécessairement une dépense aussi énorme de vie cérébrale et nerveuse! A ces deux caractères vous reconnaissez le poète, surtout le poète lyrique, qui est un fils si fidèle de la vie qu'il ne peut écrire que dans son voisinage immédiat, et que toute inspiration languit chez lui dès que la vie s'éloigne ou se refroidit.

Sur ce terrain purement lyrique, Heine reste un maître, et l'égal des plus grands. Il avait au plus haut point l'orgueil du poète, et quelquefois même sous les formes les plus offensantes. Cependant, dans cette Allemagne où il s'était fait tant d'ennemis et où les accusations les plus variées ne lui ont pas manqué, il ne s'est jamais trouvé personne pour lui reprocher que cet orgueil ne fût pas justifié. Ses mœurs, son caractère, ses opinions ont été décriés, travestis, honnis, jamais sa valeur poétique n'a été contestée sérieusement. Tout le public des artistes français pouffait de rire, il y a quelques années, en apprenant qu'un certain sculpteur disait sans la moindre timidité: « Michel-Ange et moi » pour bien marquer le rang auquel il prétendait; Heine disait aussi : « Byron et moi, » mais nul parmi les vrais juges en poésie n'aurait osé s'autoriser de cette parole pour le taxer d'outrecuidance ou d'infatuation, car il est certain que si l'œuvre de Byron offre une façade autrement considérable que celle de Heine, il y a chez Heine une sincérité de sentiment, et pour ainsi dire une *nudité* d'émotion, une souplesse et une grâce qui sont inconnues à l'éloquence quelque peu rhétoricienne et à la mélancolie hautaine, mais quelque peu raide, de lord Byron. Vingt fois, tant en prose qu'en vers, Heine s'est promis l'immortalité et a refait à son usage l'*Exegi monumentum;* mais personne ne s'avisera de trouver cette prétention déplacée et hors de proportion avec la nature de l'œuvre accomplie, car si Horace a pu se vanter d'avoir accompli un monument plus durable que l'airain pour un léger bagage de courtes odes merveilleusement ciselées, Heine a pu justement se décerner le même louange sans le moindre excès et le moindre ridicule d'amour-propre. Cette invulnérabilité sur le terrain poétique dit assez la place qu'il y occupe et d'où les vicissitudes de la mode ne parviendront pas plus à le déloger que ses propres folies et ses pires erreurs ne l'ont empêché de la conquérir.

Un mot avant tout sur la forme générale de ces poésies lyriques de sa jeunesse, les plus belles qu'il ait écrites, à l'exception de celles

de son agonie. Ce sont en général de petites pièces extrêmement courtes qui composent comme une sorte de journal poétique, où Heine a noté jour par jour les émotions de son cœur, et qui, bien que fort diverses de ton et de sentiment, trouvent dans cette personnalité de leur auteur la plus étroite unité. Le *moi* de Heine en est donc le sujet et la matière unique, en sorte que leur première originalité est d'être le recueil le plus *subjectif* et le plus *égotiste* qui ait été jamais écrit. Une certaine monotonie naîtrait nécessairement de cette uniformité de matière, mais ces poésies se sauvent de ce défaut par la profonde sincérité des émotions qu'elles traduisent, et la rapidité avec laquelle le cœur fantasque du poète exécute ses merveilleuses et contradictoires évolutions. Les qualités maîtresses que réclament les chants qui ont la volupté pour principe d'inspiration règnent ici en souveraines. En vérité, plus nous relisons ces poésies de Heine et moins nous pouvons écarter de notre esprit cette pensée que la volupté est en poésie une incomparable école de bon goût. Répudiez toute hypocrite pruderie, soyez lettrés avec franchise, et dites-moi s'il n'est pas vrai que toutes les fois que la volupté a trouvé un interprète vraiment digne d'elle, les chants de cet interprète se soient distingués par ces deux qualités que le bon goût réclame comme siennes au premier chef : l'élégance et la sobriété. Et cette loi est invariable sous toutes les latitudes et dans toutes les conditions, que le voluptueux poète soit roi ou vagabond, noble ou plébéien, qu'il appartienne au pays où l'emphase et l'hyperbole règnent le plus en souveraines, ou à ceux où la rhétorique est le moins en faveur, qu'il soit né dans les sociétés qui n'ont pas de nom pour la pudeur, comme les sociétés orientales, ou dans celles qui ont comprimé les libertés de la nature par zèle intolérant pour la vertu. Passez-les tous en revue, le Chinois Li-Taï-Pe, le Persan Hafiz, le Romain Horace, le bohème parisien Villon, le Champenois La Fontaine, le paysan écossais Burns, l'étudiant allemand Heine, le dandy Musset, même, si voulez encore, le bourgeois Béranger, et dites si cette opinion n'est pas fondée. Et ces deux qualités sont absolument adéquates à la matière qu'elles veulent célébrer, car la volupté est peut-être la seule chose au monde qui ait le privilège d'inspirer aux poètes une forme entièrement conforme à sa nature. Le véritable poème érotique est court comme le plaisir même qu'il traduit, et élégant parce que la volupté n'est pas là où le plaisir n'entraîne pas un sentiment d'élégance.

Mais ce n'est pas seulement parce qu'il a donné aux sentimens érotiques la forme qui leur convient naturellement et qu'il a su rajeunir cette forme éternelle que Henri Heine est un grand poète lyrique. Il est un grand poète lyrique parce qu'il a exprimé une

variété particulière de l'amour, non ressentie et non chantée avant lui, et qui selon toute apparence ne trouvera pas dans l'avenir un second interprète, tant il est difficile de la séparer de la personnalité du poète. On l'a déjà compris, on le comprendra bien mieux encore au cours de cette étude, le caractère à la fois le plus général et le plus personnel de Heine, c'est l'étrangeté. Tout est étrange chez lui, les sentimens aussi bien que les pensées, le cœur aussi bien que l'esprit. Lui-même en a fait l'aveu dans une page merveilleuse des *Montagnes du Harz,* où il a donné de ce cœur original une description qu'il faut citer, car rien de ce que nous pourrions dire ne saurait en égaler la fidélité.

Partout, comme de riantes merveilles, s'épanouissent les fleurs, et mon cœur veut s'épanouir en même temps. Ce cœur est aussi une fleur, une fleur bien singulière. Ce n'est pas une modeste violette, pas une rose riante, pas un lis pur, pas une de ces fleurettes qui réjouissent par leur gentillesse le cœur des jeunes filles et se laissent placer complaisamment contre le sein. Ce cœur ressemble plutôt à cette grosse et fabuleuse fleur des forêts du Brésil, qui, selon la tradition ne fleurit qu'une fois tous les cent ans. Je me souviens d'avoir vu dans mon enfance une semblable fleur. Nous entendîmes dans la nuit comme un coup de pistolet, et le lendemain matin les enfans du voisin me racontèrent que c'était leur aloès qui s'était soudainement épanoui avec une telle détonation. Ils me conduisirent dans leur jardin, et je vis à ma grande surprise que la plante basse et dure, avec ses feuilles si extravagamment larges, si dentelées, si aiguës, auxquelles on pouvait facilement se blesser, s'était élancée alors tout en hauteur, et qu'elle portait au faîte de sa tige, comme une couronne d'or, une fleur magnifique. Nous autres enfans ne pouvions pas regarder à une telle hauteur, et le vieil et bon Christian, qui nous aimait, nous fit autour de la plante un escalier de bois sur lequel nous grimpâmes comme des chats, et de là nous contemplâmes curieusement l'intérieur du calice ouvert, d'où les jaunes étamines et des parfums sauvagement étranges sortaient avec une magnificence inouïe.

Oui, ce cœur fut une telle plante, mais pour que le portrait soit tout à fait exact, il faut ajouter une plante qui n'a pas respecté sa propre magnificence, et qui, se contractant douloureusement sous les influences de la vie, a tourné ses dards aigus contre sa fleur royale et l'a cruellement déchirée ; les parfums, il est vrai, ne se sont échappés de ces blessures que plus abondans et plus contagieux.

Lorsque les anciens Grecs se trouvaient en présence des divinités

étrangères, ils n'hésitaient pas à les qualifier des noms de leurs divinités indigènes, et c'est ainsi que le Melkarth Tyrien prenait le nom d'Hercule et la Chaldéenne Astarté le nom de Vénus. Nous sommes obligés d'agir ainsi avec Heine, et d'employer pour désigner les dieux inspirateurs de ses chants les noms de Cupidon et de Vénus, mais en faisant remarquer que ce Cupidon et cette Vénus sont de toute autre race, de toute autre origine, et de toute autre perversité que ceux de la mythologie classique. Non vraiment, ce Cupidon de Heine n'a rien de commun avec l'enfant aux ailes blanches comme les colombes qui traînent le char de sa mère, dont nos ballets et nos chansons nous ont tant entretenus, pas plus que sa Vénus n'a quelque chose de commun avec la blonde Aphrodite. La Vénus de Heine, vous la connaissez sans vous en douter depuis longtemps, c'est celle dont le grand Titien fit le portrait, cette Vénus à l'irrésistible sensualité, aux mignons traits touraniens si différens des traits à la noble correction des déesses issues du ciseau grec. Vous avez pu la voir aux Offices de Florence étendue sur son lit de repos, tandis que sa chambrière cherche au fond du divin boudoir les linges nécessaires pour voiler la délicieuse brutalité et l'enivrante séduction de son corps aux charmes implacables. Cette Vénus n'eut jamais d'autels à Paphos et à Cythère, mais c'est à elle, et à nulle autre, que cette Javanaise de *Regent Street*, qui mâchait des fleurs tandis que le poète s'abandonnait entre ses bras aux transports de la volupté, adressait certainement son culte: culte authentique et légitime, car cette Vénus et ce Cupidon de Heine semblent directement sortis de la couvée infernale de ce *dieu noir* que connurent tous les anciens peuples asiatiques. Comme leur père, ils se complaisent à la cruauté, à la douleur, à la destruction, à la mort, acceptent d'être servis et non d'être fléchis, écoutent des prières qu'ils n'exaucent pas et reçoivent des sacrifices qu'ils ne récompensent pas. De quelle férocité ce Cupidon de Heine n'est-il pas possédé! Comme il se réjouit de faire de ce qui est le principe même et l'épanouissement suprême de la vie une cause de mort et un ferment de dissolution! Ah! que nous voilà loin de l'espiègle enfant-oiseau qui descend de son azur à ras de nuages pour s'amuser au malicieux plaisir de la chasse aux cœurs! Voyez-vous là haut, bien haut, comme une tache imperceptible sur le bleu profond du ciel? C'est lui, et de même que les oiseaux de nos jardins découvrent le milan avant qu'il soit visible à l'œil humain et commencent à jeter le cri d'alarme, ainsi le poète en le devinant commence à se troubler, à palpiter douloureusement et à gémir harmonieusement. Le voilà, il descend d'un vol puissant, et de ses ailes noires frangées d'or qui rendent l'air sonore pendant qu'il le tra-

verse, s'échappent avec abondance d'effroyables et enivrans parfums destinés à lui livrer les victimes de ses homicides préférences et de ses impitoyables sympathies. Il a découvert le poète, et alors, pareil au guerrier assyrien de la Bible, il a tiré de son carquois *profond comme le sépulcre* une flèche à la pointe empoisonnée du curare d'amour. Le poison s'insinue dans les veines de sa victime et y fait lentement son œuvre perfide. D'abord ses effets sont délicieux; quoique toujours marqués de quelque chose de cruel; ce sont des angoisses voluptueuses, des joies cuisantes, des sensations où le plaisir se tire de la douleur, des spasmes que le cœur appelle avec impatience, des fièvres auxquelles le cerveau se livre avec frénésie; mais peu à peu la part de la souffrance devient plus grande, des essaims de rêves malfaisans s'abattent sur le malade et le livrent en proie aux hallucinations les plus affreuses, et lorsqu'enfin le poète descend en son cœur, il le trouve vide de tous les sentimens d'où la vie tire sa fertilité; un résidu funèbre de cendres noires et de lie amère est tout ce qui reste de cet amour empoisonné.

Oh! combien d'images funestes passent devant ses yeux et de combien de scènes de martyre n'est-il pas le héros patient pendant qu'il est en proie à ce délire! Tantôt c'est une jeune fille dont il fait la rencontre dans la campagne où le promène son rêve et qu'il voit tour à tour filant son linceul, abattant l'arbre qui doit fournir son cercueil et creusant sa fosse. Tantôt il assiste à une scène picaresque jouée par des spectres, un meeting tenu dans un cimetière par tous les morts que l'amour conduisit à une vie ignominieuse ou à une fin infâme. Une autre fois, il entend au cœur de la nuit comme un bruit de sérénade; il met la tête à la fenêtre et contemple un défilé macabre de gais spectres conduits par un ménétrier squelette qui, marquant la mesure de son chef osseux, fait des révérences sinistres au clair de lune. A ces mascarades facétieuses des visions plus cruelles succèdent. Un soir, par exemple, le poète se sent comme contraint d'entrer dans une salle resplendissante de lumières et toute résonnante de musique, et il assiste au repas de noces de sa propre fiancée. Gaîment la mariée porte son verre à ses lèvres, et c'est le sang du poète qu'elle boit; galamment, le marié offre un fruit à sa compagne, et c'est le propre cœur du poète que partage le couteau. Les époux se penchent l'un vers l'autre et s'embrassent, et chacun de leurs baisers est répété sur la joue du poète par les lèvres froides de la mort, et lorsque, frissonnant d'épouvante, il veut fuir de cette salle maudite, il en trouve la porte interdite par deux gardiens, dont l'un s'appelle Suicide et l'autre Démence. La mort même ne peut le délivrer des atroces souffrances de ce poison d'amour : le voilà qui se réveille du sommeil de la

tombe à la voix de sa bien-aimée repentante; mais il ne reprend vie sous ses caresses que pour souffrir encore des mêmes douleurs qu'autrefois, et ce duo d'amour chanté au fond du sépulcre n'aboutit qu'à porter dans l'éternité les vieilles tristesses de la terre. Et ce ne sont pas seulement les chants purement lyriques qui sont marqués de ce caractère lugubre; les chants les plus impersonnels, ceux dont il emprunte le thème à la légende, le portent également. Dans tous l'amour apparaît comme une puissance perverse et malfaisante qui mène les hommes à la mort et à la ruine par les voies les plus diverses. Jamais le spectre macabre du vieil Holbein ne revêtit autant de travestissemens et ne se dissimula sous plus de masques que ne le fait l'amour dans les poésies de Heine. Le voilà bourreau dans la ballade de sire Olaf, qui doit périr le jour de ses noces pour avoir été aimé de la fille du roi; le voilà larron d'honneur dans la ballade d'Harald Haarfagar, retenu prisonnier sous les vagues par les enchantemens d'une belle fée de la mer et qui verse d'inutiles larmes lorsqu'il entend au-dessus de sa tête retentir un chant de guerre normand. Les puissances célestes elles-mêmes sont sans armes contre lui, et la vierge implorée pour la guérison du pauvre enfant du *Pèlerinage à Kevlaar* ne peut rendre la paix au cœur malade qu'en l'arrêtant pour toujours. Non, vraiment, ce n'est pas par forfanterie de poète qu'à la fin de son *Intermezzo* il demande qu'on lui prépare un cercueil grand comme la grosse tonne de Heidelberg et qu'on commande pour le porter douze géans grands comme le Saint Christophe du dôme de Cologne, afin de pouvoir y ensevelir avec sa dépouille son amour et ses souffrances.

D'où vient cette étrange variété de l'amour, et comment Heine fut-il amené à le ressentir? Selon la légende, il aurait été épris de la plus extrême passion pour une de ses cousines, Mlle Amélie Heine, la propre fille de l'oncle Salomon; mais la jeune fille ne put ou ne voulut pas lui rester fidèle jusqu'au bout, et ces chansons d'amour, tour à tour si pleines d'ivresses et de douleurs, ne seraient que la traduction des phases diverses de cette passion. Nous pouvons accepter la légende comme vraie, en faisant observer toutefois que cette passion a bien pu être l'occasion révélatrice, mais non le principe créateur d'une forme de l'amour aussi excentrique, et que c'est dans la nature même de Heine qu'il en faut chercher l'origine véritable. Nous avouons ne goûter que modérément les explications matérialistes des faits moraux si fort à la mode de nos jours; cependant des répugnances ne sont pas des raisons, et force est bien d'accepter ces explications lorsqu'elles se présentent en toute évidence comme les meilleures; or c'est le cas pour Heine. La vérité est que, dans ces poésies de la jeunesse de Heine, il y a,

en dépit de l'exubérance de vie qui s'y remarque ou peut-être à cause de cette exubérance même, un principe morbide en activité, et ne prenez pas ces mots dans un sens moral, prenez-les dans l'acception la plus brutalement physique. Il est aujourd'hui certain pour nous que cette terrible maladie dont nous avons décrit les ravages en commençant ces pages n'a été que la dernière phase d'un mal profond que Heine a traîné toute sa vie et dont les germes apparaissent dès l'adolescence. J'interrogeais un jour, sur la date précise de cette névrose, le peintre Chenavard, qui avait beaucoup vu Heine tant chez Rossini que chez Mme Jaubert, dont ils étaient l'un et l'autre les hôtes assidus : « Mais, à vrai dire, me répondit-il, du plus loin que je me rappelle, je n'ai jamais connu Heine sans quelque mal : c'était la tête, c'étaient les yeux, les reins, les jambes. » La correspondance de Heine, publiée depuis cette conversation, atteste l'exactitude du témoignage de Chenavard. Aussi loin qu'on remonte dans cette correspondance, qui commence en 1820, époque où Heine avait à peine vingt ans, on l'entend se plaindre du déplorable état de sa santé, et ce ne sont pas des malaises passagers, ce sont de longues crises qui durent des mois, quelquefois des saisons entières, le rendant incapable de tout travail suivi et changeant à tout instant ses combinaisons d'avenir. Au commencement de 1821, lorsqu'il fut exilé de l'université de Goettingue pour provocation en duel, il fut sursis pendant plusieurs jours au décret universitaire parce qu'il était trop faible pour quitter la chambre. Il n'y a pas, pour ainsi dire, une seule de ses lettres de jeunesse où ne se rencontre quelque phrase comme celle-ci, que j'extrais d'une lettre de 1823 à son ami Wohlwill : « Je veux ajouter ici quelques lignes, malgré les douleurs dont je souffre et qui, comme du plomb bouillant, ruissellent dans ma tête et me prédisposent à l'amertume la plus cuisante et la plus hostile. » Plusieurs fois les médecins le soumirent à un régime rigoureux, et c'est un fait curieux à constater que la moitié au moins de ses œuvres sont nées d'une nécessité de traitement. L'occasion première des *Reisebilder* est née d'un voyage à pied dans le Hartz, entrepris par ordonnance médicale, et *les Poèmes de la mer* sont sortis des saisons de bains de mer qu'il n'a jamais manqué de faire chaque année à Norderney, à Héligoland, en Angleterre, à Lucques; plus tard, en Normandie, en Bretagne, en Provence. L'agitation maladive enfin qui se remarque chez les personnes prédisposées aux névroses se révèle dans cette funeste fréquence des songes dont ses sommeils étaient troublés. Tout lecteur de Heine a pu constater l'abondance de rêves que renferment ses poésies et ses fantaisies, abondance telle qu'elle va jusqu'à la monotonie; mais ces rêves n'étaient

pas, comme on pourrait le croire, un procédé de poète; ils étaient la traduction lumineuse des informes et incohérentes ébauches de ses nuits troublées. Le germe de mort que nous portons tous en nous était donc non-seulement apparent, mais actif en lui presque dès son entrée dans la vie, et voilà pourquoi tant de pressentimens funèbres se mêlent à cette joie de vivre qu'il exprime avec une si éloquente frénésie; pourquoi lorsque, courant à travers les campagnes, il jette à tous les vents ses espérances et ses rêves, les échos de la nature lui répondent à l'envi qu'il n'en doit attendre la réalisation que dans la tombe obscure; pourquoi, lorsqu'il est près de sa maîtresse, la pensée de la mort vient détruire par la plus affreuse dissonance l'harmonie de ses effusions d'amour. Dans cette joie de vivre même se trahit une hâte de funeste augure, de sorte qu'on peut dire sans paradoxe que c'est par la grâce même de la mort qu'il a été un chantre si vibrant de la vie.

Ce principe de névrose n'explique pas tout; il s'y joignait une disposition d'âme du caractère le plus fatal pour quiconque en est affligé. « Je suis amoureux à la fois de la Vénus de Médicis et de la belle cuisinière du conseiller aulique Bauer; hélas! et de toutes les deux sans espoir, » écrit-il un jour dans ses années de jeunesse à son ami Mosès Moser. Il y a plus qu'une simple plaisanterie d'étudiant dans cette phrase, il y a le signalement même de cette disposition que nous qualifions de fatale, c'est-à-dire un appétit de beauté qui le faisait se porter avec une sensualité presque religieuse vers toute magnificence de la chair sans souci de l'âme que recouvrait cette magnificence. Comme jamais poète érotique n'a été au fond plus sincère et n'a moins usé de ces noms d'emprunt sous lesquels nos vieux poètes dissimulaient la bassesse d'origine ou la vulgarité de condition de leurs Chloris et de leurs Philis, nous savons à quelles catégories du sexe féminin appartenaient nombre de beautés auxquelles s'adressent ses chants délicieux : petites montagnardes du Hartz, filles de forestiers, grisettes de petites villes allemandes, filles de pêcheurs de Norderney et d'Héligoland, bouquetières parisiennes, lionnes de *la Chaumière,* voire princesses des caravansérails hospitaliers de Hambourg et autres lieux. Pour se justifier de cette inclination fatale, il avait une théorie philosophico-religieuse, corollaire logique de sa fameuse doctrine de la réhabilitation de la chair. Que lui importait la condition ou même l'ignominie des femmes qu'il aimait? écrivait-il de Paris, dans une page fort éloquente vraiment, un jour que ses ennemis d'Allemagne l'accusaient tout crûment de libertinage; ce n'était pas à la femme que s'adressait son amour, mais à la beauté dont elle était revêtue, beauté qui était une manifestation de l'essence divine

même. Ce n'était donc pas libertinage que d'aimer ainsi, c'était pur acte de religion. Ce platonisme d'un genre particulier n'était guère pour le protéger contre les dangers inévitables d'un tel penchant. Dans combien de pièges celui qui s'y livre ne doit-il pas tomber, et de combien de mécomptes cruels sa béate crédulité ne doit-elle pas être payée? Cette âme qu'on a cru pouvoir négliger ou qu'on a étourdiment supposée en harmonie avec son enveloppe, voilà qu'elle se révèle avec des vices d'esclave, des bassesses de roture morale, des stupidités inconscientes de larve engourdie dans les langes de la chair, des tyrannies d'être inférieur qui se venge de son infériorité. Combien de fois n'arrive-t-il pas que l'enveloppe de cette Vénus adorée ne recouvre pas d'autre déesse que la meurtrière Kali, compagne et auxiliaire de Siva le destructeur? L'illusion de cette duperie volontaire ne pouvait guère être de longue durée, surtout chez un homme de la clairvoyance de Heine; mais le réveil était d'autant plus cruel que le songe avait été plus ardent. Alors la vérité lui apparaissait, c'est-à-dire la disproportion énorme qui existait entre sa nature d'élite à lui et le vulgaire objet de son idolâtrie, et il en éprouvait une humiliation profonde. « Je suis condamné à n'aimer que ce qu'il y a au monde de plus bas et de plus fou; comprenez alors combien cela doit tourmenter un homme fier et de beaucoup d'esprit! » écrit-il à son ami Henri Laube dans une lettre de 1835. Que toute sa vie fut empoisonnée par cette erreur et qu'il en conserva le ressentiment jusqu'au dernier jour, la terrible pièce du *Livre de Lazare, le Château des affronts*, écrite presque la veille de sa mort, suffirait seule à le proclamer si toutes ses poésies amoureuses ne le disaient pas à chaque page.

C'est ce désaccord entre l'amour et son objet qui est le principe de ces sarcasmes, de ces ironies et de ces blasphèmes que l'on a si légèrement reprochés comme une dissonance à ses poésies. Loin d'être en dissonance, ironie, blasphème, persiflage sont au contraire en accord parfait avec un amour de telle nature; ils en font la cruelle harmonie et la profonde originalité; ils attestent en tout cas la sincérité du poète et disent à quel point il est resté fidèle à la vérité. Oh! qu'elles seraient menteuses si, sous prétexte d'unité, ces poésies conservaient jusqu'au bout l'accent de la plainte, si le ton élégiaque y donnait davantage l'exclusion au ton satirique! Ces ironies, ce sont les représailles d'un orgueil légitime humilié; ce persiflage, c'est l'arme de défense d'une tendresse qui se refuse au jeu de la perfidie; ces blasphèmes, ce sont les repentirs d'une confiance qui a succombé aux pièges des promesses hypocrites; ce scepticisme qui vous paraît offensant, c'est l'état naturel d'un cœur qui croit à l'amour avec une ardeur presque fanatique et qui a dû

cesser de croire aux êtres qui l'inspirent. Oh! que, loin de prouver, comme on l'a dit, le peu d'âme du poète, tout cela prouve au contraire l'énergie de sa passion! Oh! que, loin d'être bouffon, tout cela est tragique! Le doute, le doute perpétuel, ou plutôt la certitude de la fin toujours imminente du bonheur et de la banqueroute à brève échéance de l'amour, voilà le tourment horrible qui fait le fond des poésies de Heine et qui le poursuit même dans ses heures de félicité toute confiante. « Chérie, lorsque je vois tes yeux, peines et chagrins s'évanouissent; lorsque je baise ta bouche, je suis tout à fait guéri; si je repose sur ton sein, le ciel entier descend sur moi. *Pourtant si tu dis: Je t'aime, soudain je pleure amèrement.* » Ces larmes sans objet et sans cause apparente, elle ne viennent pas de la plénitude du bonheur, mais elles sont arrachées au poète par la naïve imposture de l'être aimé et le pressentiment des souffrances que lui réserve l'approche de l'inévitable déception (1).

Grâce à cette dissonance de sentimens, Heine a exprimé l'affreux état d'âme qui s'appelle désenchantement avec une énergie qu'aucun poète n'a égalée. Et prenez ce mot de désenchantement non-seulement dans son sens ordinaire, mais dans le sens d'opération de magie détruite, de fantasmagorie dissipée. Ce scepticisme, en effet, nous laisse sous une impression d'autant plus cruelle qu'il fait le contraste le moins prévu avec la confiante ardeur du poète au début de son amour et les magnificences dont il se plaît à le décorer. Magnificences est le terme juste, car il y a une grandeur véritable dans la manière dont Heine sait élargir cet amour si *égotiste* d'origine, si strictement individuel de nature. Avez-vous jamais assisté le matin au réveil de la lumière? Sous le froid clair-obscur de la première aube, un gazouillement isolé part tout à coup d'un buisson. A ce gazouillement un second répond du buisson voisin, l'étincelle mélodieuse vole d'arbre en arbre et de nid en nid, et c'est bientôt comme un incendie de sonorité qui embrasse la campagne entière.

(1) Outre cette cause toute morale, l'ironie et le scepticisme que Heine porte dans les choses de l'amour en ont une purement littéraire, qu'aucun critique à notre connaissance n'a encore indiquée et qu'il faut chercher dans l'imitation singulièrement habile des chansons populaires qu'il avait prises pour modèles. Or un des caractères les plus marqués de la poésie populaire dans l'expression des sentimens de l'amour, c'est précisément un mélange d'ineffable candeur et de blessante ironie fort analogue à celui que nous trouvons chez Heine. Tant que l'amant veut séduire ou reste en proie au désir, il trouve les accens de la plus émouvante tendresse et prodigue les plus caressantes flatteries, mais vient-il à triompher, aussitôt le ton change, et il notifie sa satiété ou son dédain avec la brutalité la plus révoltante. De même, la jeune fille qui n'aime pas, sollicitée par un amant au désespoir, écoute sans s'attendrir les plaintes les plus éloquentes et notifie congé à l'importun avec une dureté que les plus sinistres menaces de mort ou de suicide ne peuvent fléchir.

Il en est ainsi de l'amour dans les chants de Heine. Ce n'est d'abord qu'une plainte mélodieuse, une fanfare de triomphe, un accent d'ardent espoir qu'il jette au vent de la solitude, mais sa voix a réveillé tous les échos de la nature, qui lui renvoient l'un après l'autre ses propres paroles multipliées et prolongées, et bientôt, perdant tout étroit caractère d'intimité, cet amour s'est universalisé jusqu'à embrasser la nature entière et à prendre pour compagnons et confidens toutes les belles choses de la création. Les fleurs s'associent à sa tendresse et lui fournissent à l'envi mille sélams parfumés, les étoiles sympathisent avec ses désirs, les oiseaux chantent par avance l'épithalame des voluptés prochaines, les sources murmurent le nom chéri, l'air transparent se peuple de visions heureuses. Dans l'ivresse dont le remplit la magie de l'amour, le poète est devenu un roi qui ne voit rien qui ne l'aime, un dieu qui ne voit rien qui ne le prie. Mais tout à coup une parole cruelle ou mauvaise a retenti, qui a mis à néant toute cette illusion riante ; les oiseaux sont devenus muets, les étoiles se sont couvertes d'un crêpe de nuages, les fleurs se sont flétries et courbées, les eaux lointaines se sont précipitées avec un bruit sinistre, et il n'est plus rien dans la nature qui ne donne un signe de mort, ne fasse un geste de menace, ne siffle une insulte, une invitation au désespoir. Le roi et le dieu de tout à l'heure se sont évanouis, et il ne reste plus qu'un pauvre enfant de nature supérieure, embarrassé de son cœur, qui ne lui sert qu'à souffrir, et de son génie, qui ne lui sert qu'à mieux comprendre le néant de toute espérance et l'inutilité de tout effort généreux.

Henri Heine n'aimait pas Pétrarque, et il s'est exprimé plusieurs fois sur son compte avec le plus profond dédain. Pour toutes les raisons que nous avons dites, ce dédain n'a rien qui doive étonner, et cependant, il nous semble qu'en l'exprimant, le poète s'est fait tort à lui-même et ne s'est pas estimé à sa juste valeur. Mieux éclairé sur lui-même, il eût imité l'exemple de ces capitaines victorieux qui ne parlent jamais de leurs rivaux qu'avec estime et déférence. Si Pétrarque en effet a un rival, c'est Heine, précisément par le contraste qui les oppose l'un à l'autre, comme les deux interprètes les plus dissemblables de l'éternelle illusion qui mène l'humanité, illusion maudite ou bénie selon les siècles, qui tantôt conduit au salut et à la vie, comme chez Pétrarque, et tantôt, comme chez Heine, conduit à la damnation et à la mort.

Émile Montégut.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

I.

LA FAMILLE. — RELIGION ET PHILOSOPHIE. — LE MARIAGE. LE DIVORCE. — LA FEMME.

Je n'ai pas besoin de dire quelles ont dû être mes stupéfactions au fur et à mesure que je m'introduisais plus avant dans les mœurs de l'Occident. Non-seulement les questions qui m'ont été posées révélaient la plus étrange ignorance, mais les livres mêmes qui avaient la prétention de revenir de Chine racontaient les choses les plus extravagantes.

Si l'on se contentait de dire que nous sommes des mangeurs de chiens et que nous servons à nos hôtes des œufs de serpent et des rôtis de lézard, passe encore ! Je ne verrais pas non plus un grand inconvénient à ce qu'on prétendît que nous sommes des polygames, — il y en a tant d'autres, — et que nous donnons nos enfans, — nos chers petits enfans ! — en nourriture à des animaux... dont le nom m'échappe en français : il y a des excentricités d'une telle nature qu'il est inutile de s'en alarmer ; il suffit de rétablir la vérité.

En toutes choses il y a le vraisemblable et l'invraisemblable ; et, il faut savoir distinguer entre les enfantillages et les choses sérieuses, entre l'erreur et le parti-pris. Je n'ai pas tardé à reconnaître que

c'était le parti-pris qui entraînait l'erreur, et je me suis promis, lorsque j'en serais un peu capable, de donner mes impressions personnelles sur la Chine, croyant que ma qualité de Chinois serait au moins aussi avantageuse que celle de voyageur pour atteindre ce but.

Rien n'est plus imparfait qu'un carnet de voyage : le premier venu représente à lui seul toute la nation dont on prétend retracer les mœurs. Une conversation avec un déclassé est un document précieux pour un voyageur. Un mécontent se fera l'interprète de ses rancunes et jettera le mépris sur sa propre classe. Toutes les notes seront faussées, il n'y aura rien d'exact.

C'est vraiment naïveté de ma part d'insister. Les Occidentaux se connaissent-ils entre eux? Dans un même pays n'existe-t-il pas des contrées inconnues, des régions incertaines? Les mœurs ne sont-elles pas variables comme les caractères, et, pour certains détails, n'y a-t-il pas un point précis où le silence accueille l'interrogation? Les mœurs représentent la résultante de tous les souvenirs du passé; c'est l'œuvre lente de tous les siècles qui se sont écoulés là même où vous voulez porter votre attention, et, pour comprendre, il vous faut connaître cette longue suite de traditions, sinon vous allez à l'aventure et votre récit n'a aucune autorité.

Il faut bien le dire : souvent le livre est fait avant le voyage, par cette seule cause que le but du voyage est le livre qui sera publié. On s'en va pour chercher trois cents pages d'impression : il s'agit bien de la vérité! Au contraire; ce qui doit assurer le succès du livre, c'est l'étrange, l'horrible, les plaies hideuses, les scandales ou bien les coutumes les plus répugnantes.

Mais montrer la vie simple qui s'écoule au foyer de la famille; étudier la langue pour méditer sur les traditions; vivre de la vie de chaque jour, en mandarin avec les mandarins, en lettré avec les lettrés; en ouvrier avec les ouvriers, en un mot, en Chinois avec les Chinois, — ce serait vraiment se donner trop de mal pour un livre! Et cependant, ne sont-ce pas là les conditions qu'il est indispensable de remplir pour espérer de donner quelques renseignemens qui aient de la valeur? N'est-il donc plus nécessaire d'apprendre pour savoir?

Je prêche des convertis : la chose est trop évidente. Le voyageur qui rencontre un géant inscrira sur ses notes : « Les peuples de ces contrées lointaines sont d'une haute taille. » Apercevra-t-il, au contraire, un nain, il écrira : « Dans ces contrées on ne voit que des nains; on se croirait dans le pays décrit par Gulliver. » Il en est des mœurs comme des faits : constate-t-on un cas d'infanticide? vite le carnet : « Ces gens sont des barbares! » Apprend-on qu'un mandarin a failli à l'honneur? encore le carnet : « Le man-

darinat est avili! » Ce n'est pas plus difficile, et c'est ainsi que s'écrit l'histoire, conformément au proverbe connu : A beau mentir qui vient de loin.

Je suis d'avis que les nations civilisées devraient instituer une académie qui aurait pour mission de contrôler les livres d'impressions de voyages et, en général, toutes les publications qui se rapportent aux mœurs, aux principes de gouvernement, aux lois des pays étrangers. Il ne devrait pas être permis de fausser la vérité sous prétexte de spéculation, ou, du moins, puisque tous les droits sont facultatifs, il devrait y avoir une sorte d'index qui signalerait tel livre comme menteur ou tel autre comme sincère. L'honnêteté de l'écrivain est une qualité qu'il serait moins difficile de désirer, puisque les efforts que chacun tenterait pour dire vrai seraient reconnus, estimés et récompensés. Pourquoi n'établirait-on pas un cordon sanitaire contre la calomnie?

Je me suis proposé dans ce livre de représenter la Chine telle qu'elle est; de décrire les mœurs chinoises avec la connaissance que j'en ai, mais avec l'esprit et le goût européens. J'ai voulu mettre mon expérience native au service de mon expérience acquise; en un mot, je tâche de penser comme un Européen qui aurait acquis tout ce que je sais de la Chine, et qui se plairait à établir entre les civilisations de l'Occident et de l'extrême Orient les comparaisons et les rapprochemens auxquels cette étude peut donner lieu.

Si je passe en revue l'éducation et la famille, on reconnaîtra que je n'ignore pas quelles en sont en Europe les diverses formes d'organisation. Mon lecteur m'accompagnera : il entrera avec moi, chez moi; je le présenterai à mes amis et il partagera nos plaisirs. Je lui ouvrirai nos vieux livres; je lui apprendrai notre langue; il parcourra nos coutumes. Puis, nous irons ensemble dans les provinces; pendant la route, nous causerons en français, en anglais, en allemand; nous parlerons de sa patrie, de ceux qui attendent son retour. Nous charmerons nos soirées en feuilletant nos poètes, et il sentira l'émotion le gagner quand il entendra l'harmonie de nos vers unie à la profondeur des sentimens. Alors il se fera une autre idée de notre civilisation; il en aimera ce qu'elle a d'élevé et de juste; et, s'il a des critiques à faire, il se rappellera que rien n'est parfait dans le monde et qu'il faut toujours espérer en un avenir meilleur. Qui sait s'il n'osera plus me révéler toute sa pensée, quand je lui aurai ouvert toutes grandes les portes de mon hospitalité? Mais il me suffira d'avoir éveillé en lui autre chose que du dédain.

Çà et là on trouvera des critiques sur les mœurs de l'Occident. Il ne faut pas oublier que je tiens une plume et non un pinceau, et que j'ai appris la manière de penser et d'écrire à l'européenne. Les critiques sont, en effet, le sel du discours : on ne peut pas

toujours admirer, et, de temps à autre, on se plaît à penser comme ce paysan qui en voulait à Aristide parce qu'il était fatigué de l'entendre appeler « le juste. » On ne peut pas éternellement louer sans devenir banal, et je me suis efforcé de ne pas l'être.

Mon lecteur voudra donc bien se rappeler que toutes mes critiques n'auront pas d'autre importance ; elles donneront plus de mouvement au style, que je m'excuse de présenter avec ses imperfections, et qui n'a d'autre ambition que d'être clair.

J'ai cherché à instruire et à plaire, et si, parfois, je me laisse entraîner par le sujet jusqu'à affirmer mon amour pour mon pays, j'en demande pardon d'avance à tous ceux qui aiment leur patrie.

I. — CONSIDÉRATIONS SUR LA FAMILLE.

L'institution de la famille est la base sur laquelle repose tout l'édifice social et gouvernemental de la Chine.

La société chinoise peut se définir : l'ensemble des familles.

Depuis les temps les plus reculés, l'influence de l'esprit de famille a prévalu dans tous les ordres d'idées et nous disons, d'après Confucius, que, pour gouverner un pays, il faut d'abord avoir appris à gouverner la famille.

La famille est essentiellement un gouvernement en miniature : c'est l'école à laquelle se forment les gouvernans, et le souverain lui-même en est un disciple.

La différence entre l'Orient et l'Occident est tellement caractéristique au point de vue de l'organisation de la famille, qu'il m'a paru intéressant de donner d'abord une idée générale de cette institution, me réservant d'en détailler plus tard les traits principaux.

J'en esquisse à grands traits les caractères généraux : ce sera comme un croquis dont j'achèverai les contours.

La famille chinoise peut être assimilée à une société civile en participation. Tous ses membres sont tenus de se prêter assistance et de vivre en communauté. L'histoire fait mention d'un ancien ministre, nommé Tchang, qui réunit sous son toit tous les membres de sa famille issus de neuf générations. Cet exemple est cité comme un modèle que nous devons nous efforcer d'imiter.

Ainsi constituée, la famille est une sorte d'ordre religieux soumis à des règlemens fixes. Toutes les ressources viennent se réunir dans une même caisse et tous les apports sont faits par chacun, sans distinction du plus et du moins. La famille est soumise au régime de l'égalité et de la fraternité, — grands mots qui sont inscrits dans les cœurs et non sur les murs.

Chacun des membres de la famille doit se conduire de telle sorte

que la bonne harmonie existe entre eux. C'est un devoir. Mais la perfection ne se rencontre nulle part, et si nous concevons un idéal, nous savons par expérience que toute règle a ses exceptions, comme il y a des taches au soleil.

Si, par des circonstances fortuites, cet accord vient à être troublé ; si l'ordre ne se maintient pas dans la famille, alors la loi autorise le partage des biens de la communauté, partage qui se fait par égalité entre tous les membres du sexe masculin. J'expliquerai plus loin pourquoi les femmes n'en profitent pas.

Cette organisation a des avantages incontestables au point de vue de l'assistance. Qu'un membre de la famille tombe malade, il reçoit aussitôt tous les secours dont il a besoin ; que le travail cesse pour tel autre de rapporter les ressources qui seraient nécessaires pour assurer son existence, la famille intervient aussitôt, soit pour réparer les injustices du sort à son égard, soit pour adoucir les maux et les privations qu'engendre la vieillesse.

Comme on le voit, c'est l'institution du système patriarcal tel qu'il florissait autrefois pendant la période biblique.

L'autorité appartient au membre le plus âgé de la famille, et, dans toutes les circonstances importantes de la vie, c'est à lui qu'on soumet les décisions à prendre. Il a les fonctions d'un chef de gouvernement ; tous les actes sont signés par lui au nom de la famille.

Le voyageur qui parcourt nos campagnes peut se rendre facilement compte de la véracité de ces renseignemens. Qu'il demande à qui appartient telle propriété qu'il désigne de la main, on lui répondra : C'est à telle famille. S'il examine plus attentivement encore ce qu'il désire savoir, il ira lire, sur les bornes qui servent à délimiter chaque propriété, le nom de la famille propriétaire.

Les choses se passent chez nous comme elles se passent en Occident après la mort. Dans les cimetières qui se trouvent aux portes des villes, on voit des tombes sur lesquelles sont écrits ces mots : « Sépulture de famille. » Là vont se réunir des frères qui souvent se sont à peine vus ; là vont dormir, côte à côte, des parens qui n'ont jamais pu s'aimer. Ils sont réconciliés dans la mort et leurs parts sont égales. Nous, nous commençons dès cette vie l'ouvrage que la mort achève sans contestations.

Chaque famille a ses statuts réglant les coutumes : c'est une sorte de droit écrit. Tous les biens que possède la famille y sont inscrits avec leur affectation respective. On croirait lire un testament. Ainsi, le produit de telle terre est destiné à créer des pensions pour les vieillards ; telle autre fournira la somme qui doit assurer les primes accordées aux jeunes gens après leurs examens. Les ressources qui servent à subvenir aux frais de l'éducation des enfans, celles qui constituent les donations aux filles mariées, en

un mot, toutes les dépenses qui répondent à des exigences prévues sont inscrites dans le revenu.

Les statuts ne déterminent pas seulement les conditions de la vie matérielle, ils définissent aussi les devoirs, et tel de leurs articles fixe les punitions qui doivent être infligées à celui des membres de la famille qui, par une conduite coupable ou par dissipation, aura porté une atteinte grave à l'honneur de la famille.

Sans doute on ne comprendrait pas que ces coutumes pussent se maintenir si tout, dans l'éducation, n'en proclamait le respect. Notre système d'éducation est justement préparé pour le but qu'elle se propose d'atteindre, c'est-à-dire qu'elle inspire souverainement l'amour de la famille. Sans cette précaution, la famille serait probablement aussi divisée en Orient qu'elle l'est en Occident, où, il faut bien le reconnaître, elle n'existe plus comme force sociale, où elle n'a d'autre avantage que de créer des relations dont l'utilité se manifeste pour recueillir les successions inattendues, — circonstances qui seules réveillent l'esprit de famille.

Il y a cinq principes généraux qui forment et maintiennent, par l'éducation, le culte de la famille. Ce sont : la fidélité au souverain, le respect envers les parens, l'union entre les époux, l'accord entre les frères, la constance dans les amitiés. Ces principes sont l'essence même de l'éducation et tendent à introduire dans l'esprit la conviction qu'il est nécessaire d'y enraciner pour aimer la famille et en maintenir l'antique organisation, en dépit des incompatibilités d'humeur qui servent généralement d'excuse aux moins excusables désordres.

La famille dans laquelle nous naissons a derrière elle quarante siècles de paix, et chaque génération qui passe en accroît le prestige. Aussi, qu'on ne soit pas étonné si l'esprit de famille est si puissant en Chine, et si le premier article de notre symbole est la fidélité envers le souverain. Le souverain est, en effet, la clé de voûte de tout notre édifice ; il est le chef de toutes les familles, le patriarche auquel sont dus tous les dévoûmens. Servir le souverain, c'est servir le grand maître de la famille universelle et honorer sa propre famille. C'est ce qui explique suffisamment que le mobile le plus élevé de l'ambition soit d'appartenir aux administrations de l'état.

Le respect envers les parens ou l'amour filial est un sentiment qui se manifeste sous tous les cieux. Il vit dans le cœur de l'homme ; c'est un sentiment naturel. En Chine, le respect filial est très grand, et il a sa particularité dans ce fait que les parens bénéficient de tous les services rendus par leurs enfans. Ainsi, non-seulement les enfans doivent respect et reconnaissance à leurs parens, mais

ceux-là même qui reçoivent des bienfaits du fait des enfans en font remonter la reconnaissance aux parens.

Qu'un fonctionnaire de l'état soit anobli, ses parens deviennent nobles en même temps. L'anoblissement a un effet rétroactif; et, à mesure que la dignité du rang s'élève, elle s'élève également dans la famille des ascendans.

Cette coutume est caractéristique et elle établit une différence profonde entre les mœurs de l'Orient et celles de l'Occident. La noblesse ne consiste pas uniquement, chez nous, dans le titre honorifique que confère un souverain. Nous distinguons deux sortes de noblesse : l'une est héréditaire et le fils aîné seul en est le titulaire, comme cela se pratique encore en Angleterre; l'autre s'attache au rang d'une fonction de l'état.

La noblesse héréditaire ne s'accorde que dans de rares circonstances : elle est octroyée pour honorer et immortaliser des services éminens, la valeur guerrière, par exemple. La noblesse qui s'attache au rang de la charge occupée dans l'état est une sorte de noblesse de robe; elle ne se transmet pas aux descendans, mais aux ascendans. Un fonctionnaire est-il promu, ses parens obtiennent une dignité égale à la sienne ; ils sont vraiment anoblis, si je puis m'exprimer ainsi, par droits d'auteurs, afin de recevoir l'hommage de la piété filiale; mais les enfans du fonctionnaire, quelle que soit l'élévation de son rang, n'ont droit à aucun privilège.

L'aristocratie chinoise est donc composée et de ceux dont le rang officiel constitue la noblesse et de ceux qui la tiennent de l'hérédité : celle-ci, quand elle n'est pas soutenue par le mérite personnel, est sans influence dans l'empire du Milieu.

J'ai indiqué l'union entre les époux comme un principe faisant partie du programme de l'éducation; c'est, en effet, un principe dont on ne saurait trop vanter l'excellence, puisqu'en Chine le mariage est indissoluble. Non pas qu'il faille comprendre ce mot au point de vue légal (on sait que dans certains cas la loi chinoise autorise la dissolution du mariage), mais au point de vue du respect dû à la famille, et plus spécialement aux parens.

L'indissolubilité du mariage tient à une cause précise qui dépend des circonstances mêmes dans lesquelles il se produit. En Chine, on se marie jeune, et ce sont les parens qui choisissent eux-mêmes pour leur enfant l'épouse qui lui convient.

En Europe, rien de semblable : ce sont les jeunes gens qui s'avisent de juger s'il convient ou non de se marier, et s'il est temps de rompre avec la vie de garçon. Il existe un grand nombre de motifs au profit desquels on sacrifie les plus belles années du mariage, celles qui sont les plus heureuses pour la femme. Chez nous, nous

observons encore les us et coutumes du bon vieux temps. Ce sont les parens qui marient leurs enfans et ils croient, en vérité, que leur expérience n'est pas tout à fait inutile pour bien choisir la femme qui convient à leur fils.

Le mariage est exclusivement considéré en Chine comme une institution de famille; il a pour but unique l'accroissement de la famille; et une famille n'est prospère et heureuse que lorsqu'elle devient plus nombreuse. Dès lors, il est logique que les époux respectent une union voulue par les parens, au nom même du principe de l'amour filial.

J'ai parlé aussi de la fraternité : ce n'est pas un vain mot. Les mots sont toujours effectifs chez nous, et celui de fraternité, surtout entre frères, a une réalité vraie.

La fraternité est un sentiment qui a sa source dans la famille et y puise sa force. Il n'est donc pas étonnant que dans les sociétés où la famille a péri, la fraternité ait perdu son caractère. Il s'est substitué à sa place une sorte de sentiment qui ressemble à la résignation, — je ne crois pas qu'elle soit chrétienne, — et qui, aidé de l'habitude, finit par créer le *modus vivendi* entre frères. Nos mœurs sont tout à fait différentes.

L'amitié fait aussi partie de nos devoirs les plus précieux ; ce n'est pas un sentiment inutile. Les amis sont les amis, et, pour me servir des mêmes expressions que La Fontaine, je dirai que ni le nom ni la chose ne sont rares. Nous possédons même une antique formule qui se chantait autrefois et qui définit simplement les devoirs de l'amitié. En voici la traduction littérale :

Par le ciel et par la terre,
En présence de la lune et du soleil,
Par leur père et par leur mère,
A et B se sont juré une inébranlable amitié.

Et maintenant si A, monté sur un char,
Rencontre B coiffé d'un chapeau de paille grossière,
A descendra de son char
Pour marcher au-devant de B.

Qu'un autre jour B, voyageant sur un beau cheval,
Vienne à rencontrer A, chargé d'un ballot de colporteur,
B descendra de cheval,
Comme A était descendu de son char.

Voilà sans doute de l'amitié pratique, celle qui va plus loin que la bourse, ce cap que l'amitié ne franchit qu'à regret, comme si elle n'était qu'un art d'agrément.

Les exemples du dévoûment de l'amitié abondent dans notre his-

toire nationale. Ainsi tel quittera son vêtement pour habiller son ami devenu pauvre qu'il a rencontré sur son chemin. Cet exemple est assez fréquent et ne crée pas des saint Martin. A ce propos, j'ai remarqué que généralement dans les pays chrétiens, on présente à l'admiration de tous des traits de mœurs absolument ordinaires. L'exercice des vertus est présenté comme une merveille. Est-ce par excès d'humilité, ou est-ce simplement l'aveu de ses propres faiblesses? Je pencherais plutôt vers cette dernière opinion.

A mon sens, le mot charité gâte bien des sentimens humains. La prétention qu'on a de plaire à Dieu et à ses saints, c'est-à-dire à tout le monde, fait qu'on néglige ses spécialités. La charité est une manière de faire le bien, mais comme c'est une manière divine, les hommes ne l'exercent qu'à la méthode des imitateurs. Il y a un certain secret dans le procédé qu'on n'apprend pas. J'ai lu cette pensée : « Qui veut faire l'ange fait la bête. » Je crois que de même celui qui veut faire Dieu ne fait pas l'ange. Nous n'avons pas ces ambitions, et nous nous en trouvons bien. Assister ses amis tombés dans le malheur est chez nous un usage, ce n'est pas une vertu.

Non-seulement les riches secourent leurs amis malheureux; mais aussi les pauvres viennent en aide à leurs amis plus pauvres qu'eux. Appartenez-vous à la classe des lettrés, tous vos amis lettrés se cotisent pour vous secourir. Êtes-vous un ouvrier, vos confrères agissent de la même manière. C'est un usage entre gens d'une même classe. Il y a même des cotisations réunies entre amis pour contribuer au mariage d'un des leurs; d'autres cotisations sont également rassemblées pour secourir la veuve de l'ami ou élever ses enfans : l'être humain n'est pas isolé.

Ce qui m'a frappé dans les mœurs du monde occidental, c'est l'indifférence du cœur humain. Le malheur des autres n'a aucun attrait; au contraire, on a même écrit qu'il faisait plaisir. Le fait n'est pas louable, et cependant on ne manque ni de cœur ni de bon sens. La seule cause est qu'on n'est pas pratique.

Alfred de Musset, le poète favori d'un grand nombre, a écrit ces vers :

> Celui qui ne sait pas durant les nuits brûlantes
> Se lever en sursaut, sans raison, les pieds nus,
> Marcher, prier, pleurer des larmes ruisselantes
> Et devant l'infini joindre les mains tremblantes,
> Le cœur plein de pitié pour des maux inconnus...
> . . . . . .

Pour des maux inconnus! voilà bien l'idéal! La pitié pour les maux qu'on ne connaît pas remplace celle qu'on devrait avoir pour les maux que l'on connaît trop. Je n'ai jamais rien lu de pareil :

ou c'est un pathos sans nom, ou c'est une parodie de la compassion. Mais en poésie, tout s'excuse, même le non-sens : c'est une licence. N'importe ! les plus beaux vers font triste mine quand on leur oppose la simple vérité : tel un rayon de soleil dans des décors d'opéra.

II. — RELIGION ET PHILOSOPHIE.

De tout temps les religions ont existé.

Primitivement, elles constituaient le lien mystérieux qui réunit la créature au Créateur, et leurs symboles traduisaient l'adoration et la reconnaissance. Sous les formes si diverses qui expriment la sympathie de l'âme humaine pour l'esprit universel, on découvre toujours la pensée du surnaturel unie aux plus étranges pratiques. Dans ses élans vers Dieu, l'homme fait des chutes et se souvient de sa nature imparfaite. Mais il y a un premier élan qui est comme ailé. Les religions sont moins compliquées à mesure que l'on remonte le cours des âges ; elles se simplifient et tendent vers cette unité qui définit pour nous l'harmonie de la beauté. Il semble qu'elles ont dû être alors dignes de Dieu. Mais cet éclat diminue graduellement en même temps que le monde vieillit et finit par ne plus jeter que de faibles lueurs à travers les ombres qui s'allongent sur le chemin de l'humanité, comme au déclin d'un beau jour d'été.

Cette impression, je l'ai ressentie en étudiant nos vieux livres et en lisant les admirables maximes de nos sages ; je l'ai ressentie aussi en cherchant dans les livres sacrés des Occidentaux le secret de notre destinée. Il m'a paru que le grand jour de la lumière sereine avait déjà lui et que nous n'en recevions plus que les derniers et pâles reflets. Partout, je vois resplendir une vérité dont la beauté est une ; il me semble entendre un immense chœur où toutes les voix de la terre et du ciel s'harmonisent ; et lorsque, quittant l'enchantement de ce rêve, j'écoute les clameurs tumultueuses du monde devenu un chaos de croyances, l'étonnement s'empare de mon esprit, et je douterais qu'il y eût une vérité, si cette foi ne s'imposait malgré moi à ma conscience.

Nous n'avons rien à envier à l'Occident dans ses croyances religieuses, quoique nous ne nous placions pas au même point de vue. Aussi bien je ne discuterai pas sur le mérite des religions : l'homme est si petit, vu de haut, qu'il importe peu de savoir de quelle manière il honore Dieu. Dieu comprend toutes les langues, et surtout celle qui s'exprime dans le silence par les mouvemens intérieurs de l'âme. Nous possédons aussi les adorateurs par l'âme et les adorateurs par les lèvres. Les uns et les autres ne se connaissent pas ; nous avons la religion idéale, celle qui force au recueille-

ment de l'esprit, et nous avons la religion terrestre, celle qui force aux manifestations des bras et des jambes. En un mot, nous connaissons la contrefaçon et la sincérité.

Les religions sont au même niveau que l'esprit. Nous avons la religion des lettrés, qui correspond à l'état de culture du corps le plus éclairé de l'empire : c'est la religion de Confucius, ou mieux sa philosophie, car sa doctrine est celle d'un chef d'école qui a laissé des maximes morales, mais qui ne s'est pas livré à des spéculations philosophiques sur les destinées de l'homme et la nature de la Divinité.

Confucius vivait au VIe siècle avant l'ère chrétienne, et son souvenir a tant de prestige qu'il n'y a pas une ville en Chine qui n'ait un temple élevé en son honneur. Son système philosophique consiste essentiellement dans l'éducation du cœur humain et le mot éducation est vraiment celui qui exprime le mieux le but de cette doctrine. Élever, c'est-à-dire soulever de terre l'homme inerte, que le mauvais emploi de ses facultés a abaissé; lui ouvrir les yeux, pour lui montrer la splendeur bleue du monde illimité; l'habituer peu à peu à sortir de son néant et à se sentir esprit, être pensant, voulant et connaissant. Penser, vouloir, connaître, sont les trois degrés de cette éducation qui commence par le réveil et s'achève par la science, et dont le formulaire possède les plus belles maximes que jamais philosophe ait écrites sur l'humanité.

Il ne faudrait pas croire cependant que la doctrine de Confucius s'en tienne à des maximes ou à des conseils sans indiquer de méthode précise. Il y a un enseignement très exact dans cette doctrine, et c'est véritablement un cours pratique d'éducation morale. Je vais essayer d'en faire connaître le plan.

Le principe sur lequel repose ce système est de maintenir la raison dans des limites fixes.

Confucius disait que le cœur humain est semblable à un cheval au galop qui n'écoute « ni le frein ni la voix; » ou bien à un torrent qui descend les pentes rapides des montagnes; ou encore à une flamme qui éclate. Ce sont des forces violentes, qu'on ne peut se flatter de maîtriser qu'en les maintenant, sans attendre qu'elles se développent.

Il disait que le cœur humain a un idéal invariable : la justice et la sagesse, et que les cinq sens ont des puissances de séduction qui l'écartent de cet idéal. S'armer volontairement contre les dangers de ces séductions, tel est le moyen que Confucius conseille à ses adeptes, et l'arme invincible qu'il leur donne, c'est le respect.

Le respect est le sentiment général qui s'étend à chaque action de la vie. La cause première de la corruption est la négligence; il n'y a pas de quantité négligeable pour la raison.

C'est la négligence qui nous met au pouvoir de l'habitude, qu'on a appelée cyniquement une seconde nature, comme si la nature n'était pas une et identique ! C'est le respect qui, s'étendant à tous les actes de la vie, surtout les plus insignifians, en écarte les influences malsaines et opère, de proche en proche, l'œuvre patiente de l'éducation.

Confucius nous fait observer que les cinq sens tels qu'on les définit constituent des facultés, mais non pas des dons. L'homme a cependant reçu de la nature des dons, et il nous les indique : ce sont : la physionomie respectueuse, la parole douce, l'ouïe fine, l'œil clairvoyant, la pensée réfléchie. Ces états particuliers de nos facultés doivent être développés sans relâche.

La base du système philosophique de Confucius est donc le respect, comme la charité est la base de la doctrine évangélique. Le respect s'adresse aux actions, la charité aux individus, ou pour parler exactement « à son prochain. »

J'imagine, — c'est un caprice de mon esprit, — que Confucius a pu entrevoir cette charité qui crée un prochain. Mais notre moraliste n'aura pas osé proposer un but aussi parfait ; il fallait la présomption d'un Dieu pour croire à l'existence d'un prochain. Il a préféré laisser à l'homme l'initiative de la charité, et s'il lui donne la clé pour parvenir à la perfection humaine, il ne désespère pas que l'humanité n'en reçoive quelques bienfaits.

Je n'ai pas la prétention de faire un cours de religion, encore moins de convertir, d'autant que Confucius laisse chacun libre d'adorer Dieu comme il l'entend. Mais je ferai remarquer que ce système qui consiste à élever le cœur de l'homme pour diriger ensuite toutes ses pensées vers Dieu, comme une sorte de conséquence du bien moral obtenu, ne manque ni de grandeur ni de logique. Il paraît juste que l'être humain se pare de toutes les splendeurs de la vertu pour communiquer avec l'Être divin, et présenter l'adoration comme un but est une idée élevée, sublime, qui satisfait l'esprit et enchante la raison.

On m'accusera peut-être d'embellir le sujet et de ne montrer que la beauté des théories. Mon lecteur sait bien mieux que moi que les livres ont de magnifiques reliures et qu'on ne les ouvre guère ; que les préceptes ne rendent pas tous les hommes sages ; et qu'il ne suffit pas de les connaître pour les appliquer. J'ai entendu dire que notre morale était semblable aux langues mortes, qui ne se parlent plus ; volontiers on lui donnerait l'épithète d'archéologique... Mais je connais bien des morales qui ont le même sort, et les maximes de fraternité et d'égalité, voire même de liberté, me paraissent occuper davantage les arrangeurs de mots que des

disciples sincères. Critique qu'il m'est aisé de faire : tour à tour les hommes composant la grande tribu humaine aiment à discuter sur la paille énorme du voisin et oublient la poutre imperceptible. Ce sont des inconséquences qui ne font que mieux ressortir l'utilité des maximes ; car avec un peu plus de respect et moins de négligence, la vie serait plus digne et plus estimable.

Je reviens encore aux maximes pratiques. Confucius a dans sa doctrine quantité de petits moyens qui combattent victorieusement les grosses erreurs : c'est comme l'homéopathie appliquée aux maladies de l'âme. Il défend, pour citer un de ces moyens, l'idée fixe, c'est-à-dire le préjugé. Il dit : Tous les hommes sont semblables, les anciens et les nouveaux; ce qui est le bien pour les uns est aussi le bien pour les autres; ils ne diffèrent pas. Les imiter dans la sagesse de leur conduite et s'appliquer à les connaître, c'est le meilleur chemin à suivre pour se connaître soi-même.

En un mot, il cherche à créer un point de vue d'ensemble qui réunira toutes les consciences; personne n'échappera à ce magnétisme, et, sans arrière-pensée, sans la conception d'un autre idéal, tous les esprits se tourneront vers le soleil du monde moral pour en recevoir la bienfaisante lumière.

Il dit encore : « Entrez dans le domaine intime de la nature et étudiez le bien et le mal, vous serez pénétré par le sentiment de la nature elle-même, et, malgré les vastes dimensions de l'univers et les distances qui séparent les situations sociales, vous concevrez dans votre conscience le principe de l'égalité des êtres.

« Si vous maintenez la conscience, vous restreindrez le désir et arriverez à l'idéal de la vie terrestre, qui est la tranquillité de l'esprit.

« La tranquillité est une sorte d'attention vigilante. C'est lorsqu'elle est complète que les facultés humaines déploient toutes leurs ressources, parce qu'elles sont éclairées par la raison et maintenues par la connaissance. »

Je m'arrête : il n'est pas nécessaire de développer davantage cette magnifique doctrine qui constitue un des plus splendides hommages rendus par l'homme à son Créateur.

La religion de Confucius n'admettait primitivement ni images, ni prêtres. On a ajouté depuis à la doctrine certaines cérémonies qui ont établi les règles d'un culte. Mais ces cérémonies occupent peu les esprits qui considèrent les principes.

L'unité religieuse n'existe pas en Chine : où existe-t-elle? L'unité est un état de perfection qui n'existe nulle part. Mais si la Chine a plusieurs religions, je m'empresse de dire qu'elle n'en a que trois; c'est bien peu.

Outre la religion de Confucius, il y a celle de Lao-Tsé, qui n'est

plus pratiquée que dans la basse classe et qui a pour principe la métempsycose, — et la religion de Fô, ou le bouddhisme, doctrine qui appartient à la métaphysique et dans laquelle on trouve d'admirables points de vue.

Le bouddhisme doit son origine à un saint réformateur nommé Bouddha, qui vivait au VIe siècle avant l'ère chrétienne. Selon lui, le monde matériel est une illusion; l'homme doit tendre à s'isoler au milieu de la nature, à s'immobiliser. C'est la doctrine de la contemplation en Dieu, c'est-à-dire dans l'être immatériel. Le but de cette vie idéale est d'amener l'extase; alors le principe divin s'empare de l'âme, l'envahit, la pénètre, et la mort achève cette union mystique. Tel est le principe abstrait de cette religion, qui a ses temples, ses autels et un culte très pompeux. J'ajouterai que les moines bouddhistes, qui vivent dans de vastes monastères, possèdent de grandes richesses.

Comme on le remarque dans tous les pays, la religion a ses partisans sincères, ses détracteurs et ses indifférens. Ceux-ci sont nombreux en Chine. L'indifférence est une sorte de négligence qui s'attache aux choses de l'esprit, c'est une maladie qu'on ne soigne pas. Partout où il y a des hommes, il s'y produit des indifférens. Mais je n'ai pas à constater dans nos mœurs la haine religieuse : c'est pour moi une chose stupéfiante. Je comprends qu'on haïsse... le moi, par exemple, mais une idée religieuse, une religion!

Quant à l'athéisme, on a dit que c'était un produit de la civilisation moderne. Nous ne sommes pas encore assez civilisés pour n'avoir aucune croyance.

III. — LE MARIAGE.

En Chine, on considère comme des phénomènes le vieux garçon et la vieille fille.

C'est à dessein que je commence ce sujet sous la protection de cette observation, car il me sera plus facile de dire les choses les plus singulières sans exciter un trop grand étonnement.

Le vieux garçon et la vieille fille sont des produits essentiellement occidentaux, et cette manière d'exister est absolument contraire à nos mœurs. On dit en Europe que quiconque est bon pour le service est soldat; chez nous la formule peut rester la même; il suffit de substituer au mot soldat celui de marié.

Très sérieusement on considère le célibat comme un vice. Il faut avoir des raisons pour l'excuser; en Occident, il faut avoir des excuses pour expliquer le mariage. Cette forme est peut-être exagérée, mais elle est parisienne, et quand on parle du mariage en

Chine, on se trouve aux antipodes du mariage parisien. Les détails qui vont suivre sont donc nécessairement curieux.

Les Chinois se marient de très bonne heure, le plus souvent avant vingt ans. Il n'est pas rare de voir des jeunes gens de seize ans épouser des jeunes filles de quatorze ans, et l'on peut être grand'-mère à trente ans! On chercherait en vain des causes climatologiques à ces dispositions de nos mœurs. Elles sont une conséquence de l'institution même de la famille et du culte des ancêtres. Au nord ou au sud de la Chine, c'est-à-dire dans des régions où l'on peut éprouver la chaleur des tropiques ou le froid de la Sibérie, ces mœurs sont les mêmes : on se marie jeune dans toutes les provinces de l'empire.

La première préoccupation des parens, c'est le mariage de l'enfant, dès que l'adolescence se manifeste. Longtemps même avant que l'âge ait sonné, les parens font leur choix. Ceux-ci ont déjà fait part à des amis de leur intention d'unir leur fils à leur fille. Ils conviennent entre eux d'en réaliser le projet dès que le temps sera venu.

Souvent le choix de l'épouse est fait dans le cercle même de la famille. Il y a enfin les amis des amis qui s'occupent de faire les mariages, qui servent d'intermédiaires... désintéressés et ont quelquefois la main heureuse. Car, chez nous comme ailleurs, le mariage est une chance et les époux ne se connaissent que lorsqu'ils sont mariés.

Faire sa cour est un devoir inconnu et que nos mœurs, du reste, rendent irréalisable. En Europe, on s'accorde avant le mariage quelques semaines pour apprendre à s'aimer. C'est une sorte de stage, de trêve précédant le grand jour, et, pendant cet intervalle, on donne des fêtes et de grands dîners. C'est une existence charmante qui sert de préface au mariage et dont les souvenirs deviendront plus chers à mesure que croîtront les années de mariage. Il est clair que personne ne veut prendre la responsabilité de l'union projetée : on dit aux jeunes gens : Apprenez à vous connaître; vous avez deux mois, et alors vous direz oui ou non. Se connaît-on, ou plutôt peut-on se connaître? Évidemment non. Je conclus qu'il vaut mieux que les parens soient les seuls agens matrimoniaux responsables et que les enfans épousent, à l'heure dite.

J'ai entendu citer cette phrase : « Dans le mariage, la période la plus heureuse se passe avant le mariage. » Un Parisien jurerait qu'un homme marié seul a pu faire cette déclaration, mais il faut avouer que ces mœurs-là sont bien aussi curieuses que les nôtres!

Les mariages se font, par principe, entre familles de même situation sociale. Il y a certainement des mariages excentriques, mais c'est l'exception.

Lorsque le choix est résolu, c'est-à-dire lorsque la jeune fille a été désignée, les parens du futur font officiellement la demande en mariage. Cette demande est suivie de la cérémonie des fiançailles.

A cette occasion, les parens échangent les contrats de mariage signés par les chefs de famille et les parens. Chez nous, les chefs de famille remplacent les officiers de l'état civil et les notaires. Puis le fiancé envoie à sa future deux bracelets en or ou en argent, selon la fortune de la famille. Ce sont les cadeaux de fiançailles. Ces coutumes sont exactement les mêmes qu'en Occident, mais en Chine elles s'accomplissent hors la vue de la fiancée. Les bracelets sont attachés par un fil rouge qui symbolise le lien conjugal.

La remise de la corbeille a lieu quelque temps après et est l'occasion de cérémonies pompeuses. Le fiancé envoie à sa future plusieurs dizaines de corbeilles richement ornées et contenant la soie, le coton, les broderies, les fleurs, en un mot tout ce qui constitue la toilette de la mariée.

A ces cadeaux, qui peuvent être d'une grande richesse, se trouvent joints des mets exquis pour la famille, et particulièrement des gâteaux de circonstance que la famille de la fiancée doit distribuer à tous ses amis en leur faisant l'annonce officielle du mariage de leur fille. De son côté, la fiancée, après réception de la corbeille, envoie à son futur un costume ou l'uniforme de son rang, s'il est déjà mandarin, costume qui sera porté par le futur le jour de son mariage. Dans chacune des deux familles, un grand festin réunit, le jour des fiançailles, les parens et amis respectifs.

Le mariage doit toujours être célébré dans l'année où a été fait l'envoi de la corbeille. La veille du jour fixé pour la cérémonie, les parens de la jeune fille envoient au futur tout ce qui constitue la dot de sa femme, ses toilettes, l'argenterie, les meubles, le linge, en un mot, son ménage. L'envoi de ces divers objets se fait toujours avec une grande mise en scène.

Le soir du même jour, à sept heures, la famille du marié envoie à sa fiancée une chaise à porteurs garnie de satin rouge brodé. Cette chaise est conduite par un orchestre de musiciens, des domestiques portant des lanternes ou des torches si la famille a un rang officiel, un parapluie rouge, un écran vert (ce sont les insignes officiels), puis les tablettes sur lesquelles sont inscrits tous les titres que la famille possède depuis plusieurs générations. Ce même soir, la famille de la mariée donne un grand dîner, appelé invitation, et la chaise est exposée au milieu du salon pour être admirée par les invités. Pendant le dîner, les musiciens envoyés par le futur font entendre des airs joyeux. La famille du marié donne également le grand dîner de l'invitation, et tous les objets constituant la dot de la mariée sont exposés aux regards de tous.

Le jour du mariage, dès le matin, quatre personnes choisies parmi les parens ou les amis du futur se rendent au domicile de la mariée et l'invitent à se rendre chez son fiancé. Elle monte dans sa chaise et est portée par quatre ou huit hommes, selon le rang de sa famille ou de celle dans laquelle elle doit entrer. Sa chaise est précédée par celles des quatre envoyés, et le cortège, ainsi formé, se rend vers la maison où habite la famille de son fiancé. Son arrivée est annoncée par des fanfares joyeuses et des détonations de boîtes d'artifices. Aussitôt après, la chaise est apportée dans le salon où sont rangés les membres de la famille, les amis, les dames d'honneur et les garçons d'honneur. Un de ceux-ci, portant devant sa poitrine un miroir métallique, se présente devant la chaise, dont le rideau est encore baissé, et salue trois fois. Ensuite une des dames d'honneur, entr'ouvrant le rideau, invite la mariée (elle est encore voilée) à descendre de sa chaise et à se rendre dans sa chambre, où l'attend son fiancé en costume de cérémonie. C'est à ce moment que les époux se voient pour la première fois. Après cette entrevue, ils sont introduits dans le salon, conduits par deux personnes déjà mariées depuis longtemps et ayant eu des enfans du sexe masculin. Ce sont les anciens du mariage, et nous les appelons « le couple heureux. »

Au milieu du salon se trouve une table sur laquelle on a disposé un brûle-parfums, des fruits et du vin. Dans notre esprit, cette table est placée à la vue du ciel. Les mariés se prosternent alors devant la table pour remercier l'Être suprême de les avoir créés, la terre de les avoir nourris, l'empereur de les avoir protégés et les parens de les avoir élevés. Puis le marié présente sa femme aux membres de sa famille et à ses amis présens. Pendant toute la durée de la cérémonie, la musique continue de jouer, et pendant le dîner qui suit cette cérémonie.

On remarquera la simplicité de ces cérémonies. Elles ne sont ni religieuses ni civiles ; aucun prêtre n'y assiste, aucun fonctionnaire ne s'y présente ; il n'y a ni consécration ni acte. Les seuls témoins du mariage sont Dieu, la famille, les amis.

Pendant toute la soirée, après le dîner, les portes de la maison restent ouvertes et tous les voisins, même les passans, ont le droit d'entrer dans la demeure et d'y aller voir la mariée, qui se tient debout dans le salon, séparée du public par une table sur laquelle sont posés deux chandeliers allumés.

Le lendemain du mariage, c'est au tour de la mariée à conduire son époux dans sa famille, où les mêmes cérémonies s'accomplissent.

Voilà quelles sont, vues d'ensemble, les coutumes du mariage. Elles ne varient que par la splendeur des détails dans les familles

riches, et l'on peut aisément se rendre compte de ce qu'il est possible de réaliser avec un tel cadre. Si les mœurs accordaient aux riches de l'Occident la coutume des cortèges, les cérémonies du mariage seraient aussi imposantes que le sont celles des obsèques. Mais il en est tout autrement : le cérémonial est une coutume qui a disparu des mœurs occidentales ; on le supprime autant qu'on peut, et il n'y a plus guère que les campagnes où les mariages soient encore des noces. On y danse, on y chante, on y fête une grande joie.

Les mariages que j'ai vus dans la société élevée sont bien la chose la moins gaie du monde. On ne va pas à la célébration du mariage civil : ceux qui admettent la consécration religieuse se hâtent de sortir de l'église. A peine rentré chez soi, on change de toilette et on prend le train. Vraiment on ferait mieux de faire venir le maire et le curé dans un sleeping-car et de procéder rapidement à la célébration du mariage avant le départ du train. Les invités se tiendraient sur le quai de la gare et l'on pourrait même prier les locomotives d'exécuter un chœur pour impressionner la mariée. Je crois qu'on finira par en arriver là.

J'ai la naïveté de croire à l'influence des cérémonies : elles obligent au respect de l'acte accompli. Malgré vous, vous sentez la grandeur de quelque chose que vous ne définissez pas, mais qui existe. Les cérémonies font sentir le mystère et, par elles, nous savons nous élever au-dessus de nos petitesses. Moins les cérémonies sont imposantes, moins l'action accomplie est importante. C'est pourquoi le mariage a perdu son charme.

Chose curieuse ! les honneurs rendus aux morts restent les mêmes ; les cérémonies publiques sont respectées et le deuil ne les discute pas. C'est que l'on peut ridiculiser à bon compte les cérémonies des vivans ; mais, en présence de la mort, on laisse faire la coutume, et les plus sérieux ne contrôlent pas les cérémonies de la douleur.

Le culte du sérieux a remplacé dans la civilisation moderne tous les autres cultes. Il y en avait jadis de charmans que des livres anciens m'ont appris à connaître. On vivait alors en communication plus directe avec la nature. J'ai retrouvé dans ces anciennes descriptions bien des traits de ressemblance avec nos mœurs actuelles qui me font conclure que les changemens ne sont pas des progrès, du moins rarement. Quand je contemple les beaux costumes du temps, les chapeaux à plumes et les manteaux brodés, je ne puis m'empêcher de trouver très laids le tube noir qui sert aujourd'hui de couvre-chef et cet habit noir si étrange que tout le monde porte, surtout les domestiques.

Je parierais fort que, si on faisait l'histoire complète du costume

et des coutumes, on remarquerait que leurs changemens correspondent à quelque événement de nature sérieuse. Toutes les coutumes locales entretenaient l'affection du sol natal; le costume maintenait le rang. Aujourd'hui tout le monde se ressemble dans tous les pays de l'Occident, et on ne tient plus à grand'chose. Si c'est là le progrès désiré, il est complet, et j'admire sans envie.

IV. — LE DIVORCE.

Le divorce existe en Chine, mais d'une certaine manière. J'ai dit que le mariage créait un lien indissoluble au point de vue de la famille; le législateur seul a introduit une disposition d'exception, et il ne l'a introduite que dans l'intérêt même de la famille. A vrai dire, le divorce est une nécessité légale.

Que le lecteur ne cherche pas ici une thèse favorable ou contraire à la loi du divorce. Je ne fais concurrence ni à Alexandre Dumas fils ni à M. Naquet. Je raconte ce que nous pensons du divorce en Chine; je ne peux donc pas dire ce qu'on en penserait si la famille était organisée en Chine comme elle l'est chez les nations occidentales.

On fait des lois pour les sociétés à mesure que ces sociétés se transforment; les lois marquent les évolutions : j'allais dire les révolutions. Il se peut donc que les législateurs trouvent le moment favorable d'introduire le divorce; cela est très admissible, mais je n'en ai pas fait la preuve.

Ce que je sais, c'est qu'en l'an 253 avant l'ère chrétienne, époque à laquelle fut publié notre code, le divorce existait en Chine. Quand fut-il promulgué comme loi? La réponse est obscure; mais Voltaire, fort heureusement, nous l'apprend : « Le divorce est à peu près de la même date que le mariage : je crois que le mariage est de quelques semaines plus ancien. » L'esprit vient toujours à bout de tout.

Quoi qu'il en soit de l'âge exact du divorce, il n'a pas été institué à la légère et il est entré dans le code accompagné d'un dispositif qui en fait une mesure sérieuse. La loi a prévu d'avance certaines circonstances qu'il est inutile de rappeler ici et qui sont dans la mémoire de tous les gens mariés. Sur ces chapitres, l'Orient et l'Occident s'entendent à merveille. Mais il y a chez nous une originalité. Nous possédons deux cas de divorce inédits en Europe. Ils consistent dans la désobéissance poussée jusqu'à l'injure envers les parens de l'un ou de l'autre des conjoints, et dans la stérilité constatée à un âge fixé par la loi.

Que ces principes paraissent étranges, je n'en disconviens pas; mais si l'on se rappelle l'organisation de la famille selon les principes que j'ai déjà exposés, on comprendra la raison de ces deux cas particuliers. Ils viennent confirmer l'opinion que j'ai avancée au sujet du rôle social de la famille dans la société chinoise.

Toutes ces observations ne sont que des préliminaires. La seule question intéressante dans le divorce est de savoir si on en use. Toutes les personnes que j'ai rencontrées et qui m'ont interrogé sur nos mœurs m'ont toujours adressé cette question : Divorce-t-on beaucoup en Chine? La première fois, cette demande m'a étonné; puis, en réfléchissant, j'ai compris que c'était, en effet, la seule chose qu'il importe de savoir. Lorsque, pour la première fois, la souffrance vous oblige à aller chez un dentiste, vous demandez à vos amis si « ça fait bien mal. » Vous avez l'inquiétude de l'inconnu. Il se passe quelque chose de semblable pour le divorce : on en a peur, et c'est pourquoi on questionne : « Divorce-t-on beaucoup chez vous? » Rassurez-vous, esprits timorés et naïfs, le divorce n'est pas si terrible qu'il en a l'air. A force de le craindre, vous le rendez menaçant, comme Croquemitaine, lorsqu'il suffit pour l'annihiler qu'il soit *un remède pire que le mal.* Voilà sa vraie définition en Chine. Il suffit qu'il puisse être utile pour que sa présence soit excusable; mais il a un vice originel de « mal nécessaire, » parce qu'il est un témoignage de l'imperfection humaine et qu'il rompt le *charme* que nous voyons dans le mariage, union projetée et contractée par la famille pour la famille.

Le seul cas sérieux de divorce, à part celui de l'adultère, qui est puni par le mari de main de maître, consiste dans la stérilité, puisque le but du mariage est de donner des enfans à la famille pour honorer les parens et continuer le culte des ancêtres. Eh bien! même lorsque la stérilité de la femme est constatée à l'âge voulu par la loi, même dans ce cas-là, le mari n'use pas de son privilège légal. Le divorce est une rupture violente, et, pour s'y résoudre froidement, il faut pouvoir oublier la femme qu'on a aimée en dépit de sa stérilité. Peut-elle être rendue responsable d'un malheur dont elle souffre autant que son mari? Mais non; alors les époux restent unis. Voilà la leçon de l'expérience. Il est certain qu'on raisonne toujours profondément avant de changer sa vie; on se demande si, en prenant une autre femme légitime, on en aura des enfans; peut-être n'est-ce qu'une chance à courir... A quoi bon alors attrister son existence par des essais aussi douteux? On reste donc unis et on adopte un enfant choisi parmi les enfans de la famille, conformément à la loi sur l'adoption. C'est là un moyen dont on use fréquemment pour guérir le mal de la stérilité, surtout lorsque la famille est riche.

Je multiplierais les exemples que j'arriverais à la même conclusion que le divorce autorisé par la loi est condamné par l'usage. C'est un fait indéniable. On aura beau dire, le divorce n'est pas une loi de nature; c'est la conséquence d'un certain état social, et, en fait, qu'il soit légal ou illégal, n'existe-t-il pas partout? Que sont les séparations, sinon une sorte de divorce? Seulement je suis porté à croire que, dans les pays où le divorce n'existe pas légalement, il y aurait moins de divorces qu'il n'y a actuellement de séparations, s'il existait. Être divorcé! passe encore la séparation; mais le divorce! on réfléchirait comme chez nous avant d'arriver à cette extrémité; les demi-mesures ne font pas réfléchir sérieusement. Que de gens qui se séparent et qui, dans les mêmes circonstances, ne divorceraient pas!.. Mais je m'aperçois que je plaide pour le divorce, ce dont je m'excuse, parce que les situations respectives de la société occidentale et de la nôtre sont absolument différentes. Chez nous, la femme se marie sans dot. Le mot sublime d'Harpagon : « Sans dot! » n'aurait aucun sens. L'argent et la femme n'ont aucun rapport entre eux; les femmes n'héritent pas. Ah! certes, je ne veux pas médire du sexe féminin, mais c'est là une des institutions les plus heureuses de la Chine, et une des plus habiles. Le mariage d'argent n'existe pas.

J'ai cherché à expliquer à mes compatriotes ce qu'on entendait par un mariage d'argent; ils ont toujours compris que c'était un acte de commerce, une affaire. Chez nous, les parens comptent longtemps à l'avance les titres d'honorabilité de la famille à laquelle on va demander une épouse. On s'informe au sujet des qualités de la jeune fille. Ailleurs, en Occident, on compte les écus de la dot; on calcule les espérances, c'est-à-dire les décès des parens, et, quand on a bien compté, additionné et qu'on arrive à un chiffre rond, le mariage est fait : bon parti. N'est-ce pas ainsi? Pourquoi le : « Sans dot! » de Molière serait-il sublime s'il n'en était pas ainsi?

Les mariages d'argent sont l'injure la plus violente qu'on puisse faire aux femmes. Mais elles ne sentent pas l'affront, puisque, se laissant acheter, elles ont souvent même le courage de se vendre.

J'avoue que le divorce ne me paraît plus nécessaire quand on examine un tel état social. On est si peu uni par le mariage! Ah! nos mœurs sont plus solides, plus dignes, et il m'est impossible d'admirer, malgré la meilleure volonté du monde, ce mélange de traditions solennelles et de petites choses mesquines qui ressemble à une pièce d'opéra-bouffe. Ainsi constitué, le mariage est devenu si fragile qu'il faut des procédés d'une grande délicatesse pour le traiter dans ses écarts, et le divorce étant une pièce d'artillerie de siège, je crains fort qu'il n'emporte dans sa foudre ce qu'il reste de

bon dans le mariage. Mais ce n'est pas mon affaire. Le bon ménage est très en honneur en Chine. Une vieille chanson du *Livre des vers* célèbre les bons ménages dans une ode naïve dont voici la traduction :

Le coq a chanté! dit la femme.
L'homme répond : On ne voit pas clair,
Il ne fait pas encore jour.
— Lève-toi! et va examiner l'état du ciel!
— Déjà l'étoile du matin a paru : —
Il faut partir; souviens-toi
D'abattre à coups de flèches
L'oie sauvage et le canard.

Tu as lancé tes flèches et atteint le but.
Buvons un peu de vin
Et passons ensemble notre vie :
Que nos instrumens de musique s'accordent,
Qu'aucun son irrégulier
Ne frappe nos oreilles!

Telle est la chanson des époux, qui ne sont ni Roméo ni Juliette, quoiqu'on pourrait s'y méprendre. Elle n'a d'autre ambition que d'enseigner les devoirs et non de poétiser les grandes passions. Et ce chasseur, n'allez pas croire que ce soit un pauvre montagnard indigne de votre intérêt, obligé de chasser pour soutenir sa dure existence. C'est un homme d'une condition opulente, car l'ode se termine ainsi :

Offre des pierres précieuses
A tes amis qui viennent te voir;
Ils les emporteront
Suspendues à leur ceinture.

J'ai dit que le divorce était condamné par l'usage. C'est surtout dans la société aristocratique qu'il est le plus méprisé. Plutôt que de livrer au grand jour les secrets de la vie intime, lorsque les causes de la rupture ne sont pas extrêmement graves, on préfère le système des concessions mutuelles.

Du reste, la femme est intéressée, pour des questions de vanité, à conserver la paix et à ne pas désirer le divorce, car elle ne possède rien que les honneurs attachés à sa qualité d'épouse.

Le mariage donne à la femme tous les privilèges dont jouit le mari, même celui de porter l'uniforme de son rang. Dans ces conditions, divorcer serait d'une extrême maladresse, et, si la femme le comprend, le mariage restera uni.

Pour être chinoises, ces dispositions de nos législateurs au sujet de l'influence de la femme n'en sont pas moins habiles. Il est presque impossible chez nous qu'on puisse dire : Cherchez la femme! C'est un principe d'Occident. Comme je l'établirai dans un autre chapitre, la femme est tout aussi heureuse en Chine qu'en Europe; mais, n'ayant pas l'esprit de personnalité trop développé, elle ne songe ni aux scandales ni aux intrigues.

Dans les familles aristocratiques, on est surtout aristocrate; on a la fierté du rang qui maintient l'esprit de conduite, et l'on chercherait en vain des occasions de plaisanter aux dépens des nobles. En Occident, on a écrit cette phrase : « Je ne connais aucun endroit où il se passe plus de choses que dans le *monde*. » Cela est vrai; tout s'y passe. Ce monde-là se retrouve partout; mais je constate qu'on le plaisante, ce qui ne se voit pas en Chine.

Dans les classes ouvrières, le divorce ne se produit que très rarement. Là, tous les membres de la famille travaillent pour assurer le pain quotidien; les discussions sont une perte de temps. Le père, la mère, les enfans s'en vont ensemble aux champs, comme dans la vie antique. S'ils se querellent, ce qui leur arrive bien quelquefois, ils en sont quittes pour se réconcilier : après la pluie, le beau temps. Quand, par hasard, les motifs de la brouille deviennent graves, lorsque le mari dissipe le bien de la communauté et que la femme s'adresse au magistrat pour obtenir le divorce, le plus souvent le magistrat s'abstient de prononcer la séparation définitive. Il est le juge, et, à ce titre, il attend que les bons conseils opèrent un changement dans le cœur du coupable. Sa prudence est presque toujours clairvoyante.

Enfin il est encore une autre considération qui peut arrêter à temps la femme résolue à demander le divorce : ce sont ses enfans et l'espoir qu'elle fonde dans leur avenir. En Chine, c'est la mère qui élève ses enfans, et nous ne serons jamais assez civilisés pour comprendre une éducation plus parfaite. La mère fait passer son ambition dans le cœur de ses enfans : par eux, elle peut devenir noble, honorée, et quand un sentiment pareil réside dans le cœur de la femme, *il est une force*. Nous avons fait de la femme *un être espérant toujours*. C'est cet espoir qu'elle oppose sans cesse aux douleurs qui l'assiègent lorsque son mari la rend trop malheureuse. Elle patiente pour que ses enfans la récompensent un jour et la vengent des mépris du mari.

Il me serait impossible de terminer ce sujet sans dire quelques mots de l'adultère, que les lois, en Europe, ne punissent pas comme un crime. Chez nous, il est admis que le mari seul a le droit de tuer sa femme lorsqu'il la surprend en flagrant délit. Voilà qui résout la question du divorce.

Cependant on a dit, au sujet des pénalités châtiant la femme adultère, des excentricités telles que je ne puis m'empêcher de les citer. Alexandre Dumas fils dit dans son livre, *la Question du divorce* : « Dans le Tonkin et en Chine, la femme adultère est livrée à un supplice que Philyre, la mère du centaure Chiron, avait trouvé fort agréable sans doute. Il est vrai que c'était un dieu qui avait pris pour elle la forme d'un cheval. Après ce supplice, un éléphant dressé à ces exécutions saisit la femme avec sa trompe, l'élève en l'air, la laisse retomber et l'écrase sous ses pieds. » Je pourrais me contenter du texte; il se réfute assez de lui-même. Mais cet exemple montre le système adopté pour dépeindre nos mœurs. Il est de fait qu'il y a bien moins d'éléphans en Chine qu'en France : à peine y en a-t-il deux ou trois à Pékin, que l'on va voir, par curiosité, comme les animaux des ménageries. Mais c'est de mode de faire de la Chine l'asile de la barbarie. Existe-t-il quelque part une coutume inhumaine, cruelle : Comment! vous n'avez pas deviné dans quel pays? C'est en Chine.

Il faudrait revenir sur ces fantaisies de l'imagination, et, ne serait-ce que par amour de la vérité, les prouver ou se rétracter.

V. — LA FEMME.

On se représente généralement la femme chinoise comme un être amoindri, pouvant à peine marcher et emprisonnée dans son intérieur au milieu de ses servantes et des concubines de son époux. C'est là une de ces fantaisies de l'imagination qu'il faut cesser d'admettre, quoi qu'il en coûte à l'amour-propre des voyageurs.

Il en est de tout ce qu'on dit à propos de ces mœurs comme de l'écrevisse qu'un dictionnaire célèbre définissait : un petit animal rouge qui marche à reculons. Il est évidemment difficile de changer une opinion à laquelle on s'est habitué, mais devant l'évidence il faut être de bonne foi et avouer qu'on ne vous y reprendra plus. Donc l'écrevisse n'est pas rouge et ne l'a jamais été. De même, la femme chinoise marche aussi bien que vous et moi; elle court même sur ses petits pieds, et, pour mettre le comble au désespoir des conteurs de merveilles, elle sort, se promène dans sa chaise et n'a même pas de voile pour se protéger contre les regards trop indiscrets.

Quel livre curieux, — pour les Chinois, — on composerait avec tout ce qui s'est dit sur eux! Quel ne serait pas leur étonnement de se savoir si mal connus lorsque tant de voyageurs ont parcouru leurs villes et reçu leur hospitalité! Mais une des erreurs qui nous

flattent le moins et pour laquelle je me risque à donner une rectification, c'est celle qui fait de la femme un être ridicule, grotesque, sans influence, uniquement créé pour mettre au monde nos enfans.

C'est se faire une singulière idée de la femme. Sans nul doute notre femme ne ressemble pas à la femme d'Occident, mais c'est toujours la femme, avec tout ce qui ne se définit pas, et, à quelques nuances près, elles sont toutes filles d'Ève, s'il faut entendre par cette expression la disposition instinctive qui les pousse à dominer le genre masculin. Le meilleur service qu'on puisse rendre à la femme, c'est de la diriger et de lui laisser croire qu'elle dirige pour flatter son amour-propre. Nos traditions nous permettent de faire le bonheur de la femme en ce que, chez nous, le masculin est représenté par le Soleil et le féminin par la Lune. L'un éclaire, l'autre est éclairé; l'un est éblouissant de clarté, l'autre lui doit ses pâles reflets. Mais le soleil est l'astre bienfaisant et généreux, et la lumière qu'il cède à la lune a le don d'éclairer aussi : elle a une douceur tempérée qui calme les esprits chagrins et apaise les passions du cœur.

La nature elle-même a donc servi de modèle à ces distinctions et personne n'aurait l'idée bizarre de penser que ses préceptes ont pu être mal interprétés.

J'ai remarqué que le soleil était du genre masculin dans la plupart des langues, sauf dans la langue allemande, où la lune est du genre masculin et le soleil du féminin. C'est une exception très curieuse et qui serait très commentée par un lettré du Céleste-Empire. Il croirait que ce sont les Allemandes qui conduisent la politique et dirigent les administrations de l'état et que les Allemands travaillent au trousseau de leurs filles; ce qui ne serait pas tout à fait la vérité.

Quoi qu'il en soit, puisque les exceptions confirment les règles générales, il est permis d'établir comme une loi la supériorité du masculin sur le féminin. En Chine, cette loi a la force d'une loi naturelle et elle a donné naissance à certaines conséquences qui ont fondé des coutumes et créé des devoirs.

L'homme et la femme comme membres de la famille ont des devoirs spéciaux auxquels se rapportent des systèmes d'éducation différens. Leur rôle social est défini d'avance, et ils sont chacun élevés pour suivre la direction qui convient à leur classe. L'homme et la femme reçoivent donc une éducation séparée. L'un entreprendra les études qui conduisent aux emplois de l'état; l'autre ornera son intelligence de connaissances utiles et apprendra la science précieuse du ménage.

Nous pensons que la science approfondie est un fardeau inutile

pour la femme; non pas que nous lui fassions l'injure de supposer qu'elle nous est inférieure pour l'étude des lettres et des sciences, mais parce que ce serait la faire dévier de sa véritable voie. La femme n'a pas besoin de se perfectionner : elle naît parfaite; et la science ne lui apprendrait jamais ni la grâce, ni la douceur, ces deux souveraines du foyer domestique qui s'inspirent de la nature.

Ces principes sont essentiels dans les mœurs chinoises, et ce qui les distingue, c'est qu'ils sont appliqués à la lettre, comme une nécessité.

Que la femme ne connaisse pas les antichambres des ministères où l'Européenne se pare de toutes les séductions de son sexe pour charmer la société des hommes, elle n'a pas à le regretter. Sa vie n'a pas d'importance au point de vue politique, et les hommes font seuls leurs affaires. Mais passez le seuil de la maison, vous entrez dans son royaume et elle y gouverne avec une autorité que n'ont certes pas les femmes européennes.

En France, la femme suit la condition de son mari, mais en aucun lieu du monde elle n'est plus soumise au mari. J'ai cru naïvement que ce mot de condition avait une grande étendue, mais je me suis aperçu qu'il fallait étudier le droit pour le connaître, afin de savoir qu'il n'accorde aucun pouvoir à la femme. En se mariant, la femme devient une mineure, une interdite; elle est en tutelle, et la loi arme le mari contre sa femme de manière à lui enlever même la liberté de disposer de ce qui lui appartient. Voilà des détails de mœurs qui étonneraient... les femmes chinoises; car la femme chinoise peut remplacer le mari dans toutes les circonstances où il fait acte de maître, et la loi lui reconnaît le pouvoir de vendre et d'acheter, d'aliéner les biens en communauté, de contracter des effets de commerce, de marier ses enfans et de leur accorder des dots qu'il lui plaît de leur donner. En un mot, elle est libre et l'on comprendra d'autant plus facilement qu'il en soit ainsi qu'il n'existe chez nous ni notaires ni avoués, et que par suite il n'a pas été nécessaire de créer des exceptions légales pour pouvoir ensuite s'en débarrasser au moyen d'actes de procédure.

La vie de famille forme la femme chinoise, et elle n'aspire qu'à être une savante dans l'art de gouverner la famille. C'est elle qui dirige l'éducation de ses enfans; elle se contente de vivre pour les siens, et si le ciel lui a donné un bon mari, elle est certainement la plus heureuse des femmes.

J'ai dit ailleurs que l'éclat des honneurs obtenus par le mari rejaillissait sur elle et que même, par ses enfans, elle pouvait obtenir toutes les satisfactions de la vanité, ces faiblesses du cœur humain excusables sous tous les cieux. Elle a donc un intérêt en se

mariant : celui d'élever son rang; elle a le même intérêt en accomplissant tous les devoirs de la maternité.

L'existence de la femme n'est donc pas à critiquer, mais à louer, puisqu'elle est conforme à l'ordre établi par la Providence, et je connais bon nombre d'Européens qui seraient de cet avis s'ils l'osaient.

Ce sujet ne serait pas intéressant si je ne parlais pas du... concubinage : c'est le mot à effet de cette étude.

Le mépris qui s'attache au mot lui-même m'empêchera de trouver un lecteur impartial : car on peut avoir toutes les maîtresses du monde, hormis une concubine. Le mot seul excuse la chose. On eût dit que les Chinois avaient des maîtresses que pas la moindre critique ne les atteindrait. Ce sont des nuances qu'il est difficile de faire comprendre. La maîtresse ou la concubine diffère en Chine de la maîtresse telle qu'elle est en Europe, en ce que, en Chine, elle est reconnue : c'est une sorte de maîtresse légitime.

Il existe des circonstances, — elles peuvent exister, — où le mariage entre deux époux cesse d'être... ce qu'il doit être. Il peut survenir des raisons spéciales qui peuvent briser la carrière matrimoniale du mari. Souvent le changement d'humeur, les infirmités en sont la cause. En Europe, les hommes trouvent facilement des maîtresses, et le double ménage n'est pas une institution inconnue dans le monde chrétien. Dans nos mœurs, où le sort de l'enfant intéresse plus spécialement qu'aucun autre et où la prospérité de la famille est l'honneur même de la famille, cette dispersion des enfans nés en dehors du mariage eût été contraire aux usages admis. Le concubinage a donc été institué dans ce dessein, et il dispense l'homme de chercher ses aventures hors de chez lui.

L'institution en elle-même est très difficile à admettre, au premier abord, — pour un Européen, elle ne paraît pas délicate, — mais sous prétexte de délicatesse, on commet des crimes bien plus grands, lorsque des enfans issus de relations galantes seront jetés dans la vie avec une tache ineffaçable dans leur état civil et se trouveront sans ressources et sans famille. Je trouve ces maux plus graves que la brutalité du concubinage.

Ce qui excuse le concubinage, c'est qu'il est toléré par la femme légitime ; et le sacrifice qu'elle fait, elle en connaît la valeur, car l'amour lie les cœurs en Chine comme partout. Mais l'amour vrai calcule entre deux maux et choisit le moindre dans l'intérêt de la famille. Il ne faut donc pas voir dans la présence de la concubine au foyer de la famille un autre but que l'intérêt de la famille.

La monogamie est le caractère du mariage chinois. La loi punit très sévèrement toute personne qui aurait contracté un second

mariage, le premier étant valable. L'institution du concubinage n'enlève rien au caractère d'indissolubilité du mariage. Je pourrais même dire, au risque d'étonner mes lectrices, qu'il fortifie cette indissolubilité. La concubine ne peut entrer dans la famille sous ce nom qu'avec l'autorisation de l'épouse légitime, et dans des circonstances déterminées. Ce consentement n'est pas donné à la légère, et il ne s'accorde que par esprit de dévoûment à la famille et pour que le mari ait des enfans qui honorent les ancêtres.

Je cherche à excuser cette coutume plutôt qu'à la justifier et j'oublie qu'elle n'est en somme que la copie fidèle des mœurs des anciens âges. On lit en effet dans la Bible : « Or Sarah, femme d'Abraham, n'avait pas encore donné d'enfant à son mari; mais elle avait une servante égyptienne nommée Agar, et elle dit à Abraham : « L'Éternel m'a rendue stérile; viens, je te prie, vers ma servante; peut-être aurai-je des enfans par elle. » Alors Sarah prit Agar et la donna pour femme à son mari. Voilà donc l'exemple si horrible que nos mœurs imitent ! Pour être véridique, je dois reconnaître qu'imitant à leur tour la conduite d'Agar, les concubines abusent souvent de la situation particulière qu'elles ont reçue pour mépriser la femme légitime. Ce sont les inconvéniens de l'institution. Aussi, quoique l'usage existe et qu'il soit dans les mœurs, il n'est pas rare de trouver des familles où la concubine n'entrera jamais, quelles que soient les circonstances.

Dans tous les cas, les concubines sont prises le plus souvent dans la basse classe ou parmi les parens nécessiteux. Les enfans de la concubine sont considérés comme les enfans légitimes de la femme légitime dans le cas où celle-ci n'en a aucun; ils sont, au contraire, considérés comme enfans reconnus, c'est-à-dire ayant autant de droits que les enfans légitimes, si la femme légitime a déjà des enfans.

La concubine doit l'obéissance à la femme légitime, et se considère comme étant à son service.

Et c'est tout.

TCHENG-KI-TONG.

UNE

DERNIÈRE PAGE

D'HISTOIRE ROMAINE

L'ancienne école disait de l'histoire : *Scribitur ad narrandum*, la considérant comme matière excellente pour d'éloquens discours ou d'intéressans tableaux. L'historien moderne a une tâche moins brillante, mais qui peut devenir plus utile : il essaie de retrouver les vérités de détail et de temps qui donnent la représentation fidèle d'une société, et les vérités générales qui sont de toutes les sociétés et de tous les temps. Il a besoin de science pour la recherche et la critique des textes, de philosophie pour l'interprétation des faits et des idées, d'art pour la mise en œuvre des documens et pour la vie qu'il faut rendre aux personnages historiques. Voilà l'idéal aujourd'hui proposé ; mais le fonds qui doit porter tout, c'est la vérité.

Pour la découverte de la vérité, le géomètre et le physicien ont deux méthodes puissantes : la déduction et l'expérimentation. Comme l'un, l'historien observe ; comme l'autre, il déduit, ou plutôt il constate les déductions que le temps a tirées. S'il ne peut, à l'exemple du chimiste, isoler un fait et le reproduire par des expériences multipliées, afin de l'étudier sous toutes ses faces et d'en faire sortir une loi, l'humanité est pour lui un immense creuset où tous les phénomènes de la vie des peuples et des individus se mani-

festent dans des conditions différentes de temps et de lieu, ce qui permet d'aller saisir, sous la variété infinie des formes, certaines lois permanentes qui sont les lois mêmes de l'esprit humain.

On n'arrive point par cette méthode à des prévisions certaines, parce que l'histoire ne se répète pas. Tandis que la fatalité règne partout en dehors de l'humanité, celle-ci porte dans son sein un principe, la liberté, qui, si faible qu'elle soit, empêche cependant de prévoir toutes les conséquences que produiront les faits dans le drame dont l'homme est l'acteur parfois inconscient. L'histoire ne peut donc annoncer quel sera le jour de demain, mais elle est le dépôt de l'expérience universelle ; elle invite la politique à y prendre des leçons, et elle montre le lien qui rattache le présent au passé, le châtiment à la faute.

Cette justice de l'histoire n'est pas toujours celle de la raison, elle épargne parfois le coupable et saute des générations; mais jamais les peuples n'y échappent. Pour ceux-ci, sagesse et grandeur, impéritie et décadence sont les termes d'une équation dont l'historien doit dégager l'inconnue en découvrant les causes qui ont amené les chutes ou les prospérités.

Il est toutefois pour cette étude une condition essentielle, c'est de ne pas oublier le peu de place qu'une génération occupe dans la durée. Les anomalies qui nous choquent, si nous regardons de près, c'est-à-dire mal, disparaissent lorsque nous considérons l'ensemble, et alors se vérifie la loi que nous venons d'énoncer. La nature a le plus absolu dédain pour l'individu et la sollicitude la plus prévoyante pour l'espèce. On trouve dans l'histoire quelque chose de cette loi mystérieuse. Que d'héritiers innocens, individus ou sociétés, ont payé la rançon d'aïeux coupables!

Considérée ainsi, l'histoire devient le grand livre des expiations et des récompenses; de sorte qu'en montrant aux peuples le lien étroit de solidarité qui unit le passé et l'avenir, elle peut leur rappeler la parole biblique : « Faites le bien ou le mal et vous serez récompensé ou puni dans votre postérité jusqu'à la septième génération. »

Cette doctrine de la responsabilité historique n'est pas nouvelle; Polybe la connaissait. Nous pourrions le prendre pour un contemporain, malgré les vingt siècles qui nous séparent de lui, car il est des nôtres par sa curiosité savante, par le besoin qu'il éprouve de se rendre compte de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il entend. Il l'est encore par la moralité de ses récits. Ce païen portait dans sa conscience « le témoin et l'accusateur formidable » qu'il aurait voulu que tout homme trouvât dans la sienne : aussi n'avait-il pas besoin des dieux du vulgaire. Il les a chassés de l'histoire, comme

nos savans, pour constituer leurs sciences, ont chassé du monde matériel les puissances capricieuses que l'antiquité et le moyen âge avaient mises partout. Il ne croit pas à cette déesse tant adorée des anciens et qui l'est encore des modernes, la Fortune, pas plus qu'il ne croit au hasard, au destin : mots commodes pour la faiblesse et l'ignorance. Il a des pensers plus virils. C'est dans l'âme humaine qu'il cherche les mobiles des faits humains et non dans la volonté des dieux. Pour lui, les états s'élèvent ou tombent s'ils sont bien ou mal gouvernés, et les peuples, complices des fautes commises en leur nom par l'assentiment qu'ils y donnent, sont les artisans de leur destin. Ce n'est pas, comme le veut une école fameuse, le fort qui tue le faible; dans l'humanité du moins, c'est le faible qui se tue lui-même : l'individu par les excès, les gouvernemens par l'incurie, et cependant la désolante doctrine que le succès fait la justice est souvent un mensonge.

Nulle part la loi de solidarité entre les générations ou l'enchaînement des causes et des effets ne se laisse mieux saisir que dans l'histoire de la domination romaine, qui commence au pied du Palatin, dans un berceau d'enfant, et qui finit par couvrir un univers : *orbis Romanus.*

J'ai raconté comment cette fortune s'est faite; je voudrais résumer les causes qui l'ont produite et celles qui l'ont précipitée.

Après Bossuet et Montesquieu, il ne resterait rien à dire en un pareil sujet si les révolutions ne nous avaient appris à interroger Rome sur des questions qui ne pouvaient pas, il y a deux siècles, préoccuper ces grands esprits. J'en donnerai un exemple : dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Montesquieu ne parle point de la tentative faite par les Gracques pour sauver la république et il ne prononce leur nom qu'en passant. Aux regards du voyageur qui gravit une montagne, l'horizon s'étend et, sans que sa vue soit meilleure, il distingue des sites dont il n'avait pas, dans la plaine, soupçonné l'existence. Le temps rend le même service à l'histoire : il a pour elle des révélations que seul il peut faire, et c'est pour cela qu'elle recommence souvent son œuvre en l'élargissant.

I.

L'action que les peuples subissent d'abord est celle du milieu où ils se trouvent, et la géographie, je veux dire l'ensemble des influences physiques qui dérivent du sol et du climat, explique la moitié de leur histoire. Une vertu particulière est même attachée à

certains lieux. « Constantinople vaut un empire, » disait Napoléon, et on le pense encore. Mettez Rome à Naples ou à Milan, et il n'y a plus d'histoire romaine, comme il n'y aurait plus d'Angleterre si les deux rives de la Manche se réunissaient.

C'est entre les plaines du Latium et de l'Étrurie, au-dessous des montagnes de la Sabine, que s'éleva la cité qui devait être la ville éternelle, à cinq lieues de la mer, au bord du Tibre, le plus grand des fleuves de l'Italie péninsulaire, et sur sept collines de facile défense où la *mal'aria* ne montait pas. Au nord et au sud, de riches contrées invitaient au pillage; à l'est, les montagnards devaient rendre l'armée invincible en l'exerçant par des attaques peu dangereuses, mais continuelles. Placée sur la limite de trois civilisations et de trois langues, entre les Rhasénas de l'Étrurie, les Ausones du Latium, les Sabelliens de la chaîne apennine, Rome se trouva, par sa situation, le grand asile des populations italiennes. Elle fut la ville de la guerre, car partout autour d'elle étaient des étrangers, des ennemis; la cité *riche en hommes*, aux mœurs sévères, à la vie frugale et laborieuse, parce que son territoire ne donnait rien que par un rude travail qui, pendant six cents ans, éloigna la mollesse. Assez près de la mer pour la connaître et ne la point redouter, assez loin pour n'avoir rien à craindre des pirates grecs, volsques ou étrusques, elle n'était ni Sparte ni Athènes, ni exclusivement maritime ni exclusivement continentale. Établis à proximité des montagnes, des plaines et de la côte, les Romains, sans ressembler aux pâtres, aux laboureurs, ou aux marins, réunissaient ces trois caractères des races italiennes, de sorte qu'il n'y eut pas entre eux et ces peuples l'opposition de mœurs et de croyances qui aurait empêché la formation, dans la péninsule, d'un grand état fortement uni. A chacun de ses voisins, Rome pouvait, après le combat, montrer un visage connu et tendre une main amie.

De même que Rome était au milieu de l'Italie, l'Italie était au milieu du monde ancien, très exposée, par conséquent, aux attaques extérieures, mais inexpugnable s'il s'y trouvait un peuple capable d'en faire une forteresse : les Romains furent ce peuple-là. D'ailleurs les seuls ennemis à craindre, les Grecs et les Carthaginois, avaient porté leur ambition, ceux-là à l'orient, ceux-ci à l'occident. Quant aux Gaulois de la vallée du Pô, dangereux pour une incursion, ils ne l'étaient pas pour un établissement durable, au milieu de tant de villes défendues par des murailles cyclopéennes; s'ils arrivèrent jusqu'au pied du Capitole, ce fut à la suite d'une surprise, et ce jour fut le seul où les légions aient cédé à l'épouvante. Rome eut donc le temps, avant les grands assauts de Pyrrhus et d'Annibal, de soumettre et d'organiser la péninsule. Dès lors, elle n'eut plus qu'à désigner à ses consuls sur quel point de

ce monde qui entourait l'Italie, ils devaient aller lui chercher des sujets.

A l'influence géographique il faut ajouter : celle qui vient des instincts héréditaires, si le peuple appartient à un même groupe ethnique; les traditions qu'il apporte de ses divers lieux d'origine s'il est un mélange de plusieurs tribus; les réactions de ces divers élémens les uns sur les autres, lesquelles constituent le caractère national; enfin les circonstances historiques, c'est-à-dire les influences extérieures qui déterminent le cours que prendra sa fortune. Appliquons ces règles au peuple romain.

Les sept collines étaient un camp de refuge tout préparé. Latins, Sabins, Étrusques, émigrans de tous les pays italiotes, s'y rendirent. Comment s'opéra le mélange? L'histoire traditionnelle le dit, l'histoire positive l'entrevoit à travers les ombres de l'âge légendaire. Cependant c'est dans la période royale, terminée par le règne éclatant d'un Toscan à demi Grec, Tarquin le Superbe, que se précisent les mœurs, la religion, les institutions civiles et politiques du peuple romain. Alors il a déjà deux qualités qui resteront longtemps le fond de son caractère : l'esprit d'ordre et l'esprit de discipline.

Pour faire vivre en paix les étrangers qu'il avait reçus ou subis, il avait eu besoin de déterminer rigoureusement, par un lent travail d'organisation intérieure, les rapports des citoyens entre eux. Ce fut l'œuvre originale de la constitution centuriate. Pour résister aux ennemis qui l'entouraient, il avait dû reconnaître l'omnipotence de l'état et son droit à réclamer, selon ses besoins, le courage, les biens, la vie des citoyens : servitude générale dans l'antiquité gréco-latine, mais nulle part, Lacédémone exceptée, aussi forte qu'à Rome. Dès le temps du roi Servius, cette ville était une immense forteresse et sa population une armée toujours prête à combattre.

Les mœurs de ce Romain des premiers âges sont sévères, économes, laborieuses; sa religion, celle du paysan courbé sur le sillon, est un culte sans grandeur, comme son esprit est sans idéal, parce que son unique préoccupation est de se défendre et de vivre. Ses dieux sont de petites gens; ses prières, des demandes intéressées; ses sacrifices, un marché avec la divinité. Il lui donne à la condition qu'elle rende, et il est toujours prêt à lui dire ce qu'un de ses grands pontifes dira un jour à Jupiter : « Sinon, non. »

Sur le champ de bataille, personne ne l'égale en courage et en ténacité, et, dans la vie ordinaire, tout le fait trembler, l'oiseau qui passe, la souris qui court, le bruit inusité qu'il entend. Cette basse superstition, cette piété sans élan du cœur qui se borne à réciter des formules et des rituels qu'elle ne comprend pas lui ôte toute

poésie, toute gaîté. Il ne sait ni rêver ni chanter, parce qu'il n'a point eu de jeunesse. Le Grec, même celui qui a longtemps vécu, n'a souvent que vingt ans; le Romain en a toujours quarante. Regardez les Trastévérins d'aujourd'hui, ils ont gardé sa gravité triste et son culte intéressé.

Il a mis le dieu Terme au bout de son champ pour qu'il le lui garde et donne à sa terre un caractère sacré; aussi malheur à celui qui y touche, ne fût-ce qu'à la moisson! *Cereri necator,* et malheur au pauvre qui ne peut payer sa dette! De celui-ci, les Douze Tables font un esclave, et Valentinien Ier enverra des débiteurs du fisc à la mort, comme le faisaient peut-être les créanciers des anciens jours, *si plusve minusve secuerit sine fraude esto.* Pendant cinq siècles et plus, le Romain n'écrit pas, sauf de sèches annales pour marquer la chronologie, et il n'a nulle curiosité d'esprit. Point de grand commerce, quoiqu'il possède le port d'Ostie et qu'il ait un traité avec Carthage, point de voyages. De ce qui se passe au-delà de son horizon, il ne sait rien. Son pré, sa vigne, sa moisson et le soin de faire travailler durement son argent l'occupent tout entier.

Mais comme sa vie est bien ordonnée! La même discipline gouverne la famille et la société. Dans la maison, le *paterfamilias* est le prêtre des dieux et le maître absolu de sa femme, de son fils, de ses esclaves, comme les *patres gentium* sont les chefs de la république. Dans l'état, il a la place que sa naissance et son bien lui donnent : rien n'est laissé au hasard. Aux jours d'élection ou de combat, chacun va prendre, aux comices ou à l'armée, le rang que la loi lui assigne, et tous ont, dans la vie publique, le sentiment du devoir qu'impose cette discipline inexorable. C'est parce que les Romains ont gardé ce sentiment durant des siècles qu'ils sont devenus un grand peuple.

Un autre sentiment joue un rôle considérable dans leur histoire. La société entière était dominée par la religion, qui ne laissait accomplir aucun acte sérieux de la vie publique et privée sans que le ciel fût consulté. En d'autres pays, cette disposition d'esprit aurait donné naissance à une caste sacerdotale; mais à Rome, comme le chef de famille était le prêtre de la maison, les magistrats étaient les prêtres de l'état, de sorte que la religion officielle, servante docile de la politique, était moins un culte qu'un rouage administratif. Rome n'eut donc ni clergé véritable, ni enseignement religieux, ni gouvernement des âmes; le *jus pontificium* était le règlement des rites à l'aide desquels on pouvait contraindre la divinité. Aussi ne trouve-t-on pas dans son histoire de guerres religieuses, et l'on n'y voit de persécutions violentes que contre les sociétés secrètes comme les bacchanales, d'où sortaient des crimes,

ou contre les communautés chrétiennes, dont les doctrines furent la négation absolue du culte de l'état et le renoncement aux devoirs civiques.

Cette croyance à la continuelle intervention du ciel dans leurs affaires eut, pour les Romains, un autre effet : les dieux étant les maîtres de la victoire, le consul, tout en gardant l'honneur du succès, ne fut pas responsable de la défaite. Carthage envoyait au supplice le général malheureux, et c'était quelquefois justice : le sénat sortit au-devant de Varron, le vaincu des dieux. Délivrés de tout souci sur les suites d'une expédition téméraire, les consuls osèrent davantage, et cette audace, qui épouvanta les nations et les rois, permit à Rome d'obtenir de très grands résultats avec une très petite dépense de force : deux légions suffirent à chasser les Macédoniens de la Grèce et Antiochus de l'Asie-Mineure.

II.

Les divers élémens qui composaient le peuple romain se combinèrent d'abord de manière à former deux peuples absolument distincts : patriciens et plébéiens. Les premiers étaient les fondateurs de la ville et ceux qu'ils avaient admis à partager leurs droits ou qui leur avaient imposé ce partage. Ils possédaient le sol que leurs cliens et leurs esclaves cultivaient. Leurs chefs, réunis au sénat, y délibéraient sur toutes les affaires de la cité, et tous, dans l'assemblée curiate, nommaient les magistrats ou votaient les lois. Ils ne formaient pas une noblesse, un corps aristocratique ; ils étaient à eux seuls Rome tout entière.

Au-dessous d'eux, et en dehors de la cité politique, se trouvaient les descendans des premiers occupans qu'ils avaient dépossédés ; les étrangers accourus à Rome pour y chercher un asile ou des moyens d'existence ; les vaincus transportés au pied des sept collines, après la destruction de leurs villes ; tous ceux enfin que Rome attirait ou retenait et que les patriciens n'avaient pas reçus dans leurs *gentes*.

Cette dualité était dangereuse. Un sage prince, Servius Tullius, essaya de réunir ces deux peuples en substituant, comme principe d'organisation sociale, la considération de la fortune à celle de la naissance ou de l'origine. Tous les citoyens furent répartis, d'après leur bien, en classes et en centuries, de manière à donner aux riches, dans les comices, le plus grand nombre de voix, à l'armée le meilleur équipement et les postes importans. Il en résulta que, dans les assemblées, la majorité se trouva toujours faite avant que les pauvres fussent appelés au scrutin et que, pour l'armée, les

citoyens qui n'avaient point de garanties à offrir à l'état, en laissant derrière eux, dans la cité, un bien quelconque, furent exclus des rangs. Ceux qui, sans être riches, n'étaient pas absolument pauvres, eurent des armes plus légères, une armure moins coûteuse, mais aussi moins défensive, et un service d'ordre inférieur, où il n'y avait point d'honneur à gagner. Cette constitution ne déplaçait donc pas le pouvoir, car le sol, unique richesse en ce temps-là, était surtout aux mains des patriciens, et l'assemblée nouvelle ne pouvait commettre de témérités, contenue qu'elle était par des prescriptions législatives et de vieux usages que la religion avait consacrés. S'agissait-il d'une résolution à prendre, le magistrat parlait le dernier : c'était la défense arrivant après l'attaque et l'affaiblissant. Pour le vote, les *seniores*, beaucoup moins nombreux que les *juniores*, avaient le même nombre de voix, de sorte que la sagesse tempérait l'inexpérience. Dans les élections, le président de l'assemblée n'admettait de suffrages que sur les noms des candidats qu'il avait présentés et dont l'élection avait été jugée, par les sénateurs, utile à l'état, par les augures, agréable aux dieux. Si les votes tournaient mal, quelque présage funeste survenait; au besoin, Jupiter tonnait; du moins les pontifes avaient vu l'éclair ou entendu la foudre. Enfin, lorsque l'élu déplaisait aux grands, l'assemblée patricienne des curies avait le droit de lui refuser l'*imperium*, c'est-à-dire les pouvoirs nécessaires pour l'exercice de sa charge. L'élection était, au fond, une *cooptatio* que l'assemblée ratifiait.

Par les lois de Servius, Rome fut marquée d'un signe indélébile. Jusqu'à la dernière heure de l'empire, elle fera, pour l'exercice du pouvoir, la part de la noblesse, mais aussi et surtout celle de la fortune. Même quand les plébéiens auront tout envahi, sa constitution conservera un caractère aristocratique qui lui permettra de mettre la prudence dans les desseins, la persévérance dans l'action. Avec ces qualités, un gouvernement fait de grandes choses, et le sénat en a fait.

Quelque nombreuses que fussent les restrictions mises à la liberté, telle que nous l'entendons, la constitution dite de Servius atteignit son but : les deux peuples n'en firent plus qu'un divisé en deux ordres, les patriciens et les plébéiens, les riches et les pauvres. Elle était même libérale, puisque, si l'on ne peut changer d'origine, on peut changer de fortune, et qu'en acquérant le cens nécessaire, on montait dans les classes supérieures. C'est le premier symptôme de cette sagesse qui donna place dans l'état d'abord aux plébéiens, ensuite aux alliés, plus tard aux provinciaux, même aux affranchis. L'édit de Caracalla accordant le droit de cité à tous les habitans de l'empire ne sera que l'achèvement d'une politique commencée huit siècles auparavant.

Le peuple romain n'apparaît avec les principaux organes de sa vie sociale qu'après l'expulsion des rois et l'établissement de la république. La révolution avait été faite par les grands et pour eux; aussi, dans les institutions nouvelles, tout fut calculé pour empêcher le retour d'un maître. Au roi viager ils substituèrent deux consuls annuels, qui durent être toujours de race patricienne.

Investis de pouvoirs égaux, les consuls se faisaient l'un à l'autre équilibre, car chacun d'eux avait la faculté d'arrêter les actes de son collègue par la seule déclaration qu'il s'y opposait. Ce droit d'*intercessio* et la courte durée de la magistrature rendaient une usurpation si difficile que, durant plus de quatre siècles, on n'en vit point. Comme réserve suprême contre un danger qui menacerait l'état ou la constitution, le sénat rétablit une royauté temporaire et absolue, la dictature; mais il en fixa la durée légale à six mois et, en fait, jusqu'à Sylla, elle ne dura le plus souvent que peu de jours. Le dictateur excepté, Rome n'eut point de magistrats uniques. Toutes les charges avaient plusieurs titulaires, et la censure, le consulat, la préture, l'édilité, le tribunat, les sacerdoces formèrent autant de *collèges*, afin que le principe de l'*intercessio* pût toujours être appliqué. Ce principe entra si profondément dans les mœurs politiques des Romains qu'ils le portèrent dans leurs colonies, où le droit de *veto* fut exercé par le magistrat d'ordre égal ou supérieur, *par majore potestas*. La *provocatio*, ou le droit d'appel à l'assemblée nationale, fut pour les citoyens une autre et puissante garantie.

En possession du consulat et de la dictature, chefs de la religion, de la justice et de l'armée, ayant, par le sénat et l'assemblée centuriate, la direction de la politique et de la législation, les grands se trouvèrent, après l'expulsion de Tarquin, les vrais maîtres de Rome. Ce gouvernement de la cité par le patriciat fut la première forme de la république romaine (1); la seconde apparaîtra quand les plébéiens seront admis aux charges publiques; la troisième après les grandes conquêtes qui favoriseront le rétablissement d'une oligarchie.

Au début de la république, les patriciens pouvaient se croire établis dans une forteresse inexpugnable. La guerre y fit brèche. La grande domination élevée par Tarquin s'était écroulée après son exil. Les sujets, les alliés de la Rome royale devinrent les ennemis de la Rome républicaine. Afin de résister à Tarquin, à Porsenna, aux Latins coalisés, l'aristocratie eut besoin des plébéiens; ils ne

(1) Quelques plébéiens furent admis au sénat en 509 probablement avec le droit des *gentes*, comme le fut, vers la même époque, le Sabin Atta Clausus; d'autres y entrèrent après avoir géré le tribunat consulaire; mais, jusqu'en 367, le sénat garda son caractère d'assemblée patricienne.

refusèrent pas leur sang pour la défense du patriciat, mais ils l'obligèrent à payer leur concours en lui arrachant le droit de se donner des chefs, les tribuns du peuple. De toutes les révolutions de Rome, celle-ci fut la plus modeste à ses débuts, la plus grande par ses effets.

Servius avait divisé le territoire romain en trente districts ou tribus. Les habitans de ces trente régions, rapprochés par de communs intérêts, eurent des réunions que les nouveaux chefs du peuple organisèrent, et l'assemblée des tribus se trouva un jour assez forte pour obtenir que le sénat lui reconnût un pouvoir législatif : le droit de voter des plébiscites. Les décisions étant prises par tête dans ces comices, le nombre y fit la loi, tandis que la richesse la faisait dans les centuries. L'histoire intérieure de Rome est le récit de la lutte des deux assemblées, qui finiront par se fondre en une seule. Des deux côtés, cette guerre sans violences extrêmes fut admirablement conduite : de la part des tribuns, des efforts persévérans et des demandes légitimes ; de la part de leurs adversaires une résistance habile qui cède à propos, de manière à empêcher qu'une révolution subite emportât tout. Le sénat abandonne peu à peu l'un ou l'autre de ses privilèges ; même il entr'ouvre insensiblement les portes de la cité patricienne pour y laisser entrer quelques-uns des chefs populaires, et, au lieu d'affaiblir par ces concessions le corps aristocratique, il le fortifie. Un sang plus jeune y circule ; des idées plus vraiment politiques y naissent et les classes se rapprochent, sans que le peuple perde son respect héréditaire pour ces nobles qu'il honore, tout en leur résistant, parce qu'il voit en eux les pontifes particulièrement aimés des dieux, les chefs qui combattent toujours sous d'heureux auspices, les gardiens des anciennes et bonnes coutumes, *mos majorum*, cette seconde religion des Romains. Comme une armée disciplinée, redoutable encore dans sa défaite, les grands reculaient à chaque pas fait par les plébéiens et ils prenaient en arrière une forte position où, longtemps encore, ils arrêtaient les assaillans. Progrès et conservation furent les deux pôles entre lesquels oscilla cette histoire. Tour à tour sollicitées et contenues par les deux factions populaires et aristocratiques, les dissensions intestines ne réduisirent jamais la patrie à devenir une proie facile pour l'étranger, et elles firent l'éducation politique du peuple, qui, heureusement pour lui, ne fut pas soudainement précipité dans la victoire.

Les diverses étapes de cette longue campagne, où se forma la robuste jeunesse du peuple romain, sont marquées par la promulgation d'une législation écrite et l'autorisation des mariages entre les deux ordres, ou l'égalité civile ; par la création du tribunat, l'organisation politique des tribus et l'avènement des plébéiens à toutes

les charges curules, ou l'égalité politique; enfin par le partage des sacerdoces, ou l'égalité religieuse. Le privilège passa même du côté de la plèbe, puisque les patriciens n'eurent jamais le droit d'être tribuns du peuple ou édiles plébéiens.

La plupart de ces conquêtes politiques furent le butin de ceux qui avaient si bien conduit la campagne populaire et dont les fils épousèrent des patriciennes, tandis qu'eux-mêmes allèrent s'asseoir au sénat, à côté des descendans des dieux; mais le peuple eut aussi sa part. L'éternel problème de la misère agitait Rome, comme il trouble nos sociétés modernes : dans leurs revendications, les tribuns avaient compris les intérêts d'où naissent les questions sociales. L'établissement de la solde militaire, l'envoi de colons sur les terres conquises, diminuèrent la pauvreté; les lois sur l'usure et la contrainte par corps protégèrent les débiteurs; et la loi agraire, qui arrêta pour un temps l'usurpation de l'*ager publicus* par les grands, laissa des terres aux plébéiens pour leurs troupeaux et pour leurs charrues. Il y eut donc, dans la cité, plus de justice, moins de misère, et le cercle où l'état prenait ceux dont il réclamait les services s'était élargi, de manière que tout homme signalé par son mérite pouvait y entrer. A la fin de ce long labeur d'améliorations sociales, qui fut le triomphe du bon sens appliqué avec persévérance aux affaires publiques, les deux ordres étaient réconciliés, l'écart entre les fortunes beaucoup moins grand, la campagne romaine couverte de petits propriétaires qui balançaient dans les *centuries* les suffrages des grands et qui portaient dans les *tribus* la sagesse courte mais tenace du paysan, dont, aux jours de comices, le patricien serrait les mains calleuses. Garanti dans sa liberté par la *provocatio*, le droit d'appel et la suppression de la détention préventive, dans sa dignité par l'abolition des peines corporelles, l'inviolabilité de la demeure, la liberté religieuse et l'égalité politique, le citoyen fut prêt à tous les sacrifices pour une ville qui lui assurait des biens aussi précieux. Durant plus d'un siècle, la paix régna au Forum et des coups terribles purent être frappés sur l'ennemi. Ce fut l'âge d'or de la république.

III.

Rome avait des magistrats annuels; chacun d'eux voulut signaler son temps de commandement par un exploit qui lui valût le triomphe, et les citoyens accoururent joyeusement sous les enseignes dans l'espoir que l'expédition leur donnerait soit du butin, dont le partage se faisait avec une religieuse loyauté, soit des terres fertiles cédées par l'ennemi vaincu. La ville

étant elle-même entourée de pillards, les occasions ne manquaient pas, et, chaque année, au temps où les blés jaunissent, les Romains étaient appelés à défendre leurs moissons ou à enlever celles de l'ennemi. Aux Èques, aux Sabins, aux Volsques, ce brigandage n'apprit rien; les Romains, gens graves et réfléchis, y trouvèrent de continuelles leçons. Comme ils avaient pris aux uns leurs dieux et leurs rites; aux autres, leurs fêtes, leurs collèges sacerdotaux et les insignes de leurs magistrats, ils prirent aux Sabins leurs boucliers; aux Samnites, leurs armes; et la guerre, qui était pour eux une étude, leur enseigna à constituer un admirable instrument de combat : la légion. Aucune des organisations militaires de l'antiquité, ni l'armée de Sparte ou celle d'Athènes, ni le bataillon sacré d'Épaminondas ou la phalange macédonienne n'est comparable à ce corps souple et nerveux, propre aux mouvemens rapides comme à l'attaque en masse, qui, chaque nuit, dans le pays ennemi, s'enfermait en un camp retranché, et le jour marchait à raison de 30 kilomètres en cinq heures, le soldat portant ses armes, des vivres pour cinq jours, et les pieux pour camper. Composée de l'élite de la population, la légion n'admettait ni l'étranger, ni l'affranchi, ni le prolétaire; la solde lui permettait les longues campagnes, et les enseignes étaient ses dieux, *numina legionis*. C'est une divinité, dit Végèce, qui inspira aux Romains la légion. Les dieux n'eurent point tant de complaisance. Le même esprit qui avait constitué l'état organisa le service militaire; la légion fut la cité en armes. Deux choses firent sa force : elle ne recevait que des hommes vigoureux, habiles à tous les exercices, propres à tous les travaux, et le plus noble des Romains ne pouvait être élevé à une magistrature qu'après avoir fait dix campagnes.

L'expulsion des rois avait coûté à Rome un tiers de son territoire et tous ses alliés. Il lui fallut cent soixante-cinq ans de combats pour retrouver les frontières qu'elle avait perdues. Elle s'était donc bien lentement relevée; mais ce sont les lentes croissances qui font les grandeurs durables. Dans ces longues guerres, elle acquit les qualités militaires et politiques qui, plus tard, lui soumirent le monde.

La lutte contre les Samnites, où l'Italie perdit sa liberté, lui prit encore quatre-vingts années marquées chacune par d'héroïques dévoûmens ou de douloureux sacrifices pour l'affermissement de la discipline. C'est le temps des dictateurs pris à la charrue, des consuls qui reçoivent sept arpens de terre pour récompense triomphale et où le sénat répond aux ambassadeurs de Pyrrhus victorieux : « Qu'il sorte d'abord de l'Italie, on verra ensuite à traiter. » Ce sénat, si fier dans la défaite, est, après la victoire, le plus habile des conquérans. Dans l'organisation donnée par lui à la péninsule

italienne, se révèle la sagesse politique, qui, continuée jusque sous les premiers empereurs, tint mille peuples réunis sans regrets sous la tutelle d'une seule ville.

C'est que cette ville avait eu la plus difficile des vertus : la modération dans la victoire. Sparte, Athènes, Carthage, qui ne renoncèrent jamais à leur orgueil municipal, ne furent jamais aussi que des cités ; Rome, qui l'oublia souvent, devint un empire. Avec la même prudence qui avait fait ouvrir la citadelle patricienne aux plébéiens, elle ouvrit ses portes aux vaincus en conférant à une partie d'entre eux le droit de bourgeoisie, de sorte que la défaite les égalait aux vainqueurs : exemple nouveau dans ce monde si dur de l'antiquité. Mais aussi elle eut alors trente-cinq tribus s'étendant de la forêt Ciminienne au milieu de la Campanie, et, sur ce vaste territoire, les censeurs comptèrent près de 300,000 citoyens en état de combattre. Elle était déjà la plus grande puissance de l'Occident, et cet empire tenait debout tout seul, sans administration vexatoire ni impôts onéreux.

C'est qu'aux Italiens restés en dehors des tribus elle avait fait, par des faveurs ou des sévérités, des conditions inégales qui les empêchaient de s'entendre pour une action commune. Afin d'avoir autour d'elle des sentinelles vigilantes et des remparts qu'il faudrait abattre avant de l'atteindre, elle avait placé, au milieu de ses alliés ou sujets, soixante-dix colonies qui les surveillaient et les contenaient, *specula et propugnaculum* ; et elle avait relié ces forteresses par des voies militaires que ses soldats, marcheurs infatigables, parcouraient rapidement. Enfin, comme elle avait, presque toujours, respecté leurs dieux, leurs lois, leur autonomie municipale, elle avait pu, sans les blesser, leur imposer son alliance, et, en cas de danger national, le service militaire à côté de ses légions. Lorsqu'en 225 une formidable invasion gauloise menaça l'Italie, 770,000 hommes s'armèrent pour l'arrêter. Aucune puissance au monde n'avait alors une telle force militaire.

Bossuet, qui croit si peu à la sagesse humaine, émerveillé cependant de ces résultats de la prudence politique, écrit : « De tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux et enfin le plus patient a été le peuple romain. De tout cela s'est formée la meilleure milice et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais. »

Pyrrhus étonna les Romains ; mais il n'était qu'un aventurier, et les Romains étaient un peuple ; il courait incessamment d'une entreprise à une autre, et le sénat n'en poursuivait qu'une seule : entre eux la partie n'était pas égale.

Elle parut l'être entre Rome et Carthage. Cependant cette reine de la Méditerranée n'avait pu venir à bout de Syracuse ; et son empire, allongé sur un littoral immense, sans profondeur, facile à couper en mille points, était une domination mal faite, très difficile à défendre, parce qu'aux divisions des partis dans la cité s'ajoutait la haine des sujets dans les provinces. Quelle différence avec Rome, où toutes les classes étaient alors unies dans une même pensée; qui avait transformé en alliés ceux qu'elle avait vaincus et qui, placée au centre de son territoire, était couverte par plusieurs lignes concentriques de forteresses que gardaient ses colons en armes! Si, par une pointe téméraire, l'ennemi pénétrait jusqu'en vue de ses murs, c'était sans déterminer une seule défection ; au milieu de ce cercle redoutable, Pyrrhus, Annibal lui-même ne tinrent que l'espace occupé par leur camp ; encore fallait-il quitter en toute hâte ce camp d'un jour avant de l'avoir achevé. La force de Rome était dans la construction géographique de son empire, dans la politique libérale qu'elle avait suivie, une fois l'œuvre de la guerre achevée, et dans les liens étroits qui réunissaient toutes les parties de l'état : masse homogène, difficile à rompre, et dont le choc finissait par briser tout ce qui osait se heurter contre elle.

Grâce au fils d'Hamilcar, Carthage se crut un moment victorieuse, et il n'est pas dans l'histoire de spectacle plus dramatique que ce duel entre un grand homme et un grand peuple. La ténacité romaine triompha du génie d'Annibal. Carthage, ville de marchands, sans art, sans littérature, prenant aux peuples leurs richesses et ne leur donnant rien, ne pouvait avec ses mercenaires, qui servaient pour de l'or, l'emporter sur ces armées de citoyens qui se battaient pour la patrie et pour eux-mêmes. Devons-nous le regretter? Carthage détruite, il y eut un comptoir de moins dans le monde; Rome abattue, c'eût été l'héritage de la Grèce délaissé, la seconde civilisation classique perdue et l'Occident abandonné pour de longs siècles à la barbarie.

Après les guerres puniques, la conquête de la Grèce et d'une portion de l'Asie ne fut qu'un jeu, car la Grèce n'avait plus d'hommes et l'Asie n'avait que des multitudes. Il suffit à Rome de toucher du doigt ces monarchies vermoulues pour les faire crouler; encore y employa-t-elle une politique perfide et rusée qui n'allait pas à sa force et dont elle n'avait pas besoin. La Macédoine seule, derrière ses montagnes, fit une sérieuse résistance : la patrie d'Alexandre tomba avec honneur à Pydna, et le sort de Persée, celui de Jugurtha, l'insolence des triomphes, 150,000 Épirotes vendus comme esclaves, firent trembler les rois sur leurs trônes, les peuples derrière les murs de leurs cités. Si Mithridate ébranla un moment la domination des Romains en Asie

et en Grèce, c'est qu'ils expiaient alors dans la guerre civile leur trop brillante fortune et les scandaleux excès de leurs proconsuls.

IV.

Après la chute de Carthage et de la Macédoine, les Romains eurent un empire; ils n'eurent plus les mœurs, les dieux et les institutions qui l'avaient fondé. Ils s'étaient épris des arts, des lettres, de la philosophie de la Grèce; et la Grèce, mourante, s'était vengée de sa défaite en leur donnant la corruption qui avait déshonoré sa vieillesse.

Dans l'Orient, où, depuis des siècles, le commerce et l'industrie avaient accumulé d'immenses richesses que la victoire livra aux conquérans, les proconsuls perdirent la modération de leurs pères. Rentrés dans Rome avec les dépouilles des provinces, ils y étalaient un faste royal, des vices qu'on n'y avait jamais connus, et le mépris pour tout ce qui était au-dessous d'eux. Ces rudes esprits qui avaient vécu si longtemps sans agiter un seul des grands problèmes, éblouis par l'éclat de la civilisation grecque, s'étaient mis à l'école de cette philosophie qui accomplissait alors, contre les religions nationales, une œuvre de destruction. Il était à présent de bon ton parmi la noblesse de lire Ennius, le traducteur d'Évhémère, d'applaudir Pacuvius ou le riche Lucilius se moquant des aruspices et des douze grands dieux. Le peuple n'allait pas aussi loin, mais il allait ailleurs, aux dieux de l'Orient, qui, l'un après l'autre, se glissaient dans Rome et y gagnaient une popularité fatale aux vieilles déités de la république.

C'était une des bases de la société romaine qui s'écroulait.

Une autre, en même temps, va lui manquer.

La classe moyenne des petits propriétaires, celle qui avait fait la force de Rome et la liberté, usée par tant de guerres, disparaissait. Un vide funeste s'était donc produit dans la cité, entre les grands à qui le pillage du monde donnait des richesses royales et les pauvres qui, recrutés de captifs affranchis, n'avaient plus rien du Romain des anciens jours, ni les sentimens, ni les souvenirs, ni la vie laborieuse et le respect de la loi. Comme, après les longues guerres de Charlemagne, on ne trouvera plus d'hommes libres dans l'empire des Francs, mais seulement des seigneurs, des vassaux et des serfs, à Rome, après la conquête de l'Afrique, de la Grèce et de l'Asie, il n'y eut que des nobles, des cliens et des prolétaires, avec une multitude infinie d'esclaves : un seul citoyen en possédera vingt mille. Or c'est une loi de l'histoire qu'il ne peut exister de classe moyenne dans les états où l'esclavage a pris un grand déve-

loppement. Cette classe avait été le lest qui maintenait le navire en équilibre ; elle perdue, tout chancela.

L'armée avait changé ainsi que le peuple, non pas dans son organisation, mais dans son esprit. Comme il fallait suivre les consuls au fond des provinces et y rester dix ou vingt ans, le service militaire cessa d'être un devoir patriotique pour devenir une profession, et le soldat, au lieu d'être un citoyen armé, fut un mercenaire. Il sera donc aisé à ceux qui voudront renverser l'ordre nouveau de trouver dans la foule famélique qui encombre la ville des instrumens de sédition, et ces légions à vendre donneront aux généraux le moyen de bouleverser l'état. Au dernier siècle de la république, on voit des soldats de Marius et de Sylla, de Pompée et de César, on ne voit plus l'armée de Rome.

Ces conséquences ne furent pas les seules : la constitution aussi se modifia, tout en paraissant rester dans son ancien cadre. Le sénat avait naturellement attiré à lui le gouvernement de ce vaste empire, qui ne pouvait être régi par une assemblée populaire. Chargé de traiter avec les rois et les peuples, de distribuer les armées et les provinces, de fixer les tributs des nations et d'en déterminer l'emploi, il se trouva aussi haut placé dans l'opinion du peuple que dans la sienne, et un vieux jurisconsulte romain a pu dire : « Comme il était difficile de réunir le peuple, la nécessité fit passer au sénat le soin de la république ; tout ce qu'il décréta fut obéi. »

Ce nouveau sénat devint la citadelle d'où la noblesse née de l'union du patriciat avec les grandes familles plébéiennes dominait le gouvernement. Les nobles n'avaient plus à redouter l'opposition politique des tribuns ou la justice populaire des comices ; ils remplissaient toutes les places de la judicature et ils avaient annulé le tribunat en se le faisant donner par leurs cliens, qui remplaçaient au forum la classe disparue. Aussi avaient-ils tout envahi : les commandemens, dont ils interdisaient l'accès aux hommes nouveaux, les terres publiques, que leur livrait la connivence des censeurs, les petits héritages, ravis ou achetés au rabais à des propriétaires ruinés ; et ils amassaient ces fortunes colossales qu'ils se tourmenteront à dépenser en monstrueux plaisirs et en constructions insensées : *vexant divitias.*

Rome se trouva soumise alors à une oligarchie qui fut la troisième forme du gouvernement républicain. Son histoire est marquée par les exactions des Verrès et des Appius ; par la révolte des Italiens, des esclaves et des provinciaux ; par la guerre civile, les proscriptions et le bouleversement des fortunes ; enfin, honte suprême, il fallut réunir toutes les forces du peuple romain contre des pirates et des gladiateurs ! La politique intelligente de l'ancien sénat, pour

l'extension de la communauté romaine, fut même abandonnée. Les Italiens n'arrachèrent le droit de cité qu'après une lutte sanglante et, avant César, deux terres italiennes, la Sicile et la Transpadane, ne l'avaient pas encore.

Au-dessous de cette noblesse que Salluste appelle la faction des grands et au-dessus de la foule des déshérités, apparaît un élément très nouveau pour les Romains, les manieurs d'argent. Le sénat affermait les impôts et les travaux publics. Des hommes sortis des échoppes du commerce et des comptoirs de la banque, des entrepreneurs de construction, des munitionnaires d'armée, des membres de l'ordre équestre, retenus par le sénat loin des honneurs, se formaient en compagnies qui expédiaient leurs agens dans les provinces pour lever les contributions : ce furent les publicains. Ils ont été maudits et ils ont souvent mérité de l'être; mais ils représentaient une chose très moderne et que nous ne trouvons pas mauvaise, la puissance du capital. Dans les dernières révolutions de Rome, ils joueront un rôle qui ne sera pas sans importance. Troublés dans leurs spéculations par la guerre civile, ils aideront César et Octave à rétablir l'ordre dans l'état et la sécurité dans les transactions.

Au milieu du IIe siècle avant notre ère, il n'y avait plus, à vrai dire, de république romaine ni de peuple romain. De bons citoyens essayèrent de reconstituer l'une et l'autre; de ramener la liberté, en affaiblissant l'oligarchie; de refaire une classe moyenne, en distribuant aux pauvres les terres publiques usurpées par les nobles; de guérir la plaie du paupérisme, en obligeant les propriétaires d'employer sur leurs terres, au lieu d'esclaves, des ouvriers libres et, avec l'idée que les Romains se faisaient des droits de l'état, toutes ces réformes étaient possibles. C'est aux Gracques que revient l'honneur d'avoir entrepris la régénération du peuple par la propriété et par le travail, sans rien prendre aux riches qu'on n'eût légalement le droit de leur ôter. Les deux frères furent tués; leurs amis, égorgés; leurs lois, abolies; mais, la réforme pacifique ayant échoué, l'ère des révolutions commença.

Les Gracques n'étaient cependant pas de vulgaires agitateurs; ils appartenaient à la meilleure noblesse, et ils avaient eu pour amis, pour conseillers, quelques-uns des personnages les plus respectés. Dans le sein de l'oligarchie se trouvaient des familles vouées depuis plusieurs générations à la défense des intérêts populaires, comme l'Angleterre en a toujours eu, et des ambitieux, tels qu'on en a vu dans tous les temps et en tous les pays, qui, désespérant de faire leur chemin avec l'appui des grands, cherchaient à s'ouvrir la voie à l'aide du peuple. Les premiers, en voyant les provinciaux opprimés, les Italiens mécontens, une foule de citoyens tombés dans la

pauvreté, et la puissance militaire de Rome amoindrie par la diminution du nombre de ceux que la loi appelait au service, ne redoutaient pas seulement la perte de la liberté, ils craignaient celle de l'empire. Les seconds s'inquiétaient peut-être de ce double péril, mais, de plus, ils voulaient jouer dans l'état le rôle qu'ils croyaient dû à leur mérite, et partager des honneurs, des profits qui leur étaient refusés. La formation de l'oligarchie avait donc eu comme contrecoup inévitable la reconstitution d'un parti démocratique avec des nobles à sa tête pour le conduire, et les Gracques, en rendant au tribunat sa sève populaire, avaient montré de quelles armes il fallait se servir pour le nouveau combat. Après eux, il y eut toujours, au banc des tribuns, un héritier, sinon de leur esprit politique, du moins de leur puissance factieuse à soulever la masse des pauvres ou celle des Italiens.

Un ancien client des Metellus, devenu le vainqueur des Cimbres, vengea les Gracques sur les fils de leurs meurtriers. Aux proscriptions de Marius qui décima la noblesse, répondirent celles de Sylla, qui crut détruire le parti populaire. On ne tue pas les foules, encore moins la justice. La dictature de Sylla, ses meurtres, ses lois ne purent supprimer la question que se faisaient des hommes avides, mais aussi des hommes honnêtes : Pourquoi un petit nombre de citoyens jouiraient-ils seuls des profits de la conquête que tous avaient payée de leur sang! Pourquoi les consulats, les prétures, les gouvernemens lucratifs et les triomphes seraient-ils le patrimoine héréditaire de certaines maisons? Pourquoi, enfin, le mouvement ascensionnel qui, au grand avantage de l'état, avait porté en haut tout ce qui s'était produit en bas de vertu, de courage et de sagesse, serait-il arrêté? Quand ces idées-là se discutent, la révolution est proche. Et elle l'était d'autant plus que les débiles héritiers de Sylla, n'ayant gardé de son esprit politique que le mépris de la vie humaine, ne cachaient pas leur résolution d'en finir, comme lui, avec le parti populaire, par des égorgemens.

V.

Ce que des votes n'avaient pu faire, l'épée l'accomplit; les soldats prirent la place du peuple et les généraux celle des tribuns. Trois des plus renommés, tenus à l'écart par les grands, ou qui se crurent mal récompensés de leurs services, mirent en commun leurs rancunes et leur ambition, pour abattre le gouvernement oligarchique, qui, détesté du peuple, venait encore de s'aliéner l'ordre équestre en refusant une modification nécessaire aux contrats souscrits par les publicains. César, porté au consulat par une coalition

de tous les adversaires du parti des grands, présenta des lois d'une extrême importance : aux pauvres, des terres publiques, et, si elles ne suffisaient pas, des héritages achetés avec l'or conquis sur Mithridate et Tigrane ; aux provinciaux, de sérieuses garanties de bonne administration; aux concussionnaires, des sévérités capables de les intimider; aux publicains, une diminution d'un tiers sur la ferme des impôts de l'Asie que les guerres récentes avaient ruinée. C'étaient les Gracques qui renaissaient dans un homme de génie. Les trois premières de ces lois étaient d'excellentes réformes pour le peuple, comme pour l'empire, et la dernière un acte peut-être intéressé mais juste. Le sénat les regarda toutes, non sans raison, comme dirigées contre lui, et il les combattit. Le peuple les vota, puis en récompensa l'auteur par la glorieuse mais difficile mission d'arrêter en Gaule une formidable invasion germanique.

Pendant que César gagnait, au-delà des Alpes, le renom du plus grand capitaine de Rome, un autre des triumvirs, Crassus, allait se faire tuer sottement par les Parthes, et le troisième, Pompée, blessé dans son orgueil par la réputation croissante du conquérant des Gaules, passait à l'oligarchie. La situation se simplifiait, la lutte était moins, à présent, entre deux partis qu'entre deux hommes : Pompée devenu le chef de la faction des grands, César resté le représentant des intérêts populaires, et tous deux, par des raisons très différentes, résolus à prendre le premier rang.

L'un, vaniteux personnage, sans autre idée politique que celle de sa grandeur personnelle, avait servi toutes les causes et, après avoir aidé à détruire la constitution aristocratique de Sylla, il revenait à ceux qu'il avait désarmés. « Étaler, dans Rome, une toge triomphale » suffisait à cet orgueil stérile. L'autre, non moins ambitieux, mais d'une ambition plus noble, voulait le pouvoir pour commander, et aussi pour agir. Il avait reconnu que cent années de guerres civiles et de scènes sanglantes avaient produit un besoin extrême de repos et de sécurité. Le peuple ne pouvant gouverner dans ses comices cet empire immense, et les grands le gouvernant mal, il ne restait qu'une solution, celle d'une monarchie républicaine dont le chef reprendrait la politique des anciens tribuns pour la protection du peuple et la sagesse de l'ancien sénat pour l'assimilation progressive des sujets aux citoyens. Comme toutes les solutions, celle-ci avait ses dangers; mais, dans la situation présente de Rome, elle était la meilleure. Tacite l'a pensé et il a eu raison.

Dans la faction des grands se trouvaient des hommes que nous respectons encore pour leur caractère, leur vertu ou leur talent; mais la politique est faite de sagesse, non de vertu, ni d'éloquence; ces qualités valent à l'homme public plus d'autorité; elles ne lui donnent pas nécessairement l'intelligence des vrais besoins de l'état.

L'oligarchie, qui ne sut ni se conduire elle-même ni conduire les autres, expia ses fautes à Pharsale, et, avec elle, tomba ce gouvernement qui, sous les mots trompeurs de république et de liberté, voulait que Rome et le monde restassent le butin de cent familles.

Rome abdiqua aux mains de César: le peuple et le sénat lui remirent tous les pouvoirs et par cette concentration de l'autorité, l'intérêt des gouvernés se confondit enfin avec celui des gouvernans. Mais la guerre civile et l'assassinat laissèrent peu de temps au dictateur pour exécuter les réformes qu'il méditait. Quelques-unes de celles qu'il put accomplir sont pourtant significatives.

Aux pauvres de Rome, que les révolutions avaient privés de travail, il donne le loyer d'un an; à quatre-vingt mille d'entre eux, il distribue des terres; pour ceux qui restent dans la ville, il régularise le service alimentaire de l'annone et il renouvelle l'obligation, imposée par sa loi consulaire aux possesseurs de biens-fonds, d'employer un tiers au moins de travailleurs libres.

Aux provinciaux il ouvre le sénat, l'ordre équestre, la cité; et le *jus civitatis*, qui élève les sujets au rang des maîtres, est par lui multiplié au point que le chiffre du cens sera bientôt décuplé (1). Lorsque l'état ne comptait qu'un petit nombre de citoyens et qu'il avait des millions de sujets, il ressemblait à une pyramide placée sur la pointe; la pyramide repose maintenant sur une large base que l'empire élargira encore.

Les citoyens peuvent se défendre par le cri : *Civis Romanus sum*, et ils ont le droit d'appel, mais les sujets ne l'ont pas. Pour les protéger contre l'arbitraire des juges, César fait entreprendre la codification des édits prétoriens, et il paie les gouverneurs de provinces, afin qu'ils cessent de se payer eux-mêmes.

Quelles causes avaient fait le succès de César? Ses qualités personnelles, le dévoûment de ses soldats et l'universelle lassitude, mais plus encore l'incapacité du gouvernement oligarchique, dont le plus fidèle représentant est ce Bibulus qui s'assoit silencieux sur sa chaise curule, comme s'il voulait y attendre, à l'exemple des consulaires de l'ancien temps, que les Gaulois arrivent.

Comme les Gracques, César périt de la main des grands, et l'état retomba pour quatorze années dans le plus épouvantable désordre. Auguste, avec moins de génie et plus de souplesse, pacifia le monde ébranlé. Il prit tous les pouvoirs républicains, mais il laissa sub-

(1) 4,003,000 en l'an 28, au lieu de 450,000 en 70. Le chiffre de 900,000 donné par le plus ancien manuscrit de Tite Live, celui de Heidelberg, s'il est véritable (cf. Mommsen, ap. Borghesi, *OEuvres epigr.*, t. IV, p. 9), accuserait une augmentation beaucoup moins forte, mais elle suffirait encore à montrer la tendance du gouvernement impérial à accroître le nombre des citoyens.

sister presque toutes les charges républicaines, de sorte qu'à juger sur les apparences, on ne voyait dans Rome qu'un magistrat de plus. « La terre fatiguée de discordes civiles, dit Tacite, accepta Auguste pour maître et les provinces saluèrent de leurs acclamations la chute d'un gouvernement débile qui ne savait réprimer ni ses magistrats avides ni ses nobles insolens. » Auguste partagea les provinces avec le sénat, mais le sénat n'eut pas un soldat dans les siennes, et, dans celles de l'*imperator* fut cantonnée une armée permanente de trois cent mille hommes. Une caisse, alimentée par de nouveaux impôts et dont Auguste tint la clé, garantit le paiement régulier de la solde et les avantages promis aux vétérans. Cette armée, établie sur la frontière, allait protéger l'empire contre les barbares et l'empereur contre les conspirations, jusqu'au jour où les soldats seront les conspirateurs.

A Rome, ce maître de vingt-cinq légions vit en simple particulier et ne semble occupé qu'à remettre l'ordre en tout; dans les rangs, dans les conditions, dans les costumes; il voudrait même le rétablir dans les mœurs et dans les croyances, quoiqu'il ne soit un modèle ni pour les unes ni pour les autres. Ce tribun perpétuel qui pacifie l'éloquence et rend le forum désert, veut une société de tenue décente, soumise à une sévère hiérarchie. Il classe et il divise. Il refait une noblesse sénatoriale, à laquelle sont réservées toutes les charges de l'état, et un ordre équestre qu'il partage en deux classes: les fils de sénateurs, héritiers nécessaires des privilèges de leurs pères, et les simples chevaliers à l'anneau d'or qui remplissent les tribunaux civils. La plèbe a ses nobles et ses vilains : ceux qui possèdent 200,000 sesterces, *ducenarii*, forment une quatrième décurie de juges et occupent les mille places de quarteniers; ceux qui ne les ont pas tendent la main les jours de distribution, et sont relégués, les jours de fêtes, aux dernières places de l'amphithéâtre. L'argent fixe les conditions: il faut un cens déterminé pour être sénateur, chevalier ou ducenaire. Là même où il ne peut être question de la fortune, Auguste établit des distinctions, dans le droit de cité, par exemple, dans les affranchissemens et dans la loi pénale, laquelle ne met pas au même rang celui qu'elle appelle l'*homme de rien* et ceux qui pour elle sont les *honnêtes gens*, parce qu'ils ont la richesse. *Ordinavit*, dit le biographe d'Auguste: ce mot est toute la politique de ce révolutionnaire devenu conservateur depuis qu'il est arrivé, et qui rend à la société romaine le caractère aristocratique qu'elle semblait avoir perdu dans les dernières tourmentes. Un de ses jurisconsultes a écrit : « Le pauvre, *humilior*, ne peut être admis à porter temoignage contre le riche. » Mais cette noblesse d'Auguste, aristocratie d'argent, non de vertu,

de services et d'honneur, est sans force, surtout lorsque l'or qu'elle possède a été ramassé dans la boue; et beaucoup de ces parvenus n'en ont pas d'autre.

Le successeur de César n'a donc point de tendresse pour ceux que son poète favori appelle l'*ignobile vulgus*, mais il conserve une institution créée par les Gracques, développée par Caton, régularisée par César et dont on pourrait trouver la trace dans certaines pratiques du sénat patricien. Anciennement le patron était tenu de donner à ses cliens un morceau de terre ; Auguste, devenu le patron universel, donna aux siens un morceau de pain. L'oligarchie elle-même ne l'avait pas refusé aux pauvres.

Quelque peu de titres qu'eussent les prolétaires de la ville à s'appeler le peuple romain, ils avaient hérité de ses droits à tirer profit de la conquête du monde. Le sol provincial étant devenu propriété romaine, les sujets n'en avaient conservé la jouissance qu'à la condition de payer l'impôt en espèces et en nature. Ils donnaient de l'or pour les dépenses publiques et ils livraient une partie de leurs récoltes pour l'armée, l'administration, le palais du prince et le peuple. Tout citoyen, habitant sédentaire de Rome, prenait part à ces distributions : on avait vu des consuls recevoir leur mesure de blé annonaire. Auguste réglementa ce service comme les autres ; il fixa à deux cent mille le nombre des parties prenantes : ceux qui étaient inscrits sur les listes d'attente remplaçaient les morts. La ration annuelle, 60 *modii* ou 520 litres de blé, ne pouvait pas plus faire vivre une famille sans travail, que les 3 francs donnés par mois à nos assistés ne les dispensent de toute prévoyance.

Un autre devoir des anciens magistrats était de célébrer des jeux qui, à l'origine, avaient été, comme ceux de la Grèce, des fêtes religieuses : on en promettait aux dieux, en échange d'une victoire et l'on portait au cirque leurs statues, puisque ayant combattu pour Rome, comme les Dioscures au lac Rhégille, ils devaient être à l'honneur après avoir été à la peine.

Les combats de gladiateurs avaient eu aussi le caractère d'une cérémonie sainte : ce rite, né auprès des tombeaux, devait apaiser les mânes, « qui aiment le sang. »

Auguste conserva ces fêtes. En remplissant des obligations qui étaient un legs de la république, et non pas la rançon d'une usurpation nécessaire, il n'avait point passé un marché avec une prétendue démagogie césarienne : l'empire, pour du pain et des plaisirs. Depuis Actium, le peuple n'a joué d'autre rôle politique que de traîner « à l'escalier des gémissemens » les condamnés et les victimes des césars.

Mais ces jeux, ces libéralités ont eu de désastreuses conséquences. La charité officielle de l'annone, bien qu'elle coûtât beaucoup moins

que notre assistance publique, fit un peuple de mendians que les riches méprisèrent : les jeux charmèrent son oisiveté, sans réveiller ses sentimens religieux, et les combats de gladiateurs surexcitèrent sa férocité native. Juvénal a donc à demi raison quand il jette son cri accusateur : *Panem et circenses!* Si le peuple n'avait pas été habitué à ces spectacles sanglans que les Grecs, avec leur délicate nature, n'ont jamais voulu connaître, s'il n'avait pas vu tant de milliers de captifs livrés aux bêtes, il n'aurait pas si souvent crié : « Les chrétiens aux lions ! »

Dans les provinces, Auguste suivit la politique prudente de l'ancien sénat et de son père adoptif : aux sujets, de la justice ; aux privilégiés, le respect de leurs droits. Ceux-ci remplissaient les villes alliées ou libres, les colonies romaines ou latines, les municipes récemment organisés en Gaule, en Espagne, et dans tous les pays où la vie urbaine avait jusqu'alors manqué et ils avaient les libertés nécessaires : un sénat, une assemblée publique, des élections, la juridiction duumvirale, la police de leur territoire et leurs lois particulières, quand ils n'avaient pas copié celles que César avait rédigées pour l'Italie. Auguste fortifia ce grand régime municipal par deux innovations, l'une très sage, l'autre très singulière, mais accomplies toutes deux à l'aide de vieilles idées qui existaient partout. Au-dessus des religions locales qu'il laissa subsister, il éleva une religion officielle, celle de Rome et des Augustes, qui parut aux peuples une conséquence naturelle du culte des Génies ; puis généralisant une coutume chère aux Grecs, et que les Italiens avaient autrefois pratiquée, il autorisa les députés des villes, librement élus par leurs concitoyens, à se réunir chaque année en assemblées provinciales ; et ces assemblées eurent le droit de porter devant lui les plaintes de la province contre le gouverneur. C'était soumettre, dans une certaine mesure, les successeurs des proconsuls républicains au contrôle des sujets.

Si l'on ajoute à cette garantie celles qu'assureront plus tard le *syndicus*, ou avocat des villes, et le *defensor civitatis*, on reconnaîtra que le patronage des petits était une vieille coutume romaine qui, avec des formes très différentes, se retrouve dans cette histoire depuis le jour où Rome eut des sujets jusqu'à celui où elle cessa d'en avoir.

Notons encore qu'Auguste fit peser sur les citoyens, et non sur les provinciaux, les impôts établis pour l'entretien de l'armée, et que les voies militaires dont il couvrit l'empire opérèrent pour le commerce et le bien-être général une révolution analogue à celle que les chemins de fer ont accomplie de nos jours.

De toutes ces mesures résulta pour le monde une longue prospérité, et, dans ces mille cités qui étaient alors, quant à leur gou-

vernement intérieur, de véritables républiques, se formèrent les hommes qui, après avoir été les meilleurs lieutenans du prince, devinrent empereurs à leur tour et s'appelèrent les Antonins.

Une seule ville n'eut pas ces libertés. Satisfaite de sa grandeur incomparable, Rome ne réclama point ce que possédaient de simples communes urbaines, un sénat municipal, et, jusqu'à la fin de l'empire, elle resta soumise à un régime exceptionnel qui garantissait la sécurité du gouvernement contre une émeute populaire.

L'administration d'Auguste, suffisamment sage et paternelle, lui assura un règne paisible de quarante-quatre ans. Mais où étaient les garanties pour l'avenir?

La république n'avait eu qu'une constitution de cité; il aurait fallu donner à l'empire une constitution d'état. Auguste entrevit le problème et essaya de le résoudre. Mais les différences mises par lui dans les conditions ne réussirent pas mieux que la religion officielle et les assemblées provinciales à former un corps de nation. Sa monarchie resta un assemblage de villes soumises au même pouvoir, sans être animées d'un même esprit. Aux anciens jours, il y avait eu un peuple romain; l'empire n'en aura pas, et sans peuple uni par des souvenirs et des affections héréditaires, point de patriotisme. Ceux qu'on appelle encore les Romains feront souvent des sacrifices pour leur municipe; ils n'en feront pas pour l'état.

L'armée permanente fut une conception heureuse; durant deux siècles et demi elle fit face victorieusement aux barbares. Mais en exigeant vingt années de service, et souvent davantage, Auguste rendit le recrutement annuel si faible que les peuples se déshabituèrent des armes: après le désastre de Varus, personne en Italie ne voulait déjà plus les prendre. D'autre part, les soldats, constamment réunis en des camps, où ils pouvaient se compter et s'entendre, comprirent que le prince et le trésor étaient à leur discrétion. Aussi vit-on presque autant d'émeutes militaires que d'avènemens d'empereurs. En trois siècles et demi, sur quarante-neuf césars, trente et un furent assassinés, sans parler des trente tyrans qui, moins deux ou trois, périrent de mort violente. Tant de meurtres prouvent que la constitution impériale était mauvaise pour le prince, qu'on assassinait; mauvaise aussi pour l'empire, qu'on ébranlait. A une monarchie il faut des mœurs et des institutions monarchiques; il n'y en avait pas, et, puisque la république semblait conservée, on parla de liberté; quelques-uns y crurent et la cherchèrent le poignard à la main. Un homme seul, sans cour, sans prêtres, sans noblesse, sans rien qui le protégeât en le couvrant, était maître du monde; beaucoup le menacèrent: *assiduæ in eum conjurationes*. Il se défendit en s'appuyant sur les légions, et, comme en souvenir des libéralités que les triomphateurs répu-

blicains faisaient à leurs soldats, chaque prince nouvellement proclamé vidait le trésor public dans les mains de l'armée, celle-ci multiplia les vacances du trône pour multiplier les dons de joyeux avènement.

Enfin, la nouvelle constitution n'avait, au fond, d'autre principe que la volonté de l'empereur, de sorte qu'en un pays où n'existaient point de grands corps politiques capables d'imposer une certaine retenue au prince, l'empire sera à la discrétion du sage ou du fou, du général habile ou de l'enfant capricieux et cruel qu'une émeute de caserne ou une hérédité malheureuse portera au pouvoir. La *Lex regia* et la définition de l'autorité impériale donnée par Sénèque sont la formule la plus complète du despotisme oriental. Ce régime se dégagera lentement des apparences républicaines sous lesquelles Auguste l'avait caché; lorsqu'il apparaîtra sans voiles, la première monarchie césarienne aura du moins donné au monde le singulier spectacle d'un empire de cent millions d'hommes régi durant deux siècles, à l'intérieur, sans un soldat. Cette merveille venait sans doute de l'impossibilité d'une révolte heureuse, mais aussi et surtout de la reconnaissance des sujets pour un gouvernement qui n'exerçait alors qu'une haute et salutaire protection, sans intervenir d'une façon tracassière dans l'administration des intérêts locaux.

VI.

Rome a eu d'abominables tyrans, comme Caligula, Néron, Caracalla, Élagabal, dont les vices et les cruautés ne sont comparables qu'aux sanglantes orgies de certaines cours asiatiques; mais elle a eu aussi de bons princes qui ont jeté sur elle un nouvel éclat et retardé son déclin. Au début, le prince gouvernait, il n'administrait pas, et le régime municipal florissant préparait les hommes de talent et d'expérience dont l'empire avait besoin pour conduire ses grandes affaires. Après les premiers Flaviens, l'Italie épuisée ne donna plus un empereur, excepté pour un moment, au temps des Gordiens, et le règne des provinciaux commença.

Ces héritiers d'Auguste, nés loin de la vieille terre de Saturne, sont d'abord les glorieux Antonins, venus de l'Espagne et de la Gaule, puis l'Africain Septime Sévère. Récemment appelées à la vie romaine, ces provinces l'avaient embrassée avec tant d'ardeur qu'elles avaient déjà envoyé, aux bords du Tibre, des orateurs, des poètes, des philosophes et qu'elles ont gardé, cachet ineffaçable mis sur elles par le génie de Rome, les ruines les plus nombreuses et les plus belles qui se puissent voir hors de l'Italie. Le règne de

ces princes est la brillante époque de l'empire; l'humanité n'en a pas eu de plus heureuse. La charité, si peu connue des anciens états, entrait même dans les mœurs publiques : la grande institution alimentaire de Trajan fut un noble effort de bienfaisance officielle que nombre de villes et de particuliers imitèrent. C'est que les empereurs étaient alors les serviteurs du pays qui, au IVe siècle, sera le serviteur des princes. Ils maintenaient la discipline dans l'armée, la liberté dans les villes, la justice dans l'administration, les barbares dans le respect d'une domination qui semblait inébranlable : leurs jurisconsultes s'appelaient les prêtres du droit, et le sénat était recruté de tous les talens qui se révélaient dans les cités, dans les charges, dans les légions. Aussi, à la pensée d'une fortune contraire, Tacite s'épouvante. « Si les Romains disparaissaient de la terre, veuillent les dieux empêcher ce malheur! qu'y verrait-on désormais, sinon la guerre universelle entre les nations? » Et ce fut, en effet, ce que l'on vit lorsque le colosse tomba.

Vers le milieu du IIIe siècle, des circonstances malheureuses firent passer la dignité impériale à des hommes nés en des pays de vieille culture ou de grossière barbarie, à des Syriens pourris de luxure ou de caractère efféminé, à un Goth, à un fils de voleur arabe. Avec eux commencèrent, dans l'ordre politique, les convulsions qui menacèrent l'empire d'une prochaine dissolution, et, dans l'ordre religieux, l'invasion des cultes orientaux qui changèrent l'âme de la société romaine. Après les trente tyrans, de rudes soldats, venus des belliqueuses régions de l'*Illyricum*, parurent rendre à l'état son ancienne vigueur. Mais que de ruines! Ruine des cités et des campagnes; ruine aussi de l'esprit qui s'affaisse ou s'égare! Pourquoi de vaillans princes, tels que Claude, Aurélien, Probus, Dioclétien, Constantin, ne purent-ils arrêter la décadence politique? C'est qu'une révolution silencieuse s'était produite au cœur de l'empire et en avait vicié tous les organes.

L'empereur n'était plus le magistrat qui vivait en simple citoyen, avait des amis et s'en allait dîner sans gardes là où il était prié; qui s'habillait de la laine filée par sa femme et sa fille, et dont la demeure n'était reconnaissable qu'aux branches de laurier qui en décoraient la porte. Son palais est une ville; son costume est de soie, de pierreries et d'or; ses serviteurs sont une armée, et on ne l'approche qu'en adorant sa majesté redoutable. Cet homme, entre les mains de qui le peuple, le sénat et les dieux ont abdiqué, est un monarque de l'Orient : *in Tiberim defluit Orontes;* et, à son tour, il abdique entre les mains des courtisans et des eunuques qui lui cachent l'empire, dirigent sa volonté et réduisent toute sa politique à exiger chaque jour des peuples de nouvelles ressources pour des dépenses chaque jour croissantes.

Le sénat, d'abord grand conseil de l'empire et incomparable école d'administration, mais trop nombreux et trop peu sûr pour que toutes les questions lui fussent soumises, avait cessé, dès le temps des Antonins, d'être le centre du gouvernement, le pivot de l'état. Ce rôle était passé au conseil du prince, qui devint plus tard le consistoire impérial, et les sénateurs, exclus de l'armée par suite des fonctions actives, n'avaient plus que des charges d'apparat sans pouvoir.

Tandis que l'assemblée qui avait conquis le monde descendait peu à peu à la condition d'un conseil municipal de Rome, l'administration impériale se développait et envahissait tout.

L'empire avait eu, à l'origine, un très petit nombre de fonctionnaires; si, dans les villes stipendiaires, rien ne se faisait que sous le bon plaisir du gouverneur, les villes privilégiées, qui étaient en très grand nombre, s'administraient en toute liberté. Mais, obéissant aux tendances instinctives du pouvoir absolu, le gouvernement se trouva conduit à regarder de près aux choses que d'abord il avait regardées de loin. Il crut qu'il ferait mieux les affaires des sujets que les intéressés, et il multiplia ses agens; il accrut leurs droits, favorisé qu'il fut, dans ses empiétemens involontaires, par le mouvement de concentration qui, de Rome, avait gagné les provinces. Sous la pression des officiers impériaux, mais avec le concours inconscient des populations, surtout des notables qui visaient à constituer une noblesse urbaine, comme Rome avait constitué une noblesse d'empire, le régime municipal du Ier siècle fut profondément altéré.

De très vieilles coutumes exigeaient que les fonctions municipales fussent gratuitement exercées. Quand les villes, à la faveur de la sécurité croissante et de la prospérité générale, voulurent s'embellir; lorsqu'elles bâtirent des aqueducs, des thermes, des cirques et des amphithéâtres; lorsqu'enfin elles devinrent de grandes cités ayant chacune un vaste territoire à administrer, les citoyens se disputèrent les titres de décurions et de duumvirs, qui pouvaient mener à de plus grands honneurs, et ce furent l'argent offert, les statues promises, les spectacles et les festins donnés qui l'emportèrent. Les riches seuls purent faire ces sacrifices et s'exposer aux graves responsabilités financières que le magistrat encourait pour sa gestion. Le caractère aristocratique de la société romaine se marqua donc chaque jour davantage dans les provinces : les mœurs et les institutions y portaient, et dans les cités, comme à Rome, le peuple finit par n'être plus rien. Peu à peu les anciennes libertés disparurent; l'assemblée publique et les élections tombèrent presque partout en désuétude; la curie, qui se recruta par *cooptatio*, nomma les duumvirs; la condition des curiales devint, en fait, héréditaire,

et le pauvre fut enfermé dans son humble condition par la loi politique, qui lui interdit les honneurs municipaux, par la loi pénale, qui lui réserva des supplices que le riche ne subissait pas. Quoique l'édit de Caracalla parût établir l'égalité entre tous les Romains, la plus grande partie des habitans de l'empire continua de former la classe déshéritée des *humiliores*.

Mais quelques-uns de ceux qui achetaient les dignités municipales entendaient se ménager des compensations. Les abus qui s'étaient produits à Rome, quand l'oligarchie avait eu le pouvoir, se renouvelèrent dans les villes : l'empire eut ses Verrès municipaux, comme en eurent nos communes du moyen âge et les villes libres de l'Allemagne, comme l'Irlande en avait encore, il n'y a pas longtemps. Les uns commettaient des malversations ; d'autres s'allouaient des indemnités prises sur les fonds de la commune, malgré le caractère absolument gratuit des fonctions municipales; et cet usage était ancien, car il est interdit par la *lex Genetiva Julia*, qui est du 1er siècle.

Cette noblesse des villes que séparaient du peuple sa fortune, ses privilèges et son orgueil, provoqua, par sa mauvaise gestion, l'ingérence progressive du gouvernement dans les affaires de la cité. Déjà les Antonins avaient donné à certaines villes des curateurs, afin de remettre l'ordre dans leurs finances dilapidées; la juridiction municipale fut restreinte, pour soustraire la justice aux passions locales; des taxes ne purent être établies, des travaux exécutés, qu'avec l'autorisation du légat impérial, et les nominations faites par la curie, les décisions prises par elle furent cassées quand elles déplurent au gouverneur, *ambitiosa decreta*. Au lieu des fières paroles de la loi *Genetiva Julia*, qui permettait aux décurions de faire sortir les citoyens en armes, pour la police du territoire, sous la conduite d'un duumvir investi des pouvoirs du tribun légionnaire de Rome, le code renferme des prescriptions qui obligent la curie à soumettre la désignation du gardien de la paix, *irenarcha*, à l'approbation, c'est-à-dire au choix du magistrat impérial. Les désordres de la liberté avaient rendu la tutelle administrative nécessaire, et celle-ci, exagérant son rôle, changea des cités autrefois vivantes en des corps sans âme. Il faudra que l'empire tombe, et avec lui cette administration tracassière, pour que le régime municipal, comme un tronc robuste qui, après l'orage, pousse des branches nouvelles, retrouve en beaucoup de lieux d'Italie et de France son ancienne vigueur.

Ces villes où, comme à Rome, le forum était pacifié et le sénat docile, parurent à l'autorité centrale pouvoir servir d'utile instrument pour une fonction d'état. Les curiales, qui devaient déjà pourvoir aux travaux publics, aux besoins de la poste impériale, à la

perception de l'annone ou impôt en nature, même à la levée des recrues, lorsque le gouvernement en demandait, furent encore chargés de recouvrer l'impôt foncier payable en espèces, avec la condition menaçante qu'ils prendraient sur leur fortune pour combler le déficit quand il s'en produirait. A ces services d'état s'ajoutaient ceux qu'imposait la cité : administration financière du municipe ; entretien de ses édifices, des ponts et des routes ; célébration des jeux et des fêtes, acquisition du blé et de l'huile nécessaires à la ville et surveillance des distributions faites à prix d'achat ou à prix réduit ; hébergement des magistrats et des troupes de passage ; défense des intérêts municipaux en justice ou par devant le prince et, dans ce dernier cas, voyage pénible et coûteux ; en un mot, les innombrables obligations comprises sous les mots de *munera personarum*, qui devaient être personnellement remplies, et de *munera patrimonii*, qui imposaient des dépenses parfois considérables. Cette longue énumération prouve que toute la vie sociale de l'empire était dans les curies. De là deux conséquences qui se produisirent l'une dans le Haut-Empire, l'autre au IVe siècle : les curies sont-elles florissantes, tout prospère ; sont-elles dans la gêne, tout décline.

L'empire souffrit doublement du malaise causé par ses exigences : les villes s'appauvrissant, la richesse générale diminua ; et du jour où les curiales eurent à garantir la meilleure partie des revenus du prince, ils devinrent l'objet de son infatigable sollicitude. Le code Théodosien contient, à lui seul, au titre *de Decurionibus*, cent quatre-vingt-douze décisions qui ont pour but de faire entrer dans la curie et d'empêcher d'en sortir quiconque a du bien. Enchaîné à sa condition, le curiale ne put se faire ni soldat ni prêtre, à moins de laisser son avoir au corps qu'il abandonnait, et l'accès de l'administration impériale lui fut interdit ; une loi l'empêchera même d'arriver au sénat de Rome ou de Constantinople. De toutes ces mesures il résulta que le mouvement ascensionnel qui, aux deux premiers siècles, renouvelait, par un afflux de sang nouveau, le sang appauvri de la classe dirigeante, s'arrêta ; que, les fonctions publiques ne se recrutant plus d'hommes préparés à les bien remplir, l'empire perdit ses meilleurs auxiliaires et que la valeur morale de l'administration baissa. L'histoire de l'empire répète ainsi celle de la république : après les lois Liciniennes, l'avènement des plébéiens et la grandeur de Rome ; après les premiers empereurs, l'avènement des provinciaux et la prospérité de l'empire ; puis le refoulement des uns par l'oligarchie consulaire et celui des autres par le despotisme fiscal ; mais au bout de l'une de ces périodes s'était trouvé César, au bout de l'autre se trouvèrent les barbares.

Dioclétien et Constantin n'accomplirent pas une révolution poli-

tique ; les changemens opérés par eux ne furent que de grandes mesures administratives. Ils coordonnèrent les élémens qui leur avaient été légués, en ajoutèrent quelques-uns et donnèrent à la monarchie impériale sa forme dernière, celle de l'empire byzantin qui réunit deux choses qu'on voit souvent ensemble : la faiblesse et la cruauté. Le peuple qui avait eu, pour les citoyens, la législation pénale la plus douce finit par avoir la plus atroce.

Le nouveau gouvernement s'appuya comme l'ancien sur l'armée, mais plus encore sur une administration qui pénétra partout, afin de tout surveiller et de tout contenir. La vie active et féconde était jadis éparse sur la surface entière du territoire, une centralisation extrême la concentra dans les bureaux, *officia*, que remplirent les agens de l'empereur : armée innombrable dont la principale fonction fut de faire de l'or pour le prince, par l'impôt, et qui en fit pour elle-même par la vénalité. Cette froide main, étendue sur l'empire, glaça les sources de la vie et tout s'immobilisa. Comme le curiale était devenu le serf de l'état, et le colon celui de la terre, l'ouvrier des manufactures impériales le fut de son métier, le soldat de sa cohorte, l'artisan de son collège ; et pour qu'on les pût aisément retrouver, s'ils s'échappaient du camp ou de l'atelier, on les marqua sur le bras ou la main d'un signe indélébile, comme le bétail que le fermier parque dans son enclos. Les servitudes du moyen âge commençaient.

VII.

Le mouvement, la grande loi du monde physique, est aussi la loi du monde moral. La société romaine, semblable à un corps affaissé sous le poids des liens qui l'enveloppent, n'agit plus et ne pense pas. Plus d'écrivains, plus d'artistes, plus de poètes qui la charment et l'excitent en lui montrant un idéal, le *Sursum corda et spiritus* qui fait les nations glorieuses. La patrie n'existe pas ; les dieux sont morts et, comme une terre usée qui ne donne plus de fruits, le monde païen ne produit plus d'hommes. Une grande leçon sort donc de cette histoire : là où le gouvernement veut tout faire, les citoyens ne font rien. L'état s'était proposé d'assurer le travail en l'organisant par des corporations réglementées et par l'établissement de conditions héréditaires, il n'organisa que la misère publique.

Au milieu de ce monde finissant se trouvaient pourtant des hommes qui, eux, agissaient et pensaient, mais en regardant au ciel et non pas à la terre, en se préoccupant de la vie d'outre-tombe

et non pas de l'existence d'ici-bas. La pensée de la mort est salutaire, excepté quand elle fait oublier de vivre. Les chrétiens ne s'inquiétaient point de toutes les servitudes qui avaient remplacé la libre existence des anciennes villes. Pour eux, la société romaine était « la grande prostituée » que leurs livres saints avaient condamnée. — Ils en fuyaient les honneurs; ils ne voulaient pas en remplir les devoirs; ses malheurs les laissaient indifférens, et comme ils ne voyaient pas dans les barbares des ennemis, il se refusaient à les combattre. Lorsqu'ils n'eurent plus à craindre la persécution, ils passèrent un siècle en aigres disputes sur leurs croyances, sans aucun profit pour l'ordre civil, et, durant ce siècle, les Germains arrivèrent. L'évangile avait fait des saints, il n'avait formé ni des citoyens, ni des hommes d'état. Pour l'empire païen, les chrétiens avaient été un élément de dissolution ; quand ils en furent les maîtres, ils ne surent pas le défendre. Le rôle social de l'église ne commencera qu'au moyen âge, alors qu'elle revendiquera, au milieu de la barbarie féodale, les droits de l'esprit, qu'elle opposera l'élection à l'hérédité, l'étude à l'ignorance, la charité à l'égoïsme, l'équité à de brutales passions et, qu'à force de prêcher le perfectionnement des âmes, elle préparera les voies à ceux qui réclameront le perfectionnement des sociétés. Ces mérites, qu'elle n'a pas toujours gardés, elle les avait au IVe siècle, mais pour quelques individus; le monde de ce temps-là n'en profita point. A ses fidèles l'église donnait une grande chose, l'espoir du ciel; par contre, elle leur imposait une chose terrible, la peur de l'enfer. Le monde se peupla d'anges gardiens; mais le malin rôdant partout, sous toutes les formes, empoisonna la vie. On eut des joies célestes et des souffrances morales qui provoquant, les unes et les autres, des macérations et des tortures volontaires, poussèrent dans la solitude, loin de la société active, les meilleurs, peut-être, de ceux qui avaient été appelés à l'existence.

Il faut encore, dans l'histoire de cette grande ruine, faire la part des conditions économiques de la société romaine.

Comme le trésor demande ses principales ressources à l'impôt foncier et que cet impôt a pour gage les biens et la personne des propriétaires, l'agriculture accablée laisse en friche des provinces entières : l'heureuse Campanie, qui n'a pas encore vu un barbare, compte déjà 120,000 hectares où ne se trouve ni une chaumière ni un homme. Les contributions indirectes avaient fait la richesse du Haut-Empire; au IVe siècle, elles rendent peu, parce que, la vie industrielle étant immobilisée dans les corporations, le travail se ralentit, la production baisse et le commerce s'arrête. Les mines épuisées ne renouvelaient pas le numéraire dépensé au dehors pour

les importations et les pensions aux barbares, ou perdu au dedans par les enfouissemens de monnaies faits à chaque invasion nouvelle. Cette raréfaction des métaux précieux donnait au capital une prépondérance écrasante. Celui qui le possédait en usait comme l'ancien Romain : la grande industrie était encore l'usure. En trois ans, l'intérêt doublait la dette, et l'emprunteur, bien vite ruiné, abandonnait au créancier sa terre ou sa maison. Il ne pouvait en être autrement dans une société où, le crédit étant nul et le travail précaire, le pauvre devenait toujours plus pauvre et le riche, qui avait des capitaux disponibles, toujours plus riche. Hérode Atticus l'était assez pour pensionner Athènes tout entière; Didius Julianus et Firmus, pour acheter la pourpre argent comptant; Tacite, pour payer la solde de toutes les armées; et Symmaque dépensait allègrement, aux fêtes de sa préture, deux mille livres pesant d'or. On voyait donc dans l'empire quelques fortunes colossales et, à côté, une extrême misère, c'est-à-dire le contraire de ce qui convient à une société bien ordonnée.

La nouvelle doctrine religieuse, réaction énergique et salutaire contre la sensualité païenne et l'égoïsme des grands, avait raison de prêcher la charité. Mais, au lieu de dire comme Septime Sévère : *Laboremus*, ce qui est le mot d'ordre de la société civile, elle enseignait que vendre son bien et en distribuer le prix aux nécessiteux était un des moyens de gagner le ciel. Ce fut souvent un gaspillage de la richesse, qui ne soulagea les pauvres qu'un moment et qui, loin de restreindre leur nombre, multiplia la fausse mendicité.

Enfin la population diminuait par les pestes et les famines, par les guerres civiles et les incursions des barbares, mais aussi par les prédications du nouveau clergé qui, s'imposant à lui-même le célibat, l'encourageait chez les autres et faisait supprimer par Constantin les avantages que le premier empereur avait réservés à la paternité féconde. Il semble même que la durée moyenne de la vie ait diminué au IVe siècle : presque toutes les impératrices meurent jeunes, et les empereurs qu'on ne tue pas ne peuvent arriver à un grand âge.

Un prince enivré de pouvoir et d'adulations, des courtisans et des eunuques exploitant sa faveur, une administration qui avait déjà les mains rapaces des fonctionnaires orientaux, des cités appauvries, une industrie languissante, le désert gagnant de fertiles provinces et l'abaissement continu de ce qu'on pourrait appeler le recrutement social, sont des maux avec lesquels des états vivent misérablement, mais peuvent vivre longtemps. Les causes actives de la perte de Rome sont dans la politique funeste qui durant quatre siècles peupla de Germains les provinces frontières; dans la force

croissante des barbares qui, n'étant plus contenus, s'organisèrent pour l'attaque, et dans la décomposition de l'armée romaine, qui rendit la résistance impossible. Quand les barbares, instruits par tant de guerres, furent en état de combiner des opérations offensives, l'empire aurait eu besoin des soldats de Trajan, et il ne se trouvait sous les enseignes que des mercenaires sans discipline ni fidélité. Les anciens légionnaires avaient conquis le monde avec la pioche autant qu'avec l'épée; leurs indignes successeurs sont incapables de tracer un camp. Les vieilles armes pèsent trop à leur mollesse; ils veulent de petits boucliers et des casques moins lourds; même en campagne, ils entendent vivre commodément, et, pour n'y pas manquer, ils s'embarrassent d'un train immense de bagages et de convois qui portent les vivres que les soldats ne portent plus. L'armée romaine ne sait plus marcher : il faut des mois à Constance et à Théodose pour joindre leurs adversaires.

Cet affaiblissement des qualités militaires était un mal déjà grave; plus funestes furent les changemens dans la composition de l'armée. La crainte des conspirations sénatoriales, et le besoin de ne pas laisser le curiale échapper à ses trop nombreuses fonctions, avaient décidé les princes à interdire le service militaire à la noblesse d'état et à celle des villes. L'armée se recruta d'abord dans les bas-fonds de la population, d'où sortaient encore quelques Romains, mais, au IVe siècle, elle demanda ses soldats aux barbares. Un Germain coûtait peu, et le gouvernement vendit très cher aux *possessores* la dispense de fournir des recrues. Le trésor fit ainsi double gain; mais cet expédient financier priva l'empire de troupes nationales. Des Francs, des Alamans, des Goths, des Vandales commandent l'armée romaine, et ils commandent à des soldats de même origine, qui souvent trahissent le secret des expéditions, tandis que leurs transfuges dressent l'ennemi à la discipline romaine, lui fabriquent des armes et lui révèlent les circonstances propices pour l'invasion d'une province. La garde de l'empire est remise à ceux qui le démembreront. Savons-nous ce qu'il y eut de défections à la journée d'Andrinople, cette seconde bataille de Cannes, où une partie de l'armée s'enfuit sans avoir combattu?

Depuis Auguste, les empereurs avaient cru arrêter la barbarie en transportant des barbares sur la rive gauche du Rhin et sur la rive droite du Danube. Avec une armée vraiment romaine, le danger aurait pu être conjuré; il devint redoutable avec une armée de Germains, dont les chefs, nommés par le prince ducs, comtes, membres du consistoire impérial, même consuls, tenaient le sort de l'empire dans leurs mains. L'invasion pacifique était faite dans les provinces et dans les dignités avant l'invasion violente; l'une avait préparé

l'autre. Jordanès appelle Théodose « l'ami des Goths; » l'empereur méritait ce titre : Alaric qui prit Rome avait été un de ses généraux. Ainsi tombera un autre grand empire, le khalifat de Bagdad.

A l'exemple du prince, l'église leur ouvrait ses bras, et de ces hommes dont Grégoire de Tours montrera la profonde dégradation, elle faisait déjà une race prédestinée. Bientôt un prêtre éloquent s'écriera, au bruit de l'empire qui s'écroule : « Saül maudit et déchu, voilà Rome! David béni et triomphant, voilà les barbares! » Nous avons eu longtemps la naïveté de répéter cette parole de Salvien, que redisent toujours les descendans de ces grands destructeurs; pour eux le monde n'a connu que deux civilisations, celle de l'antiquité et le *Germanenthum*.

L'empire aurait-il pu éviter son destin? Oui, dans une certaine mesure, si Auguste, Trajan et Hadrien avaient eu des héritiers au lieu de successeurs indignes. Malheureusement, il y a dans les affaires humaines une force des choses, provenant d'influences très diverses et parfois très anciennes, contre laquelle les individus ne peuvent réagir, surtout quand de vulgaires ambitieux ont remplacé les hommes d'expérience. La monarchie orientale du Bas-Empire procède du principat demi-républicain d'Auguste, et la formation d'une administration innombrable fut la conséquence du pouvoir absolu du prince, qui, pour mettre l'ordre en tout, mit partout sa volonté, ses agens et la servilité. Les dépenses d'une cour fastueuse, le salaire d'une armée de fonctionnaires, les subsides fournis aux barbares pour qu'ils se tinssent en repos et livrassent des soldats, enfin l'énorme destruction de capital faite par les révolutions et par les invasions, obligèrent d'accroître les impôts. La propriété foncière, le commerce, l'industrie, en furent accablés, et l'usure dévorait incessamment ce que le fisc avait épargné. Aussi les populations se désintéressèrent d'un gouvernement qui les ruinait sans les défendre. Elles avaient montré leur reconnaissance pour cette *paix romaine* qui permettait à chacun de vivre tranquille à l'ombre de sa vigne et de son figuier; elles eurent de sourdes colères et des malédictions contre des princes qui laissaient les barbares courir impunément les provinces, comme bandes de bêtes fauves. L'horizon des esprits se rétrécit; on s'enferma dans sa ville. Marc Aurèle eut beau écrire : « L'Athénien disait : O cité bien-aimée de Cécrops! Et toi ne peux-tu dire : O cité bien-aimée de Jupiter! » on resta citoyen de Tours, de Séville, d'Alexandrie ou d'Ephèse, on ne le fut pas de l'empire, et on ne prit nul souci des maux dont les autres souffraient. Un des derniers poètes de Rome se trompe quand il glorifie la ville éternelle d'avoir fait d'un monde une cité : *Urbem fecisti quod prius orbis erat.* Les mille cités de l'empire,

étrangères les unes aux autres, n'avaient point cette communauté de sentiment qui donne un seul cœur à des millions d'hommes inconnus les uns des autres; mais chacune sentait douloureusement peser sur elle l'omnipotence de l'état. Malgré les liens, tout à la fois fragiles et lourds, dont l'administration avait enveloppé la société, tout s'en alla pièce à pièce sous la main des barbares, et l'empire, colosse fait de grains de sable, tomba. Isolement municipal, centralisation excessive : deux mots également funestes. La Grèce mourut de l'un, l'empire de l'autre, ou plutôt de tous les deux, car il souffrit en même temps de cette double infirmité sociale.

On recule cette fin jusqu'en 476. La vieille Rome est morte beaucoup plus tôt : Théodose fut véritablement le dernier des empereurs romains. Après lui, il n'y a plus que des ombres sur le trône de l'Occident; l'Orient est l'empire byzantin et le moyen âge commence, car les Germains sont partout et l'esprit des Grégoire et des Boniface règne dans l'église.

VIII.

Le peuple romain est-il mort tout entier? Il en est des empires comme des individus : les uns et les autres ne vivent avec honneur dans la mémoire des hommes que par les grandes œuvres qu'ils ont accomplies. Sanctuaire de l'art et de la pensée, la Grèce, comme son poète,

Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Rome mérite moins d'admiration, mais elle reste pour le monde l'école de la politique, du droit, de l'administration et de la guerre.

Dans la première partie de son histoire, on voit les heureux effets d'une politique progressivement libérale qui a fait la fortune d'un autre grand peuple; dans la seconde, les conséquences funestes du pouvoir absolu gouvernant une société servile avec une administration vénale.

Les états de l'Europe moderne ont imité son organisation administrative, qui leur apprit à conduire de grandes multitudes d'hommes, et certaines royautés ont copié le faste de la cour de Byzance, qui les enveloppa, elles aussi, comme d'un suaire.

Les anciennes légions de Rome, par leur discipline et leurs travaux, auraient encore des leçons à donner aux nôtres; mais il n'en

faudrait pas demander à celles de Théodose, qui étaient une cohue de barbares et n'étaient pas une armée.

Son droit survécut à l'invasion et dépassa les anciennes frontières de l'empire; les rois barbares le laissèrent à leurs sujets comme loi personnelle; l'Allemagne lui garde encore une valeur juridique et il a inspiré beaucoup de nos lois.

Ses jurisconsultes ont posé les réels fondemens de la justice et de la morale sociales lorsqu'ils ont mis en tête de leurs livres cette définition du droit par Celsus : *Jus est ars boni et æqui,* ou les trois préceptes d'Ulpien : *Honeste vivere, alterum non lædere, suum cuique tribuere.* Ils ont pris en main la cause des faibles, donné des droits à ceux qui n'en avaient pas, flétri quinze siècles avant nous la torture et déclaré l'esclavage un état contraire à la loi naturelle.

Son régime municipal, qui nous a transmis des règles administratives encore appliquées, a duré plus longtemps qu'on ne pense. Les consuls de Marseille, Arles, Nîmes, Narbonne, Toulouse, Périgueux, etc., étaient les héritiers des duumvirs, qui, eux-mêmes, avaient pris le nom et les insignes des consuls de Rome. Et n'y a-t-il rien de commun, pas même un lointain souvenir, entre les états de nos provinces du Midi au moyen âge et les assemblées provinciales, dont nous suivons l'existence des premiers aux derniers jours de l'empire? Une de nos récentes lois, qui autorise plusieurs départemens à se concerter en vue d'un intérêt commun, se trouve au code Théodosien. Par une heureuse inconséquence, c'est de l'amas de ruines faites par le despotisme que sont sorties quelques-unes de nos idées de justice sociale et peut-être nos premières libertés.

Nous ne pouvons revenir à la constitution de la famille ni à celle de la cité telles qu'elles existaient chez les Romains. La cité des premiers siècles de l'empire était encore une république et la famille un royaume que le père, prêtre pour tous les siens, par les *sacra privata,* gouvernait absolument. Mais que d'exemples de dévoûment patriotique, d'obéissance à la loi, de généreuses libéralités envers les concitoyens, on trouve dans l'histoire de leur régime municipal. et comme la famille était forte, le père respecté! Certaines vertus qui diminuent de nos jours pourraient se ranimer au foyer de ce vieux peuple.

L'étendue de la domination romaine, l'esprit que la philosophie grecque y avait répandu et le mouvement monothéiste qui entraînait les intelligences éclairées ont facilité la propagande chrétienne. Les premières communautés de fidèles ont vécu à l'abri de la loi sur les collèges funéraires, et l'église s'est servie du moule

des institutions impériales pour établir sa hiérarchie : les cités sont devenues des évêchés ; les provinces des circonscriptions métropolitaines; les assemblées provinciales, des synodes ; plus tard enfin, le pape héritera de l'infaillibilité légale des empereurs.

Mais c'est l'âme même de l'empire qui a passé dans les monarchies du moyen âge; qui, après l'émiettement féodal, a reconstitué les états, en donnant l'idée d'une organisation supérieure ; qui, enfin, fit prendre aux descendans d'Alaric et de Radagaise le titre de chefs du saint-empire romain et dire par saint Louis : « Si veut le roi, si veut la loi, » paroles que des souverains répètent encore. Deux principes romains ont rendu les rois maîtres de la justice par les appels et de la loi par la puissance législative : *constitutio principis legis vicem habet.*

C'est aussi en se souvenant d'une des plus vieilles institutions de Rome que des royautés modernes ont pris en main le protectorat des intérêts populaires : *tribunicia potestas.*

Rome n'a rien fait pour la science théorique; le temps des grandes conquêtes sur la nature n'était pas encore ; pour les arts et pour les lettres, butin de guerre rapporté au bord du Tibre, elle est au second rang; du moins l'occupe-t-elle honorablement. Phidias, sans doute, n'est pas né sur l'une des Sept-Collines et il n'y a qu'un Parthénon. Mais, tout en copiant les temples, les statues et les médailles de la Grèce, les Romains ont donné une grande importance à des élémens d'art qu'Athènes et Corinthe négligeaient ou ignoraient, l'arc, par exemple, et la voûte (1). Pour leurs grands capitaines, pour les besoins de leur empire et les plaisirs de leurs cités, ils ont construit des arcs-de-triomphe, le dôme du Panthéon, des aqueducs, des cirques, des amphithéâtres; et ces voies militaires qui portaient si rapidement leurs légions et leur volonté aux extrémités du monde; et ces ponts sur de grands fleuves que nous n'avons pas encore tous rétablis ; et le Colisée, les Thermes de Caracalla, montagnes de pierre qui pèsent lourdement, mais avec tant de majesté, sur le sol, qu'on pourrait les prendre pour une figure de la domination romaine. Dans ces œuvres la Grèce n'a rien à réclamer, tout au plus la main qui exécutait, non l'esprit qui avait conçu. Elle avait créé, après l'Égypte et l'Orient, une nouvelle architecture religieuse ; Rome créa l'architecture civile et a fait comprendre la nécessité des grands travaux publics.

Si, dans les lettres, elle ne fut bien souvent qu'un écho de la

(1) La voûte exige des culées puissantes, des massifs inertes où se dépensent, inutilement pour l'effet général, de la force, de l'espace et des matériaux. Le sobre génie de la Grèce s'était refusé à cette prodigalité.

Grèce, elle a civilisé tout l'Occident, pour lequel les Grecs n'avaient rien fait. Sa langue, qui a donné naissance aux idiomes des nations latines, est au besoin un moyen de communication entre les savans de tous les pays, et ses livres seront toujours, à les bien choisir, les meilleurs pour la haute culture de l'esprit et l'éducation du cœur. Ils ont mérité, par excellence, le titre de *litteræ humaniores :* les lettres qui font les hommes. Un cardinal lisant les *Pensées* de Marc Aurèle, qui sont en grec, mais écrites par un Romain, s'écriait : « Mon âme devient plus rouge que ma pourpre au spectacle des vertus de ce gentil. » Supposez Rome anéantie par Pyrrhus ou Annibal, avant que Marius et César eussent refoulé les Germains hors de l'Occident, l'invasion germanique s'accomplissait cinq siècles plus tôt et, comme elle n'eût trouvé devant elle que d'autres barbares, quelle longue nuit sur le monde !

Il est vrai que lorsque ce peuple eut mis la main sur les trésors des successeurs d'Alexandre, le scandale des orgies romaines dépassa, durant un siècle, ce qu'on avait pu voir au fond de l'Orient ; ses plaisirs furent des jeux sanglans ou des représentations immondes ; son esprit, que la philosophie grecque avait raffermi, alla se perdre dans le mysticisme oriental ; enfin, après avoir aimé la liberté, il accepta le despotisme, comme s'il avait voulu étonner le monde par la grandeur de sa corruption autant que par celle de son empire. Mais d'autres temps n'ont-il pas connu la servilité dans les âmes, la licence dans les spectacles, la bruyante dépravation des mœurs que l'on rencontre partout où se trouvent réunis l'oisiveté et l'or ?

Aux legs de Rome qui viennent d'être énumérés il faut en ajouter un que nous placerons parmi les plus précieux. Malgré la piété poétique de Virgile et la crédulité officielle de Tite Live, la note dominante de la littérature latine est l'indifférence d'Horace, lorsqu'elle n'est pas l'audace de Lucrèce. Pour Cicéron, Sénèque, Tacite et les grands jurisconsultes, le plus impérieux des besoins fut la libre possession d'eux-mêmes, l'indépendance de la pensée philosophique. Cet esprit, qui prétendait ne relever que de la raison pure, fut à peu près étouffé durant tout le moyen âge. Il reparut, quand l'antiquité eut été retrouvée, et de ce jour le monde *renaissant* se remit en marche. Dans la voie nouvelle, la France fut longtemps son guide. Pour l'art, en ses formes les plus charmantes, pour la pensée, éclose dans la lumière, elle a été la plus légitime héritière d'Athènes et de Rome. Puisse-t-elle l'être toujours !

VICTOR DURUY.

L'INNOCENT

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

Elle n'était pas en train de dormir cette nuit-là, Bernade. A peine assoupie, un rien l'éveillait, la faisait se dresser sur son lit, et elle demeurait accoudée au traversin, l'œil clair dans l'obscurité de la chambre, l'idée nette ; une idée toujours la même, hélas ! un doute qui la ressaisissait, aussitôt échappée du rêve, et qui la blessait chaque fois comme d'une piqûre au cœur.

Était-ce bien réel, ce qu'elle avait cru sentir, ce frémissement de ses entrailles qui l'avait si terriblement alarmée, la semaine avant, un certain soir ? Aucun signe n'avait reparu depuis ; et cependant elle restait agitée, inquiète, l'esprit au noir, trop ébranlée par cette secousse pour retrouver son aplomb.

Le jour, ça allait encore. Tant bien que mal, la tête suivait le travail des bras occupés à mener la barque, à tendre les filets, à monter le pot-au-feu. Mais, la nuit arrivée, le corps étant au repos dans les draps, la tête partait. Tout de suite, la peur la reprenait, l'idée de la honte, du déshonneur possible, et les tristes pressenti-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

mens, les regrets, les mauvais rêves ne la quittaient plus jusqu'au matin.

Triste compagnie pour la pauvre fille, et bien nouvelle. Elle dormait si dur jusque-là, et si elle s'éveillait par hasard, ce n'était pas pour penser à rien de chagrinant, au contraire. Elle songeait au baiser que Donat lui avait appliqué dans le cou la veille, en lui disant adieu, et qui la chatouillait encore ; au rendez-vous qu'elle lui avait assigné pour la nuit suivante ; et déjà elle se figurait l'entendre marcher pieds nus dans la grange, gratter au mur pour l'appeler. Ce qu'elle entendait maintenant, c'étaient, au lieu de son amoureux, les fouines qui prenaient leurs ébats sur le plancher ou le chien gîté devant la porte de l'étable, qui jappait en rêvant ; et là-dessus, venant du dehors, l'égouttement tranquille, continu de la pluie, une de ces pluies de printemps sans averses, sans bourrasques, douce, lente, bue à mesure par l'herbe nouvelle, par les feuilles tendres des cognassiers sauvages et des lilas prêts à fleurir.

Blottie dans un têteau de saule au fond du jardin, une chouette jetait son appel monotone; une plainte étouffée, mystérieuse à laquelle une autre plainte répondait affaiblie avec la régularité d'un écho.

Hou! hou!

Bernade ennuyée se tournait et se retournait dans son lit. Ce hôlement l'apeurait à la longue. Pour qui chantait-il, le triste oiseau?

Mais, coupant la funèbre complainte, le rossignol bientôt se mit à moduler. C'était la première fois de l'année sans doute; on eût dit qu'il s'essayait, qu'il écoutait sa voix d'or se perdre dans les profondeurs du silence. Il s'enhardit peu à peu, il enfla le gosier et d'un grand élan, à tire-d'aile la chanson monta, s'épanouit comme un lis de feu sous le ciel noir.

La pluie tombait, la chouette continuait de hululer. Bernade n'entendait pas la pluie, n'entendait pas la chouette; elle était toute au rossignol. Non pas qu'elle portât grande attention à ses roulades; mais à mesure qu'il chantait, c'était comme si un charme avait opéré en elle. Toujours triste, mais d'une autre manière. Il lui semblait que quelqu'un lui contait ses peines, mais d'une si jolie façon, si délicate, si tendre, qu'elle avait presque du plaisir à pleurer.

De très loin, comme appelés par la musique, des souvenirs lui revenaient; c'étaient d'autres printemps, des odeurs fraîches de lilas et d'épine blanche, des chants de rossignols encore plus pénétrans, encore plus purs.

Le rêve et la chanson finirent brusquement. Un pas inégal, traînant sur le sable, buttant aux cailloux, avait mis le rossignol en fuite.

La porte de la chambre s'ouvrit et se referma dans un juron.

— Est-ce vous, père? demanda Bernade accoutumée à ces rentrées tardives de l'ivrogne.

Mataly lâcha un hoquet pour réponse. Accoté au mur, il se dépouillait à la hâte, soulier par-ci, veste par-là, et à peine tombé sur son lit, les quatre fers en l'air, le sommeil le prenait, un sommeil de brute.

Adieu les rossignols! Les chouettes, un moment effrayées, étaient revenues, les mauvaises idées de Bernade aussi. L'œil sec, le front plissé, elle réfléchissait. Que fallait-il faire? Avant tout, s'assurer de son état, éclaircir ses doutes. Mais à qui se fier pour cela? qui consulter?

La Tantare?

Vingt fois depuis huit jours, ce nom s'était offert à elle; vingt fois elle l'avait écarté d'un geste de dégoût.

La Tantare!.. Elle revoyait aussitôt la maison basse, isolée, au bord du canal, la porte toujours fermée, la fenêtre aveuglée de rideaux et, sur la façade, un lange d'enfant grossièrement imité, une *perne*, peinte en blanc sur la saleté du mur. La *Perne blanque* comme on disait à Sarraïs; une enseigne toute gaie, tout innocente, et dedans, une sentine; dix métiers pour un, tous plus ou moins inavouables; une nourricerie d'enfans qui ressemblait à une fabrique d'anges, — une herboristerie pour femmes embarrassées, une auberge d'amoureux passé minuit...

La Perne blanque! Quand les filles passaient devant, revenant en bande du marché ou de la vote, elles se poussaient du coude et chuchotaient en riant. Mais malheur à celle qu'on aurait vue rôder seule en ces parages! L'air qu'on y respirait était mortel pour l'honneur des filles à marier.

Bernade hésitait.

Ah! si Mataly avait été un vrai père, un père comme les autres!

Mais comment se confesser à un être pareil, bon ou mauvais, muet ou bavard selon la qualité du vin qu'il avait bu à son souper! Mieux valait encore demander conseil à la Tantare. Après tout, ce ne serait jamais qu'un quart d'heure de mauvais chemin à passer. Et qu'était ce quart d'heure auprès de la semaine d'angoisses qu'elle venait d'endurer?

Deux heures tintèrent à la pendule dressée contre le mur du logis.

Le timbre criard vibrait encore et, comme s'il avait donné l'impulsion à la volonté hésitante de Bernade, elle avait déjà sauté du lit. Chaussée, vêtue en un tour de main, elle ouvrit doucement

la porte et, sans jeter un regard sur son père, qui ronflait, étalé comme une masse sur ses couvertures, elle franchit le seuil de la maison.

La pluie avait fini de tomber.

Une lune brouillée, épaissie de vapeurs, pâlissait vaguement à travers les feuillages. De l'herbe luisait et un commencement de sentier blanchissait en avant dans le sillon de clarté que laissaient entre elles deux rangées de peupliers. Le sentier menait droit à la gaure de Tortonde, un ancien lit de la Garonne qui communiquait encore par un bout avec le fleuve. Arrivée à un certain arbre qu'elle connaissait bien, la fille de Mataly se pencha, tira l'amarre du bateau ; et déjà, plantée à l'arrière, elle godillait.

Nuit noire au bord de l'eau, sous les saules.

A de certains endroits reconnaissables à des chiffons de papier blanc attachés aux branches basses du rivage, Bernade lâchait l'aviron, plongeait la gaffe et ramenait une corde, un verveux. A la corde se tortillaient, crochées à fond, de jeunes anguilles, ou bien c'était un barbeau qui se débattait sciant l'eau, entraînant la barque jusqu'à ce que, serré fortement aux ouïes, il tombât avec les autres dans le panier.

Du fond d'une nasse, la pêcheuse, mordue au doigt, retira une lamproie énorme, une anguille de mer. Juste le poisson rare, la pièce de choix qu'il lui fallait pour apprivoiser cette gourmande de Tantare !

Bernade avait du bonheur.

Et tout ça s'était fait si vite !

La cueillette finie, elle avait encore une bonne heure de nuit devant elle ; autant et plus qu'il n'en fallait pour faire son affaire à la Perne blanque, avant que les plus matineux de Sarraïs eussent ouvert l'œil. Déjà le bateau quittait la gaure, aussitôt pris par le courant du fleuve, mais si exactement manœuvré à travers les remous, qu'il touchait juste en face à une certaine brèche de la digue connue de Bernade et qu'elle avait visée sans la voir, par habitude, dans l'obscurité de la nuit.

Une fois à terre, il n'y avait que dix pas jusqu'à la grand'route qui s'en allait toute droite et fort tranquille vers un lumignon tremblotant au fond, qui éclairait l'entrée du faubourg. Après on tournait à gauche dans une ruelle en contre-bas du canal, on suivait une rangée de masures basses, espacées, coupées de jardinets. La Perne blanque était au bout.

Bernade hésita un moment, prise de timidité devant la porte. Rien ne bougeait dedans, et ce silence l'épouvantait. Un chien qui se mit à japper de l'intérieur l'obligea de se décider.

— Tantare! Tantare! appela-t-elle, aussi rassurée que si elle avait demandé le diable.

Un volet s'entr'ouvrit au bout d'un moment.

— Que voulez-vous? fut-il grommelé.

— C'est pour un remède, mentit Bernade. Quelqu'un d'Estorrebaque qui va mourir...

Le volet refermé, la porte, une minute après, fut entre-bâillée discrètement, et dans l'ouverture, comme un coup de pistolet au visage de la petite, la lumière d'une lampe à schiste éclata brusquement.

— C'est mon père, Mataly, balbutia l'enfant; il a pris une sanglaçure avant hier à la pêche; tout à l'heure il s'étouffait. Alors j'ai pensé à la Tantare. Et découvrant son panier : Tenez, ajouta-t-elle; voici une lamproie que j'ai prise en passant à la gaure de Tortonde. Si ça peut vous faire plaisir...

— Entre donc tout à fait, répondit la Tantare en poussant le verrou derrière Bernade. Dans la salle nous serons mieux pour parler. Par ici; attends que je t'éclaire.

C'était comme une salle d'auberge; des tables à manger le long des murs et une alcôve avec un lit à l'ancienne mode, enveloppé de courtines. Sans doute, on y avait fait quelque débauche la veille. Il y avait encore de la desserte sur une table, des verres avec du vin au fond, et dans l'alcôve les draps pendaient, à moitié tirés hors du lit.

Entrée la première, Bernade fit mine de se reculer.

— N'aie crainte, il n'y a personne, dit la Tantare.

Elle avait posé la lampe sur une table et curieusement, en détail, elle examinait la lamproie : — C'est la première que je vois cette année, soupirait elle. La Pétrille des Gourgues m'en portait quelques-unes autrefois. Mais avec le temps, on oublie ceux qui vous ont rendu service... Elle pèse bien six livres, celle-là! continuait-elle en soupesant l'animal, qui remuait, se tordait dans ses mains; et justement, j'ai des poireaux jeunes, tendres comme la rosée qui poussent dans le jardin. Avec une bouteille de vin vieux ça va faire une sauce!..

La Tantare geignit : — Que veux-tu, ma fille? Il faut bien que les vieux prennent leur plaisir à quelque chose. — Puis, riant en dessous, et d'un geste amical prenant le menton à Bernade : — Ah çà, parlons de toi présentement, dit-elle. Tu racontais que Mataly... Pourquoi mentir? Pas plus tard qu'hier, à sept heures, j'ai vu passer ton père rue Gilaque, et, à l'entendre rire et goguenarder avec l'un et avec l'autre, on ne se serait pas douté qu'il fût si près de tourner l'œil... C'est donc pour toi que tu venais, petite?.. Allons, bon! la voilà qui pleure à présent!

— C'est rien! ça va passer, Tantare, balbutia Bernade.

— Mais regarde-moi donc, est-ce que j'ai quelque chose sur moi qui te fait peur? C'est curieux; elles sont toutes comme ça la première fois, après ça change. Lève un peu le nez, pour voir!

Effrayante? Mon Dieu, non, elle ne l'était pas, la Tantare. Grosse, courte, tassée, le ventre en avant, elle avait une figure débonnaire, blette, mollasse, duvetée comme un fruit moisi, avec deux taches de pourpre étincelant aux pommettes, vivante enseigne de son péché d'habitude, la gourmandise, l'amour de la viande rouge et du bon vin. Évidemment il n'y avait pas là de quoi s'effrayer. Et puis elle était si avenante, si pateline!

— Allons, parle ma fille; on t'écoute, disait-elle.

Mais Bernade ne desserrait pas les lèvres. C'était plus fort qu'elle, elle ne pouvait pas.

— Si timide, sainte Vierge! reprenait la Tantare. Si tu ne parles pas, il faudra donc que je te devine. Et pardi, ce n'est pas si malin que tu crois. Si tu ne dis rien, tes yeux parlent. De si beaux yeux! On les a donc fait pleurer? Oh! je ne te demande pas le nom. Tous les hommes s'appellent traître. Il t'a enjôlée, dis, le scélérat! il a fait de toi à sa volonté, est-il pas vrai? Et maintenant, pécaïré, après le plaisir, le déplaisir! Tu es embarrassée?

— J'en ai peur, mais je n'en suis pas sûre, et c'est pour ça...

— Pas sûre! En voilà une innocente!.. Eh bien! compte sur moi. Viens, on va te dire le oui ou le non sur-le-champ.

Et un moment après, quand Bernade, rouge de honte, sortit de l'alcôve où l'avait menée la Tantare:

— Eh bien! c'est oui, ma fille, prononça la vieille. Quand tu voudras, tu peux l'annoncer à ton bon ami.

— Hélas! lundi a fait huit jours, nous nous quittâmes brouillés.

Bernade tremblait, soupirait.

— T'inquiète donc pas, fillette, reprit la Tantare. Si tu veux, on arrangera cela et bientôt fait. Ni vu ni connu, tu seras comme avant, je te le jure...

— Non, non, je ne veux pas.

— A ton aise, mon enfant! On ne te guérira pas de force. Tu as raison, pardi! on t'approuve, on te loue. C'est ennuyeux; seulement, si jeune, de renoncer à tout, à danser la polka, à s'attifer. Rien à faire avec ce diable de ventre! Une jolie fille comme toi, quel dommage! Si bien faite, la peau si blanche, une peau de demoiselle! Et puis il y aura les affronts à supporter, les petites amies qui tourneront la tête pour ne pas te saluer. Et le père? Ah! quelle jolie danse tu vas recevoir lorsqu'il saura...

— Tant pis! faisait Bernade.

— Oui, tant pis, quand il serait si facile! un remède de rien, de l'herbe seulement; une herbe du bon Dieu, qu'on fait bouillir trois heures environ, jusqu'à ce que l'eau soit réduite de moitié. Tu bois ça à cuillerées, le matin en te levant. Et crac! la maladie de neuf mois est enlevée au bout de huit jours. Tu ne veux pas? Ça te regarde. Cependant, j'en connais plus d'une qui fait la brave maintenant, qui mettra de la fleur d'oranger à son bonnet le jour de ses noces, et qui, sans moi, bercerait maintenant son poupon. Si je t'en nommais une, ça t'étonnerait.

Bernade hochait la tête.

— Écoute, continuait la Tantare, tu me promets au moins de ne pas me trahir? Eh bien! la Fine des Clottes, elle avait fauté avec le valet de son père, le grand Toine. Pauvre Finette! elle pleurait, elle aussi, elle ne voulait pas de mon remède. Elle est bien contente de l'avoir pris, maintenant. Et tant d'autres, qui ne s'en vantent pas! Suzon la boulangère, Génie des Couchurles, et des riches et des huppées, des boutiquières, des bourgeoises... C'est-à-dire qu'en mettant deux par deux celles que j'ai débarrassées, ça ferait une procession aussi longue que celle de la Saint-Alpinien.

Tout en bavardant, la Tantare avait tiré d'une armoire un petit paquet soigneusement ficelé; elle l'offrait à Bernade :

— Prends toujours, disait-elle, tu ne risques pas grand'chose à mettre ce paquet dans ta poche. Prends. Tu verras, tu réfléchiras après. Une ou deux pincées pour une tasse d'eau. C'est compris?

Bernade n'ouvrant pas la main, la vieille insinua le paquet dans le fichu, le glissa entre la peau et la chemise.

Incapable de dire un mot, l'enfant se laissa faire. Et comme elle se levait pour partir :

— Pour les autres, c'est vingt francs, insista la Tantare; pour toi, rien. Seulement, un de ces jours, si vous prenez quelque alose, une belle, eh! parce que les autres il n'y a que des arêtes, laisse-la-moi en passant.

La porte n'était pas encore refermée, Bernade touchait le franc bord du canal.

Il y faisait déjà moins noir et moins désert que tout à l'heure. Une lueur d'aube tremblait sur l'eau blême, des brumes flottaient, crevées au bord, à la pointe des joncs; des moineaux piaillaient dans les branches, des jardinières roulaient dans la rue Neuve.

Sarraïs s'éveillait.

Une paille dans les cheveux, les bras nus, le garçon d'écurie poussait, en bâillant, les battans de la porte charretière au *Grand Saint Alpinien*. Des commis, en manches de chemise, déboîtaient les volets des boutiques; une pharmacie, un magasin de modes

entre-bâillés, avaient l'air de sommeiller encore, l'œil à demi ouvert. Et, de rue en rue, le panier de Bernade s'allégeait, laissait couler à poignées, dans le plat de faïence rouge tendu par les ménagères, les barbillons et les sièges, les perches zébrées de noir, les platusses, qui sont les soles de rivière, et les anguilles vivaces, qui se débattaient, prêtes à fuir.

Le panier se vidait et la poche s'emplissait à mesure de monnaie et d'argent blanc. Une jolie récolte! Plus de gros sous que de piécettes, mais des uns et des autres assez pour faire bouillir le pot-au-feu. En une heure, Bernade avait gagné sa journée.

Avec le soleil luisant clair, avec la musique de l'argent dans sa poche, la fille de Mataly reprenait courage.

Ça la remontait, au lieu de rêvasser tête à tête avec son chagrin, comme ces derniers jours, de remuer, d'agir, de parler avec le monde. Même quand il lui revenait à l'idée, son malheur ne l'accablait pas autant. Après tout, elle tenait le remède dans sa main. Si sa faute lui pesait, elle pouvait se débarrasser de sa faute. Avec ce paquet d'herbes qu'elle portait sur elle, elle se sentait comme dégagée, presque absoute.

Les mauvaises raisons, les encouragemens administrés tout à l'heure par la Tantare, lui revenaient plus amollissans, plus persuasifs. Rien que d'avoir passé cette porte, d'avoir respiré l'air de la Perne blanque, elle était toute retournée, la petite; indulgente pour elle-même, disposée à mal juger les autres.

Ces filles qui passaient, qui la coudoyaient en riant, qui sait si elles n'en avaient pas fait autant qu'elle? Méchamment, elle les toisait, elle cherchait à découvrir leur faute sur leur visage. De la hardiesse lui venait; elle parlait plus haut, elle gesticulait plus librement qu'elle n'en avait l'habitude.

Cela jusqu'au bout du faubourg.

Une fois seule sur la grand'route, plus seule encore dans le sentier qui coupe vers la Garonne, son excitation tomba peu à peu. La fumée de vice qui lui était montée à la tête s'évaporait, la laissait aussi faible, aussi irrésolue que devant.

Et, vraiment, il y avait bien de quoi hésiter, de quoi frémir.

Boire une tasse de tisane ou deux, ça paraît bien simple. Qui le verra? Qui saura ce qu'il y avait dans la drogue? Personne sans doute; mais, une supposition: le remède agit trop fort, le médecin appelé se méfie!.. Et, sans ça même, la Tantare, qui ne vaut pas cher, ne peut-elle pas être arrêtée demain? Et, une fois devant le juge, si elle parle!.. Un mot de cette vilaine femme, il n'en faut pas plus pour conduire une pauvre fille en prison. Et Bernade se souvenait d'une d'Estorrebaque, la Tôn des Cabals, une malheureuse que

les gendarmes avaient emmenée un matin. Elle la voyait encore passer devant elle, pieds nus, un paquet de hardes à la main.

Jésus! s'il allait lui en arriver autant!

Cheminant toujours, elle était arrivée au bord de la Garonne.

Une faiblesse la prit au moment de détacher l'amarre du bateau et l'obligea de s'allonger au pied d'un saule.

Les yeux à demi fermés, distraite, elle suivait les soufflées des remous qui s'étiraient au fil de l'eau.

Et, comme elle hésitait toujours, la tête rompue, le cœur malade, suant la peur et la honte, voilà, comme un appel à sa pitié, qu'une pulsation de vie, de cette vie obscure qu'elle balançait à détruire, battit à son flanc.

Remuée au vif, attendrie par cette caresse inconsciente, elle prit le paquet d'herbes de la Tantare, et, d'un geste de dégoût, le lança devant elle, très loin, dans la rivière.

IX.

Avril est une bonne saison de pêche pour les riverains de la Garonne. C'est l'époque où les aloses quittent leurs hivernages de l'Océan pour frayer en eau douce. A de certaines années, c'est une véritable invasion. Les filets en crèvent, les marchés en regorgent; pendant quelques jours, les villages du bord de l'eau sentent la friture d'une lieue.

Or, comme on était déjà à la fin d'avril, Mataly, qui, par hasard, n'avait pas bu la veille, s'avisa un beau matin de décrocher le trémail et de descendre en rivière avec Bernade. Rentrant à la tombée de la nuit de Sarraïs, il avait entendu les aloses jouer sur le gravier de Bramelaïgue et ça l'avait mis en fantaisie de pêcher.

Ils pêchaient donc.

Arrivé au bon endroit, sur un fond de cailloux, en eau basse, le bateau s'arrêtait. On fixait le trémail à un pieu, à une souche d'arbre, au bord du rivage; on le dépliait ensuite en gagnant vers le large et on le ramenait en biaisant vers le gravier. Tout cela sans parler, avec des mouvemens très doux. Le cercle étant ainsi fermé, il n'y avait plus qu'à tirer le filet, toujours silencieusement, maille à maille, de peur d'effaroucher les poissons.

A mesure que s'étrécissait l'espace libre, les aloses, qui d'abord avaient fait les mortes, se débattaient affolées, cabriolaient en l'air, buttaient contre les lièges flotteurs, jusqu'à ce que, traînées à sec, cueillies à travers les mailles, elles fissent le plongeon dans le bateau où leurs ventres nacrés chatoyaient au soleil.

Le filet vidé, Mataly secouait les épaules, Bernade tordait ses jupes ruisselantes, et l'on allait recommencer un peu plus loin.

L'un pas plus que l'autre d'ailleurs ils n'avaient l'air de porter une attention extrême à leur travail. Ça allait tout seul; le bras, la jambe manœuvraient d'eux-mêmes avant d'être commandés. Et ils manœuvraient juste. A les voir opérer, on aurait dit que les pêcheurs connaissaient aussi bien le dessous que le dessus de la rivière. Et c'est vrai qu'à force de la labourer d'amont en aval et d'aval en amont, ils la savaient à peu près par cœur. Ici il y avait deux pieds d'eau et là cinq; à ce endroit, il fallait soutenir le filet en nageant et le soulever à cet autre à cause d'un arbre mort couché au fond.

Rien ne les étonnait. A peine si un juron partait, lâché par Mataly quand une alose rompait les mailles du filet. Le juron envoyé, il revenait à son calme, à ses gestes d'habitude, qu'il faisait en pensant à autre chose.

Il pensait au procès.

Une grosse affaire à mener pour un petit monsieur comme lui et qui n'avait pas fini de lui donner du mal. C'était bien quelque chose d'avoir endoctriné l'un après l'autre, d'avoir ameuté ces gens d'Estorrebaque, un tas d'endormis contens de vivre au jour le jour et qui, sans lui, n'auraient jamais osé lever les yeux sur les terres de Miquel.

C'était beaucoup encore d'avoir empaumé le fameux avocat Ricapel de Sarraïs, d'avoir obtenu, moyennant la promesse peu coûteuse de quelques voix aux élections du conseil général, qu'il prît en mains gratis les intérêts des plaidans.

C'était beaucoup; ce n'était pas tout. Il y avait le tribunal, les juges, des réactionnaires, qui se laisseraient couper la main, pensait-il, plutôt que de ruiner leurs copains des Albarèdes. Tant que la république n'aurait pas fait sauter ces citoyens-là, on ne serait sûr de rien.

Et puis, s'il avait bien travaillé, l'autre, le Miquel n'avait pas dû perdre son temps. Que cuisinait-il dans sa marmite, ce sournois? Mataly aurait bien donné dix sous pour le savoir. Samedi dernier, le jour du marché de Sarraïs, il n'avait pas été content de l'air ni des réponses du nommé Biro-Soulél, un des principaux de la bande; et, au moment de partir, il l'avait trouvé parlant serré dans un coin de l'auberge avec Trégan, le beau-frère de Miquel. Que pouvaient-ils bien comploter?

Mataly était inquiet, et, se raidissant des bras ou des reins pour tirer le filet, pousser la barque, il lui semblait qu'il pesait sur la volonté des juges, qu'il faisait violence au mauvais sort.

Bernade aussi avait de quoi songer. L'idée de sa faute l'obsédait. Il lui semblait maintenant que ça se voyait sur elle. Le regard un peu hardi d'un voisin lui faisait baisser les yeux; elle tremblait, croyant y deviner une perfidie aux questions les plus innocentes. Elle avait peur surtout de sa figure un peu gâtée, comme il arrive dans les premiers temps de la grossesse, et c'est à peine si elle osait chaque matin se regarder dans son miroir.

Elle n'avait qu'une chance de salut, qui était de se déclarer à Donat. Et il n'était que temps de se confesser à lui si elle ne voulait pas qu'il fût instruit par tout le monde.

Cependant elle hésitait, elle remettait chaque jour cette démarche, épouvantée à la pensée du désespoir où la laisserait un refus. Le mieux qu'elle aurait à faire, dans ce cas, ce serait de se jeter à la Garonne. Et pendant qu'elle godillait, penchée au-dessus de l'eau, elle imaginait voir une figure au fond qui la regardait, une figure de morte qui ressemblait à Bernade.

Une chose lui arriva qui la troubla beaucoup. Une plombée du trémail, frappant sa main appuyée au bordage, brisa net son anneau de cornaline, un souvenir de Donat, qui n'avait pas quitté son doigt depuis un an. La bague valait vingt sous, mais le souvenir valait plus cher. C'était, dans son idée, comme un anneau de fiançailles, un dernier lien qui lui restait avec son amant. Bien sûr, cet anneau brisé présageait quelque malheur.

Et le malheur, en effet, ne se fit pas attendre.

Presque au même instant, comme appelée par le pressentiment de Bernade, une barque venait vers eux, menée très rondement par Jeanil des Ilettes, un voisin des Albarèdes.

— Où vas-tu si pressé, l'ami? interrogea Mataly dès que le batelier fut à portée de l'entendre.

— Peut-être que je me presse pour rien, répondit l'autre, car j'ai bien peur que ce soit fini quand le médecin arrivera aux Albarèdes.

— Aux Albarèdes? Que se passe-t-il donc?

— Donat, tout à l'heure, a reçu un coup de pied de la Blonde, qui lui a ouvert la tête; il était comme mort quand je l'ai quitté.

Tout en débitant son affaire, Jeanil avait dépassé le bateau de Mataly, qui n'eut pas besoin de cacher la joie qui sortait sur son visage.

— A la bonne heure! grommelait-il, voilà une nouvelle que je ne donnerais pas pour vingt aloses. Enfoncés, les Trémissal! Vive nous! Qu'en dis-tu, ma fille? ajouta-t-il en avisant Bernade immobile à l'arrière de la barque, pâle, consternée. Tiens, ajouta-t-il, j'ai assez travaillé pour aujourd'hui. Mets le poisson dans le panier;

je vais le porter au Grand Saint-Alpinien. Il faut que je parle à Ricapel. Eh bien! tu n'entends pas? Faut-il t'envoyer une potée d'eau à la figure? Allons, bonjour! Ne m'attends pas pour les soupes. Je déjeunerai probablement à Sarraïs.

Gai, alerte, filant d'un bon pas, Mataly avait disparu dans les ramilles.

Bernade n'avait pas fait un mouvement.

Le bateau, livré à lui-même, dérivait comme une épave; le courant l'attirait; un remous le prit, le fit tourner deux fois, le jeta en pleine eau.

Il était déjà loin quand Bernade secoua sa torpeur. Réveillée tout à coup, elle sauta sur l'aviron, et, godillant en désespérée, remonta la Garonne. Arriverait-elle à temps?

Le courant était dur, l'aviron était lourd. Il lui semblait qu'elle n'avançait pas. Quand elle fut au droit des Albarèdes, elle aborda n'importe où, noua l'amarre au plus tôt fait, et, sans plus réfléchir, prit sa course en droite ligne à travers luzernières et guérets jusqu'à la maison, jusqu'à la chambre.

Pas besoin de frapper d'ailleurs; tout était ouvert, la porte, la fenêtre, les battans de l'armoire mise au pillage pour faire des compresses au blessé.

Donat était sur son lit, les bras pendans, les yeux fermés, endormi ou mort et, sur le front terreux, un trou béait, une fente écarlate au-dessus de la tempe, d'où sortait, comme un serpent rouge, un long caillot de sang.

C'était fini sans doute.

Quelqu'un le craignait du moins; un homme, assis les coudes aux genoux, plié en deux sur sa chaise et qui sanglotait la tête prise dans ses mains.

Pauvre Miquel!

L'Innocent regardait, affairé, curieux. Il avait trempé le doigt dans le sang de Donat et il s'amusait à peindre avec sur le mur.

— Où est Bièbe? interrogea Bernade en entrant.

— Au marché de Sarraïs, répondit Miquel sans se demander ce que venait faire là la fille de Mataly.

— Alors je vous engage à courir au plus vite vers les Gourgues; la Pierrille vous donnera sûrement de l'eau de verveine. Il n'y a que ça qui puisse le remonter un peu. Toi, petit, commanda-t-elle ensuite à l'Innocent, prends ce cruchon et vas le remplir à la pompe. Je vais lui envoyer de l'eau fraîche sur la blessure.

De quel droit ordonnait-elle à l'un, conseillait-elle à l'autre, cette fille? Miquel ne prit pas le temps d'y penser. Trop heureux d'agir, d'espérer, par conséquent, il sortit à la hâte.

— Soyez tranquille, lui cria Bernade comme il franchissait la porte, je le soignerai jusqu'à ce que vous soyez revenu.

En même temps, elle fermait la fenêtre, par où le grand soleil tombait droit sur la figure de Donat. Puis, l'eau fraîche arrivée, elle prit son poste sur une chaise, un doigt sur la gueule du cruchon pour amortir la force de l'eau qui s'épanchait doucement sur le front du blessé.

Au bout de quelques minutes, la garde-malade vit passer comme un frémissement sur les tempes de son ami; les sourcils se contractèrent.

La vie revenait.

— C'est moi, m'entends-tu? moi, ta Bernade.

Donat souleva le bras, ébaucha un geste.

Se baissant alors, mettant sa bouche à l'oreille du malade :

— Je suis enceinte, enceinte, entends-tu? articula la fille de Mataly.

Donat entr'ouvrit les paupières.

— Le veux-tu, cet enfant? Veux-tu m'épouser?

Elle avait mis sa main dans celle de Donat. Donat la serra deux fois faiblement. Ce fut tout.

Du monde arrivait. Chemin faisant, Miquel avait rencontré M. Oustric, le médecin, qui venait escorté de Jeanil et de Bièbe, et il rentrait avec eux, le docteur en tête.

C'était un tout jeune monsieur, récemment débarqué de Montpellier avec son diplôme dans la poche et qui tâchait de rattraper en semblant de gravité ce qui lui manquait en âge. Noir de la tête aux pieds, avec un chapeau de vieux à larges bords et un air solennel sur une figure de bon vivant fraîche épanouie et qui n'aurait demandé qu'à rire, il s'avançait lentement.

Arrivé près du lit, avant de s'occuper du malade, il se fit expliquer l'affaire à nouveau. Puis, coupant la parole à Miquel :

— Ote-toi de là, petite! ordonna-t-il à Bernade, toujours plantée au pied du lit. Ouvrez grandement la fenêtre; je vais examiner Donat... Soutenez donc la tête!.. ordonna-t-il encore.

Palpant la blessure, il continua à voix basse, comme pour lui-même :

— Forte lésion de l'os frontal; le muscle sourcilier est intéressé...

Et, s'étant tourné vers Miquel :

— Un pouce plus bas, il était mort, expliqua-t-il.

En même temps, il tâtait le pouls de Donat : Très déprimé par l'hémorragie, et il fronçait le sourcil : — Mais il n'y a pas de fièvre, — et il souriait avec satisfaction. Puis, abandonnant la main

du blessé : — Il y a de l'espoir, conclut-il ; beaucoup d'espoir ! Si, d'ici à demain, il ne survient pas d'accident cérébral, le malade sera en voie de guérison.

Sur une page déchirée du livre de comptes de Miquel, il écrivait, parafait son ordonnance :

— Une cuillerée à café toutes les demi-heures, de l'eau fraîche sur la blessure et du silence autour du malade, beaucoup de silence. — Et mettant le doigt sur la bouche, comme pour donner l'exemple, il sortit avec solennité.

Quand Miquel revint, ayant reconduit le médecin jusqu'au hangar, ce n'était plus le même homme, le désespéré de tantôt, l'attendri à qui Bernade avait pu commander comme à un enfant. Il avait repris son air de tous les jours, le pli narquois de la lèvre, la ride profonde entre les sourcils. Son œil clignotant ne promettait rien de bon :

— Maintenant, tu sais ce que tu voulais savoir ? dit-il lentement en toisant la fille de Mataly. Tu pourras porter des nouvelles toutes fraîches à ton père. Seulement, elles ne seront pas telles qu'il pourrait les souhaiter. Dis-lui que, si M. Oustric ne se trompe pas, Donat sera sur pied d'ici à cinq ou six jours. Allons, merci, petite, et bonsoir !

— C'est que,.. articula Bernade. Et, au lieu de s'en aller, elle fit un pas vers Miquel, comme si elle avait à lui parler. Mais au moment d'avouer sa grossesse et de réclamer ses droits dans la maison, le courage lui manqua. D'ailleurs, puisque Donat allait guérir, il était plus séant de le laisser s'expliquer avec son père.

Bernade envoya donc un salut tout sec à Miquel et partit.

Elle n'était pas tout à fait contente, ni rassurée ; mais un peu. Donat vivant, son secret confessé, c'était un gros poids ôté de sur son cœur. Elle pouvait espérer maintenant et elle ne se refusait pas ce plaisir.

Bientôt peut-être, acceptée bon gré mal gré par Miquel, elle rentrerait tête haute dans cette maison dont la porte venait de se fermer si brusquement sur elle.

Justement, comme si elle la saluait déjà pour gouvernante et souveraine des Albarèdes, Vaillante, la chienne qu'elle avait eu occasion de caresser plusieurs fois, étant avec Donat, se leva du fumier où elle sommeillait, couchée en rond et vint se frotter amicalement à ses jupes.

Et cela lui sembla de bon augure.

Elle marchait d'un pas plus assuré le long des luzernières, le cœur gonflé de joie à la pensée que tout ça, tout ce qu'elle voyait,

serait à elle un jour, à lui plutôt, souriait-elle en pensant à celui qui allait venir.

Donat me veut, Donat consent. Tout ira bien pourvu que Donat guérisse! se disait-elle encore. Et ce doute seul faisait ombre à ses perspectives de bonheur.

Elle avait quitté le couvert des ramiers, et, devant elle, au-delà de la grève blanche, incendiée de soleil, au-delà de la Garonne, vive, pressée, étincelante, loin, dans une coupure entre les peupliers, un clocher montait, rouge dans la vapeur tremblante de l'azur.

Saint Pinian, le grand guérisseur, le thaumaturge de la Garonne!

Subitement inspirée, touchée au cœur, Bernade s'était mise à genoux.

Les yeux sur le clocher, les mains jointes, elle priait :

— Saint Pinian! bon saint Pinian, écoute-moi! Si tu guéris Donat, dimanche qui vient, jour de ta fête, je te voue un cierge de trois livres tout en cire!

A peine avait-elle fini de prier, comme une réponse à son oraison, un son de cloche, un tintement grave venait vers elle à travers la solitude des ramiers, mourait en ricochets sur la rivière. L'*Angelus* de midi sonnait au clocher de Saint-Pinian.

X.

Il faisait obscur dans la chambre des Albarèdes. Rien qu'une tache de jour pâle tombant de la cheminée très large sur les cendres du foyer. La tranquillité des dimanches remplissait, enveloppait la maison. Et cette tranquillité paraissait plus profonde à cause du tintement recueilli des cloches voyageant à travers le vide des campagnes.

Donat sommeillait dans son lit.

Une voix partit tout à coup d'à côté de l'étable, où l'Innocent, laissé seul pour garder le malade et le bétail, s'occupait à panser les bœufs; une voix suraiguë, frêle et vibrante comme un son de cristal.

L'Innocent chantait la mélopée du jour, la complainte de saint Pinian, dont la fête, célébrée ce dimanche-là à Sarraïs, attirait tous les gens du pays.

C'est, en forme de légende rimée, l'histoire du saint décapité; la tête nimbée, trouvée par les pêcheurs, flottant sur la Garonne :

De peur alors ils s'enfuirent;
Mais la tête les appelant
Dit : « Je suis saint Pinian. »

Ces trois vers, pas une syllabe de plus, pas une de moins, s'étaient logés dans la cervelle du petit, le reste ayant fui par tous les trous de sa mémoire. Il les disait sans les comprendre, défigurant l'air et les mots et s'arrêtant net au milieu du couplet comme un merle au même endroit de la chanson, qu'il ne finira jamais d'apprendre.

Le chanteur faisait son entrée dans la chambre.

— Assez ! tu me casses la tête ! gronda Donat. Et, pour être plus sûr de rester en paix : Écoute ! ajouta-t-il ; on a caché le pain, il est en haut dans l'armoire. Monte sur la chaise ; bien ! Maintenant, coupe une tranche, je te le permets, à condition que tu iras la manger dehors, où tu voudras. Je n'ai pas besoin de toi jusqu'à ce qu'on rentre de la messe.

L'Innocent obéit. Accroupi sur le seuil, près de Vaillante, au chaud, dans la réverbération du mur blanc, il mangea son pain en tartine avec du soleil dessus.

Au lieu de l'engourdir comme la chienne, le piquant de la chaleur l'émoustillait, lui donnait envie de marcher.

Et il se donnait pour but d'aller au-devant de Miquel et de Bièbe en longeant la rivière. Un sentier accourcissait, coupant à travers les cultures. L'Innocent le suivit jusqu'à la sortie du ramier des Albarèdes.

C'était juste le bout du monde pour le pauvre enfant, qui, dans ses plus lointains vagabondages, n'avait jamais dépassé les terres familiales.

Qu'y avait-il après ?

Une curiosité l'attirait ce jour-là, quelque chose lui disait d'avancer.

Il semblait que le passage de tout ce peuple en marche vers le pèlerinage eût établi un courant où il se trouvait entraîné.

Sans trop savoir ce qu'il faisait ni où il voulait aller, il prit le sentier qui, chevauchant la palissade, remonte en droite ligne vers Sarraïs.

Une troupe de pèlerins venait derrière lui, chantant à tue-tête. C'étaient des gens de Castelferrus, des garçons, des filles, endimanchés, les femmes avec des coiffages blancs, les hommes avec de larges cols de chemise frais empesés, tous avec des figures ouvertes, réjouies, pavoisées d'œillades et d'éclats de rire.

Ce monde-là, entrevu en tournant la tête, troubla fort l'Innocent, qui pressa l'allure pour le distancer et qui le distança en effet, mais pour tomber sur une autre bande qui cheminait en avant, le prenant ainsi entre deux feux.

Que faire ?

Dégringoler au plus vite de la palissade et se couler dans le

fourré. Mais là aussi, il y avait du monde; un bonnet à rubans rouges, un béret bleu qui se levèrent de l'herbe et détalèrent sans regarder derrière eux.

Le pays était décidément trop peuplé.

Pris en queue et en tête, menacé à droite, effarouché à gauche, désorienté, mort de peur, l'Innocent finit par donner dans une de bonshommes qui cheminaient sur la palissade : un homme et trois garçons coiffés du béret blanc des meuniers. La vue de l'Innocent, accoutré comme d'habitude de sa vieille jupe et de sa veste en lambeaux, mit la troupe en belle humeur :

— Eh! Court-d'Esprit? où vas-tu si pressé? cria l'aîné des garçons. Méfie-toi, l'ami; tes culottes te tombent!

— Laisse-le donc tranquille, intervint le père, un farceur, la bouche fendue d'une oreille à l'autre à force de rire. Ne vois-tu pas que le pauvre diable a sa place retenue à la Chapelle-des-Fous? Il n'a pas une minute à perdre s'il veut que saint Pinian le guérisse.

Ces risées firent hâter le pas à l'Innocent, mais sans profit; d'autres plaisanteries, un peu plus loin, le cinglèrent au passage. Et bientôt le sentier débouchant sur la route nationale, en pleine cohue de voitures et de piétons, ce fut une huée terrible qui salua l'arrivant.

— Ahou! ahou! l'Innocent!.. A la chapelle! à la chapelle!

Et les coups de fouet claquaient en l'air, les grelots carillonnaient, les galopades des poulinières écrasaient le sol, entraînant dans un nuage de poussière les jardinières, les charretons, cahotés, dansant à hue et à dia avec leur charge, une pleine voiturée de monde, des rubans envolés, des blouses bleues ballonnées au vent de la course.

Ballotté, bousculé, écorché par une roue, visé par la pointe d'un brancard, l'Innocent avait perdu la tête. Il fuyait.

A un moment donné, la route s'étrécit, le sol se fit plancher. Des barrières de bois peint en noir couraient des deux côtés en manière de rampe; des câbles en fil de fer s'effilaient en longues courbes et des morceaux d'eau vive luisaient sous les pieds dans les fentes, entre deux solives.

L'Innocent traversait la Garonne sur un pont suspendu. Après le pont, c'était, devant lui, une chaussée entre des marécages, une route pavée où la foule s'entassait toujours plus serrée, à mesure qu'on approchait de la ville, du clocher de Saint-Pinian dont la coupole romane portée sur un double rang d'arceaux de briques rouges, emplissait presque l'étroite perspective ouverte entre les murailles vertes des peupliers.

On arrivait.

Des files de chariots, les brancards en l'air, encombraient la

Supplément au numéro du 1er mai de la REVUE DES DEUX-MONDES

REVUE DES CHEFS-D'ŒUVRE

ET

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES

Directeur : Henry du PARC

PARIS. — 4, rue Hautefeuille, 4. — PARIS

Deuxième Année

La Revue des Chefs-d'Œuvre et Curiosités Littéraires est entrée dans sa seconde année de publication.

Cette Revue fondée pour populariser les Œuvres remarquables peu connues et répandre davantage les Chefs-d'Œuvre incontestés, a reçu de la Presse et du public le plus favorable accueil. Il nous suffira de citer les noms de MM. François Coppée, de l'Académie Française, Francisque Sarcey, Auguste Marcade, Racot, Robert Estienne, Jacques Rolland, A. Cim, qui tous ont parlé de la Revue des Chefs-d'Œuvre, dans les termes les plus élogieux.

Parmi les Œuvres les plus intéressantes publiées intégralement et sans coupures par la Revue dans le cours de l'année écoulée, nous citerons comme *Romans* : *La Provençale*, de Regnard; *Ourika*, par Mme de Duras ; *Sous les Plombs*, par Casanova ; *La Reine fantasque*, par J.-J. Rousseau; *Plus d'Effets que de Paroles*, par Scarron, etc., etc...

Comme *Théâtre* : *Un Miracle de Notre-Dame* (Mystère du XIVe siècle); *La Tontine*, de Le Sage; *Le Bal*, de Regnard; *Le Cosaque Poëte*, traduit du polonais, du prince Kochanowski, etc., etc...

Comme *Esthétique* : *Les Entretiens sur la Vie de Nicolas Poussin*, par Félibien; *Vie de Charles Lebrun*, par Desportes; *Notes de Salons*,

de Diderot; *Réflexions sur la Sculpture*, par Falconet; *Observations sur l'Alceste de Gluck*, par J.-J. Rousseau, etc., etc...

Comme *Poésies : Savitri*, épisode du *Mahabharata*, fables indiennes de Pilpay; des pièces d'Olivier Basselin, Malherbes, Ronsard, Saint-Amand, Théophile de Viau, etc., etc....

Comme *Variétés : La Maladie et la Mort de Mirabeau*, par Cabanis; *Le procès de la marquise de Brinvilliers; Assassinat de Louis XV et Supplice de Damiens; La journée du 10 août 1792*, par Sergent-Marceau; *Particularités secrètes de la vie du roi Louis XIV*, par Colbert, etc. etc...

Dans la partie *Morale et Philosophie*, nous nous bornerons à citer les noms de Bossuet, Voltaire, Pascal, Fénelon, Bourdaloue, Montesquieu, le prince de Ligne....

Après le *Voyage en Limousin de* Lafontaine, *la* Revue a commencé la publication, actuellement en cours, des *Lettres sur l'Italie* par le Président de Brosses.

On sait que ces lettres d'un si grand attrait, sont complétement épuisées en librairie.

Les intéressants *Mémoires* de Mme d'Epinay viennent compléter cette série d'Œuvres attachantes.

La Revue ne s'est pas contentée de donner au public des Œuvres de premier ordre oubliées ou négligées, elle a aussi puisé dans les littératures étrangères, et donné des traductions inédites de Parsifal par Wagner, *Les colloques de Luther*, des *Ballades Ecossaises, et Portugaises*, des *Contes populaires bretons*, etc, etc...

Nous citerons encore *Les Chroniques Italiennes* avec des notes inédites de Stendhal; un extrait des mémoires de Wagner relatif à Rossini, enfin diverses pièces du poète Shelley, dont on ne connaît encore en France que le drame des *Cenci*.

On peut juger par l'énumération qui précède, des avantages évidents de pratique et d'économie qu'offre au public La Revue des Chefs-d'œuvre et Curiosités Littéraires. Toutes ces œuvres réunies, forment en effet la matière de trente-cinq à quarante volumes.

La Revue des Chefs-d'œuvre et Curiosités Littéraires, se propose dans le courant de sa seconde année, de faire aux œuvres inédites des grands écrivains, la part la plus large possible. Elle continuera de puiser dans les littératures étrangères, et donnera des œuvres dramatiques de Cervantes, d'Otway, de Dodsley, de Moratin, de Farquahr etc, des *Chroniques Italiennes* inédites, des *Nouvelles Espagnoles*, des contes de Swift, des romans des auteurs fameux et oubliés du XVIIe siècle, Mlle de Scudéry, Huet, les extraits les plus intéressants du *Tableau de Paris* de Mercier, les poésies de Saadi et de Hafiz, des sonnets de Carducci, des lettres de Balzac et de Voiture, etc, etc...

La Revue des Chefs-d'Œuvre et Curiosités Littéraires donnera comme par le passé, à la fin de chacun des numéros, un *Bulletin des théâtres* par monsieur Henry Signoret, *un Bulletin des livres* par M. Elémir Bourges, et un *Bulletin des arts* par M. H. Nielly. Ces bulletins tiendront les lecteurs au courant de tous les succès.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris :	Un an	Fr.	20 »
	Six mois	»	10 50
	Trois mois	»	6 »
Départements :	Un an	»	23 »
	Six mois	»	12 »
	Trois mois	»	7 »
Étranger : (1re zone)	Un an	»	25 »
	Six mois	»	13 50
	Trois mois	»	7 50

Le port en sus pour les pays non compris dans l'Union-postale.

Prix du Numéro : 1 fr. 75

On s'abonne par l'envoi d'un mandat-poste ou d'un chèque sur Paris, à l'ordre de M. **H. Du Parc**, éditeur de la Revue des Chefs-d'Œuvre et Curiosités littéraires, 4, rue Hautefeuille, ou si l'abonné le préfère, il sera fait traite à vue sur lui du montant de son abonnement.

On peut également s'abonner dans tous les Bureaux de Poste de France, sans augmentation de prix. — Les abonnements partent du 10 de chaque mois.

La Revue *se trouve chez les principaux libraires de France et de l'Étranger.*

NOTA. — Les personnes qui désireraient recevoir un numéro à titre d'essai, devront joindre à leur demande la somme de fr. **1 75** pour Paris, fr. **2** pour les départements et l'Alsace-Lorraine, en mandat-poste ou en timbres-poste : de fr. **2 25** pour l'étranger en mandat-poste international.

Extraits des Journaux

C'est une revue nouvelle, dont l'idée m'a paru originale. Le premier numéro en a paru ce mois-ci et il en paraîtra un chaque mois. La *Revue des Chefs-d'œuvre* est du format de la *Revue des Deux-Mondes* et de la *Nouvelle Revue*; elle comporte deux cents pages d'impression à peu près,

J'ai parcouru avec une curiosité vive ce premier numéro : c'est qu'il répondait à un ordre d'idées qui s'est présenté plus d'une fois à mon esprit. Nous ne lisons plus, cela est certain. Je ne parle pas, bien entendu, des classes déshéritées de l'instruction, qui ne lisent point, par l'excellente raison qu'il faut, pour lire avec plaisir et fruit, un fonds de connaissances premières qui leur manquent. C'est à la bourgeoisie que je pense, à celle dont les fils ont passé par les établissements d'instruction secondaire, et qui s'y sont, les uns imprégnés, les autres teints légèrement de latin et de grec. Ils n'ouvrent plus guère que par aventure les chefs-d'œuvre qui ont servi à leur éducation; ils vivent sur le fonds qu'ils ont emporté du collège où ils ont lu trente à quarante ouvrages au plus, du dix-septième et du dix-huitième siècle. Il est vrai que ce sont les plus beaux ; mais avouez que le bagage est mince. Molière. Corneille, Racine, La Fontaine, Boileau etc. La nomenclature des livres classiques ne serait pas bien longue. Et encore ne suis-je pas bien assuré que tous nos élèves les possèdent parfaitement. Combien n'ont lu des *Provinciales* de Pascal que les deux premières, qui sont, ou du moins qui étaient jadis exigées pour le baccalauréat.

Mais, au-dessous des douze grands dieux, il y a l'innombrable foule des *dii minores*. Notre littérature compte une infinie variété de productions qui, pour n'avoir pas pris rang dans les programmes de l'éducation, n'en sont pas moins charmantes et méritent de ne point tomber dans l'oubli. Bien peu les ont lues; presque personne ne les lit plus.

Est-ce le temps qui manque? Oui, un peu; car la vie est courte. Mais c'est surtout l'occasion.

Je m'étais souvent dit qu'une Revue — je l'avais plutot imaginée hebdomadaire que mensuelle — qui apporterait tous les dimanches matins un choix bien fait d'ouvrages courts et intéressants, tirés des deux derniers siècles et de la première moitié du notre, aurait chance de réussir. Il serait facile de joindre à chaque ouvrage une notice brève et substantielle, qui mettrait le lecteur au courant de ce qu'il doit savoir pour être en familiarité et pour ainsi dire de plain pied avec l'ouvrage qu'il va lire. C'était quelque chose comme le supplément du *Figaro* et du *Gaulois* le dimanche, mais à mon sens, quelque chose de plus et de mieux. Car ces deux journaux ne donnent que des extraits, des morceaux choisis, et encore les choisissent-ils plutot souvent pour leur actualité que pour leur mérite intrinsèque : un lettré ne se sent que médiocrement engagé à les lire

La *Revue des Chefs-d'Œuvre* me semble réaliser ce que j'avais rêvé depuis longtemps. Je souhaite passionnément qu'elle réussisse.

Extrait du *XIXe Siècle*. — N° du 31 mars 1883 FRANCISQUE SARCEY.

L'idée qui a inspiré cette publication mensuelle est digne d'encouragement. A notre époque, on lit beaucoup. Bien des gens n'obtiennent qu'au milieu, ou vers la fin de leur vie, des loisirs inconnus au commencement. Ils sentent le besoin de combler les lacunes forcées de leur connaissances littéraires. La *Revue des Chefs-d'Œuvre*, peut être pour eux un bon guide, pour les autres, elle les fait se souvenir agréablement. C'est un volume de deux cents pages, imprimé en assez gros caractères et qui se recommande par le choix intelligent et la variété des sujets.

Extrait du *Figaro*. — N° du 6 Octobre 1883.) Auguste MARCADE

Il vient de se fonder une publication sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs. La *Revue des Chefs-d'Œuvre*, qui forme chaque mois un beau volume d'un prix modique, réimprimera tous les morceaux supérieurs, toutes les pages excellentes, qui ne se trouvent pas dans la bibliothèque du commun des lecteurs.

Vous avez chez vous les *Fables* de Lafontaine, peut-être les *Contes*; mais vous n'avez pas son *Voyage en Limousin*, une merveille de style familier. Vous connaissez à fond les *Oraisons funèbres*; mais il y a gros à parier que vous n'avez jamais feuilleté les in-quartos de l'abbé Migne et que vous ignorez quels trésors de style sont enfouis dans les sermons de Bossuet. Votre *Théâtre de Regnard* vous a suffi jusqu'à présent, mais peut-être ne savez-vous même pas le titre de son charmant petit roman : *La Provençale*. — Eh bien! la *Revue des Chefs-d'œuvre* vous remettra sous les yeux toutes ces choses, qui valent les chefs-d'œuvre classiques, reconnus officiels, qui sont signées souvent des noms les plus illustres, et qui cependant sont restées dans une demi-obscurité, par le caprice de l'*habent sua fata libelli*.

Une bibliothèque à peu près complète coûte très cher et tient beaucoup de place. Presque personne n'en possède une et bien peu ont le temps de fréquenter les collections publiques. De là, une considérable lacune dans l'éducation littéraire du public. Cette lacune, la *Revue des Chefs-d'œuvre* la comblera. Comme un malade atteint de laryngite peut se procurer « Enghien chez soi », vous aurez « les Chefs-d'œuvre chez vous », et moyennant vingt francs par an, vous recevrez la plus parfaite des anthologies.

(Extrait de *La Patrie*. — N° du 16 Avril 1883) François COPPÉE

GRANDE IMPRIMERIE DE BORDEAUX, 21, Cours du Chapeau-Rouge

montée du faubourg. Des portes d'écuries toutes grandes ouvertes montraient des alignemens de chevaux encaqués l'un dans l'autre comme des sardines dans un baril.

Et dans la rue, les chrétiens n'étaient pas moins tassés. Un bruit montait de la foule, comme une vapeur de cris et de paroles, déchirée à de certains momens par le glapissement des marchands d'images peintes et de chapelets.

O cette rue! ces murs de brique qui se rapprochaient, se rejoignaient au fond comme pour le prendre, quelle épouvante pour l'Innocent. Et tous ces curieux empilés, ces figures en grappes suspendues en l'air, dans l'embrasure des croisées, que faisaient-ils là? Qu'avaient-ils à crier après lui :

— A la chapelle ! à la chapelle !

Il galopait et les rues défilaient, tournaient, se croisaient devant lui, entrevues dans le pêle-mêle, l'incohérence d'un rêve...

Cela, jusqu'à ce que, franchissant sans s'en douter un parapet, il vint tomber au beau milieu d'une procession de pèlerins; toute une paroisse suburbaine qui, bannières au vent, se rendait à la basilique. Encore quelques minutes, et coupant obliquement une placette noire de monde, houleuse et bruissante, le cortége gravissait entre deux rangées d'éclopés, de manchots tendant leur sebile et hurlant leur complainte, les marches de pierre usées et branlantes qui donnent accès dans le parvis.

Du seuil, l'église parut immense à l'Innocent; peu s'en fallut qu'il ne se reculât, qu'il ne se rejetât dans la foule, effaré à l'aspect des voûtes en surplomb, épouvanté par le regard douloureux des martyrs dont les figures pâles ressortaient sur la joaillerie fulgurante des vitraux.

Mais avant qu'il fût revenu de son trouble, il se trouva appréhendé au corps par deux hommes galonnés, armés de hallebardes, et poussé dans une chapelle voisine du maître-autel. La grille s'ouvrit et se referma à grand bruit de ferraille, et les barreaux noirs, solidement forgés, se dressèrent entre l'église et le prisonnier. — Où était-il? Mystère.

Les cierges du maître-autel n'étant pas allumés, le lumignon du sanctuaire envoyait seul des lueurs mourantes dans l'angle du mur ou on l'avait jeté. Encore ce peu de jour s'éteignait au bord de la grille; au-delà, dans l'intérieur de la chapelle, du coin où il gîtait, l'Innocent ne distinguait rien. Des marches descendaient on ne sait où; un peu d'humidité luisait à droite; un suintement de la muraille; au dessous, les ténèbres...

N'osant pas regarder de ce côté, le prisonnier tournait ses yeux vers le sanctuaire.

Là de l'or brillait presque à portée de sa main; c'était la châsse de saint Pinian, une boîte longue avec un toit doré aussi; dans le ventre de la boîte un œil s'ouvrait, une sorte de lucarne très ornée avec du verre par-dessus. Du monde remuait autour; des hommes, des femmes venaient avec un piétinement silencieux, posaient sur le couvercle des bouquets de fleurs des champs, des narcisses jaunes, des glaïeuls roses qui poussent dans les jeunes blés. Ayant laissé leur offrande, ils s'agenouillaient et baisaient l'un après l'autre les compartimens où l'on voyait représentés debout avec un cercle d'or autour de la tête, des personnages tout en or. La cérémonie faite, les hommes se redressaient, ôtaient la poussière de leurs pantalons à coups de mouchoir et s'en allaient à la file. Quelquefois des femmes menaient avec elles de petits enfans et les soulevaient pour leur faire embrasser les reliques. D'autres portaient un cierge allumé qu'elles remettaient, leurs dévotions une fois terminées, aux mains d'un individu à blouse noire qui soufflait dessus aussitôt.

Hommes et femmes passaient en remuant les lèvres; tous ayant la tête baissée et les regards très doux.

L'Innocent s'amusait à les dévisager à mesure, et tout à coup, parmi ces figures indifférentes, une venait vers lui, éclairée de la flamme d'un cierge qu'elle portait devant elle; une figure connue celle-là, et cependant tout autre qu'il ne la voyait d'habitude, attendrie, la prunelle ardente, la bouche crispée par un sourire douloureux et suave.

Ah! qu'avait-elle donc Bernade, et pourquoi cette larme qui perlait au bord de ses longs cils?

L'enfant avait envie de l'appeler, mais avant qu'il eût ouvert la bouche, elle avait disparu et d'autres figures de femmes s'avançaient, s'encadraient entre les barreaux noirs; des jeunes, des vieilles, des brunes, des blondes, celles-ci pleines, rebondies, vives et rouges autant que l'aube, celles-là ridées, hâlées aux quatre vents du ciel, labourées de mille plis par la griffe de la vieillesse.

Il s'en présenta une après cent autres, une figure d'homme qui fit frissonner l'Innocent. La mine dure et soucieuse à son habitude, les yeux secs, les lèvres rentrées, Miquel s'agenouillait au pied de la châsse, et ce qu'il avait à demander à saint Pinian ne manquait pas d'importance, à en juger par l'ampleur de ses génuflexions et le sérieux de ses prières.

Presque à la suite du maître des Albarèdes, ses ennemis, les plaideurs d'Estorrebaque, Biro-Soulél, Gorjolis et compagnie, tous grands contempteurs des curés pendant la semaine, mais dévots le dimanche à leur manière, vinrent, Mataly en tête, offrir un énorme

cierge qui devait amadouer le saint et faire pencher du côté de la bonne cause les faveurs du Très-Haut.

Pauvre saint Pinian ! Comment allait-il faire pour contenter tout ce monde ?

Hélas ! ils n'étaient pas, — les trois quarts, — plus purs ni plus désintéressés, que ceux des plaidans, les vœux que ces pèlerins de campagne lui adressaient en frottant le nez à ses reliques.

L'un pensait à sa vache sur le point de vêler, l'autre à ses fèves roussies par les gelées tardives, et cet autre encore au champ de son frère, un morceau de ramier qui carrerait si bien le domaine, si le pauvre garçon, déjà valétudinaire et pas trop bon à grand'chose, s'en allait en paradis.

La santé, la récolte, l'héritage, ils ne sortaient pas de là. La récolte surtout. Du blé, du vin, des arbres. Changée en grenier ou en cuve, remplie jusqu'au bord de froment ou de vin, la vaste nef de l'église aurait été trop petite si le bon thaumaturge avait exaucé les vœux de ces quémandeurs.

Les fleurs laissées par eux en offrande avaient beau sentir bon, leur parfum ne suffisait pas à purifier l'âcre odeur d'argent émanée de ces âmes rustiques. A peine sur le nombre, si quelque souhait plus délicat sortait du cœur d'une mère en souci pour la vie de son enfant, ou d'une fille navrée d'un chagrin d'amour. Tout le reste ne soupirait que pour les écus.

Cependant, le défilé touchait à sa fin. Les visiteurs s'espaçaient auprès des saintes reliques. Des chuchotemens étouffés, un bruit de chaises remuées, annonçaient l'heure prochaine de la grand'-messe.

Bientôt un homme parut agitant un lumignon au bout d'un roseau et les cierges l'un après l'autre étoilèrent la pénombre ; des lustres étincelèrent en l'air, des candélabres déployèrent leurs branches fleuries pareilles à des constellations.

En même temps, les richesses de l'autel resplendirent ; les peintures des murs, les monstres des chapiteaux commencèrent à vivre, les pierres, les émaux insérés dans l'orfèvrerie de la châsse jetèrent des éclairs.

« *Pater noster qui es in cœlis*,.. » gémit une voix dans le fond de la chapelle.

L'Innocent se retourna. La chapelle était habitée.

Sur le fond de vieil or des *ex-voto* qui faisaient aux murs et à la voûte comme un revêtement, un relief de miracles, des figures se mouvaient au bas des marches dans une espèce de crypte taillée dans l'épaisseur du mur.

Près de l'enfant, sur les dalles humides, des individus se tenaient

les uns accroupis, les autres à genoux, quelques-uns adossés aux murailles. En face, un être chétif, un corps grêle assommé, semblait-il, sous le poids d'un crâne énorme, se balançait en gloussant, assis sur ses talons. Un fil de bave lui pendait du menton et coulait sur sa veste.

Une femme priait, agenouillée à côté ; une figure encore jeune, effroyablement maigre, exsangue, l'œil fixe, tranquille, d'ailleurs, mais d'une tranquillité inquiétante, la face immobilisée en une rigidité cataleptique avec un frémissement des lèvres, qui remuaient sans proférer aucun son.

Le voisin péchait par l'excès contraire ; jamais en repos, celui-là, secoué à chaque instant, détraqué par des grimaces électriques qui le désarticulaient, le tiraient comme un pantin, crispaient à la fois son nez, ses yeux, ses jambes, dans des poses funambulesques et douloureuses.

Au fond de la crypte, des maniaques gesticulaient, la figure tournée vers le mur, se battaient avec des êtres imaginaires, des idées fixes qu'ils soufflétaient à tour de bras ou serraient entre les doigts d'une forte pincée.

Si absorbés qu'ils fussent, chacun dans son coin, étrangers à tout, isolés comme à mille lieues les uns des autres, ils s'interrompaient pour regarder faire un camarade, un agité, les poignets pris dans les menottes et qui, assez calme tant que la chapelle était restée dans l'ombre, éveillé maintenant par la lumière des cierges, se débattait en jetant des cris.

Gagnés par la contagion, les voisins se tordaient convulsionnés, hurlaient en escaladant les marches ; et le plus jeune de la troupe, un enfant possédé du diable, grimpait à la grille et se meurtrissait le front aux barreaux.

Un coup de sonnette fit diversion à la terreur qui poignait l'Innocent. Une porte à deux battans s'ouvrit en face, de l'autre côté du sanctuaire, et le cortège de la grand'messe fit son entrée. Des soutanes noires, des soutanes rouges, des dentelles flottantes, des chasubles raides à plis de métal et balancés en l'air, envolés dans la fumée bleue, l'éclair des encensoirs.

Ébloui, extasié, le prisonnier regardait. La messe avait commencé.

Le miracle planait appelé par les grondemens de l'orgue, imploré par les supplications monotones des litanies.

Les fibres amollies ou surexcitées des malades n'attendaient plus que l'attouchement de la grâce. Le moment approchait.

Une tradition constante a marqué l'élévation de l'hostie, qui est le point culminant du mystère eucharistique, pour l'intervention

céleste et la fuite des démons logés dans le corps des malheureux possédés. Au coup de sonnette qui l'annonce, un silence effrayant se fit dans la basilique.

— Écoutez! écoutez! murmurait-on.

Comme un concert sauvage, des hurlemens partis de la chapelle des fous éclatèrent subitement. Des juremens affreux, des cris rauques, aboyés, miaulés, glapis, déchirèrent l'écho des voûtes. Tout ce que la douleur suraiguë, les affres des agonies les plus torturantes peuvent arracher d'un gosier d'homme ou de bête meurtrit les oreilles des fidèles épouvantés.

D'autres cris bientôt répondirent dans la nef, du côté des assistans; des femmes sanglotaient, des filles se pâmaient évanouies, des névrosiaques tombaient en convulsions.

Dans le sanctuaire, les clercs, les diacres, les prêtres eux-mêmes osaient à peine lever les yeux sur la chapelle.

La sainte hostie tremblait dans les mains pâles de l'officiant.

La grâce opérait; contraints par la vertu du miracle, les possédés vomissaient le diable avec des contorsions et des gémissemens à fendre l'âme. Un sabbat monstrueux renversait ces misérables dans de postures effrayantes de damnés; les yeux roulaient désorbités, les lèvres jettaient de l'écume; des mâchoires claquaient d'un mouvement automatique; et les gâteux étaient encore plus effrayans à voir secoués par des rires involontaires, la bouche béante démesurément..

Ce paroxysme céda peu à peu; les gosiers faussés, les muscles fourbus manquèrent à ces frénétiques; le calme se refit. Les ronflemens de l'orgue emportèrent les dernières plaintes.

La cérémonie continuait, mais sans intérêt à présent. Il tardait à chacun de vérifier les effets de la grâce divine, de voir les fous miraculés ou non sortir de derrière les barreaux.

La grille s'ouvrit enfin; les parens vinrent reconnaître leurs malades, les assister ou les maintenir au besoin pendant le trajet de la procession. La plupart se laissèrent emmener sans résistance et, comme le fou dangereux, son accès fini, paraissait plus calme, on le dit miraculé.

L'Innocent sortit à son tour; docile aux commandemens des prêtres, il prit rang dans le cortège; et il ne fut pas le moins regardé de la troupe à cause de ses jambes nues et de sa figure enfantine curieuse à voir dans l'ébouriffement des cheveux.

Qu'eût dit Miquel, lui si glorieux, s'il eût aperçu son fils, son propre sang offert en spectacle aux badauds, soumis à la honte d'une exposition publique? Mais Miquel n'était pas là. A peine la messe dite, le maître des Albarèdes avait pris le chemin de l'îlot

des Mirgoules en compagnie de son beau-frère, Trégan, le maître sabotier de la rue Neuve, avec qui il était en marché pour une coupe de saules.

Quant à l'enfant, il n'avait aucun sentiment de cet affront. Sa frayeur étant passée, il prenait plutôt plaisir à figurer dans le cortège, à renifler l'odeur de l'encens.

La cérémonie l'amusait, et il n'aurait pas songé à la quitter sans la vue d'un champ de blé et d'une allée d'arbres apparus au bout d'une petite rue du faubourg qui coupait la procession.

Cette verdure donna dans l'œil au prisonnier. Sans plus réfléchir, d'instinct, il prit sa course, et comme la petite rue se trouvait à peu près déserte et la campagne toute proche, il n'eut pas trop de mal à s'échapper.

XI.

Cependant le fugitif continuait de faire aller les jambes, croyant avoir la procession à ses trousses, et chaque fois qu'il retournait la tête, le clocher de Saint-Pinian l'inquiétait, juché par-dessus les toits comme pour l'observer. Il repartait alors de plus belle; mais à mesure qu'il s'éloignait, le clocher au lieu de rapetisser montait, montait encore, si bien que l'Innocent commençait de se décourager, quand un pli de terrain se rencontra fort à propos pour le mettre en sûreté.

Le clocher ayant disparu, l'enfant tranquillisé s'assit au bord d'une haie de néfliers qui clôturait un héritage et jeta les yeux autour de lui. Où était-il? Il y avait devant lui un champ de colzas en fleurs qui s'abaissait en pente douce, et tout de suite après, des arbres, des saules d'un vert tendre et d'autres derrière, aussi loin qu'on pouvait voir. Sûrement la Garonne était par là. L'Innocent se remit en marche.

Mais, une fois au bord du fleuve, quelle déception fut la sienne! Cette large nappe d'eau qui s'en allait côtoyant des îles, c'était la Garonne peut-être; mais ce n'était pas sa Garonne. Il n'en revenait pas. Il cherchait à droite, il cherchait à gauche, il s'obstinait à découvrir quand même les arbres, les graviers, les morceaux de rivage qu'il voyait chaque jour aux Albarèdes, n'imaginant pas qu'il pût y en avoir d'autres et très effrayé des changemens qui s'étaient faits depuis le matin. Des peupliers d'un an avaient poussé de manière à masquer le tournant de la rivière; des oseraies s'étaient faites sainfoin. Ni l'embarcadère du bateau, ni le bateau ne se trouvaient à leur place, et la maison familiale elle-même, les Albarèdes, il avait beau les chercher, les Albarèdes avaient disparu.

Ce fut le coup de grâce du malheureux enfant. Aussi navré qu'un chien qui court après son maître, le museau à terre, quêtant au hasard sur une fausse piste, puis qui s'arrête à la croisière de deux chemins et aboie tristement au perdu, l'Innocent s'était allongé dans le sable, au bord de la rivière, et pleurait, ne sachant que devenir. Il pleurait encore quand il entendit tout près de lui un pas sur le sable.

Une coiffe blanche paraissait au même instant entre les saules et, encadrée dans la neige de la mousseline, une figure douce, des yeux gris, un sourire fin.

— Bernade! Bernade!

L'Innocent avait bondi hors de son gîte; il riait, il sautait:

— Bernade! Bernade!

— Hé! que fais-tu là, petit? demanda la fille. On m'a dit qu'on t'avait vu à la procession. Qui t'y avait conduit?

— Sais pas! répondit l'Innocent, à qui les incidens de la journée dansaient dans la cervelle en un tel désordre qu'il était incapable d'en débrouiller le fil. — Sais pas! répéta-t-il encore. Ils m'ont poursuivi, ils m'ont poussé dans l'église...

— Et je vois bien que le bon saint Pinian ne t'a pas tout à fait guéri, mon pauvre Court-d'Esprit, conclut Bernade, apitoyée des efforts que le malheureux faisait pour rattraper ses souvenirs. Eh bien! que veux-tu? tant pis! Le saint devait commencer par guérir ton frère Donat et il l'a fait. Toi, tu peux bien attendre jusqu'à l'an prochain.

— L'an prochain!.. répéta docilement le petit.

— Et maintenant, reprit Bernade, si tu veux, nous allons rentrer ensemble aux Albarèdes,

Au mot d'Albarèdes, l'Innocent se prit à soupirer.

— Il n'y a plus d'Albarèdes! dit-il. Plus!.. Regarde.

Et, de la main, il indiquait à Bernade la place où, dans son idée, aurait dû paraître la maison.

Et Bernade de rire :

— Là-bas, là-bas les Albarèdes, répondit-elle en montrant le bord opposé de la Garonne.

Il avait donc passé le pont le matin sans s'en apercevoir?

Pauvre Innocent! Rive droite ou rive gauche, il n'y mettait pas de différence, et après les explications de son amie, il n'était pas plus instruit qu'avant. Soucieux, une ride au front, il écoutait.

Elle alors, posant la main sur son épaule :

— Tranquillise-toi, petit, dit-elle. Tu les retrouveras bientôt, tes Albarèdes. Le bateau n'est pas loin. Dans une demi-heure, si tu veux me suivre, tu débarqueras devant chez ton père.

Ils marchaient.

Devant eux, le sentier, quittant le bord de l'eau, s'enfonçait dans le sable tiède, à travers les ramilles.

La saison les poussant, les arbres avaient sorti leurs feuilles, qui luisaient, dépliées du matin, fripées encore et comme lasses, gardant le vernis et l'odeur du bourgeon. Les fleurs des saules tombaient, secouant en l'air la poussière jaune des pollens. Ça sentait bon le miel et l'amande amère.

Après qu'ils eurent marché un peu de temps, l'Innocent tira la jupe de Bernade.

— Je t'ai vue dans l'église, dit-il; tu portais un cierge et tu pleurais; pourquoi?

— Pourquoi? Ce n'est pas une histoire pour toi, mon garçon; tu n'y comprendrais rien. Et puis, qu'est-ce que ça te fait que mon galant soit décidé ou non à m'épouser?

— Demandes-y, pardi...

— Et s'il me refusait?

— Ne te chagrine pas, Bernade, si lui te veut pas, moi je t'épouserai...

— C'est ça qui serait curieux à voir, répliqua Bernade. Ah! le drôle de mari que tu ferais!

L'Innocent riait aussi de la voir rire. Alors elle lui prit le menton comme elle aurait fait à un enfant, disant :

— C'est pas que tu sois trop mal bâti, au moins, ni vilain à regarder. Il n'en manque pas, bien sûr, qui sont pourvus de maîtresse, et même qui les plantent là, sans avoir la figure aussi douce ni les yeux aussi bien fendus que les tiens, mon petit Innocentou. C'est dommage que tu ne sois qu'une moitié d'homme.

— Une moitié? interrogea l'enfant.

— Ou le quart, je ne sais pas au juste; avec ce que tu es, on ne ferait certainement pas un mari. Un mari, connais-tu seulement ce que c'est? Dis un peu voir...

Tout en bavardant, — et, de sa vie, l'Innocent n'en avait dit ni pensé aussi long, — voilà que nos amis étaient entrés dans l'îlot des Mirgoules, un taillis en pleine croissance et déjà fourré d'herbe et de feuillage à ne pas y voir à deux pas. Les merles, en train de s'apparier, s'en donnaient de flûter et de ramager là dedans, et de se becqueter aussi, à peu près sûrs de n'être pas interrompus.

Un couple s'envola dans les pieds de l'Innocent, qui cherchait toujours la réponse à la question de Bernade. Et celle-ci lui poussant le coude :

— En voilà deux, dit-elle, qui répondent pour toi, mon garçon.

L'Innocent ne répliqua pas et ils marchèrent encore un peu de temps sans se parler.

Mais, à un endroit où le sentier étréci les obligeait de s'avancer l'un après l'autre, Bernade, qui s'en allait la première, sentit son camarade qui la tirait en arrière, secouant son jupon.

— Je voudrais t'embrasser, demanda-t-il.

Quelle idée !

Bernade se retourna très surprise, et déjà elle commençait à rire. Mais la figure de l'Innocent lui ôta l'envie de plaisanter. Elle était toute changée, cette figure, muette d'habitude, éveillée maintenant, inquiète...

Ah çà, qu'est-ce qui le prenait, cet endormi?

Évidemment le garçon eût été bien en peine de le dire.

Étaient-ce les secousses de la journée, les troubles, les ravissemens de l'église, qui avaient mis ses nerfs en danse, ou bien était-ce une crise longuement mûrie, préparée par la force de l'âge, et qui éclatait à son heure, dans la tiédeur de cette journée de printemps, dans la douceur aussi de ce tête-à-tête prolongé sous les verdures? Le fait est qu'il n'était plus le même, cet Innocent.

Ses regards, hardiment plantés sur elle, firent baisser les yeux à Bernade. Tout de suite, elle renoua le fichu de soie rouge un peu lâche qui découvrait sa gorge; au risque de l'abîmer à travers les ronces, elle laissa tomber les plis de sa robe relevée sur la jupe un peu courte qui montrait un joli commencement de jambe montant sous le droguet.

Mais, sans doute, il était un peu tard pour mater les velléités du jeune homme, qui, loin de se rebuter, se mit à la suivre très serré, les yeux sur sa nuque, les lèvres tout près, si près qu'elle sentait sur sa peau la tiédeur de son haleine. Effrayée alors, Bernade se mit à courir.

La Garonne n'était pas bien loin, et il lui semblait qu'une fois hors des arbres, à découvert, sur le gravier, elle se débarrasserait plus aisément de ce drôle d'amoureux.

Mais le sentier perdait du temps à tourner les fourrés, et l'Innocent, qui broussait droit à travers, eut bientôt fait de lui couper la retraite.

Alors ce fut une fuite au hasard dans les méandres de l'îlot avec tantôt une mare entre eux deux, tantôt seulement l'épaisseur d'un saule.

A la fin, une ronce fit trébucher Bernade, et, à peine avait-elle roulé à terre, l'Innocent la tenait sous lui, les mains liées dans ses poignets.

— Prise! tu es prise! criait-il.

Et à pleines lèvres, sur le cou, sur les yeux, il l'embrassait.

Elle se débattait encolérée.

Être soumise à cet être, quelle honte!

Si quelqu'un la voyait! Justement, au moment de tomber, elle avait cru distinguer un passant, une veste de cadis apparue et disparue aussitôt entre deux branches.

Un d'Estorrebaque peut-être!

D'y penser, une rage la prenait, et, ne sachant que faire pour se défendre, elle mordait le bras, la main de l'Innocent.

Mais lui ne se rebutait pas. Il embrassait, embrassait toujours les habits, les cheveux, ce qu'il pouvait attraper, et plus il en prenait, plus il avait envie d'en prendre, lorsque un certain morceau de pain bénit apporté de la grand'messe par Bernade échappa de sa poche et roula sur l'herbe, aussitôt guigné par l'enfant.

Qu'allait-il faire?

Il hésita un peu; puis, lâchant les mains de la blonde, il se jeta goulûment sur le gâteau.

Pensez que le garçon était à jeun depuis le matin, et le pain bénit sentait si bon! Une pâte fine, soufflée, avec des œufs dedans, du sucre peut-être, et des grains d'anis semés à profusion.

Jamais lèvres de fille n'avaient eu si délicate saveur! Elle pouvait se relever maintenant, Bernade, remettre sa jupe et son fichu en ordre, ramener les cheveux échappés sous le bonnet. L'Innocent ne s'en occupait guère : il mangeait.

Le voyant opérer si tranquillement, mordre et avaler le pain à fortes bouchées avec sa mine bonasse de tous les jours, la fille de Mataly haussait les épaules, dépitée d'avoir eu peur :

— Bon appétit, toi! lui dit-elle en manière d'adieu. Et elle leva le pied promptement.

Une inquiétude lui restait, et, par moment, elle fronçait le sourcil à la pensée de la veste de cadis aperçue tantôt et de la paire d'yeux qui l'avaient peut-être surprise en vilaine posture, terrassée par l'Innocent.

Mais avait-elle bien vu? Elle avait beau épier, personne ni de près, ni de loin ne se montrait dans l'îlot, et même, une fois hors des ramilles, postée pour mieux observer, à la cime de la palissade d'où elle pouvait explorer jusqu'en ses moindres plis cette solitude de feuilles et les sentiers qui la traversent, elle ne découvrit rien de suspect.

Rien que les merles flûtant toujours d'un air de se moquer d'elle...

Sans doute, elle avait rêvé.

Rassurée tout à fait, elle s'achemina vers la barque amarrée pas trop loin dans une coupure de la digue et elle avait commencé déjà de déclaver la chaîne, quand son galant d'un quart d'heure parut sur la palissade courant et criant :

— Attends, Bernade, attends-moi !

— Eh bien ! non, riposta celle-ci; tu as été trop méchant et trop hardi tout à l'heure. Je veux te punir. Je m'en vais. Adieu ; de ta vie, tu ne reverras les Albarèdes.

En même temps, le bateau démarrait, gagnait le large poursuivi par les lamentations de l'enfant.

— Prends-moi ! Prends-moi. Bernade !

Il sanglotait.

Elle se laissa toucher à la fin, vira de bord, le cueillit toujours pleurant sur la berge.

Et tout en godillant :

— J'ai une commission à te donner, petit. Ne pleure plus et écoute. C'est trois mots à dire de ma part à Donat. Quand tu le verras seul, ce soir, tout seul, entends-tu ? tu lui diras de se trouver mardi soir à la tombée de la nuit à la croisière des Gourgues. As-tu compris ? Répète un peu pour voir.

Après trois fois l'enfant répéta la leçon mot pour mot.

Le bateau, glissant sur la vase, allait accoster aux Albarèdes.

L'Innocent n'eut pas la patience d'attendre. Dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il courut jusqu'au rivage; et une fois là, content d'être rapatrié, de toucher le sol familial, il sautait, il jetait des cris.

— Mardi soir, croisière des Gourgues ! insista Bernade.

Et le bateau filant droit, sabrant les remous, déjà se faisait petit sur l'ampleur de la Garonne.

ÉMILE POUVILLON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

M. GAMBETTA

ET

SON ROLE POLITIQUE

L'histoire de ce siècle, au lendemain de chaque révolution, nous présente un douloureux spectacle : le gouvernement tombé est couvert de reproches, d'accusations, d'outrages; parmi ceux qui les lui prodiguent, on trouverait plus d'un de ses serviteurs, de ses complaisans de la veille, de ses complices. N'attendons pas que ceux qui nous gouvernent aient été précipités du pouvoir pour dire nettement et hautement ce que nous pensons de leur conduite. Les régimes déchus, même les pires, ont droit à une indulgente justice. Il y a quelque chose de bas et de grossier à accabler ce qui est à terre. C'est aux hommes encore debout, encore puissans, qu'on doit la vérité.

Si l'on jette sur les années que nous venons de traverser un coup d'œil d'ensemble, voici ce qui frappe le plus. Tandis que la France se donne à la république et lui confie sa fortune, son relèvement, son avenir, la république devient plus étroite, plus mesquine, plus soupçonneuse. Du 2 juillet 1871 au 20 février 1876, le parti républicain se distingue par ses aspirations nationales ; pendant la lutte du 16 mai, il est encore une grande école ; à partir du 14 octobre, il se laisse peu à peu absorber ou dominer par un groupe actif, remuant, ambitieux, que dirige un chef audacieux et entreprenant : nous avons nommé le groupe opportuniste et M. Gambetta.

L'histoire des sept dernières années est l'histoire de l'opportunisme. L'opportunisme s'est personnifié longtemps dans M. Gambetta, il s'incarne aujourd'hui dans ses successeurs. Qu'y a-t-il sous ce grand barbarisme? Quelle est l'œuvre de M. Gambetta? Quelle est l'œuvre de ses successeurs? Il est urgent de le révéler au public.

I.

Avant de soumettre la doctrine opportuniste, — si doctrine il y a, — à une rigoureuse analyse, il faut que nous connaissions la vraie physionomie de celui qui en a fait le succès éphémère. L'homme nous expliquera le système. Suivons-le donc à travers sa carrière orageuse. Sa vie privée ne nous occupera pas; ce genre de critique qui consiste à fouiller une existence jusque dans ses replis les plus cachés, pratiqué de nos jours avec trop peu de discrétion, nous répugnerait absolument. L'orateur même ne nous arrêtera guère, quelque intérêt que pût présenter l'étude de son talent, de sa manière, de ses procédés oratoires. Nous ne retenons ici que l'homme politique, révolutionnaire à ses débuts, porté tout à coup par les circonstances et les malheurs du pays à la tête de nos armées, enfin, prétendant ouvertement déclaré au gouvernement de la France. Observons-le dans ces trois phases.

Nous sommes à la fin de 1868. Après vingt années de repos et d'indifférence politique, les partis s'agitent partout, bruyamment à Paris. Les deux récentes lois sur la liberté de la presse et la liberté des réunions ont émancipé tout ce qui vit de politique et tout ce qui veut en vivre. Les révolutionnaires, rendus à eux-mêmes après une longue compression, sont en pleine effervescence. On manifeste, on menace, on défie. Dans les réunions populaires gronde la voix des vieux faubourgs; la fièvre de l'émeute s'empare de la multitude; l'ivresse des barricades envahit les cerveaux. Les chefs seuls, bien qu'agités comme la foule elle-même, sont encore contenus par la prudence et le souci de leur sécurité.

M. Gambetta a plus de trente ans. C'est l'âge où les jeunes hommes studieux de l'École de droit, de la Sorbonne, de la Faculté de médecine prennent leurs derniers grades et préparent leurs premières œuvres. M. Gambetta n'appartient pas à cette élite. Il n'a appris ni la science, ni la philosophie, ni les lettres; ses études de droit ont été peu sérieuses; les longs loisirs de sa jeunesse n'ont été consacrés ni à l'histoire, ni à la diplomatie, ni à l'économie sociale, ni aux langues étrangères. Il a pour tout savoir général et spécial cette

culture superficielle du français qui n'est que l'ignorance universelle. Qu'a-t-il donc fait depuis dix ans qu'il a quitté la faculté de droit? Il a parlé. M. Gambetta n'a pas eu à choisir sa vocation, de fortuites circonstances ne la lui ont pas dictée, elle s'est imposée à lui comme s'impose à l'homme tout ce qu'il apporte en naissant. M. Gambetta n'avait pas seulement le goût de la parole; il en avait le besoin, il en avait la nécessité. Il était né pour parler ainsi que d'autres pour penser.

M. Gambetta a donc parlé depuis dix ans, broyant et triturant, dans les réunions du quartier Latin, tous les problèmes sociaux et politiques avec l'audace et la sécurité de l'incompétence. Que, dans ces assemblées improvisées, où, depuis tant d'années, il discourt plusieurs heures par jour, il ait faussé les lois, les traditions, la politique, l'histoire; qu'il ait mêlé les paradoxes aux principes, les sophismes à la raison, l'erreur à la vérité; qu'il ait souvent parlé avant d'avoir pensé, nous n'y contredirons pas. Mais on doit convenir que M. Gambetta ne s'est pas inutilement livré pendant dix ans, dans un milieu aussi intelligent et vif, aussi raisonneur et avide de disputes que le quartier des Écoles, à une pareille escrime : il en sortit armé pour les combats de la parole. Que lui aurait d'ailleurs servi de travailler, d'étudier, d'apprendre, de méditer? L'étude l'aurait rendu circonspect, et la témérité est la première vertu de l'orateur populaire; le savoir lui eût inspiré des doutes sur lui-même, et la confiance en soi est la seconde qualité du tribun; le travail prolongé lui aurait communiqué la lenteur des solitaires, et l'impétuosité seule réussit à soulever les foules; l'effort de la méditation aurait donné de la pesanteur à sa parole, et il fallait que les accens en fussent vigoureusement frappés; une culture trop étendue lui eût inspiré le dédain de la polémique oratoire, où il faut mettre son plaisir quand on veut y trouver le succès. Mais, en revanche, il sait engager et dégager de mauvaises raisons avec assez d'adresse et d'habileté pour qu'elles éblouissent un instant; il sait opposer à un solide argument une parade brillante et rapide qui empêche l'auditoire d'en sentir la valeur; il sait lancer ses ripostes avec assez de vivacité, de promptitude, de sûreté pour prévenir les retours de l'adversaire. Il a compris ce que peuvent mécaniquement sur les hommes le retentissement de la voix, la force du geste, l'imposante hauteur d'une attitude. Qu'on le transporte dans une assemblée populaire excitée par l'attente d'une révolution, ou sur quelque place publique, quand la foule enivrée attend le signal de l'émeute, il sera un Cléon rugissant. Il connaît aussi, pour avoir pratiqué la sophistique, l'utilité des finesses captieuses, des subtilités bien tendues, des tours habilement enlacés, quand la

finesse, la subtilité et le tour sont relevés par une étincelante saillie, de plaisans caprices, un savoureux esprit. Sophiste, tribun, escrimeur, athlète, mais parfaitement ignorant, tel est M. Gambetta lorsque, dans le Paris bouillonnant du mois de novembre 1868, éclate soudain le procès Delescluze.

Il ne plaide pas. Il pousse un cri redoublé. Ce cri, grossi par la presse dans un pays où la presse décerne avec une égale tranquillité la gloire et le ridicule, devient un coup de tonnerre. Le nom de Gambetta est répété, acclamé, consacré. Le voilà candidat, député, demain puissance, comme a dit Villemain parlant de Mirabeau. C'est le moment de sonder la pensée politique de cet homme que la parole a d'un seul coup porté si haut.

Chez nous, les opinions viennent rarement de la naissance. Parmi toutes les causes qui contribuent à les former, les circonstances ont certainement le plus de part. Le tempérament ne suffit pas à décider des enrôlemens politiques. L'intérêt peut y aider. La réflexion est ce qui pèse le moins dans le choix d'un drapeau. Avant le procès Delescluze, M. Gambetta avait une ambition déjà fixe, mais de vagues tendances, et point d'opinion. On a dit qu'il avait sollicité d'un garde des sceaux l'honneur d'entrer dans la magistrature impériale; nous ne le lui reprocherions pas. On a dit, — et c'est M. Darimon, — qu'il avait applaudi à la conversion de M. Émile Ollivier et qu'il avait été sur le point de s'engager à sa suite; il n'y aurait là rien d'étonnant. Mais nous n'avons nul besoin de ces faits pour connaître l'état d'esprit de M. Gambetta à la fin de 1868. Il n'avait pas à cette époque et il ne pouvait pas avoir d'opinion. Sa naissance ne lui en avait fait aucune. Son tempérament ne l'entraînait pas nécessairement vers la révolution, car, en un temps de luttes violentes, sa parole fougueuse aurait, dans tout parti, débordé librement. Sa situation de parvenu ne lui interdisait pas plus l'accès de l'empire que l'accès de la monarchie; dans un pays, en effet, où les distinctions et les inégalités sociales ne reposent plus sur la naissance, les partis s'empressent d'ouvrir leurs rangs à quiconque leur apporte la force de l'intelligence, du caractère, ou simplement de la passion. Ses réflexions personnelles auraient pu, il est vrai, lui suggérer une opinion, mais il n'avait pas encore réfléchi. L'exercice oratoire et sophistique qui l'avait jusqu'alors absorbé, très propre à faire de lui le parleur dont nous connaîtrons plus tard la puissance, aurait été mortel à l'esprit d'un penseur. Comment une semblable gymnastique, qui eût arrêté dans son évolution une intelligence naturellement méditative, aurait-elle éveillé la réflexion dans un esprit qui n'avait qu'à un faible degré les aptitudes du méditatif? Aussi est-il exact d'affirmer qu'en 1868, M. Gambetta

avait moins pensé que parlé. La devise curieuse de l'expérimentateur Magendie : « Je n'ai pas de cerveau, » lui aurait convenu admirablement.

En 1868, M. Gambetta attendait donc que les événemens, les circonstances, le hasard, lui vinssent donner une opinion à soutenir ou au moins une tâche à remplir. Il n'était pas le seul qui fût alors dans cette incertitude. Qu'ils étaient nombreux, au déclin de l'empire, les Gambetta dont la gêne ou l'ambition attendaient un procès de presse ! L'espèce n'en est pas épuisée. Jamais peut-être, depuis l'antiquité, l'école des rhéteurs et des sophistes ne fut plus fréquentée que de nos jours. Il y a dans Paris des réunions où de jeunes hommes s'exercent, avec la même ardeur que les Romains de la décadence, dans l'art de soutenir toutes les causes. Lorsque, dans cet apprentissage desséchant pour les caractères et les âmes, ils ont perdu toutes leurs illusions sur les hommes, et lorsqu'ils ont acquis la plus sereine indifférence sur les opinions, ils sont mûrs pour la vie politique. Le père de Mirabeau s'effrayait, au dernier siècle, de l'invasion de l'écritoire. L'espèce des rhéteurs nous réserverait bien d'autres maux. Dieu veuille nous garder de l'éclosion de tous ces Gracques !

Les circonstances et le choix de Delescluze décidèrent de l'avenir de M. Gambetta. Delescluze était un révolutionnaire violent, aigri par de longues souffrances. Il ne perdait pas son temps, comme les philosophes du dernier siècle, à construire de chimériques systèmes ; il déployait toute son activité contre un état social qu'il accusait de ses propres maux, et dans la destruction duquel il trouverait un premier soulagement aux rancunes dont son âme était pleine. Delescluze ne combattait pas seulement pour une révolution politique ; il rêvait, sans aucun dessein de reconstruction, une révolution sociale. Il avait contre la république de février les mêmes injures à venger que contre l'empire de décembre, et n'acceptait pas plus la république parlementaire de M. Jules Favre que l'empire libéral annoncé. « Je cherche un homme, » aimait-il à répéter. C'était pour renverser. S'il avait eu le pouvoir de le faire surgir des temps révolutionnaires, il eût préféré Danton à tous les autres ; à défaut de Danton, il se serait contenté d'un des agitateurs de ce siècle, Ledru-Rollin. Celui qu'il rencontra avait certainement la parole aussi puissante et plus variée que celle de Danton ; nous saurons bientôt s'il en avait la brutale énergie.

Entre M. Gambetta et Delescluze l'accord fut vite conclu : le premier cherchait un rôle plutôt qu'une opinion ; le second cherchait un acteur, à défaut d'un croyant. Arrêtons-nous un court instant au procès Delescluze. Il y avait deux manières de le plaider.

Agrandir le débat; le considérer du triple point de vue de l'histoire, de la politique et de la morale; faire revivre dans la salle d'audience la société romaine au temps de César, la société anglaise à la mort de Cromwell, la société française sous le directoire et dans les derniers jours de la république de 1850; se demander hardiment devant sa conscience et devant la majesté du juge si un homme, prince, soldat, politique, a le droit de sortir de la légalité pour sauver son pays de l'anarchie ou du despotisme et répondre résolument par l'affirmative; puis, après avoir confondu dans une même flétrissure les excès du césarisme et les excès de la démagogie, opposer au rôle des Césars et des démagogues le noble rôle d'un Hampden en Angleterre, d'un Washington en Amérique, des constitutionnels de 1789 en France, et ne reconnaître la légitimité des révolutions et des coups d'état qu'autant qu'ils procurent à un pays ces grands biens qui contiennent tous les autres : l'ordre et la liberté, — voilà ce qu'aurait fait l'avocat de Delescluze s'il avait su se dégager des passions révolutionnaires et s'il avait senti s'agiter en lui les grandes aspirations de l'homme d'état. Mais ni l'instruction tout à fait insuffisante de M. Gambetta, ni son éducation pernicieuse à toute intelligence ne lui auraient permis d'atteindre à cette conception, en supposant que son esprit l'eût entrevue. Son plaidoyer ne pouvait être que ce brutal assaut de parole qui précède, dans la marche des événemens politiques, l'appel à l'insurrection.

II.

M. Gambetta est désormais en possession de son rôle. C'est en pur révolutionnaire qu'il a parlé du 2 décembre. C'est en candidat révolutionnaire qu'il s'est présenté aux élections de 1869. C'est un programme révolutionnaire qu'il a signé; un mandat révolutionnaire dont il est investi ; une œuvre révolutionnaire qu'il s'est donné la mission d'accomplir. On voit aussitôt que son rôle diffère essentiellement de celui des Jules Favre, des Picard, des Jules Simon. Ces derniers sont des républicains qui aimeraient à ne tenir la république que du consentement universel. La position prise par M. Gambetta l'obligera, l'heure venue, à ne pas reculer devant la violence, quand même il la condamnerait. « Je n'aime pas à mettre les foules en mouvement, » dira plus tard M. Jules Simon; M. Gambetta sera tenu de précéder le mouvement révolutionnaire, au moins de le suivre, sous peine de déchéance; il est le chef du parti violent, Ledru-Rollin des temps nouveaux, il sera l'apôtre et l'acteur

de la révolution nouvelle. Apporter sa pierre aux barricades, exalter la foule quand elle fondra houleuse sur le palais des représentans, recevoir à l'Hôtel de Ville le sacre de l'émeute triomphante, voilà la destinée des chefs populaires. Ce fut celle de Ledru-Rollin, ce sera celle de M. Gambetta. Qu'importe le lendemain d'un si beau jour! Le lendemain des révolutions, pareil au lendemain d'un règne indigne, c'est le déluge!

Mais il plut à la fortune d'abaisser notre pays et de grandir M. Gambetta. La guerre est déclarée avec autant de légèreté que de précipitation. L'empereur et ses conseillers poussent nos régimens incomplets vers la frontière, répétant, en fatalistes qu'ils sont, le triste mot de Marc Antoine : « Le malheur est déchaîné, arrive que pourra! » Au moment de prendre une offensive nécessaire, ils hésitent et nous perdent. Nos armées sont attaquées, battues, avant d'être formées. Les défaites de Reischoffen et de Forbach tombent sur le pays comme un coup de foudre; le sol national est foulé par l'invasion; les débris de l'armée de Mac-Mahon viennent se reformer à Châlons; l'armée du Rhin, coupée de la ligne de la Meuse, sera cernée et bloquée sur la ligne de la Moselle. Et cet immense écroulement se fait en un jour!

Quelle force d'âme montrera M. Gambetta en face de ces événemens? Nous sommes au mardi 9 août. Le corps législatif se réunit en proie à toutes les angoisses. Le trop coupable ministère qui nous avait jetés dans la guerre sans s'y être préparé, tombe sous la réprobation générale. Les justes ressentimens de la population n'en sont pas soulagés. Aux abords du Palais Bourbon, sur le quai, dans toute l'étendue de la place de la Concorde, une foule immense s'agite frémissante. Des groupes fiévreux demandent des armes. Les cris de : *Déchéance! Levée en masse!* se succèdent, menaçans. Dans la salle des séances, les interruptions les plus violentes de la gauche ne soulèvent plus d'orages. Ses propositions sont écoutées en silence. La révolution n'est pas proche; elle est faite; il suffit de la proclamer. M. Gambetta l'osera-t-il?

Au lendemain des premiers désastres de Reischoffen et de Spicheren, l'état d'esprit de Paris était tel que la défense de la capitale et la continuation de la guerre étaient impossibles sans un coup d'autorité qui réduisît la population à l'obéissance passive, ou sans une révolution qui la poussât au combat en exaltant ses généreux instincts. Le coup d'état qui aurait fait ployer toutes les résistances sous la force aurait difficilement réussi. On se demande qui aurait pu l'exécuter. Ce n'était pas le cabinet du 10 août, dont le chef incapable devait accumuler en une semaine plus de fautes qu'il n'en faudrait pour perdre un grand empire et devait consommer, par sa

faiblesse et ses hésitations, la destruction de deux armées qui jusque-là n'étaient que partiellement battues. C'était encore moins l'empereur. L'empereur n'avait ni la force de gouverner, ni la force de combattre, ni la force de mourir, ni la force de vivre : vivant encore et déjà mort, pour lui appliquer la forte parole de l'Arioste. L'impératrice eût-elle pu le tenter? Si elle avait su profiter de l'incroyable pusillanimité que montrèrent les chefs populaires dans les journées décisives des 7, 8 et 9 août; si, élevant son âme jusqu'à la hauteur de ses grands devoirs de souveraine et des immenses périls que la France courait, elle se fût rendue devant le corps législatif; si elle eût invité la représentation nationale à constituer un comité de gouvernement et de défense, peut-être eût-elle pu, plus heureuse que ne le fut vingt ans auparavant la veuve du duc d'Orléans devant l'émeute qu'elle affronta, sauver en même temps son pays et sa couronne. Qui sait même si cette courageuse attitude de l'impératrice-régente, — rappelant au monde l'attitude de Marie-Thérèse devant les magnats et les députés de la diète hongroise, et sur ce mont du Défi où l'impératrice reine brandit aux quatre points de l'horizon la vieille épée nationale, — qui sait si cette courageuse conduite n'aurait pas changé les dispositions de ce peuple parisien, violent, passionnément railleur, cruel à tous ceux qui l'ont gouverné, mais respectueux aussi de ce qui est vraiment grand, prompt à s'ouvrir à la pitié, facile à s'émouvoir pour l'infortune vaillamment supportée? Hélas! tout devait être petit dans notre histoire contemporaine.

Il n'entre pas dans notre dessein de discuter le degré de légitimité des révolutions en général, et en particulier des révolutions qui s'accomplissent en présence de l'ennemi. Ce que nous savons bien, c'est qu'au lendemain de notre première défaite, l'empire, à moins d'un de ces coups d'audace qui changent le cours de l'histoire, était frappé à mort. Ce qui est trop certain, c'est que l'empereur, l'impératrice et ses conseillers n'avaient plus assez de force pour diriger la défense de Paris. Ce qui est malheureusement trop prouvé, c'est qu'à partir de Châlons les opérations militaires allaient être subordonnées à des considérations politiques secondaires et à des nécessités dynastiques. Voilà pourquoi toute révolution faite le jour ou le lendemain du 10 août devient à nos yeux légitime, nécessaire, patriotique, pourvu qu'elle soit nationale. Mais qui l'accomplira?

Il aurait fallu, nous le reconnaissons, beaucoup plus d'audace, de résolution, d'énergie que n'était capable d'en montrer l'entourage de l'impératrice, pour imposer à la capitale déchaînée l'autorité de la régente. Au contraire, aucun obstacle ne devait arrêter

la révolution, et il n'y avait qu'à la proclamer. L'opposition royaliste ne pouvait pas le faire. Elle comptait au nombre de ses adhérens une partie du public éclairé de la capitale; elle était sans influence sur la masse de la population. Elle devait accepter la révolution; elle devait la servir pour relever nos armes humiliées; elle ne pouvait ni ne voulait la déchaîner. L'opposition républicaine modérée était dans le même cas. Elle représentait alors cette fraction démocratique, qui, de révolutionnaire qu'elle avait été sous la restauration et sous la monarchie de juillet, s'était peu à peu détachée du jacobinisme pour se transformer, au contact de l'Union libérale, en parti de gouvernement régulier. M. Jules Favre et M. Jules Simon en étaient les chefs. Leur situation était embarrassante. Républicains, ils avaient horreur de l'empire; modérés, ils repoussaient la violence; les mêmes principes qui les tenaient éloignés de l'empire les attachaient à la légalité. Cela nous explique pourquoi M. Jules Favre, M. Jules Simon et leurs amis sont restés, du 9 août jusqu'au 4 septembre, dans une inaction qui a perdu notre patrie. La position de M. Thiers n'était pas moins difficile. Sans être encore républicain, M. Thiers inclinait déjà vers la république. Son état d'esprit lui défendait également de se rallier à l'empire et de provoquer à l'insurrection. Il était absolument paralysé à l'heure où il fallait agir, agir vite et vigoureusement.

Si l'opposition royaliste, si l'opposition républicaine modérée, si M. Thiers étaient condamnés à l'inaction, il n'en était pas de même de M. Gambetta. Le défenseur de Delescluze, l'accusateur du 2 décembre, l'antagoniste de M. Carnot à La Villette, le compagnon de M. Rochefort aux élections de 1869, l'ennemi irréconciliable des institutions impériales, le continuateur accepté de l'œuvre de Ledru, avait justement pour mission de conduire à l'assaut du corps législatif toutes les forces révolutionnaires de la capitale. La logique du rôle dont il s'était chargé lui prescrivait en tout temps de renverser l'empire; au lendemain de nos désastres, elle lui en faisait une impérieuse loi. Nous savons bien ce qu'on peut nous répondre : que M. Gambetta, lui aussi, se souciait peu de recourir à la force, qu'il en avait blâmé l'emploi, qu'il était ou au moins qu'il devenait un homme de légalité. Toutes les objections seront vaines. L'homme politique n'échappera jamais aux exigences du rôle qu'il aura pris. Sa force dépendra du degré de conviction, d'audace et de persévérance qu'il mettra à le remplir.

Sur la fin de l'empire, c'était une vérité courante, non pas seulement dans le milieu révolutionnaire, mais parmi les hommes modérés, que la république seule peut sauver notre pays de l'invasion étrangère par l'enthousiasme qu'elle excite dans les masses

populaires. Illusion, sans doute! Mais cette illusion donnait au Paris du mois d'août 1870 une physionomie particulière. M. Gambetta, considéré jusque-là comme un Ledru-Rollin, apparaissait aux révolutionnaires comme le Danton des temps nouveaux. Il n'avait pas besoin d'audace; dans la journée du mardi 9 août, il n'avait besoin que de décision. D'où lui seraient venus les obstacles? De l'empereur? Mais l'empereur n'osait se montrer ni dans Paris, ni au milieu des troupes, qui lui reprochaient d'avoir terni leur lustre. De l'impératrice? Mais ses conseillers étaient incapables d'une détermination vigoureuse. Du corps législatif? Mais, accablé sous le poids de sa responsabilité et retenu par son serment, il semblait attendre que l'orage l'emportât. De ses collègues de la gauche? Ceux-là étaient faits pour tout subir, le 4 septembre comme une autre journée. Aurait-il craint le maréchal Baraguey-d'Hilliers? « Le 9 août serait devenu le 4 septembre, a dit M. Piétri, sans l'énergie du commandement militaire. » Le 9 août serait devenu le 4 septembre sans la faiblesse de M. Gambetta. Le préfet de police n'avait pas vu le maréchal, pressé de tous côtés par le flot des manifestans et captif de la foule qu'il avait ordre de disperser. Mais le déplacement seul de cette multitude, semblable au roulement de la vague, l'aurait précipité dans la Seine. Le 9 août, la révolution était faite. Elle était faite dans les esprits, faite dans les journaux, faite sur la place publique. Déjà la foule avait envahi le jardin du Palais-Bourbon. Elle y cherchait son chef, M. Gambetta s'était dérobé...

Ce que nous venons de dire permet déjà au lecteur d'entrevoir ce que seront, aux heures décisives que tout homme politique traverse, l'esprit et le caractère de M. Gambetta. Les événemens du mois d'août 1870 ne nous donnent pas encore sa mesure. Ils nous font seulement pressentir ce que l'homme vaudra. On l'a comparé quelquefois à Danton. Le 9 août, la fortune lui a offert l'occasion d'être un Danton, — moins les crimes; il a fait défaut à la fortune. Il n'a eu d'audace que dans la parole; dans l'action, il a été timide jusqu'à l'effacement volontaire. Il est sorti de cette épreuve comme un Danton manqué. Parleur audacieux et puissant, esprit indécis, cœur faible, caractère irrésolu, voilà M. Gambetta à la veille de la révolution du 4 septembre.

III.

Le maréchal de Mac-Mahon, après de cruelles hésitations, est allé se perdre dans sa fatale marche sur Montmédy. L'empereur est prisonnier. L'armée est captive. Les ministres du 10 août, comme

des convulsionnaires, agitent des projets de répression lorsque l'empire a signé sa déchéance en signant la capitulation. Le corps législatif délibère sur la proposition de M. Thiers et les moyens de pourvoir légalement à la vacance du pouvoir. Trop tard! Les assemblées ne survivent pas au pouvoir qui les a vues naître. L'irrésistible entraînement des choses emporte à son tour la représentation nationale. M. Gambetta n'a pas su, n'a pas voulu, ou n'a pas osé se mettre, le 9 août, à la tête de la révolution pour la maîtriser : il va la subir. Il est poussé vers l'Hôtel de Ville, où les exaltés, en l'investissant d'une fragile royauté, lui imposent leurs conditions et le font prisonnier en même temps que roi.

Pourquoi le faible gouvernement dont il est membre ne s'est-il pas hâté de convoquer la France? Pourquoi s'est-il enfermé dans Paris? Pourquoi, constamment assiégé par l'émeute dans une ville assiégée par l'ennemi, n'a-t-il pas dirigé contre l'invasion étrangère toutes ces passions, toutes ces colères, toutes ces exaltations qui devaient se retourner contre la patrie? Que serait-il advenu de M. Gambetta, s'il était resté dans la capitale? Se serait-il rapproché des démagogues pour finir son existence dans les discordes civiles? Se serait-il rallié à la majorité du gouvernement pour en partager les fautes, les malheurs, l'humiliation? Il comprit promptement que la province offrait un champ plus vaste à l'ambition.

Il arrive à Tours, s'empare fortement du pouvoir, centralise tous les services importans, parle, agit et commande en maître, donnant quelque temps au pays tout entier, par les accens chaleureux de ses proclamations, l'impulsion que nous avions si longtemps attendue; puis, irritant tout le monde avec ses déclamations sans fin, son optimisme irréfléchi, ses hésitations perpétuelles, bientôt visibles sous l'apparence d'un langage résolu. Au premier examen, il semble défier toute critique. Qui osera dire du mal de celui qui a jeté sur le chemin de l'invasion six cent mille hommes pourvus d'une artillerie de quatorze cents canons? Nous dirons la part qui lui revient dans ce patriotique effort. Quand on étudie les événemens avec réflexion, il est impossible de l'absoudre. Comment dire du bien de celui qui a condamné à la stérilité les immenses ressources de défense que possédait notre pays?

Il est nécessaire de faire justice, en passant, de deux affirmations que les partis ont essayé d'accréditer depuis 1871. Les uns ont dit qu'après Sedan la France ne pouvait plus résister à l'invasion, et qu'elle ne le voulait pas : ceux-là ont calomnié leur pays. Les autres, opportunistes plus soucieux de la gloire de leur chef que du bon renom de leur patrie, ont prétendu que la France était abattue dans son courage et que M. Gambetta l'avait relevée en lui communiquant l'ardeur

de son patriotisme : ces derniers, pour exalter un homme, n'ont pas craint d'amoindrir leur pays. Oui, il y a eu des défaillances et il n'y en a eu que trop; mais l'impuissant dictateur ne les a pas ranimées. La France, prise dans son ensemble, si elle fut ébranlée par la catastrophe du 1er septembre, n'en fut pas désespérée. Elle voulait la résistance; elle n'entendait pas livrer son sol à l'étranger; elle l'aurait prouvé par des élections générales comme elle le prouva par son empressement à concourir à la défense, par sa docilité à obéir à l'étrange délégation que lui expédiaient les prisonniers de l'Hôtel de Ville, par sa résignation patriotique à se courber sous la capricieuse volonté du dictateur qui, seul, osait s'imposer au pays, en lui promettant le salut, et qui allait consommer notre ruine. C'est un malheur irréparable que le pays n'ait pas été consulté. Le gouvernement aurait tiré de l'assemblée l'autorité nécessaire pour diriger toutes les pensées et toutes les énergies vers la résistance, pour inspirer confiance à la nation et à l'armée, pour dicter aux généraux les résolutions suprêmes et en imposer à l'ennemi. Mais laissons les plaintes inutiles. Nous n'écrivons pas l'histoire du gouvernement de la défense; nous cherchons dans ces douloureux événemens de 1870 ce qui peut nous éclairer sur l'esprit et le caractère de M. Gambetta.

Trois fois, comme ministre de la guerre, chef souverain des armées, dictateur civil et militaire, il s'est trouvé dans la nécessité de prendre des résolutions décisives : le 10 novembre, au lendemain de Coulmiers; à la fin de novembre, en avant d'Orléans; lors de la formation de l'armée de l'Est. Examinons aux prises avec les difficultés son esprit, son cœur, son caractère; c'est le seul moyen d'en juger la vigueur.

M. Gambetta semble n'avoir eu qu'une pensée durant ses trois mois de pouvoir : débloquer Paris. Après Coulmiers, il a dans la main les troupes du 15e et du 16e corps. Elles viennent de combattre et de vaincre. Elles forment un effectif de soixante-dix mille combattans. Le général d'Aurelles est d'accord sur ce chiffre avec M. de Freycinet. Ajoutez-y les troupes de Martin des Pallières, qui viennent d'arriver à Orléans; elles comptent trente mille hommes en bon état. L'armée est admirable de bonne volonté (1). C'est avec

(1) « Nos troupes, admirables d'élan et de sang-froid, n'avaient pas eu un moment d'hésitation dans cette première rencontre (La Vallière, veille de Coulmiers). L'aspect de cette grande ligne de bataille (le jour de Coulmiers), traversant la plaine nue et à peine accidentée qui la séparait de l'ennemi, était des plus imposans. » (Chanzy, *la Deuxième Armée de la Loire*, p. 26.) « En passant en voiture, car je ne pouvais encore monter à cheval, sur le flanc de cette longue colonne qui marchait en ordre et en silence sur quatre rangs, les officiers et sous-officiers à leur place, laissant à peine

résolution qu'elle s'avancera contre un ennemi qu'elle connaît pour l'avoir vu reculer la veille. Quels obstacles rencontreront devant eux ces cent mille hommes? Les troupes bavaroises de von der Thann qui se retirent en désordre sur Artenay? Quand même elles opéreraient leur jonction avec les Mecklembourgeois avant d'être atteintes par notre armée, les forces réunies de von der Thann et du duc de Mecklembourg ne nous arrêteraient pas une demi-journée. L'armée ne s'expose à aucun péril. Sa gauche ne sera pas menacée, car les troupes allemandes qui occupaient la ligne de Chartres l'ont abandonnée pour couvrir le secteur sud de l'investissement de Paris. Sa droite est à l'abri de toute surprise, car les têtes de colonnes de l'armée de Frédéric-Charles ne paraîtront pas à la hauteur de Fontainebleau avant le 17 et ne pourraient en aucun cas rien entreprendre sur la route de Paris, avant le 23 ou le 24 (1). M. Gambetta veut marcher, M. de Freycinet l'y pousse vivement. Le ministre de la guerre quitte Tours avec l'intention bien arrêtée de lancer ses généraux à la poursuite de l'ennemi.

Il arrive à Orléans. Il voit le général d'Aurelles; il le trouve hésitant. L'hésitation le gagne. Il perd son temps en conférences, en conciliabules, en conseils de guerre, comme tous les hommes indécis. Il était parti de Tours avec le dessein de marcher sur Paris; il repart d'Orléans avec la résolution de se fortifier en avant de cette ville. Voilà l'homme. M. de Freycinet lui dicte un plan de conduite: il l'approuve; il s'en pénètre; il en fait ressortir les avantages avec abondance, chaleur et conviction; il le fera exécuter. Le général d'Aurelles fait des objections, les répète, y insiste: M. Gambetta en est touché, puis, frappé, il finit par se rendre. Il apportera à défendre auprès de M. de Freycinet le plan du général d'Aurelles la même abondance, la même chaleur, la même conviction qu'il a mises à soutenir auprès du général en chef la pensée

derrière elle quelques fiévreux du 38e, qui revenait d'Afrique, et dont les forces trahissaient la bonne volonté, je me demandais si c'étaient bien là les mêmes hommes qui, un mois auparavant, criaient, se révoltaient et ne connaissaient aucun frein. » (Martin des Pallières, *Orléans*, p. 66.) « L'armée solide, disciplinée, avait confiance en elle et en ses chefs. » (D'Aurelles, *la Première Armée de la Loire*, p. 112.)

(1) « Il eût peut-être été possible, en mettant à profit l'enthousiasme de la victoire du 9, d'atteindre et d'achever de battre l'armée du général de Thann avant qu'elle eût pu être secourue par celle du grand-duc, sur laquelle on se serait porté ensuite, et de prendre ainsi les Allemands en détail avant l'arrivée du prince Charles. » (Chanzy, *la Deuxième Armée*, p. 95.) Rapprocher de ce passage du livre de Chanzy les passages du grand ouvrage de l'état-major prussien où il est parlé : 1° de la nécessité de la retraite des Bavarois sur Artenay (IIe partie, t. I, p. 406); 2° de la nécessité de la jonction des Mecklembourgeois et des Bavarois pour couvrir Paris (p. 410); 3° de la surprenante inaction des Français (p. 410).

du délégué au ministère de la guerre (1). Ainsi fut abandonné, le lendemain de Coulmiers, le projet de marcher sur Paris. Malheur aux nations dont les chefs ne savent penser que par les autres!

M. Gambetta s'est décidé à attendre l'ennemi à Orléans. Le général en chef a sous la main les troupes éprouvées du 15e et du 16e corps, les soldats déjà solides de Martin des Pallières. Cette première armée de cent mille hommes va se renforcer sur sa droite du 18e et du 20e corps, sur sa gauche du 17e et bientôt du 21e. L'armée, protégée, au nord-est, par la forêt d'Orléans, dont tous les défilés seront occupés par des corps francs, à l'ouest, par les bois de Montpipeau, couverte par de puissantes batteries de marine et par des travaux de retranchemens qu'on aura tout le temps d'exécuter, atteindra, vers les premiers jours de décembre, au chiffre de deux cent dix mille combattans effectifs. Frédéric-Charles peut venir maintenant, après avoir rallié sur son chemin les troupes de von der Thann et du grand-duc de Mecklembourg. Quelque vigueur qu'il y déploie, il échouera contre Orléans. Mais il faut que nous comptions avec la mobilité du ministre de la guerre.

La défensive a été arrêtée et les travaux marchent rapidement. Le caprice a tourné. Il faut reprendre l'offensive, et dans quelles conditions! Certes l'offensive était possible à la fin de novembre. L'armée la désirait. Les Prussiens, qui s'y attendaient, étaient fort circonspects à Pithiviers (2). Mais, c'est surtout à la guerre qu'il faut de la décision. Jamais armée ne fut victime d'une plus coupable incohérence d'idées. Observez M. Gambetta. Il prend la direction du 18e et du 20e corps et, sans rien connaître de la situation de l'ennemi, leur donne pour objectif indéterminé Baune-la-Rollande, Pithiviers. Le général d'Aurelles est commandant en chef de l'armée. Les 18e et 20e corps forment sa droite. Il n'a aucune action sur elle. Il ne pourra pas l'appeler à lui en cas de besoin. Elle opère du reste à 50 kilomètres de son centre. Ce n'est pas tout. Martin des Pallières est sous les ordres directs de d'Aurelles depuis le lendemain de Coulmiers. Sans tenir compte de la susceptibilité légitime du général en chef et des nécessités du commandement, le ministre de la guerre détache Martin des Pallières avec l'ordre vague de se diriger sur Pithiviers. Ce dernier, ne sachant que faire ni à qui obéir, ne se relie ni au 15e corps, resté sous la direction de d'Aurelles, ni aux 18e et 20e, abandonnés à leur isolement, et il

(1) M. de Freycinet (*la Guerre en province*) et le général d'Aurelles (*la Première Armée de la Loire*) sont d'accord sur le revirement de M. Gambetta.

(2) Voyez à ce sujet l'ouvrage de l'état-major prussien et le livre du major von der Goltz, *les Armées de Gambetta*.

dissémine à l'entrée des défilés de la forêt d'Orléans des forces qui sont désormais perdues pour la défense. Ce n'est pas tout encore. A l'aile gauche, le général Chanzy, communiquant difficilement avec le général d'Aurelles, ne pourra coordonner ses opérations avec les mouvemens du reste de l'armée et, au premier succès de l'ennemi, il sera rejeté vers l'Ouest. Vit-on jamais semblable incurie? Les Allemands, jusque-là si inquiets, abandonnent les 18e et 20e corps, frappent contre Chanzy des coups redoublés, et, perçant notre centre dégarni, coupent en deux tronçons l'armée qui nous eût sauvés si elle n'eût été victime d'une présomptueuse incapacité. Ce qu'a pu la moitié de cette armée, sous les efforts chaque jour réitérés des Prussiens, de Loigny (1) jusqu'au Mans, nous dit assez ce qu'aurait accompli l'armée entière, si la France avait eu un gouvernement digne d'elle (2).

Nous avons subi le troisième revers de cette guerre désastreuse. Les 18e et 20e corps se retirent par Gien sur la rive gauche de la Loire. Les troupes de Martin des Pallières, dans le désordre de leur retraite, ont perdu leur artillerie. Le 15e corps, forcé sur la ligne Artenay-Orléans, a laissé des milliers de prisonniers aux mains de l'ennemi. C'est un grand malheur. Tout n'est pourtant pas désespéré. Les 16e et 17e corps, bientôt soutenus par le 21e, commencent sous la direction de Chanzy cette belle retraite, admirée de nos ennemis, retraite qui n'a été qu'une série de batailles avec des fortunes diverses. Le 20e corps n'a eu à supporter que la journée indécise de Baune-la-Rollande et il n'est pas fortement entamé. Le 18e, qui n'a pris aucune part à la bataille du 28 novembre (3),

(1) Le public connaît peu cette bataille de Loigny, dont l'état-major prussien a parlé en ces termes : « Telle était cette journée de Loigny, par laquelle l'aile gauche de l'armée de la Loire se voyait contrainte, après avoir perdu quatre mille hommes, à renoncer à son mouvement vers le nord. Les pertes des Allemands dépassaient aussi quatre mille hommes. » Nos pertes de Reischoffen et de Spicheren n'étaient pas plus élevées. Le 16e corps et quelques troupes du 17e avaient combattu à Loigny. Cela prouve encore une fois ce que valait cette armée, victime de l'incapacité du dictateur. Le général d'Aurelles ne serait pas pardonnable s'il n'avait pour excuse le parti-pris du gouvernement de l'annihiler. Sans vouloir entrer dans aucun détail, il y a une dépêche de ce général datée du 4, où il dit qu'il appelle les 16e, 17e, 18e, 20e corps à Orléans. Or, depuis quarante-huit heures, ces corps étaient coupés d'Orléans.

(2) M. de Freycinet a accusé le général d'Aurelles d'incapacité. Le général d'Aurelles a accusé M. de Freycinet de duplicité. D'Aurelles, Martin des Pallières, Chanzy se sont renvoyé les responsabilités. Nous n'écrivons pas en ce moment l'histoire militaire d'Orléans. Ce n'est pas que les élémens nous manquent; mais tel n'est pas notre dessein. Nous ne voulons pas défendre d'Aurelles, très faible à Orléans; mais la faiblesse de ce dernier n'excuse nullement la conduite affolée de M. Gambetta.

(3) Le récit de la journée du 28 novembre (Baune-la-Rollande) est très exactement rapporté dans l'Histoire de M. de Mazade, et dans les comptes-rendus de la commission d'enquête. (Rapport n° 1416 F.)

n'a point souffert. Les débris du 15e corps et des troupes de Martin des Pallières, une fois ralliés, constitueront des forces importantes. On va les employer sans nul doute à seconder les opérations du général Chanzy. Tandis qu'une partie surveillera la rive gauche de la Loire, le gros des forces qui composent les 18e et 20e corps et le 15e reformé iront soutenir au Mans le suprême effort de Chanzy. M. le ministre de la guerre caresse d'autres plans. Quand nous lisons aujourd'hui, dans l'ouvrage de l'état-major prussien (1), que le soir de la seconde journée du Mans, la bataille flottait indécise et que tous les bataillons allemands avaient été engagés, comment ne pas exprimer le regret douloureux et amer que le général Chanzy n'ait eu auprès de lui, pour attacher la fortune indécise, ces trois corps d'armée que le gouvernement de Bordeaux devait envoyer périr inutilement dans les neiges du Jura?

Nous ne dirons rien de cette campagne de l'Est, combinaison insensée, sottise militaire qui ne peut être comparée dans les annales guerrières des peuples qu'à la fameuse manœuvre des généraux prussiens de 1805 qui s'imaginaient, la veille d'Austerlitz, faire reculer Napoléon jusqu'au Rhin, en menaçant ses derrières. Mais les circonstances qui ont précédé le départ de l'armée nous révèlent trop exactement la physionomie de M. Gambetta pour que nous ne les rapportions très sommairement ici. Le ministre se trouvait au quartier-général de Bourbaki. Il l'exhortait à marcher sur Paris par Montargis et Fontainebleau; il lui exposait, avec une conviction chaleureuse, les avantages de cette pointe hardie; il mettait toute son extraordinaire fougue à réveiller chez le soldat d'Inkermann sa vaillance, son diable-au-corps d'autrefois. Bourbaki demeurait sombre, mélancolique, résigné. Survient M. Serres qui remplissait auprès de M. de Freycinet les fonctions de chef de cabinet et d'homme de confiance. Il prend à part M. Gambetta. Il le dissuade de diriger l'armée sur Montargis. Il lui expose un autre plan plus audacieux. Il faut porter les troupes, par Dijon, dans la Haute-Saône, débloquer Belfort, puis marcher par les places du Nord à la rencontre de Faidherbe et se rabattre ensemble sur les lignes d'investissement. M. Gambetta est converti. Il revient auprès du général. Il refait devant lui, avec son éloquence, l'exposé stratégique qu'il vient d'entendre de la bouche de M. Serres (2). Bourbaki, dont l'âme accablée est aussi incapable de concevoir un plan que de l'exécuter, se résigne mélancoliquement à obéir au nouveau

(1) Deuxième partie, t. 1er (le Mans).

(2) Voyez M. Freycinet, *la Guerre en province,* et Commission d'enquête (Rapport n° 1416 F).

coup de tête du ministre de la guerre (1). Voilà comment fut décidée la fatale campagne de l'Est. Voilà les solides esprits qui régissaient la France!

IV.

La guerre n'est pas un arcane. C'est un art qu'apprendra vite tout homme doué d'un esprit net, d'une volonté forte, d'un caractère ferme. La netteté de l'esprit, la force de la volonté, la fermeté du caractère ne sont pas les qualités de M. Gambetta. Il a été dictateur militaire sans rien savoir et sans rien apprendre sur la direction, la conduite, et l'administration d'une armée. Il a été aussi dictateur civil. Il a suspendu la justice, il a biffé les lois, il a brisé les conseils généraux; il voulait briser la banque. Il a commis tous les attentats contre les lois civiles, mais pas un seul jour il n'a donné la preuve d'un grand esprit et d'un grand caractère. Ses actes civils comme ses actes militaires ne sont que des coups de tête. Ils tiennent dans ces deux mots : violence et faiblesse. Nous venons de rappeler sa violence. Faut-il rappeler sa faiblesse devant ces préfets qui le bravent et le provoquent souvent, qui toujours lui refusent obéissance? sa faiblesse devant ce Garibaldi, qui ne préviendra pas Bourbaki du mouvement de Manteuffel, mais qui retrouvera ses forces pour insulter notre patrie? sa faiblesse devant ce médicastre d'Avignon, Bordone, qu'il fait colonel, qu'il fait général, et dont l'insolence croît avec le grade, tandis que diminue sa volonté de combattre? sa faiblesse misérable devant cette odieuse ligue du Midi qui devait envoyer cent mille mobilisés sur les derrières de Bourbaki, et dont la fureur de parole se résolvait en crimes contre les lois, en lâchetés envers la France? Voilà le dictateur! On connaît l'œuvre.

Cependant les prisonniers de l'Hôtel de Ville ont rendu la capitale aux Prussiens, bientôt à la commune. Celui qui trois fois a

(1) On peut lire, dans le rapport n° 1416 F de la commission d'enquête sur les actes de la Défense nationale, à la page 258, une dépêche de M. de Freycinet à M. Gambetta. Elle est si curieuse que nous nous en voudrions de ne pas la reproduire. Le ministre se rend à Orléans. M. de Freycinet lui télégraphie : « Ne chauffez pas trop nos généraux; ne les perturbez pas par un excès d'énergie. » Est-ce qu'on ne voit pas apparaître ici le fougueux orateur, dont la parole peut tout remuer, mais aussi tout troubler? M. de Freycinet, avec son esprit remarquablement lucide, l'a deviné. « Prolongez votre séjour le moins possible, continue la dépêche; à mon sens, vous devriez rentrer ce soir. Une entrevue d'une heure et repartir serait le mieux. » Voilà bien l'homme impressionnable, mobile, changeant, aussi facile à accepter une opinion que prompt à en changer. M. de Freycinet craint qu'il ne modifie en présence des généraux les dispositions qu'il lui a fait sanctionner et il le presse de revenir à Tours. Cette dépêche fait connaître M. Gambetta.

compromis en province nos chances de succès reçoit, à Bordeaux, M. Jules Simon. Alors éclate entre M. Gambetta et son gouvernement un conflit qui nous révélera le dictateur dans toute sa nudité. M. Jules Simon le prie de faire exécuter l'armistice, M. Gambetta refuse. M. Jules Simon ordonne, M. Gambetta refuse encore. M. Jules Simon menace, M. Gambetta refuse toujours. On porte ce grave différend devant le conseil municipal de Bordeaux. M. Gambetta paraît. Il prend la parole, en homme dont les desseins sont arrêtés : il veut la guerre et il la fera ; il invective les « gens de l'Hôtel de Ville (1) ; » il demande au conseil sa confiance pour mener à bonne fin la délivrance de la patrie. On l'approuve, on l'encourage, on l'acclame ; Bordeaux veut lui offrir la dictature (2). De toutes les grandes villes, on le presse de l'accepter. Il sait que Chanzy et ses généraux veulent combattre à outrance. Ce n'est certes pas de Paris que lui viendront les désaveux, car Paris oppose son nom aux noms des Jules Favre, des Jules Simon, des Trochu, qu'il est fatigué de répéter. Vous vous croyez en présence d'un homme résolu à sauver son pays, ou à mourir au milieu des derniers combattans. Non! non! le tragédien a fini son rôle. Il donne purement et simplement sa démission.

L'histoire nous a appris que M. Gambetta n'a fait preuve, soit avant la révolution du 4 septembre, soit pendant sa dictature civile et militaire, ni d'un esprit assez grand pour juger les événemens, ni d'un caractère assez fort pour les dominer ou pour leur résister. Son séjour à Saint-Sébastien, sur lequel nous n'insisterons pas, nous le montre assez habile pour profiter des événemens s'il ne sait pas leur commander. Il a reculé devant la dictature; il dira que c'est par soumission à l'ordre légal de son pays. Il a quitté la salle des séances de l'assemblée nationale avec les derniers représentans de la Lorraine : il répétera qu'il fut leur dernier défenseur. Il a refusé de ratifier le fatal traité qui livre Metz à l'invasion germanique : il se fera l'image même de la patrie. Et maintenant que la fortune prononce entre les combattans de la guerre civile (3)! Sans écrire une ligne, sans prononcer une parole, il attend le résultat de la lutte sur la terre étrangère.

(1) M. Gambetta appelait ainsi le gouvernement de Paris.

(2) Lire dans M. Jules Simon (*Gouvernement de M. Thiers*), et dans Jules Favre (*Simple Récit*), le récit de cet événement.

(3) Les journaux qui ont fait et soutenu la commune sont très curieux à consulter au commencement de février. Les uns, comme la feuille de Félix Pyat, appellent Gambetta « le déserteur de la révolution. » Les autres, comme la feuille de M. Rochefort, exaltent l'ancien dictateur. Au fur et à mesure que les événemens se déroulent, Gambetta est complètement oublié.

Heureusement échappé aux embarras que pouvaient lui créer les hommes de la commune, M. Gambetta, candidat aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, revient à l'assemblée. De ce jour, commence pour lui une carrière nouvelle. Elle a des phases diverses. La première, fort oubliée de nos jours, s'étend du lendemain des élections au 24 mai 1873. C'est la lutte contre M. Thiers et les représentans du pays. Dans l'assemblée nationale, dont nous décrirons plus tard les élémens, M. Thiers s'était définitivement engagé dans la république et y avait engagé avec lui les hommes modérés réunis sous la dénomination de centre gauche. Le titre même de chef du pouvoir exécutif de la république française, qu'il s'était fait donner à Bordeaux, était une première garantie pour les républicains. M. Thiers ne s'en était pas tenu là. Le 10 mars 1871, il avait rendu hommage « au désintéressement des hommes généreux de la république (1). » Le 27 du même mois, il avait protesté contre les calomnies « qui le représentaient s'apprêtant à renverser la république (2). » Le 8 juin, il avait dit à l'assemblée que toute menace contre la république « aurait été une souveraine imprudence (3). » L'attitude de M. Thiers n'avait pas échappé aux droites monarchiques. Des incidens divers avaient plusieurs fois marqué le mécontentement de ces dernières. Le plus grave s'était produit le 11 mai précédent entre M. Mortimer-Ternaux et le chef du pouvoir exécutif. M. Thiers y avait été cassant, blessant pour l'ensemble de la droite (4). Dans ces conditions, la conduite de M. Gambetta était toute tracée. M. Thiers voulait la république. L'ancien dictateur devait le soutenir, ne fût-ce que par intérêt, puisque les partis ne sont pas capables d'une vertu plus haute.

Mais, à cette époque, l'intérêt de la république ne coïncidait pas avec l'intérêt de M. Gambetta. Le dictateur commence contre le gouvernement aussi bien que contre l'assemblée la campagne ininterrompue dont nous allons raconter les incidens. Nous prouverons ainsi ce que vaut la légende qui nous donne M. Gambetta comme le collaborateur de M. Thiers et le fondateur de la république.

On a souvent écrit que M. Gambetta était l'homme d'une seule idée; il serait plus exact de dire : d'une seule préoccupation. La préoccupation, chez lui, arrivait vite à la passion. Du 2 juillet 1871 au 24 mai 1873, sa préoccupation fixe est d'empêcher M. Thiers et l'assemblée nationale de fonder la république conservatrice des centres. Il est facile de le prouver. Le 22 juillet, on délibère sur la

(1) *Discours de Thiers*, t. XIII, p. 89.
(2) *Ibid.*, t. XIII, p. 149.
(3) *Ibid.*, t. XIII, p. 315.
(4) *Ibid.*, t. XIII, p. 217.

pétition des évêques (1), qui fit tant de bruit en son temps. M. Thiers prononce un discours plein de prudence et recommande à l'assemblée de ne pas se créer des embarras avec l'Italie. Les centres se rallient à l'ordre du jour de M. Marcel Barthe, qui s'en rapporte à la sagesse de M. Thiers. Les débats vont être heureusement clos, lorsque M. Gambetta, intervenant dans la discussion, oblige M. Thiers à accepter un ordre du jour différent. Le 30 août, il combat la proposition Rivet (2) et accuse l'assemblée d'usurpation (3). Parfois il affecte de séparer la cause de M. Thiers de celle de la majorité. Le chef du pouvoir exécutif n'est pas dupe de cette tactique, mais il est obligé de ménager les amis de M. Gambetta, et il ne perd pas une occasion de dissiper le discrédit qui frappe l'ancien dictateur. Pour ne citer qu'un exemple, le 18 novembre 1872, l'assemblée, émue d'une harangue que M. Gambetta avait prononcée contre elle, supplie M. Thiers de le désavouer publiquement. M. Thiers ne répond pas. Le général Changarnier l'interpelle ; M. Thiers se tait. Le duc de Broglie le supplie de condamner l'insulteur des représentans ; M. Thiers refuse. Il ne peut toutefois empêcher une majorité considérable d'adopter l'ordre du jour de M. Mettetal (4), qui réprouve les doctrines de M. Gambetta. Une semaine après, quand le dissentiment éclate publiquement entre M. Thiers et les droites monarchiques au sujet du message du 13 novembre, M. Gambetta, si l'intérêt de la république l'inspirait, se rapprocherait du chef de l'état. Mais l'intérêt de la république, nous l'avons dit, n'est pas ce qui le touche. Le 14 décembre, le lendemain même du jour où l'assemblée nationale, — à une faible majorité, il est vrai, — a consolidé les pouvoirs de M. Thiers et affermi la république, M. Gambetta réclame la dissolution (5). Le 28 février 1873, lorsque le centre gauche tout entier, désormais rallié à la république, s'efforce d'assurer au pays une organisation politique qui ne soit plus le provisoire, M. Gambetta vient faire de l'obstruction. D'accord cette fois avec une partie des droites, il se déchaîne contre le sénat et s'acharne contre la république conservatrice (6). La revision est

(1) Les archevêques et évêques demandaient à l'assemblée et au gouvernement de garantir diplomatiquement l'indépendance du saint-siège.

(2) Elle donnait à M. Thiers le titre de président de la république.

(3) Il ne put achever son discours.

(4) C'est le jour où le général Changarnier accusa M. Thiers d'ambition sénile, maladresse que le duc de Broglie eut peine à réparer.

(5) C'était la troisième fois qu'il prenait la parole devant l'Assemblée ; il ne parvint pas à se faire écouter.

(6) Il faut se rappeler ce discours : « Nous, républicains, comment pourrions-nous consentir à ce qu'on examinât même la création d'une seconde chambre?.. Si c'est la république conservatrice, ce ne sera pas la république... » C'est d'un supérieur bon sens.

proche. Nous recommandons son discours aux membres de la gauche extrême qui veulent supprimer la chambre haute.

Voilà comment, dans l'assemblée, M. Gambetta secondait le gouvernement qui voulait donner à la république un rudiment d'organisation. Voilà comment il aidait au relèvement de son pays au moment où M. Thiers consacrait ses forces à délivrer, non pas toute la France, hélas! mais ce qui nous restait de territoire à l'Est de la présence de l'étranger. C'est surtout en dehors de la chambre que s'exerçait son action désorganisatrice. Pendant la seconde moitié de l'année 1871 il a préparé la campagne. Son journal, *la République française*, s'est fondé. Les anciens fonctionnaires de la délégation le répandent en province en même temps qu'ils se mettent à prononcer le nom de Gambetta, si unanimement décrié après la guerre. Le parti des mécontens d'un côté, des révolutionnaires de l'autre, le choisit pour chef. Dans les grandes villes et dans les centres bruyans du Midi, on se prépare à opposer la république de M. Gambetta à la république de M. Thiers (1). Pendant les vacances de Pâques de 1872, l'agitateur commence dans le pays ses prédications contre l'assemblée. Le 7 avril, à Angers, il pousse à la dissolution (2). Le 18, au Havre, il dénonce les « ruraux » au mépris public (3). Son audace et sa violence augmentent avec la faiblesse de ses adversaires. Le 22 septembre suivant, à Chambéry, il accuse l'assemblée d'impuissance (4). Le 26, à Grenoble, il ne garde plus de mesure et compare la représentation du pays à un cadavre (5). Épargne-t-il au moins M. Thiers? Nous saurons, dans un instant, qu'il va jusqu'à le soupçonner de trahison contre la république.

Quels peuvent bien être à cette époque, — du 2 juillet 1871 au 24 mai 1873, — la pensée, le but, l'état d'esprit de M. Gambetta. Pas plus qu'au temps où Delescluze lui confiait un rôle à tenir, il n'a de pensée politique arrêtée. Tous ses discours de 1872 varient avec les sentimens de l'auditoire qui l'écoute. Au Havre, il rassure le pays contre le socialisme (6). A Angers, il se donne pour un défenseur de la famille, de la propriété, de la liberté de conscience (7).

(1) Cette situation a été comprise par l'étranger à cette époque. (Voyez le procès d'Arnim.)

(2) Gambetta, *Discours*, t. II, p. 236.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 264.

(4) *Ibid.*, t. III, p. 32.

(5) *Ibid.*, t. III, p. 107.

(6) « Croyez qu'il n'y a pas de remède social parce qu'il n'y a pas une question sociale. » *Discours*, t. II, p. 263.

(7) « Notre parti, l'ennemi de la famille, de la liberté de conscience, de la propriété! O triple mensonge! ô triples vipères qui colportez ce mensonge! » (*Discours*, t. II, p. 245.)

A Chambéry, au contraire, il annonce les questions politiques et sociales que le parti républicain résoudra (1). Dans cette région du Dauphiné et de la Savoie, où l'ardente population des villes est imbue de préjugés révolutionnaires, il fait revivre, avec son éloquence capiteuse, les souvenirs de la convention (2). Lorsque M. Gambetta jetait aux populations ces discours enflammés, il n'avait qu'un but : conquérir une situation dans l'assemblée, où on ne tolérait même pas sa parole; dans son parti, d'où les hommes sensés, M. Jules Favre, M. Jules Simon, M. Grévy, cherchaient à l'exclure; dans le pays, qui le considérait à juste titre comme un agitateur effréné. Il s'est trouvé des hommes pour appeler cette époque de sa vie un apostolat républicain : l'apôtre ne combattait que pour lui; il ne luttait que pour son existence politique. Il sentait très bien qu'il était tombé si bas après la guerre qu'il ne pouvait se relever qu'à force d'audace et en étonnant ses adversaires mêmes. De là son extraordinaire violence contre l'assemblée, ses attaques chaque jour renouvelées contre M. Thiers, l'emportement auquel il se livre contre la candidature de M. de Rémusat, les soupçons injurieux qu'il insinue dans les réunions populaires contre le chef du pouvoir exécutif, à la veille même du 24 mai.

V.

« Oui! si le malheur voulait que le chef de l'état, par défaillance, par complaisance,.. se laissât glisser du côté de nos ennemis et que, de près ou de loin, il prêtât la complicité de son patronage à des prétentions insensées, je dirai plus, criminelles, il ne faudrait pas désespérer (3). » Ainsi parlait à Nantes, le 16 mai 1873, une semaine avant la chute de M. Thiers, celui que des complaisans ont rangé parmi les fondateurs de la république et qui en a été jusqu'au 24 mai le plus violent agitateur. Il est bien peu d'hommes politiques qui n'aient prévu à cette époque le renversement de M. Thiers. M. Gambetta ne prévoyait que sa trahison. Cela prouve une fois de plus la clairvoyance de son esprit.

Le dictateur, retombé simple révolutionnaire, s'est donné le plaisir de passer en revue les forces radicales des grandes villes et de les faire défiler sous les yeux de M. Thiers. Il n'a pas compris, ou

(1) « Alors nous pourrons aborder les véritables questions politiques et sociales. » (*Discours*, t. III, p. 31.)

(2) Voyez surtout les discours prononcés à Albertville, Bonneville, Annecy. (*Discours*, t. IV, p. 141 à 186.)

(3) Gambetta, *Discours*, t. IV, p. 387.

n'a pas voulu comprendre que l'intérêt, à défaut de toute sagesse, lui faisait un devoir de respecter la candidature de M. de Rémusat. Les Parisiens ont élu M. Barodet; Lyon a choisi M. Ranc, ancien membre de la commune; Marseille s'est bien gardée de rester au-dessous de cette prudente manifestation. M. Thiers, battu devant l'assemblée, a donné sa démission (1). Le maréchal de Mac-Mahon occupe maintenant le poste qu'illustra le libérateur. La vice-présidence du conseil a passé de M. Dufaure à M. le duc de Broglie. Parmi les membres du cabinet qu'il dirige figurent MM. Ernoul et de La Bouillerie. M. de Goulard a paru trop peu conservateur pour entrer dans le nouveau ministère. Voilà les conséquences de l'apostolat républicain de M. Gambetta. Il est bon de les opposer aux insupportables prétentions de ses successeurs.

Du 24 mai 1873 jusqu'à cette journée, qui faillit encore n'être pas décisive, où l'assemblée vota, à une voix de majorité, la proposition Wallon, que de combinaisons, que de tactiques, que de stratégies, que d'incertitudes, que de contradictions, que de crises! Aujourd'hui cependant, quand nous jugeons à la lumière de la philosophie historique cette grande lutte des partis qui a duré vingt et un mois, de la chute de M. Thiers au 25 février 1875, tout ne nous semble pas stérile dans cette succession de malentendus, de disputes et de conflits. Il en ressort avec une clarté parfaite que la force et l'intrigue ont perdu leur influence sur la marche de nos affaires intérieures et que c'est à la libre discussion, à l'examen réfléchi, à la raison qu'il faudra dans l'avenir demander la solution de nos difficultés. Jamais hommes politiques ne déployèrent plus d'habileté que ceux qui entreprirent en 1873 la restauration de la monarchie légitime. Mais comme ils la voulaient ou l'acceptaient sans conditions, leur habileté fut inutile. A cette même époque, une vaste conspiration bonapartiste s'organisait pour rétablir l'empire. Elle échoua, et si elle eût tenté les chances d'un coup de main, elle eût fini misérablement. Il en résulte aussi (et qui ne s'en réjouirait) que la grande majorité des Français répugne aux solutions extrêmes et qu'elle ne souscrira jamais qu'à des institutions équitablement libérales. Ces vingt et un mois d'agitations se divisent en deux périodes très distinctes : la fin de 1873, entièrement consacrée aux tentatives de restauration monarchique; l'année

(1) Nous avons dit plus haut que bien peu d'hommes politiques avaient été surpris par la chute de M. Thiers. Nous croyons qu'il n'y en eut guère que deux qui ne prévirent pas le 24 mai : M. Thiers, d'abord, qui, par les immenses services qu'il avait rendus, par la confiance qu'il inspirait, par sa très grande expérience, se croyait absolument nécessaire; M. Gambetta ensuite, dont le défaut de clairvoyance n'aura plus besoin d'être démontré.

1874, toute pleine de combinaisons artificielles pour organiser un pouvoir qui n'eût été ni la république, ni la monarchie. De l'échec de toutes ces combinaisons devait sortir la constitution de 1875.

Durant la première période, M. Gambetta est au second plan, il faudrait dire au dernier. Ceux qui exploitent aujourd'hui ce nom retentissant répètent volontiers que M. Gambetta fit échouer, en 1873, la restauration de M. le comte de Chambord. Il n'y a qu'une chose à leur répondre : Si la monarchie n'avait eu d'autre ennemi que l'orateur du parti radical, il y a longtemps qu'elle serait faite et qu'ils en seraient les serviteurs. M. Gambetta, sans doute, durant les négociations de septembre, continuait à remplir sa fonction, c'est-à-dire à parler, mais la France n'accordait aucun crédit à sa parole. La restauration monarchique a eu pour adversaires le centre gauche et M. Thiers. Finalement, elle a échoué devant les répugnances des constitutionnels libéraux. On l'oublie trop aujourd'hui.

C'est encore M. Thiers qui a eu la plus grande part dans les événemens qui ont abouti à la constitution de 1875. On se souvient avec quelle persévérance ses amis du centre gauche demandaient la discussion et le vote des lois constitutionnelles. Mais le centre gauche et M. Thiers furent aidés, dans cette œuvre de conciliation, par une importante fraction du centre droit et par toutes les gauches (y compris M. Gambetta et le groupe qui lui obéissait). C'est à cette date (1874-1875) que commence, pour ce dernier, l'évolution politique qui le prit révolutionnaire et le laissa opportuniste. Il convient de s'y arrêter un instant. Allons-nous assister à une de ces transformations dont l'histoire nous offre de si nombreux exemples? L'opportuniste diffère-t-il de cet agitateur, qui, du 2 juillet 1871 au 24 mai 1873, a provoqué la chute de M. Thiers et compromis la république; de ce dictateur violent et faible qui, du 8 octobre 1870 au 26 janvier 1871, a précipité nos malheurs et achevé notre défaite; de ce révolutionnaire de 1870, qui, témoin impassible des événemens, n'a su ni se ranger du côté de l'ordre légal, ni exécuter une révolution qui eût épargné à l'armée de Châlons la catastrophe du 1er septembre? Non, l'esprit de M. Gambetta ne sera pas plus réfléchi; son caractère ne sera pas plus déterminé, sa nature ne sera pas moins vaine, moins personnelle, moins tyrannique. L'acteur aura changé de rôle. On ne s'expliquerait pas ce changement si on ne connaissait la composition de l'assemblée nationale à la fin de 1873 et au commencement de 1874. Nous la dirons rapidement.

Depuis le mois de novembre 1872, époque où M. Thiers s'était définitivement prononcé pour l'organisation de la république, l'assemblée nationale était partagée en deux grands partis à peu près égaux en nombre, en puissance, en intelligence. L'un voulait don-

ner au gouvernement de notre pays la forme républicaine; l'autre ne voyait d'avenir, de repos, de salut que dans la forme monarchique. De grandes nations ont rencontré l'équilibre politique dans l'antagonisme continu de deux partis opposés, mais ces partis acceptaient la même constitution fondamentale. Les monarchistes de 1871 auraient-ils été d'accord sur tous les termes de leur programme, les républicains se seraient-ils entendus sur tous les points de leur statut constitutionnel, l'ordre gouvernemental ne serait pas nécessairement sorti de leur rivalité nettement définie et réglée par la loi des majorités. C'est que l'ordre ne règne que là où les deux partis antagonistes se succèdent au pouvoir sans secousse. Là où ils ne peuvent se remplacer que par une révolution, éclate l'anarchie. La présence, à Versailles, en face l'un de l'autre, d'un parti républicain et d'un parti monarchique, également homogènes, aurait déjà suffi pour faire à notre pays une situation grave, mais non pas inextricable. S'il n'y avait eu ici que des monarchistes, là que des républicains, la sagesse de la France, ou, si l'on aime mieux, la fortune, aurait prononcé entre les premiers et les seconds, et notre pays aurait repris, sous la forme républicaine ou sous la forme monarchique, mais sans rien abdiquer de ses glorieuses traditions et de son génie, le cours de sa noble destinée. Les divisions de parti lui préparaient d'autres tristesses.

Ce n'étaient pas seulement deux grandes écoles politiques qui s'agitaient au sein de l'assemblée nationale. Le parti monarchique était divisé en trois groupes dont il était aussi difficile de concilier les idées que de réconcilier les représentans. L'extrême droite, royaliste avec Henri V, catholique avec Pie IX, entendait que le roi, appuyé sur l'église et sur son épée, n'eût d'autre frein que sa conscience et Dieu. La droite modérée était moins intransigeante. Elle obéissait, comme l'extrême droite, à ce qu'elle appelait le droit monarchique; mais elle reconnaissait que la charte devait en limiter l'exercice. Le centre droit était plus sage. Il voulait, reprenant la pensée des constitutionnels de 1791, des libéraux de la restauration, des hommes de juillet, acclimater parmi nous ces institutions libres dans lesquelles le monarque est un président de république héréditaire, institutions qui, jusqu'ici, ont fait l'honneur du gouvernement intérieur de l'Angleterre sans porter atteinte à sa grandeur au dehors.

L'ironie des événemens avait coupé de même en trois fractions le parti républicain de l'assemblée nationale. Le centre gauche était un groupe qui, sur toutes les questions politiques, sociales, économiques, pensait à peu près comme le centre droit. Peut-être en différait-il par une nuance religieuse. Nous voulons dire que le centre

gauche aurait observé la neutralité envers l'église, à laquelle le centre droit devait, par nécessité autant que par sympathie, marquer quelque faveur, quoiqu'il soit absolument injuste et faux de répéter, comme on l'a fait si longtemps, qu'il obéissait à la direction des évêques. D'accord avec le centre droit sur la plupart des questions qui peuvent être soulevées dans les assemblées, le centre gauche ne s'en séparait pas, en principe, d'une manière irrévocable, sur la forme de gouvernement. Les principes fléchissaient alors devant les circonstances. M. de Rémusat, M. Laboulaye, M. Dufaure, membres influens du centre gauche, étaient des parlementaires que rien n'éloignait de M. Bocher, de M. d'Audiffret-Pasquier, de M. Buffet, de M. de Broglie, rien, si ce n'est peut-être quelque souvenir historique diversement interprété, quelque attache politique ancienne, quelque nuance dans les habitudes sociales, et, il faut bien le dire, cette dissidence d'intérêts qui corrompt si vite l'état-major des partis. Après le centre gauche, le groupe le plus influent du parti républicain était la gauche modérée. Les membres qui en faisaient partie n'avaient pas, en 1873, sur l'ensemble de l'opinion publique l'influence que le centre gauche tenait de M. Thiers. Mais c'était vers eux que le parti républicain tournait toutes ses pensées, c'était sur eux qu'il fondait toutes ses espérances. Leur effacement devant le centre gauche leur méritait le respect général; la parole de M. Jules Favre, de M. Jules Simon, de M. Jules Grévy, leur donnait de l'éclat; leur modération leur gagnait chaque jour de nouveaux adhérens, et il est juste de dire que c'est grâce à leur sagesse que le pays en 1876 a pris confiance dans la république. Quel était le programme de ce groupe? Sur le mécanisme administratif, sur la pondération des pouvoirs, sur l'organisation de l'armée, sur l'institution judiciaire, sur les rapports de l'église et de l'état, sur presque toutes les grandes questions politiques, la plupart de ses membres avaient les mêmes vues générales que le centre gauche. Sur la forme du gouvernement, la gauche modérée voulait la république par principe, tandis que le centre gauche n'y était amené que par nécessité de circonstance. Il s'ensuivait entre les deux groupes une assez grande différence de tempérament. La troisième fraction républicaine de l'assemblée nationale, très confuse celle-là, quoiqu'elle portât le titre d'Union républicaine, obéissait à d'autres doctrines. Comme la gauche modérée, elle voulait la république, par principe, mais elle la voulait autrement. Elle devait transformer notre pays dans son administration, sa justice, son armée, son système d'impôts, son enseignement public, ses croyances. Ces profonds bouleversemens ne s'accompliraient pas sans un immense effort de propagande et de

pression révolutionnaire. Le groupe qui les promettait à la France, ou qui l'en menaçait, s'appelait radical (1). Au moment où nous nous sommes reporté pour tracer ce tableau rapide de l'assemblée (2), M. Gambetta était, aux yeux du grand public, le chef de ce parti révolutionnaire et radical. Nous allons démontrer qu'à ce moment-là même, il se préparait, sous le nom d'opportuniste, à embrasser un bien plus grand rôle. M. Thiers devait le favoriser à son insu.

VI.

En quittant la présidence de la république, le 24 mai 1873, M. Thiers, avec sa justesse de coup d'œil, avait compris la situation politique. M. le duc de Broglie devait tomber sous la coalition de l'extrême droite et des bonapartistes dès qu'il tenterait de sortir du provisoire. Le plan de M. Thiers était arrêté aussitôt. Il maintiendrait en un faisceau compact toutes les forces de gauche, depuis M. Casimir Perier jusqu'à Louis Blanc. Les groupes de gauche une fois liés, l'appoint des voix bonapartistes ou de l'extrême droite lui donnerait aisément la victoire chaque fois que le duc de Broglie essaierait une combinaison de nature à contrarier les projets des impérialistes ou les sentimens des légitimistes ultra. L'union du centre gauche et de la gauche modérée était facile. Le centre gauche était désormais attaché à la fortune de M. Thiers. La gauche modérée, sous l'influence de MM. Jules Simon, Jules Favre et Jules Grévy, sans se confondre avec le groupe précédent, avait autant de sagesse que lui et, s'il se peut, encore plus de patience. Mais comment amener les radicaux de l'Union républicaine et M. Gambetta à se ranger silencieusement et à marquer le pas derrière la

(1) Ce groupe de l'Union républicaine était fort mélangé. Il comptait une centaine de membres. Trente-cinq ou quarante étaient en même temps inscrits à la gauche modérée et ne sauraient en rien mériter le titre de radicaux. Beaucoup s'étaient attachés pendant la guerre à la fortune de M. Gambetta et devaient le suivre dans toutes les variations de l'opportunisme. Plusieurs, comme M. Brissou, étaient des sectaires disposés à s'adoucir quand la fortune leur sourirait. Il y avait là de purs jacobins, M. Madier de Montjau, M. Marcou. Il y avait les représentans d'une autre époque, comme M. Edgar Quinet. Il y avait le chef du socialisme d'état, M. Louis Blanc.

(2) On remarquera que nous n'avons rien dit du parti bonapartiste. C'est à dessein. Il était représenté à l'assemblée par une vingtaine de membres au plus. Il ne pouvait pas jouer de rôle. Il n'arrivait que comme appoint dans les combinaisons. Mais cet appoint était toujours décisif. Ces vingt voix ont rendu le 24 mai possible. Après avoir élevé le duc de Broglie, elles l'ont bien souvent contrarié dans ses projets. L'histoire de l'année 1874 est toute pleine d'alliances et de ruptures entre les vingt voix bonapartistes et les partis de l'assemblée.

gauche républicaine? Cette difficulté n'était pas au-dessus de l'habile esprit de M. Thiers. S'il avait jeté autrefois à M. Gambetta la qualification sanglante et trop méritée de *fou furieux*, il s'était appliqué, durant sa présidence, à ménager le dictateur et à lui faire oublier l'apostrophe qu'il lui avait lancée aux applaudissemens de la France. M. Gambetta était, de son côté, facilement oublieux quand il avait intérêt à l'être. Il avait, en outre, un penchant marqué pour l'intrigue et il était fort sensible à la flatterie. M. Thiers l'attaqua et le gagna par ces deux côtés à la fois. Il lui fit entrevoir le rôle que l'avenir lui réservait; il vanta sa sagesse: l'autre y crut. Assistons à la métamorphose.

Nous avons entendu M. Gambetta, le 16 mai 1873, insinuer devant les radicaux de Nantes que M. Thiers pourrait bien trahir la république. Écoutez-le maintenant, le 24 juin 1874, louer « l'homme d'état illustre qui a su donner à cette phalange, composée de parlementaires éprouvés, de grands propriétaires, d'industriels importans, de grands négocians, de citoyens considérables de tout rang et de tout ordre, l'exemple du sacrifice (1)... » A Grenoble, le 26 septembre 1872 (2), il avait menacé les classes dirigeantes, monarchiques ou républicaines, d'une révolution sociale qui allait les déposséder du pouvoir et des affaires. Le 3 octobre 1873, dans une réunion privée tenue près de Châtellerault, il rappelle la gloire de notre tiers-état et l'émancipation de 1789, et la France refaite « dans son unité législative, administrative, financière, militaire (3). » Il ne se contente pas d'exalter la bourgeoisie, le voilà qui sourit à la noblesse (4). C'est le temps de la république athénienne. Il se prend même à être réservé à l'égard de ce clergé catholique qu'il flétrissait, le 25 avril 1872, à Albertville, du nom de caste cléricale. C'est contre les bonapartistes que se donnent maintenant carrière tous les excès de sa parole (5). Ses actes dans l'assemblée sont d'accord avec ses discours. Il vote la proposition Casimir Perier, l'amendement Wallon, les lois constitutionnelles, et jusqu'à l'institution de ce sénat, qu'il fait accepter, le 23 avril 1875, à ses électeurs de la Seine (6).

(1) Gambetta, *Discours*, t. IV, p. 218.

(2) Discours cité.

(3) Gambetta, *Discours*, t. IV, p. 85.

(4) *Ibid.*, t. IV, p. 127.

(5) « L'appel au peuple! C'est là un sophisme, une tromperie, un mensonge. L'appe au peuple! Mais ses défenseurs l'ont installé sur quarante mille cadavres! L'appel au peuple! mais ils n'ont régné que par le silence! L'appel au peuple! mais je parle dans un département qui a été envahi par l'Allemand! » (*Discours*, t. IV, p. 259.)

(6) « Que va-t-il sortir des urnes? Un sénat? Non, il en sortira le grand conseil des communes françaises. » (*Discours*, t. IV, p. 318.)

Est-ce le politique qui a varié? Point du tout. L'acteur a changé de rôle. Il a pris au sérieux celui que M. Thiers lui a fait entrevoir. Solidement appuyé sur le groupe de l'Union républicaine, et nullement menacé du côté de sa gauche, il peut sans danger devenir entreprenant vers sa droite. Il faut rassurer le centre gauche. Les garanties qu'il lui donne ont satisfait les plus exigeans. Il avait refusé à l'assemblée nationale le pouvoir constituant; il vient de le lui reconnaître. Il avait ri du sénat; il le trouve excellent sous le nom de grand conseil des communes françaises. Il s'était moqué de la république conservatrice et bourgeoise; il a mis toute son éloquence à la défendre dans Belleville même. Directeur incontesté de l'Union républicaine, accepté par le centre gauche comme un utile allié, agréable à la gauche modérée, sinon à ses chefs, comme un collaborateur puissant, déjà il se voit maître de ce pouvoir qu'avant le 24 mai il ne pouvait ressaisir que par une révolution. Nous sommes en plein opportunisme. Comment l'habileté de M. Gambetta répétera-t-elle ce rôle que l'habileté de M. Thiers lui a soufflé?

Les républicains avaient battu les bonapartistes et la droite, avec l'aide du centre droit, dans le vote de la constitution de 1875. Ils avaient battu le centre droit, avec l'aide des bonapartistes et de l'extrême droite, dans l'élection des sénateurs inamovibles. C'était là, certes, de la grande intrigue. M. Gambetta seul ne l'aurait pas aussi lestement conduite. Mais le délire d'orgueil commençait à le gagner; il s'en attribua le succès et le mérite. Le rôle d'agitateur ne lui avait pas réussi; le rôle d'intrigant, — car l'opportunisme n'est qu'une intrigue, — lui convenait mieux. Il le crut du moins, et il se prépara à se servir de tous les hommes et à les jouer tous tour à tour, y compris M. Thiers. Il avait trop présumé de ses forces.

Le parlement s'est dissous. Les élections sénatoriales du 31 janvier, sans être favorables à la république, ne sont pas contraires à l'esprit de conciliation qui a fait la loi constitutionnelle. Les élections à la chambre des députés ont donné aux trois groupes réunis de gauche une majorité considérable, mais la prépondérance à aucun d'eux. Toutefois le groupe de M. Gambetta s'est grossi de nombreuses recrues. Lui-même, s'il n'est pas l'unique vainqueur du jour, est honoré de quatre élections significatives. Paris, Marseille, Bordeaux, Lille l'ont élu après une campagne des plus actives et des plus agitées. Dans les Bouches-du-Rhône, il a brisé l'intransigeance quand elle est apparue sous le personnage de M. Naquet. Nous allons juger de la sincérité de sa dernière conversion. Plusieurs des chefs éminens du centre gauche et de la gauche modérée

siègent maintenant au sénat. M. Jules Grévy prendra la présidence de la chambre des députés. M. Thiers veut se tenir en dehors et au-dessus des partis, ainsi qu'il convient à l'ancien président de la république. La chambre est jeune, inexpérimentée, facile à surprendre. M. Gambetta croit le moment favorable pour la dominer. Il provoque une réunion plénière. Il tente de s'emparer du gouvernement des trois gauches, il échoue. Sa manœuvre est déjouée par la manœuvre opposée de M. Dufaure et de M. Jules Simon. Il ne le leur pardonnera pas.

Suivons l'enchaînement des faits. Le maréchal de Mac-Mahon a été très correct. Il a chargé M. Dufaure de constituer un cabinet. M. Ricard, M. Waddington, M. Léon Say en font partie (1). C'est le centre gauche qui arrive aux affaires. Il y arrive avec la mission de protéger l'œuvre constitutionnelle du 25 février 1875. Le devoir de la chambre est de l'y aider; c'est le devoir aussi de M. Gambetta. Les circonstances lui apportent, une fois de plus, l'occasion de servir utilement son pays, qu'il a tant agité, et la république, qu'il a compromise le 24 mai 1873. Il ne saurait oublier que la constitution est menacée, à la chambre même, par une opposition de 200 membres; qu'au sénat, les trois fractions de gauche sont en minorité; que le cabinet du 10 mars représente tout ce que la chambre haute, la présidence et la majorité du pays peuvent supporter de république. S'il était sincère dans son rôle d'opportuniste, il s'emploierait aujourd'hui à défendre contre les menées de la coalition ces lois constitutionnelles dont il vantait, il y a un an, à Belleville l'excellence et les bienfaits. Si l'opportunisme n'était pas une hypocrite formule sous laquelle il abrite ses ambitieux desseins et ses coupables menées, il seconderait dans la chambre l'œuvre, bien difficile en présence d'une formidable opposition, qu'entreprennent M. Dufaure et le centre gauche de pacifier le pays; il la seconderait jusqu'au jour où la confiance générale du parlement et de la nation lui offrirait le pouvoir comme une récompense et non pas comme un fardeau. Mais sa personnalité ne s'effacera pas un instant. On lui a refusé la réunion plénière, la présidence des trois gauches, la direction de leur politique. M. Dufaure et, après lui, M. Jules Simon (2), éprouveront ses ressentimens. Le 16 mai sortit de ces conflits. Qu'on suppose le ministère Dufaure, plus tard le ministère Jules Simon, soutenus par la chambre dans leur lutte de tous les jours, et contre la majorité du sénat, et contre les intrigues de l'Élysée, qui eût osé tenter le 16 mai? Les piqûres

(1) Cabinet du 10 mars.
(2) Cabinet du 2 décembre 1876.

d'orgueil de M. Gambetta nous ont valu l'une des plus longues et des plus profendes agitations de ce siècle. Nous en subirons longtemps les conséquences.

Le 16 mai n'a profité ni aux idées ni aux intérêts de ceux qui ne craignirent pas de l'accomplir. L'histoire des huit dernières années nous dit assez que la république n'en a pas bénéficié. Il ne pouvait servir qu'à favoriser les desseins de M. Gambetta. Agitateur quand même, ce n'est que par l'agitation qu'il pouvait arriver à son but, c'est-à-dire au pouvoir. Le lendemain du 14 octobre, il crut qu'il le tenait. M. Thiers était mort; M. Jules Simon avait perdu la faveur républicaine; M. Dufaure vieillissait; M. Jules Grévy, qui bientôt allait succéder à M. le maréchal de Mac-Mahon, s'annonçait comme un président honoraire à l'ombre duquel s'exercerait la présidence effective qui ne pouvait écheoir qu'à M. Gambetta. Les ministres ne s'appelleraient plus Dufaure ou Jules Simon; ils ne pourraient ni penser, ni parler, ni agir, ni vivre sans la permission de M. Gambetta. Alors commence cette période, l'une des plus tristes et des plus médiocres de notre histoire, durant laquelle nous avons vu M. Gambetta, de son trône présidentiel, élever une série de ministres pour les abattre six mois après, bouleverser l'administration dans toutes ses branches, déclarer la guerre à la magistrature et chercher à la déshonorer, déchaîner contre le clergé séculier, les congrégations religieuses, toutes les consciences catholiques, des passions qui ne sont pas encore assouvies; s'affilier à des associations, à des sectes, à des corporations qui, dans la France entière, propagent son nom et font valoir ses titres à gouverner la république; faire tout concourir à sa frénésie ambitieuse, la lâcheté des uns, la corruption des autres, la bassesse du plus grand nombre; tout,.. excepté ce que conseillent l'honneur, la probité, la vertu. Dans ces années de 1879 à 1881, ce n'est pas le révolutionnaire qui siège, irresponsable, à la présidence de la chambre des députés; ce n'est pas l'opportuniste; c'est le jouisseur qui attend, avec un mépris tranquille de tout ce qui l'environne, la succession, qu'au besoin il hâtera par une agitation nouvelle, du président Grévy.

Tandis qu'à la présidence il regardait passer les jours, la France et ses représentans l'avaient observé. Il n'avait pas voulu mériter le pouvoir comme une récompense : on le lui imposa comme un châtiment. Sommé d'être ministre, il s'exécute, et aussitôt se découvrent à tous les yeux l'indécision de son esprit, l'irrésolution de son caractère, les défaillances de son cœur.

Au milieu des erreurs du temps présent, nous avons dû rappeler à ceux qui exploitent le nom, devenu presque légendaire, de M. Gambetta, l'histoire contemporaine. Nous avons déposé d'après

les faits, sans haine, sans crainte aussi. L'opinion jugera; elle est souveraine.

VII.

Nous connaissons la physionomie très saisissable, sous sa mobilité, de M. Gambetta. Ce n'est pas un de ces types arrêtés dont les révolutions nous offrent des exemples : Brutus à Rome, Ludlow en Angleterre, Robespierre chez nous. Aucune école républicaine ne le réclamera si elle exerce envers lui une saine critique. Les partis, dont la morale est peu sévère, l'épargneront peut-être, ne distinguant pas bien, à travers ses variations, où commence l'ami et où finit l'adversaire. L'histoire sérieuse, nous osons l'affirmer, ne l'absoudra pas. L'histoire sérieuse ne se trompera pas sur son œuvre délétère. Qu'a-t-il fait pour son pays? Démagogue aux élections de 1869, il a réveillé ces fureurs qui éclatent périodiquement dans notre histoire depuis la Saint-Barthélemy et la ligue jusqu'à la terreur et à la commune, pour épouvanter la capitale. Agitateur en 1872, il ne laisse pas une heure de repos au gouvernement qui répare les maux de la patrie, et l'ennemi campe encore sur notre territoire! Agitateur en 1876, il provoque par sa violence ce trop coupable 16 mai, qui faillit nous jeter dans la guerre civile et qui nous a plongés dans le désordre politique où nous nous débattons. Intrigant et corrupteur durant sa longue présidence, il tente de corrompre, pour le mieux asservir, ce noble pays de France, que les plus vils despotes ont bien possédé un instant, mais qu'ils ne sont jamais parvenus à avilir ni à déshonorer.

Il a, paraît-il, sauvé l'honneur de la France. Nous n'avons pas entendu une seule fois cette parole sans bondir d'indignation. L'honneur de la France n'est pas tombé à si bas prix que M. Gambetta ait pu le racheter. Il est fait de dix siècles d'histoire et il défie les coups de la fortune. L'honneur d'une génération peut souffrir; inviolable est l'honneur de la France. Au lendemain de la catastrophe de Sedan, au lendemain de la trahison de Bazaine et de la capitulation de son armée, notre génération avait le devoir de relever nos drapeaux humiliés. Elle l'a rempli, et son sacrifice n'eût pas été inutile si M. Gambetta n'avait pas été au-dessous de la mission qu'il avait usurpée. Ceux-là ont sauvé l'honneur de notre génération, qui sont tombés sur les champs de bataille, où nous n'avons pas vu le dictateur, Coulmiers, Villepion et Loigny, Pont-Noyelles et Bapaume, Villersexel, journées heureuses, et puis Saint-Quentin, Héricourt, Le Mans, stations douloureuses du martyre de la France.

M. Gambetta, au moins, par son activité fiévreuse, a rendu possible la résistance; bonne ou mauvaise, la défense nationale est son œuvre, et on nous invite à la respecter sous peine de manquement au patriotisme. Il serait injuste, il serait criminel en si grave matière de contester l'activité du gouvernement de Tours. Mais que l'honneur en revienne à M. Gambetta, nous le nions. Lorsque le dictateur arriva, le 15e corps était depuis longtemps formé et discipliné sous la main ferme de d'Aurelles. Le 16e achevait son organisation sous le général Pourcet. Les trente mille soldats de Martin des Pallières se réunissaient à Nevers (1). Ainsi les soixante-dix mille hommes qui combattirent à Coulmiers avaient été préparés à la lutte par d'autres que M. Gambetta. Ainsi les cent mille hommes qui, le lendemain du 9 novembre, auraient pu monter sur Paris avaient été réunis, organisés, disciplinés par d'autres que le dictateur. Dans les batailles en avant d'Orléans ne prirent part à la lutte que des troupes formées avant la dictature de M. Gambetta. Le 30 novembre, à Villepion, c'est le 16e corps qui combat. Le 1er décembre, à Loigny, c'est encore le 16e corps. Une partie seulement du 17e entre en action vers le soir. Les 2 et 3 décembre, sur la ligne Artenay-Orléans, c'est le 15e qui porte tout le poids. Le 28 novembre, à Baune-la-Rollande, le 20e corps seul s'était battu. Or le 20e corps (à ce moment, général Crouzat) n'était autre que l'ancien corps du général Cambriels, plus tard du général Michel. On l'avait porté très rapidement de l'Est dans l'Orléanais. Nous nous reprocherions beaucoup de diminuer l'activité du gouvernement de Tours, mais à ceux qui osent prétendre que M. Gambetta, c'est la défense, nous opposons les faits, l'histoire, la réalité. Son nom est inséparable de la guerre en province, puisqu'il a été ministre, dictateur, souverain maître des armées et de la nation, mais l'histoire vengeresse dira que son audace seule le fit notre chef et que son impuissance nous perdit.

Oui, avouent quelques hommes, il a débuté comme un démagogue; oui, pendant la guerre, il s'est conduit comme un insensé; oui, il a eu le tort grave de combattre la république de M. Thiers; mais il a fait un retour sur lui-même, il a reconnu ses erreurs, il a réparé ses fautes, il a mis tous ses soins à discipliner les républicains et nous lui devons une reconnaissance éternelle pour avoir

(1) Voyez les livres de d'Aurelles, Martin des Pallières, déjà cités. Voyez le livre du général Pourcet, *le* 16e *Corps*. Voyez surtout le rapport de la commission d'enquête, no 1416 F. Nous regrettons que M. de Freycinet, à qui revient l'honneur, tout le monde en convient, de ce qui s'est fait à Tours après l'arrivée de M. Gambetta, ait oublié de mentionner ce qui avait été fait avant lui et de rendre justice à ses prédécesseurs.

fait de toutes ces écoles révolutionnaires, jacobines, absolutistes, un seul parti de gouvernement. L'unité du parti républicain, voilà son œuvre, ajoutent-ils, elle est inattaquable. On pouvait croire ces choses dans ces années 1878 et 1879, où les groupes républicains, extérieurement unis, semblaient n'obéir qu'à une seule pensée et se mouvoir sous la même impulsion. Comment réprimer un sourire quand on les entend répéter aujourd'hui? La confusion des rangs républicains n'a pas été causée par la mort de M. Gambetta, elle a éclaté avant sa chute. Cette confusion est son œuvre. Quand M. Thiers, M. Jules Simon, M. Jules Favre conseillaient et dirigeaient les républicains, il n'y avait parmi eux que trois écoles et souvent elles se confondirent. Sous la *dictature de la persuasion*, de M. Gambetta, le parti républicain vit fléchir sa discipline, commencer sa désunion, diminuer ses qualités morales. Quand M. Gambetta eut été dépossédé du pouvoir, il lui restait à compléter la désorganisation de la chambre. Sur les ruines du parlement il comptait rétablir sa fortune. Il travaillait à cette œuvre quand la mort le surprit. Singulière façon de constituer une école et un parti de gouvernement!

Et maintenant qu'on parle de son patriotisme! Nous nous tairons sur ce sujet. Le patriotisme est chose de conscience. Nous avons le droit d'étudier l'histoire, nous n'avons pas le droit de sonder la conscience de M. Gambetta. Si nous y touchions, nous nous exposerions à calomnier M. Gambetta ou à calomnier le patriotisme. Des hommes qui hier trouvaient leur grande âme à l'étroit dans la légende de Jeanne la Lorraine travaillent, sous nos yeux, à construire une légende gambettiste. Il n'y a ni à rire ni à s'affliger de pareilles tentatives, tous les régimes en ont vu de semblables. La France ne consacre pas ce que l'on fait en dehors de son assentiment. Elle a des légendes trop pures pour ne pas se détourner avec une pitié dédaigneuse de tout ce que l'esprit de parti lui présente de souillé ou de mêlé. Le peuple qui possède Jeanne d'Arc, Bayard, et ces guerriers héroïques de la révolution, au manteau sans tache : un Desaix, un Marceau, a le devoir d'être très difficile sur le patriotisme. On n'y atteint qu'en s'effaçant devant la France et en se dévouant pour elle.

AMAGAT.

LA

GUERRE DU PACIFIQUE

III[1].

BLOCUS DU CALLAO. — EXPÉDITION DE LYNCH. — CAMPAGNE DE LIMA. — BATAILLE DE CHORRILLOS. — BATAILLE DE MIRAFLORÈS. — CHUTE DE LIMA. — INCENDIE DE LA FLOTTE PÉRUVIENNE. — NÉGOCIATIONS DE PAIX.

Victorieux sur mer et sur terre, maître d'Iquique et de l'océan, le Chili venait d'écraser à Tacna et à Arica l'armée péruvienne, dont les débris se repliaient en désordre sur Arequipa. A Lima, la première nouvelle de ces désastres ne rencontra tout d'abord que des incrédules. On ne pouvait admettre qu'une armée retranchée dans une situation en apparence inexpugnable, abritée derrière des fortifications hérissées d'artillerie, eût cédé sous le choc de troupes harassées par une marche de plus de trois mois dans des déserts de sable, décimées par les fièvres, réduites à transporter vivres et eau et à traîner elles-mêmes leur artillerie. On ne croyait ni à tant d'audace ni à tant de fortune. Il fallut cependant bien se rendre à l'évidence.

L'opinion publique, confiante dans les succès que la presse, instrument docile du dictateur Pierola, annonçait comme certains, se montrait d'autant plus irritée qu'elle avait été mieux trompée.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er décembre 1881.

Le gouvernement s'efforçait de détourner ses colères sur le contre-amiral Montero, qu'il déclarait responsable des désastres subis. Il fallait un bouc émissaire aux fautes des uns, à l'impéritie des autres, à l'aveuglement de tous. On jetait à la populace le nom de Montero. Par ses alliances, par sa famille il appartenait aux classes aristocratiques, et bien que le commandement en chef des armées alliées eût été aux mains du général bolivien Campero, bien que Montero eût fait son devoir à la tête des troupes péruviennes, on le dénonçait hautement à la vindicte publique. Émus du danger qui le menaçait, menacés eux-mêmes avec lui, ses amis et ses partisans protestèrent contre ces accusations, rejetant la responsabilité des fautes commises sur le gouvernement et réclamant une enquête. Pierola comprit qu'il était allé trop loin, que les partisans de Montero pouvaient, à un moment donné, s'unir à ses propres ennemis et précipiter sa chute, que Montero avait encore dans le pays et dans l'armée une influence avec laquelle il fallait compter. La presse dont il disposait cessa subitement ses attaques contre Montero et le dictateur publia une proclamation par laquelle il attribuait les revers subis à la bravoure impatiente des armées alliées, qui ne leur avait pas permis d'attendre, disait-il, à l'abri de leurs retranchemens, l'attaque des Chiliens et les avait entraînées à leur offrir le combat dans des conditions défavorables. A l'entendre, ces succès stériles ne pouvaient que conduire à sa perte l'armée chilienne engagée dans un pays ennemi, impuissante à combler les vides que la maladie et les combats faisaient dans ses rangs. « Pour nous, ajoutait-il, nous n'en sommes que plus forts et plus résolus. Mon devoir est de maintenir nos droits, sans relâche, sans défaillance. Je le ferai, soutenu par six millions d'hommes. »

En Bolivie, l'impression était autre, autre aussi l'attitude. Dès le 29 mai, le bruit courait à La Paz que les armées alliées de la Bolivie et du Pérou avaient été défaites à Tacna. Le lendemain, on recevait le rapport officiel du général Campero. Il ne contenait que quelques lignes, écrites à la hâte, dans un campement improvisé et au milieu de troupes débandées. « Hier, disait-il, à deux lieues de Tacna, l'armée alliée placée sous mes ordres a été détruite, après un combat meurtrier de plus de trois heures. » Il terminait en acceptant la responsabilité de ses actes et en déclarant se soumettre au jugement de la convention nationale. Cette dernière fut à la hauteur des événemens et de sa tâche. Réunie le même jour, elle entendit en silence la lecture de la dépêche, confirma par quarante-six votes sur soixante-quatre, le général vaincu dans ses fonctions de président de la Bolivie et députa une commission de trois membres pour lui en donner avis et l'inviter à revenir à La Paz.

Le 10 juin, Campero rentrait dans la capitale, où on accueillait avec respect le général vaincu et les débris de son armée.

Ni Campero, éclairé par sa défaite, ni les hommes d'état boliviens ne se faisaient d'illusions sur les revanches éclatantes que le Pérou espérait prendre, ni sur les excitations intéressées qui leur parvenaient de Lima. La Bolivie, ils le sentaient, était épuisée, à bout de forces et de sacrifices. Pays pauvre, elle ne pouvait continuer la lutte dans laquelle l'impéritie de Daza l'avait entraînée. D'autre part, on courait le risque de soulever la populace et de s'exposer à l'hostilité du gouvernement péruvien en négociant avec le Chili, sous le coup de défaites humiliantes, une paix isolée. Campero et ses ministres s'arrêtèrent au plan suivant : se tenir dans l'expectative, et renoncer à la défense du littoral occupé par les armées victorieuses du Chili ; en cas d'invasion transporter le siège du gouvernement dans l'intérieur des terres, où l'ennemi ne pourrait s'avancer qu'en s'éloignant de ses vaisseaux, base de ravitaillement, et en s'exposant à se voir couper la retraite dans le désert. C'était, en ce qui concernait la Bolivie, la fin de la guerre. Le Pérou restait seul à la soutenir.

Au Chili, la nouvelle des victoires de Tacna et d'Arica fut accueillie avec un enthousiasme d'autant plus vif que des succès aussi éclatans présageaient une paix glorieuse et prochaine. On ne pouvait croire que le Pérou persisterait dans une lutte désastreuse ; on ne se rendait pas un compte exact de la surexcitation des esprits à Lima, de la nécessité pour Pierola de continuer la guerre ou d'abdiquer le pouvoir, de la répugnance d'un peuple fier à se reconnaître impuissant et à subir la paix après d'écrasantes défaites. La proclamation du dictateur péruvien, les mesures prises par lui en vue d'une guerre à outrance, son refus hautain de négocier, ne laissèrent bientôt plus de doutes. C'était à Lima qu'il fallait dicter la paix, c'était sur Lima qu'il fallait marcher. On entrait dans une phase nouvelle. La mort de don Rafael Sotomayor, ministre de la guerre, laissait une place vacante dans le conseil. Le conseil lui-même était divisé ; quelques-uns de ses membres affirmaient que l'on avait assez fait, qu'il était sage de ne pas tenter la fortune, prudent de ne pas demander au pays de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent. Tout le sud du Pérou était conquis. Le Chili était maître du désert d'Atacama, des territoires contestés et convoités ; le succès dépassait son attente. S'emparer du Callao, réputé imprenable, emporter Lima d'assaut, affronter une campagne longue, difficile, s'exposer à un échec qui pouvait devenir un désastre et remettre en question les résultats acquis n'était pas, suivant eux, le fait d'une politique sage, d'une habile stratégie.

Les autres, au contraire, estimaient que rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire, et que, si les succès du Chili suffisaient à sa gloire, ils n'assuraient pas ses conquêtes dans le présent ni sa sécurité dans l'avenir. Le Pérou se refusant à traiter, pouvait-on l'y contraindre autrement qu'en poursuivant la lutte, en réduisant son orgueil et en consacrant par un suprême effort les succès obtenus?

Dans le parlement, dans la presse, dans les réunions publiques, l'opinion se prononçait dans ce sens avec une telle énergie que le président Pinto n'hésita pas. Le cabinet tout entier avait offert sa démission pour rendre au président la liberté de s'entourer d'hommes nouveaux. Don José F. Vergara, partisan résolu de la marche sur Lima, fut nommé ministre de la guerre; don Manuel Baquedano, général de division, fut appelé au commandement en chef.

L'armée avait subi de grandes pertes, plus de douze mille hommes avaient succombé sur les champs de bataille; on combla les vides des régimens de ligne en dégarnissant les postes frontières de l'Araucanie, on créa de nouveaux bataillons de garde nationale mobilisée et d'engagés volontaires. Les troupes furent échelonnées de manière à porter au nord les plus aguerries et à faire occuper les ports du littoral par les nouvelles recrues. La marine, renforcée par des achats de transports, reçut un complément d'hommes et d'armement. Chacun des bâtimens qui la composaient passa au dock flottant de Valparaiso pour y nettoyer sa carène et subir les réparations nécessaires.

On ne pouvait songer, en effet, à se rendre maîtres de Lima sans bloquer Le Callao. Ce port militaire, le premier du Pacifique, compte une population d'environ quarante mille habitans, et forme l'un des faubourgs de Lima, auquel il est relié par deux chemins de fer. La nature en a fait une forteresse naturelle à laquelle les rois d'Espagne avaient, au prix de sommes énormes, ajouté des fortifications formidables. Hérissé de batteries modernes, abondamment pourvu de munitions, le port du Callao abritait en outre ce qui restait de la flotte péruvienne et pouvait défier les efforts de toute l'escadre chilienne. Il n'y avait pas à songer à s'en emparer de haute lutte, mais la prise de Lima entraînait la chute du Callao. Il fallait attaquer à revers et par l'intérieur des terres cette position d'autant plus redoutable que les deux places se prêtaient un mutuel appui et que du Callao l'on pouvait transporter à Lima, en vingt minutes, l'artillerie, les munitions, les hommes nécessaires pour repousser une attaque et doubler l'effort de la défense.

Tant que le port du Callao restait ouvert, le Pérou pouvait continuer à s'approvisionner de l'étranger. Sur l'ordre du gouvernement chilien, le contre-amiral Riberos, à la tête d'une division composée

de la frégate cuirassée *Blanco Escalada*, du monitor *Huascar*, de la corvette *O'Higgins*, de deux croiseurs et de deux chaloupes-torpilles, vint établir le blocus et inviter les bâtimens neutres à quitter le port. Ses ordres étaient d'éviter tout engagement sérieux avec les forts, de couper les communications par mer et de saisir toutes les occasions favorables pour le tir de ses canons à longue portée. Le 22 avril, il ouvrit le feu et put constater que ses boulets atteignaient le bassin du Callao sans que ses navires fussent en danger. Il réussit même à balayer la voie ferrée qui relie Le Callao à Lima et, sur un parcours restreint, suit la plage avant de s'éloigner dans l'Est.

Impuissans par le tir de leurs batteries à maintenir l'escadre à distance, les Péruviens eurent recours aux torpilles. Le 6 juillet, le croiseur chilien, *Loa*, accosta dans la baie une chaloupe chargée de vivres qu'il remorqua près de son bord. Pendant qu'on procédait au déchargement, une explosion formidable se fit entendre, la chaloupe éclatait en mille pièces et le *Loa*, avec une trouée dans ses flancs, coulait à pic engloutissant avec lui son équipage. Le commandant, trois officiers et plus de cent matelots périrent. La chaloupe contenait une caisse de dynamite cachée sous les provisions dont le poids maintenait tendu le ressort de percussion. Le 13 septembre, la corvette *Covadonga* donnait à Chançay, à 30 kilomètres au nord du Callao, la chasse à des embarcations péruviennes. L'une d'elles, atteinte par un boulet, venait de sombrer, un petit canot surnageait. Avant de s'en emparer, le commandant l'envoie visiter; un examen méticuleux ne révèle rien de suspect. Le canot est remorqué près de la corvette et ordre est donné de le hisser à bord. Les palans sont raidis, le canot s'élève lentement, quand, tout à coup un choc effroyable emporte l'avant de la corvette, qui sombre. Trente-cinq hommes périrent dans cette catastrophe.

Exaspérés par ces pertes, les bâtimens chiliens, impuissans à causer de sérieux dommages au Callao, bombardèrent successivement Chorrillos, Ancon, Chançay, petits ports voisins du Callao, villes de bains fréquentées l'été par les riches négocians de Lima, mais ces représailles ne pouvaient amener de résultats sérieux. Elles surexcitaient l'opinion publique à Lima, où le dictateur Pierola décrétait l'organisation d'une armée de réserve, la levée en masse de la population, et annonçait dans des proclamations emphatiques et passionnées que les Chiliens trouveraient leur tombeau sous les murs de cette capitale. L'enthousiasme était tel que l'archevêque de Lima mettait à la disposition du gouvernement les trésors de ses églises et invitait les femmes péruviennes à sacrifier leurs bijoux pour la défense de la patrie.

Inactives jusqu'ici, les puissances neutres commençaient à se

préoccuper de la prolongation d'une lutte qui mettait en péril de grands intérêts, commerciaux pour les unes, politiques pour les autres. Si les gouvernemens anglais et français s'inquiétaient des risques que couraient leurs nationaux établis au Pérou, le gouvernement des États-Unis ne voyait pas sans quelques appréhensions les succès du Chili, la conquête du sud du Pérou et l'extension dans l'Amérique du Sud, d'une puissance maritime et militaire qui se révélait tout à coup par d'éclatans succès et pouvait un jour aspirer à grouper autour d'elle ou à soumettre à ses lois des républiques indépendantes, divisées entre elles et inconscientes de la force que leur donnerait l'union. Ce que n'avaient pu faire les armées et la flotte du Pérou : arrêter la marche victorieuse et l'essor redoutable du Chili, la diplomatie le ferait peut-être; tout au moins il importait de le tenter. Une intervention collective des puissances neutres demandait des pourparlers, du temps, et il n'y en avait pas à perdre au point où en étaient les choses. Au début de la guerre, la Grande-Bretagne avait offert sa médiation au Pérou, qui, confiant dans le succès, l'avait refusée. Le cabinet de Washington se décida donc à agir seul, et par l'intermédiaire de M. Thomas Osborn, ministre plénipotentiaire au Chili, fit faire des ouvertures à Valparaiso, à Lima et en Bolivie, offrant ses bons offices pour négocier la paix.

Ces ouvertures furent accueillies. De part et d'autre, on tenait à se concilier l'opinion publique et le bon vouloir des puissances neutres, surtout celui des États-Unis; mais le Chili, victorieux, entendait bien ne rien abandonner de ses prétentions, et le Pérou, surexcité et confiant dans un succès prochain, était de son côté résolu à ne pas souscrire à un traité qui eût consacré sa déchéance. C'est dans ces conditions défavorables que les conférences s'ouvrirent à bord de la corvette des États-Unis le *Lackawana*, en rade d'Arica, le 22 octobre 1880.

Le Pérou était représenté par don Aurelio Garcia y Garcia et don Antonio Arenas; le Chili, par son ministre de la guerre, le général Vergara, don Altamirano et don Eusebio Lillo; la Bolivie, par don Mariano Baptista et don Juan Carillo. Le ministre des États-Unis, M. Osborn, présidait la conférence. Les plénipotentiaires chiliens exposèrent les demandes de leur gouvernement et les conditions auxquelles ils étaient autorisés à négocier. Le Chili réclamait : 1° la cession du territoire péruvien et bolivien jusqu'au 19e nord (cent lieues de côte); 2° une indemnité de guerre de 20 millions de piastres (100 millions de francs); 3° la restitution des propriétés confisquées aux Chiliens; 4° la restitution du *Rimac*, pris en mer par le *Huascar*; 5° l'annulation de l'alliance offensive et défensive du Pérou et de la Bolivie; 6° l'occupation, par les forces chiliennes,

de Moquegua, Tacna et Arica jusqu'à la complète exécution du traité à intervenir; 7° la destruction des fortifications d'Arica et l'engagement de ne pas les relever.

Les plénipotentiaires péruviens déclarèrent qu'ils ne pouvaient entamer aucune négociation sur la base d'une cession territoriale quelconque et que leur gouvernement préférait s'en remettre aux chances de la guerre. On se sépara pour la continuer.

Au Chili comme au Pérou, l'on sentait que l'heure décisive avait sonné. Au reçu des nouvelles de la rupture des conférences, la marche sur Lima fut décidée; il n'y avait plus à reculer, on la préparait avec activité, sans se dissimuler cependant les difficultés qu'elle présentait. Transporter sous les murs de Lima, à travers un pays ennemi, une armée de vingt-cinq à trente mille hommes bien armés et bien équipés, pourvus d'une nombreuse artillerie; occuper fortement Tacna, Arica, Tarapaca; créer une seconde armée de réserve pour combler les vides inévitables; maintenir le blocus du Callao, et pour cela immobiliser devant ce port une partie de l'escadre nécessaire aux immenses transports de toute nature que nécessitait cette campagne hardie, tel était le problème qui s'imposait à l'état-major chilien et au ministre de la guerre. Établi à Tacna, ce dernier recevait les troupes que des bâtimens loués, achetés et frétés, amenaient sans relâche de Valparaiso et débarquaient à Arica, où l'encombrement était tel que les vivres frais et les fourrages menaçaient de manquer.

Tacna, où s'était livrée la dernière grande bataille gagnée par l'armée chilienne, est située à plus de 300 lieues au nord de Valparaiso, à près de 200 du Callao, et à peu de distance du port d'Arica. L'eau y est abondante, les plaines fertiles et bien cultivées, le pays riche. Le gouvernement chilien en avait fait sa base d'opération pour la campagne qu'il préparait. Son plan était de tenter un débarquement au sud du Callao, tout en inquiétant l'armée péruvienne par une diversion au nord de cette ville. Dans ce dessein, on résolut d'occuper d'abord Pisco, sur la côte, à 50 lieues environ au sud de Lima; on était assuré d'y trouver des ressources et un cantonnement convenable. Le 15 novembre 1880, une première division de huit mille quatre cents hommes s'embarquait à Arica et le 19, au matin, entrait, sans coup férir, dans Pisco. Le 30, arrivait la première brigade de la seconde division.

Excellent, comme point de ravitaillement, sur ces côtes où l'eau potable fait défaut et où les zones sablonneuses offrent de loin en loin seulement quelques rares puits et quelques oasis de verdure et de culture, Pisco était encore trop éloigné de Lima pour servir de point de départ à une attaque par terre. Il importait de se rapprocher. Le port d'Ancon, à 35 kilomètres au nord du Callao,

ou celui de Chilca, à 70 kilomètres au sud, offraient de bonnes conditions de campement. On résolut d'occuper ce dernier. Toutefois, pour détourner l'attention des Péruviens du véritable objectif de l'état-major chilien et pour leur faire croire que l'armée chilienne se proposait d'occuper les provinces au nord de Lima et de tenter de ce côté l'attaque de la ville, le général en chef décida l'embarquement d'une colonne expéditionnaire sous les ordres du colonel Lynch, à destination de Chimbote. Ses instructions étaient d'occuper Chimbote de manière à faire supposer un débarquement imminent de l'armée dont la colonne de Lynch ne serait que l'avant-garde, rayonner de là dans les riches provinces de Libertad, Ancachs et Lambayeque, et disperser les corps en formation levés dans ces provinces pour renforcer l'armée de défense de Lima.

D'origine irlandaise, entré très jeune au service du Chili, le colonel Lynch avait déjà servi dans la campagne de 1838 contre la confédération du Pérou et de la Bolivie. Depuis, et sous les auspices de son pays d'adoption, il avait complété son éducation militaire dans la marine anglaise, pris part à la guerre contre la Chine et était rentré au Chili ayant honorablement conquis son grade de lieutenant de vaisseau de la marine de la Grande-Bretagne. Officier distingué, d'une incontestable bravoure alliée à un rare sang-froid et à une grande fermeté, il avait joué un rôle important dans la guerre actuelle. Gouverneur d'Iquique après la capitulation de cette place importante, il avait été depuis appelé au commandement de la première brigade. L'expédition qui lui était confiée pouvait rencontrer des difficultés sérieuses; obligé d'agir isolément, sa responsabilité était grande, mais on lui laissait toute liberté d'action.

La colonne sous ses ordres comprenait 1,900 soldats d'infanterie, 400 cavaliers, de l'artillerie de montagne, une section du corps du génie et une ambulance complète, en tout 2,500 hommes.

Le 4 septembre, l'expédition quittait Arica à bord de deux grands transports escortés par la corvette de guerre *Chacabuco*, soutenue par la corvette *O'Higgins*, et le 10, le convoi mouillait en rade de Chimbote à 50 lieues au nord du Callao. La place, occupée par une faible garnison péruvienne, ne tenta aucune résistance; sans coup férir, on fit main basse sur le chemin de fer et le télégraphe, et, pour ne pas laisser à la garnison en fuite le temps de se rallier à quelque corps en formation ou de semer l'alarme, le colonel Lynch, à la tête de 400 hommes, se dirigea vers l'intérieur des terres et s'avança jusqu'aux riches domaines del Puente et de Palo Seco. Ces deux magnifiques plantations de canne à sucre appartenaient à don Dionisio Derteano, riche propriétaire, ami personnel du dictateur Pierola. Mis en demeure de payer immédiatement une contribution

de guerre de 100,000 piastres (500,000 francs), le directeur des plantations demanda trois jours pour en référer à Lima et se procurer l'argent. Le colonel Lynch y consentit, mais ajouta qu'en cas de refus, il détruirait les usines. A l'expiration de ce terme, le directeur lui communiqua un décret du dictateur Pierola, portant que le paiement de toute somme d'argent à l'ennemi serait considéré et puni comme acte de haute trahison, et que tout domaine dont le propriétaire aurait obtempéré aux injonctions des envahisseurs serait confisqué au profit de l'état.

Au reçu de cette communication, le colonel Lych, décidé à briser toute résistance et à imposer par la terreur, donna ordre de procéder à l'œuvre de destruction. A l'aide de la poudre et de la dynamite, on fit sauter les constructions, la voie ferrée fut détruite, les récoltes sur pied incendiées, les arbres à fruits coupés; on confisqua les chevaux et les mules, et l'on fit embarquer à bord des transports tout ce que l'on trouva de riz, de sucre et d'approvisionnemens. Ces belles propriétés, dont la valeur dépassait 10 millions de francs, furent anéanties, et les Chinois qui les cultivaient durent suivre l'armée comme guides et porteurs. De retour à Chimbote, le colonel Lynch fit incendier la douane, la station du chemin de fer, le quai et mit à la voile pour le port de Supe, où on lui avait signalé des débarquemens d'armes et de munitions. Il y confisqua, en effet, trois cents caisses de cartouches, qu'il fit sauter, faute de moyen de transport, détruisit les plantations environnantes et reprit la mer pour se porter au-devant d'un vapeur dont les dépêches capturées à Chimbote annonçaient l'arrivée prochaine dans ce port avec un important chargement pour le gouvernement péruvien. Le 18 septembre, en effet, il abordait et capturait le vapeur *Islai*, venant de Panama et ayant à son bord 7,290,000 piastres en papier-monnaie du Pérou. Après cette importante capture, la colonel Lynch, remontant au nord, vint mouiller à Payta, à laquelle il imposa une lourde contribution de guerre. Sur le refus de paiement, il fit incendier la douane et les édifices publics. Le 26 septembre, Eten eut le même sort.

Ces actes terribles paralysèrent toute résistance. Les détachemens qui parcoururent successivement la province de Lambayeque et celle de Libertad purent percevoir sans difficulté les contributions de guerre imposées par le commandant de la colonne expéditionnaire. Le 1er novembre, le colonel Lynch ralliait le port de Quilca et peu après Pisco, où était concentrée l'armée chilienne.

En moins de deux mois il avait parcouru sans rencontrer aucune résistance sérieuse près de cent lieues de côtes, envahi les plus riches provinces du Pérou, semé partout la terreur et la ruine; il

rapportait comme produit des contributions de guerre près d'un million de francs en numéraire, plus de 35 millions en papier-monnaie, de grands approvisionnemens de sucre, de riz et de coton, et cela sans avoir perdu plus de trois hommes.

Cette expédition, sans résultats réels au point de vue stratégique, porta à son comble la haine et l'exaspération des Péruviens. Ces destructions systématiques et cruelles provoquèrent les réclamations des neutres. Bon nombre de plantations saccagées étaient en effet commanditées ou possédées par des étrangers. L'absence de toute résistance à main armée donnait aux mesures prises un caractère d'exactions financières regrettable. La guerre a ses nécessités cruelles que la lutte excuse et que la victoire fait trop souvent oublier, mais pour lesquelles l'opinion publique d'abord, l'histoire ensuite, ont de justes sévérités. La campagne du colonel Lynch dans le nord du Pérou n'ajoute rien à la gloire du Chili. Devant certains actes, l'humanité se sent solidaire des vaincus et des opprimés.

A la fin de novembre, l'armée chilienne était réunie tout entière à Pisco. L'embarquement pour Chilca était décidé, mais il pouvait y avoir danger à laisser derrière soi vingt-cinq lieues de côtes aux mains de l'ennemi. On affirmait qu'entre Pisco et Chilca des corps expéditionnaires péruviens tenaient la campagne. Il importait de les refouler au nord ou de les disperser afin de n'être pas exposé à se voir pris à revers. Le commandant en chef donna ordre à la brigade Lynch, composée de troupes exercées et endurcies par des marches rapides, de suivre par terre la distance que l'armée allait franchir par mer et de se porter rapidement de Pisco à Chilca en déblayant le terrain devant elle. Le 13 décembre, cette brigade commençait sa marche en avant; marche rude et pénible à travers des déserts où hommes, mules et artillerie enfonçaient dans le sable, sans route tracée, et où l'on ne rencontrait qu'une aiguade, à mi-chemin, ombragée par un unique palmier.

En même temps, le gros de l'armée s'embarquait à Arica et le contre-amiral Riveros prenait le commandement du convoi. Il se composait de vingt-huit grands bâtimens escortés par les navires cuirassés, *Cochrane* et *Blanco*. La corvette *Mazallanes* éclairait la route, l'*Abtao* fermait la marche. Le convoi s'étendait sur une longueur de 10 milles et une largeur de 4, marchant à une vitesse régulière de 5 milles à l'heure. Il portait seize mille hommes de troupes, les mules, l'artillerie, les vivres, le matériel et les munitions nécessaires. Le 21 décembre, le convoi mouillait dans la baie de Chilca, soigneusement draguée par les chaloupes canonnières pour s'assurer qu'elle ne contenait pas de torpilles. Un détache-

ment de cavalerie, mis à terre, explora le port et les environs ; nulle part on ne trouva trace d'ennemis. De son côté, l'amiral, longeant la côte à bord du *Blanco*, cherchait et trouvait à 5 milles au nord de Chilca la petite anse de Carayaco, où il décida d'effectuer le débarquement.

L'opération prit quatre jours et s'effectua sans incidens. On était à une journée de marche de Lurin, où se trouvaient les avant-postes de l'armée péruvienne, qui couvraient Lima. Le 22 décembre, cent cavaliers partaient en reconnaissance et constataient la présence à Lurin de détachemens ennemis. Il ne fallait pas laisser aux Péruviens le temps de concentrer des forces plus considérables sur ce point important. Lurin n'est qu'une bourgade, mais la petite rivière qui y coule était indispensable à l'armée chilienne. L'eau est tellement difficile à trouver dans ces pays sablonneux et brûlans que le plus mince filet d'eau joue un grand rôle dans les questions stratégiques. En ce moment même, la brigade Lynch, qui devait rallier Chilca, était arrêtée dans sa marche moins encore par un ennemi insaisissable qui la harcelait sans engager le combat, que par la nécessité d'élargir les aiguades autour desquelles hommes et bêtes altérés suivaient d'un œil avide les travaux et se disputaient quelques gouttes d'eau saumâtre. Les appareils distillatoires établis à bord des navires fonctionnaient bien sans relâche, mais ils étaient hors d'état de suffire aux besoins d'une armée, et si les troupes chiliennes avaient rencontré sur le Lurin une résistance sérieuse, leur situation fût devenue critique. Il n'en fut rien, et l'armée chilienne, refoulant les avant-postes péruviens, occupa Lurin sans combat, à la grande joie du camp, où soldats et officiers étaient hantés par la crainte du manque d'eau.

Le 25 et le 26, arrivait la brigade Lynch, rudement éprouvée par une marche de 180 kilomètres dans le sable et la poussière. Chaque heure il avait fallu donner un quart d'heure de repos aux troupes harassées ; aussi avait-on surtout marché de nuit. La brigade avait perdu peu de monde dans les quelques combats qu'elle avait dû livrer, mais la plupart des soldats cheminaient nu-pieds et faisaient porter leurs armes par un millier de Chinois, fuyards des plantations, qui suivaient l'armée avec l'espoir de piller Lima, et, en attendant, de gagner quelques réaux en se rendant utiles.

L'armée réunie à Lurin comprenait un effectif de vingt-quatre mille combattans, sans compter les équipages du train, les ambulances et les Chinois auxiliaires dont le nombre grossissait chaque jour et que l'on employait aux corvées du camp pour ménager les soldats. La première division marchait sous les ordres du colonel Lynch. La seconde était commandée par le colonel du génie Gana, qui

avait joué un rôle important dans les opérations militaires depuis le début de la guerre, ainsi que le colonel Pedro Lagos, chef de la 3e brigade. La réserve était sous les ordres de Martinez. Don Manuel Baquedano commandait en chef, assisté du ministre de la guerre en campagne, don José Vergara. L'artillerie, dirigée par le colonel Vélasquez, se composait de cinquante canons de campagne et vingt-sept de montagne attelés chacun de huit chevaux.

L'armée chilienne, campée derrière le Lurin, faisait face à Lima, située à 30 kilomètres au nord-ouest; l'aile gauche se reliait à la mer et s'appuyait sur la brigade Barbosa, campée près du vieux temple de Pachacamac; les avant-postes placés au-delà de la rivière se trouvaient portés à 6 kilomètres de la bourgade. Sur la droite s'étendaient de vastes plaines sablonneuses, dépourvues de végétation, semées çà et là de collines de sable, aux formes arrondies, nommées *cerros*. A gauche, la plage longeait la *mer sauvage*, golfe aux vagues houleuses fouettées par le vent du large et qui, déferlant sans cesse sur une côte abrupte, avait rongé le sol et créé des falaises verticales coupées de ravines profondes (*barrancos*), près desquelles s'élevait la jolie petite ville de Chorrillos. Au-delà, le sol s'abaissait en pente douce jusqu'à la riche plaine du Rimac et la baie du Callao. Au centre de cette plaine, Lima, située à cheval sur le Rimac, reliée à la mer par la place forte du Callao, étendait sur les deux rives ses habitations luxueuses, ses jardins, ses places publiques et ses monumens.

Une double ligne de défenses en couvrait l'accès. La première, à 12 kilomètres en avant de la ville, partait de Chorrillos et couronnait une chaîne de hauteurs, dont la plus élevée était le Morro Solar. Ces collines, reliées entre elles par un parapet de terre, étaient en outre protégées par de larges fossés et des abris sur l'avant desquels on avait creusé des mines et semé des bombes automatiques. Cent vingt pièces d'artillerie couronnaient ces hauteurs, dont le feu balayait la plaine et les pentes d'accès. Les murs de clôture des jardins environnans, les haies tout ce qui pouvait abriter un ennemi, avait été nivelé. Cette première ligne de retranchemens ne mesurait pas moins de 13 kilomètres; elle était occupée par vingt-deux mille combattans et décrivait un demi-cercle qui permettait de porter facilement les troupes, du centre, au point principal de l'attaque.

A 6 kilomètres en arrière de cette première ligne, et par conséquent à mi-chemin entre elle et Lima, s'élevait, près de Miraflorès, la seconde ligne de défense, mesurant environ 7 kilomètres de longueur. On avait utilisé pour l'établir des murs de clôture de forte épaisseur qui séparaient les unes des autres les propriétés rurales.

Ces murs crénelés abritaient l'infanterie. L'accès en était défendu par de larges fossés remplis d'eau et par des redoutes armées de soixante-dix pièces d'artillerie. L'armée de réserve, forte de dix mille hommes, occupait ce camp retranché, prête, suivant les circonstances, à se porter en avant pour défendre les lignes de Chorrillos, ou à rallier, en cas de défaite, les bataillons vaincus et à livrer derrière ces remparts une seconde bataille.

A Lima, la confiance était sans bornes; on n'estimait pas possible que l'armée chilienne pût attaquer de front des positions aussi redoutables, exposée à découvert à un feu formidable. Emporter Lima en présence de pareils obstacles semblait une tentative insensée. « Lima, répétait-on constamment, sera le tombeau des Chiliens.» Le 9 décembre, le dictateur Pierola inaugura la citadelle construite sur le mont Cristobal dans une grande fête militaire, où le clergé bénit les drapeaux de l'armée et l'épée du président. Pierola y prononça un discours qui porta à son comble l'enthousiasme et la surexcitation de la population et de l'armée. « Le Chili est insensé, s'écria-t-il. Il rêve d'occuper la ville de Pizarro, la cité des Titans, et d'y dicter des lois au Pérou et l'Amérique du Sud. Il veut venir à Lima; qu'il y vienne donc et là il recevra le châtiment terrible que mérite son audace. »

La confiance des défenseurs de Lima semblait justifiée, et dans le camp chilien on n'était pas sans appréhensions sur le résultat de la campagne. Dans l'état-major les avis étaient partagés. Aborder de front et à découvert les lignes de Chorrillos, puis de Miraflorès, semblait à quelques-uns des principaux chefs une entreprise périlleuse. En cas d'échec, on ne pourrait tenir à Lurin, force serait de se rembarquer, et un pareil embarquement sous le feu d'ennemis vainqueurs était une éventualité redoutable. Ils conseillaient de laisser sur la gauche, sans les aborder, les défenses de Chorrillos, de gagner par la droite la plaine du Rimac, et de prendre à revers les lignes de défense et la ville de Lima. Mais, pour cela, il fallait franchir par une marche, où l'on s'exposait à être surpris en flanc, des plaines sablonneuses au milieu desquelles l'artillerie n'avançait qu'avec de grandes difficultés; on se privait du concours des bâtimens de guerre dont les batteries couvraient la gauche de l'armée et, si l'on évitait les lignes de Chorrillos, on venait se heurter aux forteresses de San-Bartolome et de San-Cristobal qui croisaient leurs feux avec ceux de Miraflorès. Après une discussion d'autant plus vive que le ministre de la guerre penchait pour le second plan, alors que le général en chef se déclarait en faveur d'une attaque de front sur les lignes de Chorrillos, ce dernier finit par l'emporter et par rallier, dans le conseil de guerre, la majorité des suffrages.

En faisant prévaloir ses vues, le général Baquedano ne se dissi-

mulait pas que son plan d'attaque, plus hardi, ne s'exécuterait pas sans de grandes pertes, mais il comptait sur l'élan de ses troupes, leur impatience d'en finir, de quitter un campement épuisé pour trouver à Lima le terme de leurs fatigues, les jouissances et le butin de la victoire. Lima leur apparaissait comme la ville promise. Dans le camp, on ne parlait que de ses grandes richesses, de son luxe, de ses palais.

Depuis des mois, ces bataillons, recrutés, pour la plupart, parmi les postes-frontières de l'Araucanie, habitués à des luttes sanglantes contre des ennemis pauvres, parcouraient à marches forcées les déserts du sud du Pérou, ou bien entassés à bord des navires, abordaient sur des plages arides où tout faisait défaut. Aujourd'hui devant eux se déroulaient les riches plaines du Rimac, les bois d'orangers, les villas élégantes, les belles cultures, et enfin Lima, la ville de Pizarro, l'antique cité des Incas, où demain peut-être ils entreraient en maîtres et assouviraient avec leurs colères tous leurs appétits brutaux surexcités par des mois de privations et d'impatientes convoitises. Si près du terme, ils comptaient pour rien le danger et n'aspiraient qu'à engager la lutte suprême.

Le 12 janvier 1881, à midi, le général Baquedano passa une dernière fois la revue de ses troupes : « Vos longues fatigues sont sur le point de finir, leur dit-il. Depuis deux ans, astreints à la rude discipline des camps, vous avez soutenu la lutte, supporté les privations, les marches pénibles où la soif vous torturait. Endurcis à la fatigue, vous êtes prêts pour la victoire... Vous voici sous les murs de la capitale du Pérou. A vous de frapper le dernier coup. Soldats victorieux de Pisagua, de Tarapaca, d'Angeles, d'Arica, de Tacna, en avant!.. Derrière ces tranchées, vous trouverez la victoire et le repos, et là-bas, au Chili, la gloire et les acclamations de vos compatriotes vous attendent... Demain, à l'aube, vous aborderez l'ennemi. Vous arborerez votre drapeau sur ses tranchées conquises, vous marcherez sous les ordres de votre général en chef, fier de vous et qui envoie à la patrie absente le salut du triomphe en répétant avec vous : « Vive le Chili! »

A la même heure, à Lima, on se berçait des plus étranges illusions. Le bruit courait que l'armée chilienne découragée, insurgée contre ses chefs impuissans à l'entraîner à l'attaque des lignes de Chorrillos, se débandait et s'emparait des vaisseaux pour retourner au Chili. On citait l'opinion d'un officier étranger qui, après avoir parcouru les lignes de défense, déclarait que, pour s'emparer de Lima, il faudrait au moins quatre-vingt mille hommes des meilleures troupes européennes. On affirmait enfin que deux divisions chiliennes, en pleine retraite, se dirigeaient vers le sud. Lima, en fête, accueil-

lait avidement ces nouvelles qui confirmaient ses espérances et les officiers péruviens s'irritaient d'une retraite illusoire qui les privait d'une victoire certaine.

A quatre heures et demie du soir, l'armée chilienne, manœuvrant avec un ensemble parfait, se déployait en colonnes sur les bords du Lurin. A cinq heures, la division Lynch, forte de sept mille hommes, s'ébranle, et, suivant la plage, se dirige vers Villa, à une lieue de Chorrillos. Elle forme l'aile gauche et s'appuie à la mer. La seconde division, sous les ordres du général Sotomayor, longe les plaines sablonneuses de Manchay et marche sur Mesa Tablada, haut plateau, situé au sud-est des retranchemens ennemis et à portée de canon. Entre les deux ailes s'avance la 3e division, commandée par le colonel Lagos. Elle a l'ordre de soutenir la droite de la 2e division et d'arrêter au nord l'attaque de l'aile gauche péruvienne. La réserve et la cavalerie suivent à distance. La marche des colonnes est espacée pour éviter aux troupes la fatigue des nuages de poussière qu'elles soulèvent sous leurs pas. Avant le départ du camp et pour mieux accuser leur résolution de ne pas revenir en arrière, les soldats incendient les huttes de feuillages sous lesquelles ils s'abritent depuis des semaines; des cartouches abandonnées éclatent par milliers, une fumée épaisse couvre la plaine, dont les herbes desséchées s'enflamment. Les femmes qui suivent l'armée, les malades, les bagages sont cantonnés sur le rivage et gardés par deux compagnies. A dix heures du soir, il ne reste plus trace de campement sur les rives dévastées du Lurin; l'armée poursuit sa marche silencieuse à travers les plaines sablonneuses éclairées par les pâles rayons de la lune; sur ce fond blanc, de longues lignes noires de soldats défilent lentement, le sable amortit le bruit des pas et le roulement des caissons; l'artillerie avance péniblement; aux passages difficiles, il faut dételer une pièce sur deux pour franchir les mamelons, mais ni la fatigue, ni la soif, ni la poussière suffocante n'arrêtent les soldats. Derrière ces monticules hérissés d'artillerie qui bornent la plaine et qu'ils vont joncher de leurs cadavres, ils ne voient que Lima et ses palais, la fin de la guerre, des marches forcées et l'abondance succédant aux privations.

A minuit, l'armée occupait les positions d'attaque qui lui étaient assignées. On campa sur place. Après une distribution de pain et d'eau, les soldats se couchèrent sur le sable, attendant l'aube et le combat. A trois heures et demie, l'armée était sur pied, mais un brouillard épais lui voilait les lignes ennemies, dont elle était séparée par 4 kilomètres. A cinq heures, cette distance était franchie, le brouillard se dissipe et les batteries péruviennes de Villa ouvrent le feu contre la première division chilienne, qui s'avance en ligne

de bataille derrière ses tirailleurs. Le général Lynch donne ordre de réserver le feu et de ne commencer le tir qu'à une portée de 400 mètres. Les Chiliens abordent hardiment les pentes, escaladent les hauteurs, franchissent les fossés et repoussent les Péruviens; mais ces derniers ne tardent pas à se reformer. Derrière ces collines s'en élevaient d'autres dont le feu plongeant arrêtait l'effort des assaillans. La seconde division chilienne, qui devait attaquer le centre de l'armée péruvienne, arrêtée par les difficultés de sa marche, tardait à entrer en ligne. Pierola, détachant une brigade du centre, l'envoie soutenir l'effort de son aile gauche. L'élan de la division Lynch est brisé; elle se maintient avec peine sur les premières positions enlevées, mais ne peut avancer. Sa situation est compromise. Le général Baquedano la fait soutenir par sa réserve et envoie presser l'arrivée de sa seconde division, commandée par le lieutenant-colonel don Aristides Martinez; la réserve lancée au pas de charge vient grossir les rangs des assaillans; les Chiliens reprennent l'offensive; par un effort lent et soutenu, ils avancent, refoulant l'ennemi devant eux dans une lutte corps à corps. En deux heures de combat, ils gagnent le sommet des hauteurs, au moment où leur deuxième division entrait enfin en ligne sous les ordres de don Francisco Gana, culbutait les Péruviens, cernait l'aile gauche et enveloppant, par une marche hardie sur un sol semé de bombes automatiques, les bataillons ennemis, rejoignait les soldats victorieux de Lynch.

L'aile gauche et le centre de l'armée péruvienne étaient battus, ses débris se repliaient cependant en assez bon ordre sur Chorrillos. Le général chilien lance sur eux sa cavalerie, dont l'irrésistible élan achève de les disperser et qui les sabre sans relâche. Sous le galop des chevaux, sous les pas des fuyards, les bombes dissimulées à fleur de sol, éclatent et font éprouver autant de pertes aux Péruviens qu'aux Chiliens; mais elles ne ralentissent pas l'ardeur des cavaliers, dont elles surexcitent la colère et qui ne font pas de prisonniers. Les Péruviens fuient en désordre vers Chorrillos, qu'ils atteignent enfin, protégés par le feu des batteries du Morro Solar, qui arrête la poursuite des Chiliens.

A neuf heures du matin, l'armée chilienne occupait toute la gauche des retranchemens péruviens; mais, à droite, une division péruvienne résistait à tous les efforts. Placée sous les ordres du ministre de la guerre, don Iglesias, elle occupait Chorrillos et le Morro Solar. Située près de la plage, la petite ville de Chorrillos se relie au Morro Solar, hauteur escarpée de 270 mètres, par une chaîne de collines de sable d'un accès difficile. Cinq redoutes hérissées d'artillerie couronnaient les sommets. Renforcée par des troupes

fraîches expédiées de Lima et par les débris des colonnes péruviennes refoulées de San Juan et de Villa, cette division défiait l'attaque des assaillans. Derrière elle, le village de Chorrillos, fortement occupé, avait été converti en place forte. Les jolies villas de ce lieu de plaisance, solidement construites en pierres et entourées de rians jardins, avaient été crénelées et fortifiées, ainsi que les rues étroites du village. Les balcons et vérandahs, abrités par des sacs de terre et de matelas, garnis de tirailleurs, faisaient de chaque maison une sorte de place forte ; les escaliers, brisés, défendaient l'accès des étages supérieurs. En outre, pour aborder Chorrillos, il fallait s'emparer du Morro Solar, dont le feu plongeant dominait la plaine et la ville.

Emportée par son élan victorieux, la division Lynch, maîtresse des lignes de San-Juan, vint se heurter contre ces obstacles; mais une première tentative pour les enlever de haute lutte échoua. Les troupes, épuisées par une nuit de marche et une lutte acharnée de quatre heures, pouvaient à peine se maintenir sur les positions qu'elles occupaient. Le général Iglesias attendait l'attaque de pied ferme. Il laissa les Chiliens s'avancer à portée de ses batteries redevenues silencieuses depuis que leur feu a brisé l'élan de la cavalerie chilienne; par ses ordres, le sommet du Morro Solar s'éclaire des feux de son artillerie. Les balles des mitrailleuses, les boulets éclatent dans les rangs des colonnes chiliennes. La division Lynch oscille et plie. Les Péruviens voient son hésitation et reprennent l'offensive, rejetant sur les pentes couvertes de morts et de blessés le 4e de ligne et le régiment d'Atacama. Le 2e de ligne est obligé de lâcher pied. En vain, le colonel Lynch et son chef d'état-major s'efforcent de rallier leurs troupes. En dépit de leurs efforts surhumains, il faut céder. Lynch envoie prévenir le général en chef et demander des renforts et ramène en arrière ses troupes décimées pour leur faire prendre un repos chèrement acheté. Les soldats, épuisés, se couchent sur le sable sans quitter leurs armes et se préparent à un suprême effort. Le général chilien était décidé à le tenter. Une victoire décisive pouvait seule justifier les énormes sacrifices d'hommes que coûtait au Chili cette lutte glorieuse, mais indécise encore. Par un mouvement hardi, il ramène en arrière sa droite et son centre victorieux; les bataillons de sa première division, reformés et concentrés, sont, en outre, renforcés par la réserve sous les ordres de Martinez; le colonel don Pedro Lagos reçoit l'ordre d'amener également en ligne sa brigade et rejoint immédiatement. Lançant résolument cette masse de combattans, qui rallie la brigade Lynch, à l'assaut des pentes fortifiées, il lui donne l'ordre d'emporter les crêtes et d'enlever Chorrillos. Les colonnes chiliennes

s'ébranlent en bon ordre, franchissent rapidement la distance qui les sépare du pied des collines et commencent l'escalade. Le feu de l'artillerie péruvienne redouble, trouant les bataillons, jonchant les pentes de morts et de blessés; mais les Chiliens avancent, ils couronnent les hauteurs. La lutte s'engage corps à corps; sous leur irrésistible élan et leur ténacité, les Péruviens sont obligés de céder. Ramenés de tranchées en tranchées, ils se replient sur Chorrillos. La division péruvienne du général Iglesias tient cependant toujours sans lâcher pied; mais, à midi, cernée de trois côtés par l'ennemi victorieux, décimée et épuisée, elle est obligée, elle aussi, de se replier sur Chorrillos.

Maîtresses des hauteurs, les divisions chiliennes descendent au pas de course sur Chorrillos, mais, à peine engagées dans les rues étroites de la ville, elles sont accueillies par une grêle de balles qui arrêtent leur élan. Les fenêtres, les terrasses, les toits plats couverts de tirailleurs font de chaque maison une citadelle qu'il faut emporter d'assaut, dont les défenseurs, après avoir épuisé leurs munitions, luttent encore à la baïonnette, et sur le seuil desquelles les assaillans font, en forçant les portes, éclater des bombes automatiques. L'acharnement de la lutte est tel que, de part ni d'autre, on ne fait de prisonniers. Recabarren, officier péruvien, conduit pas à pas cette résistance obstinée; Cacérès, son lieutenant, rallie deux mille fuyards et les ramène grossir les rangs des défenseurs de Chorrillos. Incertain du succès, décidé à en finir à tout prix, voyant ses troupes décimées, Baquedano fait avancer l'artillerie chilienne à portée de mousquet; les bombes, les obus éclatent sur la ville, l'incendie s'allume, les Chiliens l'activent, les maisons s'écroulent dans les flammes, entraînant avec elles leurs défenseurs. A trois heures, la lutte est complètement terminée.

A Lima, on attendait avec impatience les nouvelles de la victoire prédite. Nous empruntons à l'excellent ouvrage que M. Diego Barros Arana a publié à Paris sous le titre de *Histoire de la guerre du Pacifique* (1), la traduction du récit d'un adjudant péruvien à Lima. Mieux que tout autre, dans son évidente sincérité, il nous trace le tableau mouvementé de ce qui se passait, en ces heures tragiques, dans la capitale menacée.

« C'était le 13 janvier, dit-il, le jour commençait à peine lorsque le galop allongé des chevaux, le pas précipité des allans et venans, les charrettes qui s'éloignaient et les cris nous réveillèrent brusquement.

« Une rumeur sourde bourdonnait à nos oreilles, quelquefois

(1) 2 vol. in-8°; Librairie militaire de Dumaine.

interrompue par un bruit plus prononcé : « La bataille a commencé ! » criâmes-nous tous. En une minute, nous étions habillés. Il était cinq heures et demie du matin. Nous parcourûmes les quatre redoutes. Tous faisaient leurs préparatifs pour la marche; les cartouchières étaient pleines, les officiers avaient le revolver à la ceinture et quelques caissons de munitions s'ébranlaient. On n'entendait que les cris de : « Vive le Pérou! Vive le commandant général! A Surco! » criaient les officiers et mille voix frénétiques répétaient ces cris. Nous attendions l'ordre de nous mettre en marche. Mais l'ordre n'arrivait pas et il était sept heures et demie du matin. Le feu du côté de San-Juan devenait de plus en plus violent.

« Sur la gauche de notre ligne surtout, deux batteries échangeaient un feu des plus nourris. Une des deux dut pourtant céder; c'était maintenant à droite que le combat chauffait.

« Tout à coup, devant nous, à peu près à une lieue, nous voyons s'élever un épais nuage de fumée noire. San-Juan était la proie des flammes! On ne se bat plus qu'à Chorrillos, pensâmes-nous tous en même temps. En effet, les corps de Davila, de Cacérès et une partie de celui de Suarez avaient lâché pied. Iglesias, abandonné, défendait héroïquement les positions de Chorrillos.

« Le premier fugitif que nous rencontrâmes dans le village de Miraflorès fut un simple soldat. « Tout va bien! » nous répondit-il d'une voix défaillante, lorsque nous lui demandâmes des nouvelles du combat. Trois ou quatre blessés arrivèrent ensuite. Nous ne tardâmes pas à connaître la triste réalité. Le chemin était couvert de fugitifs qui se sauvaient dans le plus affreux désordre; quelques blessés se traînaient, d'autres imploraient du secours ; les uns conservaient leurs armes, d'autres étaient désarmés, couverts de sang et les vêtemens déchirés; c'était un spectacle navrant.

« Une longue file de gens arrivaient par la chaussée du chemin de fer; des groupes de soldats traversaient les prairies en courant. On les appelait, mais ils n'écoutaient pas; ils craignaient non pas les menaces, mais les balles. Ce n'était pas l'attitude d'une armée victorieuse. Un profond découragement s'empara de nous. Plusieurs compagnies des bataillons se déployèrent en tirailleurs et de petits détachemens de cavalerie s'échelonnèrent pour barrer le chemin de Lima aux fugitifs.

« Mais à mesure que le temps s'écoulait, le tableau de cette multitude qui fuyait épouvantée de toutes parts, devenait plus douloureux; la cavalerie arrivait par bandes; les mulets chargés de caisses de munitions, les canons et les mitrailleuses démontés; des chevaux sans cavalier et courant ventre à terre; des artilleurs, des colonels, des chefs de tout grade inondaient les avenues du chemin de fer et

y produisaient une confusion épouvantable. Ce n'était pas une division débandée, comme nous l'avions entendu dire; c'était toute une armée en fuite. Quelques bataillons au complet entrèrent dans notre ligne, et presque toute une division resta formée à gauche de la voie ferrée.

« Il pouvait être dix heures du matin lorsque Pierola arriva avec un état-major fort réduit, dans lequel on remarquait les généraux Buendia et Seguria et le colonel Suarez. Il passa à cheval au milieu des bataillons qui l'acclamaient frénétiquement. Il leur ordonna de défiler vers les redoutes et de se retrancher derrière les murs intermédiaires élevés entre chacune d'elles. Ces renforts augmentèrent considérablement notre ligne. Plus de cinq mille fugitifs avaient déjà été ralliés avant midi soit par la cavalerie, soit par les bataillons de la réserve; d'autres s'étaient présentés volontairement. On en voyait néanmoins beaucoup qui s'échappaient. On tirait sur eux, mais ils se dérobaient dans les tranchées et puis se remettaient à fuir.

« Pierola traversait la chaussée du chemin de fer, lorsqu'un soldat, — nous supposons qu'il était ivre, — s'avança vers lui et éclata en imprécations contre les chefs. « Pas de désordre ! » se contenta de répondre Pierola. Et il s'éloigna précipitamment.

« Au milieu de cette effrayante cohue, chacun disputait sur les causes de la défaite; ceux-ci en accusaient tel chef, ceux-là tel autre, quelques-uns en rejetaient la faute sur les soldats; mais bien peu se résignaient à croire que la bataille fût totalement perdue. On en vint à raconter que les positions de San Juan avaient été reprises par les Péruviens, et tout le monde ajoutait foi à ces absurdités. »

Cette terrible journée coûtait aux Chiliens trois mille trois cent neuf hommes et près de huit mille aux Péruviens. Les Chiliens ne firent que dix-sept cents prisonniers.

Le 14 au matin, le général chilien envoyait à Lima don Errasuriz, secrétaire du ministre de la guerre du Chili, avec ordre de déclarer qu'après une lutte aussi sanglante, l'honneur du Pérou était sauf et que le premier devoir de son gouvernement était d'éviter à Lima le sort de Chorrillos; il offrait un armistice pour traiter de la paix. Le général Pierola fit répondre qu'il ne recevrait qu'un envoyé muni de pleins pouvoirs pour négocier. Sur ce refus déguisé d'entamer des négociations, le général Baquedano fait immédiatement porter en avant de Chorrillos sa première division, appuyée sur la seconde, pendant que la troisième, occupant Barranco, menace Miraflorès, et la dernière ligne des défenses péruviennes. Ces mouvemens s'exécutent dans la nuit du 14 au 15 et tout est prêt dans le camp chi-

lien pour reprendre l'offensive à l'aube. Avant le jour, deux officiers neutres se présentaient auprès du général Baquedano, porteurs d'une lettre collective du corps diplomatique résidant à Lima, lui demandant une conférence. A sept heures du matin, les ministres de France et d'Angleterre, ainsi que le doyen du corps diplomatique, le ministre de San Salvador, arrivaient au camp par un train spécial. Sur leur demande, le général Baquedano dit être prêt à accorder un armistice sur la base suivante : remise entre ses mains du port militaire du Callao et de la flotte péruvienne ; en attendant leur réponse, il consentait à une suspension d'armes jusqu'à minuit, tout en stipulant que, dans cet intervalle, les deux armées belligérantes seraient libres d'effectuer les mouvemens de position qui leur conviendraient, tout en se maintenant hors de portée et sans engager le feu.

De retour à Miraflorès, où se trouvait le dictateur Pierola, les ministres étrangers lui communiquèrent la réponse du général chilien et le pressèrent d'ouvrir des négociations de paix ; ils insistèrent sur la nécessité d'éviter à Lima le sort de Chorrillos ; ils lui représentèrent que les nombreux comptoirs étrangers de cette ville couraient de grands risques, que la populace, surexcitée, menaçait déjà de pillage en cas de défaite, et que son devoir, en tant que chef militaire et politique de la république, était de négocier avant que la capitale fût aux mains des ennemis ou d'une insurrection victorieuse ; les amiraux anglais et français joignirent leurs instances à celles du corps diplomatique.

Pierola hésitait. Il avait en ligne, derrière les redoutes de Miraflorès, quinze mille hommes de bonnes troupes, renforcées d'heure en heure par les contingens du Callao et de Lima, par des volontaires décidés à lutter jusqu'à la dernière extrémité pour défendre la ville. Il disposait, en outre, d'une puissante artillerie et des munitions du port militaire du Callao ; il savait l'armée chilienne fort éprouvée par ses pertes de la veille, hors d'état de combler ses vides ; enfin il estimait de son devoir de tenir jusqu'au bout et de tenter un dernier effort.

La discussion se prolongeant jusqu'à deux heures de l'après-midi, il retint auprès de lui les ministres et les amiraux étrangers à déjeuner. Ils venaient de se mettre à table quand tout à coup le grondement de l'artillerie, suivi de nombreuses décharges d'infanterie et des clameurs des troupes, se fit entendre. Voici ce qui s'était passé.

Le général chilien, prévenu que, depuis le matin, de nombreux trains de Lima et du Callao amenaient dans les lignes de Miraflorès des renforts considérables, avait voulu se rendre compte par lui-

même des positions occupées par l'armée péruvienne. Escorté d'un nombreux état-major, il passa d'abord en revue son front de bandière et poussa ensuite sa reconnaissance très près des lignes ennemies. Un de ses officiers lui en faisait l'observation quand des coups de fusil partis des avant-postes péruviens le forcèrent à rétrograder. Les Chiliens ripostèrent et le feu s'engagea rapidement sur toute la ligne. Le général Baquedano essaya vainement de l'arrêter; l'artillerie ouvrait le tir; de part et d'autre, on était convaincu que l'attaque était préméditée; dans les deux camps, on croyait à une trahison; la lutte s'engageait, il n'était plus au pouvoir de personne de l'arrêter.

Pierola, suivi de son état-major, monte à cheval pour prendre la direction de ses troupes. Les ministres et les amiraux, exposés aux plus grands dangers, gagnent à pied la campagne et rentrent à Lima, où ils attendent les événemens. A deux heures et demie, la bataille commençait sur toute la ligne. La division chilienne, commandée par le colonel don Pedro Lagos, aborde la première les redoutes péruviennes; mais, accueillie par un feu meurtrier, elle ne peut avancer. Les Péruviens sortent des tranchées et l'attaquent à la baïonnette. Les Chiliens plient, la division Lagos est compromise et cède peu à peu sous l'effort de l'ennemi. Baquedano envoie un régiment de cavalerie la soutenir, avec ordre de tenir jusqu'à l'arrivée de la réserve. Malgré ce renfort, malgré sa résistance héroïque, la division chilienne est entamée, le désordre se met dans ses rangs, décimés par l'artillerie et menacés de flanc, quand des clameurs bruyantes se font entendre. La division Lynch arrivait au pas de course de Chorrillos, suivie de la réserve, sous les ordres de Martinez. Les soldats de Lynch pénètrent comme un boulet dans les bataillons péruviens, les rejettent en désordre sur les tranchées, rallient les troupes de Lagos et s'élancent avec eux à l'assaut des fortifications ennemies. L'escadre chilienne couvre de son feu les hauteurs. Les lignes péruviennes sont emportées du côté de Miraflorès. Soupçonnant une défense énergique de la ville et une lutte semblable à celle qu'ils ont soutenue la veille dans Chorrillos, les Chiliens incendient Miraflorès et, obliquant sur le centre des lignes péruviennes, les prennent de flanc pendant que la première division les abordait de front.

L'irrésistible élan de la division Lynch triomphe des obstacles. Les Péruviens débandés fuient, poursuivis par deux régimens de cavalerie que le général Baquedano lance sur eux. A six heures du soir, la lutte était terminée; les Chiliens vainqueurs occupaient les redoutes de Miraflorès et la dernière ligne de défense de Lima. Cette victoire leur coûtait trois mille cent vingt-quatre hommes, tués ou blessés et la mort du général Martinez, tombé à la tête de

ses troupes. Les Péruviens laissaient sur le champ de bataille soixante-dix canons, leur matériel, deux mille morts, trois généraux et de nombreux prisonniers.

A sept heures du soir, Pierola rentrait à Lima, ramenant avec lui les débris de ses troupes et ne rêvant encore que la prolongation d'une lutte impossible. Il voulait s'enfermer dans Le Callao, tourner contre Lima même les batteries du port et rendre l'accès de la capitale impossible à l'armée chilienne; mais le désordre et le découragement qui régnaient autour de lui ne lui permirent pas de mettre ses projets à exécution. A onze heures, il quittait Lima, accompagné d'un faible état-major et cherchait un refuge dans les montagnes. Lima et Le Callao étaient abandonnés à la merci d'une populace surexcitée et de bandes de soldats irrités de leur défaite, ivres de poudre et de vin.

En l'absence de toute autorité constituée, à même de traiter de la reddition de la ville, le corps diplomatique fit demander dans la nuit au général en chef chilien une entrevue pour le lendemain. Elle eut lieu, en effet, le 16, au quartier-général de Baquedano, où fut signé l'acte de capitulation de Lima dans les termes suivans :

Quartier-général chilien de Chorrillos.

« Le 16 janvier 1881, à deux heures de l'après-midi, se sont présentés don Ruffino Torrico, adjoint au maire de Lima ; S. Ex. M. d Vorgès, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France ; S. Ex. M. Spencer Saint John, ministre résident de S. M. Britannique ; M. Stirling, amiral anglais ; M. du Petit-Thouars, amiral français, et M. Sabrano, commandant des forces navales italiennes.

« M. Torrico expose que le peuple de Lima, convaincu de l'impossibilité de défendre la ville, l'a délégué pour s'entendre avec le général en chef de l'armée chilienne relativement à la reddition de la capitale.

« Le général Baquedano fait observer que cette reddition doit s'effectuer, sans condition, dans le délai de vingt-quatre heures, demandé par M. Torrico pour désarmer les forces qui restent encore organisées. Il ajoute que la ville sera occupée par des troupes choisies pour maintenir l'ordre. »

Les allées et venues du corps diplomatique, la conférence de Chorrillos, ne laissaient pas de doutes sur ce qui se passait. La populace de Lima, surexcitée par la défaite, enfiévrée par les proclamations qui, depuis huit jours, lui annonçaient une victoire certaine pour aboutir à une irrémédiable défaite, renforcée par les débris de l'armée, qui accusaient leurs chefs de trahison, n'étant

plus contenue par aucune autorité, par aucune police, se refusait hautement à livrer les armes et accusait la partie riche de la population, les étrangers et les Chinois qu'elle haïssait, de souhaiter l'entrée dans les murs de l'armée chilienne. Les menaces de pillage et de vengeance se multipliaient. Nous empruntons à une relation publiée à Lima et intitulée : *la Campagne de l'armée chilienne à Lima*, le tableau suivant de l'état de la ville pendant les heures qui précédèrent l'entrée des troupes chiliennes.

« Dès le 16 janvier, à la tombée de la nuit, on pouvait prévoir la tempête qui allait se déchaîner sur Lima. Des groupes d'aspect sinistre parcouraient les rues de la ville, menaçant les passans et rappelant les sacrifices qu'ils avaient faits pour le pays... Sous prétexte qu'ils n'avaient pas reçu de distributions de vivres, ils se ruèrent sur les magasins des Chinois désarmés; ils forcèrent les portes à coups de carabines ou les brisèrent à coups de hache; les maisons furent saccagées, puis incendiées.

« S'attaquant ensuite aux riches magasins où étaient entassés les bijoux, les étoffes, les objets d'art, ils les pillent et y mettent le feu. Il n'est resté que des ruines fumantes et ensanglantées du grand commerce que les Chinois faisaient à Lima; on estime à trois cents, pour le moins, le nombre des négocians chinois assassinés soit chez eux, soit dans les rues. L'un d'entre eux, voyant incendier ses magasins, fit déposer ses livres de commerce à la légation anglaise. Il résulte de leur examen que la perte subie par lui s'élève à 140,000 livres sterling (3,500,000 francs).

« Les rues de Bodegones, Melcharmalo, Palacio, Polvos, Azules, Zavala, Capon, Albaquitas, Hoyos furent ensuite envahies et pillées... La rue Palacio était jonchée de cadavres... Vainement, les pompiers essaient d'arrêter l'incendie, on dirige sur eux un feu tellement nourri qu'ils sont obligés de se retirer... Le 17 au matin, les colonies étrangères s'arment enfin et, par leur attitude énergique, arrêtent les émeutiers, dont l'ivresse et la fatigue ralentissent l'ardeur...

Cette nuit coûta à Lima plus de 5 millions de francs d'édifices et de maisons détruites et plus de 25 millions de marchandises pillées et brûlées.

Prévenu des désordres dont Lima était le théâtre, le général Baquedano hâta l'occupation de la ville. Le 17, à quatre heures du soir, une division de quatre mille hommes, sous les ordres de l'inspecteur-général de l'armée chilienne, don Cornelio Saavedra, faisait son entrée dans Lima, occupait rapidement les principaux points stratégiques de la ville, pendant que les autres divisions chiliennes campaient aux portes.

Les scènes de désordre qui venaient d'ensanglanter Lima éclataient en même temps au Callao. La populace détruisait les canons, faisait sauter les mines, essayait d'incendier les forts. Les magasins, les boutiques étaient forcés et pillés. La rage de la populace se tourne ensuite contre la flotte, à laquelle elle met le feu. Toute la nuit l'incendie acheva de détruire ce qui restait de la marine péruvienne. De toutes parts, les obus, les torpilles éclataient dans le port. Pour sauver son vaisseau, le commandant de *l'Union* tenta une sortie désespérée, mais il vint s'échouer sur la côte. Le monitor *Atahualpa* est sabordé et coulé, les transports en feu sombrent dans le port. Le *Rimac*, le *Chalaco*, le *Talisman*, sautent avec leur artillerie à bord. Toute la nuit du 16, la journée et la nuit du 17, Le Callao en feu présente le lugubre spectacle d'un port militaire enfiévré de la folie du suicide et d'une populace achevant de ses propres mains l'œuvre de destruction de ses forces navales. Le 18, le colonel Lynch, à la tête de sa division, occupait la ville et le port, où achevaient de brûler les dernières chaloupes péruviennes.

Le général Baquedano pouvait, sans être accusé d'orgueil, terminer par ces lignes son rapport officiel sur les opérations qu'il avait si habilement dirigées :

« Le succès est complet. Il ne reste plus rien de la grande armée du Pérou. Elle a perdu plus de douze mille hommes, le reste est en fuite, ou a rendu les armes.

« Elle laisse en notre pouvoir un immense matériel de guerre, deux cent vingt-deux canons, cent vingt-quatre pièces de campagne, quinze mille fusils, plus de quatre millions de cartouches, de grands approvisionnemens de poudre et de dynamite.

« J'ajouterai que les forces navales du Pérou sont anéanties à tel point qu'il ne pourrait même pas mettre une felouque à la mer. »

Dans ces conditions, il ne restait plus qu'à traiter de la paix, mais avec qui ?

Pierola en fuite s'était retiré dans les Andes, désespéré de ses défaites, mais prêt encore à tenter la fortune, accusant les Chiliens de trahison dans l'attaque des lignes de Miraflorès, croyant ou feignant de croire que, dupe d'un armistice trompeur, il avait été vaincu par surprise, incarnant en lui la haine de l'envahisseur et l'idée de résistance, rêvant de rallier, dans sa retraite presque inaccessible d'Ayacucho, les débris de ses bataillons dispersés, rachetant enfin par sa ténacité dans le malheur les erreurs de ses proclamations emphatiques et de ses présomptueuses assurances. Aux premières ouvertures de négociations qui lui furent transmises par l'intermédiaire du ministre des États-Unis, il répondit par un refus hautain de traiter sur la base d'une cession territoriale. Son

plan était d'entraîner à sa poursuite l'armée chilienne, de l'user par une lutte de guérillas, de lui disputer une à une les âpres vallées des Andes, où une poignée d'hommes déterminés peut tenir une armée en échec, de la harceler sans paix ni trêve, de soulever contre l'ennemi national les descendans des Indiens Huancas, dont la bravoure avait résisté à tous les efforts de Pizarro, et d'aller, s'il le fallait, jusqu'en Bolivie pour entraîner cette république dans la guerre qu'il méditait.

Pour réduire ces projets à néant, les chefs chiliens provoquèrent l'organisation à Lima d'un nouveau gouvernement avec lequel il leur fût possible de négocier. Le colonel Lynch, rappelé du Callao, est nommé gouverneur militaire de la capitale. Sous sa direction énergique, l'ordre se rétablit, mais l'occupation chilienne pesait lourdement sur les finances de cette malheureuse ville, où la partie riche et éclairée de la population n'aspirait qu'à une paix qui lui permît de panser les blessures de la guerre. Cédant aux sollicitations des citoyens les plus influens, don Francisco Garcia Calderon, célèbre jurisconsulte de Lima, homme riche et intègre, consentit à accepter les difficiles fonctions de président du Pérou; il s'entoura de conseillers estimés, et, avec l'autorisation du général chilien, il convoqua le congrès à Chorrillos. Composé en majorité de partisans de Pierola, le congrès se réunit le 23 août 1881, mais refusa au nouveau président les pouvoirs pour traiter sur la base d'une cession territoriale quelconque.

Ce gouvernement improvisé, quelle que fût la valeur personnelle des hommes qui le composaient, n'avait plus de raison d'être. Impuissant à traiter de la paix, considéré à tort comme imposé ou patronné par l'ennemi vainqueur, il dut se retirer le 28 septembre.

Deux mois plus tard, le 28 novembre 1882, Pierola, convaincu enfin de l'impossibilité de soulever les populations et de recommencer la lutte, successivement débusqué par les colonnes chiliennes de Cauta et de Cerro de Pasco, où il avait établi son quartier général, se démettait de ses fonctions de chef suprême de la résistance. Il abdiquait, comme président du Pérou, un pouvoir plus nominal que réel depuis la chute de Lima et quittait le pays.

L'amiral Montero lui succédait, en qualité de vice-président, et organisait à Arequipa un simulacre de gouvernement autour duquel il parvenait à réunir environ cinq mille hommes de troupes. Mais il ne pouvait songer à reprendre l'offensive. Le général Iglesias, ministre de la guerre de Pierola, illustré par sa défense héroïque de Morro-Solar, se maintenait encore dans les provinces du Nord par des prodiges d'activité et repoussait, en septembre 1882, l'attaque d'une colonne chilienne, qu'il battait à San Pablo et rejetait

en désordre sur Pacasmayo; mais un succès isolé, que le petit nombre de ses soldats l'empêchait de poursuivre, n'était pas fait pour ramener la fortune et pour changer le cours des événemens. Le pays, épuisé, lassé par une guerre malheureuse de trois années, à court d'argent et à bout de ressources, ne pouvait plus tenter un effort désespéré et soutenu. Le général Iglesias le savait, mais il savait aussi qu'un peuple vaincu se tourne d'instinct vers ceux qui n'ont pas désespéré de lui et qui, ne pouvant lui donner la victoire, ont illustré sa défaite et imposé le respect au vainqueur.

La retraite de Pierola, la chute de Calderon, l'impuissance de Montero mettaient en relief puissant la personnalité d'Iglesias. Le Pérou voyait en lui son dernier défenseur, le Chili le seul homme capable de constituer un gouvernement, même provisoire, avec lequel on pût négocier. Iglesias accueillit favorablement les ouvertures qui lui furent faites; des pourparlers s'engagèrent, et, le 19 octobre dernier, on signait un traité provisoire qu'Iglesias s'engageait à proposer au congrès. De leur côté, les chefs chiliens le reconnaissaient comme président du Pérou.

Le 20 octobre, l'armée chilienne évacuait Lima et Le Callao et se retirait à Chorrillos et Barranco; — le 24, Iglesias entrait dans la capitale pavoisée, sur laquelle il faisait hisser de nouveau le pavillon national.

La guerre est terminée. Sur mer et sur terre, le Chili a affirmé la supériorité de ses armes. La solidité de ses troupes, leur discipline, la tactique de ses généraux, ont triomphé de la bravoure chevaleresque et brillante de leurs adversaires. Ses finances, bien gérées; son administration, bien dirigée, lui ont permis de mener à bonne fin une campagne qui semblait, à l'origine, dépasser ses forces. Entreprise dans un dessein en apparence purement industriel, la guerre l'a rendu maître des riches dépôts de nitrate de la province d'Atacama et de plus de cent lieues de côtes du sud du Pérou. Rejetée dans l'intérieur du continent, la Bolivie a perdu l'accès de l'Océan-Pacifique et le Pérou a vu sa capitale occupée par une armée ennemie. Le Chili a fait l'essai de ses forces, et la fortune s'est montrée à la hauteur de son audace et de ses espérances.

Transplantée depuis trois siècles et demi dans le Nouveau-Monde, la race espagnole n'y a rien perdu des vertus militaires auxquelles elle dut d'occuper pendant tant d'années le premier rang en Europe. Ses qualités, comme ses défauts, se sont peu modifiées dans ce milieu lointain. En Amérique comme en Europe, elle est restée sobre et dure à la fatigue, tenace et résistante dans l'adversité, intrépide et vaillante dans la lutte. Les marins du *Huascar* sont bien les descendans des hardis compagnons de Cortez, et les soldats de Tacna,

d'Arequipa et de Lima ont montré, dans un camp comme dans l'autre, la solidité des vieux routiers de Pizarro.

Mais le même esprit séparatiste qui a fait si longtemps le malheur de l'Espagne et armé les unes contre les autres les fières populations de ses provinces, Basques contre Aragonais, Navarre contre Castille, Murcie contre Grenade, et qui mit plus d'une fois ce vaste empire à deux doigts de sa perte, ce même esprit se retrouve encore dans ces immenses territoires à peine peuplés de l'Amérique méridionale. Nous y voyons une race identique, une foi religieuse commune; la langue, les mœurs, l'origine sont les mêmes, mêmes aussi les qualités, les défauts, l'orgueil et le courage, même enfin l'organisation politique et la forme du gouvernement. Dans ces conditions, la guerre est véritablement une guerre civile et, de part et d'autre, on commence à s'en rendre compte. A l'entraînement de la lutte succède un apaisement relatif qui permet de mesurer les pertes subies, les résultats obtenus, et de discerner les causes du succès du Chili et de la défaite du Pérou.

Ces enseignemens de l'histoire ne sauraient être perdus. Mais il en est un qui s'impose aux esprits même les plus prévenus, c'est que les questions qui divisent les républiques hispano-américaines peuvent être réglées sans recourir à la guerre et que ces républiques ont un meilleur emploi à faire de leur or et de leur sang. Triompher des obstacles que leur oppose la nature, mettre en valeur les immenses ressources de leur sol et de leur climat, conquérir à la civilisation les vastes solitudes auxquelles elles confinent, est une tâche plus utile et plus glorieuse que de se mesurer sur des champs de bataille illustrés déjà par les luttes communes soutenues par leurs ancêtres pour conquérir une indépendance désormais assurée. Si, mettant à profit le légitime ascendant que lui donnent ses victoires, le Chili sait ramener à lui, par une paix honorable, ses ennemis d'un jour pour en faire ses alliés, s'il concentre en un faisceau commun des forces, jusqu'ici divisées, pour les entraîner avec lui dans la voie des conquêtes pacifiques, il aura plus fait pour sa gloire et pour sa fortune qu'en triomphant de la coalition du Pérou et de la Bolivie. Il aura jeté les fondemens d'un riche et puissant état dont la prospérité pourra égaler un jour celle de la grande république américaine. Sur ce vaste continent, découvert par les vieux *conquistadores* il aura créé un empire nouveau et affirmé la vitalité puissante de cette race espagnole qui a joué un si grand rôle dans notre vieille Europe et sur les possessions de laquelle le soleil ne se couchait jamais.

C. DE VARIGNY.

POÉSIE

LES REGAINS.

Ce n'était pas encor l'automne,
Ce n'était presque plus l'été;
Déjà le tic-tac monotone
Disait que le seigle est coupé.

Mais le doux arome que j'aime
Des prés s'exhalait de nouveau,
Nous apportant l'adieu suprême
Des fleurs qui paraient le coteau,

Des fleurs qui, dans l'herbe touffue,
Ondoyaient, mobile décor,
Fraîche vision disparue,
Que le regard poursuit encor...

Et je songeais à la parole
Du roi qui compare nos jours
A cette éphémère corolle
Que la faux tranche pour toujours.

Et l'amertume du Psalmiste
A son tour s'emparait de moi,
Pareille au refrain grave et triste
Que l'on répète malgré soi...

Oui, comme ces herbes fanées
Que la faucille livre au vent,
J'ai vu s'effeuiller les années
Qui s'ouvraient au soleil levant,

Au soleil ardent de la vie,
Qui dorait si bien le matin,
Et, d'un reflet de poésie,
Colorait l'horizon lointain.

Ah! les beaux ans si pleins de sève!
Les beaux jours si pleins d'avenir!
Qui dira s'ils étaient un rêve,
Ou bien s'ils sont un souvenir?

Tant d'ombre a passé sur la route,
Et tant de neige sur les fleurs,
Sur l'espérance tant de doute,
Et sur le rire tant de pleurs,

Que, plus tard, en rouvrant la page
Où rayonna l'enchantement,
L'œil ne retrouve ce mirage
Qu'avec un morne étonnement...

Pourtant, à l'heure où le jour baisse,
Quand le foin répand sa senteur,
C'est tout un parfum de jeunesse
Qui revient m'embaumer le cœur.

Je revois la folâtre enfance
A travers les meules courant;
Puis, la rêveuse adolescence
Tapie en ce nid odorant;

Et le poète, chaque année,
S'isolant pour venir encor,
Au milieu de l'herbe fanée,
Chercher la strophe aux ailes d'or.

Aussi, quand l'arome que j'aime
Des prés s'exhale de nouveau,
Nous apportant l'adieu suprême
Des fleurs qui paraient le coteau,

Et quand le tic-tac monotone,
Nous dit que le seigle est coupé,
Je ne sais plus si c'est l'automne,
Tant je me souviens de l'été.

* * *

REVUE LITTÉRAIRE

UNE RÉCENTE HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION.

Histoire générale des émigrés pendant la révolution française, par M. H. Forneron. Paris, 1884; Plon.

M. Forneron est l'auteur d'une *Histoire des débats du parlement anglais depuis* 1688, en un volume; d'une *Histoire des ducs de Guise et de leur époque*, en deux volumes; d'une *Histoire de Philippe II*, en quatre volumes; enfin, d'une *Histoire générale des émigrés pendant la révolution française*, en deux volumes; neuf volumes au total, — si l'arithmétique est une science certaine, — et neuf volumes dont le plus ancien n'a guère plus de douze ans de date : *les Ducs de Guise*, qui l'ont suivi, n'en ont pas encore huit. Voilà bien de la besogne abattue en bien peu de temps, et il est naturel de se demander si la qualité en répond à la quantité. Ceux qui savent, en effet, ce que coûte aujourd'hui de minutieuses recherches l'éclaircissement d'un seul point particulier de fait sont disposés à s'étonner qu'un seul homme, en moins de huit ans, en ait cru pouvoir tant éclaircir; mais ceux qui n'ignorent pas tout à fait ce qu'exige de longue patience la méditation d'un seul tableau d'histoire n'admettent pas volontiers qu'un seul homme, en moins de huit ans, en ait prétendu composer jusqu'à trois. Les seconds ont raison, et les premiers n'ont pas tort. Lorsqu'il ne s'agit que de rimer un madrigal ou de tourner un sonnet, le temps, puisque Molière le dit, ne fait peut être rien à l'affaire; mais un livre, un vrai livre, et surtout un livre d'histoire, le temps n'en épargne aucun de ceux que l'on a commis l'imprudence de vouloir écrire sans lui. Si M. Forneron eût mieux connu la vérité de cette maxime, il eût sans doute laissé sur le métier, pendant longues années encore, son *Histoire des émigrés;* elle en vaudrait probablement mieux; et il n'eût

pas lui-même gravement compromis le commencement de réputation que lui avait acquis son *Histoire de Philippe II.*

Le sujet, il est vrai, n'était pas facile à traiter, complexe comme il est, délicat, et surtout décousu; mais c'était à M. Forneron de ne pas le choisir; et nous, puisqu'il l'a choisi, tout ce que nous pouvons dire, c'est que d'autant que le sujet était plus difficile d'autant M. Forneron y devait proportionner son effort. « Il y a peu de choses impossibles d'elles-mêmes, a dit un moraliste, et l'application pour les faire réussir nous manque plus que les moyens. » C'est d'application, d'abord, que M. Forneron a manqué dans la préparation de son livre; c'est malheureusement aussi de critique et de discernement dans le choix de ses moyens. Tandis qu'en effet il négligeait quelques-unes des plus importantes publications qu'il eût dû d'abord consulter, le volumineux recueil de M. Feuillet de Conches, par exemple, ou celui de M. de Vivenot, — combien d'autres encore! — et notamment toutes ces histoires provinciales, trop peu connues, si dignes de l'être, M. Forneron composait la substance de son livre avec ce qu'il y a de moins authentique ou de plus décrié dans la *littérature* de la révolution, les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* et les *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, d'Allonville et George Duval, Rose Bertin et Louise Fusil, ou bien encore Antoine (de Saint-Gervais), l'auteur d'une *Histoire des émigrés*, dédiée aux « Puissances, » et dont je veux ici, pour l'édification et la joie du lecteur, reproduire au moins l'épigraphe : « Noble dans ses causes, glorieuse dans son cours, honorable dans ses désastres, utile dans ses conséquences, l'Émigration française embellira les pages de notre histoire! » Après cela, muni de telles autorités, l'historien pouvait se dispenser d'aller fouiller à son tour les cartons des Archives, et même d'utiliser des manuscrits privés, « comme ont fait de Thou, Voltaire et Thiers; » Antoine (de Saint-Gervais) nous suffisait, avec son épigraphe, et le livre de M. Forneron est déjà plus d'à moitié jugé. De même qu'il y a des propos qu'il faut savoir ne pas entendre et des lettres qu'il faut jeter au panier sans les lire, il y a des documens dont il faut savoir ne pas se servir et des commérages qu'il ne faut pas laisser s'introduire dans l'histoire. Avec eux, en effet, et par eux, ce qui s'y introduit, c'est l'erreur. Aussi fourmille-t-elle dans cette *Histoire des émigrés*. Nous laisserons toutefois aux érudits le soin d'en faire justice, et, nous attachant moins à l'erreur elle-même qu'à son principe, nous essaierons plutôt de dire quel esprit a guidé M. Forneron dans le choix de pareils documens : c'est aussi bien l'esprit de toute une petite et dangereuse école.

Il y en a qui font, selon le mot de M. Forneron, de « l'histoire ennuyeuse et pédante, » les Mignet, à ce que j'imagine, ou les Tocqueville, si vous voulez, les Sybel peut-être encore ou les Mortimer-Ternaux, hommes de talent sans doute, écrivains consciencieux, mais trop préoc-

cupés de ne rien avancer qu'ils ne prouvent et pas assez soucieux d'égayer d'anecdotes piquantes l'aridité d'une grave matière. M. Forneron, lui, fait ce que l'on appelle de l'histoire amusante, — à la façon des frères de Goncourt, et sur le modèle de *Renée Mauperin*, — de l'histoire amusante, médisante, et surtout galante. Si l'on retranchait de son livre tout ce qu'il a trouvé le moyen d'y mêler « d'histoires de femmes, » un bon tiers de l'œuvre y fondrait, et ce serait dommage, car de tous les côtés du sujet qu'il traitait, c'est le seul qu'il ait un peu scrupuleusement étudié. Il en devient même touchant, quand, par exemple, il dépouille la *Correspondance originale des émigrés*, — un de ces nombreux recueils dont il n'oublie que de faire la critique, — et qu'il y signale avec émotion les tendres appels des fiancées : « Je t'adore, je ne suis pas la maîtresse de t'aimer moins. Tu es ma vie, mon bonheur, mon malheur. C'est toi qui m'animes; tu es seul toute mon existence. » Pour ceux qui n'aimeraient pas cette note sentimentale il en a d'ailleurs une plus vive : « Je veux te faire oublier dans mes bras tes souffrances. Pense que tu dois trouver une femme bien tendre et qui serait fâchée d'être trompée dans son attente. Tu dois revenir fort et bien portant. » De semblables trouvailles ne sont-elles pas un encouragement? Si donc l'histoire des traités, entre autres, n'est pas très familière à M. Forneron, il sait parfaitement, en revanche, pour l'avoir découvert dans les manuscrits des affaires étrangères, avec qui couchait en 1791 l'évêque de Pamiers; et si parfois il se trompe sur les dates, en revanche, pour l'avoir appris dans les *Mémoires* de La Révellière, il vous dira que l'ambassadrice du directoire à Naples scandalisait à montrer sa jambe. Précieuse acquisition pour l'histoire; car eussiez-vous cru que Caroline, en vérité, fût si prude et Acton si pudique? En un autre endroit, il ne peut se tenir d'interrompre tout à coup son récit pour nous conter *l'Épisode du comte Henri W...*, un colonel gascon, que la « tendre » Sophie dispute à la « sèche » Hippolyte, jusqu'à ce qu'il finisse par épouser sa cuisinière. Ailleurs, c'est le fameux comte d'Antraigues, dont il faut qu'il nous dise les liaisons et le mariage avec la non moins fameuse demoiselle de Saint-Huberti. « Antoinette Clavel, dite la Saint-Huberti, était une Alsacienne, petite, trapue, aux cheveux fades, au nez retroussé, à la bouche large. *Sa face vulgaire se transfigurait dans la passion.* » — Eh! mon ami, disait Voltaire à ceux qui lui faisaient de semblables confidences, l'as-tu vue en cet état? Non qu'il fût assurément l'ennemi de l'anecdote, mais enfin il estimait qu'elle diminue quelque chose de la gravité, de la dignité, de l'autorité de l'histoire. Tel n'est pas l'avis de M. Forneron. Assez d'autres travailleront, s'ils le veulent et qu'ils le puissent, à débrouiller l'écheveau compliqué de la politique européenne dans le temps de la révolution, son affaire, c'est d'extraire des correspondances diplomatiques

de quoi peindre la petite cour galante et dévote à la fois d'Holyrood ou de dresser, d'après les *Mémoires* de l'un et le *Journal* de l'autre, le catalogue raisonné des maîtresses du roi de Prusse. Et voilà de l'histoire « amusante, » point « ennuyeuse, » point « pédante » non plus; du vrai roman vécu, comme ils disent dans l'école; quelque chose qui certainement ne ressemble point à ces autres histoires de la révolution française! Et, en effet, ce serait de l'histoire amusante, en premier lieu si nous nous amusions beaucoup de ces anecdotes galantes après en avoir tant entendu conter, — et combien de fois les mêmes! — et puis, et surtout si c'était de l'histoire. Mais ce n'est que de l'historiette, et, entre autres inconvéniens, l'historiette a cela contre elle, depuis Brantôme et depuis Tallemant, de ressembler beaucoup au pamphlet, lequel est précisément et à bon droit réputé le contraire de l'histoire.

Quand on fait tant que de vouloir amuser, on veut bientôt amuser à tout prix, et tout y devient bon, pourvu qu'il soit amusant. Comme on a négligé les grands événemens pour chasser aux anecdotes, on laisse donc de côté les opinions et les doctrines pour ne s'acharner qu'aux personnes. Est-il en effet rien de plus amusant que de surprendre en flagrant délit de sottise ou de ridicule un ennemi détesté? Mais que si l'ingrate nature ne l'a pas taillé sur le modèle d'un Antinoüs, quel plaisir de se venger de ses actions sur son visage, et de faire payer à sa tournure l'importance de son rôle historique! Je ne sais si je me trompe, mais c'est particulièrement aux hommes gras que M. Forneron semblerait en vouloir. D'autres jugent les hommes, M. Forneron les jauge. Même quand il en a mieux et beaucoup mieux à dire, comme du baron de Thugut, par exemple, il ne saurait omettre d'observer qu'à tous ses autres vices le ministre autrichien joignait celui d'être « gras; » mais, non content d'être « gras, » s'aviserait-on peut-être encore, comme Carnot, d'être « blafard, » cela devient une preuve d'incapacité radicale, pour ne pas dire davantage. Heureux seulement si M. Forneron étendait aux gros mots cette répugnance instinctive qu'il témoigne pour les hommes gras! On ne saurait en effet imaginer ce qu'il défile dans ces deux volumes et de « cuistres, » et d' « imbéciles, » et de « fripons, » et de « coquins; » et quoiqu'il n'ait manqué, je l'avoue, ni des uns ni des autres dans l'histoire de la révolution, comme aussi quoiqu'il convienne parfois d'appeler les gens de leur vrai nom, c'est toutefois une licence dont peut-être vaudrait-il mieux ne pas tant abuser. Mais l'excuse de M. Forneron, c'est toujours qu'il s'agit d'amuser le lecteur; et au fait, s'il y en a des moyens certainement plus délicats, il n'y en a guère de plus aisés.

Et ce doit être aussi l'excuse de ces jugemens, ou plutôt de ces décisions impérieuses, non moins téméraires au fond que violentes dans la forme, qui achèvent de caractériser la manière de M. Forne-

ron, pour autant que l'on puisse reconnaître « une manière » à M. Forneron. Il n'y faut voir incontestablement que purs effets de style, bordées de rhétorique, et comme qui dirait importations dans l'histoire des procédés naturalistes. Ayant déjà trouvé dans l'anecdote galante ou dans la particularité physiologique un moyen court et facile de provoquer l'attention, M. Forneron n'a considéré dans la violence de la forme et la liberté de l'expression qu'un moyen sûr, bien que vulgaire, de l'exciter davantage, et au besoin de l'exaspérer plutôt que de la laisser endormir. Sottise donc, avidité, cruauté, perfidie, lâcheté, trahison, si ces mots et bien d'autres lui viennent sous la plume, il faut se souvenir qu'il n'a pas pris la peine de les peser, et encore moins l'engagement de prouver qu'il eût le droit de s'en servir. Mais, tout simplement, et sans approfondir davantage, il lui a paru qu'ils donnaient du ton à la phrase, de la couleur au style, de la vie à l'histoire, et enfin à la pensée je ne sais quel air aussi d'indépendance et de fierté. — On le voit, nous cherchons des excuses à M. Forneron; mais quand nous en trouverions encore davantage, il ne resterait pas moins vrai que si l'on fait ainsi, quelquefois, de l'histoire amusante, ce que l'on fait très assurément, c'est de l'histoire superficielle. Léger dans la forme, quoique non pas autant peut-être que l'eût souhaité l'auteur, ce livre est léger dans le fond, et beaucoup plus, à notre humble avis, qu'il n'eût convenu au sujet. Nous nous contenterions de le dire, si nous imitions nous-même les procédés sommaires de M. Forneron; il sera peut-être meilleur d'essayer de le prouver; deux ou trois points, d'ailleurs, — et non pas les moins importans d'une histoire de l'émigration, — se trouvent intéressés à la preuve.

M. Forneron, dans son premier volume, après et d'après M. Taine, insiste longuement sur les excès de tout genre qui, dès le lendemain même de la prise de la Bastille, auraient rendu la France inhabitable à quiconque ne se déclarait pas courtisan de la révolution. Il est permis de dire, en effet, que, si la terreur date du jour où, dans la suspension de toutes les lois protectrices de l'ordre public et de la sécurité privée, une minorité de faibles s'est vue livrée en proie à l'oppression des plus forts, les hommes que l'histoire a flétris du noms de terroristes n'ont guère fait que donner le cours légal à un système de violences que la populace des villes et surtout des campagnes avait trouvé d'abord et appliqué d'elle-même. Or, sur ce point, la lumière semble aujourd'hui faite, et d'autant plus vive, ou en quelque sorte plus vengeresse, que les historiens de la révolution l'avaient plus longtemps et plus soigneusement cachée. De grands crimes ont souillé les années 1789 et 1790, non-seulement à Paris, mais dans les provinces, plus nombreux sans aucun doute et, puisqu'il faut distinguer des degrés dans le crime, plus atroces peut-être dans les provinces qu'à Paris. Cette explication toute seule excuse, ou plutôt légi-

time l'émigration. Car s'il n'est pas absolument sûr que nous soyons tenus de mettre notre tête au jeu sanglant des révolutions, il paraît à peu près certain que, quand on l'attaque, si nous avons un droit qui prime tous les autres, c'est celui de la défendre. On se défend donc si on le peut, et, si on ne le peut pas, on se sauve. C'est ce qu'avaient fait jadis les protestans; c'est ce que les émigrés firent à leur tour; et il est étrange que l'on ait essayé de disputer à ceux-ci le droit que l'on reconnaît à ceux-là. On eut le droit d'émigrer quand il fut bien établi que la justice révolutionnaire était impuissante à maintenir la sécurité que l'état doit d'abord à ses citoyens.

On sait les lois de spoliation qui répondirent à ces départs forcés. La cupidité s'émut prodigieusement à l'appât de tant de richesses délaissées, de tant de confiscations promises, de tant de « bon bien » mis en vente, et la convoitise acheva ce qu'avait commencé la colère peut-être, ou la première ivresse de la toute-puissance. De même donc qu'il s'était fait, au signal donné par la Constituante, une vaste conspiration de la haine pour chasser l'émigré de son sol natal, voici qu'il s'en fait une maintenant, au signal donné par la Législative, de l'esprit de lucre et de l'esprit de rapine pour empêcher l'émigré de rentrer. Expulsé violemment par l'émeute au-delà de la frontière, il y est retenu forcément par la menace de la guillotine. Alors, à la faveur de ces promesses de mort (et d'une mort hideuse ou ignoble), suspendues sur deux cent cinquante mille têtes, s'opère méthodiquement la plus inique translation de propriété peut-être dont l'histoire ait gardé le souvenir. La Convention aggrave l'œuvre de la Législative ; le Directoire, à son tour, l'œuvre de la Convention; l'Empire même, en 1807, publie une liste d'émigrés ; et l'histoire de l'émigration ne se termine enfin que lorsque des lois nouvelles et un droit nouveau sont venus sanctionner sans retour cette spoliation sans exemple. Tel est en raccourci le tableau que nous trace M. Forneron. On en a reconnu les traits pour appartenir surtout à M. Taine. M. Forneron n'y a mis que peu de chose de lui-même, si ce n'est peut-être le parti-pris de réduire le crime aux plus honteux motifs qu'il puisse avoir. « On a tué par envie, par manière d'éteindre ses dettes, par appât du lucre, souvent par vengeance privée. Ce sont crimes sans poésie. » Contredirons-nous M. Forneron sur ce point? Il n'est pas nécessaire; mais de quoi nous lui demanderons plutôt compte, c'est de tout ce qu'il a omis de faire entrer dans ce tableau; c'est aussi d'une part de ce qu'il y a mis.

Quel droit avait-il, en effet, de confondre les dates et de brouiller les temps? Qu'importent à une énumération des *causes* de l'émigration les crimes commis sous le régime de la Convention, en 1793 et 1794, ou plus tard encore, sous le régime du Directoire? La justice historique exige rigoureusement que rien de ce qui a suivi le 20 avril 1792 ne soit compté parmi les causes de l'émigration. A dater de ce jour, l'état

de guerre succède à l'état de paix; émigrés et conventionnels ne sont plus les uns pour les autres citoyens d'une même patrie; je ne vois plus que des étrangers en présence; et sur ce principe, je crois pouvoir affirmer que tous les anciens jurisconsultes fussent tombés d'accord pour reconnaître à l'état le droit de confiscation des propriétés ennemies. Or, c'est à la fin du mois de mars 1792 seulement que le séquestre fut mis sur les biens des émigrés. Donc il n'est pas permis de faire figurer les décrets sanguinaires des assemblées parmi les « causes » de l'émigration, et l'on serait fondé plutôt à soutenir que c'est l'émigration qui a été, au contraire, la « cause » de ces décrets. Il convient d'ajouter qu'au mois de février 1791 la constituante avait repoussé la proposition même d'une loi sur les émigrés et que l'unique décret qu'elle ait porté contre eux s'était borné à frapper leurs biens d'une imposition triple. Mais, entre autres licences que M. Forneron s'est données, je n'en vois guère de plus exorbitante que de s'être dispensé de toute chronologie dans l'exposé des faits. Comment la question même de l'émigration s'est posée devant les assemblées, à quelle occasion, quel jour, dans quelles circonstances; lois et décrets, qui les a proposés, quand, et dans quels termes; qui les a votés, sous quelles restrictions, ou étendus à des catégories nouvelles, et dans quelles conditions; c'est le moindre souci de M. Forneron, et dans cette *Histoire des émigrés*, autant que l'on rencontre de déclamations superflues et de personnalités inutiles, aussi peu trouve-t-on de textes utiles et de dates nécessaires.

En second lieu : soulèvemens populaires, émeutes, pillages en bandes, menaces de mort, incendies, rapines, assassinats, que valent de semblables raisons pour ceux qui forment la première et seule coupable émigration? le comte d'Artois, par exemple, ou le prince de Condé? quel si grand danger personnel, urgent, inévitable, les a forcés de fuir, eux et ceux qui les ont suivis, lorsque tout autour d'eux leur faisait un devoir de rester? et quand le danger même eût été plus grand, ceux qui sont nés sur les marches du trône ont-ils le droit, pour conserver des maîtres à des sujets rebelles, de quitter la place à la rébellion? une noblesse de cour, une aristocratie militaire peuvent-elles invoquer l'excuse de la peur, ou peuvent-elles convenir seulement d'avoir cherché leur salut dans la fuite, aux dépens de la liberté, de la sécurité, de la vie même du prince? Mais maintenant, leurs propos, leurs démarches, leurs intrigues, leurs menaces, pendant plus de deux années entières, en fournissant aux orateurs des clubs et de la place publique un thème trop facile, qui dira pour quelle part elles ont contribué dans les agitations populaires qui sont à leur tour devenues la cause de la grande émigration? Qui le dira? Ce n'est pas M. Forneron, lui qui n'a pas même dit un mot des disettes et des famines où les excès pourraient trouver une espèce d'atténuation.

Et enfin, car dans des questions de ce genre il faut avoir le courage de tout dire, ces crimes eux-mêmes ont-ils été vraiment si nombreux? J'en ai peur, si j'en juge par le peu que j'en sais, et je crains que plus on approfondira les histoires provinciales, plus on en découvre de nouveaux; mais c'est évidemment ce qu'il fallait établir au début d'une *Histoire des émigrés*, et c'est ce que M. Forneron n'a pas fait. Après comme avant lui, c'est une géographie de la révolution qui reste toujours à écrire et que l'on ne voit pas que personne entreprenne. Cependant, une telle géographie, province par province, aussi longtemps qu'elle ne sera pas faite, il manquera toujours sa base la plus solide à une histoire de la révolution, puisque, comme nous le savons déjà par quelques exemples fameux, Bretagne ou Vendée, la révolution n'a pas partout ni en même temps opéré les mêmes effets. Si M. Forneron, au lieu de fouiller les cartons des archives se fût seulement imposé la tâche de lire ce que nous avons déjà d'Histoires provinciales, et d'esquisser, dans la mesure où son livre le lui permettait, le lui demandait, cette géographie politique de la France de 1789 à 1791, il eût rendu plus de services. Mais cela eût été plus long, plus difficile peut-être et puis, pour le profane, pour le lecteur qui croit à la vertu propre et intrinsèque du document inédit, la mention d'un livre imprimé ne fait pas au bas des pages le même effet que l'indication mystérieuse : F, 7; 4827, n° 58 et AF. III, 36, 131. Je m'en sens, quant à moi, pénétré de confiance, de respect, d'admiration.

Une Histoire de l'émigration se déplace avec son sujet lui-même. Pour passer de France en Allemagne, M. Forneron a passé des *Origines de la France contemporaine* à l'*Histoire de l'Europe pendant la révolution française;* c'est-à-dire de M. Taine à M. de Sybel. On connaît le très remarquable livre de M. de Sybel. Un peu aux dépens de notre amour-propre national, il a rendu ce grand service à l'histoire générale de montrer que l'Europe n'avait pas disparu de la scène du monde pendant le temps de la révolution française, et qu'au moment même où la révolution éclatait, de très grands intérêts se débattaient ailleurs, du côté de l'Orient, vers la Turquie, vers la Pologne, ou plus loin encore, aux Indes, en Amérique. En partie pour cette cause, parce qu'elles étaient occupées d'autres affaires, engagées à fond sur d'autres questions, et en partie pour cette autre cause, que la révolution française n'est devenue qu'insensiblement, à mesure qu'elle développait la série de ses conséquences, ce qu'elle est aujourd'hui : l'événement le plus considérable qui se soit vu depuis la réforme, les puissances européennes, qui ne pouvaient guère en deviner les suites trop lointaines, n'y reconnurent donc qu'un événement français, tout d'abord, et plutôt favorable à leurs ambitions traditionnelles. La diminution du roi de France, inattendue, presque soudaine, et dès les premiers jours de la constituante plus complète qu'elles n'eussent pu

l'espérer, ne leur parut pas tant une menace à tous les trônes qu'un coup de fortune dont il fallait se hâter de profiter. Aussi, quand au bout de quelque temps la nécessité d'une guerre prochaine commença d'apparaître, ne fut-ce pas sans quelque mécontentement que la Prusse, mais surtout l'Autriche, se détournèrent de la Pologne pour observer la révolution. C'est l'explication naturelle, sinon de la mauvaise grâce, tout au moins d'une certaine froideur avec laquelle elles accueillirent d'abord les émigrés, et les princes eux-mêmes. C'est l'explication des réponses constamment dilatoires que l'empereur Léopold, jusqu'à son dernier jour, ne cessa d'opposer aux sollicitations éperdues de Louis XVI et de Marie-Antoinette. C'est l'explication enfin de l'espèce de mollesse, de négligence, d'incurie même avec laquelle fut préparée la guerre, et conduite lorsqu'elle fut une fois commencée. Si les sympathies stériles des souverains ne lui manquèrent pas, la fille de Marie-Thérèse ne trouva pas dans son frère, ni même dans son neveu d'Autriche, un appui beaucoup plus solide, un secours beaucoup plus efficace que jadis, dans son frère, et dans son neveu de France, la fille d'Henri IV. Ce n'est guère, en effet, qu'au lendemain de la mort de Louis XVI, quand l'attentat leur eut donné la mesure de ce que pouvait oser la révolution, qu'ils ouvrirent enfin les yeux et comprirent qu'il y allait d'eux-mêmes avec tout ce qu'ils représentaient. Fort indifférente aux émigrés, peut-être même plutôt hostile, l'Europe se réveilla quand elle se sentit elle-même attaquée. On peut donc prétendre, dans une certaine mesure, que ni la Prusse ni l'Autriche, encore moins l'Angleterre, ne provoquèrent la France, et ainsi rendre, si on le veut, la France responsable d'avoir inauguré l'ère de sang qui s'ouvrit le 20 avril 1792 pour ne se clore que vingt-trois ans plus tard.

Ce qu'il y a de vrai dans ces considérations, je ne dirai pas que M. Forneron l'ait tout à fait négligé, mais à quoi surtout il s'est attaché, c'est à la conclusion que nous venons de reproduire. Voici comme il s'exprime : « Le 30 avril 1792, les girondins font déclarer la guerre, sans prévoir que cette guerre va durer vingt-trois ans, qu'elle tuera tout d'abord la Pologne, que la civilisation va être privée de trois millions de mâles de races supérieures et de l'influence de la France sur le monde. Le monde en sortira épuisé, la France meurtrie pour toujours, mais qu'importent les destinées de la France et de l'humanité aux maniaques de l'égalité? Cet arrêt dans la civilisation produit la république; ils l'ont. » Analysons cette seule phrase, et nous pourrons nous en tenir là, car je ne crois pas qu'il fût facile à un autre historien, quand il s'y étudierait, d'entasser en aussi peu de mots autant d'inexactitudes.

Et qui sont d'abord ces « maniaques de l'égalité » dont on parle? Ce ne sont pas les montagnards, sans doute, puisque tout le monde sait aujourd'hui qu'il ne dépendit pas de Robespierre d'empêcher la décla-

ration de guerre? mais si ce sont les girondins, comment M. Forneron oublie-t-il que les girondins représentent justement dans l'histoire de la révolution le dernier effort de résistance des classes moyennes au progrès du dogme égalitaire? et comment peut-il écrire : « Qu'importent les destinées de la France et de l'humanité? » quand ce sont ces mêmes girondins qui ont donné précisément à la lutte ce caractère de propagande armée qu'elle conservera jusqu'au dernier jour? Dire maintenant que « le monde sortit épuisé » de cette lutte, c'est à peu près dire le contraire de la vérité, puisque nous venons à peine de voir finir une ère de progrès matériels comme l'Europe n'en avait pas vu depuis environ deux cents ans alors et comme il y a lieu de croire qu'elle n'en verra pas de sitôt. Mais reprocher aux girondins de n'avoir pas « prévu » que la guerre durerait vingt-trois ans et tuerait d'abord la Pologne, qui ne sait que la Pologne était malheureusement trop capable de s'achever elle-même, comme qui ne sent qu'il n'est au pouvoir de personne de « prévoir » la durée d'une guerre? Je ne dis rien de l'argument des « trois millions de mâles de races supérieures, » si ce n'est qu'il vaut l'argument des « millions de citoyens utiles » que coûtait à la civilisation, selon nos encyclopédistes, le célibat des moines et des religieuses. En vérité, n'est-ce pas se moquer? Compte-t-on à ce point sur la crédulité du lecteur? Écrit-on ainsi l'histoire? Et là-dessus, puisqu'il paraît que cette question a décidément tant d'importance et que l'on croit avoir presque autant fait contre les girondins en les accusant d'avoir provoqué l'Autriche que si l'on avait prouvé leur tacite complicité dans les massacres de septembre, que ne nous parle-t-on aussi des rassemblemens d'émigrés, et de la déclaration de Pilnitz? Car quel peuple, en aucun temps, a jamais souffert que ses nationaux s'assemblassent en armes à sa propre frontière pour venir le remettre sous un joug qu'il avait secoué? Quel gouvernement d'une grande nation a jamais supporté que l'étranger se vînt interposer dans ses affaires? Voilà les causes prochaines de la guerre; il n'y en a pas d'autres (à moins que ce ne soit aussi la cupidité des puissances); et quant aux causes profondes, j'ajouterai qu'il n'était pas plus au pouvoir des puissances que de la révolution d'en éviter les effets. C'est ce qui rend de pareilles discussions bien vaines, et presque puériles. Si la révolution n'avait pas attaqué l'Europe, c'est l'Europe, qui, tôt ou tard, eût attaqué la révolution, parce que si la guerre de la révolution contre l'Europe était contenue dans les origines mêmes de la révolution, la guerre de l'Europe contre la révolution n'était pas moins évidemment contenue dans le passé de l'Europe. Il est dans le caractère de ces grands événemens, qui, comme la réforme ou la révolution, se développent à la façon des forces de la nature, d'être plus puissantes que les volontés des hommes et de ne pouvoir pas être détournées de leur cours avant de l'avoir accompli. Satanique ou providentielle : M. For-

neron, qui joue volontiers au Joseph de Maistre, aurait dû méditer ce mot.

On sait que l'entrée de l'Angleterre dans la coalition, en 1793, marque une époque nouvelle dans l'histoire de l'émigration et de la guerre européenne. Comme il avait passé de France en Allemagne, M. Forneron passe donc d'Allemagne en Angleterre; je veux dire du livre de M. de Sybel à celui de lord Stanhope : *William Pitt et son Temps*. Après les assemblées et les partis révolutionnaires, c'est au comte d'Artois que s'en prend ici M. Forneron. La tâche malheureusement n'était pas difficile, et peu de princes dans l'histoire ont plus mal compris leur devoir. A la faute d'avoir donné, dans un temps où son départ n'avait pas même une ombre d'excuse, le premier signal de l'émigration, le comte d'Artois joignit cette autre faute, moins pardonnable encore à un Bourbon, lorsque sa place était au milieu de ceux qui mouraient pour sa cause, de donner à douter de son caractère et de son courage.

M. Forneron ne pouvait guère laisser échapper une telle occasion, après avoir exercé sur les révolutionnaires toute sa « modération, » — car ai-je dit qu'il se croyait modéré? — de mettre aux dépens de Monsieur son impartialité dans son lustre. C'est ce qu'il a fait. Le reste, c'est-à-dire à peu près tout ce qui pouvait intéresser l'histoire, il l'a donc négligé pour ne s'attacher qu'au seul comte d'Artois, et motiver interminablement, à force d'extraits de letres, un jugement que dix lignes pouvaient suffire à formuler. Si le comte d'Artois fait écrire au cabinet anglais pour demander l'autorisation de passer en Vendée, M. Forneron nous l'apprend, c'est qu'il espère bien qu'on lui répondra par un refus. S'il pressent la cour de Vienne sur ce qu'elle peut penser de la même résolution, M. Forneron nous le dit encore, c'est que l'Angleterre l'encourageant à l'entreprise, il voudrait bien que l'Autriche l'en détournât. S'il écrit lui-même à lord Moira pour convenir de la place et de la situation qui lui seront faites, M. Forneron ne l'ignore pas davantage, c'est encore pour s'attirer des officiers anglais les objections que la cour de Vienne n'a pas opposées à ce glorieux dessein. A la fin de 1795, cependant, le voilà qui s'embarque. S'embarquer est une chose, et débarquer une autre. Il croise en rade de Quiberon, mais il ne prend pas terre, et le *Jason* remet à la voile sans que le prince ait posé le pied en Bretagne. Nouvelle croisière en vue de Noirmoutiers, mais les « vents contraires » s'opposent au débarquement. Le *Jason* repart encore, il arrive en rade de l'île d'Yeu ; cette fois le prince descend, trois mois se passent, au bout desquels il se rembarque; et, sans avoir rien fait, il se retrouve enfin en sûreté dans le château d'Holyrood « avec sa cour et Mme de Polastron. » La partie est achevée sans avoir été même engagée. Le comte d'Artois a tout pu, n'a rien fait, et a tout perdu.

Quelque sévère que soit le jugement qui résulte de ce seul exposé des faits, nous n'aurions assurément aucune raison de le récuser, si toutefois il s'appuyait sur des preuves certaines. Mais M. Forneron se contente ordinairement d'affirmer. Et des affirmations ou même des commencemens de preuves, une lettre irritée de Puisaye, un billet de Charette que personne n'a vu, ne suffisent pas en pareille matière. Il y a des accusations que l'on ne formule pas sans être tenu de les prouver, et que l'on ne prouve qu'au prix d'une longue, soigneuse, impartiale enquête. M. Forneron n'a pas fait l'enquête, il n'en aurait pas eu le temps; et cependant, son réquisitoire n'en est ni moins violent, ni surtout moins sûr de lui-même. Passons pourtant encore, ce n'est pas là le point. L'histoire exige plus des princes que des autres hommes, et comme elle permet qu'on les loue de ce qu'ils ont fait par d'autres mains, elle souffre aussi qu'on les condamne sur ce qu'ils n'ont point fait et qu'ils auraient dû faire, — sans trop rechercher s'ils l'auraient pu. Ce qui est bien plus grave, dans une Histoire de l'émigration, c'est d'avoir pour un prince la sévérité que l'on n'a pas pour un autre, de rejeter sur un seul homme la faute de tout un parti et, en accumulant toutes les responsabilités sur une seule tête, d'en décharger arbitrairement les autres.

Autant, en effet, M. Forneron a eu soin de mettre en pleine lumière les défaillances du futur Charles X, autant il a eu soin de dissimuler dans une ombre protectrice les fâcheux défauts du futur Louis XVIII. Si cependant le comte de Provence n'a pas commis la faute de donner le signal de l'émigration, il en a commis bien d'autres, ne fût-ce que celle d'avoir travaillé le premier à la déconsidération de Marie-Antoinette et de Louis XVI; et pour la puérilité des intrigues, ou pour l'étroitesse des idées, comme enfin pour l'incapacité de prendre une résolution, la petite cour de Vérone, de Blankenbourg, de Mittau, semble bien avoir valu la petite cour d'Holyrood. Louons donc le comte de Provence, puisque M. Forneron le veut, d'avoir été « l'unique exemple d'un prince qui se soit perfectionné dans l'exil, » mais n'allons pas épuiser sur son nom des éloges qui ne lui conviennent guère : « esprit délicat, cœur loyal, politique sensé, » de peur de paraître céder au goût de l'antithèse et sacrifier à la rhétorique la vérité de l'histoire. « Cœur loyal, » non, ce n'est pas le mot qui vient naturellement à la plume pour juger l'homme sur qui pèse le soupçon d'avoir inspiré contre « l'Autrichienne » ces pamphlets qui devaient être un jour la matière même de l'acte d'accusation d'une reine devant le tribunal révolutionnaire. Mais, du prince qui n'avait rien de plus pressé, en apprenant la nouvelle de la mort de Louis XVII, que de faire venir de France « les livres des sacres de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, *le Cérémonial français* et les manuscrits de Sainctot, » il sera toujours difficile de faire un « politique sensé. » Que si d'ailleurs on nous répondait qu'après tout ce sont là matières à dis-

cussion, et que sans encourir aucun soupçon de partialité, l'historien a bien pu faire entre le comte de Provence et le comte d'Artois la distinction que nous lui reprochons comme une injustice, une observation suffirait. Quand on accepte sans discussion la version du comte de Provence sur la « conspiration de Favras, » on s'enlève à soi-même le droit de repousser sur les affaires de Quiberon et de l'île d'Yeu la version qu'en ont donnée les apologistes du comte d'Artois.

Au milieu de ces questions de personnes, qui sans doute ont leur intérêt, mais ne sont pas toute l'histoire, on peut penser ce que deviennent, dans le livre de M. Forneron, les questions de principes. Quel sujet cependant en soulevait de plus graves? et le moyen, sans les avoir d'abord résolues, le moyen de fixer équitablement les responsabilités? On ne voit pas que M. Forneron l'ait seulement tenté. Car enfin je ne puis prendre les gros mots pour des raisons, et quand à ceux qui contestaient aux émigrés le droit même de quitter le sol français on a répondu qu'ils faisaient « des sophismes abjects, » il est, je crois, permis de trouver la réponse insuffisante. Le propre des sophismes est d'être par eux-mêmes des raisonnemens assez spécieux, et dont la fausseté se dissimule assez adroitement pour que quiconque en rencontre un sur sa route l'attaque, et ne l'abandonne pas avant de nous en avoir visiblement démêlé le méprisable artifice. Sophismes ou non d'ailleurs, lorsque la question du droit d'émigrer se posa pour la première fois devant la Constituante, — c'était au mois de février 1791, — les argumens qui s'échangèrent valaient la peine au moins d'être réfutés et, en tout cas, sérieusement discutés. Dira-t-on que la force a tranché le problème et qu'aucune déduction théorique ne saurait prévaloir contre la nécessité de fait où la persécution révolutionnaire plaça d'abord ces victimes désignées? Si c'est assez notre avis, ce n'est pas celui de tout le monde, et c'est à tout le monde que l'historien de l'émigration s'adresse. Mais après le droit d'émigrer, le droit de prendre les armes? et le droit d'appeler l'étranger? et le droit de combattre enfin sous un drapeau qui n'était pas celui de la France? qu'en pense et qu'en dit M. Forneron?

Sur la dernière de ces questions, de beaucoup la plus importante et la plus délicate, voici tout ce que je trouve dans le livre de M. Forneron : « Où est l'armée française, là est la France. Le premier devoir est de ne pas se joindre à l'étranger contre l'armée de son pays, quel que soit l'étranger, en quelque état que soit le pays. » Croit-il que ce soit assez dire? la question n'est-elle pas tranchée bien promptement? ou même est-elle seulement posée comme elle doit l'être? Dans la réalité de l'histoire, les émigrés se sont-ils « joints » à l'étranger? ou n'est-ce pas plutôt l'étranger qui s'est « adjoint » à eux? M. Forneron les condamne au nom du droit nouveau, mais, justement, ce droit nouveau n'est-il pas issu de la révolution même? et les émigrés, précisément, n'agis-

saient-ils pas, eux, dans la conception et selon les lois du droit monarchique ? Je sais que ces questions, aujourd'hui, sont difficiles à poser et difficiles à résoudre ; il faut les aborder cependant, ou ne pas se mêler d'écrire l'histoire. « Où est l'armée française, dit-on, là est la France. » Oui, pour vous ; non, pour les émigrés. La France était pour eux alors là où était le roi, et le roi n'était pas dans le palais où l'avait emprisonné l'émeute triomphante, mais avec eux, au milieu d'eux, représenté par ceux qui parlaient en son nom, tous ses agens de bas et de haut étage, ses ministres, ses frères. On affecte quelquefois pour les frondeurs eux-mêmes, et surtout pour les protestans, une justice que l'on refuse aux émigrés. C'est le contraire qu'il faudrait faire ; et si l'on était juste, on accorderait aux émigrés une indulgence à laquelle ni frondeurs ni protestans n'ont droit. Car c'était pour la ruine de la France et du roi que frondeurs et protestans combattaient sous le drapeau de l'Espagne ou de l'Angleterre, mais c'était pour le rétablissement du roi dans sa prérogative inaliénable, et la restitution de la France, par conséquent, dans son ancien état, qui, pour eux, était le légitime, que les émigrés combattaient. La passion peut confondre les temps, l'histoire doit les distinguer. A l'époque où un homme tel que fut l'illustre Malesherbes n'hésitait pas à recruter lui-même des soldats pour l'armée des princes, il ne peut pas être question de déplorer son erreur : nous sommes assurément en présence d'un état d'esprit, d'une conception du droit et de la loi qui diffère de la nôtre, et l'émigration ne peut pas être jugée sur une autre loi que la sienne. J'aurais voulu que M. Forneron prît tout le temps et toute la place de nous le dire. C'est en effet la grande question d'une Histoire de l'émigration, et tout le reste importe bien moins que de savoir le jugement qu'il faut porter sur elle. Or, contre la révolution qui représentait le droit nouveau, les émigrés représentaient le droit monarchique, et, comme dans toute collision de ce genre, ils étaient tous également dans le droit, révolutionnaires d'une part et royalistes de l'autre, jusqu'à ce que l'issue de la lutte eût décidé si ce seraient les émigrés qui cesseraient d'y être ou les révolutionnaires qui n'y auraient jamais été. C'est ce qui explique la violence même de la lutte et la férocité des moyens ; il y allait pour les uns de n'être plus, et pour les autres de ne pas être ; on ne regarde guère aux lois de l'équité quand on combat pour l'existence.

Et ce qui explique la violence de la lutte n'en expliquerait-il pas peut-être aussi l'issue ? Autre question que M. Forneron n'a pas non plus examinée. Pourquoi les émigrés n'ont-ils pas réussi ? C'est que, sans le savoir, ils avaient été touchés eux-mêmes de l'esprit nouveau, et que, si leurs traditions étaient toujours sous l'empire du droit monarchique, elles n'étaient déjà plus animées de ce principe intérieur qui seul

soutient, vivifie, et continue les traditions. Les émigrés ressemblaient à ces dévots qui se croient sincères, qui le sont même par un effet de la longue accoutumance, et qui s'aperçoivent un jour qu'au fond la foi leur manque, en sentant bien qu'elle ne répond pas à l'effort qu'ils lui demandent. Ils étaient partis pleins de confiance dans leur droit, d'une telle confiance qu'elle en était impertinente et folle, et voilà que, quand ils eussent eu besoin d'elle, quelque chose en eux s'élevait qui leur disait qu'ils ne l'avaient plus. Cent cinquante ans auparavant, du fond de la tour de Londres, où il attendait le jour de son procès, qui ne devait pas précéder de beaucoup celui de son supplice, un des plus fidèles serviteurs de Charles Ier, roi d'Angleterre, écrivait à Cromwell : « Les anciennes constitutions de ce royaume, et ses lois toujours subsistantes, sont mon héritage et mon droit de naissance. Si quelqu'un prétendait m'imposer ce qui pour moi serait pire que la mort, je veux dire un lâche abandon de ces lois, je choisirais la mort comme le moindre mal. J'ai aussi droit au maintien de la royauté, qui est le pouvoir protecteur de ces lois, et, à ce seul titre, m'est plus chère que la vie. » Voilà la conviction profonde qui a fait défaut aux émigrés! et, qui sait? peut-être au comte de Provence et au comte d'Artois eux-mêmes. Dans cette loi, qu'ils considéraient bien eux aussi, « comme leur héritage et leur droit de naissance, » ils ne se sont pas attachés à ce « quelque chose d'inviolable sans lequel la loi n'est pas loi, » mais uniquement à ce qu'elle leur avait jusqu'alors procuré d'utilité. C'est ce qui les a si vite réduits, bien plus encore que toute autre cause, à ce manège de petites intrigues où ils se sont perdus et la royauté avec eux, attendu que ce que l'utilité des uns a fait, l'utilité des autres peut toujours le défaire. Et, comme à mesure que l'ancien droit, pour eux et pour ceux qui le défendaient avec eux, perdait son caractère mystique, le droit nouveau, pour leurs adversaires, revêtait de plus en plus évidemment ce même caractère, l'issue de la lutte ne pouvait être, et, en effet, n'a pas été un instant douteuse.

Revenons à M. Forneron. Lui-même ne sera pas fâché plus que nous de ce que nous avons cru devoir dire de son *Histoire des émigrés;* car si nous en avons d'autres raisons que lui, peut-être en avons-nous cependant davantage. Nous en sommes fâché d'abord pour M. Forneron, sur les précédens travaux de qui ce nouveau livre, si nous ne l'avons pas jugé trop sévèrement, jettera quelque défaveur. Quiconque, en effet, ne connaîtrait Philippe II et l'Espagne du XVIe siècle que par le livre de M. Forneron, comment pourrait-il se défendre de quelque méfiance? Et ce que les procédés de l'historien ont fait de l'*Histoire des émigrés*, comment ne pas craindre qu'ils l'aient fait aussi de l'*Histoire de Philippe II :* quelque chose d'amusant peut-être, mais d'inconsistant et de superficiel. Nous en sommes ensuite fâché pour le sujet, qui, sans avoir tout ce qu'on lui prête un peu com-

plaisamment d'intérêt anecdotique, dramatique, historique, et manquant d'ailleurs de cette espèce d'unité organique, d'existence propre et indépendante sans laquelle il n'y a pas de vrais sujets, ne laisse pas d'être un grand sujet, digne d'être traité selon son importance, et selon l'importance encore plus considérable des sujets si nombreux auxquels il se lie, se mêle et s'incorpore. Nous en sommes encore fâché pour certaines idées dont nous n'aurons pas la fatuité de dire qu'elles nous sont chères, mais que nous croyons justes, qui nous sont communes en principe avec M. Forneron, et qu'il a gravement compromises en les outrant, les dénaturant, les présentant surtout par leurs conséquences les moins immédiates, les plus détournées, les moins acceptables. Et nous en sommes enfin fâché pour l'histoire, qui ne trouve jamais son compte en pareille aventure, mais qui, dans le temps où nous sommes, l'y trouvera moins que jamais.

M. Forneron semblait avoir le goût de la grande histoire; il n'avait pas commencé par se spécialiser; c'est à de grands et vastes tableaux qu'il s'était attaqué d'abord, et, comme les sujets qu'il traitait, pour intéressans qu'ils fussent, n'allaient pas droit au grand public, comme quelques érudits étaient seuls capables de juger la manière dont il les traitait, comme enfin, en parcourant ses livres, on s'étonnait de s'y découvrir une curiosité que l'on ne croyait pas avoir pour les ducs de Guise ou pour Philippe II, on s'y est plu, on l'a loué, l'Académie française l'a couronné deux fois, et le voilà classé. Mais un jour, de l'histoire de Philippe II passant à l'histoire de l'émigration et de la révolution française, il aborde une époque sur laquelle nous avons tous, à défaut d'idées très précises, des sentimens, des traditions, une opinion plus ou moins raisonnée, des moyens surtout de le contrôler. Et alors, nous qui le lisons, nous ne pouvons faire un pas dans son livre sans y rencontrer à chaque tournant du sujet des erreurs, des inexactitudes, des assertions arbitraires, d'inutiles violences, et généralement toutes les marques de la précipitation et de l'improvisation. Qu'est-ce donc, et comme ce philosophe qui disait de ses amis les encyclopédistes : « Ils en feront tant, en vérité, qu'ils me feront aller à la messe ; » va-t-il nous falloir, aussi nous, passer à l'école « ennuyeuse et pédante? » Nous la préférerions en effet de beaucoup si c'était là tout ce que ses adversaires lui pouvaient opposer : des livres comme celui de M. Forneron. Mais il y en a d'autres, sans doute; le livre de M. Forneron, aussi malheureusement pour lui qu'heureusement pour la cause, n'est rien moins que de la grande histoire; et, — l'erreur mise à part, — les défauts en sont justement ceux de l'école que M. Forneron a tort de tant dédaigner. Tout est bien qui finit bien, et il n'y a dans la librairie française qu'un livre de plus à refaire.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

LA PASSION DANS LE THÉATRE DE M. DUMAS FILS.

Porte Saint-Martin : *la Dame aux camélias.* — Vaudeville : *Diane de Lys.*
Comédie-Française : *l'Étrangère.*

Adèle n'est pas morte sous le poignard d'Antony; après la scène de l'auberge, sa destinée ne pouvait finir si tôt : un viol, au théâtre, est-il jamais stérile? Guérie de sa blessure, Adèle est devenue mère. Le fils d'Antony, depuis cinquante ans, a crû en force et en sagesse; oui, en sagesse! Il s'est senti inspiré d'une sorte de démon expiatoire : il a fondé, en mémoire de son père, une société pour le découragement des passions.

Je me suis laissé conter cette histoire : il se pourrait que ce fût un mythe. Nous avons dit récemment que la littérature de 1830, pour l'expression des sentimens, se tenait au-dessus de la vérité, celle de nos jours, au-dessous. Nous avons dit avec quelle puissance, lorsqu'il s'agissait d'élever le ton, Dumas père représentait sa génération; depuis qu'il s'agit de le rabaisser, M. Dumas fils, lui aussi, par l'énergie qu'il y met, apparaît comme un type. Il faudra qu'un jour, sur la place Malesherbes, leurs statues se dressent face à face; entre les deux passeront des hommes vivans, à peu près pareils, dans le secret de leur cœur, aux contemporains de tous les deux, et qui cependant interrogeront l'un et l'autre avec une inquiétude égale. « Nous connaissons ton œuvre, diront-ils au premier : se peut-il que d'un fond sincère ait coulé ce débordement de passion? » Et au second : « Se peut-il

qu'aussitôt ait succédé une telle sécheresse? » Mais nous-mêmes, sans plus attendre, après avoir contemplé le père, nous sommes invités naturellement à regarder un peu le fils : aussi bien, cette fin de saison est-elle favorable, et M. Dumas ne s'est-il pas laissé oublier, cet hiver. Un coup de chapeau, un coup de pistolet, un coup d'épée, voilà, coup sur coup, de quoi réveiller l'attention des Parisiens. Ce coup de chapeau, c'est M. Dumas qui le refuse à la courtisane; de ce coup de pistolet, c'est lui qui tue un amant; de ce coup d'épée, c'est lui qui tue un mari. *La Dame aux camélias* à la Porte-Saint-Martin, *Diane de Lys* au Vaudeville, *l'Étrangère* à la Comédie-Française, nous ont fait revoir, en quelques semaines, trois époques de ce rare et vigoureux esprit : les deux premières, toutes voisines et pourtant distinctes, sont marquées au commencement de sa carrière; la troisième est proche de la fin. Profitons de la conjoncture pour admirer les variations et la suite d'un génie si particulier, les dons divers et même contraires qui, selon leurs combinaisons, en forment l'identique et changeante substance; et aussi les divers effets qu'ils produisent sur le public.

L'affaire du chapeau a son dossier : n'en retenons que l'essentiel. Au troisième acte de *la Dame aux camélias*, M. Duval père, figuré par l'acteur Lafontaine, se présente chez Marguerite Gautier, figurée par Mme Sarah Bernhardt; il paraît sur la scène, le chapeau à la main, et demande : « Mlle Marguerite Gautier? — C'est moi, monsieur, » répond la jeune femme. Là-dessus, M. Duval remet son chapeau; il le garde pour reprocher à Marguerite de ruiner son fils, et ne l'ôte que cinq minutes après, lorsqu'elle a produit les preuves de son désintéressement. Ce jeu de scène déplaît au public, ces cinq minutes lui durent une heure; un petit frémissement d'impatience court le long des fauteuils; un soupir de soulagement s'exhale quand M. Duval se découvre : « Enfin ! » murmure la salle. M. Sarcey, le lundi suivant, se fait l'interprête du sentiment commun; il gourmande le comédien et lui crie : « Chapeau bas ! » M. Dumas, aussitôt, revendique la responsabilité de ce jeu de scène; il le justifie non-seulement par des raisons tirées du caractère du personnage, mais par des raisons absolues : « Dans la même circonstance, écrit-il, j'agirais de la même façon. Je saluerais une fois pour toutes, parce que ce serait une femme que j'aurais devant moi; après quoi, je remettrais mon chapeau sur ma tête pour bien faire comprendre à cette femme qu'après avoir rendu cet hommage banal à son sexe, je prends l'attitude d'un homme qui sait ce qu'elle a fait de ce sexe et le trafic qu'elle en tire. »

Est-ce l'auteur de *la Dame aux camélias* qui parle ainsi? N'est-ce pas l'auteur des *Filles de marbre?* N'est-ce pas là, reconnaissable encore, l'accent de ce Barrière, qui, par le porte-voix de Desgenais, alors que tout Paris pleurait à l'élégie passionnée de Marguerite, lança la riposte fameuse : « Allons, mesdemoiselles, passez à l'ombre, rangez

un peu vos voitures! Place aux honnêtes femmes qui vont à pied! » N'y a-t-il pas, dans cette déclaration de mépris, un écho de cet anathème? Se peut-il que M. Dumas, suspect naguère de trop de tendresse, se soit endurci à ce point? Hélas! M. Dumas n'en peut mais; s'il ne s'agissait que de lui, la pauvre fille aurait encore du recours, et je gage qu'après avoir murmuré à son oreille : « Dors en paix, Marguerite! il te sera beaucoup pardonné parce que tu as beaucoup aimé, » l'auteur n'aurait pas le courage de lui dire, en prenant une grosse voix : « Hors du mariage point de salut! » Mais ne voyez-vous pas que ce chapeau n'est point un chapeau ordinaire? C'est le couvre-chef du juge, qui, une fois couvert, ne connaît plus personne. M. Dumas tout seul n'est pas en jeu dans cette affaire. A cette crudité de vertu qui se marque en chaque parole, à cette rodomontade d'une pudeur qui prend des attitudes, on devine le rôle et la fonction. De même que le héros impersonnel de Barrière crie à tout venant : « Je ne suis plus Desgenais, je m'appelle la raison!.. Je ne m'appelle plus Desgenais, je m'appelle l'opinion, je m'appelle le monde; » de même ici, le dramaturge peut dire : « Je ne suis plus Dumas, je suis la loi sociale, » — et en effet il le dit : « La société et la famille n'interviennent et ne peuvent intervenir que cette fois-ci dans cette pièce; il faut qu'elles y aient toute l'autorité, toute la quauté même qu'elles doivent avoir finalement en face de situations comme celles-ci. » Aussi, quand M. Sarcey et quelques autres, pour alléger la pièce et soulager le public, proposent de tailler dans le rôle de M. Duval et de presser l'acteur, M. Dumas les déboute avec l'aisance d'un pouvoir supérieur et fort de son désintéressement; ce n'est pas un écrivain qui défend sa prose, mais un magistrat qui maintient l'intégrité du droit écrit : « Ce n'est qu'à des déductions implacables, ce n'est qu'à d'irréfutables vérités que l'amour de Marguerite doit se rendre. Il n'y a pas à couper, et c'est comme Lafontaine le joue maintenant que le rôle doit être joué. »

Voilà qui est net : il ferait beau voir que, sous prétexte d'agrémens et pour épargner les paresseux de l'audience, on ménageât des éclaircies dans le texte juridique! M. Sarcey et les autres sont remouchés de la bonne manière : ce qui m'étonne, à vrai dire, c'est qu'ils aient fourré le nez là. Savent-ils si peu de quelle humeur est M. Dumas aujourd'hui? Ce morceau qu'ils attaquent, il était certain, par avance, qu'il serait le plus précieux au jugement du maître : au besoin, l'auteur du *Demi-Monde* et de *l'Ami des femmes*, de *la Visite de noces* et de *la Femme de Claude* ferait bon marché de tout le reste de sa première pièce; dites que dans le commencement de l'ouvrage, Armand est froid et ne se meut que par des ressorts, Marguerite ne paraît ni vraiment courtisane ni vraiment amoureuse; le manège scénique est gauche et forcé; le quatrième acte est paralytique et le cinquième est sec comme pendu... soit!

l'auteur accordera tout cela ; mais ne touchez pas au père Duval ! Duval père ou Dumas fils, c'est tout un ; c'est le représentant de la loi sociale. Cette bienheureuse scène du troisième acte se trouve là pour le rachat de tout le reste, qui, sans elle, serait un peu compromettant. Aux hommes de courte vue elle fait l'effet d'un pavé au milieu du drame, pavé utile, à vrai dire, et sur lequel pivote l'action, mais qui ne serait, à leur sens, rien davantage; à M. Dumas, elle apparaît comme une pierre d'attente placée tout exprès pour que son édifice favori vînt s'y relier. Préoccupé de l'unité de son œuvre, il considère avec une partialité naturelle cette glorieuse amorce de morale : à peine sera-t-il permis d'insinuer, tout en reconnaissant qu'elle a rempli son office, qu'elle fût posée là naguère par un moraliste qui s'ignorait.

C'est que le fils de Dumas, par son coup d'essai, révéla de quels dons d'artiste il était doué. Il aimait la vie, et d'instinct, il savait la rendre ; il la sentait ; il l'exprimait pour le plaisir ; l'ayant exprimée, il la ressentait à nouveau : n'est-ce pas là tout l'artiste? Cellini, conseillant un élève, lui dit simplement : « Tu dessineras tel os, il est très beau ; et puis tel autre, il est admirable. » Il ne prescrit pas de s'inquiéter si tel ou tel, mis en mouvement par un muscle, ne sera pas l'instrument d'un crime ou d'une bonne action ; l'élève n'en aura cure ; il sera ému par la beauté de la nature, il communiquera cette beauté à son œuvre, il recevra de l'œuvre une émotion nouvelle. Ainsi de l'auteur dramatique ; ainsi de M. Dumas lui-même, quand il fit *la Dame aux camélias*. Voulut-il, comme le croient encore des mères de famille et des collégiens, les unes maudissant les cabinets de lecture, les autres bouillonnant d'un trop-plein de générosité, voulut-il déifier la courtisane? Assurément non. A la dernière page du roman, il avait écrit en toutes lettres que Marguerite Gautier est une exception ; à la première ou peu s'en faut, avant des peintures d'amour qui pouvaient égarer les innocens, il avait mis le tableau de l'exhumation comme un sévère *memento quia pulvis es;* pas plus que le roman, la pièce n'était hardie contre l'opinion et la loi. Était-elle, au contraire, un exercice de morale en action? Parce qu'on y voyait, comme dans *Manon Lescaut,* « un exemple terrible de la force des passions, » devait-elle, comme ce petit ouvrage au gré de son auteur, — les auteurs ont de ces chimères! — « servir à l'instruction des mœurs? » Parce que le bonheur de Marguerite périssait au troisième acte et parce qu'elle-même expirait au dénoûment, était-ce une démonstration édifiante du peu de cas qu'il faut faire de ce genre d'amours ? Mais l'amour de Marguerite, pour être malheureux, n'est pas méprisable ; il n'est brisé, d'ailleurs, que par le sacrifice qu'il fait de lui-même ; d'autre part, tous les Armands de la salle peuvent espérer une Marguerite qui ne soit pas poitrinaire; enfin, sans accident, la liaison du héros et de l'héroïne dût-elle finir de façon piteuse, après un certain nombre d'années, par la mésintelligence et la mésestime,

par la lassitude de l'homme et la décrépitude de la femme, c'est bien quelque chose, pour le commun des mortels, que ce nombre d'années; c'est quelque chose qu'une félicité dont on prévoit la fin; — même pour beaucoup, cette fin prévue est ce qui les rassure : — ainsi *la Dame aux camélias* ne détournera personne des courtisanes. Si ce n'est pas un plaidoyer pour elles, c'est encore moins un réquisitoire contre; dans l'un et l'autre cas, l'œuvre eût été froide, inanimée comme *les Filles de marbre*, qui portent la peine d'un parti-pris d'origine : elle est, à l'opposé, toute chaude et frissonnante de vie.

L'auteur, ici, ne s'est fait ni avocat ni ministère public; il n'est qu'artiste, et c'est tant mieux. Est-ce à dire qu'il soit impassible et le demeure? Au contraire. La vie ne coulerait pas de son pinceau s'il n'était épris de son modèle, et, à mesure que sa créature naît sur la toile, il frémit de sympathie pour elle. Cette sympathie se communique à nos âmes; chaque sentiment de l'héroïne retentit à la fois chez le poète et chez nous : lui et nous, qui ne formons qu'un système sensible, aimons avec elle, souffrons avec elle; si nous nous détachons d'elle par la conscience, ce n'est pas au point de la juger, de la condamner ni de l'absoudre; ce n'est pas pour faire acte de raison et de volonté à son détriment ni à son profit; c'est pour la prendre en amitié, pour la prendre en pitié. Vainement aujourd'hui M. Dumas déclare que « le père Duval, » dans son discours, « parle, non-seulement à Marguerite, mais au public qu'il représente et qui doit être impitoyable. » Le père Duval représente le monde, la société, le préjugé, la loi, d'accord; mais le public, non pas; non plus que l'auteur, tel qu'il était alors qu'il fit l'ouvrage. Nous en appelons de ce témoignage sur nous à nous-mêmes et de M. Dumas épistolaire à M. Dumas dramaturge. Nous, public, sommes pitoyable et l'auteur est notre complice.

L'atrocité de ce chapeau remis sur la tête nous incommode, nous gêne, et bientôt nous met en colère. Cette délicatesse est-elle récente? Faut-il croire que la grossièreté du procédé nous choque parce qu'elle paraît aujourd'hui peu vraisemblable ou serait vite réprimée, parce que les mœurs depuis trente ans se sont adoucies, parce que les courtisanes, au moins de haut prix et de haut rang, sont traitées de façon plus courtoise et qu'une Marguerite Gautier aurait tôt fait de jeter le chapeau par la fenêtre et l'homme à la porte? — Ainsi, lors d'une récente reprise de *Demi-Monde*, les façons d'Olivier de Jalin, traitant Suzanne d'Ange et même ces femmes du monde, Mmes de Vernières et de Santis, en *outlaws*, nous avaient causé quelque malaise. Aussi bien, M. Weiss, en 1858, témoignait déjà d'un malaise pareil; et, pour ce qui est d'un salut donné et refusé, on connaît la réplique d'une contemporaine de Marguerite, ou plutôt d'une devancière, au moraliste improvisé qu'elle avait décoiffé par force : comme il lui demandait, en manière de défi

et d'injure : « Madame, avez-vous un amant? — Non, fit-elle, j'en ai deux : M. X.., qui tire le pistolet, et M. Z... qui tire l'épée ! » — Mais ce n'est point ici une question d'usage et de convenance : quand même il eût été de bon ton vers 1845 (date supposée de l'action) ou vers 1852 (date de la première représentation), ou l'hiver dernier, de se couvrir en présence d'une courtisane; quand même c'eût été une preuve d'excellente éducation et de courageuse vertu, ce jeu de scène récent, — Mme Doche, qui créa le rôle de Marguerite, ne s'en souvient pas, et l'édition du *Théâtre complet* de M. Dumas (1868) n'en porte aucune trace, — ce jeu de scène nous fâcherait encore et il eût fâché nos aînés. Pourquoi? Parce que Marguerite Gautier, pour le public, n'est pas « une courtisane » rangée dans sa classe et associée à des milliers d'autres, mais une femme et une certaine femme. De même pour l'auteur, alors qu'il l'imagina; il ne voyait pas sa qualité sociale, mais sa personne humaine; il n'était pas censeur, mais artiste. A prouver comment il sentait, si le texte même de l'ouvrage ne suffisait pas et si l'on citait, en retour de telle ou telle parole qui nous est favorable, telle ou telle autre qui serait contraire, il faudrait dire que c'est l'air qui fait la chanson et que, plus même que les notes, c'est le timbre et l'intonation qui font le sens : l'un et l'autre ici sont vibrans de sympathie et de pitié. M. Dumas, aujourd'hui, doit-il renier ce trop d'humanité? Parce qu'il s'est fait ermite, doit-il regretter d'avoir été trop bon diable? Il me paraît que non, même dans l'intérêt de sa doctrine; si ce premier drame, en effet, renferme une moelle de morale, il faut qu'il nous attire pour que cette moelle nous profite; s'il nous attire, comme on l'a bien vu cet hiver, c'est qu'il n'est pas encore tout sec ni pourri : et pourquoi ne l'est-il pas, sinon parce que le poète, frémissant du plaisir de voir la nature et de l'exprimer, a fait part à son œuvre de sa substance et de sa sève?

Mais M. Dumas fils n'était pas seulement artiste et ne pouvait borner là son rôle; il était né pour être moraliste ou du moins censeur, et se connut bientôt. Observer la vie pour l'imiter ne devait pas longtemps lui suffire : au lieu de regarder devant lui, à hauteur d'homme, pour jouir du spectacle des passions, il se mit au-dessus de l'humanité pour voir jusqu'à leurs conséquences; il aperçut, non plus leur origine dans les personnes, mais leurs contrecoups, dont les personnes voisines reçoivent dommage et dont l'ordre social est ébranlé. Il n'examina plus si la fleur est plus ou moins belle, mais si ses propriétés en pharmacie sont nuisibles ou salutaires. Aussi bien il estima que tous les auteurs dramatiques depuis Eschyle jusqu'à lui, sans oublier Shakspeare ni Racine ni Molière, et particulièrement les écrivains de la première moitié de ce siècle, à commencer par son père, avaient poussé aussi avant qu'il est possible l'étude et la description des maladies

de l'âme; il pensa modestement que le travail de ses précurseurs était parfait et que ce serait perdre son temps que d'y vouloir rien ajouter. Pourtant ce labeur séculaire devait-il être inutile? Point! Les maladies connues, restait à trouver les remèdes. C'était la tâche de l'avenir. Mais en attendant de détruire ces maladies dans leur germe, — entreprise délicate, insidieuse et peut-être chimérique, qui serait celle d'une philosophie patiente ou d'une religion, — il était urgent et possible d'en corriger les effets publics; ce serait la fonction d'une chirurgie des mœurs qui décréterait la santé civique par le fer et par le feu. M. Dumas fut le chirurgien. Dès lors, il ne regarda plus les personnes, mais leur qualité sociale : ainsi font nécessairement les mandataires de la société, chargés de l'administrer pour le bien général, sans respect minutieux des individus, et de maintenir l'ordre visible par l'application de règlemens certains. Peuvent-ils pénétrer dans les âmes? Assurément non; ils en sont dispensés : ils traitent chacun selon l'étiquette qu'il porte. S'il y a des Madeleines à Saint-Lazare, Dieu les reconnaîtra et les fera passer à sa droite; s'il y a des Pharisiennes parmi les prétendues honnêtes femmes, Dieu les précipitera par la gauche; mais la police des mœurs n'est pas tenue de faire ce triage; un discernement plus grossier lui suffit, elle classe d'après les papiers. Les filles, oui ou non, exercent-elles des ravages à Paris? Oui. Marguerite Gautier est-elle une fille? Oui encore. — Mais ce n'est pas une fille ordinaire, c'est une créature sincère, amoureuse et douloureuse, qui vaut mieux que bien des vierges sages après avoir valu plus que toutes les vierges folles; si ce n'est pas une sainte, c'est une martyre, et son sacrifice... — Trêve de fariboles! C'est une fille! Libre aux connaisseurs d'âmes de la canoniser plus tard. Vous donnez à votre enfant sainte Madeleine pour patronne; mais, de son vivant, à moins d'être un débauché ou un Dieu, vous ne l'auriez pas reçue à votre table. Vous seriez peut-être allé dîner chez elle, mais c'est tout; et, supposé que vous fussiez juge, le jour où elle aurait comparu devant vous, vous auriez dépouillé votre indulgence d'homme pour lui parler avec la rigueur du magistrat... Place à M. Dumas! Le voici qui monte au tribunal! — Et M. Dumas, qui, en 1852, était amoureux de Marguerite Gautier avec Armand et la prenait en pitié avec tout le public; M. Dumas, qui, sans l'adorer comme son père avait adoré la divine Fernande, l'accompagnait d'un murmure d'admiration et de tendresse; M. Dumas, qui la traitait en grande dame, sinon de l'ordre social, au moins de l'ordre de l'élégance et du sentiment; M. Dumas, aujourd'hui, du haut de son siège de censeur, couvert de sa toque, l'interpelle : « Fille Gautier, levez-vous! » Plus de complaisance humaine, plus même de charité chrétienne : sur la plainte d'un critique, M. Dumas ordonne que désormais,

en fermant les yeux de la fille Gautier, on ne prononcera plus la parole évangélique, épigraphe naturelle de son histoire : — l'administration de Saint-Lazare refuse à ce lit de mort un crucifix!

A faire cette dure police, il faut convenir que M. Dumas, dès 1849 (année où la pièce fut écrite) ou même dès 1848 (année du roman), montrait quelques dispositions. La crudité de certains mots, sous sa plume, était une cruauté première qui annonçait comme prochaine celle de son jugement. Lorsqu'il écrivait, après l'inventaire d'un cabinet de toilette : « Je regardais toutes ces choses, dont chacune me représentait une prostitution de la pauvre fille, » si l'épithète de « pauvre » indiquait son sentiment de l'heure présente, « prostitution » marquait assez qu'il ne serait pas longtemps dupe de sa pitié. Mais surtout ce personnage du père Duval, sans avoir l'importance qu'il lui a prêtée depuis, trahissait déjà son penchant à faire intervenir la morale publique dans les drames de la vie privée.

Sans doute, à la rigueur, le père Duval peut se justifier comme caractère de comédie. M. Dumas, dans sa récente lettre, a indiqué un des traits de cette justification possible : « Cet homme de province ne voit pas de différence entre Marguerite Gautier et la dernière fille des rues. » On ajouterait, avec une apparence de raison, que ce bourgeois, — vertueux selon le monde et jusqu'où le monde l'exige, — furieux quand il croit que son fils se ruine pour une maîtresse, et subitement radouci quand il apprend qu'elle ne lui coûte rien, — usant tour à tour de l'invective, de l'attendrissement et peut-être de la ruse pour décider cette femme à se sacrifier, — lui contant l'histoire sentimentale du mariage compromis de sa fille pour émouvoir sa bonté ou sa bêtise, — la condamnant comme le rebut des honnêtes gens, et faisant appel à son honnêteté pour lui persuader de s'exécuter elle-même, — on ajouterait que ce père de famille, receveur-général vers le milieu du siècle, est un Géronte assez vraisemblable. Il me paraît pourtant que ce serait le mal prendre que le considérer ainsi.

Le père Duval n'est pas un homme qui par l'expression de ses sentimens éveille des sentimens chez autrui; il est le premier en date des personnages d'un répertoire qui ne sera que dialectique animée; il est le représentant de la nécessité sociale; il n'est mû que par la logique et ne frappe que par elle. Déjà, dans le roman, il ne se borne pas, — comme fera tout à l'heure, à la scène, dans *la Vie de bohème*, l'oncle Durandin parlant à Mimi, comme avait fait sans doute le père de Frédéric parlant à Bernerette, — il ne se borne pas aux ressources naturelles et personnelles, il ne dit pas seulement ce qui doit sortir de son âme pour s'adresser à cette âme qui l'écoute; il emploie les raisons de la raison plus que celles du cœur, et les raisons générales plus que les particulières. Un autre, à sa place, pourrait prononcer le même discours, et pour d'autres oreilles; et la preuve en est que, dans la

pièce, écrite l'année d'après, ce discours se continue et s'augmente d'un discours prêté dans le livre à Prudence, écouté par Armand. Oui, dans le livre, ce n'est pas le père de famille, mais l'entremetteuse, qui prononce ces graves paroles : « Ou vous seriez un homme ordinaire, alors lui jetant son passé à la face, etc.. ; ou vous seriez un honnête homme, et vous croyant forcé de la garder auprès de vous, vous vous livreriez vous-même à un malheur inévitable, car cette liaison, excusable chez le jeune homme, ne l'est pas chez l'homme mûr. Elle devient un obstacle à tout, elle ne permet ni la famille, ni l'ambition, ces secondes et dernières amours de l'homme... » Le père Duval, dans la comédie, peut reprendre à peu près cette dissertation et dire : « Ou il sera un homme ordinaire, etc.., ou il sera un honnête homme, et vous épousera, ou tout au moins vous gardera auprès de lui. Cette liaison ou ce mariage, qui n'aura eu ni la chasteté pour base, ni la religion pour appui, ni la famille pour résultat, cette chose excusable peut-être chez le jeune homme, le sera-t-elle chez l'homme mûr? Quelle ambition lui sera permise?.. » Il peut ratiociner dans ce goût; il peut s'écrier même : « Qui vous dit que les premières rides de votre front ne détacheront pas le voile de ses yeux? » Mais, de vrai, quelque tour qu'ils prennent, ce n'est ni le père Duval ni Prudence qui déroulent ces argumens; ce n'est ni pour Marguerite ni pour Armand que cette chaîne se développe; c'est l'auteur qui parle, et pour nous : « Nous ne faisons que de la logique, » pourrait dire le personnage en scène, comme dit Jacques Vignot, et avec autant de raison. « Ce n'est qu'à des déductions implacables, ce n'est qu'à d'irréfutables vérités que l'amour de Marguerite doit se rendre, » écrit aujourd'hui M. Dumas. Tout de bon, dans la nature, l'amour se rend-il à des déductions et sait-il ce que c'est que l'irréfutable? Il habite une sphère, et la logique une autre : à marcher contre lui, la logique risquerait de marcher éternellement. Pourtant, nous voyons que Marguerite est vaincue, selon l'annonce de l'auteur : comment et pourquoi, sinon parce que l'auteur, héraut de la loi sociale, le veut ainsi? La défaite de Marguerite est symbolique. Qu'est-ce que le droit de l'amour et du repentir? Chimères! Il faut que le droit positif soit victorieux. Même, cette fable singulière du mariage de la sœur d'Armand, qui, prise à la lettre, prêtait à rire, interprétée selon l'esprit acquiert une valeur nouvelle : il convenait, pour M. Dumas, qu'une vierge servît à l'extermination de la courtisane : l'une figure le principe d'ordre, et l'autre de désordre; la prédominance de l'un sur l'autre n'est-elle pas nécessaire?

Mais cette nécessité sociale qui n'est pas nouvelle, ou plutôt qui ne l'était pas en 1848 et en 1852, il est, pour les écrivains, plusieurs manières de la constater. Cette nécessité sociale qui proscrit l'adultère, l'auteur d'*Indiana* aussi, en 1832, la constatait, mais pour pro-

tester contre elle au nom de la passion; cette nécessité sociale qui écrase la courtisane, l'auteur de *Fernande*, vers 1845, la constatait, mais pour la déplorer au nom de l'équité : l'auteur de la *Dame aux camélias* la constate en pleurant sur sa victime, et, sinon par les paroles, au moins par le ton de son récit, il nous invite à mêler nos larmes aux siennes. Qu'il nous pardonne aujourd'hui d'avoir recueilli ces gouttes précieuses, tombées naturellement de ses yeux : c'étaient les premières et les dernières. Deux ans à peine s'étaient écoulés qu'il faisait représenter *Diane de Lys :* déjà il était sec; non pas féroce, comme il fut plus tard, mais sec, impartial et même indifférent entre la nécessité sociale et la passion. La première de ces puissances a le dessus sur l'autre : l'écrivain, comme un scribe, enregistre froidement le fait.

Diane aime vraiment Paul; par lui et pour lui, elle échappe à cette galanterie qui guette, dans la haute société contemporaine, la femme délaissée par son mari; il la sauve de ces hontes frivoles, — avec quelle grâce, avec quelle décence, avec quelle dignité sans pédantisme, il faut le voir dans cette charmante scène qui termine le deuxième acte; il l'aime vraiment, lui aussi, — avec quelle ardeur sincère, on peut en juger dans le troisième acte et dans le quatrième. Chacun d'eux a donné sa vie à l'autre, et, autant que nous pouvons le prévoir, ne la reprendra pas; chacun s'est livré, sans arrière-pensée, l'une avec étourderie, l'autre avec gravité, mais tous les deux avec une générosité pareille. Cependant le mari intervient; quels sont ses droits? Ceux d'un mari, parbleu! Sa qualité sociale suffit; elle prévaut contre celle de Paul, qui n'est qu'un amant. Le comte de Lys a négligé sa femme; il ne laisse qu'à peine entrevoir un caractère d'homme : qu'importe? Il est le mari, cela répond à tout. L'acte de mariage en main, il entre dans le drame. Pour se faire suivre de Diane, quels moyens emploiera-t-il? Elle-même l'interroge; lui-même répond: « Tous ceux que la loi met en mon pouvoir. » Un peu plus loin, il argumente contre elle (encore la logique!) Il lui dit posément : « Notre mariage n'a pas été l'élan simultané de deux sympathies l'une vers l'autre. » Il discute sur son cas ainsi qu'un docteur : « Quel usage ferez-vous de votre liberté? Vous en ferez à l'instant même un esclavage au profit d'une autre personne, etc. » Plus loin encore, devant sa femme et l'amant de sa femme, surpris en flagrant délit de fuite et de rapt, il établit nettement quelle est sa situation légale; il leur donne une consultation comme un juriste pourrait le faire; il oppose à Paul cet avis, comme ferait un conseil étranger dans son cabinet : « Monsieur, il est possible que la société soit mal faite, que vous ayez intérêt à réparer ses erreurs, qu'on ait eu tort de nous marier, madame et moi; mais ce dont je suis sûr, c'est que je suis le mari de madame... Je vous donne ma parole d'honneur

que, si jamais je vous retrouve avec madame dans les conditions où je viens de vous trouver, j'use du droit que la loi m'accorde et je vous tue! » Et à la fin, il fait comme il a dit; content de cette sommation préalable et sans ajouter un mot, il tue Paul dans la coulisse d'un coup de pistolet qui sonne sec; puis il rentre en scène et dit avec calme : « Oui, messieurs, cet homme était l'amant de ma femme; je me suis fait justice, je l'ai tué. »

Là-dessus la toile baisse; l'auteur, sans commentaire, comme le secrétaire d'un commissaire de police, dresse procès-verbal. Quand il voyait Marguerite Gautier, la courtisane, repoussée de l'amour et du bonheur vers le désespoir et vers la mort, il nous contait ce qu'il voyait, sans diminuer la victoire de la loi sociale, mais en murmurant à demi-voix : « C'est dommage! » Il voit ici mourir l'amant, frappé par le mari au nom de cette loi : il constate le décès et ne souffle mot. L'amant a succombé : est-ce bien fait pour lui? Est-ce mal fait? C'est ainsi. Le comte de Lys n'a pas été poussé au meurtre par sa jalousie et son amour comme Othello; il s'est institué froidement l'exécuteur des volontés du code : pourquoi l'auteur serait-il moins froid? Sans doute, il y aurait duperie à s'échauffer pour le personnage et mauvaise grâce à s'échauffer contre : M. Dumas s'abstient.

Ainsi *Diane de Lys*, cette seconde œuvre du dramaturge, est posée en équilibre entre le respect de la nécessité sociale et celui de la passion : équilibre instable où l'écrivain ne pouvait se maintenir, qui fait pour les amateurs la valeur singulière de l'ouvrage et qui déconcerte le public! *Diane de Lys*, à nos yeux, est l'exemplaire unique d'un procédé où l'artiste et le moraliste conspirent : voilà son prix. Par les mêmes raisons, elle inquiète le spectateur et le déroute. M. N.., dans son fauteuil, et Mme ***, dans sa loge, se doutent vaguement qu'ils assistent à une expérience curieuse et menée, en quelques passages, avec une netteté magistrale; mais quelle fin ils doivent souhaiter à cette expérience, et, quand la fin en est connue, ce que l'auteur en ressent et ce qu'il les invite à en ressentir, ils n'en savent trop rien, et de cette incertitude ils lui tiennent rigueur. Si *Diane de Lys*, cet hiver, n'a pas eu la même fortune que *la Dame aux camélias*, ce n'est pas seulement parce que la débutante, Mlle Brandès, si naturelle et si brave qu'elle fût, n'avait pas le génie élégiaque et pathétique de Mme Sarah Bernhardt; c'est parce que le public n'entend pas qu'on l'intéresse à des personnes humaines pour les sacrifier ensuite en raison de leur qualité sociale : à ce jeu, il se demande si l'auteur ne se moque pas de lui. En retour, cependant, il se moque de ces qualités sociales dont l'auteur paraît entêté : ce qui l'émeut encore dans ce document de caractère mixte et met d'abord sa sympathie en branle, c'est la vie communiquée aux personnages avant qu'on les immole; en un mot, c'est la passion.

Mais le moraliste, en M. Dumas, ne devait pas se laisser faire sa part. Ce n'était pas assez, après avoir permis que la Dame aux camélias mourût, d'avoir tué Paul Aubry; après avoir une fois mené le deuil de la passion vaincue en duel par la société, ce n'était pas assez de l'avoir, une autre fois, abandonnée sur place; après avoir pleuré la victime, de l'avoir regardée d'un œil sec : il fallait la déshonorer. Le censeur ne pouvait à moins de frais être quitte de sa tâche. Après avoir constaté à regret le triomphe de la nécessité, après l'avoir constaté sans commentaire, il fallait le justifier. Nécessité douloureuse, nécessité sans épithète, nécessité adorable et bonne, à qui des autels doivent se dresser, voilà les trois déesses que M. Dumas devait honorer chacune à son tour, et la dernière n'a pas reçu le moins souvent ses hommages. A Marguerite Gautier devait succéder Suzanne d'Ange; à Diane de Lys, la comtesse de Terremonde et la femme de Claude. La passion, chez celles-ci, n'est plus malheureuse, elle est mauvaise; elle n'est plus destinée seulement à l'infortune, mais à la honte; elle ne condamne plus seulement les êtres à qui elle s'attache, mais elle les condamne avec justice. *L'Ami des femmes* et la *Visite de noces* donnent la formule de l'amour adultère : — ô Antony, n'écoute pas! — Ce n'est plus seulement un breuvage mortel, mais un breuvage dégoûtant; un poison tiré des fleurs, mais un élixir de boue. Quiconque y trempe ses lèvres est marqué désormais, non plus d'une brûlure, mais d'une lèpre; il porte sa qualité sociale gravée sur le visage, et qui abolit aussitôt ce qu'il pouvait avoir de personne humaine: amant ou maîtresse, ce n'est plus un homme ni une femme, mais un objet de scandale désigné par le censeur pour être retranché de la société; — voilà le régime établi dans ce théâtre de la Loi!

Cependant quel est cet homme qui tombe transpercé d'un coup d'épée? C'est le duc de Septmonts, un mari : sa mort ensanglante la dernière pièce de M. Dumas, ou du moins l'avant-dernière, celle où, de son aveu même, il a mis les enseignemens suprêmes de sa philosophie et son testament de moraliste. Par une belle imprudence, après avoir bâti son monument, il a essayé d'y ajouter un étage : *la Dame aux camélias* était l'entresol; *l'Étrangère* porte le faîte; si l'écrivain, dans quelqu'une de ses œuvres, a touché des vérités plus hautes qu'à l'ordinaire, c'est apparemment ici. Le duc de Septmonts, un mari, expire sous l'épée de Clarkson, et Clarkson ne le tue guère que par procuration de l'amant, ou, parlons mieux, de l'auteur. Si le père Duval, si le comte de Lys est un *deus ex machina* suscité par le dramaturge, si le comte de Terremonde et Claude, si Olivier de Jalin, Ryons et Lebonnard sont ses instrumens, à plus forte raison Clarkson : le drame, ici, est purement sympathique, et les intentions de l'écrivain ne sont pas douteuses. Il sauve l'amant et tue le mari; — que dis-je? Il envoie l'un en possession de l'héritage de l'autre, — comme s'il se trom-

pait sur leurs qualités sociales, comme si un mauvais plaisant avait changé les étiquettes, mis celle-ci à la place de celle-là, fait conduire le duc dans la cellule des amans condamnés à mort, et Gérard dans le préau glorieux des maris. Quel est donc ce scandale ?

C'est que M. Dumas, — après avoir rangé les individus sous les nécessités de la loi humaine, sans examiner si ces nécessités étaient iniques ou équitables, — après avoir proclamé qu'il faut obéir au droit positif parce qu'il est, sans se donner la peine, même quand le droit naturel était du même côté, de constater ce renfort, — M. Dumas s'est avisé à la fin que, pour que ce régime ne fût pas épouvantable, il fallait d'abord mettre la loi humaine en perpétuel accord et parfaite harmonie avec la loi morale, et le droit positif avec le droit naturel. Après avoir observé dans le domaine des faits les combats de l'ordre et du désordre, après avoir vu tant de fois la scandaleuse résistance de celui-ci et le triste avantage de celui-là, il s'est élevé à la contemplation des luttes invisibles du bien et du mal, il a vu que le mal était quelquefois du côté de l'ordre, et, pour se consoler, il a voulu croire au triomphe définitif du bien. Moraliste, cette fois, et non plus censeur, mystique et pris d'optimisme autant qu'il était jusque-là désespérément attaché à la terre, il est revenu, par ce détour, au respect des personnes. Voulant exposer sur la scène le duel des puissances morales qui, selon lui, se disputent le monde, il a choisi pour incarner le mal, — dans ce pays où le mariage est indissoluble, — un mari, pour incarner le bien un amant. Il a repris la fable de *Diane de Lys;* mais, pour un dénoûment contraire, il a rétabli le caractère du mari tel qu'il était dans le roman (je parle du roman de *la Dame aux perles : Diane de Lys*, roman, n'a guère fourni à la pièce, après le titre, que la mise en scène du premier acte). Ce personnage, qu'il avait purifié naguère tout exprès pour rendre supportable sa victoire, il l'a restitué dans son abjection, et tel sans doute que la nature le lui avait offert ; il l'a sacrifié à l'amant. Il ne l'a pas sacrifié seulement, comme son père avait fait dans *Madame de Chamblay*, pour satisfaire le spectateur : il a marqué avec force le caractère providentiel de cette fin. Il n'a pas vu dans les deux adversaires un amant et un mari, mais deux hommes, l'un meilleur que l'autre : il a voulu que le meilleur l'emportât.

Cette justice distributive n'a pas déplu au public : voyez plutôt sa joie tout au long de cette amusante scène du cinquième acte, entre Septmonts et Clarkson, renouvelée avec un art si curieux, avec un tour de main si magistral, du cinquième acte de *Madame de Chamblay*, et jouée en perfection par MM. Coquelin et Febvre. Sans doute, cette joie serait plus complète encore si l'auteur, au lieu de revenir par le chemin que j'ai dit à l'observation des personnes, s'y était tenu dès l'abord, en toute simplicité d'artiste. Exempt du souci desséchant de la symbolique, il eût mis plus d'humanité dans ces hommes dont

il ne veut pas voir la qualité sociale, mais le caractère. L'un d'eux, il est vrai, tel quel, est terriblement bien partagé : c'est le duc de Septmonts. Ce damnable héros est l'un des plus vivans, des plus minutieusement et des plus profondément vrais, des plus brillamment neufs du théâtre moderne. Aussi, quand, au quatrième acte, il rencontre sa femme, animée, elle aussi, d'une parcelle de feu moral, quelle lancée dramatique des personnages! Comme la scène, en sa violence, éclate de véritables beautés! Mlle Bartet et M. Coquelin y sont excellens, mais comme le texte les porte! C'est par ce qu'elle renferme d'humain et par son équité finale que *l'Étrangère* touche le spectateur : le reste, à parler franc, n'importe guère, sinon aux abstracteurs de quintessence; l'apocalypse négrophile et démoniaque du troisième acte abasourdit l'auditoire sans l'attacher, — et ce n'est pas seulement parce que Mlle Pierson joue en comédienne raisonnable un rôle que Mme Sarah Bernhardt déclamait en tragédienne fantastique.

C'est l'humain et l'équitable de ce dernier ouvrage, il faut le répéter encore, c'est l'équitable et l'humain qui nous plaît : alors, à quoi bon, par ce progrès que nous avons tenté de suivre et avant d'en revenir à ce point, avoir imaginé tout un théâtre qui se vante d'être inhumain et ne s'inquiète pas s'il est inique? L'auteur, dans cet épilogue de son œuvre, accuse « la morale cruelle des hommes, qui n'a pas cru devoir rechercher les causes et n'a tenu compte que des effets; » n'est-ce pas justement à cette morale qu'au prix de son plus grand labeur et de ses plus nombreuses veilles, il a élevé un monument?.. A quoi bon?

La réponse est lisible entre toutes les lignes de cette brève étude : artiste et moraliste, M. Dumas a laissé se combiner en lui ces dons opposés selon des formules diverses; aux différentes époques de ce génie complexe, qui est le sien, il est resté dramaturge; il a édifié ainsi un assemblage de drames, le plus original qui soit dans notre siècle, et peut-être sans analogue dans aucun autre; il y a dépensé plus de forces que personne des contemporains ne pouvait faire. Son œuvre entière durera comme un objet de curiosité pour la critique; une partie seulement peut-être, dans l'avenir, intéressera le public, qui se détournera du reste, — et pourquoi? Parce que la vieille humanité, qui rajeunit à chaque génération comme la terre à chaque printemps, répète à M. Dumas ce que dit au fâcheux Taupin la grisette Aurore : « Si vous n'aimez plus l'amour, n'en dégoûtez pas les autres! »

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Tandis que s'achevait par un dernier scrutin ce vaste et paisible mouvement d'élections qui vient de renouveler toutes les municipalités de France depuis Paris jusqu'au plus humble village, un événement heureux et presque inattendu s'est accompli à l'autre bout du monde. La paix est faite avec la Chine, ou du moins, puisqu'il n'y avait pas de rupture déclarée, ce qui aurait pu conduire à la guerre a disparu. Il y a trois jours à peine, à Tien-tsin, — le télégraphe nous a porté la nouvelle de l'extrémité de l'univers, — un de nos brillans et intelligens officiers de marine, M. le commandant Fournier, muni des pouvoirs de la France, a signé avec le vice-roi de Petcheli, plénipotentiaire de l'empereur de Chine, un traité qui éclaircit l'énigme jusqu'ici indéchiffrable des rapports des deux pays. La négociation, longtemps fuyante et insaisissable, a été conduite au dernier moment sans bruit, avec autant de décision que de discrétion : il en est résulté cet acte de Tien-tsin, — traité ou convention préliminaire, — qui remet pour le moment un peu d'ordre et de jour dans nos affaires de cet Orient lointain. Le protectorat de la France, dans ces contrées de l'Annam et du Tonkin, est reconnu par la Chine, qui rappelle toutes ses garnisons. Les frontières sont à peu près indiquées et seront respectées des deux parts. Les positions de sûreté nous sont acquises ; des conditions privilégiées de trafic dans les provinces chinoises du sud sont spéci-

fiées sommairement et seront précisées par un traité de commerce. Des plénipotentiaires vont être nommés pour faire de ce premier acte une œuvre définitive. La paix a ici l'avantage d'être faite avant la guerre, et si le gouvernement français a eu le bon esprit de se décider au moment voulu, sans insister sur une indemnité qui aurait pu tout compliquer, cette victoire pacifique, cette solution de nos obscurs différends avec la Chine a été préparée, on n'en peut douter, par les succès de nos soldats sur le Fleuve-Rouge, par une action militaire habilement conduite.

Est-ce là cependant la fin de ces affaires du Tonkin, de cette campagne qui a été un moment un objet de vive préoccupation, une sorte d'obsession pour l'opinion? Ce n'est point sans doute la fin. On aura sûrement à maintenir encore un corps d'occupation suffisant pour compléter la conquête ou la pacification du pays. On a entrepris une œuvre laborieuse et complexe de colonisation qui exigera pendant longtemps une vigilance active, une administration éclairée, surtout de l'esprit de suite. Les préliminaires de Tien-tsin qui viennent d'être signés ont du moins le mérite de simplifier et de dégager la question, de réduire les bandes du Fleuve-Rouge à leurs propres forces, d'en finir avec cette menace perpétuelle d'une guerre lointaine avec la Chine. Cette guerre possible, qui n'était peut-être qu'un fantôme, qui pouvait aussi, après tout, devenir une embarrassante réalité, pesait sur l'opinion de tout le poids de l'inconnu; elle disparaît par cette dernière négociation, qui rend à la France une certaine liberté. C'est maintenant au gouvernement d'achever ce qu'il a commencé en s'éclairant des expériences péniblement instructives qu'il a déjà faites, en évitant les fautes qui ont été commises dans toutes ces affaires lointaines où l'on s'est jeté d'abord un peu à l'aventure. Le ministère a repris dans la politique extérieure quelques avantages de position que nous ne contestons pas; il est peut-être, à l'heure qu'il est, dans des conditions moins compromises, moins affaiblies qu'il y a quelques mois. C'est à lui de s'étudier à se créer une certaine autorité par une diplomatie prudemment conduite, et il le pourra toujours d'autant mieux qu'il s'appuiera sur une politique intérieure plus juste, plus mesurée, plus conforme aux vrais sentimens et aux vrais intérêts de la France. Le malheur ou l'erreur est toujours de croire qu'on peut obtenir des résultats sérieux, durables en diplomatie, ou avoir des finances, ou reconstituer une armée, ou refaire un enseignement, avec une politique intérieure qui ne serait qu'une perpétuelle concession aux fantaisies, aux passions révolutionnaires sous une couleur républicaine.

Lorsque M. le président du conseil s'arrêtait, il y a quelques semaines, à Périgueux, pour prononcer un discours qui a eu quelque retentissement, il émettait un certain nombre de jugemens, un certain nombre de pronostics sur ces élections municipales qui allaient s'ac-

complir, qui apparaissent aujourd'hui comme la manifestation la plus récente, la plus directe des vœux et des instincts du pays. Ces élections, paisiblement accomplies, ont-elles répondu entièrement aux prévisions de M. le président du conseil et de ses amis, qui se plaisaient à annoncer d'avance qu'elles seraient universellement républicaines? Elles sont, en majorité, républicaines, si l'on veut; elles ne sont pas une réaction décidée, emportée contre la république. Elles n'attestent pas un courant d'opinion brusquement et violemment déplacé. Il y a cependant deux faits à observer. Dans les plus grandes villes, à Paris naturellement, avant tout, le radicalisme le plus tranché a l'avantage, et on ne peut certes pas dire que ce résultat soit des plus favorables à la république. D'un autre côté, dans bien des départemens, dans les campagnes, les conservateurs ont de nombreuses, de significatives victoires, et là même où les partis extrêmes ont triomphé, ils ont réussi à se faire une place à côté des radicaux dans les nouveaux conseils. A Marseille, à Toulouse, ils avaient cessé depuis longtemps d'être représentés, ils sont représentés maintenant après les élections du 4 et du 11 mai, et jusque dans certains quartiers de Paris où ils n'ont pas eu le dernier mot du scrutin, ils ont serré de près leurs concurrens plus heureux. Dans des villes comme Versailles, Orléans, Chartres, Dunkerque, Hazebrouck, Boulogne-sur-Mer, Nantes, Castres, Muret, Belfort, Rodez, au nord et au midi, à l'est et à l'ouest, ils ont eu des succès, tantôt complets, tantôt relatifs; dans une multitude de communes et de cantons ruraux, la majorité s'est entièrement déplacée ou les conseils restent partagés, et, sur bien des points, des sénateurs, des députés républicains ont eu beau essayer d'exercer leur influence, ils ont subi des défaites personnelles assez cuisantes. Les conservateurs n'ont pas reconquis la majorité dans l'ensemble du pays, nous le voulons bien; mais ils sont rentrés dans la lutte, ils se sont montrés résolus à la résistance. Ils ont eu des candidats dans toutes les régions de la France, même à Paris, et là où ils n'ont pas eu la majorité, ils représentent une minorité sérieuse. Sous une forme ou sous l'autre, ils ont repris position; ils ont regagné du terrain presque partout, et c'est là justement le phénomène caractéristique de ces derniers scrutins ouverts dans la France entière pour le renouvellement des assemblées municipales. C'est ce qui fait de ces élections du 4 mai et du 11 mai, sinon une menace immédiate, du moins un avertissement assez grave pour les maîtres du jour, pour les politiques républicains qui, depuis quelques années, se sont cru le droit d'abuser de leur domination, qui peuvent s'apercevoir aujourd'hui qu'à force de violenter les intérêts et les instincts, on finit par raviver dans les populations un certain sentiment de résistance.

Les républicains, qui ont régné depuis six ou sept ans, qui règnent encore, peuvent se livrer à des interprétations de fantaisie et essayer

de se faire illusion avec des statistiques officielles classant ou décomposant des votes : il reste un fait évident, c'est que ces élections, pour qui les observe sans parti-pris, attestent un réveil assez vif des sentimens conservateurs dans le pays. Elles ne sont pas un acte d'hostilité irréconciliable, elles ne vont pas jusqu'à mettre en péril la république, nous l'admettons; elles sont du moins une protestation partielle, assez indistincte encore, peut-être un peu confuse, contre une certaine politique dont les résultats sont assez manifestes pour être saisis par l'instinct public. Cette politique, en effet, on la connaît désormais pour l'avoir suivie à l'œuvre, pour l'avoir vue se déployer depuis quelques années. Elle n'a été, après tout, que le règne assez médiocre de l'esprit de parti et, qui pis est, de l'esprit de secte, — une sorte d'exploitation régularisée du pays dans l'intérêt d'une majorité maîtresse du pouvoir et des assemblées, disposant de tout, sans tenir compte des garanties libérales, des droits des minorités.

Elle avait la puissance et elle s'est crue autorisée à tout se permettre, à tout ébranler, sous prétexte de tout réformer. Elle a voulu toucher aux affaires de l'armée, et, comme dernier trait de génie, elle n'a réussi qu'à mettre au monde cette loi de recrutement, qu'on va essayer de reprendre sans doute au prochain retour des chambres, qui ne peut avoir d'autre effet que de bouleverser tous les intérêts militaires, moraux et intellectuels du pays. Elle a voulu toucher aux finances, et au lieu de ménager les ressources et le crédit de la France, elle s'est hâtée d'augmenter les dépenses de 3 ou 400 millions, de prodiguer les émolumens et les pensions, de surcharger la dette pour des travaux de fantaisie, de mettre le déficit dans le budget. Elle a voulu surtout réformer l'enseignement, — c'était sa grande vocation, son ambition, — et elle n'est arrivée qu'à désorganiser les études, le vieil enseignement classique, à créer une prétendue instruction civique et à accabler les communes sous le poids des emprunts, des contributions extraordinaires, pour la construction d'écoles fastueuses ou inutiles. Elle a reçu une constitution qui suffisait sans doute au gouvernement du pays, puisque M. le président du conseil lui-même avouait récemment que personne n'en demandait la revision, et elle n'aura point de repos qu'elle n'ait mis encore une fois l'instabilité dans les institutions par une réforme capricieuse. Lorsqu'une politique s'est manifestée pendant quelques années par ces tyrannies de parti, par ces agitations stériles, quel est le résultat infaillible ? Le système a fatalement ses conséquences. Le moment vient où l'on finit par se lasser de voir les intérêts publics sacrifiés, la désorganisation dans les finances, la gêne dans le crédit et dans le travail, la violence dans les affaires morales, la confusion partout, et, à la première occasion, la fatigue, le mécontentement, se traduisent par un vote. Les conservateurs, vaincus la veille, reprennent en partie leurs avantages le

lendemain. C'est un peu l'histoire des dernières élections. Et le gouvernement lui-même, au milieu de ces mouvemens d'opinion, que fait-il? Comment entend-il se conduire? Au premier abord, le gouvernement, à ce qu'il semble, serait intéressé à se modérer, à se faire des alliés de ces instincts conservateurs qui se réveillent, à les traiter en amis plutôt qu'en ennemis; il le voudrait peut-être. Il est malheureusement lié par trop de complicités et de connivences pour se séparer des radicaux, qu'il suit dans la pratique en ayant parfois l'air de les combattre dans ses discours. Il continue son système sans prendre garde qu'il s'affaiblit lui-même, qu'il ne fait qu'aggraver par ses équivoques le mal contre lequel commencent à s'élever les sentimens conservateurs du pays.

Que cette réaction, assez saisissable dans les derniers scrutins, puisse avoir plus d'une cause, qu'on l'exagère ou qu'on l'atténue, elle existe dans le fond du pays, qui sent ses malaises, et, il y a mieux, les succès des radicaux, aussi bien que les succès des conservateurs ne sont qu'un autre signe de cette fatigue, de ces mécontentemens intimes. Cette réaction, elle tient à toute une situation, elle se manifeste sous des formes diverses, et, s'il est un fait qui ait pu contribuer particulièrement à la provoquer, qui ait dû avoir une influence dans les élections, c'est cette crise des finances à laquelle la commission du budget s'efforce aujourd'hui de chercher quelque remède avant la rentrée des chambres. On dit assez souvent, quand on veut tout expliquer, ou tout excuser, que si la situation financière est devenue embarrassée, difficile, il n'y a là qu'un phénomène tout économique, dans tous les cas passager, que la politique n'y est pour rien. Le subterfuge est commode; mais ces difficultés, ces embarras, qui donc les a créés? quelle en est la cause directe, sensible, si ce n'est la politique qui, depuis quelques années, a multiplié toutes les dépenses, qui a développé artificiellement tous les travaux dans un intérêt de popularité équivoque, qui a abusé du crédit jusqu'à l'épuiser, qui a engagé toutes les ressources publiques sans règle et sans prévoyance? Ce qui arrive n'est point sans avoir été prévu et prédit; on n'en a voulu rien croire. On a vécu d'illusions et d'infatuations, on se réveille maintenant en face de la réalité, — et cette réalité, un peu dure, c'est ce que la commission du budget constate en cherchant les moyens de ressaisir un équilibre toujours fuyant. La vérité est que tous les calculs budgétaires sont trompés, que toutes les évaluations se trouvent n'être qu'une fiction, qu'à la place des anciennes plus-values, il n'y a qu'une décroissance permanente, chronique des ressources publiques, des revenus indirects. Pour les trois premiers mois de l'année, il y a déjà un déficit de 28 millions; le mois d'avril seul a un mécompte de plus de 6 millions. Il y a bien des chances pour que d'ici au bout de l'année, la diminution des revenus soit de 80 millions, et si à ce chiffre on joint un chiffre au

moins égal de crédits supplémentaires, le déficit de l'année risque fort d'être de 150 ou 160 millions, peut-être plus. Comment remédier à cette situation, faite assurément pour émouvoir l'opinion, pour être vivement ressentie par le pays? La commission du budget s'est mise à la recherche des petites économies; elle espère arriver à une réduction de dépenses de 40 ou 50 millions en glanant dans tous les services; mais ce n'est là, évidemment, qu'un palliatif. Le vrai et unique remède, c'est de revenir enfin à une politique plus prévoyante, plus mesurée, plus sérieuse, qui répare le mal qu'une mauvaise politique a fait, qui ravive la confiance, l'activité des affaires en rassurant le pays sur le gouvernement de ses intérêts financiers aussi bien que de tous ses intérêts moraux.

S'il y a eu des années où le printemps était attendu avec crainte parce qu'il semblait gros d'orages et de menaces de conflits, on ne peut pas dire que le printemps de cette année ait été jusqu'ici une saison bien agitée, qu'il annonce des troubles prochains en Europe, de bien graves complications dans la politique du continent. Il n'y a pour le moment ni point noir ni nuage inquiétant, et si ce n'était cette affaire égyptienne qui vient de se réveiller par la faute de l'Angleterre, qui va provoquer sans nul doute des négociations laborieuses, qui, sans conduire à des collisions ou à des ruptures, peut créer des difficultés, tout présagerait une période assez calme. La cause la plus sérieuse de complications européennes a disparu au courant de l'hiver, il y a déjà quelques mois, avec les rapprochemens qui se sont accomplis entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche. Les souverains en sont aujourd'hui à préparer leurs entrevues d'été; l'empereur de Russie se rencontrera vraisemblablement, dans quelque ville qui n'est pas encore désignée, avec le vieil empereur d'Allemagne. L'Autriche rassurée envoie l'héritier de la couronne, l'archiduc Rodolphe et sa jeune femme, l'archiduchesse Stéphanie, visiter l'Orient, Belgrade, Constantinople, où les deux princes, représentans des Hapsbourg, sont reçus avec des démonstrations particulières de cordialité. Au-delà des Alpes, le roi Humbert et la reine Marguerite viennent d'inaugurer par la plus pacifique des cérémonies l'exposition de Turin, récemment ouverte aux étrangers comme aux Italiens. Quand on veut savoir au vrai d'ailleurs où en est le thermomètre de la politique européenne, c'est encore du côté de Berlin qu'il faut se tourner, et à Berlin, celui qui peut être tour à tour le grand agitateur ou le grand pacificateur ne semble pas s'occuper de nouer de vastes combinaisons de guerre ou de diplomatie, de préparer des surprises nouvelles à l'Europe. M. de Bismarck paraît être tout entier pour l'instant à toutes ces questions intérieures qui l'ont ramené dernièrement à Berlin et devant le parlement, à la prorogation de la loi de police contre les socialistes révolutionnaires, à ses

combinaisons de socialisme d'état, à ces affaires religieuses qui paraissent toujours près d'être réglées et ne le sont jamais.

Ce que veut le chancelier allemand, il le veut avec opiniâtreté dans les affaires intérieures comme dans les affaires extérieures, et il n'est certes pas homme à s'arrêter devant les résistances qu'on lui oppose, à incliner humblement sa politique devant les partis. Que veut-il réellement? Il ne l'a jamais caché, il vient de le répéter encore une fois : il a visiblement depuis quelques années la préoccupation fixe de réduire à l'impuissance le socialisme, et il met à cette œuvre l'orgueil d'un chef d'état convaincu, non sans raison, que toutes les agitations révolutionnaires ne peuvent que compromettre l'Allemagne qu'il a transformée ou créée par son génie. Il entend rester armé de moyens exceptionnels de répression contre les agitateurs; mais en même temps, avec une série de lois sur les assurances, sur les retraites, sur les conditions du travail, il veut prouver aux masses laborieuses, aux ouvriers, que l'état seul, représenté par la monarchie des Hohenzollern, peut leur assurer les avantages, les garanties, la protection que les agitateurs leur promettent vainement. Ce que sera ce socialisme d'état imaginé par M. de Bismarck comme un moyen de règne, on ne le voit pas bien : il est sûrement mêlé de beaucoup d'illusions, il promet lui-même plus qu'il ne pourra tenir, et dans tous les cas, ce n'est qu'avec le temps qu'on pourra obtenir du parlement le vote de tous ces projets proposés avec plus d'obstination que de succès jusqu'ici par le chancelier. Pour le moment, il s'agit avant tout d'aller au plus pressé, de maintenir les pouvoirs extraordinaires de police et de répression administrative que le gouvernement s'est fait accorder. C'est là précisément l'objet d'une loi d'exception temporaire qui a été votée il y a quelques années, en 1878, qui allait expirer prochainement et dont les ministres de l'empereur Guillaume se sont empressés de demander la prorogation pour deux ans encore. Ce n'était pas facile d'obtenir cette prorogation, de vaincre la résistance des partis plus ou moins opposés, ou du moins disposés à faire acheter leur appui, à réclamer des garanties. La commission parlementaire qui avait été nommée avait commencé par rejeter un certain nombre d'amendemens proposés par un des chefs du centre catholique, M. Windthorst, et elle avait fini par se prononcer contre la loi tout entière. C'est donc dans des conditions assez défavorables que s'est ouverte, il y a peu de jours, devant le Reichstag une discussion des plus animées où M. de Bismarck lui-même, sorti récemment de sa retraite, a senti le besoin de prêter main forte à ses collègues du ministère, à M. de Puttkamer, en portant dans ces débats le poids de sa volonté et de son autorité.

La présence du chancelier n'était pas de trop. La loi en effet rencontrait une opposition des plus vives dans une partie du centre catho-

lique, parmi les Polonais, surtout parmi les libéraux-progressistes, qui lui reprochaient d'être inutile ou inefficace, de n'avoir fait que des martyrs ou des mécontens, de n'avoir eu d'autre résultat que de favoriser l'organisation secrète de la démocratie socialiste. Seul, livré à ses propres forces, M. de Puttkamer eût probablement risqué d'être battu, de n'avoir pas sa loi : M. de Bismarck lui est venu en aide par un de ces discours audacieux, sarcastiques, familièrement violens et impérieux, qui sont toujours un événement parlementaire, et même quelquefois un événement diplomatique. Le chancelier a tenu tête à toutes les oppositions, particulièrement au chef des progressistes, M. Richter, qui a entre tous le don de l'irriter. Le chancelier de Berlin ne le cache pas : il peut s'entendre avec tout le monde, avec les catholiques, même un peu avec les socialistes, dont il parle sans trop de dureté; il ne pourra jamais s'entendre avec les libéraux-progressistes, qui, pour lui, ne représentent que ce qu'il appelle la « fantasmagorie du gouvernement parlementaire, » et il a passablement pulvérisé M. Richter. Avec M. de Bismarck on est toujours sûr d'apprendre quelque chose. C'est ainsi que, dans son dernier discours, il a éclairci un point demeuré un peu obscur. Il n'a pas dissimulé que lorsqu'il avait engagé sa campagne contre les socialistes révolutionnaires, sa première pensée avait été de s'adresser à tous les cabinets de l'Europe pour organiser une association générale d'assurance contre l'anarchie internationale; c'est l'Angleterre qui, en déclinant toute participation à cette sorte de sainte alliance nouvelle, a fait échouer le plan. Dès que l'Angleterre donnait l'exemple d'un refus de concours auquel d'autres pays se seraient évidemment associés, il n'y avait plus pour l'empire allemand d'autre ressource que de faire sa police chez lui, de s'armer d'une loi suffisante pour réprimer ou prévenir l'agitation socialiste. La chancelier a sa loi, il tient à la garder; il ne veut pas qu'on lui enlève son arme ou qu'on l'émousse dans ses mains. Il s'est exprimé aussi nettement que possible et, en s'adressant sans façon au Reichstag, il n'a pas laissé ignorer que, si on lui refusait la loi dont il demandait la prorogation, le parlement allait droit à une dissolution immédiate. Il a même défié avec hauteur les oppositions du Reichstag d'aller jusqu'au bout de leur opinion. L'irascible et altier chancelier a des manières de parler qui, en paraissant à demi énigmatiques, ne laissent pas d'être significatives. Il a donné suffisamment à entendre que si un nouveau parlement lui refusait encore la loi dont il croit avoir besoin, il ne se tiendrait pas pour convaincu, et il ne croirait pas pour cela tout perdu. Il garde probablement en réserve des ressources qui ne lui manqueraient pas. Il a fait à maintes reprises sa profession de foi, en actions comme en paroles, sur la prédominance de l'autorité impériale dans ses rapports avec le parlement, et, dans tous les cas, afin d'éviter d'en venir à des extrémités

fâcheuses, il prévient d'avance les électeurs, les citoyens tranquilles « que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de ne pas nommer des progressistes. »

Le chancelier de Berlin a-t-il persuadé ceux qui l'écoutaient? Toujours est-il qu'il a, une fois de plus, réussi et que, soit sous l'influence de cette hautaine parole, soit par crainte d'une dissolution immédiate, on lui a donné la loi qu'il demandait; le Reichstag s'est exécuté. Fort bien! l'œuvre de la police est assurée. Il reste à savoir comment M. de Bismarck réussira à réaliser cette autre partie de son programme, qu'il a résumée lui-même en disant: « Donnez au travailleur le droit au travail, procurez-lui du travail, assurez-lui des soins quand il sera malade, etc. » Voilà qui est un peu plus difficile, en Allemagne comme dans bien d'autres pays, et si la nouvelle loi de police doit être maintenue jusqu'à la réalisation de ce programme, elle risque peut-être d'avoir une longue durée; M. de Bismarck a le temps de songer à bien d'autres intérêts qu'il ne perd sûrement pas de vue, de dire plus d'une fois son mot sur la politique de l'Europe, sur ces affaires générales, où la question égyptienne est, pour le moment, la seule qui paraisse occuper la diplomatie, qui ait au moins une certaine importance pour les chancelleries.

Comment sortira-t-on maintenant de ces complications égyptiennes, qui sont en effet le plus sensible embarras du moment, sur lesquelles l'Angleterre, à bout d'expédiens, a cru devoir appeler l'attention des cabinets de l'Europe? Le problème est certes des plus épineux, et parce que la situation de l'Égypte est arrivée à un point où l'existence même de la vice-royauté du Nil peut être en péril, et parce que les intérêts sont si complexes qu'on ne sait, en vérité, comment tout concilier. Tout est devenu obscur, précaire, difficile sur les bords du Nil, et, s'il en est ainsi, il faut bien l'avouer tout d'abord, c'est la faute du gouvernement britannique, qui, depuis son intervention, depuis qu'il a eu si aisément raison d'un mouvement d'insurrection assez factice, n'a pas réussi à exercer utilement la prépondérance qu'il venait de conquérir. Ce n'est point assurément qu'il ait été gêné ou contrarié depuis deux ans : il a eu toute liberté, il n'a eu à compter avec aucune opposition ; il a eu les avantages de la prépotence au Caire et à Alexandrie, il garde aussi la responsabilité d'un système de perpétuelles tergiversations qui a tout compromis, la sécurité extérieure de l'Égypte du côté du Soudan, aussi bien que l'ordre financier et l'ordre administratif de la vice-royauté du Nil. Ces affaires égyptiennes, en effet, elles ont été si étrangement conduites qu'elles sont forcément ramenées aujourd'hui sous la juridiction européenne par cet appel que l'Angleterre elle-même a cru devoir adresser à une conférence, et qu'elles deviennent une source d'embarras croissans pour le gouvernement de la reine vis-à-vis des partis. Elles en sont là à l'heure qu'il

est : elles se présentent sous ce double aspect d'une assez sérieuse difficulté diplomatique proposée aux cabinets européens et d'une difficulté intérieure qui se manifeste incessamment à Londres, qui d'un instant à l'autre peut compromettre dans son crédit, dans son existence, le ministère libéral de M. Gladstone.

Ce que sera cette conférence que l'Angleterre propose de réunir, c'est la première question, la question diplomatique. Le ministère britannique, en se décidant d'une manière un peu imprévue et assez tardive à en appeler à une délibération européenne, a cru évidemment agir pour le mieux. Assailli d'embarras sur les bords du Nil, placé en face d'une détresse financière à laquelle on ne peut remédier que par des emprunts, ayant d'un autre côté à compter avec des actes internationaux qui affectent une partie des ressources de l'Égypte à l'ancienne dette étrangère, il a pensé, non sans raison, qu'il ne pouvait rien faire sans le concours des puissances intéressées. Il s'est adressé à tous les grands cabinets, à la Porte elle-même; il leur a communiqué l'état des ressources et des besoins de l'Égypte, avec l'intention avouée de circonscrire sur ce seul point financier la délibération qu'il invoquait. Tous les cabinets se sont empressés d'accepter d'une manière plus ou moins explicite la proposition anglaise. La Porte a fait quelques réserves pour ses droits de suzeraineté sur l'Égypte et elle n'a pas insisté. L'Autriche, l'Allemagne, la Russie, l'Italie, aussi bien que la France, ont évité d'élever des objections. Toutes les réponses ont été, à ce qu'il semble, une adhésion au principe de la délibération européenne. Il est évident toutefois qu'il devait y avoir des nuances dans les opinions des cabinets, que l'acquiescement qu'ils donnaient n'était pas sans conditions, et c'est là précisément que commencent les vraies difficultés. Il n'y a que quelques jours, dans une séance de la chambre des communes, on a interrogé M. Gladstone sur la nature des réponses des gouvernemens européens, sur l'objet précis de la conférence, sur les conditions des cabinets, sur les limites de la délibération qui allait s'ouvrir, et ce qu'a dit M. Gladstone n'éclaircit certes pas cette phase préliminaire d'une négociation qui n'est pas encore arrivée à son terme. Il faut voir la situation telle qu'elle est. Il y aurait sans nul doute des inconvéniens, et même des dangers, à trop étendre le programme de la conférence nouvelle, à laisser la délibération s'égarer; on risquerait de soulever bien d'autres problèmes, de réveiller la question d'Orient tout entière, et les puissances, qui ont des intérêts à sauvegarder, qui ont aussi de la prudence, seraient les premières à refuser d'entrer dans une discussion plus compromettante qu'utile; mais, d'un autre côté, on ne peut pas prétendre réduire la diplomatie de six ou sept grandes puissances à un rôle subalterne et par trop borné. L'Europe ne peut pas se réunir pour reviser purement et simplement une

loi de liquidation égyptienne, pour donner un blanc-seing à tous les emprunts qu'on croirait plus ou moins nécessaires. Cette situation financière qu'on veut examiner, après tout, elle a ses causes, elle tient à une série d'événemens; elle est la suite de tout un passé et elle a son importance pour l'avenir de l'Égypte. On ne peut pas séparer à volonté les finances de la politique dans une conférence réunie sans doute avec des intentions sérieuses.

Il ne s'agit certes pas de créer des embarras à l'Angleterre, et la France moins que toute autre puissance peut avoir cette pensée. La France n'a aucune raison de profiter des circonstances pour rechercher des avantages particuliers, pour essayer de faire revivre sur les bords du Nil ce *condominium* auquel elle a renoncé, que les événemens ont emporté. Elle est même intéressée à ne se prêter à aucune combinaison qui serait de nature à refroidir ses rapports avec l'Angleterre. Elle a cependant, sans parler des traditions, des intérêts nombreux en Égypte, et elle ne céderait point en vérité à un mouvement bien désordonné d'ambition si, en se prêtant dans la mesure possible aux désirs de l'Angleterre, elle cherchait aussi à s'assurer des garanties. Quel motif sérieux aurait le cabinet de Londres de refuser ces garanties aux intérêts français, qui se confondent ici avec l'intérêt européen? Il n'y trouverait qu'avantage, puisqu'il faciliterait notablement ainsi la réunion et l'œuvre d'une conférence où l'on arriverait après une entente entre les puissances qui sont le plus directement engagées dans les affaires d'Égypte.

La question est d'autant plus grave qu'elle se complique de plus en plus de difficultés intérieures, que le ministère anglais a réellement besoin d'arriver à une solution à demi favorable pour sa propre sûreté, pour raffermir sa position dans le parlement et devant le pays. Le fait est que la fortune ministérielle de M. Gladstone semble, pour le moment, assez menacée, et que tout a singulièrement changé pour le chef du cabinet libéral depuis l'époque où il arrivait presque triomphalement au pouvoir. Il revenait au ministère porté par un mouvement d'opinion qui s'était déclaré contre le système dit impérial de lord Beaconsfield, contre la politique d'intervention et d'action universelle, contre les expéditions lointaines au Transvaal, dans l'Afghanistan, en Orient. Il arrivait en pleine popularité, avec la résolution de satisfaire l'opinion qui le soutenait pour le moment, d'en finir avec les interventions, avec les entreprises lointaines, et il en a fini, en effet, avec un certain nombre de ces affaires. Il a cru rester dans son rôle de chef libéral en se donnant tout entier aux réformes agraires en Irlande, à la préparation de la réforme électorale, dont il poursuit en ce moment la réalisation. Qu'est-il arrivé? M. Gladstone a été pour ainsi dire ressaisi chemin faisant par toutes ces affaires extérieures dont il avait pensé délivrer l'Angleterre. Il a voulu sortir à tout prix du Transvaal,

et il n'est pas sûr qu'il n'y ait pour l'Angleterre des difficultés nouvelles dans ce petit pays. Il s'est hâté de retirer les troupes anglaises de l'Afghanistan, et depuis qu'il a quitté l'Afghanistan, la Russie, envahissant de plus en plus ces régions, s'est acheminée vers Merv, qu'elle occupe désormais; elle vient même de s'assurer tout récemment, par un traité avec la Perse, d'autres avantages de territoire et de position dont l'opinion anglaise est encore vivement émue. Puis est venue la plus épineuse, la plus ingrate, la plus difficile de toutes les questions, cette affaire égyptienne avec laquelle la politique britannique a plus que jamais à se débattre. A quel mobile a obéi il y a deux ans le ministère anglais en faussant compagnie à la conférence de Constantinople pour aller seul sur le Nil? Il a vraisemblablement obéi, sans une conviction bien vive, à un sentiment national toujours ombrageux et jaloux au sujet de l'Égypte ; il a voulu devancer toutes les autres interventions, assurer à l'Angleterre des gages sur le Nil. Il a pensé peut-être aussi que l'œuvre serait assez facile et il s'est bien trompé. Il s'est jeté sans le savoir, sans le vouloir, dans des embarras qu'il a lui-même aggravés par ses incessantes tergiversations, voulant abandonner le Soudan et ne l'osant pas, expédiant des forces à Souakim pour les rappeler aussitôt, envoyant Gordon à Khartoum, pour le livrer à son sort, mettant la main sur l'administration et les finances de l'Égypte pour hâter la désorganisation du pays. Il a fini par ne satisfaire en réalité, ni ceux qui réclament avec âpreté l'établissement du protectorat anglais au Caire, ni ceux qui veulent qu'on se hâte de dégager l'Angleterre de ces complications égyptiennes.

De tout cela il résulte que M. Gladstone se trouve peut-être assez sensiblement atteint dans son crédit, dans son autorité de chef du gouvernement libéral. Sa politique extérieure n'a produit que des mécomptes, que l'opinion anglaise ressent avec une vivacité croissante, et c'est ce qui explique comment M. Gladstone, après avoir été l'homme le plus populaire de l'Angleterre, était presque sifflé ces jours derniers à l'exposition d'hygiène, tandis que, dans une réunion tenue par l'association patriotique à Saint-James's Hall, des orateurs ont fait violemment le procès de sa politique. Il ne faut rien grossir sans doute. C'est devant la chambre des communes que se vide en ce moment le procès de la politique ministérielle, et M. Gladstone a encore assez de puissance, assez d'influence pour garder sa majorité. Sa position reste toujours critique cependant, et voilà pourquoi le ministère lui-même est intéressé à faciliter par sa bonne volonté, par son esprit de conciliation, la réunion d'une conférence qui peut l'aider à trouver le moyen de sortir honorablement de ces inextricables difficultés égyptiennes.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mois d'avril avait vu se produire une hausse considérable sur les fonds publics français (2 francs sur le 3 pour 100 et sur l'amortissable, 1 fr. 50 sur le 4 1/2). Cette hausse a fait, depuis le commencement de mai, de nouveaux et très rapides progrès, comme l'indiquent les cours comparés ci-dessous :

	1er mai. (Compensation)	13 mai.	
3 pour 100.	77.90	79.07	+ 1.17
Amortissable.	78.90	80.10	+ 1.20
4 1/2 pour 100. . . .	107.25	108.07	+ 0.82

Ces derniers cours ne donnent même pas exactement la proportion de la plus-value qui a été imposée aux prix des deux rentes 3 pour 100, car ils résultent d'une assez vive réaction qui s'est produite le dernier jour. C'est le lundi 12, à trois heures, que les plus hautes cotes ont été atteintes, 79.40 sur le 3 pour 100, 80.40 sur l'Amortissable et 108.17 sur le 4 1/2. Il est vrai que c'est lundi qu'a été portée à la connaissance du public la nouvelle de la conclusion du traité de Tien-tsin, entre le vice-roi de Petcheli, pour la Chine, et un capitaine de frégate, muni des pleins pouvoirs du gouvernement français.

Les raisons de cette hausse, presque ininterrompue depuis deux mois, sont toujours les mêmes : abondance extrême de l'argent, bon marché des reports, réveil, sinon de l'esprit d'entreprise, du moins de la confiance des capitaux dans les valeurs de premier ordre à revenu fixe. Ces causes procèdent d'ailleurs les unes des autres et peuvent se ramener à une seule : l'abondance des capitaux disponibles.

L'assurance du maintien de la paix a fait sortir de leurs retraites les capitaux disponibles, et ceux-ci se sont portés en masse vers les fonds d'état et les obligations des chemins de fer. De là le succès des dernières grandes opérations financières effectuées sur tout le continent, soit qu'il fût question d'emprunts nouveaux, soit qu'il s'agît seulement de convertir d'anciens titres rapportant 5 pour 100 en titres rapportant 4 pour 100. Tout a merveilleusement réussi. On ne peut rien citer de plus remarquable en ce genre que les résultats des deux plus récentes émissions en Allemagne et en France. Le 29 avril dernier, le gouvernement russe a mis en souscription à Saint-Pétersbourg,

Berlin et Amsterdam des rentes 5 pour 100 pour un montant de 375 millions de francs; les demandes ont dépassé quinze fois ce montant. Dans le même moment, la Compagnie des chemins de fer de Madrid à Saragosse a proposé au public français cent mille obligations à 312 fr., en promettant de servir par préférence les souscriptions en titres complètement libérés. Il a été demandé plus d'un million de titres libérés; aujourd'hui, ces nouveaux titres sont recherchés à 325 francs.

Le projet de conversion de la dette anglaise a été le point de départ de l'enlèvement de nos deux 3 pour 100, moins à cause des arbitrages que l'on a pu prévoir entre les fonds des deux pays que par suite de la situation nouvelle résultant de l'annonce seule du projet. Il ne faut pas perdre de vue que le fonds de l'avenir en Angleterre est le 2 1/2 pour 100. Or ce 2 1/2 a monté de 91 à 93 depuis moins de quinze jours. C'est en fixant les yeux sur ces cours que la spéculation a cru qu'il y avait opportunité à modifier les prix de nos deux 3 pour 100.

L'Italien a monté plus encore que nos rentes; de 95, il a passé brusquement à 97, et l'on prévoit que ce fonds d'état ne tardera pas à se coter au pair. La situation financière de l'Italie est bonne et deviendra meilleure encore si les projets pour l'exploitation des chemins de fer sont adoptés. D'après les conventions qui viennent d'être soumises par le ministère italien à l'examen du parlement, tous les chemins de fer, répartis en deux réseaux, seraient mis en fermage. Le réseau de l'Adriatique serait administré par la Compagnie des chemins méridionaux, celui de la Méditerranée par une société où entreraient des élémens étrangers, surtout des élémens germaniques. Les sociétés fermières prélèveraient sur les recettes brutes 62 1/2 pour 100 comme frais d'exploitation; 10 pour 100 seraient consacrés aux réparations; le reste irait au Trésor, qui de ce chef toucherait environ 55 millions par an, sans compter une somme de 250 millions qui lui serait versée immédiatement pour le paiement du matériel cédé aux compagnies nouvelles.

Les fonds russes ont conservé les cours en hausse atteints depuis peu, bien que l'on puisse signaler une légère réaction depuis l'emprunt. Le nouveau 5 pour 100 russe s'est négocié cette semaine sur le marché libre de Paris entre 91 et 92. On continue à ne s'occuper plus que très peu sur notre place des fonds autrichiens et hongrois. La rente espagnole n'a pas subi de fluctuations importantes, malgré les nouvelles peu favorables transmises sur l'état du pays au moment des élections. L'avortement complet des projets annoncés d'insurrection n'a pas ranimé la spéculation. Les valeurs turques ont été affectées par de nouveaux bruits concernant l'opération d'échange de titres, improprement appelée la conversion, et dont les baissiers se servent habilement comme d'un épouvantail. La Banque ottomane a été lourde sur la nouvelle, qui paraît sérieuse, de la fixation à 25 fr. du dividende pour 1883. Il est à noter que les bénéfices ayant pu

résulter de la vente des obligations privilégiées et de l'introduction sur les marchés européens des actions de la régie des Tabacs appartiennent entièrement à 1884. Les actions des Tabacs se maintiennent avec fermeté aux environs de 580. L'Unifiée d'Égypte, sur laquelle un coupon de 10 francs a été détaché le 6 courant, s'est négociée de 330 à 335. Le premier de ces cours a été ramené hier par les déclarations de M. Gladstone à la chambre des communes, déclarations que la presse britannique a, en général, sévèrement appréciées.

Des vendeurs à découvert avaient réussi à faire reculer l'action de la Banque de France au-dessous de 5,000 francs. La hausse générale a forcé ces vendeurs à se racheter, et voici de nouveau l'action de la Banque à 5,200. Les bénéfices du semestre sont supérieurs jusqu'ici de 700,000 francs à ceux de l'époque correspondante de 1883.

La Banque de Paris a tenu son assemblée générale le 8 courant. Le rapport établit que, si les revenus propres de l'exercice dernier ont été notablement inférieurs à ceux de 1882 et n'auraient permis que la répartition d'un dividende de 25 francs, ce fait est dû seulement à la stagnation générale des affaires et ne résulte point d'un amoindrissement des ressources sociales. Le conseil a pu, sans hésiter, proposer de prélever, sur les bénéfices réservés d'exercices antérieurs, la somme nécessaire pour porter le dividende à 50 francs.

La Banque d'escompte a monté d'une dizaine de francs. Ce mouvement ne saurait surprendre; la Banque d'escompte est intéressée depuis longtemps dans deux valeurs qui ont fait un chemin brillant, la Rente italienne et les Chemins méridionaux.

Les recettes des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer se sont améliorées; les cours ont suivi. Nous relevons 25 fr. de hausse sur le Midi et sur le Lyon, 30 fr. sur le Nord, 10 fr. sur l'Orléans.

Les actions des Chemins espagnols n'ont pas poursuivi le mouvement de hausse commencé le mois dernier. Le dividende du Nord de l'Espagne est fixé à 30 francs, celui du Saragosse à 23 francs.

Le Suez a monté de 2,130 à 2,160, mais pour revenir ensuite à 2,120. Depuis quelques semaines, on constate une certaine diminution des recettes. La plus-value totale, depuis le 1er janvier, est cependant encore de 1,300,000 francs. L'action Panama a dépassé 500 francs et s'établit à 510. Le Gaz est très ferme à 1,460.

L'assemblée générale des Voitures, tenue le 28 avril dernier, a fixé le dividende de 1883 à 35 francs. Celle du Chemin de fer de Lyon (30 avril) a constaté que, pour porter à 55 francs le montant du dividende pour chacune des 800,000 actions de la compagnie, le conseil avait dû proposer de reporter au compte de premier établissement les insuffisances des nouvelles lignes, s'élevant à 8,808,000 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

VII[1].

CAMPAGNE DE FLANDRE. — INVASION DE L'ALSACE.

Le réveil inattendu d'une nation que chacun croyait épuisée ou endormie, l'attitude énergique soudainement prise par un souverain qu'on supposait condamné à une éternelle enfance, causèrent dans toutes les cours d'Europe un étonnement égal, mais mélangé d'impressions bien différentes. La surprise ne pouvait apporter que du contentement à tous les alliés de la France, soit avoués, comme Élisabeth Farnèse et Charles VII, soit secrets et encore incertains, comme Frédéric et les princes protestans d'Allemagne; mais, pour tous nos adversaires, c'était un sujet imprévu d'alarmes et un pénible mécompte. Il semble que ce sentiment ne dût se faire jour nulle part avec plus de vivacité qu'à Vienne et dans les conseils de Marie-Thérèse. Là, le désappointement était complet et le changement à vue très mortifiant. La veille, une victoire, remportée sur tous les théâtres, assurait une domination sans contestation; tous

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier, du 15 février, du 1er mars, du 1er avril et du 1er mai.

les ennemis de la maison de Hapsbourg courbaient la tête; le présomptueux électeur qui lui avait disputé la couronne impériale expiait sa témérité dans le dénûment et dans l'exil, tendant à ses vainqueurs une main suppliante et mendiant sa grâce dans le sens littéral et nullement métaphorique du mot; son patrimoine était occupé sans lutte et ravagé sans merci. L'étranger, qu'il avait eu l'imprudence d'appeler à son aide, l'abandonnait sans défense, inquiet lui-même pour sa propre sûreté. Ce n'était plus le sol germanique, mais bien le territoire français, qui, à son tour, était menacé. Du haut de la cathédrale de Strasbourg on apercevait les aigles autrichiennes prêtes à prendre leur vol pour aller s'abattre, au-delà du Rhin, sur les provinces arrachées par Louis XIV à l'empire. Avec une parole de paix prononcée à temps et de bonne grâce dans toute la joie du triomphe et au milieu de l'admiration universelle, la petite-nièce de Charles-Quint pouvait demeurer plus maîtresse de l'héritage de ses aïeux que ne l'avait été depuis un siècle aucun de ses prédécesseurs.

Aujourd'hui tout était à recommencer. Trois nouvelles armées françaises étaient sorties de terre. Le plus puissant des alliés de l'Autriche, menacé de la guerre civile et de l'invasion dans ses propres foyers, se sentait mal protégé par le bras de mer qui, en le séparant du continent, l'empêchait aussi d'y exercer une action tout à fait efficace. Sur la frontière prussienne, désarmée à peine depuis une année, on signalait de nouveau des mouvemens militaires, des transports d'armes, des rassemblemens de troupes d'autant plus inquiétans que le but en restait enveloppé de mystère. Devant cette renaissance de périls qui semblaient conjurés, qui ne penserait que Marie-Thérèse dût éprouver quelque repentir d'avoir laissé échapper une heure favorable et compromis tant d'avantages déjà assurés par l'excès et la rigueur de ses prétentions! Sa conscience de mère et de chrétienne ne devait-elle pas lui reprocher aussi tout bas d'avoir, en cédant aux inspirations du ressentiment et de l'orgueil, exposé au hasard de nouveaux combats la couronne de ses enfans et privé ses peuples d'un repos déjà chèrement acheté?

Il ne semble pas que ni ce regret ni ce scrupule aient même traversé un seul instant l'âme de la princesse. On dirait, au contraire, que la pensée de se retrouver face à face avec des ennemis déclarés, entraînant à sa suite des alliés cette fois définitivement compromis, — sur un terrain dégagé de ces projets de transaction, de ces concessions et de ces compromis auxquels elle ne s'était jamais prêtée qu'avec répugnance,— lui fit éprouver un véritable soulagement. Ce sentiment étrange de délivrance se montra surtout dans ses rapports avec l'Angleterre, dont elle avait toujours accusé la mollesse dans l'action et la promptitude à accepter, parfois même à lui impo-

ser, des conditions qui la blessaient. Quand elle apprit d'abord la déclaration de guerre envoyée par le cabinet français au cabinet britannique, puis l'évasion du prétendant et les projets d'expédition maritime dans la Manche, ce fut pour elle une sorte de triomphe dont elle ne ménagea pas l'expression ironique à son fidèle serviteur Robinson : « Voilà bien, s'écria-t-elle, la suite de ces conseils timides auxquels le roi George n'avait que trop prêté l'oreille, de ces hésitations et de ces lenteurs qui ont laissé évanouir entre ses mains tous les fruits de la victoire de Dettingue! Le voilà bien payé de tous les égards qu'il a eus pour son empereur, qui, en récompense du prix qu'il a mis à lui garder sa couronne, ne songe qu'à détrôner la maison de Hanovre! Va-t-on enfin ouvrir les yeux et se mettre à l'œuvre? C'est Dieu, ajoutait-elle, qui a fait un miracle en permettant que les Français, dans leur présomption et leur aveuglement, aient lancé cette déclaration, qui va, j'espère, vous tirer de votre sommeil. Enfin je ne suis donc plus la partie principale! Et que diriez-vous, grand Dieu! si j'allais me conduire comme ont fait jusqu'ici mes alliés! » Robinson, tout étourdi, ne trouva rien de mieux à faire que d'abonder dans le même sens et d'assurer que, lui aussi, se réjouissait d'une démarche qui, en mettant son maître en état de légitime défense, lui permettait d'invoquer le secours de tous ceux qui, par des traités, s'étaient obligés à lui venir en aide. S'il entendait par là Frédéric, la reine dut être médiocrement contente de sa réponse. « Je n'en ai pourtant pas trouvé de meilleure, écrivait-il à son ministre, dans l'état d'obscurité où je suis, comme Votre Seigneurie le sait, sur ce qui sortira des prochaines conférences entre les militaires (1). »

La déclaration de guerre faite à l'adresse propre de l'Autriche, qui suivit de si près celle qu'avait reçue le cabinet de Londres, n'était pas de nature à causer à Marie-Thérèse plus d'émotion. « Admis hier auprès de Sa Majesté, écrivait l'ambassadeur de Venise, Contarini, elle m'a parlé de toutes choses, et en particulier de la croyance où elle était d'avoir dans le roi de France un nouvel ennemi qui allait lui déclarer ouvertement la guerre. D'un air sérieux, mais ferme, elle m'a dit qu'elle ne pouvait craindre de plus mauvais jours que ceux qu'elle avait déjà traversés et que Dieu, qui l'avait protégée dans les plus grands périls, ne l'abandonnerait pas dans l'avenir... J'ai admiré la constance imperturbable et presque l'indifférence avec laquelle elle paraît considérer cet événement. » Elle n'y voyait effectivement que l'occasion de renouveler, dans un manifeste éloquent, l'énumération tant de fois

(1) D'Arneth, t. II, p. 343. — Robinson à Carteret, 27 avril 1744. (*Correspondance de Vienne.* — Record Office.)

déjà faite de tous les griefs que la patrie germanique avait à venger depuis tant de siècles sur l'ennemi d'outre-Rhin (1).

Si rien n'ébranlait cette fermeté voisine de la présomption, tout au moins pouvait-on penser qu'attaquée comme elle se voyait déjà dans ses possessions flamandes et menacée en même temps dans sa conquête récente de la Bavière, la prudence lui commanderait de suspendre tout projet agressif pour consacrer toutes ses forces au soin de sa propre défense. C'était l'avis de ses principaux conseillers; c'était aussi la demande instante de l'Angleterre, qui, la voyant si satisfaite de la reprise des hostilités, en profita pour lui demander sur-le-champ l'envoi d'un corps de quarante mille hommes dans les Pays-Bas, afin de défendre de ce côté l'entrée de l'Allemagne et, le cas échéant, de barrer la route du Hanovre. Une telle force ne pouvait évidemment être rendue disponible qu'en la détachant de l'armée qui campait en vue de l'Alsace, et en abandonnant, par là même, toute pensée d'envahissement et de conquête de ce côté. Ce changement de plan de campagne, très raisonnable en lui-même, paraissait devoir être d'autant mieux reçu à Vienne que la reine, en mariant récemment sa sœur, l'archiduchesse Marianne, au prince Charles de Lorraine, avait donné aux jeunes époux, en cadeau de noces, le gouvernement de toutes les Flandres autrichiennes. On connaissait sa tendresse pour les siens et la puissance des sentimens de famille sur son cœur : du moment qu'elle envoyait la jeune princesse à Bruxelles, on devait supposer qu'elle lui assurait les moyens d'y vivre et d'y régner quelques jours au moins en sécurité. Comment imaginer qu'elle l'y laisserait isolée avec une force insuffisante et qu'elle lui enlèverait son époux dans les premiers momens du bonheur conjugal pour l'envoyer à plus de cinquante lieues de distance commander la principale, la véritable armée de l'Autriche? Ce fut cependant le parti qu'elle prit. Le prince Charles eut l'ordre exprès, aussitôt après avoir établi sa femme dans la capitale de la Flandre, de lui en remettre le gouvernement et d'aller lui-même reprendre le commandement du corps d'armée qui, franchissant le Rhin dans son cours supérieur, avait pour mission de rendre l'Alsace à l'Allemagne et la Lorraine à ses anciens maîtres (2).

Ce ne fut point le compte de l'Angleterre, où, à l'inverse de ce qui se passait à Vienne, le désappointement, exploité par les partis en lutte, tourna promptement à un complet désarroi. A la vérité, la menace de l'invasion française et l'apparition inattendue du jeune

(1) D'Arneth, t. II, p. 546.

(2) D'Arneth, t. II, p. 285. — Robinson à Carteret, 17 avril 1744. (*Correspondance de Vienne.* — Record Office.) — Coxe, *Pelham Papers*, t. I, p. 455. — L'Angleterre insista, au dire de Coxe, pour que le prince Charles eût le commandement en chef de toutes les troupes réunies, *blended in one mass;* elle ne put l'obtenir.

prétendant avaient un moment réuni autour de George tous ceux qui attaquaient ordinairement sa politique et même sa personne. Des adresses respirant la loyauté et le dévoûment furent votées à l'unanimité par les deux chambres et couvertes de signatures dans les comptoirs et les magasins de la cité de Londres : des mesures draconiennes allant même jusqu'à la suspension de l'*habeas corpus* furent décrétées contre les menées des conspirateurs jacobites, de larges subsides furent accordés pour la continuation de la guerre. La nation témoigna de toute manière que, si elle se plaignait souvent de trouver la dynastie nouvelle plus allemande encore qu'anglaise, elle lui savait au moins toujours gré d'être protestante. Mais le premier moment d'émotion passé, les dissidences ne tardèrent pas à reparaître. Précisément parce qu'on avait eu à craindre pour la sécurité de Londres même, le parlement ne s'en montra que plus disposé à exercer une surveillance jalouse sur l'emploi des deniers qu'il accordait ; et le vieux reproche toujours fait à la dynastie de Brunswick de n'employer l'argent anglais qu'à la défense de ses possessions hanovriennes retrouva plus d'écho encore que par le passé. Le peu de fruit qu'on avait tiré de la victoire de Dettingue devint aussi un grief dont les alarmes mêmes des bourgeois anglais servaient à accroître et même à exagérer la gravité. Ce n'était donc pas une victoire, mais plutôt une fuite heureuse (*a fortunate escape*), s'écriait l'illustre Pitt. Bref, lorsqu'il fallut dresser l'état de l'effectif militaire dont on disposait, on constata que, déduction faite de ce qu'il fallait consacrer à la défense des possessions et du territoire anglais, le nombre de troupes qui restait libre pour tenir la campagne en Flandre se trouvait singulièrement réduit. Ce fut donc un cruel mécompte quand le duc d'Aremberg vint signifier à Londres qu'on ne devait compter sur aucun envoi supplémentaire de troupes autrichiennes. Dès lors, en additionnant toutes les ressources, y compris le contingent, toujours mal assuré, des Provinces-Unies, on ne trouvait plus que cinquante mille hommes à opposer à l'armée de plus de cent mille que conduisait le roi de France (1).

Dans cet embarras, ne voulant rien négliger, le cabinet anglais eut recours à un moyen extrême, dont, en conscience, il ne pouvait guère se promettre le succès. Il fit appel à Frédéric, en invoquant le traité d'alliance défensive conclu, comme je l'ai dit, dix-huit mois auparavant, et qui obligeait les deux souverains de Prusse et d'Angleterre à se venir réciproquement en aide si leurs états étaient menacés. L'envoyé anglais qu'on dut charger de cette démarche, notre ancienne connaissance, Hyndford, n'aimait guère, on l'a vu,

(1) Coxe, *Pelham Papers*, I, 455-460. — Droysen, t. II.

Frédéric, et surtout n'avait pas la bonhomie de le croire esclave de sa parole. S'il se prêta, et même avec un certain empressement, à l'exécution de ces ordres, ce fut moins dans l'espoir de se faire écouter que pour mettre son royal interlocuteur en quelque sorte au pied du mur, et par le ton de la réponse qui lui serait faite, obtenir au moins quelque indice des desseins qu'on mettait tant de soin à lui cacher.

Plus Frédéric, en effet, approchait du moment où sa résolution allait éclater, plus il s'appliquait et même réussissait à la dissimuler. C'est le propre des natures ardentes et actives que, tandis que l'hésitation, même quand elle est commandée par la prudence, leur pèse et les irrite, toute décision, fût-elle périlleuse, quand elle est une fois prise, les calme soudainement. Aussi ce même prince qu'on avait vu la veille impatient, nerveux, s'échappant en paroles inconvenantes, était devenu tout à coup tranquille, libre d'esprit et presque gai ; on ne lisait sur son visage qu'un air de sérénité et même d'indifférence imperturbable. Un poète grec, dit l'historien Droysen, a dit de Jupiter « que son bras pourrait tout remuer au ciel et sur la terre sans que le souffle de sa respiration fût même précipité. Tel apparaissait le roi, calme, serein, en pleine liberté d'humeur... Ce fut à Berlin, pendant tout l'hiver, fête après fête : il y eut, pour l'ouverture de la nouvelle Académie des sciences, une séance brillante dans les salles du château, puis des courses en traîneau, des mascarades et des bals ; le jeune roi se montra partout et semblait ne vivre que pour le plaisir. A l'Opéra, ce fut la première représentation de *Caton d'Utique*, puis un ballet où dansa l'enchanteresse Barberina ; dans les réunions intimes, c'étaient des concerts de flûtes où le roi faisait sa partie. » En réalité, on aurait dit que ces échos du plaisir l'empêchaient d'entendre le bruit des armes qui retentissait en Europe. Quelqu'un ayant laissé percer devant lui la pensée que Rottenbourg pouvait bien avoir quelque chose à faire à Paris : « Me prend-on pour un sot, dit-il, d'employer un pareil homme pour une affaire sérieuse? » Et afin de mieux détourner les soupçons, il ne cessait de poursuivre Valori en public de ses railleries grossières. Ainsi, à la nouvelle du combat incertain qui avait eu lieu sur mer, en vue de Toulon, contre l'escadre anglaise commandee par l'amiral Mathews : « Eh bien, mon ami, lui dit-il, je vous prenais pour des f...-Mathieu ; il paraît que c'est Mathieu qui vous a f... (1). »

Ce ne fut pas par une plaisanterie aussi crue, mais par une ironie qui n'était guère moins piquante que Frédéric se tira de l'embarras

(1) Droysen, t. II, — Hyndford à Carteret, 3 février, 31 mars, 7 avril 1744. (*Correspondance de Prusse.* — Record Office.)

où l'Anglais se faisait d'avance un plaisir malicieux de le mettre. — « Je ne doute point, disait Hyndford dans une note officielle passée le 15 avril, que le procédé injuste, violent et non mérité de la France envers le roi mon maître, le manifeste indécent, effronté insolent et plein de calomnies que ce gouvernement a publié, n'excite une juste indignation chez Votre Majesté. » — Et, en conséquence, en vertu du traité, il réclamait un secours de la Prusse, consistant en trois mille hommes de cavalerie et huit mille d'infanterie. Frédéric n'eut garde de contester son engagement ; au contraire, il parut s'amuser à en exagérer l'étendue : Comment donc! semblait-il dire dans sa réponse, mais rien ne me coûtera pour donner à mon oncle, le roi d'Angleterre, « la marque de ma véritable et sincère amitié et considération. » Aussi, si ses états sont réellement attaqués, je suis prêt à faire marcher non-seulement le secours stipulé par le traité, mais une armée de trente mille hommes, et à me mettre « moi-même à la tête pour la faire transporter en Angleterre et accourir à la défense de la couronne et des royaumes de Sa Majesté Britannique. » Seulement, ajoutait-il, est-il bien sûr que ce soit le roi de France qui soit l'agresseur? Ce qui vient de se passer en mer n'est-il pas un acte d'hostilité contre lui? Cela changerait totalement la nature d'une alliance purement défensive, telle qu'est la nôtre, car, pour que le secours stipulé soit exigible, « il ne faudrait pas avoir été le premier à attaquer une puissance qui ne saurait à la longue digérer les insultes qu'on lui a faites sans s'en venger par tout ce que le droit des gens exige en pareille occasion... J'espère, disait-il en terminant, que le roi votre maître aura lieu d'être satisfait de mes sentimens d'amitié pour lui et d'une déclaration si aimable et si cordiale. » — Mais, deux jours après, il écrivait à Chambrier, en riant sous cape et en lui faisant connaître sa réponse : « L'offre qui y est faite d'un secours de trente mille hommes, quelque spécieuse qu'elle paraisse, dit-il, est pourtant d'une nature que je suis bien persuadé que la mariée paraîtra trop belle aux Anglais et qu'ils se garderont bien de m'avoir dans leurs îles à la tête d'une armée de trente mille hommes (1). »

Hyndford n'était pas endurant et n'aimait pas qu'on se jouât de lui en face. Après avoir pris les instructions de sa cour, il répliqua sèchement qu'il ne s'était jamais agi de défendre l'Angleterre, qui se défendait bien toute seule, mais le Hanovre, que Frédéric pouvait couvrir de son bras sans se déranger. Pressé de la sorte, Frédéric allait sortir de sa réserve et faire une nouvelle communication, cette fois si hautaine, que le brave Podewils (qui n'était pas

(1) Frédéric à Hyndford, 21 avril ; — à Chambrier, 22 avril 1744. — (*Pol. Corr.*, t. III, p. 105-106.)

dans la confidence des vrais desseins de son maître) en conçut une véritable terreur. Après l'avoir rédigée et mise au net, il invita le secrétaire particulier Eichel, qui devait présenter la pièce à la signature royale, de dire, s'il osait, *quelque chose à cet égard*. Eichel fit en effet quelques observations, à voix basse, sur les conséquences possibles, et peut-être immédiates, d'un congé si brusquement donné à l'agent d'une si grande puissance. Frédéric réfléchit un instant, puis mit le papier dans sa poche et ordonna seulement qu'on priât Hyndford de l'excuser si, partant pour faire une cure aux eaux de Pyrmont, il n'avait pas le temps de lui faire réponse avant son retour. Très irrité du procédé, mais n'osant pourtant pas réclamer tout haut, le roi d'Angleterre se borna, dans la première audience qu'il dut accorder au ministre de Prusse à Londres, à lui tourner brusquement le dos : « Si le roi d'Angleterre vous tourne le dos, lui écrivit sur-le-champ Frédéric, j'en pense faire autant et pis à Hyndford; vous n'avez qu'à dire, pour manière d'acquit, à Carteret, que ces hauteurs britanniques ne seront pas semées en terre ingrate (1). »

Si le trouble du cabinet anglais était assez grand pour le décider à courir au-devant et même à prendre son parti en douceur d'un traitement si dédaigneux, on juge ce que devaient sentir ses faibles alliés, habitués à marcher derrière lui et à compter sur son appui pour leur défense. A La Haye, c'était une alarme voisine de l'épouvante : un roi de France, un nouveau Louis, en armes dans les Pays-Bas, frappant à la porte de la Hollande, et le trône protestant ébranlé en Angleterre, c'était toute l'œuvre du grand Guillaume détruite. On était reporté d'un coup à quatre-vingts ans en arrière, aux jours où le roi-soleil accablait la faible république de sa formidable puissance. La situation même pouvait passer pour plus grave encore qu'en 1672, car, dans cette année critique, la Hollande n'avait eu à songer qu'à sa propre défense; aujourd'hui elle était de plus obligée, par un traité plusieurs fois renouvelé depuis la paix d'Utrecht, à fournir un contingent aux garnisons d'un certain nombre des places fortes des Pays-Bas appartenant à l'Autriche, qui, en revanche, s'était engagée à ne jamais en faire cession à la France. Ce traité portait, dans la langue diplomatique du temps, le nom de *traité de la Barrière*, parce que ces garnisons mixtes formaient comme une sorte de rempart, élevé à frais communs, pour défendre, à défaut de frontières naturelles, les plaines flamandes contre l'ambition française. Cette précaution, dont la Hollande avait bénéficié plusieurs fois depuis quarante années, tournait cette fois contre

(1) Eichel à Podewils, 19 mai. — Frédéric à Andrié, 29 mai 1744. — (*Pol. Corr.*, t. III, p. 145, 158.)

elle, car elle allait se trouver engagée, bon gré mal gré, à essuyer le premier feu dans la rencontre prochaine des troupes de Marie-Thérèse et de celles de Louis XV. Les premiers boulets français lancés contre les remparts d'Ypres, de Menin et de Tournay allaient frapper la poitrine des soldats républicains.

L'émotion fut tout de suite portée au comble : ce furent d'abord la colère, l'orgueil et le fanatisme qui débordèrent en invectives. « La fermentation est extrême, écrivait La Ville le 2 mars; c'est ici une maxime fondamentale et une opinion reçue par tous les états qui composent la république, que sa sûreté ne saurait se maintenir si le trône d'Angleterre cessait d'être occupé par un protestant... Je m'attends que, dans la plupart des églises des sept Provinces où l'on célèbre demain le jour de jeûne et de prières, les prédicateurs tâcheront, par des discours séditieux, d'exaspérer la populace, et je ne serais pas surpris de voir le fanatisme, qui s'était ralenti depuis quelque temps, se réveiller avec plus de véhémence que jamais... Il n'est plus question de secourir la reine de Hongrie, il s'agit de défendre la liberté et la religion. » Mais, peu de jours après, ce beau feu tombait et faisait place à l'inquiétude naturelle à des bourgeois paisibles brusquement détournés de leurs spéculations et de leur commerce. « On se flattait de nous intimider, poursuit La Ville le 16 avril, et on tremble actuellement de peur. Le parti de vigueur que le roi a pris a fait disparaître le prétendu courage, qui n'était fondé que sur l'opinion, également fausse, où l'on était de l'épuisement et de la faiblesse de la France. » Le trouble était d'ailleurs accru par les divisions intérieures. C'était encore la répétition des scènes du siècle précédent. Le parti qui gouvernait et qui professait les doctrines rigoureusement républicaines était accusé d'inaction, de faiblesse, d'impuissance. Le besoin d'un chef, le désir de l'unité dans le commandement, ces sentimens naturels dans toutes les crises politiques, étaient éprouvés et exprimés tout haut. On tournait les yeux vers l'héritier de la maison de Nassau, qui gouvernait déjà plusieurs provinces, et le rétablissement du stathoudérat, aboli depuis la mort de Guillaume III, était demandé dans la presse et discuté dans les conférences politiques (1).

Le ministère français était tenu au courant de toutes ces agitations, dans le moindre détail, par un singulier moyen qui lui permettait de compter en quelque sorte les palpitations du cœur de la république. On a vu que Voltaire, dans son malencontreux passage en Hollande, n'avait pu rendre qu'un véritable service, c'était de

(1) La Ville à Amelot, 2, 20 mars, 16 avril 1744. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

surprendre par artifice et de livrer ensuite par délation les secrètes confidences du gouvernement hollandais. C'est ce genre plus ou moins honorable de bon office qu'il était en mesure de continuer même à distance de La Haye : car son ami, le jeune Podewils, qui occupait, comme nous l'avons vu, le poste de ministre de Frédéric auprès des états-généraux, trouvait manière, par de discrètes intelligences, de se procurer copie de la correspondance du pensionnaire Fagel avec son ambassadeur à Paris. Il la faisait passer sous main à Voltaire, qui ne remplissait que son devoir en la communiquant au ministère français. A la vérité, dans les termes dont il accompagna son premier envoi, on apercevait bien quelque embarras, provenant sans doute du souvenir de sa mésaventure et du regret de n'être pas appelé à un plus grand rôle. « Je vous supplie, disait-il au ministre, d'être bien persuadé que je ne suis pas ce que les Anglais appellent *busy body*, les Romains *ardelio*, et les Français, par périphrase, homme qui se fait de fête. Ma fête est que vos affaires prospèrent. Recevez ces inutilités du plus médiocre et du plus tendrement dévoué de vos serviteurs. » Mais, après ces excuses faites en son nom personnel, il continuait en accablant de ses railleries impitoyables ce qu'il appelait les *grosses têtes hollandaises*, principalement le pauvre ambassadeur à Paris, van Hoey, à qui il en voulait peut-être de n'avoir pu le déplacer, et qu'il qualifiait du nom de Platon de la Hollande, parce que le digne homme ne s'exprimait jamais que par sentences tirées soit de l'Écriture sainte, soit des philosophes de l'antiquité (1).

A l'exemple de Voltaire, ce n'était à Versailles, et même dans le ministère, que plaisanteries sur le compte des bourgeois flamands et sur l'émotion que semblait leur causer l'odeur de la poudre, qu'ils croyaient déjà sentir. L'impertinence, ce travers naturel au caractère des courtisans français, renaissant avec la confiance, trouvait là un sujet intarissable de s'exercer : c'était toujours Dorante raillant M. Jourdain et don Juan bernant M. Dimanche. Dans le conseil même, où ne manquaient pas de mauvais plaisans, comme Maurepas, la lecture des dépêches interceptées de van Hoey était un véritable divertissement. Et, en réalité, qui n'aurait souri quand on lisait un récit tel que celui-ci, fait par l'ambassadeur lui-même, d'une audience où on s'était amusé de lui presque à sa barbe? « Après avoir objecté les maux affreux qui sont les fruits inévitables de la guerre, je démontrai par des raisons invincibles que la puissance d'un roi de France, établie sur l'amour de la paix,

(1) Voltaire à Amelot, 14 décembre 1743, 15 janvier 1744 et *passim*. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

devait être naturellement inaltérable et que Sa Majesté, en exerçant constamment cette vertu, obtiendrait par elle-même le titre de roi très chrétien d'une manière bien plus glorieuse encore que par la prérogative héréditaire qui le lui donne. Un de messieurs les ministres me dit sur cela avec vivacité : « Vous avez certainement raison, et comment pourrait-on douter de la solidité de ce que vous avancez, puisque tous ceux qui ont acquis la réputation d'hommes véritablement sages ont toujours pensé qu'une paix, quoique peu équitable et très onéreuse, était préférable à la guerre la plus juste et la plus heureuse? » Mais combien ne nous écartons-nous pas tous tant que nous sommes de cette maxime! Les raisons de modération qui n'ont en vue que le bien public ne sont-elles pas toujours subordonnées à cette fausse et orgueilleuse sagesse qui se cache sous le masque de la dignité et qui doit sa plus grande force à des motifs d'intérêt personnel?.. « On dit, a-t-on ajouté, que la prochaine attaque des Pays-Bas cause un grand embarras à notre république. Elle n'a qu'à suivre la leçon de prudence contenue dans les versets 29, 30, 31, 32 du XIVe chapitre de l'Évangile selon saint Luc. Le parti suggéré dans les deux derniers versets peut être suivi par la république avec une entière confiance. » Ces versets sont ceux où il est dit qu'un souverain qui n'a que dix mille hommes à mettre en guerre contre un ennemi qui en a plus de vingt mille doit lui envoyer des ambassadeurs pour demander la paix (1).

Quelques jours après, le soir même du départ du roi, van Hoey revenait encore à la charge avec un aplomb d'autant plus comique qu'il ne se doutait pas du rôle plaisant qu'on lui faisait jouer : « Je pris occasion, dit-il, de peindre aux ministres les horreurs de la guerre avec les couleurs les plus vives et de recommander la paix, et tous ont reçu mes représentations, comme auparavant, avec estime et approbation. On me représenta en même temps que, comme la défiance faisait naître par degrés la guerre, de même la guerre devait nécessairement produire l'inimitié des plus vives. J'ai fait, ajoutait-il enfin naïvement, tout mon possible pour découvrir s'il y avait quelque négociation entre cette cour et celle de Prusse, mais je n'ai reçu d'autre réponse que celle qu'on m'a toujours faite (2). »

Le conseil si plaisamment donné de suivre les procédés diplomatiques recommandés par saint Luc fut pris au sérieux et appliqué. A la vérité, ce fut l'ambassadeur de France qui prit l'initiative de

(1) Dépêche interceptée de van Hoey, 24 avril 1744. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Ibid.*, 27 avril.

faire auprès des états-généraux une démarche solennelle, en apparence pour les rassurer, en réalité pour mettre le comble à leur inquiétude, en ne leur laissant aucun doute sur les intentions de son maître. Le 23 avril, le jour même où le roi quittait Versailles, le marquis de Fénelon, de retour après une assez longue absence, demandait audience aux états-généraux et, se rendant au lieu de leur réunion avec tout l'appareil de sa dignité, dans un carrosse attelé de six chevaux, suivi de nombreuses voitures de suite et de toute sa livrée sur pied, il tint, en présence de l'assemblée, un discours qui ne dut pas durer moins d'une heure de lecture. Tous les griefs de la France contre l'Autriche et l'Angleterre y étaient éloquemment résumés; tous les efforts faits pour ménager la république et la tenir en dehors du conflit engagé depuis trois ans, y étaient rappelés et mis en contraste avec l'insistance et les moyens de toute nature employés, au contraire, par le cabinet de Londres pour l'associer à ses vues ambitieuses.

« Dans le parti, disait l'ambassadeur, que le roi mon maître prend, il aurait voulu pouvoir continuer à pousser ses égards pour Vos Hautes Puissances et leur voisinage jusqu'à se dispenser d'attaquer la reine de Hongrie dans ses possessions des Pays-Bas; mais quel moyen a-t-on laissé à Sa Majesté de s'en abstenir? Comment peut-elle, autrement qu'en prévenant ses ennemis, se garantir de l'usage qu'on ne tarderait pas de faire, pour envahir ses propres frontières, de ces mêmes Pays-Bas qu'elle aurait respectés?.. Le roi peut-il voir cette armée répandue tout le long de ses frontières des Pays-Bas sans se servir de tous les moyens que Dieu lui a mis en main pour se tenir à l'abri d'être envahi en se mettant le premier en campagne? Vos Hautes Puissances pourraient-elles même attendre avec quelque lueur de justice que Sa Majesté s'abstînt d'attaquer ses ennemis d'un côté où elle n'a elle-même aucune sûreté qu'elle ne sera point attaquée? » L'Angleterre pouvait-elle alléguer des raisons aussi légitimes dans sa tentative d'entraîner la république à sa suite et de lui faire partager ses périls? Et ceux qui, dans le sein de la république elle-même, secondaient les vues anglaises, quels pouvaient donc être leurs motifs? « Peut-être en est-il, ajoutait Fénelon, de cachés dont la haine contre la France est le voile, et qui pourront tendre de plus d'une manière au bouleversement intérieur de votre état. Mais je ne m'ingérerai point d'approfondir cette matière, sur laquelle vous devez mieux connaître et mieux sentir que moi ce que vous avez à appréhender... Les annales de votre république indiquent suffisamment ce qu'il ne m'appartient pas de vous rappeler. » — Cette allusion discrète aux périls qu'avaient courus, un siècle auparavant, dans une crise semblable, les républicains d'alors, allait adroitement à l'adresse des républi-

cains du jour. C'était évoquer à leurs yeux le souvenir sanglant des violences populaires qui avaient autrefois porté Guillaume au pouvoir et comme le fantôme du cadavre mutilé des deux de Witt. Enfin le comble était mis à ce mélange habile de caresses et de menaces par l'annonce de son prochain départ que fit, en terminant, l'ambassadeur. Il devait, dit-il négligemment, déposer momentanément sa qualité diplomatique pour aller reprendre son poste de général dans l'armée qui entrait en ce moment même dans les Pays-Bas. C'était mettre la main lui-même sur la garde de son épée (1).

Les magistrats hollandais écoutèrent ce fier langage la tête basse et l'air consterné : pas un mot ne fut répondu; seulement, comme l'ambassadeur se retirait, le secrétaire de l'assemblée s'approcha de lui pour lui demander une copie de son discours revêtue de sa signature : « Est-ce l'usage? dit Fénelon. — Oui, lui dit le secrétaire. — Eh bien! monsieur, comme c'est un monument de la dignité, de la bonne foi et de la probité du roi mon maître, je le signerai, s'il le faut, de mon sang. » Il n'y eut pas plus de réponse écrite que verbale : on se décida seulement à envoyer au-devant du roi un messager, presque un suppliant, et on fit choix, cette fois, pour cette mission, d'un homme de qualité. Le comte de Wassenaer, gentilhomme de bonne maison, qui avait habité Paris et gardé des relations à la cour, fut chargé d'aller trouver Louis XV partout où il le rencontrerait pour le conjurer d'arrêter ou du moins de suspendre sa marche (2).

Parti sans délai, ce fut le 15 mai, au camp de Cysoing sous Lille, que Wassenaer rencontra le cortège royal. Le roi venait d'y arriver depuis plusieurs jours, après avoir visité, en compagnie du maréchal de Noailles, les places de Condé, de Douai, et de Maubeuge. Il était plein d'entrain, d'ardeur, accueilli partout par les soldats comme par les populations avec une satisfaction enthousiaste. A Lille surtout, la réception, préparée avec art par le maréchal de Saxe, fut un véritable délire. Ces mots : « Voilà le roi! Enfin, nous avons donc un roi! » sortaient de toutes les bouches. Louis, ravi lui-même et comme transfiguré, se prêtait avec complaisance aux regards avides de le voir, aux acclamations dont le bruit inaccoutumé flattait ses oreilles. Accompagné et conduit par Maurice, il visitait le camp, les casernes et les hôpitaux, goûtait le bouillon des malades et le pain du soldat, puis rentrait pour étudier jusqu'à une heure avancée de la nuit le plan des places fortes qu'on se pro-

(1) *Discours du marquis de Fénelon aux états-généraux.* — *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 228.

(2) Fénelon au roi, 21 avril. — La Ville à Amelot, 7, 19 mai 1743. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — Droysen, t. III, p. 262.

posait d'assiéger. Jamais son humeur n'avait paru plus gaie; jamais il ne s'était plaint de moins de fatigue.

En même temps qu'on lui annonça la présence du comte de Wassenaer, d'excellentes nouvelles lui étaient apportées du Midi. Le prince de Conti, entrant en Italie par le comté de Nice, avait franchi le Var sans résistance et emporté sous le feu combiné des batteries piémontaises et de l'escadre anglaise la place forte de Villefranche et tous ses magasins. Ce succès, obtenu par un prince de la maison royale, prélude de ceux que Louis se promettait de remporter lui-même, en redoublant son émulation, ne le disposait pas à bien accueillir les prières de la république. Il indiqua pourtant à l'envoyé une audience pour le lendemain, mais, sous prétexte apparemment qu'il le connaissait de longue date, il le reçut avec un sans-façon militaire et une absence d'étiquette qui témoignaient plus de dédain que de cordialité : « La porte du roi ayant été ouverte, écrit Wassenaer lui-même, j'y entrai, conduit par l'introducteur, M. de Verneuil. Le roi était assis en robe de chambre et la tête découverte devant une table sur laquelle était une toilette et un fort petit miroir. Sa Majesté était occupée à se laver les mains. Elle me parla avant tous les autres et me dit : — Monsieur de Wassenaer, combien y a-t-il de temps que vous n'avez été en France? — Je répondis qu'il y avait vingt-cinq ans passés. — Vous me trouvez donc bien changé? — Sur ce que je dis que Sa Majesté n'avait encore que douze ou treize ans, il repartit : — Il y a vingt-cinq ans, je ne devais avoir que huit à neuf ans. Les courtisans calculèrent d'abord le temps et trouvèrent que Sa Majesté avait raison (1). »

Wassenaer dut se mettre alors en devoir de débiter le petit discours qu'il avait préparé et qui exposait en termes assez embarrassés l'objet de sa mission. Il n'ajoute pas dans sa dépêche ce que les mémoires français nous apprennent, c'est qu'il le prononça d'un ton tremblant, en jetant des yeux inquiets sur la foule de courtisans et d'officiers qui l'entouraient. Le roi répondit au contraire d'une voix haute et ferme : « Toutes mes démarches envers votre république depuis mon avènement à la couronne ont dû lui prouver combien je désirais d'entretenir avec elle une sincère amitié et une parfaite correspondance. J'ai fait connaître assez longtemps mon inclination pour la paix; mais plus j'ai différé de déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les effets. Mes ministres me feront le rapport de la commission dont vous êtes chargé, et après l'avoir communiqué à mes alliés, je ferai savoir à vos maîtres quelles sont

(1) Dépêche interceptée de Wassenaer, 20 mai 1744. (*Correspondance de Hollande.*— Ministère des affaires étrangères.)

mes dernières résolutions. » Le bruit se répandit qu'en terminant il avait ajouté : « Et c'est en Flandre que je vous ferai cette réponse. » Les documens officiels ne portent point cette addition, mais ce qu'il ne dit pas en paroles, ses actes se chargèrent de le dire, car, dès le lendemain, il partait pour ouvrir lui-même la tranchée devant Menin, citadelle défendue uniquement par une garnison de quinze cents Hollandais (1).

Le siège fut poussé très vigoureusement et avec un succès d'autant plus rapide que, grâce à la confusion qui régnait dans le camp des ennemis, l'attaque sur ce point déterminé était à peu près inattendue. Ce n'était pas du côté de la Flandre maritime, mais du côté du Hainaut que l'armée austro-anglaise avait concentré ses moyens de défense, d'ailleurs, comme on l'a vu, assez faibles et rendus moins efficaces encore et moins disponibles par la mésintelligence qui régnait entre les généraux des deux nations. Dans le camp français, au contraire, l'harmonie était complète : Saxe et Noailles, marchant de concert, conseillaient et guidaient toutes les démarches du roi. Sous la conduite de ces bons directeurs, Louis parut plusieurs fois dans la tranchée à l'heure et aux lieux les mieux choisis pour être vu des soldats sans être trop exposé de sa personne. Au bout de huit jours, la place capitula et le roi put rentrer à Lille en triomphateur pendant qu'on prenait de nouvelles dispositions pour lui ménager devant Ypres, autre place forte de la même région, un succès pareil. Désormais on pouvait lui dire que la victoire marchait sur ses pas, et le *coup d'éclat* qu'attendait Frédéric était fait.

Aussi la conséquence se fit-elle tout de suite sentir, aussi bien à Versailles qu'à Francfort, par la conclusion presque immédiate des deux traités encore en suspens. En partant pour l'armée, le roi avait confié la tâche de continuer les pourparlers avec Rottenbourg au cardinal de Tencin et au contrôleur-général Orry, que la crainte de partager le sort d'Amelot ralliait à la politique prussienne et belliqueuse. Derrière ces négociateurs en titre se tenaient, à peine cachées sous un voile très transparent, Mme de Tencin, toujours inséparable de son frère, et la duchesse de Châteauroux, retirée avec ses sœurs à Plaisance, dans la maison de campagne de l'intendant-général Pâris-Duverney. Un échange de courriers presque quotidien entre Lille et Versailles allait chercher ou rapporter les instructions du roi rédigées de concert avec le maréchal de Noailles. Il n'était guère de dépêche ministérielle qui ne fût aussi accompagnée soit d'un billet tendre, daté de Plaisance, soit d'une chronique de la cour écrite de la main de Mme de Flavacourt. Cette sœur cadette des demoiselles de Nesle était la seule dont la vertu fût épargnée

(1) *Mémoires de Luynes*, t. v, p. 442, t. vi, p. 239.

par la médisance, et elle devait à cette bonne renommée l'avantage d'être agréable à la reine pendant qu'elle plaisait au roi par la finesse et la grâce de son esprit. Frédéric, de son côté, était tenu au courant des moindres incidens de cette négociation en partie double à Versailles par Rottenbourg, à Lille par Chambrier, qui, comme tout le corps diplomatique, avait suivi au camp le cortège royal (1).

Il ne tarda pas à être évident qu'à mesure que la campagne française paraissait plus active et plus décidée et que Louis XV s'y compromettait plus résolument de sa personne, Frédéric, de son côté aussi, hésitait moins à se prononcer. Ses scrupules comme ses exigences diminuaient à vue d'œil. L'accueil fait aux envoyés flamands surtout le transporta d'une véritable admiration : « Voilà qui est vert et nerveux, s'écria-t-il, c'est parler en roi et en maître. » Tout sembla dès lors céder au désir de mettre sa main dans celle du roi de France et de la serrer d'une assez forte étreinte pour pouvoir l'entraîner ensuite où il lui conviendrait de le conduire. Le 12 mai, il avait déjà fait assez de concessions pour qu'il crût pouvoir écrire lui-même à Louis XV : « Je me flatte que Votre Majesté sera contente de la facilité avec laquelle je me prête aux points qu'elle a paru désirer, et je me flatte qu'elle le sera encore davantage quand je combattrai pour sa gloire et pour le repos de l'Europe. » A cette lettre en étaient jointes deux autres également autographes : l'une était pour le maréchal de Noailles, et, après lui avoir fait compliment sur les talens qu'il avait déployés à Dettingue et que la fortune avait mal récompensés : « Je dois vous avouer, ajoutait-il, que je remarque une différence sensible, dans la façon dont s'explique un roi qui agit par soi-même, de ce qu'il fait lorsqu'il ne se fait entendre que par l'organe de ses ministres... Il n'y a rien de plus capable d'établir une confiance parfaite entre nos cours que la façon sincère et cordiale avec laquelle le roi de France s'explique envers moi. » L'autre missive allait plus droit encore à la même adresse, car elle visait au cœur; c'était à Mme de Châteauroux elle-même que le souverain le plus illustre de l'Europe ne craignait pas d'écrire de sa main royale : « Il m'est bien flatteur, madame, que c'est en partie à vous que je suis redevable des bonnes dispositions dans lesquelles je trouve le roi de France pour resserrer entre nous les liens durables d'une éternelle alliance. L'estime que j'ai toujours eue pour vous se confond avec le sentiment de la reconnaissance. Il est fâcheux que la Prusse soit obligée d'ignorer l'obligation qu'elle vous a; ce sentiment restera cependant profondément gravé dans mon cœur, c'est ce que je vous prie de croire, étant à jamais votre affectionné ami. FÉDÉRIC. » — On

(1) Mme de Tencin à Richelieu, 24 mai 1744. (Collection déjà citée.)

prétend que, pour mieux témoigner son affection et sa reconnaissance, Frédéric ordonna en même temps à Rottenbourg de lui envoyer une copie du meilleur portrait qu'il pût trouver de la belle duchesse, ce que l'adroit négociateur eut bien soin de ne pas laisser ignorer à l'original (1).

Dans ces dispositions soudainement devenues plus faciles, tout marcha rapidement, et les difficultés encore subsistantes furent résolues sans peine. Aucune n'avait été élevée, on l'a vu, ni de la part de la France sur l'extension de territoire réclamée par Frédéric en Bohême, ni de la part de Frédéric sur l'accroissement proportionnel que la France prétendait cette fois obtenir dans les Pays-Bas. Les deux souverains échangèrent donc sans discussion l'engagement de ne pas poser les armes avant de s'être réciproquement assuré ces avantages. Mais sur le point qui coûtait le plus à l'un et auquel l'autre attachait au contraire le plus de prix, — l'envoi d'une nouvelle armée française en Allemagne, — on se contenta des deux côtés d'un moyen terme. Frédéric exigea toujours la promesse, mais se résigna à en ajourner l'exécution. Il consentit à attendre le résultat des opérations militaires engagées à la fois et sur la frontière d'Alsace et en Flandre, et ce ne fut que dans le cas, où, comme il y avait lieu de l'espérer, l'armée autrichienne aurait été contrainte à évacuer les bords du Rhin et l'armée anglaise à se replier sur le Hanovre que la France s'engagea, au lieu de les laisser se retirer l'une et l'autre en liberté, à les poursuivre, l'épée dans les reins, jusque dans le cœur de l'empire. En revanche, rien ne put décider Frédéric à se mettre en mouvement avant la date qu'il avait fixée (les derniers jours d'août) et jusque-là il exigea que la nouvelle alliance fût tenue rigoureusement secrète. Cette précaution avait bien encore une apparence un peu suspecte, et des malveillans obstinés auraient pu voir dans ce retard et dans ce mystère l'intention de se tenir encore sur la réserve, jusqu'à ce que la France eût fait la première épreuve de sa fortune : mais le temps des défiances était passé, et le 5 juin, moins d'une semaine après la capitulation de Menin, les signatures étaient échangées, à Paris, entre Tencin et Rottenbourg. C'était, à deux ans de distance, l'anniversaire, jour pour jour, du premier traité qui avait suivi l'occupation de la Silésie, et que la France avait si douloureusement exécuté à Prague, pendant que Frédéric le violait si cavalièrement à Breslau. Si cette coïncidence revint à la mémoire des plénipotentiaires au moment où ils posaient la plume, le Prussien peut-être dut sourire, pendant qu'un nuage passait sur le visage du Français.

(1) Frédéric à Louis XV. — Au maréchal de Noailles et à la duchesse de Châteauroux, 12 mai 1744. — (*Pol. Corr.*, t. III, p. 128, 131.)

Quatre jours après, le 9 du même mois, pendant qu'on se préparait au siège d'Ypres et que tout promettait un succès égal, le traité d'union des princes allemands, rédigé par Chavigny, recevait à Francfort une consécration définitive. Là aussi, Frédéric retirait l'une après l'autre toutes ses exigences, à mesure qu'il voyait l'action de la France plus résolument engagée. Sur ce théâtre pourtant, où il sentait les yeux de toute l'Allemagne fixés sur lui, les accommodemens et les concessions semblaient lui coûter davantage. Son orgueil résista même longtemps à la pensée d'admettre la France, à titre de partie contractante, dans la fédération nouvelle, et il ne se rendit qu'à la dernière heure aux instances et à l'ultimatum impérieux de Chavigny. Il convient lui-même dans sa correspondance que, s'il se laissa fléchir, ce fut parce qu'on lui avait dit que cet agent français si habile et qui prenait le ton si haut allait être appelé à la place d'Amelot au ministère des affaires étrangères et diriger ainsi toute l'action politique d'un allié désormais indispensable. Encore, pour ménager les susceptibilités germaniques, fut-il convenu que le nom de la France ne serait pas prononcé dans les stipulations mêmes du traité, et que Louis XV serait seulement invité par un article séparé et secret à y apporter, après coup, sa garantie. La même précaution fut observée dans la rédaction d'une convention particulière conclue entre l'empereur et le roi de Prusse et par laquelle étaient réglées les *conveniences* de Frédéric, c'est-à-dire la délimitation des territoires que Charles VII, escomptant d'avance la reprise de la Bohême, consentait à détacher de cette conquête en espérance. Ici encore le roi de France ne fut appelé à intervenir que comme témoin des promesses et garant de la bonne foi des parties (1).

Quoi qu'il en soit, malgré ces réserves, l'œuvre antipatriotique tant de fois dénoncée par Marie-Thérèse était de nouveau consommée : l'Allemagne était une fois de plus partagée en deux camps, dont l'un appelait l'étranger, l'éternel ennemi, dans ses conseils et le provoquait même à violer le territoire sacré du saint-empire. L'ombre de Richelieu allait tressaillir dans sa tombe, tandis que le Rhin revoyait le fantôme de Louis XIV lui-même sous l'armure de son petit-fils. Cette résurrection d'un odieux passé était solennelle; aussi jamais résolution politique n'a suscité plus de controverses entre les contemporains, et n'en engendre encore aujourd'hui de plus vives entre les historiens que celle que prit alors Frédéric. Et, en vérité, pour le héros futur de l'unité et de l'indépendance allemande, le fait d'avoir lui-même pour la seconde fois, après une

(1) Chavigny au roi, avril, mai 1744, *passim*. (*Correspondance de Bavière*. — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Rottenbourg et à Klingsgraeff, 13 mai 1744. (*Pol. Corr.*, t. III, p. 136-138.) — Droysen, t. II, p. 273.

première et malheureuse épreuve, appelé l'étranger dans sa patrie, constitue bien un grief de quelque gravité et une tache dont sa mémoire a grand besoin d'être lavée. Si la première faute peut être mise sur le compte de l'ardeur irréfléchie d'une ambition naissante, la récidive commise de sang-froid dans la maturité de l'âge et la plénitude de la gloire est plus difficile à justifier. De là un conflit sans cesse renouvelé entre les champions posthumes de Marie-Thérèse et de Frédéric, débat qui se poursuit encore sous nos yeux, après plus d'un siècle écoulé, avec la vivacité des premiers jours. C'est comme un champ de bataille historique sur lequel Autriche et Prusse se rencontrent avec des ressentimens patriotiques aussi vivaces qu'hier encore dans les plaines de Sadowa. Il n'est pas jusqu'aux sages écrivains qui me servent de guides dans ces récits, MM. d'Arneth et Droysen, qui, parvenus à ce point de leur narration, n'échangent à mots couverts des récriminations passionnées. M. d'Arneth, écrivant avant nos malheurs, a le plus beau thème et le plus facile. C'est à ses yeux le crime de Frédéric d'avoir arrêté par une préoccupation égoïste le bras de Marie-Thérèse déjà levé pour rendre à la couronne de Charlemagne les fleurons que lui avait dérobés l'ambition française. M. Droysen relevant le gant dix ans plus tard, quand ce méfait, si c'en est un, n'avait été que trop complètement réparé, éprouve pourtant encore quelque embarras à défendre son client. Il sent le besoin d'énumérer tous les motifs qui ont pu faire croire à Frédéric qu'il était mis en défense légitime, et en droit de préserver à tout prix le fruit encore mal assuré de sa première victoire. La faute est donc à Marie-Thérèse d'avoir poursuivi obstinément des revendications stériles et laissé échapper ainsi la magnifique compensation qu'elle aurait pu s'approprier sur le Rhin aux applaudissemens de toute l'Allemagne. D'autres écrivains enfin, plus libres d'esprit et jugeant de plus haut, n'hésitent pas à considérer l'appel fait par Frédéric à la France à cette heure critique comme un des incidens passagers du grand duel qui commençait ce jour-là entre deux puissances entre qui le partage était impossible ; combat singulier dont en définitive l'unité allemande a été le glorieux résultat. C'est une de ces feintes retraites, une de ces marches en arrière, qui, dans un jour de bataille, peuvent être rendues nécessaires par les accidens de terrain, et qu'on n'a pas le droit de reprocher au vainqueur quand, en définitive, il a su assurer par là le succès de la journée (1).

Nous laisserons, si le lecteur le permet, les patriotes allemands vider entre eux ce débat dont le spectacle est pour nous plus douloureux qu'intéressant. Je me bornerai seulement à faire remarquer

(1) Droysen, t. II, p. 297 et suiv. — D'Arneth, t. II, p. 399 et suiv.

que si Frédéric, par égard pour une opinion nationale déjà très en éveil, reculait devant le fâcheux effet moral de la signature de la France insérée dans une convention entre princes allemands, il n'éprouvait du moins pas plus de scrupule que d'hésitation à en infliger à ses compatriotes toutes les conséquences matérielles sous la forme des maux inséparables d'une invasion à main armée. S'il eût tenu en quelque manière à les ménager, il aurait peut-être pu se contenter de l'appui indirect que lui aurait prêté une attaque dirigée par la France contre les alliés étrangers ou les possessions non allemandes de l'Autriche. Mais, loin de là, l'entrée des bataillons français, tambour battant et mèche allumée, sur le territoire allemand, c'est cela même dont il faisait le point capital et presque la condition *sine qua non* de la nouvelle alliance. Même après l'affaire conclue, il ne perdait pas cet objectif de vue, et il ne songeait qu'à faire par avance le plan de campagne de l'armée envahissante, qu'il chargea Rottenbourg d'aller porter à Lille; il allait même jusqu'à désigner d'avance, pour l'exécuter, le général le plus à son gré.

Un visiteur de distinction, qui vint le trouver à Pyrmont deux jours après la signature du traité, le trouva tout entier livré à cette préoccupation. C'était un officier supérieur français dont le nom a déjà figuré dans ce récit, l'ancien maréchal-général-des-logis de l'armée de Prague, Mortagne, un des fidèles de Belle-Isle, qui, n'ayant pu s'entendre avec son successeur, s'était fait attacher, en qualité de général auxiliaire, à l'état-major de Charles VII. Dépêché de Francfort en mission temporaire au camp royal, Mortagne, à son retour, ne crut pas pouvoir passer auprès de Pyrmont, où Frédéric achevait sa cure, sans venir saluer le protecteur de son ami. Frédéric, craignant sans doute qu'un entretien confidentiel avec un officier qui venait de quitter Louis XV ne trahît le mystère qu'il tenait à garder encore, ne le reçut pas en audience publique, mais lui donna rendez-vous dans un bois voisin de la petite cité thermale, où il vint le trouver à cheval, sans escorte. L'entretien prit tout de suite une telle tournure que Mortagne n'eut rien de plus pressé que d'en écrire le soir même à Metz pour en donner avis à Belle-Isle. Le roi, disait-il, se croit certain de pouvoir enlever Prague par surprise, mais il voudrait être sûr que, si le prince Charles revient l'y chercher, les Français se mettront à ses trousses pour le poursuivre. « Il est inquiet qu'on ne le laisse et qu'on ne fasse la paix sans lui quand il aura levé le bouclier. Mais, après cela, il se rassure sur la parole du roi, qu'il compte sacrée, comme la sienne le sera aussi... Il m'a beaucoup demandé si le roi paraissait prendre goût à la guerre et quel était l'esprit de l'armée. Je lui ai dit là-dessus tout ce qu'il y avait à dire et lui ai rappelé ce

que j'ai entendu moi-même dire à plusieurs grenadiers lorsque j'étais à Verviers. Le roi passant, ils dirent : « S. D., nous ferons de la besogne avec ce b....-là! Il n'a qu'à nous mener. » Le roi m'a alors demandé de vos nouvelles, comment vous vous portiez et ce que vous faisiez. Je lui ai dit que vous vous portiez bien et qu'il me paraissait que vous étiez en panne; sur quoi il me dit : « Est-ce qu'il y a toujours une cabale contre lui? N'est-il pas bien avec le roi? » Je lui dis que vous étiez tout au mieux et bien aussi avec tous les intimes. « Pourquoi donc n'a-t-il pas, dit-il, le commandement de l'armée du Rhin? car que veut-on faire de M. de Coigny? » Je lui répondis que j'avais lieu de croire qu'on vous y désirait, mais qu'on avait des égards pour M. de Coigny. « Voilà des égards bien mal placés. » Je lui répondis : « Votre Majesté pourrait les faire cesser. — De tout mon cœur, répondit-il (1). »

En réalité, Frédéric n'avait pas attendu le conseil de Mortagne pour donner à Rottenbourg l'ordre de mettre tout en œuvre afin de rapprocher Belle-Isle des régions du pouvoir et de lui faire attribuer le commandement de l'armée du Rhin; c'était, en d'autres termes, chercher à se procurer à lui-même le lieutenant qu'il désirait. Rottenbourg, rapidement passé maître en fait d'intrigues de cour et connaissant tous les êtres du palais, n'eut garde d'aller frapper à la porte du cabinet royal, où il aurait risqué de rencontrer quelque successeur ou quelque rival de Belle-Isle. Il trouva plus simple et plus sûr de faire entrer à sa suite le protégé de son maître dans le boudoir de la favorite, et ses lettres nous montrent avec quelle adresse et quelle assiduité il s'y appliquait.

Dès le 26 avril, il écrivait à Belle-Isle lui-même en le consultant sur un des points du traité : « Le jour où j'ai vu notre duchesse, j'ai été une bonne heure avec elle; nous avons beaucoup parlé de vous, et il m'a paru qu'elle s'intéresse à ce qui nous regarde et connaît bien votre mérite. » Et, deux jours après : « La duchesse m'a parlé de vous; j'ai été une heure avec elle et vous êtes dans son esprit on ne peut mieux. » Enfin le 23 mai : « Le roi mon maître m'a envoyé une lettre pour Mme la duchesse notre amie; il lui a écrit que j'avais à lui parler : elle m'a prié de venir la voir demain. Vous sentez bien, monsieur, que nous parlerons un peu de vous. Je lui demanderai son avis, et si elle trouve convenable que je dise au roi combien Sa Majesté désirerait, pour la cause commune et le bien de la chose en général, vous voir à la tête de l'armée qui doit agir en Allemagne. » Malgré ces assurances, il est douteux que cet habile homme eût eu l'art de dissiper com-

(1) Mortagne à Belle-Isle, 7, 11 juin 1744. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

plètement les préventions de la beauté régnante contre l'ami de la sœur qu'elle avait supplantée si, par un de ces retours si fréquens dans les cours, il n'eût trouvé un appui inattendu au sein du triumvirat même qui avait remplacé Belle-Isle dans la faveur royale (1).

Il arrivait, en effet, à cette coalition de courtisans ce qui est l'histoire de tous les rapprochemens du même genre que nous voyons dans nos assemblées parlementaires : le succès une fois obtenu, on se disputait les dépouilles. Ce n'était pas sans une alarme jalouse que Tencin avait vu partir Noailles seul avec le roi pour rester pendant toute la durée d'une longue campagne dans cette position confidentielle et privilégiée dont un adroit ambitieux pouvait aisément tirer un profit égoïste. Les correspondances de l'armée, en particulier celles de Richelieu, qui suivaient et notaient tous les progrès de cette intimité suspecte, n'étaient pas de nature à calmer son inquiétude. Noailles, écrivait-on, mettait de l'affectation à ne pas laisser faire au roi un pas sans lui, et le roi à l'appeler publiquement son Mentor et son Turenne. Tant que dura la négociation prussienne, Tencin avait au moins la compensation d'en être chargé à lui seul et pouvait s'en promettre tout l'honneur; mais il ne tarda pas à apprendre que Noailles, laissant entendre (ce qui était vrai) qu'il avait été consulté sur tous les points délicats, s'attribuait aussi le mérite du succès diplomatique et s'en laissait faire les complimens. Le bruit même se répandit qu'en récompense il allait être appelé au ministère des affaires étrangères, laissé jusque-là intentionnellement vacant; pour le coup, c'en était trop, c'était la résurrection du despotisme de Fleury remis entre des mains plus vigoureuses. A tout prix, il fallait prévenir cette confiscation du pouvoir, et parmi les moyens à mettre en œuvre, le plus simple était de chercher à Noailles un compétiteur sur le champ de bataille. Belle-Isle était le seul sous la main : on dut naturellement songer à lui.

Aussi voyons-nous, à partir de ce moment, se révéler dans toutes les correspondances une intimité subite, plus vive probablement que désintéressée, entre Tencin et Belle-Isle. On pourrait croire même à certains indices que cette communauté soudaine visait à d'autres intérêts encore que la politique, car à chaque lettre adressée par le cardinal à celui qu'il appelle : *mon grand maréchal*, est joint un petit bulletin du cours des rentes sur l'Hôtel de Ville, et le petit-fils de Fouquet, supposé par hérédité compétent en ces matières, est consulté sur les opérations à faire pour profiter de

(1) Rottenbourg à Belle-Isle, 26 et 30 avril, 23 mai 1744. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

leurs oscillations. L'essentiel, pourtant, est bien toujours de faire rendre à Belle-Isle une position digne de sa faveur passée, où il puisse rallumer quelques lueurs de sa popularité éteinte et retrouver le chemin du cœur du roi. Rottenbourg est approuvé d'avoir pensé que la belle duchesse était seule capable d'opérer cette résurrection de la faveur qui, dans les cours, tient du miracle; mais des conseils plus raffinés encore jugèrent qu'elle-même ne pouvait opérer cette merveille que de près, en personne, en parlant à l'oreille du roi et en interrompant les conférences politiques et militaires par des tête-à-tête d'un autre genre (1).

Dès lors il fut résolu qu'à tout prix il fallait que Mme de Châteauroux trouvât moyen de rejoindre le roi; d'ailleurs, faire lever sur ce point l'interdit mis par le maréchal de Noailles, c'était lui infliger un premier échec qui préparait la voie à d'autres. Quant à la duchesse elle-même, dès que le projet lui fut connu, d'assez froide qu'elle était restée jusque-là aux insinuations de Rottenbourg, elle devint toute de feu et ne pouvant se tenir d'impatience. De fait, elle se morfondait à Plaisance, excédée d'ennui, dans la retraite, et n'osant aller braver à Versailles des regards méprisans que la présence du maître ne serait plus là pour surveiller et contenir. Livrée d'ailleurs à une ardeur ambitieuse, qu'elle prenait peut-être elle-même pour un amour véritable, elle éprouvait tous les tourmens de l'absence, elle s'inquiétait de tout : des nominations faites sans son concours à la cour et à l'armée et dont les titulaires pouvaient lui paraître animés de mauvais sentimens contre elle; de la légèreté naturelle au cœur du roi, de sa correspondance avec sa sœur de Flavacourt, dont elle ignorait le contenu; des mille pièges que le hasard et la liberté des camps pouvait tendre à la fidélité d'un amant. « Parlez-moi franchement (écrivait-elle à Richelieu dans une orthographe qui était celle de toutes les belles dames du temps), le roi a-t-il l'air d'être occupé de moi? En parle-t-il souvent? S'ennuie-t-il de ne me pas voir? Vous pouvez fort bien démêler tout cela. Pour moi, j'en suis très contente, l'on ne peut pas être plus exact à m'écrire, ni avec plus de confiance et d'amitié; mais je n'en tirerais nulle conséquence, le moment où l'on vous trompe est souvent celui où l'on redouble de jambes pour mieux cacher son jeu... Il faut que je sois présente, car c'est tout différent... En vérité, cher oncle, je n'étais guère faite pour tout ceci, et de temps en temps il me prend des découragemens terribles; si je n'aimais pas le roi autant que je fais, je serais bien tentée de laisser tout là. Je vous parle

(1) Tencin à Belle-Isle, 26 avril 1744 et lettres suivantes. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Sur la jalousie de Tencin et de Noailles, voir la Correspondance imprimée déjà citée. — Lettre de Tencin à Richelieu, 23 mai 1744 et suiv.

vrai, je l'aime on ne peut davantage; mais il faut que je prenne part à tout, c'est un tourment continuel, car cela m'affecte plus que vous ne croyez. C'était si antipathique à mon caractère qu'il faut que je sois une grande folle pour m'être venue fourrer dans tout cela. Enfin c'est fait, il faut prendre patience... Arrangez tout comme vous voudrez, pourvu que nous allions, car je sens qu'il faut que je me rapproche (1). »

Toute la question était de trouver un prétexte honnête pour une équipée qui ne l'était guère. Ce fut une dame du plus haut rang, une mère de famille, qui se chargea de le fournir. La princesse douairière de Conti, dont le fils commandait en Italie, était une femme d'esprit, très ambitieuse pour tous les siens, à qui on persuada aisément qu'elle ne nuirait pas à leurs intérêts, en se compromettant un peu pour deviner et prévenir les désirs secrets du roi. Sa fille venait d'être mariée récemment au jeune duc de Chartres, que son service retenait à l'armée. Les nouveaux époux, séparés dans les premiers jours de leur union, se montraient très épris l'un de l'autre. La princesse annonça que, leur rapprochement important au bonheur futur du ménage, elle conduirait elle-même sa fille à Lille, et, par occasion, elle proposa de faire route avec elle à plusieurs dames, parmi lesquelles elle comprit, avec Mmes du Roure, d'Egmont et de Bellefond, les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais. Elle avait compté, sans doute, que le motif vertueux du voyage, conforme aux pieux sentimens de la reine, ferait passer sur la nature suspecte et mélangée de la compagnie. Personne, cependant, ne s'y méprit. « On voit bien tout de suite, dit le chroniqueur Barbier, qu'il s'agit de commencer une cour de femmes à l'armée du roi. » Aussi, quand il fallut aller demander à la reine un agrément dont une personne de la qualité de la princesse ne pouvait se passer, l'explication n'eut pas lieu sans quelque embarras. « La princesse de Conti, dit Luynes, a dit à la reine qu'elle savait bien les discours qu'on tenait dans le public,.. qu'on disait qu'elle menait avec elle Mmes de Châteauroux et de Lauraguais, mais qu'il n'y avait pas de proposition faite de sa part ni de celle de ces dames, ni rien de concerté. » La reine n'ayant rien répondu, son silence passa pour un consentement.

A leur tour, les deux duchesses, qui n'avaient pas encore paru à Versailles en l'absence du roi, durent pourtant se décider à quitter, un jour au moins, Plaisance, pour venir prendre congé. La reine eut encore le bon goût de les recevoir avec une politesse sans affectation, de les retenir, comme d'ordinaire, au jeu et à souper, et pen-

(1) Lettres autographes de Mme de Châteauroux à Richelieu, conservées à la bibliothèque de Rouen, 3 juin 1744.

dant plusieurs heures que dura la visite, elle ne leur fournit pas une seule occasion d'ouvrir la bouche sur le sujet dont tout le monde s'entretenait derrière elles. Elle jouissait avec une malice innocente de leur confusion. — « Mme de Châteauroux, dit encore Luynes, avait l'air assez embarrassé pendant le jeu et après le souper. Pour Mme de Lauraguais, elle ne s'embarrasse pas si aisément. La reine leur parla à toutes deux et fit très bien. » — La patience n'échappa à la douce princesse que quelques jours après, lorsque la sœur du duc de Chartres, la duchesse de Modène (qui habitait Paris pendant que ses états d'Italie étaient envahis) fit, à son tour, demander la permission de rejoindre sa mère. Irritée alors d'être si souvent obligée de savoir ce qu'il lui convenait d'ignorer, Marie Leczinska répondit avec vivacité : « Qu'elle fasse son sot voyage comme elle voudra, cela ne me fait rien (1). »

En conséquence, le 6 juin, une gondole à six places, contenant les deux dames avec une de leurs amies et leurs femmes de chambre, prenait la route de Lille, où, de poste en poste, des relais étaient préparés. Elles débarquèrent dans une maison attenant à celle du gouvernement, où logeait le roi, et dans laquelle leurs appartemens les attendaient. Toutes ces dispositions avaient été prises par le duc de Richelieu à l'insu du roi, qui, se tenant toujours prêt à partir pour Ypres, d'un jour à l'autre, voulait avoir l'air de tout ignorer. Dès le lendemain cependant, il soupait chez sa maîtresse et reprenait toutes ses habitudes comme à Choisy ou à Versailles.

L'intrigue avait donc réussi à souhait et Richelieu avait tout l'honneur d'avoir pourvu à tout et préparé, sans rien dire, toutes les facilités matérielles. Mais ce que l'adroit courtisan, dans l'atmosphère factice et corrompue où il vivait, n'avait pu prévoir, c'était la réprobation publique qui se manifesta aussitôt et le murmure général qui s'éleva aussi bien dans le camp que dans la cité. Si Tencin et Richelieu s'étaient imaginé que Louis XV, en mêlant l'amour à la guerre, prendrait aux yeux des peuples quelque chose de l'alliance héroïque et romanesque de Henri IV, ils ne durent pas tarder à reconnaître combien les temps et les mœurs étaient changés et combien le prestige royal déjà affaibli était désormais impuissant à prévenir les justes sévérités de l'opinion. Le blâme fut universel : les tristes détails de la vie passée du roi, qu'on s'efforçait d'oublier, revinrent aussitôt en mémoire. L'émotion fut grande d'abord dans les populations flamandes, chez qui le sentiment religieux était, comme de nos jours encore, à la fois vif et austère. On leur avait parlé vaguement du raffinement de liber-

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. v, p. 439, 463, 466. — *Journal de Barbier*, t. ii, p. 396.

tinage qui avait fait passer les amours royales d'une sœur à l'autre, dans la même famille. Elles crurent voir le scandale vivant et réalisé, et sous leurs yeux, dans la présence des deux duchesses toujours inséparables l'une de l'autre, car le bruit se répandit (et il circulait déjà à tort ou à raison à Paris) que leur intimité n'était due qu'à un odieux partage auquel avait consenti la nouvelle maîtresse, plus facile encore et plus vicieuse que sa sœur aînée. Une caserne qui attenait à leur demeure ayant été frappée de la foudre, on vit là un avertissement du ciel, d'autant plus mérité qu'on prétendait (ce qui, assure le duc de Luynes, était faux) que le roi venait de faire tout récemment ses dévotions aux fêtes de la Pentecôte.

Il semble que les corps de garde, où d'ordinaire on ne se pique pas de vertu, dussent se montrer plus accommodans, mais probablement on jugea, entre militaires, que le roi n'avait pas encore assez payé de sa personne pour se passer toutes ses fantaisies; peut-être aussi le maréchal de Noailles, piqué du peu de compte qu'on tenait de ses sages conseils, ne prit-il pas assez de soin de cacher sa désapprobation. Toujours est-il que l'armée se montra aussi mécontente que le peuple : « Il n'y a pas, écrivait le maréchal de Saxe, un capitaine d'infanterie qui n'en parle (de Mme de Châteauroux), et celui qui a fait le sacrifice de la faire venir le paiera cher. » — Des huées, assaisonnées de grossiers quolibets, accueillaient partout les duchesses sur leur passage, et, le soir, elles entendaient répéter en chœur, sous leurs fenêtres, une vieille chanson soldatesque dont les deux premiers vers (les seuls qu'on puisse citer) :

Non, madame Enroux,
J'en deviendrai fou,

rimaient au nom de Châteauroux.

L'impression était trop vive pour ne pas être bientôt connue à Paris, où les instigateurs de l'expédition, qui ne s'y attendaient pas, s'en montrèrent fort contrariés. On essaya, pendant quelques jours, d'empêcher les bruits fâcheux de se répandre en arrêtant à la poste les lettres de l'armée qui en apportaient les échos; et, en même temps, Tencin faisait dire à Mme de Châteauroux qu'il fallait qu'elle s'appliquât à regagner le public et lui en indiquait le moyen, suivant lui, infaillible, qui n'était autre que de répandre des charités, d'aller régulièrement à la messe et d'y paraître avec une grande modestie. Quelques esprits plus libres et ne doutant de rien essayaient au contraire de payer d'audace et de tout justifier avec effronterie : « Voyez le sot préjugé, dit d'Argenson dans son *Journal*, de combattre des plaisirs qui ne font tort à personne! » Enfin, quand il devint impossible d'arrêter les mauvaises langues, on se

résigna à mettre tout le scandale sur le compte des indiscrétions du maréchal de Noailles. « Il faut bien, écrivait Mme de Tencin à Richelieu, que le maréchal de Noailles parle sans ménagement contre le voyage de Mme de Châteauroux, puisque toutes les lettres qui viennent de l'armée ne sont pleines que de murmures contre ce voyage, et l'on remarque, ce que j'avais prévu, qu'il est plus désapprouvé à mesure que ceux qui le désapprouvent sont plus ou moins attachés au maréchal. » — C'était une manière d'aigrir le roi contre son nouveau favori en le représentant comme le censeur et le trouble-fête de ses plaisirs (1).

Mme de Châteauroux (il faut être juste pour tout le monde) fit tête à l'orage avec une certaine noblesse. Elle tint surtout à honneur de faire voir qu'elle était venue non pour distraire ou endormir, mais pour exciter, au contraire, l'ardeur militaire qu'elle seule avait su réveiller chez le roi. Elle lui apportait l'aiguillon de l'amour, non la langueur de la volupté. Le départ annoncé pour Ypres ne dut pas être retardé d'un seul jour : « Prenez vos arrangemens au plus tôt, écrivait le 11 juin Louis XV au maréchal de Noailles, car le beau temps le demande à cor et à cri, et, quoiqu'il fasse très beau et très bon ici, je suis prêt à partir aussitôt que ma présence pourra être de la plus petite utilité. » Effectivement le 16 il arrivait au camp, et, le 25, un courrier apportait à Lille la nouvelle que la place avait capitulé.

La duchesse entonna alors un véritable chant de triomphe; c'est son œuvre, ne pourrait-elle pas elle-même, sur place, aller en partager l'honneur? Qui oserait encore l'insulter après un tel exploit? — « Assurément, cher oncle, écrit-elle, que voilà une nouvelle bien agréable et qui me fait grand plaisir. Je suis au comble de la joie: prendre Ypres en neuf jours, savez-vous bien qu'il n'y a rien de si glorieux ni de si flatteur pour moi, et que son bisaïeul, tout grand qu'il était, n'en a jamais fait autant? Mais il faudrait que la suite se soutînt sur le même ton et que cela allât toujours de cet air-là. Il faut l'espérer, et je m'en flatte, parce que vous savez qu'assez volontiers je vois tout en couleur de rose et que je crois que mon étoile, dont je fais cas (et qui n'est pas mauvaise), influe sur tout. Elle nous tiendra lieu de bons généraux et de ministres. *Il* n'a jamais si bien fait que de se mettre sous sa direction... Mme de Modène meurt d'envie d'aller voir l'entrée du roi dans Ypres, elle voulait que je le demanda (*sic*) au roi; je n'ai rien fait, parce que je ne sais pas s'il ne vaudrait pas mieux que je n'y alla pas (*sic*) parce que, comme nous avons dit ensemble, si vous vous ressou-

(1) *Mémoires de Luynes*, t. v, p. 470. — *Correspondance du cardinal et de Mme de Tencin avec Richelieu*, 7, 19, 23 juin 1744, p. 341, 349, 359. — *Journal de d'Argenson*, t. iv, p. 103.

venez, avant notre départ, qu'il fallait que je fus (*sic*) reçue avec distinction ou n'y point aller, et je le pense... Dites-moi ce que vous en pensez et au plus vite (1). »

C'était chanter trop tôt victoire; avant que cette lettre eût reçu de réponse et pendant que la duchesse n'attendait qu'un signal pour aller partager les triomphes de son amant, un événement inattendu venait jeter le trouble et la confusion dans cette campagne, jusque-là si heureusement et si méthodiquement poursuivie qu'on l'aurait prise pour une parade bien exécutée. Tandis qu'on ne pensait qu'à la soumission de la Flandre, au désappointement de l'Angleterre, aux ridicules terreurs de la Hollande, le prince Charles de Lorraine, à la tête de quatre-vingt mille Autrichiens, trompant la vigilance de ce vieux Coigny dont Frédéric se méfiait à si juste titre, passait le Rhin entre Mayence et Philippsbourg et s'avançait à grandes marches vers l'Alsace. Ce coup de théâtre changeait tout. Il ne s'agit plus pour le roi de France d'aller recevoir en vainqueur les clés des cités aisément conquises : c'est l'honneur de sa couronne, c'est l'intégrité de son royaume qu'il lui faut défendre de cette main encore si peu accoutumée à tenir l'épée. On ne lui avait fait connaître de la guerre que les émotions qui donnent du prix à la victoire. Elle lui apparaît tout d'un coup sous son aspect le plus redoutable, celui de la conquête et de l'invasion.

II.

« Il faut avouer, disait Frédéric à Valori, dans un de ses derniers entretiens, en lui parlant des princes ecclésiastiques d'Allemagne, que vos prêtres sont d'étranges gens... Mais, si vous voulez que je vous parle à cœur ouvert, il faudrait entrer chez eux d'un autre ton que vous ne faites et vous montrer irrité de leurs mauvais procédés; car je vous avertis qu'ils ne font que sonner le tocsin contre vous et l'empereur dans toute l'Allemagne. »

Frédéric avait raison de donner aux agens français l'éveil sur les desseins de ces prélats couronnés, dont il avait lui-même plus d'un motif personnel de se méfier. En effet, tandis qu'à Francfort on s'occupait de former une coalition militaire dont la France était l'âme et dont le roi de Prusse devait être le commandant, un travail contraire était poursuivi par l'Autriche avec le même succès, au nom de la foi menacée, auprès des princes ecclésiastiques, et, comme les plus considérables de ces souverains mitrés tenaient

(1) Apostille du roi à une lettre du maréchal de Noailles du 11 juin 1744. Rousset, t. II, p. 149. — Lettre autographe de Mme de Châteauroux à Richelieu, 27 juin 1744. (Bibliothèque de Rouen.)

sous leurs lois les deux rives du cours inférieur du Rhin, c'était à leur connivence qu'était dû le passage inopiné du fleuve par le prince Charles et l'invasion du territoire français qui en était la suite.

J'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de décrire dans quel état d'alarmes et d'incertitude avaient vécu, depuis le commencement de la guerre, à Trèves, à Mayence, à Cologne, les archevêques électeurs placés entre les puissances rivales, comme entre l'enclume et le marteau, et partagés entre la crainte que leur inspirait leur puissant voisin de France et leur sympathie invétérée pour l'apostolique maison d'Autriche. Belle-Isle, au jour de son entrée triomphale, avait profité du premier de ces sentimens. Marie-Thérèse, depuis nos défaites, rentrait en pleine jouissance et possession de l'autre. A leur penchant naturel pour la pieuse princesse se joignaient, chez ces fidèles serviteurs de l'église, une méfiance trop bien justifiée contre le prince philosophe qui s'était emparé sans scrupule d'une province catholique, et le remords d'avoir indirectement, par leur vote dans l'élection impériale, contribué à son succès. Les victoires inespérées de l'Autriche étaient attribuées par eux à l'intervention de la main divine. « On voit bien que ce n'est point en vain, disait l'électeur de Trèves au résident français, que Dieu est appelé dans l'Écriture le Dieu des armées, et c'est de lui, et non de vos arrangemens diplomatiques, que la paix pourra venir. »

Ce n'était pas la moins étrange conséquence de ces scrupules de conscience que de rapprocher ceux qui les éprouvaient de la protestante Angleterre et de leur faire accepter, et même rechercher, les subsides d'un parlement où le papisme était en horreur. Telle était pourtant la complexité de la situation créée par le mélange des intérêts religieux et politiques en Allemagne que, dès la fin d'avril, plusieurs traités étaient secrètement intervenus entre le cabinet anglais et les princes évêques, en particulier ceux de Cologne et de Mayence, en vertu desquels le concours de leur petit contingent militaire et la libre entrée de leurs états étaient assurés à la ligue austro-anglaise, moyennant le paiement de sommes considérables prélevées sur le trésor britannique. Ces arrangemens devaient rester ignorés jusqu'au jour où ils pourraient être mis à exécution sans trop de péril pour les personnes ou les possessions des prélats, et la raison d'état mettant, à ce qu'il paraît, leur conscience à l'aise sur le devoir chrétien de la sincérité, aucun d'eux ne faisait difficulté d'opposer aux questions qui pouvaient leur être faites à cet égard les dénégations les plus formelles. — « L'électeur m'a juré hier, écrivait l'agent français à Trèves, qu'il n'avait aucune connaissance du traité survenu entre l'Angleterre et les évêques de Mayence et de Cologne, il me l'a juré au moment où il venait de recevoir le bon Dieu. » — Le ministre français à Francfort, Blondel, envoyé tout

exprès auprès des deux évêques pour vérifier les bruits qui circulaient, n'obtint pas en réponse à ses interrogations directement posées des assurances moins positives. — « Est-il vrai, dit-il à l'évêque de Cologne (propre frère, on se le rappelle, de l'empereur), que vous ayez traité avec le roi de la Grande-Bretagne? — C'est faux, dit l'électeur. — Parlons franchement, dit en souriant Blondel, ne serait-ce pas avec l'électeur de Hanovre? — Pas davantage. » — Mais Blondel dut remarquer que ces réponses étaient faites d'une bouche pincée et d'un ton *sec* et *dur* qui ne présageait rien de bon.

A Mayence, mêmes protestations et plus explicites encore de la part du prélat, même méfiance de la part du diplomate. Blondel ayant cru remarquer un mouvement inusité dans la ville, une artillerie plus forte et plus nombreuse que d'ordinaire sur les remparts, des provisions plus abondantes dans les magasins que n'en exigeait l'effectif des troupes épiscopales, en un mot, tous les signes de l'attente et de l'arrivée prochaine d'une force étrangère, exprima à l'archevêque ses soupçons. — « Pour qui me prenez-vous? dit celui-ci; il faudrait que la tête m'eût tourné pour vouloir, dans la faiblesse où je suis, faire le don Quichotte, contre mon devoir envers l'empereur, l'impératrice et mon électorat... Si vous trouvez dans ma ville des magasins autres que ce qui est indispensable pour la subsistance de ma cour, je vous les donne. Voilà le vrai sur ma parole de prince, de prêtre, d'archevêque et d'électeur. Je ne tolérerai le passage du Rhin ni au-dessus, ni au-dessous de Mayence. » — Ce qui n'empêcha pas que, le 2 juillet, le prince Charles de Lorraine faisait jeter un pont à Wassenau, sous le canon même de la ville, employant à ce travail des charpentiers et des bateliers du port, sans que l'évêque, qui prétendait avoir tout ignoré, essayât aucune résistance. — « Des représentations tant que vous voudrez, dit-il à Blondel, mais pour des hostilités, je suis votre serviteur (1). »

L'opération du passage du fleuve, tentée en même temps par un autre corps autrichien en amont de Mannheim n'ayant, comme on peut le voir, rien de tout à fait imprévu et n'ayant pas duré moins de trois jours à accomplir, rien n'eût été si aisé, si les précautions eussent été bien prises, que de s'y opposer, et de la faire même tourner au grand dommage de ceux qui l'entreprenaient. Mais, par une disposition fâcheuse, Coigny avait confié la garde des points les plus voisins du Rhin à l'armée impériale commandée par le général de Charles VII, le maréchal de Seckendorff, tandis qu'il se réservait à lui-même la défense de l'entrée de l'Alsace. Seckendorff, pauvre

(1) *Correspondance de Trèves*, 11 juin, 12 août. — *Correspondance de Cologne*, 10 juin. — *Correspondance de Mayence*, 29 mai, 2 juillet 1744 et *passim*. (Ministère des affaires étrangères.) — Droysen, t. II, p. 287.

capitaine assez mal servi par ses troupes, se laissa prendre au dépourvu, perdit la tête, et au lieu de résister pour garder ses positions jusqu'à l'arrivée de Coigny qui lui en envoya l'ordre à plusieurs reprises, se mit précipitamment en retraite. Les Autrichiens avancèrent alors sans obstacle par cette route de Wissembourg et de Woerth, dont tous les postes nous sont aujourd'hui si douloureusement connus. Coigny, craignant d'être coupé de l'Alsace, se porta à leur rencontre; mais tout ce qu'il put faire, ce fut de se frayer lui-même la route jusqu'à Haguenau, laissant derrière lui, sans défense, les gorges des Vosges. C'était l'entrée de la Lorraine, terre natale et patrimoine héréditaire des aïeux du prince Charles, qui, s'y croyant attendu par beaucoup d'amis de sa famille, s'apprêtait à y rentrer en triomphateur. C'était aussi, nous ne le savons que trop, le grand chemin de Paris. Aussi conçoit-on qu'exalté par ce succès inattendu, le prince écrivît à son frère avec une effusion de joie: « Enfin nous voilà donc en Alsace! » de même qu'il écrivait la veille à l'archiduchesse sa femme: « Quand vous saurez que j'ai passé le Rhin, n'attendez plus de mes nouvelles que de Paris (1). »

Les courriers qui annonçaient ces désastres, se suivant avec rapidité, arrivèrent à Louis XV au moment où, pendant qu'on achevait sans lui le siège de la ville de Furnes, il faisait une tournée d'inspection militaire dans les ports de la Manche, passant de Boulogne à Calais et à Dunkerque. L'émotion, comme on peut penser, fut grande autour de lui; mais tous les témoignages s'accordent à reconnaître qu'il fut seul à ne pas la ressentir ou du moins à n'en rien témoigner. Il était clair qu'il fallait, au plus tôt, détacher un corps de l'armée royale pour venir en aide à l'Alsace envahie, et fermer la porte de la Lorraine menacée, ce qui rendait nécessaire de suspendre provisoirement en Flandre toute action offensive; mais rien n'eût été si simple que de confier ce détachement soit à Saxe, soit à Noailles, tandis que le roi serait resté avec l'autre partie de l'armée pour veiller sur les résultats déjà acquis et attendre les événemens. Ce fut, en effet, le plan proposé par Noailles, toujours inquiet de n'exposer à aucun hasard la majesté royale. Mais Louis XV ne voulut pas même entendre parler de cette disposition prudente. Dès qu'un point du territoire français était entamé, il déclara hautement que c'était lui et lui seul qui voulait en chasser l'étranger. Dans les grands jours de périls, le corps d'élite qui portait le nom de la maison du roi devait figurer au premier rang et le roi ne laissait à personne l'honneur de le commander. « C'est le roi, écrit le ministre de Prusse, Chambrier, en apprenant à Frédéric cette généreuse

(1) D'Arneth, t. II, p. 549. — Les opérations militaires qui suivirent le passage du Rhin sont racontées en détail dans l'*Histoire de mon temps* de Frédéric.

décision, qui a voulu aller sur le Rhin, et quand il en a parlé au maréchal de Noailles pour la première fois, il lui a dit qu'il n'avait qu'à faire ce qu'il fallait pour exécuter son dessein, mais que son parti était pris. Le maréchal de Noailles en fut d'abord un peu fâché, tant parce que le roi avait pris cette résolution sans le consulter, que pour conserver ici, en y restant, la grande faveur qu'il y a, aussi bien que sa supériorité dans les opérations militaires et pour ne pas se mettre en contrariété de conseils et d'idées avec les maréchaux de Coigny et de Belle-Isle, qui voudront chacun se faire valoir tant qu'ils pourront, principalement le dernier, qui brûle d'impatience de remonter sur sa bête, et qui est le seul qui puisse tenir tête au maréchal de Noailles; aussi ce dernier devient-il jaloux facilement pour peu qu'il s'aperçoive que le premier est consulté (1). »

Si ces mauvais sentimens traversèrent un instant l'esprit de Noailles, on lui doit la justice de dire qu'il n'en laissa rien percer dans l'action, et qu'ils s'effacèrent rapidement de son âme : car, envoyé sur-le-champ, en avant, à Metz, pour préparer l'arrivée du roi, de concert avec Belle-Isle (qui y commandait), il rendit tout de suite et avec effusion hommage à l'excellence des mesures que, dans ces premiers momens de trouble, son collègue avait déjà prises, pour courir au plus pressé et arrêter à tout risque les progrès de l'invasion. « Je dois justice, écrivait-il, à M. le maréchal de Belle-Isle, et je serais bien fâché de ne pas la rendre à qui elle est due : il n'a négligé aucune des dispositions qu'on pouvait faire... Je n'entrerai point, ajoutait-il pourtant (en se hâtant de reprendre le ton de supériorité qui convenait à un commandant supérieur) dans des détails, qui, pour le moment, peuvent rouler principalement sur MM. les maréchaux de Coigny et de Belle-Isle, car ils en rendent compte eux-mêmes directement et ce serait fatiguer Votre Majesté par d'inutiles répétitions. Mon intention, sire, si Votre Majesté l'approuve comme je l'en supplie, est de laisser en général à leurs soins tous les détails, ce qui ne pourra que contribuer à entretenir la paix et l'union si nécessaires au bien de son service et me donner en même temps plus de liberté et de facilité pour ne m'occuper que de l'objet général et avoir par là le temps de réfléchir avec plus de naturel (2). »

Noailles avait d'autant plus de mérite à faire valoir les services de ses rivaux, qu'il trouvait la situation plus mauvaise encore qu'on ne la lui avait dépeinte. Par l'ordre de Belle-Isle, quelques bataillons, confiés au duc d'Harcourt, avaient bien été immédiatement dirigés sur les défilés des Vosges pour en défendre l'entrée et tendre la

(1) Chambrier à Frédéric, 23 juillet 1744.

(2) Le maréchal de Noailles au roi, 29 juillet 1744. — Rousset, t. II, p. 147-148.

main au maréchal de Coigny, qui promettait de se maintenir à Haguenau ; mais Coigny, après quelques jours d'arrêt, trouvant la situation de Haguenau faible et impossible à défendre, prit le parti de rétrograder encore et de se retirer sous le canon de Strasbourg. Dès lors, les deux corps français étaient séparés, Coigny confiné dans un des coins extrêmes de l'Alsace, tandis que d'Harcourt restait complètement en l'air, à la porte de la Lorraine, avec une force insuffisante pour résister même un jour à une attaque du prince Charles. D'un moment à l'autre, on s'attendait à voir le prince apparaître, et ses partisans, dans toutes les cités de la Lorraine, commençaient à se remuer. La terreur était telle dans la province que le roi Stanislas, qui la gouvernait, crut devoir quitter précipitamment son palais de Lunéville pour aller chercher lui-même un refuge à Metz, tandis que la reine sa femme prenait avec la même hâte le chemin de Versailles en emportant toutes ses pierreries. L'arrivée de l'armée royale était donc urgente et il n'y avait pas un instant à perdre. Noailles ne dissimula pas au roi que, s'il persistait à venir lui-même, il fallait faire la campagne en vrai soldat, à grandes marches et léger de bagages, en laissant derrière lui l'appareil royal : — « Je dois prévenir Votre Majesté, lui disait-il, sur la nécessité de se débarrasser des gros équipages, sans quoi il deviendrait impossible de faire le mouvement que l'objet militaire exige, indépendamment de la difficulté de pourvoir aux subsistances dans les pays où votre armée pourra se porter et qui auront déjà été foulés par notre armée et par celle du prince Charles. »

La lettre trouva Louis déjà en route, et, de Reims, il répondait sans s'émouvoir : « J'ai bien de l'impatience d'être à Metz et de conférer avec vous, et M. de Belle-Isle, qui sait aussi bien que vous ma façon de penser. Je saurai me passer d'équipage, s'il le faut, l'épaule de mouton du lieutenant d'infanterie me nourrira facilement (1). De la même plume il écrivait à l'empereur : « Monsieur mon frère et cousin, aussitôt que j'ai reçu la nouvelle que l'armée autrichienne avait surpris un passage sur le Rhin, je pris la résolution de m'y rendre en personne et je suis bien aise d'en faire part à Votre Majesté. Quelque espérance que j'eusse de faire de plus grands progrès dans les Pays-Bas, je les sacrifie volontiers à ce que l'intérêt de la cause commune, et, en particulier, celui de Votre Majesté, exigent dans les circonstances présentes (2). »

Il ne fallait pas moins que ce noble langage pour rendre un peu

(1) Le roi à Noailles, 31 juillet 1744. — Rousset, t. II, p. 474.

(2) Le roi à l'empereur, 16 juillet 1744. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

de cœur en Allemagne à tous ceux qui, venant de nouveau de lier leur destinée à celle de la France, éprouvaient la cruelle surprise de la voir elle-même tout d'un coup retombée dans l'extrême péril et menacée dans son existence. L'effroi était général : il semblait qu'une fois encore l'aide de Dieu, toujours invoquée par Marie-Thérèse, se déclarait miraculeusement en sa faveur. A Francfort, le pauvre empereur tremblait à la lettre de tous ses membres, croyant à tout moment qu'une escouade autrichienne allait l'enlever dans son palais. Ceux des confédérés de la nouvelle union qui n'avaient pas encore envoyé leur ratification hésitaient à donner leur dernière signature : « Le fanatisme de la maison d'Autriche reprend, écrivait Chavigny, le passage du Rhin menace de tout emporter, et les tièdes et les timides suivent le flot. » — Telle est pourtant, dans une heure critique, la puissance d'une résolution hardie, que l'annonce de l'arrivée du roi suffit à remonter tous les courages : Louis XV, à son tour, apparut aussitôt comme le sauveur envoyé du ciel. — « Voilà qui change totalement les affaires, écrivait Blondel, le bouleversement était en faveur de la reine de Hongrie et immanquable si la résolution eût été différée... Tous les sujets de Sa Majesté partageront la gloire qu'elle s'acquiert par toute l'Europe d'une démarche si grande et si généreuse... — Quel spectacle, ajoutait Chavigny, le roi donne à toute l'Allemagne ! Je vous laisse à penser si je me complais dans toute la gloire qui l'environne (1). »

Mais qu'allait faire et qu'allait penser Frédéric? C'était la question douteuse et toujours au fond pleine d'angoisse, car l'attitude mystérieuse qu'il gardait encore, même depuis le traité conclu avec la France, autorisait au fond tous les soupçons. « Si ma chemise savait ce que je veux faire, disait-il à ceux qui l'interrogeaient sur le but de ses préparatifs, je l'arracherais à l'instant de mon corps. » Ce silence, si rigoureusement gardé quand le secret ne paraissait plus nécessaire, n'était-il pas une précaution prise pour rester jusqu'à la dernière heure maître de changer ses résolutions? Et, devant le revirement de la fortune, n'allait-il pas se retourner lui-même? L'imprévoyance de Coigny ne pouvait-elle pas servir à une défection nouvelle d'aussi bon prétexte que l'avaient été autrefois les fautes vraies ou prétendues du maréchal de Broglie? Au même moment, d'ailleurs, on apprenait que l'ambassadeur de Louis XV à Saint-Pétersbourg, La Chétardie, s'étant fait, par sa fatuité et ses prétentions, une sotte querelle avec l'impératrice, venait de recevoir ses passeports, et l'on pouvait craindre que Frédéric, pour se dispenser d'agir, n'éprouvât ou ne feignît la crainte que, s'il pre-

(1) Blondel à Laporte du Theil, 26 juillet 1744. (*Correspondance de Mayence.*) — Chavigny à d'Argenson. (*Correspondance de Bavière,* 15 et 24 juillet 1744. — Ministère des affaires étrangères.)

nait en ce moment trop ouvertement parti pour la France, le déplaisir de la princesse ne s'étendît jusqu'à lui (1). On resta quelques jours dans cette incertitude partagée par Louis XV lui-même, malgré les flatteries et les caresses dont les agens prussiens ne cessaient de le combler. Mais ce fut, à la surprise générale, la résolution contraire qui fut annoncée. Frédéric fit savoir que le péril urgent de son allié, loin de l'arrêter, le décidait à jeter le masque et que, devançant de quelques semaines l'époque qu'il avait fixée pour son entrée en campagne, il se mettait immédiatement en mesure de faire, dès les premiers jours d'août, son apparition en Bohême. Tant de générosité était chez lui si peu coutumière qu'elle trouva encore au premier moment quelques incrédules. « Mon cousin, écrivait Louis XV au cardinal de Tencin, je ne sais si on vous a mandé quelque chose du roi de Prusse : nous avons plus lieu d'être content de lui; le passage du Rhin l'a déterminé à entrer en Bohême dès le 15 du mois prochain. A la fin de ce mois, nous en serons plus sûr (2). »

Frédéric, dans ses *Mémoires*, a donné plusieurs explications de cette détermination soudaine : d'abord la plus simple, celle dont il se fit honneur en la prenant : le désir de venir en aide à un allié en péril. Mais, comme si ce dévoûment chevaleresque était le genre de mérite dont il tenait le moins à se parer aux yeux de la postérité, il en ajoute tout de suite une autre. Il eut, dit-il, la crainte que la France, épouvantée, se décidât à accepter les conditions de paix que l'Angleterre, par l'intermédiaire de la Hollande, ne cessait de lui offrir et qu'alors il se trouvât seul en face d'une armée autrichienne toute prête et victorieuse, qui ne manquerait pas de se retourner contre lui et de le relancer en Silésie. La vérité qui perce dans ses correspondances, c'est que l'entrée du prince Charles en France, loin de contrarier ses desseins, entrait pleinement dans ses vues et les servait en quelque sorte à souhait : c'était la principale armée autrichienne qui s'éloignait de la frontière de Bohême et s'engageait de l'autre côté d'un grand fleuve dont le passage, toujours dangereux, lui rendait le retour difficile. Jamais occasion ne fut plus favorable pour le coup de surprise qu'il méditait. Connaissant le prix du temps, il n'était pas homme à laisser échapper un instant si propice pour attendre le complément de quelques préparatifs qui pouvaient encore lui manquer. S'il eût hésité, d'ailleurs, à hâter

(1) L'incident qui amena le renvoi du marquis de La Chétardie de Saint-Pétersbourg lui étant resté tout personnel et n'ayant pas eu de suite, je me dispense de le comprendre dans ce récit. On en trouvera tout le détail dans le piquant ouvrage de M. Albert Vandal, intitulé : *Louis XV et Élisabeth de Russie.*

(2) Le roi à Tencin, 20 juillet 1744. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

ses mouvemens, la résolution de Louis XV, cette fois encore, entraînait la sienne. Ce qu'il avait toujours craint, n'était-ce pas que la France, se contentant de faire ses propres affaires dans les Pays-Bas, ne lui laissât porter à lui seul le poids de la guerre en Allemagne? Ce qu'il avait toujours réclamé, n'était-ce pas que le gros de l'armée française fût porté vers la frontière allemande, de manière à être entraîné à la franchir à un jour donné pour la suite des opérations militaires? Mais que cette armée arrivât là où il la désirait, commandée par le roi lui-même, c'était un idéal que, dans ses vœux les plus ambitieux, il n'avait jamais rêvé. Il obtenait ainsi au centuple le gage qu'il avait toujours demandé de l'énergie et de la fidélité de la France. Ce n'était pas, en réalité, Frédéric qui allait à Louis XV, c'était Louis XV qui venait à Frédéric.

Aussi son parti fut pris sur-le-champ, et quand Podewils, qui ne s'attendait à rien de pareil, qui ne connaissait pas même le texte du traité français, essaya quelques objections embarrassées, jamais l'infortuné conseiller n'avait été si malmené. « Êtes-vous sûr, disait le timide ministre, de la sincérité de la France et de la fermeté de la Russie? Et si l'un ou l'autre vous manque, Votre Majesté peut *s'embourber* tellement qu'il pourrait lui en coûter même ses états héréditaires. Pour sauver l'empereur qui se noie, faut-il vous mettre à l'eau vous-même? » Le roi ne lui répondit qu'en lui remettant le projet de manifeste qui devait précéder son entrée en Bohême, et en lui enjoignant de le tenir prêt pour l'impression. « C'était un de ces cas, dit-il dans l'*Histoire de mon temps*, où il faut savoir se décider, et où le parti le plus dangereux qu'on peut prendre est de n'en prendre aucun (1). »

Mais en faisant connaître à Louis XV et au maréchal de Noailles cette résolution décisive, de combien de flatteries adroites à l'adresse du souverain et du ministre, de combien d'excitations ardentes à une action immédiate et énergique il a soin de l'accompagner : « Je bénis mille fois le roi votre maître, écrivait-il à Noailles, de la résolution qu'il a prise de se mettre à la tête de ses troupes... Plus il mettra de vigueur et de nerf dans ses opérations, et plutôt ses alliés seront obligés de chanter la palinodie. Les Hollandais me reviennent comme les grenouilles de la fable : ils avaient une bûche pour roi durant le ministère du cardinal, ils ont assez importuné les dieux pour qu'ils méritent d'avoir une cigogne... S'il n'avait tenu qu'à moi, vous auriez pris vingt villes dans cette campagne et gagné trois batailles. » — Et à Louis XV : « Monsieur mon frère, Votre Majesté agréera les félicitations que je lui fais du fond du cœur. Vous surpasserez dans peu la réputation de votre aïeul, et l'Europe

(1) Droysen, t. II, p. 291, 292.

voit avec étonnement, et une partie avec beaucoup d'envie, que la nation française est ce que son roi veut qu'elle soit... Qu'il est beau de voir l'empressement avec lequel Votre Majesté vole au secours de ses peuples, après avoir montré d'un autre côté combien il est dangereux de l'avoir offensée! La promptitude de ses mouvemens est admirable : elle ordonne, et une armée disparaît de Flandre pour tomber tout d'un coup sur le prince Charles. Je n'oserais dire à Votre Majesté que ses coups d'essai sont des coups de maître, mais personne ne m'empêchera de le penser ainsi. »

Puis à chaque lettre de félicitation est jointe, sous forme de note ou de commentaire explicatif, un plan de la campagne qu'il faudra adopter lorsque, les Autrichiens une fois chassés d'Alsace, il s'agira de les poursuivre en Bavière, en même temps que les Anglais en Hanovre, où ils ne sauraient manquer de se retirer aussi. C'est l'offensive, toujours l'offensive qu'il faudra prendre : la défensive a jusqu'ici tout perdu. C'est Condé, c'est Catinat, c'est Luxembourg qu'il faut imiter. L'habile homme de guerre n'oublie rien, ni le nombre d'hommes qu'il faudra employer dans chacune de ces expéditions, ni la route qu'on devra suivre — « Si, après le départ du prince Charles, vous ne faites d'abord marcher après lui un corps suffisant de vos troupes, vous ne ferez que de l'eau claire, et vous pouvez compter que, si vous n'envoyez pas vingt ou vingt-cinq mille hommes dans le pays de Hanovre, toute notre affaire est au diable. » — Vient ensuite régulièrement un *post-scriptum* traitant du général qu'on devra choisir, et c'est toujours Belle-Isle qui est indiqué comme celui qui, connaissant le mieux l'Allemagne, peut le plus sûrement y conduire une armée. Parfois aussi le penchant irrésistible au sarcasme et à l'ironie reprend le dessus, et l'incorrigible railleur laisse entendre que ses complimens ne seront tout à fait sincères que quand ils auront été assez mérités pour faire oublier les fautes passées : « J'attends les nouvelles (de vos progrès), écrit-il au maréchal de Noailles, avec impatience, car si l'on compte la retraite que les Français ont faite depuis deux ans de Deggendorf jusqu'aux montagnes des Vosges, elle surpasse tout ce que l'histoire nous apprend en ce genre, et si vous allez en avant de même, vous serez au mois de décembre aux portes de Belgrade. » Enfin, trouvant que l'écriture était impuissante pour communiquer l'intensité de son ardeur et la multiplicité de ses pensées, il se décida à envoyer à Metz son principal confident militaire, le maréchal de Schmettau, pour recevoir Louis XV et concerter avec Noailles et Belle-Isle l'ensemble des mesures à prendre. Le même jour, il donnait ordre à son ministre auprès de Marie-Thérèse de quitter Vienne après avoir annoncé que le danger que courait l'empereur l'obli-

geait, en qualité de membre du corps germanique, à prendre les armes pour sa défense (1).

Schmettau arriva à Metz la veille du jour où on attendait le roi, qui y fit son entrée le 4 août, au milieu des acclamations enthousiastes de la population. Sa marche, qui nous paraîtrait bien lente aujourd'hui, semblait très rapide, alors que, pour concentrer et transporter cinquante mille hommes, les moyens de célérité dont nous disposons n'existaient pas. On avait doublé la paie du soldat, qui, de grand cœur, doublait aussi sa journée de marche. On éprouvait tant de joie, après avoir si longtemps souffert d'obéir à un mineur en tutelle d'un vieux prêtre, à voir enfin à sa tête un homme et un guerrier! Le bruit de l'alliance avec le roi de Prusse s'étant répandu, le parallèle des deux souverains était dans toutes les bouches. Tous deux étaient jeunes, aimés de leur peuple et de leur armée. Tous deux marchaient à la victoire ; si Frédéric avait sur Louis quelque avance en fait d'exploits et de renommée, c'était une distance qui serait bientôt regagnée. La comparaison, pénible naguère, n'avait plus rien dont l'amour-propre national dût souffrir.

Ainsi raisonnaient les spectateurs qui voyaient passer le cortège royal dans cet appareil militaire, si propre à enflammer les imaginations populaires; mais ceux qui regardaient de plus près, dont l'œil était plus ouvert ou l'esprit plus prompt à la critique, faisaient déjà à voix basse plus d'une remarque et se racontaient à l'oreille plus d'une anecdote qui tempérait l'enthousiasme. « Les dames suivent-elles? » demandait dès le premier instant le duc de Luynes dans son *Journal*. Et Mme de Mailly, devenue dévote et presque prude, faisait plus crûment la même question : « Les vivandières en sont-elles? » disait-elle à la vieille maréchale de Noailles. Et quelques jours après, Luynes se répondant lui-même : « Les dames, dit-il, suivent le roi; elles ne marchent pas le même jour, mais elles se trouvent à toutes les stations. » Effectivement, Mme de Châteauroux (on le sait déjà dans l'armée, et le peuple va l'apprendre) a voulu être aussi du voyage, et personne n'a eu le courage de l'avertir qu'elle gâtait l'effet des plus généreux conseils en s'y associant trop ouvertement. Elle et sa sœur suivent l'armée à un jour de marche et rejoignent le roi toutes les fois qu'il doit s'arrêter pour prendre quelques heures de repos. A chaque station, un rendez-vous discret est ménagé par les soins du duc de Richelieu. Mais une fois par malheur, à Laon, Louis XV a été aperçu sortant d'un de ces tête-à-tête mystérieux et des mauvais plaisans qui l'ont reconnu l'ont salué du cri de : « Vive le

(1) *Pol. Corr.*, t. III, p. 179, 209, 220, 226, 230, 233, 215, 240.

roi! » Pour fuir cette ovation importune, il a dû se réfugier, au grand dommage de la dignité royale, dans un jardin voisin par une porte trop étroite pour y passer à l'aise. A Metz enfin, après l'arrivée, l'intimité devient tout à fait apparente : car Mme de Châteauroux va loger en face du palais même occupé par le roi, dans une maison destinée aux principaux officiers, et que, soi-disant pour les besoins du service, on a fait communiquer avec la demeure royale, par une galerie en planches qui traverse la rue. Les passans, surpris, n'ont pas de peine à deviner à quel genre de service est destiné ce passage improvisé (1).

Ceux qui, peu de jours après, auraient suivi à la trace Frédéric entrant en Bohême ne l'auraient trouvé ni en quête de ces distractions déplacées, ni exposé à de si tristes mésaventures ou à de si fâcheux commentaires. Pour celui-là, une fois que l'heure du combat avait sonné, la pensée même du plaisir ne traversait plus son esprit. La différence des deux hommes aurait suffi à elle seule pour faire présager la fortune contraire des deux règnes.

Duc de Broglie.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons des éditeurs de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand* la communication suivante :

On lit dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1884, article intitulé : *l'Ambassade de Voltaire à Berlin* et signé : *Duc de Broglie* (p. 529) :

« Les modernes éditeurs des Papiers politiques de Frédéric ont retranché avec soin de leur publication tout ce qui pouvait rappeler la négociation prétendue de Voltaire; son nom même n'est pas prononcé dans leur recueil, et ils ont poussé le scrupule, je dirais volontiers la pruderie, jusqu'à faire disparaître de plusieurs lettres des paragraphes où ce nom figurait. »

Cette allégation est absolument inexacte. Cela ressort du fait suivant. Dans le recueil intitulé *Politische Correspondenz Friedrichs des*

(1) *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 27, 30, 47. — *Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 106. — Mme de Tencin à Richelieu, 20 juillet 1744.

Grossen, le nom de Voltaire, ainsi qu'on peut le constater à première vue par les tables des matières de chaque volume, revient dans les tomes II, IV, VIII, IX et X. Loin de *retrancher avec soin tout ce qui pouvait rappeler la négociation prétendue de Voltaire*, les éditeurs ont renvoyé expressément (vol. II, p. 413) aux pièces contenues dans l'édition académique des *Œuvres de Frédéric le Grand*. Il est vrai que, dans la *Correspondance politique* (vol. II, p. 410), on a supprimé, dans une seule lettre, le passage final relatif à Voltaire, ce passage n'offrant aucun intérêt politique; mais, dans ce cas aussi, on a renvoyé en note à la page de l'édition académique des *Œuvres de Frédéric le Grand*, où cette lettre est reproduite tout au long.

La Commission de l'Académie royale des sciences, chargée de la publication de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand*.

MAX DUNCKER, J.-G. DROYSEN, H. V. SYBEL.

Voici la réponse de M. le duc de Broglie :

Monsieur le directeur,

Vous avez bien voulu me communiquer une réclamation qui vous a été adressée par MM. les membres de la Commission de l'Académie royale de Berlin, chargée de la publication de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand*, au sujet d'un passage de l'article que j'ai publié dans la *Revue des Deux Mondes* sous ce titre : *l'Ambassade de Voltaire à Berlin*.

Je vous remercie de cette communication, qui me permet, en rectifiant quelques termes peut-être trop absolus dont je m'étais servi, de confirmer par le témoignage même de MM. les éditeurs des Papiers politiques du grand Frédéric les remarques que je m'étais permises sur un point de leur publication.

J'avais fait observer, en effet, non sans quelque surprise, qu'aucun document relatif à la négociation suivie par Voltaire à Berlin, en septembre 1743, ne figurait dans le recueil des Papiers politiques de Frédéric II. MM. les éditeurs rappellent qu'ils ont renvoyé par une note expresse ceux qui voudraient prendre connaissance des pièces touchant cette négociation à l'édition des *Œuvres académiques* de Frédéric. C'est précisément ce que j'avais dit. Je n'ai jamais prétendu, en effet, que MM. les éditeurs eussent fait disparaître ces pièces, imprimées depuis longtemps, mais seulement qu'ils n'avaient

pas cru devoir leur faire l'honneur de les comprendre parmi les Papiers politiques qu'ils publiaient.

J'avais affirmé de plus que MM. les éditeurs avaient fait disparaître de plusieurs lettres des paragraphes où le nom de Voltaire figurait. MM. les éditeurs affirment qu'ils n'ont fait cette suppression qu'*une seule fois* dans *une seule lettre*. J'ai donc eu tort de me servir du pluriel au lieu du singulier.

Mais voici mon excuse. La lettre en question (celle dont MM. les éditeurs ont retranché un paragraphe relatif à Voltaire) est adressée au comte de Rottenbourg, général au service de Prusse, employé par Frédéric II à diverses négociations, et ami de Voltaire.

Or, il existe dans l'édition *académique* des *Œuvres de Frédéric* (t. xxv) une collection complète des lettres de Frédéric à ce comte de Rottenbourg, et j'ai pu me convaincre que MM. les éditeurs des Papiers politiques ont extrait de ce recueil, pour les reproduire dans le leur, presque toutes les lettres échangées pendant les mois d'août et de septembre 1743, en excluant toutes celles où le nom de Voltaire était prononcé, sauf, bien entendu, celle où a été opérée la suppression dont ils conviennent.

Ce n'était donc pas la suppression d'un paragraphe dans une lettre, mais la suppression de plusieurs lettres entières que j'aurais dû signaler au public.

Quant au motif qui a dicté à MM. les éditeurs ces retranchemens, si je me suis mépris à cet égard, je suis encore plus excusable, car il était impossible de deviner celui qu'ils allèguent et encore aujourd'hui j'ai peine à en apprécier la valeur.

Le paragraphe qu'ils ont retranché, disent-ils, n'avait aucun intérêt politique.

J'admettrais volontiers cette raison si, dans le reste de leur publication, ils avaient procédé uniformément de la même manière et retranché tout ce qui ne présentait pas un caractère politique.

Mais ils sont bien loin d'avoir observé cette règle. Je trouve, par exemple, dans ce même mois de septembre 1743, une lettre adressée à ce même comte de Rottenbourg, qu'ils ont insérée tout entière, sans aucun retranchement, et qui contient cette phrase :

J'espère que nous aurons un baladin et une cabrioleuse, sans quoi notre opéra aurait l'air un peu déshabillé. (*Pol. Corr.*, t. II, p. 414.)

Ce *baladin* et cette *cabrioleuse* présentaient-ils un intérêt politique? Et s'ils n'en présentaient pas, pourquoi avoir traité Voltaire plus rigoureusement qu'eux?

Recevez, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

DUC DE BROGLIE.

L'INNOCENT

DERNIÈRE PARTIE (1).

XII.

Miquel finissait de faucher une bordure de seigle à La Granoulière, tout au bout du domaine, du côté de la gaure de Tortonde.

C'était la première récolte de l'année, une herbe tendre, juteuse, qui arrivait bien à point pour rafraîchir le sang et réveiller l'appétit des bœufs de travail échauffés à triturer la paille poudreuse emmagasinée depuis la moisson. A peine couchées à terre, tiges et feuilles se flétrissaient toutes meurtries, exhalant une odeur fade de jeune fourrage. Penché en avant, appuyé du coude au manche de la faux, le maître regardait onduler devant lui le champ de verdure pâle, moirée tantôt en clair, tantôt en noir, selon que les risées d'air la chatouillaient ou la laissaient en repos. Un fameux seigle! Autant qu'il pouvait en juger, chaque sillon devait faire ses deux meules; à ce compte, le bétail avait amplement de quoi se régaler jusqu'au foin nouveau.

Satisfait du coup d'œil, Miquel se redressa, jeta la faux sur l'épaule et s'en fut, tournant le dos à La Granoulière, vers Maquefabe, où il avait à visiter un champ d'avoine ensemencé de l'automne, en terre vierge, sur un défrichement de sainfoin. Miquel n'était pas tout à fait sans souci à cause des pluies des derniers jours, lesquelles pouvaient bien, venant après tant d'autres, avoir

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai.

gâté les racines et flétri la jeune pousse. Mais non; vérification faite, de près pas plus que de loin, il ne s'y connaissait rien. La terre d'alluvion, poreuse et perméable, avait bu la pluie jusqu'à la dernière goutte; les touffes d'avoine, vigoureuses et drues, verdoyaient sans une tache de moisissure et si parfaitement unies qu'on les eût dites nivelées au cordeau. Pour peu que juillet ne démentît pas les annonces d'avril, le maître en tirerait au bas mot ses cent hectolitres. Excellente affaire!

Et il en allait ainsi de tout. Arbres, prairies, tout prospérait, tout crevait de santé cette année-là aux Albarèdes. Les peupliers surtout étaient curieux à voir, la peau luisante, la feuille épaisse, et au bas de chaque arbre, une montée de rouge, comme du sang, transparaissant à travers l'écorce. Quelques-uns, tout jeunes plantés de l'hiver, étaient déjà partis, envoyaient en l'air des pousses si longues, des feuilles si larges qu'ils pliaient presque sous le poids. Quelle terre et quelles plantes! Miquel jubilait.

Et les prairies, un peu plus loin, les prairies aussi se faisaient belles; toutes soulevées, semblait-il, gonflées de sève, remuées de vie printanière, avec des écroulemens de taupinières dans l'herbe et au plus épais, pareilles à des fleurs rouges, des crêtes de poulets qui picoraient.

Marchant toujours, le maître était arrivé à un tournant d'où la vue, franchissant aisément un champ de blé sans arbres, découvrait les bâtisses et le clos des Albarèdes. Des pruniers, fleuris comme de gros bouquets, montaient en dômes légers au-dessus des toitures, et des violiers jaunes hâtifs éclataient adossés au mur blanc, à côté du rocher... Les fleurs, l'herbe, le ciel, tout avait l'air si jeune, si frais, si heureux, qu'à le regarder un sourire de contentement naissait à la fin sur le visage du vieil homme, détendait son front chargé de volontés et de soucis. Mais cela ne dura que l'espace d'un éclair.

Errant çà et là sur la verte étendue du domaine, l'œil de Miquel, l'œil du maître, rencontra, pas très loin de lui, à vingt pas dans le blé, pas grand'chose, un chiffon de papier blanc piqué au bout d'un bâton. Et aussitôt la joie s'en fut. Hélas! ce peu signifiait beaucoup. Avec un certain nombre d'autres, qu'en cherchant bien on reconnaissait, plantés en ligne au-dessus et au-dessous, ce papier manifestait les prétentions des plaidans sur les Albarèdes, telles que, huit jours avant, elles avaient été limitées et jalonnées sur place par trois experts assistés du juge-enquêteur « à ce commis » par le tribunal. Tracé purement idéal et illusoire qui ne préjugeait rien et ne donnait raison à personne. N'importe! c'était déjà trop de la menace! Pas moyen de travailler, de calculer, pas moyen de vivre, tant que ces mau-

dits jalons demeureraient là fichés dans le sol. C'étaient comme autant de flèches enfoncées au flanc du domaine et qui faisaient saigner par contrecoup le cœur du propriétaire.

Miquel avait refroncé les sourcils. Toute la bile, tout le fiel amassés depuis le commencement du procès lui remontaient aux lèvres. Pris d'une violence subite et d'autant plus terrible chez un être en dedans, avare de gestes et de paroles, le maître des Albarèdes marcha droit au jalon, le décapita net, l'abattit dans l'herbe d'un coup de faux, puis, s'acharnant dessus, déchira le papier, rompit la baguette en petits morceaux, qu'il envoya en l'air très loin avec une véhémence d'insulte et une dépense de force singulièrement disproportionnées avec le fétu en question. Puis, comme si sa colère s'était usée à cet enfantillage, il remit la faux à l'épaule et continua sa route, posément, en réfléchissant au procès.

Il récapitulait tout ce qu'il avait manigancé depuis le jour où, pris à l'improviste par la citation d'Ucafol, il s'était mis en campagne. Le fait est qu'il n'avait pas trop mal manœuvré.

Un coup de maître avait été, dès le début, de prendre pour avocat le propre gendre du président du tribunal, neutralisant ainsi, empêchant tout au moins de siéger dans l'affaire un magistrat républicain sur qui l'avocat Ricapel et la bande des demandeurs fondaient leurs espérances. Des deux juges, l'un, ardent réactionnaire, richissime d'ailleurs et par suite indépendant, était acquis d'avance, il l'espérait du moins, aux intérêts du bonapartiste Miquel. Inutile de s'occuper de celui-là. Les démarches, les sollicitations, devaient être réservées pour M. Nazitor, un brave homme, bien pensant au fond, secrètement favorable à la bonne cause, mais pauvre comme un rat et obligé de faire bon visage aux rouges du parquet à cause de son fils et de son second neveu, employés l'un et l'autre, salariés de cet abominable gouvernement.

Au dire de M. Auruflan, le conseiller-général conservateur, ennemi juré de Ricapel et qui s'était mis, lui et toute sa séquelle, au service de son grand électeur d'Estorrebaque, tout allait bien du côté de ce monsieur et pourvu que le gouvernement n'intervînt pas en déplaçant un des fonctionnaires du tribunal, Miquel était à peu près certain de réussir. A la bonne heure! Mais fallait-il s'endormir sur cette assurance et laisser couler l'eau jusqu'aux plaidoieries? Un autre que Miquel l'eût fait peut-être; Miquel, non! Il avait, le malin, plus d'un tour dans son sac. Gagner le procès était bien; le supprimer, encore mieux! Et qui sait si la chose était impossible? si, en s'y prenant bien, on ne trouverait pas la manière de rompre cette association de convoitises si adroitement soudées ensemble par Mataly?

En tout cas, il valait la peine d'essayer, de tâter les compères un par un, de leur faire parler, de chercher le défaut de leur cuirasse. Il y en avait un aisé à trouver et qui était le même pour tous, à savoir : la misère. Le ventre vide et les dents longues, ce signalement leur convenait aux uns comme aux autres. C'est une viande creuse que l'espérance, et le procès commencé ne leur avait pas donné jusque-là autre chose à mettre sous la dent. Tous richards, tous rentiers dès que les juges auraient prononcé; mais, en attendant, pas de pain! Leur ressource habituelle, le chantier des Albarèdes était fermé par leur faute; et chez les propriétaires voisins, tous plus ou moins réactionnaires, c'était un parti pris, depuis qu'on les savait aux gages de Ricapel, de leur refuser du travail. Plus une commande de balais ou d'échelles chez Biro-Soulél, ni de paniers à pigeons chez le vannier Gorjôlis; plus une journée à gagner pour l'un ni pour l'autre!.. Quant à Mataly ou à Ricapel, impossible d'en rien tirer, quand on s'adressait à eux, que des paroles, des paroles dorées, des paroles argentées, des paroles avec du miel dessus et pas un liard avec. Or, que faire, quand on est misérable et que le travail manque? Voler.

Miquel l'avait prévu, et c'est là qu'il attendait ses ennemis, espérant bien de les prendre un jour ou l'autre et, par ce moyen, les avoir à sa merci. Cela ne manqua pas d'arriver. Des gens apostés à cet effet attrapèrent Gorjôlis arrachant, selon son habitude, de jeunes peupliers, qu'il comptait vendre le lendemain au marché de La Française; Biro-Soulél et sa femme furent empoignés de grand matin, faisant la chasse aux poules de Miquel; Alric et Gaulémas, un dimanche, à l'heure des vêpres, dévalisant le rucher. Pris sur le fait, leur compte était clair; menés au chef-lieu entre deux gendarmes, jugés, condamnés, cela ne faisait pas un pli. Aussi s'estimèrent-ils heureux de transiger. Qu'exigeait le volé? Pas grand'chose; un désistement de l'instance engagée devant le tribunal, une renonciation à quoi, en somme? A de la fumée, à de la terre en l'air, tramée avec du brouillard de la Garonne. Moyennant cette complaisance, l'excellent homme leur pardonnait d'abord et les indemnisait par surcroît en argent. D'un côté, deux cents francs une fois donnés, et une poignée de mains de Miquel; de l'autre, du pain de prison à manger et les chances du procès à courir; le choix n'était pas douteux entre ces deux alternatives : on fit la paix, on trahit l'orpailleur.

Oui, mais, si ennuyé que dût être celui-ci, quand ces arrangemens tenus secrets pour le moment éclateraient au grand jour, ses droits à lui n'en demeureraient pas moins intacts, et si restreint que fût le morceau à lui attribuer au cas où les juges lui donneraient gain

de cause, l'idée de la plus minime parcelle à lâcher du domaine cuisait autant au propriétaire que s'il se fût agi de se dessaisir du tout. Et malheureusement, depuis qu'il avait remboursé les quelques pistoles qu'il devait aux Trémissal, on ne savait par quel bout l'entamer, ce diable d'orpailleur. Il avait le nez si fin! Ah! si on pouvait une fois mettre la main sur ce monsieur!

Rêvant à cela et à autre chose, préoccupé, distrait, Miquel n'avait pas aperçu Donat, qui venait à sa rencontre. Le blessé était sur lui quand il leva les yeux. Accoutumé à le voir depuis quinze jours dans la pénombre de la chambre, il fut surpris de le trouver là, en plein soleil, plus sérieusement touché qu'il ne l'avait cru. Les yeux flétris, les joues caves, de quoi souffrait-il donc, l'héritier, alors que sa blessure, promptement cicatrisée, n'inquiétait plus le médecin? Le secret que lui avait trahi sa maîtresse, l'engagement muet qu'il avait pris de l'épouser, la nécessité, la difficulté aussi de prendre un parti, voilà le mal qui travaillait le garçon, la plaie d'en dedans, lente et corrosive, qui l'empêchait de se rétablir.

Sans doute, en arrivant du régiment, où il avait pris l'habitude de se passer toutes ses fantaisies, il n'avait pas balancé à attaquer la petite Bernade, qui lui tenait au cœur depuis longtemps. Allumé pour tout de bon, mis en folie par sa résistance, il s'était oublié jusqu'à promettre le mariage à la charmante, qui, effarouchée, hésitante encore, battait de l'aile entre ses mains. Une année s'était passée depuis, et déjà Donat n'était plus le même homme. Menton rasé maintenant, air calme, allures circonspectes, le fantassin avait repris sa figure et ses idées de paysan. Il allait à la messe le dimanche, au fond de l'église, avec la jeunesse, causant avec ses voisins et riant dans son chapeau, c'est vrai, mais, tout de même mettant le genou en terre à l'élévation, les yeux baissés, la mine contrite. Il s'était confessé à Pâques; il avait communié. Très éteint, il avait bridé sa langue, serré sa bourse; il pensait moins à se divertir, davantage à thésauriser. Écu par écu, sur les profits que lui laissait son père dans la gestion des Albarèdes, il avait commencé d'amasser un magot. Il aimait encore Bernade; mais il aimait mieux sa tranquillité, son repos, et quand arriva l'histoire du procès, il n'hésita pas, — quoique le cœur lui saignât un peu, — à se brouiller avec sa maîtresse plutôt qu'avec son père.

Et maintenant qu'il en avait fait son deuil, maintenant qu'il n'en avait plus tant envie, pas de chance! la grossesse de Bernade remettait tout en question. Qu'allait-il faire? manquer à sa promesse? lâcher sa bonne amie? Cela se pouvait certainement, et plus d'un qu'il connaissait s'en était tiré à aussi bon compte. Mais quel scan-

dale! Le curé, le maire, tout Estorrebaque après lui!.. Épouser alors? Chose très facile, à condition de quitter les Albarèdes, de gagner sa vie en travaillant. Pénible alternative pour un garçon qui ne demandait qu'à vivre en paix avec lui-même et surtout avec les autres.

Ennuyé, incertain, il se débattait entre les deux partis, inclinant tantôt à gauche et tantôt à droite, écoutant un jour le contre, le lendemain le pour, rêvassant et ruminant son affaire au grand dommage de sa santé, qui commençait à dépérir.

— Te voilà, petit? interrogea Miquel. Où vas-tu par ici? Le soleil tape bien dur pour toi, qui as la tête encore fragile. M'est avis que tu aurais aussi bien fait de rester à l'ombre, ainsi que te l'avait recommandé M. Oustric.

— Les médecins connaissent bien la manière de faire durer les maladies, reprit Donat. Laissez-le dire, votre M. Oustric. J'ai la tête solide, et le soleil ne me fait pas peur. Et puis, toujours dedans, assis sur une chaise comme un notaire, on se languit à la fin. Il me semble que ça me ferait du bien de travailler en plein air, de faucher un morceau de seigle... Si ça pouvait seulement faire partir mes idées!

— Quelles idées? Que veux-tu dire, fillot? demanda Miquel. Si tu t'ennuies, faudra te distraire. Travailler, ce n'est pas le moment encore; mais qu'est-ce qui t'empêcherait de jeter un coup d'épervier en Garonne? Ou, si l'épervier te pèse, prends la ligne et va te poster au Gourgas; l'eau se fait douce, et les carpes ont commencé de sauter matin et soir. Un carpeau de trois ou quatre livres cuit au bleu avec une marinade bien poivrée et un brin de basilic autour, ça ne te donne pas envie?

— Pas du tout, père. Ah! si vous saviez de quoi il retourne!

— Parle, confesse-toi, voyons.

— Confesse-toi! C'est commode avec un homme comme vous, qui n'a pas fauté une petite fois en sa vie! un sévère qui n'a pas perdu un quart d'heure en tout à s'amuser.

— Tu crois ça, nigaud? On a été jeune aussi, dans le temps, et on ne l'a pas tout à fait oublié. Quelque histoire de fille, hein?

Donat fit oui de la tête.

— Une sans le sou, je parie? sans quoi, tu n'aurais pas tant de honte à me parler.

Donat acquiesça derechef.

— Et c'est ça qui te rend malade? Ma parole, je ne sais pas comment c'est fabriqué, les garçons d'à présent. Eh bien! si tu y tiens tant, bois-la, mange-la, prends-en ton soûl de cette fille! Après, on verra.

— C'est que,.. articula Donat.

— Tu ne voudrais pas l'épouser, par hasard? Ah! ça, non, double Dieu! Pas de ça, mon bel ami! sinon, va-t'en de ce côté, moi, de celui-là; je te renie, je ne te connais plus pour mon fils. Amuse-toi tant que tu voudras, roule-toi dans ton péché si tel est ton plaisir; ça ne me regarde pas; mais endosser la lévite pour s'en aller devant le maire, nenni. Tu n'as qu'à faire un signe pour prendre une fille de trente mille francs et tu épouserais avec Mlle Pas-un-Liard! Je ne veux pas! je ne veux pas! Tu ne me réponds pas? Ah çà, dis-moi : elle t'a donc ensorcelé, cette farceuse? Son nom?

— Bernade.

— Bernade! qui? Serait-ce pas la fille de Mataly par hasard?... Eh! oui, pardi, c'est ce museau-là justement. Mes complimens, mon garçon! un joli choix que tu as fait!

— C'est que,.. insistait Donat.

— Hé bien?

— Eh bien! elle est enceinte, et, ajouta-t-il plus bas, j'ai promis de l'épouser.

Miquel cette fois ne se hâtait pas de répondre.

Enceinte! Bernade enceinte! Il osait à peine y croire. La fille de Mataly déshonorée, à la discrétion de Donat, autant dire en son pouvoir, à lui Miquel, quel coup de partie! quelle chance! Il ne tenait qu'à lui maintenant de se débarrasser du procès. Avec ce pistolet-là sur la gorge, l'orpailleur serait bien obligé de lâcher son désistement. Oui, mais acheter la paix à ce prix, n'était-ce pas aussi la payer un peu cher? Il fallait voir auparavant quelle tournure prendrait le procès, de quel côté se dessinerait la chance. Pas besoin de se presser; on serait toujours à temps, en cas de malheur, d'avaler ce remède. Et quel bonheur dans le cas contraire, si le procès marchait bien, si les juges donnaient raison aux Trémissal! Quel triomphe à la sortie de l'audience, quand accostant son ennemi vaincu, il pourrait lui servir cette agréable nouvelle : « Les Albarèdes te passent sous le nez, orpailleur. Console-toi cependant; ta fille tient un cadeau de mon fils, c'est toujours quelque chose de nous qui te restera! » Mais que dire à Donat en attendant? De quoi le brouiller pour le moment avec sa bonne amie; après, s'il était nécessaire, on trouverait bien le moyen de les remettre d'accord. Une circonstance s'offrait comme pour favoriser ce double jeu. Miquel se souvenait fort à propos d'une certaine blonde qu'il avait vue se débattre avec l'Innocent dans l'îlot des Mirgoules. Il n'y avait pas eu grand mal, très probablement; mais avec ce peu-là, sans même le noircir trop, on pouvait éveiller les soupçons de Donat, quitte à les lui ôter plus tard et à réhabiliter Bernade, s'il le fallait absolument.

— Oh! oh! qu'est-ce que tu racontes là, mon garçon? répondit

enfin le père, se décidant à rompre le silence. C'est ennuyeux, très ennuyeux; surtout si... voyons? Réponds-moi franchement. Es-tu bien sûr que ce soit toi?..

— Ah çà, vous plaisantez, père?

— Je voulais dire : Es-tu bien sûr d'être le seul?

— Absolument sûr; depuis que Bernade est ma maîtresse, je n'ai rien vu...

— En ce cas, mon brave, j'ai eu plus de chance que toi, affirma Miquel. — Et frappant d'un geste amical sur l'épaule de son fils : — Allons, ne fais donc pas l'étonné. Ne dirait-on pas que tu es né d'hier? Écoute, tu n'as jamais rien surpris entre elle et l'Innocent?

Donat se mit à rire.

— Ris tant que tu voudras, mon ami. N'empêche que je les ai vus ensemble aux Mirgoules, et de la façon dont ils se tenaient... Tu m'entends?

— J'entends et je ne comprends pas, balbutia Donat.

— Moi non plus... Que veux-tu? c'est si drôlement construit les filles! Aussi pures que les anges du ciel ou plus noires que les démons de l'enfer; tout l'un ou tout l'autre...

— Avec l'Innocent! s'exclamait Donat. Et se tournant vers son père : — Est-ce bien certain, au moins?

— Oui; si toutefois tu ne m'en demandes pas plus que je ne peux t'en dire. Ils ont roulé à terre, voilà tout ce que j'ai vu. Ne m'en fais pas mettre plus qu'il n'y en a; c'est déjà bien assez.

Donat se taisait perplexe, ne sachant trop que penser ni que croire. Miquel reprit d'un ton posé et radouci :

— Ne te presse pas de rien décider, mon ami, Avant de condamner Bernade, comme avant de l'absoudre, il faut se donner l'aise de réfléchir, de s'informer. Inutile malheureusement d'interroger l'Innocent. L'enfant n'a pas plus de cervelle qu'un oiseau. Ce que nous avons de mieux à faire, c'est encore d'épier Bernade, de suivre ton frère, de surveiller leurs rencontres; on finira bien par y voir clair; mais à une condition : que tu ne sois pas là. Toi présent, la petite se méfie, fait la morte. Et puis, tu n'es pas de sang-froid assez pour mener l'enquête. Je m'en charge, moi. Pendant ce temps, sans rien lui dire, sans prévenir personne, tu pars, tu quittes le pays. Une idée! Si tu allais visiter nos parens de La Gravette? Voilà bien quelques mois qu'on t'espère, qu'on te réclame au moulin. De braves gens, et qui t'aiment. Tu n'auras qu'à te laisser faire : soigné, cajolé; toute la maison à toi, bêtes et gens. Ça te va-t-il? Tu dors, tu flânes, tu biberonnes; et après dix ou quinze jours de cette vie, tu reviens ici où tu trouves le travail tout fait et la réponse prête :

ceci ou ça en deux mots, et les preuves, tout. Que dis-tu de mon idée?

Il ne la trouvait pas si ridicule, le Donat. Se tirer de devant et laisser les ennuis aux autres, ça lui convenait très bien. D'ailleurs il avait besoin de réfléchir dans un coin bien seul, avant de prendre un parti. Il ne se fit pas prier.

— Demain, après-demain, quand vous voudrez, répondit-il.

— Non, pas demain, tout de suite, répliqua Miquel. Pendant que tu feras ton paquet, j'attèle la Blonde, et en route! Plus tôt tu partiras, plus tôt tu seras instruit de ce que tu veux savoir.

Une heure après, la Blonde attendait, bouclée aux brancards : une brave mulassière étoffée du poitrail et de la croupe, le ventre ballonné, la tête énorme avec des yeux luisant doux à travers les crins...

Miquel, guides en main, criait ses derniers ordres à Bièbe, donnant ses indications du bout du fouet.

— Y es-tu, fils? En route!

La Blonde s'arrachait du sol en un trot pacifique. On suivait la traverse charretière des Albarèdes, un chemin rustique sans fossés au bord, sans haie, une lisière de terre battue, envahie par les colzas. Après, venait un bout de ramier; des allées d'arbres où le trot de la Blonde, le grincement des roues faisaient écho, résonnaient dans le calme du soir; puis la chaussée étroite du Pontet longeant des marais herbeux, des grenouillères coassantes; et bientôt, au premier tournant, apparaissait la croisière des Gourgues, où la traverse des Albarèdes s'embranche avec le chemin communal.

Apercevant la croix dressée à l'angle du carrefour, Donat se souvenait tout à coup du rendez-vous assigné à cet endroit et pour ce jour-là même par sa maîtresse. « Au soleil couché! » lui avait dit l'Innocent de sa part. Or le soleil déclinant rougeoyait déjà au ras de l'herbe. Une haie de cognassiers montrait au-dessus du fossé ses jeunes feuilles d'un vert pâle, découpées sur le fond d'or du couchant; et des fûts de peupliers blancs comme des marbres étincelaient au lointain des avenues, pareilles aux colonnades de quelque palais en feu. Comme ils approchaient, une figure se leva brusquement du fossé.

— Bernade!

La voyant venir, Miquel lâcha un juron et allongea un vigoureux coup de fouet à la Blonde, dans l'idée d'esquiver l'explication. Mais la carriole, empêtrée jusqu'au moyeu, enlisée dans une ornière, résista à la poussée de la jument. Miquel hésita une seconde; puis, résigné, laissant aller les rênes, il attendit.

— Où vas-tu, Donat? interrogea impérieusement Bernade aussitôt qu'elle eut atteint la jardinière. Tu me fuyais, n'est-ce pas?

— Je n'ai pas de comptes à te rendre, riposta le garçon; je vais où il me plaît. Bonsoir!

— Tu ne me méprisais pas autant l'autre jour, quand tu agonisais dans ton lit. Ce que je t'ai dit alors, ce que tu m'as promis en me serrant la main, l'aurais-tu déjà oublié? En ce cas, je vais te le redire, et assez haut pour que ton père l'entende: Donat, je suis enceinte. Veux-tu m'épouser?

La jardinière avançait au pas, accompagnée maintenant par Bernade, qui marchait, cramponnée d'une main au brancard.

Donat ne la regardait pas. Très troublé au fond, il affectait de se tourner vers son père, aussi indifférent en apparence à la requête de sa bonne amie qu'à la complainte du premier mendiant venu tendant sa sébile au bord du chemin.

— Veux-tu? veux-tu? insistait Bernade.

Miquel se pencha de son côté:

— Ne t'inquiète pas, petite, lui disait-il; sans doute il a quelque chose contre toi; mais ça s'arrangera peut-être. On verra plus tard.

— Que lui ai-je fait? Pourquoi s'en va-t-il? pourquoi? suppliait Bernade.

Pendant ce temps, la carriole avait dépassé le carrefour; dégagée de l'ornière, elle roulait maintenant en terrain ferme. Et Miquel aussitôt changeait de ton.

— Attention! tire-toi de là! commanda-t-il à Bernade.

Et brutalement, au risque d'écraser la malheureuse, penchée en avant, presque sous la roue, il enlevait la Blonde, qui partit bon train, hennissant et tortillant de la croupe dans un bruit de ferraille qui sonnait sur les cailloux.

Les bras tendus vers la jardinière en fuite, Bernade implorait encore.

— Pourquoi? pourquoi? criait-elle.

Et Donat se retournant:

— Si tu veux le savoir, demande-le à celui qui vient vers toi; interroge ton bon ami l'Innocent!

La jardinière s'en allait, décroissait lentement au lointain de la route et, en même temps, l'Innocent paraissait à gauche, au long d'un fossé, conduisant avec une gaule une longue file d'oies grises.

Le crépuscule tombait et l'on distinguait tout juste, sur la vague étendue noyée d'ombre, le col allongé des oies et la gaule mince de l'Innocent.

— Hep! hep! appela Bernade.

Il vint tout de suite, riant et sautant dans toute la joie de son

âme. Si Bernade l'appelait, c'est qu'elle avait sans doute quelque chose de bon à lui donner, un morceau de pain? qui sait? peut-être une pomme.

Mais la figure de son amie le consterna, si pâle, si navrée.

Il renfonça son contentement et attendit.

— Écoute-moi bien, petit, lui disait-elle. Fais attention et tâche de me comprendre. Sais-tu pourquoi Donat est parti ce soir avec son père? C'est lui qui m'a commandé de te le demander.

— Pourquoi Donat est parti? répéta l'enfant avec tout le sérieux dont il était capable.

— Oui, penses-y bien. Voyons, Donat ne t'a rien dit pour moi?

— Rien, rien, balbutia l'enfant.

— Pas possible!.. Ah! si tu voulais chercher, te rappeler!.. Pierrillou! mon petit Pierrillou!

Et, comme l'Innocent demeurait planté devant elle, bouche ouverte, les sourcils remontés dans un pli de réflexion douloureuse :

— O tête dure, reprenait-elle exaspérée, imbécillas! Va-t'en au diable, toi et tes oisons!

Le petit se reculait effrayé, le coude en l'air pour parer les coups. Mais Bernade, émue de pitié, le visage en pleurs, l'attirait à elle :

— Ah! si tu savais comme ils me font souffrir! sanglotait-elle.

Et, sans comprendre, pour faire comme elle, l'Innocent sanglotait à l'unisson.

XIII.

C'était un bonheur pour l'Innocent, chaque année, quand on élevait les jeunes oies aux Albarèdes. On les apportait du marché, dans les premiers jours d'avril, à peine nées, grelottantes, serrées l'une contre l'autre, comme de petites boules de soie jaune, au fond d'un panier, avec un linge par-dessus pour leur tenir chaud. Et, tout de suite, il fallait s'occuper de les nourrir. De l'herbe, de jeunes pousses d'ortie, de l'oseille tendre, de la verdure hachée menue avec du son, une écuelle d'eau pour boire, et les voilà en train d'opérer, d'allonger le cou toutes à la fois vers la pâtée, de claqueter du bec, de s'enfler du jabot jusqu'à perdre l'équilibre, alourdies, à moitié ivres, titubant, culbutant dans le plat. Et manger! manger! sans trêve, sans relâche, du matin au soir! La vieille Bièbe et l'Innocent ne s'arrêtaient de leur couper de l'herbe, qui disparaissait aussitôt, engloutie, digérée, rejetée avec une régularité de machine. A peine quelques minutes, de loin en loin, d'un sommeil tranquille, le jabot en avant, le cou replié sous un rudiment d'aile en duvet gris.

Tout cela sans sortir, dans la bonne tiédeur de la chambre, près de la cheminée, bien à l'abri des gelées, du brouillard, de la mouillure. C'est si frileux, en commençant, si délicat, ces bestioles!

Elles croissaient cependant à ce régime aussi rapidement que des plantes en serre. Elles quittaient leur bourre jaune, s'habillaient d'un gris cendré très doux. Plus alertes, elles s'enhardissaient, appelées dehors par la bonne odeur des herbes printanières. L'Innocent, alors, les menait paître, — pas bien loin, derrière la maison, dans le verger. L'herbe, courte encore, était, à des endroits, toute jaune de boutons d'or; à d'autres, toute bleue de véroniques, et les pommiers, au-dessus, s'épanouissaient, blancs et roses, avec des chapelets de fleurs jusqu'au bout des branches. Les violettes, au bord de la haie, pâlissaient, perdaient leurs couleurs, tandis qu'à côté les étoiles bleues du lin se haussaient, vives et pures, sur leurs tiges minces, flottaient en l'air, candides comme des yeux d'enfant.

Des bêtes vivaient dans le clos : un âne broutait; un cochon, attaché, fouillait du groin dans le ruisseau; des vols de pigeons tournaient, battaient de l'aile, plongeaient entre les arbres, et plus bas, à la pointe de l'herbe, des abeilles festonnaient, musaient avant de rentrer au rucher, dont le bourdonnement s'entendait tout proche dans le jardin. Aux heures chaudes, les oisons paissaient aussi, couchés comme nageant dans la verdure, et, tout en paissant, ils chantonnaient en sourdine, tous ensemble, mêlant leurs voix légères en un gazouillement enfantin. Couché près d'eux, allongé à plat dans la prairie, l'Innocent se récréait à les regarder; il s'apitoyait aussi, aidant à marcher, à gagner sa pauvre vie quelque oison mal venu, boiteux ou manchot, comme il s'en trouve presque toujours un dans la couvée.

Ce temps du pacage dans le verger ne durait que deux ou trois semaines. Après quoi les bêtes, devenues adultes, commençaient de se donner du large, de s'en aller quêter leur nourriture dans les gaures. Une fois là, dans leur élément, en train de barboter dans la vase, le gardeur n'en était plus le maître, et c'était tout ce qu'il pouvait faire de les suivre de l'œil, de veiller à ce qu'elles ne se mêlassent pas aux troupeaux voisins et de les accompagner à leur étable à la tombée de la nuit.

L'Innocent s'y employait de son mieux; très troublé quand une de ses élèves dépérissait, tombait malade, désespéré si, au moment de rentrer, le troupeau n'était pas au complet! Cette année-là, ce fut bien une autre affaire. Le troupeau tout entier, une belle douzaine d'oies toutes venues, bonnes à vendre, avait disparu un beau

matin. C'était une semaine environ après le départ de Donat. L'Innocent avait laissé ses bêtes paissant l'herbe et traquant la vermine dans la gaure de Tortonde, et. quand il était revenu un peu plus tard, s'étant oublié aux Albarèdes, où Bièbe pétrissait le pain, il avait trouvé la gaure déserte et le troupeau parti. Où le chercher?

La gaure s'en allant en marécage jusqu'à la Garonne, peut-être les oisons avaient-ils eu fantaisie de naviguer en pleine eau. L'Innocent courut de ce côté; mais il eut beau appeler, fouiller les bords, rien ne parut, rien ne se fit voir. Alors, l'enfant cria plus fort, courut plus vite, à droite, à gauche, enfonçant quelquefois jusqu'au genou dans la vase, s'écorchant d'autres fois aux ronciers. Tiennou, le petit berger de La Granoulière, auprès de qui, naïf, il se renseignait en passant, l'envoya, d'un coup de pied, à une petite lieue de là, vers Gatilles, où il affirmait, le pendard, avoir vu les oisons une heure avant. Des oisons, il y en avait, mais pas ceux des Albarèdes. De Gatilles, je ne sais quel autre chrétien assez peu charitable le fit rebrousser, toujours criant et pleurant, vers le gravier de Bramelaïgue. A Bramelaïgue, pas plus qu'à Gatilles, le mal renseigné ne trouva ce qu'il cherchait.

Et les gens se divertissaient sur son chemin; on contrefaisait ses cris, on l'égarait sur de fausses pistes, on le lançait à la poursuite de voleurs imaginaires. Des charrieurs de sable d'Estorrebaque s'amusaient à l'épouvanter par le détail des châtimens qui l'attendaient aux Albarèdes si Miquel le voyait rentrer sans son troupeau.

— Aïou, pécaïré! je ne voudrais pas être dans ta peau ce soir! Il t'arrachera les cheveux, pour sûr, disait l'un.

— A moins qu'il ne t'écorche vif, du haut en bas, reprenait l'autre.

— Ou que le méchant ne te jette, avec une pierre au cou, dans la Garonne! ajoutait un troisième. A ta place, mon pauvre Innocent, conseillait-il en lui tapant sur l'épaule, je ne rentrerais pas de huit jours aux Albarèdes.

— Allons, ne commence pas à te désoler, petit, continuait Biro-Soulél, qui arrivait avec un fagot d'osiers sur l'épaule. Cherche encore. Peut-être les trouveras-tu, tes oisons. Descendant toujours la Garonne, ils auront été sans doute faire une promenade en mer. Là tu ne peux pas manquer de les rencontrer.

— Et c'est loin, cette mer? interrogea l'Innocent.

— Tu n'as qu'à suivre la rivière. Tu goûteras l'eau de temps en temps. Quand elle aura goût à sel, c'est que tu seras arrivé. Les oisons alors ne seront pas loin.

Aussitôt renseigné, l'enfant partit. La peur le talonnait. Il lui tar-

dait d'avoir mis un bon bout de chemin entre lui et les Albarèdes. Mais un obstacle l'arrêta à peine lancé. C'était un affluent de la Garonne, — une autre Garonne, pensa-t-il, qui lui barrait le passage. Lente et sinueuse, profondément encaissée entre des levées de terre plantées d'arbres, la Prionde serpentait parmi les nénufars et les lis d'eau, sous un épais couvert de vergnes et de saules. Des canards, des oies remontaient, descendaient longeant les berges et c'était, à chaque rencontre, des cris de joie de l'enfant, qui croyait reconnaître son troupeau et, déçu chaque fois, recommençait tout de même à espérer.

L'Innocent suivait au rebours la riviérette, et bientôt, devant lui, les bords de l'eau, les alentours, tout le pays changeait. Les levées s'abaissaient; au lieu des prairies ombreuses, c'étaient maintenant de jeunes blés d'un vert tendre, des champs de fève en fleurs dont l'odeur vanillée accompagnait le passant; et un peu plus loin les roches de Gascogne montaient tout ensoleillées, avec des souches encore noires sur les pentes et des taillis maigres dont la verdure menue flottait en vapeur. Encore quelques pas et les courans de l'eau vive et chantonnante, le roulement monotone d'une chaussée, annonçaient l'approche d'un moulin. Déjà la bâtisse blanche, comme enfarinée, sortait, avec des volées de pigeons autour, de la ramure des ormilles.

Tout près, au-dessus d'un remous, au bord d'une coupure du rivage, un homme accoudé dans l'herbe pêchait, le dos tourné à l'Innocent, qui s'arrêtait à le regarder. Un singulier pêcheur. Le bouchon de sa ligne sautait, courait, plongeait à fond et l'individu ne bougeait pas. Il dormait peut-être.

— Eh! l'homme!

Le pêcheur, comme éveillé en sursaut, releva brusquement la tête.

C'était Donat.

Donat commençait à trouver le temps long à La Gravette. Un joli endroit pourtant et du brave monde; il ne pouvait pas dire le contraire; aussi n'était-ce pas la faute du moulin ni du meunier si le garçon se languissait; mais il se languissait, hélas! cruellement.

Le pays nouveau, le fricot de la meunière, une bouteille de vin blanc débouchée en son honneur, tout ça l'avait enchanté le premier soir. Et, le lendemain aussi, il s'était amusé au train-train de l'usine, aux arrivées des charretiers claquant du fouet, aux coups d'épervier qui faisaient danser l'eau du déversoir, aux parties de bec du meunier avec ses pratiques. Il en venait de jolies, des blondes de la rivière, des brunettes de Gascogne; quelques-unes

réveillées, pas bégueules, et qui ne criaient que pour la frime quand on les chiffonnait un peu dans les coins.

Le jeune homme s'en donna de bon cœur les premiers jours. S'il pensait à Bernade, ce n'était qu'un moment, une serrée au cœur. Aussitôt il allongeait le pas s'il se trouvait à marcher, il tapait plus dru s'il était occupé à rebattre les meules, comptant bien user ces commencemens d'idées ou les évaporer à l'air, — et il y réussissait quelquefois.

Mais, au lieu de s'en aller avec le temps, ainsi qu'il l'avait espéré, ces ressouvenirs ne firent que le persécuter plus cruellement. Le malheureux avait beau se raisonner, se dire, que son père ayant endossé tous les soucis de l'affaire, il n'avait pas besoin de s'en rompre la tête, c'était plus fort que lui: jour et nuit, il ne pensait plus qu'à sa Bernade.

Il la revoyait telle qu'il l'avait quittée l'autre soir, suppliante, les mains tendues, le désespoir dans les yeux. « Veux-tu? veux-tu? » implorait-elle, et sa voix angoissée sanglotait encore à son oreille. Comme elle avait dû souffrir, la malheureuse! Il s'attendrissait.

Était-elle vraiment fautive, cette fille, ainsi que le croyait son père? Mais quoi! le dénonciateur lui-même n'était pas certain de son fait. Et le fait paraissait si monstrueux!

Donat s'en voulait d'avoir suivi si promptement les avis de Miquel, de s'être mis à sa discrétion. L'affaire après tout ne touchait pas son père directement. Et qui sait si sa haine contre Mataly ne le rendait pas injuste pour sa fille? Il le détestait tant, cet orpailleur!

Pour lui, Donat, son ressentiment contre le grand ennemi des Albarèdes mollissait un tant soit peu. Non pas qu'il eût envie de lui céder un pouce de ses droits, mais si l'on pouvait s'arranger avec lui sans rien perdre, cela vaudrait peut-être mieux que de courir les chances du procès. A dépenser de l'argent, il y aurait plus de plaisir à le distribuer aux sonneurs d'emboise qu'à ces chicanous du tribunal.

Justement, la grossesse de sa bonne amie lui donnait une occasion de revenir à elle en faisant la paix avec l'orpailleur. Il reviendrait. Il ferait entendre raison à son père. Il épouserait Bernade. Quand cela? Dès qu'il aurait éclairci l'incident des Mirgoules, dès qu'il pourrait attester à Miquel l'innocence de sa bonne amie.

Il y pensait ce jour-là tout en pêchant, sans grande attention, il est vrai, les goujons de la Prionde. Et juste à point, comme si le hasard le lui menait par la main, l'unique témoin de l'affaire, l'Innocent, surgissait à ses côtés.

— Toi ici? s'exclama le pêcheur. Pourquoi viens-tu me chercher? Qu'y a-t-il de nouveau aux Albarèdes?

Et quand le cadet, très troublé, lui eut raconté son malheur, les oisons perdus et la grande frayeur qu'il avait d'être châtié par le maître :

— Pleure pas, petit, répondit Donat. Sans doute les oisons à cette heure sont revenus d'eux-mêmes à leur étable. Et puis, en cas d'accident, ne crains rien, je serai là; je te soutiendrai.

Un éclair de joie illumina la figure de l'Innocent, peu habitué à tant de mansuétude.

— A une condition, cependant, ajouta l'aîné. Tiens, assieds-toi là, près de moi et écoute-moi bien. Si tu dis la vérité, je me charge de sauver ta peau ; sinon gare!

L'Innocent s'était assis ; souriant à son habitude, les yeux en l'air, il attendait...

— Le dimanche de la Saint-Pinian, après que tu t'es échappé de la procession, qui as-tu rencontré dans l'îlot des Mirgoules?

— Bernade, fut-il répondu sans hésitation.

— Et tu l'as poursuivie? tu as galopé après elle? Pourquoi faire?

L'Innocent se recueillit, secoua la tête; il ne se souvenait plus.

— Voyons, cherche bien. Bernade a trébuché, tu t'es jeté sur elle, et alors...

— Alors? demanda l'Innocent.

— Eh bien! oui, alors, qu'as-tu fait?

Le petit se rappelait maintenant. Un souvenir le chatouillait, lui faisait lever les yeux en haut d'une façon très expressive.

— Quel pain! quel bon morceau de pain tombé de sa poche! s'écriait-il. Du pain avec quelque chose dedans qui sentait si bon!..

— Tu as mangé le pain. Et puis? tenant Bernade dans tes mains, tu n'as pas?..

Une pudeur retint Donat, l'empêcha d'en dire davantage.

— Quoi? interrogeait à son tour l'Innocent.

Et il avait en regardant son frère un air si naïf! Son âme, sa petite âme d'enfant, se laissait voir dans ses yeux toute blanche, toute nue...

Donat n'insista pas. La preuve était faite. Que Miquel en pensât ce qu'il voudrait, pour lui Bernade était sans reproche.

— Quoi? demandait encore l'enfant.

— Rien, petit; rien, répondit l'aîné. Et, en même temps, du plat de la main, il caressait son frère, qui tendait l'échine, reconnaissant, étonné, aussi étonné qu'un chien de borde à qui son maître, — chose invraisemblable, — flatterait le poil en passant.

Donat s'était mis sur pied. La joie d'une résolution prise éclatait sur sa figure.

— Attends-moi là, commanda-t-il à son frère. Le temps de prévenir parrain et nous partons tous les deux pour les Albarèdes.

Le prétexte trouvé en chemin, — une course à faire à Sarraïs pour le procès et Miquel l'envoyait chercher, — les adieux furent courts. Une embrassade parfumée d'un coup de vin blanc, et en route pour les Albarèdes!

Donat chantait; l'Innocent avait oublié les oisons. Il n'y repensa qu'en touchant aux limites des Albarèdes.

La carriole était devant la porte de l'étable. Miquel dételait... En l'apercevant, d'instinct, comme s'ils s'étaient touché le coude, les deux frères avaient ralenti le pas.

Donat cherchait les mots qu'il allait dire en abordant son père. L'Innocent tremblait, renaclait comme une rosse qui sent l'abattoir.

Quel coup de temps tout à l'heure! quelle averse!

Arrivé à dix pas de la maison, l'enfant n'y tint plus; il se déroba derrière un pailler, prit sa course, disparut dans les maïs. Donat et Miquel demeuraient seuls en présence.

La Blonde dételée, déharnachée, avait repris d'elle-même sa place à l'étable; lentement, tirant la jambe, abrutie de fatigue, elle était revenue se planter devant sa mangeoire vide.

— Donne-lui la botte, ordonna Miquel à Donat.

Et pendant que le jeune homme garnissait la crèche à bonnes fourchées de paille :

— Tu as bien fait de rentrer, lui disait le père. L'ouvrage nous talonne; les millets sont en retard; nous n'avons ensemencé que la moitié d'Orbaneste; à Hermelix, nous n'avons pas fini d'étendre le fumier...

Il se tut un moment, immobile, les yeux baissés, embarrassé de ce qui lui restait à dire. Puis rapidement, à voix basse, il continua:

— D'ailleurs, j'avais à te parler. Tu sais de quoi: ce que je t'avais raconté l'autre jour, cette histoire de Bernade avec l'Innocent? Eh bien! j'avais mal vu. Je me suis informé; j'en suis sûr à présent. Il ne faut pas t'arrêter à ça, mon garçon...

Il s'interrompit de nouveau, comme s'il attendait les objections de Donat. Ne voyant rien venir, il reprit :

— Puisque cet empêchement n'y est plus et que tu n'as aucune raison de soupçonner ta maîtresse, m'est avis qu'il ne te reste plus qu'à épouser. Qu'en dis-tu?

— Nous sommes d'accord là-dessus, père, répondit Donat.

— Bien! très bien! approuva Miquel. Maintenant, laisse-moi faire. Puisque tu es décidé, autant vaut agir promptement. J'irai trouver Mataly. N'aie pas peur, je sais mieux que toi comment il faut lui parler. A tantôt. D'ici à deux heures, je te porterai la réponse; et si elle est bonne, en avant l'emboise et le tambour!

XIV.

Ce n'était pas uniquement, on le pense bien, pour l'amour de Bernade ou pour le soulagement de sa conscience, que Miquel s'était si promptement converti à l'idée du mariage. La vérité, c'est que les affaires marchaient mal, on ne peut plus mal, au tribunal de Sarraïs.

Mandé le matin même en l'étude de maître Gironis, son avoué, le père de Donat avait reçu coup sur coup les plus désastreuses nouvelles. Tout lui manquait au dernier moment, et le jeune avocat qui, sous prétexte de maladie, — au vrai, pour permettre à son beau-père le président de siéger dans l'affaire, — venait de renvoyer le dossier; et l'un des juges, le plus sûr, l'incorruptible M. Bouzigues, réconcilié de la veille avec le gouvernement, qui bombardait son fils, un tout jeune monsieur, receveur particulier à Moissac, une place de six mille francs! Ces défections étaient plus sensibles, à la veille du procès, alors que le plaideur, décontenancé, n'avait plus le temps de se retourner, de se remettre en campagne. Pas d'illusion à se faire, le procès était perdu. Il n'y avait à présent qu'une chance de salut : le mariage de Donat et de Bernade. Si Mataly voulait? Voudrait-il ? Heureusement, les raisons ne manqueraient pas pour le décider, une surtout, que Miquel tenait en réserve, prêt à la servir au bon moment.

Désendimanché, vêtu de ses habits de travail pour ne pas effaroucher l'ennemi, une bêche jetée par contenance sur l'épaule, le maître, — le serait-il longtemps, hélas! — des Albarèdes, se rendit, par le plus court, au gravier des Cicoulanes, où il était à peu près sûr de rencontrer le futur beau-père de Donat. Depuis quelques jours, le poisson ne se montrant plus dans les eaux refroidies par la fonte des neiges pyrénéennes, Mataly avait repris, assisté de sa fille, son industrie d'orpailleur; une industrie bien chanceuse, mais du moins très abordable au pauvre monde, ne demandant, pour tout outillage, qu'une pelle et un crible, et ayant pour matière à exploiter tous les sables de la Garonne.

Des paillettes luisent secouées dans le crible, pêle-mêle avec le sable; du mica tant qu'on en veut; de l'or quelquefois. Avec de bons yeux et de la chance, on en récolte jusqu'à trente sous par jour, — de quoi ne pas mourir de faim.

A côté de ces autres pêcheurs également chimériques, les hérons, il n'est pas rare de voir se dresser en pied, au bord de la Garonne, la silhouette de ces chercheurs d'or envoyant leur ombre portée loin sur la nudité d'une grève blanche.

Dès qu'il fut en vue de Mataly et de Bernade, dans le découvert qui s'étend entre l'eau et les ramilles, Miquel releva la tête, composa son allure... Tantôt il s'avançait vivement à l'ombre des saules et tantôt il pointait vers la Garonne, et, étendant la main en abat-jour devant les yeux, il se donnait l'air d'épier attentivement, de chercher quelque chose au lointain de la rivière...

Arrivé à proximité de l'orpailleur :

— N'as-tu pas vu passer les jeunes oies des Albarèdes? demanda-t-il. L'Innocent les a perdues ce matin, et nous les cherchons depuis.

Il s'avançait tout en parlant, et, sa question faite, il donna le bonsoir à Mataly et à sa fille, qui ne montrèrent aucun empressement à le lui rendre.

— Si tes oisons sont perdus, tant mieux! répondit enfin l'orpailleur. Tu en achèteras d'autres. Il faut bien que vous fassiez aller le commerce, vous, les riches!

— Toujours en train de badiner, ce Mataly! répliqua Miquel. Et cependant je sais bien quelque chose qui t'obligerait de garder ton sérieux, au moins une minute.

— Vraiment? ricana l'orpailleur. Je serais curieux d'entendre ça. Allons, voisin, crache-nous ton affaire.

— D'abord, reprit très gravement le maître des Albarèdes, je te préviens qu'il ne s'agit pas de moi. C'est une commission que quelqu'un m'a donnée, et je ne pensais pas m'en décharger aujourd'hui; mais, puisque je te rencontre... Donc, ce quelqu'un-là, au nom de qui je parle, voudrait, — je te dis ça tout bonnement, — ce jeune homme, dis-je, qui n'est pas un mendiant, tant s'en faut, souhaiterait, avec ton consentement, épouser celle-ci qui nous écoute, — et il n'a pas déjà si mauvais goût, le gaillard, n'est-il pas vrai, fillette?

Bernade écoutait, stupéfaite, et ses mains, qui tremblaient, laissaient échapper le crible...

— Ma fille est d'âge à choisir qui lui plaît; elle est libre, répliqua Mataly. Je ne la contrarierai certainement pas.

— Alors c'est chose faite. S'il faut en croire celui qui m'envoie, Bernade ne refusera pas d'épouser avec Donat des Albarèdes.

— Ton fils! s'écria Mataly. Et en même temps il lançait un coup d'œil à Bernade, qui souriait, toute saisie, et pleurait presque en même temps.

— Mon fils, oui, ça t'étonne? Et moi aussi, pardi, ça m'a surpris au premier moment. Ah! nous ne faisons pas tout ce que nous voulons, nous autres, les vieux. Si je te disais que l'idée du mariage est venue de moi ou que je l'ai acceptée de bon cœur, tu ne me croirais pas, n'est-il pas vrai? J'en ai pris mon parti tout simple-

ment. Donat se languit, Donat parle de me quitter, de repartir pour le régiment si je ne lui donne pas sa Bernade. Un grand garçon de vingt-cinq ans, ça ne se mène pas à la baguette. Voilà pourquoi c'est moi qui obéis. Ils étaient brouillés tous deux depuis le procès, m'a-t-on dit; ils ne se voyaient plus. Mais lui, moins il la voit, plus il l'aime. Que faire avec un fou pareil? Le contenter. Et toi, Mataly, ne veux-tu pas suivre la volonté de ta fille?

— Est-ce vrai, ce qu'il dit? Veux-tu épouser avec Donat? demanda l'orpailleur à Bernade.

Trop troublée pour répondre, l'enfant acquiesça d'un signe.

— Allons, c'est parfait, reprit Mataly. Eh bien! si c'est leur fantaisie à tous les deux de se mettre ensemble, pourquoi les empêcher, ces enfans? Vous voulez vous marier, mes amis? Mariez-vous. Je vous donne la permission et ma bénédiction avec, si ça doit vous porter bonheur...

— Très bien! approuva Miquel, qui avait peine à contenir sa joie. Cela ne vaut-il pas mieux que de se quereller, de mal vivre les uns avec les autres! Et au profit de qui, tout ça? Des avocats et des avoués, qui s'engraissent à nos dépens. Ce sont eux qui vont faire un nez, quand ils sauront...

Miquel se frottait les mains, manière d'achever son idée.

— Quand ils sauront quoi? interrogea Mataly, interrompant le travail qu'il avait fait mine de reprendre.

— Eh bien! pardi, que le procès est fini, que tu te désistes...

— D'où sors-tu ça? Je n'ai pas du tout envie de me désister, déclara tranquillement l'orpailleur. Le voudrais-je, d'ailleurs, impossible, je suis lié avec les autres, avec ceux d'Estorrebaque.

— Pas plus sans doute qu'ils ne sont liés avec toi, riposta Miquel. Va chez M. Segond, le notaire de la place; il te montrera le désistement écrit sur papier timbré de tous tes compères. Tu vois que rien ne t'empêche...

— C'est donc ça que tu manigançais en dessous? Quel tas d'imbéciles! Enfin, s'ils se trouvent assez riches pour se passer de leur part des Albarèdes, tant mieux pour eux! ça les regarde. Moi, je ne renonce pas à la mienne...

— Mais cependant, puisque nos enfans se marient, puisque la totalité des Albarèdes sera leur un jour ou l'autre, pourquoi plaider?

— Pourquoi? Est-ce que je suis tenu de te le dire? Pourquoi? Pour que je jouisse de ce qui m'est dû. Pourquoi? pour que je puisse fournir une dot à ma fille! Que les nouveaux mariés héritent de toi ou de moi, qu'est-ce que ça fait d'ailleurs?

— Eh! voilà justement. C'est qu'on te connaît, mon ami. Si jamais elles t'appartenaient, tu aurais le temps de manger dix fois

les terres des Albarèdes avant de devenir terre toi-même. Espères-tu laisser autre chose après toi que ta chemise et ta peau? Ne parlons plus de ça. Si tu veux le mariage, commence par renoncer au procès. Quel sacrifice! un procès perdu d'avance!

— Perdu pour qui? Crois-tu donc qu'on ignore de quoi il retourne? Vieux sournois! mauvais farceur! Donat languit, Donat tire la langue après sa bonne amie! Pécaïré! et alors son papa, son tendre papa, se désole, son papa pleure! Un vieux recuit comme toi, un serre-piastres qui vendrait son âme au diable pour un liard troué! Et voilà un quart d'heure que je t'écoute sans rire! Tu me voyais déjà dans le sac, hé!.. Pauvre homme! Le malin qui doit m'entortiller n'a pas encore mis sa première dent. Écoute : ce qui se passe à Sarraïs, la nouvelle que tu es allé chercher ce matin, — ne dis pas non, quelqu'un qui me l'a dit, t'a vu passer en carriole, — cette nouvelle toute fraîche qui t'a obligé de venir ici humble et patelin, eh bien! je la sais depuis hier soir. Pas plus tard qu'hier, mon ami Ricapel l'a portée à ma connaissance, telle que des frères et amis de Paris venaient de la lui télégraphier. Inutile de finasser avec moi, Miquel; je te tiens...

— Peut-être, grommela le père de Donat. — Et se tournant vers Bernade, qui suffoquait angoissée : — Tu le vois, ma fille, dit-il d'un ton paternel, ce n'est pas ma faute; tu pourras l'attester à ton galant. J'ai fait ce que je devais; je m'en vais,.. à moins, ajouta-t-il en clignant de l'œil, que tu n'aies une bonne raison à donner à ton père, quelque chose qui le fasse changer d'idée sur-le-champ.

— Ne vous en allez pas, articula enfin la pauvrette; mais d'une voix si faible que c'était une pitié de l'entendre. Il faut que ce mariage se fasse... Pardonnez-moi, père; je suis enceinte.

Mataly bondit sur ce mot :

— Ah! carogne, fit-il, le poing levé sur sa fille; coureuse! fumier! lui cracha-t-il au visage. Tu as donc fait la vie avec ce Donat!

— Je suis enceinte,.. répéta Bernade.

— Eh bien! que veux-tu que j'y fasse? S'il t'a prise, qu'il te garde, double Dieu! Vous ne m'avez pas demandé la permission avant; pourquoi la demander après? Mariez-vous, pardi! Mariez-vous dans huit jours, mariez-vous tout de suite; c'est votre affaire. Tout ce que vous voudrez, pourvu que je ne sois pas obligé de renoncer au procès.

— Renoncez-y, père, je vous en prie! il le faut, suppliait Bernade.

Et comme Mataly, impatienté, haussait les épaules, elle se tournait vers Miquel.

— Vous serez plus généreux, vous, lui disait-elle; vous me prendrez quand même. Oh! prenez-moi, Miquel, je vous servirais de bon cœur? je travaillerais tant si vous me vouliez aux Albarèdes!..

Miquel se taisait. Alors ne sachant plus que dire, ni que faire :

— Mon Dieu, mon Dieu ! sanglotait-elle.

Et, se jetant à genoux, elle se traînait aux pieds de Mataly.

— Père, père, ayez pitié, je vous en prie ! Si vous me refusez, vous serez cause d'un malheur...

— Mais je ne peux pas, malheureuse enfant, je ne peux pas, répétait le père. Tu me demandes de lâcher vingt mille francs au moment où ils vont tomber dans ma poche. Voyons, ce n'est pas raisonnable. Le procès est gagné, te dis-je ! tu ne comprends donc rien? Tu ne comprends pas que la peur seule d'être ruinés les a fait revenir vers toi, ces grippe-sou des Albarèdes. Pauvre, ils te méprisaient ; riche, ils te réclament. Et tu les écoutes, et tu prends leur parti contre ton père !.. Tu es enceinte ! Eh bien ! tant pis. Le mal n'est pas si grand que tu l'imagines. Avec des écus tout s'arrange, ma fille. Et nous en aurons, des écus ! Crois-moi, tu en trouveras et plus d'un qui te prendra les yeux fermés,.. et bien heureux encore de t'avoir.

— Jamais ! jamais !.. Comment osez-vous me proposer?..

— C'est-à-dire que tu trouverais plus juste, n'est-ce pas, de me voir un jour ou l'autre mendier mon pain à ta porte, pendant que tu te gobergerais à l'intérieur avec ton beau-père et ton mari? Oh ! je sais bien ! Dans les premiers temps, on me choierait, on m'inviterait, on me servirait du meilleur. Un mois, deux mois ; puis quand on en aurait assez, bonsoir ! plus personne. Oh ! tu as beau te récrier ; on sait bien comment se passent les choses, aux Albarèdes surtout. Si tu crois qu'on se gênerait pour toi, qu'on hésiterait à me fermer la porte sur le nez, c'est que tu ne connais pas ce monde-là comme moi, ma petite !.. Ah ! les vilains gueux ! Et c'est à leur profit que tu voudrais que je me dépouille ! Non, cent fois non, c'est impossible. Bien fâché de te refuser, ma fille ; je ne puis pas.

— Adieu donc, père ! Je ne vous tourmenterai pas davantage. Adieu !

— Eh bien ! où vas-tu, pressée? Attends une minute. Un peu de patience, mon enfant ! Miquel et moi, nous finirons peut-être par nous arranger...

Bernade était partie ; Miquel se taisait.

Sans le regarder, comme s'il n'eût pas été là, l'orpailleur reprit la pelle, emplit le crible et se mit à le secouer lentement.

Il y eut un moment de silence.

Le crible perdit son sable, se remplit encore et se désemplit de nouveau.

Bernade, sortant des ramilles, reparut quelque cent pas plus loin au sommet de la palissade. Où allait-elle?

Arrivée en face de la gaure de Comarque, elle s'arrêta un moment

d'un air d'hésiter; puis, prenant son parti, elle descendit rapidement et se perdit dans les verdures.

Miquel réfléchissait.

— Combien, demanda-t-il tout à coup à Mataly, combien veux-tu, pour renoncer au procès? — Et comme l'orpailleur ne se pressait pas de répondre : — Je ne t'oblige pas à donner ton chiffre tout de suite, continua-t-il; prends ton temps; rends-toi compte. Si ce que tu me réclames est raisonnable, on pourra s'arranger.

— A la bonne heure! répondit Mataly. Je savais bien, moi, que tu n'avais pas lâché ton dernier mot.— Eh bien! j'irai aussi franchement que toi. Je ne demande pas mieux que de transiger. Que j'aie seulement le nécessaire, de quoi manger du pain blanc jusqu'à la fin de mes jours, je ne réclame pas davantage. Sans marchander, combien me donnes-tu?

— Parle d'abord, reprit Miquel. Combien estimes-tu ce que t'avait pris la Garonne? Le champ de la Paillade, l'oseraie de Jabrun, la maison, combien?

— Ce que ça vaut. Mettons vingt mille francs!

Miquel se mit à rire : — Tu ne perds pas la tête, toi, dit-il. Vingt mille francs! Pourquoi pas cent mille? Assez badiné; causons sérieusement. Combien?

— Vingt mille était le juste prix; si je fais une concession, c'est uniquement à cause de Bernade. Mais tiens-toi pour sûr que je ne descendrai pas au-dessous de quinze...

— J'aurais trop peur d'être pris au mot, si je t'en offrais trois mille,.. répliqua Miquel.

Ce fut au tour de Mataly de protester. On voulait l'étrangler, on abusait du malheur de sa fille...

— Au fait, puisque c'est Donat qui l'a embarrassée, je veux faire un sacrifice, proposa Miquel. Mais souviens-toi que c'est mon dernier mot : trois mille cinq cents. Ça te va-t-il?

— Ni trois, ni dix, ni vingt. Puisque tu veux faire le malin, nous plaiderons.

— Nous plaiderons; soit! riposta l'autre et, faisant sonner ses souliers ferrés sur les galets de la grève, il tourna le dos à l'orpailleur.

Mais on ne le laissa pas arriver jusqu'aux ramilles.

— Eh! Miquel, regarde, voici mon chiffre. Et ouvrant sa main, il montrait ses cinq doigts écartés.

Miquel ne s'arrêta même pas; à peine s'il détourna la tête.

L'orpailleur le hêla de nouveau.

— Regarde à présent.

Il repliait un doigt. Devant cette mimique, le maître des Albarèdes fit volte-face, revint lentement vers Mataly.

— Écoute, dit-il; nous ne sommes pas des loups; ce n'est pas pour une bagatelle de quelques pistoles que nous renoncerions à faire le bonheur de nos enfans. Partageons la différence. Trois mille sept cent cinquante. Est-ce dit?

— Quatre mille, ou rien, prononça l'orpailleur.

— Va donc pour quatre mille.

En signe d'accord, on topa.

Mais presque tout de suite une difficulté survint, qui faillit tout rompre. Qui devait payer les frais du procès?

— Celui qui a attaqué, jugea Miquel.

— Non pas, mais le plus riche des deux, exigea Mataly.

Bataille. Ce fut Miquel qui céda.

Tout étant réglé, il n'y avait plus qu'à prendre jour pour aller chez le notaire.

— Demain, à dix heures. Et nous dînerons après chez la Nogate, suggéra Mataly.

— Va pour la Nogate, accepta Miquel. Et maintenant, ajouta-t-il, je t'engage à porter au plus vite cette bonne nouvelle à Bernade. Quand elle nous a quittés, tantôt, sa figure m'a fait peur.

— Laisse donc. Si elle était peinée, elle n'en sera que plus contente tout à l'heure. Les chagrins des filles, vois-tu, c'est comme les averses d'avril : après la pluie, le soleil.

XV.

Un des endroits les moins fréquentés, les plus fournis d'arbres et de ronces, des environs d'Estorrebaque, c'est, ou plutôt c'était, car les atterrissemens de la Garonne ont déjà défiguré ce coin de verdure et d'eau morte, — la gaure de Comarque. Des saulaies touffues, enchevêtrées de briones et de clématites, en défendent les abords. Le soleil a peine à pénétrer l'épaisseur des ramilles, qui se rejoignent presque d'une rive à l'autre, ne laissant au milieu qu'un étroit sillon de lumière, un ruban de ciel reflété dans l'eau calme, silencieuse, qui glisse arrêtée, figée, parmi les herbes et les roseaux. Une fraîcheur crépusculaire baigne éternellement les feuillages humides. L'aube descend là plus tard que dans la plaine; la nuit y tombe plus vite. Les gardeurs et les gardeuses d'oies, qui, le soir venu, poussent leur bétail hors des mares et des joncières, sont étonnés, une fois sortis du fourré, de trouver un reste de clarté traînant encore au ras des prairies.

Les amoureux connaissent bien le chemin de Comarque; avec les chasseurs à l'affût des sarcelles et des bécassines, les maraudeurs

de bois vert, les voleurs d'herbe fraîche, toutes personnes inquiètes, obligées de se cacher par profession, ce sont les seuls vivans qu'on risque de rencontrer dans ce désert d'herbe et de feuilles.

C'est là que l'Innocent était venu se gîter, fuyant la colère de Miquel. Blotti au plus épais du fourré, au pied d'un saule dont les branches inclinées faisaient voûte au-dessus de la gaure, il attendait que la nuit tombée lui donnât le courage de se rapprocher des Albarèdes, de se glisser dans l'étable ou dans la grange à foin. Le grand silence des arbres l'enveloppait et il se tenait immobile, observant en manière de passe-temps les agissemens des bestioles ses voisines, qui, le voyant tranquille, s'ébattaient sans crainte et se divertissaient sous ses yeux.

A ses pieds, dans le cristal de l'eau verte, des sardines montaient, descendaient, faisaient luire leurs écailles blanches; des libellules s'agitaient au-dessus, se croisaient, se poursuivaient rapides et vibrantes comme des flèches. Puis ce fut un papillon blanc qui traversa d'une rive à l'autre, lentement, d'une allure incertaine et enfantine, comme inconscient du danger. Ensuite une araignée occupa l'Innocent avec sa toile d'une dentelle si fine, tendue entre deux brindilles et un moucheron pris dedans, enlacé, qui se débattait en bourdonnant.

Peu à peu, pendant qu'il regardait le moucheron, une baissée de jour avait assombri la gaure ; l'eau brunissait, les verdures tournaient au noir ; et tout à coup, dans une bouffée de vent frais, une ondée arrivait, crépitant, cinglant les feuilles, criblant l'eau qui fumait retroussée, cloutée de bulles d'air...

Le nuage crevé, la clarté revenue, les taillis pleuraient longuement, s'égouttaient avec des musiques d'averse.

Et le soir venait.

Des rougeurs éclataient en bas, la gaure s'allumait un moment dans une flambée de rose vif et d'or pâle; et bientôt à la cime des arbres, les feuillages éparpillés, troués de jour, s'enveloppaient de la douceur mourante du crépuscule.

Déjà l'Innocent songeait à partir, quand un pas désordonné, rapide, fit irruption dans le silence des ramilles.

Quelque chose de rouge parut à travers les feuilles; quelqu'un s'abattit dans l'herbe à trois pas de l'enfant qui, pris de frayeur, s'était terré bien vite, faisant le mort, roulé en boule dans les ronces. L'inconnu n'ayant pas bougé, au bout de cinq minutes, l'Innocent se hasarda à ouvrir l'œil.

Ce qui l'avait tant ému n'était qu'une femme, une femme essoufflée de courir et qui sans doute s'était laissée tomber là, n'en pouvant plus. L'Innocent ne voyant pas sa figure tournée à l'opposé, vers la gaure, mais il l'entendait jeter des soupirs, et sous la che-

mise de toile et le fichu d'indienne, il discernait très bien le halètement de la poitrine.

Qui était-elle?

Une blonde d'abord; ses cheveux échappés du madras, déroulés en cascade sur la nuque, l'attestaient suffisamment. Et puis? Une jeune. Cela se devinait encore. Mais laquelle, et que venait-elle faire à Comarque?

L'Innocent allait l'interroger, quand la créature fit un geste qui lui ôta l'envie de parler et le cloua sur place, très intrigué. Elle se déchaussait. — Aurait-elle fantaisie de s'ébattre dans la gaure? pensa l'enfant. Mais, outre que la saison n'invitait pas encore à la baignade, l'eau à cet endroit promettait plus de danger que de plaisir. Là, sous ses pieds descendait à pic le Gourgas, un puits d'eau vive et glacée, une infiltration de la Garonne qui sourdait du sol même de la gaure, soulevant de longs chapelets d'herbe qui se tordaient comme des couleuvres au fil du remous.

Ayant ôté ses souliers, est-ce que cette femme allait se dévêtir tout à fait à présent? Non; elle coupait un brin d'amarine, le fendait, et avec le brin refendu, elle nouait fortement sa jupe au-dessous des genoux. Pourquoi faire?

Cette fois, par exemple, l'Innocent n'y était plus. Ainsi arrangée, celle qu'il observait avait passé le bras autour d'un arbre et se penchait, la tête en avant, inclinée vers le Gourgas. Que pouvait-elle bien regarder? La gaure s'assombrissait; le gris des saules, le vert des peupliers, s'effaçaient, noircissaient dans la brume. Elle se penchait toujours plus en avant, le corps abandonné, comme appelée par le gouffre.

La main qui la retenait au saule, peu à peu détendue, lâchait prise. Un moment il sembla à l'Innocent qu'elle se laissait glisser, qu'elle coulait dans l'eau.

— Oï! s'écria-t-il, effrayé.

Au bruit, l'inconnue se tourna brusquement, montrant à l'enfant très surpris la figure de Bernade; mais quelle figure! bouleversée, tirée, mortellement pâle, sans rien de vivant que les yeux, des yeux fous, des prunelles fixes qui ne regardaient rien.

— Bernade, que fais-tu? interrogea l'Innocent.

De quel rêve sortait-elle, la malheureuse! Elle entendait et ne comprenait pas. Que lui voulait-on? Était-ce de tout près qu'on l'appelait ou de ce là-bas où elle était déjà plus qu'à moitié descendue.

— Bernade? articula de nouveau l'Innocent.

Elle revint à elle, elle sourit, étonnée de trouver là, à son côté, son petit ami des Albarèdes.

— Toi?

L'Innocent avait quitté sa cache; assis à côté de Bernade, il lui faisait des questions.

Dans quelle intention avait-elle ôté ses souliers, attaché sa jupe? Puis, changeant d'idée, il voulait savoir si elle n'irait pas bientôt monter les soupes de son père. Justement l'envie l'avait pris, n'osant pas retourner aux Albarèdes, de se faire inviter chez l'orpailleur.

Bernade le laissait parler. Toute à ses pensées, c'est à peine si elle fronçait le sourcil quand le curieux nommait en passant Donat ou son père.

C'était déjà si loin d'elle, tout ce monde là! ça lui paraissait si peu de chose, maintenant! Dire qu'elle avait tant lutté, tant souffert, qu'elle avait eu tant de bonheur d'abord, tant de chagrin ensuite! Et puis? Et puis rien; non, rien. Pas un désir au cœur, pas un regret non plus. Était-elle bien la même, cette Bernade assise là dans sa toilette de morte, résignée, indifférente, et la malheureuse de tantôt qui s'encolérait après les autres, qui suppliait, qui se tordait de désespoir?

Tout ce qui vivait encore en elle, c'était le sentiment d'une résolution prise, d'un rendez-vous donné auquel on l'attendait. J'y vais! j'y vais! pensait-elle. Et elle s'attardait à rêver.

Elle rêvait à ce qui arriverait après qu'elle serait morte. Avec qui épouserait Donat! comment finirait le procès? Mais elle se fatiguait à imaginer ces choses; à quoi bon d'ailleurs? Le mieux était d'en finir.

— Écoute, Innocent, dit-elle; tu iras trouver Donat de ma part; tu lui diras que je ne lui en veux pas, que je n'en veux à personne. Je lui prends son enfant: je l'emmène avec moi; de tous les deux à la fois il sera débarrassé...

— Quel est cet enfant? et où t'en vas-tu, Bernade? interrogea le frère de Donat.

— Dans un endroit où je serai bien tranquille...

— Et tu pars à cette heure de nuit! tu n'y verras pas pour te conduire; à peine si l'on distingue l'eau des feuilles... Moi je reste; j'ai faim. Tant pis si l'on me bat, je vais tout de même souper aux Albarèdes.

L'Innocent s'en allait. Bernade le rappela.

— Puisque nous ne nous verrons pas longtemps, veux-tu que nous nous embrassions, petit? Te souviens-tu de ce dimanche où tu courais après moi dans l'îlot des Mirgoules? Quel soleil ce jour-là! comme les saules sentaient bon!

L'Innocent ne se souvenait plus; distrait, il tendait sa joue à embrasser en regardant ailleurs, ainsi que font les enfans. Son

amie l'attira à elle, prit sa tête dans ses mains, et le dévisageant :

— Pauvre enfant! tu n'as jamais fait de mal à personne, toi; tu n'as pas volé, tu n'as pas trahi! Pauvre Innocent du bon Dieu!

Elle le serrait si fort que le petit, effarouché, se recula d'elle et se sauva dans les ramilles.

A peine avait-il disparu, Bernade fit un signe de croix rapide et se laissant aller les yeux fermés, les mains en avant, elle glissa dans le Gourgas.

Au bruit qu'elle fit en tombant, l'Innocent s'arrêta net, revint sur ses pas, et ne trouvant plus son amie où il l'avait laissée, se pencha vers le gouffre.

Une racine de peuplier avait accroché le bord de la jupe de la noyée qui se débattait, la tête enfoncée à moitié, buvant la mort à pleine bouche.

— Au secours! au secours! cria l'Innocent.

— Bernade! Bernade! appelait-on au même moment dans l'îlot.

C'était Mataly et Donat, qui s'étaient joints et cherchaient ensemble la disparue, assez tranquilles d'abord, puis un peu inquiets, effrayés ensuite, à mesure que se prolongeait leur poursuite. Quel chagrin tout de même si la pauvre fille avait fait quelque coup de désespoir!

— Bernade! Bernade!

Dire que tout était arrangé, conclu, qu'il n'y avait qu'un mot à lui dire pour la rendre heureuse, et ce mot, elle ne l'entendrait peut-être jamais!

— Bernade! Bernade!

On avait visité la maison de Mataly, le hangar, on avait parcouru dans les deux sens la route par où elle avait pu s'en aller. Personne. Alors on s'était mis à battre les bords de la Garonne, on avait relevé les empreintes laissées dans le sable, on avait examiné les branchettes brisées des saules penchés sur la rivière.

La nuit était tombée, on cherchait encore.

Donat allait en avant, affolé, tâtonnant dans l'ombre, trébuchant aux estacades, criant, appelant, et tout ce qui lui venait en réponse, c'était le bruit du vent dans les feuilles ou le coassement des grenouilles qui montait sonore, s'épandait dans le calme de la nuit.

— Au secours! au secours! gémissait pour la seconde fois l'Innocent.

Et il s'agitait sans rien faire, n'osant pas s'approcher du bord de l'eau et ne pouvant pas non plus ôter ses yeux de Bernade, retenue encore aux racines, mais déjà inerte, asphyxiée aux trois quarts.

— Au secours! au secours!

Cette fois, Donat avait entendu, Donat arrivait. Arrivait-il à temps?

— Là, indiqua l'Innocent.

Ce ne fut qu'un jeu pour Donat de la tirer de l'eau, de l'étendre sur le sable. Vivante ou morte? On ne savait trop encore.

— C'est moi, Donat, m'entends-tu? moi, ton mari!

Elle ne desserrait pas les lèvres.

Pourtant ce n'était pas fini d'espérer.

Mataly arrivait. A eux deux, Donat et lui, ils enlevèrent la noyée, la portèrent au plus près, aux Albarèdes.

Bernade était là, allongée sur ce même lit où, un mois avant, avait agonisé Donat.

Donat était guéri. Peut-être ressusciterait-on Bernade. On y travaillait, Miquel, Bièbe, Mataly, tout le monde. Un grand feu flambait dans l'âtre; l'armoire en désordre laissait pendre des linges, et c'était, de l'armoire au foyer, du foyer au lit, un va-et-vient de serviettes chaudes, de tampons imbibés d'eau-de-vie. Jusqu'à l'Innocent, qui s'affairait, qui faisait passer les linges, puis qui s'oubliait des minutes à regarder la noyée, toute blanche, la poitrine découverte, dans une nudité qui, déjà, faisait penser à la mort. On frottait, on frictionnait à tour de bras. Donat commandait la manœuvre. Il l'avait vu pratiquer une fois au régiment, et on avait sauvé le malade.

Cependant rien ne venait; déjà un quart d'heure, puis un autre. Rien. On commençait à se décourager. Mataly s'était assis au pied du lit. Bièbe, au lieu de mettre du bois au feu, s'était agenouillée et récitait des *Pater;* Miquel jurait, montrant le poing à quelqu'un... en l'air... Donat pleurait.

Plus qu'un remède à tenter; le dernier : souffler dans la bouche de l'asphyxiée, donner de l'air aux poumons. Donat essayait. Les lèvres sur les lèvres de son amie, — quel baiser! — à plein souffle, il lui envoyait son haleine. Encore! encore!

Le cadavre à la fin tressaillit; un frisson monta à fleur de peau. La morte revenait. Une rougeur montait aux joues, les paupières battaient. D'un geste de pudeur à demi machinal, Bernade ramenait les draps écartés sur sa poitrine. La tête un peu soulevée, elle regardait autour d'elle.

Pourquoi tout ce monde autour de son lit? Comment se trouvait-elle aux Albarèdes? Elle s'étonnait; mais Donat était là pour lui expliquer.

— T'inquiète pas, petite, te voilà guérie à cette heure. C'est fini de souffrir, bien fini. On va s'amuser maintenant. Sitôt que tu pourras, on nous marie. Les vieux sont d'accord; pas vrai, père? Es-tu contente, au moins?

Bernade faisait signe que oui; mais elle ne saisissait pas très bien... Elle avait la tête si peu solide encore! Les mots y vibraient sans y marquer leur sens. Contente? Sans doute; mais lasse surtout, très lasse. Elle n'avait que la force de sourire; ses yeux se refermaient, et elle ne savait plus bientôt si c'était pour de bon, ce qu'on venait de lui dire, ou si c'était un rêve qu'elle avait fait en dormant.

XVI.

— Eh bien! Sans-Appétit, à quand la noce? Tu vas te remplir ce jour-là, pas vrai, mon garçon? Du bœuf tant que tu en voudras, et du vin, et du sucre. En voilà une chance!

Et l'Innocent se trémoussait, faisait luire l'œil, fou de joie à l'idée de la mangeaille.

Déjà l'approche de la fête avait un peu changé les habitudes aux Albarèdes. Sans doute, les travaux allaient leur train. Bernade, remise sur pied, aidait avec son père à ensemencer les maïs. On émottait, on répandait le fumier; on s'amusait quand même. Il y avait de l'extraordinaire en l'air, une pointe de gaîté qui moussait à tout propos, et des allusions, des mots raides. Les occasions d'ailleurs ne manquaient pas de se divertir. Un jour, c'était la livrée de noce qu'on allait acheter à Montauban, et le lendemain, le désistement de Mataly et le contrat qu'on devait signer à Sarraïs, chez le notaire. Et chaque fois, au départ, au retour, on débouchait les litres, on trinquait à la ronde.

— A la tienne, mon petit Innocentou! disait Bernade à son futur beau-frère, qui levait le coude comme un homme et sautait ensuite, grisé par deux doigts de pur.

La noce devait se faire un mardi et, dès le samedi, on avait mis la main à la cuisine.

Grosse affaire! La Gilaque, une vieille d'Escatalens, qui passait pour avoir été en service chez des bourgeois, avait été louée pour la circonstance et chargée du commandement général.

Assistée de deux goujates, dont l'une ne fit pas autre chose pendant un jour que de plumer des volailles, tandis que sa compagne récurait à gros tampons d'orties et de sable les chaudrons de cuivre, bientôt aussi luisans que des soleils, cette experte matrone se mit résolument au travail. Dès son arrivée, le premier soir, le carnage commença. Saignés au bon endroit, de manière à ne pas noircir la viande, dix poulets, six dindons, deux paires de canards rendirent leur âme en jetant des cris à réveiller les environs. Puis ce fut une couple d'agneaux de lait, qui se trouvèrent si gras et si blancs, une

fois dépouillés, que tout le monde vint les admirer à la pendille. Avec ça et une jeune vêle à chair tendre et savoureuse, on avait de quoi contenter les plus robustes appétits.

La besogne se trouvant ainsi largement taillée et distribuée à ses aides, la Gilaque put se donner tout entière à la confection des plats fins. Deux pains de sucre arrivés de Sarraïs avec une pleine cargaison de condimens et d'épices se fondirent dans ce grand œuvre. A peine si Bernade, chargée, comme maîtresse de maison, de dispenser elle-même les denrées les plus précieuses, en put sauver de quoi sucrer le café des invités. Des massepains à plusieurs étages, des tartes, des coques parfumées au cédrat et au gingembre sortirent dorées et croustillantes des mains de la faiseuse. Mais elle se surpassa dans la confection des *crubelets*, ou gaufres à la mode de Saint-Nicolas, gâteau rare, compliqué, dont la réussite fait le désespoir et le triomphe des cuisinières.

La première fois que l'Innocent le goûta, il se crut au paradis. Depuis qu'on avait allumé les fourneaux, il ne quittait plus les jupes de Bernade. Sous prétexte de travailler, d'aider à casser le sucre, à battre les crèmes, il se tenait à portée des bons morceaux et ce qu'il attrapait de douceurs par-ci par-là, de bribes de gâteau, de bavures de crème léchées au fond des plats, ne l'empêchait pas de voler. A plusieurs reprises, il fut pincé la main au sac et ignominieusement chassé, la figure encore enfarinée de sucre, les lèvres peintes, passées au jaune d'œuf. Il revenait une minute après, fasciné par les fumets émanés des casseroles, aussi incapable de résister à la tentation que Vaillante, la chienne, laquelle, abreuvée d'insultes, toute endolorie et geignante de coups de pied, rôdait comme une âme en peine autour des victuailles.

On n'avait pas le loisir de s'ennuyer, dans ce temps-là, aux Albarèdes. C'était tantôt la table à manger qu'on dressait en plein air; rien que des barriques vides en guise de tréteaux et des planches de peuplier dessus, débitées à la minute et qui sentaient le bois vert; tantôt encore le seuil, la porte de la maison, qu'on enguirlandait de fleurs et de feuillages; des enfans en avaient charrié à pleines brouettées; des bottes d'iris jaunes et de glaïeuls, des fagots de viorne à larges ombelles blanches et, pour faire la jonchée dans la cour, des tas de marguerites, de myosotis ramassés sans choisir, à poignées dans la toison luxuriante des prairies.

Le grand jour arrivé, c'était enfin la toilette des gens de la noce. On se levait au tout petit matin; debout à la fenêtre, à la pâleur de l'aube, les filles tressaient leurs nattes ou essayaient leurs coiffages, tandis que l'homme, en blouse bleue par-dessus la lévite des dimanches, mettait la Grise ou la Rouge au brancard.

Les fouets claquaient; le trot des poulinières s'étouffait dans

l'herbe des routes charretières, routes étroites où les rubans envolés des bonnets frôlaient, en passant, les verdures mouillées.

Chez Mataly, les donzelles finissaient de costumer Bernade, qui se présentait au seuil de la porte, un peu confuse et d'autant plus charmante sous sa couronne de vierge naïvement démentie par l'ampleur non dissimulée du corsage.

A quoi bon se cacher? La noyade manquée avait donné l'éveil; on connaissait sa faute; mais on savait aussi qu'elle avait voulu mourir, et cette pâleur, qui lui était restée depuis, cet air de langueur répandu sur elle, arrêtaient les mauvais propos.

Pauvre Bernade! Elle touchait enfin au bout de ses peines, heureuse, fêtée, avec des fleurs sous ses pieds, des fleurs sur sa tête et le paradis rêvé des Albarèdes grand ouvert pour la recevoir.

Déjà le cortège du marié s'était mis en route pour la venir prendre. Avec son ramage agreste, sautillant et festonnant en l'air à trilles redoublés, l'emboise marquait le pas de la noce, accompagné des rafla triomphans du tambour :

L'a prise par la main
L'a menée à l'église.
Allons, miguette,
Marchez à petits pas,
Et prenez-vous bien garde
De ne trébucher pas.

C'est la vieille chanson naïve et goguenarde qui, depuis des centaines et des centaines d'ans, escorte les mariés du pays.

Bientôt le cortège débouchait devant la maison de l'orpailleur, Donat en tête; et en queue, le dernier de tous, convoyé par une bande de gamins ramassés au passage, l'Innocent, mais si curieusement accoutré qu'on avait peine à le reconnaître.

Pour économiser, pour rire aussi un peu, on avait mis sur le dos de l'enfant la défroque retrouvée au fond d'une armoire du défunt grand-père, de l'ancien des Albarèdes, ses beaux habits du dimanche, taillés à la vieille mode dans le cadis indestructible fabriqué à Montauban.

Carmagnole brune à grands revers, gilet croisé de velours noir, très ample culotte à pont-levis, chemise de grosse toile à col évasé rabattu sur la veste et chapeau de feutre noir à bords plats, tel était l'antique et très seyant uniforme où se drapait trop au long et trop au large le cadet des Albarèdes.

Glorieux et grave autant que le lui permettait sa figure, malgré lui simple et débonnaire, il se pavanait dans ses atours, traînait en mesure des souliers beaucoup plus étendus que ses pieds et main-

tenait tant bien que mal en équilibre le couvre-chef immense où il disparaissait jusqu'aux épaules.

— Eh! eh! Court-d'Esprit, plaisantait-on, on voit bien que tu n'as pas pleuré pour avoir un chapeau!

Et un autre ajoutait :

— Mes complimens pour tes souliers, mon ami! Ainsi chaussé, rien de plus commode; tu n'as pas besoin de bateau pour traverser la Garonne.

L'Innocent saluait, se rengorgeait.

Musique en tête, les deux cortèges, réunis en un seul, avaient pris la traverse d'Estorrebaque.

Un peu avant d'entrer dans le hameau, le chemin longeait un mur de terre, un paillebard chaperonné d'herbes, surmonté de cyprès; dans le tertre, au-dessous, de hautes tiges de fenouil montraient leur fine verdure balancée et pleurante.

— Sans Donat, depuis huit jours, je serais couchée là, songeait Bernade en envoyant un regard au clos silencieux.

Et plus fortement elle appuyait son bras sur le bras de son ami.

Inutile, n'est ce pas, de lui demander après ça si elle le voulait pour époux? Belle question! Oui, monsieur le curé; oui, monsieur le maire. Et ce oui sonnait franc, tintait clair comme de l'or.

Le cortège repartait pour les Albarèdes deux par deux, en mesure, comme un cortège qui se respecte. Aucun cependant aussi convaincu que l'Innocent, aussi solennel, malgré les distractions involontaires que lui donnait le spectacle tout nouveau pour lui de l'ombre de son chapeau marchant à son côté sur la poussière blanche du chemin.

Aux Albarèdes, on était en plein coup de feu du dîner, casseroles en l'air, broches tournantes. On avait mis une barrique en perce dressée à la fraîcheur de l'ombre; on finissait d'étendre sur la table le beau linge de maison épais et raide avec des plis en travers où trébuchaient les assiettes.

Les gens s'installaient. Lévite bas, pour mieux opérer, chacun prenait sa place : les mariés au milieu, comme il convient, puis les gens sérieux, les papas et les mamans; la jeunesse aux deux bouts, les donzeaux, les donzelles et les tout petits, enfoncés jusqu'au menton sous la table. L'Innocent était avec ceux-là, ainsi que les musiciens, l'emboise et le tambour, lesquels, changeant d'outil et de travail, flûtaient le vin pur et tambourinaient des fourchettes.

Facilement d'ailleurs on se passait de leur musique à cause des pinsons, fauvettes, bouvreuils et linots qui gazouillaient et ramageaient, branchés sur les pommiers du jardin. Les merles brodaient là-dessus; nichés dans les fourrés de sureaux qui bordaient la prairie, ils envoyaient de là leurs allègres roulades veloutées et vibrantes, pleines de la fraîcheur de l'herbe et de la joie sauvage du printemps.

Les rossignols, eux, ne se cachaient pas pour chanter. Postés au plus près, bien en vue, sur les branchettes fleuries des prunelliers, ils s'égosillaient à qui mieux mieux, battaient leurs trilles, lançaient leurs fusées. Distraits, semblait-il, perdus dans un rêve, le cou tendu, le bec en l'air, extasiés, ils se gargarisaient de leur musique et l'on voyait leur chanson enfler leur gosier en passant. On n'entendait qu'eux au début, les gens de la noce n'ouvrant la bouche que pour contenter leur appétit, qui demandait beaucoup, s'étant levés ce jour-là de grand matin. Cependant, une fois le potage gras et le bouilli de bœuf disparus, les langues se débridèrent, et ce fut bien autre chose un peu après quand, sur le solide fondement des viandes rôties, des dindes et des chapons, les invités eurent fait descendre coup sur coup une certaine quantité de doubles litres.

Alors, vraiment, on commença de s'amuser. En paroles d'abord. Celui-ci en dit une un peu forte à sa voisine, et cet autre, arrivant par-dessus, en lâcha deux ou trois où il n'était pas besoin d'ajouter du sel. Et on ne se gênait pas pour rire. Les femmes se tenaient les côtes; les filles s'étonnaient un peu par contenance, et, finalement, pouffaient dans leur mouchoir... On se tordait au bout de la table, dans le coin de l'emboise; on s'étouffait au milieu, dans le voisinage de Mataly. C'étaient, ces deux vieux, les plus en train de la noce. Le père de Bernade surtout. Jamais à court, ce citoyen-là; il en savait des farces, des histoires, de quoi faire la fortune d'un almanach. Aussi s'arrêtait-on de parler dès qu'il ouvrait la bouche, et, avant qu'il eût lâché le premier mot, de confiance, toute la table éclatait: l'Innocent en retard toujours.

Bientôt le dîner battait son plein. Les figures ruisselaient de chaud et de belle humeur; les vins répandus faisaient des taches bleues sur la nappe; des essaims de mouches et d'abeilles, attirées par l'odeur des nourritures, bourdonnaient en l'air, se pressaient à l'assaut des gâteaux montés, des massepains qui portaient au sommet un liseron, une rose, un rien en sucre tremblant au bout d'un fil de fer. Et, sous la table, les chiens refoulés à coups de pied, bataillaient entre eux, se disputant les os tombés à terre.

Les pinsons étaient partis. C'étaient, à présent, les invités qui chantaient. On y allait de sa romance : l'un après l'autre, d'abord; puis, comme les couplets tiraient en longueur et que les chanteurs étaient pressés de se faire entendre, trois ou quatre jeunes gens se mirent à brailler à la fois chacun son air et d'une telle force que les voisins assourdis furent obligés de leur fermer la bouche.

Alors quelqu'un parla de la jarretière, et l'on se recueillit.

L'Innocent, stylé par son voisin l'emboise, avait disparu sous la table, et ce fut aussitôt à droite, à gauche, une traînée de petits cris

de filles chatouillées, pincées au vif, jusqu'à Bernade, qui, sans trop se rebiffer, laissa prendre à l'enfant son trophée, la jarretière fée que se disputent les donzelles, assurées, grâce à la possession d'un lambeau de soie rouge, de se marier dans l'année.

La jarretière enlevée, il n'y avait plus rien à faire à table; la noce se dispersa.

Les vieux, à l'ombre de la maison, parlaient bétail et récoltes. Chacun se faisait honneur de ce qu'il avait et dépréciait le lot du voisin. Ils s'exaltaient en causant; le vin les poussait, obligeait les plus circonspects à trahir leurs projets, leurs rêves de fortune. Miquel le premier se répandait en vanteries, citait les marchés avantageux qu'il avait faits, louait outre mesure ses génisses et ses poulinières. Mais un riverain de Malauze ayant fait part de ses craintes au sujet d'une baisse annoncée sur le prix des peupliers, la conversation tourna au triste. Depuis trois ans, les fourrages ne rendaient rien, la bâtisse ne marchait pas, les marchands de bois ne voulaient pas acheter. Et ils étaient tous d'accord à demander que le gouvernement intervînt, fixât des prix rémunérateurs pour la culture.

Pendant ce temps, les jeunes gens flânaient dans le jardin. Le café, les liqueurs leur avaient mis le feu au sang, et ils avaient une envie d'agir, de faire aller leurs bras et leurs jambes, qu'ils ne savaient comment contenter.

Ils s'amusaient à soulever des chaises à bras tendus, une d'abord, puis deux, puis trois ensemble. Ils s'essayaient à sauter par-dessus des meules de foin et chaque fois on en mettait un peu plus. Deux camarades à peu près de même taille, de même force, s'étaient pris à bras-le-corps et luttaient. Et en luttant ou en sautant, ils se cambraient, se donnaient des grâces pour la galerie, pour les filles, qui se dandinaient, de leur côté, deux par deux en se tenant par la main.

L'Innocent allait des uns aux autres, très bien reçu partout, très en train avec une fleur aux dents, une rose fraîche épanouie, dont il mâchait la queue comme il l'avait vu faire aux plus farauds de la bande.

On s'amusait de lui comme toujours; on le forçait à boire des liqueurs très fortes qui lui faisaient faire la grimace, on lui donnait à fumer de gros cigares qui lui soulevaient l'estomac. Et l'on riait.

Cependant le grand feu du jour s'était un peu amorti; le soleil baissait; les peupliers allongeaient leurs ombres sur l'herbe blonde des prairies. Devant les Albarèdes, le vieil ormeau faisait avec ses branches largement étalées comme un plafond de verdure fraîche, de quoi abriter danseuses et danseurs. La salle de bal étant prête,

les musiciens n'avaient qu'à se jucher sur leur charrette au pied de l'arbre, et vite, sur une gamme de l'emboise, un roulement de tambour, les couples commençaient à tourner.

La nuit tombait, les étoiles brasillaient au ciel, on dansait encore. Un moment, les quadrilles s'étaient ouverts : c'étaient les bœufs qui rentraient de l'abreuvoir ; lentement, roulant des hanches, la tête basse et les fanons pendans, ils avaient traversé la fête ; et le dernier, un taurin, étonné du bruit, s'était retourné à moitié et avait beuglé longuement, les cornes en l'air...

Et l'on s'était remis à danser.

Les poules n'y comprenaient rien ; habituées à se percher tous les soirs sur les branches de l'orme, elles tournaient autour, inquiètes, n'osant pas se décider à monter. Une enfin prit son essor ; les autres suivirent, et, après quelques minutes de remue-ménage, de caquets étouffés, tout ce petit monde s'endormit sur un air de polka. A peine si les garçons et les filles prirent le temps de souper. Ce que c'est que d'être jeunes ! On enleva de force les musiciens, qui s'en seraient bien passés, on les porta en triomphe sur la charrette et l'on recommença de tourner.

C'était une vraie folie. A la fin, les musiciens n'en pouvaient plus ; l'emboise époumonné lâchait un couac à chaque note ; le tambour avait les doigts raides ; ils soufflaient, ils tambourinaient toujours.

Au fait, on s'embrassait maintenant plus qu'on ne dansait ; entre le quadrille et la polka, les amoureux s'en allaient vers la nuit, s'enfonçant dans les fourrés. Il en manquait toujours une paire ou deux à la reprise.

On ne se quitta guère qu'à minuit, quand les chandelles furent mortes dans les lanternes, quand les jambes cassées refusèrent de servir.

Alors, la solitude bleue de la nuit enveloppa les Albarèdes. Des profondeurs obscures du silence, on entendit venir, comme une musique berceuse, monotone, le bruit coutumier de la Garonne brisant sur les graviers.

Tout près, dans le jardin, le rossignol s'était mis à chanter.

Et Bernade, que le bonheur empêchait de dormir, Bernade, accoudée au traversin, songeait à cette autre nuit blanche qu'elle avait passée après sa brouille avec Donat et à ce rossignol qui soupirait si tristement sous sa fenêtre. C'était toujours la même musique, sans doute ; mais celle qui l'entendait n'était plus la même, et elle pleurait de joie en l'écoutant au lieu de pleurer de chagrin.

Brusquement ses rêves s'en allèrent. Un charivari de chaudrons,

frappés à tour de bras, venait d'éclater. C'étaient les jeunes gens de la noce qui portaient à la mariée le tourin traditionnel, un tourin à l'ail, fortement épicé de poivre et de gingembre.

Les chiens aboyaient, les portes s'ouvraient à grand fracas, et bientôt le cortège faisait son entrée, chaudrons battant, dans la chambre nuptiale. L'Innocent marchait en tête, élevant dans ses mains la soupière fumante; et, autour de lui, illuminées par les chandelles, des figures animées, joviales, se penchaient vers le lit où grognait Donat, éveillé en sursaut, où souriait Bernade, avenante à son habitude, trempant avec docilité le bout de ses lèvres dans le remède que lui offrait son petit ami.

Mais, quand ce fut le tour du marié, il fit la grimace, et, renversant la soupière, il commanda qu'on servît du vin pur. Excellente idée. On but; on trinqua à la santé du marié, de la mariée et de l'autre, de celui qui, étant déjà en route, ne tarderait pas à venir.

Puis, comme ce n'était pas la peine de se coucher et qu'on ne pouvait pourtant pas empêcher les autres de dormir, quelques-uns de la bande décidèrent d'aller finir la nuit à Sarraïs, au cabaret de la Tantare.

— Toi aussi, si le cœur t'en dit, l'enfant! proposa-t-on par dérision à l'Innocent, qui, prenant l'invitation au sérieux, emboîta le pas à ceux qui partaient.

Ils ne marchaient pas tout à fait droit, les gaillards. Le sentier, quelquefois, s'en allait à droite, eux à gauche, ou bien c'était le contraire. Ils avançaient cependant. Trébuchant, roulant, donnant du nez dans les ronces, ils finirent par arriver au bord de la Garonne, par mettre la main sur l'amarre du bateau.

— Y êtes-vous, monde? Appuie sur la gaffe! larguez la chaîne!

Ils avaient oublié l'Innocent.

La barque filait dans la nuit, remuant un peu de clarté qui tremblait dans le sillage, au bord des remous.

L'Innocent la regardait s'en aller jusqu'à ce que, le sommeil ayant fermé ses yeux, il ne vit plus rien.

Il s'éveilla au petit jour, étonné d'être là, n'ayant rien gardé de ce qui s'était passé la veille qu'une impression de gaîté vague et de la faiblesse dans les jambes.

Il voulut se lever et s'y prit à deux fois. Il avait les reins brisés, l'estomac malade. Une envie folle de s'allonger au chaud, sur de la paille, lui donna seule le courage de partir.

Il dormait debout, il trébuchait aux racines, n'ouvrait l'œil qu'à moitié quand une branche frôlée lui envoyait, comme un coup d'aspersoir, sa rosée à la figure.

Un tout petit peu de lumière montait au-dessus des arbres, à peine assez pour se guider dans le fouillis des ramilles, toujours plus épaisses, plus mouillées, à mesure qu'il approchait de la gaure.

Là c'était encore pleine nuit; une arche obscure sous les feuilles, la palanque en travers, du noir sur du noir.

Subitement, un cri, une branche cassée, un bruit d'eau jaillissante,.. rien après.

L'Innocent était tombé dans la gaure.

Saisi par le froid de l'eau, congestionné, il était mort sur le coup, sans se débattre, sans souffrir peut-être; couché au fond, sur la vase, comme pour dormir.

Un courlis qui habitait près de là, dans les roseaux s'envola au bruit en jetant une plainte...

Le jour montait; des clartés coulaient à travers les feuillées; des reflets tremblaient dans l'eau dormante; des branches remuaient prises de frissons.

Bientôt des pas, des voix humaines s'entendirent. C'étaient Biro-Soulél et Gorjôlis qui gagnaient au plus court, en traversant la gaure, le gravier de Bramelaïgue, où ils étaient occupés à lever du sable pour les charrieurs.

A peine avait-il mis le pied sur la palanque, Biro-Soulél se recula vivement, et, faisant signe à son camarade :

— Regarde! dit-il.

Et il lui montrait dans l'eau la figure pâle de l'Innocent, qui les fixait de ses yeux grands ouverts.

— Il aura glissé, fit observer Gorjôlis; vois la marque du soulier qui a raclé la mousse.

— Et cette branche qu'il a cassée en voulant se retenir, ajouta Biro-Soulél.

— Juste le jour de la noce! A la place de Donat, je n'aimerais pas ça. On dit que les innocens portent bonheur.

— Qui dit ça? Les imbéciles! grommela le vannier des Couchurles. L'Innocent mort, autant d'épargné; une bouche de moins à nourrir. Sois tranquille, ils ne pleureront pas aux Albarèdes!

— Nous verrons bien tout à l'heure en allant les prévenir.

— Les prévenir? Et pourquoi faire, sang-Dieu! Crois-tu que j'aie envie de perdre un quart de journée pour un innocent? Ça ou rien,.. conclut-il en haussant les épaules.

Et ils franchirent la palanque sans regarder derrière eux.

ÉMILE POUVILLON.

LE

SALON DE 1884

A écouter les peintres, l'Exposition de 1884 vaut mieux que les précédentes ; à entendre le public, ce Salon est très inférieur aux autres. Nous serions bien tenté de dire, comme Pierrot à Charlotte, que c'est toujours la même chose. Mais on pourrait attribuer ces paroles à l'esprit de conciliation, et, d'ailleurs, nous sommes un peu de l'opinion des peintres. Sans qu'il ait, il s'en faut, une grande signification esthétique, le Salon nous paraît plus varié d'aspect, plus agréable d'impression, plus riche en œuvres de mérite que la plupart des derniers Salons, et expressément que celui de 1883. A la vérité, il n'y a point de débuts éclatans, mais quelques peintres, jeunes et déjà connus, s'approchent de la maîtrise. Le Salon nous semble aussi moins inquiétant, comme tendances, pour l'avenir de l'école. Les peintres reviennent aux sujets élevés, à l'histoire, aux figures héroïques ou religieuses. On abandonne le genre. L'impressionnisme perd du terrain. Cette technique passe de mode et cet idéal en sens inverse pourrait bientôt devenir suranné. Les scènes banales ou vulgaires de la vie contemporaine, qui envahissaient hier des toiles de cinquante mètres superficiels, sont plus modestes et demeurent dans les petits cadres d'où elles n'auraient dû jamais sortir. D'autre part, il y a au palais des Champs-Élysées, en comptant les portraits et les paysages, une quarantaine de tableaux très intéressans, et une dizaine d'œuvres tout à fait de premier ordre. C'est autant qu'on peut en demander à un Salon annuel.

I.

Une clairière où poussent de grands arbres au feuillage clairsemé et dont l'herbe pâle est fleurie de narcisses, d'anémones et de lauriers-roses, ainsi M. Puvis de Chavannes a conçu *le Bois sacré.* Au milieu de la vallée que ferme à l'horizon une ligne de collines bleues et violettes, un lac reflète les teintes safranées du ciel, doré par le soleil couchant. Cinq Muses demi-nues, groupées devant un édicule ionique de marbre rose, reçoivent des fleurs et des branches de lauriers que de sveltes adolescens ont cueillies pour elles. A quelques pas de ses sœurs, Clio écrit de la pointe d'un stylet les grandes actions des hommes. Plus en avant, à gauche, Uranie, découverte jusqu'aux reins, et Polymnie, sévèrement drapée, s'entretiennent de quelque grave sujet. Tout à fait à l'écart, une figure, vêtue de voiles noirs, assise contre un arbre et la tête inclinée dans une attitude méditative, personnifie la Muse inconnue au monde antique, la Muse de la mélancolie.

Il n'est point malaisé sans doute de trouver des défauts à cette œuvre, mais il est plus malaisé encore d'échapper à l'austère séduction qu'elle exerce. Aussi le public (nous entendons le public éclairé) est-il tout disposé à exprimer son avis par cette formule originale : « Cela est mal dessiné, mal peint, mal composé, et cependant cela est beau. » Peut-être cette manière de dire exprime-t-elle d'une façon vive et assez juste la première impression du *Bois sacré*, mais ce n'est point là raisonner. Qu'un tableau bien dessiné, bien peint et bien composé ne soit pas pour cela nécessairement un beau tableau, d'accord, car il y peut manquer le style, le sentiment, le suprême rayon ; il est inadmissible, au contraire, qu'un tableau qui n'a ni dessin, ni coloris, ni composition, soit un beau tableau, car il n'y a pas d'effet sans cause. Pour réaliser sa conception, le peintre ne peut se servir que du trait et des couleurs. Si donc l'ensemble des lignes générales est sans grandeur et sans équilibre, si les contours des figures sont gauches, si le coloris blesse les yeux, l'artiste aura manqué son œuvre. C'est la question toujours renaissante du fond et de la forme. Le fond, qui est la conception, est supérieur à la forme, qui n'est que le métier, mais la pratique du métier est indispensable pour faire sortir l'idée du domaine du rêve. Croyez que si M. Puvis de Chavannes réussit à formuler sa pensée avec les procédés de son art et à nous communiquer l'impression profonde du sentiment qui l'a inspiré lui-même, c'est qu'il sait parfaitement son métier. Dans le *Bois sacré*, dit-on, la toile n'est pas assez remplie, les figures sont égrenées. A étudier cette com-

position selon les règles esthétiques, on reconnaîtra que la critique est mal fondée. Le groupe principal, placé un peu en hauteur au milieu du paysage, domine l'ensemble et attire d'abord le regard; les groupes et les figures accessoires, disposés de chaque côté, se relient bien et présentent des lignes variées tout en restant dans un principe symétrique. Tous les personnages concourent à l'action, si l'on peut appeler action ce qui est l'opposé de l'action : le repos et la méditation; aucun ne brise par un mouvement trop vif la calme unité du tableau. Pour le prétendu vide de la composition, il ne nous frappe point. Nous voyons l'espace et non le vide. Il n'y a en aucune partie de cette grande toile ce qu'on appelle un trou, et nous pensons qu'il serait difficile d'indiquer l'endroit où manque une figure. De la composition passons au dessin. Le dessin consiste-t-il seulement dans la précision des contours extérieurs, dans le modelé suivi des infinis méplats du corps humain? La grâce noble des lignes, l'invention des belles attitudes, l'eurythmie des groupes, le jet des draperies, le style des arbres, le mouvement des montagnes sont-ils donc des qualités indifférentes au dessinateur? N'est-il point permis, dans la peinture décorative, de modeler le nu par larges plans en passant sur les détails, comme ont procédé les maîtres de la fresque? Le coloris systématique de M. Puvis de Chavannes est pareillement très défendable. Le mot couleur, qui signifie, au sens pictural, éblouissement, fraîcheur ou richesse des tons, et reproduction exacte des teintes des objets, signifie aussi harmonie, science de la perspective aérienne, connaissance des rapports et des valeurs. A ces derniers points de vue, M. Puvis de Chavannes peut prétendre au nom de coloriste. Quoi de plus harmonieux que cette douce matité de la fresque! Comme l'air s'interpose bien entre les personnages et met à leur distance juste les deux rives du lac! Quel savoir dans l'expression des différentes valeurs des terrains et des figures, des chairs pâles et des draperies amorties! quelle délicatesse dans les accords du vert de la prairie avec les bleus violacés des montagnes! On revient sans cesse devant ce *Bois sacré* qui repose les yeux et emplit l'esprit d'un sentiment profond, et plus on regarde le tableau de M. Puvis de Chavannes, plus on est pénétré de sa grandeur et de sa beauté.

L'Été, de M. Raphaël Collin, est au *Bois sacré*, de M. Puvis de Chavannes, ce que la grâce est au grand et ce que l'élégance de la manière est à l'élévation du style. Il y a pourtant bien des analogies entre ces deux œuvres. C'est le même site : une prairie semée de fleurettes blanches, jaunes, roses, traversée par un cours d'eau et fermée par une lisière de bois. C'est à peu près le même sujet : des nymphes nues ou demi-nues se reposant après le bain. C'est aussi le même parti-pris de couleur tenue dans les tons clairs. Voici maintenant les diffé-

rences. Le paysage n'a point le caractère grandiose et austère du *Bois sacré*. Au lieu de ces escarpemens rocheux qui semblent une barrière entre le monde idéal et l'humanité, M. Collin a ébauché d'un pinceau flou une lisière de bois sans forme déterminée, comme on en voit au fond de tant de tableaux. Au lieu de chercher les figures dans la sévérité et la noblesse des lignes, il les a cherchées dans le naturel et dans la grâce. Nous reconnaissons qu'il y a réussi. Le coloris, bien que fidèle aux tonalités mates de la fresque et à l'éclairage égal du plein air, a néanmoins de la vivacité et surtout beaucoup de lumière. Le modelé des nus est suffisamment poussé pour un panneau décoratif, et les nymphes sont certainement plus vivantes que les Muses du *Bois sacré*. Mais en art il n'y a pas seulement l'expression de la vie. Au demeurant, nous sommes bien éloigné d'engager M. Raphaël Collin à imiter M. Puvis de Chavannes. Après son exposition de cette année, le jeune artiste n'a plus qu'à s'imiter lui-même.

Evohé! Bacché! Evia! Écoutez les syrinx, les tambourins, les doubles flûtes et les cymbales. Voici Bacchus qui passe avec son cortège de panisques et de centaures, de mimallones nues et de ménades échevelées. C'est M. Bouguereau qui mène la bacchanale. Cette scène tumultueuse, effrénée, convient-elle aussi bien qu'une danse de nymphes ou un groupe de figures allégoriques au talent correct et délicat de M. Bouguereau? La question s'impose quand on reconnaît qu'en dépit de la multitude des bras levés en l'air et des flexions gracieuses et hardies de certaines figures de femmes, l'emportement, le feu, la fureur bachique manquent à ce tableau. Le mouvement même serait-il exprimé dans la composition et dans les gestes que l'exécution tranquille de M. Bouguereau lui ôterait son effet. Il faudrait ici le pinceau de Rubens ou de Jordaens, ou sans demander tant, celui de M. Roll. — Malheureusement pour nous et pour lui, M. Roll est séduit par d'autres sujets, où ses dons du mouvement et de la couleur ne lui servent de rien : *les Portraits de Roubaix, cimentier, et de Marianne, crieuse de vert!* — Pourquoi aussi M. Bouguereau donne-t-il à tous les corps d'hommes, sans exception, le même ton brun enseigné aux élèves de l'École des beaux-arts, et à tous les corps de femmes les carnations blanches et roses des peintures sur porcelaine? Il suffit d'avoir passé quelques heures sur la plage de Trouville ou tout simplement aux bains du Pont-Royal, selon le judicieux conseil de Stendhal à un néophyte en critique d'art, pour savoir qu'il n'y a pas d'uniforme pour les carnations de l'homme. Il en est de même chez les modèles féminins; chaque individu a sa coloration particulière. Pourquoi encore M. Bouguereau ne s'inquiète-t-il pas davantage des localités? L'écorce rugueuse des arbres, le satin des chairs, le frisson des feuilles, le pelage rude

de l'âne de Silène, tout est peint du même pinceau lisse et égal. Ces réserves faites, nous constatons qu'on retrouve dans *l'Enfance de Bacchus* les qualités habituelles à M. Bouguereau : la science du dessin, la délicatesse du modelé et la grâce des attitudes.

M. Feyen-Perrin a groupé trois nymphes au bord d'une rivière, où elles se disposent à prendre un bain matinal. Leurs corps nus, qui présentent de jolies lignes, se détachent sur un fond de feuillage d'une facture un peu molle peut-être, mais d'une harmonieuse et fraîche tonalité. Le peintre a pris à Prudhon son charmant et si dangereux éclairage. Les figures baignent presque entièrement dans la demi-teinte; seuls les contours reçoivent la lumière franche. Il faut une touche singulièrement ferme pour conserver leur aspect de densité aux corps ainsi éclairés par reflets. Dans le tympan décoratif de M. Ehrmann, *la Sagesse unit les Arts à l'Industrie*, les figures dont le galbe est cerné d'un trait brun se profilent sur un champ de cubes d'or imitant un revêtement de mosaïque. Le dessin a de l'ampleur et de la grâce, le coloris est clair. M. Ehrmann se place auprès de MM. Baudry et Galland pour l'entente du décor. L'*Orphée* de M. Rosset-Granger, qui n'est remarquable ni par le style, ni par la composition, charme par la couleur. Ce jeune peintre a sur sa palette des gris et des roses pâles d'une finesse exquise; on les appréciera mieux quelque jour employés à une œuvre plus sérieuse et plus complète. M. George Callot est lui aussi un coloriste bien personnel et bien séduisant. Quel éclat! quelle fraîcheur dans les carnations du visage et du buste de la naïade! quelle douce harmonie dans ce vaporeux fond de paysage! Un peintre roumain, M. Mirea, nous apprend une jolie légende de son pays. Il s'agit d'un jeune berger endormi sur la cime d'une haute montagne. A son réveil, les nuées qui l'entourent prennent des formes de femmes; il voit leurs corps onduleux flotter dans l'espace; elles lui sourient, lui tendent les bras, et murmurent toutes ensemble : « Bel enfant! sois à moi!.. sois à moi!.. C'est ici la montagne des plaisirs et des tourmens d'amour. » M. Mirea a bien exprimé la poésie de la légende. L'enfant, à demi couché, en extase, la face alanguie et les yeux noyés de volupté, les femmes qui émergent des nuées blanches et rosées comme elles, le sommet de la montagne, dont les profils se perdent dans les nuages, la coloration légère et lumineuse, tout est tenu, ainsi qu'il le fallait, entre le rêve et la réalité.

Encore ensommeillée et déjà enivrée d'air et de lumière, *l'Aurore* de M. Jules Lefebvre s'élève nue du milieu des eaux; un voile céruléen, fluide comme le brouillard du matin, flotte autour d'elle. La tête renversée sur le bras gauche, le sein faisant saillie, le buste cambré, la jambe droite tombante et gracieusement infléchie en arc, la jambe gauche à demi repliée, le genou en avant, cette figure

présente dans son ensemble un mouvement sinueux d'une grâce infinie et pourrait confirmer la théorie d'Hogarth que la ligne serpentine est la ligne de beauté. L'exécution est des plus intéressantes à étudier. Malgré la netteté du contour et la précision délicate du modelé, la figure est si légère et si enveloppée d'atmosphère, qu'on a vraiment l'illusion qu'elle se soutient dans l'espace. Quant à la couleur, on dirait que M. Jules Lefebvre a pris pour palette ces nuages vaporeux de l'aube où l'azur se mêle aux roses. Peut-être pourrait-on reprendre le sourire un peu affété et la cuisse gauche qui paraît étranglée à l'attache du genou, mais devant une œuvre d'art de cette valeur et de ce charme, la critique fait mieux d'abdiquer.

La *Léda* de M. Antonin Mercié est peinte en pleine pâte d'un pinceau souple et gras ; une lumière argentée satine sa chair. Mais comment l'auteur du *Gloria victis*, du *Quand même*, et de tant de si belles œuvres a-t-il conçu une pose aussi vulgaire? Comment s'est-il astreint à copier un modèle aussi commun ? Pour les nymphes et les chasseresses de M. Falguière, qui a aussi des vertus de coloriste, il semble en vérité, à voir ce dessein incertain et cette exécution lâchée, que ce sculpteur traite bien cavalièrement l'art de peindre. La *Dryade* de M. Morot, qui se présente de face, accroupie au bord d'un ruisseau et élevant en l'air ses mains chargées de fleurs de pommiers, gagnerait encore en relief et en effet à être éclairée par un jour moins indéterminé. Le dessin des cuisses, vues en raccourci, est superbe. Comme il y aurait peu de bien à dire de *l'Innocence*, de M. Benner, de *l'Étude*, d'une pose si prétentieuse, de M. Perrey, et de *l'Eski-Djamlidja*, de M. Albert Aublet, qui, debout près d'une vasque de marbre et tendant au-dessus de sa tête un grand voile azuré, a tout l'air de faire sécher un linge passé au bleu, il vaut mieux ne point parler cette fois de ces peintres de talent. Malgré sa pose tortillée, *la Vision rose*, de M. Prouvé, est une agréable réalité. *La Jeune Fille et l'Amour*, de M. Antony Serres, sont groupés dans un joli mouvement. La grâce juvénile de la *Nymphe* de M. Genoudet est à remarquer, et les carnations vives, fraîches, de la *Naïade au bord de l'eau* révèlent un coloriste en M. Valenzuela. Dans un *Coin d'atelier*, M. Ruel représente un modèle dévêtu qui lit *le Figaro* devant une grande toile mythologique. Le malheur est que l'artiste ait donné les mêmes valeurs à la femme vivante et aux figures peintes. Deux colombes se becquetant sur le sein nu d'une jeune fille endormie, tel est l'aimable *Rêve* de M. Brunclair. La svelte *Diane* de M. Meys, qui ne manque ni d'élégance dans les formes ni de finesse dans le coloris, pourrait sans inconvénient être diminuée de la longueur d'une tête; Zustris lui-même n'a pas de figures aussi allongées. M. Capdevielle a cou-

ché sur un divan une grosse femme toute frémissante de vie, mais abominablement commune. Aussi bien, M. Capdevielle s'adonne généralement aux vulgarités du réalisme; c'est se mal préparer à peindre l'idéal féminin.

Regardez, jeunes filles et jeunes femmes, folles de plaisirs mondains, passionnées pour les bals et les spectacles, zélées danseuses des valses de Strauss et des cotillons sans fin, et vous aussi, pères raisonneurs et maris égoïstes qui prêchez les joies tranquilles du coin du feu, regardez le tableau de M. Pinta : *les Filles de Minée.* Tandis que toutes les femmes d'Orchomène prennent part aux fêtes de Bacchus, courant, parées de fleurs et la gorge au vent, les montagnes et les vallées, tournant des rondes emportées au son des flûtes et des tambourins, les trois filles du roi, inspirées de l'esprit de Minerve, gardent sagement la maison et filent de la laine. Bacchus leur apparaît sous la figure d'une jeune fille et les exhorte à se mêler aux bacchanales. Comme Alcithoè et ses deux sœurs s'y refusent, le dieu irrité les change en chauves-souris. La morale de cette fable est qu'il faut laisser les femmes danser le cotillon. Le tableau de M. Pinta n'est point excellent, mais plus d'une belle dame lui voterait une médaille pour l'enseignement qu'il porte en soi.

II.

Il semble qu'il y ait cette année comme une renaissance de la peinture religieuse. Le retour à cet art, sérieux et difficile entre tous, en un temps où les scènes de la vie de tous les jours attirent surtout la curiosité du public et où le gouvernement ne paraît pas disposé à encourager la multiplication des images divines, honore les artistes. En choisissant ces sujets, ils montrent du dédain pour les succès obtenus à peu de peine, de l'indépendance, et du désintéressement. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'administration des Beaux-Arts a fait preuve de goût et acte de bon goût en achetant pour le compte de l'état le *Christ au tombeau,* de M. Henner.

C'est un panneau de six pieds de long sur un pied et demi de large, où la figure, couchée de profil, a tout juste la place de tenir. Ce cadre, en forme de cercueil, que Holbein a employé un des premiers pour son *Christ* de Bâle, concourt à l'impression saisissante du sujet. On voit l'homme muré dans la tombe. Le cadavre du Sauveur ressort sur les teintes bitumineuses du fond et sur le linceul qui couvre la dalle inférieure du sépulcre. D'un blanc bistré dans les demi-teintes très transparentes, et d'un blanc vif dans la lumière, ce corps nu est exsangue sans être livide, et malgré sa rigidité d'un effet si tragique, il garde beaucoup de morbidesse à l'intérieur

du galbe. Les *Christs morts* pèchent en général par la sécheresse du trait et l'apparence ligneuse; le pinceau souple et coloré de M. Henner ne pouvait tomber dans ces défauts. La précision et le relief de la statuaire se combinent ici avec toutes les magies de l'art du peintre. Il n'y a point d'à-peu-près ni de négligences, d'efforts ni d'artifices. Le contour est pur et serré, le modelé a une égale fermeté dans toutes les parties. On admire surtout le beau dessin de la cage thoracique et le sentiment profond de la face. Pour la couleur, puisqu'il s'agit de M. Henner, il serait superflu d'en vanter la puissance et l'éclat. Voici un tableau de maître qui a sa place marquée, dans l'avenir, au Louvre, aux Offices, ou à l'Hermitage, à côté des chefs-d'œuvre consacrés.

Avec son *Christ au tombeau*, le peintre expose cette merveilleuse nymphe qu'il envoie presque régulièrement chaque année, à la plus grande joie de nos yeux, qui éclaire la salle où elle est placée, et sans laquelle le Salon n'aurait pas son diamant. Ces deux tableaux, qui, de genre très différent, rappellent toutes les belles œuvres que M. Henner a peintes depuis quinze ans, lui méritent la médaille d'honneur. Mais vous verrez que la médaille d'honneur ne sera point votée cette année. M. Henner aura des voix, M. Puvis de Chavannes aura des voix, MM. Jules Lefebvre, Benjamin Constant, Bouguereau et Cormon auront des voix, et il résultera de cette dispersion de votes que personne n'aura la médaille. Si quelqu'un cependant réunit la majorité, ce sera M. Puvis de Chavannes, à qui l'on a déjà décerné, et si justement, la médaille d'honneur en 1882 pour le *Ludus pro patria*.

Nous dirons à ce propos que la médaille d'honneur ne devrait point être donnée deux fois à un même artiste. Cette récompense suprême met de fait celui qui l'a reçue au-dessus même d'une récompense analogue. Il est désormais hors tout concours. Admettre qu'on puisse recevoir la médaille d'honneur plusieurs fois, c'est en diminuer le prix, c'est la retirer de l'absolu pour la faire entrer dans le relatif. Puisque nous avons incidemment abordé cette question, nous ferons une autre observation. Le mode de votation de la médaille d'honneur est à modifier. Le règlement en vigueur ne permet que trois tours de scrutin, et au troisième tour, la majorité absolue des suffrages continue d'être exigée. De cette façon, plus il y a d'œuvres capitales au Salon et moins il y a de chances pour que cette médaille soit décernée. Si, au contraire, il n'y a qu'un seul tableau de haute valeur, la médaille sera certainement donnée. Donc, et voilà qui est absurde, on pourrait juger de la faiblesse ou de la force d'une exposition selon que la médaille d'honneur a été ou n'a pas été décernée. A la vérité, un quatrième tour de scrutin avec la majorité relative présenterait un autre inconvénient. Au cas où

il n'y aurait pas d'œuvre tout à fait hors ligne au Salon, il arriverait fatalement qu'un artiste de peu de mérite obtiendrait la grande récompense, qui ne saurait être disputée que par les maîtres. Pour préserver la médaille d'honneur de cette déchéance possible, il suffirait de procéder par deux votes : le premier où l'on déciderait s'il y a lieu ou non de décerner la médaille d'honneur; le second où l'on voterait cette médaille, d'abord à la majorité absolue, ensuite à la simple majorité.

Au demeurant, les médailles ne font point les maîtres, témoin M. Henry Martin. Le jury ne s'est-il point avisé l'an dernier de découvrir, perdue au deuxième étage de la grande salle de l'Ouest, une *Francesca di Rimini* que personne n'avait remarquée et dont personne n'avait parlé, et de lui décerner une première médaille, cela au profond étonnement du public et de la critique et quelque peu aussi à la confusion du jury? Le jury avait de quoi être confus, puisqu'ayant reçu la *Francesca* avec un numéro 2 (1), il se trouverait pris entre ces deux propositions contradictoires : s'il jugeait bien en donnant à ce tableau une première médaille, c'est qu'il avait mal jugé en le recevant avec un numéro 2; si, au contraire, il avait bien jugé le jour de la réception, c'est qu'il jugeait mal le jour de la récompense. Malheureusement c'était le premier jour qu'il avait bien jugé : le *Caïn* que M. H. Martin expose cette année le prouve de reste. On ne peut imaginer une peinture à la fois plus criarde et plus brutale, et en même temps plus creuse dans certaines parties, les terrains, la robe bleue de l'ange, les jambes de la femme, d'ailleurs taillées en poteaux et fort disgracieusement écartées. Où est la ligne, où la couleur, où le sentiment, où l'effet, sinon l'effet désagréable? Sans doute nous n'admirons point plus qu'il ne faut le *Baptême du Christ*, de M. Lehoux, mais le voisinage de ce terrible *Caïn* fait ressortir ses qualités. La figure de Jésus et de saint Jean-Baptiste sont de formes communes, d'exécution grossière; elles ont par surcroît la couleur du caramel. Au moins y a-t-il dans ces académies une science sérieuse de l'enveloppe de muscles et de chairs qui revêt le squelette humain, dans cet encaissement de rochers qui se massent au fond de la toile la préoccupation du site, dans l'attitude modeste et recueillie du Christ, comme dans la pose simple du Baptiste et dans l'expression farouche et inspirée de son visage, la recherche originale du caractère et du sentiment. Tout autrement agréable à regarder, bien que d'un dessin moins savant et d'une exécution moins poussée,

(1) On sait que le jury reçoit les tableaux selon leurs mérites, avec la mention n° 1, n° 2, n° 3. Les tableaux classés n° 1 sont placés sur la cymaise; les autres sont placés au deuxième rang et au troisième rang.

est le tableau de M. Villeclère, *Agar et Ismaël*, où brille un coloris très fin et très lumineux. On retrouve le même mérite, un peu atténué, dans *le Premier Meurtre*, de M. Loëve-Marchand. M. Comerre a pétri d'une main souple et puissante le corps de sa *Madeleine*, et M. Louis Roux a étendu sur son tableau de *Sainte Véronique* les glacis harmonieux des maîtres du XVIe siècle. Il y a dans le *Martyre de saint Vincent*, de M. Dawant, les indices d'un talent sérieux et pittoresque. Le *Mardochée* de M. Leroy est une grande toile que recommandent certaines qualités de faire, mais qui pèche par la bizarrerie de la composition. Les *Lilia*, de M. Maurice Montégut, deux profils byzantins se détachant sur un fond d'or, ne manqueraient pas leur effet dans la pénombre de quelque chapelle consacrée à la Vierge. Au contraire, l'*Apothéose de Marie-Madeleine*, peinte par M. E. de Liphart, est d'un caractère bien profane pour avoir sa place dans une église ; ces réserves faites, on peut louer le mouvement et l'élégance des lignes de toute la figure et le moelleux modelé du torse nu. Si l'on trouve plus de simplicité et un sentiment religieux plus marqué dans le *Martyre de sainte Julie*, de M. Ravaut, l'exécution y est un peu dure et la couleur sans éclat et sans harmonie. L'*Irène et Sébastien*, de M. Zacharie, est moins qu'une ébauche; ce n'est qu'une pochade qui attire et retient cependant les regards par la fraîcheur extraordinaire, la virginité du coloris.

Le cycle héroïque de l'histoire de l'église se ferme avec cette sainte Julie et ce saint Sébastien. Après les martyrs, voici les ascètes. La *Vision de saint François d'Assise*, de M. Wagrez, n'est point sans doute un tableau de maître, mais c'est un bon tableau de maître-autel. M. Wœrtz semble avoir vécu au fond des monastères; il excelle à exprimer les figures sévères, les attitudes modestes et recueillies, les physionomies extatiques ou naïves des moines du moyen âge. Dans *la Mort de saint François d'Assise*, il a mis au service de ses qualités expressives un pinceau ferme et lumineux. M. Moreau (de Tours), qui a une piété moins fervente et moins continue pour la peinture religieuse, est hanté, même dans l'église, par le malin esprit. Dans sa *Vision*, le profane se mêle au sacré. Tandis qu'un moine se tient debout, en prières, entre le banc d'œuvre et l'autel, la fumée qui s'échappe de l'encensoir placé à ses pieds dessine dans ses légers tourbillons les contours d'une femme nue.

On conte que saint François d'Assise, pris d'un cruel désir de mortification, se dépouilla de son froc, et, nu jusqu'à la ceinture, se roula dans la neige et dans les buissons d'épines. Des moines de son ordre, le voyant ainsi, le relevèrent et voulurent panser les blessures qu'il s'était faites. « Laissez, dit le saint, en mon-

trant son sang : ce sont des roses. » Et des roses tombèrent de sa poitrine et s'effeuillèrent sous ses pas. C'est cette poétique légende que M. Duez a traduite en peinture. Debout et de face, François d'Assise croise ses mains marquées des stigmates sur sa poitrine nue, d'où jaillit une floraison de roses. Sa tête, nimbée et perdue dans l'extase, se lève vers le ciel. Trois franciscains s'empressent autour du séraphique personnage. L'un cherche à lui couvrir les épaules, un autre baise dévotement le pan de son froc, le troisième est à genoux, les mains jointes, comme en adoration. Au fond, la plaine blanche, légèrement mamelonnée, s'étend sous un ciel froid et nuageux éclairé par un pâle soleil. C'est une solide peinture, très ferme et très vivante. Le torse du saint, d'un dessin savant et délicat, est bien choisi comme formes. Si le modelé des figures reste encore un peu à l'état sommaire en quelques endroits, et particulièrement aux extrémités, du moins est-il indiqué là avec beaucoup d'accent. L'expression d'extase du visage de saint François est fort bien rendue; mais on voudrait que le type fût mieux marqué au caractère de l'ascétisme. La physionomie des moines, au contraire, est supérieurement exprimée; le rayonnement de la foi transfigure ces faces vulgaires. Il faut encore donner de grands éloges à la légèreté et à l'éloignement du fond, à la justesse locale du paysage de neige et à l'exécution facile et brillante des roses. — Jusqu'ici nous avons été sévère pour M. Duez. Nous avions peine à lui pardonner de perdre ses dons innés et ses qualités de pratique dans les procédés de l'impressionnisme. Nous sommes heureux que son *Miracle des roses*, où il reste fort peu de trace de cette étrange technique, nous permette de louer M. Duez en toute conscience. Nous faisons ici le contraire d'une amende honorable. Loin de rétracter nos paroles de ces dernières années, nous les confirmons par l'exemple de M. Duez lui-même. Ce n'est pas le critique qui reconnaît ses torts, c'est le peintre qui a reconnu la mauvaise voie où il se perdait, puisqu'il paraît l'abandonner.

III.

La peinture d'histoire se fait peinture préhistorique dans le grand tableau de M. Cormon. Nous voici à l'âge de la pierre polie. Une bande d'hommes, à demi vêtus de peaux de bêtes et armés d'épieux et de haches de silex, arrive de la chasse; ils déposent leur proie, un énorme ours des montagnes, devant la hutte construite en troncs d'arbres et en peaux qui abrite la tribu. A l'entrée de l'habitation se tient l'aïeul, entouré des femmes et des enfans. Pendant que les hommes allaient au loin chercher la nourriture et

le vêtement, on ne restait pas inactif autour du foyer. Les femmes, ou plutôt les femelles, allaitaient leurs petits, entretenaient le feu, réparaient les filets de pêche, et le vieillard s'occupait à emmancher ces haches de pierre d'un effet si redoutable. Près de la hutte, qui s'appuie au flanc d'une colline boisée, un arbre gigantesque étend sa sombre frondaison sur le ciel balayé de grands nuages noirs. Les chairs brunes ou fauves, les accoutremens de peaux de bêtes, le feuillage, les terrains, le ciel, tout est tenu dans une gamme foncée d'une couleur forte et vigoureuse. Hormis deux femmes blondes, qui sont d'un caractère tout moderne, les figures sont bien conformes à l'idée qu'on se fait du type rudimentaire des races primitives. Avec leurs fronts bas, leurs faces larges, leurs nez écrasés, leur mâchoire proéminente, avec leurs physionomies farouches et bestiales, avec leur stature massive, leur cou enfoncé dans les épaules, leurs membres épais, leurs grosses attaches, leurs mains et leurs pieds énormes, ces êtres paraissent encore plus près de l'animalité que de l'humanité. L'action s'accorde avec les types. Ces tueurs d'ours ont les gestes gauches, la démarche lourde, le balancement du gorille. A l'avidité que l'un montre en buvant à un vase d'argile, on sent la violence des appétits; à la façon dont un autre panse son bras blessé, on sent le mépris de la douleur; à l'air triomphant du chef de la bande qui montre la bête abattue, on sent l'orgueil de la force. La beauté, l'élégance, la grâce ne sauraient nécessairement se trouver dans un tableau d'une anthropologie aussi accusée. La grandeur même y fait défaut, car la grandeur ne va point sans le style et sans un certain idéal dans la forme. Cette scène frappe par son étrangeté et par la vigueur et la tenue de l'exécution; elle ne donne point une impression esthétique. *La Chasse à l'ours* est toutefois une œuvre puissante et originale, très supérieure, selon nous, à la *Mort de Ravanah*, qui mérita le prix du Salon à M. Cormon, et à la *Fuite de Caïn*, qui lui valut, peut-être prématurément, les honneurs du Luxembourg. Dans la *Mort de Ravanah*, l'inspiration du *Massacre de Scio* était trop visible, et le grotesque se mêlait à l'épique dans la *Fuite de Caïn*.

M. Maxime Faivre nous montre, lui aussi, un épisode de l'âge de la pierre : la lutte pour la femme. Un homme a aperçu une jeune femme couchée devant l'ouverture d'une grotte qui se creuse dans le flanc de la montagne. Il s'agit pour lui d'avoir le gîte et celle qui l'habite. Mais le mâle de cette femelle est là, prêt à défendre son bien, et une lutte sauvage, sans autre issue que la mort pour le vaincu, s'engage entre les deux hommes. L'envahisseur, qui a étreint son adversaire, cherche à l'étouffer et le mord à la poitrine, tandis que celui-ci, les deux bras levés, va le frapper

de sa hache de pierre entre les deux épaules. Ce groupe est une bonne étude d'anatomie, peinte avec beaucoup de fermeté.

Si près de nous, relativement, que soient les troglodytes de l'âge de la pierre, puisque quatre cents ans avant notre ère il y avait encore dans les Gaules des populations qui ignoraient l'usage des métaux, les héros des temps tout autrement lointains de la Grèce légendaire nous sont plus familiers et nous intéressent davantage. C'est pourquoi M. Édouard Fournier a bien fait de peindre Oreste à l'autel d'Apollon. Le tragique fugitif, poursuivi par les Érynnies, « les chiennes vengeresses de la mère, » selon l'expression d'Eschyle, tombe presque mort de fatigue. A peine ses bras sans force peuvent entourer la pierre qui supporte la petite statue du dieu. La figure, d'un heureux choix de formes, est bien dessinée, et il y a du sentiment dans l'attitude. La variante que le jeune prix de Rome a mise au texte grec, en supposant qu'Oreste s'approche d'un autel situé hors de la ville, tandis qu'Eschyle montre, au contraire, le meurtrier pénétrant furtivement dans le temple même d'Apollon, ne doit pas empêcher de louer le calme et la beauté du paysage, éclairé par la douce lumière des nuits d'Orient. Le point de vue est pris du sommet de la colline où s'est arrêté Oreste, et l'œil plonge sur les maisons, les palais, les édifices sacrés de la ville endormie. A l'horizon, fermant la plaine de Delphes, les montagnes bleues de la Phocide se profilent comme des frontons de temples sur le ciel scintillant d'étoiles. M. Édouard Fournier porte un nom justement connu ; il s'occupe vaillamment à lui conquérir une nouvelle notoriété. Le *Retour d'Ulysse*, de M. Schutzenberger, et la *Vente d'esclaves à Rome*, de M. Gérôme, sont comme des paralipomènes à l'histoire grecque et à l'histoire romaine. Ces tableaux de genre, ces scènes familières nous font pénétrer plus avant dans la vie des anciens que les peintures des champs de bataille et des agoras. Ces deux peintres sont des historiens à la Plutarque. Il en est ainsi de M. Hector Leroux. Regardez ces gracieuses *Vestales*, gracieuses jusque dans l'effroi d'une fuite sur le Tibre, quand les Gaulois pénètrent dans la Cité, gracieuses encore dans le geste terrible du *pollice verso*, qui voue à la mort le gladiateur vaincu.

On lit une page du roman antique de Gustave Flaubert; on y apprend que les mercenaires de Carthage virent sur leur route une multitude de lions crucifiés par les paysans, et l'on se dit : « Quel beau sujet de tableau il y a là! » Or, on se trompe absolument. Sans aller jusqu'à prétendre, avec l'esthéticien Hemsterhuis, que « le beau est ce dont on peut se faire une idée dans le plus court espace de temps, » nous estimons qu'un tableau ne saurait tourner à l'hiéroglyphe. Une composition picturale, qui doit à peine avoir

besoin d'un titre, doit, à plus forte raison, se passer de gloses. Voyez au Louvre combien vous aurez rarement à vous servir du livret. La plupart des chefs-d'œuvre, depuis *la Mise au tombeau*, *l'Assomption* et l'*Antiope* jusqu'à l'*Apothéose d'Homère*, au *Naufrage de la Méduse* et *la Barque de Dante*, sont des sujets qui s'expliquent d'eux-mêmes. Mais nous défions celui qui n'a pas lu *Salammbô*, — et tout le monde, après tout, n'est pas tenu d'avoir lu *Salammbô*, — de comprendre quoi que ce soit au tableau de M. Surand, à cet exode de femmes et de guerriers, à cette troupe hétéroclite de frondeurs baléares, d'archers nègres, d'hoplites grecs et de cavaliers gaulois arrêtés dans un défilé d'Afrique devant des lions qu'on a mis en croix après les avoir préalablement empaillés. Ce que nous disons des *Mercenaires* de M. Surand s'applique aussi aux *Martyrs de la réforme*, de M. Max Leenhardt. A voir ces hommes tout nus qui expirent sur la terre glacée, devant des soldats portant l'uniforme français du commencement du XVIIIe siècle, on ne sait si le peintre a voulu représenter un hôpital de pestiférés, une maison de fous, une ville mise à sac. Notez que la pénombre glauque où sont perdues les figures ajoute à la confusion. Il faut se reporter au livret, qui apprend, par une longue citation de Michelet, qu'en décembre 1712, des protestans menés aux galères furent déshabillés de la tête aux pieds, afin d'être fouillés; on les laissa nus deux heures durant, et dix-huit d'entre eux moururent de froid. Les peintres font bien de lire Michelet et Flaubert, mais ils feraient bien aussi de lire Lessing, qui a dit très judicieusement dans le *Laocoon :* « C'est du premier coup d'œil que dépend le plus grand effet. Si le peintre nous oblige à deviner, le désir que nous avions d'être intéressés se refroidit. C'est pourquoi le choix d'un sujet connu favorise l'effet d'un tableau. »

L'avantage d'un sujet facile à comprendre est manifeste dans le tableau de M. Schommer. Une grève où s'amoncellent les cadavres; au loin la mer, les falaises, les débris d'une palissade; au premier plan, une jeune femme soutenue par deux moines et désignant de la main un guerrier mort, c'en est assez pour reconnaître tout de suite la maîtresse d'Harold, Édith au col de cygne, cherchant sur le champ de bataille de Hastings le corps de son royal amant; c'en est assez pour s'abandonner sans hésiter à l'impression de cette scène pathétique entre toutes. Si ce sujet a été déjà traité bien souvent, c'est l'indice que le sujet est bon, et il ne faut pas reprocher à M. Schommer de l'avoir choisi; il faudrait plutôt le reprendre pour le dessin peu châtié des cadavres. D'ailleurs M. Schommer a la touche mâle, l'accent dramatique et le sens des grandes lignes. Édith, presque défaillante, le bras tendu vers Harold et détournant la tête, le moine, sur lequel s'appuie la jeune femme et l'autre

moine qui se tient près d'elle, sévère et impassible comme le Destin, forment un groupe de beau style. La couleur, où dominent les bleus foncés des falaises et de la mer et les jaunes pâles des herbes desséchées, de la grève et du ciel doré par le soleil couchant, module cette gamme particulière chère aujourd'hui aux élèves de Rome; on en trouve la donnée dans la nature, qui étend le bleu du ciel sur les sables de la mer et du désert. Croyez que si, au lieu d'une robe bleue, le peintre avait vêtu Édith d'une robe rouge, l'harmonie fine et originale de ce tableau serait détruite.

On ne nous demandera pas de décrire la vaste composition de M. Matejko, laquelle représente Albert de Prusse prêtant le serment de fidélité au roi de Pologne sur la grande place de Cracovie. Auprès du tumulte, de la presse et de la confusion qui se trouvent dans cette toile, de dimension peu commune, *les Noces de Cana* paraîtraient vides de figures et *la Naissance de Henri IV* semblerait calme. Les pourpoints de velours, les dalmatiques de brocart, les bannières de soie, les armures damasquinées, les couronnes, les gardes d'épées, les aiguières, les colliers d'ordres, l'acier, l'or, l'argent, les pierreries, tout reluit, tout brille, tout étincelle, ou plutôt tout luirait, tout brillerait, tout étincellerait si le peintre s'était décidé à amortir le bleu trop vif d'une grande échappée de ciel et le rouge criard, étalé presque en teinte plate sur le vaste tapis qui couvre l'estrade royale. M. Matejko prouve dans toutes les autres parties de son tableau qu'il est un maître coloriste, mais il a trop présumé de sa science et de son habileté. Aucune couleur, si puissante qu'elle soit, si vibrante qu'arrivent à la rendre ses complémentaires, ne saurait conserver sa valeur tonique à côté d'une pareille nappe de vermillon. Pour se reposer les yeux, il est bon de regarder la petite *Jeanne d'Arc*, que, sous prétexte d'effet nocturne, M. Berteaux a peinte en grisaille, écoutant ses voix dans un champ de choux. Puis, après avoir jeté un regard sur le *Desgenettes s'inoculant la peste*, de M. Lucien Mélingue, on pourra de nouveau revenir aux coloristes, à M. Lesrel, qui montre la chaude pénombre de *l'Atelier de Rembrandt* et à M. Escalier, qui dit *la Bonne aventure* sur un escalier de marbre tout inondé de soleil. Cette grande composition décorative, brossée d'un pinceau libre et facile dans des tonalités très claires, rappelle un peu la manière de Tiepolo. Les brillans costumes des gentilshommes et des grandes dames de la cour de Louis XIII, les guenilles pittoresques des bohémiens, drapés comme par Callot, les frais horizons du paysage, les magnificences du décor architectural forment un ensemble du meilleur effet.

M. Jean-Paul Laurens a accoutumé de mettre un cadavre dans chacun de ses tableaux; cette fois, il en a couché quatre dans un tout

petit cadre. Et ce sont des cadavres de marque; ils portent tous la pourpre cardinalice. Le pape Urbain VI regarde avec complaisance ces prélats étendus au fond d'un *in pace*, où il semble que le jour est bien clair pour un pareil endroit. Dans le *Massacre de Béziers*, M. Sylvestre a voulu donner aux personnages un mouvement furieux; il en résulte qu'aucune des figure n'est en équilibre. Les meurtriers chancellent comme les victimes. M. Jacquet a peint une scène moins dramatique : une *Pavane*, qu'il qualifie dans le livret de *Danse solennelle*; — solennelle, en effet, surtout quand elle est dansée par des bonshommes de bois.

M. François Flameng s'est fait, comme on sait, le peintre assermenté des scènes de la révolution. S'il sort de la constituante, c'est pour entrer dans la législative ou dans la convention. Il nous mène aujourd'hui au milieu de la Vendée, à Machecoul, le 10 mars 1793. Au pied du vieux château, gisent les cadavres des républicains fusillés par les royalistes. Une jeune fille, le sein découvert et percé d'une balle, est tombée en avant des autres victimes; sa jupe, qui s'est relevée dans sa chute, laisse voir le bas de la jambe et le pied grossièrement chaussé. Près d'elle, un vieillard, nu jusqu'à la ceinture et tout souillé de sang, achève de mourir attaché à un arbre; c'est le curé constitutionnel de Machecoul, longtemps martyrisé par les Vendéennes. Le spectacle est curieux; aussi M. de Charette a-t-il amené de sa gentilhommière de Fonteclose trois jeunes femmes, marquises ou comtesses, à en juger par la grâce mutine de leur type et l'élégance de leur ajustement, afin de leur faire voir la comédie. Comme disait Perrin Dandin, en parlant de la question, « cela fait toujours passer une heure ou deux. » Ces trois jolies aristocrates sont de l'avis du bon juge. Elles paraissent s'intéresser extrêmement à l'horrible spectacle, sans en être autrement émues. L'une d'elles, à la vérité, détourne un peu la tête, mais la seconde s'approche de tout près, pour mieux voir, relevant coquettement sa robe de peur de la tacher dans le sang; et la troisième, le corps penché en avant, les jambes infléchies, les deux mains posées sur les genoux, a l'attitude convenue des gens qui s'étouffent de rire. Vêtu du costume semi-militaire et semi-campagnard des chefs vendéens, Charette, qu'on reconnaît à son grand nez, à ses lèvres minces, à son menton énergiquement dessiné, se tient au milieu des femmes, gardant une impassibilité absolue. A côté de lui, un garde-chasse conduit un chien en laisse. On aperçoit plus loin les blancs, le bissac à l'épaule et le fusil à la main, et au fond les huttes en flammes des patriotes égorgés.

D'où vient que cette scène, vraiment odieuse, ne produit pas l'impression dramatique cherchée par le peintre? C'est parce que M. Flameng a voulu forcer l'effet; il l'a manqué en le dépassant. A voir

ce tableau, on sent que le fait qu'il représente ne saurait être vrai, et on ne ressent aucune émotion. Que Charette ait ordonné les massacres de mars, c'est possible, bien qu'on l'en ait défendu; qu'il soit venu à Machecoul le 10 mars, bien qu'on dise d'autre part qu'il y est venu le 18 seulement, c'est encore possible. Mais ce qui paraît certain, c'est que le Vendéen n'a pas amené des femmes de la noblesse au milieu des massacreurs. Au début de la guerre, Charette était très pieux et disait son chapelet en présence de ses soldats, c'est plus tard seulement qu'il se montra à eux entouré de femmes. Ces femmes d'ailleurs, que l'on appelait par un jeu de mots « les jumens de Charette, » n'étaient point des grandes dames, mais des paysannes. M. Flameng a confondu les personnages et les époques, Souchu avec Charette, 93 avec 94; il a trahi l'histoire. Au demeurant, l'épisode fût-il vrai, qu'il était inutile de le rappeler. Il y a d'autres sujets à prendre dans les guerres de la Vendée. Bonchamps blessé à mort et se soulevant de sa civière pour ordonner à ses hommes d'épargner les prisonniers républicains, c'est là un sujet plus grand et plus patriotique que Charette présidant comme à une curée, avec des femmes et des chiens, au massacre de Machecoul.

Il est d'autant plus regrettable que M. Flameng se soit avisé de peindre cette scène, qu'au point de vue technique cet artiste marque de grands progrès. S'il n'a pas renoncé aux scènes de la révolution, au moins a-t-il à peu près rompu avec les procédés impressionnistes; c'est toujours cela. Son dessin n'est pas toujours très sûr, mais sa touche, suffisamment ferme dans l'ensemble, a parfois beaucoup d'accent. Les femmes qui entourent Charette sont fort coquettement attifées et posées dans de gracieuses attitudes; le cadavre de la jeune fille est un remarquable morceau de peinture. Quoique la composition soit bien conçue, l'éclairage trop égal met une certaine confusion dans les groupes et dans les plans; ce parti-pris de lumière fait que les figures manquent un peu de relief et ne se détachent pas nettement les unes des autres. Cela revient à dire que, si les couleurs s'harmonisent et sont en elles-mêmes justes et fines, les valeurs toniques sont imparfaitement observées.

Plusieurs peintres militaires, MM. de Neuville et Berne-Belcour entre autres, sont en congé; et M. Dupray, un capitaine renommé, qui n'a jusqu'à présent jamais quitté son régiment, nous surprend par une page familière d'histoire civile, plus dramatique qu'elle n'en a l'air. Cette femme qui aux premiers rayons d'un gai soleil d'automne monte en voiture dans le jardin d'un hôtel particulier, c'est l'impératrice Eugénie qui se met en route pour l'exil, le matin du 5 septembre. — Le destin qui frappait la souveraine réservait à la mère une douleur plus grande encore. — Seuls répondent à l'appel M. Protais, avec une *Reconnaissance de chasseurs à pied,*

M. Armand Dumaresq, avec *la Lecture de l'Annuaire*, et M. Detaille, avec une esquisse très poussée pour le panorama de la bataille de Rézonville. C'est le soir du combat; le feu est au moment de cesser; Allemands et Français vont coucher sur les positions où ils ont combattu toute la journée. On ne voit pas le champ de bataille, qui est caché par les maisons de Rézonville, en arrière desquelles se tiennent les réserves de la garde et l'état-major du 6e corps. Les grenadiers en ligne, prêts à se porter au feu, les batteries d'artillerie n'attendant qu'un signal pour se mettre en mouvement, les sapeurs du génie pratiquant une brèche dans un mur de jardin, les généraux qui passent à la tête de leur état-major, les officiers d'ordonnance qui galopent ventre à terre, les convois de blessés rapportés sur des cacolets, les colonnes de prisonniers menés par des dragons, pistolet au poing, puis, à l'extrême gauche, les voitures d'ambulance où flotte le drapeau de Genève, les caissons de munitions, les cavaliers d'escorte et les gendarmes de la prévôté emplissent et animent ce qu'on pourrait appeler la coulisse du champ de bataille. Ce tableau est des plus intéressans, — des plus amusans, dirions-nous, — si cette expression n'était déplacée en parlant d'une scène où se trouvent des morts et des agonisans tombés pour le drapeau.

IV.

Le grand tableau de M. Benjamin Constant, *les Chérifas*, compte au nombre des œuvres capitales du Salon. C'est le harem d'un chérif marocain. La pièce baigne dans la pénombre, éclairée seulement par une étroite lucarne d'où convergent deux rayons de soleil qui viennent s'épanouir en taches lumineuses sur la paroi tendue jusqu'à hauteur d'appui d'une étoffe brochée d'or. Un large divan, dont le tissu rouge pâle disparaît presque sous les coussins, les peaux de lions et les housses de broderie bossuées de pierres cabochons, garnit tout le fond de la chambre. Quatre femmes se tiennent sur ce divan. L'une, une négresse richement vêtue et assise à la turque, sommeille vaguement, les yeux fixes et vides de pensée. Les autres femmes, moresques et berbères, sont nues ou demi-nues; celle-ci, étendue tout de son long, dort profondément; celle-là, renversée dans une attitude alanguie, les yeux ouverts, le regard noyé, semble continuer le rêve du kif. La quatrième est une fillette de quinze ans, brune de peau, noire de cheveux, étroite de hanches, les seins petits et les cuisses maigres. Elle vient de s'éveiller; les paupières à demi fermées, elle se soulève avec effort de dessus les coussins, et, le buste raidi, les bras collés au corps, elle s'étire comme l'animal qui a trop dormi. L'observa-

tion, la justesse des mouvemens, la convenance des attitudes, la vérité ethnique des types, la peinture de cette atmosphère lourde et embrasée où l'on sent que ne passe pas un souffle d'air, l'expression de l'alanguissement de la vie orientale, de son éternel ennui de la claustration et de sa lassitude du repos, par là le tableau de M. Benjamin Constant nous frappe autant qu'il nous séduit par la maestria superbe de l'exécution. On a remarqué que de tous les peintres qui ont représenté des harems, aucun ne peut se vanter d'en avoir vu. La remarque est judicieuse. Toutefois, s'il est impossible de peindre un harem d'après nature, les élémens ne manquent pas pour le reconstituer. Certains voyageurs, et M. Benjamin Constant est du nombre, ont pu pénétrer dans le gynécée musulman en l'absence des femmes; et les épouses et les odalisques des chérifs ne sont point d'une espèce à part. Or, les danseuses d'Alger et de Maroc et autres personnes bien authentiquement indigènes transigent, par profession, sur le chapitre du *férédjé*, du *yachmak* et d'autres voiles encore. On peut ainsi prendre des croquis d'après la Berbère et la Moresque. Elles ne rappellent, ni l'une ni l'autre, la grasse cadine de Constantinople ou la Levantine bouffie de graisse; mais, fines et nerveuses, elles se rapprocheraient plutôt du type féminin fixé il y a six mille ans par les sculpteurs de Memphis. A la lumière du grand soleil, les couleurs brillantes des étoffes orientales prendraient sous le pinceau de M. Benjamin Constant un éclat trop intense. Le peintre a donc montré beaucoup de goût et de savoir en peignant *les Chérifas* dans cette pénombre de la tombée du jour où les nuances les plus vives s'atténuent et s'associent en une chaude et riche harmonie. C'est vers cinq heures du soir qu'il faut surtout s'arrêter devant ce beau tableau. Le soleil déclinant fonce le clair-obscur de l'intérieur arabe, l'emplit d'ombres lumineuses, et y pose comme une poussière d'or brun et de pourpre attiédie.

Pour l'*Arrivée à l'hôpital*, de M. Brion, qui nous ramène brusquement d'Orient en Occident, à quelque heure du jour qu'on regarde ce tableau, on n'y prendra jamais de plaisir. La faute en est moins à l'exécution, qui ne manque pas de vigueur, qu'au sujet lui-même. Au pied du mur gris de l'hospice pose une civière, fermée de ses rideaux à raies bleues. Une femme et deux porteurs, figures placées deux en chef, une en pointe, comme des tours sur le champ d'un écu, se tiennent près de la civière. Cette malheureuse civière, qui se détache en clair au milieu des personnages, concentre tout le regard; on ne voit qu'elle, elle paraît remplir la toile entière. De bonne foi, l'art du peintre est-il fait pour représenter en grandeur naturelle un objet d'un intérêt pittoresque aussi nul? L'art du peintre n'est pas fait non plus pour représenter en trompe-l'œil un homme vu de dos, le chapeau sur la tête, regar-

dant une aquarelle. C'est M. Richard Le Roy qui a eu cette idée triomphante. De son tableau nous détacherions volontiers l'aquarelle, digne de Turner ou de Ziem. *La Marchande de fleurs*, de Mlle de Certain, est un début plein de promesses. Le *Five o'clock tea*, de M. Stewart (en bon français *le Goûter*), joint à l'attrait d'une scène amusante de la vie contemporaine l'utilité d'une gravure de modes. Le *high-life* féminin, puisque décidément il faut parler anglais, trouvera dans ce joli tableau, d'une lumineuse clarté, plus d'un modèle de toilette pour les réunions *selected*. On ne s'avisera pas, par exemple, d'adopter le trop séduisant costume des femmes de la jolie vignette peinte de M. Émile Bayard. Dans cette *Affaire d'honneur*, deux demoiselles, nues jusqu'à la ceinture comme des dragons sur le pré, croisent le fer, dégagent, parent, ripostent et contre-ripostent au milieu d'une clairière du bois de Boulogne. Autre sujet destiné à l'amusement du public : *la Salle Graffard*, par M. Jean Béraud. L'orateur, qui vocifère en gesticulant, le président et ses assesseurs, graves et pénétrés de leur importance, la foule des auditeurs convaincus ou rebelles à l'argumentation, enthousiastes ou goguenards, les journalistes qui au bas de l'estrade prennent des notes en souriant, tout est spirituellement croqué avec une observation à la Daumier. Chaque type, chaque physionomie vaudrait une description. Voyez surtout cette « barbe grise » qui siège au bureau. Vainqueur de février, condamné de juin, déporté de décembre, triomphateur de septembre, vaincu de mai, amnistié de juillet, c'est l'apôtre jamais découragé de la révolution. On sent qu'il y a place dans ce crâne scilliforme pour toutes les utopies sociales.

M. Besnard aurait pu s'épargner d'entrer en loge, de remporter le prix de Rome et de passer quatre ans à la villa Médicis. Tout cela est du temps perdu, puisque voici cet artiste converti à l'impressionnisme. Le diptyque qu'il a peint pour l'École de pharmacie est tout à fait selon l'ordonnance : la couleur est crue et mate, les figures sont plates, les attitudes sont d'une naïveté précieuse. Le premier panneau, intitulé *la Maladie*, représente un pauvre intérieur où une femme alitée tombe en syncope; le médecin et deux femmes s'empressent autour de la malade. L'autre volet du diptyque, *la Convalescence*, nous montre la jeune femme à sa première sortie. Encore bien faible, c'est soutenue par sa mère et par une servante qu'elle franchit le seuil de sa demeure. Devant ce groupe, un petit enfant, les bras levés en l'air et les yeux écarquillés, semble s'écrier : Ah! maman est guérie! Au fond, des maisons à toits rouge cru s'étagent sur un coteau vert pomme. Toutes ces figures sont d'une lourdeur excessive de galbe. Ces femmes pèseraient au moins deux cents livres, si la simplification systématique du modelé poussée

jusqu'à la négation et l'éclairage par reflets, qui donne à leur corps une transparence vitreuse, ne faisaient d'elles des spectres translucides. Ajoutez que leur teint blême complète l'illusion. Pour l'enfant et la jeune servante, la coloration blafarde de la face et le dessin de la bouche fendue jusqu'aux oreilles confinent à la caricature; en les regardant, on songe involontairement aux Hanlon-Lées. On ne peut guère louer dans tout ceci que le sentiment de douce mélancolie empreint sur les physionomies de la convalescente et de sa mère, et aussi le groupement harmonieux de ces deux figures. M. Besnard prouve par là qu'il n'a pas perdu toute idée de style. Le style! mais soyez assuré que le peintre ne doute pas du style élevé de son diptyque. A entendre qu'il s'inspire de l'impressionnisme, M. Besnard s'indignera et criera bien fort qu'il s'inspire du préraphaélisme et de M. Puvis de Chavannes. C'est qu'appliqué aux sujets tout contemporains, le préraphaélisme et l'impressionnisme se touchent. L'immatérialité de la fresque, qui donne plutôt l'idée des objets qu'elle ne les représente, exige des conceptions grandioses. Le réalisme ne saurait s'accommoder de ce procédé de peinture. On ne s'imagine pas la *Leçon d'anatomie* peinte à la détrempe. La banalité ou la vulgarité des spectacles de tous les jours reproduits sur la toile ne se sauve que par la puissance de l'exécution, qui donne le relief et la vie. C'est pourquoi M. Puvis de Chavannes, qui sait raisonner son art, n'aura jamais l'idée de peindre quelque sujet contemporain. Ce serait un contre-sens en même temps qu'un anachronisme. D'ailleurs, s'il vous plaît de comparer le diptyque de l'École de pharmacie et *le Bois sacré*, vous jugerez de la différence des procédés techniques. Les figures de M. Puvis de Chavannes ont la matité, mais nullement la transparence surnaturelle de celles de M. Besnard. *Le Bois sacré* est peint tout entier dans une gamme douce et tranquille sans une seule dissonance; les lilas, les jaunes safranés, les bleus cendrés des draperies, les verts pâles et les bleus violacés du paysage s'accordent à merveille avec la couleur conventionnelle des nus. Au contraire, dans le diptyque de M. Besnard, il y a des rouges vifs, des verts crus, des gros bleus, des roses corsés qui détonnent et font, par opposition, paraître les carnations encore plus atones qu'elles ne le sont en réalité. Les tableaux de M. Besnard montrent à quel point M. Puvis de Chavannes est coloriste.

Un peintre très jeune encore a exposé régulièrement depuis tantôt quinze ans des tableaux d'histoire ou de mythologie. On les a placés au deuxième ou au troisième rang, personne ne les a remarqués, nul n'en a parlé. Cette année, ce peintre, qui se nomme M. Horace de Callias, ne s'avise-t-il pas d'envoyer au Salon un sujet tout moderne, *la Petite Sœur*, une jeune fille vêtue de rose qui joue

avec un enfant dans l'allée d'un parc! On met cette toile sur la cymaise, en bon jour, au centre d'un panneau, tout le monde s'arrête à la regarder, la critique s'en occupe, et très probablement l'artiste aura enfin la médaille qu'il a méritée plusieurs fois. N'est-ce pas une démonstration qu'il y a en art une question de mode? ou n'est-ce pas une preuve qu'il est tout autrement facile de peindre une femme gentiment attifée qu'une déesse nue ou un groupe de figures héroïques? La hiérarchie des genres a sa raison.

Les Français se plaisent à dire que les étrangers commencent à suivre les modes de Paris quand eux-mêmes sont au moment de les abandonner. Si le fait n'est plus vrai pour la toilette et le mobilier, il l'est encore pour les tableaux. Tandis que M. Bastien-Lepage renonce, dans *la Forge*, à l'éclairage diffus des primitifs et des Japonais pour la pénombre illuminée des petits imitateurs de Rembrandt, et que M. Dagnan-Bouveret s'essaie sans y réussir au genre historique dans *Hamlet et les Fossoyeurs*, MM. Salmson, Kroyer, Bergh, Baskircheff, Kuhl et tant d'autres prennent les sujets et emploient les procédés de ces deux peintres, M. de Nittis, qu'il ne faut pas juger sur ce caprice, s'amuse à imiter Manet, et M. W. Dannat reproduit avec quelques variantes le fameux *el Jaleo*, de M. Sargent, qui fit tant de bruit au Salon de 1882. Puisque il est question des imitateurs, nous citerons encore, mais cette fois parmi nos compatriotes, MM. Buland, Dinet, Aimé Perret, de Monvel, qui s'inspirent de M. Bastien-Lepage; MM. Artigue, Geoffroy, Brispot, qui peignent d'après le système de Manet, M. Guignard, qui refait la *Vache* de M. Roll; M. Chigot, dont le *Matho* rappelle le *Vitellius* de M. Rochegrosse, et M. Émile-René Ménard, qui comprend les figures et les paysages à la façon de M. Cazin. Il y a du talent chez quelques-uns de ces peintres, mais on leur demanderait de montrer un peu de personnalité.

On retrouve dans *les Vendanges*, de M. Lhermitte, les belles attitudes, l'ampleur des gestes, la noblesse des lignes auxquelles il nous a habitués; mais il nous paraît que, ces dernières années, il précisait mieux les formes par le contour et le modelé, et se servait d'une palette plus variée et plus franche. A cause de l'éclairage diffus des *Vendanges*, les figures ne se détachent pas nettement des fonds et des objets environnans. M. Jules Breton, qui pour le style des scènes de la vie rustique, demeure le maître de M. Lhermitte, n'a pas sacrifié à cette lumière prétendue nouvelle. *Les Communiantes* compteront au nombre de ses œuvres les plus exquises. La blanche théorie s'enfonce dans un chemin ombreux qui mène à l'église du village. L'une des enfans s'arrête pour embrasser quelque vieille parente debout au seuil de sa chaumière. Les communiantes sont conduites par une grande femme qui a la démarche sévère et rythmée d'une

canéphore. Un manteau violet pâle, muni d'un capuchon, la couvre en entier; la fine nuance de ce manteau est harmonieusement rappelée par les glycines en fleurs qui grimpent le long d'une muraille. Dans ce paysage printanier et matinal, tout illuminé de soleil et tout humide de rosée, les robes chiffonnées des communiantes mettent une tache de blanc mat qui vibre sans dissoner. M. Jules Breton expose aussi une toile de plus petite dimension où il a réussi à exprimer un effet de neige qui l'avait frappé dans les plaines de l'Artois. En voici la description par M. Jules Breton lui-même, qui est coloriste avec la plume comme avec le pinceau :

Et la neige scintille et sa blancheur de lis
Se teinte sous le flux enflammé qui l'arrose.
L'ombre de ses replis a des pâleurs d'iris;
Et comme si neigeaient tous les avrils fleuris,
Sourit la plaine immense, ineffablement rose.

Les Communiantes, de M. Jules Breton, comme aussi *le Pardon de Ploumanach,* de M. Coessin de La Fosse, *l'Abandonnée,* de M. Émile Adan, *le Pêcheur,* de M. Israëls, *le Calme,* de Mme Demont-Breton, et le *Marais d'Arleux,* de M. Pierre Billet, où les champs et la mer, bien qu'à l'état accessoire, tiennent une place importante dans la composition, nous amènent devant les paysages et les marines. Dans *le Soir,* de M. Adrien Moreau, la figure est encore, si l'on peut dire, l'âme du site. C'est une pauvre fillette, quelque chevrière sans doute, vêtue de haillons, les pieds nus, un mouchoir rose sur ses cheveux noirs; assise de profil, les jambes pendantes, au sommet d'un rocher, elle laisse errer son regard sur la campagne qui s'emplit d'ombre. Les bruyères roussâtres et les feuilles mortes qui tapissent le creux du vallon, le ciel dont les nuages se teintent de rose aux lueurs mourantes du soleil disparu à l'horizon et les rochers gris qui se diaprent de lilas dans la pénombre crépusculaire composent une gamme de couleurs d'une douceur infinie, éteinte et harmonieuse comme un fond de pastel. La figure dont le buste se détache en silhouette sur le ciel touche au style par la grâce simple et sévère de l'attitude, et tout le tableau respire une poétique et profonde mélancolie.

M. Heilbuth a posé son chevalet au bord de la Seine. Le fleuve, que traverse, toute remplie d'enfans, la barque du passeur, fuit dans la perspective le long des coteaux ombreux de Bougival ou de Marly. Ce paysage est à la fois très frais d'impression et très chaud de ton. Il a la couleur blonde, la divine couleur blonde de Claude et de Ruysdaël. M. Iwill trouve sur sa palette les gris fins des ciels et des eaux de la Hollande. Les moulins à vent, la vieille église, le mouvement des barques et des chalands donnent un aspect très pitto-

resque à sa *Matinée à Dordrecht*. En montrant les brouillards de l'aube transpercés par la lumière pâle du soleil levant, M. Iwill a représenté au naturel le combat symbolique des mythes solaires : le dieu perçant de ses flèches d'or les monstres qui obscurcissent son éclat, Ahi, Python, les Titans, les Stymphalides. « Je chanterai la victoire d'Indra, disent les Védas, celle qu'hier a remportée l'archer. Il a vaincu Ahi, il a frappé le premier né des nuages. » *La Nuit au désert*, de M. Gérôme, le *Jardin*, fleuri de pavots, de M. Demont, les *Genêts en fleurs*, de M. Décanis, la *Cour de ferme*, tout ensoleillée, de M. Gagliardini, les *Environs de Jumièges*, grande vue panoramatique, de M. Binet, le vieux *Moulin* et la vieille *Église*, — le pain du corps et le pain de l'âme, — de M. Émile Breton, la *Colline de Provence*, embrasée et pulvérulente, de M. Montenard, vaudraient bien qu'on s'y arrêtât. Mais le temps nous est limité ; il nous faut abandonner la description, si sommaire qu'elle soit, pour la simple nomenclature, et citer au passage les paysages et les marines de MM. Harpignies, Hannoteau, de Knyff, Mesdag, Ségé, Péraine, Vauthier, Camille Bernier, Karl Daubigny, Tristan Lacroix, Defaux et Pointelin. Le tableau de ce dernier est divisé en trois parties presque égales et se compose tout uniment d'une bande de terrain, d'une bande de forêt, d'une bande de ciel. Ce n'est rien, mais l'effet est prestigieux.

Rians ou sévères, calmes ou tourmentés, inspirant des sentimens et donnant des sensations, les paysages ont leur expression. Au contraire, les natures mortes, les fleurs, les fruits, fussent-ils peints par Philippe Rousseau, par Mme Muraton, par MM. Claude, Cesbron, Jean Benner, n'ont d'autre intérêt que l'art de l'exécution, le ragoût de la couleur, l'illusion du trompe-l'œil. Les animaliers ont l'avantage de peindre le mouvement et la vie et de marquer sur la face des bêtes des expressions où l'humanité se retrouve. C'est ainsi que M. Barillot dans *le Préféré*, M. Julien Dupré dans *la Prairie*, M. de Thoren dans *le Labour*, M. Wertheimer dans *le Déjeuner du lion*, M. Borchard dans le *Garde-chasse*, M. Schenck dans les *Moutons surpris par la neige*, ne s'inquiètent pas seulement de préciser les formes des animaux et de saisir leurs attitudes, ils s'efforcent aussi de bien exprimer leurs physionomies. M. Schenck exagère cependant quand il nous montre cette assemblée de dindons qui, pâmés de plaisir, l'œil mi-clos, déchiffrent une partition en faisant des mines à mourir de rire. Ce n'est plus l'esprit des bêtes, c'est de l'esprit sur les bêtes.

V.

Des deux beaux portraits de femmes exposés par M. Cabanel, on ne saurait décider lequel l'emporte. Peinte en buste, assise et

de face, Mme E. H. porte une robe blanche décolletée. La figure ressort en clair sur la teinte mate du fond, un grenat amorti. Mme E. H. a les bras nus, et ses deux mains se croisent l'une sur l'autre à la hauteur de la ceinture. Le visage et le cou baignent dans la demi-teinte dont la fine transparence conserve néanmoins à la tête son relief et sa densité; la poitrine blanchit à l'éclat de la lumière franche. Les yeux profonds et expressifs, les traits purs et fermes, sont rendus d'un faire précis, mais d'une extrême délicatesse. Il semble, tant le coup de pinceau se fond dans la peinture, que le travail du peintre est absent de ce portrait, comme il paraît l'être des admirables portraits italiens du XVIe siècle. On dirait l'image même de la nature réfléchie dans une glace. Dans l'autre portrait, le cadre descend jusqu'aux genoux. Mme O. est vêtue d'une robe demi-montante, à bouquets de fleurs pompadour dont les vives couleurs s'harmonisent avec le rideau bleu foncé qui tombe au fond. La tête, également de face et tout à fait éclairée, a un modelé plus accentué; on y voit même quelques rehauts de pâte, procédé que M. Cabanel emploie rarement. Ce second portrait est plus monté de ton, plus vigoureux de touche que le premier; il est plus à effet, si l'on peut employer ce mot à propos d'un artiste qui dédaigne l'effet.

Oui, certes, le livret mentait qui indiquait le portrait peint par M. Jules Lefebvre comme un portrait de jeune femme. Autrement, l'art du peintre eût été en défaut en lui donnant cette idéale pureté, cette suave physionomie, cette attitude d'une grâce candide, et en prenant au ciel son plus blanc nuage pour y encadrer la virginale figure. On ne se lasse pas de contempler ce portrait réel comme la vie et poétique comme le rêve; on ne se lasse pas d'en admirer l'exécution franche et large. Les contours, bien que très nettement marqués, semblent se perdre dans la forme même. Vêtue d'une robe blanche, la figure se détache, clair sur clair, sans aucun artifice, sur un fond de ciel bleu martelé de blanc; elle ne doit son relief qu'à la fermeté du modelé. Le dessin des mains est merveilleux; ce sont des mains de fée, peut-être même sont-elles un peu trop des mains de fée en leur quasi-immatérialité.

Le portrait que M. Ribot a fait de sa fille ne le cède point à l'œuvre de M. Jules Lefebvre. Là, c'était la clarté sereine, ici, c'est la pénombre obscure, où luit un fulgurant rayon; là, le pinceau savant et sûr, ici, l'emportement furieux de la brosse. Sauf le visage de la jeune femme, qui, frappé d'un coup de lumière vive, se colore de teintes roses d'une finesse exquise, tout le tableau plonge dans l'ombre ou la demi-teinte. Le corps, enveloppé d'un manteau brun bordé de fourrure, tourne et se modèle un plein relief, et la tête, en

saillie sur le corps, sort littéralement du cadre. Si l'on ne s'en tient pas à l'effet saisissant de cette figure et qu'on s'approche pour la mieux étudier, on remarque sous les empâtemens la fermeté du dessin des yeux, de la bouche et du contour du menton. On remarque aussi que sous prétexte qu'ils sont dans la demi-teinte, le cou est à peine ébauché et l'oreille n'est pas indiquée; c'est à ces ombres grises exagérées que la tête doit son surprenant relief et que la partie éclairée du visage doit la fraîcheur de sa coloration. Qu'importe! cela est de la maîtresse peinture. Et quel beau caractère a le galbe! M. Ribot peint avec la palette de Goya dans le style de Velasquez.

Dans nos derniers *Salons*, nous avons signalé les portraits de M. Maurin. Nous en louions l'aspect vivant, mais nous en critiquions l'exécution dure, peinée, détaillée. Ce jeune peintre ne nous faisait grâce d'aucune saillie, d'aucune dépression, d'aucune ride de la face humaine; il fouillait la pâte comme les sculpteurs en bois fouillent le buis. M. Maurin a adopté une facture plus large. Dans son *Portrait de M. Rodolphe Julian*, on sent bien des dessous solides. L'arcade orbitaire, l'os malaire, les maxillaires, le temporal, l'élévateur, le masséter, tous les os, tous les muscles de la face sont écrits, mais le pinceau souple et gras enveloppe sous la chair l'ossature et la musculature. M. Julian est assis près d'un bureau de chêne, le corps de trois quarts, la tête de profil, le regard fixé devant lui. L'attitude est simple, naturelle; le modèle est saisi dans son mouvement comme il est fixé dans sa ressemblance. La figure a beaucoup de relief, et la couleur n'a pas moins d'éclat.

Il y a deux portraits équestres au Salon, sans parler de l'amazone en gris de M. Élie Delaunay, qui est la moitié et la plus noble partie d'un portrait équestre, mais à laquelle on est en droit de préférer l'effigie vivante et sincère du comédien Régnier. Le jeune cavalier de M. Wauters a arrêté son poney au milieu de la plage d'Ostende ou de Schéveningue. L'animal se présente de profil dans le sens de la toile; l'enfant, la main gauche appuyée sur la croupe, le haut du corps tourné de face vers le spectateur, dans une pose habituelle aux cavaliers en halte, regarde du côté de la ville. Peint largement par frottis très légers, ce tableau a du caractère et de la couleur. L'inspiration de Reynolds y est visible. L'œuvre de M. de Lalaing tient du tableau autant que du portrait. Un homme d'aspect sévère, presque dur, la face osseuse et glabre, la tête nue, les cheveux blancs taillés en brosse, le corps drapé d'un ample manteau d'ordonnance, passe à cheval, au pas, entre deux rangs de lanciers. Par sa place en colonne, cet homme serait tout au plus un capitaine; mais, par sa physionomie énergique et hautaine et par le grand style de son maintien, il paraît un chef de guerre. On ne

peut se défendre d'une impression devant cette figure pour ainsi dire impersonnelle et archétypique.

M. Cot est mort il y a un an à peine, en pleine possession d'un talent qui n'avait pas cessé de grandir. On n'a pas oublié le beau portrait de jeune femme, en robe rouge, qu'il exposait au Salon de 1882, et qui, en 1883, tenait dignement sa place à l'exposition des portraits du siècle. Ce peintre, à qui s'ouvrait hier l'avenir, et qui désormais appartient au passé, a deux œuvres encore au Salon de 1884 : le portrait d'une dame âgée, dont la tête est finement étudiée et dont la robe de satin noir est largement peinte, et le portrait de M. le professeur Richet. M. Richet est debout, le corps de trois quarts, la tête de face. Sa main gauche s'appuie sur une table de chêne, où elle écrase du pouce, d'un mouvement énergique, un volume qui y est posé ; la main droite, qui tombe naturellement le long de la cuisse, tient un gant. La robe noire et pourpre du professeur à la faculté de médecine couvre le dossier d'un fauteuil, cachant à demi dans ses plis le cordon rouge de commandeur. La figure a de la grandeur, et sur la face, bien modelée en pleine lumière, M. Cot a marqué les principaux caractères physiognomoniques du modèle, la gravité de l'expression générale, la bienveillance de la bouche et l'énergie de l'arcade sourcilière.

Avec le portrait du célèbre chirurgien s'ouvre la galerie des contemporains plus ou moins illustres. Voici le portrait de M. Ferdinand de Lesseps, bien mollement peint par Mlle Louise Abbéma; voici le portrait de M. Marcel Desprez, par M. Cormon, qui passe subitement des chasseurs de l'âge de la pierre aux savans du siècle de l'électricité ; voici le portrait, tout à fait impressionniste, de M. Francis Magnard, par M. Besnard, et le portrait, non moins impressionniste, de M. Alfred Stevens, par M. Gervex. Voici encore M. Pasteur, par M. Lafon; Mme Ackermann, par M. Merwart; M. Eugène Manuel, par M. Alphonse Hirsch; M. Armand Silvestre, par M. Amand Gautier; M. Édouard Drumont, par M. Dupuis; M. Émile Perrin, par M. Joseph Blanc; M. Henry Fouquier, par M. Axentowicz; M. Magnin, par M. Ronot; M. de Thémines, par M. May, qui se sert pour peindre non point d'une brosse, mais d'un couteau à palette, si ce n'est d'une cuiller ou d'une truelle. Voici enfin le portrait de M. Robert Fleury, par son fils, M. Tony-Robert Fleury. Le maître est représenté assis dans son atelier, devant une grande esquisse de la *Mort de Léonard de Vinci*. C'est un portrait d'une belle tenue, sobre d'effet et sévère de facture. Les mains sont remarquables, et la tête, fort ressemblante, est scrupuleusement étudiée dans tous les détails que l'âge multiplie sur la face humaine. Par l'excellent petit portrait de femme que M. Tony-Robert Fleury expose aussi, il montre qu'il sait varier

sa manière selon les types; il a peint avec beaucoup de souplesse les méplats jeunes du modèle. L'état-major général est représenté par les portraits des généraux de Colomb et de Clermont-Tonnerre, dus à MM. Lagier et Maillart, et par celui du général Pittié. On ne dira pas que le général Pittié a posé devant M. Gabriel Ferrier. M. Ferrier l'a vu un jour dans son cabinet de travail, appuyé contre une table surchargée de papiers, lisant la carte du Tonkin, où sans doute il eût été heureux de conduire une division, et, de retour à l'atelier, le peintre l'a transporté tout vif sur la toile. Le général, dont la physionomie aimable et fine est très bien rendue, est en grande tenue de service, sabre au flanc et aiguillettes à l'épaule. M. Gabriel Ferrier a obtenu le coloris avec l'uniforme, ce qui, paraît-il, n'est pas chose aisée. Voyez, en effet, dans quelle gamme sourde ou tout à fait discordante on peint les portraits militaires. Il semblerait que les dolmans soutachés, les culottes rouges, les épaulettes, les plaques et les rubans d'ordres offrent plus de ressources au peintre que l'éternelle redingote noire; l'exemple prouve le contraire. Sur cinquante beaux portraits d'hommes que l'on peut se rappeler, tous sont en costume civil; un seul est en uniforme : celui du général de Galliffet, par M. Bekker. Nous ne nous chargeons point d'expliquer ce phénomène du *Cedant arma togæ* dans la peinture iconique.

C'est l'Aurore aux doigts de roses que l'éclatant portrait de Mlle L... M. Chaplin s'est abandonné sans réserve à la charmante harmonie du blanc et du rose, aux accords lumineux des satins et des chairs. Corsage, jupe, fond, teint, tout est rose; seule la chevelure brune de la jeune fille rappelle que tout n'est pas rose dans la nature. La tête a une suave expression virginale, et l'exécution est large, légère, libre, enlevée. Dans l'autre portrait de M. Chaplin, on retrouve le même satinage des carnations et des étoffes, mais le rose s'y change en azur; c'est encore une couleur de l'Aurore. La figure, plus nettement formulée, se dessine en lignes élégantes.

Est-ce un portrait? est-ce un tableau que nous présente Mme Fanny Fleury? Assise près d'un berceau, une jeune femme, vêtue d'une robe de velours bleu, tient sur ses genoux son enfant endormi; la tête blonde repose sur son sein et les petites jambes nues tombent sur ses genoux. Le visage de la mère, caressé de douces demi-teintes, est traité avec beaucoup de morbidesse. Jolie comme elle l'est, pleine de vénusté, il y a mérite à cette jeune femme de garder ainsi la maison. C'est une bonne mère; elle serait digne d'avoir les amours d'enfans de M. Lobrichon, qui jouent nus dans un cadre de fleurs, ou les trois charmans bébés, nichés dans le fond d'un fauteuil par M. Guillaume Dubufe. Des enfans, M. Pelez en a placé

dix sur les degrés d'un escalier, et, pour ceux-là, tout le monde peut donner son avis sur la ressemblance. Ils sont bien connus des Parisiens, ce sont les enfans de M. de Lesseps. Le groupe se sauve imparfaitement de l'aspect d'une photographie agrandie; mais on ne saurait être sévère à cette œuvre, si l'on songe aux difficultés presque insurmontables qu'elle présentait. On trouve toutefois, et avec raison, que pour la finesse des traits et le charme ingénu et pénétrant des physionomies, l'art du peintre est resté en-deçà de la nature. M. Édouard Bertier est moins ambitieux que M. Pelez, il n'a peint qu'un seul enfant, mais avec quelle crânerie et avec quelle franchise de brosse! Le gamin revient de l'école, portant sa serviette pleine de livres. Sa toque en arrière, la tête un peu penchée à droite, une main dans sa poche, il regarde droit devant lui, un sourire d'espiègle plissant les commissures de sa bouche. Hardiment campée, vivante et expressive, cette figure est vraiment enlevée de verve. A côté de cet écolier, l'enfant de M. Humbert paraît maussade et atone.

M. Hébert a mis toute sa poésie et toute sa morbidesse dans le portrait de cette jeune fille aux cheveux flavescens et aux yeux de saphir. Le maître expose aussi une tête de *Muse*. C'est une brune, au teint bistré, aux yeux de velours, aux lèvres sanglantes. Le sein est nu, une gaze diaphane bleu foncé tombe sur l'épaule, une couronne, des pendans d'oreilles et un collier d'or brillent dans les cheveux et sur la chair. La figure s'enlève sur un fond de verdure d'un ton très vif, qui prend à l'entour de la tête un éclat de pierre précieuse. Le bronze de la peau, l'or des bijoux, l'émail du fond, le nuage bleu de la draperie forment une harmonie de couleurs hardie et vibrante d'une intensité extraordinaire. Le type est superbe, c'est la *vis superba formæ*. Il y a au Salon nombre de tableaux auxquels on prodigue les louanges, mais d'une manière toute platonique; on serait fort en peine de les avoir chez soi. On aimerait au contraire avoir toujours sous les yeux la *Muse* de M. Hébert. M. Doucet aurait bien fait de tremper son pinceau sur la palette du maître des *Cervarolles* pour y prendre la couleur locale qui convenait au portrait de Mme Galli-Marié dans le rôle de Carmen. Le costume est enlevé avec brio; mais les carnations trop roses, qui ne sont ni dans la vérité de l'original, ni dans la vérité du personnage dramatique, enlèvent toute ressemblance et tout caractère au portrait. Après une étoile du chant, voici une étoile de la danse : Mlle Zucchi, peinte par M. Clairin, devant un portant et prête à entrer en scène. Le maillot, les bras, la jupe de tulle, très légère d'aspect et très juste de ton, méritent des éloges. La tête est un peu affétée et les carnations sont un peu plâtreuses. Il est juste de dire qu'une boîte de poudre de riz, posée sur un

tabouret à côté de la danseuse, explique et excuse cette coloration.

M. Whistler, qui a ses admirateurs, expose le portrait de Thomas Carlyle et un portrait de fillette. Les figures ont le relief d'une silhouette sur un mur, et la couleur tourne à l'achromatisme. Revenons vite aux peintres français. Nous n'avons encore parlé ni de M. Carolus Duran et de son portrait d'homme, d'une exécution si remarquablement puissante dans sa sobriété d'effets ; ni de M. Dubois et de ses deux exquises têtes; ni de M. Émile Lévy et de son très beau portrait de Mme M.., d'une grande distinction et d'une bonne couleur. Parmi les portraits, qui sont plus nombreux que jamais, on remarquera encore le portrait de Mme G. H.., par M. Benjamin Constant, d'un faire vigoureux et souple; *la Femme au chevalet*, où M. Fantin a mis sa sincérité accoutumée; le portrait de Mme T.., par M. Aublet, qui a de la grâce; le portrait de Mme B.., par M. Wagrez, qui a de l'éclat et de l'originalité; enfin, les deux portraits de femmes de MM. Thévenot et Lehmann, qui se distinguent l'un et l'autre par les mêmes qualités : la facilité du pinceau et la fraîcheur du coloris, mais qui font craindre tous les deux que MM. Thévenot et Lehmann ne tombent bientôt dans une facture trop négligée. — Nous allions oublier le grand succès du Salon, car il y a succès et succès : le portrait de Mme ***, par M. Sargent. Le profil est pointu, l'œil microscopique, la bouche imperceptible, le teint blafard, le cou cordé, le bras droit désarticulé, la main désossée; le corsage décolleté ne tient pas au buste et semble fuir le contact de la chair. Le talent du peintre se retrouve seulement dans les reflets miroitans de la jupe de satin noir. Faire d'une jeune femme, justement renommée pour sa beauté, une sorte de portrait-charge, voilà à quoi mènent le parti-pris de l'exécution lâchée et les éloges donnés sans mesure.

VI.

Si les avis sont partagés sur le Salon de peinture, on s'entend trop bien sur le Salon de sculpture. Les grandes œuvres font à peu près défaut, l'on trouve à peine deux ou trois beaux marbres, et l'on voit partout l'envahissement de la sculpture de genre, la recherche du *pittoresque* et du « faire blond » (c'est-à-dire du faire flou), le dédain des principes statuaires, le mauvais goût, l'afféterie et le caprice. Sans doute, plus d'un maître n'a rien exposé; sans doute aussi, l'habileté et le savoir sont visibles, même dans les œuvres les moins irréprochables. On peut donc espérer qu'il y a en sculpture un arrêt plutôt qu'une décadence; mais cet arrêt est assurément marqué. Il faut dire d'ailleurs qu'on exige d'autant plus des statuaires que leur art est plus élevé.

La petite *Diane*, « la Dianette, » de M. Falguière, qui est placée à l'entrée même du jardin, donne une idée plus juste que flatteuse de la plupart des sculptures exposées. M. Falguière veut, bien décidément, du mal à Diane. En 1882, il la représentait comme une fillette maussade et de mesquine tournure; cette année, il soumet la déesse à la torture d'une attitude disloquée. Imaginez une figure nue posant sur la pointe du pied, la jambe droite, qui porte le corps, toute raide, la jambe gauche lancée horizontalement en arrière, le torse penché, à mieux dire couché en avant. Le bras gauche, dont la main est armée d'un arc, se projette également en avant, et la main droite en l'air tient l'extrémité de la flèche. Aucun modèle, fût-il même choisi parmi les gymnastes et les acrobates, ne saurait garder cette pose l'espace d'une seconde. Ou, perdant l'équilibre, il tomberait sur le visage, ou, s'efforçant de rester debout, il fléchirait involontairement la jambe sur laquelle il porte. La rigidité de cette jambe est absolument contraire au mécanisme du corps humain; c'est une impossibilité anatomique. Cette pose, qui viole la nature, ne profite pas à l'art. Vue de face, la *Diane* a l'air de n'avoir qu'une seule jambe; vue par les deux profils, elle présente des lignes excentriques et anguleuses; on dirait une figure couchée sur un pivot. Quant à dire l'effet qu'elle produit vue de dos, nous nous y refusons; la figure de M. Falguière est une statue qu'on ne peut décemment regarder de dos. Les mérites de la facture rachètent-ils la bizarrerie de la conception? La tête, grassouillette et ébauchant un sourire, manque de précision dans le modelé et de caractéristique dans le type. Les formes du corps, imparfaitement déterminées dans la partie inférieure, tiennent autant de celles du jeune homme que de celles de la jeune fille : hanches étroites, bassin peu développé, jambes nerveuses. L'exécution des chairs, par petites boulettes rapportées et écrasées du pouce, manque d'ampleur et de franchise. Il y a toutefois, dans cette figure, un jet, un enlèvement et une grâce juvénile qui séduisent. Si on la voit de face, la lumière qui se joue sur le visage et éclate sur le haut de la poitrine, la pénombre qui baigne les seins et le ventre donnent au buste des plans moelleux et une vénusté à la Prudhon. Au cas où M. Falguière pousserait le paradoxe jusqu'à sculpter sa *Diane* en marbre, nous souhaitons que ce marbre soit un jour mutilé comme la *Psyché* du musée de Naples ou l'*Éros* du Vatican; ce sera alors une œuvre charmante. Mais, en attendant que cette *Diane* ait la bonne fortune de perdre ses bras et ses jambes, nous quitterons M. Falguière, qui paraît ne plus songer à l'idéal statuaire, pour les sculpteurs qui continuent d'y croire.

OEdipe et le Sphinx sont aux prises dans le groupe de M. Lanson. Le héros est nu et sans armes. Son corps se renverse légèrement

en arrière, comme blessé du contact répulsif du monstre, et sa tête s'incline un peu en avant. Il ramène une de ses mains à la poitrine; le bras droit s'étend, la main à demi ouverte, dans le geste d'un homme qui argumente. Le Sphinx se dresse en arrêt, ses deux pattes de lion posées à la hanche d'OEdipe. Il fixe ses yeux sur les siens. L'action, le drame de la scène, sont concentrés dans ce croisement terrible des deux regards : le regard profond, calme, assuré du héros, le regard perçant, attentif et cruel du monstre. La figure d'OEdipe, d'exécution large et de grande tournure, a du mouvement, tout en conservant la sévérité statuaire. M. Lanson a été bien inspiré dans le choix du type, mâle et élégant. OEdipe est robuste comme un héros; il n'a pas le développement musculaire d'un athlète. Le groupe présente de belles lignes, d'un aspect nouveau. Toutefois le mouvement de répulsion d'OEdipe, qui est si expressif, imprime au corps une inclinaison à droite trop accentuée. Il en résulte un écart entre les deux figures qui choque, surtout à distance. Le sculpteur ne sera pas le dernier à s'apercevoir de ce défaut d'équilibre et, avant de tailler son marbre, il saura resserrer les lignes du groupe. On appréciera mieux alors la grande valeur de cette œuvre, où M. Lanson a affirmé de nouveau son sentiment de la sculpture héroïque.

L'*Aurore* de M. Delaplanche est conçue dans le caractère anthropomorphique que les Grecs donnaient aux phénomènes de la nature. La déesse, dépouillant les voiles de la nuit, apparaît dans sa radieuse nudité au monde qui renaît. Sans être nouvelle, l'idée est poétique, et, sans être originale, l'attitude est belle. L'Aurore, les bras arrondis au-dessus de la tête, enlève d'un geste ample et majestueux la draperie qui la couvrait. Encore alangui par le sommeil, le visage a de l'expression et de la grâce. Souple, large, enveloppant la forme, la main du praticien glisse volontiers sur le détail. M. Delaplanche expose un plâtre auquel il faut être indulgent en faveur de ce beau marbre. C'est une femme assise, le buste cuirassé et une épée posant à côté d'elle. Elle tient un enfant endormi sur ses genoux et personnifie *la Sécurité*.

On reconnaît dans la *Léda* de M. Roulleau une contre-épreuve en ronde bosse de la *Léda* de Paul Baudry. L'*Eve* de M. Guilbert est charmante, mais son visage tout moderne est d'une fille d'Ève plutôt que d'une Ève. Il y a du talent et peu de goût dans les figures de MM. Barrau et Bastet; la lourdeur du galbe, l'abondance de la chair, y sont sans égales; si Courbet avait pétri la terre, ce sont de telles femmes qu'il en eût fait sortir. L'aimable *Galatée* de M. Marqueste présente des lignes plus gracieuses; le sculpteur pourra tirer parti pour le marbre de l'attitude pleine d'abandon, qui est une trouvaille, mais il devra donner de l'ampleur aux

formes. M. Pépin a assis une *Salomé*, sculptée dans le style élégant de la renaissance française, sur un piédestal très ornementé, où des figurines allégoriques se détachent en plein relief, et M. de Saint-Vidal a personnifié le *Butin de guerre* par une jeune fille nue et tremblante. Les figures couchées, relativement plus faciles à poser que les figures debout, car il n'y a pas à s'y préoccuper de l'équilibre ni de l'harmonie des lignes montantes, montrent, çà et là, dans la grande allée, leur nudité peu sévère. La *Marie* du *Rolla* de Musset, traduite en marbre par M. d'Épinay, dort dans la posture de l'*Hermaphrodite* du musée des Offices; sur son visage de keepsake s'ébauche un niais sourire; M. d'Épinay a été souvent mieux inspiré. Cette femme couchée sur le dos, les seins emprisonnés dans un réseau d'or, c'est la brune Messaline devenue la blonde Lycisca. L'auteur de ce marbre, M. Eugène Brunet, a dans la main plus de souplesse que de fermeté. M. Perrey, qui montre *Jézabel dévorée par les chiens*, a hésité, pour la conception de l'œuvre, entre le réalisme et le principe statuaire. Les chiens enfoncent leurs crocs dans la chair, dont on voit la tension et dont on pressent le déchirement. Mais la figure presque inerte et le visage presque impassible ne s'accordent pas avec ce dramatique détail. Sous le ciseau de Carpeaux, le corps tout entier n'eût été qu'un douloureux frémissement. Si, au contraire, M. Perrey voulait rester dans le mouvement mesuré que demande la statuaire, il devait montrer les chiens prêts à mordre; il n'avait plus alors à marquer que l'épouvante au lieu de la douleur physique.

M. Just Becquet n'a point dû trouver du premier coup la pose de son *Saint Sébastien*. Le martyr est attaché par le milieu du corps entre le tronc et la grosse branche d'un arbre mort. Le torse est soutenu par le bras droit, lié à la partie supérieure de l'arbre, et les jambes tombent le long du tronc en s'infléchissant légèrement; la tête se renverse en arrière. Une draperie tient lieu de tenon et bouche les vides. Évidemment cherchée pour faire valoir la science anatomique du sculpteur, cette pose ne donne point à la figure l'aspect tourmenté qu'on pourrait s'imaginer. Le choix du modèle est plus discutable. Ce jeune homme maigre et débile ne représente point un centurion de la garde prétorienne. A ces réserves près, tout est à louer dans la statue de M. Becquet. Il y a un profond sentiment dans l'expression mourante du visage, dans l'affaissement du torse et des membres d'où la vie se retire. Le travail très détaillé du ciseau a de la vigueur et de l'accent, et on ne saurait marquer sur le marbre avec plus d'assurance l'ostéologie et la myologie du corps humain. La sveltesse juvénile, qui ne convient guère au type de *Saint Sébastien*, est la caractéristique même d'*Abel*. M. Cordonnier l'a sculpté portant un

agneau dans ses bras. D'un modelé vif et délicat, cette figure est gracieuse et sans afféterie; elle ne déparerait pas un musée de la renaissance. Il faut féliciter le sculpteur de n'avoir point exprimé sur le visage d'Abel le sentiment de son malheur futur. La physionomie est calme et souriante. Ce n'est pas le personnage craintif, inquiet, larmoyant que peintres et sculpteurs ont représenté à l'envi. Qui ne paraît point en humeur de pleurer, c'est le *Faune enfant* de M. Suchetet. La sève vitale court dans ce petit corps, la joie pétille dans ses yeux, l'insouciant sourire de l'enfance voltige sur sa bouche. Assis à terre, il exprime d'une main le jus d'une grappe de raisin; de l'autre, il joue avec un masque scénique tombé du chariot de Thespis. Le dos est admirablement étudié; la poitrine, les jambes, la face surtout, sont au contraire comme estompés par le pouce et l'ébauchoir. C'est toujours le « faire blond. » Le vague où reste la tête a, il est vrai, un charme infini; mais comment M. Suchetet s'en tirera-t-il quand il lui faudra conserver cet effet sous la précision du ciseau? Ce faune menace de perdre au marbre; la terre cuite lui conviendrait mieux.

Le groupe de M. Boisseau symbolise *la Défense du foyer*. Un Gaulois nu, ne serrant plus dans sa main que le tronçon d'une épée, mais encore menaçant, fait face à l'ennemi. A ses pieds, sa femme, accroupie sur les talons, se cache le visage avec le bras dans un mouvement d'effroi justement observé. L'épouvante l'affole à ce point qu'elle laisse tomber son enfant sur ses genoux. Ici l'observation du sculpteur est en défaut. La mère, loin d'être surprise par un danger subit, éprouve une terreur progressive : elle doit alors presser instinctivement son enfant contre son sein. L'artiste ne craindra pas les attitudes convenues, si ces attitudes sont la nature même. Cette critique de détail n'infirme pas l'habileté de M. Boisseau pour composer un groupe, ni son sérieux talent de praticien, qui est ici d'une énergique vitalité. *L'Ancêtre*, statue de bronze de M. Massoulle, montre encore un Gaulois, coiffé du casque à ailettes et portant pour tout vêtement une peau de bête nouée autour des reins. Tite Live conte que les Gaulois se mettaient nus jusqu'à la ceinture quand ils étaient résolus à vaincre ou à mourir. Celui-ci a vaincu, car il appuie le pied sur la hampe brisée d'une aigle romaine; mais, dédaigneux de ce trophée, il regarde seulement si la lame de sa grande épée ne s'est pas ébréchée dans le combat. Le groupe mélodramatique de M. Mathurin Moreau, *les Exilés*, manque aux règles les plus élémentaires de la sculpture. Bien que modelées en ronde bosse, les figures paraissent plates et minces et ne tournent pas plus qu'un bas-relief. Les têtes inclinées et molle-

ment ébauchées échappent en quelque sorte au regard; cela est peut-être pittoresque, mais ce n'est certainement pas sculptural.

Le hasard, qui n'est pas toujours aveugle, a voulu que la statue du général Chanzy fût placée tout à côté de *la Défense de la patrie*. C'est cette mâle figure qui représente vraiment la défense de la patrie. M. Croizy a sculpté le général en tenue de campagne et a mis dans sa main l'épée qu'il n'a jamais rendue. Les traits sont suffisamment ressemblans, l'attitude est simple et énergique. Le bronze affinera le galbe un peu lourd et colorera de sa patine les surfaces trop planes de la pelisse d'uniforme. Falconet a écrit : « Le but le plus digne de la sculpture est de perpétuer la mémoire des hommes illustres. » A voir le nombre des statues iconiques, il semble que les sculpteurs contemporains partagent le sentiment de Falconet. Sans parler du *Juvénal* glacé de M. Combarieu et du *Shakspeare* auquel M. Aubé a donné l'expression et l'attitude d'un clown, voici le *Christophe Colomb*, de M. Guilbert, le *Mirabeau*, de M. Granet, le *Beaurepaire*, de M. Maximilien Bourgeois, le *Rouget de l'Isle*, de M. Steiner, le colossal *Béranger*, de M. Doublemard, l'*Ingres*, sanglé dans sa redingote, de M. Oudiné, le *Diderot* débraillé, de M. Lecointe, et le *Victor Hugo* ossianesque, de M. Bogino. Ces figures ne sont ni sans mérites ni sans défauts; presque toutes ont d'ailleurs le caractère décoratif qui convient aux statues destinées à être vues de loin, des quatre coins de la place publique. Grâce à sa physionomie plus cherchée et mieux exprimée, à son attitude moins conventionnelle, à sa facture plus détaillée et plus précise, la *George Sand*, de M. Aimé Millet, pourrait aussi être placée dans un musée ou dans un foyer de théâtre. On en pensera autant du *Beaumarchais*, de M. Allouard. La tête est vivante, la bouche va lancer le mot. Par l'élégance du costume et la désinvolture de l'attitude, le sculpteur a montré, avec une parfaite intelligence du personnage, l'homme de cour dans l'homme de lettres. Beaumarchais a la plume à la main, mais il porte l'épée au côté. L'exécution est large. Il semble que M. Allouard ait appris dans les ateliers du XVIIIe siècle l'art de chiffonner le drap et la soie et de donner au vêtement le jet sculptural de la draperie.

Le monument élevé à Duban se compose du buste de bronze de l'architecte posé sur une console de marbre que soutient un génie sans attributs caractérisés. M. Guillaume, qui est l'auteur de cette œuvre sévère, expose en outre un buste de J.-B. Dumas tout à fait remarquable par la ressemblance des traits, la vivacité de l'expression et l'art de la facture. Mme la duchesse de Palmella a sculpté d'une main savante et virile un terme de Diogène; ce bronze serait bien placé dans quelque parc, au croisement de

deux allées plantées de grands arbres. Le buste de Claude Bernard repose sur un hermès ; un jeune homme nu, vu de dos, s'approche de la gaine, le bras élevé et portant une couronne. Quels éloges mérite M. de Gravillon pour avoir trouvé la belle et poétique attitude de cette figure, si toutefois ce n'est pas une réminiscence de l'adorable *Jeunesse* de Chapu? Une œuvre qui paraît plus originale est celle qu'a conçue M. Marquet de Vasselot pour les mines de Bruay. Un mineur, en tenue de travail, gravit les degrés du monument funéraire et désigne du doigt le buste qui le surmonte. M. Marquet de Vasselot a su garder du style à cette figure toute réaliste. Revenons aux images des vivans, qui sont innombrables, mais parmi lesquelles nous mentionnerons seulement le buste tourmenté et expressif de Victor Hugo, par M. Rodin, le buste du professeur Charcot, par M. Dalou, dont la tête trop petite paraît hors de proportions avec les épaules, et le buste du docteur Mesnet, par M. Franceschi, où s'est surpassé ce renommé portraitiste en marbre.

M. Chapu expose deux figures décoratives largement traitées. Ces statues, destinées à faire pendans, représentent, l'une, Proserpine agenouillée et cueillant des narcisses; l'autre, Pluton, baissé dans l'herbe et fixant les yeux sur la jeune fille qu'il va ravir à la terre. On aimera surtout la *Proserpine*, dont le visage et l'attitude ont la grâce charmante de la renaissance et dont les draperies ont l'ampleur même de l'antique. Ces deux marbres, qui doivent être placés dans le parc de Chantilly, y feront le meilleur effet. Le groupe de bronze de M. Caïn ne fera pas moins bien au milieu du Jardin des Tuileries. C'est un rhinocéros attaqué par des tigres. Le monstrueux animal plonge sa corne dans le ventre d'un des tigres renversé, tandis que l'autre assaillant se brise les dents et s'aplatit les griffes sur la carapace du pachyderme. Ce combat sauvage atteint à l'impression du drame. On ne saurait mettre plus de force dans le mouvement, plus de chaleur vitale dans l'exécution. Si Barye était le Fyt des sculpteurs, Caïn en est le Snyders. — Finissons, car, même pour les traiter selon leurs petits mérites, nous estimons qu'il est inutile de signaler les innombrables statues de genre, de fantaisie extravagante ou de bas réalisme, qui encombrent le jardin : tels les savetiers, les garçons bouchers, les serruriers, les paralytiques, les bonnes d'enfans, les funambules et les danseuses. Puisqu'il s'agit d'une exposition de sculpture, pourquoi parler de choses qui ne sont pas de la sculpture?

HENRY HOUSSAYE.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

II[1].

LA LANGUE. — LES CLASSES. — LES LETTRÉS. — LE JOURNAL. — ÉPOQUES PRÉHISTORIQUES.

VI. — LA LANGUE.

L'origine des langues est un mystère pour tous les savans. Lorsqu'on examine une langue, c'est-à-dire cet ensemble de sons se groupant d'une manière méthodique et exprimant tous les tours si délicats de la pensée, on se demande avec stupéfaction qui a pu créer une telle merveille; et lorsque, parcourant les divers pays du globe, on entend parler tant de langues diverses, incompréhensibles les unes aux autres, on est bien obligé de reconnaître qu'il y a eu des auteurs de langues, puisqu'elles diffèrent avec les peuples.

Comme il est constant que ces créations remontent à une très haute antiquité, il faut en conclure qu'il y a eu une époque de splendeur dans les premiers temps du monde et que l'intelligence de l'homme a été capable d'imaginer et de composer les langues dans les diverses tribus formant alors la société humaine. C'est là, je pense, la déduction qu'il est permis de faire.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

Nos auteurs ne s'expliquent pas à ce sujet d'une manière plus claire que les lettrés de l'Occident, quoique les monumens écrits de notre littérature soient de deux mille ans plus anciens que les poèmes d'Homère. Ils fournissent cependant quelques renseignemens sur les transformations subies par la langue écrite, renseignemens qui seront sans doute lus avec intérêt par tous ceux qui se plaisent aux choses de l'antiquité.

L'histoire mentionne que, pendant toute la période de temps qui s'écoule entre la création du monde et l'an 3000 avant l'ère chrétienne, la Chine ne connaissait pas la langue écrite. La coutume consistait à faire des nœuds de cordes pour rappeler le souvenir d'un fait. Cet usage semble s'être conservé dans les mœurs pour fixer une action que l'on tient à ne pas oublier : c'est le nœud du mouchoir.

Cette absence de langue écrite constatée ainsi officiellement a un certain intérêt. Ce fait caractérise un état d'ignorance ou un état de tranquillité parfaite. Il existe encore dans notre extrême Orient certaines tribus qui ont été assez complètement séparées du reste du monde pour ne parler qu'une langue de tradition, pure de toute corruption, et qui ne connaissent pas le moyen de l'écrire. Il y a quelques raisons de croire que ces tribus ont dû conserver intactes les racines des mots composant leurs langues et qu'un érudit trouverait dans l'étude de ces idiomes plus d'un rapprochement à faire avec les langues célèbres de l'Orient.

C'est après l'an 3000 qu'un empereur du nom de Tchang-Ki imagina les lettres appelées *tsiang,* qu'il forma d'après les constellations des étoiles. Ces caractères ne portaient pas le nom de lettres, mais de figures. Ils sont de dix siècles plus anciens que les caractères inventés par les Égyptiens.

Ces figures représentaient les objets eux-mêmes; c'était donc un système d'écriture très primitif, il est vrai, mais c'était déjà l'idée de l'existence possible d'une langue écrite, et les efforts des âges futurs devaient produire des procédés plus parfaits qui fixeraient définitivement la langue et deviendraient les compagnons inséparables de la pensée.

A travers les siècles, nous pouvons suivre ces progrès, car l'histoire en a conservé la trace.

Nous n'avons d'abord que des figures grossières représentant les objets. Plus tard, ces traits sont modifiés et constituent les lettres appelées *li,* qui sont encore des caractères figurant les objets, mais en lignes courbes. Ce sont les caractères qui ont servi à composer les livres sacrés de Confucius et de Lao-tze.

Les transformations qui suivirent ces premiers essais ne sont

plus du même ordre. C'est le principe qui change, et l'on invente des caractères appelés *tze* (mots), écrits d'après la prononciation de l'objet. C'est l'écriture des sons.

Plus tard encore, sous le règne de l'empereur Tsang-Ouang, de la dynastie de Tcheou (783 avant J.-C.), un académicien nommé Su-Lin introduisit le principe naturel des objets dans l'écriture. Ces lettres s'appellent *ta-tchiang*. Elles ont été conservées dans les livres sacrés Y-King, les seuls qui aient échappé aux flammes lors de l'incendie des livres ordonné par l'empereur Tsin-Su-Hoang.

Ces lettres *ta-tchiang* ont servi pour l'enseignement public jusqu'à l'époque où s'opéra la nouvelle transformation sous le règne de Tsing (246 avant J.-C.). Cette transformation ne porta que sur les traits, qui devinrent plus droits et en relief. Ces caractères s'appellent les baguettes de jade et sont encore utilisés aujourd'hui dans les sceaux officiels. Les inscriptions placées sur les édifices et celles qui figurent sur les vases de grand prix appartiennent aussi à cette écriture.

Un siècle plus tard, un nouveau progrès est accompli : il est obtenu par la combinaison de toutes les lettres anciennes. Les caractères ainsi formés sont plus réguliers dans les lignes, et notre écriture actuelle n'en diffère pas beaucoup.

Toutes ces transformations successives montrent avec quel art sont composés nos caractères, où tant de principes divers ont été appliqués. Ils se perfectionnent lentement, d'âge en âge, et chaque siècle leur donne une nouvelle physionomie, plus en rapport avec les progrès de l'intelligence. C'est comme un diamant d'abord à l'état brut, rugueux et sombre d'éclat, mais qui, peu à peu, est usé, limé jusqu'à découvrir les facettes de son cristal limpide et profond.

Cependant notre écriture n'est pas encore fixée. Au commencement du 1er siècle, un sous-préfet nommé Tcheng-Miao est jeté en prison. Il adresse à l'empereur une demande en grâce et compose ses caractères en prenant pour base l'écriture *li*. Trois mille mots se trouvaient dans cette demande, et leur mode de formation étant plus simple et plus facile que le mode jusqu'alors adopté, l'empereur, faisant droit à la requête, ordonna en même temps l'introduction du système *li* dans l'écriture publique.

C'est sous la dynastie des Han que fut opérée la dernière transformation importante de la langue écrite. Un conseiller de l'empereur, voulant donner à son souverain des informations rapides sur les diverses requêtes qui lui étaient adressées, imagina une écriture demi-cursive ayant toujours pour base le système *li*, et c'est cette écriture qui, cinq siècles plus tard, devait, en se transformant en

cursive, constituer la langue écrite définitive de la Chine. Cette écriture économise un temps considérable, perdu dans les précédens systèmes, soit pour dessiner les figures, soit pour tracer les lignes dont se composait un mot.

On voit par ces développemens combien notre langue peut être rendue difficile si l'on se propose de connaître les divers systèmes d'écriture qui composent nos monumens littéraires et nos livres sacrés. L'écriture actuellement adoptée, la cursive, est faite de telle sorte qu'on peut écrire un mot en un trait de pinceau sans aucune interruption. Tous les traits sont liés. C'est un progrès incontestable, très commode pour les divers usages de la vie; mais les lettres officielles, les compositions d'examens, les rapports au souverain, doivent être écrits en écriture nette, avec un grand soin, et c'est un travail assez difficile. Nous avons des modèles qui varient selon les méthodes, et leur étude forme une des occupations les plus importantes de notre éducation.

On sait sans doute comment s'écrivent les lettres, puisque l'usage de l'encre de Chine n'est pas inconnu en Europe. Il ne sera peut-être pas inutile de savoir qu'il ne suffit pas de délayer de l'encre et de prendre un pinceau. Il faut savoir aussi délayer l'encre à un degré déterminé et tenir le pinceau dans une position perpendiculaire au plan de la table sur laquelle on écrit.

Je terminerai ces notes en apprenant à mes lecteurs d'Occident une leçon célèbre sur les divers moyens d'écrire avec le pinceau.

Il y a huit moyens d'écrire avec le pinceau : 1° la figure d'une lettre doit être vivante, et les traits doivent être plus ou moins en relief, selon les liaisons de la lettre; 2° les parties qui composent une lettre doivent être droites, énergiques, proportionnées : le commencement et la fin doivent se faire remarquer par des traits distincts; 3° les traits qui ne sont pas renfermés dans le même mot doivent être naturels, comme des nageoires de poisson ou des ailes d'oiseau; 4° les pieds d'une lettre doivent être proportionnels à la grandeur de la lettre, et placés soit vers le haut, soit vers le bas, à droite ou à gauche; 5° un mot, qu'il soit de forme carrée ou ronde, doit être composé de lignes très droites dans les lignes droites et de lignes rondes dans les courbes; 6° les lignes de jonction doivent être d'une courbe progressive, sans bosses; 7° l'arrêt d'une ligne droite ne doit pas être pointu, comme le pinceau lui-même, mais très énergique; 8° avant d'arriver à la courbure d'un trait, il faut penser à diminuer ou à fortifier déjà le trait.

Qu'on remarque toutes les expressions que contient cette leçon, et peut-être pourront-elles, mieux que mes développemens, faire comprendre la valeur d'un caractère, sorte de miniature où l'idée

est peinte comme en un tableau. Ces traits, qui se croisent en tous sens, ces nuances du pinceau, ces pleins et ces déliés, toutes ces lignes droites, courbes, expriment et représentent les tours multiples de la pensée avec tout le fini d'une œuvre artistique.

Il y a dans cette méthode d'écriture appliquée aux langues un avantage qu'on ne peut constater en Occident que pour les langues parlées. Aux yeux des Européens, la beauté d'une langue réside dans le son, et il n'est pas rare d'entendre vanter l'harmonie d'un mot ou même d'une phrase. Mais ces manières d'être des mots ne se représentent pas par l'écriture. Les mots sont muets et n'ont que des relations orthographiques. L'énergie ou la douceur des lettres ne modifiera en rien le sens d'un mot : il aura toujours la même valeur, et, s'il en change jamais, ce sera par un artifice de style dont il n'est pas permis d'abuser sans lasser l'attention. Et cependant l'esprit n'est-il pas le monde des nuances et des délicatesses abstraites, et la culture de l'intelligence ne tend-elle pas toujours à augmenter la sensibilité de cette faculté? Comment pouvoir répondre à cette vocation naturelle si l'on n'a à sa disposition que des mots à sens fixe? Et si un auteur parvient, à force d'habileté et de bonheur, à trouver un tour particulier qui satisfera l'esprit, il emporte avec lui son secret, et quiconque voudra s'en servir ne sera qu'un plagiaire. Nous, nous ne perdons pas ainsi nos trésors : nous les conservons; ils vivent dans nos caractères, et, une fois créés, ils font leur tour de Chine comme une expression de Voltaire fait le tour du monde, avec cette différence que l'un est devenu un mot nouveau et que l'autre ne sera jamais qu'une citation. J'espère, par ces comparaisons, m'être fait comprendre; non pas que je cherche à vanter les avantages de l'un des systèmes aux dépens de l'autre, mais je trouve que les langues de l'Occident n'ont pas toutes les ressources qui doivent satisfaire ou passionner un écrivain. J'ai fait cette observation que l'orateur était infiniment au-dessus de l'écrivain : Pourquoi? Parce que la vie est dans le son. Eh bien! c'est cette vie qui réside dans nos caractères : ils ont non-seulement un corps, mais une âme qui peut leur donner la chaleur et le mouvement.

VII. — LES CLASSES.

On distingue, en Chine, quatre classes ou catégories de citoyens, selon les mérites et les honneurs que la coutume et les lois du pays accordent à chacune d'elles. Ces classes sont celles des lettrés, des agriculteurs, des manufacturiers et des commerçans. Tel est l'ordre de la hiérarchie sociale en Chine.

Les lettrés occupent le premier rang comme représentant la classe qui pense; les agriculteurs ont la seconde place comme représentant la classe qui nourrit; les manufacturiers jouissent aussi d'une assez grande considération en rapport avec leur industrie, mais la classe des commerçans est la dernière.

A vrai dire, les deux classes estimées et honorées sont les deux premières : elles constituent l'aristocratie de l'esprit et du travail. Nos gentilshommes ne pourraient inscrire dans leurs armes parlantes qu'une plume, — je veux dire un pinceau, — ou une charrue; dans l'une, le ciel pour horizon; dans l'autre, la terre. Ne semble-t-il pas que les seules préoccupations de l'homme aient été de tout temps tournées vers ces deux pôles, vers ces deux limites : le ciel, c'est-à-dire l'invisible et l'inconnu pour la pensée; et la terre, que foulent les pieds, pour le travail manuel? Ce sont les sources naturelles du labeur humain : nous en avons respecté la disposition pour fixer les distinctions sociales. Si la science est la plus haute des spéculations, la plus noble et la plus honorée, c'est qu'elle fait les hommes capables de gouverner et que c'est parmi les lettrés que se recrutent les fonctionnaires de l'état. Mais la préférence accordée aux travaux de l'esprit n'est pas exclusive. L'agriculture est également honorée, parce que la terre est le principal objet des taxes. Comparée à l'industrie et au commerce, l'agriculture est appelée la racine, et celle-ci les branches.

VIII. — LES LETTRÉS.

Tous les individus appartenant aux quatre classes dont j'ai parlé dans le chapitre précédent sont admis à prendre part aux concours publics qui décernent les grades. Ce droit est, en lui-même, plus précieux que tous ceux qui sont inscrits dans un code célèbre, emphatiquement nommé les immortels principes, ou les Droits de l'homme. Il n'existe nulle part dans le monde un principe plus démocratique; et je m'étonne qu'on n'ait pas songé à l'adopter dans les contrées occidentales, où les immortels principes n'ont pas encore assuré le meilleur des gouvernemens et l'état social le moins imparfait.

Les grades, qui s'appellent en Chine comme dans d'autres pays de l'Occident, le baccalauréat, la licence et le doctorat, ne sont pas de simples diplômes témoignant de l'étendue relative des connaissances dans les lettres et les sciences. Ils ont un tout autre caractère, en ce sens qu'ils confèrent des titres auxquels sont attachés des droits et des privilèges. La chanson de Lindor ne serait pas comprise en Chine, et les vœux « d'un simple bachelier » ne seraient pas aussi modestes.

J'ai été singulièrement surpris de constater combien les grades universitaires étaient peu honorés. Le grade de bachelier, par exemple, est absolument déconsidéré, et par ceux qui ne l'ont pas obtenu, — naturellement, — et par ceux qui en ont subi l'examen. On n'avoue pas qu'on est bachelier; on ne demande pas à quelqu'un s'il est bachelier; cela serait aussi déplacé que de demander son âge à une ex-jolie femme. Quant aux grades de licencié et de docteur, les personnes seules qui veulent se livrer aux études sérieuses et se consacrer à l'enseignement supérieur prennent la peine de les obtenir. Mais le grade de docteur n'est pas une distinction qui crée un emploi et embellit une carrière. On peut être docteur ès-lettres ou ès-sciences et solliciter une place très humble dans une administration sur le pied d'égalité avec un ignorant. Ce sont là des anomalies qu'on m'a assuré être régulières, et j'ai constaté que, malgré ma répugnance à admettre de telles assertions, je devais les accepter comme vraies.

Je me demande encore, après dix années de séjour, après des études nombreuses, quel peut être, dans les institutions du monde occidental, le principe vraiment digne d'être appelé démocratique ou libéral. Je n'en vois aucun, et personne ne m'en a montré un qui le fût aussi excellemment que le droit d'admission de tous les citoyens aux concours conférant les grades. On m'a bien parlé du suffrage universel, mais c'est une rose des vents; c'est un principe sans principes; et c'est se faire une singulière opinion de l'opinion publique que de s'imaginer qu'elle pourra se manifester, par décret, à une époque précise, tel jour, à telle heure. Chose curieuse! on ne pourrait pas proposer l'élection des académiciens par le suffrage universel sans se rendre ridicule, et on admet que ce soit le même suffrage qui choisisse les législateurs! Je crois que ceux-ci sont plus difficiles à discerner que ceux-là. Que faut-il conclure?

Où est la récompense accordée au travail opiniâtre, éclairé par une noble intelligence? Si vous êtes pauvre, n'ayant pour richesse qu'un nom honorable et l'ambition de le bien porter, pourrez-vous, par l'étude seule et par ses succès, vous assurer un nom dans les fonctions de l'état? Pourrez-vous vous élever, par le seul crédit de votre science? Pourrez-vous lui demander de conquérir pour vous un droit? Pourrez-vous obtenir par elle seule les honneurs et la puissance? En Chine, oui; en Europe, non.

Ce n'est donc pas sans raison que je prétends que nos coutumes sont plus libérales, plus justes et plus salutaires : car les plus instruits sont les plus sages, et ce sont les ambitieux qui tourmentent la paix publique. Exigez, pour remplir les fonctions élevées de l'état, le renom du mérite le plus élevé, comme on exige pour les fonctions militaires la bravoure éprouvée, le culte de l'honneur, et la science

des combats, et vous supprimerez les guerres intestines que livrent aux portes des ministères les intrigues et les passe-droits. C'est là le secret de la stabilité de notre pacifique empire. Il suffirait d'en adopter le système, pour changer bien des changemens ; mais le jour où l'Europe cessera d'aimer ce qui change, elle sera parfaite, — et nous n'aurons plus rien à lui envier.

La Chine n'a pas d'enseignement officiel.

Notre gouvernement entend mieux la liberté que certains états de l'Occident, où l'on impose l'obligation de l'instruction, sans lui donner de but précis. Le gouvernement n'a de contrôle que sur les concours. Les candidats ne sont soumis qu'à une seule loi, la plus tyrannique de toutes : celle de savoir.

Il faut encore remarquer que nos grades ne représentent pas seulement un mérite acquis, mais la supériorité du mérite. Les grades sont, en effet, obtenus au concours; car c'est la seule manière de donner du crédit à un grade.

Il n'y a pas de meilleure preuve à indiquer que ce qui se passe à propos des nominations dans les armées européennes, par le système des écoles spéciales, où l'on ne peut entrer qu'à la suite d'un concours. Ces écoles deviennent alors de véritables institutions où se forme un esprit de corps, exclusif, fier de ses privilèges, et se constituant en une sorte d'aristocratie dont l'influence est très élevée. J'admire l'École polytechnique et ses règlemens. Ne voyez-vous pas quel prestige elle conserve, malgré les diverses révolutions qui ont détruit tant d'excellentes choses? C'est que le grade impose et s'impose!

Supposez que le grade d'avocat soit soumis au concours; qu'on en fixe chaque année le nombre. Quels ne seraient pas les bienfaits qu'apporterait une telle réforme! Le droit de plaider deviendrait un honneur, et l'esprit de corps, auquel prétendent les avocats, acquerrait une véritable dignité. Mais c'est un caprice de mon imagination, et ne serait-ce que pour confirmer la vérité d'un principe évangélique, il faut laisser aux derniers le privilège de pouvoir devenir quelquefois les premiers. C'est en ceci que réside l'esprit démocratique.

Les études se font dans la famille. Les familles aisées ont des précepteurs ; mais, dans chaque village de la Chine, les parens les moins fortunés peuvent envoyer leurs enfans dans les écoles, et il y a des écoles de jour et de nuit. Les enfans qui les fréquentent sont si nombreux que le prix de l'admission est très minime.

L'ordre de nos concours aura peut-être quelque intérêt pour mes lecteurs européens, quoique ce soient des détails connus par les voyageurs qui ont écrit sur la Chine. Je n'ai pas la prétention de

faire découvrir un nouveau monde, mais d'attirer l'attention sur certaines institutions qui ne sont pas complètement barbares, et pour lesquelles on peut professer un sentiment qui dépasse les limites de la pitié. J'aide mon semblable à voir par mes yeux : c'est toute mon ambition.

Lorsque les candidats se jugent suffisamment prêts pour subir le premier examen, ils vont se faire inscrire à la sous-préfecture où a lieu cet examen. Il comporte six épreuves.

Le candidat élu à la suite de la dernière épreuve est désigné comme apte à subir les examens qui ont lieu devant le préfet au chef-lieu de la province. Cet examen comporte également un certain nombre d'épreuves, et si toutes ont été victorieuses, le candidat élu se présente devant l'examinateur impérial délégué spécialement dans chaque province.

Ce n'est qu'après avoir été admis par cet examinateur que le candidat reçoit le grade de bachelier.

Chaque épreuve dure une journée entière, et il en faut subir quinze environ pour satisfaire aux conditions du programme. Toutes ces épreuves sont écrites, et les candidats sont enfermés dans de petites cellules, sans le secours d'aucun livre, n'ayant avec eux que leur pinceau, l'encre et le papier. Ils doivent faire leurs compositions sur des sujets de littérature et de poésie, d'histoire et de philosophie. Ces examens ont lieu tous les ans au chef-lieu de la préfecture.

Les examens du second degré conférant la licence ont lieu tous les trois ans. Ils se passent à la capitale de la province et se composent de trois examens durant chacun trois jours et fournissant une durée totale de douze jours. Les candidats sont généralement très nombreux, quelquefois plus de dix mille pour deux cents élus !

Les examens du troisième degré conférant le doctorat ont lieu à Pékin dans le même ordre que les examens du second degré. Les élus de ce dernier concours subissent encore un dernier examen en présence de l'empereur et sont classés par ordre de mérite en quatre catégories : la première ne compte que quatre membres ; ils sont reçus immédiatement académiciens. La seconde catégorie comprend les candidats-académiciens, qui devront de nouveau concourir pour entrer à l'académie. La troisième catégorie nomme les attachés aux ministères, et la quatrième les sous-préfets ou ayant rang de sous-préfet.

Le nombre des docteurs admis à chaque session varie entre deux et trois cents.

Les académiciens deviennent les membres du Collège impérial des Han-lin et forment le corps le plus élevé dans lequel on choi-

sit ordinairement les ministres de l'empereur. Je n'ai pas besoin de dire d'après cette énumération que la vie d'un lettré se passe en examens.

A vingt ans, en Europe, le temps est arrivé pour la plupart de laisser de côté l'étude et de commencer à l'oublier. Nous, nous commençons à élever notre ambition, c'est-à-dire à espérer un nouveau grade auquel correspondra un accroissement d'honneur et de fortune.

La hiérarchie chinoise n'est pas fondée sur l'ancienneté, mais sur le mérite. Le grade fixe la position ; et plus la position s'élève, plus il faut de mérite pour en être le titulaire. On n'aurait pas l'idée chez nous de se moquer d'un chef de bureau, par cette simple raison qu'un chef de bureau est nécessairement plus capable qu'un sous-chef. La hiérarchie par l'ancienneté est une erreur : ce n'est pas le crâne dénudé qui fait le mérite, et les jeunes attachés aux ministères m'ont suffisamment édifié sur les défaillances de l'ancienneté pour me faire d'autant mieux apprécier la sagacité de nos gouvernans d'en avoir supprimé la cause.

Rien ne peut donner une idée des démonstrations de joie qui accueillent la nouvelle d'un succès remporté dans les examens. J'ai vu en Angleterre et en Allemagne, c'est-à-dire dans les deux seuls pays où il existe des universités, des processions d'étudians, des fêtes de félicitations qui certes ne manquaient pas d'entrain ni de grandeur. Mais en Chine ces réjouissances ont une grande extension et sont extrêmement populaires.

Les cérémonies qui se font dans la famille sont aussi pompeuses que celles du mariage : les parens se réunissent d'abord au temple des ancêtres pour leur faire l'offrande de l'honneur qu'ils ont reçu ; puis, des festins magnifiques sont donnés à tous les membres de la famille et à tous les amis. Pendant plusieurs jours, on se livre à toutes les manifestations de la joie la plus vive. L'élu est porté comme en triomphe. Lorsqu'il va annoncer la nouvelle de son succès à ses connaissances et aux membres de sa famille, un orchestre de musiciens l'accompagne ; ses amis se tiennent autour de lui portant des bannières de soie rouge et lui font cortège. Il est acclamé par la population comme un roi qui aurait remporté une grande victoire. Sur les murailles de sa demeure sont affichées des lettres portant à la connaissance de tous le succès que l'élu a remporté. Ces mêmes lettres sont envoyées dans toutes les familles avec lesquelles l'élu entretient des relations.

Naturellement, l'éclat de ces fêtes et de ces honneurs n'est pas fait pour ralentir l'ambition des candidats. Toutes ces solennités attisent l'émulation et excitent ceux qui ont conquis les palmes

du premier degré à prétendre à celles du second. Les fêtes relatives au succès du doctorat prennent les proportions d'une fête publique à laquelle se joignent tous les habitans de la ville où est né l'élu.

Outre les examens que j'ai mentionnés, il en existe encore d'autres qui succèdent au premier degré et qui donnent droit pour les élus à une pension alimentaire ou à un titre. Les lettrés pourvus de ce titre peuvent concourir pour les emplois dépendant de la magistrature, dont les membres ne sont pas les élus directs des examens. Si l'on ajoute enfin à tous ces honneurs, suffisans déjà par eux-mêmes pour enflammer l'ambition la plus lente, la pensée profondément chère au cœur des Chinois, que ces honneurs rejaillissent sur la famille, qu'ils sont agréables aux ancêtres et que les parens directs, le père et la mère, recevront le même rang et la même considération, on sentira quelle force peut avoir sur nos mœurs l'institution des concours.

Il pourrait arriver, comme cela se voit ailleurs, que le fils parvenu méprisât ses parens restés dans l'humble position où il est né lui-même. Mais nos lois ont été prudentes, et ce scandale n'attriste pas nos pensées.

Le père et la mère s'élèvent en même temps que leur fils, ils reçoivent l'honneur et le rang de son grade, et il n'y a que des heureux dans la famille le jour d'un triomphe aux examens. Ah! nos ancêtres connaissaient bien le cœur humain et leurs institutions sont vraiment sages ! Elles méritent l'admiration et la reconnaissance de tous les amis de l'humanité. Plus j'apprendrai la civilisation moderne, plus ma passion pour nos vieilles institutions augmentera, car elles seules réalisent ce qu'elles promettent : la paix et l'égalité.

IX. — LE JOURNAL ET L'OPINION.

Si l'on définissait « le journal » aussi exactement que le permette la complexité d'un tel mot, on pourrait dire que c'est une publication périodique destinée à créer une opinion dans le public.

Je pense que bien des journaux accepteraient cette définition, car c'est un noble métier que celui de créer une opinion et de la répandre presque instantanément à des milliers d'exemplaires, dans ce grand monde toujours nouveau qu'on appelle le public. Je suis un admirateur du journal en Europe. Il aide à passer le temps agréablement; en voyage, c'est un compagnon qui vous suit comme s'il était à votre service; vous le retrouvez partout, dans toutes les

gares; son titre seul vous est agréable à apercevoir, et avec un journal on regrette moins les absens. C'est là, je crois, son meilleur éloge.

L'influence du journal sur l'esprit n'est pas aussi grande qu'on pourrait le craindre. Si on lisait toujours le même journal, il est possible qu'à la longue, étant donné que le journal soit assez convaincu pour dire toujours la même chose, il exerçât sur l'esprit de l'abonné une influence profonde. Mais le public lit tant de journaux de nuances si diverses qu'on finit par être de tous les groupes politiques, ce qui est, du reste, infiniment commode lorsque les ministères changent.

Quoi qu'il en soit, les journaux répondent à un besoin. Telle que la société est organisée, il est devenu nécessaire d'utiliser tous les moyens de transmission de la pensée qui sont à sa disposition pour lui redire tous les bruits de la terre. Le journal dit généralement ce qui se passe lorsqu'il est très bien informé; il ne dit que cela. Quelquefois il se risque à dire ce qui ne se passe pas, mais sous toutes réserves; ce serait la seule chose intéressante, et, le lendemain, elle est démentie. A part cela, le journal a des articles d'opinion que les lecteurs de la même opinion approuvent très haut; mais je me suis laissé dire qu'on n'avait jamais vu, — sauf en province peut-être, — des convertis du journalisme.

On ne peut pas dire cependant des journaux qu'ils prêchent dans le désert, mais dans le public, — ce qui est un peu de l'essence du désert, — ce monde mouvant, tantôt plaine, tantôt montagne, où rien n'est stable et rien ne vit, où les oasis ne sont que des mirages et qui ne semble exister que par le bruit des tempêtes qui soulèvent ses vagues de sable.

C'est en effet un monde insaisissable, capricieux. Ce qui lui plaît aujourd'hui lui déplaît demain; il n'est jamais satisfait. Regardez ces affolés se précipiter à toute heure du jour sur les journaux : ils en lisent dix, vingt, — avec le même air impassible, — et vous les entendez toujours gémir : Il n'y a rien dans les journaux! On attend le soir : rien! le lendemain : rien encore! Arrive enfin une nouvelle : tout le monde la sait avant le journal!

Quant aux articles sérieux, il paraît qu'on ne les lit jamais. Ils sont cependant toujours très bien faits; mais ils n'ont d'intérêt que pour leurs auteurs, qui les lisent vingt fois, qui les relisent aux amis qui ont la bonne fortune de les rencontrer, sans jamais se lasser. Pour comprendre cet enthousiasme, il faut avoir vu son article imprimé à la première colonne et le voir entre les mains de quelqu'un de ce grand public; voir qu'on le lit; suivre avidement la pensée de cet ami inconnu... On l'embrasserait si on l'osait; on lui

révélerait le nom de l'auteur. Qui n'a pas connu ces émotions ne peut pas connaître le rôle du journal; c'est une institution bien utile, bien précieuse pour ceux qui écrivent.

Telle est mon opinion; elle aidera à faire comprendre les développemens qui vont suivre.

On chercherait vainement en Chine un journal ayant quelque analogie avec un journal européen (j'entends un journal publié sous le régime de la liberté absolue de la presse). C'est une liberté qui ne fleurit pas dans l'empire du Milieu; et j'ajouterai, pour ne pas paraître le regretter, qu'il existe de grands empires, même en Occident, où cette liberté n'est pas entière. Mais, quoique nous n'ayons ni liberté de la presse, ni journalisme, nous avons cependant une opinion publique et on verra par la suite de ce récit qu'elle n'est pas un vain mot.

Le journal chinois a son histoire et ses antiquités, comme tout ce qui se rapporte à nos usages.

Au XIIe siècle avant l'ère chrétienne, nous lisons dans nos livres que le peuple avait coutume de chanter des chansons adaptées aux mœurs de chaque province. L'empereur Hung-Hoang, de la dynastie des Tcheou, ordonna de compulser tous ces chants populaires afin qu'il connût les mœurs de son peuple. Ces chants ont été perdus dans le grand incendie des livres; mais Confucius en recueillit trois cents dont il a composé le *Livre des vers*. Nous regardons cette publication comme l'origine du journal en Chine.

Quoiqu'il n'y ait plus eu de longtemps de publication analogue, et que la coutume des chansons populaires ne se soit pas maintenue, il n'en reste pas moins ce fait que les souverains de la Chine ont toujours été informés de l'état de l'opinion publique relativement aux actes de leur gouvernement. Il existe depuis de longs siècles un conseil permanent composé de fonctionnaires appelés censeurs et qui ont pour mission de présenter au souverain des rapports sur l'état de l'opinion dans les diverses provinces de l'Empire. Ces rapports constituaient un journal ayant l'empereur et les hauts dignitaires pour lecteurs. Plus tard, ces rapports ont reçu une plus grande publicité et aujourd'hui ils forment le journal qui s'appelle la *Gazette de Péking* et qui est, à vrai dire, le *Journal officiel* de l'empire.

La liberté de la presse n'existe pas en Chine, parce qu'elle serait contraire à l'idée que nous avons du caractère de la vérité de l'histoire.

Pour nous, il n'y a pas d'histoire contemporaine publiée. L'histoire ne publie que les annales des dynasties, et tant que la même dynastie occupe le trône, il n'est pas permis d'en publier l'histoire. Cette histoire est écrite, à mesure qu'elle se déroule, par un conseil

de lettrés qui y apportent autant de soin et de sage lenteur que les immortels de l'Académie française à composer le Dictionnaire ?

On comprend dès lors qu'il soit nécessaire de tenir tous ces documens secrets pour qu'ils soient une reproduction fidèle de la vérité ; et on admettra d'autant plus facilement qu'il en soit ainsi que les hommes d'état célèbres suivent, en Europe, exactement le même principe pour la publication des mémoires qu'ils ont écrits sur les événemens contemporains. Souvent ces mémoires ne voient le jour qu'un temps déterminé après leur mort et ils ne serviront de documens historiques que lorsque le temps sera venu d'écrire l'histoire, à la manière de Tacite, sans passion et sans haine.

Il ne faudrait pas croire cependant que ce mutisme de l'histoire soit absolu. En certaines circonstances, on voit d'audacieux censeurs qui ne se font pas faute d'accuser de très hauts fonctionnaires sur les irrégularités d'actes administratifs, ordonner une enquête, et, selon les cas, infliger des punitions aux coupables. Le souverain lui-même n'est pas exempté de la sévérité des reproches.

Ce conseil des censeurs est une institution vraiment unique en ce qu'il réalise l'idéal même que poursuit le journalisme en Europe. Il est composé des lettrés les plus en renom de toutes les provinces ; ils ont, par faveur de l'empereur, le privilège de pouvoir tout dire, même les on-dit, et ils ne sont jamais réprimandés sur la légèreté de leurs informations.

La *Gazette officielle* n'est généralement reçue que dans les cercles officiels. Le peuple ignore complètement ce qui se passe dans l'ordre des faits politiques. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu des tentatives dans ce sens, mais elles n'ont pas réussi. Depuis que les ports, en effet, ont été ouverts au commerce international, les étrangers ont fondé des journaux chinois rédigés par des Chinois sur le modèle des journaux européens.

L'exemple est contagieux, le bon comme le mauvais, et il s'est rencontré des Chinois qui ont essayé de faire paraître des journaux dans les provinces. Ces entreprises se sont heurtées contre les délits de presse, ce poison du journalisme, dont les gouvernemens usent assez fréquemment lorsque la liberté d'écrire dépasse la mesure permise par les lois existantes.

Le journalisme local est donc mort de mort violente, et personne ne songe à le ressusciter. Les étrangers seuls continuent à exploiter les journaux : ils sont considérés comme neutres. Les plus répandus de ces journaux sont : le Journal de Shanghaï et celui de Hong-Kong.

Il y a d'autres journaux publiés en anglais, mais ceux-ci n'ont d'abonnés que parmi les étrangers résidans.

Il existe une autre sorte de journal qu'on pourrait appeler un journal intime et que les Chinois ont coutume d'écrire. Ils y insèrent leurs impressions de voyage, les divers événemens importans auxquels ils assistent; en général, tout ce qui mérite un souvenir. Mais si ces relations traitent de questions concernant la politique, elles ne peuvent être publiées tant que la même dynastie est souveraine du trône. C'est une loi qui peut paraître excessive; mais elle atteint son but si l'on veut qu'il y ait une vérité historique absolue.

La presse est une sorte de statistique des opinions du jour, — je prends le jour comme unité; — à ce point de vue, les journaux ont une grande utilité pratique lorsque ces opinions sont nombreuses. En Chine, où la presse n'existe pas, il n'est donc pas très aisé de rechercher quelles sont les opinions. Néanmoins, dans l'ordre politique, nous avons aussi nos conservateurs et nos démocrates; nous avons les partisans des anciennes traditions de l'empire qui ne veulent à aucun prix faire de concessions à l'esprit nouveau. Ils pourraient fraterniser avec les réactionnaires de tous les pays. L'esprit démocratique, dont nous avons aussi de nombreux partisans, n'a pas les mêmes tendances qu'en Occident, où la démocratie admet une infinité de sens qu'il ne m'appartient pas de définir ici, mais qui, assurément, ne seraient pas du goût de nos démocrates. Ceux-ci croient simplement servir les intérêts du peuple et de manière à ce que le peuple en reçoive quelque profit. Voilà, je crois, une distinction qu'il était utile de faire.

Ces démocrates admettent ce principe « que ce qui est utile à la généralité est bon; » et, dans beaucoup de cas, ils ne s'opposeront pas à une réforme sous prétexte d'obéir à des scrupules que d'autres tiennent pour inviolables.

La voix du peuple s'appelle aussi en Chine la voix de Dieu; c'est la devise qui pare le blason découronné de tous les peuples de la terre, comme s'ils étaient les descendans d'une antique dynastie issue de Dieu même. Cette formule existe chez tous les peuples; nos 400 millions d'habitans n'en ignorent pas le sens profond, et cette voix se fait entendre jusqu'au milieu des conseils du gouvernement quand les circonstances l'exigent.

Le peuple est, en effet, représenté par les lettrés qui se rendent des provinces dans la capitale; et, quoiqu'ils n'aient aucun titre officiel, ils ont cependant le droit d'adresser des requêtes dans lesquelles ils exposent les réclamations nécessaires; ces requêtes sont faites au nom du peuple.

C'est là une sorte de mandat sans élection; les érudits et les lettrés ont cet honneur, qu'ils doivent à la culture de leur intelligence, d'être les avocats naturels du peuple pour faire entendre la voix de

Dieu. Magnifique hommage, me semble-t-il, rendu au travail et à la persévérance, et qui inspire, pour la tradition qui perpétue cet usage, le plus grand respect!

Si jamais la Chine devait changer ses mœurs politiques et adopter un des modes de représentation nationale en vigueur chez les peuples de l'Occident, elle se souviendrait de cette tradition et n'accorderait le droit de vote et le titre de mandataire qu'à ceux qui se seraient honorés par l'étude et la probité.

Les requêtes présentées par les lettrés au nom des provinces sont examinées avec soin, et, lorsque les lois le permettent, si l'objet de la réclamation est juste, acceptées par le gouvernement.

Mais il arrive assez fréquemment que, pour répondre aux vœux contenus dans une requête, il faudrait une loi nouvelle. Or, chez nous, le code est fixe. On crée alors pour ces cas particuliers des exceptions qui pourront à leur tour établir des précédens pour de semblables circonstances.

C'est ainsi que nous comprenons la représentation nationale. La méthode est simple et ne nous impose aucun embarras. Nous n'avons pas les inquiétudes qui épuisent les états à gouvernemens parlementaires. L'empire est semblable à une grande famille dont le chef souverain dirige tous les intérêts et maintient tous les droits avec l'autorité que les siècles de l'histoire lui ont léguée et que le respect des traditions a consacrée. Le jour où l'empire appellera par toutes les voix du peuple l'attention de ses gouvernans sur la nécessité d'un changement dans les institutions fondamentales de l'état, ces changemens pourront s'effectuer sans secousse, parce qu'ils ne seront pas inspirés par la passion, mais par le désir seul de maintenir la paix dans toutes les provinces.

Mais ce jour n'a pas encore vu poindre les premières lueurs de son aurore, et si le journalisme importé dans nos ports a pu croire un moment à l'influence qu'il prétendait exercer sur les idées, il a dû reconnaître après expérience que c'était un rêve.

Pour se rendre compte de l'excellence d'une nouvelle invention, il ne suffit pas qu'un journal ou qu'une revue en démontrent les bienfaits. Dans un pays où le prestige de l'article n'existe pas, il est nécessaire que ce soient les essais eux-mêmes qui démontren la réalité du progrès que l'on cherche à établir. On ne peut juger sans apprécier les conséquences. C'est là notre seul crime devant l'Europe.

Le sujet auquel je touche est des plus délicats à traiter; car je veux dire mon opinion, et je ne veux pas paraître dédaigner ce qui fait l'étonnement même des Européens. Mais, quand on est sincère, on est d'avance excusable.

Le caractère essentiel de la civilisation occidentale est d'être envahissant. Je n'ai pas besoin de le démontrer.

Autrefois, les hordes barbares envahissaient aussi, non pas pour apporter les bienfaits d'un esprit nouveau, mais pour piller et ruiner les états florissans. Les civilisés suivent la même voie, mais prétendent arriver à l'établissement du bonheur sur la terre. La violence est le point de départ du progrès. Je me flatte de penser que la méthode n'est pas parfaite et qu'elle trouvera, notamment en Chine, autant de détracteurs qu'il y a de bons esprits. En Chine, comme partout où vivent des êtres humains, la lutte pour la vie tend au bonheur et le seul progrès appréciable est celui qui assure la paix et combat le paupérisme. La guerre et le paupérisme sont les deux fléaux de l'humanité, et le jour où la Chine sera convaincue que l'esprit nouveau dont s'enorgueillit le monde occidental, avec toutes ces inventions ingénieuses qui nous font battre des mains lorsque nous en constatons les prodiges, possède le secret qui fait les peuples paisibles et accroît leur bien-être, ah! ce jour-là, la Chine entrera avec enthousiasme dans le concert universel. Ceux qui nous connaissent n'en ont jamais douté.

Mais cette conviction a-t-elle été faite?

Sait-on quelles sont les importations du commerce dans ces ports qu'un traité fameux a rendus internationaux? Les armes à feu! Nous espérions des engins de paix, on nous vend des machines de guerre, et, en fait d'institutions modernes civilisatrices, nous inaugurons le militarisme!

Et l'on trouve que nous sommes défians!

Eh bien! dussé-je indigner ceux qui ne pensent pas comme moi, nous haïssons de toutes nos forces tout ce qui, de près ou de loin, menace la paix et excite l'esprit de combat dans l'âme humaine, suffisamment imparfaite. Qu'avons-nous besoin de ces guerres, détestées des mères, et vers quel idéal peut nous conduire l'espoir d'armer un jour de fusils nos 400 millions de sujets? Est-ce là une pensée de progrès? Détourner la richesse publique de la voie qui lui est naturellement enseignée par l'esprit de raison pour la faire contribuer ensuite à organiser toutes les angoisses qui naissent et de l'emploi et de l'abus de la force, c'est, il me semble, s'amoindrir et se corrompre. Nous ne verrons jamais dans le militarisme un élément de civilisation : loin de là! nous sommes convaincus que c'est le retour à la barbarie.

Mais les armes à feu ne sont pas les seules importations de première nécessité qui nous aient été offertes. A dire vrai, ce sont à peu près les seules dont l'utilité nous ait été démontrée : la démonstration a été parfaite. Mais il est d'autres essais qui n'ont

pas réussi et à propos desquels on a toujours pensé que nous opposions un parti-pris contraire aux lois de la raison.

Comme je l'ai déjà dit, tout est soumis en Chine à l'examen, et l'examen porte non-seulement sur le mérite du système proposé, mais sur les avantages qu'il a procurés. Je prends pour exemple les chemins de fer. Ils n'ont pas réussi, quoique ce soit une merveilleuse manière de voyager; mais quelque merveilleuse qu'elle soit, est-elle jugée utile? Jusqu'à présent, non. Dès lors, elle n'est pas entreprise. De plus, l'exécution d'un tel projet apporterait dans les mœurs une grande perturbation : nous tenons par-dessus tout aux traditions de la famille, et, parmi elles, il n'en existe pas de plus chère que le culte des ancêtres et le respect de leurs tombes. La locomotive renverse tout sur son passage, elle n'a ni cœur, ni âme; il faut qu'elle passe comme l'ouragan.

Nos peuples ne sont donc pas encore décidés à se laisser envahir par le cheval de feu; et vraiment on ne peut trop leur en vouloir quand on se rappelle que l'Institut de France lui-même se refusa à admettre le projet de Fulton relatif à l'application de la vapeur à la locomotion des navires. Ils méritent bien autant d'indulgence que les savans de l'Académie, et même on les verrait mettre en pièce les ballons, par ignorance de la force ascensionnelle, refuser de s'éclairer par la lumière du gaz, qu'ils seraient quelque peu parens avec les Occidentaux... Ceci m'amène à dire qu'on ne convainc que l'esprit et qu'il vaut mieux démontrer par des faits évidens une vérité d'importance que l'imposer violemment en foulant aux pieds les traditions et les mœurs.

On n'accepte jamais ce qui est imposé, c'est une expérience qu'il n'est pas même nécessaire d'aller faire en Chine. En France, raconte-t-on, le peuple ne voulait pas manger de pommes de terre, parce que la pomme de terre lui était imposée : on l'avait rendue obligatoire. Le peuple n'en voulut pas; il ne voulut même pas en goûter. Il fallut l'exemple de la cour; il fallut même, si l'on en croit l'histoire, que défense expresse fût faite de manger des pommes de terre... et alors tout le monde en mangea. Voilà de la vraie civilisation, celle qui procède par la connaissance du cœur humain, le même sous toutes les latitudes. Que de pommes de terre on nous ferait manger si on s'y était pris de la bonne manière! Mais on ne nous a apporté que la pomme de discorde!

Demandez à un Chinois comment il appelle les Anglais : il vous répondra que ce sont les marchands d'opium. De même, il vous dira que les Français sont des missionnaires. C'est sous chacun de ces deux aspects qu'il les connaît, et on comprendra aisément qu'il garde dans sa mémoire un souvenir ineffaçable de ces étrangers,

puisque les uns ruinent sa santé aux dépens de sa bourse et que les autres bouleversent ses idées. Je constate seulement le fait; car il se peut, après tout, que l'opium et les religions nouvelles soient des progrès irrésistibles. Le lecteur impartial appréciera.

Les étrangers qui débarquent en Chine n'ont qu'un but : la spéculation; et, ce qui est infiniment curieux, tous ces étrangers spéculateurs nous méprisent, parce que nous sommes défians. N'est-ce pas là une observation qui vaut son pesant d'or? Défians! vraiment, il n'y a pas de quoi! Notre ennemi, dit le fabuliste universel, c'est notre maître; mais c'est aussi celui qui en veut à notre bourse, sous prétexte de civilisation. Défians! Mais nous ne le serons jamais assez!

Nous sommes obligés de confondre dans notre esprit tous les peuples et tous les individus et de les appeler d'un même nom : les étrangers. Mais je tiens à affirmer que nous savons distinguer les bons des mauvais, car il est des étrangers qui honorent leur nationalité par le respect qu'ils témoignent pour nos institutions. Je veux parler des diplomates qui nous séduisent par leur distinction et qui accomplissent des tâches souvent délicates avec une courtoisie et un tact qui font le meilleur éloge de leur civilisation; je veux parler aussi des érudits qui viennent étudier nos langues et puiser dans nos livres les enseignemens que la plus antique des sociétés humaines nous a donnés. Ceux-là ne sont pas pour nous des étrangers, mais des amis avec lesquels nous sommes fiers d'échanger nos pensées, et nous rêvons quelquefois de progrès et de civilisation avec ces fils légitimes de l'humanité, qui n'ont rien de commun avec les charlatans qui abordent sur nos rivages.

En terminant cette revue de l'opinion sur des sujets divers, je ne puis m'empêcher de parler des missionnaires et de l'état de l'opinion à leur égard. J'avais l'intention de dire toute ma pensée et d'exprimer, à côté du bien qu'on dit, le mal qu'on ne dit pas. Mais j'aurais craint de paraître passionné, et je me suis engagé, en écrivant ces impressions, à ne rien dire qui pût laisser supposer que je ne sais pas respecter la liberté de penser. Heureusement, j'ai trouvé, dans une des publications de la société des élèves de l'École libre des sciences politiques, école dont j'ai eu l'honneur d'être un des élèves, un travail de M. de La Vernède, et j'y ai lu ce que je n'osais pas moi-même dire de peur de n'être pas suffisamment écouté. Voici, en effet, ce que je lis dans cette note (1) : « Il y a trois siècles, les écrits des missionnaires donnaient une description enthousiaste de la Chine. Chacun, disaient-ils, est heu-

(1) *Annuaire*, exercice 1875-76.

reux dans ce merveilleux pays : Dieu l'a comblé de mille faveurs; il lui a donné de riches étoffes, un breuvage délicieux et parfumé, des produits en abondance.

« La puissante et intelligente société de Jésus avait bien compris tout le parti qu'on en pouvait tirer : aussi envoya-t-elle en Chine des personnages très distingués qui saisirent tout de suite qu'il fallait se concilier les sympathies, s'identifier avec les idées des Chinois, se dépouiller complètement de leur caractère européen, avant de parler de dogmes et de mystères à ce grand peuple qui n'y aurait rien compris. En 1579, nous voyons d'illustres et habiles Italiens parcourir la Chine enseignant l'astronomie, la physique, les arts et la religion.

« Accueillis avec empressement par l'empereur, pensionnés sur le trésor, ils captivent toutes les classes de la société par leurs manières irrésistibles. Ils n'avaient qu'à parler pour convaincre. C'est qu'ils ne dénigraient pas, comme on le fait à présent, le culte admirable des ancêtres, ce culte que nous retrouvons à Rome dans l'antiquité. Ils respectaient Confucius et ils se gardaient bien d'offenser les antiques convictions sur lesquelles repose l'édifice politique de l'empire.

« Comme couronnement de leur œuvre intelligente, le grand empereur Kang-Hi décrète un édit qui leur permet d'ouvrir des églises. L'exposé des motifs est des plus curieux :

« Moi, premier président du ministère des rites, je présente avec respect cette requête à Votre Majesté pour obéir humblement à ses ordres.

« Nous avons délibéré, moi et mes assesseurs, sur l'affaire qu'elle nous a communiquée, et nous avons trouvé que ces Européens qui ont traversé de vastes mers sont venus des extrémités de la terre, attirés par votre haute sagesse et votre incomparable vertu. Ils ont présentement l'intendance et le tribunal des mathématiques; ils ont rendu de grands services à l'empire. On n'a jamais accusé les Européens qui sont dans les provinces d'avoir fait aucun mal ni d'avoir commis aucun désordre ; la doctrine qu'ils enseignent n'est pas mauvaise ni capable de causer des troubles.

« Nous sommes d'avis qu'il faut leur laisser ouvrir des églises et permettre à tout le monde d'adorer Dieu comme il l'entend. »

« Mais bientôt les dominicains et les franciscains, jaloux de la puissance des jésuites dans l'extrême Orient, firent sortir du Vatican le blâme et la persécution; ils détruisirent le magnifique édifice élevé par eux et les firent expulser en 1773 par une bulle du pape Clément XIV.

« Les lazaristes les remplacèrent par une méthode nouvelle. Ils froissèrent les habitudes morales de la nation, ses préjugés, ses

croyances. Les jésuites eussent été d'excellens auxiliaires pour la politique et le commerce des Européens; ils dominaient dans toute la Chine et préparaient petit à petit ce grand peuple à recevoir et à échanger ses richesses avec les peuples de l'Occident. Les lazaristes compromirent tout. »

Cette situation est un exposé très véridique. Il est juste d'affirmer que, partout où le zèle des missionnaires ne s'exercera que sur les esprits, ils ne trouveront aucune hostilité de la part du gouvernement. S'ils ont pour but l'éducation de l'âme par l'observation des principes évangéliques, ils feront bien de les appliquer eux-mêmes avant d'être assurés de rencontrer dans notre empire des sympathies et non des défiances. Que, sous le manteau de la religion, ils cachent des intentions suspectes, ce sont des manœuvres détestées même des Chinois, et personne n'entreprendrait d'excuser des missionnaires qu'un zèle trop ardent a transformés en agens de renseignemens.

Je crois avoir assez dit pour espérer pouvoir obtenir quelque sursis dans l'opinion de ceux qui nous jettent à la tête le nom de barbares. Nous sommes défians, voilà tout! Mais le moyen de ne pas l'être?

Dans un siècle où tout s'entreprend, ne trouvera-t-on pas un meilleur système que le protectorat pour définir l'alliance avec les contrées lointaines? Ne pourrait-on pas apprendre à se connaître de gouvernement à gouvernement et préparer d'un commun accord toutes les concessions que des esprits faits pour s'entendre peuvent se faire mutuellement? La cause de la civilisation y gagnerait... ce qu'elle perdra à chaque coup de canon. Mais on aime le bruit et la fumée, et les lauriers de la gloire ne fleurissent que sur les ruines.

X. — ÉPOQUES PRÉHISTORIQUES.

Les peuples de l'Occident n'ont pas d'histoire ancienne; ils ne sont même pas certains de l'authenticité de faits importans qui se sont passés il y a quinze cents ans à peine. Au-delà de l'ère chrétienne, on ne distingue rien de défini : c'est le chaos de l'histoire; les ténèbres sont suspendues sur le monde occidental.

Plus on s'éloigne des bords du couchant, plus l'obscurité diminue. La lumière grandit à mesure qu'on marche vers l'Orient, le pays du soleil. Voici Rome et les peuples de la péninsule qui nous apportent déjà cinq siècles d'histoire; puis la Grèce et les colonies asiatiques, qui atteignent dans leurs poèmes le XIIe siècle. Pénétrons plus avant sur la terre d'Asie et sur les contrées qui l'avoisinent : nous découvrons les civilisations qui ont brillé d'un vif éclat

sur les bords de l'Euphrate et du Nil. Babylone et Ninive, d'une part, Memphis et Thèbes, de l'autre, sont encore dans leurs ruines les témoignages imposans d'une brillante civilisation remontant dans la suite des âges au-delà du xxe siècle.

Tous les peuples qui touchent aux bords de la Méditerranée ont eu de magnifiques destinées, et leurs travaux ont servi à la civilisation universelle.

Derrière eux cependant, l'histoire, qu'aucun préjugé n'arrête et qui cherche la vérité, leur découvre des ancêtres et inscrit déjà sur ses tablettes la date de quatre mille ans. Elle cherche la trace de tous ces états qui semblent avoir été les tribus dispersées d'un grand peuple et qui tour à tour ont disparu dans une tourmente d'invasions, emportant dans leur tombe les secrets de leur origine.

On croirait, à juger les événemens d'après la méthode sentimentale, qu'une volonté mystérieuse a élevé, puis anéanti chacun de ces états, en faisant passer la puissance entre les mains d'un peuple privilégié qui en usait au gré de son caprice et en était dépossédé quelque temps après. C'est là, en effet, une manière d'expliquer les événemens historiques qui ne manque pas d'originalité. Mais il suffit de jeter les yeux sur une carte de ces divers états pour se rendre compte que, géographiquement, leur avenir était naturellement instable et qu'ils devaient tôt ou tard être emportés dans un grand courant, quelques luttes qu'ils se soient livrées entre eux avant cette époque décisive. Ils étaient sur la route des peuples de l'Occident et sur celle de l'Orient : ils devaient donc fatalement être la proie des uns et des autres, et il est certain que, si tous ces états, au lieu de s'être détruits les uns les autres, avaient pu être assez puissans pour résister aux invasions et devenir à leur tour colonisateurs, l'Occident aurait eu un autre destin. La fondation de Massilia, au vi^e siècle, est une preuve de la justesse de cette opinion; mais ce n'est qu'un fait isolé. Ce que je prétends établir, le voici: s'il y a eu des peuples asiatiques depuis les bords de la mer Méditerranée jusqu'aux montagnes du Thibet qui aient joui d'une civilisation parfaite dans l'antiquité la plus reculée, pourquoi les peuples de la Chine, cette terre mystérieuse que les conquérans classiques n'ont pas pu atteindre, ne seraient-ils pas dépositaires de la même civilisation? C'est, pour un érudit européen, une vérité d'induction qu'il est permis de proposer sans qu'il en coûte à la logique.

Il serait curieux, en effet, que les sables brûlans de la Perse et de l'Arabie aient été peuplés, et que les contrées fertiles de l'Empire du Milieu confinant aux mers de l'Océan-Pacifique ne l'aient pas été! C'est un contre-sens impossible à admettre, et, si l'on veut bien se souvenir que déjà, aux époques anciennes des royaumes de

Darius, les ambitions des conquérans rêvaient de pénétrer au-delà de ce pays des Scythes indomptés, chez ces peuples dont ils connaissaient à peine le nom, on se convaincra sans doute que la Chine est historiquement le plus ancien des états de la terre et en possession des traditions les plus exactes de la race humaine.

La Chine n'a dû qu'à sa situation géographique d'avoir été épargnée par les conquêtes. A l'est, elle a les mêmes frontières que l'Océan, c'est-à-dire un vaste continent inhabité; au nord, les glaces du pôle; au sud, des chaînes de montagnes et des tribus errantes. Ce n'est qu'à l'ouest qu'elle est menacée. Mais les peuples qui s'étendent de ce côté de ses frontières lui servent de bouclier, et, pendant toute l'antiquité, la Chine entend le bruit lointain des combats et assiste, sans y prendre part, à tous les bouleversemens sociaux.

A partir du moment où le silence établit son empire entre nos grandes murailles et le tombeau d'Alexandre, notre isolement devient absolu : il a été le même durant toute l'antiquité.

Supposez une tribu appartenant à la race la plus antique de l'humanité et oubliée du reste du monde dans un coin de la terre, se développant d'après la loi de nature, selon la notion du progrès, c'est-à-dire avec l'intuition du meilleur, cherchant ses propres ressources en elle-même, ne songeant pas à sortir des limites dans lesquelles elle vit; au contraire, croyant habiter un monde distinct des autres, et vous vous représenterez la nation chinoise, que personne ne peut connaître, parce qu'elle est un type unique dans l'humanité.

On ne peut connaître, en effet, qu'en comparant, et on ne peut comparer que deux termes ayant des points de contact, autrement on verse dans l'erreur. C'est là l'origine de tous les préjugés qui ont cours sur la Chine et sur les Chinois.

Ce qui m'étonne, c'est que la Chine soit dédaignée même par les savans, et que nos lettres aient moins de faveur auprès d'eux que les hiéroglyphes de l'Égypte. Cependant il serait assez curieux de constater que nos maximes philosophiques ont précédé celles des grands maîtres de la Grèce, que nos arts florissaient à une époque où Athènes était encore à fonder et que nos principes de gouvernement étaient en vigueur longtemps avant que les souverains de l'Égypte eussent dicté leurs codes. Ce sont là des sujets dignes d'attirer l'attention et qui méritent au moins autant d'intérêt que l'étude des inscriptions chaldéennes.

Quoi qu'il en soit, m'étant proposé de m'instruire dans la connaissance des antiquités et de savoir l'opinion des érudits de l'Occident sur l'origine du monde, j'ai consulté les sources et je n'ai rien appris de très défini sur la question.

Il y a environ six mille ans, le premier homme aurait paru sur

la terre; sa femme aurait attiré sur lui la colère du Créateur, et leurs descendans se seraient trouvés dès lors exposés à toutes les vengeances du ciel. Les hommes seraient ces descendans. Voilà la théorie de l'Occident réduite à une simple expression; elle proclame un Créateur, Dieu, et une créature, l'homme. Mais comment sont nés les arts et les coutumes? Comment se sont formés tous les élémens de la vie sociale? A quelle époque la société a-t-elle été organisée? Autant de questions sur lesquelles n'existent que des lueurs, et, quant aux principes, ils sont même contredits par certains savans, qui les traitent d'hypothèses ou d'imaginations. Que ces critiques soient fondées ou non, qu'elles soient faites au nom de la science ou au nom de la passion, je n'ai pas à le savoir; mais la Bible a pour nous un grand mérite : c'est que c'est un livre ancien et un livre de l'Orient. A ce double point de vue, il nous est cher, et l'on verra, par la suite, que notre histoire sacrée, sous quelques aspects, n'en est pas absolument différente.

L'histoire de la Chine comprend deux grandes périodes : celle qui s'étend depuis l'an 1980 avant l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, dite période officielle, et l'autre remontant dans l'antiquité à dater de l'an 1980, dite période préhistorique.

Je vais essayer de donner un résumé de cette période préhistorique que nos livres développent avec un grand soin, car elle est la période d'enfantement de notre civilisation et l'introduction à la vie sociale.

L'histoire ne dit pas comment est venu l'homme, mais elle établit qu'il y a eu un premier homme. « Cet homme était placé entre le ciel et la terre et savait à quelle distance il était placé de l'un et de l'autre. Il connaissait le principe de causalité, l'existence des élémens, et comment les germes des êtres vivans étaient formés. »

L'imagination populaire se représente encore ce premier homme comme doué d'une grande puissance et portant dans chacune de ses mains le soleil et la lune.

Nos livres sacrés donnent, comme on le voit, à la lecture du texte qui définit la nature de l'homme, une idée élevée de son origine et proclament le principe de la personnalité. Cet être, placé entre le ciel et la terre, c'est-à-dire portant un esprit dans une enveloppe terrestre, sait qui il est, ni Dieu ni matière, mais doué d'une intelligence qu'inspirera le principe de causalité et entouré d'élémens qui viendront en aide aux ressources de son invention.

Tel est l'homme, le premier. A quelle époque paraît-il? Il y a des milliers d'années; le nombre en est incalculable. L'histoire de cet homme et de ses descendans forme la période préhistorique qui s'est accomplie dans les limites de notre empire.

On remarquera la tradition populaire qui met le soleil et la lune dans chacune des mains du premier homme. Le soleil et la lune symbolisent chez nous le masculin et le féminin, et c'est de leur réunion que date l'ère de l'humanité souffrante, abandonnée. Cette tradition se rapproche du texte de la Bible et a quelque rapport avec l'aventure de la pomme dans le paradis terrestre. Nous représentons la même catastrophe par la rencontre subite du soleil-masculin et de la lune-féminin. C'est, je crois, une manière aussi voilée de faire comprendre le péché originel, mais un peu mieux spécifiée.

Cette préface de l'histoire des hommes précède immédiatement le récit de leurs premiers essais de civilisation, si l'on peut exprimer par ce mot les premiers pas de l'homme sur la terre et ses premières conquêtes sur l'ignorance.

La notion d'une Providence céleste veillant sur les hommes et fécondant leurs efforts apparaît dans notre histoire avec une grande force de vérité, par ce fait que les hommes ont été gouvernés par des empereurs d'une sagesse inspirée et qui ont été les organisateurs de la civilisation chinoise. Ces empereurs sont considérés comme saints. L'histoire ne leur assigne pas de date certaine, mais nous apprend quels furent leurs travaux.

Le premier empereur est appelé l'empereur du ciel. Il a déterminé l'ordre du temps, qu'il a divisé en dix troncs célestes et douze branches terrestres, le tout formant un cycle. Cet empereur vécut dix-huit mille ans. Le second empereur est l'empereur de la terre; il vécut aussi dix-huit mille ans; on lui attribue la division du mois en trente jours. Le troisième empereur est l'empereur des hommes. Sous son règne apparaissent les premières ébauches de la vie sociale. Il partage son territoire en neuf parties, et, à chacune d'elles, il donne pour chef un des membres de sa famille. L'histoire célèbre pour la première fois les beautés de la nature et la douceur du climat. Ce règne eut quarante-cinq mille cinq cents ans de durée.

Pendant ces trois règnes qui embrassent une période de quatre-vingt-un mille ans, il n'est question ni de l'habitation ni du vêtement. L'histoire nous dit que les hommes vivaient dans des cavernes, sans crainte des animaux, et la notion de la pudeur n'existait pas parmi eux.

A la suite de quels événemens cet état de choses se transforma-t-il? L'histoire n'en dit mot. Mais on remarquera le nom des trois premiers empereurs qui comprennent trois termes, le ciel, la terre, les hommes, gradation qui conduit à l'hypothèse d'une décadence progressive dans l'état de l'humanité.

C'est sous le règne du quatrième empereur, appelé empereur des

nids, que commence véritablement la lutte pour la vie. L'homme cherche à se défendre contre les animaux sauvages et se construit des nids en bois. Il se sert de la peau des animaux pour se couvrir, et les textes font la distinction entre les deux expressions : se couvrir et se vêtir.

L'agriculture est encore inconnue.

Le cinquième empereur est l'empereur du feu. C'est lui qui, par l'observation des phénomènes de la nature, découvrit le feu et indiqua le moyen de le produire. Il enseigna aux hommes la vie domestique; on lui doit l'institution de l'échange et l'invention des cordes de nœuds pour fixer le souvenir de certains faits importans. La vie sauvage a presque complètement disparu.

Son successeur, Fou-Hy, enseigna aux hommes la pêche, la chasse, l'élève des animaux domestiques. Il proclama les huit diagrammes, c'est-à-dire les principes fondamentaux qui contiennent en essence tous les progrès de la civilisation et qui ont donné naissance à la philosophie. C'est aussi pendant ce règne que s'est organisée la propriété.

Ce grand empereur, que nos livres considèrent comme inspiré par la Providence pour préparer le bonheur des hommes, régla la plupart des institutions qui constituent actuellement les mœurs de la Chine. Il a défini les quatre saisons et réglé le calendrier. Dans son système, le premier jour de l'année est le premier jour du printemps, ce qui correspond à peu près au milieu de l'hiver dans le calendrier en usage chez les peuples de l'Occident. L'institution du mariage, avec toutes ses cérémonies, date de ce règne : le don de fiançailles consistait alors en peaux d'animaux. Il enseigna aux hommes l'orientation en fixant les points cardinaux. Il inventa aussi la musique par la vibration des cordes.

Le successeur de Fou-Hy est Tcheng-Nung, ou empereur de l'agriculture. Il étudia les propriétés des plantes et enseigna le moyen de guérir les maladies. Il entreprit de grands travaux de canalisation ; il fit creuser des rivières et arrêta les progrès de la mer. C'est de son règne que date l'emblème du dragon qui se trouve actuellement dans les armes de l'empereur. L'histoire mentionne l'apparition de ce cheval fantastique comme un événement mystérieux, sorte de prodige assez fréquent dans la plupart des souvenirs de l'antiquité.

Le successeur de Tcheng-Nung est l'empereur Jaune, qui continua l'œuvre commencée par ses prédécesseurs en créant l'observatoire, les instrumens à vent, les costumes, l'ameublement, l'arc, la voiture, le navire, les monnaies. Il publia un livre de médecine. On y lit pour la première fois l'expression de « tâter le pouls. » La valeur des objets fut également réglée ; ainsi il est dit : « Les perles sont

plus précieuses que l'or. » La femme de cet empereur éleva les premiers vers à soie.

C'est sous ce règne que fut organisée la division administrative de l'empire.

Le réunion de huit maisons voisines s'appela un puits. Trois puits formèrent un ami, et trois amis composèrent un village. La sous-préfecture comprit cinq villages; dix sous-préfectures firent un département; dix départemens, un district, et dix districts, une province.

Les premières mines de cuivre ont été exploitées par l'empereur Jaune.

La règne du successeur de cet empereur porte une date certaine: c'est l'année 2399, et jusqu'à l'année 1980, époque à laquelle commence la période officielle, les empereurs qui se succèdent sont tous considérés comme saints. Jusqu'à cette date, la puissance impériale ne s'est pas transmise par l'hérédité. Chaque empereur, sur le déclin de sa vie, choisissait le plus digne d'occuper le trône et abdiquait en sa faveur.

Sous le règne du dernier empereur saint, c'est-à-dire vers l'an 2000, l'histoire mentionne de grands travaux hydrauliques accomplis pendant les inondations, qui causèrent de grands désastres. C'est le seul fait de ce genre qui puisse avoir quelque rapport avec le déluge. Il reste à savoir s'il y a concordance de date : c'est une question que je ne me chargerai pas de résoudre, et qui n'offre du reste qu'un médiocre intérêt depuis qu'il a été démontré que le déluge n'a pas été universel.

Tel est, en un rapide résumé, le sommaire de nos annales mystérieuses. Elles n'ont pas l'intérêt séduisant des fables de la mythologie ; elles racontent simplement les commencemens de l'histoire du monde en nous initiant, pas à pas, aux progrès accomplis. C'est la vie primitive.

Nous attachons un grand prix à tout ce qui est ancien, et parmi les traditions populaires qui ont résisté au temps il n'en est pas de plus estimée que celle où l'enseignement de la civilisation nous est présenté comme inspiré par la Providence. Nous aimons à rattacher nos institutions à un principe supérieur à l'homme : ainsi Moïse rapporta à son peuple le texte des lois qu'il venait d'écrire sous la dictée de Dieu. Le monde chrétien ne pourra pas trouver trop étrange notre spiritualisme, puisqu'il est la base de sa foi.

TCHENG-KI-TONG.

UNIVERSITÉS ALLEMANDES

ET

UNIVERSITÉS FRANÇAISES

Les Allemands, par le père Didon. Paris, 1884. — *Les Universités allemandes*, par le docteur Blanchard. Paris, 1884.

Il a fallu qu'un dominicain, descendu de la chaire de Notre-Dame, allât se faire étudiant au pays de la réforme et en rapportât un livre où il donne, avec la description des universités allemandes, une théorie superbe de l'enseignement supérieur, pour que le public français parût prendre intérêt à un sujet qui l'a jusqu'ici laissé indifférent; car ces universités ne sont connues que dans un cercle d'initiés et l'opinion publique ne sait pas que, l'enseignement supérieur ayant un devoir national à remplir, il existe envers lui un devoir national. Le livre du père Didon, répandu par vingt éditions, l'a remuée un moment : il faut en remercier ce religieux, qui a servi une bonne cause en essayant de faire estimer à son prix cet instrument de culture générale et de culture nationale qu'on appelle une université; mais plus grand a été le succès du livre, plus impérieuse est l'obligation de le critiquer avec exactitude. Peu importe qu'en vrai Français qu'il est, le père Didon soit parti pour l'Allemagne sans réfléchir ni s'éclairer, et qu'ignorant la littérature d'informations que nous possédons sur le sujet même qu'il a traité, il ait cru découvrir l'Amérique le jour où il est entré à l'université de Berlin. Il importe au contraire d'examiner s'il a bien vu les choses qu'il décrit et si, d'ailleurs, certaines de ces choses ne sont pas tout indigènes, c'est-à-dire inimitables. On voit bien, en effet, qu'il voudrait emprunter à l'Allemagne ces belles institutions, mais ne faut-il point, pour cela, savoir ce qu'elles sont et s'il est possible

de les transporter? Nous avons une raison sérieuse pour nous efforcer d'acquérir en cette matière des idées justes. Le ministère de l'instruction publique a manifesté l'intention de créer des universités, et nos facultés délibèrent sur un questionnaire qu'il leur a proposé. Il est clair que l'exemple de l'Allemagne sera invoqué au cours de cette discussion, où il peut à la fois guider les esprits et les égarer. La critique d'un livre sur les universités allemandes a donc, en ce moment, un intérêt tout particulier : elle est une occasion de retracer la physionomie des universités allemandes, de faire bien voir que quelques-uns des traits qu'on y admire sont purement germaniques, de chercher à quelles conditions nous constituerons des universités françaises, et de dire enfin quels services notre pays en pourrait attendre.

I.

« L'enseignement supérieur, dit en très beaux termes le père Didon, s'étend à tout le savoir humain, quel qu'en soit l'objet, aussi bien à la nature, dont la raison expérimentale observe les phénomènes et formule les lois, qu'à l'homme intelligent, libre, actif, et à Dieu même, que la raison métaphysique et le sens intime nous révèlent et nous démontrent. La théologie et la philosophie, la métaphysique et les sciences positives, les systèmes et les faits, la doctrine et l'histoire, la littérature et les langues, les individus et les sociétés : tout entre dans son domaine encyclopédique. Il y a mieux ; certains arts d'ordre plus idéal, ou plus nécessaires à la vie humaine et dont l'exercice suppose souvent des esprits de premier ordre : la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, l'agronomie, la guerre, sont encore compris dans le royaume sans limites de l'enseignement supérieur, tel qu'il est cultivé dans nos sociétés civilisées. A vrai dire, ce royaume contient tout ce qui sert à former les grands cerveaux. » C'est l'enseignement supérieur ainsi défini que donnent, d'après le père Didon, les universités allemandes. Bien différentes des écoles spéciales, qui n'étudient qu'une partie du savoir, les universités en rapprochent toutes les parties pour en composer la synthèse. Les écoles recherchent l'application de la science : les universités aspirent à la science pure; les écoles forment les grands ouvriers qui appliquent les découvertes : les universités élèvent les chercheurs qui vont à la découverte. Au lieu que les écoles sont le règne de l'action, les universités sont le règne de la lumière. En un temps où les limites du savoir reculent sans cesse, un esprit isolé désespérerait de trouver par ses seules forces l'unité de la science : les universités, groupe d'hommes associés pour une œuvre de géant, la font voir à tous les yeux. « Comme les circon-

volutions du cerveau se replient sur elles-mêmes et arrivent à former l'organe de la pensée, les diverses sciences doivent se rapprocher en un seul faisceau qu'on nomme les facultés, lesquelles se resserrent dans l'université pour former le grand organe de la science collective et nationale. »

Le père Didon nous montre aussi comment les universités allemandes sont à la fois libres et organisées. Point de programme : liberté de la science, liberté des méthodes, liberté pour le professeur, liberté pour l'étudiant, *Lehrfreiheit* et *Lernfreiheit;* mais l'anarchie n'est pas à craindre : les universités soumettent cette liberté aux règles d'une harmonie supérieure. Les professeurs, vivant sous le même toit, se connaissent, et dans les conseils des facultés, présidés par le doyen élu, dans le sénat de l'université, présidé par le recteur également élu, ils exercent en commun la discipline intellectuelle et morale de la corporation des maîtres et des étudians. Quant à ceux-ci, ils se connaissent comme les maîtres : théologiens, juristes, médecins, philologues se mêlent dans les salles de cours et dans des fêtes, où ils échangent, avec de gais propos et des chansons, des idées qui enrichissent le savoir de chacun. L'université élargit donc l'esprit de la jeunesse; par la culture générale qu'elle donne, elle prépare aux tâches diverses les intelligences de ceux qui dirigeront bientôt les destinées de l'Allemagne. Mais cette culture générale est en même temps une culture nationale. L'éducation patriotique, commencée à l'école, poursuivie au gymnase, s'achève à l'université; le jeune homme y apprend à connaître le génie de sa race; il se nourrit de la pensée des ancêtres : histoire, littérature, philosophie, théologie même et philologie sont employées à glorifier la vie allemande, l'esprit allemand. Aussi cette martiale jeunesse des universités confond-elle dans son cœur le culte de la science et celui de la patrie.

Nous croyons avoir rendu avec fidélité le sentiment que le spectacle de la vie universitaire a fait éprouver au père Didon; mais n'est-il pas vrai que la splendeur même de la description qu'il en donne met en défiance et qu'on ne peut se retenir de douter qu'il existe encore, à la fin de notre XIXe siècle si affairé, de grandes communautés intellectuelles où l'étudiant soit une sorte de philosophe, occupé, non pas du métier qu'il faudra faire, mais de cultiver son esprit; dédaigneux des connaissances pratiques et passionné pour la science universelle dont ses maîtres sont les serviteurs et les pontifes? Le père Didon n'a-t-il pas été trompé par l'apparence? Car il faut, en Allemagne, se défier de l'apparence; il n'est peut-être pas de pays au monde où l'on souffre aussi aisément la contradiction entre la théorie et la pratique. Les Allemands ont accordé à

leur empereur pendant des siècles les plus beaux honneurs dont un prince ait jamais été paré; ils le proclamaient chef du saint-empire, monarque universel, source de tout droit et de toute justice; dans la pratique, ils lui marchandaient hommes et deniers, et le budget de l'empire ne suffisait pas pour habiller et nourrir l'empereur. Ne se peut-il pas que la science universelle soit honorée ainsi que le monarque universel l'était autrefois, sans que cette vénération empêche ceux qui la professent de vaquer à leurs affaires? On croirait qu'il en est ainsi à lire les jugemens que des Allemands portent sur les universités. Un homme qui a joué un grand rôle pendant sa vie et qui vient de faire beaucoup de bruit après sa mort, le député Lasker, écrivait en 1874 :

« L'université se démembre en écoles spéciales, les spécialités mêmes se morcèlent. L'étudiant devient un écolier, et, depuis que les leçons obligatoires sont abolies, il s'accorde tacitement avec son professeur sur un maigre programme de cours généraux indispensables pour les examens. Il ne veut pas être tiré en plusieurs sens et, par crainte d'éparpiller son travail dont la matière grossit sans cesse, il s'attache étroitement aux cours directement pratiques. Quiconque n'étudie pas les sciences naturelles quitte l'université sans une idée des découvertes les plus importantes des naturalistes. Les principes élémentaires d'économie politique, de littérature, d'histoire sont, à un degré effrayant, étrangers à la plupart de ceux que leurs études spéciales n'y ont pas amenés. Les salles de conférences sont à côté les unes des autres; les instituts appartiennent à un ensemble; les professeurs sont encore liés par les facultés et le sénat, le personnel par des statuts et une organisation extérieure; mais le lien intellectuel fait défaut; les rapports personnels se relâchent, et les étudians se séparent, comme si l'université était déjà divisée en un système d'écoles spéciales entièrement distinctes (1).»

Un autre écrivain, qui a gardé l'anonyme, mais que l'on sait être un professeur d'une des grandes universités de l'Allemagne, confirme en termes pittoresques l'opinion de Lasker. D'après lui, les étudians ne se mêlent pas au pied des chaires professorales autant que le père Didon le veut bien croire, et chaque faculté a son auditoire distinct. Entrez dans un auditoire où le gentleman domine, vous êtes à la faculté de droit. Voyez, dans cette autre salle, « une réunion étrangement mêlée de têtes de mouton et de quelques figures à caractère, » vous êtes chez des théologiens. Dans une troisième salle, « les lunettes trônent sur le nez de la plupart des assistans; la coupe des cheveux varie entre la coiffure à la brebis et les boucles à la Raphaël; on n'a pas ici l'ambition de précéder la

(1) *Deutsche Rundschau*, 1874.

mode, mais on a la mauvaise fortune de donner une collection presque complète des modes des quinze dernières années. On y voit des chapeaux roussis, des devans de chemise et des cravates rebelles, de grandes oreilles, de grosses pommettes, des coudes longs. Il y a des exceptions, mais rares : dans ces auditoires se font des cours de philologie, d'histoire, de mathématiques, de sciences naturelles. » Ces auditoires sont ceux de la faculté de philosophie, qui correspond à nos deux facultés des sciences et des lettres; ces étudians sont de futurs professeurs de gymnases. Chacun vit donc chez soi, et même la faculté de philosophie se divise et se subdivise en compartimens : les philologues n'étudient pas la littérature; les historiens n'étudient pas la philologie; à plus forte raison, littéraires et scientifiques, pour parler comme en France, vivent isolés les uns des autres.

Voilà des universités et des étudians qui ne sont point ceux du père Didon et des critiques par lesquelles ses éloges sont contredits de point en point. Où est la vérité? Elle est des deux côtés à la fois, et nous rencontrons ici une de ces « choses allemandes » que l'histoire seule peut expliquer.

Tout le monde sait que la France a donné à l'Allemagne, au déclin du moyen âge, le modèle des grandes corporations universitaires. Or le moyen âge pouvait aisément cultiver la science, parce que la plupart des métiers, dont l'apprentissage s'impose aujourd'hui à la jeunesse, n'y existaient pas, et il embrassait aisément la science universelle, l'universel étant alors très restreint. Il a donc imaginé les quatre facultés des arts, de théologie, de droit et de médecine, et mis, sans scrupule, dans la première le *trivium*, grammaire, rhétorique, dialectique, et le *quadrivium*, arithmétique, musique, géométrie, astronomie. Ce système a été introduit en Allemagne après qu'il avait donné en France ses plus beaux fruits et qu'on avait commencé à y sentir une décadence que la guerre de cent ans, le triomphe de la monarchie, la disparition de la vie provinciale, d'autres causes encore allaient précipiter. Nouvelles en Allemagne, au moment où des idées nouvelles se levaient dans les esprits, les universités les ont accueillies. Elles n'ont pas seulement fêté « l'humanisme, » c'est-à-dire la renaissance : de Wittemberg est parti le cri de guerre contre la vieille église, et c'est en qualité de docteur et de professeur que Luther a conclu contre Tetzel comme savant, et en remontant aux sources qu'il a cru retrouver le vrai christianisme. Dans les universités aussi, le catholicisme s'est défendu, faiblement d'abord, comme un ennemi surpris par une attaque, puis avec vigueur. A ce moment, les universités acquirent pour jamais le droit de cité dans la vie nationale, et elles franchirent la passe difficile de cette période où sombrèrent tant de débris de l'ancien monde. Il

est vrai que lorsque les luttes de la réforme furent closes, après avoir épuisé l'Allemagne, les universités semblèrent avoir perdu toute raison d'être : théologie querelleuse, érudition pédantesque, formalisme et formules en toutes choses, stérilité, ces mots résument un siècle de leur histoire. Pourquoi n'ont-elles pas disparu? Parce qu'alors rien ne disparaissait en Allemagne. Ce pays dormait d'un sommeil où ses forces,— forces redoutables longtemps méconnues,— se conservaient dans une sorte d'engourdissement. Les universités étaient comme ce château sur lequel un génie avait versé un assoupissement séculaire : la mauvaise herbe croissait dans les parvis; des broussailles encombraient portes et fenêtres, mais elles étaient toujours là et elles attendaient. Lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'esprit qui allait renouveler l'Allemagne apparut, il n'eut qu'à écarter les broussailles, à extirper les herbes folles, et la vieille maison, en gardant son air vénérable, s'anima d'une vie nouvelle. Ce fut un grand bienfait pour la science allemande que l'Allemagne, au lieu d'être transformée tout d'un coup, évoluât lentement vers ses destinées futures. Si nos armes et nos idées y avaient fait table rase; si le peuple allemand s'était trouvé uni sous un chef, après Leipsig et Waterloo, il eût fait de la besogne moderne; l'état, qui ne se soucie guère de la science, aurait tout réglé sur son utilité : il aurait créé des écoles d'ingénieurs, d'officiers, de juges, d'avocats, de prêtres, de professeurs et dressé à son service les générations nouvelles, en gardant peut-être pour la parure scientifique, dont il veut bien d'ordinaire faire quelque cas, des corps savans et des académies. Il aurait à coup sûr laissé les broussailles recouvrir les vieilles maisons et abandonné à la mort *trivium, quadrivium* et facultés. Mais l'Allemagne ne dépouilla pas en 1815 tout son passé. Elle garda maintes institutions surannées, contre lesquelles protestait l'esprit nouveau, et, parmi ces institutions, les universités, où l'esprit nouveau, banni de la politique, allait se répandre à l'aise. Alors la science moderne agrandit et peupla les vieux cadres. Les anciennes facultés se transformèrent, et les universités devinrent des instituts de science universelle. Le moment était favorable : l'Allemagne était dans sa période héroïque; l'inspiration de Kant ennoblissait les âmes; Mozart et Schiller venaient de mourir, mais Beethoven vivait; Goethe était dans la force de son génie; Hegel et Schelling expliquaient le monde à leurs élèves. Si la mauvaise politique des souverains avait dissipé les grandes espérances du peuple allemand, l'esprit national se portait vers la vie spéculative et planait dans cet empire du ciel que les Allemands se réservaient au temps où ils abandonnaient la mer aux Anglais et à nous la terre. Il fut aisé à des philosophes comme Schleiermacher d'écrire la théorie de la culture scientifique, d'assigner

pour rôle à l'université le développement de l'esprit philosophique, de lui interdire le « particulier, » sa tâche étant de « faire ressortir d'une façon saisissable l'esprit du tout et de tracer l'image la plus complète et la plus frappante de son étendue et de la cohésion de ses élémens. » Ce caractère imprimé alors aux universités n'a point disparu; il leur donne ce magnifique aspect qui a surpris et charmé le père Didon, et qui n'est point, nous le dirons tout à l'heure, une vaine apparence. Mais, depuis le commencement du siècle, une révolution s'est accomplie dans les idées et dans les choses; l'enthousiasme a faibli; l'esprit philosophique a perdu de sa vigueur; la science, se défiant des théories générales, a prétendu se suffire à elle-même; elle s'est mise à la recherche des faits sans se soucier de la doctrine. Puis l'activité de la vie matérielle a été centuplée : le banquier, l'ingénieur, le chimiste, gens qui ne sont philosophes que par accident, sont entrés en scène; la politique qui a donné à l'Allemagne la grandeur a, par son éclat, attiré les esprits; celle qui s'efforce de lui donner la liberté commence à la diviser. Après le règne de la théorie et de la lumière est venu celui de la pratique et de l'action : M. de Bismarck a succédé à Humboldt et à Stein; le professeur philosophe, l'étudiant philosophe, l'amant désintéressé de la pure science sont devenus de rares personnages. Il est vrai que les universités étant toujours là, florissantes et renommées, on n'a pas songé à leur enlever la clientèle de la jeunesse; l'état n'a point fait concurrence à ces vieux instituts en créant des écoles professionnelles; il s'est contenté de mettre à l'entrée des carrières publiques des examens où il est le juge. Il s'est fait alors un compromis entre la théorie et la pratique, entre l'idéal et le réel : le plus grand nombre des jeunes gens recherchent dans l'enseignement ce qui peut être utile pour les examens d'état, mais l'université continue d'enseigner comme elle estime que cela est utile pour la science. C'est pourquoi les universités ne sont, au juste, ni comme les dépeignent leurs détracteurs, ni comme le père Didon les a vues. Elles méritent et les éloges qu'on leur adresse et les critiques qu'on leur fait, et il est naturel que les uns les considèrent comme de grands instituts scientifiques, les autres comme un composé d'écoles spéciales. Il fallait bien interroger l'histoire pour expliquer cette contradiction.

Plus encore que l'organisation de l'enseignement, la vie des étudians a étonné le père Didon; des scènes qu'il a vues ont troublé son âme de patriote; ceux qui en ont vu de semblables ont été troublés comme lui, et, dans son émotion, reconnaissent la leur. C'est, en effet, avec une angoisse patriotique que l'on assiste à de certaines manifestations dans les villes universitaires. Cette jeunesse libre qui se discipline elle-même; cette foule qui, sans effort, se

transforme en régiment; ces allures diverses qui se fondent dans l'uniformité d'un mouvement militaire; ces voix qui s'unissent en des chœurs formidables, tout cela étonne, émeut, et, pour dire le mot, fait peur. Le père Didon a vu les étudians de Berlin célébrer l'inauguration de la statue d'un professeur illustre : « Ils étaient là, dit-il, près de quatre mille, s'avançant en colonne, bannières déployées. Les chefs de chaque association ouvraient la marche, montés sur des chevaux blancs, l'épée nue au poing. Les fanfares emplissaient l'air d'une harmonie guerrière. Après avoir assisté à l'inauguration de la statue, le cortège, en silence, s'est dirigé vers *Kœnigsplatz*. C'est là que s'élève la colonne commémorative des victoires de la Prusse en 1864, 1866, 1870. Les fanfares avaient cessé. Un chant national retentit tout à coup, grave et profond, jaillissant de mille poitrines :

Nos biens et nos vies,
A te donner,
Nous sommes prêts.
Nous mourrons avec plaisir à toute heure;
Nous mépriserons la mort,
Si la patrie le demande.

Sur un signe de l'épée, au chant national succéda le chant de la jeunesse, avec le gai refrain :

Gaudeamus, juvenes dum sumus...

Aussitôt après, la foule s'écoula, silencieuse. Ce spectacle me serrait le cœur d'une angoisse intraduisible. Dans mon patriotisme attristé, je songeais à la jeunesse de mon pays; je me demandais pourquoi elle ne se montrait pas, elle aussi, à la façon de la jeunesse allemande, rangée en bataille, sous le drapeau de la vraie science, autour des monumens de nos gloires, ou au pied de quelque statue en deuil de nos provinces perdues, et je cherchais en moi-même ce qui pourrait, dans un prochain avenir, en faire une grande famille dans le large culte de la vérité, de la liberté, de la patrie. »

« Je songeais à la jeunesse de mon pays! » Tous ceux qui ont assisté à de pareils spectacles y ont aussi songé. Mais nous voici une fois encore en présence d'une « chose allemande, » et il faut nous garder de croire que l'on puisse transporter en France des mœurs germaniques. Le Germain, être froid et lent, individu clos et retranché, n'est pas sociable à notre manière; il n'offre pas à tout venant son sourire avec sa parole, et pourtant il n'aime pas la solitude; il vient au monde membre futur d'une corporation. Si loin qu'on regarde dans le passé de sa race, on le voit vivre en groupes et en troupes :

païen, il peuple d'une cohue de dieux et de héros son Walhalla; chrétien, il ne donne guère d'ermites à la vie religieuse, mais il tire de son imagination l'armée des onze mille vierges de Cologne et peuple les monastères de légions de moines. Dans la vie politique et sociale, il est toujours agrégé à un groupe: le roi germain est un chef de groupe; il combat avec ses compagnons, vit avec eux pendant la paix, leur servant les larges repas dont parle Tacite; devenu roi en pays romain, il peut bien vêtir la pourpre impériale; il ne comprend rien au gouvernement de Rome, abstrait et impersonnel; il s'entoure de compagnons, de fidèles, et c'est en leur distribuant des terres et des droits qu'il prépare la féodalité. Nulle part la féodalité, ce groupement de fidèles autour d'un chef, n'a été aussi vivante qu'en Allemagne: la cour de tout grand seigneur allemand est un lieu public bruyant et joyeux; on y vit les uns avec les autres, les uns sur les autres. Le prince ne voyage qu'en grande troupe : s'il descend le Rhin, il est escorté par une flotte; s'il chevauche, une armée le suit; tout un peuple vit auprès de lui, mange avec lui; chaque jour, on fournit à sa table les bœufs par dizaines, par centaines moutons, porcs et poules; par voiturées énormes le fourrage pour les chevaux. Le peuple fait comme les princes; pendant longtemps, l'histoire d'Allemagne n'a pas été autre chose que l'histoire d'associations de villes, de chevaliers, de princes, chacune bien ordonnée au sein de cette anarchie nationale à laquelle présidait le collège des sept électeurs. Sans doute, avec le temps et par l'action de la vie moderne, qui tend à effacer les groupes dans la masse et les hauts reliefs dans la régularité d'une surface aplanie, ces traits du caractère allemand se sont atténués; mais aujourd'hui encore l'Allemagne est un des pays du monde où l'on aime le mieux à vivre en commun et où l'individu respire le plus librement dans la foule de ses *Lebensgenossen*, c'est-à-dire des compagnons qui lui sont associés dans le même genre d'existence.

Ce sont encore des phénomènes de vie germanique, ces conversations animées autour des verres de bière et ces chants où chacun fait sa partie. Les héros des vieux poèmes boivent et dialoguent sans cesse. Les Germains chantaient dans toutes les occasions de la vie: ils attribuaient au chant entonné par les soldats avant la bataille une puissance mystique; s'il éclatait plein et sonore, la victoire était certaine. Chanter en chœur, c'est un des traits particuliers du Germain; le barde celtique chante seul, les Germains chantent ensemble; le prêtre catholique fait comme le barde, la communauté protestante fait comme les vieux Germains; et c'est par les chœurs qu'aujourd'hui encore on entend chanter avec tant de recueillement, que Luther a le mieux parlé aux âmes allemandes. Phénomène germanique encore ce plaisir à verser

le sang d'autrui ou à répandre le sien, à montrer ses cicatrices. Les Germains aimaient à faire montre de leurs blessures. Phénomène germanique cette joie de marcher rangé en bataille et cet amour du métier militaire : l'Allemand, dès qu'il apparaît dans l'histoire, réhabilite la profession des armes avilie sous les Romains; il a trouvé la chevalerie, inventé la poésie de la vie militaire; il a toujours été soldat : soldat sous Charlemagne, soldat pendant la période impériale du moyen âge, alors que ses chevaliers combattent en Italie ou dans les pays slaves et que ses marchands associés forment une grande puissance militaire; soldat contre lui-même, quand l'Allemagne devient, au XVIe et au XVIIe siècles, le champ de bataille de l'Europe; soldat au service de l'étranger, très recherché sur le marché militaire depuis le XVe siècle; soldat encore et exporté comme tel pendant cette période du XVIIIe siècle où l'Allemagne s'assoupit dans le despotisme de ses petits princes. La grande popularité de Frédéric est née de sa gloire militaire, qui a réveillé les vieux instincts, et lorsqu'enfin les souverains ont été réduits à faire appel au peuple contre Napoléon, le peuple entier s'est retrouvé soldat. Aujourd'hui il n'est pas au monde un peuple aussi militaire que le peuple allemand : la guerre a conservé pour lui la grande poésie d'autrefois, des philosophes en démontrent la nécessité, la vertu, la beauté.

Qu'on nous pardonne ces réminiscences historiques : il faut toujours regarder dans le passé quand on veut comprendre l'Allemagne. Pour des raisons que donne l'histoire de leur pays, les Allemands sont demeurés proches de leur passé, très jeunes, par conséquent. N'est-ce point d'ailleurs l'histoire qui apprend à reconnaître que telles mœurs de tel pays sont des mœurs indigènes? Le père Didon a compris qu'il faut placer les universités allemandes dans leur milieu; il a essayé d'étudier le caractère allemand; il l'aurait mieux jugé s'il avait consulté l'histoire de l'Allemagne. Par exemple, il a signalé les contradictions qu'on rencontre dans ce caractère et qui étonnent des esprits simplifiés comme les nôtres; mais il n'en a point vu toutes les causes. Si l'Allemand rêve à perte de vue et s'il agit avec une sagesse pratique; s'il chante l'hymne à la joie où Schiller convie à la fraternité les innombrables phalanges qui vivent sous la voûte étoilée et s'il est aussi peu soucieux que l'Anglais de se sacrifier par une politique de sentiment pour la fraternité universelle, c'est bientôt fait d'expliquer ces antinomies en attribuant au Germain deux têtes et en décrivant la bizarrerie de cet être bicéphale. Il serait plus vrai de dire qu'il y a, en Allemagne, l'Allemagne et la Prusse, une région et un état : une région où l'on s'est laissé vivre sans connaître l'effort de l'action collective, et un état qui a dû, pour vivre, faire un effort continuel et violent, —

un pays du songe et un pays de l'action, un organisme et une machine. A cette distinction fondamentale il faut ajouter la remarque essentielle (elle n'a pas échappé au père Didon) que l'Allemand, au milieu de cette civilisation moderne à laquelle il contribue pour sa large part, garde le tempérament, le caractère, les instincts primitifs : il est compliqué comme étaient ses vieux ancêtres, à la fois naïfs et retors, sensibles à la poésie de la nature, mais grossiers, généreux et cupides, enthousiastes et égoïstes, rêveurs et pratiques. Voilà pourquoi l'Allemand nous ressemble si peu, à nous qui avons reçu de notre histoire et de la fusion de nos races un caractère opposé. Voilà pourquoi on peut réunir notre jeunesse dans quelques villes universitaires sans qu'elle vive comme la jeunesse allemande.

En faisant cette réserve d'ailleurs, ce n'est pas un regret que nous exprimons. Certes, nous voudrions que notre jeunesse vécût plus juvénilement, plus virilement qu'elle ne fait aujourd'hui ; mais il y a des ombres épaisses sur ce tableau de la vie universitaire que l'on propose à notre admiration. Dans un livre récent, composé au jour le jour pendant un voyage d'études en Allemagne, M. Blanchard décrit des scènes de cette existence, ces duels stupides dont le répugnant spectacle attire, sans les dégoûter, des femmes et des enfans ; ces orgies de cabaret, quotidiennes, réglementaires et obligatoires au moins pour les gentlemen de l'université, qui font partie des *Corps*. M. Blanchard est sévère sur ces abus, mais moins encore que l'opinion publique allemande. Dans la récente discussion du budget de l'instruction publique en Prusse, M. Reichensperger a flétri les duels et les habitudes d'ivrognerie. Il a constaté que la coutume d'aller le matin à la brasserie prendre le *Frühschoppen* rend incapable d'un travail sérieux et qu'elle est un mauvais exemple pour les autres classes de la société. M. Windthorst a insisté sur ces plaintes et déclaré que le *Frühschoppen* et l'abus de la bière abrutissent la nation. Ces deux députés, catholiques tous deux, sont peut-être prévenus contre les universités ; mais le savant M. Virchow, à la fois professeur et député progressiste, a reproché aux étudians buveurs de bière d'accréditer ce préjugé que la bière est indispensable comme le sel et qu'il en faut boire au déjeuner, au dîner, au souper et entre les repas. Enfin le ministre de l'instruction publique, M. de Gossler, a déchargé les universités du reproche d'avoir communiqué à la nation le goût de boire le matin ; il croit que c'est la nation qui le leur a donné ; mais il a énergiquement blâmé, lui aussi, cette habitude « qui rend entièrement impropre au travail ; » il s'est dit très mécontent de la manière dont les étudians distribuent leur journée dans les petites villes. « Au lieu de prendre leur repas à midi, dit-il, ils pro-

longent le *Frühschoppen* et ne mangent que vers cinq ou six heures; ils passent trop peu de temps à l'air; » et le ministre de l'instruction publique de ce pays, que nous croyons le paradis de la gymnastique, s'est cru obligé à dire qu'il faut encourager la gymnastique et les exercices physiques chez les étudians. En somme, à part une protestation faite en faveur du duel par un député qui a représenté que ces exercices donnent du caractère aux jeunes gens, et l'essai tenté par un autre de plaider les circonstances atténuantes en faveur des excès de boisson, — Tacite les signalait déjà, a-t-il dit, et les Allemands d'aujourd'hui ne sont pas plus ivrognes que leurs ancêtres, — l'opposition de droite, l'opposition de gauche et le gouvernement s'accordent pour nous apprendre qu'ici encore il faut nous garder d'admirer sans examen.

Est-il besoin de dire qu'en critiquant ainsi que nous venons de le faire le livre du père Didon, nous ne cédons point à la mesquine passion de rabaisser les mérites d'une institution étrangère? Il se trouve, en France, Dieu merci! des esprits assez libres pour admirer l'admirable partout où il se rencontre, et nous voudrions en toute sincérité que les universités fussent telles qu'on les décrit. D'ailleurs, si le respect de la vérité nous a obligés à faire des réserves, le même sentiment nous commande d'ajouter tout de suite qu'il nous reste beaucoup à envier aux universités allemandes. Elles sont riches, elles sont libres, elles sont puissantes, elles sont honorées. Quelques sacrifices qu'aient faits maîtres et étudians à l'esprit de notre temps et aux exigences du travail scientifique, elles n'en sont pas moins de grandes écoles où, par de puissans efforts individuels, le savoir est cultivé dans toute son étendue: chacun est attaché à son labeur particulier, mais la somme de ces labeurs représente tout le travail de l'esprit humain. Puis ces grands foyers, qui projettent une si abondante lumière, attirent les regards de la nation et de l'étranger, et font sentir même à la foule l'éclatante dignité de la vie intellectuelle. Les étudians ont beau se diviser et se subdiviser comme la science elle-même; le goût des études désintéressées et l'amour pur du savoir ont beau être, en Allemagne comme partout, des vertus exceptionnelles; quand ces vertus se rencontrent, elles ne se heurtent pas, comme en France, à des obstacles et à des barrières, et quiconque veut sortir d'une étroite étude professionnelle pour embrasser toute une science trouve à satisfaire sans effort sa curiosité. Le système des universités demeure donc préférable au système des facultés isolées, qui s'imaginent former un tout et dont chacune n'est, en réalité, qu'une collection de fragmens. Enfin, malgré ses défauts et ses vices, la jeunesse allemande a sur la nôtre cet avantage qu'elle vit au grand jour, tout ensemble, et qu'on n'a point ima-

giné de faire souhaiter aux meilleurs des étudians le privilège du casernement dans une école spéciale. Tous ces jeunes gens sont au même titre membres de la grande corporation universitaire : futurs régens de collège ou futurs cavaliers, étudiant ou n'étudiant pas, riches ou pauvres, beaux ou laids, ils s'imprègnent de l'orgueil de vivre et d'être jeunes; ils sont les étudians d'Allemagne, une classe de la nation à laquelle la nation entière s'intéresse, et s'il paraît quelque penseur, s'il se produit quelque grande idée ou quelque noble passion, penseur, idée, passion savent où trouver la jeunesse allemande pour l'éclairer ou la soulever.

Nous arrivons donc à cette conclusion qu'il serait fort souhaitable que nous pussions reprendre à l'étranger le modèle, autrefois prêté par nous, des universités. Mais la critique du livre du père Didon nous a fait voir qu'il ne faut pas espérer bâtir en un jour des institutions semblables à celles que les siècles ont lentement édifiées chez nos voisins. C'est bientôt fait que de dire : les universités allemandes sont une source de forces intellectuelles et nationales ; créons des universités françaises. C'est bientôt fait que de rédiger un projet de loi, voire même de le voter. Le père Didon a son projet tout prêt : il voudrait accroître le Collège de France, puis le couper en cinq parties dont l'unité serait maintenue par le titre pompeux de Collège universel de France. Écartons ces solutions faciles : il nous faudra mériter les universités par une longue série d'efforts coordonnés avec rigueur et dirigés avec fermeté vers un but clairement défini. Voyons d'abord où nous sommes et quelle route nous reste à parcourir.

II.

Il y a vingt ans, nous en étions à un régime qui est le plus opposé du monde à celui des universités : budget misérable, dispersion de l'enseignement entre les grands établissemens scientifiques, les écoles spéciales peuplées d'internes destinés à une profession, les facultés presque exclusivement professionnelles de droit et de médecine, les facultés des sciences et des lettres sans élèves et organisées de telle façon qu'elles n'en pouvaient avoir. Depuis vingt ans, nous nous efforçons de sortir de ce régime et nous avons, somme toute, fait quelques pas dans une voie nouvelle.

M. Duruy a eu l'honneur de l'initiative. Avant de procéder à la réforme de notre enseignement supérieur, il avait institué une double enquête sur les institutions étrangères et sur la situation du haut enseignement dans notre pays. La statistique publiée par lui en 1868 est précédée d'un rapport à l'empereur où sont décrits

en termes énergiques l'état misérable de notre outillage scientifique, le dénûment des laboratoires où travaillaient, au risque d'y perdre leur santé, nos maîtres les plus illustres, l'insuffisance de la Sorbonne, où la première pierre de bâtimens nouveaux, posée en 1855, attendait encore la seconde, de l'École de médecine, où il n'y avait place ni pour les travaux des maîtres ni pour les exercices des élèves. Cette misère des bâtimens, qui dans le nouveau Paris « contrastait si fort avec la grandeur imposante d'édifices consacrés à d'autres services, » était le moindre des maux dont nous souffrions alors. Le ministre signalait l'urgente nécessité de provoquer le progrès dans l'enseignement scientifique dépourvu de tous les moyens de travail, et dans l'enseignement littéraire, exposé à la décadence s'il dédaignait l'érudition qui féconde les lettres. Il avait déjà, lorsqu'il écrivait ce rapport, créé l'École des hautes études, où il avait appliqué les deux règles essentielles de la réforme : donner au maître les instrumens de travail et grouper autour de lui les élèves. Aux facultés des sciences et des lettres, réduites à faire devant un auditoire inconnu des leçons de vulgarisation, il rappelait que « l'enseignement supérieur est fait pour mettre l'étudiant au courant des méthodes et lui apprendre la science que les méthodes ont créée. » Il proposait de revenir à la règle ancienne des trois leçons hebdomadaires, dont une serait « pour le public qui veut entendre parler de science et de littérature, » les deux autres étant des « conférences intimes » réservées aux élèves. Le ministre avait commencé à trouver ces élèves en instituant auprès des facultés des écoles normales secondaires où de futurs professeurs se préparaient aux grades universitaires. Il demandait la création de bourses d'enseignement supérieur pour accroître ce premier groupe d'étudians, et, en même temps, pour aider les facultés dans leur tâche nouvelle, il proposait d'y introduire de jeunes docteurs ou même des agrégés, qui accroîtraient le personnel si restreint des maîtres. Enfin, comme conclusion de ce beau programme, M. Duruy réclamait un effort énergique pour attirer les esprits vers la science et souhaitait qne cet effort s'étendît aux provinces, « où nos anciennes universités ont jeté un vif éclat et où quelques foyers se rallumeront peut-être un jour. »

Ce programme, dont on peut dire qu'il est la charte de notre enseignement supérieur, a été suivi jusqu'à présent, de point en point, dans ses moindres détails. Il a inspiré les diverses administrations qui se sont succédé, et, depuis 1868, un progrès continu s'est fait, grâce à la patriotique clairvoyance de ministres comme MM. Waddington et Jules Ferry et à l'habile et persévérant travail de deux hommes qui ont continué, à travers de difficultés de

toute sorte, la bonne tradition : M. du Mesnil, qui a dirigé l'enseignement supérieur jusqu'en 1879, et M. Dumont, qui lui a succédé. L'histoire de notre enseignement supérieur depuis 1868, que l'on pourrait écrire, à l'aide de la statistique de 1878, dont la remarquable préface est de la main de M. du Mesnil, et des lois, décrets, arrêtés, circulaires, conventions avec les départemens et les villes, qui se sont accumulés depuis cette date, montrerait que notre pays, au sortir d'une crise terrible, alors que l'armement national et l'enseignement populaire lui imposaient de si lourds et si pressans devoirs, s'est honoré par des sacrifices faits pour développer en France la haute culture intellectuelle.

En 1868, l'état, lorsqu'il avait perçu les droits d'examen et d'inscription, se trouvait dépenser en tout et pour tout 200,000 fr. pour l'enseignement supérieur ; le budget de cet enseignement est aujourd'hui de 11 millions ; mais nous avons aussi un budget extraordinaire fourni par les cotisations de l'état, des départemens et des communes. Depuis 1868, une somme de 82 millions a été votée par les chambres, par des conseils généraux et des conseils municipaux pour la reconstruction des bâtimens affectés au service de l'enseignement supérieur : la part de l'état est de 30 millions, celle des villes de 49. Quelques villes de province : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier se sont distinguées entre toutes les autres. A Paris, l'École de médecine, qui étouffait autrefois dans les 2,500 mètres carrés qui lui étaient attribués, va s'étendre à l'aise sur une superficie de 16,000 mètres. Elle rejoindra presque la Sorbonne, qui verra s'élargir son emplacement de 2,000 à 20,000 ou même 24,000 mètres carrés. La Sorbonne nouvelle touchera le Collège de France, qui va s'agrandir, et elle confinera d'autre part à l'École de droit. L'Université de Paris reprend donc possession de la montagne universitaire, au sommet de laquelle se dresse l'immense monument bâti pour l'École de pharmacie. Tous ces sacrifices sont un bel hommage rendu à l'enseignement supérieur ; mais l'argent qu'on emploie au service des hautes études n'est qu'un auxiliaire, et l'état a d'autres devoirs envers la science ; s'il ne peut ni créer la science ni faire des savans, il doit aménager les institutions de telle sorte que la science et les savans soient pour ainsi dire incités à se produire. L'état a été bien inspiré quand il a fondé des instituts scientifiques : l'École archéologique de Rome (1), qui est, comme en Grèce l'École d'Athènes, une grande mission permanente en Italie, et l'École du Caire, où M. Maspéro continue les traditions de ses grands devanciers ; quand il a doté le Collège de France de chaires nouvelles d'un caractère scientifique, élevé de nouveaux

(1) Voir *l'École française de Rome*, par M. Geffroy. Paris, 1884.

observatoires à Paris et en province, inauguré des enseignemens dans les facultés de droit et de médecine, surtout dans les facultés des sciences et des lettres.

Ces deux dernières facultés ont été l'objet privilégié de la sollicitude de l'état; c'est en elles qu'il y avait le plus à réformer; c'est d'elles et des grands établissemens scientifiques qu'il y a le plus à espérer. On a peine à s'imaginer aujourd'hui combien leur situation était misérable, il y a vingt ans; cinq et même quelquefois quatre professeurs enseignaient dans les facultés des sciences les mathématiques avec l'astronomie, la chimie, la physique, la minéralogie, la géologie, la zoologie, la physiologie; dans les facultés des lettres, les littératures grecque et latine, française et étrangères, l'histoire, la géographie, la philosophie, chaque professeur faisant deux cours par semaine. Il fallait dédoubler ces chaires pour que le maître ne se perdît plus dans l'immense domaine qu'on lui attribuait, et, en même temps introduire dans ces cadres rigides les sciences nouvelles. On a commencé de le faire: la statistique de 1878 constatait que, depuis 1868, 30 chaires avaient été instituées dans les facultés des sciences et des lettres, qui avaient en outre reçu leur large part des 42 cours complémentaires et des 47 conférences récemment créées. De 1878 à 1884, les facultés des sciences ont reçu 4 chaires nouvelles et plusieurs laboratoires; les facultés des lettres 15 chaires nouvelles; il y a aujourd'hui dans les premières 43 maîtrises de conférences et 35 cours complémentaires, dans les secondes 65 cours complémentaires et 46 maîtrises de conférences. Parmi les cours complémentaires, beaucoup sont des chaires en expérience où l'on essaie des enseignemens comme celui du sanscrit, des langues sémitiques, des langues romanes, de la littérature du moyen âge, qui prendront ou même ont déjà pris place dans les cadres officiels. Quant aux maîtrises de conférences, elles complètent l'enseignement donné dans les chaires magistrales, et ceux qui en sont chargés ont pour fonction particulière la préparation des étudians aux grades universitaires. La présence de ces élèves auprès des facultés est la grande innovation de ces dernières années. On les a trouvés là où M. Duruy avait montré qu'il les fallait chercher et où les trouvent les facultés analogues de l'étranger, c'est-à-dire parmi les candidats au professorat. Les bourses d'études, demandées par M. Duruy, ont été fondées au nombre de trois cents par M. Waddington: il y en a aujourd'hui cinq cent soixante-seize; autour des boursiers se sont groupés en quelques endroits d'autres élèves; il y a aujourd'hui en Sorbonne un millier d'étudians en sciences et en lettres, corporation nouvelle qui a, si nous le voulons bien, un grand avenir.

Ne méconnaissons point, par un effet de cette habitude que nous

avons d'être ingrats envers nous-mêmes, la valeur de ce qui a été fait jusqu'aujourd'hui : on a fait beaucoup et l'on a marché dans la bonne voie. Mais il s'en faut que nous touchions au but, et il reste à faire plus que nous n'avons fait. D'abord la construction et l'aménagement des bâtimens ne sont pas terminés. Dans la plupart des facultés des sciences, l'insuffisance des laboratoires fait rougir ceux qui ont admiré l'installation magnifique des laboratoires étrangers. L'état de presque toutes les facultés des lettres est misérable; il en est où les professeurs sont réduits à se succéder pour leurs cours dans une ou deux pièces ; ils n'ont pas un cabinet pour recevoir les élèves ; ceux-ci n'ont pas une salle qui puisse leur servir de lieu d'étude ou de réunion ; les bibliothèques ne peuvent admettre de lecteurs, n'ayant pas de place pour les livres. Mettra-t-on des universités dans des villes qui logent si misérablement les facultés? Fera-t-on l'université de Lyon, tant que le doyen de la faculté des lettres pourra dire « qu'elle ne sait où recevoir les étudians, où faire passer ses examens, où loger ses livres? » tant que la faculté de droit sera reléguée, pour parler comme son doyen, « dans un vieux bâtiment, à l'extrémité de ruelles étroites et infectes, dans lesquelles les étrangers doivent vraiment hésiter à s'engager, et que les Lyonnais ne connaissent même pas de nom? » Encore le vieux bâtiment n'appartient-il pas à la faculté. Elle est « entassée dans des greniers, » au sommet « d'escaliers sombres et humides, aux murailles imprégnées de toutes les eaux qui découlent des terrasses supérieures, escaliers si longs, si rudes à gravir qu'on a le temps nécessaire pour y gagner quelque refroidissement dangereux. » Fera-t-on l'université de Nancy tant que les laboratoires y seront si médiocres et que les facultés n'auront point une bibliothèque où ranger les quelques centaines de volumes dont elles disposent? Ne serait-ce pas aller au-devant de l'humiliation d'une comparaison avec l'université voisine de Strasbourg, installée dans un palais, possédant une bibliothèque riche de 500,000 volumes, et pour laquelle l'économe Allemagne a, sans hésiter, dépensé 11 millions? Avant de parler d'universités, il faut donc savoir si l'on a dressé le devis des dépenses qui restent à faire et si l'on est résolu à y pourvoir. Les villes voudront-elles s'imposer de nouveaux sacrifices? L'état, pour leur venir en aide, trouvera-t-il les 40 millions qui semblent nécessaires pour achever ce qui est commencé? M. Fallières, ministre de l'instruction publique, à qui M. de Fourtou reprochait, dans la séance du sénat, le jeudi 24 janvier 1884, l'indifférence de l'état pour l'enseignement supérieur, a nié cette indifférence en rappelant les progrès accomplis, mais il a dû confesser que les besoins de l'enseignement supérieur ne sont pas satisfaits; il a prononcé à la tribune le chiffre de 40 millions de francs nécessaires pour donner

à nos facultés « un outillage qui lui permette de rivaliser avec l'étranger. » Enfin, il s'est engagé à répartir cette somme en plusieurs budgets et s'est fait fort de la bonne volonté du parlement. Le parlement ne démentira-t-il pas le ministre? A défaut de crédits nouveaux malaisés à trouver, fera-t-il participer, comme l'a proposé M. Berthelot, l'enseignement supérieur à la caisse créée pour subvenir aux constructions des maisons d'école et des lycées? La dépense prévue à l'heure qu'il est pour les constructions de lycées et de collèges est encore de 80 millions; elle est de 716 millions pour les écoles : les pouvoirs publics voudront-ils faire dériver de ce Pactole un maigre filet de 40 millions? Voilà ce qu'il faut savoir avant toutes choses et la première des questions préalables qu'il convient de poser. A la Sorbonne, on a construit, en attendant la réédification, des baraques en bois, et la faculté des lettres possède quelques salles décentes qui peuvent soutenir la comparaison avec les classes d'une bonne école de chef-lieu de canton; mais des facultés de province peuvent aujourd'hui encore regarder avec envie les écoles communales. Ne vaut-il pas mieux retarder l'institution d'universités, tant que dureront ces misères, que de les rendre plus visibles et plus déplorables en les affublant de la pompe d'un grand nom? Pauvreté n'est pas vice, à moins qu'elle ne s'enfle d'orgueil et n'enveloppe ses guenilles d'un manteau doré.

Bien d'autres questions préalables sont à résoudre, et nous allons en énumérer quelques-unes.

Le gouvernement est-il décidé à ne s'inspirer jamais que des intérêts du haut enseignement lorsqu'il instituera des universités? Établira-t-il qu'une université ne peut exister que là où les quatre facultés sont réunies, non pas seulement dans un même ressort, comme dit la circulaire ministérielle, mais dans la même ville, de sorte qu'un train, même rapide, entre Douai et Lille, entre Aix et Marseille, ne soit pas réputé suffisant pour faire de deux tronçons un corps? Aura-t-il assez d'énergie pour vaincre les résistances de Douai et celles d'Aix, condamnées à perdre leurs facultés le jour où l'on voudra doter d'universités la Flandre et la Provence? Le gouvernement est-il résolu à ne jamais concéder à une ville, quelque importunes que soient les sollicitations de son maire et de ses députés, une faculté de droit ou une faculté de médecine, de façon à compléter le système et à créer, au cours d'une période électorale par exemple, une université, sans se préoccuper de savoir si cette faculté nouvelle sera capable de vivre? Ne sacrifiera-t-il jamais l'apparence à la réalité ni l'intérêt de la science à des ambitions de clocher?

Le gouvernement comprendra-t-il que, l'enseignement supérieur

recrutant ses élèves dans l'enseignement secondaire, il est nécessaire d'établir entre les deux ordres d'enseignement une harmonie qui n'existe pas? En France, comme partout, l'enseignement secondaire cherche à résoudre un problème difficile : former les esprits par la culture classique, mais en même temps les initier aux idées et aux faits du monde moderne; car il ne se trouverait personne, même dans les rangs des défenseurs les plus convaincus de l'éducation classique, pour prétendre que nos contemporains puissent être élevés comme le furent les contemporains de Louis XIV. La solution n'est pas aisée; aucun pays ne peut se flatter de l'avoir trouvée, et l'on a entendu, dans la dernière discussion du budget de l'instruction publique en Prusse, des orateurs reprocher à l'enseignement secondaire d'être si exigeant qu'il retient ses élèves jusque passé vingt ans et qu'il les envoie à l'université fatigués et dégoûtés du travail. Du moins les envoie-t il à l'université, car l'enseignement secondaire classique en Allemagne ne donne à personne l'idée qu'il soit la fin de l'éducation, et il prépare ses élèves à une culture supérieure. Chez nous, le baccalauréat est réputé le terme de l'éducation proprement dite; on a donné tant de solennité à cette épreuve, de si gros privilèges à ce diplôme, on a si imprudemment accru les exigences des programmes qu'un bachelier s'imagine en avoir fini avec toute étude préparatoire désintéressée; le diplôme en main, il va s'inscrire parmi les candidats aux écoles spéciales ou bien au secrétariat des facultés de droit ou de médecine et, tranquillement, sans scrupule, sans inquiétude, il se prépare au métier qu'il a choisi. Le gouvernement étudiera-t-il les moyens de combattre ce préjugé funeste qui empêche les jeunes Français de devenir de vrais élèves d'enseignement supérieur, de vrais étudians d'universités?

Le gouvernement est-il convaincu de l'incompatibilité du système des universités et de celui des écoles spéciales qui enlèvent aux universités les maîtres, l'argent, et, ce qui est plus grave, l'élite même de la jeunesse? De supprimer ces écoles il ne peut être question; elles se défendraient trop bien, et l'on n'imagine pas un ministère assez fort pour détruire ou même transformer l'École polytechnique. D'ailleurs, ce serait une imprudence que de ruiner des institutions qui vivent et prospèrent au détriment d'institutions dont le succès, dont l'existence même est problématique. Mais il y a lieu de rechercher si quelques-unes de ces écoles ne doivent pas faire dès à présent aux universités futures le sacrifice de privilèges nuisibles. Elles ne prêtent point toutes aux mêmes critiques. Comparez, par exemple, l'École normale et l'École polytechnique : toutes les deux ont le tort d'être des maisons fermées et de condamner des jeunes gens, majeurs et électeurs, au déplo-

rable régime de l'internat. Mais l'École normale est en contact intime avec les facultés; la section des sciences, fidèle à l'esprit de l'institution, a des conférences et des laboratoires, mais elle reçoit l'enseignement de la faculté des sciences; la section des lettres s'est organisée comme une faculté, mais aujourd'hui elle se recrute en partie à la faculté des lettres : elle reçoit de la Sorbonne quelques élèves qui ont été, pendant une ou même deux années, étudians et qui ont conquis leur diplôme de licenciés; les élèves de troisième année suivent les cours de la faculté, où ils prennent part à des exercices préparatoires à l'agrégation. Enfin, l'École normale n'a pas d'autres examens ni d'autres diplômes que les examens et les diplômes publics. Elle sort de chez elle pour aller disputer à tout venant le grade de licencié ou le titre d'agrégé. L'excellence de son recrutement en fait une rivale redoutable, et la concurrence, de plus en plus vive, que lui feront les élèves des facultés stimulera son travail. Il n'en est pas de même de l'École polytechnique; celle-ci, antérieure à l'organisation de l'enseignement supérieur, est une véritable faculté des sciences; entre le lycée et les écoles techniques des ponts et chaussées et des mines, elle donne un enseignement scientifique analogue de tous points à celui de cette faculté. Elle fait littéralement double emploi, et, de plus, elle garde un monopole auquel elle n'a aucun droit : elle seule fournit au recrutement du haut personnel des ponts et chaussées et des mines. Il faut avoir le courage de le dire : cette grande école fait beaucoup de mal. Il n'est presque pas de bourgeois en France qui ne rêve de voir un jour son fils coiffé du tricorne et portant au côté l'épée du polytechnicien. La limite d'âge indiquée pour l'entrée devient la règle des études d'une foule d'écoliers; on les entraîne, on les surmène. Le ministère de l'instruction publique est sollicité d'accorder des dispenses à des enfans de quinze ans qui demandent à se présenter au baccalauréat, afin d'avoir plus de temps devant eux pour préparer le grand examen. L'extrême fatigue que s'imposent ces jeunes intelligences est funeste à tous, mortelle à quelques-uns. Dans ce grand nombre des appelés, beaucoup ne sont pas élus, qui se voient exclus à vingt ans et pour jamais des carrières auxquelles ils se destinaient. Parmi les admis, ceux qui renoncent à disputer les rangs qui assurent un emploi civil se découragent; ils acceptent comme un pis-aller la carrière militaire; les moins résignés essaient de s'y soustraire, et se tournent les uns vers l'industrie, les autres vers l'Université, ceux-ci au prix de nouveaux efforts et après avoir conquis les grades nécessaires. Et pendant que l'école privilégiée demeure la cause de ces désordres, les facultés des sciences sont privées d'une grande partie de leurs élèves naturels. Mettre l'École polytechnique, en attendant qu'elle devienne une école purement militaire, dans la

même condition que l'École normale, c'est le moins que l'on puisse faire : ses élèves n'auraient accès dans les administrations des ponts et chaussées, des mines, des tabacs, des télégraphes qu'après un concours ouvert aux candidats du dehors et pour lequel la limite d'âge pourrait être reculée : on ne l'a si fort avancée que parce que, l'École polytechnique étant à la fois militaire et civile, le ministre de la guerre, qui veut avoir des officiers jeunes, y fait la loi. Une pareille réforme serait un bienfait pour tout le monde : bienfait pour les écoliers, car leur cerveau serait affranchi de la tyrannie d'un examen prématuré ; ils garderaient plus longtemps la liberté précieuse du choix de la carrière, et s'ils manquaient le but à la fin, ils seraient préparés à d'autres emplois; bienfait pour les corps des ponts et chaussées, des mines et des télégraphes, où la concurrence apporterait des forces nouvelles ; bienfait pour les facultés des sciences, qui joindraient une élite à leurs étudians actuels et prendraient ainsi dans la vie nationale la place qui leur revient.

Pour conclure, le gouvernement voudra-t-il mettre les institutions anciennes en harmonie avec les nouvelles? Fera-t-il ce qui est en son pouvoir pour que la jeunesse qui se destine aux carrières libérales soit élevée en commun dans les universités françaises? Il a groupé autour des facultés des sciences et des lettres un premier noyau d'étudians ; mais il ne pense pas assurément qu'il ait fait assez. Il n'est pas trompé par les statistiques officielles : il sait bien que, si la Sorbonne et cinq ou six facultés de province commencent à être entourées de véritables élèves, ailleurs le rôle des étudians est joué sans succès par une petite troupe de boursiers.

Ce ne sont là que les principales parmi les questions préalables que le gouvernement doit résoudre. Il n'en est pas une seule qui n'offre les plus grandes difficultés; mais nous les voulons supposer résolues : serons-nous après cela au bout de nos peines? Nous serons seulement en présence d'une autre série de questions. Supposons que, dans quelques chefs-lieux académiques où il aura été satisfait à toutes les conditions exigées, on fasse des quatre facultés une université : aura-t-on du jour au lendemain des universités véritables? Non, car si les universités doivent être de grandes écoles intellectuelles et scientifiques, elles ne naîtront point de la juxtaposition de quatre facultés, dont deux, celles de droit et de médecine, sont, avant tout, des écoles professionnelles, pendant que les deux autres, celles des sciences et des lettres, menacent de devenir des écoles préparatoires au professorat.

Le doctorat en droit et le doctorat en médecine ne sont ni l'un ni l'autre des épreuves scientifiques. Depuis longtemps, des hommes autorisés, des professeurs de la faculté de médecine de Paris ont émis le vœu que le doctorat actuel fût réduit à la condition d'un

certificat d'études et qu'il fût institué un doctorat ès-sciences médicales : à leur avis, cette institution exigerait la création de laboratoires, peut-être même de chaires nouvelles constituant une sorte de faculté du haut enseignement médical. La question est difficile : récemment soumise par le ministre de l'instruction publique à la délibération des écoles et des facultés de médecine, elle a provoqué les opinions les plus diverses; mais les procès-verbaux du débat et les rapports qui le résument démontrent que l'enseignement scientifique de la médecine est encore à créer. Quant aux facultés de droit, elles rendent de grands services par la préparation aux carrières juridiques, mais on y a fait jusqu'à présent une trop petite place à la science, qui, dans cet ordre d'études, est représentée par l'histoire du droit et par la comparaison entre les législations des différentes époques et des différens pays. Ici encore, il faut organiser un enseignement scientifique. Sans doute ces enseignemens nouveaux s'adresseraient à un petit nombre d'élèves; mais la quantité n'importe guère et nulle part il ne faut autant que dans l'enseignement supérieur se préoccuper des minorités : c'est dans ces minorités qu'il doit recruter ses maîtres.

Les facultés des sciences et des lettres ont sur les deux autres cet avantage que les épreuves de leurs doctorats ont un caractère scientifique; mais ces doctorats ne sont pas des examens subis à la fin des études: la thèse doctorale est une œuvre personnelle, le premier acte de la vie scientifique, et la plupart des candidats sont déjà des professeurs. Les étudians préparent à la faculté les diverses licences et les diverses agrégations et naturellement ils demandent à leurs maîtres de les aider. Ceux-ci leur donnent une large assistance: à cause de cela, ils sont accusés de préparer eux-mêmes la décadence des facultés, en les soumettant à la discipline des examens. Il serait trop aisé de les venger du reproche et de prendre en même temps la défense des étudians en sciences et en lettres, ces nouveau-venus un peu exigeans, mais qui ont apporté dans la maison leur jeunesse et ouvert devant nos yeux la perspective d'un bel avenir pour nos facultés. Mais il est certain qu'il y a des mesures à prendre pour que l'éducation professionnelle de ces jeunes gens ne nuise pas à l'enseignement scientifique et que l'examen des agrégations, par exemple, n'opprime pas comme il fait aujourd'hui les deux grands enseignemens de l'histoire et de la philosophie. Que l'on prenne donc ces mesures : le corps enseignant les désire et il les a lui-même étudiées à l'avance. Il ne faut pas les lui faire trop attendre : on compromettrait l'avenir de facultés qui doivent être les principales dans le système des universités, puisqu'elles ont la charge de dispenser la culture générale.

Lorsque chacune des facultés renouvelées aura été rendue digne

de devenir membre d'une université, il faudra encore déterminer quelles sortes de relations doivent être établies entre elles, car si elles persistaient à vivre, comme aujourd'hui, isolées et indépendantes, chacune se suffisant à elle-même et gardant pour elle seule ses élèves, nous aurions encore une fois des facultés juxtaposées, mais point d'universités. Aussi faut-il reprendre la question, souvent étudiée, des rapports entre les facultés de droit et des lettres d'une part, de médecine et des sciences d'autre part. Les deux premières ne peuvent se passer l'une de l'autre; elles sont intimement unies par l'histoire et par la philosophie; toute éducation de juriste confinée dans la pure étude du droit est incomplète et fausse. Aussi s'est-on demandé s'il ne conviendrait pas d'exiger des étudians en droit qui vont jusqu'au doctorat un diplôme de licencié ès-lettres; il a semblé que ce serait une trop grande exigence, mais il reste à chercher si l'on ne peut pas, sans employer cette forme solennelle des examens et de la collation d'un diplôme, intéresser les étudians en droit à l'enseignement des lettres. Il semble qu'il soit plus aisé de rapprocher les facultés de médecine et des sciences; en effet, on demande aux élèves en médecine et en pharmacie des notions de sciences physiques et naturelles supérieures à celles qu'ils ont reçues dans les lycées, et c'est aux facultés des sciences qu'il appartient de les leur donner; mais, jusqu'à présent, la faculté de médecine, comme s'il y avait deux sortes de chimie, de physique et d'histoire naturelle, a enseigné ces sciences en les qualifiant de médicales. Les conséquences sont singulières et déplorables : car il est singulier que des chaires de même titre répètent les mêmes cours et que le même professeur aille faire les mêmes leçons, comme il arrive dans plusieurs villes universitaires, à la faculté des sciences, à l'école de médecine, à l'école de pharmacie; il est déplorable que le même cabinet de physique, avec les mêmes instrumens insuffisans et démodés, soit répété en trois ou quatre exemplaires dans la même ville, parfois sous le même toit, et que nos ressources, qui sont si petites, soient ainsi gaspillées.

III.

Nous voici parvenus au terme de cette longue série de questions préalables qu'il faut résoudre si l'on veut instituer des universités en France, et notre conclusion est que le ministre de l'instruction publique a sagement fait de donner à entendre, dans la circulaire qui accompagne le questionnaire envoyé aux facultés, que la tentative pourrait bien être prématurée : elle l'est incontestablement. Mieux vaut mille fois ajourner une telle réforme que de la compromettre, et on la compromettrait si l'on se donnait les apparences et

le mot pour se faire croire qu'on a la chose; mais il faut l'ajourner avec la résolution bien arrêtée de l'accomplir un jour et de la préparer sans relâche dès à présent. Le ministère de l'instruction publique a inauguré dans les dernières années une manière de procéder nouvelle; il interroge sur tous les projets de réforme les facultés compétentes et publie dans une série de brochures les réponses à ses questions. Il comprend que ce qui intéresse l'enseignement supérieur doit être discuté par les membres du corps enseignant, qu'on n'obtient point de progrès par des décrets, que les vraies réformes doivent être voulues par ceux qui les appliqueront; enfin, que l'expression libre d'une opinion provoque le sentiment de la responsabilité dans le corps qui la produit. Faire discuter par chaque faculté ses affaires, c'est la préparer à l'autonomie. N'est-il pas possible d'habituer dès maintenant les facultés à se rapprocher les unes des autres, à délibérer ensemble? Les conseils académiques réunissent les représentans des diverses facultés : ils sont bien organisés pour discuter les grandes questions d'enseignement, mais leurs courtes sessions sont encombrées d'affaires diverses et il n'a point paru jusqu'à présent qu'ils comprissent l'importance de leur rôle. On obtiendrait de meilleurs résultats si l'on invitait les facultés à constituer sans pompe ni cérémonie, un conseil où chacune serait représentée par des délégués et qui étudierait les affaires communes. Dans ces conseils, on pourrait dresser, après mûre délibération, une sorte de cahier des charges où seraient énumérées toutes les conditions que l'état et telle ville, d'une part, les facultés, d'autre part, doivent remplir avant qu'une université soit établie en tel ou tel lieu. Et pendant cette période préparatoire, il appartiendrait à tous les hommes éclairés de faire une propagande ardente et patiente en faveur de l'enseignement supérieur et des universités futures, en montrant les bienfaits qu'on en pourrait attendre.

Pour parler d'abord des services qu'il est le plus aisé d'apprécier, les universités françaises, justement parce que chaque faculté sera pourvue de meilleurs moyens d'enseignement, donneront aux fonctions publiques et aux carrières libérales des hommes mieux instruits. Elles renouvelleront le corps de l'enseignement secondaire, où se trouve, au-dessous d'une élite, la foule de maîtres qui, pourvus du simple grade de bachelier, n'ont reçu ni éducation professionnelle, ni éducation scientifique et ne peuvent avoir aucun souci (n'en ayant pas même le sentiment) des grands intérêts intellectuels confiés par le pays à leur corporation. On ne sait pas assez qu'il n'y a en moyenne que deux licenciés dans chacun de nos collèges et que c'est là une situation humiliante. Or l'institution d'universités aurait sans doute pour effet d'achever ce groupement aujour-

d'hui commencé des futurs professeurs autour des chaires de facultés et de rendre ainsi plus facile l'action que l'enseignement supérieur doit exercer sur tout l'enseignement public. Ne sont-ce pas en effet les grands établissemens scientifiques et les facultés qui renouvellent sans cesse la matière de l'enseignement? Et ne peut-on pas espérer que, lorsque les facultés feront faire à tous les candidats au professorat l'apprentissage de la vie intellectuelle, ceux-ci sentiront le besoin de tenir leur esprit au courant des travaux et des découvertes, au lieu de cheminer, comme ils font aujourd'hui, en sommeillant dans l'étroite routine de leur métier? N'oublions pas que l'enseignement supérieur, en d'autres pays, pénètre et vivifie l'enseignement secondaire, même l'enseignement primaire, soit directement par l'éducation donnée aux professeurs, soit indirectement par le livre. Il importe aux enfans assis sur les bancs d'une école de village, à plus forte raison aux élèves des lycées et collèges, que l'on étudie en Sorbonne les sciences dont leurs maîtres et leurs livres ne leur donnent que les élémens, et que maîtres et livres soient attentifs à tout progrès. Autrement, ils demeurent stationnaires : le maître enseigne comme il a été enseigné lui-même; grammaires, histoires se répètent et se copient : le travail qui se fait en haut et qui devrait être le patrimoine commun de la nation, ne profite qu'à un petit nombre et n'est mis en valeur que dans les pays étrangers. L'enseignement supérieur enfin ne peut remplir sa mission, qui est d'assurer le progrès perpétuel de la science, mais aussi de la rendre populaire en la faisant pénétrer partout.

Les universités, quand elles prospèrent, ne préparent pas seulement aux pays qui les possèdent, des juges, des magistrats, des médecins, des professeurs : elles prêtent à l'agriculture et à l'industrie le secours de la science étudiée dans leurs laboratoires. La puissance productive de la science s'est révélée de nos jours. Les plus ignorans savent qu'à la science sont dus les progrès de la métallurgie, par lesquels a été transformée l'industrie, ceux de la mécanique et de la chimie, qui ont renouvelé l'art de la guerre, et ils admirent chaque jour quelque application nouvelle de l'électricité. Toutes ces choses, grandes, belles ou terribles ne se préparent-elles pas dans les laboratoires? Le monde entier connaît le nom de M. Pasteur, ce grand nom qui honore la France. N'est-ce pas dans son laboratoire de l'École normale que M. Pasteur a trouvé le remède à ces maladies qui prélèvent sur nos industries agricoles un si lourd tribut? Sans doute les Pasteur, les Bernard, les Dumas, les Wurtz se sont formés sans que nous ayons d'universités en France, et les universités n'absorberont jamais en elles toute la vie intellectuelle du pays; l'esprit continuera de souffler où il veut, et le génie demeurera chose individuelle et mystérieuse; mais

encore faut-il que le pays qui produit de grands inventeurs paie sa dette au génie en lui donnant des instrumens de travail et la foule des disciples. Un écrivain qui appartient à cette pléiade de nos savans illustres, M. Berthelot, a montré récemment ce qu'il en coûte à une nation de reléguer dans l'isolement de laboratoires insuffisans les hommes dont les travaux créent la richesse industrielle (1). Après avoir parlé de la découverte de matières colorantes, due aux recherches scientifiques poursuivies depuis quarante ans dans les laboratoires et marqué la part considérable que la science française y a prise, il ajoute : « La France n'en a pas tiré le même profit matériel que ses voisins, parce que nos laboratoires, trop petits, trop mal outillés, n'ont pu fournir aux fabriques et aux ateliers ces nombreux ingénieurs qui font la force des usines allemandes. Nous sommes des généraux sans soldats. Nous soutenons la lutte, comme pourrait le faire un peuple qui a conservé l'usage des routes ordinaires contre une nation pourvue de chemins de fer. Dans cet état de choses, il n'est pas surprenant que l'Allemagne produise aujourd'hui pour 50 à 60 millions de francs de matières colorantes, tandis que la production de la France est tombée à 5 ou 6 millions. L'indifférence avec laquelle les producteurs de garance ont regardé pendant longtemps les progrès de la chimie moderne est aujourd'hui frappée de la façon la plus cruelle par la ruine d'une de nos industries les plus fructueuses. »

Il n'est pas nécessaire d'insister sur cette démonstration si probante. Souhaitons seulement que les pouvoirs publics comprennent que l'enseignement supérieur rend au centuple l'argent qu'on lui prête. Mais il est besoin, au contraire, de dire et de démontrer que l'enseignement supérieur est la source d'autres bienfaits non moins grands, bien que moins aisément appréciables. Les universités seront bienfaisantes, en recueillant, afin de lui inspirer certains sentimens, certaines idées et certaines habitudes d'esprit, notre jeunesse aujourd'hui moralement abandonnée au sortir du collège. Cette jeunesse a besoin que nous nous intéressions à elle : arrivée à la vie intellectuelle en un temps où toutes les doctrines qui étaient en possession des esprits depuis de longues années avaient perdu leur crédit, elle a trouvé sur le sol les débris de la philosophie éclectique, ceux des théories historiques qui employaient l'histoire à démontrer la légitimité de régimes successivement emportés par l'orage, et des théories politiques qui, nous ayant promis le bonheur et la paix, ne nous les ont point donnés. Elle a pris l'horreur des idées générales et le dégoût de l'éloquence qui les exprime; elle n'aime que le réel, n'a de curiosité que pour le fait

(1) *L'Enseignement supérieur et son outillage*, par M. Berthelot, au tome v de la *Revue internationale de l'enseignement*, p. 383 et suiv.

démontré. Il est inutile de récriminer contre ces dispositions : il arrive toujours que les esprits sont attirés, comme par une force fatale, vers les recherches positives aux époques où, les anciennes opinions étant reconnues fausses, la nécessité s'impose d'un nouvel effort à la recherche de la vérité. Mais, s'il est un lieu où le défaut peut être corrigé, c'est l'université : l'étroite faculté, l'école spéciale close, sont faites pour l'aggraver et le rendre incurable. L'université ne donnera point seulement à chacun la dose de connaissances qui lui est nécessaire; elle élargira les esprits par le spectacle de son enseignement et par le contact qu'elle établira entre des jeunes gens de vocations diverses; elle les fortifiera par la méthode même de l'enseignement supérieur; car l'enseignement supérieur, c'est, en fin de compte, une méthode : son objet suprême est d'élever les esprits au-dessus des connaissances de détail et de les rendre capables de cette haute dignité qui est la faculté de juger par soi-même et de produire des idées personnelles. « Tu es affranchi du joug de l'autorité d'autrui; tu es libre. Tu ne considéreras plus comme vrai que ce que tu auras puisé aux sources mêmes de la vérité. Tu ne jureras plus sur les paroles d'un maître. Tu consulteras les livres pour savoir ce qu'on a pensé avant nous, mais tu les fermeras pour penser par toi-même. » Ainsi parle en Allemagne le doyen qui remet à un jeune homme quittant l'université le bonnet de docteur en philosophie. Que le professeur ou l'étudiant soit chimiste, philologue, physicien, philosophe, astronome, le discours est le même, et cette formule est faite pour rappeler à tous que l'enseignement supérieur, à quelque partie que s'attache le maître ou l'élève, peut et doit, par sa méthode, affranchir l'esprit du joug de l'autorité d'autrui et le faire libre en lui apprenant à puiser la vérité à sa source. Un pays a besoin d'hommes libres de cette sorte : ce sont eux qui s'élevant, pour les dominer, au-dessus des habitudes acquises, sont capables d'entretenir cette faculté d'initiative sans laquelle on voit tomber en décadence lettres, sciences, industrie, politique, tout ce qui fait vivre une grande nation moderne.

Le père Didon semble attendre des universités deux sortes particulières de services. Il les voudrait charger de réconcilier l'état et l'église, la science et la religion, et il a écrit de très belles pages sur l'enseignement religieux à l'école primaire et au gymnase, sur l'enseignement de la théologie dans les universités, sur l'importance de la religion dans la vie et de la théologie dans la science; mais, lorsqu'il convie le clergé de France à sortir de son isolement pour se mêler à la vie nationale; lorsqu'il proclame hardiment que ce serait un bienfait pour la science divine de sentir le contact vivifiant de la science humaine, et, qu'ambitieux de nous rendre les

grands esprits qui furent à la fois les lumières de notre église et l'honneur des lettres françaises, il convie respectueusement la hiérarchie catholique à prendre place dans le collège universel de France, quel beau rêve de moine, mais quel rêve! Ici encore il se trompe en invoquant l'exemple de l'Allemagne. L'Allemagne a été lente dans son évolution religieuse; elle a procédé par transformations et par transitions; elle a prolongé, par la réforme, la vie du christianisme, et l'histoire peut seule expliquer la formation de cet état d'esprit bizarre, exprimé par le mot *religiosité*, où se rencontrent en ce pays des croyans sans formule précise, des sceptiques que le doute n'a pas rendus haineux, des athées même, car on a en Allemagne une façon religieuse d'être athée. Et c'est pourquoi on y conserve encore les vieilles formes et l'on fait réciter le catéchisme à l'école et au gymnase. Pour nous qui, sans traverser cet état d'esprit, avons sauté d'un bond, selon notre façon, de Bossuet à Voltaire, nous sommes fort au-delà du point où l'Allemagne s'est arrêtée. Retourner en arrière est impossible : il nous faut laisser le passé dans l'histoire comme un sujet d'études et n'en pas encombrer notre marche. L'université de l'avenir étudiera toutes les religions, les mortes et les vivantes, comme de nobles phénomènes par lesquels se manifeste la vie de l'humanité : elle les comparera les uns aux autres, déterminera les conditions diverses qui leur ont donné cette grande diversité de formes, découvrira les relations de ce prétendu absolu avec le relatif et le contingent. Il ne sera pas besoin d'instituer pour cela une faculté des sciences religieuses : l'étude des religions fait partie de l'histoire et de la philosophie. Le principal caractère de nos universités sera d'être des écoles de science et de raison, comme il convient chez un peuple que l'on dit enthousiaste et léger, mais qui est condamné à faire avant tous les autres et sous leurs yeux la redoutable expérience de vivre sous la conduite de la seule raison.

Le père Didon voudrait encore que les universités fussent des lieux d'entraînement patriotique. Mais il faut bien savoir que notre histoire et notre caractère diffèrent trop de l'histoire et du caractère des Allemands pour que notre patriotisme ressemble au leur et se puisse enseigner de la même façon. Nous avons eu nos heures de vanité, même de vanité intolérable, mais jamais nous n'avons conçu cet immense orgueil et cette admiration de soi-même, que les Allemands concilient si aisément avec leur prétention d'être seuls capables de comprendre l'universel et « l'objectif. » Lisez leurs historiens : ils font apparaître les Germains, au déclin du monde antique, comme des sauveurs et les révélateurs d'une civilisation nouvelle ; l'invasion avec ses brutalités néfastes est admirée par eux comme le premier grand acte de la force allemande; l'extermination ou l'assujettissement des peuples slaves

en est un autre; à cette force ils prêtent je ne sais quelle grâce farouche, aux guerres où elle se déploie une vertu propre, comme si, lorsqu'ils font la guerre, ils remplissaient par délégation divine un sacerdoce. Tous les grands faits de la civilisation générale sont revendiqués par les Allemands comme leur bien propre; le christianisme avait eu ses martyrs et ses grand docteurs avant que la politique de Clovis et les terribles guerres des Carolingiens l'imposassent aux Francs et aux Allemands; il aurait, sans l'invasion des barbares, produit nos grands chrétiens de France et d'Italie; mais c'est chose convenue en Allemagne qu'il n'a été bien compris que par les Allemands et que Jésus de Nazareth s'est révélé, non sur le Thabor, mais dans les montagnes de la Thuringe. Les conceptions philosophiques les plus générales sont appliquées tout de suite par les Allemands à la glorification de l'Allemagne : l'universel esprit des hégéliens eut à peine apparu que les disciples d'Hegel l'incorporèrent comme une recrue dans l'état prussien. Enfin nous entendons dire, nous qui avons bien eu quelque mérite, chèrement payé, à faire la révolution française, qu'il est réservé aux Allemands de révéler au monde la révolution. Heine n'a-t-il pas prédit que l'Allemagne enseignerait aux deux nations régicides, l'Angleterre et la France, la vraie manière de couper la tête d'un souverain? Ce peuple, si content de lui, n'aime pas l'étranger et n'a pas souci d'en être aimé. C'est pour cela qu'il prêche à ses enfans dans la famille, à l'école, à l'université l'amour et l'admiration de lui-même; c'est pour cela qu'il y a une philologie, même une théologie allemande; et que les savans d'outre-Rhin ont une façon particulière de prononcer les mots *deutsche Wissenschaft*. Ils disent : la science allemande comme on dit : mon pays, mon domaine, ma propriété. Notre France a eu des destinées toutes différentes; elle a un tout autre génie. Nous étions de l'empire romain lorsqu'il a été détruit, et nous nous étions approprié la civilisation ancienne, qui est demeurée la civilisation humaine, après qu'elle a reçu du christianisme les vertus qui l'ont achevée. Cette civilisation, nous avons été des premiers à la retrouver et à la remettre en honneur au sortir de la période toute germanique du moyen âge. La faculté que nous avons de nous assimiler ainsi ce qu'on peut appeler les idées et les mœurs générales n'a point permis que nous missions notre orgueil à ne pas ressembler aux autres et à nous déclarer inimitables : il nous a toujours plu d'imiter et d'être imités. Si la vertu nationale allemande est la force, la nôtre est la sympathie. Nous avons eu sans doute nos guerres d'ambition et les victoires de nos rois nous ont réjouis, mais nous n'hésitons pas à flétrir les excès et les violences que quelques-uns d'entre eux ont commis. Nos véritables guerres sont des guerres d'enthousiasme, dont la première a été, dans les

temps modernes, la guerre d'Amérique, et la dernière, la guerre d'Italie. Nous seuls avons eu cette prétention naïve de combattre, de vaincre, de conquérir moins encore pour la glorification de la France que pour le triomphe de certaines idées. C'est pourquoi nous sommes incapables d'instituer l'enseignement d'un patriotisme qui soit le culte de nous-mêmes et la haine ou le mépris de l'étranger. Sans doute ce sera un devoir pour nos universités d'instituer et de poursuivre, en province comme à Paris, une enquête sur nos origines, notre race, notre langue, notre littérature, nos institutions, nos actions, notre rôle dans le monde, de façon que les esprits éclairés puissent concevoir la synthèse de la France et que les professeurs d'histoire soient mis en état de donner à l'enfance et à la jeunesse autre chose que ces froides et sèches notions qu'on leur distribue aujourd'hui sous le nom d'histoire de France. Par là les universités seront des écoles de patriotisme, mais elles auront bien d'autres façons de servir la patrie française.

Elles serviront la patrie française par cela même qu'elles accroîtront l'activité scientifique de la France. Dans cette discussion du budget de l'instruction publique en Prusse à laquelle il a été fait allusion tout à l'heure, M. Virchow a prononcé de curieuses paroles. Au chapitre de l'enseignement secondaire, il a demandé que l'on renonçât à enseigner dans les écoles l'écriture allemande et qu'on y substituât l'écriture latine. Il ne faut point que nous maintenions, a-t-il dit, « une forme d'écriture qui rend difficile aux peuples étrangers les rapports étroits avec nous. Dans la littérature scientifique, nous avons depuis longtemps dû sacrifier l'écriture allemande, parce que nous avons un grand intérêt à nous rendre aisément intelligibles à nos collègues des autres nations. *C'est beaucoup déjà d'exiger qu'ils apprennent l'allemand,* mais vouloir qu'ils le lisent écrit en caractères allemands, c'est trop leur demander. » Paroles à méditer, car elles expriment cette vérité que les travailleurs ne peuvent se passer avec sécurité de la langue allemande; aussi l'apprenons-nous comme on l'apprend dans toute l'Europe, et l'universalité de la langue française est menacée : c'est chose naturelle que les peuples apprennent la langue du peuple qui a le plus à enseigner aux autres. Mais n'est-ce point une parole plus dure à entendre que celle d'un politique enorgueilli par la victoire, celle de ce vieux savant, qui, sans phrases, tout naturellement, proclame que nous sommes les tributaires de l'Allemagne et propose charitablement que l'on nous facilite les moyens d'acquitter le tribut? On ne saurait mieux dire qu'un peuple occupe dans le monde une place proportionnée à la richesse de sa production scientifique. Enrichir la science française, ce sera donc agrandir la France.

Dans la même discussion, au chapitre de l'enseignement supé-

rieur, comme on parlait de l'encombrement des maîtres dans les universités et d'un prolétariat de savans qui semble s'y former, M. Virchow a rappelé que l'Allemagne a toujours eu « ce titre de gloire spécial de produire assez de maîtres pour faire occuper chez les nations voisines, et même dans les régions les plus éloignées, en Amérique, en Australie, des chaires par des sujets allemands. » Mais, a-t-il ajouté, « la politique allemande, en nous aliénant une nation après l'autre, en exposant de plus en plus à la haine le nom des Allemands, a eu pour effet de refroidir l'empressement de nos voisins à demander des savans à l'Allemagne. On ne veut plus avoir d'Allemands. La puissance de l'Allemagne pèse sur son exportation. La Russie était, il y a quelques années, sur presque toute son étendue, ouverte à cette exportation de savans, qui devient bien plus difficile. La Hollande, qui, pendant quelque temps, s'est fournie chez nous, ne veut plus d'Allemands. La Belgique, que nous pourvoyions autrefois, nous est fermée. » Et M. Virchow regrette ce bon temps d'autrefois, où l'on disait à ces émigrans : « Jeune homme, pars à l'étranger et sois le messager de la science allemande !.. » Il y a peut-être quelque exagération dans ce discours du député progressiste, et le ministre l'a contredit en citant quelques faits, car en Allemagne comme partout, à la statistique de l'opposition le gouvernement trouve à opposer une statistique officielle et bien pensante; mais M. de Gossler n'a réfuté que très imparfaitement les dires de M. Virchow et nous pourrions démontrer que, pour quelques pays au moins, celui-ci a raison. Dès lors, pourquoi n'aurions-nous pas l'ambition d'occuper un jour ces places restées vides?

Certes, l'ambition serait aujourd'hui prématurée; nous ne pouvons, à l'heure qu'il est, satisfaire nos besoins les plus pressans. Nombre de nos chaires sont mal occupées, et des enseignemens, sans lesquels il n'y aurait pas d'universités complètes, ne sont pas même représentés par des maîtres; mais il faut bien qu'on sache que la jeunesse française est disposée au travail. Les cadres de nos facultés se remplissent de jeunes maîtres desquels nous concevons de belles espérances; il se manifeste un empressement extraordinaire à conquérir le titre scientifique du doctorat, et la faculté des lettres de Paris fera cette année près de trente docteurs; depuis le 1er janvier 1883, elle a inscrit soixante et un sujets de thèses doctorales. Des publications comme celles des écoles d'Athènes et de Rome sont de nature à relever notre renommée scientifique; des facultés de province publient des recueils dont l'autorité s'établit; nous voyons enfin les étudians de nos facultés se préoccuper déjà de leur travail futur et manifester l'ambition de s'honorer par des études personnelles. Ce n'est donc point céder à

l'envie d'espérer à tout prix que d'entrevoir un jour où, les regards de l'étranger étant attirés vers nous par notre travail, sa sympathie nous revenant, nous pourrons prendre, nous aussi, notre place sur le marché intellectuel ouvert à l'exportation des grands pays producteurs, et dire à quelques-uns de ces jeunes gens, qui ne trouveraient pas place dans nos cadres : « Va, jeune homme ; on t'appelle en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Roumanie, en Russie, en Amérique; pars et sois le messager de la science française (1) ! »

Le messager sera bien accueilli, si les universités françaises reprennent une vieille tradition de la France, qui était de présider, dans le concert européen, à l'échange des idées, des doctrines et des sentimens dont se compose la civilisation générale. Dans une allocution adressée récemment aux étudians de la faculté des lettres de Paris, M. Gebhart leur rappelait le temps où notre pays instituait au centre du monde l'hospitalité de l'esprit : il prodiguait à toutes les nations « son génie, ses fables chevaleresques et ses inspirations lyriques, les modèles de ses artistes, l'érudition de ses grands lettrés, la sagesse de ses moralistes, l'expérience de ses philosophes et de ses économistes, les vues sociales de ses réformateurs et les réformes de ses hommes d'état, » et recherchant « à son tour l'éducation des peuples du dehors, » il accueillait tout ce qu'ils lui pouvaient donner de libéral et de grand : au XVIe siècle, la Renaissance italienne; au XVIIe, les lettres espagnoles; au XVIIIe, Shakspeare et la philosophie anglaise; de telle sorte qu'il acquérait un esprit universel, et par sa langue universelle révélait les peuples les uns aux autres. Le professeur regrettait que ce concert intellectuel faiblît, parce que la France n'y joue plus son rôle séculaire. Pourtant plus d'un signe annonce que nous voulons reprendre notre belle curiosité d'autrefois. Nos enfans apprennent les langues étrangères mieux que nous ne l'avons fait, et les bibliothèques publiques ou privées de la France s'enrichissent de tous les livres étrangers de quelque valeur; mais nous procédons, ici encore, par efforts confus, et notre enseignement supérieur a son rôle marqué, qui est de suivre l'activité intellectuelle partout où elle se manifeste, d'étudier l'histoire, la littérature, les arts des différens peuples, de mesurer leurs génies, de les comparer et de les juger. La haute impartialité nécessaire à cette enquête, nous l'avons beaucoup plus que l'Allemagne, car l'Allemagne connaît l'étranger (la France en particulier) beaucoup moins qu'elle ne se l'imagine et que nous le croyons nous-mêmes, empêchée qu'elle est par son propre orgueil. Si nous appliquons à cette œuvre notre esprit honnête et clair, et

(1) Un célèbre établissement d'enseignement supérieur étranger cherche en ce moment, sans les trouver, six professeurs français.

que, pensant par nous-mêmes, nous repensions ce que les autres ont pensé, nous verrons bientôt s'élargir dans le monde notre place, que notre incurie intellectuelle, autant que nos malheurs, a réduite.

Tels sont les grands services que nous pourrions attendre d'une organisation sérieuse du travail intellectuel dans les universités. On ne manquera point de nous accuser d'être facile à l'espérance et de rêver nous-mêmes, après avoir reproché au père Didon ses rêves. Mais nous avons commencé par dire toutes les difficultés de l'œuvre entreprise, par exprimer la crainte que nous ne nous payions de mots et d'apparences, par confesser que de longues années s'écouleront avant que l'épi sorte du grain que nous jetons dans le sillon. Nous savons bien d'ailleurs que quiconque espère une moisson doit aussi craindre l'orage. Un orage nous menace, à l'heure où nous sommes, et qui pourrait ruiner nos espérances mêmes. Comment ne point parler, au terme de cette longue étude sur l'avenir des universités françaises, du projet de loi soumis à la délibération du parlement et qui prétend retenir toute notre jeunesse sans distinction, pendant trois années, sous les drapeaux? Certes, il ne faut point parler légèrement ni avec amertume de ce projet : il était inévitable que, dans ce pays qui a la passion de l'égalité, disons aussi le sentiment de la justice, le jour vînt où l'opinion réclamât comme chose juste l'égalité de tous devant le service militaire. Le souvenir encore récent de cette grande injustice du rachat de l'impôt du sang, la mauvaise organisation du volontariat d'un an, auquel on a donné le caractère d'un privilège pécuniaire et social, le progrès continuel du sentiment démocratique, ont contribué à précipiter ce mouvement d'opinion contre lequel il faut lutter aujourd'hui. Mais il faut lutter avec la plus grande énergie, et nous gagnerons notre cause, si nous savons bien la plaider. Il s'agit, en effet, non pas de protéger un privilège, mais de défendre le droit et le devoir de l'état : droit et devoir de veiller au recrutement de certaines professions publiques, dont l'apprentissage veut un certain nombre d'années d'études faites à un certain moment de la vie; droit et devoir de protéger la haute culture intellectuelle et de garder ainsi l'honneur même de la démocratie française, car notre démocratie se frapperait de déchéance si, au lieu de se conduire par des règles idéales, supérieures à elle-même, elle se contentait de déduire logiquement les conséquences du principe d'égalité et d'en poursuivre servilement les applications ; si ceux qui la gouvernent instituaient ainsi une sorte de scolastique où les mots supplanteraient les idées et qui serait plus fatale à la vie politique que l'ancienne n'a fini par l'être à la vie intellectuelle. Accordons, exigeons même pour tous les jeunes Français le contact avec l'armée pendant le temps nécessaire à l'apprentissage des armes, puis

et surtout la présence en temps de guerre sur le champ de bataille; mais faisons sortir des rangs, au nom de l'état, ceux qui ont à faire l'apprentissage des professions nécessaires à l'état, à condition que, leurs études finies, ils donnent la preuve qu'ils se sont rendus dignes par ces études mêmes de servir leur pays. Exiger trois années de service militaire de ceux à qui l'enseignement supérieur du droit, de la médecine, des sciences et des lettres impose trois ans au minimum, et le plus souvent cinq ans d'études, c'est, à coup sûr, abaisser ces études mêmes, et pour le moins les réduire à l'étroite préparation professionnelle dont on sait les déplorables effets. Si jamais cette loi est votée, on verra les jeunes gens, au sortir de la caserne, se précipiter et se bousculer sur les routes les plus courtes qui mènent à l'exercice des professions, et nos facultés ne seront plus que des ateliers où l'on dressera des contremaîtres. Où donc seront les maîtres? Dans ce pays qui protège avec un soin extrême sa culture scientifique, et où la caserne est assez libérale pour laisser l'étudiant à l'université, même pendant l'unique année de service qu'elle lui demande. Il est inadmissible que des chambres françaises, au moment même où l'Allemagne récolte les fruits de la haute éducation intellectuelle, veuillent couper à sa racine l'arbre qui les doit porter; qu'au moment où l'industrie de l'Allemagne, fécondée par sa science, fait une si redoutable concurrence à la nôtre, on vide nos laboratoires; qu'on nous expose enfin à nous apercevoir un jour que l'Allemagne, en demeurant aussi formidablement armée que nous-mêmes, a continué de pourvoir au service de son industrie, de ses laboratoires, de ses bibliothèques, de son enseignement; d'entretenir la terrible force morale qu'elle tire de ses hautes écoles et d'étendre sur le monde que nous aurons abandonné à son empire intellectuel l'autorité de sa science. Aussi ne voulons-nous pas croire que le gouvernement ait parlé tout entier par la bouche du ministre de la guerre, et que cette grande question soit tranchée par le calembour que ce soldat a fait sur les carrières libérales. M. le président du conseil n'a pas oublié qu'il terminait récemment un discours à la Sorbonne par ces mots : « L'enseignement supérieur, ce n'est pas le superflu, c'est le nécessaire! » Et le ministre de l'instruction publique ne peut pas se contenter de défendre, par un amendement subreptice et incomplet, les intérêts qui lui sont confiés, sa maison même et le titre qu'il porte, car s'il laisse frapper d'un coup mortel les études désintéressées, son office n'aura plus de raison d'être, et il pourra laisser la place à un ministre des arts et métiers.

ERNEST LAVISSE.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE

ET

LES PETITES ILES ADJACENTES

V[1].

LES CONDITIONS DE LA NATURE. — LES ASPECTS DU PAYS, LA STRUCTURE DU SOL, LA VÉGÉTATION, LES ANIMAUX.

Après avoir suivi les événemens considérables et vraiment extraordinaires qui se sont accomplis à la Nouvelle-Zélande dans le cours d'un siècle, on portera volontiers le regard sur le théâtre même de tant de luttes acharnées. Par sa situation vers nos antipodes, le pays suscite l'intérêt de tous les esprits enclins aux contemplations de la nature. Entre les îles de l'hémisphère austral et les terres de l'hémisphère boréal des comparaisons infinies s'imposent à la pensée. Nous rechercherons si ces îles ne sont pas les débris d'un continent qui, à une époque lointaine, occupait un vaste espace sur l'Océan-Pacifique. A considérer la Nouvelle-Zélande dans son isolement, on s'inquiète de savoir si elle nourrit des êtres de types très particuliers, si elle n'offre pas dans sa végétation des ressemblances avec la grande terre la moins éloignée, l'Australie. On est conduit encore à se préoccuper d'analogies qui peuvent exister

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1878, du 15 décembre 1879, du 1er septembre 1881, du 15 janvier 1882.

entre la flore et la faune d'une région australe et celles des contrées boréales. C'est à comparer aux grandes terres qui forment la Nouvelle-Zélande les petites îles qui en sont plus ou moins rapprochées que l'intérêt s'élève dans une étrange proportion, et à observer les ressemblances dans la structure du sol, dans la végétation, dans la faune, on assiste à une révélation du passé. Par l'étude on apprend que, dans un âge du monde, ancien selon l'histoire des hommes, presque récent selon les époques géologiques, il existait un vaste continent dans la région du Pacifique, où il ne reste de nos jours que des lambeaux et des parcelles.

I.

Lorsqu'on approche des côtes de la Nouvelle-Zélande, du pont du navire on aperçoit l'ensemble des terres sous l'aspect d'une immense chaîne de montagnes. Au nord, où de tièdes effluves sont habituels, les collines paraissent commencer aux roches qui surgissent de la mer; au sud, elles s'annoncent par les Snares, îlots abrupts que battent les furieuses tempêtes des régions antarctiques. Les îles Auckland se présentent comme les dépendances du même système de montagnes. Dès qu'aux yeux du navigateur se dessinent d'une façon nette les baies et les promontoires, les petites îles éparpillées et les îlots sans nombre formant une bordure à l'est et au nord de Te-Ika-a-Mawi, ou disséminés vers les détroits de Cook et de Foveaux, produisent à la fois une impression agréable et un étonnement. Quand on est à terre, la Nouvelle-Zélande séduit, en maint endroit, par les merveilleux aspects du pays, par le caractère grandiose des montagnes aux cimes neigeuses, affirme le voyageur qui a visité les contrées tropicales, plus surprenantes par le luxe de la végétation, plus éblouissantes par les effets de lumière. Sans doute, il y a de vastes espaces couverts de fougères, c'est une désolante monotonie, et si, comme aux alentours de la baie des Iles, au milieu des fougères, on aperçoit de rares bouquets d'arbres, on croirait qu'ils se dressent pour marquer davantage l'uniformité. Il existe, notamment, sur les côtes occidentales, des parties âpres, stériles, désolées ; mais de l'opposition naît un charme plus grand, pour les belles vues d'ensemble, pour les scènes gracieuses, pour les paysages romantiques (1).

La Nouvelle-Zélande, qui s'étend sur une longueur de 1,100 milles environ (1,900 kilomètres), est relativement étroite; au nord, elle est étranglée de façon à former un isthme. Divisée par deux canaux,

(1) Nous avons sous les yeux une série de photographies des payages de la Nouvelle-Zélande, qui nous a été communiquée par M. Filhol.

elle se compose de trois îles : l'île du Nord, Te-Ika-a-Mawi des indigènes; l'île du Milieu ou Te-Wahi-Pounamou, séparée de la première par le détroit de Cook, et l'île du Sud, l'île Stewart, séparée de la seconde par le canal de Foveaux. Aujourd'hui on distingue plus volontiers les deux grandes terres sous les noms d'île du Nord et d'île du Sud; la plus australe, qui est de faible importance, est toujours appelée l'île Stewart. Sur une grande longueur de côtes, les terres néo-zélandaises sont profondément découpées. Des caps fort avancés limitent de vastes baies; il y a quantité de havres. Ces baies et ces havres, en général d'un effet charmant et pittoresque, ne présentent point, il est vrai, tous les avantages que recherchent les populations maritimes. Les eaux ne sont point assez profondes pour de grands bâtimens, et il existe à l'entrée des ports des barres souvent redoutables.

Il y a vingt-cinq ans, le naturaliste Ferdinand de Hochstetter, l'un des membres de l'expédition scientifique de la frégate autrichienne la *Novara*, s'assurait que les trois îles qui composent la Nouvelle-Zélande sont les parties d'un même système géologique, formant sur la mer du Sud une ligne d'élévation dirigée du sud-ouest au nord-est, et interrompue par une autre ligne courant à peu près du sud-est au nord-ouest. C'est la direction de la péninsule du nord, ainsi que des détroits de Cook et de Foveaux, qui, suivant l'observation déjà ancienne du savant Américain James Dana, répond à l'axe d'une grande dépression dans l'Océan-Pacifique. Considérant l'ensemble des terres, on voit une haute chaîne de montagnes allant de la partie la plus occidentale de l'île du Sud, la pointe Windsor, au cap Oriental, la pointe de l'île du Nord la plus avancée vers l'est. Cette puissante chaîne, d'une constitution géologique presque uniforme dans toute son étendue, apparaît comme une simple branche d'un prodigieux massif dont la partie occidentale a été détruite ou submergée.

En général, les sommets s'élèvent à de grandes hauteurs; les passages connus sont encore en très petit nombre, de sorte que, de l'est à l'ouest, la montagne semble opposer une barrière infranchissable. Pour se rendre de la province d'Otago dans la province de Canterbury, on ne rencontre guère que deux chemins et quelques sentiers suivis par des mineurs errans à la découverte.

Les monts Tongariro et Ruapehu, situés l'un près de l'autre vers le centre de l'île du Nord, sont des plus remarquables. La chaîne se dirige vers le sud et se bifurque, laissant un intervalle encore à peine connu. Vers le cap Oriental s'élève l'Hikurangi, une montagne rendue célèbre par une caverne que, dans les traditions des Maoris, on déclare hantée par les monstres les plus horribles. Sur la côte occidentale, dans le district de Taranaki, se dresse le

mont Egmont, le pic énorme et superbe que le navigateur venant des rivages de l'Australie découvre à longue distance.

De même sur l'île de Te-Wahi-Pounamou, la grande chaîne s'étend dans la direction du nord au sud. En un point s'en détache une branche se portant vers l'est, où le mont Kaikohoura domine toute la côte. A entendre les marins qui ont navigué en ces parages, si l'on passe près des rives par une nuit qu'éclaire la lune, lorsque les sommets apparaissent, se voit dans une atmosphère limpide, au-dessus d'une ceinture de nuages, le blanc manteau de neige de ces pics scintillans, d'un éclat qui tranche violemment sur les masses sombres des montagnes descendant jusqu'à la mer; alors le spectacle est l'un des plus merveilleux que puisse rêver l'imagination humaine. Sa chaîne principale, s'inclinant à l'ouest et s'approchant plus ou moins de la côte, a des cimes qui sont à plus de 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le mont Cook, sur les confins du Canterbury et du Westland, atteint 4,000 mètres. Il est comme le géant des montagnes de la Nouvelle-Zélande. A tel point il dépasse tous les sommets qui l'entourent qu'on le distingue même de la côte orientale. Les artistes de la colonie, où maintenant s'épanouit la civilisation européenne, se plaisent à le choisir pour sujet de leurs tableaux; ses flancs, sillonnés de profonds ravins que forment les torrens qui s'écoulent des glaciers, offrent des oppositions d'ombre et de lumière du plus joli effet. On le compare volontiers au mont Cervin, le fameux Matterhorn du Valais. Il a paru juste d'attribuer à la majestueuse montagne de la Nouvelle-Zélande le nom de l'illustre navigateur qui, le premier, reconnut le pays avec un soin et une habileté dignes d'admiration. Au sud du mont Cook, il existe encore nombre de hautes montagnes couvertes de vastes glaciers. La région, assez facilement abordable en quelques endroits par les lacs des environs d'Otago, a des magnificences qui, chaque année, attirent des visiteurs. Depuis peu, elle a été explorée d'une manière scientifique.

Il n'est pas de contrée au monde mieux arrosée que la Nouvelle-Zélande; de chaque colline descend un ruisseau. On n'en tire pas cependant tout le profit qu'on croirait pouvoir en attendre. Le pays est étroit; les rivières n'ayant pas de longs parcours restent rapides, sans profondeur, et ainsi peu navigables. Dans l'île du Nord, le fleuve Waïkato a une importance exceptionnelle; il porte de petits bateaux à vapeur, mais le fond de sable fin et léger, formé de pierre ponce, se déplace, et des bancs qui, d'un jour à l'autre, surgissent comme au hasard, rendent la pratique pénible. Le Waïkato prend sa source au Tongariro et traverse le lac Taupo. A l'entrée, c'est un étroit et profond canal; à la sortie, une large rivière parsemée d'îles. La Waïroa, qui se jette dans le havre de Kaïpara,

est citée parmi les plus importans cours d'eau. La Wanganui, dont la source est voisine de celle du Waïkato, est maintenant la voie la plus fréquentée de la colonie. A la côte orientale, les rivières sont tellement nombreuses qu'on cesse de les compter; plusieurs s'ouvrent dans l'estuaire de la Tamise. Dans l'île du Sud abondent les torrens rapides. Le principal cours d'eau est le Molyneux, fleuve superbe comme le Rhin et versant à la mer autant d'eau que le Nil, assurent les nouveaux habitans de la région. Le Molyneux, alimenté par les lacs de la province d'Otago, est accessible à de petits navires, mais les roches encombrent son lit en divers endroits. La violence du courant est extrême et ainsi la navigation fort dangereuse. La Mataura trace la limite orientale de la province du Southland. Depuis que se sont élevées des villes, certains cours d'eau ont acquis un renom. On sait aujourd'hui que la rivière Jacob coule au pied de Riverton, que Invercargill, la capitale du Southland, est située sur l'Oreti ou la Rivière-Nouvelle. Dans les contrées de l'ouest, on ne rencontre guère que des torrens; sur les bords se sont bâties des cités, la découverte de l'or ayant attiré une assez nombreuse population.

Tout voyageur à la Nouvelle-Zélande parle des chutes d'eau et les cite comme des plus belles qu'il y ait au monde. Les chutes de Keri-Keri, situées à deux milles de la station des missionnaires, sont renommées. Sur un rocher formé de colonnes basaltiques, l'eau, en une large nappe, tombe d'une hauteur d'environ 23 mètres dans un bassin circulaire pavé de grandes dalles en partie couvertes de mousses et d'herbes aquatiques. Sous le choc, s'élancent des jets d'écume blanche du plus saisissant effet par le contraste avec la couleur noire du basalte et les nuances sombres des pins et des laurinées ou d'autres essences. La scène est encadrée de façon à ravir les yeux des amans de la nature. Il y a diversité d'arbres et de buissons, et cette végétation, que l'humidité ne cesse d'envelopper, se montre toujours fraîche et pleine de vigueur. A quelques mètres du bassin, se voit dans une indentation du rocher une caverne profonde et d'aspect lugubre. Des familles autrefois l'avaient adoptée pour résidence. La Waiani-Waniwa (*Water of the rainbow*) fournit aussi des chutes remarquables.

II.

Tout dénonce la nature volcanique de la région : les scories amoncelées sur de vastes espaces, les pierres ponces charriées par les rivières et les torrens. Au nord, l'existence de volcans éteints se révèle à tous les regards et contribue à donner au paysage des effets pittoresques. De l'avis des savans les plus autorisés, l'isthme

d'Auckland est une des plus remarquables contrées volcaniques du globe. Dans un rayon d'une dizaine de milles, on n'a pas reconnu moins de soixante cratères de proportions inégales. A Oraua, près la baie des Iles, un cratère immense domine la campagne environnante. Au sommet, une sorte de bassin semble avoir été le principal centre d'éruption. Ce foyer ayant disparu, sur les côtés s'ouvrirent des bouches de moindre dimension qui, pendant un certain temps, furent plus ou moins actives. Peu à peu, elles se remplirent d'eau et ainsi se formèrent des étangs d'où partent des ruisseaux. Tout paraît éteint en ces lieux ; néanmoins, par des fissures, s'échappent encore des gaz qui rendent l'eau de quelques mares presque bouillante. Aux alentours, les boues autrefois rejetées par les cratères ont fait le sol fertile et une magnifique végétation s'est établie sur les pentes que brûlaient à une autre époque les laves incandescentes.

Dans la même province, on cite à Pakaraka un singulier cône aux flancs vitrifiés d'une hauteur de plus de 100 mètres, et près du fameux lac Mapere, la colline de Potaï, entièrement formée par les dépôts des sources qui existèrent en cet endroit. Sur une vaste étendue de pays, les actions ignées ont laissé des traces profondes, et ces actions s'exercent encore sur quelques points. Dans la baie d'Abondance, l'île Blanche, la Wakarari des indigènes, rejette sans cesse des vapeurs sulfureuses et de l'eau presque au degré d'ébullition. Tout auprès, le Montohora, cratère sortant de la mer, lance une épaisse fumée qu'on aperçoit de la pleine mer. De l'île Blanche à Rotorua et de là par le Taupo et le Tongariro jusqu'à Wanganui, c'est à travers l'île entière, une ligne continue où abondent les solfatares, les jets d'eau bouillante, les éruptions de matières boueuses, autant de spectacles qui ne manquent jamais d'exciter la curiosité des voyageurs. A Orœkokorako, sur la rivière Waïkato, les sources jaillissantes d'eau chaude sont en quantité prodigieuse; quelques-unes montant à une hauteur considérable, on se croirait au milieu des geysers de l'Islande. En ce lieu où des accidens sont toujours à craindre, se trouve un village. On s'étonne d'un pareil choix, mais les habitans vous apprendront de quel avantage ils jouissent. Pour les usages ordinaires de la vie, le feu est inutile ; on n'est donc pas obligé d'aller plus ou moins loin et avec grande fatigue chercher du bois. Enfin, dans la province de Wellington, se dresse une montagne haute de plus de 2,000 mètres ; c'est le dernier des grands volcans de la Nouvelle-Zélande qui demeure en pleine activité, le Tongariro.

Dans une région où se sont exercées de puissantes actions volcaniques, où d'énormes soulèvemens se sont effectués, certaines dépressions ont formé des bassins capables de retenir les eaux ; ainsi ont

paru les lacs qui font la richesse et la gloire d'une contrée. Que l'on entretienne un colon de la Nouvelle-Zélande des beautés de son pays d'adoption, il ne manquera jamais de parler des lacs comme d'une merveille. Ces nappes d'eau sont nombreuses, quelques-unes de très grandes dimensions ; plusieurs d'aspect gracieux, charmant ou magnifique. Dans l'île du Nord, entre le Tongariro et la baie d'Abondance où se montre le volcan de l'île Blanche, elles se succèdent à de faibles intervalles ; c'est le district des lacs. Entre tous, le Taupo tient le premier rang. Fort large en divers endroits, il n'a pas moins d'une trentaine de milles de longueur. Vers le centre, au-dessus des eaux bleues, s'élève une petite île : Motu-Taiko, l'appellent les Maoris ; un site enchanteur, disent les Européens. Le lac superbe porte témoignage de convulsions du sol à une date bien peu reculée ; sous ses eaux profondes se tiennent encore debout en foule les troncs d'arbres d'une vieille forêt. Sur le terrain d'alentour, les pierres rejetées par des cratères depuis longtemps éteints forment des couches d'une épaisseur qui dénote dans le passé l'intensité des forces volcaniques. Un spectacle étrange et plein d'intérêt est réservé aux explorateurs qui gravissent les pentes du voisinage : le mont Kakaramea. Du sommet, les yeux embrassent dans le même regard le Taupo, situé à une hauteur inférieure à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer et l'un des lacs du Rotoaïra, que sépare la montagne placée à une élévation au moins une fois plus considérable. Malgré la proximité, sur les rives des deux lacs, le climat est tout autre. Près du Taupo, on est frappé de la richesse de la végétation, de sa misère autour du lac de Rotoaira.

Que l'on atteigne le pays où les nappes d'eau sont particulièrement rapprochées, le district de Rotorna, ce sont de nouvelles surprises. Le lac le plus voisin du village dont il porte le nom n'est pas le plus grand, il est le plus beau. Sa forme est circulaire comme s'il avait été dessiné par la main des hommes, et au milieu de ses eaux tranquilles on distingue une montagne d'aspect singulier, cratère éteint qui autrefois dut illuminer l'espace pendant les nuits sombres ; c'est l'île Mokoia. Plus loin, on voit le plus vaste lac de la contrée, le Tarawera et, presque contigu, le Roto-Mahana, le lac chaud, une des merveilles du monde. Celui-ci a une longueur d'un mille environ et ses eaux ont une température constante de 32 degrés centigrades ; on croirait un bassin préparé par la nature pour permettre de se baigner en toute saison. Près du cours de la rivière Waïkato, on remarque encore, pour leur étendue, le Waïkari et le Wangapo, qui sont à peine séparés l'un de l'autre. Sur la côte occidentale, au pied de la chaîne des monts Tarara, existe une série de lacs ininterrompue jusqu'au mont Egmont. On en attribue la formation à une suite d'affaissemens du sol survenus à une époque indé-

terminée entre les montagnes et la mer. En cette contrée, il y a des paysages d'un charme indéfinissable ; il en est ainsi dans d'autres parties de l'île, où se trouvent de petits lacs; on a vu Mapere, près la baie des Iles, exciter la curiosité, l'intérêt, l'admiration des anciens voyageurs.

Comme l'île du Nord, l'île du Sud est parée de belles nappes d'eau. Dans les Alpes occidentales se trouve resserré entre les montagnes le lac Wakatipow, ayant une longueur de 60 à 70 milles. Naguère encore ses rives étaient solitaires, même à peu près inconnues; aujourd'hui, on y rencontre des groupes de population assez nombreux. La recherche de l'or y a fixé des hommes qui, longtemps, avaient erré au hasard. En ces régions alpestres, l'eau s'est accumulée dans des bassins semblables à de larges rigoles. Ce sont autant de lacs d'aspect agréable si longs et si étroits qu'on serait tenté de les prendre pour des fleuves, si l'on ne remarquait la tranquillité de la surface. Du côté de l'est, au nord des montagnes d'Akaroa, est l'Ellesmere, un grand lac qui suscite d'intéressantes observations. Par momens il s'élève avec une rapidité extraordinaire, et son étendue ayant considérablement diminué depuis les premiers jours de la colonisation, on en tire la preuve que, à une date bien peu éloignée, les plaines de Canterbury étaient sous les eaux.

La constitution géologique de la Nouvelle-Zélande, observée dans les traits généraux par Ferdinand de Hochstetter, a été depuis plusieurs années le sujet d'études locales. Ainsi, l'île du Sud, spécialement explorée par M. de Haast, se trouve aujourd'hui mieux connue que l'île du Nord. Partout, en examinant les profondes gorges des rivières, on s'assure que les assises du sol sont des roches granitiques avec des gneiss, de la syénite, des micaschistes où se mêlent des grenats : roches très variables, au reste, dans la composition et dans la texture. En certains endroits on y découvre des filons de serpentine, la néphrite, la fameuse pierre verte tant prisée des Maoris. Sur quelques points se rencontrent les dépôts des plus anciennes mers et des micaschistes argileux; à des ardoises, à des grès sont associés les restes fossiles d'animaux qui caractérisent le terrain silurien. Dans les couches inférieures existent des minerais d'argent, de cuivre, de cinabre, de galène. Ailleurs, au milieu de l'argile, des ardoises et des grès, on recueille les fossiles qui signalent le terrain dévonien (1).

La Nouvelle-Zélande a, sur les trois îles, des gisemens carboni-

(1) Dans un ouvrage sur l'île Campbell qui doit paraître prochainement, M. Henri Filhol a résumé les observations des géologues de la Nouvelle-Zélande sur l'île du Sud; nous en tirons avantage pour notre rapide aperçu.

fères, une richesse qui, au sein d'une colonie européenne, devait singulièrement contribuer aux progrès de l'industrie et de la navigation. Dans le pays ont été reconnues les différentes formations successives des temps secondaires. C'est le terrain permien, parfois couvert de porphyre ; puis, la série des couches du trias, du lias et de l'oolithe, avec les coquilles des mollusques qui vivaient en ces âges du monde.

Le terrain crétacé s'étend sur d'assez vastes espaces. Tandis qu'il se déposait, des roches lancées des cratères se répandaient au hasard. Alors, comme en d'autres parties du monde, les rivages étaient habités par de gigantesques reptiles : des plésiosaures et des ichtyosaures. M. James Hector en a recueilli de nombreux ossemens dans le lit d'une rivière tributaire de la Waïpàra, au nord des plaines de la province de Canterbury. La série des terrains de l'époque tertiaire a été déterminée. Les différentes couches renferment des coquilles caractéristiques, et nombre d'entre elles appartiennent à des espèces qui vivent encore dans l'Océan-Pacifique. Pendant la période tertiaire, souvent se renouvelèrent les bouleversemens du sol occasionnés par l'activité volcanique, et il y eut de remarquables extensions de glaciers, au moins sur les montagnes de l'île du Sud. Enfin sont venues les alluvions, les dépôts quaternaires, dans la langue des géologues ; dépôts qui ne cessent de se former depuis un temps fort lointain et où l'on recueille les restes des oiseaux gigantesques, les *moas*, qui peuplèrent autrefois la Nouvelle-Zélande.

Dans une région toute volcanique, il n'est pas rare que le sol frémisse. A plus ou moins longue distance des côtes, les secousses du fond de la mer se manifestent parfois avec assez d'intensité pour répandre une sorte d'effroi parmi les navigateurs, que troublent des impressions d'un caractère singulier. En de tels momens, on s'attendrait à voir la terre s'effondrer, les roches sous-marines surgir au-dessus des eaux. Alors, on ne doute plus qu'à diverses reprises se soient accomplis de pareils phénomènes. Depuis trente à quarante années, les observateurs s'appliquent à constater les effets des tremblemens, à en suivre l'extension. Ces accidens, toujours redoutables pour les populations, sont d'un puissant intérêt scientifique ; ils conduisent à mieux apprécier les événemens géologiques qui se sont effectués dans les âges antérieurs, à prévoir les changemens dans la configuration des terres et des mers qui pourront se réaliser dans l'avenir.

Sur divers points, des faits très notables ont été reconnus. En 1848, et plus encore en 1850, la ville de Wellington se trouva sérieusement atteinte. A la suite de dépressions et d'élévations alternatives, sur une grande longueur, la ligne de côtes resta de

plus d'un mètre au-dessus de son niveau antérieur. Aux environs de la ville d'Auckland, s'étendaient des plaines marécageuses. Pour en tirer parti, des opérations de drainage coûteuses eussent été nécessaires; on avait reculé devant la dépense. Survint un tremblement de terre, une élévation du sol demeura sensible; l'eau s'était écoulée, les marécages ainsi desséchés acquirent une valeur inattendue et bientôt l'espace se couvrait de différentes cultures. Quelques années après, vers les embouchures de la Houraki comme du Waikato, on s'aperçut que la marée ne parvenait plus aux limites qu'elle atteignait auparavant. Des botanistes cherchaient inutilement les plantes qui ne croissent jamais que sur les plages et s'étonnaient de les retrouver assez loin du littoral où elles continuaient à végéter, grâce à l'imprégnation saline du terrain désormais abandonné par la mer.

Le 15 août 1868, sur toute la côte, des secousses répétées inquiétèrent les habitans. On observait des vagues d'un caractère extraordinaire, qui répondaient à des soulèvemens du fond de la mer. On parla beaucoup alors d'un volcan sous-marin vu dans la partie australe du Pacifique, dont les explosions avaient été formidables. Pendant les journées du 14 au 18 août, les oscillations se succédèrent dans la province de Wellington. En 1877, un naturaliste de la Nouvelle-Zélande, s'appliquant à réunir les preuves de changemens survenus dans le district de Waïkato, constatait une élévation du sol. La rivière, près de l'embouchure, avait été rejetée de son lit et s'écoulait dans une gorge située à un niveau inférieur.

Si les Européens qui séjournent à la Nouvelle-Zélande demeurent charmés par les beaux sites, plus touchés encore par les avantages du climat, ils s'écrient : Merveilleux pays! la chaleur n'y est jamais excessive, le froid jamais rigoureux. Notre savant météréologiste, M. Renou, qui a réuni les élémens de comparaison à l'égard des températures dans les différentes contrées du globe, retrouve au nord le climat du Portugal, à l'extrémité sud celui des îles Shetland avec tous les intermédiaires. Entre les côtes orientales, baignées par une branche du grand courant équatorial et les côtes occidentales battues par un courant antarctique, s'accusent de très remarquables contrastes. Des orages se forment sous l'influence des vents du sud-ouest et l'atmosphère se charge d'épaisses vapeurs; ainsi, la pluie tombe en proportion fort inégale suivant les localités. Dans l'île du Sud, les montagnes opposent une barrière aux vents les plus impétueux. La quantité d'eau répandue dans l'est compte seulement pour le tiers, le quart ou même le cinquième de la masse versée dans la région occidentale.

III.

Chaque jour, à la Nouvelle-Zélande, tendent à s'effacer davantage les traits caractéristiques de la nature vivante ; le feu a passé sur de grandes surfaces. Où croissaient les fougères en masses touffues, où se dressaient des palmiers, où se montraient des arbres et des broussailles étranges aux yeux de l'explorateur, à l'heure actuelle s'étendent des champs cultivés pareils à ceux qu'on voit en Europe, apparaissent des vergers analogues à ceux de l'ancien monde. Dans les forêts superbes qui excitèrent l'admiration du capitaine Cook et des naturalistes Banks et Solander, qui émerveillèrent encore les navigateurs de la première période de notre siècle, la cognée a largement fait son œuvre ; des routes ont été ouvertes ; les arbres, puissans lorsqu'ils se trouvaient rapprochés, meurent là où il n'y a plus d'ombre. Il reste néanmoins des vestiges de l'état originel du pays, et, avec un léger effort d'esprit, on aperçoit, comme en une sorte de rêve, les tableaux retracés à une époque déjà ancienne.

Dans son ensemble, la flore de la Nouvelle-Zélande présente une physionomie très particulière. Si, du nord au sud, on observe des différences qui répondent au climat, partout le même caractère général persiste. Après avoir parcouru le monde, un observateur se voit entouré d'une végétation presque entièrement nouvelle, où bientôt, cependant, il découvre en quantité appréciable des plantes de l'Amérique et de l'Australie. Au milieu de cette nature assez étrange, peu d'espèces néanmoins se font remarquer soit par une extrême singularité, soit par des beautés saisissantes. Nous avons à ce sujet les impressions du botaniste Joseph Hooker, qui visitait les régions australes il y a une quarantaine d'années. Au premier abord, le regard portant au loin, on ne distinguait que la fougère, la forêt, l'herbe. Avant l'occupation des Européens, particulièrement sur l'île du Nord, les fougères s'étalaient sur toutes les collines dans une profusion extraordinaire et il y en avait une multitude d'espèces : les unes, propres à la contrée, les autres répandues également sur d'autres terres. C'était monotone, triste, sombre, mais d'un aspect qui étonnait le voyageur. Les fougères en arbres couronnant les collines produisaient le plus charmant effet ; autrefois on s'en trouvait très frappé lorsqu'on entrait dans la baie des Iles. Dans les lieux frais et humides, le tapis de verdure est égayé par les adiantes aux grêles tiges d'ébène, supportant un délicat feuillage pâle d'une suprême élégance. Ailleurs, les lycopodes forment d'épais gazons ; d'un groupe de plantes mignonnes, ils sont les plus beaux du monde, les plus grands, les plus apparentés aux espèces de la période carbonifère.

Au temps passé, la Nouvelle-Zélande possédait en palmiers une sorte de richesse; c'était une ressource alimentaire. Sous le climat très tempéré, même froid et humide, le paysage, en divers endroits, tournait la pensée au souvenir des régions tropicales. Les groupes de palmiers se détachant sur la végétation d'alentour formaient des contrastes à ravir les yeux d'un artiste. On en voyait non-seulement à l'île du Nord, mais également à l'île du Sud, au-delà du 44e degré de latitude; ils abondaient sur la péninsule de Banks. On n'en comptait, il est vrai, que d'une seule espèce (1). Maintenant, les groupes sont épars; de rares échantillons de l'arbre qui, à certains jours de l'année, se pare de fleurs empourprées, sont les derniers témoins d'une ancienne splendeur. Les plantes de la famille des liliacées occupent une place importante dans la flore. C'est d'abord un type tout spécial et ainsi bien caractéristique, le *phormium* (2), la plante fameuse dont on tire la belle matière textile qualifiée de *lin de la Nouvelle-Zélande,* qui excita d'ardentes convoitises parmi les Européens. A la vue de la fibre brillante et soyeuse que les Maoris tiraient de la plante, fort commune sur les trois îles, les spéculateurs anglais qui, les premiers, se jetèrent sur la Nouvelle-Zélande, espéraient en obtenir d'incalculables richesses; il y eut d'immenses déceptions. D'autres liliacées remarquables font l'ornement du pays; les cordylines, souvent en masses pressées, attirent les regards par l'aspect singulier et par la beauté des fleurs. Une belle couleur jaune les dénonce à grande distance.

Jusqu'à l'époque de la grande invasion du nord de la Nouvelle-Zélande par les colonies anglaises, le voyageur, indifférent, et le navigateur, préoccupé des qualités de la mâture de son navire, semblent regretter de n'avoir pas de termes assez vifs pour dire la surprise, pour rendre l'émotion profonde qu'ils ont éprouvée en parcourant une forêt. C'est étrange, grandiose, superbe, et comme les conifères dominent, en toute saison c'est verdoyant. Les essences sont variées. Voici le pin rouge et le *totara* ou le pin noir (3), arbres d'un beau port, qui fournissent d'excellentes charpentes, puis des espèces assez voisines des cèdres (4), dont il existe des analogues dans l'Amérique occidentale; à côté, surtout dans les terrains marécageux, s'enchevêtrent des conifères de moindre dimension, des *phylloclades* d'espèces variées (5); en certains endroits, sur la teinte d'un vert foncé de la masse de la végétation, se détachent des

(1) *Areca sapida.*
(2) *Phormium tenax.*
(3) *Podocarpus ferruginea, Podocarpus totara* et quelques autres.
(4) *Libocedrus.*
(5) *Phyllocladus.*

thuyas au feuillage pâle (1). La merveille d'un tel ensemble peut encore être effacée par des arbres de proportions colossales. Des troncs s'élèvent droits jusqu'à une hauteur de plus de 30 mètres sans un seul rameau; au sommet, les branches, régulièrement étalées, forment un couronnement presque incomparable. L'arbre, magnifique entre tous les autres, est une sorte de pin, unique dans son genre, le *kauri* des aborigènes, le *dammara austral* des botanistes (2). Le *kauri* n'existe que dans le nord de la Nouvelle-Zélande ; il cesse de croître au sud de la baie Mercure. A ces végétaux du groupe des conifères se mêlent, outre des pittospores et des laurinées, d'autres arbres qui rappellent un peu la physionomie de nos peupliers, mais ils sont d'un genre tout particulier et d'une famille qui n'a pas de représentans en Europe (Protéacées) (3). Aux flancs des collines se pressent d'élégans arbrisseaux du type des myrtes (4), des *pomaderris*, de la même famille que nos nerpruns. En beaucoup d'endroits apparaissent des arbres ou des arbustes dont on reconnaît la parenté avec les tilleuls (5), des légumineuses des plus intéressantes aux yeux du botaniste, telles une gracieuse forme du fameux genre sophora (6), dont on cultive en nos jardins diverses espèces apportées de l'Asie ou de l'Amérique, et les *carmichelies*, plantes singulières, d'un type tout à fait propre à la Nouvelle-Zélande. On observe encore une sorte de magnolia (7) qui compte parmi les plus jolis végétaux du pays, des poivriers, qui semblent être, comme les palmiers et les fougères, les vestiges d'une flore tropicale. Tout au nord, la végétation du littoral se compose surtout de pittospores de plusieurs espèces, d'une belle myrtacée du genre *metrosideros* (8), d'un énorme gatilier (9).

La flore, dans sa plus grande richesse vers le nord, perd déjà quelques-uns de ses traits les plus remarquables dans le sud. Les conifères de l'hémisphère austral ne prospèrent point, en général, sous le climat froid, comme la plupart des essences de l'hémisphère boréal. Un peu au-delà du 36e degré de latitude, le *kauri* n'est plus le principal ornement des forêts. Plusieurs types de plantes ont disparu ; une espèce de ce beau genre *hibiscus*, qui, dans les con-

(1) *Dacrydium cupressifolium.*
(2) *Dammara australis.*
(3) *Knightia.*
(4) Des espèces variées des genres *Leptospermum* et *Metrosideros.*
(5) Les genres *Elœocarpus* et *Aristotelia.*
(6) *Sophora tetraptera.*
(7) *Drimys axillaris.*
(8) *Metrosideros tomentosa.*
(9) *Vitex littoralis.*

trées tropicales, se montre sous une multitude de formes, est propre à la Nouvelle-Zélande, mais on la rencontre seulement au nord (1). Sur les falaises de Wangaroa, et en quelques autres endroits, le regard est attiré par ses fleurs d'un pourpre éclatant. Aux mêmes lieux croissent de remarquables arbrisseaux que des botanistes rapportent à la famille dont les violettes représentent une des formes les mieux connues (2).

En descendant vers le détroit de Cook, on arrive dans les plaines qui, du côté oriental, s'étendent jusqu'à Wanganoï et à la baie de Hawke. Aux deux rives du détroit de Cook, pareille est la végétation, mais lorsqu'on avance vers le sud, l'influence d'un climat plus froid se manifeste. Certaines plantes du Nord ont cessé de croître à une limite que jamais elles ne dépassent; d'autres espèces des mêmes genres les remplacent; des types qu'on croirait empruntés à la flore de l'Europe tempérée se présentent en plus grand nombre. Dans l'île du Sud, les conditions de l'atmosphère varient beaucoup sous les mêmes parallèles. A l'ouest, on s'en souvient, la pluie tombe en quantité infiniment plus considérable que dans la partie située à l'est des hautes montagnes; ainsi changent les aspects de la végétation. Près des rivages abondent les véroniques formant d'épais buissons, les oliviers, les hêtres, les arbres de la famille des myrtes, de l'espèce que les colons appellent le bois de fer, dont les branches tordues attestent la violence des ouragans. La partie montagneuse jusque à la hauteur de 800 mètres est couverte de forêts où se pressent les conifères (3), où s'étalent les grandes légumineuses, les tiliacées et les myrtacées (4). Au-dessus de 300 à 400 mètres, les pins rouges et blancs diminuent et le phylloclade des Alpes se montre en abondance. A cette altitude, on est frappé de la profusion des cryptogames; tout arbre, tout buisson est chargé de lichens, de mousses et de champignons. Dans les hautes vallées, les bouquets d'oliviers, les buissons de véroniques, les taillis de certaines plantes de la famille des composées, les *cassinies*, occupent la plus grande partie du terrain. La flore sous-alpine est d'un extrême intérêt; on y voit un charmant arbrisseau qui, dans la saison printanière, se charge de jolies fleurs blanches (5), de magnifiques bruyères d'un genre particulier (6), une étonnante diversité de ces plantes basses

(1) *Hibiscus trionum.*

(2) *Hymenanthera crassifolia, Hypomene tuberculata.*

(3) Les conifères les plus répandus dans l'île du Sud sont le *Podocarpus spicata* et le *Podocarpus dacrydioides.*

(4) Des genres *Metrosideros* et *Leptospermum.*

(5) *Plagianthus Lyallii* de la famille des malvacées.

(6) Le genre *Dracophyllum.*

aux fleurs composées de pétales multiples, comme les seneçons, la millefeuille et les marguerites. Plus haut, c'est la zone alpine où se plaisent les violettes, les euphrasies, les épilobes.

A l'est des montagnes, on se trouve en un pays presque aride; les mousses, les lichens, les champignons ont disparu : l'herbe s'étend d'une manière uniforme sur les plaines plus ou moins parsemées d'ombellifères (1). Des arbustes épineux appartenant au même groupe végétal que nos nerpruns (2), en diverses localités forment des massifs, et le *phormium*, d'épaisses broussailles. Dans le centre et les parties orientales de l'île, les forêts ont été brûlées; sur le sol où s'élevaient autrefois de grands arbres, se sont répandues, outre les véroniques, des campanules, une multitude de composées, différentes gentianes, de superbes renoncules. Les vestiges des anciennes forêts sont rares ; pourtant, aux alentours de la ville de Dunedin, il existe encore quelques beaux groupes de pins. Dans le district d'Otago, les fougères n'ont pas été détruites, on y voit jusqu'à présent des échantillons des espèces arborescentes. Tout au sud, dominent dans la végétation, les bruyères, les *aralias* (3) au feuillage glauque, les rubiacées du genre *coprosma*.

IV.

Sur les terres reconnues par le capitaine Cook et sur les îles voisines, le monde animal doit arrêter l attention. On doute s'il existe un seul mammifère terrestre, mais les oiseaux sont en certain nombre, et parmi eux, il est des types tellement remarquables qu'ils impriment un caractère tout spécial à la région. Si les insectes, en général, ne frappent point comme ceux des tropiques, soit par la singularité des formes, soit par l'éclat des couleurs, ils portent néanmoins le cachet d'une patrie indépendante de toute autre contrée du globe.

Dans les pays chauds et jusque dans notre Europe, en la belle saison, la vie animale se manifeste sous les aspects les plus divers avec une vigueur incomparable. Du lever au coucher du soleil, au milieu des campagnes un peu sauvages ou dans les clairières des bois, il n'y a repos ni pour les yeux ni pour les oreilles. Les hyménoptères bourdonnent, les cigales et les sauterelles chantent, les mouches mêlent des sons aigus aux notes plus graves que font entendre les abeilles solitaires, les papillons voltigent, en montrant des ailes diaprées de vives nuances. Aux jours de printemps ou d'été, lorsque sont épanouies les fleurs des aubépines, des char-

(1) *Aciphylla Colensoi* et *A. squarrosa*.
(2) *Discaria tomentosa*.
(3) Les genres *Aralia*, *Stilbocarpa*, *Panax*, de la famille des araliacées.

dons, des fenouils, des molènes, l'incroyable activité d'une foule d'insectes est un spectacle curieux et d'un attrait singulier. A la Nouvelle-Zélande, sur de vastes espaces, on ne perçoit aucun bruit; les insectes, pour la plupart, sont silencieux. Ce n'est qu'en peu d'endroits que se trouvent en quantité les espèces bruyantes; les papillons diurnes sont assez rares.

Tout d'abord, on a la pensée de comparer les insectes de la Nouvelle-Zélande à ceux des terres les moins éloignées, aux espèces de la Tasmanie et du sud de l'Amérique : c'est un autre monde. On n'y voit pas, comme dans la végétation, des espèces américaines ou australiennes, à l'exception de quelques papillons diurnes. A l'égard de la dissémination, entre les végétaux, dont les semences peuvent être apportées de loin, et les animaux, attachés au sol, la différence est énorme. Dans l'étude de l'histoire de la terre, il importe d'en tenir grand compte.

Des insectes de la Nouvelle-Zélande ont une physionomie un peu étrange; ils se rapportent à des genres ayant une certaine affinité avec des types répandus soit en Australie, soit dans les archipels de l'Océan-Pacifique; le plus grand nombre appartient à des formes qui ont des représentans dans l'hémisphère boréal. Dans l'ensemble, les insectes et les arachnides trahissent les conditions du climat; ils ont l'aspect triste de la plupart des espèces de l'Europe centrale. Voici pourtant un petit scarabée qui a l'éclat de l'or et de l'émeraude : le *pyronote*, fort abondant sur les deux îles; mais sa taille est exiguë. Au nord principalement, au milieu des forêts, courent sur les pins des capricornes comme il n'en existe nulle part ailleurs ; c'est dans les troncs de ces arbres que vivent les coléoptères aux longues antennes (1). Au sud, disparaissent les formes les plus remarquables de la famille des capricornes et de la famille des scarabéides. Les charançons et les sombres coléoptères carnassiers prédominent. Les insectes de l'île Stewart et surtout des îles Auckland rappellent la physionomie des espèces de la Scandinavie et de la Laponie. Sur les deux îles, vers la fin de l'été, dans les champs ou dans les prairies, errent de grosses sauterelles vraiment singulières par les proportions énormes de la tête et des mandibules (2). Les papillons de jour ressemblent à ceux de l'Europe centrale, mais ils sont beaucoup moins variés. On en a observé seulement quatorze espèces; en France, il en existe près d'une centaine. Dans ce chiffre de quatorze espèces on n'en compte pas plus de sept qui soient particulières au pays; les autres sont venues d'Australie ou des archipels de la Polynésie, sans doute à la faveur

(1) Les genres *Prionoplus*, *Coptomma*, *Navosoma*, etc.
(2) Les espèces du genre *Dinacrida*.

de vents propices. Les lépidoptères nocturnes sont infiniment plus nombreux que les diurnes; on regrette qu'ils n'aient pas encore été bien recherchés. Sur les terres néo-zélandaises, il y a des insectes diptères, et l'un d'eux s'est tout de suite fait connaître des voyageurs: c'est une mouche piquante, la mouche des sables, comme on l'appelle, une petite espèce de la famille des taons. Sur certaines plages, elle cause à l'homme de véritables tourmens, et le passant s'étonne, car il a lu qu'en cette partie du globe on n'a point à redouter de bêtes malfaisantes. Il y a quantité d'araignées, en général fort inoffensives, et si l'une d'elles est réputée dangereuse, les idées qui règnent chez divers peuples apprennent qu'il faut se défier de l'assertion. On rencontre une de ces curieuses araignées maçonnes qui construisent dans le sol des demeures que les naturalistes citent à juste titre parmi les chefs-d'œuvre de l'industrie animale. En Europe, vit une araignée aquatique habile à tisser une cloche à plongeur, qu'elle assujettit entre les herbes des ruisseaux ou des étangs. Fait plus extraordinaire encore, unique même, à la Nouvelle-Zélande, une araignée habite la mer.

Une température très modérée et même faible, une humidité très persistante, sont des conditions favorables à la vie des mollusques terrestres. Aussi, escargots ou limaçons abondent-ils à la Nouvelle-Zélande; quelques-uns d'entre eux, d'une taille supérieure à notre escargot des vignes, portent une fort belle coquille. Plusieurs de ces mollusques appartiennent à des genres qu'on trouve, soit en Australie, soit à la Nouvelle-Calédonie, mais toutes les espèces ont été reconnues absolument distinctes par les naturalistes spéciaux. Une semblable constatation à l'égard d'animaux qui ne peuvent être transportés d'un rivage maritime à l'autre que d'une façon bien accidentelle a une portée considérable. Dans les eaux douces : étangs, lacs ou rivières, il y a des mollusques en certain nombre; quant aux poissons, c'est la misère : on ne pêche que des anguilles d'une espèce qui fréquente également les fleuves de l'Australie (1). Longtemps on affirma qu'aucun batracien ne vivait à la Nouvelle-Zélande. Un jour pourtant, un naturaliste rencontra une grenouille dans la province d'Auckland; on prétendit que le batracien était d'importation étrangère, mais l'auteur de la découverte en repoussa l'idée avec une extrême énergie, s'appuyant sur le caractère très particulier de l'animal trouvé dans le pays (2). Sur ces îles fameuses dont le capitaine Cook a tracé la configuration, n'habitent ni tortues, ni crocodiles, ni serpens; les seuls reptiles qu'on

(1) *Anguilla australis* et, selon toute apparence, une simple variété de celle-ci, nommée *Anguilla Dieffenbachii*.

(2) *Liopelma Hectori* Aitken.

observe sont de gracieux lézards du type des geckos ou du groupe des scinques.

A la Nouvelle-Zélande, il n'existe point de mammifères terrestres. On parlait autrefois d'une sorte de rat qui, à défaut d'autre gibier, faisait les délices des habitans. Le petit rat indigène a disparu; les gros rats noirs et les surmulots que les navires ont amenés d'Europe l'ont exterminé. Des Maoris signalaient un animal d'assez forte taille qui se tenait dans certains lacs; à la description, on crut reconnaître une loutre. Il y a une quinzaine d'années, M. Julius Haast, naturaliste distingué, résidant à Canterbury, assurait avoir aperçu une loutre au pelage brun dans les lacs et les rivières de l'île du Sud; il l'avait observée en particulier dans le cours supérieur de la rivière Ashburton, à 1,000 ou 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'existence d'un mammifère de ce genre est demeurée absolument problématique.

Sur terre, retirées le jour dans les trous des rochers, le soir sillonnant l'air d'un vol rapide, se rencontrent seulement deux petites espèces de chauves-souris. Les autres mammifères appartiennent au monde marin; ce sont les phoques et les otaries. Longtemps les pauvres bêtes avaient vécu et multiplié dans une nuit profonde; elles étaient dans une abondance [illegible] au fond de toutes les criques et autour des îlots. Du pont du navire qui passait à peu de distance des rivages, c'était parfois un spectacle curieux et amusant; on voyait les fameux amphibies tantôt se précipiter à l'envi sur des poissons, ou se livrer dans l'eau à tous les jeux, à tous les ébats imaginables, tantôt se reposer ou dormir sur les grèves et au milieu des taillis dans les clairières. A la fin du siècle dernier et au commencement du siècle actuel, lorsque les bateaux de pêche de l'Angleterre et des États-Unis vinrent opérer dans la mer du Sud, on en fit un effroyable carnage; à chaque campagne, on les tuait par milliers. A l'heure présente, ces grands mammifères marins sont devenus si rares, qu'on présage leur extinction dans un avenir peu éloigné. Des baleines d'espèces distinctes de celles de l'hémisphère boréal erraient en nombre dans les eaux de la Nouvelle-Zélande, et les maîtres de pêche faisaient vite fortune; ils ont à peu près anéanti les baleines. Des dauphins semblent maintenant représenter seuls en ces parages les mammifères qui ont le même séjour que les poissons.

En approchant des côtes ou des petites îles qui en sont plus ou moins voisines, principalement sous les plus hautes latitudes, l'intérêt d'un observateur est tenu en éveil par la foule des oiseaux de mer. Nulles créatures ne paraissent au même degré en possession de la vie, tant elles s'agitent, tant elles étonnent par l'agilité, l'énergie, la rapidité de leurs mouvemens, tant elles font vibrer l'air de leurs

cris. Le vacarme, parfois assourdissant, qui retentit sur divers points du littoral contraste singulièrement avec le silence qui règne en plus d'un endroit de l'intérieur des terres. Si, en la saison printanière, on met le pied sur une rive inhabitée par les hommes ou sur les îlots battus des violentes tempêtes des mers australes, on observe souvent par légions les oiseaux de mer qui construisent leurs nids dans les creux des rochers ou des falaises. En réalité, ces oiseaux ne sont pas du pays; ils ont pour domaine au moins l'Océan-Pacifique, plusieurs tout l'hémisphère sud, quelques-uns la circonférence entière du globe.

Dans les détroits de Cook et de Foveaux, aux îles Auckland, à Campbell et à Macquarie, on ne remarque pas seulement les tourbillons des bêtes emplumées qui traversent les airs, il y a encore les oiseaux nageurs, les manchots. Chez ces créatures, les ailes sont des rames et les plumes qui les couvrent ont pris l'aspect d'écailles. Voici le grand manchot à aigrette d'or (1); haut de plus de 0m,60, il a les parties supérieures du corps d'un noir bleu, et les parties inférieures d'un blanc d'argent, avec deux raies jaunes sur la tête. Les navigateurs l'ont rencontré bien au-delà du cercle antarctique, tantôt à la nage, tantôt dressé sur quelque glaçon. Deux autres espèces de moins fortes proportions fréquentent aussi les côtes des îles néo-zélandaises. A terre, où les manchots établissent les berceaux de leur postérité, on les trouve parfois réunis en troupes nombreuses; ils viennent sans crainte près de l'homme et semblent de la voix et de l'attitude chercher à lui dire qu'ils l'accueillent dans leur compagnie.

Que le regard se porte vers le ciel, on est à certains jours frappé de la multitude des mouettes, les unes semblables à celles d'Europe, les autres à peine différentes par quelques signes extérieurs. Au commencement de la belle saison, elles s'emparent des trous de rochers ou se fixent sur des grèves désertes, et de brins d'herbe confectionnent des nids grossiers. Les sternes, partout connus sous le nom d'hirondelles de mer, plus sveltes et plus mignonnes que les mouettes, se répandent aux mêmes lieux. Une de ces sternes ne se distingue en aucune façon d'une espèce européenne et asiatique (2), tandis que les autres se rencontrent d'une manière exclusive dans le Pacifique. Il y a tout un monde de pétrels, les fameux oiseaux des tempêtes; les naturalistes de la Nouvelle-Zélande n'en reconnaissent pas moins de neuf ou dix parfaitement distincts. Le *fou* est représenté par l'espèce qui fréquente l'Australie (3), l'alba-

(1) *Aptenodytes chrysocomus.* Les manchots sont ordinairement confondus avec les pingouins par les navigateurs.

(2) *Sterna caspia.*

(3) *Sulas errator.*

tros, l'*oiseau mouton*, ainsi que l'appellent les marins, abonde encore dans l'Océan-Pacifique. Au mois de novembre, qui répond à notre mois d'avril, sur les îlots, sur les côtes désertes de Té-Wahi-Pounamou, sur les îles Auckland, règne une étonnante animation; les oiseaux de mer sont en pleine fête amoureuse. Dans les anfractuosités des roches ou des falaises et sur des monticules, les albatros, d'herbes et de feuilles enchevêtrées, bâtissent d'énormes nids pour l'œuf unique que dépose la femelle. Tous les cormorans du globe paraissent s'être rassemblés sur les côtes des terres néo-zélandaises; on y voit même le cormoran d'Europe.

Sur les lacs vivent différens canards au plumage bigarré; deux ou trois espèces semblent n'avoir pas d'autre patrie, tandis que la plupart habitent également d'autres contrées. Il en est de même pour les hérons et les pluviers. Les espèces du groupe des rales et des poules d'eau sont assez variées; les unes se trouvent également répandues à la Nouvelle-Hollande et dans les archipels du Pacifique, les autres n'existent que sur les terres néo-zélandaises, comme les ocydromes, incapables de voler à raison de leurs ailes presque rudimentaires. Le gibier le plus ordinaire des Maoris était l'ocydrome austral, oiseau de belle taille, fort agile à la course. Aujourd'hui, l'animal encore abondant sur les plateaux et dans les bois des alpes de l'île du Sud ainsi qu'à l'île Stewart (1), devient rare dans l'île du Nord. L'ocydrome est accusé de beaucoup de méfaits; c'est, dit-on, un voleur qui pénètre dans les poulaillers, et de son bec pique les œufs afin d'en humer le contenu; séduit comme les pies par tout ce qui brille, il emporte et cache les objets en métal (2). Une poule sultane, qu'on rencontre d'ailleurs en Australie et à la Nouvelle-Calédonie, fréquente les endroits marécageux (3). Des ossemens d'un oiseau de la même famille avaient été recueillis; on supposait l'espèce éteinte, lorsqu'un jour, à la baie Dusky, on en prit deux individus vivans : bêtes magnifiques au bec rouge de corail et au plumage bleu, à reflets métalliques (4); selon toute apparence, ils étaient les derniers de leur race.

Assez peu nombreuses paraissent les espèces d'oiseaux terrestres, si la pensée se porte sur les contrées qui ont reçu de la nature les plus grandes faveurs. En quelques lieux, on est égayé par le ramage des chanteurs des bois, mais il y a des solitudes où le silence est absolu. La vie semble éteinte; c'est lugubre et l'on en éprouve une sorte d'oppression. Les oiseaux terrestres de la Nouvelle-

(1) M. Filhol a rencontré sur l'île Stewart la plupart des oiseaux observés sur l'île du Sud.

(2) Deux autres espèces du même genre habitent la Nouvelle-Zélande.

(3) *Porphyrio melanotus*.

(4) *Notornis Mantelli* Owen.

Zélande commandent l'attention au plus haut degré ; plusieurs d'entre eux se distinguent par des formes très particulières ; à merveille ils caractérisent la région qu'ils habitent. La famille des gallinacés n'est représentée que par une caille propre au pays. Il y a un demi-siècle, les navigateurs la voyaient par légions ; à l'heure actuelle, on annonce son extinction prochaine. Le même danger ne menace pas encore le seul pigeon de la contrée, un oiseau superbe (1). Des coucous, au vol soutenu, viennent en la belle saison bâtir leurs nids, et, en compagnie des jeunes sujets, aux approches de l'hiver, s'éloignent à tire-d'aile dans la direction de la zone tropicale. On ne rencontre aucune espèce de la famille des pics, mais on remarque sur les bords des rivières et sur les plages un brillant martin-pêcheur qui rase la surface de l'eau à la poursuite des insectes, plonge pour saisir quelque bête aquatique, se montre et disparaît entre les roseaux ou s'enfonce dans une retraite bien dissimulée. Les fringillidés, en quantité très notable, ont des espèces qui se rattachent aux groupes des corbeaux, des étourneaux, des mésanges, des merles et surtout des fauvettes; les unes dispersées sur les grandes terres néo-zélandaises, les autres plus ou moins cantonnées dans certains endroits. Comme dans tous les pays qui s'étendent sous une longue suite de degrés de latitude, des espèces de mêmes genres habitent seulement ou la région la plus chaude, ou la région la plus froide; ainsi, sous les divers climats, plusieurs d'entre elles semblent se remplacer. Deux oiseaux du type des corbeaux (2), deux merles (3), des fauvettes en offrent l'exemple. Dans ce petit monde, il y a des chanteurs merveilleux, des artistes d'un talent qui surpasse, dit-on, celui de nos plus gracieux merles, de nos plus savans rossignols. Sur les terres où le silence est à peine troublé par les créatures vivantes, il est impossible de ne pas prendre un plaisir extrême à écouter sous la futaie le ramage des oiseaux. On se souvient du ravissement du capitaine Cook et de ses compagnons, lorsque, à l'aube, dans l'air calme, se faisait entendre jusque sur le pont du navire, le mélodieux concert des habiles musiciens de la forêt voisine. Tous les navigateurs ont célébré à l'envi les mérites des oiseaux chanteurs de la Nouvelle-Zélande, qui ne s'effrayaient point alors de la présence de l'homme : « Dès qu'on s'arrête en quelque partie d'un bois, rapporte Dumont d'Urville, étant à la baie Tasman, on est sûr de voir paraître une ou deux mouche-rolles; elles vous considèrent en silence et comme avec crainte, et si vous restez immobile, prenant confiance, elles s'enhardissent jusqu'à venir se percher sur votre épaule. » A l'île Auckland, le docteur

(1) *Carpophaga Novæ-Zelandiæ.*

(2) *Glaucopis Wilsonii* sur l'île du Nord, *Glaucopis cinerea* sur l'île du Sud.

(3) *Turnagra crassirostris* sur l'île du Sud, *Turnagra Hectori* seulement dans les parties les plus chaudes de l'île du Nord.

Holme trouve la forêt remplie de petits oiseaux, et, quand il s'assied, il en voit arriver à ses côtés ou se poser sur son chapeau. Partout, le voyageur, errant à travers les grands bois, s'arrête surpris par un chant incomparable; c'est le *tui*, ainsi que le nomment les Maoris, une sorte d'étourneau dont le plumage est d'un vert métallique et chatoyant, avec des reflets d'un bleu pourpre aux épaules et aux pennes des ailes (1). Sur ce riche vêtement, le *tui* porte une collerette ayant deux touffes blanches qui retombent sur la gorge; les premiers colons se plaisaient à comparer cette parure aux bandes blanches du rabat des chapelains. Un autre chant d'une puissance extraordinaire éclate dans les bois où le *tui* se manifeste dans sa gloire. D'un peu loin, une note se détache et retentit à l'oreille comme un coup de clochette : c'est la grosse fauvette au plumage vert olive, qui faisait les délices des navigateurs d'autrefois; c'est l'*anthornis à queue noire* (2), le *mako* des Maoris, l'oiseau clochette (*Bell Bird*) des colons anglais. Il y a seulement une trentaine d'années, sur les rives du Waïkato, de la Waïroa, de la Wanganui, dans chaque buisson frétillait l'oiseau clochette. De nos jours, il est extrêmement rare et l'on attribue sa disparition aux abeilles introduites par les Européens, qui, en butinant sur les fleurs, inquiètent l'oiseau méliphage. Avec plus de raison sans doute, on accuse les rats d'être les destructeurs des nids.

De temps à autre, une petite fauvette venant d'Australie (3) apparaît en troupes; tout à coup, elle abandonne le pays où elle semblait s'être établie par préférence. Un souvenir d'Europe s'éveille en apercevant sur les chemins et dans les prés une alouette. La pensée d'une terre étrangère revient lorsqu'on découvre un oiseau d'un type tout spécial, n'ayant de ressemblance étroite avec aucune autre forme connue (4). Les rapaces ne sont pas nombreux; on observe un petit faucon, maintenant d'une certaine rareté; on voit assez fréquemment dans les plaines un aigle de marais qui construit son nid sur le sol, au bord des eaux et fait une chasse active aux animaux de basse-cour (5). Dans les lieux solitaires, on remarque des chouettes peu différentes de celles d'Europe et l'on en distingue deux espèces.

Charmant et d'un intérêt exceptionnel est le groupe des perroquets de la Nouvelle-Zélande. Voici des perruches aux formes élégantes, aux fraîches teintes vertes, rehaussées de bleu, de rouge ou de jaune. Elles sont d'un genre dont les représentans sont dissé-

(1) *Prosthemadera Novæ-Zelandiæ.*
(2) *Anthornis melanura.*
(3) *Zosterops lateralis.*
(4) *Heteralocha acutirostris.*
(5) *Circus Gouldii* répandu en Australie et dans les archipels de la Polynésie.

minés sur les terres de l'Océan-Pacifique. Dans les clairières des forêts, dans les endroits découverts plus ou moins parsemés d'arbres et de buissons, se plaît une de ces gracieuses perruches. Celle-ci est d'une superbe nuance verte, avec des marques rouges aux ailes et une parure cramoisie sur la tête. Au milieu d'un site pittoresque, lorsque brille le soleil, l'effet de bandes d'individus aux allures vives, sans cesse en mouvement, est des plus curieux. Au printemps, ces oiseaux construisent sans beaucoup d'art des nids dans les trous des vieux arbres, et, plus que jamais, ils font retentir l'air de cris perçans. La perruche de la Nouvelle-Zélande est répandue sur les grandes terres jusque sur les hauteurs boisées de l'île du Sud, de même qu'aux îles Auckland; nous la retrouverons ailleurs. Dans les districts du Nord, elle offre une variété qui se distingue par une taille un peu plus petite et surtout par le plumage d'or qui couvre la tête (1). Il existe en ce pays de gros perroquets qui ne ressemblent point à ceux des autres parties du monde : les *nestors*, ainsi qu'on les désigne depuis les voyages du capitaine Cook. Ils ont un bec qu'on croirait emprunté aux aigles, tant la mandibule supérieure est longue, courbée, aiguë. Le nestor le plus ordinaire a le plumage mélangé de brun et de vert un peu gris, mais la coloration est variable dans une assez large mesure et chez certains individus une couleur verte, métallique, chatoyante, apparaît comme un riche manteau jeté sur le corps. Sous les ailes, des taches rouges, jaunes et bleues se dénoncent lorsque l'oiseau s'envole. Les nestors, les êtres les plus bruyans entre tous les hôtes des forêts, deviennent silencieux pendant la chaleur du jour; ils font entendre leurs cris sauvages par le temps couvert ou dans l'ombre, et vers la fin de la nuit, avertissent les voyageurs endormis sous la tente que le lever de l'aurore est proche. Pourvus à l'extrémité de la langue de papilles formant une sorte de brosse, on les voit lécher avec délice le nectar des fleurs de *phormium* et de *metrosideros*. En captivité, ils se montrent aimables compagnons, toujours gais, mais un peu trop bavards. Autrefois, les nestors étaient en grande abondance ; il faut aujourd'hui bien chercher pour en découvrir quelques-uns. On ne les aperçoit plus au nord de la ville d'Auckland et aux environs de la baie des Iles que dans des circonstances assez rares. Sur les hautes montagnes de l'île du Sud vivent des nestors que des naturalistes croient pouvoir distinguer de l'espèce commune.

Un oiseau vraiment extraordinaire est le perroquet nocturne, le seul qui soit au monde le perroquet-hibou, le *kakapo* des Maoris, le *strygops* des naturalistes (2). Le connaissent toutes les personnes

(1) *Platycercus Novæ-Zelandiæ* et variété. *Pl. auriceps.*
(2) *Strygops habroptilus.*

qui ont visité les musées d'histoire naturelle de Paris, de Londres ou de Vienne. Gros comme une poule, d'un vert pâle et terne, moucheté de taches sombres, l'oiseau a l'aspect triste des créatures qui fuient la lumière. Les perroquets en général aiment l'éclat du jour, la nature les a vêtus pour briller; par exception, il en est un qui dort quand les autres veillent et se complaît dans la nuit; contraste dont les oiseaux de proie offrent l'exemple le plus connu. Les strygops se creusent des terriers entre les racines des arbres ou prennent domicile dans des trous entre les rochers. Au soir, ils sortent de leur retraite, d'ordinaire allant deux à deux, mangeant les mousses, qui sont à profusion sur le sol ou sur les troncs d'arbres, et consommant en quantité les fruits d'une plante fort répandue (1). Autrefois, les strygops n'étaient rares dans presque aucune partie de la Nouvelle-Zélande; mais c'était un bon gibier, à la fois recherché pour la chair et pour les plumes. Les Maoris, habiles à reconnaître les sentiers que forme le passage habituel des oiseaux nocturnes, prenaient les kakapos avec des lacets, ou, chassant avec des torches de façon à les éblouir, ils parvenaient facilement à les saisir. Maintenant, c'est à l'aide des chiens qu'on s'empare de l'oiseau, qui ne sait faire usage de ses ailes pour voler. Le strygops, bien près d'être détruit dans l'île du Nord, n'a pas disparu, assure-t-on, vers le centre, par exemple, au district de Taupo. Dans l'île du Sud, on le rencontre dans la province d'Otago et mieux au fond des *fiords* qui découpent la côte méridionale, établi sur de petites collines ou sur les berges des rivières, en des endroits où le sol est dégarni de fougères et de buissons. Quelques années encore et, selon toute probabilité, sera éteinte une des races les plus remarquables du monde des oiseaux.

Un type de ce monde des bêtes emplumées apparaît à tous les yeux comme une forme spéciale, exceptionnelle, extraordinaire. Qu'on se figure des oiseaux coureurs du groupe des autruches et des casoars, réduits à la taille d'une grosse poule et pourvus d'un bec qui, par ses proportions, rappelle celui des courlis; on a donné le nom d'*apteryx* à ces créatures privées d'ailes, les *kiwi* dans l'idiome des Maoris. Ils habitent les deux grandes îles, et on en compte quatre espèces (2). Les *kiwi* creusent des terriers ou prennent domicile dans des excavations naturelles. Endormis pendant le jour, au crépuscule, ils sortent de leur retraite, cherchent les vers de terre, poursuivent les limaçons et les insectes, dont ils font leur

(1) *Coriaria ruscifolia* ou *C. sarmentosa*.

(2) *Apteryx Mantelli* Bartett, le plus grand, sur l'île du Nord. *Apteryx australis* Shaw de l'île du Sud. *Apteryx Oweni* Gould, le plus petit, dans les bois de l'île du Sud. *Apteryx Haasti* Buller, des hauteurs, au-dessus de Karita, montagnes de la côte ouest de l'île du Sud.

nourriture. Leur fécondité est très restreinte; chaque femelle ne pond qu'un seul œuf, de dimension énorme, à d'assez longs intervalles. Au temps où ces êtres n'avaient point d'ennemis à redouter, leur propagation était suffisante. Depuis l'introduction des chiens dans le pays, ils ont été chassés sans miséricorde. On n'a pas réussi à les faire vivre en captivité; bientôt on n'aura plus que les descriptions, les images et les dépouilles conservées dans les musées pour garder le souvenir des aptéryx.

Les oiseaux les plus remarquables de la Nouvelle-Zélande ont cessé d'exister. C'étaient des coureurs du type des autruches et des casoars, certains d'entre eux ayant à peu près la taille de la girafe. Les premiers habitans des terres dont le capitaine Cook a tracé la première carte, les ont connus et les ont appelés du nom de *moas*. La tradition a gardé le souvenir de ces êtres extraordinaires, et le nom est demeuré dans la langue des Maoris. Au cours de l'année 1839, un voyageur à la Nouvelle-Zélande, qui devait à son père un nom honoré dans la science, M. Mantell, découvrait, en explorant certaines cavernes, les os d'un oiseau gigantesque enfouis au milieu de stalagmites. Ces pièces, envoyées en Angleterre à M. Richard Owen, devinrent l'objet d'une étude attentive de la part de l'éminent naturaliste, et bientôt on vit, dressé dans une salle du collège des chirurgiens de Londres, le squelette de l'énorme oiseau qui reçut la dénomination de *Dinornis géant*. — Le squelette d'une autruche, placé pour offrir un terme de comparaison, faisait ressortir la taille de son voisin. Depuis, on a tiré de différentes grottes, d'excavations ouvertes dans les rochers qui bordent la mer, de foyers des anciens Maoris, du fond des torrens, de la vase de quelques marais, de nombreux ossemens des grands oiseaux coureurs. M. Richard Owen a pu reconstituer les squelettes de plusieurs espèces de proportions inégales qu'il a classées dans les genres *dinornis* et *palapteryx*.

On s'est considérablement préoccupé de l'époque de l'extinction des fameux *Moas*; si un investigateur, M. Haast, put concevoir l'idée que ces oiseaux avaient déjà disparu au temps de la dernière invasion des Maoris, et que les ossemens répandus dans les plaines de Canterbury gisaient sur le sol à une date antérieure à la migration de Hawaïki, des preuves manifestes d'une extinction récente ont frappé la plupart des observateurs. Le docteur Hector avait découvert dans la province d'Otago le squelette d'un embryon de moa avec la coquille qui le contenait, ainsi que les vertèbres cervicales d'un individu de grande taille, conservant la peau, en partie couverte de plumes, attachées par les muscles et les ligamens; ailleurs, un sujet très parfait encore garni à diverses places de ten-

dons, de peau et de plumes. Aussi, pense l'auteur, cette intéressante découverte montre combien il est probable que les oiseaux géans ont vécu tant que les plaines et les collines d'Otago ont gardé une luxuriante végétation d'herbes et de buissons. Il est impossible, ajoute-t-il, d'imaginer la profusion des os qui furent trouvés dans cette contrée, à la surface du sol, enfouis dans les alluvions, au voisinage des torrens et des rivières. Une fouille du marais de Glenmark, situé près de la rivière Waïpara, dans la province de Wellington, permit à M. Julius Haast de recueillir les os de cent soixante et onze individus.

Les recherches avaient amené la découverte de débris de moas sur presque toute l'étendue de la Nouvelle-Zélande. Longtemps, on affirma que les grands oiseaux n'avaient jamais vécu dans le Nord; on croyait même pouvoir fixer une ligne tirée de la baie d'Abondance au lac de Waïkati, sur la côte ouest, comme la limite extrême habitée par les *dinornis*. Après un hiver très pluvieux, au voisinage du cap Campbell, un lac ayant rongé ses rives, on vit quantité de restes de *moas*. Une autre surprise était réservée; sur la partie tout étroite de la Nouvelle-Zélande, au nord de la ville d'Auckland, près des sources de la Wangari, une masse énorme d'os de moas fut mise au jour. Des foyers, reconnaissables à la présence de fragmens de charbon et de sable calcinés, contenaient des outils de pierre et d'obsidienne.

Comme on supposait l'extinction de ces oiseaux très récente, l'espoir de trouver vivans en des lieux solitaires des dinornis ou des palapteryx a persisté parmi les naturalistes jusqu'à nos jours. Des chasseurs, errant à travers les alpes de l'île du Sud, se sont même persuadé qu'ils avaient vu les empreintes des pas ou entendu le cri sonore de quelque moa, mais toujours, disent-ils, l'animal s'est dérobé. A l'époque où les gigantesques oiseaux coureurs dominaient sur les terres néo-zélandaises, existaient des oiseaux de divers types qui sont également éteints. On a exhumé les débris d'une espèce fort étrange qui a été comparée au dronte de l'île Maurice (1) et d'un rapace de proportions colossales (2). Un grand appauvrissement de la faune est survenu à une date peu reculée; il conviendra d'en rechercher les causes.

ÉMILE BLANCHARD.

(1) Le genre *Aptornis*.
(2) *Harpagornis Moorei* Haast

LA

PUISSANCE COLONIALE

DE L'ANGLETERRE

L'extension progressive et continue de la puissance coloniale de l'Angleterre est un des grands spectacles qu'offre l'histoire. Pour accomplir ce grand ouvrage, il a fallu que l'infatigable complaisance de la fortune vînt en aide à la tenace obstination d'un peuple. Les commencemens ont été fort petits et semblaient annoncer moins un dessein préconçu que les incertitudes d'une volonté qui se cherchait. On ne savait pas trop ce qu'on faisait, et les premiers succès ont été dus à la faveur des circonstances plus qu'au talent ou à la vertu. En politique comme en littérature, les œuvres les plus admirables sont les plus involontaires, celles où l'intention paraît le moins. Pour préparer Homère, il a fallu toute une génération d'aèdes, de compositeurs de ballades, la plupart fort médiocres, sans autre règle que leur instinct, incapables de gouverner leur talent et qui chantaient comme chantent les oiseaux, sans pouvoir ajouter une note à l'air que leur enseignait la nature. Ensuite est venu le génie, et ces ballades ont produit l'*Iliade*. Pour créer l'empire colonial dont la Grande-Bretagne est si justement fière, il a fallu une longue préparation, un ensemble de circonstances fortuites et d'essais incohérens. Les intérêts particuliers ont servi au bien commun; tout s'est arrangé par une sorte de fatalité. Les Anglais ont été mis au monde pour dominer sur les mers comme les abeilles pour faire du miel; ils se sont abandonnés à leur destinée dès qu'ils l'ont connue.

Quand les ambitions et les entreprises d'un peuple sont conformes à son génie naturel, ses passions, ses vices, ses fautes, tout concourt au succès. Si les derniers Stuarts avaient été plus sages, plus tolérans, une foule de leurs sujets n'aurait pas traversé l'océan pour aller chercher un lieu de repos et de liberté où leur conscience pût respirer à l'aise. Si tel gouverneur anglais avait eu un peu plus de scrupules ou un peu moins de goût pour la rapine, des procès de murs mitoyens, que des arbitres eussent réglés en deux heures, n'auraient pas produit des guerres de conquête. Si le gouvernement britannique n'avait pas été entraîné par l'inquiétude de son humeur ou par ses animosités jalouses contre d'autres puissances à prendre parti dans des disputes de marchands où son intérêt n'était point engagé, vingt états n'eussent pas été bouleversés. Les déraisons de la haine venant en aide à la cupidité, des querelles de comptoirs ont enfanté des révolutions, et le grand empire de l'Inde est né dans l'ombre d'une arrière-boutique.

L'Angleterre, dans les dernières années de la reine Élisabeth, ne possédait aucun territoire hors d'Europe. Elle avait vu avorter ses premiers projets d'établissemens lointains; elle était encore « la vieille île solitaire, le nid d'un cygne dans un grand étang. » Sous les deux premiers Stuarts, elle colonise la Virginie, la Nouvelle-Angleterre, le Maryland. Durant tout le XVIIe siècle, sa marine s'accroît, se perfectionne sans cesse, et les Hollandais ne peuvent balancer longtemps ses menaçans progrès. Cromwell avait pris la Jamaïque à l'Espagne, le Portugal laisse Bombay à Charles II, la Hollande lui cède New-York. Au siècle suivant, à travers les vicissitudes d'une nouvelle guerre de cent ans, cette hautaine dominatrice des mers nous dépouille pièce par pièce de notre empire colonial. Que ne possède-t-elle pas aujourd'hui? A l'immense Canada, à quelques-unes des Antilles, à toutes ses dépendances de l'Afrique du Sud, elle a ajouté l'Australie, et à ces groupes d'états, qui lui sont unis par les liens d'une commune origine, par la religion, par le caractère comme par le sang, elle joint une souveraineté sans contrôle sur plus de 200 millions d'Hindous.

En matière de colonies plus qu'en toute autre chose, il est moins difficile de créer que de conserver. Pour s'emparer de vastes territoires, il a suffi à tel conquérant d'avoir beaucoup d'audace, aidée de quelque bonheur. Mais pour garder ses conquêtes, il faut joindre à l'intrépidité dans les desseins l'esprit de suite, la politique, l'art du gouvernement. Après les grandes découvertes des Christophe Colomb et des Vasco de Gama, toutes les nations européennes qui avaient une porte et une fenêtre ouvertes sur l'Océan ont conçu la pensée de s'approprier quelques-unes de ces terres nouvelles dont venait de s'enrichir le globe; elles se sont toutes ruées sur leur proie, et le Portugal, l'Espagne, la France, la Hollande, aussi bien que l'Angleterre, se sont formé

un empire aux extrémités du monde. Mais ces puissances n'en conservent plus que des débris, l'Angleterre a fait main basse sur leurs dépouilles, elle a gagné tout ce qu'elles ont perdu. Les Anglais en concluent qu'ils ont seuls le génie colonisateur. Ce qu'il faut leur accorder, c'est qu'instruits par de dures expériences, ils ont abandonné les premiers le vieux système colonial, qui considérait une colonie comme une ferme dont on percevait la rente, avec la seule préoccupation d'en augmenter continuellement le rapport par des lois fiscales fort oppressives. On oubliait que les exigences tyranniques d'un propriétaire qui veut à toute force accroître son revenu réduisent le fermier au désespoir. Quand ce fermier est un peuple et qu'on lui donne trop de dégoûts, il lui arrive quelquefois de déclarer que la ferme est à lui, et il reçoit à coups de fusil les huissiers qu'on lui envoie pour le saisir.

Ce qui est plus admirable que l'immense étendue des possessions anglaises, c'est la facilité relative avec laquelle le Royaume-Uni les retient dans son obéissance, en variant, selon les pays, ses principes, ses méthodes, ses pratiques de gouvernement. Dans ses véritables colonies, qui sont comme un prolongement de la Grande-Bretagne par-delà l'océan, il a établi le *self-government;* il les autorise à s'administrer elles-mêmes, il leur octroie les douceurs et les agitations du régime parlementaire, qui de toutes les habitudes de l'Anglais, où que le transportent les hasards de sa destinée, est celle qui lui tient le plus au cœur; il aurait plus de peine à s'en passer que de son *roast-beef* et de sa théière.

Mais l'Inde n'est pas une colonie; comment l'Angleterre aurait-elle pu penser à coloniser ce pays de vieille civilisation, où la population est fort dense et dont le climat est meurtrier pour les enfans qui ont les cheveux blonds et les joues roses? L'Inde est une conquête et pourtant n'est pas un pays tributaire. Il suffit à la Grande-Bretagne que les Hindous ne lui coûtent rien, qu'ils se chargent de défrayer eux-mêmes le gouvernement militaire qu'elle leur impose, son armée de 200.000 hommes, dont 65,000 seulement sont Anglais. Voilà une forme de gouvernement bien différente de celle qu'on trouve à Melbourne, à Québec et au Cap : « Dans nos colonies, a dit un écrivain anglais, tout est neuf, tout date d'hier ou d'avant-hier. Elles sont habitées par une race progressiste et placée dans les circonstances les plus favorables à tous les genres de progrès. Elles n'ont pas de passé, et elles voient s'ouvrir devant elles un avenir sans limites. Gouvernement, institutions, tout leur vient d'Angleterre et on y voit fleurir la liberté, l'industrie, l'esprit d'invention. L'Inde, au contraire, est comme accablée par le fardeau de son passé et semble n'avoir pas d'avenir. On y trouve à l'état de pétrifications les plus vieilles croyances, les plus vieilles coutumes, le fatalisme, la polygamie, les antiques sacerdoces,

le despotisme des âges primitifs. Dans un tel pays, aucune forme de gouvernement constitutionnel n'est possible; il faut une dictature pour le maintenir dans l'ordre et pour protéger sa frontière du nord contre le dangereux voisinage de la vaste steppe asiatique, avec ses Osbegs et ses Turcomans. C'est ainsi que la même nation qui étend une de ses mains vers l'avenir du globe et joue le rôle de médiateur entre l'Europe et le nouveau monde, étend son autre main vers le passé le plus reculé de l'espèce humaine, gouverne l'Asie comme il convient à l'Asie d'être gouvernée et continue les traditions du Grand-Mogol, dont elle est devenue l'héritière. »

Il est fort naturel qu'en songeant à ce vaste empire colonial qui porte aux quatre coins du monde la gloire de leur nom, les Anglais éprouvent des tressaillemens, des émotions d'orgueil, qu'ils le comparent avec complaisance à l'empire romain et que cette comparaison les remplisse d'admiration pour eux-mêmes. Il y a chez eux une école d'impérialistes à outrance et à plumet, qu'on a appelée *the bombastic school*. Ces impérialistes se plaisent à considérer la Grande-Bretagne comme une Venise colossale à qui l'océan sert de rues. Ils sont fiers d'avoir une souveraine plus grande, plus glorieuse que le roi Salomon, qui recrutait dans tous les pays ses esclaves de corvée et auquel les vaisseaux de Tarsis apportaient de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons. Ils promènent leur imagination dans cet ensemble de territoires sur lesquels le léopard a posé sa griffe, et ils aiment à penser que le soleil ne s'y couche pas, qu'à chaque heure du jour, il y a un point du globe où une trompette anglaise sonne la diane. Ils sont fermement persuadés que, sous peine de déchoir, l'Angleterre se doit à elle-même d'agrandir encore ses possessions, qu'il y va de sa dignité, que ce n'est pas assez de garder, qu'il faut prendre et qu'elle ne prendra jamais trop, que ses poches sont assez grandes pour y loger l'univers à l'aise. Ils sont également persuadés qu'elle fait beaucoup d'honneur aux peuples qu'elle consent à s'annexer, que, pour quiconque n'a pas eu l'avantage de naître dans l'île prédestinée, c'est une gloire au moins d'être gouverné par des Anglais. Ces impérialistes de l'école *bombastique* se regardent naïvement comme une race supérieure, et il entre beaucoup de mépris dans leur philanthropie. « Commence par te laver les mains, disait l'un d'eux à un petit décrotteur italien, qui lui offrait gracieusement ses services; les bottes que tu vas cirer sont des bottes anglaises. »

Mais l'Angleterre est un pays de libre discussion, où toutes les opinions ont cours, où toutes les hérésies trouvent des partisans. Les conclusions de l'école *bombastique* sont combattues énergiquement par une école de pessimistes qui font bon marché de la grandeur coloniale du Royaume-Uni. Ces critiques chagrins sont pour la plupart ou des positivistes, enclins à penser que toute nation doit s'occuper avant

tout de son propre bonheur et laisser aux habitans des archipels du Pacifique le soin de jouir de la vie comme ils l'entendent, ou des utilitaires, qui ont une aversion instinctive pour les aventures romantiques et qui en toute rencontre se demandent : « A quoi bon? » ou des démocrates disposés à croire que, dût-elle y perdre l'empire des Indes, l'Angleterre ferait une bonne affaire en se débarrassant de sa chambre des lords.

Quel que soit leur programme politique, ces pessimistes s'accordent à considérer les colonies comme une charge, comme une gloire fort onéreuse. Ils jugent que les possessions lointaines sont une grande source de difficultés et de déconvenues, qu'en se répandant sur le monde, l'Angleterre s'est créé mille embarras, qu'en reculant indéfiniment ses frontières, elle a multiplié comme à plaisir ses endroits vulnérables, qu'avoir des fermes dans tous les coins de l'univers, c'est avoir partout des inquiétudes. « Nous avons, disent-ils, le bonheur et le privilège d'être des insulaires, et le fossé d'eau salée qui clôt de toutes parts notre maison nous mettait hors d'insulte. Nous pourrions vivre dans une douce sécurité si la fureur d'acquérir le bien d'autrui ne nous avait poussés dans les aventures. Nous voilà désormais à la merci des accidens et des alertes. Nous sommes obligés de nous occuper anxieusement chaque jour de ce qui se passe en Turquie, de ce que disent les Egyptiens, de ce que pensent les Persans, de ce que méditent les Afghans ou les Transoxiens. Qui nous condamne à cette inquiète vigilance? C'est l'Inde, que nous avons le malheur de posséder et dont nous sommes tenus de surveiller les routes. A quoi sert d'avoir un grand jardin quand on ne cultive dans ses plates-bandes que des chagrins et des malheurs? » Ces pessimistes estiment d'ailleurs, avec Turgot, que les colonies sont comme des fruits qui se détachent de la branche dès qu'ils sont mûrs, que tôt ou tard l'Angleterre perdra les siennes, et ils lui conseilleraient volontiers de devancer les temps, de renoncer volontairement aux biens qui doivent la quitter un jour, de livrer elle-même à la fortune ce que la fortune se dispose à lui prendre. Il est certain que ne rien posséder est le meilleur moyen de n'avoir rien à craindre des voleurs; mais jusqu'ici il ne s'est trouvé aucun millionnaire qui eût l'air d'être sensible à cette considération. Il est dur d'être volé, il l'est encore plus de n'être pas volable.

Il a paru récemment en Angleterre un livre sur la question coloniale, dont l'auteur n'appartient ni à l'école des impérialistes à outrance ni à celle des pessimistes. M. Seeley, professeur d'histoire moderne, a réuni dans ce livre deux séries de leçons qu'il avait faites à l'université de Cambridge et qui avaient été fort remarquées (1). M. Seeley

(1) *The Expansion of England*, two courses of lectures, by J.-R. Seeley. Londres, Macmillan and C°.

mérite qu'on l'écoute, car il sait beaucoup et il voit de haut. Il a sa façon particulière de comprendre son métier d'historien; il est arrivé à se convaincre que le fond de l'histoire est la politique. C'est une de ces découvertes qu'il faut refaire de temps à autre, au grand déplaisir des petits chroniqueurs, des amateurs de chinoiseries, des soi-disant peintres de mœurs, qui attachent plus d'importance à une anecdote qu'à un événement. M. Seeley n'admet pas que l'histoire soit destinée à amuser notre imagination et nos petites curiosités, ni qu'il convienne de l'égayer, de la rendre agréable par des artifices et des ornemens postiches; il répond tout net à ceux qui la trouvent ennuyeuse : « Tant pis pour vous, c'est votre faute, tâchez d'être moins sots ou moins frivoles. » Il pousse la sévérité jusqu'à prétendre que les débats parlementaires, les tournois d'éloquence, les intrigues des cours, la biographie des grands hommes ne sont pas l'objet le plus digne d'occuper un historien, qu'il doit porter surtout son attention sur les lois qui président à la formation des états, à leurs influences réciproques, à leur prospérité comme à leur décadence, et qu'il importe davantage de savoir comment l'Angleterre est devenue l'Angleterre que d'enrichir de nouveaux détails le tragique récit des aventures du prétendant Charles-Édouard ou de découvrir quel fut le véritable auteur des Lettres de Junius.

Si M. Seeley a peu de goût pour les chroniqueurs qui tâchent d'amuser leur monde, il n'en a pas davantage pour les historiens qui visent à l'édification. Il ne croit pas que dans ce monde le vice soit toujours puni, la vertu toujours récompensée. Il accorde que la grandeur coloniale de l'Angleterre a été acquise en partie par des moyens peu justifiables, que ceux qui ont travaillé à la fonder n'étaient point des héros sans reproche ni des chevaliers sans fraude, qu'ils ont souillé leur gloire par leurs violences et leur rapacité, qu'ils se sont montrés peu scrupuleux dans leurs négociations avec leurs ennemis ou leurs alliés, que les meilleurs d'entre eux rappellent Abraham et Énée, qui n'avaient qu'un médiocre respect pour les droits de leur prochain. Mais il estime, comme Voltaire, « que la métaphysique et la justice se mêlent peu des querelles des hommes et que les premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. » Il déclare que le bon droit n'est pas toujours une garantie de prospérité, que les pratiques un peu louches ont souvent produit d'excellens résultats, que le Dieu qui nous est révélé dans l'histoire n'est pas un moraliste, et M. Seeley ne se pique pas d'être plus moral que la destinée.

Ce philosophe a l'esprit fort mesuré, et les exagérations des impérialistes à plumet répugnent à son bon sens. Selon lui, si étonnante que paraisse la puissance coloniale de la Grande-Bretagne, il n'y a rien de miraculeux dans cette affaire. Elle a su guetter les occasions, mettre à profit les circonstances et trouver son bonheur dans le mal-

heur des autres. Elle n'a joué qu'un rôle secondaire dans l'âge héroïque des découvertes maritimes; elle n'a pas déployé l'audacieux génie des Portugais, elle n'a produit ni un Vasco de Gama ni un Magellan. Dans le temps où Jacques Ier octroyait des privilèges aux colons de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre, nous fondions plus au nord nos deux établissemens de l'Acadie et du Canada. Plus tard, sous Charles II, quand William Penn créait la Pensylvanie, le Français La Salle, par une des prouesses les plus mémorables qu'ait enregistrées l'histoire des grandes explorations, reconnaissait toute la contrée qui s'étend des grands lacs aux sources du Mississipi; il descendait ce fleuve jusqu'au golfe du Mexique et jetait les fondemens de notre colonie de la Louisiane. Comme le remarque M. Seeley, si la France a vu se déchirer son empire colonial, cela tient moins aux défaillances de son génie et de son caractère qu'à sa situation de puissance occidentale, qui l'obligea toujours de subordonner l'intérêt de ses possessions d'outre-mer aux nécessités de sa défense ou de sa politique européenne. Ce n'est pas sa faute si les destinées n'ont pas voulu qu'elle fût une île.

En ce qui concerne l'Inde, M. Seeley représente à l'école *bombastique* que la conquête en a été plus facile qu'il ne semble. L'Inde n'est pas un peuple, l'Inde n'est qu'une expression géographique, une agglomération de pays, de races et de royaumes. Pendant sept siècles avant l'arrivée des Anglais, elle avait été la proie des envahisseurs, et une succession de despotes étrangers lui avait appris à obéir. Baber, le chef de la dynastie mogole, n'était qu'un petit aventurier, qui, dépossédé de son royaume tartare par une invasion d'Osbegs, s'empara d'un autre petit royaume dans l'Afghanistan. Soixante-dix ans plus tard, l'empire qu'il avait fondé s'étendait sur la moitié de l'Inde. Après la chute du Grand-Mogol, l'immense péninsule se trouvait plongée dans un état de confusion et d'anarchie qui rendait aisées toutes les entreprises, favorisait toutes les audaces. Pour la subjuguer, il suffisait de découvrir que les armées recrutées par ses princes ne pouvaient tenir contre la discipline européenne, et que, d'autre part, il était très facile à un général européen d'enseigner cette discipline aux soldats indigènes et de les prendre à son service. Ces deux découvertes avaient été faites par Dupleix; les Anglais n'ont été que ses disciples. Sans contredit, les quatre grands gouverneurs qui ont donné l'Inde à l'Angleterre, lord Clive, Warren Hastings, lord Wellesley et lord Dalhousie, ont montré dans leur administration comme dans leurs conquêtes des talens peu communs. Mais il ne faut pas trop s'étonner que cent mille Anglais retiennent sous leur domination deux cent millions d'hommes profondément divisés par leurs jalousies de caste, par leurs haines religieuses, et qui ne connaissent d'autre sentiment national qu'un patriotisme de village. « Les nations, nous dit M. Seeley, ont les

articulations un peu raides, elles apprennent difficilement une nouvelle espèce de mouvement, elles se contentent volontiers de faire ce que leurs pères faisaient. La population de l'Inde était accoutumée à obéir en silence à tout gouvernement qui était en possession du pouvoir, quoique ce gouvernement fût étranger, comme le nôtre, et même quoiqu'il fût oppressif et féroce, comme le nôtre ne l'est pas. »

Mais si les hyperboles et les rodomontades des impérialistes sont mal accueillies de M. Seeley, il est encore plus opposé aux conclusions des pessimistes. Il ne s'extasie pas devant la grandeur de l'empire britannique; il paraît même douter que les grandes nations soient aussi heureuses que les petites, il incline à penser que les sages ont des plaisirs que ne connaissent pas les propriétaires. Il n'en conseille pas moins à son pays de conserver précieusement tout ce qu'il a pris et gagné dans le grand combat pour la vie, et sa philosophie produit en lui le même effet que chez d'autres la chaleur de l'enthousiasme. Il objecte aux pessimistes qu'en renonçant volontairement à ses conquêtes, l'Angleterre renierait tout son passé; que les colonies n'ont pas été pour elle, comme pour certaines puissances, un de ces articles de luxe qu'on tâche de se procurer après qu'on a pourvu au nécessaire, qu'elle les a toujours considérées comme l'intérêt suprême auquel elle subordonnait tous les autres, qu'elle a fait guerre sur guerre à la seule fin de s'étendre en Amérique, en Asie et en Afrique; que, depuis trois siècles, l'agrandissement de son empire colonial a été la loi souveraine de sa politique, l'axe autour duquel a tourné toute son histoire. Le marquis de Saint-Séverin déclarait au congrès d'Aix-la-Chapelle que le roi Louis XV son maître voulait faire la paix non en marchand, mais en roi. L'Angleterre, pendant plus de deux siècles, n'a fait que des guerres de marchand, et Dieu nous garde de le lui reprocher! Ce sont de tristes guerres que celles qui ne rapportent rien. Mais, quelles que fussent ses combinaisons, qu'elle s'alliât à la France, à la Prusse, à l'Autriche, ou qu'elle soulevât toute l'Europe contre Napoléon Ier, il y avait toujours dans les brumes de l'horizon, dans quelque océan, au bout du monde, une métairie ou un comptoir qu'elle convoitait. Plus d'une fois elle aurait pu dire, comme ce négociant hollandais qui n'était pas toujours très délicat dans les opérations de son négoce : « Si on pouvait par mer faire un commerce avec l'enfer, je hasarderais d'y aller brûler mes voiles. » L'Angleterre a toujours été le bon marchand dans tous les pactes qu'elle a pu conclure avec l'enfer, elle n'y a jamais brûlé que les voiles des autres.

M. Seeley allègue aussi que lorsqu'une nation a entrepris de porter sur les rivages les plus lointains les croyances, les mœurs, les inventions de l'Europe, lorsqu'elle s'est imposé le devoir de civiliser les barbares et d'arracher à leur torpeur séculaire des sociétés décrépites, elle ne saurait, sans déshonneur, faillir à sa mission et à ses engage-

mens. A la vérité, il n'insiste pas beaucoup sur ce point. Il n'est pas absolument convaincu qu'on rende les hommes plus sages ou plus heureux en leur donnant des besoins nouveaux et des idées qu'ils ne comprennent qu'à moitié. Il semble préférer l'églantier sauvage aux rosiers mal greffés. « Notre civilisation occidentale, nous dit-il, n'est peut-être pas le glorieux chef-d'œuvre que nous aimons à nous représenter. » Quand on lui vante les bienfaits de l'éducation anglaise dans l'Inde, il réserve son jugement. Il répond en philosophe académique : « J'espère qu'il en est ainsi, j'aime à le croire : *I hope so; I trust so.* » Il craint qu'on ne supprime le froment avec l'ivraie, les bonnes institutions avec les mauvaises, qu'il n'y ait une corruption secrète attachée à certains progrès. On a détruit dans l'Inde le brigandage et les brigands, on y a établi l'ordre et la paix, l'*immensa majestas pacis romanæ*. Ceci est certain, le reste est douteux.

Mais, quels que soient ses doutes et ses réserves, M. Seeley estime que les sociétés, comme les individus, ne peuvent se dérober à leur destinée, qu'un peuple qui a du talent pour la colonisation est condamné à coloniser toujours. Il admet bien que les vocations nationales ne sont pas toujours l'ouvrage de la pure raison, qu'un instinct aveugle, un entraînement fatal y ont souvent plus de part que la réflexion. Peut-être l'Angleterre eût-elle bien fait de résister aux séductions du Nouveau-Monde et de demeurer, comme au temps de Shakspeare, « un nid de cygne dans un grand étang. » Peut-être se fût-elle bien trouvée d'avoir perdu, comme la France, son empire colonial. Quoi qu'il en soit, un péché qui a duré trois siècles n'est pas une de ces méprises qu'on répare en un jour. Un homme qui s'est fait avocat et qui découvre à cinquante ans qu'il était né pour la médecine s'avise trop tard de son erreur; elle est sans remède. Le mieux qu'il puisse faire est de continuer à plaider; peu importe qu'il plaide avec dégoût, pourvu qu'il plaide avec talent, et quand on a du talent, il n'y a pas de sincérité dans les dégoûts. « Il faut en prendre notre parti, dit M. Seeley à ses compatriotes, et, bon gré mal gré, nous accommoder de notre sort. Cessons de dire que l'Angleterre est une île située sur la côte nord-ouest de l'Europe, qu'elle a une surface de 120,000 milles carrés et trente millions d'habitans. Cessons de penser que nos émigrans qui passent les mers quittent l'Angleterre ou sont perdus pour elle. Cessons de croire que nos vraies affaires sont celles qui se traitent dans le parlement qui réside à Westminster, que les autres ne nous concernent point. Accoutumons-nous à embrasser d'un seul regard notre immense empire, à le considérer comme le véritable Royaume-Uni. » Le véritable Anglais selon le cœur de M. Seeley est une sorte de chauvin cosmopolite, dont les pensées habitent cinq continens, sans parler des îles, et dont le moi remplit l'univers. D'un pôle à l'autre, il est présent et chez lui dans tous les climats, sous

toutes les latitudes. Qu'il vive à Londres ou à Sheffield, sur les bords de la Severn ou de l'Ouse, il sent passer sur son front les vents alizés et les moussons de la mer des Indes; il y respire des joies et des chagrins qui lui arrivent d'Afrique ou d'Asie. Il a dans les quatre parties du globe des affaires de famille; chaque matin, il se jette sur son journal pour lui demander des nouvelles de ses frères du Cap et de son cousin le Canada, et il dit à la vieille Angleterre : « Tu n'es pas ma patrie, il y a des Anglais partout, et le monde est mon village. »

Nous doutons que les argumens fatalistes de M. Seeley fassent une grande impression sur la majorité des Anglais. Dire à un peuple que ses ancêtres ont commis une lourde faute, il y a trois siècles, et que son devoir est d'en supporter les conséquences avec une résignation enjouée est un raisonnement aussi dur que celui des prédicateurs qui croient au péché originel, et qui nous engagent à accepter de bonne grâce notre damnation éternelle pour une faute que nous avons commise quand nous n'étions pas nés. En matière de politique coloniale ou autre, nos voisins n'ont jamais accepté les décrets de la Providence que sous bénéfice d'inventaire et, pour eux, la question se réduit à ces termes : « Si nous venions à perdre nos colonies, la prospérité de notre commerce en souffrirait-elle ? » Or la majorité de la nation est intimement persuadée que la prospérité de son commerce est intéressée dans la conservation des colonies, et nous pouvons être certains que le parlement qui réside à Westminster ne s'avisera jamais de restituer l'Inde aux Hindous ni d'abandonner l'Australie à qui voudra la prendre.

Au surplus, ce n'est pas un instinct aveugle qui poussa l'Angleterre à courir les mers; le penchant qui l'entraînait avait l'autorité d'un oracle. C'est une question agitée par les naturalistes de savoir si l'organe produit la fonction ou si la fonction développe l'organe, si l'oiseau vole parce qu'il a des ailes, ou s'il a des ailes parce qu'il vole. Le fait est que l'oiseau nous semble né pour voler et que l'Angleterre a navigué du jour où elle a été vraiment l'Angleterre. Son destin n'a eu qu'à lui faire un signe, elle s'est élancée vers lui à travers le monde. Jamais vocation ne fut écrite au ciel en caractères plus lisibles. Des insulaires très actifs, très ambitieux, qui doivent renoncer à s'agrandir aux dépens de voisins qu'ils n'ont pas, en viennent bien vite à regarder la mer comme une grande route qui mène partout. Ils acquièrent par degrés toutes les qualités du marin, parce qu'ils ne peuvent s'en passer et que les hommes, comme on l'a dit, réussissent surtout dans les choses qui leur sont nécessaires. Si leur île a été tellement favorisée de la nature qu'elle possède en abondance et le fer et le charbon, ils ne se contentent pas, comme les Hollandais, d'être les facteurs, les courtiers de l'Océan, ils deviennent peu à peu aussi industrieux que marins. A mesure que leur population s'accroît et que leur industrie se développe, leur pays

suffit moins à les nourrir et en même temps leurs manufactures, leurs usines fabriquent beaucoup plus qu'ils ne peuvent consommer. Ils avaient commencé par n'avoir besoin de personne, ils ont désormais besoin de tout le monde. L'univers est à la fois leur fournisseur et leur client; ils lui demandent leur subsistance et la lui paient en marchandises. A leur prodigieuse activité ils ajoutent le génie commercial, qui consiste à ne pas attendre la commande, à l'aller chercher jusqu'au bout de la terre, dût-il en coûter gros, car le vrai commerçant, qui joint à la hardiesse de l'esprit la sûreté du calcul, ne se refuse jamais aux dépenses utiles, qu'il envisage comme des avances faites à la fortune, et la fortune récompense toujours les bonnes grâces qu'on a pour elle.

On ne saurait trop admirer l'art avec lequel l'Angleterre fait tout servir à son commerce. Ses missionnaires se répandent, s'insinuent dans les régions les plus fermées, non-seulement pour y annoncer un Dieu crucifié, mais pour ouvrir de nouveaux débouchés aux marchandises de leur pays. Ils sont à la fois d'austères moralistes, des prédicateurs pleins d'onction et d'excellens commis-voyageurs. Comme on l'a vu à Madagascar, ils s'appliquent à persuader aux indigènes qu'ils convertissent qu'un homme vêtu d'étoffes anglaises a plus de chances qu'un autre d'entrer dans le royaume des cieux. Une pensée commerciale se mêle à toutes les entreprises philanthropiques de l'Angleterre. En changeant d'idées et d'opinions, un peuple modifie ses mœurs, ses habitudes; on l'initie à des besoins qu'il ne connaissait pas, et l'Anglais est là pour les satisfaire. On s'était proposé longtemps de laisser l'Inde telle qu'elle était, de l'abandonner à Brahma et à Mahomet; on la regardait « comme un paradis inviolé, où ne devait pénétrer aucun missionnaire. » On a depuis changé de système, et on s'en est bien trouvé. Vers 1811, s'il en faut croire Mac-Culloch, le commerce de l'Angleterre avec l'Inde n'était guère plus important que celui qu'elle avait avec Jersey. En 1881, l'Inde a importé pour plus de 700 millions de francs de marchandises anglaises. C'est l'argument décisif, invincible, le rocher contre lequel viennent se briser tous les raisonnemens des pessimistes. S'ils répondaient que les colonies ne sont pas nécessaires, que les comptoirs suffisent, on pourrait leur prouver, l'histoire à la main, que pour faire l'éducation d'un pays, il faut s'en rendre le maître, que tous les comptoirs prospères tendent à devenir conquérans, et que d'ailleurs, ils ont besoin comme les colonies d'être protégés contre toute insulte, qu'ils imposent des charges sans offrir les mêmes avantages.

On peut affirmer hardiment, sans être un grand prophète, que l'Angleterre ne lâchera aucune de ses colonies et qu'elle continuera de se plaindre bruyamment des soucis qu'elles lui donnent. L'Anglais aime à se plaindre de sa félicité, à gémir de son opulence, sous le

poids de laquelle il succombe; il se considère volontiers comme le martyr de son bonheur. Il éprouve quelquefois de grandes fatigues de tête en faisant le compte de sa fortune, et il est tenté de regarder sa migraine comme un méchant tour que lui joue la malice de ses ennemis et de dire à la Providence : « Voilà ce que je souffre pour ton service ! » Nous ne voulons pas prétendre que toutes ses inquiétudes soient vaines, que personne ne convoite son bien, qu'il n'ait pas à se défendre contre les larrons. Mais nous croyons qu'il est souvent lui-même son plus grand ennemi par l'intempérance de ses désirs, par sa fâcheuse habitude de s'accorder tous les privilèges et de tout refuser à ses voisins. Nous savons par une récente expérience combien il est ombrageux, à quel point les succès des autres le contristent, lui causent des accès d'humeur noire. Ne semblait-il pas que nous lui prenions le Tonkin? Il n'est pourtant pas seul dans le monde, et aucun décret divin ne lui a réservé la souveraineté absolue des mers, le monopole du commerce.

Il est également certain que les mesures de précaution que les Anglais jugent nécessaires pour s'assurer la paisible possession de leur empire de l'Inde sont fort gênantes, que les autres nations ont le droit d'y trouver à redire. D'année en année on a vu croître leurs exigences. Jadis, ils se contentaient de déclarer qu'ils ne souffriraient jamais que l'Égypte tombât aux mains d'une puissance étrangère, et ce principe était admissible. Aujourd'hui, il leur faut l'Égypte, ils veulent la prendre et la garder, et ils reprochent à leur gouvernement de trop ménager les convenances, les susceptibilités du reste de l'Europe. Ils ressemblent à un propriétaire qui posséderait une riche métairie fort éloignée de son château, et qui prétendrait réserver pour lui seul l'usage des grands chemins qui y conduisent. Les grands chemins sont à tout le monde, et ce sont les prétentions exagérées qui mettent en danger les métairies.

Les Anglais nous prodiguent les bons conseils, ils nous engagent à cultiver les vertus domestiques et tranquilles, ils nous enseignent que les gens de bien répugnent aux aventures et ont toujours aimé à rester chez eux. Il nous est permis à notre tour de leur représenter les avantages de la modération, qui est la plus utile des vertus. L'accord de la France et de l'Angleterre est une garantie de sécurité pour les deux pays; un conflit sérieux entre elles serait de toutes les guerres étrangères celle qui ressemblerait le plus à une lutte intestine. Mais pour faire les bonnes amitiés, il faut que chacun y mette du sien. Nous apportons la cordialité, que les Anglais tâchent d'être raisonnables, et nous ferons bon ménage. Tout le monde s'en trouvera bien, excepté ceux qui ont intérêt à nous brouiller.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

Les Blasphèmes, par M. Jean Richepin. Paris, 1884; Dreyfous.

Si le bruit que l'on fait en ce monde était toujours en raison du désir que l'on a d'en faire, mais du mal surtout que l'on se donne pour le faire, personne assurément, depuis quelques années, n'en aurait fait ou dû faire davantage que l'auteur des *Blasphèmes* et de *la Chanson des Gueux :* M. Jean Richepin. Car à quels moyens bizarres ou violens n'a-t-il pas eu recours pour ameuter les badauds à ses trousses? Mais à quelles excentricités, — en prose comme en vers et au théâtre comme dans le roman, — ne l'a-t-on pas vu se livrer pour étonner, alarmer, et scandaliser le bourgeois? Voyez cependant l'infortune! Le bourgeois est demeuré calme; aux provocations de M. Jean Richepin c'est à peine si quelques naïfs ont fait mine de s'émouvoir; les autres, même à *Miarka, la fille à l'ourse*, et même à *Nana-Sahib,* encore qu'interprété par M. Richepin, n'ont donné qu'une attention distraite; et maintenant, pour l'achever, en attendant que *les Blasphèmes* succombent à leur tour sous la même indifférence, voici que ceux qui s'y laissent d'abord séduire les louent, en vérité, comme si c'était la première fois que le nom de M. Richepin éclatât en public! Plaignons sincèrement M. Jean Richepin. Était-ce donc la peine, depuis tantôt dix ans, d'avoir quotidiennement « éventré » quelqu'une des idoles du bourgeois, pour que ce bourgeois n'ait pas l'air de s'en être aperçu ni douté seulement? Comment va-t-il falloir s'y prendre pour tirer le philistin de la sérénité de son scepticisme? Et si *les Blasphèmes* n'y réussissent pas plus que *la Chanson des Gueux*, quelle ressource d'agitation restera-t-il à M. Jean Richepin? Déception douloureuse, déception lamentable, et lamentable à ce point que je voudrais ici, ne fût-ce que pour complaire à M. Richepin, pouvoir m'indigner et crier, comme il dit, à la garde. Et en effet je m'indignerais, et très volontiers, s'il

ne dépendait que de moi, mais malheureusement cela dépend aussi du livre, et, pour valoir ce qu'il en coûte à se fâcher, le livre est décidément trop faible, tranchons le mot : il est trop médiocre.

Ce n'est pas que dans ces *Blasphèmes*, comme jadis dans sa *Chanson des Gueux*, — je ne puis dire dans ses *Caresses*, — M. Richepin n'ait fait preuve de quelques qualités de poète. Dans ce gros volume de trois cent quarante pages, et en y cherchant bien, il se rencontrerait plusieurs beaux vers. Mais qu'est-ce qu'un beau vers? Les tragédies de M. de Voltaire, *Zaïre*, *Mérope*, *Alzire*, *Tancrède* étincellent de beaux vers; j'ai ouï dire qu'il n'en manquait ni chez Luce de Lancival ni chez Parseval-Grandmaison, j'en ai moi-même découvert dans la *Panhypocrisiade* de Népomucène Lemercier; et tout le monde peut vérifier que, sur le catalogue de l'éditeur Lemerre, ils sont bien une centaine au moins qui chacun ont fait plusieurs beaux vers : ils n'en sont pas pour cela plus modestes; mais, en revanche, ils n'en sont pas plus illustres. De préférence aux beaux vers, et quand il y en aurait davantage, j'aime donc mieux louer, dans *les Blasphèmes* aussi bien que dans *la Chanson des Gueux*, une langue plus nette, plus ferme en son contour, plus précise enfin qu'il n'appartient communément à nos petits poètes. Dirai-je que Villon, François Villon lui-même, eût pu signer quelques pièces de *la Chanson des Gueux*? Mais je sais au moins, dans *les Blasphèmes*, une ou deux inventions burlesques que Saint-Amant eût sans doute enviées à M. Richepin. Nous ne refusons pas, comme on voit, de lui rendre justice. A ces qualités de poète joignons donc maintenant de réelles qualités de rhéteur. En dépit de ses fugues « au pays de Largonji, » M. Richepin n'a pas tout à fait oublié les leçons de son École normale. Il sait développer un thème et conduire une idée, pousser à bout une énumération, répéter plusieurs fois la même chose, et remplir avec des mots les intervalles de l'inspiration. Ce n'est certes pas un talent qu'il convienne de dédaigner; c'est toutefois un art dont il faudrait prendre garde à ne pas abuser. Si l'on veut, par exemple, exprimer ce que les philosophes appellent l'universalité de l'idée de Dieu, est-il bien nécessaire de faire successivement défiler devant nous,

> Les mystiques Hindous, enfans des forêts vierges...
> Les Perses enivrés du jour et de la flamme...
> L'Égyptien troublé par le regard des bêtes...
> Les Pélasges dévots aux cavernes...
> Les barbares venus du bout des steppes vagues...
> Le Juif toujours en lutte avec l'âpre colère
> De Jéhova...
> Le chrétien amoureux du squelette et des tombes...

Ce procédé, tout énumératif et tout analytique, n'est certainement pas d'un poète. Est-il même d'un rhéteur? et, s'il fallait le nommer de

son vrai nom, ne serait-il pas plutôt encore d'un excellent rhétoricien? Aussi, quand je vois l'abus que M. Richepin en fait dans ses *Blasphèmes*, suis-je tenté de croire qu'il y a dans ce volume bien des pièces déjà vieilles de plusieurs années, et comme qui dirait trop d'exercices d'écolier, — du temps que M. Richepin appliquait à des sujets défendus les leçons de ses maîtres. Il est au moins certain que la facture générale de *la Chanson des Gueux* était infiniment plus large et plus libre que celle des *Blasphèmes*. Là-dessus, je me reprocherais de ne pas ajouter que, s'il sait développer une idée, M. Richepin sait aussi composer un volume. Comme sa *Chanson des Gueux* et ses *Caresses* même, ses *Blasphèmes* se tiennent; on y discerne un commencement, un milieu et une fin. C'est ce qui donne parfois l'illusion de l'ampleur du souffle et de la longue haleine. Je dis l'illusion et l'illusion seulement, parce qu'au fond, comme tous les rhéteurs, M. Jean Richepin compose par le dehors. Il commence par se tracer un cadre, et ce cadre, il songe alors à le remplir, et avec du temps, de la patience et de la « virtuosité » surtout, en effet il le remplit. Après tout, cela vaut peut-être encore mieux que de n'avoir pas de cadre du tout. Les poétereaux d'aujourd'hui ne se doutent pas comme nous sommes lassés des confidences et des confessions dont ils nous assassinent, madrigaux ou sonnets, idylles ou élégies qui ne sont qu'autant de feuillets détachés du livre banal de leur vie. Cette science relative de la composition, ai-je besoin de dire que c'est toujours à la discipline de l'École normale que la doit M. Richepin?

Mais s'il fait beaucoup d'honneur à ses maîtres de rhétorique, l'auteur des *Blasphèmes* en fait peut-être moins à ses maîtres de philosophie. Les mots sont gros, dans son livre, il faut en convenir, mais les idées y sont bien minces. Assurément, si les doctrines que M. Richepin s'est proposé « de frapper jusque dans leurs avatars les plus subtils ou les plus séduisans » n'avaient jamais dû soutenir de plus rudes assauts que les siens, beaucoup d'entre elles seraient aujourd'hui moins branlantes qu'elles ne le sont; mais si c'est là ce qu'il appelle « être allé plus loin que l'on ne fit jamais dans la franche expression de l'hypothèse matérialiste, » c'est vraiment de sa part une grande ingénuité, qui ne va ni sans quelque ignorance de l'état des questions, ni sans quelque ingratitude pour Lucrèce,— après l'avoir tant imité. Et puis on ne se dit pas de ces choses-là à soi-même; on ne se les dit pas même quand on aurait le droit de les penser; et à plus forte raison, quand, comme l'auteur des *Blasphèmes*, on ne l'a vraiment pas. Lorsque l'on n'a rien trouvé de plus neuf, de plus original, de plus fort « pour tuer l'idée de Dieu » que de sommer Dieu, s'il existe, de se prouver sur l'heure en foudroyant Jean Richepin, cela peut bien fournir une strophe ou deux, plus ou moins heureusement frappées, mais on a donné du même coup sa mesure, et je ne vois pas

pourquoi l'on refuserait de croire à la descente parmi les hommes de Krichna, le Purucha suprême, ou aux cinq cent cinquante naissances de Çakya-Mouni, le Boddhisattva. Dix lignes de Voltaire, bien choisies, ou une page de Diderot, prise au hasard, contiennent plus de venin que tous *les Blasphèmes* de M. Richepin. C'est que, pour blasphémer utilement, j'entends pour opérer des conversions à son absence de doctrines, il lui faudrait une consistance, une autorité de penseur qui ne s'acquièrent pas précisément à jouer *Nana-Sahib* ni à écrire *la Glu*, ou au moins, à défaut d'une telle consistance, une originalité qu'il ne nous a pas été possible de découvrir dans *les Blasphèmes*.

Il n'y aurait que demi-mal si l'originalité de la forme rachetait ici la pauvreté du fond. Les poètes, après tout, ne sont pas tenus d'être si grands clercs en matière de métaphysique; d'autres qu'eux trouvent, combinent, et en les combinant diversement renouvellent les idées; on estime que les poètes ont assez fait pour elles de daigner les reprendre et les revêtir d'une forme qui les éternise. *Les Blasphèmes* n'éterniseront rien, pas même l'impiété de M. Jean Richepin, attendu que si le fond n'en vaut pas grand'chose, la forme n'en vaut guère mieux. La langue en est généralement bonne, comme nous l'avons dit, mais le vers de M. Richepin est généralement dur. Il sent l'effort; l'effort pénible et laborieux. Avec cela le remplissage y abonde, et depuis longtemps on n'avait vu pareille accumulation d'épithètes à la rime.

Où je vais? Au pays [illegible] des chimères,
Vers les [illegible] ou les [illegible] en fleurs
Sous d'[illegible] [illegible] et [illegible] les [illegible]
Où [illegible] n'a de [illegible],

Où l'on ne connaît point les [illegible] éphémères,
Que suivent pas à pas les [illegible] qui [illegible].

C'est de la prose habillée d'adjectifs.

Je viens vous confier mes angoisses *secrètes*...
. . . . . .
Vous êtes des essaims d'abeilles *travailleuses*...
. . . . . .
Et quels mots délirans, quels râles *insensés*...
Des anges effarés, *lamentables* et *beaux*...
Je le réchaufferais sur mon cœur *impavide*...
Ah! ne la laissez pas dans les cieux *infinis*...

Il va sans dire que, comme nous avions pris les six premiers vers dans un seul sonnet, c'est dans une seule pièce aussi, *la Requête aux étoiles*, l'une des plus remarquables du livre, que nous prenons ceux-ci. On se demande quelquefois ce que valent ces brevets d'habileté tech-

nique et de science de leur métier que nos poètes comme nos peintres se décernent entre eux; et pour peu que l'on aille au fond des choses, on se prend à douter que le métier soit si complètement possédé, l'habileté si entière. Pas plus comme « dompteur » de rimes que comme « dompteur » d'idées, je ne trouve M. Richepin « très fort; » et il ne l'est pas plus comme « dompteur » de rythmes que comme « dompteur » de rimes. Quand, par exemple, on me dirait que l'abus des vers imparisyllabiques révèle un métricien de premier ordre, je persisterais à croire que les vers de cinq, sept, neuf et onze pieds ressemblent furieusement à de la prose mal cadencée :

En route! En marche! Déjà
Le matin sanglant a lui.
En route! Hier il neigea,
Il va venter aujourd'hui.

Ou bien encore :

Quittons ce vieux monde où tout est vieux,
Où le soleil las n'est plus joyeux.
Viens! je sens des larmes plein mes yeux
Quand passe un nuage sur ma tête.

On conviendra qu'il serait difficile de placer plus maladroitement ses césures et de poser plus mal ses accens. Si ce sont là peut-être des rythmes touraniens, M. Richepin eût bien fait de les laisser au pays de Touran. Il eût bien fait aussi, — pour le dire au passage, — de choisir un peu plus habilement quelques-uns des types de strophes qu'il empruntait à Victor Hugo et que toute l'autorité du maître n'accréditera pas dans la langue, parce qu'ils sont illogiques et antimusicaux. Mais on ne nous demandera sans doute pas d'insister.

Que si maintenant, quelquefois, le mouvement et l'idée viennent mieux, on peut être à peu près assuré que ni l'idée ni le mouvement n'appartiennent à M. Richepin; comme s'il n'avait d'inspiration que dans la mesure de sa mémoire, et comme s'il n'était poète qu'autant que les maîtres, Lamartine ou Victor Hugo, Musset ou Barbier, l'ont été avant lui. Je lui passe les moindres sans seulement les nommer;

Mon cher, fit-il soudain, en tisonnant le feu
Avec son stick, je crois que vous pensiez à Dieu.
Vous me direz que non, que vous lisiez Lucrèce,
Épicure, et que vous savouriez l'allégresse
De voir qu'ils ont tué les dieux. Mais, entre nous,
Ne sentez-vous jamais monter dans vos genoux
Un frisson de terreur?..

C'est *Mardoche* tout simplement. Aimez-vous mieux du Lamartine? passons à la pièce intitulée *Vieux astres :*

La nature ne vit que de métamorphoses,
Elle marche toujours et ne s'arrête pas;
. . . . . .
Certe il faut que la terre à son tour passe et meure,
Elle n'est pas sans fin puisqu'elle n'est qu'un corps;
. . . . . .
Le soleil usera son foyer solitaire,
Ses rayons pâlissant, il pâlira comme eux;
. . . . . .
Comment peux-tu te croire une autre destinée,
Toi, dont le jour s'éteint aussitôt qu'il paraît?

Vous avez reconnu les vers célèbres des *Méditations :*

Insensé, diront-ils, que trop d'orgueil abuse,
Regarde autour de toi, tout commence et tout s'use.
. . . . . .
Dans leurs lits desséchés tu vois les mers tarir,
Les cieux mêmes, les cieux commencent à pâlir.
Cet astre, dont le temps a caché la naissance,
Le soleil, comme nous, marche à sa décadence.
. . . . . .
Et l'homme, l'homme seul, ô sublime folie!
Au fond de son tombeau croit retrouver la vie.

Préférez-vous peut-être du Barbier? Vous n'avez également que l'embarras du choix.

Hurrah! mon grand cheval frissonne;
Hurrah! hurrah! le clairon sonne
D'âpres chansons.
Je veux que mon sabre ruisselle,
Et que les morts mordent ma selle
Jusqu'aux arçons.

Et de même que vous reconnaissez ici la pièce de *Varsovie :*

Hurrah! hurrah! j'ai courbé la rebelle,
J'ai largement lavé mon vieil affront,
J'ai vu des morts à hauteur de ma selle;..

vous retrouveriez *la Curée* dans l'*Hallali* de *la Chanson du sang*. Crierons-nous là-dessus au plagiat? A Dieu ne plaise! Les lecteurs savent le peu de cas que nous faisons de ce genre de reproche; et c'est ici quelque chose de bien plus grave à nos yeux. Réminiscences de fort en thème et souvenirs de rhétoricien plutôt qu'imitations voulues, ce sont en effet les marques d'une imagination naturellement pauvre et

qui ne trouve rien dans son fond que ce que les modèles y ont successivement déposé.

Mais le maître que M. Richepin a surtout imité, celui dont la trace est empreinte, pour ainsi dire, à chaque page des *Blasphèmes*, c'est Victor Hugo, le Victor Hugo des *Contemplations*, le Victor Hugo de *la Légende des siècles*, le Victor Hugo des *Chansons des rues et des bois* et le Victor Hugo même des *Orientales :* dans *le Bohémien*, par exemple, ou encore dans *le Turc*.

Hop! mon cheval, hop! galope!
. . . . . .
Quand aux carrefours des villes,
Nous broyons les foules *viles*,
Des chiens de chrétiens *tremblans*,
Tes pieds plus vifs que des ailes
Arrachent des étincelles
De feu rouge aux pavés *blancs*.

Je ne voudrais pas inutilement multiplier les citations. Il en est une pourtant dont je ne saurais me dispenser, car elle contient l'idée maîtresse du livre de M. Richepin, et cette idée, sur laquelle il est revenu plusieurs fois, dans son *Prologue* et dans la *Prière de l'athée* notamment, cette idée, mais surtout le mouvement et les termes eux-mêmes qui la traduisent, lui viennent évidemment d'un endroit célèbre des *Contemplations*.

Donc, les lois de notre problème,
Je les aurai.
J'irai vers elles, penseur blême,
Mage effaré.

J'irai lire la grande Bible;
J'entrerai nu
Jusqu'au tabernacle terrible
De l'inconnu ;

Jusqu'au seuil de l'ombre et du vide,
Gouffres ouverts,
Que garde la meute livide
Des noirs éclairs;

Jusqu'aux portes visionnaires
Du ciel sacré,
Et si vous aboyez, tonnerres,
Je rugirai.

Il est aussi question dans cette pièce, — *Ibo*, — si l'on se la rappelle, de traîner les comètes par les cheveux. Voici comment M. Richepin a transposé le motif du maître.

Je sonderai le gouffre immense,
Et je saurai s'il est un point
Où la création commence,
Elle qui ne finira point.

Aux cavernes les plus obscures,
Une torche en main j'entrerai,
Et je forcerai les serrures
Du mystère le mieux muré.

J'ouvrirai toutes les alcôves,
Je mêlerai mes noirs cheveux
Aux crins d'or des comètes fauves...

Ces trois derniers vers peuvent en même temps servir à préciser ce que l'imitateur ajoute de lui-même aux maîtres qu'il imite : une fâcheuse recherche de l'obscénité dans l'expression; un grand contentement de soi, de toute sa personne, de ses « os fins, » de sa « peau jaune, » de ses « yeux de cuivre, » de son « torse d'écuyer; » et la préoccupation enfin d'enchérir sur ce que les métaphores ou comparaisons d'un Victor Hugo ont déjà de naturellement énorme, gigantesque et, si je l'ose dire, d'assez souvent grotesque.

C'est qu'au fond, dans ces *Blasphèmes*, M. Richepin, s'il a le souffle, manque cependant de ce qui seul peut s'appeler inspiration. La différence est profonde et, dans une occasion plus favorable, vaudrait la peine d'être démontrée; contentons-nous aujourd'hui de l'indiquer. Donc on a le souffle dès que l'on a de vigoureux poumons logés à l'aise dans une vaste poitrine; mais l'inspiration dépend de quelque autre chose que de la capacité d'un viscère et de la solidité d'un tempérament. M. Richepin n'a du poète que le tempérament; il n'en a ni la souplesse, ni la sensibilité, ni l'émotion, et encore moins la sympathie, je veux dire l'inappréciable don de vibrer à l'unisson des choses et d'en faire passer le frémissement dans son vers. Ces rares qualités, sans lesquelles il n'y a jamais eu de vrai poète, nous ne lui demandons pas de les acquérir, puisqu'elles ne sont pas dans sa nature; nous constatons seulement qu'il ne les a pas, et nous ajoutons conséquemment que, ne les ayant pas, il n'est qu'une moitié de poète. Il n'a pas non plus la couleur. Si ses vers sont monocordes, ils sont également monochromes, d'une monochromie qui ne comporte pas de *valeurs* et d'une monotonie qui n'admet point de nuances. Une seule couleur : du rouge; une seule note; le blasphème; et c'est peut-être bien beau; mais le rouge est bien aveuglant, le blasphème bien assourdissant et, tous les deux ensemble, horriblement fatigans. Aussi, beaucoup plus qu'ils ne sont blasphématoires, les vers de M. Richepin seraient-ils ennuyeux, si, de temps en temps, par fortune, on n'y rencontrait de quoi rire, et si du naufrage de ses autres ambitions poétiques M. Richepin n'avait réussi, malgré tout, à sauver un certain sens du comique.

On en trouvera de fort bons exemples dans *la Chanson du sang* et dans *la Mort des dieux :* quelques vers de *la Mort des dieux* ne figureraient pas mal dans *le Typhon* ou dans *la Rome ridicule;* quant à *la Chanson du sang*, elle mérite que nous y insistions davantage.

On ne dira pas au moins que ce soit une idée vulgaire, ni surtout une invention médiocrement divertissante à M. Richepin, que d'avoir motivé son « mépris des lois » et ses instincts de furieuse révolte sur ce qu'il a lui-même appelé sa descendance touranienne. Mais, à ce propos, sait-il seulement ce que c'est que les Touraniens? Il devrait bien, alors, le faire savoir à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui l'ignore. Quoi qu'il en soit, c'est sa prétention. Rétif, au siècle dernier, ne remontait encore qu'à l'empereur Pertinax; M. Richepin, lui, remonte aux temps préhistoriques; et dans ses « rouges globules » il entend chanter les voix

Des Huns, des Bohémiens, des races vagabondes.

C'est d'eux qu'il tient :

... son esprit mécréant,
Son amour du grand air et des courses lointaines,
L'horreur de l'égal et l'amour du néant.

C'est au nom des persécutions dont les Ayas, là-bas, dans l'Inde, ont accablé les Parias, qu'il se révolte aujourd'hui, chez Dieyous, rue du Faubourg-Montmartre, contre les « lois, les sciences, les arts » modernes :

Dans l'ombre où nous travaillons,
S'ils commandent nos bataillons,
Les Ayas;
Plus nombreux que des fourmis,
Ils verraient les insoumis,
Les Parias.

Et c'est au nom des Parias qu'il jette son anathème aux Dieux, à la Raison, à la Nature, au Progrès.

Hurrah! pour l'hallali des dernières idoles,
Fanfares des aleux, sonnez.

Je ne doute pas que M. Richepin ne s'amuse, et, véritablement, je goûte la plaisanterie. C'est drôle! comme on dit aujourd'hui, d'un mot qui semble tout couvrir; et au fait, la drôlerie a bien son prix. Nous serions injustes d'ailleurs si nous refusions d'accorder que, dans cette drôlerie de *la Chanson du sang*, mêlés à quelques-uns des plus mauvais qu'un laborieux versificateur ait jamais fabriqués se trouvent quelques-uns aussi des meilleurs vers que nous connaissions de M. Richepin.

Tels sont ceux-ci, quand il écoute son sang bourdonner confusément dans ses veines :

Que de clameurs à la fois!
Ce sont les milliers de voix
Qu'eurent mes milliers d'ancêtres.
Les cris de guerre et d'amour,
Qu'ils ont poussés tour à tour
Dans la bataille des êtres.

Chaque atome a ramassé
Un souvenir du passé
Qu'il roule à travers les âges.
Et ces échos *clandestins*
Résonnent dans nos destins
Qu'ils règlent de leurs présages.

C'est toujours un peu dur, et c'est toujours un peu prosaïque; aussi préférerais-je à ce prologue de *la Chanson du sang* la pièce intitulée : *les Nomades*, dont quelques strophes se déroulent d'une assez belle et poétique allure.

Avant les Aryas, laboureurs de la terre,
Qui la firent germer sous leurs lourdes sueurs,
Et qui mirent des dieux dans le ciel solitaire,
Vivaient les Touraniens, nomades et tueurs.

Ils allaient, pillant tout, le temps comme l'espace,
Sans regretter hier, sans penser à demain,
N'estimant rien de bon que le moment qui passe,
Et dont on peut jouir quand on l'a dans la main.

Malheureusement, nous l'avons dit, quelques beaux vers égarés parmi la foule des autres ne suffisent pas à la fortune littéraire d'un poème. Il est d'ailleurs à craindre que le public, non pas précisément effarouché par les blasphèmes de M. Richepin, mais plutôt agacé de ses prétentions, ne prenne *la Chanson du sang* par ce qu'elle a de plus réjouissant, en somme, que farouche, et n'y trouve peut-être moins à s'étonner qu'à s'égayer. Et c'est ainsi qu'une fois de plus, M. Jean Richepin se sera battu les flancs, jusqu'à se les meurtrir... pour manquer finalement son effet. On n'est pas moins favorisé des Dieux, et je commence à comprendre que M. Richepin les blasphème.

Mais aussi c'est sa faute; car quelle rage a-t-il de jouer un rôle pour lequel il n'est pas fait, comme la supériorité de sa *Chanson des Gueux* sur ses *Blasphèmes* nous le prouve surabondamment? Ce pessimiste, en cela semblable à la plupart des pessimistes, aime la vie, la trouve bonne, et, quand le moment en viendra, sera plus fâché peut-être que bien des bourgeois d'en sortir. Or, c'était cette joie de vivre, étalée franchement, largement, audacieusement, — avec des termes plus crus et dans des tableaux plus vivans qu'il n'était utile, — qui

circulait, pour en animer les meilleures pièces, au travers de *la Chanson des Gueux*. Il y avait là un vif sentiment, un sentiment bien sincère de ce que la vie peut avoir encore de plaisirs pour les misérables; il y avait aussi pour leurs souffrances un réel accent de sympathie, dont nous savons sans doute le danger mais qu'il y faut pourtant bien reconnaître. On pouvait espérer qu'à la longue, avec le temps et surtout avec l'âge, la verve du poète, encore trop grossière, finirait par s'épurer, mais, en attendant, l'essentiel était que le poète y fût, et la verve aussi. Tout en s'inspirant de Villon, de Marot, de Régnier, de Saint-Amant, M. Richepin comprendrait donc que la jeunesse des langues, ainsi que celle des hommes, n'a qu'un temps, comme dit la chanson, que, par conséquent, littérairement, il n'avait pas le droit de travailler à détruire, pour autant qu'il était en lui, l'œuvre accumulée de trois siècles de politesse et d'art. En s'appliquant patiemment à transposer sa pensée de l'ordre de la sensation pure dans l'ordre du sentiment, il la décanterait, pour ainsi dire, de ce qu'elle avait encore, dans ces premiers vers, de trouble et comme d'épais; la lie tomberait au fond, et le plus exquis de ce vin chaud et généreux monterait seul à la surface. Et parmi tous ces poètes langoureux et fades dont on serait tenté de croire qu'ils cherchent leur inspiration dans leur impuissance même de vivre, nous verrions apparaître un Gaulois, qui renouerait dans la littérature moderne une antique tradition trop longtemps interrompue. Nous avions compté sans le Touranien et sans le normalien. Après avoir exercé sa rhétorique sur les gueux du pays de bohème, le normalien a pensé qu'il l'exercerait aussi bien sur quelque nature de sujet qu'il lui plût de choisir ; et le Touranien s'est trouvé là pour lui en fournir un que d'ailleurs un Touranien seul, arrivant sur son chariot parmi nos civilisations fatiguées, pouvait croire encore neuf. Et de là *les Blasphèmes*, et de là, demain, l'année prochaine, ou jamais : *le Paradis de l'athée*, *l'Évangile de l'Antéchrist* et *les Chansons éternelles*. C'est surtout aux poètes que leurs erreurs sont chères. Nous ne détournerons donc pas M. Jean Richepin du chemin qu'il lui a plu de prendre, nous ne le ramènerons pas à l'inspiration de sa *Chanson des Gueux*. Mais nous pouvons peut-être lui donner un conseil. Puisque c'est dans la rhétorique évidemment qu'il excelle, puisqu'il sait si bien développer et si habilement composer, puisqu'il apprécie tant les belles épithètes, et puisqu'enfin, dans le genre nouveau qu'il adopte, l'ingénieuse imitation lui est si naturelle, je sais où et comment tous ces mérites trouveront leur emploi. Quand il écrira *le Paradis de l'athée*, *l'Évangile de l'Antéchrist* et *les Chansons éternelles*, — qu'il les écrive en vers latins.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Voici maintenant les chambres françaises rentrées au Luxembourg et au Palais-Bourbon après plus d'un mois de repos et de temps perdu. Elles sont revenues depuis quelques jours sans grand fracas, et, avec la rentrée des chambres, nous voici ramenés à tout ce qui préoccupe ou fatigue quelquefois l'opinion, aux discussions interrompues, aux vieilles affaires et aux affaires nouvelles, aux questions les plus pressantes d'intérêt public et aux questions inutiles, qui ne manquent jamais.

A peine remis à l'œuvre pour huit ou dix semaines, pour la session d'été, notre parlement a devant lui ce traité de Tien-Tsin, dont le gouvernement se prévaut comme d'un succès, les crédits extraordinaires pour le Tonkin, les affaires d'Égypte, qui entrent peut-être dans une phase nouvelle, le budget, la loi du divorce, que le sénat discute, la loi de recrutement, que la chambre des députés a reprise, la revision constitutionnelle, dont M. le président du conseil ne nous fait pas grâce; il a tout cela, sans compter l'imprévu, les interpellations, les surprises et une question qui domine toutes les autres, qui reviendra peut-être plus d'une fois d'ici à deux mois, celle de la direction générale de la politique représentée par le gouvernement. Quelle est, en effet, la pensée supérieure et, pour ainsi dire, régulatrice que le ministère porte dans toutes ces affaires d'un intérêt assez inégal que le parlement retrouve devant lui, où il y a nécessairement des opinions à exprimer et des fautes à éviter? C'est là malheureusement ce qui est aussi obscur, aussi énigmatique aujourd'hui, après la rentrée des chambres, qu'il y a un mois, à la veille des vacances, et on dirait que M. le président du conseil, par les perpétuelles contradictions de ses discours et de ses actions, se complaît à épaissir l'obscurité, à

embrouiller l'énigme. M. Jules Ferry semble constamment agir en homme qui a des velléités, des instincts de gouvernement, mais qui ne peut arriver à trouver son équilibre, à mettre de la sûreté, de la suite, de la cohésion dans sa politique. Ainsi, au début même de cette session qui vient de se rouvrir, le ministère a eu la bonne fortune de ce traité avec la Chine, qu'il s'est empressé de communiquer d'un ton un peu triomphal aux chambres. C'était effectivement un succès qu'il avait su préparer, dont il avait quelque raison de se prévaloir, et qui, en le fortifiant à l'intérieur, était aussi de nature à relever son autorité dans les autres affaires de diplomatie qu'il peut avoir à conduire. Il a un succès de bonne politique dont on lui sait gré, et aussitôt, d'un autre côté, il semble s'ingénier à perdre ses avantages par un système de tergiversations et de concessions dans ses rapports avec les partis, avec cette majorité qu'il ne garde qu'en la flattant. Au lieu d'aller droit à la difficulté, d'avoir une opinion nette et décidée sur cette loi prétendue démocratique de recrutement qui vient d'être reprise, qui menace de bouleverser l'ordre militaire aussi bien que l'ordre intellectuel en France, il louvoie, il pousse dans la mêlée un sous-secrétaire d'état avec un maigre amendement; il emploie toute sorte de subterfuges qui ne réussissent pas même à désarmer à demi le radicalisme. Au lieu de s'attacher fermement à cette stabilité dont il parle sans cesse, qu'il représente comme une condition de prospérité pour la république, il va de son propre mouvement, sans y être forcé, au-devant d'une revision qui ne répond à rien; il remet en doute ce qu'il veut affermir. Il donne l'exemple d'une inconsistance futile, et c'est ainsi qu'en gardant une certaine apparence de crédit et de force, il se crée une situation précaire et indécise. C'est ainsi qu'avec un succès de politique extérieure dont il a pu un moment tirer vanité, il s'expose à préparer une session peut-être agitée, probablement stérile, livrée aux conflits de partis, en restant lui-même à la merci des incidens et de l'imprévu.

De toutes les questions qui auraient pu être évitées, dont le ministère s'est plu à surcharger cette session nouvelle, celle de la revision constitutionnelle est, à vrai dire, la plus inutile, et M. le président du conseil, dans l'exposé des motifs soigneusement calculé qu'il a porté aux chambres, n'a point certes réussi à en déguiser l'inanité ou le danger. Les constitutions sont comme les honnêtes femmes : ce qu'il y a de mieux pour les unes et pour les autres, c'est qu'on n'en parle pas. Où donc était la nécessité de parler d'une constitution qui existe depuis neuf ans, de livrer une fois de plus l'organisation publique à la passion de mobilité et de changement qui agite toujours les partis? Est-ce que cette constitution, telle qu'elle est, n'a point suffi à tout jusqu'ici? Est-ce qu'elle a suscité des conflits bien graves entre les pouvoirs publics ou des difficultés réelles et sérieuses dans l'adminis-

tration des affaires du pays? Elle est, en vérité, si sommaire et si simple qu'il faut absolument le vouloir pour la trouver embarrassante. Elle n'a rien empêché ni l'avènement des républicains au pouvoir, ni la transformation de la majorité dans le sénat, ni la liberté des partis, ni même l'arbitraire que les gouvernemens se sont trop souvent permis. Elle s'est prêtée à tout, et ce n'est vraiment pas d'une difficulté d'application que peut naître la nécessité d'une réforme. Y a-t-il, d'un autre côté, dans le pays, un mouvement d'opinion plus ou moins sérieux, même irréfléchi, en faveur de cette revision proposée si légèrement aujourd'hui? Tout ce qu'il y a eu se réduit à un certain nombre de programmes électoraux où l'on a inscrit, pour la circonstance, la réforme constitutionnelle, et à une campagne de médiocre et vaine agitation qui n'a conduit à rien, qui n'a certes point réussi à émouvoir l'opinion. Cette revision, M. le président du conseil l'a plus d'une fois avoué, il le répétait il y a quelques jours encore, cette revision, personne ne la demande, et, par un miracle de logique dont M. le président du conseil a seul le secret, c'est pour une revision qu'aucune difficulté dans le jeu des institutions ne justifie, qu'aucun vœu public ne réclame, c'est pour cela qu'on donne l'exemple de l'instabilité, qu'on ouvre une carrière indéfinie à toutes les entreprises! On aura le soin de limiter la réforme, dit le chef du cabinet; on ne laissera pas les esprits s'égarer, on tracera un programme précis au congrès qui se réunira. Cela signifie tout simplement qu'il y a pour le moment une majorité sur laquelle on croit pouvoir compter, et, d'après le choix tout récent des membres de la commission de revision dans la chambre des députés, il paraît bien qu'il en est ainsi; mais si, par une circonstance imprévue, par des combinaisons toujours possibles, cette majorité venait à échapper à M. le président du conseil, quel moyen a-t-on pour l'enchaîner à une légalité insaisissable, pour empêcher le congrès d'étendre ou de dénaturer son œuvre, de se transformer même, s'il le veut, en assemblée constituante?

La vérité est qu'on a cru habile d'enlever aux partis une question dont ils pourraient un jour ou l'autre abuser, et que, sous prétexte d'enlever une arme aux radicaux, on a imaginé cette revision prétendue partielle, qui, même réduite aux deux ou trois points précisés par le gouvernement, ne peut être certainement que dangereuse ou vaine. Elle est dangereuse surtout en ce qui touche le sénat, que M. le président du conseil, par un étrange euphémisme, prétend fortifier, et qui est évidemment destiné, s'il y consent, à payer les frais de cette hasardeuse expérience. On aurait compris encore une réforme sérieuse, mûrement méditée, qui aurait eu pour objet d'introduire dans l'organisation de la première de nos assemblées des garanties nouvelles, de fortifier le sénat dans son origine, en respectant ses droits et ses prérogatives. Puisqu'on tenait à une revision, c'est dans

ce sens qu'elle aurait pu être utilement dirigée; mais il est bien clair que ce qu'on prépare n'a rien de sérieux, que ce n'est qu'une manière de mesurer les concessions par lesquelles on croit désarmer les passions extrêmes. M. le président du conseil ne compte pas apparemment fortifier le sénat en créant quelques électeurs de plus choisis dans les municipalités ou en imaginant cette combinaison de sénateurs élus par les deux assemblées réunies. Ce ne sont là que de médiocres expédiens d'élection, et, pour le moment, ce qu'il y a de plus positif, de plus sensible dans les propositions ministérielles, c'est l'affaiblissement des attributions financières du sénat. Voilà le point essentiel, le grand but dès longtemps poursuivi, et ici on peut se donner le spectacle de la singulière logique des partis, de leurs aveuglemens et de leurs passions.

Depuis quelques années, il y a, entre bien d'autres, un fait évident, frappant, c'est l'aggravation incessante de la situation financière de la France. Le mal est arrivé aujourd'hui à un tel point, qu'on ne sait plus comment suffire aux déficits croissans et que la commission du budget est réduite à imaginer toute sorte de puériles réductions de dépenses dans les services qui lui déplaisent, particulièrement, cela va sans dire, dans la dotation des cultes. Diminution des recettes, augmentation des crédits de tout genre, voilà le fait! C'est sans doute l'œuvre du gouvernement, c'est aussi l'œuvre des chambres, qui ne l'ont pas arrêté dans cette voie ruineuse. Quel a été cependant le rôle de chacune des deux assemblées? Il en est une, la chambre des députés, qui a été la complice de l'abus organisé de toutes les ressources publiques. Elle s'est prêtée à toutes les fantaisies, aux exagérations de dépenses, aux augmentations de traitemens, aux entreprises démesurées, aux emprunts qui ont épuisé le crédit. Toutes les fois qu'elle a cru servir un intérêt de parti ou se faire une popularité équivoque par des dotations nouvelles, elle a donné ses suffrages sans compter. Elle a voté 10 millions de pensions pour les victimes de décembre. Elle a voté 4 ou 5 millions pour une réforme judiciaire qui répondait à ses passions et dont l'unique effet a été d'affaiblir la magistrature française. Elle n'a jamais eu assez de millions pour les travaux ruineux, pour les constructions d'écoles fastueuses. Bref, elle a fini, dans un règne de quelques années, par dévorer la prospérité qui lui avait été léguée, en augmentant la dette de plusieurs milliards, le budget de 4 ou 500 millions. Elle n'a commencé à s'arrêter, à réfléchir que lorsqu'elle s'est trouvée en face du déficit, des finances obérées, de toute une situation compromise. Voilà son œuvre! Il y a une autre assemblée, le sénat, dont le rôle a été assez différent. Le sénat n'a point, certes, tout empêché, il n'avait pas assez de pouvoir. Depuis longtemps, du moins, il n'a cessé de signaler le danger de la politique financière qu'on suivait, des dépenses exagérées, des entreprises

démesurées, des emprunts abusifs, des prodigalités imprévoyantes. A défaut des votes, il a multiplié les avertissemens, et ses belles, ses fortes et lumineuses discussions n'ont pas peu contribué, dans ces derniers temps, à dévoiler le mal, à éclairer le gouvernement lui-même. Son rôle a été, certes, des plus utiles, et s'il n'a pas été plus complètement efficace, c'est qu'on n'a pas voulu écouter les voix indépendantes qui ont si souvent retenti au Luxembourg. Entre ces deux assemblées qui ont eu un rôle si différent dans nos affaires, quelle est pourtant aujourd'hui celle qui se trouve menacée dans ses droits, dont on propose de réduire d'une façon plus ou moins directe les attributions financières? Vous penserez peut-être que c'est celle qui s'est associée à toutes les imprévoyances, qui a contribué à compromettre nos finances? Point du tout, c'est l'assemblée qui a inutilement averti. Celle-là, il faut se hâter de l'atteindre par une sage réforme dans son autorité, — et c'est assurément là ce qu'on peut appeler une revision bien entendue dans l'intérêt de la république! M. le président du conseil n'a qu'à y bien réfléchir : il croit peut-être rester un politique très modéré, parce qu'il propose de limiter le pouvoir du sénat au lieu de le détruire, et il accomplit tout simplement une des œuvres les plus meurtrières pour le régime qu'il prétend servir.

Dangereuse par l'atteinte dont elle menace le sénat dans sa prérogative la plus utile, cette revision est, en vérité, assez vaine sur un autre point. M. le président du conseil imagine de mettre en sûreté la république en limitant pour l'avenir le droit de revision inscrit dans la constitution, en proposant au congrès de décider que désormais on ne pourra plus toucher à la forme républicaine du gouvernement. Voilà qui est au mieux : et après? Est-ce que M. Jules Ferry peut empêcher la presse d'agiter sans cesse toutes ces questions de revision, de république et de monarchie? Est-ce qu'il peut enchaîner d'avance la volonté des futurs congrès et leur interdire de faire ce que d'autres ont fait, ce qu'on se dispose à faire aujourd'hui? La précaution que veut prendre M. le président du conseil peut être fort honnête, elle est aussi bien inutile, parce qu'il ne suffit pas, pour faire vivre un régime, de le consacrer à jamais par un article de constitution ou même de le couler en bronze sur les places publiques. Notre temps a vu passer bien des régimes qui pensaient être à l'abri des revisions. Ils se sont succédé, ils se sont tous crus définitifs, éternels, et, selon le mot si juste, si fin, si sensé de M. Thiers, ils ont été à peine durables. Si M. le président du conseil veut servir la république et lui donner, sinon l'éternité, du moins une vie raisonnable, il n'a qu'une manière, c'est de lui assurer une bonne politique; c'est d'arrêter, s'il le peut, ce torrent d'idées chimériques et fausses qui menacent de tout détruire, et l'armée, et l'enseignement, et les finances, — sous prétexte de tout réformer à la mode démocratique.

Il n'est rien de tel, pour aider à mesurer l'espace parcouru et le temps écoulé, que les vieux souvenirs, les témoignages posthumes de ceux qui ont été, à un certain moment, des personnages de leur pays et de leur siècle. A lire ces *Lettres de M. Guizot*, qui viennent d'être pieusement recueillies par sa fille, Mme de Witt, qui se mêlent aux bruits du jour, ne dirait-on pas un autre monde, presque une autre civilisation, avec d'autres hommes qui ne sont plus désormais que de l'histoire?

Notre siècle, qui vieillit aujourd'hui, a eu particulièrement deux phases représentées par deux générations puissantes. Il a commencé, au lendemain de la révolution, par la génération militaire et administrative qui a illustré l'empire. Il a eu ensuite la grande génération parlementaire, libérale, philosophique, littéraire, qui, en se renouvelant, a occupé la scène pendant près de quarante années, qui a déployé sa fécondité dans toutes les œuvres de la politique et de l'intelligence, qui a pu croire un moment avoir ouvert pour la France l'ère des libertés et des progrès réguliers à l'abri des institutions fixes. M. Guizot reste assurément un des premiers de cette génération libérale dont il a été un des guides comme professeur, comme historien, comme orateur, comme ministre, jusqu'au jour où, emporté par une révolution et jeté dans la retraite, il n'a plus été qu'un spectateur éclairé des destinées publiques, un témoin supérieur des affaires de son temps. Ces *Lettres* nouvelles, écrites au courant d'une longue carrière, de 1810 à 1874, adressées à sa famille et à ses amis, au vieux duc et à la duchesse de Broglie, à M. de Barante, à M. de Rémusat, à la comtesse Mollien, ne sont pas sans doute l'histoire du politique, du chef de parlement ou de gouvernement; elles peignent l'homme dans son intimité familière, tel qu'il a été, à travers les agitations et les révolutions comme dans la retraite. M. Guizot s'est-il trompé dans ses vues et dans ses calculs quand il a eu à diriger le gouvernement comme premier ministre? C'est bien possible, ce n'est plus, en vérité, la question. Le personnage public disparaît ici ou ne relève plus que de l'histoire; l'homme seul reste dans ces pages avec sa forte nature, ses ressorts généreux, ses préoccupations toujours élevées, sa simplicité fière et sa noblesse morale. C'était une âme passionnée sous des dehors calmes, affectueuse sous des apparences de froideur et d'austérité, sévère pour elle-même avec des mouvemens d'ambition ardente, gardant aux affaires une hauteur d'intégrité faite pour servir de modèle. C'est bien l'homme qui, étant ministre, a pu écrire à une amie, inquiète de sa position de fortune : « Ma fortune est bien petite... J'aurais pu bien souvent, pendant que j'ai été dans les affaires, l'augmenter beaucoup sans manquer à ce que le monde appelle la probité; mais, en toutes choses, et pour ma vie privée

comme pour ma vie publique, c'est moi-même que je consulte et que je crois, et non pas le monde. Je n'ai donc jamais voulu d'autre moyen de fortune que l'ordre. Je me suis promis une fois pour toutes de ne jamais tenir compte, dans ma vie publique, d'aucune considération d'intérêt privé. J'ai agi de la sorte jusqu'à présent, je ne changerai certainement pas. »

Cet homme éminent par le caractère comme par l'intelligence avait aimé grandement le pouvoir, il en dédaignait les avantages ou les attraits vulgaires, et si la politique ne lui avait pas ménagé les mécomptes, il gardait toujours en lui-même une force secrète et préservatrice. Il avait deux grandes ressources pour se relever de toutes les épreuves. Il avait d'abord le travail de l'esprit; l'activité qu'il ne pouvait plus déployer dans la politique, il la consacrait à l'étude, à des recherches nouvelles sur la révolution d'Angleterre, à cette *Histoire de France* qui a été sa dernière occupation. C'était la revanche d'un grand esprit contre les évènemens. Et puis il y avait en lui un fonds de confiance, même d'optimisme, qui tenait à sa nature, qui ne s'est jamais épuisé. Que de fois, et aux heures les plus troublées de la restauration, et dans les crises des premières années de la monarchie de juillet, et dans les crises bien autrement graves de 1848, et depuis, que de fois il s'est défendu et il a cherché à défendre ses amis des découragemens meurtriers! Il y a bien longtemps qu'il écrivait familièrement : « Je suis décidé à ne pas croire que la société française a grandi pendant trois siècles pour s'abîmer tout à coup dans la boue et pour en être à tout jamais contente... » Et après les effroyables évènemens qui venaient d'accabler la France, dans les dernières années de sa vie, lorsqu'il sentait la mort s'approcher, il écrivait encore à Mme Mollien : « Je laisse le monde troublé. Comment renaîtra-t-il? Je l'ignore, mais j'y crois. Dites-le, je vous prie, à mes amis; je n'aime pas à les savoir découragés... » C'est ainsi qu'il opposait à tout la sereine intégrité d'une âme forte, d'un esprit puissant, et c'est l'intérêt, la moralité, pour ainsi dire, de ces *Lettres* nouvelles de faire revivre encore une fois un homme qui reste un exemple de fidélité à la cause libérale, à la dignité intellectuelle et à l'honneur.

De tous ceux qui ont vécu en ce temps que représente et rappelle M. Guizot, qui, avec quelques années de plus ou de moins, ont été de cette génération parlementaire d'autrefois, combien ont déjà quitté ce monde? La mort les moissonne; elle vient d'enlever encore, presque inopinément, un homme qui avait gardé la jeunesse du cœur, la bonne grâce, la vivacité de l'esprit, M. le comte d'Haussonville, sénateur, membre de l'Académie française. Depuis sa jeunesse, M. d'Haussonville était dans la politique. Après avoir servi dans la diplomatie à Bruxelles, à Naples, à Turin, où il s'était lié d'amitié avec M. de

Cavour, il était entré dans la chambre des députés pendant le règne du roi Louis-Philippe, et depuis, sous la république comme sous le second empire, dans la mesure où les temps le permettaient, il n'avait cessé de se mêler aux affaires; il s'y mêlait avec toute l'ardeur d'une nature active et militante, avec plus de dévoûment que d'ambition pour lui-même, surtout avec un sentiment libéral qui faisait de lui, dès le 2 décembre 1851, un des plus vifs adversaires du régime dictatorial qui allait devenir le régime impérial. Exilé des assemblées par la révolution de 1848, encore plus par l'empire de 1852, il s'était adonné aux travaux de l'esprit; il écrivait successivement l'*Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de* 1830 *à* 1848, une *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, un livre considérable, aussi instructif que saisissant, sur *l'Église et le Premier Empire*. Ses écrits, à vrai dire, étaient tout à la fois une noble satisfaction pour son esprit, et un peu aussi une manière de continuer la guerre libérale contre le second empire. Lorsque venaient les jours sombres de 1870, M. d'Haussonville restait à Paris pendant le siège; il se montrait partout, toujours prêt à se dévouer pendant ces mois douloureux où M. le président Bonjean, le futur martyr de la commune, montait la garde aux avant-postes, et où le vieux M. Piscatory trouvait, dans une nuit passée aux remparts, le mal qui allait le tuer. Plus que tout autre, M. le comte d'Haussonville ressentait, dans son cœur de vieux Lorrain, la cruelle paix de 1871, qui démembrait la France, et dès lors il s'était fait le promoteur de cette Société de patronage des Alsaciens-Lorrains dont il n'a cessé d'être le conseiller et le guide, multipliant les secours, créant un asile au Vésinet, allant fonder en Algérie des villages destinés à recevoir les émigrans des provinces perdues. C'est l'œuvre sérieuse et touchante de ses dernières années. Nommé sénateur inamovible, il avait porté au Luxembourg sa bonne grâce et son libéralisme. Il s'était fait aimer et respecter même de ses adversaires, non-seulement pour son caractère, mais encore parce qu'avec des opinions qu'il ne déguisait pas, il était toujours disposé à se prêter aux transactions honorables, à tout ce qui pouvait être utile. Il ne faisait rien par calcul d'opposition systématique. M. le comte d'Haussonville avait la passion du bien, le goût des choses généreuses, avec l'ardeur d'un patriote et les sentimens d'un franc libéral; il avait aussi un esprit aimable et fin qu'il a montré plus d'une fois à l'Académie française. C'était un galant homme politique et écrivain, dont la mort imprévue est sûrement une perte pour les causes qu'il servait, pour la France qu'il aimait, qu'il mettait au-dessus de tout.

Où en sont maintenant les affaires de l'Europe, et pour préciser un peu plus la seule question qui occupe sérieusement, à l'heure qu'il est, les chancelleries, où en est l'affaire égyptienne? Il est certain qu'à

première vue, la situation de l'Égypte ne s'améliore pas, que l'insurrection conduite par le mahdi dans le Soudan paraît faire de singuliers progrès, que l'envoyé anglais, Gordon, semble toujours fort en péril à Khartoum, que le désarroi ne fait que s'accroître dans les conseils du khédive, au Caire ou à Alexandrie, et que par contrecoup le cabinet de Londres, qui a la responsabilité de toutes ces complications, a plus que jamais de graves embarras. Embarras sur la conduite qu'il doit suivre dans la vallée du Nil, embarras sur ce qu'il peut faire pour rassurer l'opinion de plus en plus émue et impatiente, embarras sur les réponses qu'il peut opposer aux interpellations incessantes du parlement, le ministère anglais reste aux prises avec tout cela et semble par instans ne plus savoir de quel côté se tourner. Il se trouve, pour le moment, en face d'une sorte de déchaînement de l'opinion, soulevée en faveur du général Gordon, abandonné à son sort dans la ville lointaine de Khartoum.— Il faut à tout prix aller délivrer Gordon, qui ne paraît guère en mesure de se délivrer lui-même! Si une expédition est nécessaire, qu'à cela ne tienne, on enverra un corps d'armée à travers le désert, on recommencera dans des conditions meilleures et avec des forces suffisantes, avec dix mille hommes au besoin, la campagne si malheureusement interrompue du général Graham! L'Angleterre ne peut, en aucun cas, laisser périr l'homme qu'elle a envoyé pour la représenter, qui pour elle s'expose à tous les périls, et dont on n'a pas même de nouvelles. Que fera le gouvernement de la reine, assailli de toutes parts? Premier embarras. Le cabinet paraît avoir eu un moment la velléité de prendre quelque résolution, d'envoyer effectivement un corps d'armée; on l'a cru tout au moins disposé à tenter l'aventure, et on a même prétendu que lord Wolseley, le vainqueur de Tel-el-Kebir, aurait été appelé à exprimer son opinion sur une expédition dont il prendrait le commandement. On l'a dit, puis on a recommencé à douter. Rien ne prouve jusqu'ici que le ministère ait changé d'avis, qu'il ait réellement l'intention d'engager une campagne dans le Soudan, où il a déclaré si souvent ne pas vouloir aller. Évidemment, ce que le cabinet de Londres fera en Égypte dépend, jusqu'à un certain point, de l'issue de la conférence européenne qu'il a proposé de réunir, et l'œuvre, la réunion même de la conférence, dépend aujourd'hui en partie des négociations préliminaires engagées entre l'Angleterre et la France. Or c'est là justement une autre difficulté; c'est un nouveau thème de récriminations et d'attaques de la part de l'opposition et des journaux de Londres contre les ministres de la reine, à qui on s'efforce d'arracher le secret des négociations.

Depuis quelques jours, le cabinet est incessamment assailli d'interpellations sur les limites des délibérations éventuelles de l'Europe, sur l'objet précis de ces négociations qui se poursuivent entre Londres et

Paris pour préparer par l'entente des deux pays l'œuvre de la conférence. Peu s'en faut que les ministres, M. Gladstone, lord Granville, ne soient représentés comme tout prêts à livrer les droits de la suprématie britannique en Égypte et que la France, à son tour, ne soit accusée de vouloir abuser des embarras de l'Angleterre pour lui imposer des conditions onéreuses, pour essayer de ressaisir une partie de la prépondérance exercée autrefois en commun sur les bords du Nil. L'opinion anglaise est devenue vraiment bien susceptible, bien irritable, et elle serait passablement irréfléchie si toutes ces émotions qui se répandent en polémiques violentes n'étaient un peu factices. Ce que la France demande réellement dans ces négociations qui se poursuivent encore à l'heure qu'il est, nous ne le savons pas au juste, quoique les journaux anglais se plaisent à le répéter chaque jour. La France, dans tous les cas, ne peut visiblement songer à reconquérir une prépondérance privilégiée, à contester les droits britanniques dans la vallée du Nil; elle n'a surtout aucun intérêt à susciter de nouveaux embarras à l'Angleterre, à aggraver la situation d'un cabinet, qui, s'il était renversé un de ces jours, serait inévitablement remplacé par un ministère moins bien disposé pour notre pays. Nous n'aurions à cela aucun avantage, et si notre diplomatie est bien dirigée, elle ne peut évidemment s'inspirer que d'une pensée amicale et conciliante. Que la France, avant d'entrer dans la conférence où elle est appelée, avant de se prêter à une revision de la loi de liquidation égyptienne, veuille éclaircir une situation devenue par trop obscure, qu'elle tienne à obtenir quelques garanties au sujet de la durée de l'occupation anglaise ou de l'organisation d'un contrôle international sur les finances de l'Égypte, c'est possible; mais il n'y aurait là, en vérité, ni une exigence bien extraordinaire, ni un acte d'hostilité, ni surtout une offense pour l'orgueil et les droits de la nation britannique. En quoi cela peut-il sérieusement motiver ce déchaînement de soupçons et d'accusations qui, depuis quelques jours, compliquent singulièrement la question et pourraient en compromettre la solution? Le cabinet de Londres, quant à lui, est sans doute le premier à admettre que son occupation de l'Égypte ne peut pas être indéfinie, que, d'un autre côté, il n'y a rien de bien exagéré dans les quelques garanties qu'on lui demande. La difficulté pour lui est de se prêter à une transaction dont il admet évidemment le principe, que son patriotisme ne désavoue pas, et de tenir tête en même temps à une opposition de jour en jour plus pressante, qui se fait un assez triste point d'honneur de représenter comme une sorte de trahison la moindre concession à des nécessités européennes dont la France se fait simplement la plénipotentiaire.

Le ministère s'est jusqu'ici assez péniblement tiré d'affaire en évi-

tant de répondre et de s'engager, en invoquant le secret des négociations, l'intérêt public, en promettant d'ailleurs que tout ce qui serait conclu avec la France serait aussitôt soumis au parlement, et il est maintenant hors d'embarras, au moins pour quelques jours, à la faveur des vacances traditionnelles de la Pentecôte; il est, dans tous les cas, à l'abri des interpellations jusqu'au 9 juin. La situation cependant ne laisse pas d'être critique pour le cabinet menacé par une opposition qui redouble d'ardeur, qui puise dans les circonstances, dans les excitations de l'opinion une certaine force et qui, plus que jamais, serre ses rangs. Depuis quelque temps, en effet, il y avait parmi les conservateurs des divisions nées d'une mésintelligence assez vive entre les chefs reconnus du parti, lord Salisbury, sir Stafford Northcote et un jeune *leader* dissident du torysme, lord Randolph Churchill. Ces divisions ont cessé, un rapprochement vient de s'accomplir entre tous les chefs du torysme. Les conservateurs organisent manifestement leurs forces pour l'éventualité d'une dissolution si M. Gladstone se décidait à en appeler au pays, et, avant tout, ils se préparent à profiter de ces complications égyptiennes pour recommencer le combat, la guerre des interpellations dans quelques jours. Ils attendent le ministère à la première communication sur l'Égypte, à la première séance après les vacances, et ils se flattent, non peut-être sans quelque raison, de trouver des alliés même parmi les libéraux mécontens de la politique de M. Gladstone et de lord Granville : de sorte que la réunion de la conférence, qui dépend déjà des négociations avec la France, reste de plus à la merci des incidens de discussion qui peuvent se produire d'ici à peu dans le parlement britanniqne.

La vie constitutionnelle a repris son cours un peu interrompu depuis quelque temps par la dissolution des cortès en Espagne. Après les élections qui se sont faites le mois dernier, qui ont assuré au ministère conservateur de M. Canovas del Castillo une grande majorité dans le sénat comme dans le congrès, la session vient de s'ouvrir. Les nouvelles cortès se sont réunies il y a quelques jours à Madrid, et le roi Alphonse XII a inauguré leurs travaux par un discours où il a exposé à grands traits la politique que son ministère se propose de suivre. A vrai dire, ces discours royaux se ressemblent tous un peu. Celui du roi Alphonse prodigue les meilleures assurances sur les intentions toutes pacifiques du cabinet de Madrid, sur la cordialité des relations de l'Espagne avec toutes les puissances indistinctement. Le jeune souverain espagnol fait dans son discours une exception flatteuse en faveur du pape, qu'il nomme au premier rang, puis en faveur de l'Allemagne, qui l'a si bien accueilli l'an dernier, et il se plaît à annoncer qu'en signe d'amitié les deux souverains d'Allemagne et d'Espagne se feront désormais représenter dans leurs capitales respectives par des ambas-

sadeurs. Au total, le roi Alphonse parle en prince sincèrement ami de la paix et des bonnes relations avec tous les pays, surtout avec les voisins. La partie de son discours qui touche à la politique intérieure a un accent conservateur décidé, sans dépasser néanmoins les limites d'une stricte et habile modération; mais ce n'est là évidemment qu'une expression mitigée ou incomplète de la politique qui règne aujourd'hui à Madrid, et ce que le roi n'a pas dit, le président du conseil, M. Canovas del Castillo, n'a point hésité à le dire dans quelques réunions qui ont précédé l'ouverture des cortès. Le chef du cabinet espagnol, dans ses entretiens avec ses amis, avec les membres de sa majorité, s'est exprimé aussi nettement que possible sur la politique très résolument conservatrice qu'il veut pratiquer, sur le système de conduite qu'il entend suivre avec les partis. Strictement constitutionnel dans ses actes, acceptant sans récrimination les lois qui ont été faites par les ministères libéraux de ces dernières années, il n'entend entrer en transaction ni avec les partis ennemis des institutions, ni même avec les partis qui par leurs complaisances pourraient préparer le succès des adversaires de la monarchie. Il ne dissimule pas qu'il peut y avoir des dangers; mais c'est précisément parce que, dans sa pensée, ces dangers auraient été créés par les derniers cabinets libéraux qu'il est décidé à résister. Ces déclarations n'ont pas laissé de provoquer une émotion assez vive dans l'opposition, chez les républicains comme chez les amis de M. Sagasta et du dernier cabinet de la gauche dynastique. Évidemment la guerre des partis se prépare et elle va être vive dans la prochaine discussion de l'adresse. Seulement, le ministère a pour le moment un avantage assez sérieux, c'est que ses adversaires de toutes les fractions de l'opposition ne sont pas plus unis qu'ils ne l'étaient il y a quelques mois. M. Sagasta ne s'entend pas avec la gauche dynastique, qui ne s'entend pas avec les républicains, et avec l'habileté qui ne lui manque pas, en sachant rester modéré, suffisamment libéral, M. Canovas del Castillo a bien des chances de défendre victorieusement une situation, — où il reste, il est vrai, toujours l'imprévu, ce souverain de toute chose qui règne au-delà des Pyrénées et même ailleurs.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les votes successifs obtenus jeudi dernier, 29 mai, de l'assemblée générale des actionnaires du Canal de Suez par le conseil d'administration de cette compagnie, consacrent définitivement le triomphe de M. de Lesseps sur l'opposition aveugle ou intéressée qui poursuivait le rejet de la convention de Londres. Cette assemblée générale a été le principal événement financier de la quinzaine. L'issue en était attendue avec une vive curiosité, bien qu'il n'y eût guère de doute sur le sort des propositions qui lui devaient être soumises. M. de Lesseps a infligé à ses adversaires une défaite si complète que la question se trouve désormais réglée sans retour. Les votes émis par l'assemblée de mardi ouvrent une nouvelle période dans l'existence de la compagnie. On sait qu'il s'agissait de compléter l'œuvre de l'assemblée du 12 mars. Les actionnaires avaient, ce jour-là, ratifié les arrangemens conclus entre M. Ch. de Lesseps et le comité des armateurs anglais en tout ce qui concernait les détaxes successives. Mais la réunion ne s'était plus trouvée en nombre suffisant lorsqu'il avait fallu se prononcer au sujet de l'augmentation du nombre des administrateurs, pour y admettre sept représentans de la marine marchande et du commerce anglais.

Les engagemens pris par le conseil étaient formels. Les concessions faites aux Anglais sur la décroissance des prix du transit auraient perdu toute leur valeur si les actionnaires avaient refusé à M. de Lesseps l'autorisation d'ouvrir largement aux plus forts cliens de la compagnie du Canal la participation aux travaux de la direction. Les actionnaires l'ont compris, et la proposition de porter à trente-deux le nombre des membres du conseil a été adoptée par 2,608 voix contre 556.

Les actions de Suez ont fléchi le lendemain de l'assemblée. Il n'y a rien là que de naturel. C'est l'effet constant du fait accompli. Les spéculateurs qui avaient pris position à la hausse en vue d'une issue heureuse de la lutte engagée par M. de Lesseps comptaient se dégager à la faveur de la reprise qui ne manquerait pas de suivre la victoire. La reprise est venue, mais n'a duré qu'une demi-heure par la seule raison que trop de gens en ont voulu profiter. De plus, il faut constater que, depuis quelque temps, les recettes quotidiennes sont en déficit; enfin un journal anglais, enregistrant hier matin les résultats de l'as-

semblée, déclarait que ces résultats ne terminaient rien et que l'Angleterre ne tarderait pas à réclamer, dans la direction des affaires de la compagnie, l'influence politique à laquelle lui donnent droit ses intérêts en Égypte, dans l'Inde et dans l'extrême Orient.

La Bourse s'est un peu agitée dans le vide pendant toute cette quinzaine. Les affaires ont manqué d'activité, et les spéculateurs ont opéré sans direction, les mouvemens de cours quotidiens ayant fini par être exclusivement déterminés selon les intérêts complexes et multiples du groupe des échelliers. On sait que la première moitié du mois avait vu se produire une amélioration rapide dans les prix de nos fonds publics. On avait porté le 3 pour 100 au-dessus de 79 francs; l'amortissable au-dessus de 80 francs; le 4 1/2 au-dessus de 108 francs. La crise américaine a surpris notre place en pleine effervescence. En deux bourses, nos fonds publics ont reperdu tout ce qu'on leur avait fait gagner en quinze jours; il est vrai que cette défaillance a été toute momentanée et que le marché a revu presque aussitôt, sinon les plus hauts cours, du moins des prix permettant aux haussiers d'espérer une bonne liquidation. On peut croire que des intérêts de réponse des primes ont seuls empêché le retour du 4 1/2 au niveau de 108, plusieurs fois atteint, mais que les acheteurs n'ont pu décidément reconquérir.

La crise américaine a présenté le caractère habituel de ces sortes d'événemens au-delà de l'Atlantique. Chute soudaine de grands établissemens de banque que personne ne croyait menacés, scandales révélés, suspensions de paiement se succédant rapidement pendant quelques jours, puis le trésor arrivant à la rescousse avec sa puissante réserve métallique, le Clearing-House organisant le sauvetage; bientôt les dépêches transmises par le câble sont plus rassurantes; la crise est terminée. Il en reste seulement des cours profondément dépréciés sur un nombre considérable d'actions de compagnies de chemins de fer, titres dont les porteurs, disséminés en Angleterre, en Hollande, en Allemagne (peu en France heureusement), se voient aux trois quarts ruinés et supportent leur ruine en silence, tandis que les affaires reprennent leur cours normal à New-York et que même les banques effondrées sont remises sur pied.

On avait craint d'abord que le krach américain n'eût pour effet de provoquer de nombreux envois d'or d'Angleterre aux États-Unis et, par suite, de relever le taux de l'escompte à Londres et sur notre place. Il ne paraît pas qu'il en soit ainsi, au moins actuellement, car il se peut qu'on ne soit édifié que dans quelques semaines sur la vraie portée des derniers incidens financiers de New-York. En tout cas, l'argent reste abondant sur les deux grands marchés monétaires de l'Occident, et rien n'indique un resserrement prochain.

Vers la fin de la quinzaine, les places de Berlin et de Londres ont envoyé à Paris des cotes peu encourageantes pour les idées de hausse.

A Berlin, la Bourse a été mise un moment en panique par l'annonce du nouveau projet d'impôt sur les transactions en valeurs mobilières, présenté au conseil fédéral par M. de Bismarck, projet fort mal accueilli naturellement par le monde des affaires et par le commerce en général, et dont l'adoption paraît plus que douteuse. A Londres, la liquidation mensuelle a révélé les premières atteintes de la crise de New-York. Des spéculateurs en valeurs internationales ont dû être exécutés et l'on a vu tomber brusquement, le jour même du derby, des valeurs comme l'obligation Unifiée et l'action Rio-Tinto, qui, jusque-là, s'étaient assez bien maintenues. Depuis longtemps, l'Unifiée aurait dû fléchir sous le poids des mauvaises nouvelles d'Égypte. On la tenait obstinément à 340 avant le coupon. La voici à 310, coupon détaché; peut-être pourra-t-elle conserver ce cours, maintenant que la réunion de la conférence paraît assurée et que des informations moins alarmantes sont expédiées du Caire sur la situation dans le Soudan. Le détachement d'un coupon de 20 francs sur l'action Rio-Tinto n'a pas préservé ce titre d'une chute de 50 francs, provoquée par la baisse des prix du cuivre et par l'insuccès d'une émission d'obligations tentée le 24 mai.

Les valeurs ottomanes, très négligées, ont quelque peu faibli. Les directeurs de la Banque ottomane ont décidé de fixer à 25 francs le dividende à répartir aux actionnaires de cette société pour l'exercice 1883.

Les actions des compagnies de chemins de fer français et étrangers se tiennent à peu près immobiles aux cours atteints depuis quelque temps déjà. Les recettes hebdomadaires se présentent encore en diminution. Ce fait arrête nécessairement quelques achats. Que des augmentations se produisent, et l'épargne se portera de nouveau sur les actions des grandes compagnies, comme elle ne cesse de se porter sur leurs obligations, dont la hausse est continue.

Les titres des établissemens de crédit ont peu fait parler d'eux depuis quinze jours; les variations de cours ont été à peu près nulles. La valeur industrielle la plus favorisée a été l'action du Gaz, qui s'est élevée de 1,455 à 1,492.

Parmi les assemblées générales les plus récentes, nous citerons celles du Crédit mobilier espagnol (21 mai, pas de dividende), de la Banque de l'Indo-Chine (dividende de 14 francs par action libérée de 125 francs), de la Banque maritime (dividende de 12 fr. 50 par action libérée de 250 francs), de la Société foncière lyonnaise (21 mai, dividende de 6 fr. 25 par action libérés de 250 francs), de la Grande Compagnie des télégraphes du Nord (20 francs de dividende), de la Compagnie métallurgique des Alpes autrichiennes (5 florins 1/2 de dividende).

Le directeur-gérant : C. Buloz.

BIANCA CAPELLO

GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE

I.

DE VENISE A FLORENCE.

Le dramaturge allemand Kotzebue raconte, dans son *Voyage en Italie,* que, visitant un jour l'église de Saint-Marc à Florence, son guide lui montra le tombeau de Pic de La Mirandole, et qu'à ce sujet il se demanda qui pouvait bien être ce *prince* de La Mirandole? « Un prodige de science, paraît-il, mort à vingt ans, connu du Tage au Gange, célèbre même aux antipodes, et dont moi, malheureux, je n'avais oncques ouï parler ! » Bien des gens ayant clarté de tout, mais n'ayant pas cette naïveté d'aveu, seraient peut-être assez embarrassés s'il leur fallait, au dépourvu, s'expliquer sur certaines figures secondaires de l'histoire qui reviennent souvent dans la conversation ; nous les traitons un peu comme accessoires et prenons d'elles ce que les chroniqueurs, les romanciers et les librettistes d'opéras nous en donnent. Ce nom de Bianca Capello, par exemple, à combien d'interprétations fantastiques n'a-t-il pas servi? S'avisa-t-on jamais de chercher la femme politique et la correspondante de Sixte-Quint dans cette espèce de virago délicieuse, courant la nuit sur les toits, en chemise, pour aller rejoindre son amant? Cette recherche m'a séduit ; on va me demander où sont les documens nouveaux que j'apporte à la discussion, comme s'il existait jamais des documens nouveaux, comme si, l'intuition psycho-

logique aidant, les vieilles sources ne suffisaient point à qui se plaît à paperasser à travers les correspondances, les archives et les publications de toute sorte, tant étrangères que françaises. L'histoire n'est pas seulement une science, elle est aussi un art qui vit de couleur et de plasticité; les matériaux ne varient pas, et chacun y prend ce qu'il y trouve. Nulle période n'a mieux travaillé que la nôtre à la « découverte » de la renaissance italienne, et, parmi les ouvriers de l'heure actuelle, nul n'a plus mérité que M. de Reumont. Ses longs séjours dans la péninsule, où des fonctions diplomatiques l'appelèrent à résider pendant des années, d'abord à Rome, puis à Florence, ses relations mondaines, sa pratique des choses d'état, son goût passionné pour la littérature historique et moderne, font de lui une physionomie à part, une source plus ouverte que Ranke et non moins profonde. Ses ouvrages ont réponse à tout, quelle que soit la question qu'on se pose sur un sujet concernant l'Italie du passé ou du présent; son *Histoire de Toscane*, son *Laurent le Magnifique*, se lisent comme des romans; rien du professeur et du savantasse, l'homme du monde dans l'érudit et dans l'artiste, le dilettante, comme chez Thierry et Macaulay. A côté de pareils noms, on éprouve un peu d'hésitation à citer l'auteur de *Florence et ses Vicissitudes*, et pourtant ces laborieux volumes, quoiqu'ils aient beaucoup vieilli, peuvent encore être consultés avec fruit sur l'organisme de l'état toscan, ses finances, sa magistrature, ses rapports très indépendans avec l'autorité ecclésiastique. Il a plu à Sainte-Beuve, dans un de ses *Lundis*, de s'égayer aux dépens de M. Delécluze : c'était, en effet, un écrivain fort contestable, mais qui possédait un trésor d'informations diverses et qui, ne l'oublions pas, eut une fois dans sa vie la bonne fortune d'inventer un petit chef-d'œuvre : *Mademoiselle de Liron*. Son livre de *Florence et ses Vicissitudes* est une de ces élucubrations sans littérature que des archéologues écrivent pour des archéologues; la forme y manque, mais non la compréhension des événemens. Je n'ai jamais connu d'auteur aussi absolument détaché de ses propres œuvres que ce parfait galant homme, d'une culture si variée et d'un si pauvre style. Comment n'a-t-il pas trouvé grâce près de Sainte-Beuve? On aimerait à s'en instruire; mais un autre intérêt nous réclame, et tout ceci posé en manière de prologue, abordons les faits.

I.

Les pierres de Venise suent l'histoire; à Rome, à Florence, les palais sont isolés, de longues suites de maisons les séparent les uns des autres, il leur arrive même souvent de se morfondre obscuré-

ment dans un coin désert; ici, l'art ne souffre pas d'interruption, les tours de marbre et les coupoles d'or se rejoignent, les arcades en filigrane de pierre s'enguirlandent aux colonnades de porphyre, et cette vie historique, partout reproduite dans l'architecture, Giorgione, Titien, Paul Véronèse, viennent la constater et comme la contresigner à l'intérieur des monumens. Les peintures du Tintoret au palais des doges ne sont point là simplement pour la décoration, les portraits de Titien, les tableaux de Véronèse, toutes ces scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, si merveilleusement traduites dans la langue et le costume du XVIe siècle, nous parlent bien plus de la Venise de la renaissance que des noces de Cana. La commodité plénière de l'existence, la richesse, l'ampleur, la noblesse de l'être et du paraître, la conscience et l'habitude héréditaire du pouvoir, le goût raffiné des plaisirs, la joie de se sentir vivre sous un ciel enchanté, tout ce que ce monde a d'élégant, de chatoyant, de précieux, de rarissime en étoffes, en meubles, en vaisselles d'argent et d'or, est-ce que ces choses-là furent jamais décrites d'un pinceau plus étonnamment libre et affirmatif? Et que signifiaient ces choses, sinon le tableau vivant de Venise? Un jour, Paul Véronèse est appelé devant l'inquisition; le tribunal l'accuse d'avoir peint pour le cloître San-Giovanni e Paolo un tableau de la sainte Cène où le sujet disparaît sous les accessoires : des hallebardiers accoutrés à l'allemande, un valet qui saigne du nez, un arlequin avec un perroquet sur l'épaule. Partout ailleurs, le cas serait pendable, mais Venise a la théologie moins sinistre, et quand les juges lui reprochent d'avoir mêlé le profane et même le grotesque au sacré : « J'avoue que je n'y avais point songé, » répond naïvement l'artiste. L'air, le flot et la lumière, asservis à la toute-puissance d'un patriciat sans égal dans l'histoire, voilà Venise; de ce qui se passe de l'autre côté de l'horizon terrestre, elle s'en soucie peu; son empire est celui de ce monde, que sa politique embrasse tout entier. Un minimum de christianisme étendu d'un vénétianisme rutilant, ainsi pourrait se définir l'art des Véronèse et des Titien, des Palladio, des Vittoria et des Scamuzzi, ainsi se forma au-dessus de la cité des lagunes cette fantastique buée lumineuse qui déjà se reflète dans les chroniques du temps, et dont les drames de Shakspeare ont fait un nimbe d'or.

Chacun de ces palais qu'en remontant le Grand Canal vous passez en revue a des merveilles à vous raconter, — et si je dis merveilles, c'est que presque toujours la poésie achève et complète le récit. L'hôtel où vous logez, un doge, mieux encore, Othello, l'habita, et rien ne vous empêche de croire que la chambre qu vous servit de gîte cette nuit est celle où le terrible More, de sa main plus noire que l'enfer, étrangla Desdémona. Des deux côtés, les

souvenirs se pressent, vous assiègent, comme si de ces décombres un vent de renaissance vous soufflait au visage. Les portes sont ouvertes, les héros disparus, les vestibules déserts; à peine une loque de tapis sur ces degrés de marbre mangés aux lèpres de la moisissure, les façades vermoulues, les fenêtres creuses comme des yeux ayant pleuré toutes leurs larmes et dont les cavités seules subsisteraient : n'importe, ce néant a son éloquence, et c'est un jeu pour l'imagination que de le repeupler. N'avez-vous jamais rencontré de ces êtres qui semblent ne pas appartenir à la terre, et dont on dit qu'ils sont toujours dans les nuages? La réalité ne les atteint pas, un air plus subtil les enveloppe, et l'adversité même leur devient un attrait de plus : telle est Venise. Toutes les architectures ont poussé là, fleuri spontanément comme dans un divin rêve de l'Adriatique. L'antique, le gréco-romain, le gothique, le mauresque, le rococo, tous les styles, toutes les idéalités, à commencer par le palais des doges, où tant de poésie se mêle à tant d'histoire et que Byron emplit de ses figures, à finir par le Rialto, où le juif Shylock se profile. Palais contre palais : Mocenigo, Dandolo, Pisani, la reine Cornaro, cette Catherine qui ne porta la couronne de Chypre que pour la rendre à la République, et que Titien a peinte dans le rayonnement un peu sombre de sa beauté. Foscari, Pesaro, la Ca' d'oro, Balbi, du grec, de l'arabe, du composite; Contarini, Grimani, Labia, des panthéons et des musées, Labia surtout avec ses fresques de Tiepolo. Enfin, ces deux maisons qui se touchent : l'une gothique et fruste, d'aspect farouche, d'où sortit Marino Faliero pour monter aux honneurs, puis au supplice; l'autre, de style arabe, le palais Capello, berceau de l'héroïne de ce récit.

Elle était d'une famille patricienne accoutumée aux grands emplois. Sa mère étant morte après l'avoir mise au monde, ses premières années s'écoulèrent à la campagne, sous la garde d'une gouvernante. Son père, homme rigide et fier, la visitait de loin en loin et lui prêchait des idées de retraite et d'obéissance médiocrement en harmonie avec un naturel qui n'avait rien de pastoral. Elle grandit ainsi, désœuvrée, curieuse, attentive aux rumeurs de Venise. La fée des lagunes l'appelait, la troublait, et lorsque, vers l'âge de dix-huit ans, la jeune bergère y vint habiter le palais du *Canal Grande*, ses longs rêves l'avaient déjà préparée aux expériences de la vie. Les aventures pouvaient se présenter, on ne demandait qu'à les courir. Bianca n'attendit point; de prime abord, elle eut son roman, et ce roman la lança dans l'histoire.

A cette époque du moyen âge et de la renaissance, les Florentins étaient les banquiers de l'Europe, ils avaient des comptoirs partout : à Rome, à Naples, à Londres, à Paris et dans les Flandres. Pape, empereur, roi ou doge qui manquaient d'argent s'adressaient

à eux. C'est avec l'argent florentin qu'Édouard III battait à Crécy notre noblesse. Les plus grands seigneurs de Toscane tiraient honneur de s'enrichir à ce métier. En 1422, sur la place du Marché-Neuf, fonctionnaient soixante-douze boutiques de changeurs, qui toutes avaient leurs succursales dans les divers centres financiers de l'Italie; à Venise, les Salviati tenaient la tête des affaires. Au nombre des commis de la maison se trouvait un certain Pierre Buonaventuri, garçon pauvre et sans naissance, mais bien planté, de belle mine, âpre surtout à l'ambition et sachant plaire. On se racontait ses galans exploits, ses escalades aux balcons des courtisanes, ses nuits de jeu et ses coups d'épée plus souvent donnés que reçus. Comment cet Amadis connut Bianca, l'anecdote est absolument simple. La maison de banque faisait face au palais Capello; leurs yeux se rencontrèrent d'abord, puis se parlèrent; des regards on en vint aux signaux; un baiser qu'on s'envoie d'un balcon à l'autre, un billet qu'on se montre à la lueur des étoiles et que, le lendemain, on glisse ou saisit au sortir de la messe : tous ces jolis drames de l'amour s'engagent ainsi par des insolations au clair de lune, et comment ils s'achèvent, nous le savons aussi. Aux étreintes fortuites, aux rendez-vous accompagnés succèdent les entrevues secrètes; la duègne ayant fourni l'étape réglementaire, l'amant obtient de sa maîtresse qu'elle s'échappe un soir pour venir chez lui. Curiosité, ton nom est femme! La jouvencelle arrive hésitante et palpitante, point inconsciente, car elle a tout prévu, — les sottes seules se laissent prendre sans réfléchir, — et Bianca Capello n'était pas une sotte. Mais la nature s'agitait en elle; enroulé dans un repli secret, le vieux serpent d'Ève lui disait : « Que crains-tu? Il t'aime et t'épousera. N'est-il pas, comme toi, de noble race? Un Salviati vaut une Capello pour la naissance. »

Un Salviati, oui certes, mais un Buonaventuri, justes dieux! Il est vrai que le traître se donnait à elle comme le propre neveu des Salviati. Ce qu'un galant vous affirme sur la foi de son baiser, on le croit si volontiers quand on aime soi-même passionnément! Elle vint donc et revint, puis revint encore; amoureuse et charmante légende qui débute comme celle de Roméo et Juliette et se termine comme un conte de Boccace! Hélas! pauvre abusée, le prétendu Salviati, le soi-disant associé des hauts barons de la finance, n'était qu'un vil aventurier dont le nom pesait moins encore que la fortune, et lorsque Bianca découvrit l'odieuse supercherie, elle était grosse, il lui fallait maintenant épouser cet homme qu'elle méprisait; il lui fallait quitter Venise et fuir loin des colères de son père. Au lieu d'écrire Bartolommeo, mettez Brabantio, et nous sommes en plein drame d'*Othello:* cette fille qui déserte le toit paternel, ce vieux patricien qui la maudit. Nous étions avec Juliette,

voici Desdemona. Shakspeare s'est tellement approprié la tragédie humaine de ce temps-là qu'on ne remue pas une seule anecdote qu'il n'ait faite sienne par certains côtés.

Buonaventuri, qui se sentait non moins compromis que Bianca, ne cessait de pousser à l'enlèvement, car si la jeune dame risquait d'aller au cloître, il n'ignorait pas quel châtiment le menaçait, lui, coupable d'avoir détourné une fille noble de la République. Une nuit que don Bartolommeo s'était absenté, tous les deux partirent pour Florence, et, si vous demandez qui fournit l'argent du voyage, ce fut le père de Bianca, travesti pour la circonstance en Géronte qu'on dévalise : l'honnête créature savait où gisaient les sequins, elle en remplit dûment son coffre, empilant par-dessus des bijoux pour une valeur de 20,000 écus; c'était le vol après la chute. Adieux touchans d'une fille à son père qui méritaient assurément l'auguste récompense qui les couronna dans la suite. Car le fait demeure incontestable : celle qui préludait de la sorte allait droit aux honneurs, à la gloire. Tomber de chute en chute, mot absurde à l'usage des niais qui croient à la vertu récompensée; deux négations valent une affirmation, une faute vous perdrait, deux vous sauvent. Si Bianca, soumise et repentante, fût restée à Venise, sa première faute l'eût inévitablement condamnée à toutes les flétrissures; elle marche dessus impudemment, vole son père, court à Florence; sa faute devient un scandale, et le scandale emplit l'Italie : aussitôt son règne s'affirme. Le destin se moque de nous, et son ironie mène le monde.

Une version adoptée par les chroniqueurs attribue pour cause à la fuite des deux amans un incident quelconque de la vie domestique, je n'en crois rien et je dirai pourquoi. Donnons d'abord cette version. Comme il n'y avait aucun moyen, pour Buonaventuri, de pénétrer dans le palais Capello, gardé à la fois comme une forteresse et comme un harem, c'était Bianca qui venait trouver Buonaventuri. Toutes les nuits, elle quittait sa chambre, descendait pieds nus les escaliers, ouvrait la porte, qui fermait en dedans, traversait la rue comme une ombre, rejoignait son amant dans sa chambre, puis, une heure avant le jour, elle rentrait par la porte, qu'elle avait laissée entre-bâillée. Cela dura ainsi plusieurs mois; mais un matin que les jeunes gens n'avaient point aussi exactement calculé l'heure du départ, un garçon boulanger vint demander au palais Capello à quel moment de la journée il devait cuire le pain, et en s'en allant il tira la porte. Bianca arrive un instant après pour rentrer à son tour et trouve la porte fermée. Appeler serait se perdre; elle prend aussitôt son parti, remonte chez son amant, qui s'habille à la hâte, redescend avec elle et saute en gondole. Tout cela est du pur roman. Comment admettre qu'un tel complot

ait pu être conçu et exécuté fortuitement au pied levé? Une personne aussi habile que Bianca, aussi précocement dépravée, mûrit ses projets à distance, surtout quand elle se sait dans un état intéressant. Elle et lui avaient dès longtemps combiné leur plan et fixé comme date la première nuit où don Bartolommeo s'absenterait de Venise. Si le coup n'eût pas été prémédité, comment s'expliquerait-on le vol des bijoux et de l'argent qui sustenta les deux pèlerins contre les hasards de la traversée? Prétendra-t-on que cette main basse sur le trésor paternel avait eu lieu d'avance en prévision de l'enlèvement, et que la précieuse cassette était déjà depuis de longs jours au pouvoir de Buonaventuri? Et don Bartolommeo alors, qu'en faites-vous? Quoi! ce patricien retors, presque avare, serait resté une semaine au moins sans visiter sa caisse, et cette malheureuse fille, joignant l'imprudence à l'impudeur, aurait affronté d'un cœur léger le double danger de voir de la même occasion ses deux hontes se découvrir? Non, tout cela ne se tient pas. Pour que le récit des chroniqueurs eût l'ombre de vraisemblance, il faudrait pouvoir supprimer le vol dans le procès, quand, au contraire, il y occupe une si grande place que le sénat en retentit et que toutes les dépêches des ambassadeurs nous le racontent (1)!

Au cours de leur voyage, Bianca Capello et Pierre Buonaventuri se marièrent. Un prêtre, que le jeune homme connaissait, les unit dans un village des environs de Bologne; puis, au terme d'une odyssée plus ou moins picaresque, tous les deux arrivèrent à Florence chez les vieux Buonaventuri, où Bianca, peu après, accoucha d'une fille qu'elle nomma Pelegrina, et qui devint plus tard la comtesse Bentivoglio.

L'émotion que cette évasion produisit dans Venise, on se l'imagine. Les Capello n'étaient point les seuls à crier vengeance, les Grimani faisaient aussi chorus, ayant à leur tête le patriarche d'Aquilée, oncle de Bianca. Celui-ci, personnage important entre tous et grand pontife, comme on sait, de la sérénissime république, fulmina si haut ses colères, que le conseil dut traiter les deux fugitifs à l'égal des voleurs et promit une récompense de 1,000 ducats à quiconque les livrerait morts ou vifs; Bartolommeo, de son côté, offrit la même somme. Quant aux complices ou gens supposés tels, le châtiment les atteignit sur l'heure. Soupçonné d'avoir connu les faits sans les dénoncer et d'avoir prêté la main à l'évasion, Jean-Batista Buonaventuri, l'oncle de Pierre, fut jeté en

(1) *Lettere di Cosimo Bartolo al principe Francesco*, 1553. Ce Bartolo était résident de Venise à Florence au moment de l'enlèvement, et ses lettres ne nous entretiennent que des nombreuses et inutiles démarches poursuivies par lui près de la seigneurie en faveur de la fugitive.

prison pour le reste de ses jours, et la respectable duègne aux amoureux messages eut pareil sort.

II.

Heureux ou malheureux, les coups de la fortune exercent sur nous une perturbation dont les caractères les mieux assis ont peine à se remettre; ils vont, comme l'orage, tantôt purifiant l'atmosphère, tantôt le brouillant. Mais, ce que l'on peut dire, c'est que bien peu d'individus restent après la commotion ce qu'ils étaient avant : les bons en deviennent meilleurs, les méchans pires; il arrivera même quelquefois que la modification s'opère en sens contraire et que le résultat de cet ébranlement soit une conversion subite du bien au mal ou du mal au bien. Les grandes déceptions tournent aisément une âme à l'aigre, et quand la désillusion et la chute sont simultanées, que le sol s'effondre sous vos pas, que tout vous manque : parens, amis, bien-être, considération, et qu'un immense amour n'est point là pour combler l'immense vide, alors la révolte s'en mêle, on passe en revue son arsenal, et, quel que soit le démon qui vous conseille, on l'écoute. Bianca, en se donnant, avait obéi à son mirage et s'était dit qu'un Salviati pouvant épouser une Grimani-Capello, sa faute serait tôt ou tard réparée et même pardonnée au cas où son père la découvrirait, et maintenant, de toutes parts, la réalité l'accablait : le Salviati des nuits heureuses s'appelait aujourd'hui Buonaventuri, le fils des princes était un misérable petit commis né de parens infimes; elle se voyait loin de sa patrie, sans espoir d'y rentrer jamais, l'honneur irrévocablement perdu. Elle placée si haut, tombée si bas! Sa famille la rejetait, les lois la proscrivaient : que devenir! Elle essayait bien, par instant, de se reprendre à son amour, mais trop de mépris s'y mêlait, et l'idée de se sentir au pouvoir d'un homme qui l'avait si honteusement trompée ne tardait pas à provoquer des réactions de haine. Alors son miroir lui disait qu'elle était belle à tenter un roi et que la jeunesse est un capital tout comme la vertu, souvent même bien plus profitable.

Dans cette charmante ville de l'Arno, si justement nommée la ville des fleurs, que vous aimiez l'air des champs ou l'atmosphère des cités, vous n'êtes jamais dépaysé; les palais s'enchaînent aux villas, les cloîtres et les églises aux maisons de campagne : paysage exquis, harmonieux, fait de main d'artiste, où la terre marie ses tons bruns au vert pâle de l'olivier, au noir bleuâtre des cyprès; palais contre jardins, végétations, floraisons et gazouillement d'eau parmi les marbres, tout cela simple, modéré, naturel comme la beauté des Toscanes; vous allez sans détourner ni relever la tête, un sou-

rire sur deux lèvres de pourpre, un rayon de soleil éclairant l'ogive d'une fenêtre, et votre enchantement n'a plus de cesse. Or il advint qu'un jour François de Médicis, rentrant à cheval de sa promenade du matin, eut une apparition ; comme il passait devant une maison de la place Saint-Marc, un rideau s'entr'ouvrit, puis se referma : deux éclairs, un corps de déesse, la Vénus de Titien, surprise au sortir du bain et voilant sa nudité sous les plis rassemblés du lampas! Notons que cette espèce de fulguration sidérale s'était annoncée par la chute d'une fleur destinée sans doute à conduire l'attention du passant où l'on voulait qu'elle se dirigeât, et François n'avait que vingt-deux ans, l'âge des amours romanesques. Se refusant à voir dans cette fleur tombée à ses pieds un simple accident du hasard, il crut à une avance et se promit d'en profiter si celle qui la lui avait faite en valait la peine. Le Médicis devinait bien, sans connaître à quel point le caractère de Bianca et la situation où elle se débattait en ce moment justifiaient sa conjecture. Les lois de Venise la poursuivaient, le sénat réclamait son extradition et, pendant ce temps, les ressources pécuniaires allaient diminuant chaque jour ; seul, un protecteur puissant était capable de la tirer d'un pas si difficile, et très savamment elle avait choisi le jeune prince. Restait à piquer son imagination, elle emprunta le stratagème de la nymphe antique, moyen habile et sûr avec un seigneur de la race des Médicis. Bianca pouvait désormais dormir tranquille, elle avait gagné son procès.

A dater de ce moment, l'intérêt se corse. Le marquis de Mondragone raconte à sa femme tout ce qui vient de se passer entre lui et le jeune prince et lui fait sentir le profit et la faveur qu'ils peuvent tirer d'une pareille intrigue. Aussitôt la Mondragone se met en campagne; elle trouve un prétexte pour s'introduire près des bonnes gens avec lesquels vivait Bianca et dont la société commençait à lui paraître fort lourde, comparée à la société que la noble fille du seigneur Capello voyait chez son père. L'entremetteuse interroge, insinue, feint la compassion et promet de parler au prince. En attendant, elle a soin de caresser ce besoin d'imprévu dont elle s'aperçoit que cette âme ardente est travaillée. Un matin, elle envoie son carrosse avec une de ses plus belles robes ; la vieille Buonaventuri, folle d'orgueil, y monte accompagnant sa bru. Arrivées au palais Mondragone, situé aux environs de Sainte-Marie-Majeure, les deux femmes sont accueillies par la marquise, on se promène dans les jardins, on s'assied sous les arbres, où la collation est servie, et tandis que la bonne vieille s'attarde à son biscuit trempé de vin de Syracuse : « Il faut que je vous fasse voir ma maison dans tous ses détails, » dit la Mondragone emmenant Bianca. Elles traversent une multitude de chambres et s'arrêtent enfin dans un délicieux petit réduit. La marquise tire

un écrin d'une armoire et de l'écrin une foule de bijoux : diadèmes, colliers, bagues, pendans d'oreilles dont elle s'amuse à parer Bianca; puis, tout à coup, la laissant seule : « Attendez-moi ici, je reviens. » Bianca continue de se parer; elle se regardait dans une glace lorsque soudain elle aperçut, s'y reflétant, un homme debout derrière elle; elle se retourne, c'était le prince. Bianca jette un cri, feint de vouloir courir à la porte; François la retient et la rassure : « Je ne suis pas venu ici en de lâches desseins, mais attiré par l'intérêt que m'inspire votre position. Me voici, puis-je vous être utile? Regardez-moi comme un protecteur, comme un frère et, à ce double titre, demandez-moi ce que vous voudrez, et ce que vous m'aurez demandé, vous l'obtiendrez, s'il est au pouvoir d'un homme, d'un prince ou d'un roi de vous l'accorder. » Et François de Médicis, en effet, lui tint parole.

III.

Nous sommes en 1560, deux ans avant le mariage de François-Marie de Médicis, qui, pour si grand prince qu'il se donne, n'exerce encore le pouvoir souverain que par délégation. Son père Cosme, retiré du gouvernement, vivait au palais Pitti en riche gentilhomme, en agronome, cultivant et pêchant, se livrant au trafic des pierres précieuses, maniant l'or et les bijoux, chimiste industrieux et commerçant imperturbable sur terre et sur mer. Ses relations avec son fils étaient prudentes et convenables; en particulier, il le traitait de façon aisée et familière, mais ramenait à soi l'autorité dès qu'il lui parlait en public; de son côté, le jeune prince marquait à son père une respectueuse obéissance et lorsque Cosme l'engageait à ne pas s'écarter des voies de la prudence et de la morale, il affectait de recevoir ses avis avec reconnaissance; comédie mutuelle où chacun avait intérêt à se prêter et qui, dans ce milieu des Médicis, infesté de corruption naïve, a quelque chose de réjouissant comme une scène des dieux d'Homère. Car n'oublions pas que ce père qui reproche à son jeune fils le naissant scandale de ses amours avec Bianca est lui-même un débauché de premier ordre, l'ancien amant d'Éléonore d'Albizzi, dont il a un fils, l'amant actuel de Camilla Martelli, qu'il compte épouser sitôt que le pape ou l'empereur l'aura fait grand-duc. La couronne grand-ducale est ce qui l'occupe exclusivement, le reste à ses yeux compte à peine; de là ses admonestations toutes paternelles : « Amusez-vous, dilapidez, tuez même si votre bon plaisir l'exige, mais ne me brouillez pas avec l'empereur. » Admirons incidemment le personnage presque bouffe que jouait Cosme en ces dialogues de famille. Vous pensez au Prusias de Cor-

neille, à ce vers d'un effet si comique autrefois dans la bouche de Baptiste aîné, qui parlait du nez :

Ah! ne me brouillez pas avec la république.

Une autre scène également fort gaie nous montre Cosme de Médicis sous cet aspect de fin compère, je veux parler de sa visite à Pie V en 1570. Impatient du mauvais succès de ses démarches du côté de l'empereur Maximilien, il s'était retourné vers le pape, qui venait de lui accorder sa couronne. La vanité, autant que la reconnaissance, lui faisait un devoir d'aller la recevoir des mains du pontife et il eut bien garde d'y manquer, mais, une fois à Rome, il profita de son séjour pour négocier deux affaires qui lui tenaient également au cœur, la ligue contre les Turcs et son mariage avec Camilla Martelli. Après avoir traité les grandes questions politiques, Cosme avait souvent avec le pape des conversations familières où il le consultait comme un père pour en obtenir des avis sur sa conduite privée, et ce fut dans un de ces entretiens d'intime confiance que le malin duc, prenant un air contrit, glissa l'aveu de sa liaison avec la Martelli. Pie V, flatté d'une confession qui avait tout le charme d'une confidence saisit naturellement cette occasion d'adresser à son pénitent une douce semonce, l'exhortant à se retirer de la vie de péché indigne d'un prince catholique et de sanctifier son union par le mariage. Cosme ne demandait pas autre chose; le talent était de se faire imposer par le pape un acte qu'en présence de l'opinion publique on n'eût peut-être point osé commettre. « Le loup revêtu de la peau d'un mouton, » La Fontaine a fait une fable là-dessus; mais quel apologue vaut cette histoire? Car il y avait du loup chez ce tyran si plaisamment déguisé en bon apôtre, et quand il entrait dans une de ses colères tragiques, ce capucin de comédie vous abattait d'un coup de poignard son valet de chambre Alemanni, parce que le pauvre diable l'avertissait de la folie que c'est à quarante-neuf ans de vouloir épouser une fille de quinze.

Grattez un Médicis, quel qu'il soit, et sous cette culture qui leur sert de bouclier d'or, vous trouverez la bête feroce. Ils sont luxurieux, cruels, sanguinaires, avec des appétits intellectuels non moins opiniâtres et qui se perpétuent dans la race à travers tous les méandres de la bâtardise. Artistes et savans, le mercantilisme entache leur art, et leur science ne va jamais sans quelque dépravation. Ce prince même qui nous occupe, François, avait appris de Benvenuto Cellini l'art d'imiter les saphirs et les émeraudes et ne se gênait pas pour le pratiquer dans son négoce aux dépens de la clientèle. Ils ont des laboratoires chimiques, mais en soufflant sur leurs charbons, à quoi songent-ils? Si quelque découverte a

lieu, c'est le hasard qui l'amènera. Eux pensent à leurs ennemis, à leurs amis, à leurs parens, proches ou lointains, et ce que leur chimie expérimentale produira, c'est un poison nouveau qu'on se hâtera d'essayer en famille; leurs pommades, leurs onguens, leurs élixirs et leurs parfums ont empoisonné l'Europe. A force d'amalgamer l'horrible et le grotesque, leurs crimes et leurs débauches tiennent du mythe : Alexandre et son Lorenzino, mignon tragique, Jean-Gaston et son laquais Dami, giton grotesque! Heine nous a peint les dieux païens chassés de l'Olympe et continuant leur ancienne vie au fond des forêts germaniques; les Médicis sont les Césars de l'antique Rome domiciliés à Florence, ayant citadelle et comptoir qu'ils exploitent; proscripteurs, calculateurs, empoisonneurs et noceurs impitoyables. « Vous ne voyez donc pas que vous finirez par dépeupler la ville avec vos sentences de mort? » disait à Cosme le Grand, autre scélérat de génie, un de ses plus chauds partisans. Cosme, père de la patrie, leva la tête d'un calcul de change qu'il faisait, posa la main sur l'épaule de son ami et le regardant fixement avec un imperceptible sourire : « J'aime mieux, répondit-il, la dépeupler que la perdre. »

Bianca trouva tout de suite un protecteur dans le prince; il intervint pour elle près de la république de Venise, mais ni l'envoyé de Florence, ni le nonce du pape ne réussirent : les dix furent intraitables, l'arrêt de bannissement confirmé, et refusés les 6,000 ducats qu'elle réclamait comme venant de l'héritage de sa mère. Il y eut même, de la part du conseil, tant d'animosité que le ministre de Toscane dut avertir son prince d'en rester là : « La honte infligée par Buonaventuri au père de Bianca est encore trop récente, écrit-il, et la seigneurie tout entière en est émue, car Bartolommeo a des attaches de famille avec les plus puissans personnages de l'état et son beau-frère est, comme vous savez, le patriarche d'Aquilée. Je doute donc qu'un chargé d'affaires puisse avoir ici rien à gagner à prendre en main la cause de Buonaventuri et, qui plus est, la cause de sa femme. Et ce que j'en dis n'est point pour moi, mais pour Votre Altesse, qui, certainement, aurait à se repentir un jour d'avoir molesté gratuitement des gens capables de reporter ensuite leur mauvaise humeur dans nos affaires politiques. » Il est à supposer que ces observations coupèrent court aux démarches, car, à partir de 1465, on n'en trouve plus trace, Bianca se sentant déjà probablement assez forte dans la faveur du prince pour ne plus se soucier de reconquérir les bonnes grâces du sénat.

La magicienne avait ouvert l'ère des incantations, et le charme opérait. Bref, cela débuta comme toutes les féeries du même genre; palais et villas sortant de terre au commandement de la baguette, équipages, écrins, coffres pleins de trésors, dotations pour la dame

et pour le mari, emplois et traitemens *honorifiques*. On nomma Buonaventuri valet de chambre de monseigneur : ne fallait-il pas occuper Mercure pendant que Jupiter visitait Alcmène, et ses visites se renouvelaient toutes les nuits, si bien que le père en prit texte d'une de ces missives où le blâme se dérobe sous l'enjouement : « Les promenades solitaires et nocturnes par les rues de Florence ne sont bonnes ni pour l'honneur, ni pour la sûreté, surtout lorsqu'on se fait de ces promenades une habitude de chaque nuit, et je ne puis vous dire quels sont les mauvais résultats qu'une pareille conduite peut produire. » Couronné grand-duc et son mariage autorisé par le pape, Cosme était revenu de Rome en toute hâte, et, quinze jours après, mandant au palais Pitti le curé de sa paroisse, il épousait Camilla Martelli. Or, tandis qu'il mettait ainsi l'ordre dans ses affaires, le bonhomme n'entendait pas que son coquin de fils vînt gâter la situation par ses bruyantes équipées. « Ne me brouillez pas avec l'empereur, surtout avant votre mariage! » Cosme, à ce moment de sa vie, a la prudence morne du savant qui ne se fie qu'à l'expérience; il arrange et dispose tout selon les besoins rigoureusement indiqués de l'existence journalière. Laurent le Magnifique, au sortir du tracas des affaires, s'occupait de Dante et de la philosophie de Platon : Cosme, à l'issue du conseil, trempait de l'acier, classait des plantes, tripotait des poisons en même temps qu'il inventait une théorie de l'impôt et, dans son laboratoire chimique de Saint-Marc, combinait le mariage de son fils avec une archiduchesse d'Autriche : œuvre importante qu'il sut mener à fin en pactisant avec ses propres vices et ceux de son fils, du moins pendant la trêve des fiançailles.

Le duc François et Cosme son père avaient le plus vif intérêt à tenir cette intrigue secrète jusqu'au jour où le mariage du jeune prince et de l'archiduchesse serait accompli. Mais, sitôt venu le lendemain des noces, François se reprit à ses amours avec si peu de mystère qu'il choisit un logement pour Bianca dans la partie la plus agréable de son palais et donna tout l'éclat imaginable à l'attachement que lui inspirait sa maîtresse. C'est en 1563, très peu de temps après que Bianca commence à jouer un rôle : elle entre à la cour tête haute, objet de toutes les admirations et de tous les hommages. François ne voit, n'écoute plus qu'elle; ses moindres caprices sont exaucés sur l'heure, ses volontés obéies même dans l'avenir. Il jure de l'épouser si jamais elle et lui se retrouvent libres. Bianca prend note du serment et déjà songeait au moyen de se séparer de son mari lorsque la mort vint opportunément l'en débarrasser.

Sur celui-là aussi les faveurs de cour avaient grêlé; il était chambellan, ministre, associé à la régence : que n'était-il pas? Tant de grandeurs l'avaient ébloui; il en oublia son passé misérable, abusa, dilapida, traita de son haut la noblesse florentine. C'était agi

bien à propos que de fournir aux mécontens une occasion nouvelle de se plaindre de la tyrannie des Médicis et l'on comprend de quels yeux les descendans des Albizzi, des Pazzi devaient envisager le règne d'un pareil aventurier. Ils n'avaient entre eux qu'un seul plan, sa perte, et ce fut lui-même qui, par l'arrogance de ses gestes, se chargea de la précipiter. Buonaventuri appartenait à cette classe d'époux casuistes qui pensent qu'un outrage peut être enduré lorsqu'il vous rapporte de gros bénéfices; discrètement, il s'était effacé devant son prince et cherchait près des autres femmes à se dédommager de son isolement. On le savait depuis quelque temps occupé d'une noble personne de la famille des Ricci, mariée au seigneur Bongiani et que tout Florence connaissait sous le nom de la belle Cassandra : beauté fort à la mode, il courait sur son compte toute sorte d'anecdotes plus ou moins tragiques, dont une semblerait empruntée aux fastes de la Tour de Nesle : deux jeunes gens, deux frères, s'étant vantés dans Florence d'avoir, à tour de rôle, joui chacun de ses faveurs, avaient été à deux jours de distance trouvés morts, un poignard dans le cœur. Buonaventuri fréquentait assidument la Cassandra, il la courtisait en public, l'affichait à ce point que les Ricci, prompts à saisir l'offense au vol, en conçurent de mauvais desseins. Le prince avertit Buonaventuri : « Tâchez, lui dit-il, de vous modérer dans vos rapports avec la Cassandra, car je vous préviens qu'un danger vous menace. Les Ricci sont furieux, et quand ils vous auront coupé la gorge, ce n'est pas moi qui vous la recoudrai. »

Buonaventuri reçut l'admonestation avec déférence et promit tout ce que l'on voulut, ce qui n'empêcha pas l'orage de grossir. Les Ricci redoublaient de haine; chaque jour, nouveaux griefs et nouvelles plaintes. François, pour soustraire son chambellan au péril, imagina de l'envoyer voyager en France; mais sitôt qu'elle eut appris cette résolution, Bianca mit son *veto*. Cet époux qu'elle avait cessé d'aimer, c'était assez qu'il en aimât une autre pour qu'il lui redevînt cher; elle qui naguère détestait sa présence ne voulait point qu'il s'éloignât. Elle eut avec Buonaventuri une explication pathétique au sujet de la Cassandra, le supplia de quitter cette femme, invoquant son propre salut, lui montrant les Ricci prêts à se venger et le prince gravement ulcéré. Mais ni ses représentations, ni ses larmes n'obtinrent gain de cause; au contraire, Buonaventuri, las de s'entendre jeter au visage les menaces des Ricci, poussé à bout par la maladresse de Bianca mêlant en vraie courtisane le nom du prince à cette histoire, Buonaventuri franchit les bornes et s'emporta :

— Tais-toi! s'écria-t-il, tais-toi! drôlesse, ou je te crève la poitrine avec la corne d'or que tu m'as plantée au milieu du front.

Et sur ces mots, il s'échappa, laissant Bianca meurtrie et désolée.

A cette scène conjugale le prince avait assisté, caché derrière une tapisserie :

— Calmez-vous! dit-il à sa maîtresse : votre mari ne veut pas être sauvé; vous et moi n'y pouvons plus rien, et nous n'avons qu'à laisser faire les événemens.

Le même jour, François recevait dans son jardin la visite des deux Ricci, venant se plaindre d'une nouvelle insulte en pleine rue. Le prince et les deux frères causèrent sous les arbres en se promenant, les deux frères très animés; puis, au moment de se quitter :

— Messieurs, leur dit François, agissez à votre convenance; quant à moi, je désire n'en rien savoir.

Et, les ayant congédiés, il partit pour sa campagne de Pratolino.

Cette nuit-là (21 décembre 1569), Buonaventuri, dûment escorté de deux estafiers, rapière au vent, sortait vers quatre heures de chez la Cassandra, lorsque, en passant sur le pont de la Trinité, il entendit un coup de sifflet; à ce signal, douze bandits l'investirent. Des deux hommes qui l'accompagnaient, l'un se sauva à toutes jambes et l'autre fut tué; blessé lui-même en s'ouvrant un chemin au travers des épées, il était parvenu à gagner le large et se croyait sauf, mais un nouveau groupe de gens armés le guettait à l'entrée de la via Maggio et, frappé de vingt-cinq blessures, il fut ramassé le matin dans un cul-de-sac, près du pont. Autant il en advint à la Cassandra. Cette même nuit, plusieurs hommes masqués forcèrent sa porte et l'égorgèrent dans son lit.

A son réveil, Bianca reçut la tragique nouvelle; son premier soin fut d'aller chez le prince crier vengeance, mais il était absent et personne, au palais, n'avait d'ordre pour agir: deux jours seulement après la catastrophe, monseigneur revenait de Pratolino. Il vit Bianca, la consola, jura tous ses grands dieux d'exterminer les assassins et se hâta si bien de les poursuivre que ceux-ci trouvèrent le temps de gagner la France.

Le duc ayant connu d'avance le complot et pratiqué la politique du laissez-faire, il est hors de doute que la procédure intentée au lendemain du crime dut avoir des lenteurs propres à favoriser la fuite des Ricci. Lui-même raconta plus tard à son chapelain Jean-Baptiste Confetti la part morale qu'il avait eue en cette affaire, et son aveu manquât-il au débat, que d'autres preuves de la complicité subsisteraient : cet entretien au jardin avec les frères de Cassandra, les paroles prononcées en les congédiant, le départ de Florence quelques heures avant l'attentat. François cherchait une occasion de se débarrasser du mari de sa maîtresse, il courut à la meilleure. La scène domestique à laquelle il avait assisté, les mots outrageans qu'il avait entendus, tout cela prêtait à réflé-

chir : si cet homme, jusqu'alors parfaitement souple et docile, allait devenir incommode et qui sait même, dangereux? Les rapides élévations engendrent souvent la folie. Sans sortir des traditions de sa famille, François se rappelait l'exemple d'Alexandre de Médicis, à qui ses relations avec la femme d'un autre avaient coûté la vie : mieux valait donc profiter de la circonstance. La mort de Buonaventuri ne fit qu'accroître la passion du prince, et Bianca fut immédiatement déclarée maîtresse régnante. Florence tout entière s'en émut; on blâma très haut, on chansonna, puis les épigrammes s'émoussèrent et le vent emporta les chansons.

IV.

La belle favorite gouvernait la ville et la cour : qui l'avait avec soi tenait la fortune, et ceux qu'elle n'aimait pas dégringolaient. Un scandale a beau réussir, les oppositions qu'il soulève n'en sont pas moins à redouter. Bianca sentit le péril et s'occupa du moyen de le conjurer. Forte de l'amour du prince, les cabales ne l'atteignaient pas, mais l'amour a ses vicissitudes et François pouvait changer d'humeur : s'établir solidement dans la famille, s'appuyer sur ceux de ses membres ayant crédit tant sur le prince que sur le peuple, était en pareille occurrence un coup de génie; elle avisa. Le père de François, Cosme, vivait à l'écart : de celui-là il n'y avait point à s'enquêter, c'était un père noble dans la comédie et rien de plus; inutile aussi de penser à don Pietro, jeune frère du prince régent et que son âge mettait en dehors des intrigues de parti; restaient sur le chemin deux influences, mais celles-là très sérieuses, donna Isabelle, sœur de François, et le cardinal Ferdinand, son frère puîné.

Donna Isabelle avait l'oreille et le cœur du jeune prince; unie à Giordano Orsini, qui la négligeait, elle se consolait avec le neveu de son mari et bien d'autres jeunes gens, la fleur de la noblesse florentine, ce qui lui valut d'être étranglée par le Giordano et d'avoir une de ces fins dantesques plus grandes que nature qui répondent à l'idée qu'on se fait des personnages de ce temps-là. Dès que vous touchez à cette chronique des Médicis, les crimes vous débordent : fratricides, viols, incestes, toutes les abominations, y compris celles de Sodome. Ne rien ignorer, mais ne compulser ces tas d'horreurs que pour se faire un jugement d'ensemble, est un procédé que recommande généralement la vraie critique, mais grâce auquel disparaît aussitôt le côté vivant de l'histoire. Je ne prétends pas qu'on donne tout à l'anecdote, comme font Stendhal et Mérimée lui-même très souvent; mais ne peut-on dramatiser un peu sans se

compromettre absolument près des gens qui savent ou qui croient savoir? C'est surtout dans les monographies du genre de celle que nous écrivons qu'il vous faut appuyer votre assertion sur le fait anecdotique et le raconter non plus pour s'y complaire, mais pour prouver. Quand je dis, par exemple, que Bianca Capello favorisa les amours de sa belle-sœur avec Troïlo Orsini, qu'importe aux lecteurs mon allusion à cette anecdote si, par respect pour la grande histoire, je dois leur laisser ignorer l'anecdote elle-même?

Cosme avait cinq fils et quatre filles.

Les fils étaient : François, dont le règne va se déroulant devant nous; Ferdinand, qui régna après François; Pierre, qui tua sa femme Éléonore de Tolède; Jean et Garcias : Jean, qui périt assassiné par Garcias, lequel fut à son tour poignardé par son propre père, qui « ne voulait pas de Caïn dans sa famille. » Les quatre filles étaient : Marie, Lucrèce, Isabelle et Virginie. Au sujet d'Isabelle, ce que rapportent les mémoires manuscrits dépasserait tous les scandales. Celle-là était la bien-aimée de son père; un jour que George Vasari, caché par son échafaudage, peignait le plafond d'une des salles du Palais-Vieux, il vit entrer Isabelle dans cette salle; c'était vers l'heure de la sieste. Ignorant que quelqu'un se trouvait dans la même pièce, elle tira les rideaux, se coucha sur un divan et s'endormit. Cosme entra à son tour, aperçut sa fille, et bientôt Isabelle jeta un cri. Mais, à ce cri, Vasari cessa de regarder et ferma sagement les yeux, pareil au chasseur qui fait le mort pour se sauver des griffes de l'ours. L'année d'ensuite, Isabelle fut mariée à Giordano Orsini, duc de Bracciano; triste et sombre alliance, orageuse dès son début. Orsini habitait à Rome et Cosme exigeait que sa fille vécût à Florence, près de lui. Cette séparation continuelle eut pour résultat chez l'homme, — froid et brutal, — l'indifférence; chez la jeune femme, — ardente et passionnée, — l'oubli de toute retenue. Un proche parent de Giordano, nommé Troïlo Orsini, était devenu l'amant d'Isabelle, mais avec une aussi galante compagnonne les intrigues se croisaient aisément, et Bianca Capello mettait sa gloire à les empêcher de tourner à mal, sans y réussir toujours; quelque peine qu'elle se donnât, sur l'intrigue d'hier se greffait celle d'aujourd'hui et c'était un vrai casse-tête de se reconnaître au milieu de ces complications. Troïlo adorait d'autant plus follement sa maîtresse qu'il s'imaginait être le seul, et le malheureux avait un fortuné rival, Lelio Torello, page du grand-duc François. Malgré les efforts de Bianca, qui manœuvrait la double affaire, ils se rencontrèrent, et Troïlo Orsini tua d'un coup de poignard Lelio Torello, au grand soulagement d'Isabelle, que déjà sollicitaient d'autres amours où sa fidele amie ne manquerait pas d'intervenir.

Maintenant passons au cardinal; il ne lui marchanda point ses bons offices. Le cardinal Ferdinand, moins bien vu par son frère, le duc régent, n'en était que plus populaire; c'était même le seul Médicis qui fût aimé des Florentins. Par lui on pouvait imposer silence aux diffamations, étouffer les haines; il est vrai que son éminence ne se laissait point aisément aborder; sa gravité, l'orgueil de race, jetaient un froid. Bianca pourtant ne tarda pas à réussir également de ce côté. Le cardinal menait grand train, et ses dépenses dépassaient de beaucoup ses revenus. Fort endetté pour le moment, il faisait les yeux doux à la cassette de son frère, mais la cassette ne cédait pas; François se montrait intraitable. Bianca, témoin de ces débats, eut d'abord l'air de ne s'apercevoir de rien; puis, quand les choses commencèrent à se gâter, une brouille devenant imminente, elle entra sournoisement dans le jeu du cardinal, et le cardinal, par simple intercession de la madone, obtint la somme qu'on lui refusait. *Bis repetita placent :* une autre fois, comme il avait besoin de 20,000 écus pour se mettre en route et qu'il rencontrait de nouvelles résistances : « Partez toujours, lui dit-elle en souriant; j'ai l'idée que cet argent vous attend à Rome. » Le cardinal partit et trouva en arrivant, non pas 20,000 écus, mais 30,000. Le moyen pour un galant homme de bouder à de telles avances! Bianca, pour mieux se l'attacher, voulut aussi être son obligée. Elle lui recommandait ses amis, sa famille, souhaitant de lui devoir son salut : « Je suis malade, écrit-elle; pensez à moi dans vos prières, car je sais que Dieu les écoute. » Et le cardinal, quoique l'ami de la femme de son frère, en vint ainsi bientôt à se lier avec la rivale.

Certaine désormais de n'avoir rien à redouter de la famille, Bianca se sentait libre d'abuser. François, chaque jour plus épris, rendait les armes. Elle était la beauté, l'enchantement de cette cour et, disons-le, l'indispensable distraction d'un prince d'humeur sauvage dont un intérieur fastidieux augmentait encore la mélancolie. Sa femme, Jeanne d'Autriche, l'ennuyait, et ses relations avec elle se bornaient aux devoirs de la bienséance. Jeanne était de figure agréable, mais de santé frêle, et son caractère douloureux, son rigorisme dévot, sa raideur empesée diminuaient encore le peu de grâces dont la nature l'avait pourvue. Les Toscans et les mœurs toscanes lui déplaisaient; élevée à la cour sévère d'Autriche, adonnée depuis l'enfance aux exercices de piété, elle fuyait comme un écueil pour la vertu jusqu'à l'apparence de ces plaisirs qui sont un besoin pour les gens du Midi. Si l'on ajoute à ces dispositions la jalousie fort naturelle, mais acariâtre et sèche, que devaient alimenter dans ce cœur hautain les avantages de sa rivale, on concevra le redoublement d'amour que François dut éprouver pour

Bianca. Elle était la véritable grande-duchesse de Toscane. Vive, enjouée, appelant au secours de sa beauté les mille ressources d'une conversation étincelante, Bianca ne se contentait pas de parler aux sens de son amant; elle l'amusait par son esprit, et cet homme d'un caractère sombre, ce chimiste adonné aux calculs de la science et du commerce, s'étonnait, en quittant son laboratoire (1), d'être ainsi chaque jour promené d'une main de fée aux merveilleux pays de l'imagination. Pendant ce temps, Jeanne se plaignait, et ses plaintes, au lieu de lui ramener son mari, l'éloignaient encore. Elle alla jusqu'à s'adresser au grand-duc Cosme; le bonhomme, qui lui-même avait passé sa vie à scandaliser le pauvre monde, l'éconduisit par des banalités : « Ayez patience et méfiez-vous de la calomnie; la jeunesse doit avoir son cours; on vous aime, on vous reviendra. Regardez autour de vous dans votre propre famille; vos sœurs sont-elles mieux traitées? Oubliez donc qui vous néglige et félicitez-vous comme moi d'être quitte des soucis du trône. » De pareilles raisons, on le comprend, calmèrent mal la colère de l'épouse délaissée et non résignée. Sa haine visait surtout Bianca. Un jour, l'apercevant sur le pont de la Trinité, elle donna l'ordre à ses gens de lui courir sus et de la précipiter dans l'Arno; heureusement que la furieuse altesse était accompagnée d'un gentilhomme de mœurs moins inhumaines, le comte Héliodore Castelli, qui, s'emparant de la situation au nom de la foi, empêcha Jeanne de céder à l'inspiration du démon. Bien en prit à ce chambellan d'évoquer le diable d'enfer aux yeux de la pieuse dame, car autrement Bianca y passait, et vraiment c'eût été grand dommage, même pour la princesse, qui devait, elle aussi, recevoir bientôt la favorite à résipiscence.

V.

Dix ans s'étaient écoulés depuis que Bianca Capello travaillait à son œuvre d'ambition, mais jusqu'alors ses menées n'avaient rien affecté que d'assez ordinaire à la race des courtisanes de haut vol; le regard aiguisé, quoique paterne, du vieux Cosme la tenait en respect. Ce fut seulement à sa mort, en 1574, que, le prince François ayant pris possession de la souveraineté, on jeta le masque. Ici se place une incroyable histoire de substitution d'enfant.

Le nouveau grand-duc de Florence n'avait de sa femme que des filles et n'envisageait qu'avec chagrin la perspective de voir un de ses frères lui succéder : « Si j'avais seulement un fils naturel! »

(1) François, comme son père, avait la passion de l'alambic; c'est lui qui le premier a su produire par imitation de la porcelaine chinoise.

s'écriait-il un jour devant Bianca, qui, sur-le-champ, se rendit compte des avantages qu'elle pouvait tirer de la satisfaction d'un pareil vœu. Donner ou, au besoin, procurer un héritier à la couronne grand-ducale, quel objectif pour une ambition comme la sienne! Le prince avait juré de l'épouser au jour que tous les deux se retrouveraient libres. En ce qui la concernait, les obstacles semblaient s'aplanir : le meurtre de Buonaventuri avait, de son côté, déblayé la voie; restait bien, de l'autre, la grande-duchesse, mais si pauvre de santé, si réduite à consomption par les ardeurs de son tempérament! Que Bianca remplît la condition voulue, qu'elle eût un fils, et la loi florentine, loin de contrarier la plus vive de ses espérances, imposerait au prince le devoir d'y faire droit. Chose grave pourtant et d'exécution plus que délicate, la nature ne s'y prêtait point; Bianca le savait et s'en affectait. De ses rapports avec Buonaventuri un seul enfant était né : sa fille Pelegrina, et, depuis lors, plus de grossesse! Faudrait-il donc voir s'écrouler son rêve, échouer au port? Pour triompher d'une stérilité désastreuse, elle employa tous les moyens, les naturels et les surnaturels; après les médecins, les astrologues; après les astrologues, les sorcières. Ni les vulnéraires pharmaceutiques, ni les infusions d'herbes cueillies sous la potence au clair de lune, rien ne réussit. Désespérant d'être jamais plus mère, elle n'en poursuivit pas moins son idée fixe de donner un fils au grand-duc, et voici la trame qu'elle ourdit pour accoucher malgré Lucine.

Un beau matin de l'an de grâce 1575, l'état intéressant fut annoncé à qui de droit, et tandis que Monna Bianca se prétendait atteinte de tous les accidens qui accompagnent d'ordinaire les commencemens d'une grossesse, on introduisait secrètement dans une petite maison des faubourgs une superbe fille de la campagne que Giovanna Santi, sa camériste, avait choisie à point pour l'usage qu'on en voulait faire. De ces deux grossesses ingénieusement juxtaposées, la vraie allait servir à masquer la fausse, et, le 29 août 1576, la villageoise était à peine délivrée que Bianca mettait au monde un beau garçon. Les chroniques nous parlent d'un enfant caché dans un luth que l'on apporta dans la chambre de l'accouchée; quoi qu'il en soit, la comédie fut jouée à ravir. Bianca avait ressenti les premières douleurs pendant le jour, le prince ne la quittant pas, fort inquiet; vers le soir, les crises recommencèrent jusque très avant dans la nuit, tellement que son altesse, accablée de fatigue, d'émotion, dut rentrer se reposer quelques heures; les médecins eux-mêmes furent congédiés sous prétexte d'accalmie, et tout le monde était à peine sorti que l'accouchement avait lieu sans douleur ni crise aucune, Bianca se trouvant seule en tête-à-tête avec Giovanna Santi, sa fidèle servante et confidente. On était allé

réveiller le prince; il accourut en grande hâte. Ivre de joie, il prit l'enfant, reconnut qu'il ressemblait à sa mère, l'appela son fils et déclara qu'il se nommerait du nom d'Antoine, Bianca Capello, sa bien-aimée, l'ayant conçu par l'intercession de ce saint patron.

L'œuvre de fourberie consommée, il importait d'en faire au plus tôt disparaître les instrumens; la dame du logis pourvut à ce soin avec une impitoyable assurance. Tous furent empoisonnés, jetés dans l'Arno ou simplement éloignés. Un certain Garzi, médecin à la solde de Bianca, se chargea de la mère de l'enfant; il l'enleva dès cette nuit et la conduisit à Bologne, où lui-même, avant de mourir, l'instruisit du sort de son nouveau-né. La malheureuse, se sentant partout menacée, erra sous des noms supposés de ville en ville. Douze ans plus tard seulement, Bianca n'étant plus de ce monde, elle revint à Bologne et fit sa confession pendant le jubilé; la nourrice de don Antoine, ainsi qu'une autre femme de service également en possession du secret, fut noyée plus tard dans l'Arno. Quant à Giovanna Santi, sa bonne maîtresse l'ayant remerciée l'année suivante, elle rencontra sur les Apennins des gens masqués qui saluèrent son passage à coups d'escopette; blessée, mais non morte, comprenant d'où lui venait cette bordée, l'honnête créature porta plainte et raconta publiquement cette tragi-comédie de palais et les diverses récompenses que les acteurs avaient tirées de leur figuration.

Ainsi les moyens criminels pratiqués pour tenir secrète la supercherie en devaient amener la découverte. Cette histoire était la fable de Florence que le grand-duc n'en soupçonnait pas le premier mot. Il n'est pire aveuglement que celui qui ne veut pas être dissipé; son illusion lui suffisait, et, quelques années plus tard, Bianca l'ayant mis au courant, il ne l'en aima que mieux et n'en renonça pas davantage à sa paternité. « J'aime mes mauvaises pensées, » nous disait une très honnête femme. François chérissait son erreur; avoir un enfant de Bianca était son rêve; il l'avait et fermait les yeux. On s'explique moins le silence du cardinal; il est vrai que, s'il eût parlé, son frère ne l'aurait pas cru, et qu'en parlant, il eût risqué de se brouiller avec Bianca, dont il était l'obligé.

Cependant, du côté de l'Autriche, un orage se formait contre le grand-duc de Toscane; les outrages infligés à l'épouse avaient ému son frère, l'empereur Maximilien, et, depuis la naissance de don Antonio, les remontrances devenaient plus sévères. Un autre frère de Jeanne, l'archiduc Ferdinand, menaçait d'accourir à Florence et d'y soulever une émeute en emmenant sa sœur. La mort de Maximilien empêcha seule l'événement. Rodolphe, le nouvel empereur, mieux disposé pour le grand-duc, essaya de rétablir le bon accord; il voulut entendre les deux parties, puis les renvoya dos à dos. Cette fois, le raccommodement ne laissa sans doute rien

à désirer, car neuf mois plus tard (1679), Jeanne d'Autriche donnait aux Médicis un héritier légitime, le prince don Philippe. L'épouse n'allait-elle pas l'emporter sur la courtisane? N'était-ce point le moment d'arracher, de rejeter loin de soi l'arbre stérile qui ne savait pousser que des fruits postiches? On le croyait partout, et Bianca Capello se le tint pour dit.

Elle quitta Florence et se retira à sa villa d'abord, ensuite à Bologne. Mais cet exil tout volontaire ne tarda point à justifier les habiles calculs de la favorite. François comprit bientôt qu'il ne pouvait se passer d'elle; ni l'apaisement de l'opinion, ni les rapports d'amitié rétablis avec la cour d'Autriche, ni même la satisfaction d'avoir désormais pour sa couronne un héritier de bon aloi ne prévalurent contre d'irrémédiables répugnances. Cette vie de contrainte et d'ennui près d'une personne sans charme et sans esprit le rendait lugubre. Il comparait les deux intérieurs et n'en regrettait que davantage celui qu'il n'avait plus. De son côté, Bianca ne laissait pas de réfléchir; au bout d'un certain temps, le bruit courut qu'elle était rentrée à Florence, mais pour s'y consacrer au repentir. L'intention fut généralement approuvée et plut surtout à la grande-duchesse, qui sentit son cœur s'emplir d'une douce compassion. L'illusion, à la vérité, dura peu. Rencontrant un jour à la promenade la favorite au bras de son mari : « C'est donc ainsi, dit-elle à Bianca, que vous reconnaissez mon indulgence? Tenez, vous n'êtes qu'une infâme, et la justice de Dieu me vengera. » Cette apostrophe fut cause, à ce qu'on raconte, de la mort de la grande-duchesse. Les livres de sorcellerie ont ainsi des histoires de balles qui ricochent; toujours est-il que la mort de la princesse Jeanne suivit de près cette algarade. Quelques-uns prétendent que son mari l'empoisonna : bruit absurde; la princesse était alors sous le coup d'une nouvelle et pénible grossesse, et ce dernier affront fait en public amena l'accident qui la tua. Jeanne mourut en couches, les yeux fixés sur son mari et le dévorant encore de toutes les flammes dont elle n'avait cessé de brûler pour lui. « Il n'y a point de remède à mon mal, lui dit-elle; d'ailleurs je suis heureuse de mourir. Je vous recommande mes enfans et tous ceux qui m'ont suivie de la cour de mon père; quant à vous, au nom du ciel, vivez plus chrétiennement que vous n'avez fait jusqu'aujourd'hui et souvenez-vous toujours que j'ai été votre seule épouse devant Dieu et devant les hommes et que je vous ai tendrement aimé. »

S'il s'en souvint, l'indigne époux ne s'en souvint guère, car on le vit aux obsèques de sa femme soulever sa cape de deuil en passant devant la maison de Bianca et saluer du regard sa maîtresse assise au balcon; puis, aussitôt la cérémonie terminée, retourner chez elle, s'y installer.

VI.

Florence pleurait encore sa grande-duchesse, que la favorite, au milieu de ses amis, préludait à son propre avènement. « Tendez-moi votre main, disait-elle à l'un d'eux, je veux faire votre fortune. Le grand-duc m'a promis le mariage, et je sais qu'il tiendra sa parole. » Quel motif aurait eu ce Médicis de se parjurer? n'avait-elle pas rempli toutes les clauses du contrat? Nul obstacle ne s'opposait plus à son triomphe. François repoussait tout projet d'union avec les maisons souveraines. « Assez longtemps, répondait-il au cardinal, j'ai vécu pour l'état et pour ma famille; j'ai le droit désormais de ne songer qu'à mon plaisir, et pour rien au monde je ne souffrirai qu'on m'impose un nouvel esclavage. » D'autre part, l'habile intrigante voyait à l'horizon plus d'un point noir; le peuple l'avait en exécration à cause du martyre infligé à la défunte grande-duchesse, dont il vénérait la mémoire. François, circonvenu, n'entendait que récriminations, funestes prophéties. L'Autriche surtout l'inquiétait; il consulta ses ministres et ses théologiens sur la validité de son engagement. Tous furent d'avis qu'elle était nulle; il s'en rencontra même un, Giovanni Confetti, son directeur, qui fit de la rupture un cas de conscience. Ce dialogue vaut la peine d'être reproduit, et nous le donnerons ici tel que l'homme de Dieu l'a consigné dans ses papiers.

« Peu de jours après les funérailles de la grande-duchesse, le grand-duc me fit appeler par son page, Luigi Capponi, au sortir de la messe, et lui et moi nous trouvant seuls, voici comment il me parla.

« — Au moment de réaliser un de mes plus chers désirs qui d'ailleurs n'offense ni Dieu ni les hommes, je suis bien aise de consulter votre opinion. Bref, je veux épouser la signora Bianca; qu'en pensez-vous?

« — Monseigneur, la question que vous me posez est des plus graves; j'ai besoin avant d'y répondre de vous interroger moi-même sur divers points : 1° cette promesse de mariage a-t-elle été faite du vivant de votre épouse? 2° est-elle antérieure au meurtre de Buonaventuri? 3° Votre Altesse a-t-elle, soit moralement en l'approuvant, soit de toute autre façon, trempé dans ce meurtre? 4° avez-vous eu commerce avec la signora Bianca, et des enfans sont-ils issus de ce commerce?

« Le Grand-Duc. — Ma femme et Buonaventuri vivaient encore lorsque je promis à la signora Bianca de l'épouser si jamais, elle et moi, nous étions libres. Peu après survint le meurtre de Buonaventuri, que j'avoue avoir connu d'avance et laissé commettre, mais

sans l'avoir préparé ni conseillé. Avant comme après la mort de son mari, j'ai entretenu des relations avec la signora, mais sans en avoir eu d'enfans et, quant à don Antonio, ceux-là se trompent qui le prennent pour un fils né de notre union. Longtemps, j'ai cru moi-même qu'il était mon fils, je l'ai déclaré tel, et ce n'est que plus tard qu'elle m'a spontanément révélé la vérité dans tous ses détails. Quoi qu'il en soit, j'ai reconnu l'enfant et suis d'avis que ces diverses circonstances ne doivent pas m'empêcher de remplir mon engagement.

« — Moi, monseigneur, j'estime au contraire que ce mariage est impossible; trop de considérations et des plus sérieuses s'y opposent. Vous avez fait cette promesse de mariage à la signora Bianca et vous avez eu des rapports intimes avec elle alors que son mari et votre femme vivaient. Je consens que vous n'ayez point pris de part active dans le meurtre, mais vous en étiez prévenu et vous avez favorisé le crime par votre abstention; choses graves, monseigneur, très graves, et qui vous empêchent d'épouser la signora. Je dis mieux, ce mariage serait consommé qu'il faudrait le rompre, car il constitue un péché mortel. »

« Sur ces paroles d'admonestation, Son Altesse me congédia en m'invitant à me livrer à de mûres réflexions. Mandé de nouveau près d'elle à quelques jours de distance, je ne pus que lui confirmer mon sentiment, et comme j'invoquais le droit ecclésiastique : « A Dieu ne plaise ! s'écria le grand-duc, que j'ose entreprendre quoi que ce soit contre les saints canons ! » Et solennellement, il abjura devant le crucifix tout projet d'alliance entachée de réprobation théologale.

Ainsi Bianca voyait échouer ses projets d'ambition; le coup fut terrible, elle en tomba malade et voulut se laisser mourir de faim. Le grand-duc, ému de pitié, mais persistant dans sa résolution, jugea néanmoins convenable d'octroyer à la pauvre Ariane une marque publique d'intérêt rétrospectif, et don Antonio fut légitimé, ce qui donna lieu à une nouvelle entrevue avec le père Confetti ainsi qu'à la conversation qui suit.

« Quand, une autre fois, je revis le grand-duc, il me dit : « Ne pouvant conclure ce mariage, je veux du moins légitimer l'enfant; c'est une satisfaction que je dois à la signora Bianca Capello, atteinte si cruellement de sa répudiation qu'elle en est malade. » — A cela je répliquai par un argument irrésistible : « Légitimer don Antonio ! Mais alors même qu'il serait votre fils, vous ne le pourriez pas, don Antonio étant supposé né dans l'adultère, et vous le pouvez encore bien moins, cet enfant n'étant pas le vôtre. L'intrigue n'eût-elle jamais été dévoilée, il vous serait donc interdit et d'épouser la Bianca et de légitimer un enfant étranger au détriment de vos héri-

tiers naturels. » Je l'exhortai, en outre, à ne point charger sa conscience d'une faute entraînant l'expiation publique par l'amende honorable. « Vous avez raison, répondit le grand-duc, puisque don Antonio n'est pas mon fils, du moment qu'il s'agit d'un cas de conscience, me préserve le ciel de vouloir porter préjudice aux intérêts de mon frère ! Je ne saurais pourtant manquer brutalement à ma parole; j'ai reconnu cet enfant sur les instances de Bianca; elle est malade, en danger peut-être, et je sens que je l'aime toujours. Comment faire? L'idée me vient d'apanager don Antonio d'un domaine en dehors de mes états et de l'y établir tranquillement (1). »

Personne dans l'entourage du grand-duc ne mit en doute cette fois la fermeté de son mouvement. La rupture était résolue, il en informa ses ministres, qui, non contens d'applaudir, lui conseillèrent, pour mieux assurer sa victoire, de s'en aller faire un tour dans les montagnes de Pistoia. Bianca comprit qu'il s'agissait d'une disgrâce définitive. Elle écrivit, elle implora; lettres et démarches furent repoussées. L'heure avait-elle sonné pour elle de la résignation et qui sait? même du cloître? Elle y songea, mais différa, si bien que François était de retour qu'elle réfléchissait encore au moyen de rectifier la destinée. La violence n'ayant pas réussi, on eut recours à l'insinuation; quelques rares amis restés fidèles se chargèrent de parler au prince, de le ramener par la douceur, et lorsque la préparation fut à point, un beau jour la déesse apparut, inattendue, mais non suppliante. C'en était plus que François ne pouvait supporter : à la vue de ces beaux yeux attendris tout baignés de larmes, les foudres des théologiens se dissipèrent en fumée. Un saint homme de moine dont Bianca rémunéra les bons offices eut soin de lever les derniers scrupules du prince, qui, plus amoureux que jamais, se reprit à sa maîtresse et la voulut à demeure dans son palais.

Le 5 juin 1579, François, relevant à peine d'une assez longue indisposition, vit un matin sa maîtresse entrer dans sa chambre et s'approcher de son lit, affectueuse et tendre comme d'ordinaire : « Ne voulez-vous rien prendre? » demanda-t-elle. Le convalescent fit en lui souriant un signe de tête négatif, et Bianca lui servant un œuf frais : « Prenez au moins ceci, dit-elle, par amour pour moi. » Le prince alors accepte, puis ayant mangé, il ajoute : « Moi aussi, je vous dois quelque chose en retour de la santé que vous m'avez rendue. Tenez, Bianca,

(1) *Scritture diverse riguardanti il matrimonio della Bianca Capello col gran duca Francesco I e l'inganno da essa fattogli fascendo credere che don Antonio fosse suo figlio.* Au nombre de ces pièces, où figure en première ligne cette consultation, se trouve un rapport du médecin Pietro Capelli exposant ses doutes à l'endroit de la naissance de don Antonio, et racontant les mines de Bianca pendant qu'elle jouait sa comédie. On lit aussi, parmi ces papiers, la lettre anonyme d'un prêtre de Bologne au cardinal Ferdinand, curieux morceau où sont rapportés les gestes et discours de Giovanna Santi devant le tribunal d'enquête.

voici ma main : vous êtes ma femme. » Et, ce jour-là, le bon moine aux pieux accommodemens sanctifia leur hyménée. Tout se passa dans le plus grand secret à cause du deuil de la cour; le cardinal lui-même ne connut cette nouvelle que par hasard. Venu à Florence pendant la maladie de son frère et trouvant Bianca installée nuit et jour dans la chambre, il en témoigna son étonnement, et François dit alors ce qu'il en était. Comment don Ferdinand prit cet aveu, le cardinal avait trop de circonspection pour le publier sur le moment. Accepter avec sérénité ce qu'on ne peut empêcher est une maxime propre aux gens habiles. Sans doute, il en avait la mort dans l'âme, mais il ne voulait ni chagriner son frère, ni interrompre ses bonnes relations avec Bianca. Peut-être aussi pensa-t-il qu'aux yeux des Florentins l'honneur de son frère aurait moins à souffrir de ce nouveau mode d'existence. Que le cardinal ait pu commettre par la suite le double empoisonnement dont l'accusent les chroniques vénitiennes, je n'en crois rien et je dirai plus loin mes raisons. J'estime cependant qu'il n'eut jamais à l'égard de Bianca qu'une certaine antipathie; même aux heures des services rendus à lui par elle, il la haïssait; l'esprit de cette femme le captivait, quelquefois même le dominait; il profitait de ses services, mais, comme belle-sœur, il la reniait *in petto*, trop fin et trop madré pour découvrir aucun dessous de sa propre conscience. D'ailleurs, l'idée ne lui vint pas que Bianca serait jamais déclarée grande-duchesse; il se disait que leur père Cosme avait ainsi épousé de la main gauche Camilla Martelli et qu'il en serait de même avec Bianca Capello. Une de ses lettres au chevalier Serguidi semble confirmer cette opinion : « Le grand-duc vient d'épouser la signora Bianca, d'où l'on aurait tort de conclure qu'il va la proclamer grande-duchesse ; j'augure que les choses se passeront encore une fois comme elles se sont passées pour la signora Martelli. »

C'était mal connaître la personne que de supposer qu'elle s'arrêterait à mi-chemin de sa fortune. François ne songeait, en effet, à ce moment, qu'à mettre de l'ordre dans les faits accomplis, à leur donner couleur honnête. Avoir épousé une fille échappée de chez ses parens et devenue sa maîtresse après avoir été la concubine d'un aventurier de basse extraction, c'était là de quoi réfléchir, sinon de quoi se repentir. S'adressant donc à l'opinion et cherchant à relever devant le monde une situation assez compromise, il écrivit au sénat de Venise pour obtenir que sa femme fût adoptée et saluée « fille de la sérénissime république. » Nous savons ce que signifiait alors ce titre inventé par les républicains des lagunes pour constituer aux filles de leurs patriciens le droit d'entrer de plain-pied comme princesses de sang royal dans les maisons souveraines : *Siamo Veneziani, poi cristiani*, » disaient les hommes, et les femmes : « Nous

sommes Vénitiennes, puis reines et grandes-duchesses. » A Rome, à Milan, à Ferrare, une « fille de la république » avait le pas sur les princesses italiennes. François chargea son résident Abbioso de pressentir la seigneurie, et, les négociations ayant abouti, le général Mario Sforza vint à la tête d'une ambassade annoncer en grande pompe à Venise le mariage du grand-duc avec Bianca Capello, et réclamer en sa faveur l'illustre titre.

Celle qui jadis, si on l'eût arrêtée au moment de son évasion avec Buonaventuri, aurait subi les derniers châtimens, voyait aujourd'hui les honneurs se hâter au-devant d'elle ; Venise tout entière l'acclamait, certaine que ce titre fameux dont on la décorait doterait *sa fille* d'une couronne qu'on exploiterait en son nom. Ainsi procèdent les événemens, presque toujours par engrenage. François, le deuil de l'archiduchesse étant fini, n'avait d'abord pensé qu'à une déclaration de son mariage jusque alors tenu secret, et déjà, la direction du mouvement lui échappait ; il réussissait trop. Ce qu'il avait demandé comme une simple excuse à glisser dans sa lettre de faire part aux souverains, Venise s'empressait de l'accorder comme un gage. Que dire aussi de ce père et de ces parens si radicalement convertis désormais ! ce père qui l'avait tant maudite et qui maintenant illuminait son palais en attendant de se joindre à l'ambassade qu'à son tour la seigneurie enverrait à Florence ! O Brabantio, suprême exemple de la dignité paternelle outragée, faudra-t-il donc croire que, le cas échéant, toi-même aurais aussi passé la robe de fête par-dessus tes colères? Mieux vaut alors que ta Desdémona soit morte et que tu n'aies eu à pardonner qu'à son ombre !

Le 15 juin 1579, l'audience eut lieu chez le doge, à qui le général Sforza remit solennellement deux lettres, l'une du grand-duc, l'autre de Bianca Capello. Commençons par celle du grand-duc :

« Pénétré des sentimens que Votre Sage République n'a cessé de nous témoigner tant à moi qu'à mes ancêtres, je me suis fait un devoir de ne point perdre une occasion de lui en exprimer ma reconnaissance et l'avenir prouvera mieux encore combien je m'intéresse à sa grandeur. Un an déjà s'est écoulé depuis qu'il a plu au Tout-Puissant de m'enlever la grande-duchesse mon épouse et l'avenir de ma postérité ne repose que sur un fils unique. J'ai donc résolu, pour obvier aux circonstances, de recourir à de secondes noces. Libre, comme je l'étais, de choisir parmi des maisons royales et princières, j'ai préféré m'allier avec Votre Sérénissime République afin que notre amitié en soit consolidée davantage, et j'espère que Votre Altesse l'aura pour agréable. Je l'informe ainsi par les présentes, qu'avec l'aide de Dieu, j'ai pris pour femme la signora Bianca Capello. La noblesse de son caractère, l'ancienneté de sa race, ses vertus, l'ont rendue digne de votre adoption, et mon vœu le plus cher est de pouvoir

honorer en cette vertueuse dame l'auguste fille de Votre Sérénissime République. Par là je deviendrai moi-même votre fils, et mon obéissance comme mon dévoûment vous seront acquis en toute occurrence. De quoi cette lettre n'étant point seule à vous instruire, le seigneur Sforza, général de mon infanterie et mon ambassadeur, vous expliquera le détail de mes intentions. »

A ce message se trouvait joint celui de Bianca, dont voici les termes :

« Votre Altesse sait maintenant qu'il a plu à Dieu de faire de moi la femme du grand-duc, et ce bonheur qui dépasse de beaucoup ma condition me réjouit surtout parce que le prince que le ciel me donne pour mari aime la République comme s'il en était l'enfant et se propose de lui consacrer toutes ses forces et jusqu'à sa vie. Me rendre utile à ma patrie a toujours été le but de mon ambition, je veux aujourd'hui la servir dans la mesure de mes facultés. Mon mariage avec le grand-duc, loin de me dégager des liens qui m'attachent à la République, n'aura fait au contraire que les resserrer. Elle verra quelle fille elle se sera choisie en moi. Je lui promets de reconnaître ses bontés et dans la personne de Votre Altesse et dans chaque membre de l'état; trop heureuse de me dévouer corps et âme à sa grandeur et de suivre en tout point l'exemple de mes ancêtres, auquel mon père et mon frère n'ont jamais failli. »

Le 18 juin, par décret du sénat porté à l'unanimité, Bianca Capello fut déclarée : « vraie et particulièrement fille de la République en considération des éclatantes et singulières qualités qui la rendent digne de la plus haute fortune. » Et le sénat ajoutait dans cet acte qu'il s'empressait de reconnaître Bianca « pour répondre à l'estime que le grand-duc paraissait faire de l'état vénitien en prenant la sage résolution d'épouser cette dame. » Les cloches de Saint-Marc sonnèrent, on tira le canon, le soir tous les palais s'illuminèrent; le père, le frère de la nouvelle fille de la république furent créés chevaliers; pendant un mois, Vénitiens et Florentins fraternisèrent, puis Sforza revint à Florence, tout chargé d'honneurs et de présens, et remit au grand-duc cette lettre du doge qu'on fera bien de méditer à cause de l'idée politique qui s'y dérobe sous le style de chancellerie.

« Nous avons appris par votre lettre et par la bouche du seigneur Mario Sforza, votre ambassadeur, que vous aviez pris pour femme la signora Bianca Capello, de famille patricienne, et que ses précieuses qualités désignaient au choix d'un grand prince comme au gouvernement d'un peuple. Cet insigne témoignage de bon vouloir et d'attachement pour notre République nous remplit de joie, et non contens d'avoir exprimé là-dessus nos sentimens à votre ambassadeur, non contens de lui avoir marqué notre joie par

des fêtes et des solennités, nous avons tenu à donner à cette alliance une consécration dont la postérité se souvienne. En foi de quoi, et avec l'assentiment unanime du sénat, nous avons déclaré et déclarons *fille de la République* la très noble et illustre dame Bianca Capello, *grande-duchesse de Toscane*, et nous l'avons fait à cette double fin de reconnaître les bonnes dispositions du grand-duc son époux, que nous chérissons comme un fils, et de montrer à la *grande-duchesse*, notre fille bien-aimée, la joie extrême que nous procure son élévation. Et donc, pour que personne n'en ignore, nous avons écrit et signé ces lettres patentes revêtues de notre sceau ducal. »

J'ai dit que les événemens procèdent presque toujours par engrenage. Ce document, le premier où la qualité de grande-duchesse de Toscane soit attribuée à Bianca Capello, nous le démontre. François, en parlant de Bianca, passe sous silence toute qualification officielle ; il dit : « ma femme, » et le doge, au contraire, appuyant sur le titre, lui répond : « la grande-duchesse votre femme. » C'est que, d'un côté, François essaie encore d'éluder les conséquences, tandis que la fière république n'entend pas désormais qu'une fille de sa provenance soit épousée de la main gauche. Tout le monde savait à Venise que Bianca Capello était devenue la femme du grand-duc, l'ambassade de Mario Sforza ne laissait sur ce point aucun doute ; mais que François en l'épousant l'eût élevée au rang de grande-duchesse, le fait avait besoin d'être éclairci ; la lettre de François Ier au doge n'en dit rien, celle de Bianca se borne également à constater la circonstance du mariage, elle est scellée du sceau de sa famille, et les armes des Médicis n'y figurent pas, détail qui naturellement fut remarqué. Venise, avant de rendre son décret, demanda des explications ; le résident de Toscane écrivit au grand-duc, ce que l'altesse répondit, on l'ignore, mais ce qu'il y a de certain, c'est que les Vénitiens furent les premiers à saluer leur brillante compatriote du titre de grande-duchesse de Toscane, affectant de ne pas même pouvoir supposer que la dignité de fille de la république eût pu jamais être sollicitée en faveur d'une personne qui ne serait point destinée au rang suprême.

Les choses ne comportaient donc plus d'atermoiement, et François n'avait qu'à se soumettre aux Vénitiens, le forçant cette fois d'accoucher de sa propre volonté. Venise avait eu ses fêtes, à Florence maintenant d'avoir les siennes à propos de l'investiture et présentation de Bianca comme « fille de la République et grande-duchesse. » Oncques ne se vit pareille magnificence : toute la noblesse de Saint-Marc dans la cité des Médicis. Le père et les autres parens de Bianca Capello ouvraient le cortège, conduits par le patriarche d'Aquilée, dont les anathèmes contre l'amante de Buonaventuri avaient, on s'en souvient, mené tant de bruit. A ce défilé triomphal succédè-

rent, les jours suivans, des divertissemens de toute espèce, bals, spectacles, comédies, grandes chasses ; il y eut aussi des carrousels où François déploya son adresse aux exercices chevaleresques; enfin, comme pour éterniser l'ère des cérémonies, l'ambassade vénitienne demanda que la célébration du mariage des deux époux fût renouvelée en public. La république ayant eu trois filles, Bianca recevrait ainsi les mêmes honneurs que ses sœurs aînées, dont l'une avait épousé le roi de Hongrie, l'autre le roi de Chypre. Deux sénateurs, Giovan Michele et Anton Tiepolo, présidèrent à la solennité et posèrent la couronne sur la tête de Bianca ; tout cela dans l'effacement absolu du pouvoir local et l'omnipotence de Venise apparaissant seule, afin que le monde apprît qu'en même temps que la grande-duchesse devenait la fille de la république, le grand-duc, par adoption réflexe, devenait son fils : or nous savons quel attachement une telle mère exigeait de ses enfans. Il s'en fallut de peu cependant que la cérémonie n'eût point lieu; le nonce apostolique s'y opposait sous prétexte que cet acte était exclusivement de la compétence du pape, mais l'objection fut écartée et, le 12 octobre 1579, jour de son couronnement, Bianca Capello reçut dans la métropole de Florence le bonnet à corne d'or des doges. « Le grand-duc avait expressément réglé que Bianca recevrait la couronne des mains de nos ambassadeurs, témoignant par là que Venise et la seigneurie en la nommant « leur fille, » l'avaient du même coup élevée au rang de grande-duchesse. » Ainsi parle François Molin, un des hommes d'état et des écrivains de l'époque, et si cette opinion n'est pas toute la vérité, elle représente du moins la manière dont on envisageait les choses au point de vue de la place Saint-Marc. L'histoire ne se répète pas, elle se rabâche : après l'aventure de Chypre, le roman florentin. L'héroïne s'appelait autrefois Catarina Cornaro, elle s'appelle aujourd'hui Bianca Capello, mais sans que la politique varie ; il n'y a de changé que les noms.

VII.

Étant donné le caractère de François de Médicis, sa raideur et son arrogance, on se figure aisément le rude effort qu'un pareil acte de subordination dut lui coûter. Venise prodigua les actes de déférence, affecta de le traiter en grand monarque, il n'en ressentit pas moins l'atteinte portée à sa dignité; mais, entouré comme il l'était d'ennemis secrets ou déclarés, que pouvait-il faire, sinon se jeter dans les bras du puissant auxiliaire qui s'offrait à lui? Presque tous les princes italiens le haïssaient; il vivait en de perpétuelles contestations et de rang et de titre avec Mantoue, Ferrare et Savoie, et dans Rome le parti des Farnèse ne perdait pas une

occasion de le harceler, favorisant les conjurations et les fomentant au besoin. Sur l'Autriche, il n'y pouvait plus compter à cause de son mariage avec Bianca ; la disgrâce était consommée, ainsi qu'il avait pu s'en convaincre par l'attitude à Venise de l'ambassadeur impérial lors de la mission de Sforza ; et quant à la France, elle était depuis longtemps un lieu de refuge pour tous les malfaiteurs bannis de ses états. A la vérité, l'Espagne lui restait, mais au prix de quels sacrifices! Philippe II le traitait en vassal et n'avait souci que d'embaucher ses soldats et de piller sa caisse. François n'ignorait pas que cette amitié ne durerait qu'autant qu'il fournirait les sommes demandées, et d'ailleurs que pouvait cette amitié? Que pouvait d'efficace un allié si lointain et lui-même inextricablement empêtré dans un si grand nombre d'expéditions calamiteuses? Le nécessaire pour François était de se rapprocher d'une puissance capable de mettre à la raison ses ennemis italiens, et les Vénitiens étaient en pareil cas la meilleure des ressources ; leur influence prédominait encore alors sur toute l'Italie; qui les avait pour soi ne craignait aucune ligue, et François, épousant la sérénissime république dans la personne de Bianca, se sentait désormais à l'abri des méchans complots. En outre, une entreprise l'occupait où les Vénitiens devraient aussi jouer leur rôle : fortifier l'ordre de Saint-Étienne établi par son père en 1562. Cette institution, destinée à protéger l'Italie contre les attaques des Turcs, avait en quelque sorte cessé de fonctionner depuis l'abdication de Cosme, et François comptait sur les Vénitiens pour l'aider à la relever. Habitués à guerroyer avec les Turcs, les Vénitiens lui seraient d'un secours actif en même temps que leurs ports offriraient des refuges à ses galères ; beaux rêves de chevalerie qui le prédisposaient aux concessions et dont les mirages servaient à le dédommager des petites misères de l'heure présente.

Moins facile aux illusions, son frère le cardinal Ferdinand voyait les événemens d'un œil plus défiant et plus sévère. Du mariage privé il en avait tant bien que mal pris son parti, mais tout ce tintamarre officiel, toutes ces apothéoses l'importunaient; il pressentait là des causes d'embarras politiques à l'extérieur, de trouble et de désorganisation dans la famille grand-ducale, et surtout un péril pour ses droits personnels. Son frère n'avait qu'un fils, don Philippe, qu'une misérable constitution condamnait d'avance à mourir jeune, et directement après ce triste rejeton, c'était à lui que revenait la couronne. L'élévation de Bianca au rang de grande-duchesse ne pouvait donc que nuire aux droits de Ferdinand; rien ne l'assurait que son frère n'aurait pas d'elle un autre fils capable d'hériter à défaut de don Philippe. Le cardinal connaissait la donzelle, il se souvenait de la célèbre mise en scène ayant accompagné la nais-

sance de don Antonio ; ce qui s'était fait alors pouvait se refaire dans de bien meilleures conditions, aujourd'hui que, grâce à la situation définitivement acquise, ses manœuvres et sa fraude ne risqueraient plus d'entraîner aucun dommage. Aux fêtes du couronnement, Ferdinand de Médicis avait brillé par son absence. Il était à Rome, d'où il se contenta d'envoyer un de ses gentilshommes pour le remplacer à la cérémonie et, plus tard, son frère, lui demandant d'écrire au sénat une lettre de remerciement, n'obtint que ces mots pour réponse : « Le grand-duc a remercié au nom de toute la famille de Médicis dont je fais partie. »

François reçut mal cette excuse, le désaccord éclata ; c'était ce que les cours voisines attendaient : les unes blâmèrent de très haut, les autres s'égayèrent ; il plut des réprimandes, des satires et des camouflets. Les mariages aidant, une sorte de pacte de famille se forma contre Florence entre Savoie, Parme, Ferrare et Mantoue. Déjà, au commencement de cette année, le duc de Ferrare avait épousé la princesse Marguerite de Mantoue, et voici maintenant qu'il était question d'une alliance entre le prince Vicenzo de Mantoue et l'aînée des princesses de Parme ; affront direct infligé au grand-duc à qui, peu de temps auparavant, le duc de Mantoue avait demandé la main de sa fille Éléonore pour ce prince. Étonné d'un pareil procédé, François voulut en savoir la cause, et c'est dans les termes qu'on va lire que le duc de Mantoue lui répondit : « Personnellement, je n'ai jamais eu grand goût à ce mariage, et je ne vous cacherai point qu'aujourd'hui l'idée de voir les princesses vos filles placées sous la direction de la nouvelle grande-duchesse me force à renoncer aux avantages que je m'en étais d'abord promis. » Les humiliations de ce genre ne tardèrent pas à se multiplier ; chaque jour en amenait une, et Bianca sentit que, pour couper court à cette ligue du mépris, il fallait reconquérir le cardinal. L'entreprise n'était pas au-delà de son mérite. François, depuis leur rupture, avait refusé de payer les revenus du cardinal, et celui-ci, fort enclin à la dépense, se trouvait embarrassé. Bianca, qui connaissait le côté faible, eut aisément raison de la sévérité de son beau-frère en amenant son mari à financer, et la politique d'union triompha. Le cardinal approuva cette fois tous les contrats avec Venise, lui qui naguère, causant à Rome avec l'ambassadeur de la république, s'était écrié : « Je vous déclare que tous vos décrets ne suffisent point pour justifier à mes yeux la conduite de mon frère. » Il écrivit à Bianca une longue lettre de félicitations : « Je suis ravi de vous savoir la fille de Venise et ne mets pas en doute les énormes profits que nous vaudra cette parenté avec la République. »

Pour mieux accentuer le raccommodement, don Ferdinand vint à Florence, pendant l'automne de 1580 ; il y passa même pres-

que tout l'hiver. Choyé, gâté, dorloté par Bianca, consulté par le prince, il eut toutes les jouissances de la famille et du gouvernement; on vivait, on travaillait ensemble, et cette politique des trois déconcerta bientôt l'entente de Parme. Ferdinand, après en avoir habilement détaché le cardinal d'Este, un de ses chefs, lui prit le cardinal Gonzague, et quand il quitta la Toscane pour rentrer à Rome, comblé de présens par son frère, les ennemis des Médicis s'étaient peu à peu dispersés.

VIII.

L'honneur de cette réconciliation revenait à Bianca; rien de plus simple qu'elle en triomphât et que son crédit s'en accrût dans la famille. Le cardinal l'avait vue à l'œuvre, elle et lui représentaient deux forces, et comme ces deux forces avaient besoin l'une de l'autre, elles s'allièrent tacitement sur le terrain de l'ambition. Ferdinand se fiait à Bianca pour le maintien des bons rapports avec son frère, et Bianca se flattait que la popularité du cardinal l'aiderait à vaincre la haine dont les Florentins la poursuivaient, haine tenace, invétérée, et d'ailleurs assez justifiée par des griefs accumulés. Que leur était cette personne, sinon le mauvais génie du grand-duc, la furie acharnée après sa première femme? Cette union rétablie dans la famille souveraine leur plaisait moins venant de Bianca. Ils la tenaient en suspicion dans tous ses actes, l'accusaient de corrompre et de perdre le grand-duc, qu'elle poussait tantôt à la plus sordide avarice, tantôt aux dilapidations, selon qu'il s'agissait d'elle ou de la grande-duchesse Jeanne, sa victime, on l'incriminait même de sorcellerie. Longtemps après la mort de Bianca Capello, on montrait encore dans sa villa de Pratolino une chambre dite *il stillaroso di Bianca*. Là, s'il fallait en croire la légende, Canidie pratiquait ses incantations : petits enfans jetés à l'eau bouillante, cœurs de crapauds, yeux de vipères assaisonnés à l'italienne. Il n'est fameuse destinée qu'à ces époques du moyen âge et de la renaissance n'accompagnent de pareils bruits, surtout quand le drame se joue à Florence dans le palais ou la villa d'un Médicis. Point de fumée sans feu, dit le proverbe. Il est à croire que ces fourneaux célèbres ne servaient qu'à préparer des philtres et que c'est cette fumée-là que les faiseurs de fables auront interprétée à la mode du temps. La liberté ne fut jamais en Italie que l'écrasement du plus faible par le plus fort; un parti vainqueur, l'autre battu, le vainqueur au dedans des murailles, l'autre dehors. C'est purement et simplement la tyrannie que cette liberté, mais la poésie éclaire tout cela d'un rayon de gloire; on oublie le côté mesquin des querelles, l'étroi-

tesse des champs de bataille : Sienne, Arezzo, Rimini, petits noms et grands souvenirs! Roméo et Juliette, Francesco et Paolo, elle-même, cette Bianca Capello! Ce que c'est pourtant que l'idéal quand il se mêle de nos affaires : une anecdote, « un fait divers, » en voilà pour des siècles! Grâce à l'ineffaçable poésie de tel ou tel épisode gravé dans nos mémoires, tout cela nous intéresse et toujours nous y revenons; éternelles vicissitudes, passages subits de la république à la tyrannie et de la monarchie à la république, prise d'armes, rixes, guet-apens, choses barbares et vulgaires dont ailleurs nous serions écœurés et qui, par l'indéniable privilège du paysage, du décor, du milieu, nous enchantent!

Quiconque en ces temps agités négligeait un seul des moyens de préservation ayant cours pouvait se regarder comme perdu. Au bataillon des ennemis secrets sans cesse vous guettant on opposait une bande d'amis non moins secrets. Bianca n'était point femme à dédaigner un pareil instrument de règne. Elle en usait au contraire avec luxe : ses espions infestaient la ville; mais ce que le peuple et la noblesse de Florence lui reprochaient plus encore, c'était sa famille, et notamment un jeune drôle qu'elle avait pour frère. Venu à la suite de l'ambassade du couronnement, ce Vittorio Capello prit racine au palais. Intrigant, beau diseur, friand de l'épée, un Buonaventuri gentilhomme, il s'était aussitôt insinué dans l'intimité du grand-duc, qui le traitait en parent et lui laissait manier les affaires. Alors ce qui devait arriver arriva; l'aigrefin obéit aux honnêtes instincts de sa nature, il vendit les emplois, leva des taxes, aidé dans ses menus trafics par un franciscain d'Udine, le révérend père Jérémie, espion ordinaire du grand-duc et collaborateur empressé du beau-frère en ses brigandages. Bianca, diversement informée de ses agissemens, ne demandait qu'à l'éloigner. Il se fit chasser pour la plus ignoble des tricheries. Le grand-duc ayant consenti en sa faveur un prêt de 3,000 écus, il faussa le billet de caisse et substitua le chiffre de 30,000 écus à celui de 3,000. Ce joli type de patricien escroc n'est point rare à rencontrer dans les mémoires du XVIIIe siècle, mais nous ne sommes qu'au XVIe et Vittorio Capello devançait l'heure de ce noble Vénitien qui gagne avec des cartes pipées les sequins de Casanova. Don Ottavio Abbioso, diplomate très apprécié du grand-duc pendant les récentes négociations, avait éventé la friponnerie du cher beau-frère; ce fut lui qui le remplaça comme secrétaire d'état. Les choses n'en allèrent guère mieux; le peuple, après comme avant, continua de souffrir et de rendre Bianca responsable de tous ses maux. De leur côté, les Vénitiens aussi se plaignaient d'elle; ce n'était point sans quelque arrière-pensée qu'ils avaient contre leurs règlemens autorisé un sujet de la République à prendre du service

en Toscane; ils comptaient sur Vittorio Capello pour être tenus au courant, jour par jour, de tout ce qui se passait à la cour de Florence, et leur mauvaise humeur se laissa voir, lorsqu'à la façon dont leur créature était congédiée, ils s'aperçurent que l'alliance conclue avec eux ne dépassait point la portée ordinaire.

Les rapports du grand-duché, plus que bienveillans avec l'Espagne, prêtaient également à réfléchir. Don Pietro de Médicis servait dans l'armée espagnole en qualité de général, et tous les jours on recrutait des soldats en Toscane. Pour troubler cette bonne harmonie, qui décidément portait ombrage à la politique de Saint-Marc, on imagina d'exploiter la jalousie du roi Philippe et de compromettre ainsi le grand-duc. On affecta de redoubler envers lui de prévenances, on fit montre et tapage si bien que la soupçonneuse majesté commença de regarder d'un mauvais œil cette union intime de son allié avec un pays ami de la France et volontiers hostile à l'Espagne. Venise excellait à ce jeu hypocrite, elle y gagna que le grand-duc fut vertement admonesté à cause de ses amitiés à double face. Il est vrai qu'il se défendit et de manière à convaincre son juge; mais sa défense accrut encore l'irritation de Venise, où d'ailleurs Vittorio Capello ne négligeait aucun moyen de nuire. Ce triste personnage avait, à son retour, trouvé les esprits montés à souhait pour ses mensonges et chacun le crut sur parole quand il vint représenter son expulsion sous couleur de bannissement politique et dénoncer comme une insulte faite à la république l'exécution sommaire d'un escroc pris la main dans le sac. Que ne peut la raison d'état invoquée à point! Y songeait-on? Un patricien de Venise traité de la sorte, pis encore, Venise tout entière insolemment jetée hors des conseils du gouvernement grand-ducal! Bianca, pour sa part, n'ignorait rien des manœuvres dirigées près la cour d'Espagne contre son mari; c'est dire qu'à Florence ainsi qu'à Venise, on avait cessé de s'entendre. Une querelle était imminente, elle éclata au cours de l'année 1582, à l'occasion des préliminaires d'un mariage entre le fils du duc de Parme et la nièce du doge Nicolas da Ponte. Le duc réclamait pour lui le titre d'altesse sérénissime et pour sa nièce les honneurs précédemment décernés à Bianca Capello. Instruite des négociations alors qu'elles étaient encore secrètes, l'altière dame se déclara blessée dans ses droits et fit remettre au sénat par le résident de Florence une note affirmant son opposition. Que la fiancée d'un petit prince, autrement dit, d'un simple gentilhomme, obtînt le titre de fille de la république réservé aux seules têtes couronnées, voilà ce qu'elle n'admettrait jamais, se refusant à croire que le sénat voulût amoindrir dans son mari la dignité de fils de la république et que les amicales protestations d'autrefois ne

fussent qu'un piège tendu par l'intérêt et l'ambition, comme sembleraient, d'ailleurs, l'indiquer les bruits calomnieux répandus en Espagne sur le grand-duc par les agens vénitiens.

A la lecture de ce beau document, le sénat sourit d'abord, puis il répondit qu'en affaires de famille, c'était à la mère de prononcer, et qu'ici, la république de Venise étant la mère, elle entendait user de son pouvoir discrétionnaire vis-à-vis de ses enfans. Toujours est-il que le mariage n'eut pas lieu ; mais à peine cet échec du duc de Ferrare avait-il aplani la situation qu'un nouvel incident ramenait le désaccord. Les galères de l'ordre de Saint-Étienne ayant capturé un navire vénitien, plaintes en furent portées à Florence, qui, résolue, arrogante, cette fois, ne concéda rien et renvoya les plénipotentiaires vénitiens après force récriminations sans leur permettre de discuter ses droits sur le navire saisi. Tracas au dehors, que des tracas domestiques allaient suivre.

Le cardinal, tout en vivant de bonne intelligence avec Bianca, ne la perdait pas de vue un seul instant. A diverses reprises, le bruit avait couru que la grande-duchesse était grosse, et si don Ferdinand n'en avait eu cure, c'est que son neveu, don Philippe, était de ce monde; mais lorsque, en 1582, mourut le jeune prince, l'heure sonna de la circonspection et des mesures pour empêcher la Vénitienne de gouverner à son gré l'accroissement de la famille grand-ducale. Il importait aux besoins du moment que son frère, don Pier' de Médicis, revînt d'Espagne et se mariât. Le cardinal lui dépêcha lettre sur lettre, mais, soit indifférence de caractère, soit ennui de retrouver ses frères, qu'il préférait chérir de loin, le général de Philippe II ne se laissa point convaincre. Rebuté dans ses instances, le cardinal eut l'idée de jeter aux orties la pourpre et de se marier au profit de la dynastie, idée sérieuse d'autant plus qu'il s'apercevait que l'influence de Bianca contrariait le retour de don Pier'. D'elle tout était à craindre, et son anxiété redoubla quand, en 1583, le grand-duc, au mépris des remontrances de son conseil, légitima don Antonio. Comme si tant de richesses et de biens de proscrits dont il l'avait comblé ne suffisaient pas, François venait encore d'obtenir pour lui du roi d'Espagne le titre de duc de Capestrano et la charge de son légat en Italie. Il avait des gardes, une cour, plusieurs déjà le saluaient du nom d'héritier présomptif, et toute cette nouvelle intrigue était l'œuvre de la grande-duchesse. Bianca s'apercevait des secrètes révoltes du cardinal, mais, trop habile pour trahir le moindre soupçon, elle ne s'évertuait que davantage à le charmer; docile, empressée, caressante, personne d'ordre et de famille, s'employant aux détails intérieurs et forçant la reconnaisance juste au moment que les colères menaçaient d'éclater.

IX.

Après la dissolution de la ligue des princes italiens contre Florence, le duc de Parme imagina de s'allier à l'ennemi de la veille et de marier son fils, don Vicenzo, avec la princesse Éléonore de Toscane. François ne demandait pas mieux que d'accueillir cette proposition; seulement, avant de rien conclure, il exigeait que le jeune prince « eût fait ses preuves. » Quelles preuves? Ici, nous entrons en plein Boccace. Ce don Vincent était, paraît-il, sous certains rapports, un assez pauvre homme, ou, du moins, il passait pour tel. Or le grand-duc voulait d'abord des garanties, peu soucieux de voir son gendre chansonné. Devant une pareille sommation le Farnèse se rebiffa, le jeune coq se dressa tout rouge sur ses ergots, se crêta, cria, tempêta : « Fort bien! répondit le beau-père, mais tout cela ne me prouve pas que vous soyez un coq, et c'est ce que je prétends tirer au clair avant de vous donner ma fille. » Les négociations, deux fois reprises, allaient définitivement se rompre. C'était le moment pour Bianca de montrer ses talens et de se rendre utile à la famille. Elle en parla au cardinal, qui en parla au pape, qui rassembla ses cardinaux, et, jugeant en dernier ressort, opina que le bien des deux maisons princières commandait, en effet, une enquête. La preuve devrait donc avoir lieu, mais avec cette réserve qu'on s'interdirait de la faire un vendredi.

Bianca se mit à la recherche d'un être féminin ayant l'air et la tournure de la princesse Éléonore, et l'on convint que Venise serait le théâtre de l'expérience. Don Vincent rechignait bien toujours, mais il lui fut si nettement démontré que c'était l'unique façon de sortir d'une situation ridicule que le jeune coquebin finit par céder à la volonté du grand-duc et du souverain pontife. Persister dans un refus, autant renoncer à se marier jamais, et puis ces quolibets sifflant à ses oreilles, se voir la fable de l'Italie! Ne valait-il pas mieux se prêter de belle humeur aux circonstances? Le diable était de ce témoin et juge du camp que le grand-duc avait prescrit dans le programme. Il s'appelait le chevalier Belisario Vinta et avait pour mission expresse d'accompagner le prince à Venise et de ne pas le perdre de vue une minute pendant les trois jours de l'opération. Un joli détail qui réclamerait des vers de La Fontaine : le chevalier Belisario Vinta devait, en outre, constater dans son procès-verbal qu'il n'avait été employé ni philtre magique, ni potion pharmaceutique, ni moyen artificiel quelconque. De Florence à Venise, le voyage s'effectua sans incident; mais au débarquement, l'altesse eut une défaillance : c'était mal débuter. Heureusement, le lendemain, les choses se relevèrent, et la troisième journée fut si brillante qu'après avoir pris lecture du rapport du chevalier Vinta,

contresigné par plusieurs médecins de la localité, appelés aussi en témoignage, le grand-duc de Toscane donna sa fille et que l'union fut célébrée, mais non plus cette fois *in corpore vili*.

Cependant une autre affaire du même genre, — moins délicate, grâce à Dieu, — préoccupait aussi Bianca. Le cardinal d'Este recherchait pour son neveu don César l'alliance de donna Virginia de Médicis, fille du grand-duc Cosme et de la Camilla Martelli. Sincère ami des Médicis, le cardinal espérait par ce contrat mettre fin à la vieille querelle des deux maisons. Le difficile était que le grand-duc avait, depuis longtemps déjà, promis la main de la princesse à François Sforza; promesse dont les indécisions du jeune homme avaient toujours retardé l'exécution. Sforza s'était un moment coiffé de l'idée d'être cardinal et, naturellement, pendant sa brigue, les projets de mariage avaient dormi. Déçu dans son ambition, il se retourna vers sa fiancée, et ce fut alors le grand-duc qui ne voulait plus; mais il y avait parole écrite, et le Sforza commençait à devenir gênant, lorsque Bianca, pour s'en débarrasser une bonne fois, imagina de le faire nommer cardinal; du coup, les protestations cessèrent, et l'heureux César épousa.

Les deux mariages eurent lieu en 1584 à l'entière satisfaction des Médicis, qui, grâce aux ressources diplomatiques de Bianca, se voyaient réconciliés avec Mantoue et Ferrare. Le cardinal don Ferdinand, l'homme d'état de la famille, ne tarissait pas en éloges de sa belle-sœur et, voulant lui témoigner sa reconnaissance, il fit présent à don Antonio d'un de ses domaines. Arrêtons-nous pour admirer le rôle vraiment inouï que ce don Antonio joue dans cette histoire. Il n'est, au demeurant, le fils de personne, et tout le monde l'accable d'égards, de bienfaits; entré là par substitution et par fraude, chacun le prend au sérieux et le traite « comme si c'était arrivé. » Sa prétendue mère elle-même a pour ce postiche des orgueils et des ambitions qu'elle aurait pour un enfant de ses entrailles. On s'empresse, on l'adule, on le gratifie sous toutes les espèces : dotations, titres, seigneuries. Cette pluie de bénédictions à cet intrus, pourquoi? Il y a quelque part dans Hoffmann un individu de la sorte : c'est un pygmée; il se nomme le petit Zachs, et sur cet être manqué les faveurs grêlent; la vertu, le génie, le talent, sont là confondus dans la foule, tandis que c'est lui, ce gnome, lui, cet avorton, que l'on salue et félicite. On dira qu'Hoffmann a écrit un conte fantastique? Je réponds à cela : Que fait l'histoire? Conte fantastique elle-même, et, qui plus est, conte immoral, partout et toujours le sage et le fou, le scélérat et l'honnête homme confondus ensemble, Héliogabale et Alexandre Sévère ayant même destin : c'est l'esprit de l'histoire.

HENRI BLAZE DE BURY.

LES ÉTUDES RÉCENTES

SUR

LA PROPRIÉTÉ

I. Paul Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, 2e édition. — II. E. de Laveleye, *de la Propriété et de ses Formes primitives*, 3e édition. *Le Socialisme contemporain.* — III. Stuart Mill, *Fragmens sur le socialisme.* — IV. Herbert Spencer, *Sociologie*, t. III. — V. Paul Janet, *les Origines du socialisme contemporain.* — VI. Henry George, *Progress and Poverty.* — VII. Schœffle, *la Quintessence du socialisme.* — VIII. Charles Grad, *les Associations ouvrières en Allemagne.* — IX. Léon Say, *le Socialisme d'état.*

La solidarité qui relie toutes les parties du corps social est si étroite qu'on ne peut porter la main sur un point sans produire un contre-coup sur tous les autres. Les révolutionnaires qui veulent modifier du jour au lendemain l'organisme social ressemblent, selon le mot de M. Spencer, à ceux qui voudraient enlever aux poissons leurs branchies, sous prétexte que les poumons sont un organe supérieur, ou qui voudraient les faire vivre hors de l'eau sous prétexte que la vie terrestre est supérieure à la vie aquatique. Darwin nous l'a appris : c'est seulement par une lente sélection que se modifient les espèces vivantes. On peut à la rigueur, non sans de grands périls, transformer subitement les rouages d'un mécanisme politique ; mais comment métamorphoser avec la même rapidité les vivans organes d'une nation? Le régime de la propriété, principalement, est bien moins superficiel et plus vital que la forme du gouvernement ou même de la législation. La propriété est une question de subsistance et de vie matérielle ; M. Schœffle, l'ancien ministre d'Autriche, va jusqu'à dire avec énergie : « C'est une ques-

tion d'estomac (1). » Or on ne modifie pas plus aisément la vie matérielle d'une nation que sa vie morale, et la statistique nous apprend avec quelle lenteur celle-ci s'améliore : tous les décrets de la volonté humaine et toutes les révolutions subites ne changeront pas d'une manière immédiate le nombre des crimes dans une nation, pas plus que celui des morts et des naissances : c'est seulement à la longue que les moyennes peuvent être altérées, et elles le sont moins par les lois que par le progrès des mœurs et des intelligences.

Est-ce à dire que la vraie solution des problèmes sociaux soit une sorte de quiétisme fataliste : Laissez tout faire, laissez tout passer? — Non. Il y a deux devises : l'une est changer, l'autre est durer; loin d'être incompatibles, elles se supposent. La science de la vie nous apprend elle-même que, si les bouleversemens trop brusques sont dangereux pour une espèce vivante, il y a un défaut non moins fatal : l'absence de flexibilité et d'adaptation aux nouveaux besoins, aux nouvelles conditions d'existence. Elle nous apprend aussi, comme l'histoire, que l'excès d'inégalité dans une nation est un manque d'équilibre qui introduit la division entre les diverses classes et compromet la vie de l'ensemble. Les possessions et les subsistances sont, pour le corps social, ce qu'est le sang pour l'organisme : il ne peut y avoir anémie sur un point, hyperémie sur l'autre, sans qu'il en résulte fièvre et crise. Le paupérisme est produit par une sorte de *retard* des classes inférieures sous le rapport matériel et intellectuel : de là, pour un peuple, la maladie et un danger de dissolution. Des réformes progressives sont donc nécessaires pour empêcher les parties inférieures du corps social, c'est-à-dire les classes laborieuses, qui sont aussi les plus nombreuses, de demeurer toujours en retard sur l'ensemble, par conséquent toujours en souffrance. Le césarisme, sous toutes ses formes, n'est qu'un expédient passager qui provoque à son tour les réactions socialistes. On peut dire de l'humanité ce que Bacon a dit de la nature : « Il faut savoir la suivre pour lui commander, » et la politique est comme la science : *parendo imperat.*

Stuart Mill, dans les fragmens qu'il nous a laissés, montre à la fois la folie du socialisme révolutionnaire et l'imprudence de ceux qui se refuseraient à toute amélioration progressive du régime de la propriété, si particulièrement inique en Angleterre et en Irlande, où la comtesse de Strafford put expulser d'un coup quinze mille fermiers de ses terres. Quoique Stuart Mill se soit laissé lui-même séduire à des idées chimériques, il a cependant reconnu com-

(1) M. Schœffle est l'auteur d'un savant ouvrage sur *la Structure et la Vie du corps social*, d'où est extrait *la Quintessence du socialisme.* Avec M de Lilienfeld et M. Spencer, M. Schœffle est un des philosophes qui ont contribué à établir que la société est un « organisme vivant, » soumis aux lois de la biologie.

bien il serait déraisonnable de recourir au socialisme quand le principe du système actuel, qui est la propriété individuelle, « n'a pas encore donné sincèrement ses légitimes résultats et n'a été nulle part essayé dans toute sa loyauté. » — « Ce dont nous avons plutôt besoin, ajoute Stuart Mill, c'est d'un développement progressif de ce système. Si le régime actuel méritait vraiment de s'appeler un individualisme au bon sens du mot, c'est-à-dire un régime réalisant une rémunération proportionnelle à l'effort de tous les individus comme à leur capacité, ce genre d'individualisme serait-il donc si méprisable? » M. Spencer n'est pas moins éloigné que Stuart Mill et d'une étroite orthodoxie économique et des hérésies socialistes : l'avenir nous laisse entrevoir, selon lui, pour les questions sociales comme pour les questions religieuses, une sorte d'église universelle ayant pour foi commune des vérités scientifiques. Chez nous se produit un mouvement d'opinion analogue : on commence à examiner scientifiquement les théories au lieu de s'irriter contre les hommes. Les économistes libéraux et sincères comme M. Paul Leroy-Beaulieu, même en demeurant fidèles à l'optimisme traditionnel de l'école, cherchent à unir plutôt qu'à diviser. M. Leroy-Beaulieu a essayé de montrer que, par l'effet même des lois économiques, nous tendons « à une moins grande inégalité des conditions. » On peut voir un exemple de l'histoire appliquée à l'économie sociale dans les livres importans de M. de Laveleye sur la propriété et sur le socialisme. Comme M. Sumner Maine, M. de Laveleye a voulu montrer les élémens variables et progressifs d'une idée que l'on avait trop souvent érigée en principe immuable. En général, les théories exclusives sont de plus en plus abandonnées. On comprend que toute proposition absolue est nécessairement fausse : les sciences n'ont dû leurs progrès qu'à des vérités relatives, dont les limites mêmes font l'exactitude; il en sera ainsi dans la science la plus complexe de toutes : la science sociale.

Nous nous proposons, dans cette étude, de rechercher à la fois les fondemens rationnels et les limites du droit de propriété. En premier lieu, peut-on établir sur une base philosophique un droit de propriété *absolument* individuel, comme le soutient l'individualisme exclusif? En second lieu, peut-on admettre un droit absolument social, comme le prétend le socialisme? En troisième lieu, d'après quelles règles générales peut-on essayer de faire à l'individu et à la société leur part légitime, d'abord dans la théorie, puis dans la pratique? — Telles sont, si nous ne nous trompons, les questions de principes d'où dépendent toutes les réformes sociales en vue de la justice. Notre unique but, dans une étude nécessairement très générale et très incomplète, est de provoquer les réflexions et les recherches du lecteur. En ce moment de crise et

de difficultés pratiques, il n'est peut-être pas inutile de remonter aux principes, ne fût-ce que pour répondre aux sophismes de certains théoriciens qui raisonnent dans l'abstrait. Plus que jamais les problèmes sociaux s'imposent à ceux qui croient que, dans nos états modernes, la parole du vieil Isaïe est toujours vraie : « De la justice seule naîtra la paix. » Le régime de la propriété, à toutes les époques de l'histoire, est l'expression matérielle de la justice plus ou moins mêlée d'injustice qui règne à l'intérieur des consciences : c'est le droit réalisé et devenu visible.

I.

Occupons-nous d'abord de l'école individualiste. Les philosophes de cette école ont cherché le fondement de la propriété dans la volonté humaine et dans son rapport avec les objets extérieurs. En cela ils ont eu raison. Mais ils ont cru généralement, avec Victor Cousin et ses successeurs, que cette volonté possédait un libre arbitre absolu, par conséquent tout individuel et comme détaché du reste : *imperium in imperio;* c'est même sur ce libre arbitre qu'ils ont fondé leur droit absolu de propriété. Par le travail, disent-ils, le libre arbitre de l'homme introduit dans le monde extérieur quelque chose d'absolument nouveau, qui peut être considéré comme étant encore la liberté même en action, le « prolongement de la liberté; » l'individu devient donc propriétaire des objets extérieurs par la même raison qu'il est propriétaire de soi-même. — Cette théorie pourrait donner lieu à bien des difficultés métaphysiques. Elle a cependant sa part de vérité. Il faut l'accorder à Victor Cousin, comme à Turgot, à Smith, à Say, à Bastiat, à Thiers, à M. Paul Janet : si une valeur nouvelle peut être *entièrement* créée par un individu, elle appartiendra de droit à cet individu, puisque, sans lui, elle n'existerait pas. Mais nous ferons observer que cette proposition est indépendante des systèmes métaphysiques sur le libre arbitre; il importerait donc de ne point l'en faire dépendre et de l'établir sur une base purement scientifique. Les produits d'une activité soumise à des lois nécessaires sont le « prolongement » d'elle-même tout aussi bien que si elle était libre; ils sont encore elle-même considérée dans ses effets; en les conservant, c'est elle-même qu'elle conserve. Que la volonté soit libre ou non, le travail et l'effort sont toujours la volonté en action, produisant et emmagasinant le mouvement dans ses œuvres. Selon les physiologistes, quand je pense, je « transforme » en quelque sorte du mouvement en pensée, puis de la pensée en mouvement par le moyen du cerveau et des muscles. Si je travaille un objet extérieur, je lui transmets le mouvement que j'ai développé par mon effort;

j'y emmagasine la force de mes muscles et celle de mon cerveau : l'idée. En d'autres termes, le produit du travail est la transformation ou, si l'on préfère, l'équivalent extérieur de ma force intérieure, de mon activité et de ma pensée. Certains économistes allemands ont donc eu raison de dire que tout produit est du « travail cristallisé. » Tel est, si nous ne nous trompons, le principe vraiment scientifique, et supérieur à tout système, qu'on peut prendre pour point de départ, et dont les formules des métaphysiciens sont d'incomplètes expressions.

S'il en est ainsi, la propriété n'a pas seulement pour base l'*utilité*, comme semble l'admettre M. Leroy-Beaulieu, ni la *loi*, comme M. de Laveleye le soutient avec M. Laboulaye. Il est « utile » assurément que la jouissance du produit revienne au producteur, et la « loi » consacre cette utilité; mais, en même temps, il y a là un de ces rapports rationnels que demandait Montesquieu : le produit, en une certaine mesure, est encore le producteur lui-même. Maintenant peut-on conclure de ce principe très général un individualisme exclusif? Nullement. M. Jules Simon a beau dire : — « Je prends du blé sauvage dans ma main, je le sème... La récolte qui croîtra est-elle mon bien? Où serait-elle sans moi? Je l'ai *créée*. Qui le niera? » — Nous oserons nier cette création. Si un homme, par son travail, pouvait en effet créer quelque chose de rien, produire une moisson comme le Dieu de la Bible produisit la lumière, on comprendrait cette sorte d'absolutisme métaphysique que l'école individualiste attribue au producteur sur la chose par lui créée. Mais il n'en va pas ainsi. En appliquant à ses œuvres les lois universelles de la mécanique, l'homme produit la forme et non le fond, l'accroissement de fertilité du sol, non le sol ni les plantes ni le « blé sauvage. » Dans toute propriété matérielle, il est clair qu'il y a une matière fournie par la nature. Les philosophes de l'école individualiste ne devraient donc pas se contenter, comme ils le font souvent, d'établir la propriété de la forme; ils devraient établir encore celle du fond. La forme est un objet de *production;* le fond est un objet d'*occupation;* et c'est précisément le rapport de la forme au fond qui est ici le grand problème philosophique.

En présence du fond naturel, il y a, selon nous, deux droits rivaux : l'un dont tous les philosophes et juristes ont parlé et qu'ils ont appelé le droit du *premier occupant;* l'autre qu'ils ont presque tous négligé et que nous proposerions d'appeler le droit du dernier venu ou du *dernier occupant*. Le privilège conféré par la première occupation a un fondement rationnel, mais il a aussi une limite rationnelle. Son fondement n'est autre que le droit du travail. Quand un individu, quand une famille occupe un terrain ou des objets qui n'appartiennent encore à personne, l'effort de la volonté change

partiellement l'occupation même en un travail; ses résultats acquis doivent donc être respectés dans de certaines limites. Et ces limites, c'est encore à l'idée du travail qu'il faut les demander. Elles dépendent des divers degrés de puissance productive et de fécondité créatrice qui appartiennent au travail de l'homme : elles varient avec les diverses classes de produits. Dans certains objets, la forme est presque tout et la matière empruntée à la terre a une valeur négligeable, parce qu'elle existe en grande quantité et que le difficile est de la façonner, non de se la procurer. Le premier sauvage qui exerça son droit d'occupation sur une pierre pour la tailler et en faire un outil ne créa, il est vrai, que la forme nouvelle donnée au silex; mais, comme la pierre, à cause de son abondance, était alors de valeur nulle et demeurait à la disposition des nouveaux occupans, comme, en outre, la forme était inséparable du fond, il était légitime que la propriété de la forme entraînât celle du fond « par *accession.* » De même pour un instrument de bois, pour un bâton, pour une bêche, pour un arc formé d'une simple branche coupée dans la forêt. De nos jours encore, si un communiste prétendait prendre un thermomètre que j'ai construit, sous prétexte que le sable qui entre dans la composition du verre n'est pas mon œuvre, il ne pourrait réclamer que le thermomètre brisé, et alors qu'en ferait-il? Même en prenant les morceaux de verre, on prendrait encore un résultat du travail humain, car le verre ne se trouve pas tout fait dans le sol. De même, que ferait-on d'une montre brisée, d'un instrument d'optique, d'une pile électrique dont on aurait dispersé les élémens? Une foule d'objets sont de ce genre, ils ne peuvent guère servir que par la forme qu'on leur a donnée. Aussi les socialistes eux-mêmes, allemands ou français, ne font guère de difficulté pour accorder aux individus la propriété entière des objets où, par hypothèse, la forme serait tout. Les nouveaux occupans n'ont ici rien à réclamer. Mais bien des économistes, comme Bastiat (1), Carey et M. Leroy-Beaulieu ont conclu précipitamment de cette propriété à toutes les autres sans songer aux derniers venus, qui, aujourd'hui, trouvent tout le sol occupé et enclos de barrières. C'est méconnaître des distinctions nécessaires. D'abord, même dans les objets où la matière est sans comparaison avec la forme, elle a cependant toujours une valeur chez les nations civilisées, puisqu'il n'y a pas une parcelle de terrain qui n'ait son propriétaire : le sable même et les pierres ont une valeur proportionnelle à la valeur du terrain d'où on les extrait. Sans doute, les objets du

(1) Voir *les Harmonies économiques* de Bastiat, que M. Leroy-Beaulieu appelle avec exagération « une des plus grandes œuvres philosophiques de ce siècle. » (P. 90.) Selon M. de Laveleye, au contraire, Bastiat n'aurait trouvé aucune idée nouvelle et il aurait obscurci plusieurs idées avant lui élucidées.

règne minéral sont encore en quantité à peu près suffisante et la seule difficulté est de les extraire ou de les façonner; mais les végétaux ou les animaux nécessaires à notre subsistance ne sont plus dans le même cas. L'homme est ici obligé, pour soutenir sa propre vie, de faire appel à d'autres êtres vivans et, en dernière analyse, aux forces nutritives du sol, dont il n'est assurément pas créateur : la nature, quoi qu'en disent Bastiat, M. Jules Simon et M. Leroy-Beaulieu, fait en ce cas la partie la plus capitale de la besogne : elle réalise la vie, que nous ne sommes pas parvenus à réaliser dans nos laboratoires. L'individu ne pourrait donc s'approprier le sol d'une manière absolue pour cette seule raison qu'il y a recueilli ou fait naître des fruits; le pêcheur ne pourrait s'approprier le lac entier parce qu'il y a pris du poisson, ni le chasseur la forêt entière parce qu'il y a tué du gibier. C'est là un point qu'il faut concéder à Stuart Mill et à M. de Laveleye. La terre nourricière est encore aujourd'hui le grand champ de bataille des prétentions opposées : il y a conflit entre les premiers occupans et les derniers venus, qui demandent leur part du fond naturel.

Ainsi nous ne saurions admettre les argumens par lesquels beaucoup d'économistes, pour démontrer le caractère exclusivement individuel de la propriété, s'efforcent de réduire presque à néant la part de la nature et de la terre au profit du travail humain. M. Leroy-Beaulieu, par exemple, nous répète avec Bastiat que la terre n'a point « une valeur naturelle indépendante du travail humain. » Entre Orenbourg et Orsk, on peut acheter quatre-vingts acres de terre pour 6 francs; dans le Yarkand, un mouton gras vaut 40 ou 60 centimes; pour 660 francs, une famille américaine peut acheter, aux États-Unis, quarante hectares de terre, etc. M. Leroy-Beaulieu ajoute, il est vrai, que « la valeur ultérieure de chaque terre n'est pas proportionnelle au travail dont elle a été l'objet, soit de la part des possesseurs, soit de la part de la société; » il avoue que le célèbre épisode de Bastiat sur le Clos-Vougeot « n'est pas probant; » la propriété des chutes d'eau, des mines, des terrains qui ont une exceptionnelle situation ou une rare fertilité, « rapporte en général bien au-delà du travail qu'elle a coûté. » Ces diverses propositions nous paraissent difficilement conciliables. Si la terre emprunte toute sa valeur « au travail humain, » comment cette valeur n'est-elle pas proportionnelle à ce travail? Comment soutenir qu'une terre féconde n'a pas *en elle-même* plus de valeur qu'une terre stérile, un étang plein de poissons qu'un étang où le poisson ne peut vivre, et cela sous le prétexte que le poisson ne vient pas, sans travail de notre part, se mettre tout seul à notre disposition? Dira-t-on aussi qu'une terre malsaine ou inaccessible pour nous à cause de son éloignement vaut en soi une

autre terre? M. Leroy-Beaulieu nous apprend que les colons qui cherchent à mettre en culture des terres vierges sont souvent décimés par la fièvre : il y a donc une inégalité entre les terres, selon les conditions plus ou moins favorables de culture, d'hygiène, de proximité, etc. Pour que la terre fût sans valeur propre, il faudrait qu'elle fût partout dans la même relation avec la santé, la situation, le travail des hommes, les débouchés, ce qui est insoutenable.

Négligeons cependant ces différences et accordons à M. Leroy-Beaulieu que la terre n'a absolument aucune valeur avant que le travail humain s'y applique, les économistes auront-ils pour cela établi le caractère individuel de la propriété? Non, car il y a deux sortes de travail *humain,* celui de l'individu et celui de la société entière; il reste toujours à savoir ce qui revient à l'un et ce qui revient à l'autre. Or, dans cette question, les argumens des économistes vont, sans qu'ils s'en aperçoivent, contre leur propre thèse. M. Leroy-Beaulieu dit que « ce qui communique au sol une valeur, c'est le travail de l'individu ou le travail *social* environnant. » Qu'en faudrait-il conclure? Une seule chose, mais elle est capitale : c'est qu'on doit admettre, outre l'apport et le fonds de la nature, une sorte d'apport et de fonds *social* qui constitue la plus grande partie de la valeur du sol. Que devient alors l'individualisme exclusif, puisque le « travail social » vient partout s'ajouter au travail individuel? « A Winnebayo, où le chemin de fer du Minnesota méridional a une de ses stations, la terre qui, déjà exploitée, ne valait, il y a quelques années, que 87 à 125 francs l'hectare, est montée, en 1879, à 500 ou 575 francs. C'est le travail *social* qui est la cause de cette plus-value. » A la bonne heure! les terres de Winnebayo sont donc non-seulement un terrain naturel, mais un terrain social, et l'individu qui prend possession de ces terres, par un moyen ou par un autre, prend aussi possession d'un certain fonds social. Les capitaux, qui sont devenus dans les sociétés modernes un nouveau champ de bataille, doivent eux-mêmes leur principale importance : 1° à la quantité de subsistances ou d'utilités qu'ils représentent; 2° à la puissance sociale qu'ils confèrent. Ils symbolisent tout ensemble une partie du fonds naturel et une partie du fonds social dont l'individu se trouve possesseur. Est-ce encore de là qu'on pourra conclure le caractère exclusivement individuel de la propriété? Si vous montrez que les prétendus « détenteurs du fonds naturel » sont en réalité détenteurs d'un fonds social, aurez-vous beaucoup servi la cause de l'individualisme?

Plus les économistes font la part large à la société humaine en face de l'apport fourni par la seule nature, plus ils *socialisent,* pour ainsi dire, la propriété à laquelle ils veulent pourtant, avec raison, maintenir une légitime individualité. Les économistes ne sont-ils pas les

premiers à nous apprendre que, depuis l'organisation de la société, chaque travailleur a des milliers de coopérateurs inconnus, les uns morts, les autres vivans? Celui qui a inventé la charrue laboure encore, invisible, à côté du laboureur. Gutenberg imprime encore tous les livres que lit le monde entier. L'idée survit, dans le milieu social, à l'intelligence qui l'a créée, comme le son d'une voix assez puissante pour se propager encore à l'infini après que la voix s'est tue. Qu'avons-nous donc qui nous appartienne absolument en propre et en entier, au point de vue rigoureux de la science pure? Bien peu de chose. Considérons, en premier lieu, notre existence *matérielle*. La biologie et la sociologie nous l'apprennent : nous n'existons que par d'autres, que par la famille, petite société qui elle-même s'est développée dans la grande, après avoir contribué à la former. La société est un véritable organisme dont nous sommes les cellules vivantes. En second lieu, la psychologie nous le montre, nous n'existons *intellectuellement* que par la société : la pensée est un langage, et le langage est la société même agissant sur nous, formant l'individu à son image, pour elle en même temps que pour lui. Chaque mot d'une langue, signe d'une idée, est la propriété collective de la race entière, transmise de génération en génération comme une pièce d'or dont les siècles n'ont pu effacer l'effigie. Les œuvres mêmes du génie individuel sont en même temps celles de la race; la fleur ne pourrait éclore sans la sève de l'arbre, que les racines puisent humblement dans le sol. « Le plus grand génie, a dit Goethe, ne fait rien de bon s'il ne vit que sur son propre fonds. Chacun de mes écrits m'a été suggéré par des milliers de personnes, des milliers d'objets différens : le savant, l'ignorant, le sage et le fort, l'enfant et le vieillard ont collaboré à mon œuvre. Mon travail ne fait que combiner des élémens multiples qui tous sont tirés de la réalité : c'est cet ensemble qui porte le nom de Goethe. » Aussi a-t-on toujours refusé de regarder comme purement individuelle et absolue la propriété scientifique, artistique, littéraire, industrielle : on considère qu'elle renferme un apport social dont la société ne peut entièrement se désister. En troisième lieu, la science morale nous le démontre à son tour, nous n'existons moralement que par la société : les lois et les mœurs sont les conditions d'existence de la société même. Tout moraliste, en tant que tel, ne saurait être exclusivement individualiste : ne demande-t-il pas à l'individu l'abnégation, le désintéressement, au besoin le sacrifice en faveur de la société universelle; bref, ce que les plus récens moralistes anglais appellent la « piété sociale? » Ne commande-t-il pas à l'individu d'agir en vue du tout et non en vue de soi-même? L'oubli de soi est une sorte de communauté morale. En même temps, la science positive des

mœurs condamne ces âpres revendications des individus contre la société, ce perpétuel oubli de la solidarité historique, cet atomisme social qui veut dissoudre l'état en un agrégat d'individus sans lien organique, en un mot, l'*anarchie* et le *nihilisme* de ceux qui méconnaissent les lois de l'organisation sociale. Les socialistes, dans leurs déclamations, invoquent la solidarité en leur faveur; ils ne voient pas qu'on peut, à bon droit, l'invoquer contre leurs idées révolutionnaires et leur dire : — La société exige, avant tout, que vous respectiez ses lois et que vous ne prétendiez pas brusquer l'évolution générale au nom de votre intérêt particulier. La société n'est pas une juxtaposition d'égoïsmes séparés les uns des autres par un vide; ce n'est pas comme un archipel composé d'une multitude d'îles ayant chacune un Robinson. Même dans l'île de la légende, Robinson et Vendredi furent plus à l'aise que Robinson tout seul, et leurs vingt ou trente successeurs beaucoup plus à l'aise que Robinson et Vendredi. Ainsi, à tous les points de vue, l'idée de solidarité vient compléter celle de liberté individuelle.

D'après ce qui précède, la propriété n'est pas un absolu; elle renferme plusieurs parts que pourraient théoriquement réclamer des maîtres différens, s'il y avait un moyen de rendre à chacun avec exactitude ce qui lui est dû. Notre part personnelle consiste dans la forme nouvelle par nous conçue et réalisée. Puis vient la part de la nature, qui consiste dans la matière par nous occupée. La nature pourrait dire à l'homme : « C'est toi, sans doute, qui as préparé le terrain et semé le blé, mais c'est moi qui l'ai fait germer, grandir et fructifier; tu as eu pour collaborateurs la terre, l'eau fécondante, les rayons du soleil qui ont échauffé le germe, enfin, le germe lui-même, travailleur silencieux, qui a accompli sa besogne d'abord dans le secret, puis au grand jour. Si tu as besoin de mes services, d'autres aussi en ont besoin. » Cette part de la nature vient se confondre avec une troisième part : celle que l'humanité entière pourrait réclamer. Si bien qu'en dernière analyse, toute propriété, au point de vue philosophique, a en quelque sorte deux pôles : elle est en partie individuelle et en partie sociale. Il faut donc se défier de toutes les prétentions absolues, familières au dogmatisme de la métaphysique traditionnelle comme à celui de la métaphysique révolutionnaire : — Cette terre, disent les uns, c'est ma propriété absolue. — Cette terre, disent les autres, c'est la propriété absolue de tous. — Sur ce sujet, Ésope eût pu faire une fable. Une abeille ambitieuse s'attribuait tout l'honneur et toute la propriété de sa cellule; une autre, plus sage, lui répondit : « Aurais-tu pu la construire si tu n'avais eu pour point d'appui les autres cellules et pour guide l'instinctive géométrie de ta race? Sans les cellules individuelles, point de ruche, et, sans la ruche commune,

adieu les cellules individuelles! tout s'écroule. » Le même principe qui peut fournir le fondement de la propriété en montre ainsi la borne nécessaire, de même qu'en géométrie le mouvement d'un cercle autour de son diamètre engendre et limite tout à la fois la sphère qui en dérive.

II.

Nous venons de voir que l'individualisme absolu a tort de ne pas reconnaître dans la propriété quelque chose de social en même temps que d'individuel; maintenant, que faut-il penser des théories non moins absolues du socialisme? Le socialisme, qu'on a pris pour une nouveauté, est au contraire une forme antique et encore barbare d'organisation. Les historiens récens, comme MM. Sumner Maine et de Laveleye, ont montré l'existence des institutions socialistes chez tous les peuples primitifs. Par là ils nous ont enlevé les idées trop étroites qui nous faisaient croire que le seul mode d'existence des sociétés est celui que nous voyons fonctionner autour de nous (1). Mais il reste toujours à savoir si le socialisme est conforme à

(1) M. Sumner Maine, M. de Laveleye, M. Spencer, ont parfaitement montré l'évolution historique de la propriété. A l'origine, le désir de s'approprier une chose et de la garder pour soi est un instinct que l'homme partage avec les animaux eux-mêmes : un chien se bat pour défendre l'os qu'il a enterré ou les habits dont son maître lui a confié la garde Dans la lutte pour la vie, cet instinct fut une condition de supériorité et de « survivance, » comme dit Darwin. Il était conforme à l'intérêt des hommes, au lieu de se battre et de s'exterminer entre eux, de laisser à chacun la possession de ce que chacun aurait produit ou acquis par son travail. Aussi cette possession, pour les objets mobiliers, par exemple pour les produits de la chasse, fut-elle de tout temps reconnue. Il est bien probable aussi que la possession des cavernes et des gîtes fut à l'origine individuelle ou familiale. Mais le sol ne tarda pas à devenir une possession de tribu. Le territoire parcouru par les peuples chasseurs ou par les troupeaux des peuples pasteurs fut toujours considéré comme le domaine collectif de la tribu, qui, d'ailleurs, avait seule la force de le défendre. Même après que le régime agricole s'est établi, le territoire que la tribu occupe demeure encore souvent sa propriété indivise : on cultive en commun la terre arable comme on exploite en commun le pâturage ou la forêt. Plus tard, la terre cultivée est divisée en lots, qu'on répartit par la voie du sort entre les familles. On attribue aux individus l'usage temporaire, mais le fonds continue de rester le domaine collectif de la tribu ou de la commune, à qui il fait retour après un temps afin qu'on puisse procéder à un nouveau partage. C'est, comme on sait, le système aujourd'hui en vigueur sous le nom de *mir* dans les communes russes, sous le nom d'*almend* dans les cantons forestiers de la Suisse. (Voir, outre le livre de M. de Laveleye, celui de M. Mackensie Wallace sur la Russie. Sur les organisations analogues de l'Inde, voir Sumner Maine, *Village's Communities East and West.*) D'après Meyer, l'hébreu n'a pas de mot pour exprimer la propriété *foncière* privée. (*Die Rechte der Israeliten, Athener und Rœmer*, I, 362.) Quoique M. de Laveleye ait exagéré sa thèse pour ce qui concerne la Grèce, comme l'a montré M. Fustel de Coulanges, il faut cependant reconnaître que, dans ce pays, une grande partie du territoire appartenait encore à l'état et le reste demeurait soumis à son pouvoir

la tendance des sociétés futures; problème qu'on ne peut résoudre par l'histoire. Si donc nous passons de la question de fait à celle de droit, seule importante, pouvons-nous accorder aux partisans de la propriété collective leur hypothèse fondamentale? Selon cette hypothèse, qui remonte jusqu'aux pères de l'église, la terre et tout ce qu'elle renferme appartiendraient de droit à la société avant d'appartenir en propre à l'individu : « L'usurpation, dit saint Ambroise, a fait la propriété privée. » Il resterait donc à la société un « domaine éminent, » un droit de propriété sur la terre, antérieur à celui de l'individu sur ses fruits. Tel est le droit que s'attribue encore aujourd'hui la couronne d'Angleterre. C'est le communisme primitif érigé en théorie.

Dans cette vague métaphysique, on abuse de l'ambiguïté des termes. Autre chose est de prétendre que tous les hommes possèdent la terre « en commun, » autre chose de reconnaître que la possession particulière de l'un ne doit pas entraver injustement la possession particulière des autres. Pas plus que l'individu, la société comme telle ne crée de toutes pièces la terre et les instrumens de travail; il ne suffit pas de personnifier la tribu, l'état, l'humanité, pour lui conférer un droit de « domaine éminent. » Le communisme absolu et initial est aussi faux et aussi abstrait que l'individualisme absolu. L'accepter, ce n'est pas seulement supprimer en principe la propriété individuelle ou familiale, c'est supprimer aussi la pro-

suprême. C'est à Rome que finit par apparaître dans toute son extension le domaine absolu sur le sol, le *dominium quiritaire*. Et encore, selon Mommsen, « l'idée de propriété, chez les Romains, n'était pas primitivement associée aux possessions immobilières, mais seulement aux possessions en esclaves et en bétail. » Deux causes principales ont établi la propriété foncière individuelle : d'abord le régime militaire, puis le régime industriel. Le régime militaire a produit nécessairement l'inégalité des classes, surtout celle des conquérans et des conquis. La terre, comme toute autre dépouille, devient un butin, et, selon le caractère de la nation conquérante, elle est tout entière la propriété du despote vainqueur ou en partie celle de ses guerriers à titre de bénéfices. La conquête crée donc un droit de propriété absolu sur le sol, et commence à « individualiser » la propriété. Mais celle-ci ne devient complètement individuelle qu'à une nouvelle période de l'évolution humaine : la période industrielle. Le travail, en effet, tend alors à devenir la vraie mesure de la valeur et de la propriété; l'échange, en établissant la liberté des transactions entre les individus, exige des droits de plus en plus individuels sur tous les objets échangeables, même sur la terre. Enfin, comme les mesures et la monnaie servent à l'achat et à la vente de la terre, la terre s'assimile sous ce rapport à la propriété personnelle produite par le travail et finit par se confondre avec cette dernière pour tout le monde. Tel est le moment de l'évolution auquel se trouvent arrivées les sociétés civilisées, et qui est une période d'individualisme. Dans tous les pays musulmans, la terre est cependant encore considérée comme appartenant à l'état qui l'a conquise. C'est un axiome du droit britannique que tout le sol de l'Angleterre est la propriété de la couronne, c'est-à-dire des conquérans, et que les propriétaires n'en sont que les concessionnaires à titre gracieux. (*Comment. of Blakstone*, liv. II, chap. V.)

priété nationale : c'est prétendre que la terre de France n'appartient pas aux Français plus qu'aux Allemands ou même aux Chinois, que le sol est le patrimoine de l'humanité entière, et non-seulement de l'humanité présente, mais de l'humanité à venir. Traduisez les expressions symboliques de l'*humanitarisme* dans les termes de la réalité, vous en reviendrez à dire simplement que la propriété a une portion individuelle et une portion collective, et que le problème social est de limiter le droit de chacun par le droit de tous. Enfin, comme le droit de tous a pour représentant l'état, la question positive que nous devons maintenant aborder consiste à déterminer, au point de vue du juste et de l'utile, les attributions économiques de l'état.

Il y a, comme chacun sait, trois grandes fonctions économiques : production, distribution et consommation. On peut classer les systèmes socialistes selon la part qu'ils veulent attribuer à l'état dans chacune de ces opérations essentielles. Il existe d'abord un communisme absolu qui voudrait les « socialiser » toutes les trois : non-seulement on produirait en commun les richesses, mais la consommation même serait collective et l'état ferait le partage. Un tel communisme serait, a dit Proudhon, « le dégoût du travail, l'ennui de la vie, la suppression de la pensée, la mort du moi. » Puis vient le communisme mitigé, comme celui de M. Schœffle, qui voudrait simplement *socialiser* la production, c'est-à-dire changer l'état en une vaste association coopérative, possédant en commun le sol et les capitaux. C'est là, selon M. Schœffle, la « quintessence du socialisme contemporain. » On nous représente ce système comme plus conforme à la justice et à l'utilité que le régime actuel. Mais d'abord, la justice veut que toute association soit libre et que les volontés, en s'unissant, gardent leur indépendance, au lieu de s'absorber entièrement dans une communauté despotique. Quant à l'utilité, elle est ici d'accord avec la justice. Dans une société coopérative d'une médiocre étendue et ayant un objet bien déterminé, les coopérateurs peuvent sans doute avoir plus de zèle et déployer plus d'intelligence qu'un salarié à la journée : c'est qu'alors l'augmentation de produit résultant d'un meilleur travail ne se perd pas sur une étendue sans limites. Mais, quand on ne coopère que pour un quarante-millionième, quand on n'est qu'un numéro dans un total énorme, l'effet se perd dans la masse et l'individu dans l'état (1). Alors les forces productrices, au lieu de se décupler, se déciment. Tous les hommes deviennent des fonctionnaires accomplissant une tâche plus ou moins machinale. Ce serait là la fin de tout progrès industriel, car « qui aurait intérêt, demande avec raison

(1) Un socialiste catalan, M. Ruban Donaden, de Figueras, disait : « Je voudrais être appelé non plus Ruban Donaden, mais le numéro 2,300 de Figueras, ma ville natale. »

M. de Laveleye, à améliorer les procédés de fabrication, si chacun recevait un traitement? » La concurrence, à côté des maux qu'elle produit, a cet avantage d'être un procédé de *sélection* qui force au progrès. A cette concurrence des intérêts le socialisme serait obligé de substituer « l'émulation du travail, » une sorte de concurrence utopique des vertus. « Aussi longtemps, dit M. Schœffle lui-même, que le socialisme n'offrira rien de plus pratique, il n'aura pas d'avenir. » En d'autres termes, aussi longtemps que les hommes ne seront pas des sages ou des saints, le socialisme n'aura pas d'avenir.

Il y a d'ailleurs, contre l'ingérence de l'état dans la production, une objection préalable que méconnaissent les socialistes. L'état ne peut intervenir avec profit que là où se trouve à remplir quelque fonction qui soit : 1° générale et constante ; 2° « mécanisable » en quelque sorte. L'état convient mal pour tout ce qui est flexible, variable, pour tout ce qui exige une intelligence pratique, du tact, un esprit d'accommodation aux circonstances. Un corps administratif est le plus souvent sans initiative, sans intérêt, sans responsabilité ; il ne peut être vraiment producteur.

Enfin les socialistes et collectivistes, dans leur état imaginaire, oublient toujours l'existence réelle des autres états rivaux, ainsi que la nécessité de lutter avec eux dans l'industrie. En ce moment, la concurrence étrangère ne cause chez nous que des ruines partielles : si l'état, en France, se chargeait de diriger la production et ne réussissait pas dans la concurrence européenne, ce serait pour nous la ruine totale. Le socialisme ne pourrait exister que chez un peuple isolé, se suffisant pour produire tout ce dont il a besoin, et protégé contre ses voisins par une sorte de muraille chinoise.

Reste la troisième opération économique, qui est la distribution des richesses. C'est sur ce point qu'une certaine intervention de l'état est le plus admissible. En effet, si la production et la consommation sont individuelles dans leur essence, l'échange et la circulation des valeurs, ainsi que la répartition des instrumens de travail, sont par définition même des relations sociales, dans lesquelles il y a toujours des tiers intéressés : on comprend donc mieux ici l'intervention d'un pouvoir régulateur. Faut-il pour cela attribuer à l'état ce qu'Aristote appelait la justice *distributive?* Faut-il faire de l'état une sorte de Dieu distribuant les produits proportionnellemenent au travail et fixant la valeur des objets? Cet idéal socialiste est encore une utopie. D'abord, dans la distribution des produits, par quelle évaluation scientifique déterminer ce qui est dû à chacun? Puis, comment trouver pour les échanges une mesure absolue de la valeur, indépendamment de l'offre et de la demande ou du libre contrat? Le socialisme contemporain nous propose pour mesure absolue de la valeur le *temps* de travail, « la moyenne des

journées de travail. » Peut-on imaginer une mesure moins homogène, plus grossière? « Et cependant, dit M. Schœffle, cette idée est le véritable fondement théorique du socialisme. » M. Schœffle reconnaît que cette idée a besoin d'être entièrement modifiée, car « la valeur des richesses est réglée non pas seulement d'après les *frais*, mais aussi d'après la *valeur d'usage*, c'est-à-dire d'après l'urgence et l'importance du besoin. » Ajoutons que la mesure du *temps* ne donne pas la mesure encore plus nécessaire de la qualité, ni la mesure morale de l'effort ou celle du talent. Newton, en une minute, peut faire plus d'effort intellectuel ou moral et produire plus pour l'humanité qu'un terrassier en toute une journée; nous n'avons pas de dynamomètre pour l'effort intellectuel, encore moins pour l'effort moral. La science, pour séparer les couleurs élémentaires qui concourent à former la lumière blanche, a inventé le prisme; mais quel prisme permettrait à l'état-providence de discerner, dans les résultats du travail à la surface de la terre, la part exacte de chaque personne? Comment évaluer, dans tout produit, l'apport de l'individu et l'apport social?

Nous sommes donc obligés d'en revenir à l'idéal plus pratique de la justice « commutative » ou contractuelle, où l'autorité de l'état est mise au service de l'égale liberté pour tous. L'état, sans prétendre distribuer lui-même *à chacun* selon ses œuvres, assure l'équité *générale* de la distribution et la justice des contrats. Il est le grand modérateur qui doit tenir la balance égale entre les libertés, entre les droits, entre les pouvoirs; il est l'arbitre en cas de conflits; il est l'intermédiaire entre un citoyen et un autre, entre un citoyen isolé et une association, entre une association et une autre, entre les particuliers et la nation, entre les associations particulières et la société entière, enfin entre les générations présentes et les générations à venir. En un mot, il est le garant de tous les *droits* et le mandataire des *intérêts* véritablement *généraux*.

Ainsi réduit, le rôle juridique et économique de l'état est encore considérable. A-t-il été jusqu'ici compris et exercé dans toute son étendue, au profit des droits de tous et des intérêts de tous? Nous ne le croyons pas. Selon M. Leroy-Beaulieu, « l'état et les villes n'ont point le *devoir* de faire des sacrifices pour rendre plus égales les conditions humaines; il n'en ont pas même le *droit*. » M. Leroy-Beaulieu ajoute, il est vrai, que « rien ne leur interdit, par des prêts ou par d'autres mesures qui ne coûtent rien au contribuable, de venir en aide à l'amélioration du sort des classes laborieuses. » C'est déjà une importante concession; mais le rôle attribué à l'état par le savant économiste nous paraît encore trop restreint. Le tort commun des économistes, à nos yeux, est précisément de croire que l'état n'a ni le *devoir* ni le *droit* de faire des sacrifices pour

rendre moins inégales les conditions humaines. Nous avons vu au contraire que l'état ne saurait être indifférent aux droits des derniers occupans; la société entière a des devoirs d'assistance et de protection envers eux; ce n'est pas de sa part charité pure, mais justice réparative. Comme représentant de la justice, l'état doit rendre parfaitement libre et même faciliter autant qu'il le peut l'accession de la propriété aux nouveaux occupans, car la propriété représente, dans nos sociétés modernes, l'indépendance personnelle : il y a un certain équilibre des possessions et des pouvoirs personnels nécessaire à l'égalité réelle des droits civils ou politiques. Point de vrai droit, a dit Guizot, sans le pouvoir de l'exercer, et point de vrai pouvoir sans garantie : la meilleure des garanties est l'indépendance attachée à la possession. L'état, sans doute, ne peut *assurer* à tous des possessions effectives, mais il doit *favoriser* la circulation et la répartition entre tous des premiers instrumens de travail, soit matériels, soit intellectuels. Tout en respectant le caractère individuel de la *production* et de la *consommation*, l'état a donc, selon nous, le devoir et le droit d'agir sur le phénomène social de la *circulation*, d'en supprimer toutes les entraves légales, d'en aider même l'essor et d'en assurer la régularité par des moyens positifs. Ce qui n'est pour les économistes qu'une fonction possible et licite de l'état est à nos yeux, en principe, une fonction nécessaire et obligatoire. C'est pour cette raison qu'il doit ouvrir des communications de toute sorte entre les citoyens, afin qu'ils puissent entrer en relation les uns avec les autres pour produire, échanger, consommer. C'est pour cette raison qu'il a le droit d'intervenir dans la question des routes, des postes, des télégraphes, des monnaies, des échanges internationaux, toutes choses qui sont vraiment des services *publics*. C'est pour cette raison surtout qu'il doit répandre largement l'instruction générale et professionnelle, car l'instruction est l'instrument de travail par excellence dans les sociétés modernes, c'est le premier capital, le premier fonds social mis à la disposition des nouveau-venus. Parmi les instrumens de travail intellectuels, on peut ranger les informations statistiques, tous les renseignemens propres à éclairer l'industrie et le commerce, à guider les ouvriers et les patrons : ce sont là, pour tous, des moyens de se diriger et de se rencontrer non moins indispensables dans les pays civilisés que l'éclairage des rues aux frais du public.

Voilà, en son ensemble, la tâche régulatrice de l'état; les applications particulières sont une question de mesure, de sagesse, d'opportunité. Les économistes veulent que l'état s'abstienne presque partout, les socialistes qu'il se mêle de tout; nous croyons qu'il faut distinguer ce qui est vraiment du domaine de l'état et ce qui n'est pas de sa compétence. Il serait d'ailleurs utopique de vouloir

déterminer avec la précision d'un géomètre la sphère de l'état : les droits à sauvegarder sont généraux et l'action de la société ne peut être elle-même que générale ; elle s'exerce sur des *masses* et des *moyennes ;* elle est un système de balance et de compensation nécessairement variable. Soyons donc en garde contre les systèmes simples et absolus, contre les solutions que certains politiciens prétendent improviser « en un quart d'heure. » Notre objet principal, dans cette étude, est de poser des principes, non d'entrer dans le détail des applications ; il est cependant nécessaire d'indiquer en quel sens il nous semble légitime de tenter des réformes pratiques, par quelle méthode générale on pourrait remédier aux abus qu'entraîne le régime de la propriété.

III.

Nous devons d'abord passer en revue les principales causes d'accumulation des richesses, qui, selon les critiques du régime actuel, compromettent la liberté du grand nombre au profit des privilégiés. La première cause d'accumulation, — celle dont Stuart Mill s'est préoccupé à l'excès et dont se prévaut souvent aussi M. de Laveleye, — c'est le phénomène de la *rente* foncière ou de la plus-value. Selon Ricardo, cette plus-value accroît sans cesse la valeur des terrains, à la ville ou aux champs, sans nouveau travail des propriétaires. Par l'effet de la rente, le propriétaire, outre ce qui lui est légitimement dû pour son travail ou pour le loyer de ses capitaux, reçoit encore, d'après Ricardo et Stuart Mill, un bénéfice dû à deux causes extérieures : premièrement, la valeur intrinsèque et croissante de la terre ; secondement, la valeur nouvelle que les relations sociales apportent aux produits, soit par un surplus de demande, soit par un accroissement de population sur un point, soit par de nouveaux débouchés. On a calculé que chaque immigrant qui débarque dans le territoire des États-Unis augmente de quatre cents dollars environ la valeur de la terre : « Chaque enfant qui vient au monde produit absolument le même effet que l'immigrant qui met le pied sur le rivage américain ; par le seul fait de sa présence, il ajoute une plus-value de quelques centimes ou de quelques millésimes à chaque hectare de terre de son pays natal (1). »

Le phénomène de la rente ou de la plus-value croissante est beaucoup plus frappant aujourd'hui pour la propriété foncière urbaine

(1) Voir une excellente étude de M. Charles Gide, sur *la Propriété foncière,* extraite du *Journal des économistes.* M. de Lavergne, dans son *Économie rurale de l'Angleterre,* estime la plus-value annuelle pour l'Angleterre à 1 pour 100 ; la valeur du sol doublerait par période de soixante-dix ans environ. En France, l'accroissement plus lent de la population ralentit celui de la plus-value.

que pour la propriété rurale. C'est ce que M. Leroy-Beaulieu et M. Henri George ont très bien montré. En trente ans, dans la Seine, la valeur des terrains non bâtis a plus que décuplé (1). Au centre des villes, on arrive à payer les terrains de 1,000 à 3,000 francs le mètre, c'est-à-dire trente mille fois la valeur d'une terre arable : « Qu'a fait le propriétaire du terrain, demande M. Leroy-Beaulieu, pour s'attribuer la totalité de cette *valeur sociale* (car c'est bien là une valeur sociale dans toute la force du mot, une valeur due à l'activité collective, à la prospérité collective)? Qu'a-t-il fait, le propriétaire de terrains, si ce n'est attendre et s'abstenir de bâtir (2)? » Consultez, dit M. Henri George (3), un homme pratique qui sache comment l'argent se gagne et dites-lui : « Voici une petite ville qui débute; dans dix ans, ce sera une grande cité; les chemins de fer

(1) Voir le *Bulletin de statistique et de législation comparée*, mai 1883.

(2) M. Leroy-Beaulieu ajoute, avec raison, que cette attente et cette abstention, bien loin de constituer un mérite comme l'épargne, sont uniquement des entraves au bien-être social. Pendant des dizaines d'années, le spéculateur de terrains, bien ou mal guidé par ses calculs ou son instinct, « a accaparé de vastes espaces et les a soustraits à la construction. » Il a empêché de pauvres gens d'y élever des huttes ou de modestes maisons. Il a forcé l'ouvrier, le petit bourgeois, à chercher un gîte dans des quartiers plus éloignés encore. Il les a privés des douceurs de la possession d'un jardin. Il a apporté des obstacles au peuplement continu de la ville. Voilà ce qu'a fait le propriétaire de terrains, car quel autre travail à signaler de sa part? Et c'est pour cette œuvre singulière qu'il obtient une rémunération énorme? Des fortunes colossales se sont faites de cette façon, en dormant, après un acte d'accaparement du sol dans la périphérie d'une grande ville, par la simple force d'inertie qui a soustrait pendant longtemps des terrains aux constructions et qui a maintenu des îlots nus au milieu d'une ville grandissante. A New-York, on a vu une famille, la famille Astor, gagner ainsi une fortune que l'on évalue à quelques centaines de millions de francs, uniquement parce que, New-York étant située dans une île, un ingénieux et prévoyant ancêtre des Astor actuels avait pris la précaution d'acheter presque tout le territoire non bâti de l'île. « A Paris, de considérables fortunes ont été faites dans les mêmes conditions : l'accaparement suivi de l'abstention prolongée. » En Angleterre, la propriété du sol des districts nouveaux des grandes villes appartient souvent à quelque lord, et les constructions doivent lui faire retour en même temps que le sol dans un certain nombre d'années. On a vu chez nos voisins, dans le mois de janvier 1880, le singulier spectacle d'une ville de plus de dix mille âmes, aux environs de Rochdale, vendue à l'encan et adjugée à un simple particulier. (Voir M. Leroy-Beaulieu, p. 185, 190.) Le marquis de Westminster doit la meilleure partie de son immense fortune à des terrains donnés à bail par ses ancêtres à l'état de terrains vagues, et qui lui sont revenus avec un quartier de Londres bâti dessus.

(3) M. George, de San Francisco, où il a vécu trente ans, est venu donner à Londres des conférences pour soutenir sa théorie. On a publié en Angleterre une édition populaire de son livre, qui se distribue par milliers d'exemplaires. Ce livre a produit une impression si grande que l'auteur a été appelé à exposer ses idées devant un conclave de ministres de l'église établie : des pasteurs et des professeurs d'université ont donné des conférences et organisé des meetings pour répandre ses idées. On a remarqué avec raison que la plus vive attaque contre le régime actuel de la propriété nous est venue précisément de ce *Far-West* américain où les économistes invitaient ironiquement les communistes à prendre possession des terres non appropriées.

auront remplacé les diligences et les lampes d'Edison les réverbères. Je voudrais y faire fortune : pensez-vous que dans dix ans le taux de l'intérêt se soit élevé? — Nullement, répondra le conseiller. — Pensez-vous que les salaires du travail journalier se soient élevés? — Loin de là ; les bras ne seront pas plus recherchés ; selon toute apparence, ils le seront moins. — Alors, que dois-je faire pour faire fortune? — Achetez promptement ce morceau de terrain et prenez-en possession. Vous pouvez ensuite vous coucher sur votre terrain ; vous pouvez planer au-dessus en ballon ou dormir dessous dans un trou, et, sans remuer le doigt, sans ajouter un iota à la richesse générale, dans dix ans vous serez devenu riche. Dans la cité nouvelle, il y aura un palais pour vous ; il est vrai qu'il y aura aussi probablement un hospice pour les pauvres. » — Le résultat de la spéculation sur les terrains est la cherté croissante des loyers, qui devient, pour les travailleurs, un fardeau de plus en plus lourd. M. Leroy-Beaulieu critique avec force le remède extrême proposé par le professeur Wagner, de Berlin, c'est-à-dire le rachat de la propriété urbaine par les municipalités et par l'état; il remarque, d'ailleurs, que ce moyen n'est pas par lui-même « directement opposé aux principes de la science économique, l'état ayant le droit d'expropriation dans l'intérêt public. » Selon M. Leroy-Beaulieu, « on pourrait même admettre le rachat, par les municipalités ou par l'état, sous la forme de l'expropriation publique, des terrains *non bâtis*. Quand une ville naît ou qu'elle s'étend, il n'y aurait que de minces inconvéniens à ce que, en ouvrant de larges voies, elle acquît tous les terrains vagues qui les avoisinent et à ce qu'elle les revendît ensuite par parcelles aux enchères, avec l'obligation de bâtir *dans un délai déterminé*... Les municipalités profiteraient ainsi de la plus-value des terrains éloignés. » Nous approuvons fort ce procédé, mais avec une restriction importante. M. Leroy-Beaulieu a-t-il raison de vouloir que l'état et les villes, après avoir acquis les terrains vagues, les « revendent par parcelles aux enchères, » au lieu d'en conserver la propriété et de les affermer simplement pour soixante, cent et cent vingt ans? Les idées de M. de Laveleye semblent ici bien plus plausibles. Nous verrons tout à l'heure M. Leroy-Beaulieu approuver lui-même ces idées sur un point qui n'est pas sans analogie avec le précédent ; pourquoi donc ne pas réserver à l'état et aux municipalités le profit de la « plus-value » dans l'avenir comme dans le présent? Ce serait un des moyens les plus légitimes, d'abord pour empêcher en partie l'immobilisation de la propriété urbaine et la faire *circuler* en quelque sorte ; puis, chose capitale, pour ménager à l'état des bénéfices destinés à diminuer d'autant les impôts et à permettre des œuvres philanthropiques.

Une autre mesure encore qui pourrait être prise par les munici-

palités ou par l'état, ce serait d'imposer les terrains des villes d'après leur valeur réelle, ou du moins d'après une estimation approchant de leur valeur réelle. On empêcherait ainsi, dit M. Leroy-Beaulieu, la concentration aux mains des spéculateurs « et la soustraction des terrains à la construction. Un terrain valant 1,000 francs le mètre devrait payer l'impôt sur un revenu de 30 ou 40 francs. » Les autres réformes que M. Leroy-Beaulieu propose sont, assurément, un *minimum*, d'autant plus précieux à noter que ce sont là les propositions d'un des plus modérés parmi nos économistes, d'un de ceux que M. d'Haussonville appelait ici même « les économistes *tant mieux!* » Le développement des voies de communications urbaines et suburbaines, la suppression de tous les impôts sur les transports, sur les fourrages, sur les matériaux, la prolongation des chemins de fer dans la capitale, permettraient à la population ouvrière d'habiter des maisons confortables dans un rayon de deux ou trois lieues du centre de Paris; « le terrain n'y valant guère plus de 1 ou 2 francs le mètre, ou bien encore au maximum 4 ou 5 francs le mètre, l'établissement de maisons ouvrières, sur le type de celles de Mulhouse ou des habitations d'artisans dans les principales villes d'Amérique, serait aisé. La baisse de l'intérêt du capital, la suppression ou la réduction à un taux insignifiant des droits de mutation, les prêts d'institutions de crédit foncier populaires, auxquelles serait réservé l'avantage de pouvoir émettre des emprunts à lots, faciliteraient à l'ouvrier l'acquisition et le paiement de ces demeures confortables, salubres et gaies (1). » Les réformes dont nous parlons rentrent dans la catégorie des moyens de *circulation*, catégorie où, selon nous, peut le mieux s'exercer l'action de l'état.

La question des devoirs et droits de l'état est beaucoup plus difficile et plus sujette à contestation pour ce qui concerne la rente foncière rurale que pour la rente urbaine. Depuis Carey, beaucoup d'économistes vont même jusqu'à nier entièrement le phénomène de la rente agricole. C'est là, semble-t-il, une exagération. Il y a, d'ailleurs, dans cette question plus d'un malentendu à dissiper. Le phénomène de la rente ne dépend pas, comme on le croit d'ordinaire, de la question de savoir si ce sont les terres les plus fertiles ou les moins fertiles qui ont été les premières appropriées. Ricardo a mal présenté lui-même sa théorie, et ni Carey ni M. Leroy-Beau-

(1) « L'état et les grandes villes ont un crédit particulièrement élevé : ils empruntent à 3 fr. 60 pour 100. Ils pourraient mettre ce crédit à la disposition des sociétés qui veulent construire des maisons ouvrières. Ce serait diminuer d'autant le coût du loyer sans que les contribuables en souffrissent le moins du monde... Les lots sont une faveur que l'état a octroyée sans discernement ou par complaisance à des sociétés de spéculation; il serait moral de réserver ce privilège aux sociétés qui s'interdisent absolument toute distribution de dividende au-delà d'un très mince intérêt, et qui se consacrent à une œuvre d'utilité sociale. » (Page 229, 235.)

lieu n'en ont réfuté l'essentiel en montrant que l'appropriation commence souvent par les terres les moins fertiles et les plus montagneuses; ces terres sont les plus saines et les plus aisées à conquérir sur la nature. Que les terres les plus fertiles aient été cultivées les premières ou les dernières, il y a toujours *actuellement :* 1° une différence de *fertilité* entre les terres; 2° une différence de *situation* et d'éloignement par rapport aux marchés; 3° une demande croissante des terrains en tout pays prospère. Les prix de tous les articles indispensables à l'existence humaine (terrains et subsistances) tendent donc à monter avec le progrès de la richesse publique et de la population, tandis que le prix des objets manufacturés tend à diminuer par la concurrence que se font entre eux les ouvriers en nombre croissant. De là provient, indépendamment des spéculations historiques sur l'ordre des cultures, ce que les économistes appellent proprement la *rente*, c'est-à-dire une augmentation de revenu qui ne correspond pas à un travail du propriétaire ou à un emploi du capital par ce propriétaire, mais simplement à une augmentation de la valeur des terres par des raisons physiques et surtout sociales.

Mais, après avoir constaté une loi qui a sa vérité théorique et abstraite, qui s'est même appliquée dans la réalité jusqu'au moment de la concurrence américaine, qui s'appliquera de nouveau quand presque toute la terre sera peuplée et exploitée, Ricardo et Stuart Mill ont généralisé outre mesure et représenté la rente foncière comme dépassant toujours et partout les limites de la justice. D'après la théorie de Ricardo, les terrains les plus propres à la culture ou à tout autre emploi deviennent de plus en plus chers : le propriétaire de ces terrains est comme un homme qui, dans un pays où l'eau est rare, verrait sans travail abonder chez lui, par des pentes naturelles ou artificielles, non-seulement l'eau tombée chez ses voisins, mais encore l'eau que ses voisins auraient eux-mêmes puisée à force de travail; vendant ensuite cette eau de plus en plus précieuse et recherchée, ses profits s'accroîtraient à mesure que diminuerait sa peine. Il y aurait ainsi une part de la plus-value des terrains qui reviendrait réellement en droit pur à la terre. Et comme la terre même appartient à la société, il en résulterait, selon Stuart Mill, que la société est réellement propriétaire de ce surplus de bénéfice : elle pourrait donc, selon lui, en faire l'objet d'un impôt au profit des travailleurs.

Cette théorie de Stuart Mill sur la rente soulève une foule de difficultés théoriques et pratiques. D'abord, on a excellemment répondu à Stuart Mill et à M. Henry George : — Si vous admettez que la société a le droit de s'approprier toute plus-value par cela seul qu'elle n'est pas le fait du propriétaire, en bonne justice

vous déciderez que la société doit aussi compensation au propriétaire pour toute moins-value qui n'est pas son fait, mais celui des relations sociales; sans quoi la société réclamerait tout l'argent que la bonne fortune ferait tomber dans la main du propriétaire, et quand au contraire l'argent en sortirait, la société se contenterait de lui dire : « Tant pis pour vous ! » Il faudra donc établir un compte courant par *doit* et *avoir* entre chaque propriétaire et la société, et, à la fin de l'année, on fera la balance entre ce que la société doit à chacun et ce que chacun lui doit. Ce n'est pas tout. Puisqu'il y a dans la plus-value une part due au travail individuel et une autre au travail social, il faudra trouver la ligne de démarcation entre les deux; mais le propriétaire même, fût-il un génie dans l'art de la comptabilité, ne saurait, dans le revenu de la terre, faire le compte de ce qui est dû à son travail ou à ses dépenses, et de ce qui est dû aux rapports sociaux, à la demande, au hasard, etc. « Les difficultés que peut offrir à cette heure la péréquation de l'impôt foncier, dit avec raison M. Gide, ne sont que jeux d'enfans à côté d'une semblable entreprise. »

On ne peut nier cependant que la théorie de Stuart Mill, en sa généralité, fût soutenable pour l'Angleterre, où la propriété foncière est immobilisée aux mains de quelques oisifs et où elle leur confère une inique domination. C'est la possession prolongée depuis la conquête normande qui a fait les plus grandes fortunes territoriales d'Angleterre. La réforme des lois anglaises, protectrices des majorats et des substitutions, est urgente; les troubles actuels de l'Irlande et la présente loi agraire en sont une nouvelle preuve. Mais, d'un état de choses particulier, où les lois positives entravent et vicient les lois naturelles, peut-on tirer une conclusion générale sur la rente foncière? Ne semble-t-il pas que l'excès de la rente en Angleterre soit aujourd'hui le résultat artificiel des entraves légales à la circulation démocratique des propriétés? La théorie de Mill perd presque toute sa valeur pour les pays comme la France, où la terre ne procure ni les mêmes profits, ni les mêmes privilèges (1). Par l'effet de nos lois, le seul jeu des libertés amène

(1) Il y a, sur la condition des paysans français, beaucoup d'erreurs trop répandues, et que vient de signaler une étude intitulée : *le Prolétariat en France depuis* 1789, *d'après les documens officiels*, par M. Toubeau. On croit généralement, dit l'auteur, qu'en France c'est la petite propriété qui domine. On entend partout répéter que, depuis 1789, les paysans n'ont cessé d'acheter de la terre et qu'aujourd'hui ils possèdent la plus grande partie du territoire. Les statistiques officielles démontrent, contrairement à l'opinion générale, que le paysan qui cultive son propre fonds possède moins d'un dixième du sol français; les neuf dixièmes du territoire appartiennent à des personnes étrangères à l'agriculture. « Sur 50 millions d'hectares, le paysan qui cultive son propre fonds ne possède que 4 millions d'hectares. Ces chiffres sont significatifs. » De plus, les propriétaires de ces 4 millions d'hectares sont eux-mêmes au

une réduction du revenu territorial. Les causes en sont manifestes, d'abord dans la concurrence des terres nouvelles et fertiles d'Amérique, d'Asie, d'Australie, qui diminue les privilèges de fertilité pour les terres; puis dans la facilité et le bon marché croissans des transports, qui diminuent par une circulation meilleure les privilèges de situation. Ajoutons que, si l'on grevait la propriété territoriale, comme le demande Stuart Mill, on gênerait l'expansion de la propriété sous un mode sans y mettre obstacle sous un autre beaucoup plus fécond en abus, celui des valeurs mobilières; conséquemment, on n'assurerait pas mieux l'accès de la propriété à ceux qui en sont dépourvus. En France, la propriété foncière ne saurait être grevée au moment même où notre agriculture traverse une crise fâcheuse due à la concurrence écrasante des blés d'Amérique. Le péril est tel que nos agriculteurs réclament des droits protecteurs. Si on ne leur concède pas ces droits, au moins est-il juste de ne pas faire retomber sur eux les accusations socialistes contre la propriété. Cette invasion des blés et des viandes d'Amérique, que ne pouvaient prévoir ni Ricardo ni Stuart Mill, prouve que la rente de la terre n'augmente pas toujours et partout, qu'il y a là un phénomène variable et susceptible d'interruption.

Outre l'impôt impraticable sur la rente foncière, destiné à absorber la plus-value au profit de l'état, on a encore proposé le rachat du sol par l'état, qui en ferait ensuite aux particuliers des concessions temporaires moyennant un prix de fermage déterminé par la mise aux enchères. Ce serait une opération analogue au rachat des chemins de fer. Mais on a fort bien montré, selon nous, que l'opération « est faite pour mener un pays à la banqueroute par le plus court chemin. » L'état, pendant de très longues années, ne

nombre de deux millions : c'est dire que le lot de chacun est en moyenne assez exigu ; mais le rendement est plus considérable que pour les autres formes d'exploitation. Ce qui contribue à entretenir l'illusion relativement à la situation économique du paysan français, c'est le grand nombre des cotes foncières : quatorze millions de cotes. Mais il y en a la moitié qui sont inférieures à 5 francs. « Or, qu'est-ce qu'une propriété payant moins de 5 francs d'impôts, sinon un *haillon de propriété?* Le statisticien du gouvernement reconnaît donc lui-même que la moitié des propriétaires fonciers n'ont en réalité du propriétaire que le nom. » De là « le chômage du sol, » « l'absentéisme, » le « prolétariat agricole. » Beaucoup de terres sont en friche, beaucoup sont délaissées. Dans un seul arrondissement de l'Aisne, cent soixante-sept propriétés ne sont pas cultivées par le fermier et ne sont pas reprises par le propriétaire. Dans un autre arrondissement de l'Aisne, cent vingt-trois fermes se trouvent dans le même cas. Dans dix départemens du Nord et du Nord-Est, les fermiers découragés abandonnent la culture. Depuis quelque temps, la crise a gagné les environs de Paris : aucun fermier ne s'est offert pour les fermes de Mégrimont, de Sailly, de Linville, de Romainville, de Montanié, etc., etc. — Si l'attention ne se porte pas de ce côté, le « dernier rempart de l'ordre, » le paysan, finira par se laisser lui-même séduire, comme l'ouvrier, aux utopies socialistes.

retrouverait pas dans le prix des fermages la contre-partie de l'intérêt qu'il devrait servir aux propriétaires : le revenu des terres, même en propriété perpétuelle, est actuellement inférieur à 3 pour 100. En outre, le résultat final pour la répartition des richesses serait peu de chose (1).

Il y a cependant dans les idées de Stuart Mill et de M. de Laveleye une partie qui nous semble beaucoup plus acceptable. Sans grever la propriété foncière, et sans la racheter en totalité, l'état et les communes peuvent eux-mêmes, dans une certaine mesure, s'ils y voient un avantage, se faire propriétaires fonciers. Ils le sont déjà : ils possèdent des forêts, des biens communaux, des monumens publics, des routes, etc. (2). Pourquoi ne tourneraient-ils pas à leur profit, en acquérant des propriétés pour les concéder ensuite, le phénomène de la rente foncière rurale, là où il existe, comme nous avons vu qu'ils peuvent tourner à leur profit, par le même moyen, le phénomène de la rente urbaine? M. de Laveleye se plaint avec raison que les gouvernemens des pays neufs, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, aliènent d'une manière définitive les terres vacantes, et cela pour des sommes dérisoires. Ne pourrait-on, dit M. de Laveleye, au lieu de vendre à perpétuité ces terres moyennant quelques shillings ou quelques dollars l'hectare, les donner pour le même prix en concession pendant cent ans, cent cinquante ans, comme le font les lords anglais? « De cette façon, au bout de trois ou quatre générations, la société rentrerait en possession des biens dont la valeur se serait accrue; elle pourrait supprimer tous les impôts. » — Ne louons-nous pas en France, dit aussi M. Gide, la prévoyance des législateurs du second empire, qui, en concédant le réseau de nos chemins de fer pour un temps limité, ont assuré leur retour entre les mains de l'état et ont préparé

(1) « Neuf fois sur dix, dit M. Gide, il arriverait que chacun reprendrait à titre de concessionnaire ce qu'il possédait naguère à titre de propriétaire, et personne ne s'apercevrait du changement. »

(2) La propriété sociale est déjà considérable et constitue déjà pour tous un beau dédommagement aux droits primitifs « de cueillette, de chasse et de pâturage, » que nos socialistes regrettent platoniquement. Les propriétés de l'état affectées à des services publics (rivages, canaux, routes nationales, chemins de fer), valent environ 2 milliards et demi ; les propriétés de l'état non affectées à des services publics (telles que les forêts) valent 1 milliard et demi. Le domaine de l'état, des départemens et des communes en France, selon M. Leroy-Beaulieu, représente une dépense de 15 à 20 milliards de francs. Quand les chemins de fer auront fait retour à l'état dans soixante-dix ans, quand, dans vingt, trente ou quarante ans, toutes les concessions d'éclairage ou d'eaux auront expiré et que la canalisation établie par les sociétés privées aura fait retour aux villes, cette valeur du domaine public aura doublé. Malgré cela, les propriétés à *revenus* ne nous semblent pas assez considérables pour l'état et les villes; si chaque individu a le droit de s'enrichir, la collectivité a aussi ce droit, et plus elle est riche, plus elle peut entreprendre sans grever les contribuables.

à nos heureux descendans une magnifique succession? Pourquoi ne ferait-on pas de même pour le sol là où il est encore disponible, comme en Algérie? M. Leroy-Beaulieu reconnaît lui-même (et l'aveu est précieux) que « cet arrangement serait possible, peut-être profitable. Le colon actuel se contenterait vraisemblablement de la perspective d'une jouissance d'un siècle ou d'un siècle et demi. » Au reste, dans beaucoup de pays, l'état fait des concessions de terres ou autres avec clause de retour au bout d'un certain temps. En définitive, pourquoi la société renoncerait-elle à bénéficier pour sa part d'un phénomène qui est éminemment social, la plus-value progressive, et pourquoi abandonnerait-elle aux seuls individus tous les bénéfices légitimes? Aux économistes de chercher ici les meilleures voies à suivre; mais supprimer les impôts au moyen de profits faits par l'état, substituer la rente spontanée, qui est un bénéfice social, aux charges pesant sur les contribuables, conséquemment éteindre peu à peu la dette publique, voilà un assez beau résultat pour qu'on cherche sérieusement les moyens de l'atteindre.

Le phénomène de la rente ne se produit pas exclusivement pour la propriété foncière soit rurale, soit urbaine. Il y a d'autres valeurs qui s'accroissent aussi non par l'effet d'un travail personnel chez leurs propriétaires, mais par l'effet des relations sociales, des débouchés nouveaux, des nouveaux besoins de l'industrie, même des simples modes et des caprices de l'opinion. Ce n'est donc pas seulement la rente foncière qui renferme théoriquement une portion attribuable à la société; c'est tout revenu *net* prélevé au-delà 1° du recouvrement des frais; 2° du *salaire*, c'est-à-dire de la rémunération due au *capital* et au *travail*. On en voit un exemple dans les prêts de toute sorte avec intérêt. La partie de l'intérêt qui ne se résout pas en remboursement de frais et en salaire du travail ou du capital est une sorte de rente et de plus-value. Mais cette observation même prouve ce qu'il y a de chimérique dans le socialisme qui s'attaque à la rente. Ici encore nous demanderons aux socialistes comment ils espèrent, en tout profit et, pour être logique, en toute perte, faire la part de l'individu et la part qu'on pourrait appeler *sociale?* Quelle utopie que de vouloir supprimer dans les choses humaines la part de l'*alea*, de la chance et du hasard! Les ouvriers eux-mêmes profitent souvent des circonstances : que la demande de tel ou tel produit augmente, les ouvriers qui le fabriquent seront payés plus cher, tandis que d'autres ouvriers verront diminuer leur salaire. Ces derniers crieront-ils que leurs compagnons sont des rentiers? Demanderont-ils une indemnité à leurs rivaux plus heureux? Les jardiniers qui ont reçu la pluie dans leur jardin et fait bonne récolte devront-ils réparation à ceux que la sécheresse a ruinés? Nous ne méconnaissons pas qu'il s'agit dans ce cas de phénoménes passa-

gers, et non d'une sorte de privilège comme la rente mobilière ou immobilière. Mais, d'autre part, la rente mobilière tend elle-même à diminuer : le taux de l'intérêt va s'abaissant par un mouvement naturel, comme l'a montré M. Leroy-Beaulieu. Le mal, ici, s'amende donc de lui-même. L'état pourrait le diminuer encore en favorisant les institutions de crédit, les banques de prêts populaires qui ont réussi dans d'autres pays. Enfin, une meilleure assiette et une plus équitable répartition de l'impôt, qui ne devrait pas, en pesant sur les subsistances, devenir un impôt progressif à rebours, serait le plus sûr moyen de faire retourner en quelque sorte la partie sociale des revenus à la société entière.

L'héritage peut être, en certains cas, une troisième cause d'accumulation de richesses ; aussi les socialistes, dans leurs déclamations, ont-ils attaqué la légitimité de l'héritage. Cette légitimité est pourtant incontestable, au double point de vue du droit et de l'intérêt social : le droit de posséder et de consommer implique celui d'épargner et de donner ; quant à l'intérêt commun, il est évidemment utile que l'individu capitalise le plus possible, par cela même fournisse le plus d'élémens possibles au progrès social. Mais, d'autre part, l'état a ici un droit d'intervention et de restriction vainement nié par certains économistes. En effet, le contrat par lequel le testateur donne ses biens à un autre homme porte non-seulement sur le présent, mais encore sur l'avenir et sur un avenir indéfini ; c'est donc un pouvoir positif, et un pouvoir d'oisiveté indéfinie, une rente perpétuelle et une domination perpétuelle qu'on confère pour une époque lointaine où la société aura subi des changemens et des accroissemens, où des besoins nouveaux se seront développés, où, grâce à ces besoins mêmes, les terres rurales ou urbaines auront acquis un prix plus considérable, où, en un mot, la situation des tiers aura été modifiée. Là encore, la société aura contribué elle-même à produire la plus-value dont jouiront les héritiers. Dans tout contrat dont l'effet lointain doit se développer au sein de la société future il y a évidemment un tiers intéressé, quoique absent encore, à savoir la société future elle-même, qui a son représentant actuel dans la société présente. Le testament est un contrat trilatéral : l'homme y dispose pour un temps où lui-même ne sera plus et où d'autres hommes seront, avec une autre situation économique, politique, sociale. Prétendre que c'est là un acte analogue à tous les autres et où la société n'a rien à voir serait un paradoxe. Aussi le législateur de la révolution n'a-t-il fait qu'user d'un droit strict en réglant le mode et la distribution des héritages. Le principe de la réserve légale au profit des enfans, des parens, et même de l'époux survivant, est juste et n'est d'ailleurs que l'acquittement d'une dette, que

la reconnaissance d'un contrat. L'état est lui-même intéressé à maintenir par là et à favoriser le maintien de ce que M. Le Play appelle la famille-souche avec son patrimoine familial. Mais peut-être l'état se montre-t-il trop généreux lorsqu'il étend l'hérédité naturelle, en l'absence de testament, à des parens très éloignés souvent inconnus du mort. Le lien familial est ici tout artificiel et prend indûment la place du lien social, de la grande parenté civique. Dans les cas de ce genre, il y aurait justice à considérer la société comme l'héritier naturel de celui qui n'a conservé que ses liens sociaux. Dans tout héritage, d'ailleurs, on peut dire qu'il y a une part sociale encore plus évidente que dans la propriété. La réserve en faveur de la société se fait actuellement par l'impôt sur les successions, dont l'organisation présente est, par malheur, funeste aux petits héritages, qu'elle absorbe, et trop favorable aux grands.

Outre la rente foncière, la rente mobilière, et les accumulations excessives d'héritages, une quatrième cause qui peut immobiliser la propriété dans les mêmes mains, ce sont les associations à patrimoine inaliénable, non moins contraires au droit public que les « substitutions » de l'ancien régime. Sur ce point, les communautés religieuses sont encore trop habiles à éluder la loi. Les associations de capitaux industriels appellent aussi la surveillance de l'état. Elles peuvent, en effet, produire à leur tour les conséquences du monopole, car il y a telle société de capitaux assez considérable pour défier en fait la concurrence. De là le droit reconnu à l'état, même aux États-Unis, d'imposer un tarif aux services et aux produits des grandes compagnies, surtout anonymes, et de les soumettre à des conditions d'autorisation préalable, de publicité, de surveillance administrative. Notre législation contient, à ce sujet, des lacunes reconnues de tous les économistes (1).

Malgré les maux qu'elle engendre de nos jours, la guerre du capital et du travail est provisoire : elle est la caractéristique de

(1) « On voit, dit M. Leroy-Beaulieu, l'état créer sans motif des sociétés financières privilégiées dont il nomme les directeurs ou les gouverneurs, attribuant ainsi à des incapables de riches sinécures qui n'ont été gagnées d'ordinaire que par la courtisanerie et l'intrigue. On le voit encore tolérer un brigandage, une piraterie effrontée, sous le couvert des sociétés anonymes d'émissions d'actions ou d'obligations. L'état laisse de prétendus financiers, avec le secours d'une presse vénale, dérober audacieusement, publiquement, les épargnes des petites gens; il ne fait aucun effort pour arrêter les spoliations dont il est le témoin, dont beaucoup de membres des assemblées législatives, en leur qualité d'hommes privés, il est vrai, sont les complices et les bénéficiers. L'état, qui punit sévèrement l'escroc de bas étage et le voleur vulgaire, respecte, honore, charge de décorations et de cordons les grands détrousseurs du public. La corruption des sociétés anonymes est aujourd'hui la cause principale, presque la seule, des énormes fortunes. » (Page 566.)

notre époque, mais elle contient en elle-même le germe de la paix à venir. Le capital, en effet, souverain de notre siècle, a rendu la propriété infiniment plus mobile, plus divisible et plus circulante qu'elle ne l'était sous la forme immobilière. Le résultat du capital sera donc de répartir de plus en plus la propriété entre tous, d'en permettre à la fois, pour ainsi dire, la division entre les personnes et la réunion en associations : c'est un instrument d'analyse et de synthèse tout ensemble. Sans doute il a produit d'abord des accumulations d'argent analogues aux grandes propriétés territoriales; mais ces accumulations ne sont elles-mêmes que des associations de capitalistes, auxquelles pourront de plus en plus répondre les associations des travailleurs. De là deux camps en apparence irréconciliables, mais cependant composés d'hommes qui ne peuvent rien les uns sans les autres. Aussi arrivera-t-il un jour où les travailleurs eux-mêmes participeront de plus en plus au capital proportionnellement à leur travail. La solution idéale de l'antinomie économique serait la répartition la plus grande possible de la propriété et du capital parmi les travailleurs eux-mêmes. La propriété universalisée est le corollaire du suffrage universel, car l'être qui possède assez pour se suffire se possède seul lui-même et, en moyenne, est seul vraiment maître de son vote. Le pouvoir social que la propriété confère est semblable au faisceau du licteur : il est redoutable tant qu'il reste en une seule main, et, divisé entre tous, il donnerait une arme à tous. C'est là sans doute un idéal dont la complète réalisation est impossible, mais on peut s'en rapprocher progressivement. Pour nous, nous croyons que l'avenir est à la circulation rapide de tous les capitaux et à la facilité de tous les échanges, comme il est aux chemins de fer et aux télégraphes. Un privilège mobilisé et circulant sans cesse n'est plus vraiment un privilège, et le capital finira par communiquer sa mobilité à la terre même, qui cessera ainsi d'être un monopole (1).

(1) L'*act* Torrens, promulgué en 1858, dans l'Australie méridionale, est un grand progrès en ce sens : l'administration de l'enregistrement délivre aux propriétaires qui en font la demande un titre de propriété qui peut se transmettre d'un individu à l'autre par simple endossement : l'enregistrement remplace ainsi le notaire et se fait au prix du service rendu, non à titre d'impôt. Chez nous, au contraire, les droits de mutation sont énormes et l'état entrave la circulation de la propriété, qu'il devrait au contraire assurer. La transmission d'un immeuble entre vifs coûte 6 fr. 88 pour 100 de droits d'enregistrement, et 3 pour 100 d'acte chez le notaire; soit 10 pour 100. La propriété rurale, déduction faite des prix de la culture, ne rapporte en moyenne, d'après les statistiques du ministère des finances, que 2 fr. 89 pour 100. Conséquence : chaque mutation grève la propriété, en moyenne, d'une charge supérieure au revenu de trois années. La terre qui changerait de mains tous les trois ans et demi rapporterait zéro et deviendrait, pour ses possesseurs successifs, l'équivalent d'un jardin fruitier planté d'arbres morts. Il en résulte encore que les capitaux de circulation facile accaparent les gros bénéfices et la puissance aux dépens de cette terre qui

En outre, nous avons vu que l'état, sans enlever à personne de son droit, peut user lui-même du sien pour accroître, en face de la propriété individuelle, ce que nous avons appelé la propriété sociale, et pour favoriser ainsi une répartition moins inégale des richesses. Les ressources nouvelles que l'état pourrait se créer auraient, entre autres avantages, celui de rendre possibles les systèmes d'assurance universelle. M. de Laveleye a montré que, si les ouvriers épargnaient seulement les sommes énormes qu'ils consacrent, — eux qui n'ont pas le nécessaire, — à ce superflu funeste et abrutissant de l'alcool et du tabac, ils pourraient en vingt ans acheter toutes les manufactures où ils travaillent. D'autre part, ajouterons-nous, si ceux qui sont dans l'aisance épargnaient un peu de leur superflu et retranchaient quelque chose de leurs dépenses, souvent nuisibles, pour venir en aide aux travailleurs, ils pourraient avant vingt ans leur donner toutes les manufactures où ils travaillent. A plus forte raison, les assurances pourraient-elles mettre à l'abri d'une foule de misères, et cela au moyen de sommes relativement modiques, d'autant plus modiques que les assurances seraient plus généralisées. Ce qui fait la force des capitaux dans les sociétés modernes, c'est leur union et leur combinaison; pour le chimiste, l'acide nitrique isolé et le coton isolé n'ont guère de puissance, mais leur combinaison fera sauter des quartiers de roche et aplanira des montagnes. En face des capitaux associés, il faut que les travailleurs associent leur prévoyance et leurs épargnes, dont la force est centuplée par le régime des assurances.

La vraie assurance populaire pourrait s'appeler l'assurance du capital humain : elle a pour objet principal de l'assurer contre la destruction prématurée par la mort et contre le chômage. M. Brentano a montré que l'ouvrier, pour être garanti, devait contracter quatre assurances différentes : 1° une assurance ayant pour objet une rente destinée à nourrir et à élever ses enfans dans le cas où il mourrait prématurément : « c'est, dit M. Léon Say, la garantie du renouvellement de la classe ouvrière; » 2° une assurance de rente pour ses vieux jours; 3° une assurance pour le cas d'infirmités, d'accidens et de maladie; 4° une assurance pour le cas de chômage par suite du manque de travail. M. Engel, dans ses statistiques, évalue à 0 fr. 60 par jour le prélèvement nécessaire pour réaliser

n'est aujourd'hui ni assez immobile entre les mêmes mains, comme elle le fut dans le système primitif, ni assez mobile de main en main, comme elle le sera dans le régime à venir. Pour faciliter cette mobilisation, plusieurs économistes ont proposé, outre l'adoption de l'*act* Torrens comme procédé facultatif, la constitution de grands domaines qu'exploiteraient des sociétés par actions avec émission des titres dans le public : quiconque voudrait participer aux avantages de la propriété et de sa plus-value lente, mais certaine, n'aurait qu'à acheter une action de 500 francs.

cette quadruple assurance, et beaucoup d'économistes pensent que, dans un avenir peu éloigné, ce prélèvement de 0 fr. 60 sur le salaire journalier ne rencontrera d'autre obstacle que des habitudes d'ivrognerie et de dissipation. Or, grâce à la solidarité croissante qui se manifeste dans nos sociétés modernes entre un citoyen et les autres, l'imprévoyance de l'un retombe la plupart du temps sur les autres. C'est en vertu de ce principe qu'on oblige à éclairer la nuit les voitures, à faire ramoner les cheminées pour éviter les incendies, etc. Si on venait à reconnaître un jour qu'il y a un intérêt majeur à rendre obligatoire l'assurance contre l'incendie, on pourrait tout aussi bien l'imposer que l'on impose les précautions contre l'incendie. Dans l'ordre intellectuel et moral, l'état a le droit d'exiger le minimum d'instruction nécessaire à l'exercice des droits de citoyen, surtout du droit de suffrage, car nous sommes tous intéressés à ce que ceux qui partagent avec nous le pouvoir de contribuer au gouvernement ne soient pas dans un état de servitude et d'incapacité réelles. En vertu du même principe, l'état peut, sans violer la justice et au nom de la justice même, exiger des travailleurs un minimum de prévoyance et de garanties pour l'avenir; car ces garanties du capital humain, qui sont comme un minimum de propriété essentiel à tout citoyen vraiment *libre* et *égal* aux autres, sont de plus en plus nécessaires pour éviter la formation d'une classe de prolétaires fatalement vouée soit à la servitude, soit à la rébellion. Outre que le travailleur imprévoyant n'a du citoyen libre que le nom, il finit toujours par retomber, lui ou les siens, à la charge de la charité publique. L'état et les communes ont parfaitement le droit de prendre d'avance, au nom de tous, leurs précautions contre une charge qui finira par incomber à tous. Enfin le père de famille n'a pas plus le droit de pratiquer l'imprévoyance absolue au point de vue matériel qu'il n'a le droit de la pratiquer au point de vue intellectuel et moral, car sa famille entière sera un jour victime de cette imprévoyance, puis, après sa famille, la commune et l'état. C'est donc au nom même de la justice, de la liberté et de l'égalité, qu'on peut établir pour l'individu l'obligation d'assurer en sa personne le capital humain par un minimum de garanties. Il n'y a là aucun « socialisme d'état, » quoi qu'en dise M. Léon Say; c'est une simple précaution de tous envers chacun, et cela au bénéfice de chacun : les intérêts, sur ce point, sont aussi harmoniques que les droits. Ne nous laissons pas, encore ici, distancer par l'Allemagne, comme pour le service obligatoire et pour l'instruction obligatoire (1).

Les économistes, — en particulier M. Leroy-Beaulieu, — n'ont

(1) La seule question qui nous semble pouvoir admettre des solutions diverses, c'est de savoir si l'état doit lui-même se changer en une société d'assurances, ou simplement donner sa garantie à des sociétés particulières. Ce qui est certain, c'est que l'as-

pas épargné leurs objections aux projets d'assurance universelle et obligatoire avec concours de l'état. Ces objections sont tirées : 1° de l'accroissement d'impôts nécessaire pour constituer l'apport de l'état à la caisse d'assurances ; 2° du renchérissement de la vie causé par l'augmentation de prix où les industriels chercheraient un dédommagement à leur cotisation personnelle. — A la seconde objection on peut répondre : Les travailleurs gagneraient plus en tant qu'assurés qu'ils ne perdraient en tant que consommateurs. Les patrons, d'ailleurs, ont eux-mêmes intérêt à ce que les ouvriers soient dans une situation meilleure ; de plus, ils ont généralement assez d'intentions charitables pour ne pas refuser de contribuer à une organisation intelligente et en somme économique de la fraternité. Quant à l'objection tirée des impôts, elle est plus grave. Elle perd cependant de sa valeur si on songe qu'ici encore l'ouvrier profite plus de l'impôt destiné aux assurances qu'il n'en est grevé. L'objection tombe même tout à fait si on admet la possibilité de ressources nouvelles pour l'état.

En résumé, la conclusion qui nous semble ressortir de cette étude, c'est que l'individualisme absolu et le socialisme sont également faux ; qu'il y a dans toute propriété, théoriquement considérée, une part individuelle et une part sociale ; que, dans la pratique, l'exacte distribution de ces parts supposerait une *mesure* absolue de ce qui est dû à chacun selon ses œuvres ; qu'une telle justice « distributive » est une chimère, et qu'il faut s'en tenir à des conven-

surance a ce caractère de ne pouvoir être entreprise par un individu ; elle ne peut l'être que par des sociétés, et la seule raison de choisir est dans le bon marché ainsi que dans l'excellence de l'administration. Les partisans de l'état soutiennent que, plus la société d'assurances est vaste, nombreuse et centralisée, plus la prime se réduit. Ils ajoutent que les opérations de l'assurance ont leur analogue dans beaucoup d'opérations administratives, telles que les caisses de retraites pour les fonctionnaires, les veuves, les orphelins ; la police des constructions ressemble à l'assurance immobilière, la perception des contributions directes ressemble à l'encaissement des primes ; les affaires de banque confiées à l'état ressemblent à l'administration et au placement des capitaux d'assurance. Les adversaires de l'état préfèrent lui confier simplement un droit de contrôle et réclament la réforme de nos législations dans le sens des lois adoptées par les États-Unis pour la « surintendance des assurances. » Enfin une opinion intermédiaire admet que l'état contribue pour sa part à payer la prime, comme en Allemagne, tout en laissant aux individus le choix entre les diverses sociétés reconnues par l'état. On verra dans le livre de M. Charles Grad et dans celui de M. Say l'exposé et la critique de la loi allemande sur les sociétés de secours mutuels, qui oblige tout travailleur dont le salaire ne dépasse point 7 francs à faire partie d'une société d'assurance mutuelle contre la maladie. Les patrons sont tenus de faire inscrire leurs ouvriers et de prendre à leur charge le tiers de la cotisation. Quant à la loi sur l'assurance contre les accidens, elle est encore pendante. En Italie, une loi sur le même objet a été votée et organise une *Caisse nationale d'assurances contre les accidens du travail*, mais sans obliger les ouvriers à s'assurer.

tions ayant pour base des moyennes générales. Mais, sans s'arroger la tâche impossible de l'absolue justice distributive, qui aboutirait à l'injustice, l'état a cependant, croyons-nous, un rôle à jouer dans la circulation des richesses. Selon les purs individualistes, nous l'avons vu, ce rôle serait tout négatif : « Laissez faire, laissez passer; » selon les socialistes, il consisterait à tout faire. Ni les uns ni les autres ne nous semblent avoir compris les vraies attributions de l'état. Ce dernier, outre la justice négative et répressive, a encore une œuvre de justice positive et réparatrice qui lui permet de se réserver des moyens d'action, des ressources, des capitaux, pour les employer soit à la diffusion de l'instrument de travail par excellence, l'instruction générale et professionnelle, soit à l'encouragement ou à l'initiative des institutions philanthropiques. Au lieu de tendre à se dessaisir de tout ce qu'il possède ou peut posséder, les principes de la science économique autorisent l'état, en face de la propriété privée et toujours sacrée, à former une propriété collective, à l'accroître, à l'employer au profit du plus grand nombre. L'état pourra ainsi substituer de plus en plus aux impôts, qui pèsent surtout sur les masses, des ressources qui lui soient volontairement prêtées ou plutôt qui soient le revenu naturel de la propriété publique. C'est, nous l'avons vu, le phénomène de la plus-value progressive des propriétés qui fournit au socialisme contemporain son principal argument; or il y a deux moyens de faire tourner à l'avantage de la société entière une plus-value qui tient à l'accroissement des relations sociales. Le premier, c'est de faire circuler le plus possible le bénéfice entre les individus : pour cela, il faut mobiliser de plus en plus la propriété, ce qui permettra sa diffusion entre tous les individus et en même temps le groupement des propriétés par l'association. Le second moyen, c'est de maintenir à côté de la propriété individuelle la propriété collective et sociale, comme source de revenu collectif. Par là, les économistes le reconnaissent eux-mêmes, on obtiendrait ce merveilleux résultat de remplacer peu à peu les charges de tous par des profits pour tous, de substituer à la dette publique une richesse publique, enfin de dégrever entièrement ces énormes budgets qui sont une cause d'inquiétude croissante. Ainsi c'est le libéralisme bien entendu qui fournit la solution la plus philosophique du problème, car il laisse leur juste part et leur libre essor à ces trois formes de propriété également légitimes : les propriétés individuelles isolées, les propriétés individuelles associées, enfin la propriété publique et nationale. On pourrait résumer le libéralisme économique dans cette formule : — Les individus libres propriétaires dans l'état libre propriétaire.

ALFRED FOUILLÉE.

UNE

CONVERSION

I.

— C'est une lettre pour M. le curé, dit le gamin en sabots qui s'était arrêté au seuil du presbytère.

La servante, occupée dans sa cuisine à un savonnage, essuya ses mains toutes blanches de mousse pour prendre le pli qu'on lui tendait.

— M. le curé est en train de lire son bréviaire. Faut-il le déranger? Demande-t-on une réponse?

— Je n'en sais rien, répliqua l'enfant; on m'a dit d'attendre.

Elle lui fit signe d'entrer et de s'asseoir, tandis que, d'un pas alourdi par les années, elle se dirigeait vers le jardin. Un jardin de curé, s'il en fut, avec ses petites allées droites, bordées de buis, faites pour servir de promenoir à une pensée recueillie, et les murs élevés qui le séparaient de toute distraction extérieure ne laissant apparaître que le sommet de la croix la plus haute du cimetière voisin. Des ifs, au feuillage noir, marquaient l'angle de chaque plate-bande fleurie, alternant avec des carrés de légumes, le tout soigneusement cultivé par M. le curé lui-même, qui ne craignait pas de relever sa soutane pour bêcher et pour arroser en guise de récréation. Sur la margelle ensoleillée du vieux puits, tout enveloppé de lierre, un

chat bien nourri se pelotonnait en mêlant un ronron de béatitude au bourdonnement léger des abeilles qui tourbillonnaient comme enivrées au-dessus des lis en fleur, dont le parfum chargeait l'air brûlant de cette après-midi d'août. Sous une tonnelle, au fond de laquelle ressortait, blanche dans l'ombre, une statue de la Vierge, M. le curé s'était mis à l'abri des rayons trop ardens qui, du ciel sans nuage, tombaient alentour en pluie de feu.

La tête, un peu hâlée, au profil de médaille, appuyée contre la paroi de verdure, le doigt passé dans un livre, il méditait. Depuis cinq ans déjà, si jeune qu'il parût, cette même heure le trouvait régulièrement absorbé dans la contemplation des devoirs quotidiens de son ministère, songeant au bien qu'il y aurait encore à faire, toujours mécontent de lui-même, quoiqu'il prodiguât sans compter son temps, ses forces, et le peu qu'il avait d'argent. Le cercle où s'agitait son activité infatigable était bien restreint; cette âme énergique en souffrait sans trop se l'avouer. Sa vocation l'eût conduit vers la vie d'un missionnaire ou d'un aumônier de régiment; il y avait en lui du soldat, le goût décidé des héroïques aventures; mais le père de l'abbé Fulgence, un simple vigneron, n'avait donné son fils unique à Dieu qu'à la condition de ne pas le perdre de vue tout à fait et de lui laisser courir le moins de dangers possible. Ce curé de campagne, arrêté par l'obéissance filiale dans un sublime élan, n'avait point renoncé pour l'avenir à ses premiers rêves. Il y revenait malgré lui, tout en travaillant, sans beaucoup de succès, à catéchiser les polissons du village. Sa secrète douleur était de voir qu'il ne réussissait qu'à imposer autour de lui la lettre de la religion. Hommes et femmes ne manquaient guère la messe; chez la plupart, toutefois, cette apparente dévotion n'était que routine; elle ne guérissait pas celui-ci de l'avarice, celui-là de l'ivrognerie, elle n'empêchait pas les mariages d'être trop souvent une réparation nécessaire. Éveiller l'enthousiasme de la vertu au fond de ces épaisses natures eût été impossible. Les habitans d'Arc-sur-Loire végétaient de la naissance à la tombe, âpres au gain, uniquement curieux d'empiler leurs écus, prompts à envier la récolte du voisin, le front courbé vers la terre, qu'ils fouillaient pour en arracher tout ce qu'elle peut donner, sans jamais chercher au-delà, ni meilleurs ni pires, en somme, que tous les paysans, ayant même sur nombre d'entre eux cette supériorité de savoir lire. Nos départemens du Centre passent pour éclairés, mais ces lumières, qui ne s'appliquaient à rien de spirituel, étaient loin de satisfaire le jeune prêtre; il n'avait encore fait aucune des conquêtes que se promettait son ambition; le mal et le bien autour de lui manquaient de grandeur ou plutôt n'existaient presque pas. Toutes les brebis du troupeau

avaient une physionomie uniforme, insignifiante. Point de consciences tourmentées, point de repentirs féconds, point d'aspirations généreuses; elles se traînaient pas à pas dans l'ornière commune, sans autre préoccupation que le souci constant du pain de chaque jour. Et, ailleurs, il y avait des païens à convertir, des pécheurs à sauver!

Un zèle aussi ardent qu'inutile dévorait l'abbé Fulgence. Il se dressait seul de son espèce au milieu des trivialités environnantes, comme un chêne s'élève au-dessus des menues broussailles qui voudraient l'étouffer. Vraiment cette comparaison avec un noble chêne venait d'elle-même à l'esprit, en présence de la solidité physique et morale que révélaient chez lui les traits, la tournure, l'accent, tout l'ensemble d'une personnalité singulièrement frappante. Rien des allures timorées à l'excès que l'ecclésiastique à ses débuts rapporte presque toujours du séminaire. L'œil gris d'acier de l'abbé Fulgence arrêtait sur les femmes un regard franc que ne troublait aucune timidité; si on lui eût fait entendre que quelques-unes remarquaient la belle prestance de M. le curé, le brillant sourire qui dissipait parfois l'expression habituellement pensive de ses traits réguliers, l'épaisse chevelure noire et bouclée où la tonsure s'enfonçait toute petite en un cercle bleuâtre, il aurait trahi d'un mot bref et indifférent ce secret dédain que le prêtre absolument détaché des biens de la vie éprouve toujours pour le sexe perfide en sa faiblesse, pour l'éternelle pierre d'achoppement des saintes résolutions, dédain voilé sans doute, adouci par la charité, mais d'autant plus profond quand il n'est mêlé d'aucune crainte. Les tentations pour l'abbé Fulgence partaient de plus haut; elles le poussaient vers les travaux lointains et périlleux de l'apostolat. Il eût cent fois préféré le martyre à la besogne terre à terre que lui imposait l'heure présente. Ses sentimens ressemblaient à ceux de la jeune épousée, qui, s'étant forgé d'avance un roman, reste tout à coup prisonnière entre les murs de glace d'un mariage de raison.

— Monsieur le curé! dit à deux pas de lui Ursule, la vieille servante.

Il n'entendit pas.

L'abbé Fulgence repassait en lui-même, pour la centième fois, ce chapitre de regrets douloureux que chacun de nous porte écrit plus ou moins lisiblement au fond de sa conscience et qui pourrait être intitulé : *Forces perdues*. Il se disait tristement qu'avec ou sans son secours, les honnêtes gens d'Arc-sur-Loire seraient honnêtes d'une façon qui n'admettait pas de progrès, et que cependant il lui fallait continuer à marcher auprès d'eux, en les aiguillonnant d'un appel monotone comme celui du toucheur de bœufs. Peu à peu, fatale-

ment, il descendrait en quelque sorte à leur niveau. Qu'avait-il à faire aujourd'hui, par exemple, tandis que toutes les pensées de ses ouailles étaient tendues sur l'importante question de rentrer les blés avant l'orage? Régler de son côté quelques menus détails d'administration, de casuel, qui lui étaient particulièrement odieux. Il haussa les épaules et reprit son bréviaire.

— Monsieur le curé,.. une lettre!.. répéta Ursule, pénétrant cette fois sous la tonnelle.

— Une lettre?

L'heure du facteur était depuis longtemps passée; la correspondance par écrit n'avait jamais été en usage entre les paroissiens d'Arc-sur-Loire et leur pasteur.

— Donnez, dit-il, tout surpris.

Quelque chose d'insolite arrivait, quelque chose qui n'était pas le train de tous les jours.

— Est-ce possible?.. On me demande à La Prée.

— A La Prée! s'écria Ursule comme un écho. Chez ces hérétiques!.. Voilà un événement, par exemple!

— Il faut que je sache... Dites que j'irai, comme on le désire, ou plutôt, non... Que le messager ne parte pas seul... Je suis prêt.

Il se leva un peu agité, traversa le jardin à grands pas, tout en relisant la lettre, deux lignes d'une écriture hésitante qui ne lui apprenaient rien, sinon qu'une personne malade et malheureuse avait besoin de le voir sans retard.

C'était assez, du reste. L'abbé Fulgence prit son chapeau, son bâton et, sans faire une question, se laissa conduire par le petit paysan qui était venu le chercher, tandis qu'Ursule, plantée devant la porte du presbytère, suivait des yeux, le long de la route, la haute figure noire qui tranchait sur l'éclat aveuglant de la poussière ensoleillée.

— Qu'est-ce donc qu'ils lui veulent? se demandait-elle avec une vague inquiétude.

II.

La Prée, un domaine important situé loin du village, dans une ceinture opulente de blés et de vignobles, est la dernière forteresse que le protestantisme, jadis puissant dans cette province, conserve encore sur la commune d'Arc. Le nom de ses propriétaires, nom qui à l'origine fut sans doute un sobriquet significatif, rappelle le vieux temps des premiers prêches nocturnes et de la croyance populaire au lutin qui les protégeait. La famille Le Huguet avait

habité le pays, de génération en génération, depuis cette époque reculée, dans un isolement explicable lors des guerres et des persécutions, mais singulier aujourd'hui, où l'égalité des cultes est proclamée de droit et de fait. Cet isolement, qui n'empêchait pas l'estime publique et l'espèce de considération d'un ordre supérieur dont décide le plus ou moins d'argent, tenait sans doute à la physionomie tout exceptionnelle du nid de huguenots en question, retranché à l'écart dans les vieilles habitudes et les souvenirs héréditaires. Non que les Le Huguet fissent étalage de la foi qu'ils étaient seuls à conserver ; on était tout près de les croire sans religion puisqu'ils ne fréquentaient aucune église. Une grande distance les séparait du chef-lieu, et ils n'eussent trouvé que là un ministre de leur culte; aussi se bornaient-ils à faire intervenir celui-ci aux rares solennités de la vie : mariage, baptême ou enterrement, se passant le reste du temps de toute pratique extérieure.

— Il n'est rien,.. il est des nôtres,.. disaient de confiance, en parlant de François Le Huguet, les deux ou trois libres penseurs communément désignés sous le nom de *rouges* dans la population d'Arc-sur-Loire.

Ceux-là se trompaient fort. Le maître de La Prée, bien qu'il n'eût plus l'occasion d'aller au prêche, aurait souffert, comme ses aïeux, le bûcher ou l'exil plutôt que de renier les croyances auxquelles il tenait par un âpre instinct comme au sang de ses veines. Il était son prêtre à lui-même, lisait régulièrement tous les soirs, pour l'édification de sa femme et de ses enfans, quelques versets de la Bible dans une vieille édition jaunie, usée à toutes les pages, qui portait la date de 1588. Cette Bible représentait la relique sacrée, l'autel autour duquel on se réunissait, la pierre fondamentale de la maison, où tout se ressentait apparemment de sa présence, car jamais coquille et son contenu ne différèrent davantage des coquilles environnantes. Les autres fermes, depuis la plus pauvre jusqu'à la plus riche, avaient entre elles un air de famille, avec leur clôture d'épines, le désordre, souvent pittoresque, de la cour encombrée de fumier, d'instrumens aratoires, de volailles et de pourceaux en liberté, d'enfans mal débarbouillés, sauf le dimanche. Tout le monde est propre dans l'Orléanais, mais d'une propreté relative. Chez les Le Huguet, on se serait cru en Suisse ou en Hollande, devant ces murs blanchis à la chaux, ces barrières peintes en vert cru, cette froide symétrie. Dès le premier pas dans la cour d'exploitation chacun constatait une différence qui devait s'étendre des objets extérieurs au caractère. Les provisions d'engrais remplissaient des fosses *ad hoc*, sans qu'un brin de paille dépassât la marge de pierre, le sol était sarclé, les animaux enfermés dans

leurs parcs respectifs, qui dessinaient des carrés géométriques scrupuleusement nettoyés. Tout ce qui sortait de la laiterie des Le Huguet, beurre et fromage, était reconnu sur le marché; on se disputait les domestiques qui avaient servi chez eux, car ils devaient être formés à l'ordre, au travail, à la bonne conduite. Le maître passait pour un homme sévère, d'humeur taciturne. Il fréquentait ceux du village le moins possible, il ne recherchait personne parmi les bourgeois, bien que sa situation de grand cultivateur lui donnât le droit de frayer avec eux. Malgré ses mains calleuses et ses façons brusques, il imposait par sa réserve même; on ne le devinait pas aisément; nul avec lui ne se sentait à l'aise. D'une stricte honnêteté en affaires, il faisait cependant prévaloir ses intérêts sans abondance de vaines paroles; tous ses actes trahissaient un fond de sagacité, de justice rigoureuse, et de secrète méfiance. En réalité, il se tenait sur la défensive, étant seul contre tous, traité d'Antéchrist par les dévots et d'étranger par l'ensemble de la population, qui ne formait, pour ainsi dire, qu'une famille, grâce à l'étroitesse des liens de parenté, tandis qu'aucun Le Huguet n'avait depuis plus d'un siècle fait alliance avec ses voisins.

Mme Le Huguet était de race germanique, bien que native d'Orléans; molle et grasse, elle rappelait une matrone de Holbein. Cette bourgeoise de campagne, ordinairement silencieuse, tout entière à la direction du ménage, paraissait quelque peu asservie sous le double joug de son mari et de ses filles, ce dernier léger et charmant, il est vrai, et longtemps porté avec bonheur par la mère idolâtre. Elles étaient trois, — de vraies demoiselles, — élevées jusqu'à l'âge de quinze ans dans un pensionnat de la ville, où elles avaient appris à jouer du piano. Des romans leur arrivaient d'un cabinet de lecture par la poste; on en jasait un peu.

Elles étaient décidément originales,.. très fières et, avec cela, point coquettes, disait-on. Une certaine sévérité puritaine dans leur mise empêchait le vulgaire de s'apercevoir qu'elles fussent réellement élégantes. Chaussées de façon à braver les chemins défoncés par l'hiver, vêtues ordinairement de lainages sombres, coiffées de petits chapeaux à demi masculins, elles offraient une vague ressemblance avec de jeunes *misses*. L'aînée était mariée maintenant; elle avait épousé un gros tanneur tourangeau. Entre les deux cadettes il existait une différence d'âge considérable. Souvent la petite Suzette se montrait ici ou là, conduisant elle-même une mignonne charrette anglaise attelée d'un âne pomponné de rouge. Elle répondait aux saluts d'un petit air effarouché qui était la gentillesse même, parlait peu, du reste, comme tous les Le Huguet.

Quant à l'autre sœur, celle qu'on nommait Mlle Simone, depuis de longs mois elle demeurait invisible; on la savait malade.

Le docteur allait régulièrement à La Prée deux fois par semaine; encore arrivait-il qu'on l'appelât dans l'intervalle; il y avait huit jours au moins que son cabriolet passait tous les matins se dirigeant de ce côté. C'était dommage!.. une si jolie fille! la plus jolie des trois,.. une taille de reine! Et quelles couleurs roses elle avait en revenant de pension! Mais elle était *tombée de la poitrine* peu à peu, et bientôt peut-être elle irait rejoindre, tout au bout du cimetière, les générations de Le Huguet qui reposaient sous la grande pierre blanche, isolés dans la mort comme ils l'avaient été durant la vie, et, là comme ailleurs, faisant scandale. L'épais gazon du champ de mort était planté de croix petites et grandes : il fallait que les gens de La Prée fussent des païens tout de bon pour se passer de ce symbole. Chrétiens? non pas. Ils le disaient, mais nul ne voulait y croire. N'avaient-ils pas répondu à Catherine, leur fille de basse-cour, qui proposait de faire pour mademoiselle une neuvaine à la sainte Vierge, qu'ils ne permettaient pas, chez eux, de ces superstitions? En attendant, ils étaient malheureux.

Le père se déridait moins que jamais; ses lèvres minces et serrées ne proféraient aucune plainte, mais il y avait quelque chose de navré dans l'accent rauque avec lequel cette bouche impérieuse laissait désormais tomber un ordre; la mère avait tout à coup vieilli de dix ans, et la petite Suzette, quand les curieux lui demandaient des nouvelles de sa sœur, répondait, prête à pleurer :

— Elle va toujours de même.

Le curé, comme les autres, avait entendu parler de cette maladie. Sa pensée s'était naturellement portée tout de suite vers la mourante. Mais que désirait-elle de lui?.. Son imagination travaillait... Il s'agissait d'une recommandation mystérieuse et suprême ou d'un aveu peut-être, d'un de ces aveux qui prouvent la nécessité humaine autant que divine du sacrement de pénitence et qui ont poussé, dit-on, certains protestans harcelés de scrupules, certaines protestantes plutôt, dans le confessionnal où ils pouvaient être écoutés, sinon absous. — Si c'était autre chose encore! Si la grâce avait parlé à cette âme obscurcie, dissipant ses ténèbres, s'il allait avoir l'honneur insigne de la conduire à Dieu?.. Le cœur de l'apôtre se gonflait d'espérance.

Une fois il adressa la parole au garçonnet qui lui servait de guide et dont les pieds nus effleuraient lestement le chaume devant lui, car, toutes les moissons étant faites de ce côté, ils marchaient à travers champs.

— Comment t'appelles-tu?

— Baptistin.

— Tu es domestique à La Prée?

— Non pas; j'étais venu du hameau de Guignes y glaner avec ma mère. Mme Le Huguet, qui me connaît, m'a remis le petit papier en me défendant de dire à personne où je le portais.

— Il y a des malades dans la maison?

— Oui, depuis longtemps, une des demoiselles.

— Et elle a besoin de moi?

— Je ne sais pas. J'ai fait ce qui m'était commandé. En route, j'ai rencontré M. Le Huguet, qui regardait couper le blé du côté de la Petite-Croix. Il m'a demandé où je courais comme ça. J'ai répondu que j'allais au bourg chercher des provisions. S'il savait que j'ai menti, je serais rudement secoué. Ce que M. Le Huguet peut le moins souffrir, c'est le mensonge. Il aimerait encore mieux, je crois, être volé, quoique pourtant...

Le gamin s'interrompit et devint rouge jusqu'aux oreilles. Il se rappelait la plus forte correction qu'il eût reçue de sa vie, un jour que le propriétaire de La Prée l'avait surpris dans son verger en train de croquer des pommes.

III.

M. le curé marcha longtemps, conduit par le petit Baptistin. Si le village d'Arc proprement dit ne se compose que de quelques maisons haut perchées sur le coteau qui domine la Loire et ses grandes courbes sablonneuses, la commune s'étend au loin dans la plaine, et les terres des Le Huguet en marquaient l'extrême limite. Déjà le soleil commençait à baisser quand, au tournant de la route qu'ils avaient rejointe, se montra la longue barrière verte précédant un groupe compact de bâtimens simples, à un seul étage, sans caractère, et lavés partout d'un blanc criard. Sur le seuil, une femme semblait attendre, en regardant à droite et à gauche, d'un air d'impatience, une petite femme courte et grasse, dont le tablier de soie noire apparaissait sous la cotonnade à demi relevée pour le protéger, ses cheveux gris d'argent embéguinés de mousseline, le trousseau de clés des ménagères à la ceinture. Lorsqu'il fut près d'elle, l'abbé s'aperçut que son visage marbré portait des traces de larmes : c'était Mme Le Huguet. Après avoir éloigné d'un geste le petit Baptistin :

— Monsieur, lui dit-elle, je vous avoue que vous n'êtes pas ici de mon gré, encore moins de celui de mon mari, qui ne doit amais avoir connaissance de votre visite. J'ai réussi pour un instant à écarter tout le monde... Entrez vite.

— Cependant, répliqua le curé interdit, cette lettre, madame, est de votre main, je suppose?

Mme Le Huguet s'essuya les yeux avec agitation :

— Il a bien fallu consentir!.. J'ai eu tort sans doute... Mais quand une morte vous en supplie, ajouta-t-elle en sanglotant, que voulez-vous qu'on fasse? Pouvais-je résister jusqu'au bout, moi, sa mère? — Entrez, je vous dis... Il serait homme à vous tuer s'il se doutait...

Elle lui fit traverser la cour, tourner l'angle de la maison. De ce côté, quelques degrés de bois montaient extérieurement au premier étage. Mme Le Huguet, précédant toujours le curé, tira une clé de sa poche et, après avoir jeté de nouveau des regards furtifs autour d'elle, ouvrit une petite porte qui surmontait la marche supérieure, puis elle pria le jeune prêtre d'attendre dans sa lingerie, qu'encombrait, — elle s'en excusa, — une récente lessive. De la chambre voisine où elle était entrée partit un faible cri aussitôt étouffé; il y eut un bruit d'étoffes froissées, des chuchotemens rapides; après quoi, Mme Le Huguet reparut et lui montra le chemin en s'effaçant.

L'abbé Fulgence se trouva dans une grande chambre dont les volets entre-bâillés ne permettaient à la lumière de pénétrer que sous forme de demi-jour. Celle des fenêtres qui ouvrait sur la cour avait été condamnée; c'était du jardin que montaient à travers les plis des rideaux ces parfums d'œillets et de lavande trop capiteux pour les nerfs d'une malade. Sur le lit, très large et drapé de toile perse, quelqu'un se souleva faiblement à la vue du curé. D'abord il n'y prit pas garde, s'étant retourné pour voir si la personne qui l'avait introduit le suivait. Non; la porte venait de se refermer derrière lui, et il était seul, seul en face de la pâle apparition, qui, au fond de l'alcôve, se confondait avec la blancheur des draps. Toutefois l'œil de l'abbé Fulgence, s'habituant à cette quasi-obscurité, découvrit une femme, une jeune femme aux grands yeux éteints dans le cercle noirci qui les creusait, au teint de cire. Seuls de tout son être, ses cheveux, d'un brun doré, luisans et touffus, semblaient vivre; ils avaient été tressés dans toute leur longueur, en deux nattes épaisses qui, encadrant le visage et la poitrine, se continuaient sur le lit. Au reste, on eût dit la statue d'un tombeau. Cependant, comme le prêtre approchait, une rougeur hectique colora les pommettes, et les mains, crispées l'une dans l'autre, se desserrèrent; elle murmura :

— Je vous remercie!..

Alors seulement, il la reconnut ou plutôt se rappela une figure dont celle-ci n'était que l'ombre et qui avait souvent traversé son chemin sans qu'il se fût jamais soucié de demander : — Qui est-elle? — Cette figure, oubliée jusque-là, il la revit dans une rapide

évocation, mieux qu'il ne l'avait fait dans la réalité; même il fut étonné, ne lui ayant accordé autrefois nulle attention, n'y ayant pas une seule fois pensé depuis, de s'en souvenir si bien tout à coup.

— Vous êtes Mlle Simone? dit-il, en s'asseyant au chevet du lit, comme il avait coutume de le faire chez tous les malades, avec une affectueuse familiarité, sans attendre qu'on l'y engageât.

Elle sourit tristement à ce nom.

— Je ne suis plus rien, répondit-elle, rien qu'une fille qui va mourir.

— Qui sait? Dieu est là et sa puissance n'a pas de bornes. C'est vous, mon enfant, qui m'avez fait appeler?

Une rougeur plus vive, brûlante et douloureuse à voir, s'alluma au creux des joues et elle détourna la tête pour l'ensevelir dans l'oreiller avec une étrange confusion. Puis une toux rauque la prit, secouant ses frêles épaules. Cette toux, cette maigreur presque diaphane, d'autres signes funestes, n'avertirent que trop le curé. La phtisie à son dernier degré minait cette malheureuse, ne laissant qu'une enveloppe terrestre, déjà presque immatérielle, aux horreurs prochaines du sépulcre. Renversée, haletante, le front moite, elle fixa sur lui des yeux dont l'expression l'eût gêné s'il n'avait pas déjà rencontré chez plus d'un moribond cette intensité du regard par lequel ils semblent s'approprier d'un dernier effort tout ce qui va leur échapper à jamais.

La pendule placée sur la cheminée scandait solennellement les minutes et un autre bruit étouffé sembable au battement éperdu d'un cœur en désarroi se mêlait à ce tic-tac régulier, qui longtemps remplit le silence.

L'abbé attendait; enfin il essaya de secouer cette timidité ou cette indécision :

— Que puis-je faire pour vous?

— Oh! dit-elle, vous avez déjà fait beaucoup plus que je n'osais espérer, puisque vous êtes ici.

— Le Dieu que je sers m'ordonne la charité, répliqua simplement le jeune prêtre. C'est mon devoir de courir sans hésiter, sans chercher même à m'expliquer leurs motifs, auprès de tous ceux qui souffrent et qui me demandent.

Elle gémit comme s'il l'eût blessée. Un écho douloureux répéta :

— Votre devoir!

Et le silence se rétablit pendant quelques instans.

— Votre devoir, reprit-elle, vous empêchera sans doute de revenir. N'importe vous saurez,.. vous aurez lu,.. car parler me serait impossible,.. je n'oserais pas, j'aurais honte...

De nouveau le peu de sang qui lui restait monta brusquement

jusqu'à son front, avivant ses prunelles sombres noyées de pleurs. Elle réussit à se soulever avec une contraction des traits qui exprimait tant de souffrance que le prêtre se rapprocha machinalement afin de lui prêter secours, mais aussitôt elle avança le bras, comme alarmée; le tenant ainsi à distance, elle fouilla sous son oreiller.

— Vous promettez de lire? dit-elle, en lui remettant un livre plat relié en chagrin et au fermoir duquel pendait une petite clé. C'est une confession,.. une confession à l'article de la mort, vous le voyez bien. On doit être indulgent pour celles-là.

En prenant le livre, il effleura ses doigts fluets, qui tressaillirent à ce contact comme les feuilles d'une sensitive.

— Ah! dit-elle dans un sanglot, quand vous saurez, vous ne reviendrez pas.

— Rien ne m'empêchera de vous apporter des consolations, répondit-il ému de pitié profonde.

Sa physionomie morne s'éclaira soudain.

— Ne doutez pas de la miséricorde de celui qui peut tout pardonner.

— Je ne doute que de vous, répondit-elle précipitamment, — et elle allait ajouter quelque chose, quand Mme Le Huguet, entr'ouvrant la porte, dit sans se montrer, avec un accent d'angoisse contenue :

— Voilà l'heure où ton père revient toujours des champs.

— Adieu!.. murmura la malade.

— Au revoir! répondit le curé.

Il s'aperçut qu'elle faisait le geste indécis de lui tendre la main, et songeant que son divin maître n'eût pas refusé de toucher la Chananéenne, il prit cette main avec la gaucherie d'un homme qui s'est interdit de telles privautés. Quelle fut sa surprise, presque son effroi, de sentir sa propre main attirée vers des lèvres tremblantes qui s'y posèrent comme une empreinte de feu? Sans savoir ce qu'il faisait, il sortit de la chambre et se trouva sur le grand chemin avant d'y avoir pensé.

L'idée que la pauvre fille avait le cerveau dérangé, qu'elle agissait dans le délire, lui vint alors, et il s'y arrêta; ce mouvement spontané avait dû être une inspiration de la fièvre. L'aventure tout entière semblait si étrange en somme, qu'il aurait presque cru à un rêve, si le petit livre à serrure n'eût été là dans sa poche, l'invitant à lire, à savoir...

De minute en minute, tandis qu'il marchait, sa curiosité devenait plus forte. A la fin il n'y put résister, et, s'asseyant au bord de la route, sous un bouquet d'arbres qui ombrageait le talus gazonné, il se plongea dans la lecture qui devait lui donner la clé de ce mys-

tère; c'était à l'heure calme qui suit immédiatement le coucher du soleil. La campagne sonore retentissait du chant lointain des moissonneurs.

Au moment même, François Le Huguet passa, les mains croisées derrière le dos, la tête basse, en évitant de lever son chapeau, et le curé s'arrêta comme surpris en flagrant délit d'effraction.

IV.

Était-ce l'apparition soudaine de ce père qui ne devait rien savoir, était-ce parce que le fermoir d'acier résistait un peu, il eut la vague et fugitive appréhension de commettre une indélicatesse et resta presque craintif devant le secret qui pourtant avait été déposé volontairement entre ses mains : — C'était une confession, avait-elle dit. — Mais cette confession d'une protestante représentait un acte insolite auquel peut-être il n'aurait pas dû se prêter avant de savoir dans quel esprit elle était faite.

Pour gagner du temps et se rassurer lui-même, il parcourut d'abord les premières pages légèrement effacées : un trait au crayon indiquait qu'elles étaient sans importance, qu'elles ne comptaient pas. Journal de petite fille, en effet, insignifiant dans sa monotonie. L'écriture en était régulière et soignée, une jolie écriture fine avec des majuscules du dessin le plus fleuri et des alternatives de ronde pour les choses censées capitales. Au-dessous de chaque date, quelques lignes résumaient l'emploi quotidien du temps depuis le premier jour de son entrée en pension : succès de classes, récit détaillé des grandes solennités, telles qu'un concours, une distribution de prix ; à travers tout cela, des effusions inspirées par quelque amitié d'enfance avec ses péripéties naïvement passionnées, le récit sans art des petites joies, des petits chagrins de l'âge où tout paraît grand à travers la vivacité de l'imagination, la chaleur du cœur, et la puérilité des sensations.

Ces chagrins et ces joies semblaient avoir été chez Simone plus que chez une autre hors de mesure avec les événemens qui les provoquaient. Il y avait eu du reste des heurts et des contrastes dans son existence qui ne devaient pas produire un effet très sain sur le développement de ce caractère, où se révélait comme penchans principaux un singulier orgueil et une tendance périlleuse à la rêverie. Demoiselle au pensionnat, Simone Le Huguet redevenait paysanne chez ses parens durant les vacances, et cette double vie était détaillée d'abord avec un entrain qui accusait l'heureuse faculté de jouir très vivement de tout. Peu à peu, cependant, les goûts de la demoiselle prédominaient, elle prenait moins de plaisir

aux fenaisons et aux vendanges; dans la maison paternelle, qui pourtant regorgeait de bien-être, il lui semblait manquer du nécessaire; elle avait demandé comme récompense, après sa dernière année d'étude, particulièrement brillante, une armoire à glace pour sa chambre et un bureau de bois de rose.

Sa sœur aînée, Julie, élevée comme elle, était pourtant moins exigeante et se moquait un peu de ses aspirations. Julie, sans aimer la campagne, ne formait pas de projets d'avenir trop ambitieux. Elle eût épousé volontiers un commerçant, elle se fût accommodée du séjour d'une petite ville. Simone ne songeait pas au mariage, mais elle ouvrait vers un avenir mal défini, inaccessible peut-être, illimité à coup sûr, des ailes d'une envergure démesurée. Le style s'enflait à mesure et prenait une allure exaltée, romanesque. La conquête d'un diplôme lui avait inspiré l'envie de devenir institutrice, de s'attacher aux pas de quelque riche et noble famille étrangère, de voir le monde, — moyen d'échapper aux vulgarités prévues, de s'envoler vers l'inconnu. Ses parens s'y opposèrent. Elle n'avait pas besoin de gagner sa vie, elle était riche, Dieu merci! elle s'établirait convenablement. — Retour à La Prée, avec l'ennui qui en avait été la suite, plaintes voilées dont elle-même reconnaissait l'injustice, car son père, quoique sévère, l'adorait, et sa mère lui donnait tout ce qu'elle paraissait désirer, sauf la liberté d'aller chercher ailleurs les satisfactions qu'elle n'eût peut-être pas trouvées. Mais, comme, à leur défaut, le vide se faisait profond, intolérable!.. Habituée depuis sa naissance aux choses des champs, elle n'en savait pas sentir la poésie, tout cela était trop simple; elle rêvait des montagnes et de l'océan qu'elle n'avait jamais vus, devant les plaines où ondoyait le blé, devant les coteaux hérissés d'échalas auxquels s'appuyait la vigne. Sa pensée était pure, son cœur sans trouble, mais elle eût voulu apprendre, conquérir. Elle eût aimé l'imprévu et jamais rien n'arrivait, — jamais un nouveau visage, un incident qui différât de ceux de tous les jours, n'était survenu pour la distraire. Les gens qui l'entouraient lui étaient trop inférieurs, sa sœur elle-même, butée sur l'idée du mariage et disposée d'avance à trouver sortable un parti quel qu'il fût. Quant aux correspondances avec d'anciennes compagnes de pension, elles avaient été d'abord très actives, puis s'étaient interrompues par sa faute ou par la faute de ses amies, qui n'avaient plus aucun intérêt en commun avec elle et qui, en lui parlant de ce qui ne devait jamais être son partage, irritaient ses regrets. L'une, placée plus haut qu'elle dans le monde, promenait sa lune de miel sur les lacs d'Italie; l'autre, moins favorisée sous le rapport de la fortune, tirait parti de ses talens. Elle eût voulu être une dame tout de bon, comme la première, ou bien absolument pauvre et

maîtresse de ses actions, comme la seconde. Pourquoi n'avait-elle pas de pareilles? Bientôt ses livres furent la seule ressource qui lui restât; mais, en s'y plongeant, elle ne puisait que de nouveaux besoins, la soif d'un idéal plus élevé. Cette mécontente en vint à détester l'instruction qu'elle avait reçue, la culture qui la séparait des brutes repues et paisibles. Au milieu d'une abondance matérielle dont elle méprisait les grossiers avantages, elle se mourait d'inanition spirituelle pour ainsi dire. La musique, où elle était loin d'exceller, mais qu'elle adorait, et qui, en pension, lui avait fait passer des heures délicieuses, ne la consolait plus : son piano était un exilé dans cette grande maison rustique où seuls les porchers et les filles de basse-cour s'arrêtaient pour écouter, l'œil arrondi, la bouche béante, comme ils eussent écouté tout autre bruit.

— A quoi bon? se répétait Simone, fermant l'instrument auquel son père reprochait d'avoir coûté si cher, renonçant aux lectures qui, loin de calmer sa révolte secrète, l'excitaient au contraire, laissant enfin, sans se défendre, la vie devenir de plus en plus étroite, de plus en plus oppressante autour d'elle.

A quoi bon?.. Ce mot reparaissait avec ou sans commentaires à toutes les pages du journal. Puis elle s'était apparemment lassée du journal lui-même, car plusieurs pages restaient blanches et un laps de temps assez long s'était écoulé sans qu'elle écrivît rien sur ce blanc qui exprimait, mieux que toutes les paroles, le découragement, l'ennui. Rien,.. elle n'avait plus rien à dire!

— Pauvre enfant! pensa le prêtre, avec un élan de sympathie. Lui aussi avait prononcé souvent ce mot douloureux : « A quoi bon? » en mesurant ses aspirations à sa tâche. Mais la conscience du devoir accompli, devoir bien humble qui impliquait peut-être d'autant plus de mérite, le dédommageait, — tandis que cette jeune fille ne semblait rien reporter à Dieu, qui compte nos épreuves; çà et là son nom figurait dans ces notes rapides, elle jetait vers lui un appel désespéré; ce n'était pas la piété telle que l'entendait l'abbé Fulgence, la piété qui conduit une âme éprouvée au pied des autels, qui la remet à la tendre protection de cette Vierge médiatrice que les protestans n'implorent pas.

— Pauvre enfant! se répétait-il, si elle avait pu s'agenouiller à l'église, si elle s'était soumise au joug d'une direction éclairée, si elle avait possédé la vérité dans la foi, son sort lui eût paru supportable. Elle s'en rend compte bien tard, mais enfin elle s'en rend compte, puisqu'elle m'appelle à son aide!

Une feuille volante, intercalée au milieu du cahier, venait de s'en échapper, et, portée par la brise, était allée tomber sur l'herbe. Il la rattrapa, et lut en pâlissant :

« Comment je me suis mise à aimer follement un homme

condamné par des vœux irrévocables au célibat, un prêtre catholique, l'être au monde contre lequel j'avais été le mieux armée depuis mon enfance, dont les superstitions m'inspiraient en principe le plus d'éloignement, j'y ai pensé tant et tant que j'ai fini par le comprendre. D'abord, ce n'est pas un prêtre que j'ai vu en lui le premier jour, mais un homme jeune et beau et intrépide, accomplissant en toute liberté un acte d'héroïsme qui n'avait aucun rapport avec son ministère; puis il était le seul de ce pays dont la figure, l'esprit et le caractère pussent produire quelque impression sur moi... Il différait des autres autant, plus que moi-même, et enfin quel amour, une fois ressenti, a jamais reculé devant ce mot : Impossible? J'ai maudit l'impossible, je me suis brisée contre lui, j'en meurs... »

L'abbé Fulgence ferma brusquement le livre et se leva comme épouvanté. Il aurait vu porter sur l'hostie consacrée une main sacrilège que son indignation n'eût pas été plus forte :

— La malheureuse! pensait-il; la malheureuse! Elle avait raison, je ne puis rien pour elle, rien... Je ne dois pas même aller jusqu'au bout de son aveu... Que Dieu ait pitié d'elle!

Aucun sentiment humain ne se mêlait chez le jeune prêtre à l'horreur qu'il éprouvait de cette profanation. Il n'y avait sur son front que la sainte colère d'un archange offensé; mais cette colère ressemblait si bien à de la souffrance qu'Ursule, lorsqu'il rentra au presbytère, s'écria en le regardant :

— Mon Dieu! que vous est-il arrivé, monsieur le curé? Seriez-vous malade? Vous êtes blanc comme un linge.

— Je ne suis qu'un peu fatigué, ma bonne fille; ne vous tourmentez pas, répondit-il, en passant dans sa chambre, sans paraître s'apercevoir que le couvert était mis.

— Il est certain que ça n'a pas de bon sens de dîner à pareille heure! Ne faites pas attendre davantage votre soupe, monsieur le curé. J'ai eu assez de mal à l'empêcher de brûler.

— Merci, je ne dînerai pas... Laissez-moi. Il ne me faut qu'un peu de repos... Inutile d'insister, Ursule...

Et l'abbé Fulgence, s'enfermant, poussa le verrou, tandis que sa gouvernante, les bras levés au ciel, s'ingéniait à deviner ce qui avait bien pu se passer chez ces mécréans de La Prée pour le mettre dans un pareil état. Elle fut bien plus intriguée le lendemain matin lorsqu'elle s'aperçut que son maître ne s'était pas couché de la nuit et que la bougie avait brûlé jusqu'au bout. Du reste, à six heures, il s'en alla dire la messe avec sa sérénité accoutumée.

V.

Comme les poltrons qui, pour se guérir de la peur, vont droit au fantôme dont la vue a failli les faire fuir et s'assurent ainsi du néant de leurs craintes, l'abbé Fulgence, de retour chez lui, s'était raisonné, avait touché le péril du doigt et finalement se trouvait de force à le vaincre. Sur quoi était fondée, en somme, une alarme si vive? Sentait-il au fond de son âme quelque secrète faiblesse? Sans hésiter il répondait non. Cette morte assurément n'était pas redoutable; la prudence n'avait rien de commun avec le sentiment qui l'éloignait d'elle. Et pourquoi juger si sévèrement la pauvre égarée? Était-elle vraiment criminelle? A ses yeux de protestante, il ne représentait pas l'oint du Seigneur, il n'était pas revêtu du caractère indélébile qui doit imposer silence aux sentimens profanes, il n'était qu'un homme comme les autres, elle l'avait dit. Autant en vouloir à un étranger de ne point comprendre notre langue, qu'il ignore.

Tout à coup, l'abbé Fulgence se trouva lâche et absurde; il lui parut que son devoir était d'engager le combat avec l'esprit malin, ou du moins de juger, en poussant la reconnaissance jusqu'au bout, si ce combat était possible. Résolument il rouvrit ce livre, qui l'avait scandalisé si fort et, sans s'arrêter désormais, alla de la première à la dernière ligne. Le journal interrompu reprenait vers l'automne de l'année qui l'avait vu s'installer dans sa paroisse d'Arc-sur-Loire par ces mots :

« *Un incendie.* — Le feu a dévoré tout entière la ferme des Chesnayes, à l'entrée du village. Nous avons vu le ciel s'embraser sur une grande étendue, d'énormes tourbillons de fumée rouge monter dans la nuit derrière les arbres. Mon père a fait atteler pour courir s'assurer de ce qui arrivait; moi j'ai voulu le suivre, attirée, fascinée par ce spectacle effrayant... Tout le village est sur pied, les chiens aboient, le tocsin sonne... C'est un bruit confus et sinistre de pas précipités, de clameurs, de lamentations... Les pompes fonctionnent mal, les seaux d'eau qu'on se passe de main en main arrivent trop lentement : tandis que ces secours insuffisans s'organisent, la flamme gagne, dévore les murs, sort par les portes, fait éclater le toit... Au plus fort du danger il m'est apparu! Sa voix éclatante jette des ordres aux gens affolés et, avec un sang-froid superbe, il semble faire, à lui seul, plus de besogne que tous les autres. Quel craquement!.. Une partie de la toiture vient de s'effondrer. Je le crois enseveli sous les décombres... Mais non; déjà un peu plus loin, il escalade une échelle, tandis qu'autour de lui pétil-

lent en gerbes flamboyantes les bottes de paille, les céréales de toute sorte qui envoient comme des fusées de côtés et d'autres. Les fermiers ne songent qu'à sauver leurs bestiaux, leurs meubles... Tout à coup un appel déchirant est poussé par une voix enfantine. Les yeux se tournent vers la lucarne d'un grenier, au-dessus des communs. Un orphelin de l'hospice, élevé dans la maison et auquel personne n'a songé, se trouve là, prisonnier des flammes. Il s'est éveillé trop tard. Le feu lui barre le chemin. — Perdu!.. il est perdu!.. — Et l'on se détourne pour ne pas voir. Après tout, l'existence de ce petit malheureux que personne ne réclame importe peu. On a fait tant d'autres pertes,.. des pertes matérielles... O les égoïstes! les lâches!.. Un seul se dévoue. Je le vois encore plonger au milieu de la fournaise. Maintenant chacun dit : Tous les deux sont perdus. — Mon cœur a cessé de battre. Mais bientôt il reparaît de nouveau, les cheveux et les vêtemens brûlés, le visage noirci, portant sur son épaule l'enfant sans connaissance. Des hourras éclatent. Je demande : « Quel est cet homme intrépide? » Et on me répond : « C'est le nouveau curé. »

L'abbé Fulgence s'était souvent rappelé cette nuit-là pour remercier Dieu qui lui avait permis de sauver la vie d'une créature humaine, mais il lui sembla que le récit de ses hauts faits était singulièrement exagéré :

— En vérité, se dit-il avec un sourire moqueur, il ne tiendrait qu'à moi de me croire un héros, parce que j'ai aidé à faire la chaîne dans un incendie. Que de phrases! Combien il fallait qu'elle eût besoin de s'exalter sur quelqu'un ou sur quelque chose!

Il savait néanmoins quelle popularité lui avait assurée à la ronde sa conduite dans l'incendie des Chesnayes, une popularité dont il ne se dissimulait pas le néant, car elle avait duré tout juste ce que dure le souvenir d'un bienfait, quelques semaines; mais le journal de Simone reproduisait avec complaisance cette période si brève d'engouement et la prolongeait. Il était clair qu'elle recherchait alors les occasions de parler de lui, qu'elle s'informait de toutes ses actions, prenait plaisir à entendre dire qu'il était le plus généreux, le plus affable, le plus savant des hommes. Chacune de leurs rencontres accidentelles était inscrite. « Ce matin il est passé près de moi sur la route. Il m'a saluée aussitôt avec une politesse grave. L'ancien curé ne nous saluait pas. Il nous désignait comme le fléau de la paroisse, comme des impies, comme des maudits. Celui-ci n'a rien d'un fanatique. Mais par quelle aberration, étant ce qu'il est, a-t-il pu entrer dans ce clergé qui condamne les lumières, qui excommunie le libre examen? Je me figure ce qu'il aurait pu devenir, dépouillé de cette robe noire, libre, capable d'ai-

mer une femme qui l'aurait adoré. Quel aveuglement a pu le conduire au suicide? Une déception d'amour peut-être? Est-ce possible? Qui ne l'eût aimé?.. »

— Pauvre folle ! pensait l'abbé Fulgence, comme elle est loin de la vérité! Comme elle divague !

Et il se rappelait avoir au contraire glissé sur une pente facile et douce du petit séminaire au grand. Jamais il n'avait douté de sa vocation. Le besoin de croire et d'obéir lui était si naturel qu'il n'avait trouvé aucun mérite au sacrifice total de sa personnalité. Appuyé sur le roc immuable de la théologie, il défiait l'erreur. Que parlait-elle de lumières? Il était sûr d'être, par la grâce de Dieu, le dispensateur de la vérité. Pourquoi en le cherchant n'était-elle pas allée jusqu'à l'église? Sa parole l'aurait convaincue peut-être,.. cette pensée errante, tourmentée, se serait élevée, en l'écoutant, du serviteur au maître...

Elle y était allée, elle avait pénétré dans la nef par curiosité, par désir de le voir. Cachée derrière un pilier, il lui était arrivé de suivre les cérémonies d'un culte auquel se refusait sa raison, et rien ne l'avait avertie qu'une barrière infranchissable mettait à l'abri de toutes les affections humaines ce jeune saint qui lui apparaissait isolé, glorifié sous son vêtement hiératique d'un autre âge, derrière les nuages d'encens du divin sacrifice.

« Éloquent, il l'est, écrivait-elle, et plein de foi, je n'en doute pas, mais j'ai entendu des leçons non moins édifiantes de la bouche de ministres qui à mes yeux étaient aussi des justes et qui n'avaient pourtant pas rompu avec la nature, qui, tout en dirigeant les âmes, se permettaient les joies de la famille, chérissaient leur femme, élevaient leurs enfans. Comment croire aux mérites du célibat stérile et sans doute désolé?.. »

Toutefois on voyait assez que cette folie sublime, que cette idéalité surhumaine ne faisaient qu'exciter l'enthousiasme de Simone, bien qu'elle la traitât d'erreur. Elle comparait à cet être exceptionnel, détaché de tous les biens terrestres, le commun des hommes, avec un suprême dédain pour tel notaire de campagne, pour tel riche meunier des environs qui la demandaient en mariage. Quelle grossièreté chez ceux-là! Ils étaient vulgaires et laids. A propos de chaque parti proposé revenait le portrait de l'abbé Fulgence, et celui-ci, qui avait contre la beauté tous les dédains, toutes les colères d'un chrétien des premiers siècles, éprouvait la tentation de se meurtrir le visage si ce visage qu'il n'avait jamais songé à regarder devait être pour lui comme pour une femme une occasion de chute, un danger. Beau?.. était-il possible qu'il fût beau,.. et qu'est-ce que cela voulait dire?

— Seigneur, murmurait-il, en lisant avec un mélange de confu-

sion et de mépris, avancez pour moi l'heure de la vieillesse et la destruction qu'elle entraîne.

L'éclosion, le développement d'un tel amour, que rien n'était jamais venu alimenter, attestait le peu d'équilibre de la nature féminine, où prédomine si démesurément la fantaisie. C'est ainsi qu'une imperceptible semence jetée au hasard dans un terrain trop bien préparé germe, grandit en une plante vivace et finit par devenir l'arbre vénéneux dont les racines indestructibles et l'ombre envahissante détruisent toute autre végétation autour d'elle.

Cette vie purement amoureuse offrait d'ailleurs une phase d'austérité. Simone s'était imposé par choix toute sorte de privations et de sacrifices afin de s'élever quelque peu vers les hauteurs morales d'où la dominait l'élu inconscient de son cœur; elle avait créé entre elle et lui une communion secrète de goûts et d'habitudes; elle s'était vouée à visiter les pauvres, à soigner les malades dans l'espoir parfois réalisé de le rencontrer auprès des misères qu'ils s'étudiaient à soulager l'un et l'autre, et qu'ils eussent ensemble, pensait-elle, mieux réussi à guérir. Son père lui disait :

— Il faudra décidément, puisque tu deviens si parfaite, que nous fassions de toi la femme d'un pasteur.

L'effet de la solitude, rendue plus complète par le mariage de Julie, avait été de donner à sa chimère la persistance d'une idée fixe qui s'épanchait en projets de lettres ou timides ou brûlantes, aussitôt anéanties. L'une d'elles pourtant fut jetée à la poste sans signature, un jour que son père l'avait emmenée en ville. A peine cette lettre était-elle partie, qu'elle eût voulu la ressaisir. S'il devinait, elle en mourrait de honte !

Hélas ! le surlendemain elle l'avait rencontré hors du village, en tournée de visites paroissiales. Elle s'était sentie défaillir, persuadée qu'il allait darder sur elle un regard qui d'avance la brûlait comme un fer rouge. Et ce regard, si méprisant qu'elle l'imaginât, ne lui avait pas même été accordé. Il n'avait pas paru l'apercevoir, absorbé qu'il était dans ses pensées. A quoi pensait-il ? A sa lettre peut-être ?.. Ne l'avait-il pas tirée de sa poche pour lire tout en marchant ? Non, mille fois non, ce qu'il tenait, ce qu'il lisait, c'était un bréviaire.

N'importe; le premier pas une fois fait, elle était résolue à continuer, résolue à parvenir jusqu'à lui, en dépit de la triple muraille du sanctuaire, résolue à tout... — Oh ! comme elle avait changé cette écriture de pensionnaire si régulière, si mollement fine au début ! Maintenant c'était l'impatience, l'angoisse, la passion qui dirigeaient sa main, tantôt suppliante, tantôt prête à menacer. Elle voulait qu'il sût,.. elle voulait le voir, lui parler sous un prétexte. Lequel?

Aucun ne lui venait à l'esprit, elle avait beau chercher. Elle cherchait encore et elle ne trouvait pas, quand certain soir un élan aveugle, désespéré, l'avait portée jusqu'au presbytère. Comme pour servir ses desseins, la porte du jardin était ouverte, celle de la cuisine aussi, Ursule absente. Elle avait traversé la petite salle à manger d'une simplicité monastique, tremblant de le rencontrer quoiqu'elle le désirât. Au hasard, elle avait poussé une porte, celle de la chambre de l'abbé : une étroite couchette, une table en bois blanc, un crucifix, des chaises de paille, aux murs force rayons chargés de livres, sur la table nue un chapelet oublié. Elle s'était emparée de cette amulette dont elle ignorait l'usage, mais qu'il devait avoir touchée, puis arrachant une rose de son corsage où elle se fanait depuis le matin, l'avait posée à cette même place. Un bruit de pas dans la pièce voisine,.. elle avait fui.

Des souvenirs presque effacés se déroulaient entre les lignes, devant l'abbé Fulgence. Il se rappelait la lettre anonyme qu'il avait brûlée en haussant les épaules, le chapelet disparu qu'il avait cherché quelque temps en vain. Quant à la rose, il ne l'avait pas remarquée, elle ne lui avait rien dit. Tout cela était un peu de la faute d'Ursule, qui trop souvent s'en allait bavarder avec les voisines, laissant la porte ouverte. En somme, ces menus faits ne le touchaient guère. Il avait pitié en revanche du drame tout intérieur dont cette âme était le théâtre.

Pourquoi, hélas! une telle explosion d'enthousiasme et d'amour ne s'était-elle pas portée vers Dieu? Il se persuadait de nouveau que lui, l'abbé Fulgence, n'avait été qu'un prétexte. Ne faut-il pas que notre cœur vide et désemparé s'attache à quelque chose?.. un cœur féminin surtout, auquel les occupations de l'esprit ne peuvent donner le change? On a vu des petites filles s'enflammer, faute d'objet réel, pour le héros du roman qu'elles ont lu, ou même, faute de la complicité d'un roman, pour le fantôme créé par leur imagination et qu'elles croient ensuite reconnaître sous les traits du premier venu qui passe. Il s'était trouvé là. De fait, ce que Simone aimait en lui, c'était la vertu, le courage, toutes les perfections qu'elle lui prêtait gratuitement. Elle s'était égarée à la poursuite d'un idéal. Peut-être ne fallait-il que la remettre dans le droit chemin, celui qui conduit à Dieu. Sans doute, elle se montrait en même temps irritée par la difficulté, tentée par le fruit défendu, en vraie fille d'Ève, mais sa pudeur avait été la plus forte; cet instinct délicat ne cédait qu'aux portes du tombeau, quand déjà la femme était morte, épuisée par l'attente, minée par de vains projets qui aboutissaient au désespoir. Malade, elle cachait comme un crime des souffrances dont seule elle connaissait la source. Ses

parens s'étaient effrayés de la voir dépérir faute d'appétit et de sommeil. Le médecin, appelé par eux, ne trouvait rien ; il ne pouvait percevoir que les symptômes extérieurs de la passion chimérique qui la dévorait. Une enfant nerveuse,.. voilà tout. Les nerfs donnent la fièvre, les nerfs font tousser. Cette toux était devenue cependant tenace, opiniâtre, et la maladie mystérieuse qui se trahit chez celui qui en est atteint par une diminution lente des forces méritait déjà ce nom expressif de consomption qui résume tant de causes cachées.

Longtemps, elle s'était tue, puis sous l'empire d'un dernier désir qui tenait dans son cerveau toute la place du raisonnement et de la pensée, elle s'était laissée aller une nuit à sangloter sur l'épaule de sa mère le secret que durant des années elle avait mis son orgueil à cacher. Pour revoir celui que tout séparait d'elle plus que jamais, puisqu'elle ne sortait plus, il lui fallait un complice : elle comptait sur la pitié maternelle. Longtemps Mme Le Huguet, éperdue, s'était fait un devoir de résister, puis, à la fin, voyant près de s'éteindre cette lampe frêle, qu'elle s'efforçait en vain de ranimer, elle avait oublié toute prudence. Comment se résoudre à recueillir sur les lèvres déjà froides de son enfant un reproche suprême en guise d'adieu? C'était ainsi que le curé d'Arc avait été appelé ; il le devina, quoique cette dernière lutte fût passée sous silence, la main qui avait rempli de son nom toutes ces pages folles, brûlantes ou désolées ayant depuis des mois cessé d'écrire.

Après avoir lu, réfléchi, médité en s'interrogeant lui-même pendant une longue veille, il referma le livre, hocha la tête et dit tout haut : — J'y retournerai.

Le calme avec lequel il laissa tomber cette parole, qu'elle appelait pourtant de toutes ses dernières forces, eût glacé le cœur de Simone Le Huguet si elle eût pu entendre.

VI.

L'abbé Fulgence, dans l'après-midi du même jour, se trouvait sur la route lorsque retentit à peu de distance le petit trot d'uu cheval, le roulement d'une voiture légère. C'était bien le docteur. Il attendit, ayant besoin de lui parler. Bientôt, la vieille jument blanche déboucha au tournant sur lequel ses yeux restaient fixés. Il continua d'avancer, d'un air indifférent :

— Belle journée, docteur! dit-il de loin, un temps qui devrait guérir les malades...

— Oui, s'il ne les tuait pas, interrompit le médecin de campagne, qui avait arrêté sa jument. Je n'ai plus rien à faire à La Prée. Ces gens-là ne vous intéressent guère, monsieur le curé. Ils ne sont pas vos paroissiens. Vous avouerez tout de même que c'est cruel de perdre une fille de vingt-trois ans qui s'en va, comme s'effeuille une rose, sans qu'on sache quel vent l'emporte!... Car, du diable si je le sais! Allez! après trente années de pratique, nous avons un fier mépris de la médecine qui nous laisse ignorer tant de choses! Elle meurt phtisique, voilà ce que je peux dire. La belle avance! Nommer le mal qu'on n'a su ni prévenir, ni guérir...

— Elle meurt? Cette jeune fille meurt? Cela est certain?.. demanda le curé d'un air pensif.

Il ne voulait savoir qu'une chose : si la démarche hardie qu'il se proposait était motivée par l'extrême gravité des circonstances.

— Demain, tout peut être fini, et cet état misérable peut aussi bien durer huit jours ou davantage. Hier soir, j'ai cru qu'elle ne verrait pas aujourd'hui le soleil se lever. Elle a eu la crise la plus épouvantable!.. sa mère m'a parlé vaguement d'une émotion... Si fragile, tout l'émeut, tout la bouleverse, un souffle suffit!.. elle vibre comme du verre, elle se brisera de même, pauvre petite!

— Vraiment, vous n'avez plus d'espoir? répéta le curé avec une singulière insistance.

Si fait,.. l'espoir d'une fin prompte qu'elle ne sente pas venir. Horribles, ces luttes de la jeunesse avec la mort!.. Maintenant, je m'en vais voir, pour constater qu'il se porte à merveille, le vieux fermier de la Petite-Croix, qui sera centenaire à Pâques! Quelle dérision! Ses enfans se sont depuis longtemps lassés de le soigner, ils se bornent à le laisser vivre en le nourrissant de croûtes!.. et il vit. D'autres meurent dès leur printemps... Voilà votre Providence. Elle joue de beaux tours!.. Il a fallu que j'avertisse les malheureux parens. Depuis des mois, ils savaient, mais les retours inespérés qui distinguent ces sortes de maladies sont si trompeurs! On veut croire que les combats dans lesquels le mourant semble ressaisir l'existence tourneront bien, on se persuade ce que l'on souhaite. Le père, tout en s'affligeant, n'avait jamais cru qu'à une langueur qu'il serait possible de surmonter. Maintenant il s'en prend à moi, il m'offre la moitié de son avoir en échange de la vie de sa fille. Oh! si la santé se laissait acheter! voilà une coquine qui ruinerait le monde! — La mère ne dit rien; elle a, je crois, usé sa peine... Les pauvres gens! et comme on voudrait, devant de pareilles douleurs, que la science fût une puissance tout de bon!

Du bout de son fouet, le docteur caressa la jument, qui de nouveau se mit à trottiner, tandis que l'abbé Fulgence marchait, en sens inverse,

du côté de La Prée. Tout en marchant, il songeait,.. il ourdissait avec répugnance, et assez maladroitement, un subterfuge pour le cas où le maître du lieu se trouverait sur son passage, gardant cette barrière verte que jamais avant lui n'avait passée un curé. Mais bientôt il se rassura. Il n'y avait personne dans la cour, personne que Mme Le Huguet, qui tricotait, assise dehors sur le banc de pierre, et qui vint à sa rencontre, comme si elle l'eût attendu. Sa physionomie lui parut plus morne, plus contrainte. On eût dit une somnambule agissant, passive, sans qu'aucune volonté personnelle eût de part à ses mouvemens, et, en effet, elle ne s'appartenait pas, elle subissait une tyrannie à laquelle les mères ne peuvent résister. Sa fille, si longtemps incapable d'expansion, froide et muette, s'était livrée une fois, pleurant dans son sein, la couvrant de caresses, mettant à sa merci la consolation ou le désespoir de ses derniers jours. Elle cédait, torturée, sachant qu'elle faisait mal, que cette lâcheté entassait sur sa tête des charbons ardens; elle assumait la colère de son mari, celle d'un juge plus redoutable encore, à qui vingt fois le jour elle répétait pour toute prière :

— Seigneur! que je sois seule punie!

Sans parler au prêtre, sans le regarder, elle montra le chemin, comme elle avait fait la veille, puis retourna guetter dans la cour.

Cette fois, les fenêtres étaient closes, les rideaux tirés; au lieu du parfum des œillets refoulé au dehors, une odeur d'éther remplissait la chambre. L'abbé vit l'empreinte fatale sur ce front ravagé. Il avait décidément bien fait de venir.

— Simone! dit-il très bas, car elle n'avait pas ouvert les yeux à son approche.

Elle s'éveilla en sursaut de cette torpeur, étendit les bras, voulut parler... Un rayon de joie l'avait tout à coup transfigurée, une joie qui doutait encore d'elle-même, une joie mêlée de terreur, mais de reconnaissance surtout, de reconnaissance sans bornes.

— Oh! que vous êtes bon! murmura-t-elle enfin; que vous êtes bon!

Et ne rencontrant pas, dans les yeux que cherchaient les siens, tout ce qu'elle eût souhaité d'y trouver :

— Oui, vous êtes bon, reprit-elle timidement, de ne pas me mépriser tout à fait. Ce cahier, j'aurais voulu vous le reprendre après vous l'avoir donné. Il paraît que j'ai eu le délire toute la nuit, que je criais : « Ne lisez pas! » Mon père me l'a dit, sans comprendre, sans s'expliquer... Peut-être n'avez-vous pas lu, puisque vous voici...

— J'ai lu... Je ne vous méprise pas, je vous plains,.. répondit-il de sa voix mâle et pénétrante, adoucie par la pitié.

— Vous me plaignez? répéta-t-elle.

Puis, après une pause, comme si elle eût attendu quelque chose de plus :

— C'est tout ce que vous venez me dire?

— Non, j'ai bien d'autres choses à vous dire encore, ma fille, ma sœur. Je viens parler avec vous, comme nous pouvons le faire : moi, qui appartiens à Dieu, vous, qui allez paraître devant lui, d'un amour condamné sur la terre, mais qu'il ne tient qu'à vous de voir refleurir là-haut, où rien ne meurt.

Appuyée sur le coude, elle l'écoutait, toute son âme dans les yeux, un tressaillement courant le long de ses membres grêles, que le drap dessinait comme un linceul.

— Simone! répéta-t-il.

Ce nom familier sur ses lèvres!.. Elle sourit dans l'extase qui dut transfigurer à l'heure de sa résurrection la fille de Jaïre.

— Simone, vous m'avez confié l'histoire d'une pauvre enfant qui a aimé, sans savoir qu'elle péchait et en payant de sa vie cette faute involontaire, un homme qui s'était défendu par serment les joies les plus légitimes de ce monde et qui lui-même serait mort plutôt que de devenir parjure. De telles amours ne sont pas communes. L'âme y brûle ou s'y purifie; elles conduisent en enfer ou bien au ciel, il n'y a pas de milieu; elles ont pour fin la séparation ou la réunion éternelle.

— La réunion! soupira Simone.

— Oui, reprit l'abbé, — sa belle figure rayonnante d'une exaltation intime et profonde. C'est à vous de choisir; mon maître est entre nous ici-bas, dit-il en tirant de sa ceinture, pour le placer sur le lit, où il le laissa comme un témoin auguste de leur entretien, le petit crucifix en bois noir qui ne le quittait jamais. Il me défend d'entendre tout ce qui pourrait me détourner de lui. Mais, qu'importe ce monde qui passe? Si j'étais la pauvre fille dont vous m'avez confié les tourmens, je ne voudrais pas en rester à une si fugitive rencontre, j'aspirerais aux rendez-vous sans fin; je tiendrais à revoir celui qui, au lieu d'être pour moi une occasion de chute, a tenté d'être un moyen de salut, dans le royaume où il n'y aura plus de péchés, plus d'obstacles, où tout est pur, où tout est amour.

— Comment faire? balbutia-t-elle, trompée par cette ardeur d'apôtre qui ressemblait à de la passion, — qui était la plus forte des passions en effet : celle du prosélytisme.

— Ne le savez-vous pas? Les âmes qui se retrouvent sont celles qui ont eu dans ce monde une même foi et pour l'autre une même espérance. Il en est encore temps. Laissez-moi vous instruire,

ou plutôt abandonnez-vous à l'inspiration céleste qui vous avertit que, par des voies étranges et détournées, Dieu vous conduit à le connaître.

— Si je croyais ce que vous croyez, nous nous retrouverions? demanda-t-elle.

— Je vous le promets.

— Vous le pensez?.. Vraiment vous le pensez?

— J'en suis sûr! répondit-il d'un accent convaincu.

— Parlez donc! s'écria-t-elle.

Et il parla éloquemment, ardemment; il trouva sans effort les mots qui devaient ouvrir ce cœur blessé, dévoré de flammes, aux sublimes tendresses, aux délices mystiques, aux consolations incomparables du catholicisme.

Elle écoutait, attentive, ne souhaitant que d'entendre sa voix le plus longtemps possible, de le garder près d'elle à quelque titre que ce fût. Ce désir qu'il avait exprimé de la revoir dans l'autre vie suffisait pour enchanter sa dernière heure. Le temps s'envolait: elle, toute à cette chère présence; lui, tout à l'enseignement qu'il avait commencé. Soudain ils entendirent M. Le Huguet dire très haut, dans le jardin: — Je vais monter chez Simone. — Et sa femme de répondre avec une évidente agitation: — Garde-t'en bien, elle repose... — Puis, quelques minutes après, la mère vint dire au prêtre:

— Profitez de ce qu'il a le dos tourné. Partez vite.

— Mais demain!.. murmura Simone; demain!..

— Oui, demain! répliqua l'abbé Fulgence.

Et Mme Le Huguet après lui, comme malgré elle, répéta: «Demain!» heureuse dans sa douleur de voir qu'un fil rattachait son enfant à la vie, sûre que demain, par la souveraine vertu de cet espoir, elle y serait encore.

VII.

Deux fois, trois fois le curé d'Arc revint à La Prée. Il choisissait l'heure où le père était absent; il se glissait d'un pas furtif vers la petite porte de derrière, entr'ouverte avec mystère; il multipliait les ruses, les précautions, comme l'eût fait un amant pour tromper des gardiens jaloux. Son intention et l'état, tous les jours plus alarmant, de celle qu'il appelait sa catéchumène, justifiaient ce manège à ses propres yeux. Jamais un scrupule ne l'arrêta dans cette lutte, livrée, pensait-il, au démon de l'hérésie. Saint Paul ne pénétra point

avec une conscience mieux armée, avec une résolution plus héroïque, dans le palais de Néron, où il allait, lui aussi, convertir une femme : l'unique regret du jeune prêtre était de ne pas rencontrer plus de périls.

Tout était trop aisé, grâce à la complicité de la mère, mais cette œuvre intéressante l'absorbait corps et âme; ce furent les jours les mieux remplis de sa vie, ceux qui lui fournirent l'émotion, l'aliment tant souhaités. Dans l'intervalle de ses visites à Simone, il préparait des argumens vainqueurs, il s'étudiait à opposer un principe d'amour au principe de protestation dans lequel sans doute elle avait été nourrie; il résumait la doctrine d'une façon rapide et substantielle, mesurée à leurs entretiens si courts, et qui allaient être si vite interrompus! Du reste, peu importait d'approfondir le dogme, d'expliquer jusqu'au bout le symbolisme; il ne demandait qu'un élan de confiance et de foi, un de ces élans qui décident en une seconde de l'éternité. Gagnait-il du terrain? Comment le savoir?

Elle ne faisait aucune objection, elle prêtait l'oreille, toujours silencieuse, apparemment docile. Parfois une grosse larme roulait entre ses paupières closes, parfois elle arrêtait un regard navré sur la glace placée en face d'elle, la glace de cette fameuse armoire dont il était question dans le livre à serrure. Si, pendant qu'il parlait du ciel à la chrétienne, la femme pleurait sa beauté disparue, il l'ignora, ne la regardant pas, poursuivant son but sans que rien vînt le distraire; jamais il ne remarqua la coquetterie funèbre avec laquelle, pour le recevoir, elle s'enveloppait de voiles blancs. Un jour qu'elle lui dit avec une expression de souffrance indicible : « Je ne suis plus une femme, je ne suis qu'un spectre.— Vous êtes une âme, répliqua-t-il, une âme purifiée, voilà pourquoi je reviens ici. » Et comme elle insistait en disant : « Depuis que vous avez pitié de moi, depuis que je vous vois tous les jours, la mort qui ne m'effrayait pas me paraît horrible; » il ajouta toujours austère : « Ne regrettez pas la vie, elle n'avait rien à vous donner, » la renvoyant ainsi, douloureusement soumise, aux rivages inconnus où elle devait l'attendre. Elle avait peur du sombre passage et en détournait sa pensée. Tantôt cependant, exclusive et jalouse, elle savourait la certitude de laisser son souvenir dans un cœur où n'entrerait jamais d'affection humaine; tantôt, au contraire, une si faible consolation ne lui suffisait plus. De toutes façons, les sentimens terrestres continuaient d'avoir prise sur cette mourante, à l'insu de celui qui, dans toute la force de la jeunesse et de la santé, était plus mort qu'elle-même aux impressions de la vie. Un article pourtant de cette foi nouvelle qui lui était proposée la ravissait, l'exaltait : c'était l'invisible lien, l'étroite communion entre ceux qui ne sont plus et les amis

qui leur survivent, laissant aux uns la puissance de s'occuper des autres, d'agir sur leur sort. Elle répétait au prêtre : « Vous penserez à moi, vous me parlerez dans vos prières, et je ne vous quitterai plus... Je ne vous quitterai plus un instant,.. plus jamais!.. »

Ces mots furent les derniers qu'exhala sa bouche.

VIII.

Il l'avait baptisée de son plein gré. La vérité, pensait-il, était entrée une fois dans cette tribu d'hérétiques rebelle et endurcie depuis des siècles; ce serait un grand exemple, un sujet d'édification pour toute la paroisse. L'abbé Fulgence rendait gloire au ciel du triomphe dont il avait été l'instrument, quand un homme que jamais nul n'avait vu à l'église, poussa un matin, avec violence, la porte de la sacristie où il se trouvait seul. C'était un vieillard vigoureux et trapu, à la physionomie rude, encore durcie par une barbe de plusieurs jours. Cette brosse grise hérissant son visage basané lui donnait l'air singulièrement farouche. Le petit œil cave qui scintillait sous un sourcil en broussailles jetait des lueurs sanglantes; son poing tremblait en tordant un bâton, tandis que planté devant le curé, il le regardait bien en face.

— Elle vous appartient, commença-t-il sans préambule, je vous la laisse, venez la prendre... Oui, prenez son corps, puisque déjà vous avez volé son âme. Le crime n'en sera pas plus grand. Voleur! séducteur! vous n'êtes que cela, entendez-vous?... Elle nous a dit en nous quittant qu'elle mourait catholique, elle ma fille!.. Sa mère m'a tout avoué, sa mère qui s'est conduite comme une entremetteuse, par pitié à ce qu'elle dit, — par pitié!.. Moi, par pitié pour son honneur, pour celui de tous les siens, par pitié pour son éternité, j'aurais muré d'avance sur elle la pierre de notre caveau de famille. Je me serais tenu en travers, un fusil dans la main. Mais les miens m'ont trahi! Derrière moi on complotait quelque chose de pire que de m'assassiner. Et ma femme, ma fille, étaient du complot! elles ne me sont plus rien! Le mensonge est entré dans ma maison avec vous. Pour vous, une malheureuse a renié son père, a renié sa religion... Sous prétexte d'en faire une sainte à votre guise, vous l'avez damnée... Oui, damnée, car ce n'était pas à votre Dieu qu'elle se donnait, c'était à un homme, c'était à vous!.. Son Dieu, c'était vous-même! Si vous ne l'avez pas compris, c'est que vous ne vouliez pas comprendre... L'âme de ma fille est damnée pour s'être fait une idole de chair et de sang... Maintenant emportez le reste.

Il brandit son bâton et s'en alla sans s'être laissé interrompre, sans avoir voulu écouter un mot.

L'abbé le revit dans la cour de La Prée, assis, immobile sur une pierre, les bras croisés, le chapeau rabattu plus bas que les yeux, quand il alla, suivi d'un long cortège de paysans qui chantaient en chœur les psaumes, chercher le corps qui lui avait été jeté dans une malédiction.

Cette fois, il entra par la grande porte ouverte à deux battans. La mère sanglotait, enveloppée dans les rideaux du lit virginal témoin d'une si longue agonie; elle ne leva pas la tête. La petite Suzette, debout sur une marche de l'escalier, regarda, terrifiée, de ses grands yeux noirs, — les yeux de Simone, — ceux que son père appelait des voleurs accomplir l'enlèvement. Et le vieux Le Huguet, lorsque repassa le convoi, ne bougea pas de sa place au soleil: il semblait pétrifié. La bannière blanche qui, portée par les jeunes filles, ondulait au-dessus des haies à chaque détour du chemin, s'effaça, les voix affaiblies s'éteignirent peu à peu, on n'entendit plus que le bruit mélancolique et lointain d'un glas sonné dans le clocher du village. Le vieux huguenot était toujours là, l'œil sec, le poing fermé. contemplant, au milieu des ruines de son orgueil écroulé, la première défection dont un être de sa race eût donné l'exemple: « Abjurer! » murmura-t-il, du ton dont un soldat aurait dit: Déserter!

Ce fanatique avait défendu à sa famille et à ses serviteurs de paraître soit à l'église, soit au cimetière. L'affluence n'en fut que plus grande aux funérailles de Simone. Toute la population catholique d'Arc-sur-Loire en fit le prétexte d'une manifestation religieuse; mieux encore, elle oublia l'extrême parcimonie qui lui était habituelle jusqu'à se cotiser, le plus pauvre donnant son obole, afin qu'une belle croix de pierre pût rappeler sur cette tombe arrachée au camp des protestans la conversion quasi miraculeuse d'une Le Huguet.

IX.

Le monument funèbre est déjà noirci par les hivers; la ferme de La Prée garde toujours son même aspect d'isolement hostile, de froide et symétrique prospérité; mais il y a bien des années que nul n'a entendu parler de l'abbé Fulgence.

Après la conquête qui lui avait fait tant d'honneur, il ne fut plus le même homme; chacun le remarqua. Pâle, triste, et sans cesse

préoccupé, se remémorait-il cette furieuse malédiction du chef de famille qui était venue le chercher jusqu'au pied des autels? Ou bien l'immatérielle fiancée qu'il s'était donnée pour l'éternité revenait-elle trop souvent lui rappeler un rendez-vous dont s'alarmait sa conscience? Qui pouvait dire si, durant les heures de méditation qu'il prolongeait de plus en plus sous la tonnelle où lui avait été remise cette lettre qui l'appelait à La Prée une première fois, il ne voyait point passer entre lui et son bréviaire celle qui avait dit :

— Je ne vous quitterai plus!

Peut-être se montrait-elle désormais, non pas dans son linceul, consumée avant le tombeau par un amour sans espoir, mais jeune, mais belle, mais vivante,.. la Simone du livre à serrure. Un soir, Ursule vit son maître jeter dans le feu, d'un geste éperdu, comme il eût brûlé quelque engin de maléfice, un petit cahier relié en chagrin noir. Cette exécution ne suffit pas à lui rendre sa liberté d'esprit, son humeur militante et résolue. Il n'avait plus de confiance en lui-même ni en sa vocation, des pensées l'obsédaient qui n'étaient point les siennes, mais évidemment celles de Simone communiquées, soufflées à son oreille; le beau zèle qui l'avait enflammé naguère s'était dépensé dans un premier excès. Brusquement, pour fuir l'espèce de remords indéfinissable qui harcelait son âme timorée, il demanda d'être envoyé dans une paroisse plus petite, plus retirée qu'Arc-sur-Loire. Son évêque exauça ce vœu, qui semblait dicté par une humilité profonde. Et l'abbé Fulgence devait pousser plus loin encore le goût de l'anéantissement, la terreur des responsabilités. Il quitta bientôt après le ministère actif. Le bruit se répandit qu'il avait disparu au fond d'une de ces chartreuses où s'immole jusqu'à la dernière volonté, jusqu'à la moindre initiative, où, sous le joug étroit d'une règle inflexible, on ne risque plus de s'égarer, de faire le mal en croyant faire le bien. Mais quels murs sont assez hauts, assez impénétrables pour barrer le passage à un souvenir, — ce revenant que rien n'exorcise?

TH. BENTZON.

LA

CHINE ET LES CHINOIS

III[1].

L'ÉDUCATION. — LE CULTE DES ANCÊTRES. — L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE. — LES CLASSES LABORIEUSES. — LES PLAISIRS. — LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE. — ORIENT ET OCCIDENT. — L'ARSENAL DE FOU-TCHÉOU.

XI. — L'ÉDUCATION.

Le but que je me suis proposé d'atteindre a été de faire connaître les caractères de la civilisation chinoise dans son état primitif, et d'en établir l'originalité. Tout le monde connaît ces boules d'ivoire concentriques sculptées à jour, qui étonnent l'imagination par la délicatesse de leur exécution. Elles sont le produit d'une patience habile qui dirige dans l'intérieur d'une sphère d'ivoire une pointe d'acier recourbée et qui y découpe lentement, par des procédés ingénieux, ces petites sphères concentriques dont les surfaces seront ensuites ornées de dessins variés. Ces sculptures à l'aiguille, dans une matière aussi dure que l'ivoire, donnent l'idée de notre esprit. Nous procédons par ordre, avec lenteur, et nous nous appliquons à bien faire ce que nous faisons, avec méthode et avec patience.

L'éducation a une influence capitale sur les destinées d'un état; de son organisation dépendent la grandeur et la prospérité d'une société. Notre gouvernement a de bonne heure compris la nécessité

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

de répandre l'instruction dans tout l'empire, et, dans un ouvrage écrit avant l'ère chrétienne, il est fait mention de « *l'ancien* système d'instruction » en vertu duquel toutes les villes et tous les villages devaient être pourvus d'une école commune. Selon l'esprit de nos institutions, le but poursuivi en rendant l'éducation générale est de répandre la science dans la masse du peuple, afin d'en extraire le véritable talent et de le faire servir au bien de l'état.

Nous ne dissimulons nullement cette tendance de nos méthodes, car nous ne comprenons que l'éducation qui se transforme en services réels au profit de tous.

Aussi nos systèmes d'instruction sont-ils très différens de ceux qui sont en usage en Occident, où le mot l'emporte sur la chose. L'instruction obligatoire ne vise qu'à l'effet : ce n'est pas un système d'éducation. On croit qu'en répandant une certaine dose d'instruction on aura tout fait pour le bonheur d'un peuple ; mais l'instruction sans système d'éducation est lettre morte. C'est un cours sans profondeur ; il ne produit pas le jugement, il ne développe pas la nature. Selon la méthode chinoise, l'obligation réside dans la méthode de s'instruire. L'état ne se préoccupe pas d'autre chose. Avant de faire des savans, ce qui arrivera toujours assez tôt, il songe à en faire de bons instrumens de travail : car il ne suffit pas d'être apte à apprendre, il faut savoir et pouvoir apprendre.

J'ai remarqué que l'état, en Europe, était plus particulièrement préoccupé de faire des programmes que d'enseigner des méthodes. J'avoue que ce procédé me paraît manquer de logique, et qu'il y a beaucoup de chances pour que l'enseignement ainsi donné ne porte pas beaucoup de fruits, quel qu'en soit d'ailleurs l'esprit.

On ne se préoccupe, en effet, que de l'esprit de l'enseignement, et on est satisfait, on croit avoir atteint le but, si les maîtres cessent ou de prendre leurs exemples dans la morale religieuse, ou de les choisir dans un manuel de philosophie positiviste. En somme, on s'occupe dans les systèmes d'instruction d'un certain nombre de détails qui concernent des opinions, et le système est parfait s'il renferme des mots sonores à la mode.

Ces différences d'appréciation sur un sujet aussi grave que celui de l'éducation précisent nettement la distance qui sépare la civilisation européenne de la nôtre. Nos institutions ont été visiblement établies pour résister et durer, quand on réfléchit avec quelle sagesse méditée elles ont été établies, puisqu'en les étudiant on perçoit ce qui rend les autres défectueuses.

En éducation, nos règlemens sont de deux sortes : les uns s'adressent aux enfans ; les autres aux étudians.

Les règlemens qui définissent l'instruction des enfans sont contenus dans un des seize discours de l'empereur Yong-Tching,

appelé le Saint-Édit, et on y trouve tous les conseils qui doivent inspirer la conduite des parens et des maîtres pour bien diriger les jeunes intelligences des enfans. Avec quelle autorité l'empereur y engage les parens à habituer de bonne heure leurs enfans à envisager le côté sérieux des choses; à leur montrer des principes plutôt que des circonstances, des lois plutôt que des faits; et à préparer leurs esprits à acquérir la qualité précieuse de l'attention! Tous les efforts de l'éducation dans le premier âge devront tendre à élever l'attention et à combattre les mauvaises habitudes. Parmi celles-ci, le sage empereur cite : « l'habitude de répéter avec la bouche, tandis que le cœur (l'esprit) pense à autre chose. » Il recommande qu'on apprenne aux enfans à ne pas trop facilement se contenter, mais à interroger, afin qu'ils acquièrent le désir de savoir. Puis l'empereur apprend aux parens leurs devoirs pour diriger cette éducation, obtenir de leurs enfans l'obéissance, et les conduire sagement jusqu'à l'âge où les études commenceront à avoir un but.

La première pensée qui doive occuper l'esprit d'un étudiant est la suivante : « former une résolution. » Il est admis que, lorsqu'une résolution est fermement arrêtée, le but désiré sera atteint. Je ne connais aucun principe plus efficace que celui-là : faire dépendre de la volonté seule, unie à la persévérance, le succès des études. De tels principes non-seulement dirigent les efforts, mais préparent le caractère. Les conseils que nous devons suivre ont aussi une grande valeur au point de vue de l'étude en elle-même, et je les propose à la méditation de tous les étudians qui désirent parvenir sûrement au succès :

Analyser chaque jour le travail accompli ;

Récapituler tous les dix ou vingt jours ce qui a été précédemment appris ;

Commencer l'étude à cinq heures du matin ; prêter aux études autant d'attention qu'un général en prête aux opérations de son armée ;

N'interrompre, sous aucun prétexte, ses études durant cinq ou dix jours;

Ne pas craindre d'être lent, craindre seulement de s'arrêter.

Et enfin, un dernier avis :

Le temps passe avec la rapidité de la flèche ; en un clin d'œil, un mois s'écoule, un second lui succède, et voici que l'année est déjà terminée.

Je crois qu'il serait difficile de me convaincre que cette méthode n'est pas la bonne et qu'il est préférable d'abandonner l'intelligence à son initiative. Certes, il existe des esprits d'élite qui n'ont pas besoin d'être conseillés, mais ils sont exceptionnels. Ce sont les

intelligences ordinaires que les méthodes doivent se proposer de développer, et pour celles-là il faut procéder par ordre, avec patience et avec clarté. Je suis persuadé que tous ceux qui réussissent ne doivent pas leurs succès à l'esprit de l'enseignement, mais à la méthode qu'ils ont suivie. C'est pourquoi nos législateurs ont préféré instituer les préceptes qui conduisent au succès.

Ce n'est pas tout. Non-seulement ils ont enseigné le meilleur moyen de s'instruire, mais ils ont rendu l'éducation obligatoire par ce seul fait que les parens sont responsables de leurs enfans et qu'ils sont récompensés par l'état ou punis selon la conduite qu'ils observent à l'égard de leurs enfans. Il est aisé de comprendre avec quelle force un pareil système agit sur l'éducation. Notre langue est remplie d'expressions proverbiales qui font allusion à l'excellence de l'éducation : « Pliez le mûrier, lorsqu'il est jeune encore. — Si l'éducation ne se répand pas dans les familles comment obtiendra-t-on des hommes capables de gouverner ? » Aussi est-ce avec un sentiment de légitime orgueil que je constate la quantité innombrable d'hommes sachant lire et écrire dans notre immense empire ; presque tous les habitans de la Chine sont instruits.

Et cependant ils vivent en paix. Ah! c'est là un de nos titres de gloire! De même que nous n'avons pas employé la poudre pour faire sauter le monde, nous n'avons pas abusé de l'imprimerie pour corrompre les esprits et exciter les passions inutiles. L'éducation ne se comprendrait pas dans ce sens. Les livres qui sont classiques, c'est-à-dire obligatoires, dont l'étude et la connaissance conduisent aux honneurs et à la fortune, ne parlent que de la direction de l'esprit, des devoirs de chacun d'entre nous dans nos diverses situations ; en un mot, l'éducation nous apprend d'abord à vivre raisonnablement, à nous mettre dans le droit chemin, à nous rappeler ce que nous sommes, et ce que nous serons si nous nous maintenons par le respect.

Pour exprimer toute ma pensée, je dirai que nos enfans sont ce que seraient ces mêmes enfans dans le monde chrétien si l'éducation consistait à apprendre, sous la direction de parens responsables, l'évangile, les livres saints, l'histoire, les écrits des grands écrivains (les anciens) et la poésie. C'est là une comparaison qui prouve, puisque notre société est heureuse, que dans l'éducation tout dépend de l'exemple, de même que, pour faire un bon dessinateur, tout dépend du modèle. En éducation le modèle, c'est l'exemple, et un modèle, n'est-ce pas une chose parfaite?

Il faut donc nécessairement une logique invariable, absolue, sinon le système n'a plus de centre de gravité et vous courez les aventures de l'instabilité. La nature humaine est un organisme d'une

telle sensibilité, — nous l'appelons, en Chine, un petit monde, — qu'il faut bien la connaître avant de la soumettre à un traitement. Or, certes, il vaut mieux, un million de fois mieux, qu'elle soit brute, ignorante, que mal instruite, je veux dire mal élevée.

Je plaindrai ceux qui ne penseront pas comme moi, et, en fait de socialisme, puisqu'il en faut nécessairement un, ou l'un ou l'autre, j'aime mieux le socialisme d'état qui règle tout, sous la protection de l'opinion publique, que le socialisme des caprices irréguliers qui ne conduit qu'aux anarchies. Comme le dit un de nos proverbes : Il vaut mieux être chien et vivre en paix que d'être homme et vivre dans l'anarchie.

XII. — LE CULTE DES ANCÊTRES.

Parmi les croyances qui tiennent le plus au cœur des Chinois il faut citer en première ligne celle qui se rattache au culte des ancêtres. C'est la base même de la vie morale en Chine.

Honorer les ancêtres, leur rendre un culte, est un devoir aussi important que celui de la prière chez les chrétiens. Il n'en existe pas de plus grand ni de plus populaire.

Chaque famille honore ses ancêtres. Leurs noms sont inscrits sur des tablettes qui portent en même temps la mention des services rendus par chacun d'eux et les titres qu'ils ont obtenus de leur vivant. Ces tablettes sont placées dans l'ordre même de la filiation de manière à représenter une sorte d'arbre généalogique, et, selon la fortune des familles, le monument des ancêtres peut recevoir les proportions magnifiques d'un temple où réside éternellement, comme un feu sacré, l'âme de la famille. Ce temple est la demeure des ancêtres, et c'est là qu'à des dates fixes tous les membres de la famille se réunissent pour honorer ceux qui ne sont plus, et donner à leur mémoire l'hommage de la reconnaissance.

Ce culte existe dans toute la Chine, dans les plus humbles comme dans les plus opulentes familles. Il constitue l'honneur même de la famille.

J'éprouve une certaine gêne à faire connaître ces mœurs et à en faire l'éloge dans la société européenne, où elles sont absolument opposées à l'idée que l'on se fait des ancêtres ; et je dois m'excuser pour la hardiesse de notre opinion relative à la constitution de la famille, qui est considérée comme formée et de ses membres vivans et des âmes de ceux qui sont morts.

La mort ne brise pas le pacte de l'amour dans la famille ; elle le divinise en quelque sorte, elle le rend sacré. Les morts ne sont pas oubliés. L'oubli pour les morts, c'est une loi en Occident, peu y contredisent ; et à part les familles où par vanité, dit-on, — il fau-

drait dire par un noble orgueil, — on conserve la mémoire de ceux qui ont illustré le nom dans les grandes charges de l'état, on ne sait généralement rien des aïeux au-delà de trois générations. L'aïeul, c'est-à-dire le père du grand-père, est l'*x* de la famille, et, quant aux grand'mères, la nuit qui les enveloppe est encore plus obscure. J'ai entendu traiter ce sujet avec une désinvolture qui m'a intéressé ; car c'est un côté vraiment intéressant de l'histoire de la civilisation moderne, qui use tout, consume tout, ridiculise tout, j'allais dire : même ce qui est sacré! — C'est un reste de simplicité.

Les ancêtres s'appellent *les vieux,* et il faut ajouter à ce mot un sens qui n'est pas dans le dictionnaire. Pauvres vieux, en effet, moins chers que les tapisseries antiques qui décorent les escaliers somptueux des hôtels neufs, dont le souvenir a moins de prix qu'un bahut moisi ou que des faïences fêlées, et dont les noms à demi effacés sur les pierres tombales des cimetières ne sont reconnus par personne ! Ils sont entrés dans le néant !

J'ai visité les cimetières, ces villes des morts, tristes comme des lieux maudits. Les immortelles noircies par le temps jonchent les tombes anciennes, qui ne connaissent plus les fleurs nouvelles. Ah! j'exècre ces immortelles, ces fleurs sans parfum et sans fraîcheur, qui ne se fanent pas, et qui symbolisent l'hypocrisie du souvenir. Elles dispensent de revenir ! Les roses, elles, ne vivent que l'espace d'un matin...

Nous portons nos morts dans les champs, sur les collines qui entourent les villes, aussi haut que nous le pouvons, plus près du ciel ; et les tombes que nous élevons à la mémoire de nos *vieux* y resteront indéfiniment, au milieu de la nature immortelle. Les morts dorment en paix !

Cependant j'ai lu que les morts étaient honorés en Occident : et, en effet, j'ai vu de somptueuses funérailles et des deuils superbes; j'ai vu, le jour de la fête des Morts, la foule encombrer les cimetières; mais qu'ils sont peu nombreux, les vivans, auprès de la grande foule des morts dont le souvenir n'a pas duré ! Le culte des morts va-t-il plus loin que le bout de l'an? Peut-être pas.

Les cérémonies concernant le culte des ancêtres ont lieu en Chine chaque année au printemps et à l'automne. Ces cérémonies ont pour caractère particulier la reconnaissance et se font avec une grande solennité. Ces anniversaires sont l'occasion de réunions de famille; c'est déjà un résultat qui a son bon côté.

Dans les familles fortunées, le temple des ancêtres est assez vaste pour contenir des appartemens où sont reçus les membres de la famille qui n'habitent pas la même ville. On y voit même des salles disposées pour servir d'école, et comme les temples sont générale-

ment construits à la campagne, ils servent quelquefois, pendant l'été, de villas de plaisance. Dans les familles nombreuses, on s'y réunit souvent; ainsi aux fêtes du mariage, à l'époque des examens. Toutes les joies de la famille se passent en famille, c'est-à-dire au milieu des ancêtres, et ce sont ainsi chez eux des absens qui ne sont pas oubliés.

Ces usagés sont les mêmes dans toutes les provinces de la Chine. Dans chaque village, où presque tous les habitans sont parens, on voit des chapelles dédiées aux ancêtres. C'est notre clocher.

L'empereur honore le fonctionnaire qui a rempli avec dévoûment et intelligence les hautes charges qui lui ont été confiées durant sa vie, — non pas en lui élevant une statue, — mais un temple où sa postérité célébrera le culte des ancêtres. Aux époques anniversaires, ces cérémonies se font non-seulement en présence des membres de la famille, mais l'empereur y envoie des délégués qui le représentent. Ce temple porte en inscription le nom et les titres du fonctionnaire défunt et rappelle les services éminens qu'il a rendus à l'état. Cet honneur ne s'accorde que rarement : c'est le bâton de maréchal de la famille.

XIII. — L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE.

Une formule, célèbre en Europe, a vanté l'art de mentir : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose! » On ne peut pas donner de meilleure preuve de la vérité de ce principe que l'opinion qui s'est faite en France sur le sort de certains petits Chinois que leurs cruels parens jetaient aux immondices et abandonnaient à la voracité d'animaux domestiques, hôtes ordinaires de la fange.

En soi, cette œuvre de la Sainte-Enfance a un caractère si touchant, quand au nom de l'enfance misérable, on réunit les *petits sous* de l'enfance heureuse, ces sous qui représentent les friandises inutiles et qui deviennent un trésor, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer et de croire à la fable. Ces pauvres petits Chinois jetés aux... quelle imagination perfide a pu inventer une pareille infamie!

Certainement, dans bien des esprits, cette opinion n'a pas été conservée, car bon nombre de voyageurs qui ont visité ces contrées de l'extrême Orient ont démenti cette calomnie outrageante; mais l'œuvre continue toujours à prospérer en Chine, et on pourrait s'imaginer qu'il en est de même de la cause.

Il m'est arrivé, à moi personnellement, dans Paris, d'entendre derrière moi une vieille dame qui disait en me désignant : « Voilà un Chinois! Qui sait si ce ne sont pas mes sous qui l'ont acheté? » Elle n'avait pas, fort heureusement pour moi, son titre de propriété très en règle, sans quoi j'eusse été sans doute exposé à lui donner

l'intérêt de ses sous : toute bonne action ne doit-elle pas rapporter? Quoi qu'il en soit, j'ai retenu le propos; on n'a pas toujours d'aussi bonnes fortunes.

Il est de fait que l'amour des parens pour les enfans est le même dans tout l'univers. Cet amour est inné, et les Chinois ne font pas exception à cette règle. Qu'il existe des créatures dénaturées qui abandonnent, dans un moment d'oubli d'elles-mêmes ou pour détruire la preuve d'une faute, le pauvre petit être qui vient de naître, c'est un crime que tous les codes punissent et qui est aussi fréquent en Europe qu'en Chine. La misère, le vice, et la crainte conduisent aux mêmes conséquences.

On s'explique, dit-on, l'abandon des enfans en Chine, parce qu'ils sont extrêmement nombreux et que la misère est très grande. Cet argument est essentiellement faux : la misère n'est pas aussi grande qu'on veut bien le dire, et il existe bien des moyens de protéger l'enfance contre la misère.

En premier lieu, les lois punissent les infanticides comme un assassinat commis sur les proches parens; de plus, l'état subventionne les établissemens d'assistance publique pour secourir les enfans abandonnés. Il y a, en outre, des institutions de bienfaisance fondées par des particuliers et dans lesquelles l'enfance abandonnée trouve un asile et une protection. Non-seulement ces établissemens ont reçu une attribution spéciale définie par leurs règlemens, mais ces mêmes règlemens déterminent des récompenses pour les sages-femmes qui auraient apporté un enfant trouvé ou déclaré un crime d'infanticide. Les textes de nos lois sont extrêmement sévères, et, lorsqu'un crime semblable a été commis, non-seulement les auteurs du crime sont punis, mais encore le chef de la famille et les voisins, l'un comme responsable, les autres comme complices.

Ainsi que je l'ai établi dans les chapitres qui précèdent, l'accroissement de la famille n'est pas considéré comme un malheur. Les enfans du sexe masculin en sont l'honneur en ce qu'ils sont les continuateurs de la famille.

Il est rare qu'on entende parler d'infanticides dans les villes, où les ressources de l'existence sont plus abondantes que dans les campagnes. Mais dans celles-ci certaines coutumes existent qui favorisent l'éducation des enfans, surtout des filles. Dans toutes les familles, dès qu'il naît un enfant mâle, la coutume est de lui choisir celle qui sera un jour sa femme. On prend alors, dans une famille voisine, une petite fille qui est élevée en même temps que son futur mari et dans la même maison. Elle est élevée comme si elle appartenait à la famille.

Il existe encore, pour les parens pauvres, un autre moyen d'échap-

per à la misère et de protéger l'existence de leurs enfans du sexe féminin : c'est la vente de l'enfant à une famille riche dans laquelle elle servira comme domestique.

Ce terme de vente choque les oreilles délicates et sent quelque peu l'esclavage ; mais il ne faut pas s'arrêter au mot. Les enfans vendues sont élevées par la famille qui les achète et les emploie à son service jusqu'à leur majorité. Elles sont alors dotées, puis mariées, et elles deviennent libres. Ces femmes, qui furent des enfans vendues, peuvent recevoir tous les droits que confère la maternité, et leur origine n'est pas une tache humiliante.

Ce sont là des usages qu'il faut accepter et ne pas blâmer, parce qu'ils viennent en aide à la famille trop nombreuse, et qu'ils favorisent même l'accroissement de la famille.

Il existe des familles en grand nombre qui conservent avec elles tous leurs enfans et leur prodiguent les plus tendres soins. La mère qui travaille aux champs en porte deux sur elle pendant qu'elle se penche péniblement vers la terre. Ils sont attachés, l'un sur ses épaules, l'autre dans les plis de sa robe, et ils sourient aux oiseaux qui voltigent autour d'eux pendant que la pauvre mère poursuit son dur labeur.

Dans les villes flottantes j'ai même vu des enfans, attachés dans des paniers, attendant le retour de leur mère. Hélas ! la pauvreté a ses dangers, mais pourquoi n'aurait-elle pas ses dévoûmens comme la richesse, à qui tout est facile ?

Les missionnaires ont fondé des hôpitaux et des écoles avec les sommes provenant de la moisson des petits sous. Ces établissemens rendent de grands services à la classe pauvre, et je n'ai pas à critiquer une œuvre qui fait le bien.

XIV. — LES CLASSES LABORIEUSES.

J'ai cherché, dans les ouvrages les plus récens qui ont été écrits sur la Chine, quelle était l'opinion que l'organisation des classes laborieuses avait fait naître dans l'esprit des voyageurs européens.

Je n'ai pas osé traiter moi-même ce sujet, de crainte d'être considéré comme un optimiste qui voit toutes choses du fond de son cabinet d'étude et qui estime un peu le bonheur de l'humanité d'après le sien propre : ce qui arrive généralement à tous ceux qui écrivent sur les classes pauvres. On constate toujours deux faits : ou que les pauvres sont pauvres par leur faute, et alors ils sont indignes de pitié, ou qu'ils sont les êtres les plus heureux de la création.

Il est probable que je n'aurais pas échappé à cette critique.

J'ai donc ouvert les livres écrits par ceux qui ont vu : ce sont des

Européens, — des Anglais et des Français, — et je prierai mes lecteurs de se contenter des renseignemens que contiennent les récits de ces voyageurs.

Je lis dans l'ouvrage de M. J. Thompson, publié à Paris, en 1877, la relation suivante sur la situation des ouvriers à Canton :

« En dépit de ses terribles exigences, le travail, même pour le plus pauvre ouvrier, a des momens d'interruption. Alors, assis sur un banc ou tout simplement par terre, il fume et cause tranquillement avec son voisin, sans être le moins du monde dérangé par la présence de son excellent patron, qui semble trouver dans les sourires et l'heureux caractère de ses ouvriers des élémens de richesse et de prospérité.

« En parcourant ces quartiers de travail, on peut s'expliquer comment, en réalité, cette grande ville est bien plus peuplée qu'on ne le croirait d'abord. La plupart des ateliers sont aussi, pour les ouvriers qui les occupent, une cuisine, une salle à manger et une chambre à coucher. C'est là que, sur leurs bancs, les ouvriers déjeunent ; c'est là et sur les mêmes bancs que, la nuit venue, ils s'étendent pour dormir. C'est là aussi que se trouve tout ce qu'ils possèdent : une jaquette de rechange, une pipe, quelques ornemens qu'ils portent à tour de rôle, et une paire de petits bâtons de bois ou d'ivoire. Mais, de tous leurs trésors, le plus précieux, qu'ils portent avec eux, consiste en une bonne provision de santé et un cœur satisfait.

« L'ouvrier chinois est content s'il échappe aux angoisses de la faim et s'il a une santé suffisante pour lui permettre simplement de vivre et de jouir de la vie dans un pays si parfait que le seul fait de l'habiter constitue le vrai bonheur. La Chine est, selon lui, un pays où tout est établi et ordonné par des hommes qui savent exactement ce qu'ils doivent savoir, et qui sont payés pour empêcher les gens de troubler l'ordre en cherchant ambitieusement à quitter la condition où la Providence les a fait naître. On dira cependant que le Chinois n'est pas dénué d'ambition, et en un sens on aura raison. Les parens ont l'ambition d'avoir des enfans instruits et qui puissent se présenter aux examens établis par le gouvernement pour les candidats aux fonctions publiques, et il n'y a pas d'hommes au monde qui convoitent plus ardemment le pouvoir, la fortune, les places que ne le font les Chinois qui ont passé avec quelque succès leurs examens. Cela tient à ce qu'ils savent qu'il n'y a pas de limites à la réalisation de leurs ambitieux projets. Les plus pauvres d'entre eux peuvent aspirer aux plus hautes fonctions du gouvernement impérial. »

M. Herbert A. Gilles, attaché au corps consulaire du gouvernement britannique, a publié, en 1876, un livre qui a pour titre :

Chinese Sketches. J'y trouve quelques passages que je me permettrai de citer.

La préface de cet ouvrage contient le jugement suivant :

« On croit généralement que la nation chinoise forme une race dégradée et immorale; que ses habitans sont absolument déshonnêtes, cruels, et en tous points dépravés; que l'opium, un fléau plus terrible que le gin, exerce parmi eux d'effroyables ravages dont les excès ne pourront être arrêtés que par le christianisme. Un séjour de huit années en Chine m'a appris que les Chinois sont un peuple infatigable au travail, sobre, et heureux. »

Dans le même ouvrage, un peu plus loin, je lis encore :

« Le nombre des êtres humains qui souffrent du froid et de la faim est relativement bien moindre (*far smaller*) qu'en Angleterre, et, à ce point de vue, qui est d'une très grande importance, il faut reconnaître aussi que la condition des femmes des basses classes est bien meilleure (*far better*) que celle de leurs sœurs européennes. La femme n'est jamais battue par son mari (*wife beating is unknown*); elle n'est sujette à aucun mauvais traitement; et même il est hors d'usage de lui parler avec cette langue grossière qu'il n'est pas rare d'entendre dans les contrées occidentales. »

Je pourrais multiplier ces citations, — j'allais dire ces certificats, — et extraire de bon nombre de livres des détails sinon curieux, du moins justificatifs, sur la condition des classes laborieuses de la Chine. On y apprendrait, par exemple, quel est le bon marché de la vie. Avec quatre sous par jour un ouvrier peut vivre, et son salaire n'est jamais inférieur à un franc. Généralement, dans les familles d'ouvriers, la femme exerce une profession : ou elle fait un petit commerce, ou elle sert à la journée dans les maisons de son voisinage. Les familles, même nombreuses, peuvent donc suffire à leur existence.

Dans les provinces, « la lutte pour la vie » a de nombreux auxiliaires. Les terres sont cultivées sur toute l'étendue de notre vaste empire, et les travaux des champs occupent une grande partie de la population. Tous les cultivateurs sont généralement aisés, soit qu'ils possèdent la terre, ou qu'ils en soient seulement les fermiers. L'impôt foncier est excessivement minime, puisqu'il ne représente pas, en moyenne, un franc par habitant, et il est de règle que le fermier ne doit pas le fermage dans les mauvaises années. Voici, du reste, une relation que je lis dans le rapport de M. de La Vernède, rapport que j'ai déjà cité, et qui achèvera la démonstration que j'eusse hésité à présenter sous ma responsabilité personnelle.

« Nous avons parcouru les provinces; nous avons vu une immense agglomération de population arrivée à une telle densité que, la terre ne suffisant pas dans certains endroits, elle construit des habitations

et cultive des jardins jusque sur des radeaux; nous avons vu des provinces ayant cent cinquante mille kilomètres carrés, renfermant cinquante millions d'habitans, et admirablement cultivées sur toute leur étendue.

« Dans le Petchili, par. exemple, la propriété territoriale est excessivement divisée : les exploitations agricoles se font sur une petite échelle, mais l'intelligence avec laquelle elles sont dirigées empêche les graves inconvéniens du morcellement.

« Les fermes, les métairies ombragées de grands arbres s'épanouissent, comme des bouquets de fleurs, au milieu de vastes plaines portant de riches moissons. L'abondance des bras, le bon marché de la main-d'œuvre, permettent un mode de culture par rangée alternative. La terre est admirablement cultivée et l'agriculture donne de magnifiques résultats.

« Lorsqu'on vient d'explorer les belles provinces de la Chine, la pensée ne peut s'empêcher de se reporter sur les malheureux pays de l'Asie-Mineure et de l'Égypte. Là le désert est la règle, le champ cultivé l'exception; la ferme se montre toujours isolée, entourée d'espaces incultes.

« En parcourant les bords du Yang-Tsé-Kiang, nous avons vu des villages riches et propres se succéder sans interruption, une population active et laborieuse montrant sur son visage, comme dans sa manière d'agir, qu'elle était contente de son sort. Descendons le Nil pendant quelques kilomètres, dirigeons-nous sur un village important, nous apercevrons des centaines de monticules en boue grisâtre qui sont loin d'avoir l'aspect d'une habitation humaine. Quelle différence avec les jolis villages que nous avons traversés dans le Hupé, sur les bords du lac de Poyang!

« Économe et sobre, patient et actif, honnête et laborieux, le peuple chinois a une puissance de travail qui surpasse celle de bien des nations de l'Occident. C'est là un facteur important qu'il ne faut pas négliger dans les questions de haute politique. »

Je n'ai rien à ajouter à ces témoignages, et ne puis que féliciter et remercier leurs auteurs d'avoir dit avec sincérité ce qu'ils ont vu. La rareté du fait mérite qu'on le signale.

XV. — LES PLAISIRS.

Une des nombreuses questions qui m'ont été adressées le plus souvent a été de savoir si l'on s'amusait en Chine, et comment on s'amusait. S'amuse-t-on? Alors c'est un pays charmant.

Ah! s'amuser! quel mot civilisé, et qu'il est difficile de le traduire!

Je répondis, un jour, à une femme d'esprit qui me posait cette

éternelle même question : « Mais qu'est-ce donc que s'amuser ? » Elle pensa que je cherchais à l'embarrasser; mais elle reprit : « Ce que vous faites en ce moment, par exemple : vous amusez-vous? » J'étais embarrassé à mon tour, ou du moins je crus l'être : « Certes, oui! répondis-je ; c'est donc là s'amuser? — Sans doute!.. Eh bien! ajouta-t-elle, avec un sourire charmant, s'amuse-t-on? » Et je dus avouer qu'on ne s'amusait pas de la même manière.

Car enfin on s'amuse, et beaucoup, quand on n'est pas dépourvu d'esprit, ou tout au moins de bonne humeur. L'esprit joue dans nos plaisirs le plus grand rôle. Naturellement on l'excite, on le met en train, on lui donne des ailes ; mais il est le grand organisateur de nos amusemens.

La vie au dehors n'est pas organisée comme la vie à l'européenne. On ne cherche pas les distractions et les amusemens hors de chez soi. Les Chinois qui ont quelque fortune sont installés de manière à n'avoir pas à désirer les plaisirs factices qui sont en somme la preuve qu'on se plaît peu chez soi. Ils ont pensé d'avance à l'ennui qui aurait pu les envahir et ils se sont prémunis contre l'occurrence. Ils n'ont pas cru que les cafés et autres lieux publics fussent absolument nécessaires pour perdre agréablement son temps. Ils ont donné à leurs habitations tout le confortable que des hommes de goût peuvent y désirer : des jardins pour se promener, des kiosques pour y trouver de l'ombre pendant l'été, des fleurs pour charmer les sens. A l'intérieur, tout est disposé pour la vie de famille : le plus souvent le même toit abrite plusieurs générations. Les enfans grandissent, et, comme on se marie très jeune, on est vite sérieux. On pense aux amusemens utiles, à l'étude, à la conversation, et les occasions de se réunir sont si nombreuses!

Les fêtes sont très en honneur en Chine et on les célèbre avec un grand entrain. Ce sont d'abord les anniversaires de naissance, et ils reviennent fréquemment dans les familles. Ces fêtes consistent surtout en festins ; on offre des cadeaux à la personne fêtée ; c'est une suite de réunions qui ne manquent pas de charme.

Nous avons aussi les grandes fêtes populaires : celle du nouvel an, qui met tout le monde en mouvement. Les fêtes des Lanternes, des Bateaux-dragons, des Cerfs-volans sont plutôt des fêtes populaires que des amusemens, mais elles sont l'occasion de rendez-vous et de réunions de famille qui donnent beaucoup d'animation. Ces fêtes officielles ne sont pas les seules. On fête également les fleurs, auxquelles on prête certains pouvoirs allégoriques, et chaque fleur possède son anniversaire. On s'adresse de famille à famille des invitations à venir contempler un beau clair de lune, un ravissant point de vue, une fleur rare. La nature fait toujours partie de la fête, qui s'achève par un festin. Les convives sont aussi invités à

composer des vers qui sont les chronogrammes de la soirée. Pendant la belle saison, on fait beaucoup d'excursions. On va surtout dans les monastères bouddhistes, où l'on trouve tout à souhait: merveilleuse vue sur les montagnes, fruits exquis, et le meilleur thé. Les moines bouddhistes s'entendent à merveille à recevoir les « partyès » et à faire les honneurs de leurs domaines.

Ces promenades, quand on peut les faire aux environs de la ville, sont très fréquentes. On en rapporte toujours quelques poésies inspirées par les circonstances. C'est notre manière de prendre des croquis.

Lorsque la contrée que l'on habite n'est pas privilégiée de la nature, on entreprend de lointains voyages soit par eau, soit en chaise.

Les montagnes de Soutchéou sont aussi fréquentées que les vallées d'Interlaken, et à une certaine époque de l'année on s'y rencontre avec le *high-life* venu des environs pour admirer les merveilles de la création.

Les voyages sur l'eau sont également très appréciés. Les bateaux qui font le service sont organisés pour recevoir les touristes les plus difficiles à contenter. Bon dîner, bon gîte et le reste; et on laisse passer les heures que charment tantôt la musique du bord, tantôt le murmure mélodieux des vagues, au milieu des soupirs de la brise. Le soir, on illumine sur le pont et dans le salon, et rien n'est plus poétique que ces grandes ombres qui glissent sur les flots, et les éclats de rire dans le silence de la nuit.

La femme n'a pas en Chine le pouvoir d'amusement qu'on lui reconnaît en Europe. Elle fait des visites à ses amies; elle reçoit les leurs à son tour. Mais ces réunions sont interdites aux hommes. Ainsi une des causes qui excitent et produisent les plaisirs du monde, c'est-à-dire la meilleure part des amusemens, est supprimée dans l'organisation de la société chinoise. Les hommes se réunissent très souvent, mais seuls; et ils ne font pas de visites aux dames en dehors du cercle de la famille.

Les Chinois qui sont admis dans le monde des Européens, qui assistent aux soirées et aux fêtes, auraient fort mauvaise grâce de prétendre vanter l'excellence de leurs mœurs au point de vue de l'organisation des relations sociales. A vrai dire, on peut comparer des institutions qui ont un caractère politique, on ne peut pas comparer des coutumes; elles ont le même privilège que les goûts et les couleurs. Chacun prend son plaisir là où il le trouve, est un proverbe tout à fait juste qui exprime ma pensée: car dans ce cas on le trouve toujours là où on le prend. Mais il est probable que nos législateurs, en diminuant autant que possible le nombre des cir-

constances qui pouvaient mettre en présence l'homme et la femme, ont agi dans l'intérêt de la famille.

Il existe un proverbe chinois qui dit : « Sur dix femmes, neuf femmes jalouses. » De leur côté, les hommes ne sont pas parfaits ; la paix de la famille est donc exposée à de grands dangers.

J'ai déjà dit que les institutions de la Chine n'ont qu'un but : l'organisation de la paix sociale, et, pour en assurer la réalisation, le seul principe qui ait paru souverain a été... la fuite des occasions. Cela est très pratique. Ce n'est peut-être pas d'une bravoure chevaleresque ; mais, parmi les braves, combien succombent à la tentation ?

Ce sujet est délicat à traiter par la nature même des passions qu'il met en scène ; cependant il mérite qu'on s'y arrête.

Le remède aux situations *in extremis* du mariage est l'exécution sommaire, sans autre forme de procès. C'est le célèbre : « Tue-la ! » si spirituellement commenté par Alexandre Dumas fils. Ce n'est pas moi qui contesterai ce droit du mari dans un moment où sa dignité et son autorité sont gravement compromises. Mais enfin je suis de l'avis de nos sages : il vaut mieux ne pas en arriver à ces sortes d'explications qui gâtent l'existence, quelque juste qu'ait été la punition, car, dans la plupart des cas, on aimait la femme qui vous trompait, et il s'ensuit des souvenirs pénibles.

Le remède qui consiste à prendre un avocat et un avoué et à plaider en public une cause qui devrait être cachée comme un secret, me paraît n'offrir que de médiocres consolations. C'est donner un diplôme à sa qualité de mari trompé, et nulle part cette situation ex-matrimoniale n'a inspiré la compassion, encore moins le respect.

Il n'y a donc que des ennuis et des bouleversemens dans l'institution de la société occidentale telle qu'elle existe. Mon expérience personnelle à ce sujet et ce que j'en ai lu m'ont complètement instruit. Je ne partage cependant pas l'opinion d'un grand nombre d'Occidentaux, qui prétendent que la plupart des femmes trompent leur mari. Cela doit être exagéré, quoique j'aie entendu une femme me dire que c'était le luxe du mariage et que les hommes s'habituaient à leur nouvelle existence avec résignation. Je ne m'étonne plus que le mariage soit si abandonné ; ce ne sera plus bientôt qu'une simple formalité légale approuvée par les notaires. Ce ne sera sans doute pas un progrès, mais je concède que ce sera très amusant.

Quoi qu'il en soit, le sacrifice que nous nous sommes imposé est digne d'avoir été fait. Il est du reste conforme à l'opinion que nous avons de la nature de l'homme. Nous pensons que l'homme est originairement enclin à la vertu et qu'il ne se pervertit que par la

orce des mauvais exemples, en devenant souillé de ce que nous appelons « la poussière du monde. »

Confucius classe parmi les choses dangereuses la femme et le vin. L'histoire universelle se charge de lui donner raison. Arrive-t-il un scandale, de quelque nature qu'il soit, la première pensée est celle-ci : Cherchez la femme ! L'Occident offre cette particularité remarquable qu'il présente l'exemple et la critique : il est donc aisé de s'éclairer. Cherchez la femme ! est un dicton qui n'aurait pas son application chez nous ; il faut pour le comprendre traverser l'Oural et même aller plus loin vers le couchant, où alors vous trouverez la femme.

Je suis certain que ces observations n'ont jamais été faites à propos de nos mœurs, le goût étant de les critiquer avant tout et de les trouver... chinoises, c'est-à-dire extravagantes. Leur grand défaut, — et tout esprit sincère en conviendra avec moi, — c'est qu'elles sont trop raisonnables. Les grands enfans sont comme les petits, ils n'aiment pas les prix de sagesse. C'est le caractère vrai de la société occidentale : la honte de paraître sage. On voudrait bien l'être, mais on se pare du mauvais exemple comme d'une action qui distingue, et ce plaisir-là pervertit, car c'est jouer avec le feu.

Nous sommes restés sérieux... Ah ! le mot est violent ; mais qui veut la fin doit prendre les moyens, et si nous avons le bonheur dans la famille, c'est que nous avons supprimé... les tentations. La gaîté en souffre un peu, mais les bonnes mœurs se maintiennent. Et puis, maintenant, les voyages sont si faciles, — nous avons l'Europe !

Je ne voudrais pas cependant laisser supposer que le monde chinois, et principalement la jeunesse, soit enchaîné par des coutumes tyranniques. Tout le monde connaît les exceptions, dont il est inutile de parler. Mais on a présenté comme une exception ces bateaux appelés bateaux de fleurs qui se trouvent aux abords des grandes villes, et que certains voyageurs s'entêtent à vouloir dépeindre comme des lieux de débauche. Rien n'est moins exact.

Les bateaux de fleurs ne méritent pas plus le nom de mauvais lieux que les salles de concert en Europe. Il suffirait de conduire en aval de Paris, sous les coteaux de Saint-Germain, la frégate qui moisit au pont Royal et de lui donner un air de fête qu'elle n'a plus pour en faire un bateau de fleurs.

C'est un des plaisirs favoris de la jeunesse chinoise. On organise des parties sur l'eau, principalement le soir, en compagnie de femmes qui acceptent des invitations. Ces femmes ne sont pas mariées ; elles sont musiciennes, et c'est à ce titre qu'elles sont invitées sur les bateaux de fleurs.

Lorsque vous voulez organiser une partie, vous trouvez, à bord, des invitations toutes prêtes sur lesquelles vous inscrivez le nom de l'artiste, le vôtre, et l'heure de la réunion.

C'est une manière agréable de passer le temps quand il est trop lent. On trouve sur les bateaux tout ce qu'un gourmet peut désirer, et dans la fraîcheur du soir, auprès d'une tasse de thé délicieusement parfumé, la voix harmonieuse de la femme et le son mélodieux des instrumens ne sont pas considérés comme des débauches nocturnes.

Les invitations ne sont faites que pour une durée d'une heure; on peut en prolonger le temps, si la femme n'a pas d'autre invitation, — et naturellement la dépense est doublée.

Ces femmes ne sont pas considérées dans notre société sous le rapport de leurs mœurs; elles peuvent être à cet égard ce qu'elles veulent être; c'est leur affaire. Elles exercent la profession de musiciennes ou dames de compagnie, peu importe le nom, et on les paie pour le service qu'elles rendent, comme on paie un médecin ou un avocat. Elles sont généralement instruites, et il y en a de jolies. Lorsqu'elles réunissent la beauté et le talent, elles sont évidemment très recherchées. Le charme de leur conversation devient aussi apprécié que celui de leur art, et on devise sur de nombreux sujets qu'il plaît de soumettre au jugement des femmes. On adresse même des vers à celles qui peuvent en composer, et il en est qui sont assez instruites pour répondre aux galanteries rythmées des lettrés.

Quant à prétendre que ces réunions sont tout le contraire et qu'il s'y passe des scènes de cabinets particuliers, c'est absolument fausser la vérité. Les étrangers qui ont rapporté ces détails ont dépeint ce qu'ils espéraient voir à la place des sérénades auxquelles ils ne comprenaient rien.

Les femmes musiciennes sont souvent invitées dans la maison de la famille. Elles viennent après le dîner pour faire de la musique, comme on invite en Europe les artistes lorsque l'on veut amuser ses convives. Si ces musiciennes étaient des femmes de mauvaises mœurs, elles ne franchiraient pas le seuil de notre demeure, et surtout ne paraîtraient pas en présence de notre femme.

Ces artistes reçoivent également chez elles sur invitation. Vous les invitez à vous recevoir chez elles à dîner. Vous commandez le dîner et vous invitez vos amis qui peuvent amener de leur côté les personnes qu'ils ont engagées pour la circonstance. On organise ainsi des soirées.

Les invitations peuvent aussi avoir pour objet d'assister au théâtre, et il n'est pas rare de voir le soir aux abords d'un théâtre, notamment à Shanghaï, des centaines de chaises à porteurs magnifiquement drapées et parfumées. Ce sont les chaises des invitées qui attendent la sortie du théâtre.

Ces usages démontrent suffisamment que le rôle séduisant de la

femme est fortement apprécié dans l'empire du Milieu et que ce ne sont pas les dispositions qui manquent. Le cœur humain est partout le même : il n'y a que les moyens de ne pas le diriger qui varient. Sans doute bien des romans d'aventures s'esquissent dans une invitation ; ce n'était d'abord qu'un désir d'entendre de la musique, mais cette musique est si perfide ! Confucius l'a aussi désignée parmi les choses dangereuses : le son de la voix pénètre dans le souvenir ; on renouvelle les invitations, et celui qui invite peut bien à son tour n'être pas tout à fait indifférent. Donc :

. . . . . l'herbe tendre et, je pense,
Quelque diable aussi vous poussant, —

on glisse dans le roman, et cela se passe en Orient comme en Occident : c'est extrêmement coûteux. Ce ne le sera du reste jamais assez, car il n'y a que les plaisirs qui ruinent qui soient vraiment agréables.

J'ai parlé des réunions entre hommes. Je dois faire remarquer que les sujets de conversation ne touchent jamais à la politique. On évite avec soin toute cause qui pourrait troubler la bonne harmonie dans les esprits. Tout au plus parle-t-on des nouvelles du jour. On cause voyages ; on s'entretient de ses amis absens, dont on lit les lettres et les vers. Puis on fait des jeux de mots, et notre langue, très riche en monosyllabes, se prête merveilleusement à ces sortes de passe-temps. En général, on recherche les antithèses, les expressions en relief ou imagées, les oppositions de mots et d'idées. Ces plaisirs sont très à la mode.

Les dames jouent beaucoup aux cartes et aux dominos. Elles savent admirablement la broderie, mais elles n'apprennent pas le chant. Elles ont la ressource de la conversation, ressource si précieuse chez les femmes ; et il est inutile de demander s'il se trouve chez nous des Célimène et des Arsinoé. Il y a toujours un prochain très... apprécié dans la conversation du beau sexe. C'est un penchant irrésistible, ressemblant un peu à de l'instinct et qu'on peut constater comme une preuve de la communauté d'origine de l'espèce féminine.

Un passe-temps que je ne trouve pas en Europe aussi cultivé qu'en Chine, est celui que procurent les fleurs et les soins dont elles sont l'objet. Les femmes aiment passionnément les fleurs, leur rendent un véritable culte, les idéalisent, et même leurs feuilles tombées leur inspirent des poésies sentimentales.

XVI. — LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE.

La différence essentielle qui caractérise la société européenne, si on la compare à la nôtre est qu'elle est infiniment plus exigeante

pour tout ce qui constitue l'organisation de l'existence. Supposez que le monde chinois devienne subitement aussi difficile à satisfaire que le monde occidental se plaît à l'être, je ne doute pas qu'il s'offrît les mêmes satisfactions. Cela appartient à l'évidence.

Mais ces transformations du goût ne se produisent pas à l'improviste, et rien n'est plus dur à déraciner que les vieux usages. Il faut d'abord qu'ils tombent en désuétude, presque d'eux-mêmes, comme une poutre moisie, et qu'une vie nouvelle pénètre dans la société. C'est une œuvre de substitution, lente, méthodique, qui doit procéder par principes et qui exige la patiente persévérance du temps.

Mes compatriotes et moi, qui avons goûté du fruit de l'arbre d'Occident, savons très bien que ce fruit a de belles couleurs, qu'il est savoureux, et que l'Europe est une admirable partie du monde à visiter. Mais on n'y trouve, en somme, que les satisfactions appartenant à la vie de plaisirs, et elles finissent par lasser les moins sérieux.

L'Européen est surtout fier de ses ressources d'amusemens, et il faut à des étrangers une grande passion des choses sérieuses pour se mettre à étudier au milieu d'obstacles si divers. Le long séjour que j'ai fait en Occident m'a permis de pratiquer la vie du monde telle qu'on l'entend, principalement à Paris, tout en observant le programme d'études spéciales qui nous avait été tracé, — et l'on sait que nous avons fait honneur à nos professeurs. Je puis donc parler de mes momens perdus, comme un étudiant en vacances qui vient de terminer ses examens.

On a toujours dit des Chinois qu'ils étaient soupçonneux. Ce mot a beaucoup de sens, mais on nous l'applique en général dans le plus défavorable. C'est une erreur : il faut dire, pratiques. C'est une qualité qui nous porte à estimer le moyen terme comme étant l'indice du meilleur. Nous ne comprenons rien aux exceptions. Aussi il ne nous a pas été difficile de constater qu'il faut se résoudre, dans la société européenne, ou à s'amuser beaucoup, ou à s'ennuyer beaucoup. Il n'y a pas de milieu. J'appellerais volontiers le monde occidental l'empire des Exceptions, par opposition à l'empire du Milieu. Je demande pardon pour ce mot, mais il rend ma pensée.

La grande civilisation ne nous étale que des surprises et non un état régulier. Ce n'est pas la surface unie et brillante du lingot d'or qui sort du creuset ; c'est un minerai où se distinguent tantôt des filons d'or pur, tantôt des alliages, tantôt des calcaires qu'il faut soumettre à l'analyse pour y trouver les poussières d'or qu'il contient. Les éblouissemens du luxe ne représentent, à nos yeux, que des curiosités et non pas des progrès réels. Ainsi, pour citer un exemple qui définisse ma pensée, on s'est habitué à dire que l'Angleterre est un pays riche, parce qu'il y a de grandes fortunes.

C'est une mauvaise raison, à mon sens. On peut seulement dire que c'est un pays riche en riches. C'est donc un point de vue exceptionnel. Cependant, parlez des Anglais en France, on dira toujours qu'ils sont riches, c'est une idée fixe. Il ne faut donc plus s'étonner qu'il y en ait tant au sujet de nos mœurs.

C'est l'application de la formule : *Ab uno disce omnes*, formule qui sera toujours appliquée parce que le temps manque pour discerner le vrai des choses. Les à-peu-près suffisent amplement; on prend une note sur un carnet, on en fait un volume. Cela s'appelle de l'assimilation.

J'ai pris soin de noter presque jour par jour les divers incidens de ma vie parisienne, et je me suis plu à les classer en les réunissant dans deux portefeuilles, dont l'un a pour titre : *Points d'interrogation*, et l'autre : *Points d'exclamation*. Mon lecteur reconnaîtra facilement les uns et les autres, et je m'épargnerai ainsi le désagrément de paraître toujours questionner ou m'étonner.

J'ai dit quelles raisons avaient décidé nos législateurs à séparer la société des hommes de celle des femmes. J'ai fréquenté en Europe et surtout à Paris, les sociétés de conversation; elles m'ont particulièrement charmé. Autrefois, m'a-t-on dit, on aimait à se rencontrer dans le monde des élégans de l'esprit, et les salons étaient plus recherchés qu'aujourd'hui. J'ai vu dans ceux qui existent encore des femmes charmantes, très attachées aux choses de l'esprit, les adoptant quelquefois par goût, quelquefois par méthode, pour se venger de la politique qui absorbe leurs maris, — ou pour faire diversion à la nullité de ceux-ci, quand elle est devenue incurable.

Dans les salons dignes encore de ce nom, la femme a toujours la souveraineté de l'esprit; c'est peut-être la cause pour laquelle les salons ont disparu. Les hommes, peu flattés d'être vus au vif de leur insuffisance, ont cessé d'apprécier ces sortes de réunions, où leurs infirmités intellectuelles servaient le plus souvent de cibles : il ne faut pas trop leur en vouloir. Il est toujours excessivement fâcheux d'être classé parmi les nigauds ou les bornés par une femme éclairée.

Quelle merveilleuse chose que l'esprit de la femme! Cela est indéfinissable : c'est à la fois léger et profond; c'est vraiment délicieux, et lorsque deux jolis yeux scintillent au milieu des éclats de rire de ce lutin qui ne se pose nulle part et qui voltige partout, semblable au papillon dans un rayon de soleil, c'est une perfection qui laisse bien loin dans l'oubli les habits noirs et leurs prétentions.

Ma profession de foi est bien facile à faire : elle a pour idéal l'esprit de la femme. Ne me demandez pas lequel? Il n'y a pas de type à fixer; je l'ai quelquefois rencontré et ce fut un éclair

d'éblouissement. Je suis un admirateur passionné de l'esprit. C'est la seule chose qui distingue, et qui suffise. On se lasse de tout, excepté de cela. Quand il tarit chez les autres, on en garde encore une petite provision, et il console de la société d'un tas de gens qui ne sauront jamais rien de ce que vous sentez.

L'esprit est très aristocrate : il est indulgent pour le bon sens tout simple et qui se sait terre à terre, mais quel est son dédain pour cet esprit pédant, multicolore, emprunté, étiqueté, qui ressemble à un blason acheté ou à une décoration trop étrangère! Les femmes ont un flair pour le connaître quand il est authentique, et j'aurais compris qu'on les consultât sur le choix des académiciens. Avoir la voix des femmes, quelle n'eût pas été la gloire d'appartenir à l'illustre compagnie! J'ai vu des réunions très suivies, mais où l'on savait trop que l'on se réunissait. Chacun avait eu soin de polir monsieur son esprit et d'essayer ses ailes. On préparait d'avance ses mots, comme des soldats qui vont à la revue. Ces préparatifs sont excellens en stratégie; mais l'esprit, pour faire campagne, doit battre la campagne! La nature est son meilleur guide. Ne pas savoir ce qu'on va dire, mais c'est charmant! C'est comme une promenade on ne sait où, où il vous plaira; on est certain d'avance de ne pas avoir vu ce qu'on va voir, on découvre. Mais avoir préparé d'avance ses surprises pour se surprendre soi-même; avoir brossé un décor à la hâte et le présenter comme une inspiration, c'est digne d'un faiseur de tours.

L'esprit n'a de bonheur que dans le naturel, l'inattendu ; c'est le frère jumeau de la vérité, cette grande inconnue que les Occidentaux ont faite si séduisante qu'on perd son temps à la regarder et à lui faire des complimens! Je n'ai pas aimé les sociétés mélangées; elles sont devenues à la mode, mais c'est un tort. Dans un salon très distingué du noble faubourg, j'ai vu des réunions de personnes appartenant à des classes très différentes. Tout le monde y avait de l'esprit ou un talent, chacun accordait son instrument. Celui-là, professeur très admiré, répondait à des définitions, c'était son cours en miniature; après ses réponses les invités semblaient se recueillir un instant, et les : « Très bien! » s'unissaient aux : « C'est très juste! » Un soir on demanda, je m'en souviens, au célèbre académicien la définition de la modestie. Il répondit qu'elle naissait du sentiment que nous avions de notre exacte valeur. Nous avons tous admiré la justesse et la profondeur de cette pensée.

Il y avait aussi, dans ce salon, un comédien qui représentait l'esprit des autres avec une immense assurance. J'ai été étonné que ce personnage occupât la place d'honneur, et que des gentilshommes et des académiciens fussent relégués aux autres rangs. Nous obser-

vons en Chine une rigoureuse étiquette à l'égard des distinctions sociales acquises. On m'a dit que l'étiquette n'était plus de mise en France : je l'ai cru sans peine.

Le monde de l'Institut a une grande dignité. C'est un corps qui rappelle celui des lettrés ; il forme, je crois, la seule compagnie qui n'ait pas vu abaisser son crédit. Il est vrai que les conditions qu'il faut remplir pour en faire partie sont restées les mêmes ; il suffit d'être le premier dans son ordre. Cela seul explique le maintien du rang. J'admire grandement cette institution qui crée l'aristocratie de la science et dont les palmes sont glorieuses. Ce sont vraiment les seuls insignes qu'un homme puisse s'enorgueillir de porter ; car ils confèrent un honneur qui honore.

Les femmes chinoises, comme je l'ai déjà dit, portent les insignes du grade de leurs maris et suivent leur qualité. C'est un usage qui devrait être étendu à beaucoup d'autres positions élevées. Cela ferait naître l'émulation et donnerait aux femmes mariées un privilège qu'elles apprécieraient hautement, et que beaucoup de maris trouveraient très salutaire. Il est très bon que l'ambition de la femme serve de prétexte au mari pour s'élever ; il est très bon aussi que le mari ait la satisfaction d'anoblir sa femme ; ce sont des petits cadeaux qui entretiennent l'amitié, cette fleur rare du mariage dont les épines n'ont pas toujours des roses.

L'esprit du monde m'a paru surfait : je ne l'ai pas retrouvé dans le monde de l'esprit. Il se compose d'inutilités dont le charme ne s'impose pas. A première vue il plaît, puis il lasse bientôt. C'est du bruit sans harmonie.

J'ai remarqué que la distinction chez les hommes ne se soutenait pas. En présence de la maîtresse de la maison, ils sont d'une politesse exquise ; mais à peine sont-ils délivrés, qu'ils se croient au club et deviennent extrêmement communs. En France, j'ai entendu critiquer le respect de son rang comme étant *une pose*. Il est cependant indispensable d'être ce qu'on représente, ou alors, il n'est plus possible de s'entendre sur le sens des mots.

Il n'y a que la canaille qui affirme hautement son rang. Celle-là seule a conservé sa fierté, quelque dégoût qu'elle inspire. J'ai vu, dans nos contrées d'Orient, des mendians qui avaient des airs de rois en exil ; en Italie, j'ai rencontré d'anciens Césars sous des manteaux de haillons. Ces gens-là avaient un *chic* inimitable. Sans doute, s'ils avaient dû revêtir un habit, ils auraient perdu bien vite cette noblesse de l'air qui impose, malgré tout, le respect. Le costume a une grande influence sur les mœurs, et c'est un des points d'interrogation les plus fortement soulignés dans mes notes d'impressions.

Quelle raison a pu faire supprimer ces magnifiques costumes qui

distinguaient toutes les classes et tous les rangs? S'est-on imaginé détruire les distinctions sociales? Je crains que ce ne soit la distinction elle-même qui ait souffert de cette réforme. Peut-on imaginer un ensemble moins harmonieux qu'une réunion d'habits noirs? J'ai entendu des maîtresses de maison nous dire chaque fois qu'elles nous faisaient l'honneur de nous inviter : « Surtout, venez en costume. N'allez pas vous affubler de cet horrible habit noir que portent nos seigneurs et maîtres; n'allez pas suivre nos modes. » Et nous avons été toujours félicité sur la beauté de notre costume; j'ai entendu vanter l'éclat de nos couleurs, la richesse de notre soie et l'imposante élégance du costume.

Chose infiniment curieuse! tout le monde regrette la disparition des costumes et personne n'a l'idée de les rajeunir. On se console avec les bals costumés, une des plus ravissantes inventions des plaisirs mondains, et des plus utiles en même temps. J'y ai vu des gentilshommes de toutes les cours des règnes passés, depuis le siècle de François Ier jusqu'aux derniers jours de la monarchie, où commencent les décadences... du costume. C'était un cours d'histoire générale vraiment féerique! et comme ces hommes étaient devenus subitement distingués, nobles, fiers, grands, ainsi qu'il convient à des hommes!

Je ne parle pas du sexe féminin qui, heureusement pour la société moderne, n'a pas abandonné ses charmantes toilettes. La mode en change les dessins assez souvent; mais elle ne les détruit pas, et ressuscite quelquefois les anciens modèles sans qu'on y trouve à redire. Les femmes n'auraient jamais eu l'idée de s'imposer un uniforme de société; comment ont-elles pu laisser aux hommes la possibilité de l'adopter? Elles aiment les brillans costumes et elles se plairaient à les admirer. C'est un point d'interrogation que j'ai placé souvent devant l'esprit de mes interlocutrices et qu'elles n'ont jamais pu résoudre à ma complète satisfaction. L'une d'elles cependant m'a fait observer que l'habit noir était beaucoup plus commode pour en changer; elle a remarqué que le costume définissait autrefois les partis politiques et que si cette mode avait subsisté, les hommes se ruineraient en costumes. « C'est seulement depuis la révolution française, a-t-elle ajouté, avec un sourire. Comprenez-vous, monsieur le mandarin? » Il était inutile de me le demander, car la réponse ne manquait pas d'à-propos.

Il m'a été donné de voir de grands bals officiels et d'assister à la prise d'assaut des buffets. C'est curieux au plus haut point, et si je n'avais été exactement renseigné sur la manière dont on mange dans le grand monde officiel, j'aurais pu écrire sur mes tablettes, au chapitre : de l'Étiquette, la phrase suivante : « Les personnes composant la classe la plus distinguée, lorsqu'elles sont admises en

présence du chef de l'état, ne se mettent pas à table, mais s'y précipitent avec une furie guerrière. » C'est cependant de cette manière que les Européens ont été prendre des notes dans leurs voyages, rapportant, pour ne citer qu'un exemple de leur coupable étourderie, les images sur lesquelles sont représentés les supplices soufferts dans l'enfer de Bouddha, et les présentant au public comme les tortures de notre système d'instruction judiciaire. Ce serait infâme si ce n'était grotesque ! Mais je reviens aux affamés qui attendent l'ouverture des portes : c'est tout aussi grotesque, et j'invite les partisans de l'école réaliste à contempler cette scène, qu'on pourrait appeler « la mêlée des habits noirs. »

C'est d'abord un torrent, bondissant à travers tous les obstacles, s'étendant partout où se trouve un espace vide, puis par degrés se resserrant, se rapetissant jusqu'à former une masse compacte, véritable chaos de dos noirs sur lesquels pendent des têtes chauves enveloppées dans des cols empesés. Ces têtes font des mouvemens indéfinissables marquant les progrès de l'entassement; puis les bras qui se lèvent, les mains qui approchent du but et parviennent à saisir le mets délicat si avidement désiré et qui arrive enfin, à moitié écrasé, dans la bouche de son heureux vainqueur. Ce premier succès enhardit l'appétit. Cette fois, la coupe arrive jusqu'aux lèvres, et la bouche et les poches se bourrent simultanément de friandises habituées à ne se rencontrer que dans les recoins les plus cachés de l'estomac.

Tel est le monde vu de dos. Voici maintenant le monde vu de face : car

Ce n'est pas tout de boire,
Il faut sortir d'ici...

et c'est un nouveau spectacle, tout aussi intéressant que le précédent.

Au premier plan s'agite toujours la masse des dos noirs. Ce sont ceux qui ne sont pas encore arrivés, mais qui luttent encore et poussent toujours. Plus loin, les satisfaits, serrés le long des tables, opèrent un mouvement tournant, leur masse imposante s'ébranle; on se foule, on s'écrase et on sort de cette mêlée bosselé, défoncé, moulu,.. mais repu ! Je ne parle pas de ceux qui restent; car il en est qui ont assez d'estomac pour se faire prier, — poliment, — par les domestiques de céder la place aux autres.

Je n'ai jamais été au bal sans assister à cette bataille.

Les bals qui ne sont pas officiels sont les bals du monde. Mais on ne s'y amuse pas autant : c'est froid, guindé et gênant. Il est

absolument difficile de trouver unies dans le monde la simplicité et la distinction. Si vous n'êtes pas un danseur... intéressé, il y a de nombreuses chances de s'ennuyer. Avez-vous remarqué l'air d'indifférence de tout ce grand monde? C'est quelquefois glacial. Les danses sont silencieuses; quelques groupes causent à voix basse; on va, on vient, on entre, on sort, on disparaît. On se rencontre sans avoir l'air de se reconnaître; à peine se touche-t-on la main. Tout ce monde semble préoccupé. Généralement on cherche une personne qui n'est pas au bal. Cela est constant. Chacun a une personne qui n'est pas venue, et on reste pour se donner une excuse. Quelle comédie que le monde des salons!

Quand il s'y trouve par hasard un personnage, on l'entoure; on représente une petite cour, plaisir d'autant mieux ressenti que cela a un petit air de conspiration... autorisée, comme les loteries. C'est de cette manière qu'on soutient les gouvernemens qui savent attendre. C'est inoffensif et c'est un genre. On se croit dangereux!

Le seul monde où on se plaise complètement, c'est le monde des artistes, et je comprends sous ce nom cette société priviligiée où chacun n'est ni noble, ni bourgeois, ni magistrat, ni avocat, ni notaire, ni avoué, ni fonctionnaire, ni négociant, ni bureaucrate, ni rentier, mais n'est rien qu'artiste, et s'en contente. Être artiste! c'est la seule ambition qui ferait désirer d'appartenir à la société européenne.

On me pardonnera cet engouement, car je ne vois pas pourquoi j'admirerais les études de notaire et d'avoué. Nous sommes plus de quatre cent millions d'habitans en Chine qui n'en usons pas, et les titres de propriété, les actes, les contrats, — en un mot tout ce qui intéresse les affaires, — n'en sont pas moins réguliers. Mon admiration pour la classe des artistes est sans réserve, car ce sont les seuls hommes qui se soient proposé un but élevé; ils vivent pour penser, pour montrer à l'homme sa grandeur et son immatérialité. Tour à tour ils l'émeuvent et l'enthousiasment, et réveillent ses facultés endormies en créant pour lui des œuvres où resplendira une idée. L'art ennoblit tout, élève tout. Qu'importe le prix dont on paiera l'œuvre? Est-ce le nombre des billets de banque qui excitera la passion de l'artiste, comme il enflamme le zèle d'un avocat? Non. La seule chose qui échappe à la fascination de l'or, c'est l'art, quel que puisse être l'artiste. Il est essentiellement libre, et c'est pourquoi il est seul digne d'être estimé et honoré.

Le monde artistique comprend un grand nombre d'artistes de diverses classes et on y voit les mêmes distinctions sociales que dans les autres sociétés. Il y a les favoris de l'inspiration. L'art possède, même en France, cette patrie des artistes, son roi, si par

ce titre on veut proclamer le plus grand par la pensée. Son génie poétique a profondément remué son siècle, et il en sera l'orgueil parmi d'autres renommées glorieuses.

Tous les esprits qui cherchent à entrevoir une clarté dans le domaine de l'idéal appartiennent à cette société d'hommes indépendans qu'on nomme les artistes. Leur société est exclusive; elle n'admet pas de faux frères et nul ne peut prendre le titre d'artiste sans l'être. C'est une noblesse qui ne s'achète pas. J'ajouterai encore, pour faire connaître toute ma pensée, que tous les artistes de tous les pays se tendent la main par-dessus les frontières et font fi des politiques qui prétendent les séparer. L'esprit humain, qui s'est exercé aux audaces de l'inspiration, ne contrôle plus ni distances ni passeports : plus l'âme s'élève, plus l'humanité grandit pour achever de se transfigurer dans la fraternité.

XVII. — ORIENT ET OCCIDENT.

La plupart des inventions célèbres qui ont changé les civilisations et créé les révolutions dans les idées n'appartiennent généralement pas aux nations qui en sont favorisées.

Il est de fait qu'une idée aussitôt exprimée appartient à l'humanité. On comprend cependant qu'un peuple soit fier de ses découvertes quand elles définissent un progrès.

Les applications diverses de la vapeur et de l'électricité sont de merveilleuses inventions auxquelles ont concouru toutes les nations de l'Occident. Mais il est d'autres découvertes non moins précieuses qui proviennent de sources souvent très lointaines, dont on ne peut remonter le cours jusqu'à leur origine.

Telles sont les sciences exactes, qu'aucun pays de l'Occident ne peut se vanter d'avoir créées ; tels sont les caractères alphabétiques qui ont servi à écrire les sons ; tels sont les beaux-arts, qui ont eu leurs chefs-d'œuvre dans l'antiquité la plus reculée ; telles sont les langues modernes elles-mêmes, qui doivent leurs radicaux à une commune origine, le sanscrit ; telles sont les propriétés du magnétisme, importées de l'Orient, et qui ont permis de créer l'art de la navigation ; tels sont les genres littéraires, qui, tous, sans en excepter un seul, ont été créés dans le monde ancien. La poésie et toutes ses formes d'inspiration, depuis l'épopée jusqu'à l'idylle, le drame et la comédie, l'art oratoire, la fable, la métaphysique et toutes ses branches, la législation, la politique et ses nombreuses institutions, sont autant de genres représentés par des chefs-d'œuvre plus de deux mille ans avant le grand siècle de Louis XIV.

Les nations occidentales étaient plongées, il y a moins de six

cents ans, dans les ténèbres de l'ignorance. Plusieurs parmi elles n'étaient pas fondées, et telle qui resplendit aujourd'hui de tout l'éclat de la renommée n'était qu'une imperceptible puissance.

Ces remarques sont curieuses à faire : elles sont surtout importantes pour un Chinois, qui a bien quelque droit de jeter sa poignée de merveilles dans la balance universelle où s'estiment tous les services rendus à l'humanité.

Si l'on veut bien considérer le peu de rapports que nous avons eus avec les autres peuples, il faudra cependant convenir qu'il est au moins surprenant que nous ayons connu tout ce que nous connaissons. On s'accorde généralement à dire qu'à l'exception de l'astronomie et de la géographie, toutes les autres sciences que nous possédons sont le résultat de nos propres investigations, et, tandis qu'il n'existe aucun peuple sur le globe terrestre qui puisse revendiquer comme un droit la propriété d'un système de civilisation, qui puisse prétendre s'être formé de lui-même et être, en un mot, original, nous seuls nous pouvons nous parer de cette gloire. Nous n'avons imité personne; il n'existe de civilisation chinoise qu'en Chine.

Si on étudie notre théâtre, par exemple, on le reconnaîtra original comme celui des Grecs. J'espère avoir prochainement le loisir d'en faire connaître les principales œuvres, quoique de savans érudits, — Stanislas Julien entre autres, — en aient publié divers fragmens. Mais ces travaux ne sont pas suffisans pour fixer le génie particulier de notre école littéraire, qui excelle dans beaucoup de genres, et qui fournirait d'amples matières à l'étude des Occidentaux.

Ce qu'il m'importe de faire remarquer dès maintenant, — et j'en conçois la raison depuis que je me suis donné le plaisir d'étudier les littératures de l'Europe et leur histoire, — c'est que nous formons un monde à part dans l'univers terrestre et que la seule question qui se dresse devant l'esprit attentif est de savoir s'il n'a pas existé entre notre Orient et l'Occident une civilisation type qui ait étendu ses rameaux dans un sens ou dans l'autre; ou bien, en employant une autre figure, n'aurait-il pas existé une source commune jaillissant des divers sommets d'une crête de montagnes, sorte de ligne de partage, et se répandant sur deux versans opposés, vers l'orient et vers l'occident?

Cette hypothèse peut être acceptée, à moins qu'on ne suppose que les diverses tribus composant la race humaine, dispersées à la suite de quelque grand cataclysme, se sont successivement élevées par les efforts continus du travail, amassant péniblement tous les trésors de la science et parvenant ainsi, par une suite non interrompue de progrès, jusqu'à un état stable et défini.

Je ne vois que ces deux manières d'interpréter notre destinée : ou le monde humain établi dans ses demeures respectives, éclairé subitement par une connaissance révélée et mis en possession de toutes les forces actives de l'intelligence, ou le monde humain cherchant à tâtons, isolément, le chemin qui le conduira dans une contrée favorable pour y élire domicile et y préparer son avenir.

Telles sont les deux seules hypothèses plausibles, et je ne puis dire à laquelle je donnerais la préférence. S'il est vrai que la civilisation acquise actuellement a été le résultat du labeur incessant de la race humaine, que de siècles ont dû s'écouler avant de produire un chant d'Homère ou un livre de Confucius! que d'existences ont dû peser sur la terre avant les premiers essais de civilisation! que de sons ont dû frapper les échos avant de fonder toutes ces langues régulièrement construites, ces grammaires savantes, ces formes si multiples de la poésie et de la littérature! L'esprit se prend de vertige à contempler l'immensité de ces travaux. S'il en est ainsi, pourquoi donc cette similitude de découvertes correspondant à des besoins identiques? et pourquoi ces différences si marquées dans les langues, c'est-à-dire dans l'expression de la pensée qui est le propre de l'homme? Certes on reconnaît çà et là des traits de ressemblance; mais ces traits sont épars, et il semble qu'une volonté mystérieuse ait pris plaisir à emmêler tous les fils qui auraient pu faire retrouver la trace suivie par le genre humain.

Quoi qu'il en soit, je m'estimerais satisfait si, de l'étude et de la comparaison de nos sources, nous pouvions tirer de quoi éclairer le monde lointain des souvenirs et reconstituer la généalogie de l'humanité. La science ne pourra-t-elle donc jamais jeter aux hommes cette grande parole de paix : « Vous êtes frères! » La civilisation du monde occidental est, si je puis m'exprimer ainsi, une nouvelle édition, revue et corrigée, des civilisations antérieures. La nôtre a subi sans doute bien des éditions, mais nous la trouvons suffisamment corrigée, et, dans tous les cas, nous n'avons pas d'éditeur qui songe à en préparer une nouvelle. Il semble que le système consistant à améliorer sans cesse, suivant le précepte du grand lettré Boileau :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,

soit plus rationnel. On nous fait volontiers ce reproche : Pourquoi restez-vous stationnaires? Eh! quand on est bien ou aussi bien que possible, est-on sûr, en changeant le présent, d'obtenir un meilleur avenir? *That is the question.* Le mieux, dit-on, est l'ennemi du bien, et la sagesse consiste à savoir se borner.

Je n'en veux nullement à la civilisation moderne, que je trouve

agréable; mais le désir des nouveautés est-il un moyen de tendre au progrès vrai? Est-on dans le vrai lorsqu'on suppose que le progrès consiste dans le changement? C'est là une question de thèse qui aurait ses partisans et ses adversaires et que je ne me hasarderai pas à discuter. Ce que je me bornerai à dire, quant à présent, c'est que nous connaissons la poudre depuis longtemps, — on nous fait l'honneur d'admettre que nous avons inventé la poudre; — mais, c'est en ceci que nous différons d'opinion avec nos frères d'Occident, nous ne l'avons employée que pour faire des feux d'artifice, et, sans les circonstances qui nous ont fait faire la connaissance des Occidentaux, nous ne l'aurions pas appliquée aux armes à feu. Ce sont les jésuites qui nous ont appris l'art de fondre des canons. *Ite, docete omnes gentes.*

Nous réclamons aussi la priorité pour l'invention de l'imprimerie. Il n'est plus mis en doute aujourd'hui par personne qu'au xe siècle l'art de la typographie fut connu et appliqué en Chine. Y aurait-il donc une grande difficulté à admettre que le principe de cette invention merveilleuse ait pénétré vers l'Occident par la voie de la Mer-Rouge ou de l'Asie-Mineure? Je ne le crois pas. J'en dirais autant des propriétés de l'aiguille aimantée : tous les travaux d'érudition qui ont été entrepris à ce sujet, — et ils sont nombreux, — établissent l'antiquité de cette précieuse découverte et nous l'attribuent. Il est avéré que les Arabes se servaient du compas de mer à l'époque des croisades et qu'il a été transmis aux croisés, qui l'ont rapporté en Occident. En Chine, la propriété de l'aiguille aimantée remonte à une haute antiquité. On trouve dans un Dictionnaire chinois écrit l'an 121 de l'ère chrétienne cette définition du mot *Aimant:* « Pierre avec laquelle on peut imprimer une direction à l'aiguille. » Et, un siècle plus tard, nos livres expliquent l'usage du compas.

Ce sont là des questions de détail qui n'ont en elles-mêmes qu'un intérêt relatif, mais qui me permettent de fonder sur des bases certaines l'opinion si contestée que nous soyons autre chose que des naïfs quand nous nous refusons à admettre le système des changemens. Voilà déjà à notre actif la poudre, l'imprimerie, la boussole, et je pourrais y adjoindre la soie et la porcelaine, qui certes sont de magnifiques inventions de notre industrie et qui suffiraient à nous assigner un rang parmi les nations civilisées. Il faut conclure que, si dans l'ordre des découvertes éminemment utiles, nous avons conquis une place distinguée, nous pouvons aussi apporter dans nos institutions et nos lois le même esprit pratique et obtenir des résultats suffisamment parfaits pour ne pas désirer de les voir changer, sous prétexte de savoir ce qu'il en adviendrait.

Il existe donc, sans contestation, une civilisation humaine dont

les monumens remontent à une époque où le monde occidental n'existait pas ; civilisation contemporaine des dynasties célèbres de l'Égypte et des patriarchies de Chaldée, s'étant fondée elle-même dès les premiers âges de l'humanité et n'ayant plus varié depuis plus de mille ans. Tel est le fait historique.

Nos relations avec les peuples avoisinant nos frontières n'ont pas laissé de traces dans leur histoire. Pour la première fois, Arrien parle des Chinois comme du peuple ayant exporté les soies. écrues et manufacturées qu'on apportait par la voie de Bactres, vers l'ouest. C'est le seul renseignement un peu ancien, mais moderne pour nous, qui révèle notre existence au peuple romain, le maître du monde !

Il paraît démontré que les Romains n'ont eu aucuns rapports avec les peuples de notre empire. Notre histoire mentionne seulement une ambassade chinoise qui fut envoyée sous la dynastie des Han, l'an 94 de l'ère chrétienne, afin de chercher à nouer quelques relations avec le monde occidental. Cette ambassade atteignit l'Arabie et en rapporta un usage qui fut sans doute très apprécié, puisqu'il fut immédiatement adopté : c'est celui des eunuques. C'est là, je crois, la seule allusion que fasse notre histoire aux relations de la Chine avec les peuples étrangers.

Cependant, si les habitans du Céleste-Empire n'ont pas franchi les limites de leur territoire pour entreprendre des voyages dans les lointains pays de l'Ouest, ou si, tout au moins, le souvenir n'en a pas été conservé par l'histoire, il est un fait incontestable, c'est que des peuples étrangers sont venus s'installer chez nous, et que même actuellement, il existe des descendans de ces anciennes tribus errantes. Parmi eux se trouvent les Juifs qui émigrèrent dans nos foyers deux cents ans avant l'ère chrétienne, sous la dynastie des Han, c'est-à-dire à une des époques les plus florissantes de l'empire. C'est un jésuite qui a fait au XVIIIe siècle dernier la découverte de cette colonie juive, et la relation qu'il a écrite à ce sujet mérite d'être rapportée.

« Pour ce qui concerne ceux qu'on nomme ici Tiao-Kin-Kiao (la secte qui arrache les nerfs), il y a deux ans, je voulais la visiter dans l'idée qu'ils étaient Juifs et dans l'espérance de trouver parmi eux l'Ancien Testament. Je leur fis des protestations d'amitié auxquelles ils répondirent immédiatement ; ils eurent même la courtoisie de me venir voir. Je leur rendis leur visite dans le Li-paï-ssé qui est leur synagogue et où ils étaient rassemblés : ce fut là que j'eus de longs entretiens avec eux. J'examinai leurs inscriptions, dont quelques-unes sont en chinois et d'autres dans leur propre langue. Ils me montrèrent leurs livres religieux et me permirent

de pénétrer jusque dans l'endroit le plus secret de leur temple, dans celui-là même d'où le vulgaire est exclu. Il y a un lieu réservé pour le chef de la synagogue, qui n'y entre jamais qu'avec un profond respect.

« Ils me dirent que leurs ancêtres étaient venus d'un royaume de l'Ouest, appelé le royaume de Juda, conquis par Josué, après qu'il eut quitté l'Égypte, passé la mer Rouge, et traversé le désert; que les Juifs qui émigrèrent d'Égypte étaient au nombre de six cent mille. Ils m'assurèrent que leur alphabet avait vingt-sept lettres, mais qu'ils n'en employaient ordinairement que vingt-deux; ce qui s'accorde avec le témoignage de saint Jérôme, portant que l'hébreu a vingt-deux lettres, dont cinq sont doubles.

« Quand ils lisent la Bible dans leur synagogue, ils se couvrent la figure d'un voile transparent en mémoire de Moïse, qui descendit de la montagne le visage ainsi voilé, lorsqu'il donna le Décalogue à son peuple. Ils font la lecture d'une section tous les jours de sabbat. Les Juifs de la Chine, comme ceux de l'Europe, lisent donc la loi en entier dans le cours d'une année.

« Ils me parlèrent d'une manière fort insensée du paradis et de l'enfer. Quand je les entretins du Messie promis dans les Écritures, ils se montrèrent très surpris de mes paroles; et lorsque je les informai que son nom était Jésus, ils répondirent que la Bible faisait mention d'un saint homme nommé Jésus, lequel était fils de Sirach, mais qu'ils ne connaissaient pas le Jésus dont je parlais. »

Voilà donc un souvenir authentique qui a deux mille ans de date! On ne voit que dans la nation juive un tel attachement à la nationalité. Prenez les peuples que vous voudrez : au bout de quatre ou cinq générations ils seront complètement naturalisés : les Juifs, jamais! Ils restent ce qu'ils sont partout où ils vont, attachés à leur religion, à leur caractère, à leurs coutumes; et ce n'est pas un fait sans importance, au point de vue de l'histoire générale, que le maintien permanent d'une espèce particulière au milieu d'un peuple de quatre cents millions d'habitans.

Il est certain que, dans les bouleversemens qui suivirent les grandes invasions, beaucoup de tribus, débris de peuples d'antique race, sont venues chercher un abri dans nos paisibles contrées. Il faudrait étudier les pratiques religieuses locales, observer certaines coutumes, faire des recherches minutieuses sur les caractères, et sans aucun doute on arriverait à mettre en lumière des faits intéressans pour l'histoire de l'antiquité.

L'introduction du christianisme n'a pas laissé chez nous de date précise. Tous les peuples cependant paraissent avoir été évangélisés par les apôtres dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Les

jésuites ont prétendu que le christianisme fut prêché en Chine au VIe siècle par des évêques nestoriens. Mais ces faits ne sont pas très certains. Il en est de même de l'opinion relative à la présence de saint Thomas dans nos contrées. Il y a eu certainement de très bonne heure une mission chrétienne en Chine : car on ne peut pas attribuer au hasard seul l'identité de certaines cérémonies bouddhistes avec les cérémonies du culte catholique. Quoi qu'il en soit, au XIIIe siècle des églises chrétiennes existaient à Nan-King, et le fait est consigné dans les récits du célèbre voyageur Marco Polo.

C'est à dater du VIIIe siècle que le voile qui couvre le monde de la Chine est levé ; c'est le siècle des relations de l'empire avec les Arabes et c'est de cette époque que date véritablement notre naissance historique dans le monde. Les relations écrites du séjour des Arabes dans nos contrées, relations écrites par eux-mêmes et dont il existe des traductions, témoignent de la prospérité de notre empire et obligent à admettre qu'il y a juste mille ans la Chine jouissait d'une brillante civilisation. Il est vraisemblable de supposer que les Arabes apprirent nos arts et s'approprièrent nos découvertes, qui parvinrent ensuite dans les contrées occidentales, où elles furent perfectionnées. C'est du moins une opinion que je crois avoir clairement démontrée.

XVIII. — L'ARSENAL DE FOU-TCHÉOU.

J'ai dit, dans le cours de ces études qui se rattachent à notre civilisation, que la Chine avait à maintes reprises témoigné de son désir de s'initier aux travaux et aux arts des Européens. J'ai démontré que l'esprit de nos institutions nous invitait à pratiquer les arts utiles et que le seul effort des peuples étrangers devait consister à montrer d'abord l'utilité de leurs nouveaux procédés et de leurs découvertes mécaniques. Je n'ai pas cru être excessif aux yeux des Occidentaux en réclamant pour mes compatriotes ce droit incontestable qui réside dans le choix.

Les jésuites, dont je n'ai pas besoin de vanter les excellentes méthodes quand il s'agit d'arriver à un résultat, avaient admirablement compris notre caractère, et il n'a pas dépendu d'eux seuls qu'ils n'aient pas rendu de plus grands services à la cause de la civilisation universelle. Ils savaient que tout progrès est lent de sa nature même et qu'il est la conquête d'un travail assidu au lieu d'être l'œuvre violente d'une conquête. Ils ont donc laissé en Chine de grands souvenirs, et je n'éprouve aucun embarras à le reconnaître en rendant cet hommage à la vérité.

De nombreuses années se sont écoulées depuis le jour où la liberté de l'enseignement a été donnée aux jésuites, — en Chine ; — un long siècle a passé qui a soufflé sur le monde occidental comme un vent de tempête, déracinant les dynasties et les croyances, bouleversant les institutions, élevant de nouveaux trônes et fondant, au milieu du cliquetis des armes et du tonnerre des canons, la civilisation actuelle qui semble être arrivée à l'apogée de son éclat, sans avoir pu cependant assurer le règne de la paix. Un des résultats les plus brillans de cette grande tourmente a été l'ouverture de débouchés nombreux pour le commerce international, dont le développement a été vraiment merveilleux. Tous les peuples ont pratiqué l'échange et rivalisé de zèle pour établir la supériorité de leurs produits. Les expositions universelles ont récompensé ces efforts du travail, et parmi toutes les nations du monde accourues dans les diverses capitales de l'Europe, l'empire du Milieu a tenu un rang distingué.

Je n'ai pas à rappeler ici les circonstances politiques qui ont précédé l'établissement définitif des relations sociales entre la Chine et les peuples de l'Occident. Je n'en ai ni le droit ni le goût. J'ai déjà dit que, dans leurs conversations, les gens bien élevés ne discutaient pas des questions politiques, et ces études n'ont pas d'autre prétention que d'être une causerie en réponse aux questions qui m'ont été si souvent adressées.

Je n'ai pas non plus la pensée de dire mon opinion sur les caractères divers des étrangers qui vivent dans nos ports et qui convoitent, — pour la plupart, — une plus grande extension d'influence. Les uns et les autres apportent dans leurs relations, en l'exagérant outre mesure, l'esprit qui est particulier à leur race. Nous n'avons pas la faculté de leur donner le caractère qu'il nous plairait qu'ils eussent; nous ne pouvons que souhaiter qu'ils nous aident à rendre plus faciles et plus durables les relations réciproques.

Au reste, parmi les étrangers, il en est qui ont mis au service de la Chine leurs lumières ou leurs connaissances pratiques et dont les efforts ont été couronnés de succès. La patience qu'ils ont apportée dans leur tâche bienfaisante et le tact dont ils ont fait preuve dans leurs premiers essais d'innovation ont été les agens victorieux de leurs entreprises; ils n'ont eu ni à regretter une opposition systématique des Chinois contre leurs tentavives ni à se plaindre du mauvais vouloir de nos fonctionnaires. Ces regrets et ces plaintes n'ont généralement été exprimés que lorsqu'ils ont été motivés; il me suffit de constater que ceux qui ont réussi ne les ont pas excités ni n'en ont jamais témoigné.

Leurs œuvres sont debout : des arsenaux ont été fondés dans

plusieurs de nos villes et de nos ports, des mines ont été mises en exploitation, un réseau de lignes télégraphiques relie diverses provinces de l'empire à la capitale, des steamers battant pavillon chinois font commerce le long de la côte et sur le cours de nos grands fleuves. Ce sont là des résultats qui font honneur à ceux qui ont contribué à les produire, et s'ils ne sont pas encore aussi complets qu'ils doivent l'être, ils attestent du moins qu'il y a eu un pas de fait dans la voie des entreprises industrielles. En outre, les livres de sciences, traduits en chinois, se vulgarisent parmi nos populations, qui n'auront plus peur du cheval de feu quand il fera son apparition dans les campagnes.

Parmi les étrangers qui ont ouvert le sillon de la bonne semence, M. Prosper Giquel, dont le nom est souvent prononcé en France quand il s'agit des choses de la Chine, occupe une place marquante, et, dans cet aperçu de l'influence exercée par la jeune Europe sur notre vieil empire, l'établissement qu'il a créé vient se présenter naturellement à ma pensée : je veux parler de l'arsenal de Fou-tchéou. Cette œuvre a eu, en effet, un grand succès, et si je me plais à le mentionner ici, c'est moins pour rendre hommage à l'habileté professionnelle et à l'énergie de ceux qui l'ont créée et dirigée qu'aux mesures administratives, établies avec une parfaite connaissance du caractère chinois, grâce auxquelles un nombreux personnel d'Européens et d'Asiatiques a pu vivre en bonne intelligence. Les règlemens qui ont amené ce résultat pourront servir de modèle chaque fois que des étrangers auront à fonder un établissement pour le compte de notre gouvernement ou de nos compatriotes. Il ne suffit pas cependant, comme on pourrait être tenté de le croire, d'être animé de bonnes intentions pour trouver le succès en Chine. Là, comme partout ailleurs, s'applique le proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » et s'il est besoin de le démontrer, la carrière de M. Giquel dans notre empire en est la meilleure preuve.

A son arrivée en Chine, M. Giquel était officier de marine. Dès les premiers temps de son séjour, il apprit la langue mandarine et se familiarisa avec nos mœurs et nos institutions. Dans les années 1862, 1863 et 1864, il prit une part importante dans la répression de la rébellion des Taïpings en organisant et en commandant, avec plusieurs de ses camarades de la marine et de l'armée, un corps franco-chinois dans la province de Tche-Kiang. C'est ainsi qu'il mérita et ses premiers grades dans la hiérarchie chinoise et les hautes amitiés qui le désignèrent plus tard au choix de l'empereur pour la création de l'arsenal de Fou-Tchéou. Des récompenses auxquelles tout le monde a applaudi l'ont porté, par la suite, à des dignités qui ne se confèrent chez nous qu'aux fonc-

tionnaires du rang le plus élevé. Un arsenal est, dans le sens exact du mot, une manufacture ou un dépôt d'armes ou d'engins de guerre; l'établissement de Fou-Tchéou ne fabrique ni poudre, ni fusils, ni canons. C'est spécialement un ensemble de chantiers et d'usines affectés à des constructions navales ayant pour but, non-seulement de construire des navires de guerre, mais de tirer parti des richesses métallurgiques de la Chine. Par les écoles qui sont attachées aux travaux, par les cours que font des professeurs européens, l'arsenal est aussi une école d'application. Les élèves qu'il a formés, et dont plusieurs ont terminé leur éducation en Europe, sont déjà des ingénieurs habiles, prêts à prendre la direction de plusieurs branches d'industrie déjà créées ou à créer.

L'inauguration des travaux a eu lieu en 1867. J'étais trop jeune alors pour apprécier les difficultés d'une telle entreprise, et mes souvenirs ne donneraient pas la mesure exacte des efforts qu'ils ont coûtés. Mes lecteurs me sauront gré de citer ici un des passages du savant Mémoire adressé par le directeur de l'arsenal à la Société des ingénieurs civils de Paris.

« Au commencement de l'année 1867, quelques travaux préparatoires, tels que logemens du personnel et magasins, furent mis en train; mais ce n'est guère qu'au mois d'octobre de cette même année, au retour d'un voyage que j'avais fait en France pour réunir le matériel et le personnel, que les travaux de l'arsenal proprement dit ont reçu leur impulsion réelle. Je me rappellerai toujours l'impression pénible que j'éprouvai quand je me trouvai en face d'une rizière nue, sur laquelle il fallait faire surgir des ateliers. De l'outillage acheté en France il ne nous était encore rien arrivé; nous nous trouvions dans un port qui ne présentait aucune ressource, comme machines et outils européens. Il fallait pourtant se mettre à l'œuvre. Une petite cabane carrée, la seule qui se trouvât sur le terrain et dont je ne puis vous décrire l'image, nous servit d'atelier des forges; on y bâtit de suite deux feux, mis en train au moyen d'un soufflet chinois; nous en tirâmes nos premiers clous. Avec des charpentiers indigènes, nous construisîmes des sonnettes pour enfoncer des pieux et nous procédâmes à l'installation d'un chantier. Pendant ce temps, les remblais étaient vigoureusement poussés, au moyen de douze cents hommes. Car nous avions à élever notre terrain de $1^{m},80$ pour le mettre au-dessus des hautes crues, et comme il fallait calmer l'impatience bien naturelle des Chinois, qui demandaient à voir des résultats dans le plus bref délai, nous entreprîmes la construction d'une série d'ateliers en bois, sous lesquels furent placées une partie de nos machines-outils au fur et à mesure qu'elles arrivèrent de France. Ces ateliers improvisés exis-

tent toujours, et l'arsenal présente ce spectacle assez commun, dans les créations nouvelles faites à l'étranger, de bâtimens construits à la hâte, à côté d'établissemens définitifs élevés avec un véritable luxe de matériaux et de main-d'œuvre. »

Tous les voyageurs qui ont passé à Fou-Tchéou et qui ont laissé des relations de leur voyage sont unanimes dans les éloges qu'ils ont décernés à l'institution de l'arsenal. Les résultats ont dépassé les espérances. Mais ce qui n'a pas été assez loué, et ce qui a ici une grande valeur, c'est la bonne administration de cet établissement, l'ordre et l'harmonie qui n'ont pas cessé d'y régner entre les Européens et les Chinois. Ceux-ci avaient l'administration de l'arsenal et en réglaient la discipline sous la surveillance d'un comité composé de hauts dignitaires de l'empire ; les Européens avaient seuls assumé la direction des travaux et de l'instruction. C'est à ce système que la petite colonie française de l'arsenal dut de ne rencontrer toujours que des difficultés aplanies, et que les uns et les autres n'eurent qu'à se féliciter et de l'énergie déployée dans le contrôle et des progrès réalisés par l'enseignement.

« Notre pays peut, je crois, dit M. Giquel dans le même Mémoire que je citais plus haut, retirer quelques fruits de cette création : la direction des travaux étant toute française, les chefs chinois sont à même d'apprécier nos méthodes de travail et nos procédés de fabrication. Les ateliers ont été organisés avec des machines-outils venant de France, et l'arsenal entretient avec notre industrie des relations suivies. L'instruction industrielle donnée aux élèves et aux apprentis étant également française, ceux-ci jetteront tout naturellement les yeux sur la France, lorsque les progrès réalisés en Chine leur feront désirer de sortir du cercle borné dans lequel ils sont encore restreints. »

Ces paroles, où respire un patriotisme élevé, exempt d'ambitions stériles, peuvent être citées sans regrets par un Chinois. Qui donc parmi nous ne battrait pas des mains en entendant ce noble langage animé de cet amour vrai de la patrie qui lui fait l'hommage, comme d'un tribut, de toutes les peines patiemment supportées, de tous les efforts réalisés, et qui salue l'avenir comme une espérance et une source de bienfaits? Les institutions comme celles de l'arsenal de Fou-Tchéou sont grandes parce qu'elles créent des rivalités civilisatrices, et seules préparent le triomphe des idées généreuses qui rendent les peuples plus unis. C'est par elles, et par elles seulement, que naîtra le progrès.

TCHENG-KI-TONG.

LE PAYSAGE

DANS

LES ARTS DE L'ANTIQUITÉ

Die Landschaft in der Kunst der alten Völker, par Karl Woermann, Munich, 1876, Th. Ackermann.

On l'a remarqué souvent : ce n'est qu'avec un état de civilisation fort avancé que le sentiment de la nature acquiert son entier développement. Il semble que les nations vieillies se plaisent à repasser par les étapes qu'elles ont déjà parcourues dans leur jeunesse, et quand, par de longs efforts, elles sont parvenues à se dégager de cette nature qui les opprimait et à la maîtriser, elles reviennent à elle pour jouir de ses beautés. Avec les loisirs qu'amène une aisance progressive, le goût public s'affine, et la littérature comme l'art s'appliquent à retrouver dans ce retour vers les choses de la nature la simplicité qui trop souvent leur fait défaut et le renouvellement auquel ils aspirent. Sincèrement aimée pour elle-même ou recherchée parce que le bon ton le veut ainsi, la campagne devient donc à la mode et, à voir le nombre toujours croissant des descriptions ou des peintures de paysages qui remplissent les pages de nos romanciers ou les parois de nos expositions, on peut apprécier la faveur marquée dont elle jouit auprès du public. C'est là, entre beaucoup d'autres, un témoignage significatif de cet amour du pittoresque qui nous fait trouver aujourd'hui un charme poétique à des lieux dont la nudité et la désolation étaient pour nos pères un sujet d'horreur.

Ce goût peut-être excessif que notre époque professe pour la nature, nous voudrions montrer la place qu'il a tenue dans l'art des anciens, la façon dont la représentation du paysage y a été

comprise, et les phases successives par lesquelles elle a passé. Les diverses informations que nous nous étions proposé de recueillir nous-même à cet égard, nous les avons trouvées réunies dans un de ces livres précieux à consulter où, avec le soin que mettent nos voisins dans ces sortes de recherches, sont consignés tous les documens positifs qui, de près ou de loin, peuvent éclairer un pareil sujet. Élève de M. Brunn, un des archéologues les plus éminens de notre époque, aidé des conseils et des communications bienveillantes de M. Helbig, qui s'est attaché à l'étude des peintures des villes campaniennes, l'auteur, M. Karl Woermann, avait préludé, par sa publication antérieure : *sur le Sentiment de la nature chez les Grecs et les Romains*, au consciencieux travail dont nous essaierons de résumer ici les traits les plus saillans. — Nous nous contenterons d'y ajouter sur quelques points les indications que des ouvrages plus récens nous ont fournies, ou les observations qu'ont pu nous suggérer nos propres recherches.

I.

Les plus anciens monumens qui nous aient été conservés et auxquels on puisse historiquement assigner une date approximative sont ceux de l'Égypte. Sa situation même, l'égalité de son climat et les facilités de vie qui en résultent pour ses habitans semblaient prédestiner cette contrée à la civilisation précoce dont elle a joui. Le Nil, qui la traverse dans toute sa longueur et qui cause sa fertilité, a de tout temps relié entre elles les diverses populations qui se pressent sur ses bords. De part et d'autre de ce grand fleuve s'allonge une bande étroite de terrain cultivé, au-delà de laquelle le désert étend ses solitudes. Cette nature très particulière, avec ses aspects simples et grandioses, avec la régularité bienfaisante de ses phénomènes, a dû de bonne heure agir fortement sur l'esprit du peuple égyptien. Sa religion et l'art qu'elle a inspiré portent profondément la trace de ces impressions primitives. Favorables ou funestes les forces mêmes de la nature ont été divinisées : c'est le soleil qui marque le cours des saisons et les divisions du jour; c'est le limon fertilisant qui ramène périodiquement une inondation, source de la richesse publique; ce sont les principes de la vie, de la fécondité, ou les plantes et les animaux eux-mêmes, suivant leur degré d'utilité ou de malfaisance qui, sous leur forme réelle ou figurée, sont devenus l'objet d'un culte mystérieux.

L'art par excellence de l'Égypte, c'est l'architecture. Avec les matériaux admirables dont elle dispose, la nature lui fournit partout l'exemple de la grandeur, de la simplicité, de la force qui marquent ses créations. Les nobles proportions de ses monumens,

la beauté de leurs lignes, la stabilité qui les caractérise, offrent, avec l'aspect même de la contrée, un accord si complet qu'il frappe tous ceux qui la parcourent. Dans ces vastes plaines où on les voit apparaître de loin et dont ils rompent la monotonie, les temples, les pyramides, les sphinx gigantesques, les colosses, qui, depuis tant de siècles, reçoivent chaque jour les premières comme les dernières caresses de la lumière, tous ces monumens sont en si parfaite harmonie avec le paysage qu'on ne saurait, même par la pensée, les détacher de leur cadre. Il n'y a point là seulement, en effet, une de ces affinités poétiques auxquelles se complaît l'esprit humain et qu'il imagine après coup pour se satisfaire lui-même. L'architecte égyptien ne s'est pas borné à emprunter à la nature de son pays ses robustes ordonnances, les longues assises de ses lignes horizontales; il a pu lui faire des emprunts plus immédiats dans la structure même de la décoration de ses édifices. C'est le tronc rigide du palmier que vous retrouvez dans leurs colonnes; ces appuis plus légers, c'est la tige élancée des grands roseaux qui en a fourni le modèle; la fleur du lotus s'épanouit à la base ou aux chapiteaux des piliers; ses bourgeons et ses feuilles s'unissent dans l'ornementation des frises aux touffes des papyrus ou aux branches gracieuses du palmier. Au-dessus des pylônes, le soleil, père de toute vie, rayonne en traits de feu, et dans l'azur qui troue les plafonds, comme dans un ciel véritable, des vautours aux ailes déployées volent parmi les étoiles étincelantes.

Ces élémens pittoresques, introduits dans un art qui d'ordinaire semble peu se prêter à des imitations aussi formelles, s'y présentent tantôt naïvement copiés, tantôt interprétés librement avec un instinct esthétique tout à fait remarquable. La sculpture nous offre, en Égypte, le même mélange de parti-pris et de réalisme, où l'expression de la vie dans ce qu'elle a de plus individuel et de plus particulier se rencontre avec les conceptions les plus invraisemblables et les plus abstraites. Dans ces fictions symboliques où la vie animale se greffe en quelque sorte sur la vie humaine, elle aboutit à des types d'une beauté sereine ou d'une bizarrerie extravagante. Les liaisons d'idées qui guident l'artiste dans ces associations tour à tour raffinées ou grossières sont bien celles qu'on pouvait attendre d'un peuple qui apporte dans sa manière de comprendre la vie future de si singulières préoccupations et qui, voulant pourvoir aux nécessités d'une existence toute matérielle continuée après la mort dans les tombeaux, invente des combinaisons si ingénieuses pour en assurer le secret.

Quant à la peinture égyptienne, c'est à peine si elle existe, et les moyens sommaires dont elle dispose la condamnent à un rôle très limité. Ses colorations se réduisent à quelques teintes plates, crues

et sans nuances, enfermées dans des contours très apparens. Elle vise à écrire bien plus qu'à peindre, et les longues suites de figures qui se déploient sur les murailles, sur les coffrets funéraires ou les rouleaux des papyrus, sont surtout destinées à représenter des faits dont le souvenir doit être conservé : ce sont des archives et non des décorations. Le paysage n'y tient qu'une place tout à fait restreinte. A peine çà et là découvre-t-on quelque arbre indiqué à la façon rudimentaire des dessins que tracent les enfans, et dont la forme spéciale permet seule de reconnaître parfois un palmier ou un cyprès. Mieux que ces peintures, les bas-reliefs nous renseignent sur la représentation de la nature telle que l'ont entendue les Égyptiens. Encore, ainsi que le remarque M. Perrot, est-ce « la figure de l'homme et, après elle, la figure de l'animal qui occupent presque toute la place; les accessoires, le paysage, les fabriques sont d'ordinaire à peine indiqués (1). » Il n'est pas d'art cependant qui nous ait laissé des informations plus abondantes et plus variées sur la vie rustique et ses diverses occupations. Ici des laboureurs tracent leur sillon avec une charrue attelée de bœufs; là des moissonneurs récoltent des épis bien garnis de grains; plus loin des bergers, avec leurs chiens, poussent devant eux des troupeaux en marche, ou bien des pêcheurs retirent leurs filets remplis de poissons. Toutes ces scènes ne sont que très rarement localisées, et la nature, qui devrait leur servir de cadre, est le plus souvent absente. Une bande mince, comprise entre deux lignes horizontales, simule le terrain; des poissons, des écrevisses ou des crocodiles servent à caractériser les différens cours d'eau. La perspective est tout à fait élémentaire; on n'y découvre aucune trace de cette représentation rationnelle qui consiste à atténuer les dimensions des objets à proportion de leur éloignement. Les personnages sont supposés au même plan, et, — ainsi qu'il arrive souvent à l'origine de tous les arts, — c'est en général leur importance et leur dignité qui règlent leur grandeur relative. Dans un bas-relief des tombeaux de Ti, représentant une chasse dans des marais, les figures, la barque et les animaux sont reproduits avec exactitude; mais, afin d'éviter la confusion, les papyrus qui forment le décor de cet épisode ont été indiqués par un fond régulièrement rayé de lignes verticales. Ce n'est qu'au sommet du bas-relief que ces papyrus s'épanouissent en fleurs et en boutons, et, parmi eux, nous découvrons des oiseaux de toute sorte couvant sur leurs nids ou entourés de leur jeune famille à peine éclose, qu'ils défendent contre l'agression de petits quadrupèdes qui viennent l'attaquer. La crainte d'embrouiller par les détails de la végétation la scène

(1) *Histoire de l'Art dans l'antiquité. L'Égypte*, t. I, p. 376.

qui fait la donnée principale est ici évidente. Le même besoin de clarté apparaît d'une manière aussi manifeste dans la perspective, absolument incorrecte d'ailleurs, d'une peinture découverte dans une chapelle funéraire à Abd-el-Qurna et que Prisse d'Avesnes a publiée dans son *Histoire de l'art égyptien*. L'artiste, ayant à représenter un bassin rectangulaire dont tous les bords sont plantés d'arbres régulièrement espacés, n'a pas hésité à disposer ceux-ci de telle sorte que leurs cimes sont renversées symétriquement par rapport aux bords parallèles. On comprend nettement l'intention du peintre, bien que le parti qu'il adopte ne soit ni un plan ni une vue perspective, mais un mélange arbitraire de ces deux modes de figuration. Quant à la perspective aérienne, qui supposerait une dégradation progressive dans l'éclat des colorations, il est à peine besoin d'ajouter qu'il ne saurait en être ici question. Enfin nous aurons épuisé ce qui concerne la représentation du paysage chez les Égyptiens en constatant les emprunts que l'art ornemental a faits à la flore locale dans la décoration de quelques objets usuels où des fleurs, des palmettes, des plantes ont fourni des motifs gracieux, heureusement appropriés aux formes de ces objets, et dont l'exécution est parfois d'une finesse remarquable.

La représentation du paysage ne tient pas dans l'art des Assyriens une place beaucoup plus importante que dans celui de l'Égypte, et la nature même qui devait lui procurer ses modèles suffirait à expliquer le rôle effacé qu'elle y joue. Un climat excessif et inégal, des plateaux désolés, tour à tour battus du vent ou brûlés par le soleil, et, dans ces plaines bordées par des montagnes aux profils sévères, une végétation rare et peu variée, ce sont là, on le voit, des conditions peu favorables aux manifestations du sens pittoresque. Nous n'avons pas à parler de la peinture assyrienne; rien de ce qui ferait d'elle un art véritable n'est arrivé jusqu'à nous. Tout ce que nous en connaissons se réduit à des fragmens de poteries émaillées et à quelques traces de polychromie constatées sur certains édifices. En Assyrie, comme en Égypte, l'architecture est restée l'art par excellence. Des fouilles difficiles et relativement récentes nous ont révélé le caractère imposant et l'étendue de ces immenses palais qui, jusque dans leur ruine, attestent la richesse et la magnificence de ces monarques asiatiques dont les traditions et l'histoire ont à l'envi célébré la puissance. Si nous n'y retrouvons ni ces inspirations plus ou moins directes, ni ces emprunts formels que les Égyptiens ont pu demander à la nature, nous savons, d'autre part, que ces monumens tiraient de la végétation qui les entourait un caractère original, et les jardins suspendus de Babylone, cités comme une des merveilles du monde ancien, sont bien connus de tous. Ce qu'étaient ces jardins, il serait hasardeux de le dire aujour-

d'hui ; mais, quoi qu'il en soit, les plantes et les arbres étagés sur les terrasses des palais de cette ville gigantesque devaient lui donner un aspect d'autant plus saisissant que, dans le reste du pays, la végétation était peu abondante.

Quant à la sculpture assyrienne, plus encore que celle de l'Égypte, elle fait corps avec l'architecture et lui est subordonnée. Si les statues ne s'y rencontrent qu'exceptionnellement, les bas-reliefs, en revanche, nous procurent pour le sujet qui nous occupe les informations les plus nombreuses. La figure humaine est bien loin d'y être traitée avec le degré de perfection qu'avaient atteint les Égyptiens, et l'expression de brutalité farouche ou sensuelle qu'elle nous offre le plus souvent confine à la bestialité. Mais cette infériorité de l'art assyrien est en partie rachetée par la souplesse et la vérité d'allures, par la justesse d'observation qu'il a montrées dans la représentation des animaux. Aucune figure humaine ne nous fournirait dans cet art l'équivalent de ce bas-relief du Musée britannique représentant une lionne transpercée par une flèche, qui se traîne expirante avec un air d'indicible souffrance.

Les guerres et les suites triomphales formant le cortège des rois vainqueurs, leurs grandes chasses contre les fauves, presque aussi redoutables que les guerres elles-mêmes, les processions religieuses, la construction des grands édifices, le transport des colosses destinés à leur ornement ; telles sont les scènes qui ont été le plus souvent traitées dans les bas-reliefs assyriens. Derrière ces différens épisodes, le paysage n'a qu'une importance tout à fait secondaire ; il n'existe jamais seul et pour lui-même. On n'en trouve aucune trace dans les monumens primitifs de Nimroud ; mais il apparaît simplifié et réduit à ses traits les plus généraux dans ceux de Koyoundijk et de Khorsabad, qui sont postérieurs. La perspective n'y est pas plus correcte que celle des Égyptiens, et une ignorance pareille s'y traduit par des maladresses ou des contresens analogues. Ainsi qu'on peut le constater dans les premières représentations du paysage chez les différens peuples, cette perspective, au lieu de se déployer en profondeur, procède par superposition ; elle ne tient aucun compte des distances relatives des objets entre eux, ni de leurs dimensions. S'agit-il de figurer des barques qui voguent à la surface des eaux, ces barques sont étagées jusqu'au sommet du bas-relief et entourées de stries ondulées en tous sens et terminées çà et là par une espèce d'enroulement destiné à figurer les remous que la rapidité du courant provoque dans un fleuve. Afin de ne laisser aucun doute au spectateur, des poissons et des anguilles nagent de distance en distance au milieu des flots. Faut-il indiquer le cours d'une rivière coulant au fond d'une vallée étroite, les montagnes qui se dressent pied à pied contre ses bord

sont renversées de part et d'autre de telle sorte que les arbres placés à la partie inférieure se trouvent avoir la tête en bas. La taille de l'homme est démesurément grandie, à ce point que les assiégeans d'une ville dominent ses murailles et arrivent au niveau de leurs ennemis abrités derrière les remparts. Parfois les personnages cheminent échelonnés le long d'une ligne étroite qui se continue indéfiniment unie et plate sous leurs pieds et simule le terrain, comme si cette simplification outrée devait nous donner l'impression de ces vastes plaines de la Mésopotamie qui se déploient à perte de vue. D'autres fois, au contraire, des chèvres sauvages ou d'autres animaux sont semés comme au hasard sur un fond uni, où l'absence même de tout accident provoque une impression pareille d'espace et d'immensité. Quant à la végétation, nous la trouvons caractérisée d'une manière très sommaire, mais suffisamment reconnaissable dans ses principales essences : des palmiers, des cyprès, des pins, et, au bord des marais, des roseaux et des prèles. Ces plantes s'offrent à nous toujours semblables, jamais spécifiées par des différences de port, qui, il faut bien le reconnaître d'ailleurs, sont moins tranchées pour les arbres de ces contrées que pour ceux des nôtres. L'artiste, quand il veut indiquer une forêt, se contente d'espacer à des distances égales, alternant avec les personnages ou les animaux, des palmiers aux branches symétriquement disposées en éventails.

Ces divers végétaux, ainsi que les marguerites, les fleurs de lotus ouvertes ou en boutons qui concourent également à la décoration des édifices, du mobilier ou des bijoux, sont le plus souvent imités d'une manière assez exacte, mais, à côté de ces élémens copiés sur nature, on rencontre aussi des plantes imaginaires dont les formes sont tout à fait conventionnelles, ou si librement traduites qu'il est impossible de distinguer le type originel auquel elles se rapportent. Tel est entre autres cet arbuste mystérieux, aux tiges entrelacées, d'où sortent des touffes de panaches et des fruits qu'un homme agenouillé cueille avec un soin respectueux. (Bas relief du musée du Louvre.)

En résumé, avec ses incohérences dans la figuration des terrains, et ses cours d'eau dont l'équilibre hasardeux devait être imité par l'art gothique, la perspective des Assyriens est tout à fait enfantine. Ses tracés ne procèdent d'aucune règle certaine, mais l'artiste s'efforce, par les expédiens auxquels il recourt, de mettre en évidence les traits pittoresques qu'il veut nous faire connaître et, en dépit de ses hérésies, il parvient à manifester sa pensée avec une certaine clarté. Compris et rendu ainsi, le paysage n'est jamais autre chose cependant qu'un fond de décor assez banal. Dans ces œuvres impersonnelles, l'exécution ne présente aucune différence bien notable,

ni rien qui ressemble à l'expression d'un sentiment individuel. A peine pourrait-on citer quelques rares ouvrages où l'observation de la nature se marque par des traits un peu plus précis et mieux caractérisés. Tel est surtout ce bas-relief du Musée britannique qui représente *le Festin d'Assourbanipal.* A demi couché à côté d'une de ses femmes, le monarque s'est fait servir un repas dans le jardin de son harem. Le couple royal repose sous une tonnelle autour de laquelle s'enroulent les tiges flexibles d'une vigne chargée de grappes et dont les folles pousses se terminent par des vrilles. Tout autour s'élèvent des palmiers et d'autres arbres; des fleurs, des oiseaux qui voltigent de branche en branche égaient aussi ce lieu charmant, et des esclaves avec de grands éventails entretiennent la fraîcheur, ou font retentir l'air du concert de leurs chants et de leurs instrumens. Au premier aspect, on reste frappé de l'impression de bonheur et de joyeux épanouissement qui se dégage d'une scène à laquelle la grâce du décor ajoute toutes ses séductions, et qui surprend d'autant plus qu'on ne s'attend guère à trouver de telles images dans l'art assyrien. Mais un examen plus attentif permet de découvrir au milieu de cette idylle la tête coupée du roi des Élamites, fait prisonnier dans la dernière guerre, qui pend accrochée à un arbre voisin. Revenu victorieux dans sa capitale, Assourbanipal prend un plaisir sauvage à réjouir ses yeux de ce hideux trophée, dont le contraste avec cette nature en fête rappelle d'une manière significative le singulier mélange de mollesse voluptueuse et de férocité que l'histoire nous montre dans les mœurs asiatiques.

II.

Avant de retrouver en Grèce et en Italie le développement historique de l'art dont nous venons de signaler les premières manifestations, il nous paraît utile de rechercher parmi les nations voisines de l'Assyrie la trace de ces représentations de la nature que nous nous proposons d'étudier dans l'antiquité. Qu'il le veuille ou non, jamais un peuple ne parvient à s'isoler entièrement de ses voisins et, avec les progrès de la science, on arrive à reconnaître des analogies et des pénétrations mutuelles là où d'abord on avait cru pouvoir affirmer des différences bien tranchées. C'est ainsi que des études récentes tendent à démontrer, — et certaines données décoratives communes à ces trois pays confirment cette opinion, — que la Chine ancienne n'a jamais été complètement fermée ni à la Perse, ni à l'Inde, et que sur ces deux dernières nations à leur tour, l'influence de l'Assyrie à laquelle elles confinent s'est originairement exercée. Bien que la chronologie, encore fort

incertaine, de l'histoire de ces contrées ne permette guère d'établir avec quelque précision si l'ordre historique de ces filiations coïncide avec la direction géographique que nous avons indiquée, c'est celle-ci qu'à l'exemple de M. Woermann nous allons suivre dans notre rapide examen.

C'est sans doute à l'art des Assyriens, plus ou moins modifié par les Phéniciens, qu'il convient de rattacher les très rares monumens qui nous ont été conservés de ce petit peuple juif, qui, s'il ne tient pas une très grande place dans l'histoire esthétique de l'humanité, mérite du moins d'être rappelé ici à cause du rôle important qu'il a joué dans l'histoire morale de la civilisation. Presque à chaque page, dans ses livres sacrés, éclate un sens original et profond des beautés de la nature et des intimes résonances qu'elles peuvent éveiller en nous. Ces cieux dont l'immensité raconte la gloire du Très-Haut, ces montagnes où il apparaît avec toute sa majesté au milieu du tonnerre et des éclairs et qui participent, comme les fleuves, aux frémissemens de l'univers entier, toutes ces comparaisons, tous ces traits, gracieux ou familiers, grandioses ou touchans, qu'après la Bible l'Évangile nous offre à foison, nous n'en trouvons qu'une bien lointaine réminiscence dans l'art de la Judée. Quelques fragmens d'architecture présentant des analogies évidentes avec l'art assyrien sont seuls parvenus jusqu'à nous. Le plus important et le plus caractéristique est le couvercle d'un sarcophage découvert par M. de Saulcy, aux portes mêmes de Jérusalem, et qui passe pour avoir servi de sépulture à un roi de Juda. Le dessin de cet important ouvrage, qui semble inspiré par quelque tapisserie de l'Orient, consiste en un semis régulier et serré de feuilles d'olivier qu'encadrent des entrelacs de pampres, de grappes, de lis, de glands et de pommes de pin. Tous ces motifs, empruntés au règne végétal, sont interprétés avec goût, et l'aspect de cette ornementation, où la régularité et la symétrie des dispositions générales s'allient heureusement avec la variété des détails, dénote un habile emploi des ressources de l'art décoratif (1).

La Perse ne nous fournit pas non plus des informations bien abondantes sur la manière dont y était comprise la représentation de la nature. Nous savons cependant par les historiens anciens que les jardins créés et entretenus à grands frais par les souverains de la Perse pouvaient rivaliser avec ceux de leurs voisins d'Assyrie. Mais aucun des monumens élevés par eux ne nous a été conservé, et,

(1) L'interdiction imposée par les livres sacrés de reproduire les formes d'êtres vivans, hommes ou animaux, obligeait l'art de la Judée à recourir à cette ornementation purement végétale. Les monnaies asmonéennes elles-mêmes attestent la rigueur de cette interdiction, puisque, au lieu de porter gravés sur leurs faces les portraits des souverains, elles ne reproduisent que des plantes ou des fleurs.

d'après les rares débris que nous en connaissons, nous trouvons à peine à mentionner quelques détails d'ornementation empruntés à la flore locale, des palmiers, des cyprès ou des vignes assez grossièrement imités. Ce n'est que beaucoup plus tard, sous les Sassanides, que, dans l'architecture, dans les armes, les étoffes, la céramique, et surtout dans les tapisseries, le merveilleux instinct décoratif de ce peuple a trouvé sa complète expression. Les formes végétales y sont toujours très librement traitées d'une manière tout à fait conventionnelle; elles ne rappellent que de très loin celles de la réalité.

Il n'est pas de contrée qui, mieux que l'Inde, semblât faite pour inviter l'art à la représentation du paysage. Abritée au nord par les plus hautes montagnes de l'univers, arrosée par des fleuves nombreux, entourée par l'Océan qui les reçoit, l'Inde étale aux yeux du voyageur toutes les splendeurs de la nature tropicale. Des lianes mobiles étreignent et relient entre eux ses arbres gigantesques et sous les voûtes impénétrables de ses forêts croissent des fleurs aux formes étranges, aux couleurs éclatantes. Plus encore que tous les autres peuples, les Indous ont dû être portés tout d'abord à diviniser la puissance et l'expansion luxuriantes de cette riche nature; mais leurs livres sacrés, tels qu'ils sont parvenus jusqu'à nous, ne nous renseignent plus guère sur ce culte primitif. En présence de ces croyances embrouillées, insaisissables, souvent même contradictoires, que la science a peine à coordonner, nous nous sentons absolument déroutés. Il faut sortir de nos habitudes d'esprit, renoncer à nos besoins de clarté et de logique, si nous voulons apprécier avec quelque justesse des idées qui nous sont si étrangères, mais qui, par leur raffinement et leur complexité, témoignent déjà d'une longue élaboration. Sans doute, avant cette civilisation déjà vieillie et relativement récente, la nature, avec ses phénomènes et ses réalités matérielles, tenait plus de place dans la religion primitive. Les livres sacrés eux-mêmes nous montrent, d'ailleurs, la vivacité de l'admiration qu'inspire cette nature, dans les descriptions enthousiastes où ses beautés sont si vivement ressenties et si poétiquement exprimées.

Ce sens du pittoresque dont la littérature indoue nous offre tant d'exemples, il n'a été donné qu'à un seul art de le manifester au même degré. Dans ses plus anciens monumens, — ceux d'Ellora et d'Adjuntah, — l'architecture de l'Inde non-seulement s'harmonise avec le paysage, mais elle fait corps avec lui. Les montagnes taillées à vif deviennent des temples, et les ouvertures pratiquées dans leurs flancs donnent accès à des sanctuaires mystérieux dont le roc lui-même où ils sont creusés forme les parois et les appuis.

Plus tard, quand l'architecture est devenue un art véritable, elle se détache de la nature. Elle a ses créations propres, ordonnées, savantes, dont la structure dérive de principes rationnels; elle a son style, dont la riche ornementation s'épanouit aux chapiteaux des colonnes, entoure les fenêtres ou les portes, court le long des frises en capricieuses broderies d'une invention et d'une originalité charmantes. Si elle ne fait plus, comme autrefois, corps avec le paysage, si elle n'emprunte même plus, comme nous l'avons vu en Égypte, ses élémens décoratifs à la flore locale, elle continue à trouver dans le cadre pittoresque où elle place ses édifices un merveilleux accompagnement. C'est au cœur des forêts immenses que s'élèvent les plus beaux temples; des arbres majestueux les entourent, et leur sombre verdure contraste avec la blancheur dorée de ces élégantes constructions dont l'eau des bassins intérieurs reflète les portiques et les colonnades, doublant ainsi par cette seconde image leur étendue et leur beauté. Nulle part ailleurs, en aucun temps, l'architecture n'a su tirer un tel parti des ressources pittoresques de la nature et l'associer avec plus d'à-propos à ses œuvres. Quant à la peinture, qui, grâce aux moyens dont elle dispose, eût seule pu retracer les aspects divers de cette belle contrée, à vrai dire, elle n'a jamais existé dans l'Inde. Tout au plus peut-on découvrir dans des miniatures d'une exécution grossière, et assez récentes, quelques rares tentatives de paysages traités très sommairement, à la façon de ces fonds que les maîtres primitifs de l'école italienne ont placés derrière leurs madones. Il semble qu'en présence de cette nature exubérante l'art, comme s'il se sentait impuissant à en reproduire les splendeurs, n'ait jamais essayé d'engager avec elle une lutte inégale.

III.

Placés à l'extrémité de l'Asie, la Chine et le Japon forment un groupe à part d'un caractère tout à fait original, mais il est permis de se demander à quel titre M. Woermann a pu les faire figurer dans une étude sur les arts de l'antiquité. Bien que l'ancienneté de leur civilisation soit incontestable et qu'ils aient de beaucoup devancé les Japonais, il ne faudrait pas accorder toute créance à ce qu'en disent les Chinois eux-mêmes. En fait, on ne peut guère citer de productions de l'art chinois antérieures au xe siècle, et encore sont-ce là des raretés tout à fait exceptionnelles. L'art des Chinois, et à plus forte raison celui des Japonais, appartient donc aux temps modernes; il n'entrait point, par conséquent, dans le cadre que s'était tracé M. Woermann. C'est pour nous conformer à l'ordre adopté par lui que nous en parlerons à notre tour, en

essayant de marquer plus nettement qu'il n'a fait les différences qui caractérisent les aptitudes esthétiques de ces deux nations.

Il est certain qu'aussi loin qu'on remonte dans leur histoire, les Chinois ont toujours manifesté un goût très prononcé pour la nature. Nous en trouvons la preuve dans cet art des jardins qu'ils ont porté à un très haut degré de perfection bien avant tous les autres peuples. Plusieurs siècles avant notre ère, leurs empereurs avaient, à grand renfort de dépenses et même de cruautés exercées envers leurs sujets, créé des merveilles qui l'emportaient de beaucoup sur les entreprises les plus fastueuses des souverains de l'Asie ou de l'Europe. Sous la dynastie des Han, les jardins impériaux formaient une véritable province et n'exigeaient pas moins de 30,000 esclaves pour leur entretien. Les arbres, les fleurs et les animaux les plus rares y étaient réunis. A ces beautés naturelles s'ajouta par la suite le luxe des statues, des constructions de toute sorte, dorées ou revêtues de porcelaines, et de tout ce qui pouvait concourir à l'ornement de ces parcs immenses. Plus tard, sous les Ming, on était revenu au goût primitif. Débarrassés de ces additions étrangères à la nature, les jardins de plaisance devaient offrir un aspect assez semblable à celui des jardins anglais, auxquels on croit d'ailleurs qu'ils ont servi de modèles. C'est, du moins, l'exemple des Chinois qu'invoque l'architecte Chambers, qui passe pour en avoir introduit la mode chez nos voisins, vers le milieu du siècle dernier (1). Dans les meilleurs types de ce genre, les Chinois se sont appliqués à provoquer les impressions qu'excitent en nous les beautés de la nature elle-même en réunissant avec art tous les élémens pittoresques qui peuvent récréer nos regards. Au moyen d'artifices ingénieux dans le groupement des arbres, dans la disposition des massifs, et l'aménagement des perspectives, ils parviennent à composer sur le terrain de véritables paysages. C'est ainsi qu'en plaçant dans le lointain des constructions de dimensions plus restreintes, peintes de couleurs neutres, et des arbres plus petits aux feuillages moins apparens, ils agrandissent l'horizon et procurent au spectateur l'illusion d'espaces plus considérables que ceux dont ils disposent en réalité. Mais ces procédés, d'un emploi toujours délicat, aboutissent souvent à des bizarreries tout à fait choquantes. Au lieu de se conformer discrètement aux indications que leur fournissent la configuration du sol et le caractère de sa végétation, il semble, en bien des cas, que les Chinois prennent plaisir à torturer la nature, en la façonnant à outrance, en accumulant sur un étroit espace une foule d'accidens invraisemblables : des roches aux formes étranges, des arbres rabougris taillés de mille façons, offrant

(1) *Designs of Chinese buildings*, par Chambers. Londres, 1757.

l'apparence de maisons, de portiques, de dragons et de tous les monstres grotesques enfantés par l'imagination de ce peuple singulier. Tels sont les jardins qui nous sont signalés aujourd'hui encore par des voyageurs récens, à Fati, près de Canton, avec leurs allées étroites, leurs montagnes en miniature, leur végétation impitoyablement martyrisée et leurs cours d'eau divisés en une infinité de bras aux contours sinueux. A côté de ces aberrations, d'autres jardins de plaisance dénotent, au contraire, ce sentiment plus juste des beautés de la nature dont nous trouverions, au besoin, une nouvelle preuve dans la situation pittoresque choisie pour leurs monastères par certains religieux du Céleste-Empire. On ne saurait imaginer un encadrement plus poétique pour la vie contemplative que les forêts séculaires qui enveloppent de tous côtés ces couvens perdus au cœur des montagnes et les lacs tranquilles au bord desquels ils se mirent.

S'il est permis de dire que l'art pur n'existe pas en Chine, il faut reconnaître que l'art industriel y a depuis longtemps, en revanche, acquis une perfection remarquable. C'est du règne végétal qu'il a tiré la plupart de ses élémens décoratifs. Nous ne mentionnerons que pour mémoire ces reproductions de paysages en miniature (1) dans lesquelles la nature, avec son relief et ses couleurs, a été copiée aussi exactement que possible; vrais jouets d'enfans exécutés parfois avec le plus grand soin, mais sans autre préoccupation que celle d'une imitation rigoureuse. Sans nous arrêter à ces ouvrages, dont la valeur esthétique est absolument nulle, nous pouvons signaler une foule d'objets utiles à l'homme ou destinés à l'embellissement de sa demeure et dont la flore locale a fourni l'ornementation. L'ivoire, le jade, le cristal de roche, les plus dures substances, façonnées avec une habileté infinie, nous montrent l'ouvrier triomphant des résistances que lui opposent ces diverses matières et s'attachant, par la façon dont il les met en œuvre, à faire pleinement ressortir le genre de beauté qui est propre à chacune d'elles. Vous diriez parfois qu'il s'est ingénié à multiplier les difficultés, comme s'il voulait faire parade de son talent à les vaincre. Il excelle à travailler les métaux, à les combiner entre eux, et à se composer une palette avec les différences d'aspect et de couleur qu'il en sait obtenir. Sur les flancs des vases, autour des coupes ou des bassins, il enroule en capricieux festons des feuillages dont la souplesse égale celle des plantes les plus gracieuses; et, çà et là, il y sème, avec un à-propos charmant, quelques mignonnes fleurettes d'une exécution plus fine encore, qui décou-

(1) Le musée de South-Kensington, à Londres, possède plusieurs de ces reproductions dans quelques-unes desquelles les matières les plus précieuses ont été employées.

pent l'argent ou l'or bruni de leurs corolles sur le fond mat du bronze. Le bois, brut ou recouvert de laque, est décoré d'animaux, de bouquets, ou de paysages dessinés par les incrustations chatoyantes de la nacre ou fouillés par le ciseau patient du sculpteur. Des panneaux du musée de Fontainebleau nous montrent plusieurs de ces paysages en relief, où des arbres, traités avec une vérité extrême et facilement reconnaissables à leur feuillage, se pressent sur les bords de bassins aux rives bizarrement contournées; dans le ciel, des nuages, découpés par bandes horizontales, laissent entrevoir la lune, représentée par un globe sphérique.

Mais les types les plus significatifs que les Chinois nous ont laissés de leur façon de concevoir et d'exprimer la représentation de la nature, c'est leur céramique qui nous les fournit, car c'est là, à vrai dire, leur art national, celui qu'ils ont de longue date pratiqué avec une incontestable supériorité (1). Nous y trouvons, comme dans toutes les autres productions de leur art industriel, cet amour de la réalité et cette perfection d'exécution qui donnent du prix même aux moindres détails décoratifs empruntés par eux à la nature. Une branche de pêcher ou de cognassier en fleurs, des pivoines, des camélias, quelques chrysanthèmes leur suffisent pour charmer nos yeux. Les plus simples données sont même pour eux les meilleures, celles où ils risquent le moins d'alourdir et de compromettre l'aspect de leurs ouvrages, ainsi qu'ils le font dans des arrangemens plus compliqués. Excepté dans les monstres assez ridicules dont nous avons déjà parlé, leur imagination ne brille guère par la fécondité, et la part de l'invention se réduit le plus souvent, pour eux, à varier, sans beaucoup d'à-propos, le groupement des combinaisons ornementales qui ont été accueillies avec faveur par le public. C'est ainsi qu'au musée de Dresde, par exemple, à côté de fleurs d'une grâce charmante heureusement disposées sur une potiche, on peut voir des poissons en conversation familière avec des oiseaux ; ailleurs des crabes volent ou se provoquent au combat dans les airs, au-dessus d'un riant parterre. L'incohérence de ces arrangemens est encore soulignée par le réalisme minutieux avec lequel chacun de ces détails est rendu. Ce parti-pris de réalisme étroit inspire d'ailleurs aux peintres du Céleste-Empire les plus étranges préoccupations. Dans leur désir de montrer les objets tels qu'ils sont, on sent à chaque instant percer le regret de ne pouvoir à la fois en faire voir la face et le revers. Le visage dont ils veulent reproduire les traits est placé de telle sorte que la symétrie des

(1) En dehors des musées de La Haye, de Dresde, de Kensington, du Louvre, de Sèvres et de Fontainebleau, où l'on peut le mieux étudier la céramique chinoise, des expositions nombreuses organisées à Paris dans ces dernières années ont permis de connaître les œuvres les plus importantes que possèdent les collections particulières.

yeux et des oreilles y soit géométriquement parfaite, en cherchant à se rapprocher autant que possible de cet idéal de beauté dont la pleine lune leur paraît le modèle achevé.

On peut prévoir les résultats auxquels aboutissent de pareilles théories quand les Chinois les appliquent au paysage. Comme ils n'y veulent aucun sacrifice, la couleur en est bariolée et crue, sans aucune atténuation des nuances en vue d'une harmonie dominante ou à raison de l'éloignement progressif des plans. La perspective linéaire n'est pas plus correcte que la perspective aérienne, et il est curieux que ce peuple, qui en connaît les lois scientifiques, qui en tient même compte dans l'arrangement de ses jardins, ne s'y conforme en aucune façon dans ses représentations de la nature, alors surtout que leur emploi serait légitime et nécessaire. Ces paysages sont généralement pris à vol d'oiseau. La perspective, au lieu de s'étendre en profondeur, y est toute en hauteur : elle procède par superposition et non, comme elle devrait, par interposition. Chaque objet, pris isolément, a sa perspective à lui, exacte s'il ne s'agit que de son apparence propre, mais défectueuse par rapport à l'ensemble, manquant de cette unité que lui donnerait un point de vue fixe auquel se rapporteraient toutes les lignes. Cette préoccupation de l'ensemble n'existe d'ailleurs à aucun degré dans les paysages chinois : une ville n'y est jamais qu'une réunion d'habitations juxtaposées à la fois dans le sens horizontal et dans le sens vertical, sans qu'aucune masque sa voisine, et les arbres, qu'on peut toujours compter séparément, n'indiquent une forêt que par leur nombre. L'eau s'y trouve toujours très amplement répartie, non-seulement parce qu'elle ajoute au pittoresque, mais aussi parce qu'elle fournit un moyen commode d'éviter la confusion qui résulterait de pratiques aussi défectueuses. Elle occupe d'ordinaire le centre de la composition et sur ses bords sont étagés les arbres, les fabriques, les rochers, les montagnes et les accidens pittoresques qui, le plus souvent, se trouvent tous réunis dans un même ouvrage. Cette accumulation, loin de prêter à la variété d'aspects, engendre au contraire une grande monotonie et révèle, en somme, une certaine pauvreté d'invention. N'étant pas reliés entre eux, ces détails trop nombreux semblent semés au hasard ; on n'y trouve aucune trace de choix, rien qui manifeste l'intention de l'artiste. Avec ses inconséquences et son absence complète de signification, un tel art est bien celui qu'on pouvait attendre de cette race à la fois vieillie et restée très enfant, avisée et sagace, mais aussi incapable de synthèse que d'imagination.

Voisins des Chinois, les Japonais ont reçu d'eux les principes et les procédés mêmes d'un art qu'ils ont perfectionné suivant leur génie propre, tout en respectant ses traditions. Cet art déjà un peu

épuisé devait se rajeunir et se continuer dans leur île avec un caractère d'originalité très marqué. Une telle filiation explique la similitude très réelle que présentèrent, surtout au début, les productions des deux peuples et les confusions dont elles étaient autrefois l'objet. Des comparaisons plus nombreuses et plus attentives ont permis de constater entre elles des différences que nous voudrions essayer de préciser ici, surtout en ce qui concerne les représentations du paysage.

L'amour que les Japonais montrent pour la nature est bien justifié par la beauté de la contrée qu'ils habitent, et dont les voyageurs s'accordent à vanter les aspects pittoresques, la riche végétation, et l'éclatante lumière. Couverte de neiges éternelles, la cime du Fousi-Yama, qui domine de haut la baie de Yeddo, ajoute au charme de ces riantes campagnes son imposante majesté. Bien plus encore que les Chinois, les Japonais ont le goût des fleurs et des plantes, et leur habileté horticole vient en aide à la richesse de la flore locale pour parer leurs jardins et leurs demeures. Mais leur organisation plus fine les a préservés des bizarreries que nous avons dû signaler chez leurs devanciers. Comme ceux-ci d'ailleurs, ils ont excellé dans les applications les plus diverses de l'art industriel. Sans doute, ils se bornèrent d'abord à copier les modèles qu'ils avaient sous les yeux. Nous citerions, au besoin, comme preuves de ces pastiches, les paysages compliqués dont sont ornées leurs plus anciennes porcelaines, et qui reproduisent ces amoncellemens de rochers aux formes étranges, superposés dans un équilibre aventureux, tels à peu près qu'on les retrouve chez les maîtres primitifs de l'Italie, de l'Allemagne ou des Pays-Bas. Mais les Japonais, en se dégageant de cette imitation servile, ont su trouver une expression d'art plus personnelle. Moins scrupuleux que les Chinois, ils ne s'attachent pas comme eux à reproduire minutieusement la nature jusque dans ses moindres détails. Leur interprétation plus libre laisse plus de part à l'imagination et à la pensée. La simplicité, la franchise du parti décoratif dénotent aussi chez eux des qualités de goût et d'observation tout à fait remarquables, et qui se manifestent également dans leur dessin et dans l'harmonie de leur coloris.

La répartition des masses indique à la fois une intelligence très nette de l'ensemble et un choix heureux des détails les plus significatifs. Bien qu'elle soit toujours très caractéristique, la silhouette de leurs compositions n'est cependant pas celle dont s'aviserait tout d'abord un décorateur élevé dans les traditions de notre art occidental. Elle offre, avec ses raccourcis audacieux ou ses brusques accens, je ne sais quelle grâce piquante et imprévue. Ces croquis à la fois très précis et pleins de sous-entendus, semblent, dans leur tour élégant, faire appel à notre collaboration : ils nous laissent le

soin d'achever tout ce qu'ils ne finissent pas. Arrêtés et très fermes dans les contours les plus significatifs, ils n'insistent que sur ce qui est essentiel, et, sans se croire tenus de tout dire, ils ont le charme de ces confidences intimes qui n'ont pas besoin d'être complétées jusqu'au bout pour nous révéler un état d'âme très particulier. C'est telle attitude, telle intention fugitive d'une physionomie ou d'un mouvement où se montre un sens pénétrant de la vie et de ses acceptions les plus délicates; c'est la courbe gracieusement infléchie d'une branche; c'est un oiseau qui incline à peine la tige flexible sur laquelle il se balance, ou encore un vol de papillons qui folâtrent gaîment autour d'une fleur. Tous ces menus détails sont exprimés avec la légèreté spirituelle du pinceau ou de la plume de roseau qui les a prestement enlevés et dont l'abandon prête un charme de plus à leur image. Nous avons pu nous convaincre de la facilité, toute spontanée en quelque sorte, de cette exécution en voyant, à l'exposition universelle de 1878, de très jeunes Japonais, presque des enfans, improviser, sous les yeux mêmes des visiteurs et avec une virtuosité merveilleuse, quelques-uns de ces croquis où respire un sentiment si vif des vrais principes de l'art décoratif.

Le coloris des Japonais présente les mêmes qualités que leur dessin. Plus sobre, moins bigarré que celui des Chinois, il est aussi plus fin. Nous y remarquons ces intentions poursuivies, ce parti-pris décoratif, ces colorations puissantes ou tendres et nuancées dont la nature, sans doute, a fourni le point de départ, mais qui, par leurs combinaisons pleines de fantaisie et d'imprévu, révèlent aussi une admirable intuition des lois de l'harmonie. Une foule d'objets usuels nous offrent des expressions variées de ce goût exquis dont les Japonais font preuve dans leur style décoratif; mais nous en trouvons les spécimens les plus accomplis dans leurs peintures sur papier ou sur soie, et surtout dans leurs albums. Dès le xve siècle, on peut signaler parmi ces peintures d'intéressans exemples de la représentation de la nature. Tel est, entre autres, ce paysage de Sesshiu, emprunté à la collection de M. Bing, et qui a été reproduit dans le bel ouvrage que M. Gonse a consacré à l'art japonais (1) : une vallée profonde qu'envahit un épais brouillard, tandis que les cimes des hautes montagnes qui bornent l'horizon, émergent au-dessus de la zone des vapeurs. Nous y voyons, figuré avec une grande vérité, un de ces effets atmosphériques dont ni l'art des anciens, ni celui des Chinois ne nous offrent aucune trace. En revanche, dans d'autres tableaux, beaucoup plus récens, attribués à Bountshio, nous retrouvons ces accumulations de rochers et d'ac-

(1) *L'Art japonais*, par M. Louis Gonse, 1883. Quantin, t. I, p. 194.

cidens que nous avons eu l'occasion de signaler chez les Chinois. Quel que soit d'ailleurs l'intérêt que présentent ces divers ouvrages, et sauf les différences résultant d'une habileté plus ou moins grande, les moyens d'expression employés ne varient guère aux diverses époques, ni chez les divers artistes ; tous dérivent des mêmes principes, paraissent sensiblement pareils, sans jamais refléter cette intime personnalité de sentiment ou de facture que nous admirons chez les paysagistes de l'école moderne.

Quant aux albums japonais (1), bien que leurs illustrations soient traitées en ébauches assez sommaires, la nature y apparaît avec sa merveilleuse richesse et sous tous ses aspects. Le brouillard, la pluie qui raie le ciel, le vent qui courbe la végétation, la neige qui étend son linceul sur la campagne désolée ou bien le retour du printemps avec la gaieté de ses fraîches floraisons, tous ces motifs pittoresques y sont rendus en quelques traits justes, expressifs, et qui ne laissent aucune incertitude sur les intentions de l'artiste. L'accord de ces traits entre eux, la façon dont ils concourent à l'effet, l'étonnante sûreté avec laquelle les blancs et les noirs sont répartis, l'impression saisissante qui en résulte, expliquent assez la vogue dont ces albums ont joui dans ces derniers temps. Les plus remarquables sont dus à un artiste apprécié dans son pays, et sur lequel le docteur Anderson et M. F. Dickins nous ont laissé de précieux renseignemens, complétés récemment encore par M. Gonse. Né en 1760 à Yeddo, où il est mort en 1849, Hokousaï est l'auteur d'innombrables croquis de sujets sacrés ou empruntés à la vie familière, entremêlés de quelques-unes de ces charges plaisantes dans lesquelles excellent les Japonais. Vers la fin de sa vie, il se sentit de plus en plus attiré par le paysage, et c'est à ce moment qu'il a retracé les sites les plus remarquables de la campagne aux environs de Yeddo, notamment le Fousi-Yama, auquel il a consacré une série de cent vues qui nous montrent le célèbre volcan sous toutes ses faces, par tous les temps, à toutes les heures. Sachant voir, Hokousaï, avec une extrême sobriété de moyens, sait aussi exprimer ce qu'il voit, d'une manière à la fois concise et piquante, pleine d'originalité et de hardiesse. Tantôt son pinceau délié court légèrement sur le papier, tantôt il s'épanouit ou s'écrase même pour placer çà et là, avec une désinvolture charmante et toujours au bon endroit, un accent ou une tache qui nous renseignent du même coup sur la forme des objets et sur leur coloration. La vivacité de l'esprit qui conçoit va ici de pair avec la dextérité de la main qui exécute, et pour quiconque a manié un crayon, il y a plaisir et profit

(1) C'est la bibliothèque de Leyde qui possède la réunion la plus nombreuse de ces recueils dont, pendant son séjour au Japon, le docteur Siebold avait formé la collection.

à voir ainsi revivre la nature elle-même dans des images qui en mettent si bien en lumière les aspects les plus caractéristiques. Tant d'originalité était faite pour plaire à notre époque, alors que l'uniformité tend à s'établir dans l'art des nations européennes. Aussi, la mode a-t-elle adopté avec un engouement peut-être excessif ces interprétations de la réalité, qui, bien qu'elles se rattachent à des traditions déjà anciennes chez les Japonais, nous semblent à nous si modernes par leur esprit et fournissent à notre production industrielle un peu épuisée une occasion de renouvellement.

IV.

Après cette rapide excursion vers les régions de l'extrême Orient, il nous faut maintenant, en remontant le cours des âges, aborder enfin cet art hellénique dont l'étude, à raison des rapports plus directs qu'il présente avec notre civilisation, offre pour nous un intérêt plus immédiat. L'influence de l'Assyrie, transmise de proche en proche par l'Asie-Mineure, est nettement marquée sur les débuts de cet art, et la géographie même explique la facile transmission de cette influence. On l'a remarqué bien souvent : les îles nombreuses, qui sont semées à de courtes distances dans l'archipel comme autant d'escales, favorisaient singulièrement ce courant de relations suivies dont les plus récens historiens de la Grèce, M. E. Curtius notamment, ont démontré l'antiquité et l'importance. Quand plus tard les Grecs répandirent parmi les populations de la côte asiatique les bienfaits de la haute culture à laquelle ils étaient parvenus, ils ne faisaient, pour ainsi dire, que leur rendre ce qu'ils en avaient autrefois reçu. Malgré le mélange des races, on retrouvait encore à cette époque quelque trace d'une communauté d'origine qui explique la fréquence et l'efficacité de ces mutuels échanges. Navigateurs hardis, possédant le génie du commerce, les Phéniciens avaient naturellement joué un rôle considérable dans ces communications incessantes établies entre les deux rivages de la Méditerranée. C'est par leur entremise que la Grèce recevait les produits de l'Égypte et de l'Assyrie. Nous avons vu la part restreinte qui dans l'art de ces deux nations a été faite à la représentation du paysage. Il n'y avait point là évidemment de quoi faire l'objet d'un trafic avec la Grèce et les informations que celle-ci avait occasion de recueillir sur l'art de l'Orient étaient bornées à ce que des objets plus usuels et plus facilement transportables, comme des statuettes, des bijoux, des vases de bronze ou des poteries, pouvaient lui en apprendre. Même dans ces conditions forcément assez limitées, la Grèce devait profiter de l'action exercée sur elle par des contrées dont la civilisation était de beaucoup anté-

rieure à la sienne, et il est assez curieux que les témoignages les plus décisifs qu'on a pu trouver de cette action nous soient offerts surtout par la présence d'élémens décoratifs empruntés au règne végétal, — la rosace, la fleur de lotus et la palmette, par exemple, — dont la flore hellénique n'a certainement pas fourni les types.

Les représentations du paysage ne devaient pas non plus, d'ailleurs, occuper dans l'art grec proprement dit une place bien importante. C'est dans la peinture surtout que nous aurions pu étudier ces représentations, et aucun ouvrage des maîtres qu'elle a produits ne nous a été conservé. Les noms seuls de Zeuxis, d'Apelle, de Parrhasius, de Timanthe et de Polygnote sont parvenus jusqu'à nous. Il est plus que douteux, du reste, que, même en Grèce, la peinture ait jamais atteint la perfection à laquelle l'architecture et la sculpture surtout sont arrivées, et quant à la représentation du paysage, qui seule doit nous préoccuper ici, elle y demeura toujours, selon toute vraisemblance, fort rudimentaire. La nature même de la Grèce rend jusqu'à un certain point compte de cette infériorité. Cette nature, en effet, présente un caractère tout à fait à part et qui la distingue presque autant de l'Égypte et de l'Orient que des contrées du Nord. Les plus anciens témoignages de ses poètes et de ses historiens nous la montrent déjà comme un pays dépouillé et nu, dont l'aspect ne devait pas, d'une manière très notable, différer de celui qu'il offre aujourd'hui. Cette rareté de la végétation, ce vide des premiers plans, invitent le regard à se reporter vers les montagnes aux formes harmonieuses qui bornent l'horizon. Leurs nobles profils se détachent nettement sur le ciel, et, comme pour faire écho à leur élégante silhouette, les rivages de la terre ferme et des îles dessinent leurs gracieuses découpures sur l'azur plus intense de la mer qui les presse de tous côtés. Ces proportions exquises, ces lignes fermes et pures auxquelles la limpidité de l'air conserve à la fois leur précision et leur délicatesse, ont une beauté en quelque sorte sculpturale, mais elles ne présentent ni les contrastes, ni les aspects variés des contrées où les arbres et les accidens pittoresques sont plus abondans et sollicitent le pinceau de l'artiste par des motifs plus saisissans. Le paysage en Grèce est plutôt un fond qu'un premier plan, fond merveilleux, il est vrai, et qui, sans jamais absorber l'attention, semble préparé pour servir de cadre à l'être humain, lequel restera toujours le sujet dominant de l'art hellénique.

La religion et la poésie qui avaient précédé le développement de cet art, contribuaient puissamment à laisser à l'homme cette prééminence. Si, à l'origine, le culte s'était adressé à des objets naturels, tels que des arbres, des pierres brutes ou grossièrement façonnées,

de bonne heure le génie grec inclina vers cet anthropomorphisme dont les poésies homériques nous montrent tant d'exemples significatifs. Les rayons du soleil y sont devenus les flèches d'Apollon; « la divine Séléné baigne son beau corps dans l'Océan » ou « pousse en avant ses chevaux lumineux; » l'Aurore, assise sur son trône d'or, écarte « de ses doigts couleur de rose » les voiles transparens qui flottent autour d'elle, les flots azurés de la mer « rient » au soleil, et les nuées violemment agitées par la tempête « se plaignent et gémissent. » Partout, chez Homère, on sent la présence de l'homme, et la nature n'a d'intérêt que par lui, par les rigueurs qu'elle lui oppose ou les facilités de vivre qu'elle lui procure. On ne songe guère qu'elle a ses beautés propres qui plus tard seront admirées pour elles-mêmes. L'idéal, c'est une terre féconde, bien cultivée, fournissant largement aux mortels leur subsistance. Les descriptions pittoresques, réduites à quelques traits bien choisis, expressifs dans leur concision, nous donnent une idée vivante de la réalité, mais sans jamais nous distraire de l'homme, qui doit toujours occuper notre attention.

Les traits que nous venons de citer, et bien d'autres encore, nous font voir les forces et les phénomènes de la nature personnifiés dans des dieux, qui, semblables aux humains par leurs sentimens et leurs passions, ne diffèrent d'eux que par une puissance et une beauté supérieures. Pour les représenter dans leur dignité, l'art n'aura donc qu'à choisir dans les formes humaines, à les épurer, à les ennoblir. Ces formes que la race en Grèce offre à l'art naturellement belles, tout l'effort de l'éducation tend à les rendre plus parfaites encore. Les grandes fêtes nationales sont les jeux athlétiques; la solennité des récompenses décernées aux vainqueurs justifie la place réservée dans la vie aux exercices variés qui assouplissent ou fortifient les corps des jeunes gens, et un seul mot sert à exprimer cette excellence morale et physique qui fait d'eux des citoyens accomplis. La sculpture trouve ainsi en abondance des modèles et des occasions de progrès qui, après des efforts persévérans, la mettent en possession de toutes ses ressources. Instruite à cette école et stimulée par le goût national, elle réalise des types de beauté qui sont proposés à l'admiration d'un peuple entier sur ses places publiques et à son adoration dans ses temples.

On le voit, tout concourait à assurer dans l'art grec la supériorité à la sculpture. Mais, si les manifestations de la vie humaine s'y retrouvent idéalisées pour servir à l'expression de la vie divine, en revanche, dans le programme que se propose cet art, il n'y a guère place pour une représentation de la nature pittoresque, à laquelle, d'ailleurs, il ne saurait jamais se prêter que d'une façon bien sommaire. A peine pourrait-on relever çà et là, à travers

toutes les œuvres de la statuaire grecque, un bout de rocher, l'indication d'une eau tranquille ou agitée, un tronc d'arbre autour duquel s'enlace une tige de vigne, une branche de chêne ou de laurier, ou bien quelques feuilles de lierre. Mais souvent ces troncs d'arbres sont tout simplement destinés à servir de supports aux figures, et ces feuillages, quand ils ne sont pas placés à côté d'elles pour mieux spécifier leur caractère, n'ont d'autre but que de faire ressortir, par un contraste voulu, la finesse du travail dans les chairs ou les draperies qui les avoisinent. A force de souplesse et de perfection dans l'expression des nuances et grâce à un ensemble d'analogies délicates qu'elle arrive à rendre d'une manière aussi fine que précise, la statuaire en vient à substituer à la nature elle-même ses propres créations, tout un monde de personnifications abstraites qui en symbolisent les aspects et dont la détermination est assez claire pour être reconnue par tous. La terre, avec ses moissons, ses pâturages, ses bois, ses sources et ses fleuves; le ciel, ses astres et les divers phénomènes de l'atmosphère et de la lumière, la mer dans ses états les plus variés, trouvent ainsi leur représentation dans des œuvres d'une beauté et d'une puissance de signification singulières.

Dans le bas-relief, qui, se rapprochant davantage des conditions de la peinture, pourrait mieux se prêter à l'introduction des élémens pittoresques de la nature, la place que ceux-ci occupent n'est pas sensiblement plus grande que dans les statues elles-mêmes. Avec une vive intelligence des ressources de leur art, les sculpteurs grecs avaient reconnu qu'il existe pour ce genre des règles précises dont les modernes ont dû respecter aussi, après eux, la légitime autorité. Dans les ouvrages des bonnes époques, ils s'y sont toujours conformés et, afin de ne pas compliquer les sujets qu'ils voulaient représenter par des plans trop nombreux ou par des détails trop apparens, ils ont laissé aux fonds une extrême simplicité. Les arbres qu'ils y placent quelquefois ne sont généralement figurés que par des troncs tout à fait dépouillés; ce n'est qu'exceptionnellement que leur essence se trouve spécifiée par quelques indications de feuillages exprimées d'une manière assez vague.

Pour toute cette période des débuts ou même de la maturité de l'art hellénique, à défaut des témoignages que nous fournirait la peinture proprement dite, nous devons nous contenter des informations qui nous sont offertes par quelques-unes de ses applications plus ou moins directes. Les études nombreuses dont les vases peints ont été l'objet nous permettent d'affirmer que non-seulement la représentation de paysages n'a jamais fait le sujet principal de leur décoration, mais que les rares détails pittoresques empruntés à la nature qu'on y rencontre y sont toujours traités de la façon la plus

sommaire. A l'ornementation grossière, composée de lignes purement géométriques ou d'élémens inspirés par la flore et la faune marines, qui distingue les premiers essais des céramistes grecs, les influences orientales firent succéder un mode de décor moins rudimentaire et signalé, comme nous l'avons dit, par la présence de fleurs ou de feuillages imités de la flore exotique, bien reconnaissables encore, malgré les transformations dont ils avaient été déjà l'objet chez les peuples qui les avaient employés. Avec sa faculté d'appropriation et ce besoin d'unité qui marquent ses créations, l'art grec n'avait pas tardé à substituer graduellement à cette décoration orientale, qui procède par zones superposées, le système plus simple et mieux conçu d'une zone centrale agrandie et laissant ainsi toute son importance au sujet qui s'y trouve représenté. Grâce à cette heureuse modification, les épisodes les plus variés purent s'y développer librement dans des frises, où les personnages mêlés à la scène se succèdent, tracés sur un même plan, avec une facilité et une sûreté de main vraiment admirables. A côté de ces figures humaines ou divines, les traits empruntés à la nature pittoresque sont réduits à ce qui est strictement nécessaire pour caractériser ces figures : c'est le rameau de vigne de Bacchus, le laurier d'Apollon, l'olivier de Minerve, les pommes d'or des Hespérides, etc. Dans cet ordre de simplifications acceptées, un arbre tient lieu d'une forêt, une colonne représente un temple ou un palais ; des dauphins, des poissons ou quelques traits ondulés servent à désigner la mer ou le cours d'un fleuve. Le procédé sommaire de la décoration, la forme même des vases n'aurait pas permis d'ailleurs des indications plus complètes, et, en somme, quoique les conditions fussent différentes, la peinture des vases n'a guère été plus explicite que la sculpture des bas-reliefs à l'égard de la nature ; elle s'est renfermée à peu près dans le même programme. Chez elle aussi tout reste subordonné à la figure humaine, à laquelle les artistes grecs entendent bien réserver toujours le principal rôle et la plus grande place.

Il semble que la première occasion qui se soit offerte à la peinture d'aborder la représentation du paysage lui ait été fournie par les décorations théâtrales. Sans doute, à l'origine, des conventions nombreuses réglaient l'organisation de la mise en scène chez les anciens. Quelques-unes de ces conventions naïves, que l'on retrouve à l'origine du théâtre moderne, ont même persisté pendant toute l'antiquité, et si le désir d'aider un peu à l'illusion dramatique a été, à un certain moment, une cause de progrès pour cet art de la mise en scène, ce serait une étrange erreur de penser que, même alors, il fût devenu l'objet de préoccupations bien raffinées. L'emploi de masques tragiques ou comiques qui ne laissaient

aucune part aux jeux de la physionomie, la nécessité de forcer la voix pour se faire entendre des spectateurs placés à de grandes distances, certaines particularités de costume, dont la connaissance est arrivée jusqu'à nous, permettent d'apprécier les conditions assez élémentaires dont s'accommodaient les anciens, qui n'apportaient au théâtre aucune des exigences réalistes que nous y montrons aujourd'hui. L'espace occupé par la scène proprement dite était chez eux beaucoup plus restreint, bien moins profond que dans nos salles actuelles. Bien que les nombreux écrivains qui ont étudié cette question présentent entre eux des divergences assez marquées, il paraît probable que le fond de cette scène était rempli par une décoration fixe qui, au besoin, pouvait être masquée, en tout ou en partie, grâce à des décorations mobiles enroulées ou disposées sur des châssis et permettant ainsi de renseigner le public sur les changemens de lieux amenés par le développement de l'action. Cette probabilité, à l'appui de laquelle on peut citer la mention faite par Vitruve qu'Agatarchos avait peint les décors des tragédies d'Eschyle, nous semble, ainsi qu'à M. Woermann, confirmée également par un des plus admirables passages de l'*Œdipe à Colone* de Sophocle. Lorsque Antigone, guidant son père aveugle, arrive avec lui sur le territoire de l'Attique et lui fait la description du paysage qui l'entoure, il est difficile d'admettre que le décor de la scène ne répondît pas à cette description. Mais les changemens de décor, s'ils avaient lieu, ne devaient pas être bien nombreux, et le matériel dont on disposait à cet effet se réduisait probablement à trois ou quatre types distincts : une place publique, un palais, un temple, et une forêt, qui, à la rigueur, pouvaient suffire à toutes les représentations. Dans une ingénieuse restauration de la scène du théâtre d'Orange, exécutée d'après les indications de MM. Ch. Garnier et Heuzey, des prismes à trois faces, peintes et mobiles autour d'un axe, sont disposés de chaque côté de cette scène, et ces faces, offertes successivement aux regards du spectateur, servent à localiser les divers épisodes du développement du drame. Des accessoires faisant partie du matériel du théâtre, tels que des rochers, une tour, une portion de rempart, pouvaient aussi servir à donner au public des renseignemens que celui-ci jugeait suffisans. Les tentatives faites dans le sens d'une mise en scène plus favorable à l'illusion dramatique eurent, en tout cas, pour effet d'améliorer la science de la perspective et de permettre ainsi à la peinture proprement dite de donner graduellement plus d'importance au paysage. Cet art, qui ne s'était d'ailleurs développé que tardivement, accepta pendant longtemps en Grèce une situation dépendante. Le génie grec, nous l'avons remarqué, était surtout sculptural et, dans la décoration des temples, qui forma d'abord la principale occupation de la pein-

ture, celle-ci, privée du clair-obscur et bornée à l'étude exclusive des formes humaines, s'attachait surtout au dessin, à la beauté des contours, à la netteté des silhouettes, et à la science de la composition. Ses ouvrages, d'un coloris très sobre, souvent même presque monochromes, conservaient un caractère sculptural; ce n'étaient en quelque sorte que des bas-reliefs peints.

Avec la période alexandrine et la fusion qu'elle amena entre les diverses civilisations du monde ancien, une révolution profonde allait se produire. Les croyances avaient vieilli, et la perfection avec laquelle tous les types divins avaient déjà été exprimés devait provoquer dans l'art des essais de renouvellement auxquels la littérature indiquait la voie. Encouragée par les Ptolémées, l'étude des sciences, dont Aristote avait si brillamment provoqué l'essor, témoignait, comme la poésie elle-même, de ces aspirations nouvelles. Les noms de Théocrite, de Bion, de Moschus nous montrent l'importance du mouvement qui inclinait alors les esprits vers la nature : elle apparaît dans leurs écrits comme ayant son intérêt propre, et pour la première fois ses beautés sont senties et célébrées pour elles-mêmes. La domination romaine, en mêlant encore plus intimement les génies des races qui lui étaient soumises, acheva de rendre ce mouvement plus décisif. Avec la richesse et les loisirs qu'elle amena pour les maîtres du monde, nous voyons naître ces goûts de villégiature, cet amour et cette observation de la vie agreste que Virgile et Horace ont su nous peindre avec des traits si personnels et si exquis. Quintilien, s'élevant bientôt après contre les abus de ce sentiment, en vient même à blâmer, comme peu favorables à l'étude, ces cabinets de travail dont la situation trop pittoresque est une cause de distraction « et ne permet que difficilement à l'esprit de suivre ses pensées. » Plus tard, avec la décadence de la poésie, les versificateurs s'étendent complaisamment et hors de propos sur ces descriptions de la nature qui, dans les ouvrages des anciens, n'occupaient qu'une place restreinte et faisaient toujours corps avec le sujet.

L'art s'était conformé à ce mouvement des esprits. Comme la religion, il avait perdu chez les Grecs son caractère national pour devenir cosmopolite, et l'homme avait cessé d'être le centre et l'objet unique de ses créations. Mieux qu'aucun autre art, la peinture pouvait se prêter à ces tendances nouvelles, qui d'ailleurs devaient se manifester jusque dans la sculpture par l'emploi de ces perspectives fuyantes introduites alors dans les bas-reliefs, par la multiplicité croissante de leurs plans, et même par la prétention malencontreuse d'y représenter des paysages purs. Mais c'est à la peinture seule que nous allons désormais demander nos renseignemens; c'est elle, en effet, qui, pour le sujet qui nous occupe, nous fournit

les plus nombreux et les plus intéressans. Ce n'est plus en Grèce d'ailleurs, c'est en Italie que nous les rencontrerons, car, nous le savons, toutes les œuvres de ce genre que possédait la Grèce ont été détruites.

Avant un certain Ludius, qui nous est présenté par Pline comme ayant eu le premier, au temps d'Auguste, l'idée de peindre des paysages sur les murailles, Vitruve avait déjà parlé de pareilles représentations comme usitées dans l'antiquité. Postérieurement à ces deux auteurs, un sophiste, Philostrate l'Ancien, dans la description qu'il nous a laissée d'une galerie de soixante-quatre tableaux, nous donne sur le paysage tel qu'il était compris de son temps les détails les plus circonstanciés. Cet écrit de Philostrate a été l'objet de nombreux travaux, tant en France qu'en Allemagne (1), et la question de savoir si la galerie dont il parle existait réellement y a été longuement débattue. Son existence, qui paraît aujourd'hui assez probable, peut d'ailleurs se concilier avec l'opinion que, suivant les habitudes de cette époque, le sophiste, dans ses descriptions, a bien pu aussi se laisser entraîner à des développemens qui s'écartaient parfois de la vérité. Quoi qu'il en soit, ces descriptions concordant d'une manière assez exacte avec l'état de l'art à ce moment, et leurs indications nous étant confirmées par les peintures anciennes qui sont parvenues jusqu'à nous, il nous paraît préférable de recourir pour notre étude à ces peintures elles-mêmes, sans nous attarder plus longtemps aux informations, toujours moins positives, que nous tronverions chez les écrivains.

Parmi les peintures antiques qui nous ont été conservées, celles qui proviennent de Pompéi sont de beaucoup les plus nombreuses; mais, avant d'examiner celles d'entre elles qui peuvent nous intéresser, il convient d'en mentionner d'autres qui, plus récemment découvertes dans Rome ou aux environs, l'emportent cependant sur elles par leur valeur artistique et la grandeur de leurs dimensions, bien que l'exécution en soit antérieure. La première série de ces paysages, — ceux qui ont été trouvés de 1848 à 1850 sur le mont Esquilin, — formait originairement une suite de huit panneaux, dont six seulement et la moitié d'un septième sont demeurés intacts (2). Les trois scènes différentes que nous offre cette suite se rapportent à un ordre de sujets très en vogue chez les anciens

(1) Après les études, souvent contradictoires, qui lui ont été consacrées en Allemagne par MM. Brunn, Friedrichs et F. Matz, Philostrate a fourni récemment la matière de deux thèses soutenues à la Sorbonne par MM. Bougot et Bertrand.

(2) Ces peintures, aujourd'hui déposées à la bibliothèque du Vatican, dans la salle même où se trouvent les *Noces Aldobrandines*, ont été l'objet d'une étude spéciale de M. Woermann : *Die antiken Odyssee-Landschaften vom Esquilinischen Hügel zu Rom*, in-f°; Munich, Th. Ackermann, 1876.

et que Vitruve désigne sous le nom de : *Ulyssis Errationes per topia.* Ce sont comme les illustrations des épisodes contenus dans le xe et le xie chant de l'*Odyssée :* celui d'Ulysse chez les Lestrygons, celui de l'enchanteresse Circé, et enfin celui de la Nékuia dont, suivant Pausanias, Polygnote lui-même avait aussi décoré les murs de la Lesché de Delphes. Séparées par des pilastres qui, sans limiter exactement chacune des scènes, donnent à l'ensemble un aspect franchement décoratif, ces peintures tirent de l'importance qu'y offre le paysage leur principal intérêt. On y reconnaît tout d'abord la contrée inhospitalière habitée par les Lestrygons, avec ses hautes montagnes, ses rochers escarpés et sauvages entre lesquels apparaît la mer bleuâtre où flottent les vaisseaux des Grecs. Des arbres chétifs, très sommairement indiqués, accrochent leurs racines aux anfractuosités du terrain et, sur le premier plan, des bestiaux s'abreuvent au bord d'un cours d'eau. Dans le troisième compartiment, les rochers abritent une anse circulaire, et la mer, sur laquelle on aperçoit l'embarcation d'Ulysse, sert à relier ce sujet avec celui de Circé, dont le palais marquait probablement le centre de toutes ces compositions. Plus loin, le dernier épisode, la Descente aux enfers, fait pendant à celui des Lestrygons. L'aspect général est franchement décoratif et produit l'effet de tapisseries d'un ton sobre où les bruns clairs s'opposent à des bleus verdâtres dont le rouge des pilastres fait valoir les colorations discrètes. Par une symétrie évidemment voulue, les nuances sombres des compartimens extrêmes contrastent avec la clarté du centre, et peut-être même y a-t-il une intention positive de mettre dans chaque épisode l'harmonie dominante en rapport avec le caractère du sujet. Notons enfin, comme une particularité curieuse, indice d'une transformation récente dans la manière d'exprimer le paysage, un mélange de figuration réelle et de symbolisme employé pour la représentation des divers élémens pittoresques. Parfois même ces deux modes d'expression sont réunis et coexistent. C'est ainsi que la source Artakia est indiquée à la fois par une eau courante qui s'épanche et par la nymphe qui la personnifie et, comme si cette double indication n'était pas encore suffisante, le mot κρήνη a été inscrit aux pieds de la nymphe. Certains détails de construction relevés sur l'emplacement où étaient disposées ces peintures permettent, avec quelque sûreté, de leur assigner comme date les derniers temps de la république ou les débuts de l'empire. D'autre part, le choix des sujets, les caractères employés pour la désignation des personnages, aussi bien que l'ampleur et la sûreté de l'exécution elle-même, rendent plus que probable leur attribution à des artistes grecs.

Des fouilles faites en 1863 à Porta-Prima, près de Rome, ont amené la découverte de peintures d'un genre très différent et d'un

mérite bien supérieur encore, qui formaient la décoration de la villa de Livie dite *ad Gallinas* (1). Les quatre parois sur lesquelles était peinte cette décoration présentaient un développement de 11^{m},72 de longueur sur une hauteur de 5^{m},84. Il ne s'agit plus cette fois de compositions dans lesquelles le paysage occupe une place plus ou moins importante, mais bien de paysages purs, qui, sans aucun recours au symbolisme, visent à donner l'illusion de la nature elle-même. Des treillages de roseaux ou des masses vigoureuses de feuillages y servent d'encadrement à des échappées sur un jardin tout rempli de rosiers et de grenadiers en fleurs et d'autres arbres fruitiers, des cognassiers, des cerisiers et des pommiers facilement reconnaissables, qui forment une véritable forêt. Aucun personnage n'anime ce lieu solitaire, mais, posés parmi les gazons, sur les palissades, sur les branches ou traversant le ciel, des passereaux, des pinsons, des loriots, des oiseaux de toute sorte égaient ce lieu charmant de leurs vives couleurs et de leurs gracieux ébats. L'ensemble est plein de fraîcheur et de poésie, et la facture élégante et facile de ce bel ouvrage, ainsi que son agréable coloris, le distinguent de toutes les peintures analogues que l'on pourrait citer soit à Rome, soit à Pompéi. Il était naturel d'ailleurs que la décoration d'une villa appartenant à un membre de la famille impériale fût confiée à un artiste de premier ordre, peut-être à ce Ludius qui passe pour avoir imaginé le premier la représentation de ces jardins enchantés dont la vogue fut bientôt assurée. Une inscription placée sur une peinture du même genre, trouvée dans un tombeau de la voie Latine, nous apprend que, vers la fin du 1er siècle de notre ère, des artistes grecs établis à Rome étaient renommés pour ces sortes de travaux.

D'autres peintures découvertes sur le Mont Palatin, dans une habitation que M. Léon Renier a reconnu être celle de Livie (2), nous montrent également l'importance attribuée aux paysages qui servent de fond aux diverses compositions ornant les parois. Si, dans la scène d'*Argus*, ce fond a un aspect très indécis, en revanche; l'épisode de *Polyphème et Galatée* nous permet de constater de nouveau, dans les tons clairs de la mer qui étend ses eaux transparentes entre les hautes falaises, l'heureuse harmonie que forment les gris verdâtres dominant dans ce paysage avec le rouge des pieds-droits qui l'encadrent Mais le principal intérêt de ces décorations réside pour nous dans la *Vue d'une rue de Rome* qui se trouve dans la même salle que le *Polyphème*. C'est comme une percée destinée à produire l'illusion d'un vrai paysage entrevu par une fenêtre ouverte,

(1) M. Brunn a rendu compte de cette découverte dans le *Bulletin de l'Institut archéologique* (mai et juin 1863).

(2) *Les Peintures du Palatin*, par MM. L. Renier et G. Perrot; *Revue archéologique*, années 1870 71.

et on y voit déjà, ainsi que le fait observer M. Perrot, la marque « de ce goût que les Italiens d'aujourd'hui ont conservé pour les trompe-l'œil, pour ces perspectives que leurs décorateurs savent encore employer avec une rare habileté (1). » Les élémens pittoresques semblent ici fidèlement empruntés à la réalité et, dans leur désordre et leur entassement, ces maisons à plusieurs étages avec leurs balcons, avec cette *loggia* appliquée à l'une d'elles, et la bande étroite du ciel découpée entre les hautes murailles nous présentent probablement la représentation la plus exacte qui nous ait été conservée d'un des aspects de la Rome ancienne, au temps des Césars.

Cette large part faite au paysage dans l'ornement des habitations nous montre à quel point le goût de la nature s'était peu à peu développé chez la société romaine. Nous en trouverions encore la preuve dans le charme irrésistible que, malgré un premier et terrible avertissement, les environs du Vésuve ne cessaient pas d'exercer sur les nombreux citadins que, chaque année, les beautés de la baie de Naples attiraient sur ses rivages. Rendues à la lumière, les ruines des cités campaniennes nous racontent aujourd'hui la vie de leurs habitans, et, si les peintures qui en ont été exhumées n'ont ni la valeur ni l'importance des grandes décorations dont nous venons de parler, elles nous fournissent, par leur nombre et leur variété, les documens les plus précieux sur l'art de cette époque (2).

Tous les aspects que peut comporter la représentation de la nature se rencontrent à Pompéi, depuis les simples fonds accompagnant des scènes empruntées à la poésie ou aux légendes mythologiques jusqu'aux paysages purs, soit imaginaires, soit réels. Ces divers genres, qui, dans les temps modernes, constitueront autant de spécialités distinctes, telles que les marines, l'architecture, les ruines, les scènes champêtres avec ou sans personnages, les aspects de pays exotiques, les fleurs, les fruits, les animaux, se trouvent là comme à l'état d'ébauche, pratiqués isolément ou réunis suivant le caprice de l'artiste. Les répétitions multipliées de certains sujets nous montrent quels étaient ceux qui jouissaient le plus de la faveur publique. Parmi ces peintures, les unes occupent toutes les parois et sont conçues dans un sens décoratif tout à fait conventionnel; d'autres, simulant des ouvertures pratiquées sur la campagne,

(1) *Revue archéologique*, t. XXII, p. 152. Des copies de ces peintures, dues à des pensionnaires de Rome, sont exposées au rez-de-chaussée du bâtiment de la bibliothèque à l'École des beaux-arts.

(2) Les études que ces peintures ont provoquées, très nombreuses elles-mêmes, ont été résumées et complétées dans les deux publications récentes de M. W. Helbig : *Wandgemälde der vom Vesuv verschütteten Städte Campaniens*, et *Untersuchungen über die campanische Wandmalerei* (Leipzig, Breitkopf et Härtel), qui ont été ici même, la dernière surtout, l'objet d'un compte-rendu intéressant de M. Gaston Boissier. (*Revue* du 1er octobre 1879.)

visent au trompe-l'œil; d'autres enfin, quoique exécutées sur les murailles mêmes, sont comme des tableaux de dimensions plus ou moins grandes qu'on y aurait suspendus. Mais si nous constatons que tous les modes de représentation de la nature ont été essayés dans ces peintures, il faut bien reconnaître aussi que ce ne sont pas, à proprement parler, des œuvres bien originales. Ni dans la pensée ni dans l'exécution, on ne relève ces accens personnels où se marque l'excellence des créations esthétiques. Toutes, au contraire, avec une habileté de main très réelle, offrent un caractère assez uniforme, et les analogies évidentes qu'elles présentent entre elles nous permettront de dégager plus sûrement les traits généraux qu'il convient d'y signaler.

D'abord, pour ce qui touche à la perspective linéaire, nous remarquerons que, si les anciens avaient bien pu en établir scientifiquement quelques règles dont le tracé des plans et des dessins d'architecture leur avait sans doute facilité la connaissance, ils n'en possédaient cependant qu'une notion fort incomplète et même tout à fait insuffisante quand il s'agissait d'applications délicates ou compliquées. On constate, en effet, une grande diversité dans les lignes fuyantes des édifices représentés, dont l'exactitude d'ailleurs n'est jamais absolument rigoureuse. Presque toujours deux points de vue ont été adoptés : l'un, pour les parties inférieures; l'autre, pour le haut de la composition. Dans les plus anciennes peintures on peut également observer, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le faire chez les divers peuples que nous avons passés en revue, que l'horizon est toujours maintenu très élevé. Malgré tout, à défaut d'une perspective mathématiquement correcte, les anciens pratiquaient une perspective de sentiment qui les préservait de fautes trop choquantes. Dans leurs paysages, les dimensions des objets décroissent progressivement à proportion de leur éloignement, et quand il n'y entre pas trop de *fabriques*, les erreurs qu'on y peut relever ne sont pas assez grossières pour offenser à première vue le regard.

Quant à l'idée que les anciens se faisaient de la perspective aérienne, elle se rattache à leur manière de comprendre la décoration de leurs demeures. Leurs peintures (du moins celles que nous connaissons) ne visent qu'à être décoratives. Pour l'agencement des masses principales et surtout pour le coloris, elles restent subordonnées à l'aspect de l'ensemble, non-seulement dans une même chambre, mais dans une habitation tout entière. Les mêmes artistes étant, en général, chargés de peindre à la fois le champ des murailles et les motifs qui devaient servir à leur ornementation se montraient fort attentifs à mettre d'accord entre eux tous ces élémens décoratifs, et ils avaient pour cela recours aux dispositions les

plus variées. Cette harmonie qu'ils poursuivaient, ils l'obtenaient tantôt par des contrastes combinés de façon que chaque partie de l'édifice fît valoir la beauté du tout, tantôt par des modulations d'un même ton. Sans avoir positivement formulé la loi des couleurs complémentaires, d'instinct ils l'avaient pressentie, et l'on pourrait citer de nombreux exemples des heureuses applications qu'ils en ont faites. Ici, sur des parois jaunes, se détachent des paysages dans lesquels dominent des tons bleus ou violets; là ce sont des verts clairs ou des gris qui s'enlèvent franchement sur le rouge des parois. Les valeurs sont généralement assorties, clair sur clair, foncé sur foncé. Presque jamais, d'ailleurs, les colorations ne prétendent reproduire celles de la nature; elles sont conventionnelles et appropriées au dessein que s'est proposé le décorateur. Malgré ce parti-pris arbitraire, le principe de l'éclaircissement graduel des valeurs à raison de l'éloignement des objets est au moins aussi scrupuleusement respecté que celui de l'amoindrissement de leurs dimensions apparentes. A mesure qu'elles s'enfoncent vers l'horizon, les montagnes passent du violet au bleu pâle, et les tons des premiers plans sont plus vigoureux que ceux des plans intermédiaires. Parfois aussi une fantaisie absolue préside à la répartition des valeurs, mais le procédé le plus souvent adopté consiste à opposer l'intensité des premiers plans à la légèreté des derniers.

Quant à cette observation consciencieuse des reflets, des lumières et des ombres qui est le charme du paysage moderne, il ne faut point la demander aux anciens, qui s'accommodent d'une vérité moyenne et un peu superficielle dans sa représentation. Jamais vous ne trouverez chez eux cette expression intime et fortement caractérisée de la nature dans laquelle tous les détails sont significatifs, profitent à l'aspect, et renforcent l'unité de l'œuvre. Le plus souvent, l'image reste vague, et les élémens pittoresques qui y entrent, parfois disparates ou même tout à fait invraisemblables, semblent associés comme au hasard. C'est bien un arbre qu'en quelques traits, avec la facilité expéditive de son pinceau, le décorateur a voulu représenter, et même, en face de ces troncs aux branchages rudimentaires et affectant la forme de coraux qu'il place au sommet des montagnes ou au bord des eaux, vous ne pouvez vous méprendre sur ses intentions. Mais quel est cet arbre? Il vous serait impossible de le spécifier. A part les cyprès ou les pins parasols dont les profils sont trop simples et trop caractérisés pour qu'on s'y trompe, vous ne retrouveriez pas dans leur feuillage ou dans leur port la physionomie particulière à chaque espèce (1). Généra-

(1) Les arbres qui figurent dans la grande décoration de la villa de Livie à Porta prima sont presque les seuls que l'on puisse citer dont l'individualité soit assez nettement caractérisée.

lement arbres, rochers, montagnes sont placés là comme des types abstraits, à la manière de ces figures de rhétorique qu'un long usage a dépouillées de toute signification précise et qui, suivant les besoins de la cause, s'adaptent indistinctement à tous les sujets. Le ciel, dans les peintures campaniennes, est d'habitude rempli par une teinte plate, claire, rarement semée de taches simulant des nuages; c'est à peine si dans quelques ouvrages plus soignés on peut soupçonner une dégradation de l'azur, qui, plus foncé au zénith, s'éclaircit légèrement à l'horizon. L'eau est traitée d'une façon presque aussi sommaire; ordinairement d'un bleu uniforme, elle est rayée çà et là de quelques traits en zigzag pour exprimer son mouvement, ou bien un jet d'écume blanchâtre se dessine sur ses bords.

Si chaque détail, pris séparément, montre aussi peu d'étude et de vérité, que dire des ensembles où tous ces détails sont mêlés, confondus, entassés sans aucun souci de vraisemblance? Dans les solitudes qu'habite Polyphème, des portiques élégans égaient la campagne et un temple ionique, tout enguirlandé, s'élève sur les hauteurs du Caucase, à côté des rochers abrupts sur lesquels le vautour dévore les flancs de Prométhée. Parfois la composition n'est à vrai dire que la réunion de plusieurs paysages superposés à des plans divers et dont les élémens n'offrent entre eux aucun accord. Tel est notamment ce tableau cité par M. Boissier comme la merveille du genre, dans lequel le peintre, en représentant l'aventure d'Actéon, paraît n'avoir eu d'autre but que de rassembler dans une seule œuvre « tous les genres de paysage qu'on exécutait à Pompéi, sans se préoccuper de l'effet produit par cet ensemble bizarre. »

Quand, par hasard, l'artiste semble s'être proposé de représenter un site déterminé, il nous est impossible de reconnaître quel lieu il a eu en vue, non-seulement parce que l'aspect de ce lieu a pu changer, mais surtout parce que le portrait manque trop de fidélité et de précision. Sommes-nous en Grèce ou bien en Italie? Quel est ce temple? quelle est la destination de ces vastes édifices? Le doute est permis en présence de ces vagues représentations dans lesquelles on ne saurait jamais affirmer l'identité des accidens pittoresques même les plus connus, de ceux dont les formes pouvaient être le plus facilement reconnaissables, comme le Vésuve ou comme les îles aux silhouettes si nettement découpées qui sont semées dans la baie de Naples.

Il n'y a pas à hésiter, il est vrai, sur le caractère franchement égyptien de certains paysages que l'on rencontre en assez grand nombre parmi les peintures campaniennes et qui constituaient un motif de décoration fort usité à cette époque. Le type le plus remarquable de ces paysages n'appartient cependant pas à la peinture :

il nous est fourni par cette célèbre mosaïque de Palestrina, qui semble représenter une vue du Nil au moment de l'inondation. Sur les bords du fleuve qui, par ses bras multiples, pénètre dans les terres, se pressent des blancs et des nègres, des crocodiles, des hippopotames, des girafes et aussi d'autres animaux fantastiques plus ou moins reconnaissables, des édifices de toute sorte, des obélisques, des tentes et des grottes formées par des rochers. Mais si, dans ce vaste panorama qui se déroule à vol d'oiseau sur plus de 6 mètres de large et environ 5 mètres de haut, tous les élémens pittoresques sont évidemment empruntés à l'Égypte, il est plus que douteux qu'il faille y voir une vue positive, et c'est vainement qu'on a cherché à établir un lien entre les divers épisodes qui y figurent. Malgré les innombrables commentaires et les explications d'une subtilité plus ou moins ingénieuse qui en ont été proposées, il semble maintenant très probable qu'en s'appliquant à grouper dans une même composition les aspects les plus curieux d'une région étrangère, les décorateurs de ce temps ne faisaient que se conformer à la mode d'alors, mode dont les turqueries ou les chinoiseries du siècle dernier et le japonisme d'aujourd'hui nous offrent l'équivalent. Comme au siècle dernier encore, ce goût des paysages exotiques s'allie dans les décorations pompéiennes à celui des ruines, des bergeries, aux représentations fréquentes de scènes de chasses ou d'épisodes amoureux traités avec une liberté pareille. A part les raffinemens d'élégance qui ne pouvaient évidemment se retrouver au même degré dans les villas de plaisance de ces petits bourgeois de la Campanie et dans les salons ou les boudoirs de nos grands seigneurs, bien des analogies, on le voit, se remarquent à travers les siècles, dans cet art de la décadence qui, deshabitué des nobles aspirations et des grands sujets, s'accommode aux caprices d'une société vieillie et blasée, qui, au moment où elle va sombrer, cherche à s'entourer d'images riantes et de distractions futiles.

On s'abuserait étrangement d'ailleurs à vouloir porter un jugement sur la peinture antique d'après ces décorations campaniennes, à y voir autre chose qu'un reflet lointain et des réminiscences amoindries des grandes époques, de leur façon de comprendre et d'interpréter les sujets pittoresques. Nous ne devons pas oublier que ce ne sont là que des œuvres de second ordre, œuvres anonymes dont l'exécution courante relève de l'art industriel bien plus que de l'art véritable, productions faciles de ces décorateurs dont on retrouve encore aujourd'hui les traditions dans quelques-unes des plus modestes localités de l'Italie. Sans doute, parmi ces ouvrages il est possible de relever des différences d'habileté assez notables, mais aucun ne manifeste un sens personnel ou une originalité qui

le recommanderait particulièrement à notre attention. Aussi, quand nous voyons les écrivains de l'antiquité vanter ses peintres à l'égal de ses sculpteurs, il ne faudrait pas conclure d'une manière trop absolue à l'infériorité des premiers, puisque nos observations ne peuvent porter sur aucune de leurs œuvres les plus célèbres. Il est plus que probable cependant que cette infériorité est réelle. Tout concourait, nous l'avons dit, à faire de la sculpture l'art par excellence chez les Grecs et la représentation du paysage, nous le savons, n'est guère du domaine de cet art. Quant à la peinture à laquelle appartient cette expression, il lui aurait fallu pour y arriver disposer d'une technique plus complète, qui lui a fait défaut pendant toute l'antiquité. Ces oppositions vigoureuses ou cette légèreté de touche, ces formes précises ou flottantes, ces tons opaques ou transparens que réclame impérieusement une étude attentive des effets de clair-obscur et de la lumière, sans lesquels le paysage n'existe pas, tous ces moyens d'expression, seul, l'emploi de l'huile a permis de les obtenir. Privée de ces ressources, la peinture des anciens était condamnée, surtout dans le paysage, à ne pas dépasser un niveau moyen et à se mouvoir dans un cercle assez restreint.

Des aspirations trop confuses et des influences trop diverses avaient d'ailleurs provoqué le mouvement qui poussait la littérature et l'art à chercher leur renouvellement dans la nature. Il n'était pas, comme en Hollande dans le temps modernes, déterminé par les aspirations intimes d'une même race à une même époque. C'est en Égypte sous les Ptolémées, c'est en Sicile, puis à Rome, qu'il était apparu successivement dans la science, dans la poésie, et dans l'art. Les artistes grecs auxquels les Romains avaient bien été forcés de recourir ne pouvaient guère que se conformer aux goûts des cliens qui les employaient. L'habileté un peu banale de leurs ouvrages suffisait aux satisfactions de ce public encore peu exercé. C'étaient d'agréables décorations qu'on attendait d'eux, et leur variété, leur facilité hâtive semblaient préférables à des qualités plus élevées et plus sérieuses. Si tous les genres de paysage que nous avons vu cultiver dans les temps modernes se trouvent représentés à Pompéi, ce n'est qu'en germe et d'une manière tout à fait sommaire. On ne pouvait d'ailleurs attendre davantage du génie romain, peu fait pour goûter dans sa profondeur ce sentiment de la nature dont les peuples du Nord surtout ont su exprimer toute la poésie. Les nobles beautés ou le charme gracieux de la campagne italienne devaient attendre longtemps encore avant de trouver dans Poussin et Claude des interprètes dignes d'eux.

ÉMILE MICHEL.

UNE PAGE

DE LA

VIE DE HOCHE

LA CAPITULATION DE QUIBERON, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT.

I.

S'il est vrai que ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux, peu d'hommes ont été plus favorisés que Hoche.

Saisi dans le plein de sa gloire et dans toute la fraîcheur de sa renommée par un mal soudain, dont le mystère augmente encore la tragique horreur, il succombe à vingt-neuf ans, au terme même de la grande épopée républicaine. Sa fin n'est pas une mort, c'est une apothéose. De son camp de Wetzlar à Petersberg, suivez le char où il dort son dernier sommeil et derrière lequel, comme une théorie, se déroule un cortège superbe de généraux, d'officiers et de détachemens de toutes armes. En tête, le brave Lefebvre, son plus vieil ami, et son ancien camarade aux gardes françaises ; Championnet, son meilleur divisionnaire, un des héros de Fleurus ; Chérin, son fidèle chef d'état-major ; Grenier, d'Hautpoul, Soult, Ney, quels hommes ! Un peu plus loin, après l'armée, une foule de paysans venus de vingt lieues à la ronde pour voir passer cette chose extraordinaire : l'armée de Sambre-et-Meuse en pleurs. Sur les côtés, à droite et à gauche du char, six grandes enseignes à la romaine,

surmontées de couronnes de chêne et de laurier, portées par les aides-de-camp et sur lesquelles on lit :

GÉNÉRAL EN CHEF A VINGT-QUATRE ANS,
IL DÉBLOQUA LANDAU,
IL PACIFIA LA VENDÉE,
IL VAINQUIT A NEUWIED,
IL CHASSA LES FRIPONS DE L'ARMÉE,
IL DÉJOUA LES CONSPIRATEURS.

Que de choses dans ces six lignes et combien éloquentes! Allez encore : voici Coblentz, le canon tonne, pas le français, l'autrichien; la garnison est sous les armes et fait la haie. Le gouverneur, les magistrats, les principaux de la ville attendent à la porte ; les rues, sur tout le parcours du cortège, sont éclairées de torches funèbres et tendues de noir, comme pour un archiduc. Bientôt la voix des cloches, succédant à celle du canon, jette à travers l'espace une pluie de notes qui s'entre-choquent avec un bruit de combat : on dirait par instans qu'elles sonnent la charge et que le héros va se lever. Quelles funérailles, ou plutôt quelle triomphale entrée dans l'immortalité!

Les plus grands génies ont été contestés ; Hoche lui-même, de son vivant, avait trouvé bien des détracteurs et connu l'envie. Mort, il se fit sur sa tombe et sur sa mémoire un concert inouï d'éloges. Tels ces enfans ravis au printemps de la vie et que la tendresse d'une mère se plaît à revêtir de tous les dons. La France l'adopta comme son fils de prédilection et le mit, sans compter, dans le panthéon de ses gloires, au-dessus des plus illustres, immédiatement au-dessous du plus grand de ses grands hommes. L'histoire, ainsi qu'il arrive souvent, n'a guère fait jusqu'ici que ratifier ce jugement de la première heure. Elle l'a reçu tout libellé pour ainsi dire et l'a transmis, comme elle l'avait reçu, sans trop l'analyser, sans se demander s'il n'entrait pas dans les élémens dont il se compose un peu de sensibilité. Bref, au rebours de beaucoup d'autres sur qui la critique a promené son impitoyable scalpel, la figure du vainqueur de Wissembourg n'a rien perdu de sa pureté primitive ; elle a conservé une fleur de jeunesse mélancolique et d'austère beauté qui ne se retrouve au même degré chez aucun de ses émules. Il est demeuré tout entier et tout debout, dans sa fière allure, entouré de tous les attributs du génie : courage, honneur, vertu, modération, talens de premier ordre et dans tous les genres, en politique auss bien que sur le champ de bataille, en diplomatie comme en administration.

L'histoire à venir ou plutôt à faire, celle qui s'écrit aujourd'hui sur pièces et documens, n'apportera-t-elle pas quelques retouches à

des traits d'une si rare perfection? C'est infiniment probable. L'ouverture des Archives de la guerre, pour la période de la révolution, permettra certainement un jour à quelque travailleur de présenter au public un Hoche d'après nature, j'entends d'après sa correspondance non expurgée et qui pourrait bien sur plus d'un point différer du Hoche consacré.

Elle est singulièrement instructive, en effet, cette correspondance, et si l'homme qu'elle nous montre n'est pas aussi accompli que celui de *Victoires et Conquêtes*, il est bien autrement intéressant et vivant avec ses impatiences, ses amertumes, sa misanthropie (1), ses défiances qui touchent parfois à la manie (2), sa dureté pour les vaincus, sa hauteur dans ses rapports hiérarchiques, son ambition sans scrupules, insatiable (3), et son mépris de la légalité.

Dans les derniers mois surtout, ces dispositions naturelles s'accusent singulièrement chez Hoche : le ton de ses lettres trahit une irritation qui ne demande qu'à éclater et qui ne se contient qu'en attendant une occasion. Manifestement le dictateur est prêt. Déjà il est venu s'offrir à Paris pour le coup qui se machine; il a vu Barras, le roi des pourris; il a mis sa main dans la main de ce cynique, accepté de lui le ministère de la guerre, bien qu'il n'ait pas encore l'âge fixé par la constitution, et consenti, pour appuyer l'entreprise contre la majorité des conseils, à diriger une partie de son armée vers l'ouest. Le pacte est conclu, signé; la France peut dormir; le héros de Sambre-et-Meuse et le patron des fournisseurs véreux veillent ensemble au salut de l'empire. Soudain la scène change, la mèche est éventée; les conseils s'inquiètent et Carnot se fâche. Soit malentendu, soit imprudence, un détachement a franchi la limite constitutionnelle. De là grand émoi dans Paris. Hoche est appelé par le directoire, malmené par Carnot, désavoué ou plutôt non avoué par Barras, qui garde le silence. L'affaire est manquée, pour le moment. Il rend son portefeuille, que prend Scherer, et repart pour son camp.

(1) « L'ingratitude et l'injustice des hommes m'ont rendu fort misanthrope. » (Lettre du 23 mars 1797 à Moreau.)

(2) « Nos armées sont pleines d'espions envoyés par le ministre Scherer. » (Lettre du 13 septembre 1797.) « Si le gouvernement ne s'empresse d'épurer les armées, tel qui n'est aujourd'hui qu'un mécontent modéré, sera bientôt un ennemi déclaré. Les Pichegru, les Jourdan, les Lefebvre, les Bernadotte et tous ces fermes soutiens de la patrie comptent-ils dans les rangs ennemis leurs parens, leurs amis? » (Lettre du 22 décembre 1795.)

(3) « J'ai reçu, écrit Moreau à Reynier, une lettre de Bellavenne, très curieuse, sur l'ambition de Hoche, qui voulait encore tout faire. » Voici cette lettre : « Hoche n'a pas voulu être sous vos ordres. Il a fait et fait encore des efforts pour commander les deux armées. Il a prétendu commander la Belgique et le corps de l'armée du Nord. Il ne veut avoir rien de commun avec Beurnonville; il se défera des généraux qui ne lui conviendront pas... »

Mais quelle amertume il emporte et quel frémissement intérieur l'agite! Tout d'abord, dans son dépit, et par une manœuvre imitée de Bonaparte (1), il donne sa démission de général en chef (28 juillet 1797) en la déclarant irrévocable. En même temps, il refuse d'aller prendre le commandement des troupes destinées à une nouvelle expédition d'Irlande. Quelques jours après, le 4 août, il revient à la charge. « C'est sans doute par dérision, écrit-il au ministre de la guerre, qu'on me propose de m'embarquer. Que ne m'ordonne-t-on de descendre en Angleterre avec mes aides-de-camp? Eh! je connais certaines gens qui ne seraient pas fâchés de me voir entre les mains de M. Pitt. » Le surlendemain (6 août), dans une lettre encore plus raide et hautaine, que ne termine aucune formule de politesse même banale, il insiste de nouveau sur les persécutions auxquelles il est en butte, sur les ennemis acharnés qui ont juré sa perte : « Je vous réitère que je n'irai ni à Brest, ni à Rennes, ni à Avranches... Au surplus, je me bornerai désormais à défendre la république de toute invasion et n'irai plus faire le don Quichotte sur les mers, pour le plaisir de quelques hommes qui voudraient me savoir au fond. »

C'est qu'en effet il a mieux à faire qu'à se battre contre des moulins. Voici le 10 août : bonne occasion pour s'assurer des troupes, — il a déjà tous les chefs, — et pousser à l'adresse des conseils et de ceux des membres du gouvernement qui marchent avec eux, son *Quousque tandem*. « Dans cette circonstance, dit son biographe Rousselin (1), il ne négligea aucune des dispositions qui pouvaient rendre cette journée brillante; l'appareil qu'il donna à sa célébration était un heureux moyen d'électriser les esprits. » Écoutez-le parler : malgré la fièvre qui déjà le mine, sa voix sonne comme un cuivre et part comme un trait. Au commencement, il ne s'écarte pas trop de son sujet; il peint le 10 août, ses causes, sa légitimité; il rappelle les noirs desseins d'une cour « dissolue, adroite et conspiratrice, » ses menées souterraines, ses intrigues, sa duplicité. Il raconte comment, « pour sortir de ce chaos affreux, quelques amis des principes se réunirent, » et comment, guidés par eux, le peuple se leva pour mettre fin au règne des rois. Vient ensuite une allusion aux immortels travaux accomplis par la France républicaine et à la paix qui ne tardera pas à les couronner. Puis, ce finale étonnant : « Cependant, amis, je ne dois pas vous le dissimuler, vous ne devez pas encore vous dessaisir de ces armes terribles avec lesquelles vous avez tant de fois fixé la victoire. Avant de le faire, peut-être aurons-nous à assurer la tranquillité intérieure que des fanatiques et des rebelles aux lois républicaines essaient de troubler. »

A bon entendeur salut! La menace est claire : le soir, au banquet,

(1) Correspondance de Bonaparte, lettre du 30 juin.

par où se termine la journée, elle se précise encore et s'aggrave de la bruyante complicité de tous les officiers-généraux présens. On buvait sec à l'armée de Sambre-et-Meuse, et quand on avait bu, dame! on n'y mâchait pas les mots. Hoche, le premier, lève son verre et porte un toast à « l'anéantissement des factions, » puis se rassied. Mais patience, voici le commentaire. « A la haine des ennemis de la république! s'écrie Lefebvre. Feu de file sur les coquins qui souillent le sol de la liberté! » — « A l'armée d'Italie! reprend Championnet. Nous vous avons entendus, braves camarades, et nous marcherons avec vous! » — « Au maintien de la république! ajoute Ney. Grands politiciens de Clichy, ne nous forcez pas à faire sonner la charge! » — « A Buonaparte! fait un quatrième. Puisse-t-il!.. » — « A Buonaparte tout court, interrompt vivement Hoche; son nom dit tout. » Et, sur ce mot, on se sépare.

Quatre jours après, le directoire recevait par un courrier extraordinaire le procès-verbal de la fête accompagné de cette aimable épître : « Prenez-y bien garde, citoyens directeurs, l'indignation est à son comble (1). Elle est telle ici que souvent je suis obligé de lui opposer une barrière... Toutes les troupes sont animées du même sentiment que ne fera pas changer le vain clabaudage de quelques êtres méprisables et méprisés. Je tempérerai le zèle ardent des amis de la liberté autant qu'il sera en moi, mais il pourrait arriver un terme auquel je ne pourrai plus rien. » (12 août 1797.)

Il n'y avait plus, après cela, qu'à passer le Rubicon, et, très certainement, Hoche était prêt à monter à cheval au premier appel de Barras. On sait le reste : le temps pressait. Les clichyens se remuaient fort. Le retour offensif de Hoche à Paris eût été pour eux un avertissement, qui sait? peut-être le signal de l'appel aux armes. Il fallait éviter que Pichegru prît les devans. On avait d'ailleurs un excellent instrument sous la main, Augereau, qui ne demandait qu'à marcher et qui n'était pas homme, une fois dans la place, à la garder. Avec lui, du moins, quelles que fussent ses prétentions, on n'avait pas à craindre un maître. La tête était trop faible, et l'on pouvait être sûr que la besogne serait bien faite, car il n'avait pas dans toute l'armée son pareil pour un coup de main. A tous ces titres, on le prit, et l'ouvrage, en effet, ne laissa rien à désirer.

Lorsque la nouvelle du 18 fructidor parvint à Hoche, il n'eut, a-t-on dit (Rousselin), qu'une pensée, qu'un regret : celui de n'avoir pas concouru de sa personne à cette victoire de la liberté. J'imagine qu'il s'en serait assez vite consolé s'il eût vécu. L'honneur était grand sans doute d'avoir contribué par son attitude et ses discours à sou-

(1) Ce sont les termes mêmes dont Bonaparte s'était déjà servi, dans une de ses lettres au directoire, un mois auparavant... Seulement ici le plus modéré des deux, c'est incontestablement Bonaparte.. (Voir sa lettre à la correspondance.)

tenir la fortune chancelante de Barras; mais cette satisfaction toute platonique eût-elle suffi longtemps à l'impatiente ambition du jeune général? La guerre était finie : il n'y avait plus rien de grand à tenter du côté de l'Allemagne, et c'était le moment que le directoire, épuré, choisissait pour réunir à son commandement celui de l'armée du Rhin. En vérité, l'avantage était mince : on le traitait comme un simple Augereau; après l'avoir compromis, on le tenait à distance, et on lui marchandait un rôle à sa taille. Il est permis de supposer que ces pensées et d'autres du même ordre durent singulièrement agiter une âme déjà prédisposée par elle-même à l'inquiétude et à l'amertume. « Est-ce que tout est fini? Que va-t-on faire? » C'est son premier mot : « Marquez-nous le but que nous devons atteindre et nous y vollons (*sic*). (Lettre au directoire du 8 septembre, 22 fructidor). » — « Barras, écrit-il d'autre part, m'a donné en quatre lignes d'*excellens* détails. Il y avait dans sa lettre une liste d'hommes arrêtés, au nombre de seize... Mais quels sont-ils?.. Quels sont les hommes destinés à remplacer les directeurs? En politique, ainsi qu'en guerre, c'est peu de gagner une bataille, il faut en assurer le succès par sa conduite ultérieure... Qu'a fait vendémiaire à la république? Si, après cette affaire, on avait cassé les élections chouannes, nous n'aurions pas vécu deux années dans l'anxiété la plus cruelle. C'est dans ce sens que vous devez agir... Demandez de suite un travail pour les armées. Faites qu'on épure les officiers-généraux. Beaucoup tenaient à la faction... Qu'est devenu Mathieu Dumas? Je gage que cet intrigant fameux surnagera. Carnot nous a envoyé mille espions; ils pullulent sous toutes les formes. »

Ils ne pullulèrent pas longtemps : dès le 27 fructidor, l'épuration de l'armée de Sambre-et-Meuse était achevée. Joignant l'exemple aux conseils, et sans attendre les ordres du directoire, Hoche faisait son petit coup d'état particulier pour appuyer celui du gouvernement. Durement, sur de simples apparences et sans se laisser arrêter par les plus brillans états de service, il frappait plusieurs officiers-généraux, ses anciens camarades, Ferino, Souham, Colaud, etc. destituant ou mettant en état d'arrestation les uns, envoyant les autres à Paris pour y rendre compte de leur conduite, rouvrant ainsi sans l'excuse du salut public, en plein succès, l'ère des proscriptions. Et comme si ce n'était pas assez de ces violences, par une aberration qu'on voudrait pouvoir attribuer à un état délirant, ne pouvant l'atteindre autrement, il portait contre l'héroïque Kléber lui-même cette dénonciation inouïe : « Mon devoir enfin me prescrit de vous parler d'un des ennemis les plus redoutables du directoire et qui est près de lui. Kléber est parvenu à entraîner dans le parti de Pichegru, son ami intime, beaucoup d'hommes qui avaient été les admirateurs de ses talens. J'ai malheureusement la preuve qu'il a séduit, par ses affreux propos et par ses offres,

plusieurs officiers, au nombre desquels je compte Richepanse, Damas, Sahuc, colonel au 1er régiment, et d'autres. Je pense bien que le directoire ne souffrira pas plus longtemps cet homme à ses côtés et mettra par sa fermeté un terme aux divagations de quelques hommes immoraux qu'un mot peut faire rentrer dans la poussière.»

Cette lettre est du 13 septembre; quinze jours après, la main déjà défaillante de celui qui l'avait écrite était glacée. Le fait est à noter : non qu'il soit de nature à décharger complètement la mémoire de Hoche, — il ne faut pas transporter dans l'histoire les audacieuses fantaisies de la médecine aliéniste, — mais parce qu'il n'est que juste, quand on juge un acte, de tenir compte des circonstances qui l'ont accompagné. Or, à l'époque où se place cette triste page de sa vie, Hoche traversait, au moral aussi bien qu'au physique, une de ces crises pénibles auxquelles les âmes les mieux trempées ne résistent pas toujours. Affaibli par la maladie, déçu dans son ambition, il était encore sous le coup d'une grave accusation de concussion portée contre lui (1) en plein corps

(1) Dans un rapport sur la situation du trésor public, fait au nom de la commission de la trésorerie (séance du 12 thermidor an v). L'auteur de ce rapport, Dufresne, était un des plus habiles financiers de l'époque et s'était acquis par ses lumières une grande réputation aux cinq cents. Plus tard, sous le consulat, il occupa successivement les postes de conseiller d'état, de directeur du trésor, refusa celui de ministre, et contribua puissamment à la restauration du bon ordre dans les dépenses et du crédit public. L'accusation dirigée contre Hoche par un homme de cette valeur devait avoir et eut nécessairement beaucoup d'écho. Hoche y fut très sensible et y répondit d'abord par une lettre indignée qui fut l'objet d'une lecture publique aux cinq cents et d'une discussion qui, malgré l'intervention de Jourdan, ne le déchargea pas complétement. Dufresne maintint toutes ses affirmations, et l'affaire se termina par un renvoi à la commission des finances, qui fut chargée de présenter un projet de résolution tendant à empêcher désormais les généraux de disposer des fonds appartenant à la république sans la participation des payeurs de la trésorerie. Mais, à quelque temps de là, hâtons-nous de le dire, Hoche fit paraître sous ce titre : *Bulletin des opérations de l'armée de Sambre-et-Meuse*, une brochure contenant les pièces justificatives de sa comptabilité. L'assesseur de la chambre des finances du landgrave de Hesse-Darmstadt l'avait déjà d'ailleurs disculpé en partie, par une attestation signée, des accusations portées contre lui. Ces deux documens, qu'on peut consulter au ministère de la guerre (4 et 13 septembre 1797), semblent bien concluans. Tout ce qu'on pourrait reprocher à Hoche, comme le fait le ministre de la guerre dans une lettre du 21 août, c'est d'avoir tardé trop longtemps à rendre ses comptes. Que ne peut-on en dire autant de tous les généraux de la république? Le nombre en est trop petit, malheureusement, de ceux sur lesquels ne pèse aucun soupçon de dilapidation. Marceau lui-même, l'héroïque Marceau, n'est pas indemne, témoin cette lettre du directoire :

« Paris, le 4 brumaire an v.

« *Le directoire au citoyen Alexandre, commissaire du gouvernement à l'armée de Sambre-et-Meuse.*

« Nous avons reçu, citoyen, votre lettre du 21 vendémiaire et toutes les pièces que vous avez jointes à l'appui. Le directoire, satisfait de votre courage et comptant tou-

législatif, et son irritation, ses défiances s'expliquent à la rigueur. Peut-être Kléber, qui, de son côté, le détestait cordialement et qui ne tenait pas facilement sa langue, l'avait-il offensé par quelque mauvais propos. N'exagérons rien pourtant : toutes les circonstances atténuantes du monde n'empêchent pas une vilenie d'être une vilenie; car on ne tombe jamais que du côté où l'on penche, et quand un homme finit par la délation, il est presque certain qu'il avait commencé par l'envie.

Quoi qu'il en soit, il y a loin de ces défaillances à l'idéale et surhumaine pureté dont la plupart des historiens se sont plu jusqu'à ce jour à parer Hoche. Bon gré, mal gré, il va falloir en rabattre et renoncer à la puérile satisfaction d'opposer à tous les méfaits de « l'homme de brumaire » la haute vertu, le désintéressement et l'abnégation d'un héros immaculé. Longtemps ce parallèle a été fort à la mode : il flattait de certaines rancunes, et des esprits, du reste, très distingués lui trouvaient une saveur particulière : « Ah! si Hoche avait vécu! » soupirait-on le plus sérieusement du monde. S'il eût vécu, — la chose, ô douleur! est bien claire, — il eût continué de déblatérer contre Kléber et de déclamer « contre un siècle de boue où ceux qui paient trouvent seuls des défenseurs (29 août 1797), » jusqu'au jour où, pour fuir une terre dégénérée, il eût sollicité l'honneur d'accompagner Bonaparte en Égypte. Puis, de deux choses l'une, après brumaire : ou son humeur chagrine eût pris le dessus et il eût boudé, comme Moreau, ou bien il eût été subjugué, séduit et se fût laissé, comme tant d'autres, affubler d'un titre et passer sous le bras un bâton de maréchal de France. En quoi j'estime qu'il n'eût fait que suivre sa voie naturelle et rester conséquent avec lui-même. Servir Bonaparte, c'était encore servir la force. Or, je vous prie, qu'avait-il fait d'autre jusque-là? où était-il au 14 juillet? au 5 octobre? au 18 fructidor? Où, quand avait-il montré le souci du droit, de la discipline? Sergent aux gardes françaises, il avait débuté dans la carrière en passant à l'émeute et figuré dans les rangs des vainqueurs de la Bastille; général en chef, il avait accepté la mission de jeter la représentation nationale par les fenêtres.

jours sur votre impartialité, a pris en considération les faits que vous lui dénoncez et sa justice n'a pas tardé de seconder les efforts de votre zèle pour mettre un frein au brigandage, en sévissant contre ceux qui se sont évidemment rendus coupables.

« Les services militaires du général Marceau, et surtout sa mort glorieuse, nous imposent la loi de ne pas attaquer sa mémoire.

« Le général Morelot est destitué...

« Le général Dumuy l'est aussi; le ministre de la guerre a ordre de le traduire en jugement sans délai...

« Signé : Carnot, La Revellière et Barras. »

D'ailleurs, où était le droit? Qui le savait encore après tant d'outrages et qui s'en souciait? Après cinq années de succès prodigieux, d'efforts surhumains, de misère et, il faut bien le dire, de la plus effrénée licence, en fait de droit, l'armée ne connaissait plus que le sien : celui qu'elle avait acquis de jouir en paix de ses succès sous un maître à elle, en attendant qu'elle pût retourner à la victoire et au butin. La pente était fatale et, tout comme un autre, passionné comme il était pour la gloire, Hoche s'y fût très vraisemblablement abandonné. Les Cincinnatus sont rares en temps de révolution, et, pas plus que Bonaparte, il n'était du bois dont on les fait.

Au surplus, le mal n'est pas si grand. Si le point de vue change, s'il faut renoncer à Cincinnatus et si, vu de plus près, le héros qui cachait l'homme et ses faiblesses perd un peu de sa perfection légendaire, Dieu merci, les morceaux en sont bons, et l'on taillerait encore dedans plus d'une statue de bronze aujourd'hui. Hoche avait été trop exalté, c'est certain. Son caractère, son rôle en Vendée, ses talens militaires eux-mêmes n'ont pas encore été jugés avec assez de désintéressement et de liberté. Il importait à la vérité de le ramener à ses justes proportions; — c'est un peu ce qu'on s'est proposé dans l'esquisse qui précède. — Mais il faudrait bien se garder de tomber, à son égard, dans l'injustice et le dénigrement. Si l'histoire a des droits, le patriotisme a pareillement ses devoirs, et lorsqu'on se trouve en face d'un homme qui compte parmi ses états de service la belle campagne de 1793, sans cacher ses erreurs, il semble qu'on soit tenu, plus qu'envers tout autre, à beaucoup de prudence. Il conviendrait surtout, — et j'aborde ici le point particulier de cette étude, — de ne porter contre de telles personnalités des accusations touchant non plus seulement au caractère ou au talent, mais à l'honneur, qu'armé des témoignages les plus irréfragables. J'ai souvent agité ces réflexions dans les dernières années, en parcourant certains travaux historiques où l'induction passe vraiment toute limite; elles me sont revenues tout récemment encore, à la lecture d'un livre sur les émigrés pendant la révolution. Dans le chapitre qu'il consacre à l'expédition de Quiberon, l'auteur de ce livre, M. Forneron, accuse positivement Hoche d'une action scélérate. Je voudrais, sur ce point, défendre une mémoire dont il est bien permis, en tant qu'historien, de ne pas pousser l'admiration jusqu'au fétichisme, mais pour laquelle, en tant que Français, il est bien difficile de ne se point sentir une grande tendresse.

II.

C'était le 21 juillet 1795, à l'extrémité de la presqu'île de Quiberon, entre la mer furieuse et les canons du fort Penthièvre. Sur

cette pointe de terre désolée, cernés de tous côtés, acculés, forcés, plusieurs milliers d'hommes et de femmes se pressent, s'agitent, courant dans tous les sens et cherchant une issue. Vain espoir : partout l'eau ou les bleus ; partout la mort, sous une forme ou sous une autre. Un amas confus, désordonné, de soldats sans fusil, d'officiers ayant perdu la tête et jeté leur épée, de chouans traînant avec eux leurs femmes, leurs enfans, leurs pauvres meubles et quelque bétail, une cohue sans nom de gens affolés, des pleurs, des cris, des menaces, une malédiction, voilà tout ce qu'il reste de la brillante expédition débarquée moins d'un mois auparavant par la flotte anglaise à Carnac. De ses deux chefs l'un, d'Hervilly, se meurt ; l'autre, Puisaye, prudemment, a pris le large,.. pour sauver ses papiers. Bien d'autres ont péri par les balles ou la mitraille : Tinténiac, Talhouet, La Peyrouse, ou sont blessés, comme Lamoignon. Beaucoup se sont noyés en cherchant à gagner à la nage les embarcations anglaises que le gros temps empêche d'accoster, ou se sont laissés couler de désespoir. Parmi les survivans, le plus grand nombre, profitant de la marée basse, se sont avancés aussi loin qu'ils ont pu sans perdre pied et sont parvenus à se hisser sur quelque pointe en attendant un secours qui ne vient pas. Ils sont là, luttant contre la vague, agriffés à leur rocher, serrés les uns contre les autres comme des moutons dans une tourmente de neige ; de temps en temps, de ces grappes humaines, quelque chose de noir se détache ; c'est un malheureux épuisé que ses forces trahissent et qui s'abandonne. Sur la plage une horreur : des blessés qui se sont traînés jusque-là et qui agonisent, de pauvres diables agitant leur mouchoir comme des naufragés, des mères éperdues qui soulèvent leurs enfans dans leurs bras, des vieillards tremblans et de jeunes gars tout nus prêts à se jeter à l'eau ; à quelque distance de là, sur la mer toujours aussi démontée, de rares canots s'efforçant d'arriver jusqu'à cette détresse à travers des débris d'embarcations, des ballots, des sacs et des cadavres affreusement secoués ; enfin, un peu plus loin dans la baie, tirant à toutes volées, la corvette anglaise le *Lark*.

Seul à cette heure suprême et dans le commun désastre, le corps de Sombreuil fait encore quelque contenance. Chassé depuis le matin de position en position par les troupes d'Humbert, qui le poussent devant elles avec la tranquille assurance de la force, il s'est adossé dans une attitude expectante à Port-Aliguen, un vieux fort protégé seulement du côté de la terre par des murs en pierre sèche. Mais, arrivé là, que faire ? D'un côté, pas de canon, peu ou point de munitions, des compagnies de quelques hommes, des régimens entiers décimés, comme Loyal-Émigrant, une grande prostration, et, pour toute défense, quelques mauvais galets ; de l'autre, la supériorité du

nombre, l'enivrement de la victoire, des troupes pleines d'entrain, conduites par des généraux de premier ordre et suivies d'une formidable artillerie. Manifestement, la position n'est pas tenable, et la seule chance qui reste encore à ces malheureux, ce serait de se jeter sur l'ennemi, baïonnettes en avant, et de le rompre par un effort désespéré. Sombreuil hésite : s'il était seul, ah! ce ne serait pas long! Mais il a charge d'âmes, et cette responsabilité l'effraie. D'ailleurs, combien seraient-ils à le suivre? Déjà plus d'un transfuge l'a quitté; déjà, dans la troupe, on murmure et l'on prête l'oreille à je ne sais quelle rumeur de capitulation apportée par le vent. Les soldats de la première division, qui sont les plus rapprochés de l'ennemi, ont, paraît-il, entendu malgré la distance, des voix républicaines leur crier : « Rendez-vous: nous vous promettons la vie sauve. » Est-ce bien vrai? Et puis, quelle valeur à cette promesse? Nul ne le sait. Toujours est-il qu'elle a bien vite fait son chemin dans les rangs. On croit facilement ce que l'on espère, et quand les bleus, resserrant lentement leur traque, arrivent en plein découvert à la hauteur de Port-Aliguen, ils ne trouvent plus en face d'eux, au lieu de gens résolus à vendre chèrement leur vie, qu'une masse inerte et sans âme.

Que se passa-t-il alors? Les historiens royalistes ont tous affirmé, sur la foi de quelques revenans de Quiberon, qu'une capitulation avait eu lieu et que Sombreuil, se dévouant de sa personne, avait obtenu des généraux républicains la promesse de la vie sauve et de la liberté pour ses compagnons. « Peu d'événemens, répète après eux M. Forneron, sont aussi clairs. Il y a sur une pointe de terre, *à demi-portée de canon,* quelques centaines d'hommes qui se voient, qui se parlent... Un général républicain s'avance; c'est *probablement* Humbert. Il dit : « Si vous vous rendez, vous serez traités comme prisonniers de guerre. — Même les émigrés? crie Sombreuil. — Même les émigrés; mais, pour vous, monsieur, je ne puis rien promettre. — Moi, je veux mourir. »

Cependant la tempête continue, et c'est sous le feu redoublé du *Lark,* tirant dans le tas, qu'a lieu cet héroïque dialogue. Comment faire taire l'Anglais? — le général républicain l'exige. — Un jeune officier, Joseph de Gesril du Papeu, se met à la nage et parvient à gagner la corvette. Il l'informe de la capitulation qui vient d'être conclue, puis, au lieu de rester à bord, risquant de nouveau sa vie pour aller reprendre sa place parmi ses camarades, tranquillement, il se rejette à la mer.

La scène est belle et d'un grand effet. Esthétiquement, rien de mieux trouvé. Mais, à l'étudier d'un peu près, il est difficile de n'être point frappé de son peu de vraisemblance et de précision. Ces gens qui trouvent le moyen, sans porte-voix, de se parler à demi-portée

de canon, c'est-à-dire à trois ou quatre cents mètres, pendant une tempête, ce général qui s'avance et dont on ne sait pas le nom, ce dialogue que personne n'a entendu et qu'on croirait tiré d'une pièce de Ponsard, tout cela n'est pas déjà si clair et voudrait être expliqué. M. Forneron se contente de nous renvoyer, dans une note, aux sources royalistes. Elles sont précieuses, assurément, et l'on se formerait difficilement une idée juste du désastre de Quiberon sans les avoir consultées. Mais encore faut-il distinguer et n'accepter les invraisemblances ou les exagérations qui s'y rencontrent que sous bénéfice d'inventaire. En histoire comme en justice, dans les causes du présent comme dans celles du passé, les dépositions les plus véridiques et les plus désintéressées ne sont pas toujours celles des témoins oculaires ou des acteurs. Lorsqu'un homme a été mêlé à quelque événement tragique, il est bien rare qu'il résiste à la tentation d'y ajouter quelques traits qui l'assombrissent encore. C'est une façon de vanité comme une autre. Il semble qu'on se hausse soi-même en grossissant les choses. Peut-être aussi s'en exagère-t-on les couleurs ou les proportions, par cela seul qu'on les a vues de près. En 1870, lors de la retraite de Wœrth, — qu'on me pardonne ce souvenir personnel, — je rencontrai de fort braves gens, d'ordinaire très calmes et très mesurés, qui étaient devenus tout à coup extravagans et qui de très bonne foi vous débitaient des contes à dormir debout. Leur compagnie tout entière avait été tuée; du régiment il ne restait qu'eux (trois officiers et quinze hommes). Quant au colonel, il avait eu la tête emportée par un obus et son régiment avait continué de charger pendant un demi-kilomètre. J'étais horrifié. Trois semaines après, je retrouvai à Sedan ce même régiment, fort éprouvé, certes, mais encore assez nombreux, Dieu merci ! pour bien sabrer. Les Prussiens s'en souviennent.

Les exagérations de cette nature, bien qu'il y en ait, ne sont pas les seules que contiennent les relations royalistes; mais elles pèchent d'une façon tout aussi grave, à ce qu'il semble, par les contradictions dont elles fourmillent. Prenez-les chacune à son tour; il n'y en a pas une qui ne diffère de la précédente et qui ne soit, sur des points importans, en désaccord avec la suivante. Toutes elles affirment et toutes elles racontent la capitulation; mais il n'y en a pas deux qui la racontent de même. D'après celle-ci (1), Sombreuil, se voyant perdu sur son rocher, se décide à tenir un conseil de guerre, et ce conseil est d'avis d'envoyer un parlementaire au général Hoche. Celui-ci répond par la proposition d'une conférence à laquelle se

(1) *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, par Louis-Gabriel de Villeneuve-Laroche-Barnaud, chef de bataillon, un des prisonniers échappés au massacre de Quiberon (1819).

rend immédiatement Sombreuil, accompagné de plusieurs officiers supérieurs. On cause, on se met d'accord, on convient des conditions suivantes : « Le général comte de Sombreuil fait le sacrifice de sa vie pour sauver celle de ses compagnons d'armes. — Tous les émigrés se rembarqueront. Les soldats seront prisonniers de guerre et pourront être incorporés dans les troupes républicaines. » Seulement, comme, de part et d'autre, on manquait des choses nécessaires pour écrire, la capitulation reste verbale et n'est garantie que « par la parole d'honneur des deux chefs. »

D'après une autre version, celle de M. d'Autrichaux (1824), ce n'est pas de Sombreuil que vient l'initiative, mais des bleus. Quelques officiers républicains se portent en avant et proposent une capitulation. Sombreuil leur déclare qu'il la refuse pour lui-même, mais qu'il veut bien l'accepter pour ses camarades, et s'avance entre les deux troupes. Hoche en fait autant. Les deux généraux s'entretiennent; pendant ce temps, M. Gesril du Papeu se dévoue, gagne le *Lark*, le feu cesse et Sombreuil capitule verbalement. « Il s'excepta seul du traité. — Je cite ici textuellement. — Il fut convenu que les émigrés auraient le choix de se rembarquer ou de retourner chez eux. A ces conditions, nous nous rendîmes. »

Dans le récit de M. de La Villegourie (1815), Hoche disparaît ou, du moins, n'assiste pas aux premiers pourparlers; c'est le général Humbert qui les conduit, qui convient avec Sombreuil « des articles d'un traité solennel, » et qui « jure » la capitulation. Hoche n'y intervient que pour la signer, avec Tallien, qui arrive au dernier moment.

La relation de Cazotte (1839) abonde en détails et particularités qui ne se retrouvent dans aucune autre. « C'est, dit-il, dans ces terribles momens que le comte de Sombreuil... se porte en avant, un pavillon parlementaire à la main, et se trouve bientôt en présence du général Humbert. » Ici tout un dialogue, qu'une voix d'outre-tombe, — apparemment celle du malheureux Sombreuil, — aura révélé à Cazotte, car il n'était pas à portée de l'entendre. Humbert ne se livre pas complètement tout d'abord ; il a des scrupules et ne se croit pas de pouvoirs suffisans pour traiter. Les commissaires de la convention pourraient le trouver mauvais, surtout s'il s'engageait de la moindre parole envers Sombreuil. « Qu'à cela ne tienne, répond celui-ci; mettez-moi hors de la question. » — « Et, comme Humbert hésitait, il ajouta aussitôt : « Si vous refusez, nos gens vendront chèrement leur vie; en acceptant, vous arrêtez l'effusion du sang. » — L'observation était sans réplique... Sombreuil ouvrit alors son portefeuille et il écrivit : « Les troupes sous mes ordres mettront bas les armes à la condition d'avoir la vie sauve. » Il signa, Humbert joignit sa signature à la sienne et il fut fait un

double. Le général Hoche se trouvait à quelque distance, et tout était décidé quand il est arrivé. Ce n'était pas ce général qui aurait annulé la capitulation. Mais Tallien et un autre représentant ne voulurent rien entendre. »

Suivant M. de Grandry (1), c'est en présence d'Humbert seul que se trouve d'abord Sombreuil, et tout ce qu'il obtient, c'est la promesse pour les émigrés qui mettront bas les armes, — toujours à l'exception de leur général, — d'être traités comme prisonniers de guerre. Hoche ne se montre au dernier moment que pour refuser le rembarquement.

Enfin, d'après une dernière relation, celle du baron Lecharron, voici comment se seraient passées les choses : « M. de Sombreuil s'était retiré dans le retranchement... C'est alors que deux officiers généraux se détachèrent à cheval de la colonne ennemie pour venir à nous. Ils avaient le chapeau à la main et nous criaient de nous rendre. Les deux généraux s'étaient avancés vers un petit mur d'appui qui fermait la gorge de la batterie que nous occupions; M. de Sombreuil leur demanda quelle serait la garantie en cas de capitulation : « L'honneur et l'humanité française, » répondirent-ils. Et sur cette réponse terriblement équivoque dans la bouche de généraux ayant fait la guerre de Vendée, le naïf Sombreuil capitule.

Voilà donc six témoins également oculaires et d'égale bonne foi, — j'en demeure persuadé, — qui, sur tous les points, sauf celui de la capitulation elle-même et le sacrifice de Sombreuil, sont en complet désaccord. L'un a vu Sombreuil s'avancer tout seul au-devant des bleus; d'après un autre, il était accompagné de plusieurs officiers supérieurs; tel le fait précéder d'un parlementaire et tel le fait sortir de Port-Aliguen, un pavillon blanc à la main. D'après celui-ci, c'est Humbert; d'après celui-là, c'est Hoche; d'après un troisième, c'est Humbert d'abord et Hoche ensuite; d'après un quatrième, c'est Humbert et Hoche ensemble qui règlent les conditions de la capitulation. D'après M. de La Roche-Barnaud, cette capitulation reste verbale parce que des deux parts on n'avait rien pour écrire; d'après Cazotte, elle aurait été écrite en double sur deux feuilles de papier, tirées du portefeuille de Sombreuil, et signée. D'après ceux-ci, Sombreuil obtient pour les émigrés, non-seulement la vie sauve, mais la permission de se rembarquer; d'après ceux-là, Hoche la leur refuse et ne consent à les recevoir à capitulation que comme prisonniers de guerre. Les uns ont vu Sombreuil aller à l'ennemi; les autres ont vu deux généraux bleus s'avancer vers lui le chapeau à la main; on se croirait à Fontenoy.

(1) *Revue de Bretagne et de Vendée* (1861).

Tantôt c'est Hoche et tantôt c'est Tallien qu'on accuse. Tantôt c'est pendant, tantôt c'est après la capitulation que M. Gesril du Papeu se jette à la nage.

Je n'en finirais pas s'il me fallait relever toutes ces divergences; et j'ai hâte d'arriver, pour clore cette longue discussion des témoignages royalistes, au plus important de tous, à celui de Sombreuil lui-même; car enfin, c'est bien le moins qu'ayant entendu les témoins, nous écoutions aussi le principal acteur.

Ajoutez qu'en l'espèce, la déposition de Sombreuil emprunte aux circonstances une singulière autorité. Toutes les relations qui précèdent sont de quinze ou vingt ans au moins postérieures à l'affaire de Quiberon; elles datent en général de la restauration; aucune d'elles ne s'est produite avant 1815. Le récit de Sombreuil est du 22 juillet 1795, c'est-à-dire du lendemain même de l'événement. Il a été écrit sous une impression encore toute chaude et à une heure où l'on ne ment guère : Sombreuil allait ou du moins croyait qu'il allait paraître devant son Dieu; il ne pouvait soupçonner qu'on le ferait languir encore plusieurs jours. Sa lettre à sir Johns, commandant de la flotte anglaise, n'est pas un rapport ordinaire; c'est la dernière parole d'un mourant, et d'un bout à l'autre il y règne une sincérité d'accent qui en exclut toute idée de mise en scène.

« N'ayant plus de ressources, dit-il, très sommairement, j'en vins à une capitulation pour sauver ce qui ne pouvait échapper, et le cri général de l'armée m'a répondu que tout ce qui était émigré serait prisonnier de guerre et épargné comme les autres. J'en suis seul excepté. » Un point : c'est tout. Pas d'Humbert ; pas de Hoche; pas de Tallien ; pas de dialogue; pas de pourparlers; pas de signature; pas même d'engagement verbal. « Le cri général de l'armée, » voilà maintenant toute la capitulation. Mais le sentiment de l'armée, si déclaré qu'il fût, pouvait-il tenir lieu d'une capitulation en règle? Sans doute, Sombreuil le pensa, — on est crédule à vingt-cinq ans, et l'on prête volontiers sa générosité aux autres. — S'il eût pris des garanties, stipulé des conditions, soit avec Humbert, soit avec Hoche, il l'aurait dit ou tout au moins indiqué d'un mot, et s'il ne l'a pas fait, c'est apparemment qu'il lui était impossible de préciser (1).

Ainsi, d'une part, des témoignages absolument contradictoires, émanés de témoins oculaires, qui tous ont vu des choses différentes, de l'autre ce passage équivoque et très peu concluant de la lettre

(1) Dans une autre lettre du même jour (22 juillet) adressée à Hoche et qui n'existe pas aux archives de la guerre, mais que donne Savary, Sombreuil ne prononce même pas le mot : capitulation. « Toutes vos troupes, dit-il, se sont engagées envers le petit nombre qui me reste et qui aurait nécessairement succombé. Mais, monsieur, la parole de ceux qui sont venus jusque dans les rangs la leur donner doit être sacrée pour vous. »

de Sombreuil à sir Johns, voilà sur quoi repose la croyance à la prétendue capitulation de Quiberon. Voilà les seules sources, — encore n'a-t-il pas cité la dernière, — auxquelles l'auteur de l'*Histoire des émigrés pendant la révolution* a puisé.

Il y en avait d'autres pourtant et qu'il semble difficile d'omettre : le témoignage de M. de Vauban, qui commandait le corps des chouans, celui de Hoche, ceux de Tallien et du représentant Blad en mission près l'armée des côtes de Brest.

Le récit de M. de Vauban a paru, sous l'empire, en 1806. Mais est-ce une raison pour en contester la sincérité ? Il serait vraiment trop facile d'objecter que, si les relations de cette époque ne brillent pas par un excès de sympathie royaliste, celles qui furent publiées sous la restauration pèchent peut-être par l'excès contraire. Or voici ce récit : « On commençait à entendre les cris de : « Rendez-vous ! bas les armes ! on ne vous fera rien !.. » M. de Sombreuil voulut parler au général Humbert, mais il était impossible de l'approcher à cause du feu de la corvette. Le général républicain demanda, exigea qu'on le fît cesser. On eut beaucoup de peine à le faire ; enfin, on y parvint et le feu cessa. Alors les républicains s'avancèrent. Les mêmes cris : « Rendez-vous ! il faut vous rendre ! » recommencèrent. On se rendit. »

De Hoche il nous reste trois versions : l'une datée du jour même de l'affaire et adressée par le général en chef à l'un de ses subordonnés, l'adjudant-général Lavalette, commandant à Lorient. On trouvera peut-être qu'elle manque de bon goût, mais en revanche, elle est d'une parfaite netteté : « N'ayant d'autre alternative que de se jeter à la mer ou d'être passés au fil de la baïonnette, *la noble* armée a mis bas les armes (1). »

Le lendemain 22 juillet, dans son rapport à la convention, Hoche écrivait en termes presque identiques : « La présence de deux mille hommes dans la presqu'île a fait mettre bas les armes aux régimens d'Hervilly et d'Hector. La division du comte de Sombreuil, Loyal-Émigrant et les chouans ont fait mine de se défendre en se retirant du côté du port où ils devaient se rembarquer. Les têtes de colonnes ont été dirigées sur ces rebelles, et sept cents grenadiers, les tenant en échec, les ont contraints d'imiter leurs camarades, ce qu'ils firent, n'ayant d'autre espoir que de se jeter à la mer, ou d'être passés au fil de la baïonnette.

« Déjà les embarcations reportaient quelques chefs à bord, une vingtaine de coups de canon à mitraille les empêchèrent de revenir ; et là, sur un rocher, en présence de l'escadre anglaise qui tirait

(1) Archives de la guerre (21 juillet).

sur nous, fut pris l'état-major, à la tête duquel était Sombreuil (1). »

La division du comte de Sombreuil mettant bas les armes, et Sombreuil lui-même pris sur son rocher, voilà donc, au premier moment, tout le récit de Hoche. De la capitulation, des circonstances qui l'auraient accompagnée, des conditions qui auraient été stipulées entre les deux parties, pas un mot.

Ce n'est que plus tard (le 3 août) en réponse à la lettre adressée par Sombreuil à sir Johns et pour la contredire, que le général écrira : « J'étais à la tête des sept cents grenadiers qui prirent M. de Sombreuil et sa division, aucun soldat n'a crié que les émigrés seraient traités comme prisonniers de guerre, ce que j'aurais démenti sur-le-champ (2). » Et notez qu'ici même, non-seulement il ne s'arrête pas à discuter l'hypothèse de la capitulation, mais il nie que ses soldats se soient laissé attendrir. De la pitié pour des émigrés, allons donc! Est-ce qu'on transige avec ces gens-là? « Puisaye, mandait-il déjà quelques jours auparavant à Chérin, l'astucieux scélérat Puisaye, demande à parlementer, ce que nous ferons à coups de canon. » Comment, après cela, Hoche eût-il reçu Sombreuil à capitulation? Ni il ne s'en était réservé la faculté, ni son cœur ne l'y poussait. Il fera bien pis dans quelques jours : Sombreuil ayant attribué (3) le peu de résistance de ses troupes à leur défaut de munitions, il lui répliquera durement que, si les cartouches manquaient à ses soldats, c'est qu'ils les avaient jetées pour courir plus vite. La chose était vraie peut-être, mais était-ce bien à Hoche d'en triompher et d'en accabler un vaincu dans sa prison? Il aurait pu, ce semble, éviter d'empoisonner les derniers momens de cet infortuné Sombreuil par cette impitoyable rectification. Mais tel était l'homme : dur, sec, et n'eussions-nous de lui que ce trait qu'il suffirait à rendre bien invraisemblables les versions royalistes.

Le récit de Tallien est, sans en excepter le rapport de Hoche lui-même, le document le plus complet que nous possédions sur l'affaire de Quiberon. Est-ce le plus sincère et celui qui mérite le plus de confiance? J'avoue qu'ici tous les scrupules semblent autorisés : le ton emphatique de cette pièce, les gasconnades dont elle est pleine, les circonstances et la mise en scène ridicules qui l'accompagnèrent, tout se réunit pour en diminuer l'autorité. C'était le 9 thermidor, un an jour pour jour après la chute de Robespierre. La séance de la convention avait débuté par une pauvre décla-

(1) Archives de la guerre (22 juillet 1795).

(2) Hoche au citoyen Fairin, rédacteur du *Journal militaire des armées des côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Ouest*, à Rennes. (Archives de la guerre.)

(3) Dans sa lettre à sir Johns.

mation de Courtois. Après avoir rappelé les méfaits du tyran, l'orateur thermidorien, dans une péroraison pathétique, venait de le représenter, mourant, dans l'antichambre du comité de salut public, « étendu sur une table, une boîte de sapin pour tout oreiller, essuyant la salive ensanglantée qui sortait de sa bouche avec l'étui d'un pistolet sur lequel était cette adresse : *Au grand monarque*, titre qu'avait toujours ambitionné le lâche scélérat. » A ce discours rempli de plates injures et suant encore la peur avait succédé l'hymne du 9 thermidor (paroles non moins plates (1), de Chénier), chanté par l'Institut national de musique ; après quoi, pour achever de monter les esprits, par deux fois les tambours avaient sonné la charge. Soudain, un grand silence, interrompu presque immédiatement par un tonnerre d'applaudissemens : Tallien entre, encore tout couvert d'une savante poussière, et monte aussitôt à la tribune : « Représentans du peuple ! s'écrie-t-il, j'arrive des rives de l'océan joindre un chant de triomphe aux hymnes triomphales qui doivent célébrer cette grande journée. » En effet, ce n'est pas un rapport qu'il lit, c'est une espèce d'incantation lyrique, pleine d'expressions emphatiques, d'images énormes et de louanges hyperboliques à l'adresse de l'armée, et naturellement de bas outrages à l'adresse des émigrés. D'abord, c'est « l'océan qui tressaille à l'aspect de nos braves, armés par la vengeance, guidés par l'enthousiasme de la république, poursuivant au sein des flots, qui les rejettent sous le glaive de la loi, ce vil ramas de complices, de stipendiés de Pitt,.. ces modernes paladins. » Puis, c'est l'armée qui s'élance, après la prise du fort Penthièvre, sur les traces du général et des représentans du peuple et qui « parcourt *en un clin d'œil* cette presqu'île d'une lieue et demie de profondeur. » L'ennemi fuit de toutes parts. Un moment, quelques-uns des siens essaient de se rallier sur une hauteur ; mais l'aspect de deux colonnes, qui vont les envelopper, éteint chez eux « ce léger effort de courage. » Ils reprennent leur course et se hâtent de rejoindre les compagnons « de leur honte. » Enfin, chassés « comme un vil troupeau, ils se réunissent tous sur un rocher, au bord de la mer, et c'est à ce rocher que vient se briser leur fol orgueil. C'est là que tout ce que l'île contenait d'ennemis vient se rendre à discrétion. Quel spectacle pour la France, pour l'Europe, que ces émigrés, si fiers, déposant humblement les armes entre les mains de nos volontaires ! »

Ici Tallien s'arrête un moment pour jouir de son succès ; mais, presque aussitôt, levant le bras, il ajoute : « Je tiens à la main l'un

(1) Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance !
Tu vins purifier un sol ensanglanté ;
Pour la seconde fois tu fis luire à la France
Les rayons de la liberté.

des poignards dont tous ces chevaliers étaient armés, qu'ils destinaient à percer le sein des patriotes, et dont ils n'ont pas fait usage pour eux-mêmes parce qu'ils connaissaient le venin que cette arme recélait. Il faut apprendre à toutes les nations qu'un animal en ayant été frappé, il a été vérifié que la blessure en était empoisonnée. » Et, sur ce beau trait, digne couronnement de la pièce, bien digne surtout de la magnanimité républicaine, l'enthousiasme de la convention devient du délire, le succès de l'orateur atteint son paroxysme.

Il y a loin de cette parade grossière à la gravité qu'on serait en droit d'attendre d'un rapport officiel, et je ne conseillerais pas à ceux qui pourraient encore être tentés par le sujet de suivre le récit de Tallien : il rappelle trop les *carmagnoles* de Barère. L'homme, d'ailleurs, fleure si mauvais pour peu qu'on le fouille! Il s'en dégage une si âcre fumée de vice! Quelle confiance avoir dans le sanguinaire proconsul de Bordeaux, devenu l'impitoyable réacteur de thermidor? L'histoire a parfois une singulière morale; entre deux hommes également haïssables, elle excuse ou même absout l'un, tandis qu'elle s'acharne à l'autre. Voici Robespierre et voici Tallien, par exemple : longtemps égaux dans le crime, il semble qu'ils auraient dû rester associés dans l'exécration de la postérité. Si Tallien s'arrêta le premier, c'est que ses poches étaient pleines. Pour lui, comme pour Danton, n'ayant jamais été qu'un instrument de fortune et de jouissances, la terreur devait cesser dès lors qu'il était repu. Quels trésors d'indulgence, pourtant, n'a-t-il pas trouvés? Pour relever ce vulgaire scélérat, il a suffi du caprice d'une jolie femme et d'une heure de courage qu'elle sut lui inspirer. Sans Thérèse Cabarrus, Tallien serait resté confondu dans la foule des thermidoriens. Avec et par elle il fut, pendant deux ans, l'homme le plus en vue de la révolution, et, de nos jours encore, il semble que le souvenir de cette belle personne le protège, qu'un reflet de sa grâce soit demeuré sur tant de laideur et nous la cache. Étrange et tyrannique puissance de la femme! que de faux jugemens, que d'erreurs et d'injustices lui reviennent! Otez la Cabarrus à Tallien; enlevez à Camille Desmoulins sa Lucile, à Roland sa prétentieuse moitié; donnez à Robespierre, au lieu de la petite Duplay, l'amour de quelque grande dame éprise de rhétorique sentimentale et peinte à demi nue par David, immédiatement tout change. Ni peut-être Robespierre n'eût été chargé de tant de crimes; ni, sûrement, Tallien n'eût rencontré chez ses juges tant de faiblesse; ni Lamartine n'eût chanté Camille, ni le vertueux Roland n'eût jamais passé que pour un pauvre sire.

Quoi qu'il en soit, il est fort heureux que nous ayons, pour les opposer aux nombreuses versions royalistes, d'autres témoignages

que celui de Tallien. On pourrait trop facilement, et pour trop de raisons, le récuser, encore qu'il n'ait soulevé dans le moment aucune réclamation de la part des intéressés ni de leurs familles. Tallien n'était pas seul en mission auprès de l'armée des côtes de Brest : un autre membre du comité de salut public y avait été envoyé dans le même temps que lui. C'était un personnage d'assez médiocre importance, nommé Blad, connu seulement pour avoir été parmi les signataires de la protestation contre le 31 mai, et, de ce chef, incarcéré jusqu'au 9 thermidor. A l'ombre d'une individualité remuante et tapageuse comme celle de son collègue, Blad n'avait eu, pendant la durée des opérations, qu'un rôle assez effacé. Après l'affaire, il se trouva tout à coup, par suite des circonstances, investi d'un grand pouvoir. Hoche était parti, lui aussi, se dérobant à l'infamie qu'il flairait, et trop heureux de laisser à un autre la responsabilité du dénoûment.

Qu'allait faire Blad? Les lois étaient formelles. Tout émigré pris les armes à la main devait être livré à une commission militaire. Aucun moyen d'éluder ou de tourner cela. Seule la convention l'aurait pu par un décret d'amnistie. Ce décret n'ayant pas été rendu, le devoir de Blad était de procurer l'exécution de la loi. C'est ce qu'il résolut : dès le 27 juillet, une commission militaire était établie par ses soins à Auray, et, le 28, elle avait déjà jugé Sombreuil et deux autres émigrés, quand tout à coup, prise d'un scrupule de conscience, brusquement elle interrompit ses opérations. Pourquoi? Le voici : Ni Sombreuil, ni les deux premiers prisonniers jugés avec lui n'avaient parlé de la capitulation. Mais, après eux, dans leur interrogatoire, plusieurs émigrés en avaient invoqué l'existence et réclamé le bénéfice. Devant cette attitude, les membres de la commission s'étaient sentis troublés et n'avaient pas cru pouvoir aller plus loin sans en référer à Blad : « Nous ignorons si cette capitulation existe. Si elle existe, notre marche est arrêtée. Nous vous invitons, en conséquence, à nous faire connaître la vérité et à nous tracer la conduite que nous avons à tenir dans la carrière pénible que nous parcourons. Sombreuil, La Landelle et Petit-Guyot sont, il est vrai, déjà jugés. Mais Sombreuil était chef et les deux autres n'ont point parlé de capitulation. Au surplus, dans l'incertitude, il vaut mieux sans doute n'en avoir jugé que trois que de prononcer sur tous (1). »

Le sentiment qui avait dicté cette lettre était parfaitement honorable : du moment que la question de la capitulation se posait dans la procédure, il importait qu'elle fût tranchée par une déclaration catégorique. La bonne renommée des jugemens à intervenir l'exi-

(1) Archives de la guerre (28 juillet 1795).

geait. Mais qu'importait à Blad? Avant tout, ne fallait-il pas aller vite? Au lieu de la déclaration qu'on lui demandait, pour toute réponse, il cassa la commission et en nomma d'abord une, puis cinq autres : « Nonobstant l'assurance que nous lui avions donnée qu'il n'y a eu ni pu avoir de capitulation entre des républicains et des traîtres pris les armes à la main, écrivit-il ensuite au comité du salut public, cette commission chancelait, hésitait à remplir avec fermeté la tâche qu'elle a acceptée et risquait de compromettre par des délais la tranquillité publique... je l'ai cassée (1). » La mesure était odieuse autant qu'impolitique ; en pleine terreur, dix-huit mois auparavant, Robespierre jeune ou Saint-Just n'en auraient pas usé différemment. Mais, laissant de côté la moralité de l'incident, il est clair que deux faits importans s'en dégagent et restent acquis au débat. Le premier, c'est que ni Sombreuil, ni les deux émigrés interrogés en même temps que lui par la commission militaire n'ont argué de la capitulation. L'autre, c'est le démenti de Blad venant s'ajouter à ceux de Hoche et de Tallien. Or, comment expliquer, dans l'hypothèse de la capitulation, le silence de MM. de La Landelle et Petit-Guyot? Et comment, d'autre part, ne pas être frappé de la netteté du langage de Blad?

III.

Au résumé, dans ce procès, des deux parties ou mieux des deux opinions en présence, l'une a pour elle un certain nombre de témoignages consignés, vingt ou trente ans après l'événement, dans des écrits souvent incohérens et contradictoires ; elle peut encore, à la rigueur, s'autoriser d'un mot équivoque de Sombreuil. Mais de preuves, d'affirmations nettes, émises sur l'heure, elle n'en produit aucune. C'est vingt ans après seulement que la légende, lentement élaborée, le soir, à la veillée, dans quelques châteaux, prend corps et se répand. Pour éclater, elle attend la restauration.

L'autre opinion, tout à l'opposé, se manifeste dès le premier jour avec une parfaite concordance dans des documens historiques qui ne trouvent longtemps aucun contradicteur sérieux. Elle a pour elle, sans compter le rapport de Tallien, l'autorité de Hoche, celle de Blad, le silence de Sombreuil et des premiers émigrés jugés, le long silence plus significatif encore des sept cents familles frappées par les commissions militaires de Vannes et d'Auray.

Maintenant, est-ce à dire que tout soit à rejeter dans les relations royalistes? Assurément non. Le sentiment, sinon le cri de l'armée, paraît bien avoir été très favorable aux émigrés, et il semble diffi-

(1) Archives de la guerre (28 juillet).

cile de ne pas admettre qu'il y ait eu quelques signes échangés entre les grenadiers de Humbert et le corps de Sombreuil. Pareillement, quand les deux troupes se furent mêlées, que des propos imprudens aient été tenus; qu'en mettant bas les armes les blancs aient cru sauver leur vie, rien de plus vraisemblable. Encore que très démoralisés, beaucoup d'entre eux, les chefs au moins, ne se fussent certainement pas livrés, sans tenter un dernier effort, s'ils avaient pu soupçonner le sort qui les attendait. Mais aller plus loin, prêter à des manifestations, toutes de premier mouvement et de générosité, sans aucun caractère officiel, la portée d'un engagement régulier, admettre la capitulation, la tenir pour un point acquis, démontré, ce n'est plus faire œuvre d'historien, c'est tomber dans la fantaisie pure, dans le roman.

Et pourquoi, s'il vous plaît? Serait-ce, par hasard, que le drame avait besoin d'un surcroît de noirceur, qu'il y fallût un degré d'atrocité de plus? Franchement la vérité suffisait. Cherchez dans toute la révolution : à part deux ou trois crimes plus monstrueux que les autres, comme les noyades de Nantes et les mitraillades de Lyon, vous n'y trouverez pas d'action plus sauvage, plus froidement cruelle que cette longue suite d'assassinats juridiques commis par des Français sur des Français, au nom de la nation française. Il y a près d'Auray un endroit solitaire, écarté, où les paysans bretons n'aiment pas à passer, le soir venu, et devant lequel ils se signent, où l'étranger lui-même, quand il y pénètre, se sent pris d'une angoisse : c'est le Champ des martyrs. Tel, dès le principe, l'a baptisé l'imagination populaire; tel il s'appelle encore. Là, pendant des mois, chaque matin, une fournée d'émigrés ont été conduits comme des bœufs à l'abattoir et sont tombés la poitrine trouée par des balles républicaines. Pendant des mois, cette ignoble boucherie s'est poursuivie. Comme la besogne n'allait pas assez vite, comme la terre n'avait pas le temps de boire tout ce sang, Vannes en eut aussi sa part. Comme les pelotons d'exécution n'en voulaient plus, il fallut appeler à la rescousse les volontaires parisiens. Comme enfin la population se soulevait de dégoût, on dut recourir à des précautions extraordinaires.

« J'ai pris soin, écrivait Blad au comité de salut public, d'écarter de ces exécutions toujours affreuses, lorsque le nombre des condamnés est si grand, tout ce qu'elles pouvaient avoir de révoltant pour l'humanité, de *pénible* pour les coupables conduits à la mort et d'inquiétant pour la tranquillité publique (1). » Six cent quatre-vingt-une personnes (2) périrent ainsi sans que l'humanité répu-

(1) Archives de la guerre.
(2) D'après un registre qui existe au ministère de la guerre.

blicaine s'en émût. Dans le nombre figuraient non seulement des vieillards hors d'âge, des domestiques qui n'avaient fait que suivre leurs maîtres, des prêtres, des journaliers, des cultivateurs; on y voyait jusqu'à des enfans de moins de seize ans, dont le seul tort était d'avoir écouté la voix de la nature ou les ordres de leurs pères. Pas de grâce, pas même pour ceux-là! Le sensible Blad, il faut le dire à sa décharge, essaya bien de les sauver; il prit même en leur faveur un arrêté de sursis. Mais le comité de salut public fut implacable. Il cassa l'arrêté de Blad et rappela sèchement son successeur à l'application rigoureuse de la loi (1). Pas d'exceptions! s'il y avait eu des femmes, comme en Vendée deux ans auparavant, on les eût fusillées tout de même que les mâles. Seulement, pour leur éviter de *pénibles* lenteurs, on eût pris soin de les expédier un peu plus vite.

Quel crime inexpiable avaient donc commis ces malheureux? De quelle scélératesse inouïe s'étaient-ils rendus coupables? En vertu de quel droit enfin les frappait-on? En vertu d'un droit, qui, comme toutes les légitimités naissantes s'était établi par la force et n'avait encore régné que par la violence. En vertu d'un droit qui était la négation de celui sous l'empire duquel ils étaient nés et avaient vécu, qu'ils avaient reçu de leurs pères et que l'honneur leur commandait de transmettre à leurs enfans. Sans doute ils avaient été pris les armes à la main, dans une entreprise contre la nation française. Mais en avaient-ils seulement conscience? La nation, pour eux, elle était avec le roi, non ailleurs, où le roi les envoyait, à l'armée de Condé, aux Pyrénées, sur la flotte anglaise. Pour la voir dans la convention, parmi les assassins de Louis XVI, et parmi leurs spoliateurs, il eût fallu qu'ils n'eussent ni cœurs, ni préjugés, ni traditions, qu'ils fussent étrangers à toutes passions, à tous sentimens humains, au plus impérieux de tous, celui de la conservation. La patrie leur avait pris tout ce qu'ils aimaient et respectaient, non-seulement leurs privilèges, qu'ils lui avaient sacrifiés, mais leurs libertés, leurs biens, leurs croyances; elle avait fait d'eux des misérables et des proscrits. Étaient-ils encore ses enfans, était-elle encore leur mère? S'il y eut dans notre histoire un moment où le devoir put sembler douteux, où ce qui était le patriotisme pour les uns eût été l'infamie pour les autres, c'est bien dans ces premières années de la révolution. En effet, considérez ceci : d'une part,

(1) Lettre du 9 août 1795 du comité de salut public au représentant Mathieu : « Notre collègue Blad avait cru devoir, entre autres objets, ordonner qu'il serait sursis au jugement des prisonniers émigrés avant l'âge de seize ans... Nous t'invitons à ordonner au général de division Lemoine, commandant à Quiberon, de faire mettre en jugement les émigrés pris les armes à la main qui étaient sortis de France avant seize ans. » Signé : Merlin (de Douai), Letourneur, Defermon, Boissy d'Anglas et J.-B. Louvet.

une agonie, de l'autre, un enfantement; une société qui meurt, une société qui naît; une convulsion générale, un renversement complet de toutes choses, un tremblement de terre; le haut en bas et le bas en haut; au lieu du roi le peuple souverain, le règne de la sainte canaille et du bonnet rouge, l'apothéose de Marat, la déification de Robespierre ; un seul ressort de gouvernement : la guillotine; plus d'institutions, plus de lois, plus de garanties ; la république ou la mort! Dans cette effroyable anarchie, de quel côté se tourner? Où aller? Ceux qui restèrent firent bien assurément; mais ceux qui partirent pouvaient-ils demeurer, et, une fois là-bas, à Coblentz, à Turin ou à Vérone, se croiser les bras pendant qu'on se battait en Belgique et sur le Rhin? Non, l'émigration fut parce qu'elle devait être, et dès lors qu'elle était, pour ne pas tomber dans le ridicule ou dans le mépris, dans les commérages et les intrigues de salon ou dans l'abjection des agences secrètes, pour gagner honorablement son pain au lieu de promener sa détresse et sa mendicité par toute l'Europe, il fallait bien qu'elle prît les armes. Combattre pour sa cause, mourir en la défendant, il n'y a pas de droit contre ce droit-là. Où l'honneur parle, on n'écoute plus la loi; où la conscience commande, c'est à son commandement seul qu'il faut obéir.

La convention, malheureusement, ne sentit pas cela. Ce que les grenadiers d'Humbert avaient si bien compris, d'instinct, dans l'ardeur même de la victoire, rien qu'au battement de leur poitrine, cette douceur et cette pitié qui leur étaient montées du cœur aux lèvres en voyant des malheureux, des Français, comme eux, désespérés, impuissans, réduits aux abois, cette idée si simple, enfin, l'idée de pardonner, ne lui vint pas. Ne fallait-il pas, avant tout, rassurer les acheteurs de biens nationaux, qui se fussent sentis menacés par une mesure de clémence? donner des gages à ceux qui accusaient déjà les thermidoriens de modérantisme? On a dit qu'en partant de Quiberon, la première pensée de Tallien avait été de demander à la convention la vie de Sombreuil et de ses compagnons, mais qu'arrivé à Paris, averti par sa femme de certains propos malveillans tenus contre lui, il avait craint de donner prise à des accusations plus graves en se faisant l'avocat d'une telle cause. Si l'anecdote était prouvée, elle ajouterait un trait de plus au chapitre des femmes célèbres de la révolution. Elle mettrait sur les belles mains de Thérèse Cabarrus un peu du sang de Quiberon, comme une tache de celui de septembre est demeuré sur celles de Mme Roland. Mais qu'importe ce point à l'histoire? Le ménage Tallien n'était pas, que je sache, toute la convention. Il n'y régnait pas, comme autrefois, Robespierre, par la terreur et l'échafaud; déjà les opinions étaient plus libres, la contradiction permise, l'humanité sans péril.

De même, au comité de salut public, Tallien n'était pas seul : à côté de lui siégeaient des hommes auxquels il eût suffi de se souvenir et de rentrer en eux-mêmes pour être indulgens, des proscrits d'hier comme Louvet et des royalistes de demain comme Boissy d'Anglas. Est-ce qu'après le 31 mai, en pleine invasion, leurs amis (1) s'étaient fait scrupule de soulever les départemens? Est-ce que, deux ans plus tard, ils hésiteront eux-mêmes à conspirer avec Willot et Pichegru contre le directoire? Cependant, il ne se trouva pas même là, dans ces débris de la Gironde, un assez honnête homme pour s'élever contre l'horreur d'un massacre à froid, d'un égorgement après coup! Il était écrit que le parti finirait, comme il avait vécu, par un acte de pusillanimité. La condamnation de Louis XVI appelait Quiberon et l'éclaire.

Un fait non moins moins triste à noter dans cette sombre tragédie, c'est le silence de Hoche. Il semble que, devant l'attitude cruellement passive de la convention, il aurait pu, que c'eût été son devoir de parler. Nul plus que lui n'aurait eu d'autorité, nul certainement n'eût été plus écouté. D'un trait de plume, d'un mot parti du cœur, énergiquement ému, il eût peut-être, qui sait? sauvé la vie d'un millier de braves gens et la mémoire de la convention d'une lourde responsabilité ajoutée à tant d'autres. Hoche resta muet.

Un jour seulement, croyant qu'il allait être obligé de livrer aux commissions militaires non-seulement les émigrés, mais les simples chouans (2), une honte le prit; il eut un bon mouvement et mit dans une lettre au comité de salut public quelques mots pour ces malheureux :

« Ils sont cinq mille! Si l'humanité peut parler en faveur des coupables, c'est sans doute lorsque la politique se joint à elle pour demander que la hache terrible soit suspendue. » D'ailleurs, ajoutait-il brutalement, « cinq mille hommes de plus à nourrir sont un objet considérable. »

Le plaidoyer manquait d'élévation peut-être; on voudrait y trouver moins de sécheresse, et d'autres argumens. Toutefois l'intention était louable. A l'égard des chouans, Hoche eut du moins quelques scrupules. Plût à Dieu qu'il en eût éprouvé de semblables à l'égard des émigrés! Mais là, rien. Pas une minute d'hésitation, d'attendrissement; pas une ligne un peu chaude, un peu généreuse, ni dans son rapport à la convention, ni dans sa correspon-

(1) Louvet lui-même avait essayé de soulever la Normandie.

(2) Archives de la guerre, 9 août 1795. Hoche, heureusement, ici se trompait. La loi sur les émigrés n'était pas applicable aux chouans. Les chefs et les embaucheurs seulement devaient être punis de mort aux termes de la loi du 30 prairial et le furent. Le reste fut mis en liberté.

dance! S'il intervient, ce n'est que pour achever d'accabler Sombreuil. S'il écrit, c'est pour apprendre à toute l'Europe que l'infortuné s'est laissé prendre à Port-Aliguen sans brûler une amorce. L'affaire terminée, vite il décampe. Le dénoûment, ça ne le regarde pas; c'est de la politique; lui, il s'en lave les mains; lui, il ne connaît que son devoir de soldat et la loi.

La loi! le devoir! Il s'en souciera bien au 18 fructidor. Il se gênera peut-être, lorsque ses passions et son intérêt personnel seront en jeu, pour les mettre sous ses pieds! Il ne viendra pas à Paris cabaler contre les conseils en attendant le moment de les faire sauter! Il hésitera dans cette circonstance à prendre couleur, à dénoncer ou à frapper ses camarades! Non, non, il faut avoir le courage de le dire, si, du chef de la prétendue capitulation de Quiberon, l'histoire n'a rien à retenir contre Hoche, son abstention en revanche, après le combat, son inertie, si contraire à sa nature, et si choquante au regard de sa vie tout entière, son adhésion silencieuse aux massacres de Vannes et d'Auray, tout se réunit ici contre sa mémoire, et l'accuse. Soit absence de générosité naturelle, soit calcul intéressé, soit rancune de parvenu sachant mal porter sa fortune, soit pour toutes ces causes à la fois, volontairement, sciemment il laissa faire. Les précédens pourtant ne lui manquaient pas. Lors de la dernière campagne, à l'armée de Sambre-et-Meuse, Jourdan, contrairement à un décret formel de la convention, n'avait-il pas refusé de passer au fil de l'épée la garnison du Quesnoy? Et devant ses courageuses représentations, devant l'indignation de l'armée, le comité de salut public n'avait-il pas été contraint de céder? Ailleurs, à l'armée du Nord, n'avait-on pas vu, plus d'une fois, en pleine terreur, les généraux, complices du soldat, fermer les yeux sur l'évasion de prisonniers émigrés? L'audace était grande alors et certes il n'eût pas fait bon pour eux si quelque créature de Bouchotte les eût dénoncés. En 1795, tout ce que Hoche eût risqué, c'eût été de voir son intervention déclinée. Il est fâcheux pour sa gloire qu'il n'ait pas cru devoir courir un hasard aussi peu redoutable. A sa place, plus d'un, j'imagine, aurait eu l'ambition de couronner par une bonne action un brillant fait d'armes.

ALBERT DURUY.

FRANCE ET MADAGASCAR

Lorsque, à la fin du mois de mars, le gouvernement a dû répondre à une interpellation nouvelle au sujet de sa politique coloniale, c'est assurément dans le récent succès de nos armes au Tonkin qu'il a trouvé son meilleur argument. Sans l'entrée victorieuse de nos soldats à Sontay et à Bac-Ninh, nous douterions beaucoup que M. le président du conseil se fût permis de railler ses adversaires en insinuant qu'il ne rencontrait plus chez eux de contradicteurs, que ce n'était plus son esprit d'aventure que l'on dénonçait et critiquait, mais sa trop grande réserve dans une délicate et périlleuse question, celle de Madagascar. C'était de bonne guerre, et, en ce qui nous concerne, nous avons été heureux d'assister à une de ces séances si rares du Palais-Bourbon, où le patriotisme se montre plus fort que l'esprit de parti. Ce qui nous a encore frappé, c'est l'unanimité avec laquelle chacun a paru comprendre le besoin d'agir à Madagascar avec plus de vigueur qu'au Tonkin et avec autant de résolution qu'en Tunisie. Dans ces sortes d'affaires, l'effort doit être énergique, afin que le but soit promptement atteint. L'action est-elle menée rondement, ainsi qu'à Tunis, le succès couronne nos armes. Y a-t-il faiblesse et longueur, comme au Tonkin, le résultat se fait attendre et les sacrifices en hommes et en argent s'accumulent sans profit et sans gloire. Après Francis Garnier, c'est Henri Rivière, et tant d'autres braves gens avec eux!

Il y a de longues années que notre attention s'est fixée sur la grande île africaine. Quel corps d'armée ne formerait-on pas avec les soldats

et marins qui, lentement, un par un, y sont morts terrassés par les fièvres? En masse, ils eussent fait flotter depuis longtemps le drapeau français sur Tananarive, et nous n'aurions pas à recommencer aujourd'hui ce qui a été tenté là dans des conditions toujours insuffisantes. Il ne faudrait pourtant pas se dissimuler que l'expédition projetée ou en voie de préparation contre Madagascar, — si un accord n'a bientôt lieu avec les ennemis que nous y avons, — présente de très sérieuses difficultés. Chose étonnante! il n'a presque rien été dit à la chambre de l'insalubrité tristement célèbre de ses côtes, presque rien du manque absolu de routes si l'on veut pénétrer au cœur du pays, rien non plus de la valeur indiscutable des ennemis que nous aurons à combattre. M. de Mun, M. Périn, M. de Lanessan, ainsi qu'un député de la Réunion, l'honorable M. Dureau de Vaulcomte, ont, comme d'un commun accord, glissé sur ces points intéressans. C'était pourtant sur ces questions obscures qu'il fallait jeter le plus de clarté, et notre tâche consistera à réparer autant que possible cet oubli. Quant à l'opposition sourde que nous fait la Grande-Bretagne à Madagascar sous le couvert de ses pasteurs méthodistes, que pourrait-on en dire? L'assimiler à l'arrogante présomption des Célestes, d'après laquelle tous les royaumes de ce monde sont les tributaires de la Chine, comme tous les océans, toutes les mers, tous les isthmes, tous les archipels, doivent être, paraît-il, tributaires de l'Angleterre.

I.

En ce moment, nous sommes dans une période de négociation avec nos ennemis, les Hovas de Madagascar. Que sont, en peu de mots, ces Hovas au moral et au physique? Répandus dans les vallées et sur les hauteurs du centre de l'île, les Hovas y sont venus de la Malaisie, sur une flottille et à une époque que l'on ne saurait déterminer avec précision, mais probablement avant l'hégire, puisqu'ils ne sont pas mahométans et que les descendans des Malais navigateurs et conquérans du XIIe siècle le sont encore aujourd'hui. Chassés de la côte occidentale par les maladies qui y règnent, ils formèrent dans des régions salubres un royaume central qui porte le nom d'Imérina. Tout-puissans sur la côte est, leur domination est précaire à l'ouest; mais ils ne prétendent pas moins à la domination entière du pays. Le teint de ces Hovas est jaune cuivré, comme celui des mahométans des îles Soulou; ils en ont les cheveux noirs et lisses, les dents blanches, les pommettes saillantes et les yeux relevés à l'angle extérieur. Quoique vifs, agiles,

leurs membres grêles ne résistent pas à de longues fatigues. Industrieux, ils savent fondre le minerai de fer; ils ont eu des imprimeries, des fabriques d'armes à feu; il y eut même une époque, sous le règne de Radama II, où les modes françaises furent portées par les élégantes de leur capitale.

La puissance des Hovas date de 1813, du règne de Radama Ier, et ce n'est qu'en janvier 1883 que nous leur fîmes résolument la guerre. Les expéditions de Gourbeyre en 1829, l'évacuation de Tintingue sous Louis-Philippe et la tentative malheureuse du commandant Romain-Desfossés, en 1845, ne peuvent pas être considérées comme des essais bien sérieux d'occupation. De nos jours, il n'en a plus été ainsi, car nous avons à signaler les prises de Tamatave et de Majunga par l'amiral Pierre, le bombardement par l'amiral Galiber des principaux villages du littoral : Foulepointe, Manambo, Manahor, Vohemor, Antombouk, Mahela, Bemazorenama et Fort-Dauphin. Il a fallu ces actes de vigueur pour décider les Hovas à ouvrir des pourparlers de paix, qui, comme nous l'avons dit, ne sont pas encore terminés. Le croira-t-on? ces faits d'armes nous ont coûté un tué et un blessé, et si, après l'occupation de Tamatave et de Majunga, une maladie cruelle n'eût mortellement frappé l'héroïque amiral Pierre, pas une ombre de tristesse ne se mêlerait à la joie patriotique que nous éprouvons en présence des résultats déjà obtenus.

Quelles sont les raisons qui ont motivé dans ces dernières années une démonstration de nos forces sur les côtes de Madagascar? Sans remonter aux droits imprescriptibles que la France possède depuis le XVIIe siècle sur cette île et que les Hovas refusent de reconnaître, nous parlerons seulement de faits relativement récens, des traités passés en 1840 et 1841 entre nous et les chefs des Sakalaves, nos amis, et les conventions qui furent signées en 1863 et 1868 par la reine des Hovas, nos ennemis, Ranavalo II, et le gouvernement de Napoléon III.

En 1840 et 1841, les Sakalaves, indigènes de Madagascar, qui occupent la côte ouest de cette île, persécutés, dépouillés, soumis à la plus odieuse des servitudes par les Hovas, s'adressèrent à la France, lui demandant aide et protection. La France, qui, à cette époque, ne songeait qu'à la paix, qui la voulait partout et toujours, accueillit favorablement une requête qu'elle ne pouvait repousser sans renier les traditions glorieuses laissées dans ces parages par notre pavillon. Seulement elle borna sa protection, — si un tel mot peut être employé, — à prendre possession de la petite île de Nossi-Bé, voisine de Madagascar, et ce fut tout. Sans même songer à tirer parti de la proximité de la grande terre pour y créer un

poste sérieux, sans se préoccuper d'y aider à la fondation d'un comptoir, nous laissâmes les Hovas molester comme par le passé nos malheureux alliés les Sakalaves. De son côté, la reine de Madagascar, voyant notre apathie, laissa à ses sujets toute liberté pour commercer avec un petit nombre de nos compatriotes. Des missionnaires courageux profitèrent même de cette tolérance pour s'établir jusque dans la capitale de nos ennemis et y construire une magnifique église. Ils s'y livrèrent également, et tout aussitôt, à une lutte d'influence contre les missionnaires anglais, lutte ardente qui dure encore aujourd'hui.

Cette situation se prolongea jusqu'en 1863, époque à laquelle les ministres de Napoléon III, à l'instigation des missionnaires, eurent la maladresse de traiter de puissance à puissance avec le chef des Hovas. D'un chef de tribus barbares ils firent un roi, sa majesté Radama II. Ce souverain se joua si bien de nous que, cinq ans plus tard, en 1868, il fallut traiter encore, et c'est de cette époque que date un article 4 dont la révoltante violation nous a forcément conduits à la guerre actuelle. Cet article 4 dit : « Les Français jouiront à Madagascar du droit de s'établir là où ils le jugeront convenable, de prendre à bail, d'acquérir des meubles et des immeubles. » Rien de plus catégorique, et cependant cet article a été audacieusement violé. En 1878, un compatriote, M. Laborde, consul de France à Madagascar, meurt à Tananarive en laissant des propriétés considérables, acquises par un rude labeur et évaluées à plusieurs millions de francs. Par son testament, M. Laborde désignait comme ses seuls héritiers, et pour parts égales, M. Édouard Laborde et M. Campon, ce dernier remplissant dans la capitale des Hovas les fonctions de chancelier au consulat de France. Tous les biens immeubles laissés par le défunt étaient représentés par des titres de propriété parfaitement en règle et incontestables.

Après la mort de leur oncle, les héritiers, qui ne possédaient aucune fortune, voulurent tirer parti d'un grand terrain de la succession, situé dans un faubourg de Tananarive, à Ambohitsorihitra, et y construire une maison de rapport. Le gouvernement hova leur laissa commencer les constructions, puis il leur défendit quelques mois après de continuer les travaux, déclarant que des étrangers n'avaient pas le droit de bâtir. Le consul protesta, et en réponse à cette protestation, on publia devant sa porte le décret qui suit, décret daté de 1881 et seulement créé en vue de frustrer les héritiers de M. Laborde : « La terre, à Madagascar, ne peut être vendue ou donnée en garantie qu'entre sujets du gouvernement de Madagascar. Si quelqu'un vend ou donne en garantie à d'autres personnes, il sera mis aux fers à perpétuité. L'argent de l'acheteur ou du prê-

teur sur cette garantie ne pourra être réclamé et la terre fera retour au gouvernement. » On le voit, ce décret annule radicalement l'article 4, et l'on éprouve quelque honte en songeant que c'est à côté de la signature de gens qui ont sur la propriété de telles théories que la France a eu la faiblesse de mettre son nom.

Le vol de l'héritage de M. Laborde eût pu suffire pour motiver une rupture; notre consul ne se décida pourtant pas encore à amener son pavillon. Un jour, le gouvernement hova convoque à Tananarive les chefs de Sakalaves, ceux avec lesquels nous avions traité en 1840 et 1841 et qui, depuis ces années-là, se considéraient comme protégés par nous. Que pouvaient faire nos malheureux alliés? Obéir pour ne pas être exposés à un prompt châtiment. A Tananarive, il leur fut distribué des drapeaux hovas, et, en les recevant, on leur intima l'ordre de les substituer aux drapeaux français, qui, depuis vingt ans, flottaient sur leurs villages. De nouveau, les Sakalaves se soumirent. Cette fois enfin, l'outrage eut son contre-coup jusqu'à Paris, et notre consul fut aussitôt autorisé par M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères, à prendre, d'accord avec les autorités de Nossi-Bé, toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires pour réserver avec efficacité les droits que nos traités avec les chefs indigènes nous assuraient, tant sur les îles dépendant de notre établissement de Nossi-Bé que sur la partie de la côte de Madagascar comprise dans les mêmes arrangemens. Ces mesures, qui ne furent décidées qu'après le meurtre d'un Français et des menaces de mort proférées contre nos nationaux, n'eurent d'autres résultats que l'enlèvement par les marins du *Forfait*, commandant Le Timbre, de deux drapeaux ennemis qui flottaient sur des villages où le pavillon français s'était longtemps montré. De son côté, M. Baudais, consul de France à Tananarive, et M. Cambon, son chancelier, quittaient leur poste et se rendaient à Tamatave. De là, ils écrivirent au premier ministre hova que, faute de représentans de puissances étrangères dans la capitale à qui ils pussent confier le soin de protéger leurs nationaux, ils rendaient le gouvernement hova responsable de tout attentat qui pourrait se produire contre leurs personnes, leurs biens, leurs familles et leur liberté.

Les Hovas, comme les Malais, agissent toujours lentement, surtout lorsqu'il s'agit de répondre aux réclamations qui leur sont faites par des Européens. Leur tactique est de fatiguer, de laisser passer les mois, puis les années, sans fournir d'explications sérieuses. C'est ce qui arriva en juillet 1882, époque à laquelle se passaient ce que nous venons de raconter. Le *Forfait* allait reprendre les hostilités, quand le ministère des affaires étrangères de Ranava-

lomanjaka, reine alors de Madagascar, annonça l'envoi, à Paris, d'une ambassade, avec mission, disait-il, de maintenir « les bonnes relations existantes entre les deux gouvernemens. » La perspective d'obtenir une solution pacifique en France même ne pouvait manquer de nous plaire. Les Hovas avaient deviné juste, car ordre fut donné à M. Baudais de se tenir désormais sur la réserve, de favoriser le départ des ambassadeurs, en un mot, de laisser tout en l'état. Et pendant que les envoyés de la reine faisaient route pour la France, que voyait-on à Madagascar? Les Français menacés, conspués, leurs propriétés livrées au pillage et leurs industries détruites.

A Paris, on négocia, mais sans aboutir; le 24 janvier 1883, il y eut rupture complète. Les ambassadeurs quittèrent les appartemens qu'ils occupaient au Grand-Hôtel sans même payer leur dépense. Comme d'autres diplomates malheureux, ils prirent la direction de l'Angleterre avec l'espoir, sans aucun doute, d'y trouver des consolations et des secours. Leur attente fut déçue. Sur l'avis qu'à Tananarive on se préparait à la guerre, l'amiral Pierre reçut l'ordre de faire disparaître tous les drapeaux hovas qui flottaient sur les côtes nord et nord-ouest de Madagascar. Il lui fut, en outre, confié la mission de présenter au gouvernement de Ranavalomajanka l'*ultimatum* suivant : « 1° reconnaissance effective des droits de souveraineté ou de protectorat que nous possédons sur la côte nord ; 2° des garanties immédiates destinées à assurer l'observation du traité de 1868 ; 3° le paiement des indemnités dues à nos nationaux. »

Ainsi qu'on devait s'y attendre, l'*ultimatum* fut repoussé, et il fallut bien constater, une fois de plus, qu'à Madagascar comme dans d'autres questions coloniales, nous avions montré une trop grande faiblesse et beaucoup trop d'hésitation. Mais la plus grande faute a été celle de demander au gouvernement hova une reconnaissance de nos droits, reconnaissance de laquelle il n'eût fallu jamais parler.

On s'était bien gardé d'exiger de la Chine une reconnaissance semblable au sujet du Tonkin, et c'était la même politique digne et réservée qu'il nous fallait suivre à Madagascar. L'amiral Pierre, et, après lui, l'amiral Galiber, n'en exécutèrent pas moins avec une rare énergie les ordres qui leur furent donnés : ils s'emparèrent de Tamatave et de Majunga, bombardèrent tous les villages où se trouvaient des postes hovas et vengèrent ainsi, autant qu'il fut en leur pouvoir, les meurtres de nos nationaux et les insultes faites au drapeau. Le résultat de ces démonstrations a été la reprise des négociations, le 1er février de cette année. Ont-elles des chances d'aboutir? Nous sommes loin de l'espérer, et comme il est impossible

à nos soldats d'attendre plus longtemps, l'arme au pied, que la fièvre les décime un à un, il faut donc résolument songer, ou à une évacuation définitive de Madagascar, ou bien à une expédition qui aille briser l'entêtement des Hovas. L'idée d'abandonner tout à fait Madagascar ayant été unanimement repoussée par la chambre et le gouvernement, il ne faut plus s'occuper que des moyens qui peuvent nous conduire au but sans une grande perte d'hommes et sans de trop grands sacrifices d'argent.

II.

Pour aller châtier les Hovas jusque dans leur capitale, il faut, dit-on, dix mille hommes de bonnes troupes. Or par une faveur du ciel, ils ont paru tout trouvés, puisque la paix qui a été signée avec le Céleste-Empire rendait disponible le corps d'armée que nous avions au Tonkin. Il faut bien le dire tout de suite; de ces dix mille hommes, combien en serait-il resté de valides pour guerroyer à Madagascar, après quelques semaines de débarquement? La moitié tout au plus, car les fièvres, les maladies, de nombreux postes à garder sur la longue distance qui sépare Tananarive des côtes de la mer, eussent immobilisé certainement l'autre moitié, si ce n'est plus. Que l'on parte de Tamatave ou de Majunga, la distance est de 70 lieues de ces deux points à la capitale. Et quel pays! Sur le littoral, à l'est comme à l'ouest, au nord et au midi, des dunes couronnées çà et là par des maigres bouquets de cocotiers; des baies nombreuses produites par des rivières qui rongent les terres et que bordent de tristes lataniers; des étangs empestés sur lesquels plane silencieusement le grand aigle pêcheur, où errent des échassiers mélancoliques. De loin en loin, quelques villages cachant leur toiture en paillotte sous les palmiers; puis, au dernier plan, une succession de forêts étendant indéfiniment leurs horizons bleuâtres. Pour jouir des montagnes et de l'air salubre qu'on y respire, il faut traverser ces dunes et ces forêts, les deux régions aux émanations mortelles. Et puis, sur les hauteurs, quels effondremens, quels abîmes, quels sentiers à pic à franchir! A Madagascar, il n'y a pas plus de routes carrossables que de mulets et de chevaux, et les Malgaches riches, de même que les résidens étrangers, sont tenus, pour voyager, d'avoir recours à des porteurs indigènes. A l'heure actuelle, il faut à un Européen qui veut se rendre des bords de la mer à Tananarive, douze mortelles journées. Il faut emporter avec soi des vivres, un lit de campagne, une batterie de cuisine, et de plus être accompagné d'une domesticité com-

plète. A part le riz, la volaille et les œufs, tous les autres comestibles seront introuvables pour lui. Un homme blanc, d'un poids ordinaire, a besoin de huit hommes forts, bien choisis, pour le porter dans un *filacon* ou *filanzane*, petit fauteuil placé entre deux brancards dont on se sert pour voyager (1). Les provisions et les bagages réclament également un nombre de porteurs ou *marmites*, selon l'expression du pays, en rapport avec leur quantité; une *marmite* porte ordinairement une charge de 15 à 20 kilogrammes. Autant que possible, les esclaves de charge divisent leurs paquets en deux parties égales et les portent, comme des coolies chinois, aux extrémités d'un bambou, en appuyant le centre sur une épaule. Le filacon est porté par quatre hommes qui doivent se relever souvent. Ils vont toujours au pas de course, et ceux qui suivent sont obligés de prendre le même pas pour être prêts à les remplacer. Un guide-chef, appelé le commandeur, dirige l'expédition. C'est ce personnage qui s'occupe du coucher, des subsistances et des étapes. Placé à l'arrière du convoi, le commandeur rallie les retardataires et ramasse quelquefois les bagages abandonnés par quelques porteurs paresseux. Aux difficultés de la route se joignent de fréquentes alternatives de chaleur, de soleil et de pluie. A des rayons brûlans succèdent des averses, un vent violent; à des nuits étouffantes, des levers d'aurore glacés. Il faut donc toujours avoir à sa portée des vêtemens que réclament ces changemens si brusques de l'atmosphère. S'imagine-t-on bien ce qu'un petit corps d'armée, ayant pour objectif la capitale des Hovas, nécessitera d'approvisionnemens et de porteurs? N'oublions pas de faire remarquer que la ville de Tananarive est située à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, et que sa population est évaluée de 50 à 80,000 habitans. Nos soldats atteindront-ils un tel but? Nous le croyons en toute sincérité, après avoir vu les prodiges accomplis par nos troupes au Tonkin, à Sontay comme à Bac-Ninh, leurs longues étapes s'exécutant en file indienne sur un terrain détrempé, et leurs nuits passées sans abri dans des rizières boueuses. Mais les difficultés matérielles ne sont pas les seules; il y a aussi les Hovas, qui sont des hommes autrement résolus que les Chinois, et dont l'armement, quoique inférieur au nôtre, n'est pas à dédaigner puisqu'il leur a été fourni par les Anglais. Leur nombre est de 2,500,000 d'après ce que nous apprend un de nos grands voyageurs, M. Grandidier, mais dans ce chiffre figurent les vieillards, les femmes et les enfans; quant à leur bravoure, elle est indiscutable. Mais quel que soit le chiffre des guerriers qu'ils pourraient nous opposer, quels que soient aussi leur courage et

(1) *Souvenirs de Madagascar*, par M. le docteur H. Lacaze; Berger-Levrault.

leurs moyens d'attaque ou de défense, nous les vaincrons. Le danger pour nous n'est pas là; il est tout entier dans l'insalubrité d'une grande partie du pays qu'il faudra occuper.

La fièvre malarienne sévit partout à Madagascar, ainsi qu'à Nossi-Bé, même aux endroits où il n'y a pas le moindre marais. Elle y sévit sous toutes ses formes, avec tous ses types, depuis l'accès le plus simple jusqu'à celui qui se termine en quelques heures par la mort. De l'avis des médecins (1) les plus compétens, c'est une intoxication produite par un miasme qui proviendrait de matières organiques en décomposition dans le sol. Il n'y a qu'un remède pour l'Européen dès qu'il se sent atteint des fièvres, c'est de partir pour la France et pour la Réunion; encore beaucoup de malades meurent-ils pendant la traversée ou peu après leur arrivée. Pourrons-nous faire une expédition d'une certaine importance à Madagascar sans y remuer de la terre? C'est douteux, et pourtant il faudra bien s'en garder, car ouvrir des routes, abattre des arbres, creuser le sol même superficiellement, serait déchaîner la mort, une mort foudroyante, sur les hommes. En 1841, la *Dordogne*, qui amenait des soldats destinés à l'occupation de Nossi-Bé, mouilla sous la montagne de l'Okobé et les débarqua sur un emplacement situé entre la baie Antsiram-Bazaha, — plus tard la baie d'Hell-Ville, — et celle d'Ambanoro, pointe de terre assez élevée et faiblement défendue. Les quelques travaux de campement et de défense qu'il fallut exécuter produisirent une telle explosion de fièvre qu'en peu de jours on perdit quatre-vingts hommes. Le nom de « Pointe à la fièvre » est resté à cet endroit, et les Malgaches eux-mêmes, qui ont été témoins de ces morts rapides, s'en éloignent et en parlent encore aujourd'hui avec terreur. Dans les îles de la mer des Indes comme dans celles de l'Océanie, sur les vieux continens d'Asie comme dans ceux du Nouveau-Monde, le même phénomène sinistre se produit invariablement dès qu'on remue une terre vierge de toute culture. Il est donc essentiel, avant de tenter quoi que ce soit d'important contre Madagascar, de bien connaître quels sont, sur son littoral, les points les plus salubres, ceux où il est possible de s'établir sans faire courir à nos soldats les risques d'un empoisonnement.

III.

S'il est vrai que les côtes de l'île de Madagascar sont généralement malsaines, il s'en trouve pourtant où l'Européen, s'il ne commet pas d'excès, peut se maintenir quelque temps sans crainte d'être

(1) *Essai de géographie médicale*, par M. Paul-Richard Delleuze, A. Parent.

enfiévré. Il suffit, pour résister avec quelque chance de succès à la *malaria*, de suivre un régime qui n'a rien de bien rigoureux. Il faut ne pas manger de fruits verts, s'abstenir de liqueurs fortes et plus particulièrement du rhum, qui, en raison du voisinage des îles de la Réunion, de Maurice, est très abondant et vendu à vil prix. Il faut éviter le soleil et ne boire que de l'eau bouillie; résister surtout aux tentations de la chasse. Ce sport, auquel il serait possible de s'adonner sans inconvénient sur les hauteurs, est mortel dans les plaines, sur les étangs, et aux embouchures des fleuves. C'est grâce à ce régime sévère que l'on a vu des traitans résider impunément à Tamatave et sur d'autres points de l'île. Grâce à lui, des missionnaires français ont pu, sans succomber, pratiquer un peu partout leur périlleux apostolat. Les parages les plus salubres de Madagascar sont évidemment ceux où l'air circule le plus librement, où le soleil n'a plus de miasmes à faire fermenter; là, en un mot, où les Européens sont établis depuis plusieurs années. A ce titre, il faut continuer à occuper Tamatave, Majunga, la baie de Passandava et quelques autres ports de la côte orientale, quoique cette dernière soit plus insalubre que la côte occidentale. Quelques mots sur ces localités sont ici nécessaires.

Tamatave, qui n'était autrefois qu'un petit village de pêcheurs, est maintenant fréquenté par les bâtimens des îles Maurice et de la Réunion. Sa baie est une des plus commodes et des plus faciles, abritée qu'elle est des vents et de la grande mer par des récifs. Les navires mouillant très près de terre, on débarque sur un sable fin que des vagues nonchalantes mouillent sans bruit. Les maisons les plus luxueuses sont en bois, les autres sont des cases en paille cachées sous les arbres ou dans les dunes. La concentration du commerce que font à Tamatave les traitans de Maurice et de la Réunion a fini par assainir cette ville, très malsaine à une époque encore rapprochée de nous. Toutefois, il faudrait bien se garder de faire de longues excursions dans les environs, car il y a encore de nombreux marais dont les exhalaisons sont pernicieuses. Le plus sage, au dire des voyageurs, est de ne sortir de chez soi que lorsqu'on y est contraint (1). Il n'y a qu'une voie, à Tamatave, méritant le nom de rue : elle conduit à l'église des jésuites et aux consulats américains et anglais. L'église des pères est en bois, elle est assez grande; ils y ont aussi une maison pour les sœurs de Saint-Joseph. La résidence des pères donne heureusement, par un de ses côtés, sur la mer, qui leur envoie toujours un air frais, dégagé des miasmes de la terre. Les sœurs, auxquelles nous ne saurions reconnaître trop d'abnégation et de mérite, tiennent une école où des petites filles malgaches, appartenant à des

(1) *Souvenirs de Madagascar*, par M. le docteur Lacaze.

familles riches, viennent s'instruire, accompagnées de leurs esclaves. On attend des frères de la Doctrine chrétienne, et l'éducation qu'ils seront chargés de donner aux petits garçons ne pourra qu'accroître l'influence assez grande que nous avons déjà sur la population indigène. Celle-ci est de quatre mille âmes environ. Il y a une douane à Tamatave, et il doit être d'autant plus pénible à la reine des Hovas de la voir entre nos mains que son revenu le plus fort y était perçu. C'est là qu'on embarque les dix ou douze mille bœufs que la Réunion et Maurice consomment annuellement, et que les Américains apportent leurs toiles, leurs farines, leurs meubles et leurs conserves. Comment en sont-ils payés? En fort belles piastres, de celles que nous donnons aux Malgaches en échange de leurs bœufs, de leurs bois et de leur riz. Les Anglais de Maurice, il est vrai, y apportent leur rhum, et les Français de la Réunion, de la bimbeloterie, des vins, et des boissons alcooliques, mais jamais en quantité assez grande pour balancer ce que Français et Anglais achètent. Les Anglais y ont vu avec un grand déplaisir leurs cotonnades et leurs toiles dédaignées pour le tissu, dit *lamba*, des Américains. Ce ne seront pas encore de longtemps les produits français, hélas! qui feront concurrence aux produits américains. Il nous restera, il est vrai, une ressource lorsque nous serons en possession de toutes les douanes de l'île, celle d'établir des droits prohibitifs. A l'égard des citoyens des États-Unis, ce serait de très bonne guerre, mais nous n'aimons pas la prohibition, et l'inaugurer à Madagascar serait la plus mauvaise des spéculations.

Majunga ou Mazangaye, dans la baie de Bombétok, car chaque voyageur français continue à avoir pour les noms propres des localités une orthographe particulière, fut autrefois le centre d'action des Arabes. Mettant à profit les moussons, leurs barques, incapables de lutter contre des vents contraires, quittaient Zanzibar, les Comores, la côte d'Afrique, et même Bombay, pour venir à Majunga porter des articles de toutes provenances : des esclaves, de l'argent et des perles, qu'ils échangeaient contre des gommes, de la cire, des peaux de bœufs, du caoutchouc et tout ce qui était admis à l'exportation par les autorités malgaches. On n'estime pas à moins de dix millions de francs (1) le mouvement d'échanges qui s'opérait ainsi à Majunga. Aujourd'hui, les Américains y envoient encore annuellement deux ou trois de leurs navires. La Betsibouka, nom de la rivière qui avoisine Majunga, et dont les rives sont couvertes de huttes, de cases formant de nombreux villages, est défendue, à son embouchure, par un fort spacieux que nous occupons. M. Ad. Leroy nous dit aussi que ce cours d'eau prend sa source près des remparts de

(1) *Notes sur Madagascar*, par M. Ad. Le Roy. Saint-Denis, île de la Réunion.

Tananarive ; sauf quelques rapides échelonnés à de grandes distances et qui forment barrages, il est navigable sur tout son parcours, jusqu'à la base même des collines, dont les étages superposés forment en quelque sorte le piédestal sur lequel s'élève l'altière capitale des Hovas. Les naturels ont su profiter, pour leur trafic, de cette voie facile de communication, et leurs pirogues, en nombre infini, ne cessaient, avant notre arrivée, de la parcourir en tous sens. Il est probable que nous ferons comme eux et que, grâce à des canonnières d'un faible tirant d'eau, comme celles que nous avons envoyées sur le Fleuve-Rouge, nous pourrons les utiliser pour conduire notre pavillon presque en vue de Tananarive. C'est évidemment là un des côtés vulnérables de nos ennemis. Les rivières de Mananzary et de Mouroundava pourront aussi, en raison de leur étendue et de la profondeur de leurs eaux, rivaliser avec les avantages que nous offre la Betsibouka et permettre à notre flottille d'y renouveler, sur certains points, les exploits du Tonkin.

Le trajet de Majunga à Tananarive a déjà été accompli par quatre voyageurs, dont trois français; ce sont MM. Guillain, Grandidier, le révérend père de La Vaissière et Joseph Mullens. M. de La Vaissière a parcouru la route en sens inverse, c'est-à-dire de Tananarive à Mazangaye (1). Le commandant Guillain a mis seize jours pour faire son voyage et M. Grandidier seize également, M. J. Mullens quatorze et M. de La Vaissière treize.

D'après M. Guillain, le terrain est partout plat et peu boisé; on rencontre des prairies d'une grande étendue. Les bords des rivières sont garnis d'arbres, de bananiers, etc., et leurs eaux peuplées de canards, de sarcelles et sauvagines. Il y a abondance de volailles, pintades, perdrix, pigeons, tourterelles. On trouve de l'eau douce sur toute la route. M. Henri Descamps fait toutefois observer que cet itinéraire est le même que celui des courriers hovas, et que M. le commandant Guillain n'en donne la description que d'après autrui. Les renseignemens fournis par lui, selon des témoignages dignes de foi, ont été obtenus d'un Malgache et traduits pour lui par une femme qui lui servait d'interprète (2).

Voici maintenant la version de M. Grandidier, qui diffère de celle de M. Guillain. « De Nossi-Bé, je suis venu à Mozangaye, d'où j'ai réussi à monter à la capitale hova. Mon voyage a duré vingt-six jours, mon trajet de Nossi-Bé à Madagascar compris. Je tenais beaucoup à suivre cette route parce qu'elle s'écarte peu du cours d'une des principales rivières de Madagascar, la Betsibouka, et qu'il m'avait souvent été dit *qu'on pouvait remonter ce*

(1) *Histoire de Madagascar*, par le R. P. de La Vaissière. Paris, 1884; Lecoffre.
(2) *Histoire et Géographie de Madagascar*, par M. Henri Descamps; Firmin-Didot.

fleuve en pirogue jusqu'auprès de Tananarive. J'avais pensé, sur la foi de ces renseignemens, qu'il ne serait peut-être pas malaisé d'ouvrir de ce côté une voie de communication sûre, facile entre la côte et la province d'Imerne (1). Je me suis convaincu que la Betsibouka n'est pas navigable au-delà de sa jonction avec l'Ikoupa; des pirogues remontent cet affluent quelques lieues plus haut que la confluence, mais il faut encore, de là, au moins dix jours de marche, à travers un pays désert et très montagneux, pour gagner la province d'Imerne. J'ai fait avec soin le trajet de la route de Mazangaye à Tananarive. Averti par mes aventures précédentes et surveillé à chaque instant du jour et de la nuit par une escorte d'honneur composée de huit officiers et de douze soldats, je crus prudent d'abandonner toute idée de lever une carte complète du pays que j'allais traverser; je me suis contenté de prendre des latitudes et des longitudes toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, Je pouvais, en effet, expliquer à mes gardiens d'une manière à peu près satisfaisante que ces observations me servaient à prendre le midi et à régler ma montre, objet connu des Hovas et fort admiré par eux; mais s'ils m'avaient vu viser des montagnes et des villes, faire un *tour d'horizon*, il est probable qu'ils eussent arrêté mes recherches dès le début du voyage. Pour arriver au but que je poursuivais depuis si longtemps de traverser plusieurs fois l'île dans toute sa longueur, il me fallait manœuvrer avec circonspection, et c'est pour cela que je me décidai à faire un simple levé à la boussole de la route que je suivais... On marche d'abord sept jours et demi à travers des plaines de formation secondaire, qui sont arides, couvertes d'arbustes rachitiques, et semée çà et là de lataniers et de petits bois. Dès qu'on atteint la grande chaîne granitique qui s'étend du 22e degré environ de latitude sud jusqu'au fort Kadama, on ne trouve plus, pendant treize ou quatorze jours, qu'une mer de montagnes sans un arbre, sauf quelques rares petits bouquets qui sont accrochés à des ravins, sans une plante autre que des herbes grossières. Ce pays n'est pas et ne peut être peuplé : ce n'est que depuis la prise de Mazangaye par les Hovas qu'on trouve quelques postes de soldats échelonnés sur cette route pour faciliter les communications (2). » M. de La Vaissière ne nous donne pas, dans son livre, l'aspect de la route qu'il a parcourue, et c'est une grande lacune, car il eût été facile alors de décider entre M. Guillain et M. Grandidier, quoique nous penchions pour la version donnée par ce dernier.

L'occupation de la baie de Passandava, ainsi que celle de Bava-

(1) On dit aussi Emyrne.

(2) *Bulletin de la Société de géographie*, février 1871.

toubé, sont pour nous d'une grande importance, en raison des bassins houillers qui les avoisinent. Ces deux baies, situées sur la côte nord-ouest, ont été visitées, en 1863, par M. Guillemin, ingénieur de la Compagnie de Madagascar. D'après lui, la position de la partie du bassin houiller, matériellement constatée, est comprise entre le cap Saint-Sébastien, situé par 12° 26′, et le cap Bernahomai par 13° 37′ de latitude. La projection rectiligne des côtes est de 180 kilomètres entre ces deux points; leur développement est beaucoup plus considérable en suivant toutes les sinuosités des baies. Dans l'intérieur des terres, le terrain houiller paraît occuper, à peu de chose près, toute la profondeur de la grande terre jusqu'à la chaîne granitique ancienne qui forme l'axe de Madagascar. Il se peut qu'il existe, entre la chaîne centrale et le terrain houiller, des terrains de transition, ce qui limiterait à une moyenne de 40 kilomètres la largeur du bassin dans sa partie reconnue. La partie du bassin houiller recouverte par les eaux de la mer, depuis les côtes jusqu'à la ligne de soulèvement basaltique qui met au jour, sur les îles, des lambeaux de terrain houiller, est tout aussi considérable. Mais cette dernière partie ne peut être considérée comme utile. Sur la terre ferme, de nombreux massifs de roches éruptives diminuent la surface exploitable, non-seulement par l'espace qu'elles y occupent, mais surtout par l'action qu'elles ont eue sur les roches du terrain houiller et particulièrement sur la houille. Par ces considérations, la surface *réellement utile*, quoique fortement réduite, peut encore être évaluée à 3,000 kilomètres carrés, surface supérieure à celle de tous les bassins houillers de la France, qui n'est que de 2,800 kilomètres carrés. Cinq affleuremens de houille ont été trouvés sur les bords de la baie de Bavatoubé. La qualité de ces houilles offre à peu près toutes les variétés : houille riche, houille grasse ou houille à gaz. Analysés à l'École des mines à Paris, les échantillons ont donné des résultats satisfaisans (1).

Lorsque Madagascar sera devenu le trait d'union entre nos colonies de l'Indo-Chine et nos colonies africaines, de quelle utilité ne sera pas pour nous, pour nos flottes, cet inépuisable dépôt de charbon! Placé tel qu'il est, entre Toulon et la mer des Indes, nous pourrions même un jour défier, grâce à lui, les ennemis qui nous fermeraient le canal de Suez. Cette considération seule nous oblige à ne jamais abandonner les baies de Passandava et de Bavatoubé. Il ne doit plus être question pour aucune des vingt-cinq tribus qui peuplent Madagascar de nous en déloger, et c'est pour cela encore

(1) Documens sur la Compagnie de Madagascar.

que, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, il faut que le protectorat de la France, mais un protectorat sérieux, s'étende de la baie de Baly, au nord-ouest, à la baie de Diego Suarez, au nord, et de Diego Suarez à la baie d'Antongil, sur la côte occidentale.

IV.

Pour briser la résistance des Hovas, divers projets ont été mis en avant, et, comme ils sont en ce moment encore en discussion, nous les soumettrons à nos lecteurs. L'un consiste à faire venir de France à Madagascar des troupes au nombre de dix mille hommes, dans lesquelles seraient encadrés des indigènes de bonne volonté; et à les faire avancer, coûte que coûte, jusqu'à Tananarive, le siège de la puissance des Hovas, pour y dicter nos conditions. Un autre veut contraindre l'ennemi à traiter et lui faire reconnaître nos droits en continuant à croiser autour de Madagascar, couvrant d'obus les points où les Hovas ont des douanes, leur seule ressource; en un mot, mettre ces derniers dans l'alternative de céder ou d'être affamés.

Un troisième projet consisterait à exercer un protectorat sur la côte nord-ouest de Madagascar, sans demander aux Hovas de consacrer nos droits, qu'ils n'ont pas à consacrer; on choisirait sur cette côte ouest et dans le nord de l'île les points les plus salubres, les plus utiles à occuper au point de vue du commerce et de l'industrie, et, à l'aide de postes insignifians et d'une dépense très faible, on arriverait à posséder ces points et à les garder. En utilisant les différences qui existent entre la population du centre de l'île et celle des côtes, différence au point de vue de la race et au point de vue des mœurs, l'auteur de ce système, M. de Lanessan, espère que nous trouverions des soldats indigènes qui prendraient la défense de nos postes avec un intérêt réel et qui serviraient de base de défense. M. Dureau de Vaulcomte, député de la Réunion, lequel, à ce titre, pousse vigoureusement à une action énergique contre les Hovas, veut, lui, et avec raison, que le drapeau français qui flotte encore une fois sur Madagascar y flotte indéfiniment, parce que c'est notre droit, et que ce droit n'est pas une chose qui puisse être cédé aux Hovas contre le million d'indemnité qu'ils nous offrent. Mais pour établir ce droit d'une manière définitive, l'honorable député de la Réunion voudrait aussi que l'on allât tambour battant et enseignes déployées jusqu'à Tananarive; et afin d'alléger les charges et les sacrifices de la métropole, le gouvernement français devrait, tout en renforçant de quelques compagnies le corps

expéditionnaire actuel, faire largement appel à l'élément créole de la Réunion et à l'élément indigène de Madagascar.

Rien, en effet, ne nous paraît plus logique, plus naturel, que cette large part que M. Dureau de Vaulcomte réserve à une partie de ses électeurs ; bien que l'ouverture d'une terre nouvelle à l'activité commerciale de la France nous touche beaucoup, il n'en est pas moins vrai que nos compatriotes de la Réunion seront les premiers à bénéficier de notre présence à Madagascar. Comme colons, leur existence en dépend. A ce titre, nous croyons donc qu'il leur appartient de se joindre, — comme d'ailleurs, ils l'ont fait déjà, — aux expéditions militaires qui peuvent être dirigées contre les Hovas. La population de la Réunion, préservée de nos luttes continentales malgré son ardent désir d'y participer, s'est accrue de façon à se trouver aujourd'hui à l'étroit dans l'espace restreint qu'elle occupe. Il y a pléthore, et cette pléthore s'étend jusqu'aux habitans de ces rochers malsains qu'on appelle Mayotte, Nossi-Bé et Sainte-Marie. Lorsque, au commencement de cette année, le gouvernement de la métropole a demandé à la Réunion de l'argent et des hommes, qu'a fait celle-ci? Elle a vidé d'abord sa caisse de réserve pour la formation et l'entretien des compagnies de volontaires qu'on lui demandait. Puis, comme il fallait que ces compagnies fussent de trois cents hommes chacune, elle ouvrit des listes de recrutement dans ses communes, et à peine ouvertes, il se présenta plus de volontaires que le contingent désiré. On dut avoir recours à un tirage au sort pour ne pas créer de rivalité, et les numéros d'exemption furent patriotiquement qualifiés de mauvais numéros par ceux qui les tirèrent de l'urne. Évidemment, il y a dans cette jeunesse créole un élément excellent. Acclimatés à la température débilitante des tropiques, les habitans de la Réunion résisteront toujours mieux que des Européens aux influences du climat malgache. Des terres devront leur être largement distribuées après la conquête, et comme ils pourront les faire cultiver par des indigènes amis, accoutumés aux travaux agricoles, on les verra faire rendre au sol vierge de Madagascar ce que les terrains épuisés de leur île ne peuvent plus rendre. A ceux qui ne voudraient pas faire de culture, il resterait d'immenses forêts à exploiter, des bois de luxe à découvrir et à faire abattre, les mines et l'élevage des bestiaux. Renouvelant les exploits des trappeurs de l'Amérique, les créoles chasseurs pourront trouver encore dans la longue chaîne de montagnes qui s'étend du nord au sud de Madagascar de quoi satisfaire leur goût. Que de richesses inconnues, sous ce ciel où l'épiornis déployait autrefois ses ailes gigantesques, un chercheur, un naturaliste passionné, ne découvrira-t-il pas ?

Ces diverses propositions, émises, — nous nous plaisons à le croire, — en vue d'un intérêt général, et non pas seulement en faveur de nos compatriotes de la Réunion, sont dignes d'être discutées, sans être pour cela applicables. C'est ainsi qu'il faut se hâter de repousser l'idée d'envoyer de France, ou du Tonkin à Madagascar, l'armée de dix mille hommes dont il a été parlé dans ces derniers temps. Sa présence à Madagascar nous obligerait, en quelque sorte, à faire la conquête entière de l'île, à nous créer, à une immense distance de la mère patrie, une seconde Algérie. Ce serait, comme l'a dit M. Jules Ferry, commencer avec les Hovas une lutte à mort qu'il est plus sage d'éviter. Et puis, sur quel point du littoral débarquerait-on un corps expéditionnaire pour ne pas l'exposer, dès son arrivée, aux atteintes des fièvres? A Majunga ou à Tamatave? Mais on sait qu'il y a un trajet de 70 lieues à franchir de l'un de ces deux ports à Tananarive, à cette capitale d'un abord très difficile, où quelques esprits ardens, mais peu réfléchis, veulent absolument nous faire aller. On a vu, par le récit de M. Grandidier, quel désert horrible, quel pays sans ressources, inhabitable, il faut traverser pour aller de Majunga à Tananarive. On pourrait, s'il le fallait absolument, jeter deux ou trois compagnies sur cette route, en utilisant les cours d'eau qui l'avoisinent; mais, de quels approvisionnemens ne devraient-elles pas être suivies? Si l'on voulait tenter une pointe de Tamatave à Tananarive, il faudrait encore douze jours de voyage, et par quels chemins! Pas de voie tracée, mais des sentiers escarpés et terriblement glissans. Nous avons vu qu'aujourd'hui encore un Européen ne peut seul accomplir ce voyage; qu'il lui faut une chaise et des porteurs, un factotum, un « commandeur, » des « marmites » chargées de provisions, une domesticité aussi nombreuse que celle d'un colonel anglais à Calcutta. S'il y a beaucoup de bœufs à Madagascar, les mulets et les chevaux manquent. Tous les transports se font à dos d'homme, comme au Tonkin. Les portefaix seront faciles à trouver, et, sous ce rapport, il n'y a aucune inquiétude à avoir, mais une armée de porteurs à diriger, à nourrir, à défendre, dans un pays accidenté et boisé, ne serait pas une préoccupation de mince importance pour un chef d'expédition. Plus d'une fois, le soldat serait exposé à un jeûne forcé, et s'il est un pays où il soit malsain d'avoir l'estomac vide, c'est bien à Madagascar. Les autres projets paraissent plus pratiques : occuper tous les ports par lesquels les Hovas font leur trafic et croiser le long des côtes pour maintenir un blocus sévère, sont des mesures d'une exécution facile. Nous ne sommes pas les seuls, il est vrai, qui ayons des relations et des intérêts à Madagascar, mais l'occasion est unique pour agir, et agir sans crainte d'être gêné,

comme c'était le cas, il y a peu de mois encore, par la présence intempestive et l'intervention occulte de la marine anglaise en faveur de nos ennemis. Qu'un traité avec les Hovas et autres tribus de Madagascar nous mette demain en possession d'une partie de l'île, pas une puissance n'osera contester notre suprématie, car nous l'aurons acquise sans basses intrigues et en vertu de droits éclatans comme le soleil.

Après une étude aussi approfondie que possible de la question de Madagascar, nous appuyant sur les relations les plus récentes des voyageurs, qu'il nous soit permis de donner ici, tout en nous résumant, notre humble avis sur la manière dont la campagne contre les Hovas doit être conduite. La première mesure à prendre est de renforcer notre station navale de la mer des Indes, qui, dans ces derniers temps, n'a été que de trois bâtimens. Par suite de la fin heureuse de nos discussions avec la Chine, cette station peut être portée sans inconvénient à douze vaisseaux. Ce chiffre suffira très largement à la surveillance de l'embouchure des grands fleuves, à empêcher toute relation des Hovas avec l'extérieur, à ruiner leur commerce, à éviter le débarquement des armes et des munitions qui pourraient leur être adressées d'Europe et principalement des ports anglais. Par le seul fait de la présence d'une force navale de cette importance sur les côtes de Madagascar, nous y aurions déjà, et dans d'excellentes conditions, un effectif de deux mille à deux mille cinq cents hommes, officiers et marins. Jusqu'à présent, c'est triste à dire, à Majunga comme à Tamatave, ce sont les Hovas qui bloquent par terre les quelques hommes que nous y avons; leurs échanges s'y font avec autant de facilité que si nous n'étions pas en guerre avec eux. Il n'en pourra plus être ainsi avec un sévère blocus que fera observer une flotte relativement considérable. On ne verrait plus les Hovas, raillant notre impuissance et notre mansuétude, trafiquer comme ils le font encore sous nos yeux, à Vohemor, Fénérive et autres baies de leur île.

Le blocus bien établi, une croisière incessante organisée, il sera indispensable d'occuper les deux points les plus importans du littoral malgache, Majunga et le nord de Tamatave. A Majunga, il y a un fort, et, pour le mettre à l'abri de n'importe quel coup de main, il suffit d'une canonnière et d'une petite garnison. Cependant, pour en dégager les approches, il conviendrait d'occuper la petite ville de Macowoay, qui se trouve placée sur la rivière Betsibouka, à une cinquantaine de kilomètres de la mer. Là encore, une petite canonnière et quelques hommes qu'il faudrait relever souvent suffiraient pour se préserver de toute surprise. Mourourang, situé, comme Majunga, sur la côte ouest, devrait être aussi occupé.

C'est un village enclavé entre deux pays sakalaves, et les Hovas, s'y trouvant peu en sûreté, l'ont abandonné l'année dernière au début de nos hostilités. Du côté de la côte nord-ouest, l'occupation de la baie de Passandava, où se trouve de la houille, est forcée. Cette baie, placée en face de Nossi-Bé, possession française, devra être dotée d'établissemens importans afin de bien montrer aux Hovas, ainsi qu'aux autres tribus de l'île, que nous nous établissons à Madagascar d'une façon permanente. Passandava complétera Nossi-Bé comme Nossi-Bé complétera notre nouvelle possession. Celle-ci a, de plus, l'avantage d'être placée au centre d'une population amie, sur l'affection et le dévoûment de laquelle il est permis de compter. Sans doute, des postes devront être encore établis sur divers points de la côte est, mais ces postes, protégés par l'apparition incessante de nos bâtimens, pourront se composer d'une poignée d'hommes et de quelques pièces légères d'artillerie. Il n'en faudra pas davantage pour les garantir contre les éventualités d'une agression que nous croyons très peu probable.

Si nous sommes bien informés, et nous ne croyons pas nous tromper, l'effectif d'occupation à Madagascar sera dans un délai très bref de huit cents hommes, et ce chiffre nous paraît plus que suffisant. Il se composera de troupes d'infanterie et d'artillerie de marine. En outre, l'île de la Réunion enverra six cents hommes qui seront entretenus à nos frais. C'est un appoint précieux. La dépense, pour tout le corps expéditionnaire, pendant un an, est évaluée à 5 millions. Cette somme est forte, il est vrai, mais elle n'est que momentanée, et elle paraîtra bien inférieure, dans un avenir très prochain, aux avantages qui résulteront pour nous de notre installation dans les parties les plus riches de la plus belle et de la plus grande île de l'Océan indien. Avant peu de jours, qu'on en soit convaincu, nous apprendrons que les Hovas, après avoir rompu avec de perfides conseillers, implorent la paix, et une paix durable. Qu'on agisse et c'est chose faite.

Quant à nous, heureux de voir le pavillon de la France flotter de nouveau, glorieux et respecté, dans les parages lointains où jadis il se montra avec éclat, ne manquons pas de nous dire que notre pays n'a qu'à vouloir, et vouloir bien, pour continuer à remplir dans le monde le rôle providentiel que lui imposent son génie, son étendue et ses forces. Notre présence en Tunisie, notre protectorat au Tonkin, et, bientôt l'occupation de la plus riche partie de Madagascar, le prouvent d'une manière irréfutable.

EDMOND PLAUCHUT.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *la Duchesse Martin*, comédie en 1 acte, de M. Henri Meilhac. — *Le Député de Bombignac*, comédie en 3 actes, de M. Alexandre Bisson.

« En ce temps-là, dit M. Sarcey, on n'admettait comme dignes du Théâtre-Français que les comédies sérieuses. Ces aimables bagatelles, nées sur les planches du Théâtre des Italiens, un théâtre de genre, comme nous dirions à cette heure, n'imposaient point au public. Il était trop spirituel et trop raffiné pour n'en pas sentir l'agrément; mais il les traitait de légères, il les regardait comme de jolies bluettes sans conséquence. On l'eût bien étonné si on lui eût dit que, de toutes les comédies qui passaient devant ses yeux, la postérité ne garderait qu'une douzaine de pièces tout au plus, dont quatre ou cinq appartiendraient à Marivaux (1). »

Car c'est de Marivaux qu'il s'agit et non de M. Meilhac : on pouvai s'y tromper, tant ce temps-là ressemble au nôtre! Au lieu « d'Italiens, » qu'il entende « Variétés : » l'auteur de *la Duchesse Martin* pourra prendre ce passage à son compte. Aussi bien, voilà trois ou quatre fois à peine qu'il se risque à la Comédie-Française, et, pour la première fois, il s'y risque seul. « Des six pièces de notre auteur qui sont restées au répertoire, — dit le consciencieux historien de Marivaux, M. Larroumet (2), — une seule, *le Legs*, fut jouée d'original à la Comédie-Française. » Marivaux lui-même ajouterait que *le Legs* était

(1) Préface du *Théâtre choisi de Marivaux;* Jouaust, éditeur.

(2) *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, par Gustave Larroumet; Hachette, éditeur.

tombé le premier soir. Il en convient d'ailleurs, avec une franchise aiguisée de malice : « Presque aucune de mes pièces n'a bien pris d'abord; leur succès n'est venu que dans la suite : je l'aime bien mieux de cette manière-là. » Nous savons que jamais il n'eût pensé, si des mains amies ne l'eussent conduit sur le seuil, à frapper à la porte de l'Académie : « Dans les affaires ordinaires de la vie, déclare son biographe, il était incapable de se diriger seul; il lui fallait une tutelle prévoyante, surtout en matière d'intérêts, car sa négligence et son inaptitude dépassaient tout ce que l'on sait des artistes et des gens de lettres. » Nous savons que, lorsqu'il fut nommé, on tourna l'Académie en ridicule pour ce choix; on dit même « qu'à l'avenir elle ne trouverait plus de sujets. » Elle s'excusa de son mieux, par le ministère de l'archevêque de Sens, en modérant l'éloge du récipiendaire : tout ce que fit le prélat pour le fêter, après avoir averti qu'il n'avait lu ni ses comédies ni ses romans, fut de louer, d'après le témoignage d'autrui, « la multitude, la variété, la gentillesse de ces ouvrages. » Enfin, quand il fut mort et remplacé dans son fauteuil, son successeur, l'abbé de Radonvilliers, grand-oncle apparemment de l'abbé d'*Il ne faut jurer de rien*, n'imagina pour son panégyrique rien de plus particulier que ce témoignage : « Lorsqu'il en était besoin, il savait joindre aux richesses de la langue les ressources du génie. »

Encore une fois, c'est de Marivaux qu'il s'agit et non de M. Meilhac, lequel n'est pas de l'Académie française et, Dieu merci! est bien vivant. Mais ne voilà-t-il pas une singulière suite d'analogies? Bien peu, parmi les pièces de MM. Meilhac et Halévy, ont eu la chance de plaire d'emblée à la critique : *Froufrou* même, leur chef-d'œuvre auprès des gens graves, a heurté d'abord un gros de censeurs : comparés aux feuilletons de la reprise, les feuilletons de l'origine paraissent s'appliquer à un autre sujet. *La Petite Marquise*, à son début, a eu ce malheur, plus affligeant, de déplaire au public; elle n'a pas encore achevé de le séduire. Si le théâtre entier de ces deux auteurs a pris une grande place dans les divertissemens de leurs contemporains, on admet qu'il vaut principalement par « la multitude, la variété, la gentillesse. » La plupart seront fort surpris s'il leur est assuré que ces coquilles de noix ont autant de chances et plus que tels gros bâtimens de flotter jusqu'à la postérité. Mais c'est surtout lorsqu'ils se hasardent dans ce grand bassin de la Comédie-Française, fait pour les pièces de fort tonnage, comédies sérieuses ou tragédies, c'est là surtout que ces légers ouvrages diminuent aux yeux de la foule. Le public de Marivaux, plus constant, plus homogène et mieux instruit que le nôtre aux choses littéraires, avait le goût plus fin et l'esprit plus délié : Voltaire pourtant se faisait méchamment son interprète, lorsqu'il reprochait à l'auteur du *Legs* de « peser des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. » Quoi de prodigieux aujourd'hui si beaucoup de gens

trouvent que *la Duchesse Martin* « n'est rien, » c'est-à-dire, ainsi que l'explique Sosie à Cléanthis, « rien ou peu de chose? »

Nous en conviendrons volontiers, pourvu que l'on nous accorde que ce rien ou ce peu de chose est d'une telle qualité que M. Meilhac seul, à l'heure qu'il est, pouvait nous l'offrir. Ce rien ou ce peu de chose est exquis et paraît d'un Marivaux, — non point, entendez-vous, d'un imitateur, mais d'un émule, qui serait en 1884 ce que l'autre était en 1740, — avec autant de malice, autant de grâce, autant d'adresse à observer la société de son temps, avec plus de simplicité, plus de franchise dans le tour, je ne sais quoi de plus libre et plus dégagé. *La Duchesse Martin*, pour lui donner son vrai titre, est *la Preuve*, et figure à peu près ce qu'est *l'Epreuve* dans le répertoire de l'autre Meilhac. *La Duchesse Martin* n'a pas été accueillie aussi froidement que *le Legs;* elle n'a pas obtenu pourtant le premier soir le succès qu'elle méritait. Elle a le loisir d'attendre, elle vaincra « dans la suite. » C'est, à notre avis, la plus délicieuse pièce en un acte qui ait paru depuis longtemps, comme *la Visite de noces*, dans un autre genre, est la plus forte.

Le sujet peut se dire en vingt lignes. Un jeune homme, le comte Jacques de Meuse, ruiné par la vie parisienne, s'est retiré à la campagne. Il s'éprend de la fille d'un voisin, le docteur Larivière; pourquoi? Hé! mon Dieu! parce que Simonne, cette enfant de seize ans, s'est éprise de lui et que cet appel d'amour éveille un écho tout prêt dans son cœur. Il demande sa main; le père refuse; il ne croit pas à ce grand amour, faute de preuve. Une preuve, ou du moins une épreuve, elle se présente sous les traits de la duchesse d'Apremont, née Martin, la plus gentiment roturière petite duchesse qu'ait jamais chiffonnée un couturier de Paris, la plus fraîchement et richement veuve, et que le comte a naguère courtisée. Poussée par des amis, elle vient offrir à Jacques sa personne et sa fortune; un moment il est tenté, car il ne se guinde pas au-dessus de la moyenne des sentimens humains. Pourtant, sur le point d'accepter, il ne peut s'y résoudre : il aime Simonne plus qu'il ne pensait. La duchesse, qui tenait en réserve un rival préféré, se résigne de bonne grâce et dénonce au docteur cette preuve d'amour : Jacques épousera Simonne.

Voyez seulement la première scène, entre Jacques et le docteur, suspendue si délicatement vers le milieu par l'entrée de Simonne; je défie que la qualité du dialogue, si juste et si familier, ne vous rappelle pas l'entretien de Valentin avec l'oncle van Buck. Voyez ensuite la déclaration interrompue de Jacques à la duchesse. Après un duettino d'amour mondain, elle en vient à lui dire : « Il ne vous reste qu'à tomber à mes pieds et à me jurer que vous m'aimez toujours, que vous m'aimez plus que jamais. » Il se met à genoux, en effet; elle prend machinalement sur la table les roses que Simonne y a laissées, et continue : « Je ne me trompe pas, n'est-ce pas? Vous m'aimez? »

Jacques, après un moment de silence, se relève, et, du ton le plus simple : « Non, je ne vous aime pas!.. » N'est-ce point une trouvaille, et d'un art exquis? L'auteur, ici, pour parler à peu près comme Marivaux, n'a-t-il point découvert une nouvelle « niche où peut se cacher l'amour, » et un nouveau moyen de l'en faire sortir? Il nous indique à peine où vont les sentimens de son héros : il laisse son héros l'ignorer lui-même. Et quand cet amour, dont le cours est couvert, ainsi qu'il arrive le plus souvent dans la nature, sort à la lumière du ciel, c'est au spectateur une surprise délicieuse, dont la surprise du personnage redouble encore le plaisir. « Je m'y perds, la tête me tourne, je ne sais où j'en suis, » s'écrie l'héroïne du *Prince travesti*, après que ses yeux se sont brouillés à regarder inutilement dans son cœur. S'il sait maintenant où il en est, Jacques de Meuse ne savait pas qu'il y venait; il en convient avec une bonne grâce qui nous amuse et nous touche. La duchesse ne fait que rire de son aveu, ou plutôt de son déni d'aveu. « Puisque vous ne m'aimez pas, vous avez très bien fait de ne pas me dire que vous m'aimiez... Ce qui m'étonne, par exemple, c'est que vous ayez justement choisi le genre de conversation qui devait vous amener à me faire ce joli compliment,.. à votre place, moi, j'aurais parlé d'autre chose. » A quoi, tout uniment, il répond : « Si vous croyez que je m'attendais à ce qui m'est arrivé!.. — » N'est-ce pas de la vérité la plus exacte et du comique le plus fin? N'est-ce pas d'une naïveté sans prix?

On juge si l'action de cette pièce est modérée; un seul coup de théâtre y marque : c'est le fait d'un mouvement de l'âme, et non d'un conflit d'événemens. On juge si l'intrigue est simple : à peine est-ce un prétexte à montrer les évolutions déliées du cœur et quelques aspects des mœurs du jour. Quatre personnages y suffisent : un amoureux, une coquette, un père, une ingénue, flanqués, pour l'agrément du public, d'un valet et d'une soubrette; aucun, prenons-y garde, n'est le surmoulage d'un type connu, mais tous, avec un air déjà classique, sont des originaux et vraiment neufs. Jusqu'aux comparses, qui demeurent à la cantonade, qui se distinguent par quelque trait neuf et particulier : ainsi ce Martin Miraillou, coiffeur de village, dont le rêve est de venir à Paris et d'y coiffer des actrices! Nouche n'est pas une soubrette quelconque, mais vient tout droit de la banlieue de Montauban. Et si Saturnin est un Frontin ou un Crispin, c'en est un de ce temps-ci, et qui plus d'une fois a porté la valise de son maître au cabinet de toilette du club. En quelques répliques, Simonne égale, pour la décence, la malice et la tendresse, cette merveilleuse Angélique de *l'Épreuve;* elle ne prend conseil que d'elle-même pour sentir comme elle sent et parler comme elle parle. Son père, le docteur Larivière, ne doit rien à M. Orgon ni à M. Damis et ne sera pas déplacé dans leur compagnie. Mais surtout la duchesse et Jacques, les deux personnages

principaux, sont bien de ce temps-ci; l'une succède en leur emploi à Sylvia et Araminte, mais comme une cousine de Froufrou et de la Petite Marquise; c'est une duchesse d'après plusieurs révolutions. Dorante, Lisidor, le marquis et le chevalier se fussent ruinés au pharaon, Jacques s'est ruiné au baccarat; de même, il aime à sa façon, qui n'est pas l'ancienne : amour selon le monde, amour selon la nature, il en offre deux nuances qui sont nouvelles, comme est aussi la désinvolture coquette de la duchesse et l'innocence avisée de Simonne.

Des variétés inédites de sentimens humains, éternels, voilà ce que montre l'auteur, et c'est la bonne façon de se mettre après les classiques; il donne tout juste, et non à un degré près, ces sentimens tels qu'ils se produisent dans la société de son temps; il les exprime par le propre langage de cette société. Jargon, si l'on veut : ce jargon est celui du monde, à une certaine époque, la nôtre; seul, dans sa familiarité sincère, il rend certains états de certaines espèces d'âmes. Voilà, au vrai, comment causent, à l'ordinaire, les gens d'aujourd'hui et d'un certain ordre; il est assez rare le plaisir de retrouver dans une œuvre littéraire le timbre et le ton de leur langage. Qu'on nous laisse jouir en paix de cette propriété d'expression, de cette justesse, et les recommander aux curieux de l'avenir : ici, plus que partout ailleurs, ils trouveront le diapason de l'époque. On peut se rétrier que ce diapason est bas et indigne de la Comédie-Française. Ainsi, lorsqu'en 1847 M. Buloz fit jouer *le Caprice*, l'éminent acteur qui avait créé le comte de Rantzau dans *Bertrand et Raton*, Coquenet dans *la Calomnie*, Saint-Géran dans *une Chaîne* et Miremont dans *la Camaraderie*, — Samson, pour le nommer, — habitué au style de M. Scribe, s'écria de bonne foi : « *Rebonsoir*, chère!.. En quelle langue est cela? » *Le Caprice*, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, voilà encore des riens, sans doute, indignes de la majesté d'un théâtre d'état : ils ont chance de durer pourtant, et chacun de ces riens ou ce peu de chose est tracé par la plume d'un artiste, exactement selon le tour qu'affectait la société de son temps.

On avait dit de Marivaux, par un scrupule pareil à celui de Samson, « qu'il eût été mieux placé à l'Académie des sciences, comme inventeur d'un idiome nouveau, qu'à l'Académie française, dont assurément il ne connaissait pas la langue. » C'est que Marivaux, de propos délibéré, affectait un autre idiome, en effet, que la plupart de ses confrères. Les auteurs, disait-il, « ont un style qui leur est particulier; on n'écrit presque jamais comme on parle. » Pour sa part cependant, « c'est la nature, c'est le ton de la conversation qu'il essayait de prendre; » il voulait « saisir le courant des idées familières et variées qui y viennent... » — « Entre gens d'esprit, ajoutait-il, les conversations dans

le monde sont plus vives qu'on ne pense, et tout ce qu'un auteur peut faire pour les imiter n'approchera jamais du feu et de la naïveté fine et subtile qu'ils y mettent. » On sait toutefois s'il en a fait approcher son style, ou plutôt comme il l'y a fait atteindre : à son tour, M. Meilhac y réussit. Cette *Duchesse Martin* est toute pleine d'esprit; mais un fâcheux même ne pourrait pas en dire ce que disait Diderot de *l'Inconstant*, — de Collin d'Harleville, — et ce qui se répéterait à bon droit de tant de spirituelles comédies de nos jours : « C'est une pelure d'oignon brodée en paillettes d'or et d'argent. » L'esprit, ici, n'est pas fait de clinquant appliqué, tel qu'on pourrait le transporter ailleurs; il jaillit par étincelles, comme en dépit de l'écrivain, ou du moins à son insu, à mesure que le personnage frappe du pied la situation. Ces bons mots, suivant une définition célèbre, « surprennent autant ceux qui les disent que ceux qui les écoutent; » ils viennent dans la bouche des héros, malgré eux, presque malgré l'auteur, « comme tout ce qui est inspiré. » Une dernière analogie de la manière de M. Meilhac, telle qu'elle apparaît dans *la Duchesse Martin*, avec celle de Marivaux, c'est que la morale de cette comédie, sans hypocrisie ni pédantisme et sans parti-pris d'édification, est irréprochable : elle s'insinue par une bonhomie sincère, une délicatesse vraie; elle a pour soutien une honnêteté toute simple, insoucieuse de l'argent, favorable à l'amour, et qui semble ainsi par un don de nature plutôt que par doctrine et par principe.

Voilà, j'imagine, assez de mérites pour compenser quelques torts : il se pourrait que le plaisir du public se fût décidé plus nettement et plus tôt si l'auteur l'avait admis quelque peu dans sa confidence, s'il avait éclairé sa lanterne à l'entrée de la duchesse, et laissé deviner plus vite ce qu'elle venait faire chez Jacques. Il aurait pu mettre un peu plus d'animation dans le monologue de son héros, retrancher l'épithète « d'immense » appliqué à l'amour, qui sent le factice et rappelle mal à propos les déclarations d'un Boisgommeux; enfin, se priver d'une fadeur comme celle-ci : « Depuis quand? — Depuis toujours! » Mais ces défauts et ces taches n'ont que peu d'importance. La véritable cause de cette première tiédeur du public est à l'honneur de l'ouvrage et lui profitera dans la suite : c'est la discrétion d'un art qui mène les personnages, par les voies subtiles de la nature, où ils doivent aller, sans que l'annonce de ce but soit seulement à moitié faite. Ce genre de délicatesse, joint à quelques autres, est justement ce qui nous plaît dans la pièce et la recommande aux amateurs. Il prend place, nous le répétons, après *l'Épreuve*. Aurions-nous, au cours de cette étude, trop souvent rappelé Marivaux? Autant que l'ami de Mme de Tencin, notre auteur peut haïr « les singes littéraires, » et ce n'est pas pour être le singe de personne, même de cet illustre modèle. Musset, dan

son théâtre, a renouvelé Marivaux par un air de fantaisie romanesque et poétique; à son tour, M. Meilhac le renouvelle par un goût plus vif de la réalité, par un souci de la serrer de plus près pour la railler avec plus de force; et *la Duchesse Martin*, pour être un des moindres ouvrages de l'auteur, n'en porte pas moins sa marque.

Étonnerai-je le lecteur en disant que Mme Samary, dans le rôle de l'héroïne, est un peu plus Martin que duchesse, et que M. Worms, dans le personnage du héros, laisse désirer un peu plus de gaîté, d'abandon, et de pétulance? D'ailleurs, l'un et l'autre, ainsi qu'à l'ordinaire, se montrent excellens comédiens. M. Truffier, sous la jaquette du valet de chambre, a beaucoup plu par sa bonne humeur et ses vives allures; Mlle Kalb a plaisamment composé sa figurine de gardeuse de dindons; Mlle Muller est une Simonne à damner dix bergers en pâte tendre. J'ai gardé pour la fin M. Barré : il joue le docteur dans la perfection.

Hélas! j'ai gardé aussi pour la fin *le Député de Bombignac*, et je crains que le jeune auteur ne m'accuse d'avoir fait la part trop grande à celui qui devient un ancien. Est-ce ma faute si, dans ma pensée, trois actes n'ont pu prévaloir contre un seul, et si la comédie de l'ancien est plus neuve que celle du nouveau? Il se pouvait assurément que l'ouvrage de M. Bisson n'eût d'autre tort que d'être gai; il était assuré, en ce cas, de nous compter parmi ses défenseurs. Au XVIIIe siècle déjà, bon nombre de gens étaient de glace, rue des Fossés-Saint-Germain, qui, pour la même pièce, rue Mauconseil, eussent été de feu. D'Alembert s'étonnait de « l'indulgence du public à tous les autres théâtres » et de « sa sévérité » à celui de la Comédie-Française; « dans ce dernier, il regarde les auteurs comme des hommes qui ont affiché leurs prétentions au talent et à l'esprit, et, d'après ces prétentions, il les juge à la rigueur. Partout ailleurs, il voit à peine dans les pièces qu'on lui donne un objet de critique, et il tient compte aux auteurs de leurs tentatives pour lui plaire et du peu de confiance qu'ils ont dans leurs propres forces, en cherchant à lui plaire sans prétention à ses éloges. » Ces réflexions aujourd'hui seraient plus justes encore : le préjugé sur la dignité de la Comédie-Française n'a fait que se renforcer, et les exigences du public envers elle ont renchéri. Les plus illettrés y viennent pour chicaner leur plaisir et faire profession de critiques ; ils sont plus scrupuleux que des sacristains gagés sur la majesté du saint lieu. « C'est une pièce du Palais-Royal » est un jugement qui dispense de tout examen et tranche le succès par la racine : un beau soir, ces gens-là ne laisseront pas Molière rentrer dans sa maison!

Nous croyons bien que cette fâcheuse mode a empêché une partie de l'assistance de se plaire à la nouvelle pièce : on n'a pas cru devoir s'y amuser. Notons, d'ailleurs, que, depuis longtemps, Messieurs de la

Comédie-Française, enfermés dans la forteresse que le respect public leur a bâtie, appelaient à leur secours un auteur gai; M. Bisson, le premier, s'est avancé pour l'assaut : rien d'étonnant à ce que son ouvrage serve de fascine. Mais, pour notre part, une pièce du Palais-Royal nous eût enchanté à la Comédie-Française pourvu qu'elle fût, toutes bienséances gardées, dans le goût de Thiboust et de Barrière, de Labiche, de Gondinet, de Meilhac et Halévy, de tous ces auteurs qui, depuis un quart de siècle, ont fait du petit théâtre de la rue Montpensier le refuge du vrai comique et de la jovialité française. N'est-ce pas là qu'ils ont prodigué ces farces, mêlées d'observation et de fantaisie : *Les Jocrisses de l'amour, Célimare le Bien-Aimé, le Plus Heureux des trois, le Panache, la Boule*, et combien d'autres que je ne cite pas, mais que j'estime pour m'avoir fait rire ! Car, à présent, après tant de vaudevilles produits par M. Scribe, par ses émules et par ses élèves, après ce prodigieux abus qui s'est fait du manège scénique exercé pour lui-même, du quiproquo tout pur poussé jusqu'à la perfection, et après ce changement heureux qui nous a réjouis alors que la satiété de ce genre nous écœurait, on ne peut plus guère nous faire rire que par ce moyen digne d'estime : l'usage de l'observation relevée de fantaisie.

M. Bisson s'est fié aux vieilles recettes : en vérité, c'est dommage. A-t-il voulu consoler ceux qui trouveraient M. Meilhac « trop entêté du fin? » A-t-il voulu remettre en honneur, avec le style de Scribe, une intrigue trop chère aux contemporains de ce faux dieu? Son héros, Chantelaur, s'ennuie en province, dans une maison austère, entre une belle-mère trop importante et une femme trop effacée. Pour suivre à Paris une actrice de passage, il s'avise d'annoncer qu'il se présente aux élections dans un arrondissement voisin ; il envoie devant les électeurs, à sa place et sous son nom, un ancien camarade à lui, devenu son secrétaire, Pinteau. Il compte sur une centaine de voix à peine, étant royaliste et sachant l'arrondissement radical; mais il compte sans la chaleur des opinions de Pinteau, directement contraires aux siennes, qui se trahissent au milieu d'une réunion publique, Emporté par l'animation de la lutte, Pinteau devient sincère et ravit l'auditoire; il est élu, sous le nom de Chantelaur, comme député d'extrême gauche. D'autre part, sous ce même nom, dans les intermèdes de sa campagne politique, il a séduit une nymphe de Bombignac. De là une double série de quiproquos qui tombent en grêle sur Chantelaur, ignorant de ce double méfait : il a trahi son parti ! il a trompé publiquement sa femme! Cette donnée, qui est celle du *Mari à la campagne*, pouvait prêter, soit à une comédie de mœurs domestiques, comme celle de Bayard et de Wailly, soit à une comédie de mœurs politiques; dans l'une et dans l'autre, observation et fantaisie pou-

vaient couler à flots ; il en fallait beaucoup pour faire pardonner l'extravagance avec laquelle le nouveau venu avait transposé le thème de ses prédécesseurs : un voyage feint à la campagne se fait admettre à meilleur compte qu'une substitution de personnes dans une élection.

M. Bisson a voulu s'en tenir à l'art médiocre du quiproquo ; encore n'en possède-t-il pas tout l'artifice. A étudier son ouvrage, il me prend quelque remords d'avoir passé sous silence, au cours de cette saison, parce qu'elles appartenaient à cet ordre peu littéraire, deux pièces assurément mieux faites et où les ressources de ce genre étaient mieux ménagées, — je ne dis pas *plus !* elles étaient épuisées, au contraire : — *la Flamboyante* de MM. Paul Ferrier et Albin Valabrègue, jouée au Vaudeville, et *Trois Femmes pour un mari*, de MM. Albin Valabrègue et Grenet-Dancourt, au Théâtre-Cluny. Prenons pour ce qu'elle vaut la pièce annoncée par l'exposition de M. Bisson : elle a le malheur de rester dans le premier entr'acte ; elle est finie quand la toile se relève ; et nous ne voyons que les quiproquos qui en sont la suite. Pinteau et Chantelaur sont revenus de voyage, l'élection est faite, la double aventure galante est consommée : toutes les occasions de comique sont demeurées dans la coulisse. Le troisième acte, après cela, n'a pour objet que de permettre aux personnages de se reprocher gravement et de s'expliquer longuement des malentendus dont nous avons la clé : il nous paraît fastidieux. Ajoutez que çà et là des mots pathétiques détonnent parmi les calembredaines, font hésiter le public sur les ambitions de l'ouvrage, mettent son sérieux en éveil et le rendent plus difficile. C'est que, sans doute, Messieurs de la Comédie-Française eux-mêmes, pour avoir perdu par désuétude le sens du comique, n'ont pas connu clairement quelle était la portée de la pièce : n'ont-ils pas failli donner le rôle de Pinteau, tenu par M. Coquelin cadet, à M. Got ou même à M. Febvre ? On voit s'il est temps que ces messieurs se remettent en apprentissage de gaîté : il faut remercier au moins M. Bisson d'avoir donné le signal de ce retour.

Aussi bien, pour obtenir le succès moyen qu'il a obtenu, faut-il que ce vaudeville, avec les défauts que j'ai signalés, ait une qualité grande ; il l'a en effet : la bonne humeur. C'est peut-être aujourd'hui le don le plus rare : M. Bisson le possède. Il a de l'esprit ; je n'en veux pour preuve que cette réplique du gendre à sa belle-mère, lorsqu'elle prétend retenir sa fille à son foyer : « La femme doit suivre son mari ; je ne dis pas cela pour vous, madame, que votre mari a précédée dans un monde meilleur. » Mais je préfère à cet esprit la bonne humeur qui court lestement et entraîne le dialogue sans avoir l'air de chercher malice. Un parasite reproche à Chantelaur de ne pas l'avoir convié à un souper : « Mais mon cher, fait l'amphitryon, pourquoi ne m'avez-vous rien dit ? Une autre fois, faites-moi signe, que diable !

Dans ces cas-là, on parle. Vous m'auriez dit : Je voudrais en être; je vous aurais répondu : C'est impossible ! » Une drôlerie si imprévue, si simple, et si naturelle surprend le rire; et lorsqu'on a ri plusieurs fois de la sorte, on est presque désarmé.

Il faut dire aussi que M. Coquelin aîné est exquis dans le rôle de Chantelaur, trop exquis peut-être : une étoffe un peu grossière supporte mal ces broderies de la diction. M. Coquelin cadet fait Pinteau : jouant, par extraordinaire, un rôle qui n'est pas de pure charge, il se contente avec sagesse de s'y prouver bon comédien. Mme Jouassain prête à la belle-mère une autorité peut-être un peu grave, mais vertement comique. M. de Féraudy tient avec intelligence un petit rôle; pour le reste des personnages, ils ne font que figurer.

Quelle que soit la qualité de l'ouvrage, il convient de louer la Comédie-Française de son intention : elle a fait effort pour s'égayer. Cependant, la Porte-Saint-Martin jouait un *Macbeth* auquel nous reviendrons un jour, et qui peut se donner, quel qu'il soit, pour un essai littéraire; l'Odéon, après *l'Athlète*, de M. Fournier, un badinage en vers, représentait *Bérénice* avec l'aide de la bien disante Mlle Hadamard. L'anniversaire de la naissance de Corneille revenait sur l'affiche; et, en même temps, y reparaissait, rue Richelieu, un à-propos de M. Emile Moreau, déjà produit l'an dernier. Le neuf manque-t-il donc? Justement, MM. les sociétaires auraient trouvé dans un volume de saynètes, publié cette semaine (1), un petit acte en vers, *le Mariage de Corneille*, qui eût fait leur affaire. Mais, quelque bon exemple qu'elle se laisse donner par les autres, et quelque négligence qu'elle mette à remplir certains devoirs, nous tenons quitte aujourd'hui de tout reproche cette grave personne qui se nomme la Comédie-Française : il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a voulu rire.

LOUIS GANDERAX.

(1) *On va commencer*, par M. Pontsevrez; Tresse, éditeur.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Ce n'est point, certes, par une vaine fantaisie ou par un entêtement d'opposition chagrine qu'on est sans cesse ramené à montrer les fautes, les excès de parti, les abus de domination, les imprévoyances qui s'accumulent depuis bien des années déjà dans notre politique française. Après tant d'épreuves et de mécomptes, lorsque les événemens ont si souvent trompé toutes les espérances et confondu la raison, on serait bien plutôt porté à se contenter de peu. C'est, dans le fond, le sentiment le plus saisissable du pays, qui ne demande pas pour le moment qu'on fasse de grandes choses, qu'on l'éblouisse par d'éclatans succès, qui a tout au moins le droit d'exiger qu'on cesse de le fatiguer de projets stériles, de tyrannies de parti, qu'on lui assure la paix intérieure, une prudente administration de ses intérêts et une position suffisamment honorable dans les affaires du monde. Ce n'est pas trop, ce serait déjà beaucoup d'obtenir qu'on en revînt par degrés à une bonne politique.

Que M. le président du conseil se flatte de répondre par sa diplomatie à une partie de ces vœux, soit, nous ne méconnaissons pas ce qu'il a fait depuis un an pour remettre un peu d'ordre et de suite dans les affaires extérieures de la France. M. le président du conseil, il est vrai, s'est tiré avec une certaine dextérité de ses embarras du Tonkin; il paraît avoir franchi les pas les plus difficiles par le succès d'une campagne rapidement et heureusement conduite aussi bien que par sa diplomatie. Après le traité de Tien-Tsin, qui écarte le danger d'une guerre lointaine, qui règle nos rapports avec la Chine, il vient de faire signer à Hué un nouveau traité qui constitue définitivement le protectorat de la France sur ces vastes contrées de l'Annam et du Tonkin. Il a su aussi venir à peu près à bout de cette inextricable

affaire de Tunis, qui ne paraît plus être une difficulté sérieuse; il a réussi à apaiser les susceptibilités italiennes, à dissiper les nuages laissés dans nos rapports avec l'Espagne par un maussade incident, et il s'est fait assez de crédit pour pouvoir traiter aujourd'hui sans désavantage avec l'Angleterre au sujet de l'affaire d'Égypte. Ce sont là des résultats patiemment poursuivis et qui ont certainement leur valeur, qui placent la France dans une situation moins précaire, moins déprimée que celle où elle se trouvait il y a dix-huit mois. M. le président du conseil a donc suffisamment réussi au quai d'Orsay, nous ne le contestons pas. Malheureusement cette politique ministérielle a plus d'une face, et si d'un côté elle a repris ou a paru reprendre une certaine position à l'extérieur, elle reste d'un autre côté toujours enfoncée dans un vrai fourré d'épines, dans ces affaires intérieures d'où elle ne sait plus comment sortir. Elle se débat depuis le retour des chambres entre des interpellations sur la Corse et une loi chimérique de recrutement militaire, entre la revision constitutionnelle et le divorce. Tout cela se mêle dans des discussions coupées, incohérentes, où le gouvernement hésite souvent à avoir une opinion, où la majorité flotte sans direction, à la merci de toutes les influences : de sorte que M. le président du conseil a beau avoir des succès diplomatiques, il reste toujours sous le poids de toutes ces questions inutiles ou dangereuses qu'il soulève si gratuitement ou qu'il laisse soulever autour de lui.

Les deux exemples les plus récens et les plus frappans de cette confusion de politique intérieure sont la revision constitutionnelle, dont le ministère a cru devoir prendre l'initiative, et cette loi de recrutement militaire qui va à l'aventure devant la chambre, qui, si elle était adoptée, serait la désorganisation de l'armée et des professions libérales en France. — Elle est donc maintenant engagée, cette revision que le pays ne demandait certes pas, qui n'excite positivement aucun enthousiasme, même chez ceux qui l'ont inscrite dans leurs programmes. Bon gré mal gré, elle est engagée ; M. le président du conseil a fait solennellement ses propositions, la chambre a nommé sa commission, et dès le premier pas il est clair qu'on va rencontrer toute sorte d'impossibilités ou de difficultés. A peine la discussion a-t-elle été ouverte dans la commission, que l'on s'est aperçu que le meilleur ou peut-être le seul moyen de s'entendre était de s'expliquer le moins possible, de commencer par accepter le principe de la réforme constitutionnelle, en laissant le reste à l'imprévu, en se bornant, pour toute précaution, à dire que la revision sera limitée. C'est là, en effet, le seul point admis, et il ne pouvait guère en être autrement, par cette raison bien simple qu'il est plus facile d'ouvrir une telle question que d'en préciser d'avance toutes les suites. On peut bien mettre dans un exposé des motifs, et même dans un rapport de commission, qu'il y aura

une revision, mais que la revision sera limitée, qu'on ne touchera qu'à des articles déterminés de la constitution, que le congrès, auquel on est obligé d'avoir recours, ne pourra sortir du programme qui lui aura été tracé d'avance; et après? Où est la sanction? où est la garantie? M. le président du conseil, il est vrai, se flatte de maîtriser toutes les impatiences par son intervention: si l'on voulait toucher à d'autres articles de la constitution, étendre indéfiniment la revision, il demanderait aussitôt la question préalable. M. le président du conseil peut avoir l'intention de rester dans son programme, il peut se promettre de rallier le congrès à ses idées; mais si, par une circonstance qui peut naître à l'improviste, qui en définitive n'a rien d'impossible, il se trouvait une majorité refusant de subir une question préalable, si le congrès qui, après tout, est souverain, prétendait exercer tous ses droits, que pourrait faire M. le président du conseil? Et même quelle autorité garderait-il comme ministre le jour où il aurait vu la majorité du congrès lui manquer? Il ne serait plus que le très humble exécuteur d'une politique qu'il aurait combattue, ou il y aurait, pour tout arranger, une crise ministérielle dans une crise constitutionnelle!

Soit cependant; nous admettons qu'on est maître de l'imprévu, que le programme de la représentation sera suivi point par point, que toutes les limitations imaginées d'avance seront respectées. C'est entendu, on ne touchera qu'à l'article 8, pour déclarer une fois pour toutes, selon le mot récent et naïf de M. le ministre de l'intérieur à Amiens, « qu'en dehors des institutions républicaines, il n'y a plus que des formes de gouvernement dérobées par la force et des usurpations violentes ou criminelles; » on ne touchera qu'aux articles relatifs à l'organisation et aux attributions du sénat. Dans tous les cas, sur tous ces articles, qui sont certes des plus essentiels et qu'on livre aux chances de la revision, la discussion reste absolument ouverte; toutes les solutions sont possibles. On pourra prouver une dernière fois, si l'on veut, que c'est une puérilité de prétendre mettre la république au-dessus de tout débat. On pourra suivre les idées de M. le président du conseil sur le mode d'élection et les attributions financières du sénat; on pourra aussi imaginer un système électoral tout nouveau et au besoin réduire à rien les prérogatives de la première chambre dans les affaires de finances. Ici il n'y a pas de limitation; le champ est indéfini, la question demeure indécise. La commission elle-même a bien pu se mettre d'accord sur les articles qui devront être soumis à une réforme, elle n'a pas pu réussir à avoir une opinion sur le régime qui sera substitué à ce qui existe. — Avant tout on ouvrira, dit-on, avec le sénat des négociations extra-parlementaires et on s'entendra avec lui sur les combinaisons nouvelles qui seront proposées au congrès. Cela revient à dire que le congrès, qui est souverain, sera réuni pour enregistrer ce qui aura été décidé dans des concilia-

bules. C'est bien la peine de parler toujours de fonder un gouvernement sérieux. Et puis franchement, après avoir livré une partie de la constitution sous prétexte d'enlever une arme aux radicaux, quelle autorité aura M. le président du conseil pour refuser une revision nouvelle à ceux qui la demanderont? Voilà la stabilité des institutions bien garantie, et le sénat, convenons-en, rendrait un signalé service à M. le président du conseil en arrêtant au premier pas cette revision mal venue, en refusant d'entrer en négociations sur les divers genres d'amputation auxquels on prétend le soumettre.

Ce n'est point, à vrai dire, le seul service que le sénat, tel qu'il est, peut rendre au gouvernement, au pays, et on compte peut-être déjà sur lui pour repousser cette loi de recrutement militaire qui se traîne depuis quelques jours dans les discussions de l'autre chambre, — de la chambre réformatrice, — qui est une menace tout à la fois pour l'armée, pour les finances, pour l'intelligence française. Au premier abord, à ce qu'il semble, une loi militaire devrait avoir pour objet de créer une véritable armée, de la fortifier dans son organisation et dans ses ressorts, en tenant compte, bien entendu, de la diversité des intérêts sociaux, des finances publiques. C'est là ce que se sont proposé jusqu'ici tous ceux qui ont eu à reconstituer une armée française, en 1872, comme après 1830, comme en 1818. La loi nouvelle qu'on discute aujourd'hui ne s'inspire nullement de cet esprit. Elle est née de la plus fausse, de la plus dangereuse idée démocratique mêlée d'un militarisme vulgaire; elle ne pourrait avoir d'autre résultat que de transformer l'armée en une vaste et confuse agglomération sans lien, sans traditions et sans puissance, en atteignant du même coup dans leur source les forces intellectuelles de la France. Ce n'est pas une loi militaire, c'est une loi de nivellement social par la caserne obligatoire. Tout est sacrifié à une chimère, à une passion aveugle et subalterne d'égalité, et ceux qui ont conçu cette loi, ceux qui la défendent ne déguisent même pas l'arrière-pensée d'hostilité qui les anime contre les classes plus ou moins libérales de la nation. M. Paul Bert, qui, lui, ne tient probablement pas à être de ces classes libérales, se fait un âpre et ironique plaisir de mettre la main sur les fils des bourgeois, comme si depuis près d'un siècle ces bourgeois, puisque ainsi on les nomme, avaient eu besoin qu'on les prît de vive force pour servir fidèlement leur pays, pour aller répandre leur sang sur tous les champs de bataille! Qu'on veuille consacrer une fois de plus le principe de l'obligation du service militaire pour tous, ce n'est point une invention nouvelle, c'est déjà inscrit dans la loi de 1872. Ce qu'il y a de nouveau dans la loi qu'on prétend faire aujourd'hui, qui heureusement a peu de chances d'aller jusqu'au bout, c'est cette idée fixe de jeter toute la jeunesse française dans les rangs, sans distinction, sans tenir compte des intérêts publics de toute sorte qui peuvent se trouver compromis.

Voilà ce qui ne s'était vu jusqu'ici ni en France ni en aucun pays. M. le ministre de la guerre appelle cela bravement créer l'unité sociale par la fusion des classes sous le drapeau. Il peut être tranquille, l'unité sociale est créée en France. Ce qu'il propose, ce qu'on propose avec lui c'est tout simplement l'unité par l'abaissement organisé. C'est la suspension pendant trois ans de l'éducation scientifique, littéraire, artistique de toute une partie de la jeunesse de France; c'est une irréparable perte pour ce qu'on peut appeler le capital intellectuel du pays, pour cette civilisation nationale, que M. Mézières défendait ces jours derniers encore, avec une chaude et généreuse éloquence, en refusant d'avance son vote à une loi qu'il a justement qualifiée « comme une menace pour la grandeur de notre pays, comme un danger de décadence pour la patrie française. »

Si, du moins, ces réformateurs à outrance pouvaient se flatter de pousser jusqu'au bout la rigueur de leur système, de réaliser cette égalité absolue qu'ils rêvent, on comprendrait encore jusqu'à un certain point cette étroite obstination de secte; mais ils ne le peuvent pas visiblement : ils ne le peuvent pas, parce que, même avec la réduction du service à trois années, il n'y a pas de budget qui puisse suffire à l'incorporation de trois contingens entiers, parce qu'il y a des nécessités auxquelles on ne peut se dérober, parce qu'il y a la nature des choses. Et alors, que font les réformateurs? Ils établissent la règle, comme ils le disent, et ils se sauvent par des exceptions, par des dispenses, par des subterfuges. On allonge la taille réglementaire des conscrits pour diminuer le contingent. M. le ministre de la guerre a ses catégories de non-disponibles, qu'il défend vigoureusement. La commission étend les exemptions pour les soutiens de famille, et même elle avait imaginé d'assimiler aux soutiens de famille ceux qui se trouveraient « dans une situation jugée digne d'intérêt, » — ce qui était tout simplement mettre l'arbitraire le plus complet dans l'administration des dispenses de service. La commission ne craint pas de multiplier les exemptions, c'est-à-dire, après tout, de déroger à l'égalité, pourvu, bien entendu, qu'elle atteigne les professeurs, les futurs avocats et médecins, les élèves des Écoles des beaux-arts et des sciences, surtout les séminaristes. En d'autres termes, la commission fait à peu près le contraire de ce qu'elle devrait faire : elle ne tient compte, dans les dispenses, que des intérêts privés lorsqu'elle devrait ne considérer que l'intérêt public. Qu'en résulte-t-il? C'est que, depuis quinze jours, on se débat au milieu de toute sorte de contradictions pour arriver à une œuvre informe qui ne résiste pas au plus simple examen, et la confusion ne fait que s'accroître à mesure que la discussion se prolonge.

Le gouvernement cependant laisse faire, ou du moins il n'est représenté dans ces débats que par M. le ministre de la guerre, qui prête les mains à tout ce que la commission propose. M. le président du conseil, qui

a l'ambition de fonder ce gouvernement sérieux dont parlait, à Amiens, M. le ministre de l'intérieur, a eu depuis quelques jours deux belles occasions de se montrer un homme politique : il n'avait qu'à ne pas présenter la revision et à intervenir résolument pour montrer le danger de cette loi militaire. Il a fait, lui aussi, tout le contraire de ce qu'il devait, et il n'aura probablement réussi qu'à préparer des embarras fort lourds pour lui-même et pour la république, toujours menaçans pour le pays.

A défaut de grands événemens faits pour troubler le monde et heureusement peu vraisemblables pour cet été, les incidens ne manquent pas dans plus d'un pays, et ils ne sont pas sans intérêt. Il y a les incidens de cette question égyptienne, qui reste toujours l'objet des négociations, des délibérations de l'Europe et qui peut même avoir ses contre-coups dans la situation intérieure de l'Angleterre. Il y a, en Belgique, ces élections d'hier, qui sont un vrai coup de théâtre, qui changent la majorité du parlement, renversent un ministère, et, à côté de la Belgique, il y a, en Hollande, le commencement de ce qu'on pourrait appeler, ce qui pourrait devenir une crise de succession dynastique. Il y a, au-delà des mers, les préliminaires de l'élection d'un nouveau président aux États-Unis. Un peu partout, il y a toutes ces affaires qui se succèdent sans interruption, souvent sans bruit, et qui sont la vie des peuples, qui occupent tous les jours gouvernemens et parlemens.

Va-t-il décidément y avoir une conférence nouvelle de l'Europe pour régler les affaires de l'Égypte? Ces quelques jours pendant lesquels le parlement anglais a été séparé pour les vacances de la Pentecôte, ont-ils profité aux négociations préliminaires engagées entre l'Angleterre et la France? Un jour, on a dit que ces négociations étaient interrompues; un autre jour, on a prétendu qu'elles étaient reprises. Le fait est que le secret a été bien gardé, qu'on a parlé un peu au hasard, qu'on n'est pas beaucoup mieux fixé encore aujourd'hui. Ce qu'on sait seulement par M. Gladstone, qui l'a dit au retour du parlement, c'est que « les négociations du cabinet de Londres avec la France sont arrivées à un tel point qu'on espère pouvoir, dans quelques jours, consulter les autres puissances. » M. Gladstone, en exprimant l'espoir de pouvoir faire la semaine prochaine de plus amples communications au parlement, a, de plus, conseillé à ses compatriotes de se tenir jusque-là en garde contre les versions erronées répandues par les journaux. Le seul fait certain, c'est donc l'existence d'un accord des deux puissances qui était comme la condition préliminaire de la réunion de la conférence européenne. En quoi consiste cet accord? Implique-t-il une limitation quelconque de l'occupation anglaise dans la vallée du Nil, la reconstitution ou l'extension du contrôle international sur les finances égyptiennes? Sans trop s'arrêter à tout ce qu'ont dit ces journaux impatiens de nouvelles dont a parlé M. Gladstone, on peut croire

d'avance que l'accord a dû s'établir par des concessions mutuelles, que les dispositions amicales et conciliantes des deux cabinets rendaient d'ailleurs faciles.

Assurément, quoi qu'en dise une partie de la presse anglaise, la France n'a point eu la pensée de profiter des circonstances pour aggraver les embarras de l'Angleterre. Elle a été en Égypte, elle n'y est plus, du moins aux mêmes titres. Elle a laissé à l'Angleterre les avantages et la responsabilité d'une intervention militaire; elle n'a certainement pas songé à raviver après coup des conflits de prépondérance au risque de compromettre les relations des deux pays. Elle n'était même pas intéressée à faire des propositions qui auraient pu affaiblir le cabinet libéral de Londres devant l'opinion britannique, — et que ce cabinet d'ailleurs n'eût probablement pas acceptées. La France, en un mot, n'a pu avoir aucune arrière-pensée d'hostilité ou même de jalousie dans cette négociation; mais si elle a été conciliante, comme elle ne pouvait manquer de l'être, si elle est restée dans son rôle en se bornant à la protection des intérêts nombreux et puissans qu'elle a encore dans la vallée du Nil, il est bien clair que l'Angleterre, de son côté, n'a pas pu et n'a pas dû se refuser à quelques-unes des conditions qu'on lui soumettait. L'Angleterre devait être d'autant plus modérée que ces complications égyptiennes, sur lesquelles on a aujourd'hui à délibérer, sont en partie son œuvre depuis qu'elle est toute-puissante au Caire et à Alexandrie. Qu'a-t-on pu, du reste, demander au cabinet de la reine Victoria qui ne soit d'accord avec la politique qu'il a toujours avouée? S'il s'agit de fixer d'une manière plus ou moins vague la durée de l'occupation anglaise dans la vallée du Nil, le cabinet de Londres n'a cessé de déclarer qu'il n'entendait pas tenir indéfiniment garnison au Caire; s'il y a des garanties à accorder pour les intérêts étrangers, européens qui existent en Égypte, qui souffrent d'une crise prolongée, il a toujours reconnu la valeur de ces intérêts, l'autorité de l'Europe. Le cabinet de Londres n'a donc point eu à se désavouer dans sa diplomatie, les concessions raisonnables lui étaient faciles; il a dû les faire, et c'est ainsi qu'on est arrivé à cet « arrangement » dont a parlé M. Gladstone, sans lequel il n'y aurait pas de conférence.

La question, il est vrai, se complique ici d'une étrange façon. Les ministres de la reine n'ont pas seulement à traiter avec la France, puis avec l'Europe, qui attend patiemment le résultat de ces négociations poursuivies avec tant de discrétion depuis quelques jours, ils ont encore et surtout à traiter avec l'opinion, de plus en plus excitée contre eux. En d'autres termes, la question diplomatique est doublée, pour le moment, d'une question intérieure devenue assez grave. Le fait est que, depuis quelque temps, l'opinion, troublée et excitée par une violente campagne de journaux, se montre singulièrement exigeante et acrimonieuse pour le ministère de M. Gladstone, naguère encore si

populaire. On lui demande compte de ses fautes, des contradictions ou des défaillances de sa politique extérieure, des déceptions dont cette affaire d'Égypte a été l'inépuisable source, d'une sorte d'impuissance humiliante pour l'orgueil britannique; on lui reproche des conditions qu'on ne connaît pas, les concessions qu'il est censé avoir faites. Les tories, sous la direction de lord Salisbury, de sir Stafford Northcote, engagent passionnément la lutte contre lui sur cette question délicate; beaucoup de libéraux eux-mêmes semblent éprouver un singulier malaise, et c'est ce qui fait que le ministère va se trouver inévitablement aux prises avec de vraies difficultés le jour où il soumettra au parlement, comme il l'a promis, le résultat de sa négociation avec la France; il aura sans doute à subir un terrible assaut. Que peut-on exiger de lui, cependant? Est-ce sérieusement qu'on parle de décréter l'annexion de l'Égypte, ou, ce qui reviendrait à peu près au même, de déclarer purement et simplement le protectorat anglais dans la vallée du Nil? C'est une politique plus facile à proposer qu'à réaliser, et qui créerait à l'Angleterre plus d'une difficulté en Europe, sans parler même des difficultés militaires et financières d'un établissement en Égypte. Il est assez singulier, dans tous les cas, qu'on propose l'annexion ou le protectorat comme des remèdes à un état de désordre et d'anarchie qui s'est développé et aggravé justement sous la domination anglaise. Le ministère a encore une chance, c'est que les libéraux, qui semblent disposés à se détacher de lui, réfléchiront au dernier moment avant de se prêter à provoquer une crise qui serait la défaite de leur parti, la chute du cabinet qui les représente au pouvoir, une sorte de révolution dans la politique britannique. Il y a, en effet, deux intérêts des plus sérieux engagés dans cette phase difficile et laborieuse des affaires anglaises. Il y a l'intérêt libéral qui s'attache à l'existence du ministère de M. Gladstone; il y a aussi l'intérêt des bonnes relations avec la France, et si l'alliance de l'Angleterre a toujours pour nous une importance que nous ne déguisons pas, l'alliance de la France n'est point non plus, après tout, inutile à l'Angleterre elle-même dans l'état présent du monde.

En tout pays, les partis ont leur fortune et les scrutins ont leurs surprises. Les élections belges viennent de le prouver encore une fois. Depuis six ou sept ans déjà, les libéraux régnaient en Belgique; ils avaient la majorité dans les deux chambres; ils avaient pour les représenter au gouvernement le ministère de M. Frère-Orban. Plusieurs fois, depuis leur arrivée au pouvoir, le parlement a été renouvelé et le succès ne leur avait jamais manqué jusqu'ici. Évidemment, ils espéraient triompher encore au scrutin qui vient de s'ouvrir le 10 juin pour le renouvellement partiel de la chambre des députés. Le résultat a confondu tous leurs calculs; ce dernier scrutin est un vrai coup de théâtre. Presque partout, à Anvers, à Namur, à Nivelles, à Louvain, à Bruges,

les libéraux ont essuyé d'éclatantes défaites; la victoire est restée aux catholiques, ou, si l'on veut, aux « indépendans, » puisque c'est le nom qu'ont pris pour la lutte les adversaires du ministère et des libéraux. Les bourgmestres des principales villes, le président de l'association libérale, de cette association autrefois si puissante, deux des membres du cabinet, particulièrement le ministre de l'instruction publique, deux vice-présidens de la chambre ont été battus; le président d'une enquête scolaire qui a fait en son temps beaucoup de bruit est resté dans la mêlée. Chose bien plus curieuse et qui ne s'était pas vue depuis 1830, à Bruxelles même, pas un libéral n'a été élu; seize cléricaux ou « indépendans » ont passé. Et ce ne sont pas de petites victoires qu'ont obtenues les catholiques; dans la plupart des scrutins, les majorités sont de 1,500, 1,300, 1,200 voix; à Bruxelles, la majorité est de près de 1,400 voix. En un mot, le déplacement est complet et décisif : dans la dernière chambre, la majorité libérale était de 26 voix; dans la chambre nouvelle, la majorité catholique est de 32 voix. Évidemment, une telle manifestation n'est pas une surprise, une méprise; elle ressemble à un acte très délibéré du pays. Ce vote du 10 juin est un désastre pour les libéraux, et il a du premier coup frappé à mort le ministère de M. Frère-Orban, qui a remis aussitôt sa démission au roi. Un ministère catholique va naturellement se former et prendre la direction des affaires de la Belgique, c'est la conséquence du dernier scrutin.

Comment s'explique cette sorte de révolution toute pacifique et légale qui fait de l'opposition d'hier le gouvernement d'aujourd'hui, des vainqueurs de ces dernières années les vaincus du 10 juin? On peut dire sans doute que les libéraux ont été les victimes de leurs divisions. Depuis quelque temps, en effet, il y avait une scission dans le parti. Il s'est formé une avant-garde radicale et progressiste qui s'est détachée de la masse de l'armée libérale, des modérés, qui a déclaré la guerre au ministère, et qui, poussant sa campagne jusqu'au bout, a voulu avoir ses candidats dans les élections, au risque d'affaiblir le parti dans le combat. C'est une explication; elle n'est peut-être pas suffisante cependant, puisque, le plus souvent, la majorité des catholiques a dépassé les chiffres réunis des frères ennemis du libéralisme : des radicaux et des modérés. Une autre explication plus plausible, c'est que les libéraux, dans leur passage aux affaires durant ces dernières années, ont cru pouvoir, eux aussi, abuser de la domination. Ils ont voulu tout réformer pour mieux assurer leur règne. Le ministère, pressé par les radicaux, ne les a pas sans doute toujours suivis dans les aventures démocratiques où ils auraient voulu l'entraîner; il leur a fait cependant bien des concessions, surtout dans les affaires religieuses. Lui aussi, il a voulu avoir sa guerre au cléricalisme, sa loi d'enseignement laïque, sans ménager les mœurs, les croyances, les libertés locales dans un pays comme la Belgique. Il a

voulu construire des écoles, multiplier les dépenses, sans consulter ses ressources. Il s'est trouvé bientôt en face du déficit, et pour couvrir le déficit, il a été obligé de proposer de nouveaux impôts, ce qui n'était pas de nature à le populariser, particulièrement à la veille des élections. Il a mis contre lui les intérêts et les consciences. Le jour est venu où, sans avoir désarmé les radicaux par ses concessions, il avait cependant fait assez pour indisposer le pays, pour donner de nouveaux griefs à l'opposition conservatrice, pour détacher de sa cause bien des libéraux modérés, qui ont formé, avec les catholiques, ce qu'on a appelé le parti des « indépendans. » C'est l'explication la plus naturelle de cette volte-face de l'opinion qui vient de se manifester dans les élections belges. Les catholiques ont profité des divisions des libéraux, et surtout de leurs fautes, des erreurs ou des abus de leur politique; ils ont retrouvé dans la lutte l'appui du sentiment public. Ils ont reconquis aujourd'hui le pouvoir; ils ont leur majorité, ils vont avoir leur ministère. Que feront-ils à leur tour de ce gouvernement que le scrutin du 10 juin leur a très régulièrement rendu? Il n'est point douteux que, s'ils voulaient se livrer à une réaction outrée contre tout ce qui s'est fait depuis quelques années, ils ne tarderaient pas à compromettre la victoire qu'ils viennent d'obtenir. Ils n'ont d'autres moyens que la prudence et la modération pour assurer et prolonger leur règne dans ce petit pays libre de Belgique, qui est assez heureux pour voir les partis se succéder sans révolution, sans qu'il y ait même un péril pour la monarchie, cette gardienne des libertés publiques.

Il n'y a que bien peu de temps, quelques semaines avant les élections du 10 juin, cette petite et libérale Belgique offrait un autre spectacle qui avait certes son intérêt. Le roi Léopold recevait la visite du roi Guillaume de Hollande, accompagné dans son voyage de sa jeune femme, la reine Emma. C'était la première fois que se rencontraient sur le sol belge les souverains de deux pays autrefois unis, séparés depuis par une révolution, et maintenant liés d'amitié. Par une coïncidence singulière, les deux princes sont nés à Bruxelles, l'un au temps où les Pays-Bas reconstitués en 1815 venaient jusqu'à la frontière de France, l'autre à une époque où la Belgique, violemment détachée de la Hollande, était déjà constituée en royaume indépendant. Ce n'est plus là qu'une vieille histoire, les anciennes antipathies ont disparu dans le cours des choses. Le roi Guillaume a été reçu par les Belges avec une parfaite cordialité, il a payé à son tour en bonne grâce l'hospitalité courtoise qui lui était offerte, et cet échange de politesses à Bruxelles même est la meilleure preuve qu'il ne survit plus rien du passé entre deux pays qui, depuis un demi-siècle, ont eu des fortunes distinctes, qui restent, l'un et l'autre, des modèles d'états constitutionnels. A peine cependant le roi Guillaume a-t-il eu fait cette visite, qui

n'est pas sans importance pour l'avenir des deux peuples, il s'est trouvé, dans son propre pays, en face d'une crise bien autrement délicate que celle qui agite en ce moment la Belgique : le prince d'Orange, seul héritier direct de la couronne, a été atteint d'une maladie qui le met en danger de mort. Le roi Guillaume n'a de son nouveau mariage qu'une fille encore enfant. Si le prince d'Orange meurt, c'est une question de succession éventuelle qui s'ouvre à La Haye. Or c'est là une perspective devant laquelle les Hollandais ne sont pas sans inquiétude. Ils ont, non sans raison, le sentiment que leur pays peut être menacé dans son indépendance, que dans tous les cas, la désignation du prince appelé à hériter de la couronne néerlandaise sera une sérieuse difficulté. Le prince d'Orange n'était point par lui-même, il est vrai, une grande ressource; il existait toutefois, il était l'héritier désigné, incontesté, et sa mort rendrait en quelque sorte plus saisissables pour les Hollandais les dangers d'un avenir incertain.

Au delà des mers, la puissante république américaine a, elle aussi, sa question de transmission de pouvoir qui se règle par l'élection populaire, et le choix d'un candidat à la présidence est la grande affaire du jour. Il s'agit de savoir qui remplacera à la Maison-Blanche le président Arthur, qui a succédé au malheureux Garfield, ou si M. Arthur lui-même ne sera pas réélu. Les partis ont aux États-Unis une vigoureuse discipline; ils désignent d'avance leur candidat, et le jour où le scrutin s'ouvre pour le choix d'un président, l'élection est déjà à peu près faite. Ils procèdent ainsi aujourd'hui, ils se préparent à l'élection qui se fera au mois de novembre. La lutte est dès ce moment ouverte entre les partis américains. Les démocrates, qui ont regagné une grande influence, n'ont pas eu encore leurs réunions; ils ne renoncent sûrement pas à la lutte, ils disputeront sans doute ardemment la présidence. Jusqu'ici le parti républicain s'est seul réuni à Chicago, dans une convention préliminaire composée de plus de huit cents délégués. Jusqu'au dernier moment on a été, à ce qu'il paraît, en doute sur le choix du candidat des républicains. L'ancien président Grant était hors de cause depuis qu'il a été compromis dans d'effroyables désastres financiers. M. Arthur avait ses partisans. En définitive, c'est M. Blaine qui, après plusieurs scrutins, a été choisi par la convention de Chicago. M. Blaine reste donc dès aujourd'hui le seul candidat du parti républicain à la présidence. M. Blaine a déjà une assez grande notoriété dans son pays; il est surtout connu comme le partisan décidé d'une politique extérieure plus active pour les États-Unis. Il reste à se demander comment il entendrait pratiquer cette politique au pouvoir, et avant tout, il est vrai, la première question est de savoir si ce sera M. Blaine qui deviendra le premier magistrat de la république américaine.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Après une liquidation facile et qui s'est distinguée par le peu d'élévation du taux des reports, les cours des rentes françaises ont été encore poussés en avant par l'annonce que le projet de loi relatif à la conversion du 3 pour 100 consolidé anglais venait d'être adopté par la chambre des communes, en seconde lecture, à une forte majorité. La hausse, qui avait déjà été considérable pendant le mois de mai, a donc fait de nouveaux progrès pendant la première semaine de juin, et il est de bon augure, pour l'attitude que pourra conserver le marché pendant le reste du mois, que la seconde semaine, malgré une atonie extraordinaire des transactions, n'ait vu se produire aucune réaction sérieuse sur les hauts prix que l'on venait d'atteindre.

Nous croyons intéressant de rapprocher les cours cotés sur nos trois rentes aux deux dernières liquidations de ceux que l'on vient de voir se maintenir, avec de légères oscillations, depuis huit ou dix jours :

	1er mai.	2 juin.	13 juin.
3 pour 100 perpétuel....	77.90	78.60	79.27
3 pour 100 amortissable.	78.90	79.75	80.35
4 1/2 pour 100.....	107.25	107.80	108.20

Ce tableau permet de constater qu'en quelques jours nos trois fonds publics ont obtenu, après la dernière liquidation, une plus-value à peu près égale à celle que la spéculation avait réussi à conquérir pendant tout le mois de mai. Le mouvement était trop brusque pour se continuer longtemps. Les acheteurs ont compris qu'ils compromettraient tous les fruits de la modération où ils avaient su jusqu'alors se tenir s'ils voulaient pousser trop vivement leur succès. Ils se sont donc arrêtés; comme, d'autre part, le parti de la baisse n'a pas cru devoir donner signe de vie, les circonstances ne lui paraissant pas sans doute propices à un renouvellement de ses anciennes entreprises contre le crédit public, le mouvement des transactions s'est ralenti jusqu'à s'arrêter presque, au moins en ce qui concerne la spéculation, le marché du comptant conservant seul quelque activité, et, par suite, une certaine signification.

Or les indications que donne la tenue du marché au comptant sont des plus satisfaisantes. C'est là que l'on peut trouver des témoignages

sérieux de l'abondance de l'argent, la modicité extraordinaire des taux de report étant de nature à créer quelques illusions à cet égard. Les capitaux ont évidemment repris confiance depuis quelques mois; le chemin de la Bourse leur est redevenu familier; mais ils n'y viennent pas pour se porter indistinctement sur toutes les catégories de valeurs. Le krach de 1882 et les deux années de crise financière qui ont suivi ont inspiré à l'épargne une crainte instinctive de tout ce qui est placement aléatoire et un goût très vif pour les titres à revenu fixe, en premier rang pour les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer garanties par l'état. Les compagnies, que la signature des conventions mettait en demeure de se procurer des ressources pour l'exécution des travaux dont elles venaient de prendre la charge, ont habilement et heureusement profité de cette disposition du grand public capitaliste. Elles ont vendu à leurs guichets des quantités considérables d'obligations à des prix de plus en plus élevés, en sorte que ces titres, qui, il y a quelques mois, oscillaient entre les cours de 350 à 360, valent aujourd'hui de 370 à 380.

Voici maintenant que cette émission à jet continu se ralentit, les compagnies s'étant pourvues de fonds pour longtemps; d'ailleurs les cours sont plus élevés et l'attrait du placement se trouve un peu diminué. Où pouvait dès lors se diriger ce puissant courant de l'épargne, sinon du côté des rentes françaises et de quelques autres valeurs obtenant, par suite de leur caractère spécial, une part de la faveur jusque-là exclusivement réservée par le public aux obligations? Une hausse progressive des rentes était inévitable; avec les rentes ont monté peu à peu les obligations du Crédit foncier, puis les actions elles-mêmes des grandes compagnies de chemins de fer, à cause du revenu minimum garanti par l'état, et les actions du Crédit foncier dont le dividende présente une stabilité exceptionnelle. Nous pouvons ajouter à ces valeurs le groupe spécial des titres de la compagnie de Suez, actions, délégations, Parts civiles et de fondateurs, obligations, puis les actions et obligations du Gaz, des Voitures. Quant aux titres de la plupart des établissemens de crédit, ils ne donnent toujours lieu qu'à des négociations fort restreintes, alimentées à peu près exclusivement par les échanges de la clientèle spéciale à chacun d'eux. On peut en dire autant de la grande majorité des autres valeurs, entreprises industrielles, chemins étrangers, etc.

Ces considérations expliquent à la fois et l'apparente torpeur où semble plongée la Bourse par suite de l'abstention momentanée de la spéculation et la fermeté inébranlable des cours, résultant de l'activité plus sourde, mais continue, du marché au comptant.

La faveur du public s'est tournée principalement du côté du 3 pour 100 perpétuel depuis que la conversion des consolidés anglais est chose décidée. On sait que cette conversion consiste en un échange,

dans un délai de deux ans, des titres actuels, d'après leur valeur au pair, à raison de 100 livres sterling, par exemple, contre 102 livres sterling de nouveaux titres en 2 3/4 pour 100, ou contre 108 livres sterling de nouveaux titres en 2 1/2 pour 100. Le 2 1/2 pour 100 anglais est un fond déjà existant et dont le prix coté est environ 93 pour 100. On compte en Angleterre que ce fonds, une fois la conversion effectuée, se rapprochera peu à peu du pair. Il semble impossible que l'écart se maintienne toujours aussi considérable entre notre propre 3 pour 100 et le 2 1/2 pour 100 de nos voisins; mais dût la différence, qui est actuellement de quatorze points, se maintenir, la hausse du 2 1/2 pour 100 anglais devra entraîner fatalement celle du 3 pour 100 français.

L'Italien a été poussé jusqu'aux environs de 98 francs par une spéculation vigoureuse et intelligente, qui s'est lancée avec confiance à la conquête du pair sur ce fonds d'état, en se fondant sur les progrès énormes qu'avait faits, depuis quelques années, la situation financière et économique de l'Italie, et notamment sur le succès complet de l'opération relative à l'abolition du cours forcé. La reprise des paiemens en espèces, la suppression de l'impôt sur la mouture, la rentrée plus régulière des taxes, l'établissement de l'équilibre budgétaire, enfin les conventions destinées à organiser l'exploitation des chemins de fer au moyen de la répartition en deux grands réseaux, sont les traits principaux qui distinguent la nouvelle Italie financière et permettent d'assigner au crédit de ce pays un niveau assez élevé pour que sa rente, qui donne 4.34 pour 100 de revenu, s'établisse solidement au pair d'ici quelques mois.

Il ne s'est produit que sur quelques valeurs des changemens de cours appréciables depuis le 1er juin. Le Suez a encore un peu fléchi par suite de la faiblesse relative des recettes. La dernière décade a présenté une diminution de 390,000 francs, ce qui réduit à 403,000 fr. la plus-value sur la période correspondante de 1883. Le Crédit foncier a gagné 10 francs à 1,335, la Banque de Paris en a perdu 25 à 850; le Lyon a fléchi de 5 francs et le Nord de 2 francs. Le Midi est en hausse de 10 francs et l'Orléans de 12. Le Gaz avait été porté trop vite au-dessus de 1,500 francs. La réaction sur le cours de compensation a été de 42.50. Le rejet par la chambre de la convention entre l'état et la compagnie des Allumettes a provoqué 20 francs de baisse sur les actions de cette société. La diminution constante des prix du cuivre fait tort aux actions de Rio-Tinto, qui ont déjà baissé de plus de 100 francs en quelques semaines. Les titres des Chemins étrangers sont restés à peu près immobiles.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIVe ANNÉE.

MAI — JUIN 1884.

Livraison du 1er Mai.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX. — VI. — REPRISE DES NÉGOCIATIONS DE LA FRANCE AVEC FRÉDÉRIC. — DÉPART DE LOUIS XV POUR L'ARMÉE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 5

L'INNOCENT, première partie, par M. ÉMILE POUVILLON. 48

LA CHARITÉ A PARIS. — VIII. — L'HOSPITALITÉ DE NUIT, LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. 84

UN COMPAGNON DE CORTEZ. — LA CHRONIQUE DE BERNAL DIAZ, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ 128

LES ROUGEURS DU CIEL, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences. 161

LA ZOOLOGIE D'ARISTOTE, D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX, par M. LUDOVIC CARRAU. 183

CHARLES-GEORGE GORDON, par M. G. VALBERT. 199

REVUE DRAMATIQUE. — ODÉON, REPRISE D'*Antony*, par M. LOUIS GANDERAX. . 212

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 238

Livraison du 15 Mai.

ESQUISSES LITTÉRAIRES. — HENRI HEINE. — I. — ANNÉES DE JEUNESSE, POÉSIES LYRIQUES, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 241

LA CHINE ET LES CHINOIS. — I. — FAMILLE, RELIGION ET PHILOSOPHIE, LE MARIAGE, LE DIVORCE, LA FEMME, par M. le colonel TCHENG-KI-TONG, attaché militaire à l'ambassade de Chine à Paris. 278

UNE DERNIÈRE PAGE DE L'HISTOIRE ROMAINE, par M. VICTOR DURUY, de l'Institut de France. 306

L'INNOCENT, deuxième partie, par M. ÉMILE POUVILLON. 344

M. GAMBETTA ET SON ROLE POLITIQUE, par M. AMAGAT, député. 372

LA GUERRE DU PACIFIQUE. — III. — EXPÉDITION DE LYNCH, CHUTE DE LIMA, INCENDIE DE LA FLOTTE PÉRUVIENNE, NÉGOCIATIONS DE PAIX, par M. C. DE VARIGNY. 406

Poésie. — Les Regains. 434
Revue littéraire. — Une Récente Histoire de l'émigration, par M. F. BRUNETIÈRE. 436
Revue dramatique. — La Passion dans le théâtre de M. Dumas fils : Reprise de *la Dame aux camélias*, de *Diane de Lys* et de *l'Étrangère*, par M. Louis GANDERAX. 452
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Juin.

Études diplomatiques. — La Première Lutte de Frédéric II et Marie-Thérèse, d'après des documens nouveaux. — VII. — Campagne de Flandre, Invasion de l'Alsace, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. . . . 481
L'Innocent, dernière partie, par M. Émile POUVILLON. 522
Le Salon de 1884, par M. Henry HOUSSAYE 560
La Chine et les Chinois. — II. — La Langue, les Classes, les Lettrés, le Journal, Époques préhistoriques, par M. le colonel TCHENG-KI-TONG, attaché militaire à l'ambassade de Chine à Paris. 596
Universités allemandes et Universités françaises, a propos de livres récens, par M. Ernest LAVISSE. 623
La Nouvelle-Zélande et les Petites Iles adjacentes. — V. — Les Conditions de la nature. — Les Aspects du pays, la Structure du sol, la Végétation, les Animaux, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 657
La Puissance coloniale de l'Angleterre, par M. G. VALBERT. 683
Revue littéraire. — *Les Blasphèmes*, de M. Jean Richepin, par M. F. BRUNETIÈRE. 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

Bianca Capello, grande-duchesse de Toscane. — I. — De Venise a Florence, par M. Henri BLAZE DE BURY. 721
Les Études récentes sur la propriété, par M. Alfred FOUILLÉE. 759
Une Conversion, par M. Th. BENTZON. 791
La Chine et les Chinois. — III. — L'Éducation, le Culte des ancêtres, l'Œuvre de la Sainte-Enfance, les Classes laborieuses, les Plaisirs, la Société européenne, Orient et Occident, l'Arsenal de Fou-Tchéou, par M. le colonel TCHENG-KI-TONG, attaché militaire à l'ambassade de Chine à Paris. 820
Le Paysage dans les arts de l'antiquité, par M. Émile MICHEL. 856
Une Page de la vie de Hoche. — La Capitulation de Quiberon, a propos d'un livre récent, par M. Albert DURUY. 890
France et Madagascar, par M. Edmond PLAUCHUT. 916
Revue dramatique. — Comédie-Française, *la Duchesse Martin, le Député de Bombignac*, par M. Louis GANDERAX 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine 956

Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.
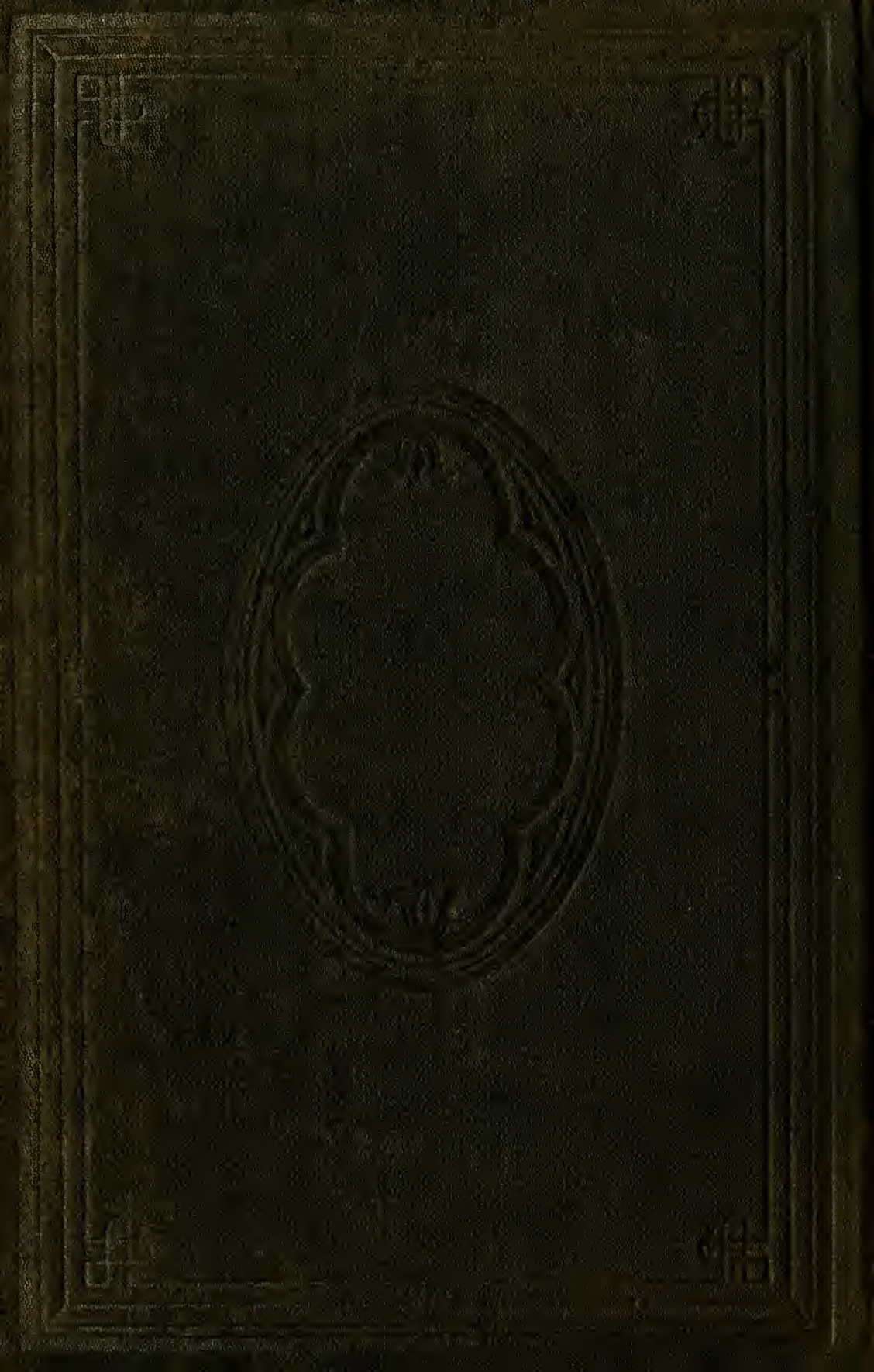
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 517 317